



HAL
open science

Années 50

Dominique Lejeune

► **To cite this version:**

Dominique Lejeune. Années 50: France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?. 2018. hal-01504693v2

HAL Id: hal-01504693

<https://hal.science/hal-01504693v2>

Preprint submitted on 3 Mar 2018 (v2), last revised 15 Sep 2021 (v7)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Années 50. *France Janus,* *en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*

par Dominique LEJEUNE
Prof Dr Dr

Réédition de mars 2018

Docteur en histoire, docteur ès lettres et sciences humaines, Dominique Lejeune a enseigné à Nanterre (au lycée et à l'Université), à l'ENS de Saint-Cloud, dont il est un ancien élève. Il a consacré l'essentiel de sa carrière à l'hypokhâgne et à la khâgne des lycées Condorcet et Louis-le-Grand de Paris.

Du même auteur :

- 1°) *Les « alpinistes » en France à la fin du 19e et au début du 20e siècle (vers 1875-vers 1919). Étude d'histoire sociale ; étude de mentalité*, préface de Philippe Vigier, Comité des Travaux historiques et scientifiques (CTHS), 1988, 272 p., réédition numérique, augmentée et actualisée, 2016
- 2°) *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, Armand Colin, 1991, collection « Coursus », 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book*
- 3°) *Les Causes de la Première Guerre mondiale*, Armand Colin, collection « Coursus », 1992, 126 p.
- 4°) *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection "Bibliothèque Albin Michel, Histoire", 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur
- 5°) *La France des débuts de la IIIe République. 1870-1896*, Armand Colin, collection « Coursus », 1994, 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book* et réédition de 2016, largement augmentée (287 p.)
- 6°) *Entre guerre et paix. Les relations internationales de 1900 à 1950*, Ellipses, 1996, 288 p.
- 7°) *Histoire du monde actuel (1990-2000)*, Armand Colin, collection U, 2001, 288 p., réédition numérique
- 8°) *Histoire du sport. 19e-20e siècles*, Éditions Christian, collection « Vivre l'histoire », 2001, 219 p.
- 9°) *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, coll. « Histoire et société. Temps présents », 304 p.

10°) *Miscellanées pour vivre l'histoire. Mélanges chaleureusement rédigés pour et par Dominique Lejeune*, support numérique, 2011

11°) *Lejeune, Vankeirsbilck et Cie. Livre de famille, du Perche-Gouët à la Flandre*, 2014, support numérique

12°) *La France des Trente Glorieuses, 1945-1974*, Armand Colin, 2015, collection « Cursus », 192 p.

13°) *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>

14°) *Ordre ou désordre. Les relations internationales au XXe siècle (de 1918 à la fin du XXe siècle)*, 823 pages, livre mis en ligne le 31 juillet 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01568812>

Dédicace :

« à ma famille des années 50, au 129 et au 125, à mes maîtres d'école et de collège, Mlle Grandin, MM. Baujean, Collet, Deshayes, Drapeau, Durent, Joly, Jorand, Leroy, Pradeyrol, Rayée, Roy et, derniers mais non les moindres, Souty et Veylet »

SOMMAIRE

Chapitre 1er. L'ombre grise de la guerre et la démographie de l'après-1945

- 1.1. Après l'apocalypse, le traumatisme
- 1.2. La remise en route du pays
- 1.3. La démographie : un pays vieilli ?

Chapitre 2. France rurale, France bourgeoise, nation inégalitaire

- 2.1. Une France encore largement rurale
- 2.2. Diversité : la France des Dominicis, du béret basque, d'Émile J. et de

Mimoun

- 2.3. Plus qu'une diversité, des inégalités nettes

Chapitre 3. Le néo-libéralisme et la pauvreté des années 50

- 3.1. La question du « modèle français »
- 3.2. Il y a encore un prolétariat
- 3.3. Combattre le malheur et la pauvreté

Chapitre 4. Les couleurs des Trente Glorieuses : le changement économique et social

- 4.1. Du rose aux joues : vers la gloire économique ?
- 4.2. Nouveau « contrat social » et progrès du niveau de vie
- 4.3. Fée du logis ou femme libérée ?

Chapitre 5. Deux (ou trois ?) régimes politiques, dans le « dedans » et le « dehors »

- 5.1. L'établissement de la IV^e République
- 5.2. « Dedans » et « dehors » de la IV^e République
- 5.3. Les forces et les hommes politiques de la IV^e République
- 5.4. Guerre froide et construction européenne ; vers la fin des colonies

françaises

- 5.5. Mai 58 et les débuts de la V^e République

Chapitre 6. Traditions mentales : une « vieille France » culturelle ?

- 6.1. La production culturelle traditionnelle
- 6.2. Le « lectorat » traditionnel
- 6.3. Religions traditionnelles ou traditions religieuses ?

Chapitre 7. Avant-gardes culturelles et aventuriers des années 50

- 7.1. Saint-Germain-des-Prés et l'engagement des intellectuels
- 7.2. L'aventure du TNP et les « avant-gardes des avant-gardes »
- 7.3. *Vacances à tous prix* et *Premier 8 000*

Chapitre 8. Des industries culturelles naissantes et des usages modernes

- 8.1. Panorama d'ensemble d'une culture soi-disant américanisée
- 8.2. Édition et littérature des années 50
- 8.3. La presse française des années 50
- 8.4. Écouter et voir (cinéma, radio, télévision...)

Chapitre 9. Modernités spirituelles et mentales des années 50

- 9.1. Reconstruction, sondages et spiritualités
- 9.2. L'explosion de vitalité religieuse des années 50
- 9.3. Progressismes et prêtres-ouvriers, des aventures modernes ou des voies sans issue ?
- 9.4. L'impact de la guerre d'Algérie

Conclusion générale

INTRODUCTION

Jacques Tati tourna chaque scène de *Jour de fête* (1949), un des plus grands succès cinématographiques du XXe siècle avec ses sept millions de spectateurs jusqu'en 2011 (1), en deux versions, l'une en **Noir & Blanc**, l'autre dans un procédé de colorisation dont il fut longtemps impossible de développer la pellicule impressionnée. Ce ne fut qu'un demi-siècle plus tard qu'une héroïque tentative réussit à révéler les *Couleurs* de *Jour de fête*. Et ce n'est qu'il y a quelques années que la restauration de la version classique du film de Tati sortit en salle, révélant la prodigieuse modernité du **Noir & Blanc**. Dans son film-chef d'œuvre Tati annonce la couleur, qu'il ne verra jamais pour son film, par le biais d'une phrase de la vieille dame à la chèvre, qui au fond joue tout au long du film le rôle du chœur antique : « C'est *ben* gai d'avoir des robes de toutes les couleurs ! Moi, j'ai toujours été en *nouère*. » Le XIXe siècle de cette vieille dame en noir s'achève définitivement, les années cinquante commencent, François, le facteur, joue à l'Américain avec sa bicyclette Peugeot modèle 1911... Si l'on veut rester un instant de plus dans le registre cinématographique, évoquons les scrupules et les remords de Charlie Chaplin voulant dans les années 60 refaire en *Couleurs* ses films **Noir & Blanc**... Dans un autre champ, les années 40 et les années 50 voient la parution des premiers albums en couleurs des *Aventures de Tintin*, jusque-là vouées au **Noir & Blanc** : Rackham est enfin dans son rouge, même le *Pays de l'or noir* passe à la couleur, en 1950. On pourrait aussi et plus généralement évoquer le contraste entre la télévision **Noir & Blanc** (même dans l'excellent 819 lignes) et la TV en *Couleurs*, ainsi que le problème, bien connu, de la colorisation des films **Noir & Blanc**.

La problématique principale est la suivante : les années 50 montrent-elles une **France en Noir & Blanc**, un pays encore d'« avant-guerre », comme on dit souvent dans les années 50, ou une autre, plus moderne, en *Couleurs*? Le présent livre, ne sera pas un ouvrage nostalgique, pour faire revivre le « paradis perdu », l'équivalent de certains livres comme celui de Claude Taudin, *Trois mois de vacances dans les années 50 (La batteuse... la colo...)* 2, c'est-à-dire un roman, mais toutefois un bon. Nostalgie vis-à-vis d'un monde « d'avant », selon l'idée de Jean-François Sirinelli 3, regret d'un « vert paradis » non, mais une certaine tendresse oui, pour ces années cinquante. Les années cinquante sont peut-être grises, ce seraient les « années grises », comme écrit Jean Boichard à propos d'un village du Jura dans les années

1 Très exactement 7 065 849 jusqu'au 30 juin 2011, d'après Simon Simsi, *Ciné-passions. Le guide chiffré du cinéma en France*, Dixit, 2012, 384 p., p. 14.

2 Brive, Éditions Encre Violette, 2008, 200 p.

3 Jean-François Sirinelli, *Les vingt décisives, 1965-1985*, Fayard, 2007, réédition, Pluriel, 2012, 324 p., *passim*.

trente 1, mais elles ne sont ni noires ni dorées, elles sont socialement sinistres et dynamiques tout à la fois. Et quels intérêts auraient cette noirceur et cette dorure ? Les années 50 sont parcourues par des « flashes de couleurs », pour reprendre l'expression d'Agnès Varda 2 : dans le film cinématographique et sur la pellicule photographique le noir et blanc introduit une présence, une émotion ; la couleur vaut belle image, mais figée, finale. C'est ainsi que Robert Dhéry et Pierre Tchernia obtinrent à force de supplier leur producteur une bobine de film en couleurs qui ne leur servit que pour la séquence finale de *La Belle Américaine* ! Toujours le cinéma ? Constatons que le *Noir & Blanc* bien conçu, comme dans *La Traversée de Paris* (1956) de Claude Autant-Lara et de son remarquable décorateur Max Douy (1914-2007), peut s'accompagner de toute une riche gamme de grisés...

La couleur est d'ailleurs léguée par la photographie mondiale des années 1940, années de la Deuxième Guerre mondiale, qui a dévasté la France, un pays que certains photographièrent en *Couleurs* : André Zucca (1897-1973), correspondant français du magazine allemand *Signal*, fut ainsi le seul photographe français à photographier en *Couleurs* Paris sous l'Occupation 3. Ensuite la couleur aida à sortir de la guerre, à constater la relance de la machine économique, elle fut le support ou le mode d'expression de la joie de vivre des années 50. Mais qui et quoi photographier dans les années 50 ? Une France encore largement rurale, celle de *Jour de fête* de Jacques Tati, la France des « anciens francs », des « francs lourds », avant le « miracle Pinay », une « vieille France » encore, une France de gens modestes, simples, moyens, où les inégalités sociales sont beaucoup moins prononcées que de nos jours. « La France éternelle ? », pour prendre la bonne question que se sont posée deux auteurs à propos de la structure sociale 4. Cependant la France est aussi un pays en mouvement, depuis Donzère-Mondragon, un nom que l'on croirait inventé pour les besoins de la cause, jusqu'au pont de Tancarville, en passant par le téléphérique de Chamonix à l'Aiguille du Midi. Cette nation sent le sable chaud de la guerre d'Algérie mais aussi le gaz de Lacq, bien soufré. Comment s'appelle ce paquebot ultramoderne et luxueux qui prend la mer ? Il s'appelle du nom de cette nation, *France*... Mémoire, souvenirs, comme chez Georges Perec 5, plutôt que nostalgie... Histoire, avant tout...

¹ J.Boichard, *Quand le village marchait en sabots. Chroniques des années grises*, Besançon, Cêtre, 1996, 165 p.

² À propos de *Jacquot de Nantes*, son film sur Jacques Démy (1991).

³ Cf. l'exposition à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris en 2008.

⁴ O.Marchand & Cl.Thélot, *Le travail en France (1800-2000)*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1997, 270 p., p. 135.

⁵ Georges Perec, *Je me souviens*, Hachette, 1978, 147 p., réédition, Fayard, 2013, 170 p.

Comme le remarque finement l'Américain David Halberstam dans ses *Fifties* 1 :

« C'est par des photos en noir et blanc, la plupart du temps, qu'ont été captées pour la postérité les années cinquante ; au contraire, la décennie qui suivit a été celle, le plus souvent, d'images vivantes en couleurs, enregistrées sur films ou bandes magnétiques. Il n'est donc pas surprenant, rétrospectivement, d'avoir l'impression que le rythme des années cinquante était plus lent, presque languide. Sous cette surface faussement tranquille, cependant, l'agitation sociale fermente déjà aux États-Unis. »

Scrutée par le britannique *Major Thompson*, couchée sur le papier de ses carnets (1954), la France, elle, change considérablement, en une décennie ou plutôt une grosse douzaine d'années, passant de la pénurie dramatique de l'immédiat après-guerre à la croissance des Trente Glorieuses et à « la puissance reconquise » 2 : au fond, il ne s'agit pas d'une décennie mais des « Quinze décisives », selon l'heureuse formule du regretté historien René Girault 3. Dans une nation qui a encore de nombreuses foires aux bestiaux, où *Électricité de France* et l'État déménagent prestement les montagnards, jugés archaïques, de Tignes (Haute Tarentaise, 1952), secourent faiblement ceux de Bessans (Haute Maurienne), qui voient leur village en partie détruit par les intempéries en 1957, et éventrent ce qu'il en reste par une « pénétrante aval », mais dans une nation dont les entreprises d'une certaine importance utilisent abondamment des fiches mécanographiques, les années 50 — poussées par l'aiguillon de la croissance, qui renouvelle l'appareil productif — furent-elles une accalmie, une embellie, une renaissance économique et sociale, célébrée, autocélébrée, car des chansons françaises félicitent les Français d'avoir la 4 CV et l'animateur Zappy Max ? Halberstam poursuit, toujours à propos des États-Unis :

« Les photos nous montrent le plus souvent des personnes soigneusement habillées : hommes en costume-cravate, toujours coiffés d'un couvre-chef à l'extérieur ; femme à l'indéfrisable dont chaque boucle était en place. Plus que tout, les jeunes gens paraissent être conformistes et accepter, en grande majorité, les conventions sociales du moment. »

Mais en France des crises politiques et des « sales guerres », que les militaires actuels appelleraient pudiquement « asymétriques », scandent cette douzaine d'années de « régime des partis », lesquels sont « du vin nouveau dans de vieilles outres », pour reprendre la formule célèbre de Jacques Julliard 4. La « grandeur » — mot gaullien — est recherchée, sans grands moyens et dans le champ de la

1 David Halberstam, *Les fifties. La révolution américaine des années 50*, trad. fr., Seuil, 1995, 591 p., p. 9.

2 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., *passim*.

3 René Girault, préface à Gérard Bossuat, *La France, l'aide américaine et la construction européenne. 1944-1954*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1992, 2 vol., 611 p., p. XVI.

4 J.Julliard, *La Quatrième République*, Paris, 1968, réédition, coll. « Pluriel », 351 p.

« polyculture » — mot de Jean-Pierre Rioux ¹ — , a-t-on des « années modestes », comme dit Érik Orsenna ² ou vraiment des avant-gardes ? La France connaît, en tout cas, une forte ouverture culturelle sur le monde, des États-Unis de la Libération et des accords Blum-Byrnes à la « sœur latine » italienne du *Voleur de Bicyclette* et des coproductions, en passant par l'Allemagne occupée. La réalité profonde n'est-elle pas intermédiaire, « moyenne », dans la France d'Édith Piaf et de Charles Trenet, qui est aussi, déjà, celle de leurs épigones ? Et la réalité économique de ce début de Trente Glorieuses n'est-elle pas à la fois pesticide et écologique ? Qu'est-ce qui, au fond, fait le plus sens ?

Pour répondre à ces questions, nous verrons dans le premier chapitre l'ombre portée de la Seconde Guerre mondiale sur le pays, en état de pénurie sévère, ainsi que la démographie léguée par une longue histoire, mais en état de relèvement rapide dans les années 50. La nation et les habitants sont épuisés dans la grisaille de la fin des années 40, cependant grâce à une sorte d'élan vital le pays est remis en route, la reconstruction débute, la natalité remonte et les immigrés commencent à arriver. Puis dans les deux chapitres suivants la France des nationalisations et de la planification entre en prospérité, avec une société qui s'habitue à la croissance, au progrès du niveau de vie, au plein-emploi et au néo-libéralisme, mais qui reste inégalitaire, avec pauvreté, grèves et abbé Pierre. La France du béret basque est celle de l'affaire Dominici et du poujadisme, mais également celle de Mimoun. Est-elle celle des femmes ? La France sera entièrement *en Couleurs* dans le chapitre 4, nourri d'« État modernisateur » : les entreprises ne sont plus « immobiles » ³ ; formidable creuset d'énergie et d'innovation, la France a du rose aux joues ! Les États-Unis aident la France, comme le reste de l'Europe occidentale, le gaz de Lacq jaillit et les féminismes surgissent, mais les femmes sont-elles libérées pour autant ? Le chapitre suivant sera consacré à la politique, intérieure et extérieure, mais cet unique chapitre politique ne sera pas un *digest* de la IV^e République et pas davantage à la gloire de la République gaullienne. Enfin, nous verrons dans les trois chapitres terminaux ce pays, « outillé de neuf » sur le plan économique ⁴, donner encore un visage de « vieille France » culturelle mais aussi s'ouvrir au monde et à la modernité culturelle, aux industries culturelles, à une certaine forme de vitalité religieuse et aux avant-gardes *en Couleurs*.

¹ J.-P. Rioux, *La France de la Quatrième République*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C. (tomes 15 & 16), 1980-1983, 309 & 382 p., réédition du 1^{er} tome en 1982.

² Érik Orsenna, *Une comédie française*, Seuil, 1980, 321 p., plusieurs rééditions, dont 2006, 309 p., p. 25.

³ Hubert Bonin, *Histoire économique...*, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

Chapitre 1er. L'ombre grise de la guerre et la démographie de l'après-45

Sommaire

1.1. Après l'apocalypse, le traumatisme
1.1.1. Brutalité, femmes « tondues », épuration
1.1.2. Une nation et des habitants épuisés, dans la grisaille de la fin des années 40
1.1.3. Le désenchantement
1.2. La remise en route du pays
1.2.1. L'ordre politique
1.2.2. Un élan vital et les débuts de la reconstruction proprement dite
1.2.3. Fêter la Deuxième Guerre mondiale ? Histoire et mémoires
1.3. La démographie : un pays vieilli ?
1.3.1. Le choc du recensement de 1946
1.3.2. Remise en cause de deux idées reçues, largement répétées
1.3.3. Une politique de la population
1.3.4. Les résultats. Le nombre et la fable sont « deux grands amis » (Alfred Sauvy)
1.3.5. Les immigrations

La Libération de la France est le fruit, rappelons-le rapidement, d'une longue préparation (actions de la Résistance, bombardements, etc.) et de trois débarquements, en Corse en octobre 1943, en Normandie le 6 juin 1944 (opération *Overlord*) et en Provence le 15 août 1944, l'armée française, composée aux deux tiers d'« indigènes » des colonies, étant cette dernière fois majoritaire. La « bataille de France » est pour l'essentiel une bataille de Normandie et de Bretagne, lente et coûteuse en vies humaines, militaires et civiles, puis elle s'accélère, avec un calendrier qui, cette fois, dépasse les prévisions des Alliés. La libération de Paris est faite les 24 et 25 août 1944, conjointement par les armées alliées et la Résistance. La jonction entre les troupes venues de l'ouest et celles venues du sud s'opère en septembre 1944, la Résistance libérant largement le Sud-Ouest du pays et servant de force d'appoint à l'avancée des armées alliées puis de renfort, amalgamé à l'armée française débarquée en Provence. Une mobilisation partielle permet de porter les effectifs globaux de la France à un million trois cents mille soldats, armés parcimonieusement avec du matériel américain ou anglais, au moment de la capitulation allemande (8-9 mai 1945). Des combats très durs ont lieu en Lorraine et en Alsace et l'entrée en territoire allemand ne se fait qu'au début de 1945. Symbole fort, la Deuxième Division blindée du général Leclerc s'empare du « nid d'aigle » de

Hitler. Mais certaines portions du territoire français, les « poches » de Royan, La Rochelle, Saint-Nazaire, Lorient et Dunkerque, les hautes vallées des Alpes, ne sont libérées qu'en avril et mai 1945, comme d'ailleurs les Iles anglo-normandes (8 mai). Grâce à sa participation à la victoire armée la France contresigne la capitulation allemande de Reims (8 mai) et de Berlin (9 mai) ainsi que celle du Japon (2 septembre) ; elle obtient aussi un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. L'historiographie récente insiste sur les maladresses des Alliés, fréquentes et militairement énormes, les victimes françaises civiles de bombardements, la plupart du temps inutiles, elle discute de la mesure exacte du rôle de la Résistance, montre la complexité des épisodes locaux, voire régionaux, et parle souvent désormais des libérations au pluriel.

1.1. Après l'apocalypse, le traumatisme

La Seconde Guerre mondiale laisse une ombre noire épandue sur la France, comme sur nombre de nations européennes, un traumatisme d'après apocalypse constitué de ruines, de multiples servitudes matérielles, d'épuration, officielle ou sauvage : les « tondues » de la Libération et les problèmes sanitaires, sans parler de la simple hygiène de base, sont aussi des réalités essentielles. Les ombres noires et les séquelles, ce sont également les mines et le nécessaire, voire héroïque, déminage. La joie, de courte durée, a été celle des Français libérés à l'été 1944 ; la victoire du 8 Mai est désenchantée, amère, « salie de crimes », comme dit de Gaulle, et elle bute sur les réalités traumatiques et difficiles du moment. Le même Charles de Gaulle ajoute, dans un plaidoyer *pro domo* de ses Mémoires, souvent cité de manière tronquée ou hagiographique :

« Et me voici, aujourd'hui, en charge d'un pays ruiné, décimé, déchiré, encerclé de malveillances. À ma voix, il a pu s'unir pour marcher à sa libération. Il s'est, ensuite, accommodé de l'ordre jusqu'à ce que la guerre ait cessé. Entre-temps, il a, volontiers, accueilli les réformes qui lui évitent la guerre sociale et permettent son redressement. Enfin, il m'a laissé mener l'action extérieure qui lui vaut de retrouver son rang. C'est beaucoup par rapport aux malheurs qui avaient failli l'engloutir. Mais c'est peu en comparaison de tout ce qu'il lui faut faire avant d'avoir recouvré la puissance, sans laquelle il perdrait, à la longue, jusqu'à ses raisons d'exister. »¹

Les éditoriaux des journaux soulignent le « visage sévère » (*Libé-Soir*) de la victoire de 1945. Il faut en effet « gagner la paix » (*L'Aube, Front national*), la joie de

¹ Charles de Gaulle, *Le salut. 1944-1946*, réédition Presses Pocket, 1980, p. 283.

mai 45 est « austère » (*L'Aurore*) et il est nécessaire de songer aux déportés, aux prisons et aux massacres (*France-Soir*).

1.1.1. Brutalité, femmes « tondues », épuration

La légende dorée, classique, de la Libération a un envers, celui d'une épuration sauvage, déchaînement de violences qui confine à une multitude de règlements de comptes et de vengeances locales, souvent d'une grande lâcheté. Dans une première phase, la Milice, forme extrême, violente et populiste, du collaborationnisme, arrivée au pouvoir dans les derniers mois de Vichy, fait régner la terreur en pourchassant l'« ennemi intérieur », les opposants et les juifs. Après l'assassinat, par des résistants, du ministre de l'Information Philippe Henriot (28 juin 1944), la Milice se déchaîne : exactions, tortures et meurtres de centaines de résistants et de juifs emprisonnés, assassinat de personnalités de la IIIe République, comme Georges Mandel et Jean Zay. À l'inverse, il y a une « justice de la Résistance »¹ et à la veille du débarquement, la résistance intérieure avait déjà exécuté quelque 2 500 personnes pour trahison, tandis qu'à Alger avaient débuté dans les mois ayant suivi le débarquement allié les premiers procès de l'épuration (condamnation à mort de Pierre Pucheu le 11 mars 1944, exécution le 20, par exemple) ; 5 000 collaborateurs ou miliciens sont tués pendant les combats de l'été 1944. Lors des libérations locales, se développe l'épuration spontanée, sauvage, extrajudiciaire, un glauque exécutoire collectif au sortir des années noires. FFI, juges autoproclamés et vindicte populaire anonyme dressent des listes noires, arrêtent, exécutent, lynchent, voire pendent par les pieds²... Ces exécutions sommaires alimentent très rapidement une légende noire de la Libération présentée par la presse d'extrême droite comme une nouvelle Terreur qui aurait fait 100 000 victimes, alors que le chiffre réel est d'environ 9 000 exécutions « sauvages » avant, pendant et après le débarquement en Normandie. Les haines et rancœurs que cela provoque sont durables : en témoignent en 1948 le succès du pamphlet du chanoine Jean Desgranges (1874-1958) *Les Crimes masqués du « résistancialisme »*³ et le roman de Marcel Aymé (1902-1967) *Uranus*⁴, description satirique des règlements de comptes dans une petite ville de province.

1 Titre du premier chapitre de Herbert R. Lottman, *L'Épuration. 1943-1953*, trad. fr., Fayard, 1986, 532 p., réédition, Livre de Poche, 603 p. Voir aussi J.-P. Rioux, *Au bonheur la France. Des impressionnistes à de Gaulle, comment nous avons su être heureux*, Perrin, 2004, 450 p., pp. 276-291. Le manuscrit a été commencé par Hélène Rioux. Réédition CNRS, coll. « Biblis », 2016, 449 p.

2 La dernière pendaison par les pieds en public semble être celle d'un ancien milicien emprisonné à Cusset, près de Vichy, le... 2 juin 1945.

3 L'Élan, 1948, 189 p. Deux rééditions récentes récentes, en 1998 et 2003...

4 Gallimard, 1948, 287 p. Un très grand nombre de rééditions.

Formes de violence de guerre longtemps refoulée, mais évoquées dans une chanson célèbre par Georges Brassens et maintenant bien connues par la recherche historique, les diverses violences faites aux femmes à la Libération dépassent le simple cadre du châtement pour fait de collaboration. En premier lieu parce qu'il y a, et très tôt, des viols commis par des soldats américains « libérateurs », dont 21 — tous afro-américains — sont exécutés. En second lieu parce que l'accusation, ou le prétexte, le plus souvent avancée est la collaboration « horizontale », notion vague, extensive, qui permet de libérer les pulsions. D'une façon générale d'ailleurs, comme pour les hommes, l'épuration est pour les femmes plus ou moins sévère selon les milieux socioprofessionnels et le type de collaboration pratiquée. Mais, globalement, les femmes sont victimes d'une sévérité particulière : les femmes forment 25 % de la population traduite devant les tribunaux de la Libération, alors qu'elles comptaient d'ordinaire pour 10 % de la population criminelle. Particulièrement forte est l'image des femmes tondues à la Libération¹. Il s'agit d'une pseudo-fête annoncée, car la presse clandestine avait condamné vigoureusement la collaboration « horizontale », sans faire de nuances mais en établissant éventuellement des listes préalables. La menace globale est ainsi exprimée dans le numéro de février 1942 de *Défense de la France* : « Vous serez tondues, femelles dites Françaises qui donnez votre corps à l'Allemand. » Des tontes ont lieu dès 1943, notamment lors de la libération de la Corse. Il s'agit d'une fête misogyne car aucun homme n'est tondu — ou n'en subit quelque équivalence — et d'un défoulement de « salubrité publique » qui permet de se refaire une virginité patriotique à la Libération, en réprimant, une fois de plus et d'une nouvelle façon, la sexualité des femmes. Il y a en fait deux phases de « tontes » de femmes. La première intervient à la Libération, dans un contexte d'épuration sauvage et violente touchant les deux sexes², la deuxième se produit au retour des déportés, des prisonniers et des requis du Service du Travail obligatoire (STO). Les départements particulièrement représentés sont l'Oise, les Côtes-du-Nord et l'Indre ; des villes de toutes tailles sont concernées, mais aussi des villages ; l'étude sociale montre que les institutrices sont surreprésentées. Dans tous les cas, l'humiliation

1 Bibliographie très abondante : Alain Brossat, *Les Tondues, un carnaval moche*, Hachette, « Pluriel », 1994, réédition, L'Harmattan, 2015, 348 p. ; Tzvetan Todorov, *Une Tragédie française. Été 1944 : scènes de guerre civile*, Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1994, 247 p., réédition, 2004, 169 p. ; F.Virgili, *La France "virile". Des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000, 376 p., réédition, 2004, 422 p. ; F.Virgili, « La violence, réponse à la violence : les tontes de la Libération », dans Collectif, *La violence de guerre. 1914-1945*, Complexe, 2002, 348 p., pp. 277-288.

2 Nombreuses études départementales, par exemple R.Mencherini, *Midi Rouge, ombres et lumières. Une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950*, Syllepse, 2004-2014, 4 vol., *La Libération et les années tricolores (1944-1947)*, 2014, 443 p., chapitre 11. L'Ariège semble avoir été tout particulièrement concernée, cf. P.Laborie, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Desclée de Brouwer, 2001, 272 p., recueil de textes, réédition, Seuil, coll. « Points », 2003, 288 p., chapitre 7.

publique est ordonnancée comme un spectacle, elle est abondamment photographiée. Il existe de nombreux tirages de ces photos, éventuellement avec des légendes alambiquées et les tontes de femmes sont très souvent séquences de films de fiction à titre d'identification de la Libération. La cérémonie expiatoire punit la « trahison » d'un bouc-émissaire, dégrade le corps, coupant les cheveux, symboles de féminité. Elle prétend s'intégrer « positivement » dans la reconstruction nationale : tondre est une « mesure d'hygiène », c'est pour la victime une souffrance après son état de « jouissance », alors que la majorité des Français ont « souffert » (de la faim, etc.). On enregistre donc sans surprise de nombreux cas d'organisation méthodique des tontes, avec des modèles et des copies et une sorte de lamentable jurisprudence. Les violences accompagnant les tontes sont de degrés variés, comme la judiciarisation de la chose ; elles ont ou non un caractère méthodique ; la dénudation est fréquente, soit au début, soit à la fin. Le lien avec la « collaboration horizontale » est très souvent exprimé : les relations intimes sont reprochées dans la nette majorité des cas, assorties souvent du fantasme d'une « collaboration au féminin », qui serait peut-être ou sans doute majoritaire ! Les tontes de femmes sont éventuellement associées avec la peur ressentie lors d'une libération difficile, avec la crainte éventuelle du retour des Allemands, effective d'ailleurs dans certaines communes. On constate donc un très grand nombre de dénonciations de « filles à Boches ». De surcroît, comme le souligne lourdement Patrick Buisson 1, « les tontes de l'été 1944 constituent une revanche à la fois collective et individuelle sur la défaillance masculine du printemps 1940 dont les hommes ont dû, pendant quatre longues années, acquitter le tribut sous forme de trahisons privées, de désordres conjugaux, de drames intimes, de frustrations sexuelles, de rancœurs inassouvies. » C'est le « retour en force de la domination masculine dans la sphère privée », la « réappropriation par les hommes du contrôle de la sexualité féminine », avec une forte nuance : il y a des femmes dans la foule, les images le montrent, beaucoup de femmes ont dénoncé et participé aux « promenades en ville », de manière hystérique, ce qui fait penser aux « tricoteuses » de la Révolution.

Les tontes de femmes s'intègrent dans une « contre-révolution masculine » de la Libération 2, suite d'un certain état d'esprit de la Résistance, qui en plus se nourrit d'héroïsation, de culte des galons (qui irrite de Gaulle), du mythe de Paris libéré par ses seules forces, à coup de barricades, et qui est aux antipodes de la situation des prisonniers de guerre de retour, hommes rapatriés, dépréciés et chargés d'une

1 Patrick Buisson, *1940-1945. Années érotiques*, Livre de Poche n° 32299 & 32300, 2008, 796 & 734 p., tome II, p. 395.

2 D'après P.Buisson, *1940-1945. Années érotiques, op. cit.*, tome II, pp. 476 & suiv.

légende noire de lâcheté, qui aura la vie dure, au moins jusqu'aux « grands » films de Gérard Oury, juif réfugié en Suisse après 1942 ¹. Mais les tontes de femmes s'intègrent aussi dans un vaste mouvement historique et européen de punition de la Femme, dont un symbole est la chevelure, et dont il faut montrer et souiller le corps. Des tontes ont été opérées lors de nombreux événements militaires, comme la libération de la Belgique en 1918, la guerre d'Irlande (cf. le film de Ken Loach, *Le Vent se lève*, 2006), ou encore la période nazie en Allemagne. Conséquences du symbole, la « tonte » se déroule dans la France de 1944 sur une place publique, près de la mairie ou de la préfecture, dans (ou devant) une prison, elle s'achève par une promenade en charrette, en référence à la Révolution française peut-être. Dans de nombreux cas il y a « marquage », croix gammée sur le front ou sur les seins par exemple, retrouvant une longue tradition de stigmatisation masculine des corps féminins coupables, cf. Esmeralda dans *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo. Après les tontes il y a parfois viols, tortures, il faut pour les victimes fuir ou se laisser enfermer par les proches. Dans de nombreux cas aussi, sont présentées matériellement ou en paroles une « souillure » et la nécessité de l' « hygiène », on parle de « crever l'abcès », etc. Les tontes réactivent le mythe du « guerrier », qui punit. La Libération est un sursaut viril, avec une iconographie exaltant ce « guerrier », dans le cadre d'une vision misogyne de l'avenir, qui se décline au masculin, les femmes ayant failli : scandaleux serait donc, par l'octroi du droit de vote, le « sacre » de la citoyenne en 1944 ! La « tondu de Chartres », photographiée par Capa ², tient le « fruit de sa culpabilité » : son bébé figure sur les photos. La « tondu de Nevers » est évoquée dans le film d'Alain Resnais, *Hiroshima mon amour*, réalisé sur un scénario de Marguerite Duras et sorti en 1959 : il s'agit des amours d'une jeune fille de 17 ans avec un soldat de la Wehrmacht. Bien entendu les pseudo-justiciers sont des « résistants en peau de lapin », des héros « de septembre (1944) » et les soldats alliés sont souvent écoeurés. À Saint-Omer (Pas-de-Calais), un officier polonais libérateur de la ville intervient pour extraire trois pseudo « prostituées » de la foule. Des voix se sont élevées au sein de la Résistance contre les tontes, comme celles de Rol-Tanguy (Henri Tanguy, 1908-2002) et du comité d'épuration de Poitiers, celle de Mélinée Manouchian, ³ la compagne du militant communiste exécuté par les Allemands en février 1944, celles de préfets et de quelques organes de presse issus de la Résistance.

1 Max-Gérard Houry Tannenbaum (1919-2006).

2 Endre Friedmann, 1913-1954. Cf. P.Frégné & G.Leray, *La tondu (1944-1947)*, Vendémiaire, 2011, 222 p.

3 Née Mélinée Assadourian, 1913-1989.

Il y a toute une zone grise d'épuration administrative et d'internement de dizaine de milliers de personnes, au Vélodrome d'Hiver (Vel' d'Hiv') et dans des camps qui avaient déjà servi depuis 1938. L'enfermement est décrété dans l'attente d'une instruction, il est justifié par la protection de la personne des représailles éventuelles, ou il est sans raison... Parmi les internés il y a beaucoup de femmes (elles sont à Jargeau dans le Loiret et à Schirmeck dans le Bas-Rhin), 20 % au 1er janvier 1946, condamnées plus souvent qu'à leur tour. L'épuration officielle, « administrative »¹, est réglée par l'ordonnance du 27 juin 1944 et définie à la Libération par de Gaulle comme celle « d'une poignée de misérables et d'indignes » (14 octobre 1944) puis par le Garde des Sceaux François de Menthon (1900-1984) comme relevant d' « un grand besoin de pureté, de pureté intransigeante ». De Menthon poursuit en précisant : « nous pensons que cette pureté est la base morale indispensable à la République de demain ». Politiquement, il faut « éliminer totalement de [la] vie publique » les hommes et « l'esprit de Vichy ». Mais comment procéder judiciairement, quelle « qualification » et quelles juridictions utiliser ? On avait initialement songé à utiliser l'article 75 du Code pénal qui réprimait les crimes de haute trahison ou d'atteinte à la sûreté de l'État, mais les seules peines prévues étaient la mort et l'emprisonnement à perpétuité, ce qui aurait entraîné un risque d'acquittements massifs. Cela pousse les pouvoirs publics à transgresser le principe juridique fondamental de la non-rétroactivité des lois pénales — ce qui provoque de vives controverses — en introduisant la peine de l' « indignité nationale », définie très vaguement et entraînant la privation plus ou moins prolongée des droits civiques (26 août 1944). D'autre part, le pouvoir exécutif choisit de créer de nouvelles juridictions, les Cours de Justice, une Haute Cour de Justice devant juger, non le gouvernement de Vichy (c'était le souhait de De Gaulle), mais les gouvernants, les individus en somme, conformément au souhait de De Menthon. Le passage des principes à leur mise en œuvre montre que se joue, à travers l'épuration, un épisode fondamental du rétablissement de la légalité républicaine. En effet, faire rentrer l'épuration dans un cadre légal et judiciaire signifie mettre fin au plus vite aux exécutions sommaires (9 000 ont été comptabilisées, nous l'avons vu), aux cours martiales spontanées et aux dangers des internements administratifs. La difficulté cependant est que la machine

1 Cf. Herbert R. Lottman, *L'Épuration. 1943-1953*, trad. fr., Fayard, 1986, 532 p., réédition, Livre de Poche, 603 p. ; J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chapitre VII ; Marc Olivier Baruch dir., *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Fayard, 2003, 612 p. ; Peter Novick, *L'épuration française, 1944-1949*, trad. fr., Balland, 1985, réédition, Seuil, coll. « Points », 1991 ; le dossier de la revue *Vingtième Siècle*, janvier-mars 1992, pp. 77 & suiv. ; les Journées d'études « Pour une histoire transnationale des épurations en Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale », 28 février et 27 mars 2014.

judiciaire n'est nullement opérationnelle : engorgement hérité de l'occupation, désorganisation liée à la Libération, épuration de la magistrature (5 % du corps) ...

Les chiffres d'ensemble : 310 000 dossiers, 127 000 procès devant les cours de justice, les « chambres civiques » (instaurées par l'ordonnance du 28 août 1944) et la Haute Cour, plus de 95 000 personnes sont condamnées, la moitié (50 000) à la « dégradation nationale », peine nouvelle créée à la Libération par l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'« indignité nationale », 25 000 peines de prison, 13 500 peines de travaux forcés et 6 763 condamnations à mort, dont 767 suivies d'une exécution.

La Haute Cour traite 100 dossiers, ce qui débouche sur 45 non-lieux et acquittements et 18 condamnations à mort, dont trois sont exécutées, celles de Laval, de Darnand et de Brinon. Le maréchal Pétain est jugé par la Haute Cour de Justice en juillet-août 1945. Entraîné par les Allemands dans leur retraite en 1944 à Sigmaringen, il avait gagné la Suisse après l'effondrement de l'Allemagne hitlérienne et c'est de là qu'il s'était livré aux autorités françaises en avril 1945. Il est condamné à la peine de mort, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens. Gracié par le général de Gaulle, il voit sa condamnation commuée en détention perpétuelle ; il est enfermé d'abord, d'août à novembre, au fort du Portalet, dans les Pyrénées-Atlantiques (il y avait emprisonné Paul Reynaud), puis, à partir de novembre, à l'île d'Yeu, au large du littoral vendéen, où il meurt en juillet 1951, à 95 ans. En juillet 1952, alors qu'il ne reste plus que six cas à traiter, la Haute Cour devient exclusivement parlementaire. Le dernier jugement qu'elle prononcera (en 1960) sera celui de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard, rentré d'Espagne et condamné à dix ans de bannissement ¹.

L'essentiel est sans doute, comme l'a souligné l'historien Henry Rousso, que « l'épuration a mécontenté tout le monde », faute de « trouver un compromis satisfaisant ». Cet échec a par ailleurs « conditionné en grande partie le souvenir de l'occupation » et « engendré à son tour des mythes négatifs comme les 100 000 exécutions sommaires ». L'épuration officielle est inégale selon les régions (plus forte en Alsace et dans le Sud-Ouest du Massif central, faible dans l'Ouest et le Nord du pays), les ministères et les secteurs publics (lourde à l'Intérieur, spécialement dans la police parisienne, et dans l'armée de terre, légère dans l'Éducation nationale ², au ministère de l'Agriculture et à la SNCF) : l'épuration professionnelle prolonge

¹ 1883-1968. Cl.Singer, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Les Belles Lettres, 1997, 425 p., p. 317

² Avec des disparités, signalées dans P.Göetschel & B.Touchebœuf, *La IVe République. La France de la Libération à 1958*, Livre de Poche, 2004, 574 p., p. 84 : épuration forte chez les universitaires, tout particulièrement en lettres et en médecine.

l'épuration judiciaire, plus de 30 000 fonctionnaires, magistrats, militaires sont sanctionnés ¹.

L'épuration des parlementaires, confiée par le gouvernement provisoire à un jury d'honneur présidé par le grand juriste René Cassin (1887-1976), est plus sévère pour les hommes de gauche que pour les modérés (de droite), ce qui bénéficie à un René Coty, sénateur hostile au Front populaire et qui a voté le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs à Pétain. Le lieutenant-colonel François de La Rocque, déporté par les Allemands, libéré par l'armée américaine en 1945, redevenu le « fasciste » d'avant-guerre, le « colonel-épouvantail » ², est incarcéré par la justice française puis mis en résidence surveillée, sans poursuites judiciaires, et il meurt des suites d'une opération en avril 1946 ³. Parallèlement, les partis politiques et les centrales syndicales procèdent à une épuration interne. L'épuration « économique » ⁴ frappe de façon aléatoire et de manière limitée, au total, les patrons. Elle prend surtout la forme d'amendes imposées par des comités de confiscation (des profits illicites), des entreprises sont mises sous mises sous séquestre à la Libération même, avec des comités de gestion destinés à marier reconstruction du pays et réformes sociales. Des patrons sont poursuivis pour collaboration, dans le cadre d'une Commission nationale interprofessionnelle d'Épuration, mais les mêmes entreprises de BTP (bâtiment et travaux publics) qui avaient œuvré au mur de l'Atlantique sont appelées à concourir à l'épopée de la Reconstruction ! L'indulgence globale vis-à-vis des acteurs économiques de l'Occupation provoque l'ironie d'un Jean Paulhan (1884-1968) qui écrit dans *De la paille et du grain* (1948) :

« Les ingénieurs, entrepreneurs et maçons qui ont bâti le mur de l'Atlantique se promènent parmi nous bien tranquillement. Ils s'emploient à bâtir de nouveaux murs. Ils bâtissent les murs des nouvelles prisons, où l'on enferme les journalistes qui ont eu le tort d'écrire que le mur de l'Atlantique était bien bâti. »

Louis Renault est une exception : il est emprisonné, ses usines sont d'abord réquisitionnées puis nationalisées. Cette nationalisation-sanction sera jusqu'au début du XXI^e siècle matière à controverse, avec encore en 2011 — année où huit petits-enfants de Louis Renault ont demandé, en vain, à la justice de réviser la

1 Cf. F.Rouquet, « L'épuration administrative en France après la Libération. Une analyse statistique et géographique », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 106-126

2 Jacques Nobécourt, *Le colonel de La Rocque. 1885-1946. Ou les pièges du nationalisme chrétien*, Fayard, 1996, 1 194 p. ; colloque de Sciences Po (2014). François de La Rocque de Séverac.

3 F. de La Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, Seuil, 2014, 352 p. Avec une présentation très claire par Serge Berstein.

4 Notice par Hervé Joly, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1317-1321.

nationalisation-sanction de 1945 — un éventail de positions historiennes très ouvert, entre Annie Lacroix-Riz, qui soutient que Renault finançait l'extrême droite avant guerre et s'est « inscrit au firmament d'une galaxie automobile entièrement mobilisée au service de l'économie de guerre allemande », et l'historien-avocat Laurent Dingli, qui dédouane entièrement Louis Renault, aux dépens de François Lehideux et des Allemands. Marius Berliet, le « seigneur de Vénissieux », paie la mauvaise réputation de son entreprise auprès de la CGT et du parti communiste : il est lui aussi emprisonné, avec ses fils.

Le cas Marius Berliet

La montée des tensions internationales dans les années trente avaient conduit Marius Berliet à songer à une reconversion vers des productions militaires, faisant preuve assez tôt de prévoyance industrielle. Cependant, les plans du gouvernement sont en 1938-1939 beaucoup plus dirigistes qu'en 1914, l'équipement militaire de la France est réparti entre les industriels français et étrangers : pour les chars — en dépit des recherches faites chez Berliet — c'est Renault qui est prévu, pour les véhicules tout-terrain c'est Panhard, quant aux camions ils seront achetés aux États-Unis ou chez Fiat. L'État réserve les commandes d'obus à Berliet, qui y a excellé pendant la Première Guerre mondiale mais Marius Berliet commet l'erreur de refuser le plan de mobilisation industrielle de 1938, qui lui imposait d'usiner 240 000 obus dans les premiers quatre mois du conflit, la réplique gouvernementale ne se fera pas attendre.

Lorsque la guerre éclate, le Ministère de la Guerre réquisitionne, le 30 septembre 1939, l'outil de production de Vénissieux et contraint Marius Berliet à... quitter la direction de l'usine. En 1942, Marius Berliet instaure entre ses quatre fils une gérance commune devant fonctionner dans le cas de son décès ¹. Mais parallèlement à cet avenir, Marius Berliet a prévu une véritable succession, dans laquelle la fratrie doit s'effacer devant la transmission, à terme, à un seul de ses membres. En matière de succession, il applique les mêmes règles que dans la gestion de ses usines : tout y est affaire de rationalité et d'autocratie. La seule autorité pour désigner un dauphin est celle du chef de la dynastie, qui se détermine non pas en fonction d'un droit

¹ Au rebours de beaucoup de chefs d'entreprises lyonnais, Marius Berliet n'associe pas ses gendres à ses affaires, pas plus qu'il n'a cherché des partis permettant une stratégie de regroupement avec une firme concurrente ni même d'exprimer des solidarités relationnelles. Dans les années trente les enfants Berliet se sont alliés avec de grandes familles lyonnaises : en mariant ses enfants, Marius Berliet tisse un réseau relationnel avec différents milieux lyonnais, du monde industriel au milieu médical, attestant ainsi de l'importance qu'il a prise sur la scène lyonnaise dans l'entre-deux-guerres, sans goûter aux mondanités lyonnaises et menant un train de vie assez austère, retiré et replié sur la — vaste — famille.

d'aïnesse, mais des capacités à prendre la tête de l'empire Berliet. Pour Marius Berliet, une gestion collective, sur le long terme, de l'empire par la fratrie est impensable. Selon lui, le pouvoir ne se partage pas, c'est donc à un seul des enfants qu'incombera la succession. Son choix s'est porté sur le plus jeune fils, Paul, né en 1918 et la désignation officielle du dauphin se fait en deux temps : en 1940, Paul reçoit la direction de la fonderie de Vénissieux, avec pour mission de la moderniser, et, en 1942, lors de son mariage, il est nommé directeur général de la société (à 24 ans...).

Lyon devient après l'armistice de juin 1940 la principale ville de la zone dite libre, mais Berliet produit pour l'armée allemande. Il ne s'agit pas de volonté délibérée mais d'une nécessité liée à la règle de la compensation édictée le 10 février 1941 par le nouveau secrétaire d'État à la Production industrielle, François Lehideux, neveu par alliance de Louis Renault. Une partie des véhicules destinés à l'armée allemande devra être produite en zone libre, en échange de quoi, pour un tonnage égal, les industriels de la zone libre pourront importer du matériel de la zone occupée, ce qui est rigoureusement indispensable au lyonnais Marius Berliet. Un Comité d'Organisation de l'Industrie automobile, dirigé par Lehideux, est créé spécialement pour gérer les programmes de fabrication et contrôler l'industrie automobile française. Accepter la règle du jeu permet de continuer à produire, mais en bonne partie pour les Allemands, la refuser forcerait Berliet à fermer ses usines. La *Charte du Travail* de 1941 prévoit la création dans les entreprises de comités sociaux, que Marius Berliet considère comme d'inacceptables ingérences de l'État dans sa société et il s'oppose farouchement à leur mise en place chez lui. Il semble bien qu'en mars 1944 la Résistance lui demande de saboter ses chaînes et qu'il refuse. Les usines Berliet sont devenues un lieu stratégique, tant pour les Allemands qui s'y procurent du matériel de guerre, que pour les forces de la Résistance, qui y voient un lieu de présence ennemie. Il n'est pas étonnant que Berliet devienne dès 1942 un lieu de conflits sociaux et politiques. Dès le 14 octobre 1942 a lieu une grande grève contre les départs d'ouvriers en Allemagne au titre de la Relève. La résistance s'organise ensuite, par la pratique du sabotage du matériel destiné à la Wehrmacht, prenant un caractère assez organisé à la fin de 1943, grâce aux Mouvements unis de Résistance (MUR). Au même moment éclatent les premiers mouvements de protestation ostensibles contre la présence allemande. Dans cette guerre, qui est, qu'il le veuille ou non, la Seconde Guerre mondiale, Marius Berliet demeure « l'inflexible » qui s'était manifesté avec éclat en 1936, accordant la priorité à la marche de l'usine, à laquelle tout doit être subordonné, et cela noue son destin. Dans la nuit du 1er au 2 mai 1944, l' *US Air Force* bombarde Vénissieux, touchant davantage la cité ouvrière que l'usine.

À la libération de Lyon (septembre 1944), Yves Fage, nommé Commissaire de la République, va mener une politique d'épuration, orientée, entre autres, vers l'économique. Alors que les Lumières sont protégés par les actions de résistants de Henri Lumière (1897-1971), 32 patrons lyonnais sont condamnés pour collaboration économique et 81 soumis à la dégradation nationale. Marius Berliet est tout particulièrement sur la sellette et la justice est intransigeante avec lui. Accusé de collaboration économique et d'intelligence avec l'ennemi, il est arrêté à son domicile par les FFI dès le 4 septembre et ses quatre fils le sont eux aussi quelques jours plus tard. Les usines sont placées sous séquestre par le Commissaire de la République et confiées à l'ingénieur Marcel Mosnier, résistant et membre du Parti communiste. La confiscation donne lieu pendant quatre années (1944-1948) à une expérimentation d'autogestion ouvrière : redémarrage de la production, politique sociale et médicale, formation du personnel, etc. Un procès s'ouvre le 3 juin 1945, au bout d'un an, Marius Berliet est condamné à deux ans de prison, transformés en assignation à résidence dans le Midi, pour raison de santé, ses fils Paul — son principal collaborateur — et Jean sont condamnés à cinq années de prison. Les biens des Berliet sont confisqués. Pas moins de vingt projets de nationalisation sont déposés à l'Assemblée nationale. Mais la Guerre froide a éclaté ; le parlement rejette définitivement le 16 novembre 1949 la nationalisation de Berliet ; le 28 décembre 1949, après quatre années de batailles juridiques et politiques, la famille Berliet est graciée et le Conseil d'État lui restitue tous ses biens. Entre-temps, Marius Berliet est décédé, le 17 avril de cette même année. Marius Berliet s'est abrité derrière la règle, vichyste, de la compensation pour justifier les livraisons aux Allemands, mais son procès est surtout celui du patron autocratique qui a toujours tenu l'entreprise d'une main de fer, attendant de son personnel un dévouement entier à la bonne marche des usines ¹. Paul, fils de Marius, prend la tête de la société, qui va rester bientôt la seule société automobile lyonnaise (il décédera en 2012).

Sur l'épuration économique il faut ajouter qu'un « beau jour de 1950, un certain René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, fait son entrée comme conseiller technique à la Banque de l'Indochine, l'une des plus prestigieuses de l'avant-guerre. Moins d'un an après avoir été convaincu "du crime d'indignité nationale" par la Haute Cour de justice, l'exécutif des basses œuvres pétainistes se retrouve propulsé dans le monde des affaires. » ² L'historien Jean Garrigues ajoute quelques pages plus loin que bon « nombre de patrons, même très engagés dans la

¹ B. Angleraud & C. Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., *passim*.

² Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., p. 199. René Bousquet : 1909-1993.

collaboration, retombent sur leurs pieds quelques années à peine après la Libération. » Il donne comme exemple Jean Gosselin, un des constructeurs du mur de l'Atlantique (Société des Grands Travaux de France), Eugène Schueller (1881-1957), le fondateur de L'Oréal, Pierre Taittinger (1887-1965), homme d'affaires et président du conseil municipal de Paris en 1943, il ajoute que Jean Leguay (1909-1989), adjoint de Bousquet, est embauché chez Nina Ricci en 1946 ¹.

Un cas particulier, spectaculaire et particulièrement célèbre, est l'épuration des intellectuels ². Cette épuration provoque des débats souvent houleux sur la responsabilité de l'intellectuel, et hormis quelques écrivains qui refusent le statut de combattant politique, il va ressortir que l'engagement est désormais perçu comme une obligation. Pour partie cette épuration est « corporative » : des listes noires sont établies par le Comité national des Écrivains (CNE ³) et le Comité d'épuration de l'Édition, tous deux issus de la Résistance. Elles sont petit à petit complétées et corrigées. Les intellectuels doivent remplir soit le *Questionnaire* de la Société des Gens de Lettres ⁴, soit un autre, de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ⁵, soit encore un troisième, de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) ⁶. Les unes et les autres promeuvent une nouvelle génération d'intellectuels. Mais un autre volet de l'épuration des intellectuels est l'épuration judiciaire. Robert Brasillach, ayant cristallisé autour de lui les polémiques à cause de ses articles de *Je suis partout*, est fusillé le 6 février 1945. De Gaulle a refusé la grâce malgré une pétition signée par 63 écrivains et artistes pour obtenir sa clémence ; il dira deux ans plus tard à Claude Mauriac : « À grand honneur, grande peine ». Le procès a en effet provoqué la stupeur dans la sphère des lettres, d'où une longue amertume dans le monde intellectuel. Georges Suarez, historien, membre du PPF de Doriot, l'historien Paul Chack, fondateur du Comité d'action antibolchevique et militant du Cercle aryen, sont fusillés. Drieu La Rochelle se suicide en mars 1945. Lucien Rebatet, condamné à mort en 1946, est gracié et finalement libéré en 1952. Lâché par les deux seuls auteurs, Aragon et Triolet, qui

¹ Marie Adélaïde Nielli, 1883-1970.

² Pierre Assouline, *L'épuration des intellectuels*, Complexe, 1985, 176 p., réédition, 1990, 192 p., réédition, 1996, 172 p. ; Herbert R. Lottman, *L'Épuration. 1943-1953*, trad. fr., Fayard, 1986, 532 p., réédition, Livre de Poche, 603 p., chapitre « Les gens de lettres » ; M.O. Baruch dir., *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Fayard, 2003, 612 p., spécialement la communication de Gisèle Sapiro ; J. Sainclivier & Chr. Bougeard dir., *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Colloque de 1994, Presses universitaires de Rennes, 1995, 368 p., 4^e partie

³ Jean Guéhenno, professeur de khâgne à Louis-le-Grand, a participé à sa création.

⁴ Très court, en cinq questions très générales (publications ; *Radio-Paris* ; propagande ; manifestations culturelles ; attitude et propos en public).

⁵ Très long et détaillé.

⁶ Quinze questions très précises.

auraient pu le sortir d'une situation délicate, l'éditeur Robert Denoël, né en 1902, est appelé à comparaître devant ses juges le 8 décembre 1945. Quelques jours avant l'audience, le 2, il est assassiné, en pleine rue, dans des circonstances mystérieuses. Bernard Grasset, né en 1881, victime de diverses accusations de collaboration et d'avoir approuvé les lois racistes de Nuremberg, est condamné, en dépit du soutien de François Mauriac, par la CNE à quelques mois de suspension, puis en 1948 la Cour de Justice prononce la dissolution des Éditions Grasset, nées en 1907. Gracié un an après par Vincent Auriol, Bernard Grasset va reprendre ses activités et il finit par être amnistié en octobre 1953 (il meurt deux ans plus tard). Hachette, la « maison verte » puis « la pieuvre verte », dont les archives, « systématiquement rectifiées ou détruites à la Libération », sont désormais disponibles (elles ont même le statut de Monuments historiques !) et ont été utilisées par Jean-Yves Mollier ¹, joue à la Libération « une partition bien réglée ». Hachette voit l'assaut monté contre lui manquer et redémarre : la « pieuvre » a retourné les obstacles pour en faire des instruments de sa puissance, l'accélération venant avec les débuts de la Guerre froide, la solidité financière avec l'appui des grandes banques d'affaires.

« Paraissant affaiblie en 1944, au moment où les nuages s'amoncelaient au-dessus des immeubles de la Librairie Hachette, celle-ci était sortie considérablement renforcée de ces années de fondation de la IV^e République et de démarrage des Trente Glorieuses. Désormais sans véritable concurrence dans la distribution de la presse à Paris ni dans les messageries de livres, propriétaire de dizaines de périodiques parmi lesquels les plus lus de la période, *France-Soir* ou *Elle*, repreneur de maisons d'édition de plus en plus nombreuses, elle abordait la décennie 1950-1960 avec confiance. » ²

Et c'est tout pour l'édition, ce qui permet de parler des « rêves brisés des éditeurs de la nuit » ³. En 1944-1945 rares sont ceux qui soulignent les incohérences jurisprudentielles d'une épuration des intellectuels, décidément de moins en moins exemplaire. En vérité le principe est bon, la méthode bancal et les résultats sont décevants. Surtout, les écrivains et journalistes compromis font vite figure de boucs émissaires et ne bénéficient pas de la même indulgence que le personnel administratif ou les milieux d'affaires, nécessaires à la continuité de l'État et à la reconstruction. La polémique qui oppose début 1945 François Mauriac et Albert Camus est demeurée célèbre : le premier, dans *Le Figaro*, prêche le pardon (ce qui lui vaut le sobriquet de « saint François des Assises » décerné par *Le Canard enchaîné*), tandis que le second, dans *Combat*, appelle à « la plus impitoyable et la plus

¹ J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, Fayard, 2008, 493 p., *passim*, surtout le chapitre 5.

² J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 225.

³ Titre du chapitre 4 de J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, *op. cit.*

déterminée des justices » 1. L'opinion publique s'intéresse un temps à cette polémique, toutefois Camus évolue vite et de toute façon, les passions retombent très rapidement dans l'opinion publique. Les universitaires sont, eux, concernés d'abord par la réintégration des enseignants condamnés par Vichy, puis par une épuration administrative, qui frappe surtout les historiens, les linguistes, les médecins et les chirurgiens. L'épuration universitaire 2 est aussi très inégale selon les Universités, qui ont été libérées et épurées à des dates et dans des conditions très diverses d'ailleurs : la première a été celle d'Alger, dernière celle de Strasbourg, Paris ayant été épurée dans la plus grande confusion. Il y a quatre radiations à l'Académie française, Bonnard, Hermant, Maurras et Pétain, l'Académie française refusant de pourvoir les deux derniers sièges du vivant de leurs titulaires, espérant une amnistie ; la Société des Gens de Lettres prononce, elle, 36 radiations. Au total, une large frange de la droite intellectuelle est sur la touche ; en conséquence l'« intellectuel de gauche » va occuper seul le terrain idéologique pendant une décennie au moins, la décade que Dominique Desanti 3, elle qui va quitter, avec son mari Jean-Toussaint (1914-2002), le PCF en 1956, va appeler « notre révolution imaginaire ». Toutefois, assez vite, certains intellectuels de droite vont reprendre la plume dans des publications autorisées, *Paroles françaises*, hebdomadaire du PRL (Parti républicain de la Liberté) de 1946, *Aspects de la France* (à partir de 1947), *Les écrits de Paris* (*idem*), l'hebdomadaire *Rivarol* (à partir de 1951).

L'épuration de la presse est assez proche. Elle est conditionnée par plusieurs ordonnances, pour lesquelles les rôles les plus importants sont ceux de De Gaulle et de Pierre-Henri Teitgen (1908-1997), démocrate chrétien, militant du Parti démocrate populaire et des Équipes sociales, venu de la Résistance (*Combat*) et ministre de l'Information 4. Tous les titres ayant « paru sous le contrôle de l'occupant » — c'est-à-dire publiés ouvertement après le 25 juin 1940 (et le 26 novembre 1942 pour la zone Sud) — sont suspendus. De Gaulle a la volonté de frapper *Le Temps*, qui a paru à Lyon jusqu'au 29 novembre 1942. La suspension est transformée en interdiction par ordonnance du 17 février 1945 ; d'autre part les biens des entreprises éditrices sont mis sous séquestre par l'ordonnance du 22 juin 1945. Les nouveaux titres sont autorisés exclusivement au profit de personnes physiques (cela est dû à la méfiance

1 Des textes de Mauriac sont cités dans le commode M.Moneghetti prés., *François Mauriac contre son camp*, anthologie, *Le Monde*, 2012, 223 p., ici point trop sélectif. La grande biographie est celle de J.-L.Barré, *François Mauriac. Biographie intime*, tome II, Fayard, 2010, 527 p.

2 Cl.Singer, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Les Belles Lettres, 1997, 425 p.

3 Dominique Persky (1919-2011).

4 Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Seuil, 1994, 460 p., pp. 71-104 ; Pierre-Henri Teitgen, « *Faites entrer le témoin suivant* ». 1940-1958, *de la Résistance à la Ve République*, Ouest-France, 1988, 583 p.

des mouvements de Résistance), ils pourront s'installer dans les locaux des anciens journaux : on est donc à un moment unique de création sans mise de fond ! Deux autres conclusions, globales : une épuration inachevée, de nombreux dossiers restant sans décision, un débat qui a rebondi jusqu'en 1953 et une histoire qui mettra longtemps à devenir vraiment scientifique ¹.

Malgré l'ampleur du dispositif, l'épuration provoque très tôt une insatisfaction générale : « L'épuration en France est non seulement manquée, mais encore déconsidérée », écrit Albert Camus dès le 30 août 1945 dans *Combat*. Le discrédit de l'épuration légale ne tient pas seulement à la lenteur des procédures, qui traînent pour certaines jusqu'en 1951, ou à l'absence de nombreux inculpés réfugiés à l'étranger et condamnés par contumace, comme Marcel Déat.

Marcel Déat est un des collaborationnistes parisiens les plus ardents et, dans *L'Œuvre* en particulier, il ne cesse de reprocher avec virulence à Vichy de ne pas s'engager sincèrement et fortement dans la voie de la collaboration. Il s'affirme partisan d'un fascisme français, appuyé sur la collaboration avec l'Allemagne et se détache très vite de Vichy qu'il trouve trop traditionaliste. Arrêté quelques heures au matin du 14 décembre 1940, au lendemain du renvoi de Laval, il est relâché sur injonction de l'ambassade d'Allemagne ! En 1941, il fonde un parti fasciste, le **Rassemblement National Populaire**, et rivalise avec Doriot pour la direction du fascisme français. Appelant à ses côtés des hommes venus du socialisme et du communisme, Déat donne au RNP une tonalité « sociale ». En juillet 1941, il contribue à fonder la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme (LVF). Bien que Déat ait fait campagne pour le retour de Laval, celui-ci ne lui confie aucun ministère en avril 1942.

Ce n'est qu'en mars 1944 qu'il entre au gouvernement comme ministre du Travail et de la Solidarité nationale. Entre-temps, il avait consacré le plus clair de ses efforts, dans *L'Œuvre* comme dans un certain nombre de grands meetings (ses discours sont toujours filmés pour les Actualités), à pousser le gouvernement vers une collaboration plus étroite avec l'Allemagne et à tenter de neutraliser les autres dirigeants collaborationnistes. Mais, comme pour ces derniers, sa liberté était étroitement limitée par l'ambassade d'Allemagne. À la Libération, il se réfugie en Allemagne (août 1944), où il conserve ses « fonctions » de ministre du Travail dans la Délégation gouvernementale présidée par de Brinon. En mai 1945, il réussit à **gagner l'Italie** avec sa femme Hélène, une ancienne élève de sa classe de philosophie à Reims ; ils y vivent incognito, protégés par des prêtres et des religieuses, d'abord à Gênes dans une pension de famille, puis (1947) dans un couvent de Turin. En juin 1945, **Déat est condamné par la Haute Cour de justice à la peine de mort et à l'indignité nationale**. Ayant « retrouvé la foi catholique de son enfance », selon la

¹ Cf. H.Rouso, « L'épuration en France : une histoire inachevée », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 78-105, qui a bien servi pour ce qui précède.

formule consacrée pour plusieurs collaborateurs réfugiés dans un couvent, Déat se convertit au catholicisme, épouse religieusement sa femme et meurt d'un œdème du poumon le 4 janvier 1955. Son héritier spirituel et politique fut son neveu par alliance, Charles Gastaut, dit **Charles Luca**, créateur des Commandos de Saint-Ex' en 1947 (dissous par Jules Moch en 1949), puis de Citadelle, puis du Parti socialiste français (PSF) puis, à la fin de 1955, de la **Phalange française**, avec d'anciens membres de la Milice et de la LVF, dissoute par le gouvernement Pflimlin le 15 mai 1958, et enfin du Mouvement populaire français (1958-1960).

L'amertume la plus aiguë provoquée par l'épuration tient à l'inégalité des condamnations, qui a quatre causes : la sévérité des tribunaux varie suivant le lieu (d'un département à l'autre), le moment (elle baisse à mesure que les passions s'apaisent) et le milieu (les patrons et les classes moyennes sont moins durement frappés que les ouvriers ou les paysans) ; enfin, la collaboration intellectuelle, la plus voyante, est sanctionnée plus lourdement que la collaboration économique ou administrative. Petit à petit l'« oubli », titre de la dernière partie du livre de Herbert Lottman, se fait et en 1952 Jean Paulhan (1884-1968) publie sa *Lettre aux directeurs de la Résistance* ¹, principal réquisitoire contre les excès et les erreurs de l'épuration. Beaucoup de réintégrations seront prononcées, notamment pour les fonctionnaires ². Le discrédit de l'épuration n'est pas limité aux Français : dès Alger des journalistes américains l'ont critiquée et jusqu'en 1947 les articles dramatiques ou franchement hostiles n'ont pas manqué dans la presse « anglo-saxonne », pour reprendre un adjectif de nationalité qu'affectionne de Gaulle. En 1953 une loi d'amnistie sera votée. Échec donc de l'épuration, les divisions qu'elle engendre pesant sur la reconstruction politique de la France. L'épuration « fut en France plus sévère par le nombre des morts (39 condamnations à mort pour un million d'habitants contre 29 pour la Belgique), mais moins étendue que dans d'autres pays au regard des peines de prison [...]. L'accent est aujourd'hui mis sur la discordance entre le souhait initial d'une épuration rapide et efficace et un processus "au contraire diffus et lent" (M.-O.Baruch) : pas un domaine de l'activité du pays ne lui a échappé et elle a touché presque un Français sur cent. » ³

¹ Éditions de Minuit, 1952, 54 p. Il y a eu trois rééditions (1968, 1987 et 2003).

² La comparaison est intéressante avec l'Allemagne de l'Ouest, cf. Marie-Bénédicte Vincent, « De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires... », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2014, pp. 3-19.

³ P.Goetschel & B.Toucheboeuf, *La IVe République. La France de la Libération à 1958*, Livre de Poche, 2004, 574 p., p. 82.

1.1.2. Une nation et des habitants épuisés, dans la grisaille de la fin des années 40

Certes moins qu'en Allemagne, l'année 1945 est quand même pour la France « l'année zéro » ¹. Malgré sa victoire et les espoirs de la Libération, la nation gît dans l'ombre grise, l'« empreinte persistante de la guerre » ², lourde de cinq ou six longues et noires années. La population et le capital de la France, sous toutes les formes, sont réduits, vieillis et les chocs émotionnels sont encore intenses. C'est pourquoi de nombreux témoignages font une comparaison entre un 11 Novembre 1918 joyeux et un 8 Mai 1945 triste et désenchanté, chargé d'interrogations de tous ordres et lourd du traumatisme de la guerre : décès de militaires, en 1940, dans les camps de prisonniers et en 1944-1945, victimes civiles des bombardements mais aussi des combats de la Résistance, de la déportation et de la Libération, un total estimé entre 540 000 et 600 000 décès, soit 1,5 %, ou un peu plus, de la population totale. Il faut y ajouter les victimes de la surmortalité engendrée par les dures conditions de l'Occupation, sanitaires, hygiéniques, alimentaires et mentales, un nombre difficile à évaluer mais peut-être presque équivalent. À la Libération, qui n'intervient qu'en 1945 pour une portion du territoire français ³, les habitants de la France sont affaiblis physiquement ; pendant la fin des années 1940 leur apparence biologique est celle de la maigreur, de la petite taille, voire du rachitisme, s'alarment à juste titre les médecins. Le relèvement de la courbe des naissances à partir de 1946 — et non de 1942 comme il a été dit et répété à tort, nous le démontrerons plus loin — se produit dans ce contexte physiologiquement original et très différent de celui d'après la Grande Guerre ; mais une ressemblance est l'augmentation du nombre des divorces entre 1945 et 1948, à cause de la longueur de l'occupation, du retour des prisonniers (Illustrations possibles avec l'album W.Ronis pp. 36-37) et de la levée du semi-blocage juridique imposé par Vichy. Les Français ont à faire leur deuil, avec sur le plan du deuil personnel une continuité officielle vis-à-vis du passé : dans une parfaite symétrie avec le décret du 28 septembre 1920, une loi du 16 octobre 1946 permet le transfert à titre gratuit et la restitution aux familles des corps des anciens combattants et victimes de guerre, à charge pour les proches d'organiser des funérailles familiales. Quant au deuil collectif, national, pèse sur lui le poids du 11 novembre 1945, qui fixe la ritualisation des commémorations parisiennes de la Seconde Guerre mondiale : continuité ici encore. Dès la fin de 1945, des associations créent des cimetières, à l'instar de l'Amicale des Pionniers et Combattants volontaires

1 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., p. 55

2 Intertitre de J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., p. 259.

3 Voir plus haut.

du Vercors. Ces cimetières-nécropoles comportent de nombreuses plaques et inscriptions appelant au souvenir ; certains monuments funéraires peuvent abriter un « maquisard inconnu ». Ce n'est qu'en 1954 qu'est instaurée une journée de la Déportation, retard typique de l' « oubli » à moyen terme de la déportation.

Le bilan matériel de la Deuxième Guerre mondiale est catastrophique pour la France. La guerre a ravagé beaucoup plus de départements que pendant la Première Guerre (près de 80, contre 13 en 1914-1918). Les destructions, qui seront bientôt évaluées à presque trois années de revenus d'avant-guerre, ne sont plus, comme en 1918, localisées dans le Nord-Est de la France, mais elles touchent tout le territoire. Près de 5 % du capital immobilier français a été détruit et des villes entières sont sous les décombres (Le Havre, Brest, Caen, Saint-Lô...). Le Havre est l'une des villes les plus sinistrées d'Europe : le centre historique est entièrement détruit, la moitié de la population est sans abri... Les ruines ont été photographiées et on les voit dans les scènes d'extérieur de *Dédée d'Anvers* d'Yves Allégret (1948), film où Simone Signoret a son premier grand rôle et qui est censé se passer à Anvers, ainsi que dans plusieurs scènes du film noir de Marcel Pagliero (1907-1980), *Un Homme marche dans la ville*, sorti en 1950. « La façon dont Caen a été détruite pendant l'été 1944 illustre l'évolution des théories stratégiques sur le rôle des villes dans les guerres du 20e siècle. Élément clef du dispositif opérationnel pour le débarquement allié sur les côtes normandes, la cité a été pilonnée à cause de sa position et de l'enjeu militaire qu'elle représentait. »¹ Absence de leçon tirée du bombardement de Londres en 1940, d'une façon plus générale surestimation de la portée des attaques aériennes par les alliés, engouement américain pour l'*area bombing*, incapacité britannique à prendre Caen dès le 6 juin 1944, préférence de Vichy pour la « dispersion » des populations civiles, tout cela a provoqué le décès d'un dixième de la population résidant dans la ville en 1939.

Les problèmes de logement sont dramatiques : il y a un million de familles sans toit. Une autre pénurie spectaculaire est celle des transports : la moitié des voies ferrées et 14 500 locomotives sur 17 500 sont hors d'usage, plus de 10 000 ponts sont détruits et la plupart des grands ports de l'Atlantique sont pour de longs mois inutilisables. L'industrie est tout particulièrement sinistrée. À cause des destructions (91 000 usines ou ateliers) et des prélèvements allemands de matières premières, de machines et de main-d'œuvre, de l'usure du matériel, l'Occupation a provoqué une sorte de désindustrialisation de la France. Le pays a perdu 40 % de son appareil

¹ Danièle Voldman, « La destruction de Caen en 1944 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1993, pp. 10-22. Un excellent article d'une grande spécialiste de la question.

productif et son niveau de production industrielle s'est écroulé : il ne représente en 1944 que 40 % de celui de 1938 et seulement la moitié en 1945, ce qui correspond à peu près à la production industrielle de la France de la fin du XIXe siècle ! Déjà affaibli par la crise des années 1930, le pays sort de l'Occupation ruiné.

La fin des années Quarante, c'est encore le quotidien bouleversé, par la guerre, c'est la poursuite du temps des pénuries, des privations, du rationnement, des « restrictions », de l'inflation, du système D, comme pendant l'Occupation. Une expression courante s'impose, « l'empire du quotidien », qui pèse sur la grande majorité des Français. Un ministère du Ravitaillement, au titulaire inévitablement fort impopulaire, subsiste jusqu'à la fin des années 40. Ramadier, qui le fut, a été surnommé *Ramadan* et *Ramadiète*... En plus, la France subit, comme tous les pays d'Europe occidentale, à la fin des années 40, la malchance de mauvaises conditions climatiques répétées. Pour des raisons atmosphériques mais aussi à cause de l'appauvrissement des sols, du manque d'engrais et de moyens mécaniques (les tracteurs ne sont en vente libre qu'à partir de 1948), les récoltes de la fin des années 1940 sont médiocres ou mauvaises. Les rendements de blé et de pommes de terre chutent de plus de 30 % en 1945. En 1946 les rendements se redressent, avant de retomber en 1947 en ce qui concerne le froment (le blé). L'hiver 1944-1945 est particulièrement rude — c'est le « froid de fer » dont parle dans ses *Mémoires* de Gaulle se rappelant ses visites en banlieue parisienne — et rejoint ceux de 1939 à 1942 : un dérèglement climatique passager mais qui fait descendre le mercure à -26° en Auvergne et à -20° en Picardie. Le printemps 1945 connaît des gelées tardives, qui endommagent ou ruinent les récoltes de légumes (particulièrement les pommes de terre et les haricots) et de fruits.

La vie, en cette fin de décennie 40, est « toujours assiégée de servitudes », « dominée par la satisfaction des besoins élémentaires », selon les excellentes expressions de l'ouvrage *Les Français au quotidien*¹. L'économie française est désorganisée, c'est presque un euphémisme, tous les ponts sur la Seine entre Paris et la mer sont détruits, il en est de même sur la Loire de Nevers à l'océan, sur le Rhône de Lyon à la mer ! À ces coupures Michelin va d'ailleurs pendant plusieurs années être très attentif pour ses cartes routières et leur consacrer des cartes spéciales. La majorité du kilométrage des voies ferrées est inutilisable à la Libération, de même qu'une bonne partie des gares, des locomotives et des wagons. Une véritable épopée de la reconstruction ferroviaire va faire la symétrie avec la « bataille du rail » de la

1 É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006, 605 p., réédition, 2009, coll. « Tempus », 605 p., titre du chap. 22 et début de la conclusion.

Résistance et de René Clément (le film sort en 1946). Dès l'automne 1944 l'inflation du temps de l'Occupation s'accélère et elle va durer plusieurs années ¹. La situation financière du pays est en effet dramatique : de 1938 à 1944, la dette de l'État a été multipliée par quatre et la circulation monétaire par cinq. À la Libération, les dépenses de guerre (43 % du budget en 1945) et les importations de première nécessité creusent le déficit des finances publiques. Le Gouvernement provisoire doit recourir à l'emprunt intérieur, l'« emprunt de la Libération » lancé en novembre 1944 remporte un net succès, un dernier emprunt « perpétuel » est fait en 1949. Mais les recours suprêmes ce sont surtout les avances de la Banque de France et l'inflation, la fameuse « planche à billets » ². Les pénuries d'un côté, le gonflement des disponibilités monétaires des Français de l'autre, provoquent en effet une inflation galopante (de 38 % en 1945), qui alimente un mécontentement chronique et un profond ressentiment des citoyens contre les ruraux accusés de profiter de la situation. C'est le mythe des « lessiveuses » de paysans pleines de billets, qui fait oublier les colis reçus en ville pendant la guerre ! Les salaires doivent être réévalués dans la précipitation et un cercle vicieux s'instaure : toute hausse des prix aboutit à une hausse des salaires qui à son tour nourrit la hausse des prix... « La course contre une inflation galopante dévore alors l'enthousiasme des gouvernants et pousse les Français à poursuivre la recherche de solutions d'appoint, bref à développer encore le système D. » ³ On détaillera plus bas le choix gaullien de la politique Lepercq-Pleven contre celle de Mendès France.

Une société qui sort de la pénurie : Chronologie sommaire

octobre 1944 : les prix ont triplé depuis 1939
novembre 1944 : augmentation des salaires de 50 % mais blocage des prix
30 juin 1945 : ordonnance sur le blocage des prix
4 et 19 octobre 1945 : ordonnances sur la Sécurité sociale
décembre 1945 : institution du quotient familial, qui diminue l'impôt des familles en divisant le revenu du contribuable en un nombre de parts correspondant au nombre de personnes à charge (deux parts pour le couple des parents, plus une demi-part par enfant à charge), forme d'abattement représentant des sommes bien plus importantes que les prestations familiales et avantageant mécaniquement les gros revenus
février 1946 : recensement de la population

¹ Le maître livre sur l'inflation sous la IV^e République est celui de Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, 672 p.

² Sur la Banque de France, voir Henri Koch, *Histoire de la Banque de France et de la monnaie sous la Quatrième République*, Dunod, 1983, 438 p. et Jean Bouvier, « Les relations entre l'État et la Banque de France depuis les années cinquante », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1987, pp. 23-34

³ É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, op. cit., p. 484.

22 mai 1946: loi prévoyant de rendre l'assurance sociale obligatoire pour tous les Français

19 octobre 1946 : statut général des fonctionnaires, qui régit le recrutement et l'avancement, confirme le droit syndical, les personnels sont associés à la gestion des carrières, etc.

mars 1947 : institution du salaire minimum vital

25 avril-16 mai 1947: grève aux usines Renault

juin et septembre à novembre 1947 : vagues de grèves

19 décembre 1947 : scission CGT-FO (Force ouvrière). Une 1ère scission s'était produite le 4 mai : des anarchistes avaient quitté la CGT et fondé la Confédération nationale du Travail (CNT, le même sigle qu'en Espagne avant 1939)

octobre-novembre 1948 : vague de grèves dans les mines, la métallurgie, l'aéronautique...

janvier 1949 : blocage des prix

août 1949 : grands incendies dans les Landes : plus de cent morts, journée de deuil national le 24

1er décembre 1949 : fin des tickets de rationnement, destinés à réguler les quantités, bien sûr, mais aussi le calendrier puisqu'une partie d'entre eux sont datés. *Le Monde* annonce la mesure la veille, avec prudence (« La mise en vente libre et la hausse du sucre, de l'essence et du café sont étudiées en conseil des ministres ») mais sur trois colonnes de la première page. Seul le café continue, jusqu'en janvier 1950, à être rationné, après l'octroi d'un petit supplément pour Noël 1949...

11 février 1950 : institution du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), au taux horaire de 78 francs

4 août 1952 : assassinat de la famille anglaise Drummond à Lurs (Basses-Alpes, maintenant Alpes de Haute-Provence) : début de l'affaire Dominici

22 juillet 1953 : Pierre Poujade lance son mouvement de protestation à Saint-Céré (Lot)

9 août 1953 : institution du « 1 % » (de la masse salariale) pour alimenter l'accession des salariés à la propriété

août 1953 : vague de grèves dans les secteurs privé et public (mineurs, SNCF, EDF, PTT).

1er février 1954 : appel (sur *Radio-Luxembourg*) de l'abbé Pierre, ancien député MRP de Meurthe-et-Moselle, pour préserver les sans-logis de la vague de froid (ex. : - 15 ° à Paris) : « Mes amis, au secours ! [...] ». Il déclenche un formidable élan de générosité et de solidarité.

3 février 1954 : ouverture du 1er service d'accouchement sans douleur (hôpital Tenon de Paris)

avril 1954 : recensement de la population

Libérer le territoire, c'est aussi le libérer de ses projectiles non explosés et de ses mines, grâce aux prisonniers allemands très souvent, mais aussi à la débrouille

personnelle 1. À la Libération, des régions entières du territoire français sont infestées de mines que les Allemands, les Italiens et les Alliés ont posées pendant le conflit. Il faut déminer, mais le déminage est largement à inventer ! Et quel rôle donner aux prisonniers de guerre allemands, faux responsables et victimes expiatoires faciles ? Au printemps 1945 les mines sont estimées à plusieurs dizaines de millions, mais peu de temps après on baisse l'estimation à dix millions et il semble maintenant qu'environ treize millions de mines furent retirées du sol entre l'hiver 1945 et le début de 1948. Leur éradication est vite confiée au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), par le biais d'un service dirigé par l'ingénieur général Yves Georges Thépot (1887-1960) et le grand résistant Raymond Aubrac 2. Trois mille démineurs civils sont sans difficultés recrutés au début, puis, en contradiction avec la convention de Genève, mais, en application assez casuiste des termes de la capitulation sans conditions allemande et malgré les réticences initiales de ses alliés, la France utilise environ 50 000 prisonniers de guerre allemands au total. Des formations ont lieu dans une « école normale » du déminage, des appareils sont demandés aux alliés puis copiés, Michelin fournit des cartes... Des accidents ont lieu, comme on pouvait le craindre : 471 démineurs civils et 1 709 prisonniers trouvent la mort. Le ministère prend la précaution de prévenir par des émissions de radio des risques possibles les vacanciers éventuels, mais, finalement, le déminage est en France terminé pour l'essentiel en 1948, soit plus tôt que prévu.

1 Biblio. : Danièle Voldman, *Attention Mines... 1944-1947*, France-Empire, 1985, 190 p., et *Le déminage de la France après 1945*, Odile Jacob, 1998, 184 p., réédition du précédent titre ; F.Théofilakis, *Les Prisonniers de guerre allemands. France 1944-1949*, Fayard, 2014, 762 p.

2 Raymond Samuel, 1914-2012.

1.1.3. Le désenchantement

La Libération est fondamentalement une courte période estivale et ensoleillée, des semaines glorieuses et exaltantes de retour à la liberté, mais, nous l'avons vu, avec beaucoup de tristesses, d'interrogations et d'angoisses. La première illusion est de croire que la fin de l'Occupation entraînerait un mieux-être immédiat, tandis que tout au contraire les difficultés quotidiennes ne cessent de s'aggraver. La Libération est une explosion d'espoir ¹ : le journal *Combat* n'a-t-il pas pour sous-titre « De la Résistance à la révolution » ? Mais ce programme va être démenti par les faits et la très longue attente — deux ans et demi — des institutions définitives. De même, de Gaulle, qui lui aussi a un « programme », ne pouvant le réaliser, va démissionner en janvier 1946. Si les Français se laissent bercer par les mythes de l'unité et de la grandeur, la majorité d'entre eux, comme le constate de Gaulle, « se préoccupe surtout de survivre », dans un pays ruiné matériellement et où la vie quotidienne est percluse de servitudes. Les pertes matérielles sont beaucoup plus sévères qu'en 1918 : des villes entières ont été rasées, la moitié du réseau ferré est inutilisable, l'industrie dispose de peu de charbon, un tableau qui devrait être complété et noirci. Malgré les espoirs de la Libération, le rejet de Vichy comme de la IIIe République et l'aspiration à un renouveau, ce que montre le référendum du 21 octobre 1945, l'épuisement est aussi politique. Les institutions futures font problème : les débats constitutionnels de 1946 sont longs et le second projet constitutionnel est difficilement adopté, par un tiers du corps électoral, des citoyens bien davantage concernés par les problèmes du ravitaillement que par les questions de politique intérieure, sans parler de l'extérieure. La Libération débouche sur des « lendemains qui déchantent », comme écrit Dominique Veillon ², en fonction des tensions nationales mais aussi de l'équivoque française initiale et des frictions internationales : *Le Malentendu* est d'ailleurs le titre prémonitoire d'une pièce de Camus jouée en juin 1944.

Les pénuries dominent donc la vie quotidienne des Français de 1944 à 1946, voire plus tard et, malgré les espoirs mis dans l'arrivée des Alliés la situation alimentaire reste dramatique. Le ravitaillement est une véritable obsession, car un mythe a dû céder devant la réalité : la victoire n'a pas ramené l'abondance alimentaire dans les villes. Les difficultés de transport, la pénurie d'engrais, l'absence de matières premières, de pièces de rechange et de carburant pour le matériel agricole se conjuguent avec les rigueurs climatiques qui marquent toute la décennie et sont

¹ Cf. le beau livre d'un historien trop tôt disparu, Fred Kupferman (1934-1988), *Les Premiers Beaux Jours. 1944-1946*, Calmann-Lévy, 1985, 208 p.

² Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Payot, 1995, 371 p., *passim*.

beaucoup plus difficiles à supporter que celles des années 60 ou 80, et la répugnance des producteurs à livrer les denrées aux prix officiels pour expliquer le maintien des cartes d'alimentation et des « restrictions », mot de l'an 40. Le rationnement doit être maintenu bien au-delà de la Libération, ce qui est fort mal accepté par l'opinion publique. Pire : celle-ci, bénéficiant désormais de points de comparaison avec le train de vie des Américains, a jusqu'en 1949 souvent l'impression que le ravitaillement est plus mauvais que pendant l'Occupation. Remarquons qu'une telle amertume et des comparaisons identiques sont le fait, également, de la population britannique, non occupée mais soumise à un rationnement très sévère pendant la Seconde Guerre mondiale. Des critiques visent en France systématiquement tous les ministres du Ravitaillement, poste peu recherché dont les titulaires changent fréquemment ! Elles sont extrêmement acides au pire moment, le second semestre 1947, valent à Ramadier (*Ramadan* et *Ramadiète* !) une très vive impopularité et laissent dans la mémoire collective des traces indélébiles. Cette crise du ravitaillement, particulièrement sévère en 1947, frappe les produits d'élevage (viande et lait, carence particulièrement sensible pour les jeunes enfants) mais aussi le très symbolique pain, un produit essentiel et emblématique rationné jusqu'à l'automne 1949 : dans la majorité des départements 350 grammes par personne et par jour en 1944-1945, puis 300 grammes seulement au début de 1946, après une courte période de catastrophique libération de la distribution et des prix, contemporaine d'une mauvaise récolte, puis 250 grammes en 1946-1947, qu'il faut baisser à 200 grammes du 1er septembre 1947 au 31 mai 1948. Le seul relèvement se produit, à 250 grammes, de juin 1948 à l'automne 1949, qui voit enfin la carte de pain supprimée. Les carences alimentaires frappent particulièrement les enfants, dont beaucoup souffrent de rachitisme, lequel va obséder les médecins tout au long des années 50. Le rationnement s'accompagne d'une forte hausse des prix, de queues interminables et angoissantes et même d'un retour épisodique, notamment au printemps 1945, de mini émeutes frumentaires devant telle boulangerie ou tel moulin, émeutes dans lesquelles les femmes, notamment les militantes de l'Union des Femmes françaises (UFF), jouent un rôle déterminant. « À Lyon les affrontements prennent l'allure d'un dur conflit social, avec des rations de matières grasses qui ne dépassent pas 100 grammes par mois sur les tables ouvrières tandis que le marché noir et les restaurants opulents prolifèrent. », note Jean-Pierre Rioux ¹, qui insiste sur la manifestation du 11 mars 1945, derrière les pancartes « Nos gosses ont faim », et conclut : « Le désarroi fait donc monter l'impatience. » La crainte du pain empoisonné dans sa farine, de l'ergot de seigle séculaire, du « pain meurtrier », du « pain maudit » fourni par le

¹ J.-P. Rioux, *La France de la Quatrième République*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 15, 1980, 309 p., p. 45.

diabolique couple ancestral meunier-boulangier, l'ignorance générale, la méconnaissance du mercure et du LSD-25 (introduit par la CIA, accusèrent certains), provoque même une affaire de violente intoxication dans la ville de Pont-Saint-Esprit (Gard) en août 1951. La crise frumentaire se produit quelques mois après la fin de la reconstruction, un discours du général de Gaulle (voir plus loin) et le mauvais augure de la chute du bras gauche de la Vierge de la Blache. Cette affaire semble une réminiscence médiévale et elle a été longuement narrée et mise en contexte par Steven L.Kaplan, utile d'ailleurs pour tout ce qui précède ¹. Ces problèmes alimentaires s'accompagnent de l'aggravation du ressentiment, né pendant la guerre, des citadins contre les ruraux, d'autant plus que ces derniers s'alimentent évidemment mieux que les urbains. Les paysans ne déclarent pas entièrement leurs récoltes, préférant vendre en fraude au marché noir, qui continue donc après 1945. Le numéraire encaissé ainsi ne sert guère à acheter des engrais et des machines, indisponibles, il est donc thésaurisé ou placé au Crédit agricole, renforçant le mythe, urbain, des « lessiveuses » rurales (voir p. XXX). Certes les années 40 sont des années bien meilleures pour le monde rural que pour le reste des Français, mais les ministres se soucient peu de froisser les producteurs de la campagne, craignant une « grève » des approvisionnements, que l'on sait se produire, au moins pour la viande, aux États-Unis. Et de toute façon s'est répandu depuis la guerre l'idée double que le « système D » et le marché noir sont des « soupapes de sécurité ». « Face à une demande que stimule le marché noir, agriculteurs, industriels et commerçants préfèrent vendre au plus offrant ou produire les denrées les plus rémunératrices ce qui accroît les pénuries et entretient l'inflation. » ². Pour survivre, verbe qui est le deuxième du titre du livre de Dominique Veillon ³, les consommateurs doivent recourir au « système D » et à l'inévitable marché noir où l'on trouve de tout mais à des prix très élevés, notamment les produits américains, cigarettes, chewing-gums, bas nylon, etc. Mais en fait les détournements sont « tous azimuts » ⁴, des conserves de viande aux vins d'Algérie et Yves Farge, ministre du ravitaillement en 1946 et

¹ S.L.Kaplan, *Le pain maudit. Retour sur la France des années oubliées. 1945-1958*, Fayard, 2008, 1 138 p. L'accusation de complot américain rebondit en 2009, du fait du chercheur américain Hank Albarelli.

² Olivier Wieviorka, « Le poids du quotidien, de la Libération au départ du général de Gaulle », pp. 205-213 de J.-J.Becker dir., « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, p. 206

³ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Payot, 1995, 371 p.

⁴ Fabrice Grenard, *La France du marché noir*, réédition, Payot, 2012, 431 p. et *Les scandales du ravitaillement : détournements, corruption, affaires étouffées en France, de l'Occupation à la Guerre froide*, Payot, 2012, 294 p., J.Garrigues, *Les scandales de la République. De Panama à Elf*, Robert Laffont, 2004, 492 p., réédition avec le titre ... à l'affaire Cahuzac, Nouveau Monde éditions, 2013, 639 p., pp. 145-157, Y.Denoël & J.Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, Nouveau Monde éditions, 2014, 623 p., pp. 11-13.

« compagnon de route » du PCF¹, part en guerre contre la corruption et l'incompétence des services concernés, voire des socialistes. Plusieurs scandales entretiennent la colère de l'opinion, dont le plus célèbre est l'« affaire des vins » qui éclate le 2 octobre 1946 et met un terme à la carrière ministérielle de Félix Gouin.

Félix GOUIN (1884-1977)

Né le 4 octobre 1884 à Peypin (Bouches-du-Rhône), fils d'instituteurs laïques originaires d'Istres, Félix Gouin fut avocat au barreau de Marseille de 1907 à 1953. Il adhéra au socialisme en 1902. Son talent d'orateur, son ardeur militante et ses compétences professionnelles le mirent vite en évidence. Il entra en 1908 à la commission exécutive de la Fédération SFIO des Bouches-du-Rhône. Il se constitua une première position électorale le 10 novembre 1911, en enlevant le siège de conseiller général du canton d'Istres, et la consolida après la guerre en se faisant élire conseiller municipal d'Istres, en 1921, puis maire, en 1922, et enfin député d'Aix-en-Provence, en 1924. Il devait conserver tous ces mandats jusqu'en 1958, exception faite de la parenthèse de Vichy. À la Chambre, il se signala par l'activité considérable qu'il déploya au sein des commissions de la Législation civile et criminelle, des Colonies, des Marchés et des Spéculations.

C'est à partir de 1936 que Gouin acquit une stature nationale. Il joua un rôle important dans la mise en œuvre de la politique du Front populaire en tant que membre de la commission des Finances, rapporteur général adjoint du budget, et rapporteur du budget des Travaux publics pour les problèmes de l'énergie. Il collabora étroitement avec Léon Blum en mars-avril 1938, une fois élu vice-président du groupe parlementaire socialiste. Fin 1938, il anima aux côtés de Paul Faure le courant pacifiste de la SFIO. La guerre le fit changer d'attitude. Il vota le 10 juillet 1940 contre l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Il occupa ensuite une place de premier plan dans la Résistance. Il prit part à l'organisation de la SFIO clandestine, puis gagna Londres, en août 1942, pour servir d'intermédiaire entre de Gaulle et les socialistes. Il y fonda le groupe des parlementaires français résistants. Il présida la commission de réforme de l'État créée par de Gaulle, ainsi que l'Assemblée consultative d'Alger, puis celle de Paris, et, enfin, l'Assemblée nationale constituante. Le 26 janvier 1946, il est élu président du Gouvernement provisoire par la coalition tripartite en remplacement de De Gaulle, démissionnaire. C'est sous son autorité que sont adoptées nombre des grandes réformes de structure inscrites au programme du

¹ Cf. David Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p., surtout pp. 346-347.

Conseil national de la Résistance (CNR), et conclus les accords Blum-Byrnes. Il remet sa démission le 12 juin, après l'élection de la deuxième Constituante.

À partir de l'automne 1946, il est atteint par le « scandale des vins », une affaire politico-judiciaire complexe dans laquelle sont impliqués certains membres de son entourage, que l'on accuse d'avoir provoqué la pénurie de vin par des manœuvres frauduleuses. Les **calomnies** dont Félix Gouin est alors victime, bien que son intégrité personnelle soit indiscutable, sont à placer parmi les raisons pour lesquelles il ne revient pas à la présidence du Conseil, ni ne brigue celle de la République. Il fait encore partie du cabinet Blum, comme ministre d'État chargé du Conseil du Plan (décembre 1946-janvier 1947), puis des deux cabinets Ramadier, au Plan et aux PTT (Postes, Télégraphes, Téléphone, janvier-octobre 1947), mais cesse par la suite d'occuper des fonctions ministérielles. Gouin est enfin délégué de la France à l'ONU, et siège à la commission des Affaires étrangères, où il se distingue par son engagement en faveur de la construction européenne. Hostile au retour de De Gaulle en mai-juin 1958, il fait campagne pour le non au référendum de septembre. Entre avril 1958 et mars 1959, il renonce progressivement à tous ses mandats. Félix Gouin meurt à Nice le 25 octobre 1977. ¹

Mais les moyens de contourner le marché officiel sont, socialement, fort inégalitaires... Ils le sont aussi démographiquement, les personnes âgées et les jeunes gens souffrant tout particulièrement. Tout ceci divise la société sur elle-même, oppose une nouvelle fois citadins et ruraux, avive les soupçons et les jalousies, replie les catégories sociales et les tranches d'âge sur elles-mêmes et bouscule les frontières morales. Et dans certaines régions les FFI sont accusés d'avoir par leurs « exactions » aggravé voire provoqué la situation... L'opposition entre adultes et jeunes, ainsi que l'éclatement des interdits sont bien mis en lumière dans le film *Les Portes de la nuit*, de Marcel Carné (1946), où le fossé entre générations et les problèmes de morale sont très visibles. Même opposition dans *Rendez-vous de Juillet*, de Jacques Becker (1949), qui met en scène une « sacrée bande de copains », liés par l'amour du jazz et les difficultés matérielles de l'après-guerre, autorisant ici quelques conduites gentiment « déviantes ». Cette déplorable situation secrète des clivages mentaux et sociaux, entre citadins et ruraux, entre « profiteurs » du marché noir et l'ensemble de la population, ce qui laissera beaucoup de mythes, à court et long terme.

La pénurie n'épargne aucun secteur et le manque de combustibles minéraux pose des problèmes quotidiens voire dramatiques aux familles et aux collectivités,

¹ Éric Nadaud, notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 538-539.

dont les écoles ¹, et freine l'activité industrielle. L'insuffisance de la production charbonnière est aggravée par le gel des voies navigables de la moitié nord du pays pendant l'hiver 1944-1945, très froid. Le charbon, alors première source d'énergie (plus de 80 % de la consommation énergétique globale), fait cruellement défaut. En 1944, la production de houille (26,5 millions de tonnes) représente à peine plus de la moitié de son niveau d'avant-guerre. Le manque de charbon est, avec le problème des transports, le principal « goulot d'étranglement » pour la relance de l'activité du pays. La consommation en énergie domestique doit être sacrifiée aux besoins prioritaires des entreprises : les coupures d'électricité — une source d'énergie secondaire fournie en grande majorité par les centrales thermiques au charbon — ne disparaissent qu'en 1950 et les Français continuent de grelotter chaque hiver. Ce sont également les coupures de gaz, d'électricité, voire d'eau, qui font le quotidien de la vie des Français à la fin des années 40. Il faut attendre l'année 1949 pour voir les coupures se raréfier. Ce type de pénurie va faire l'une des logiques des Trente Glorieuses, la recherche à tout prix de la fourniture d'énergies. À court terme c'est lancer la France à la fois dans la « bataille du charbon », la prospection pétrolière et la relance des programmes de barrages, établis parfois depuis longtemps. La pénurie c'est également celle des logements, d'autant qu'on a peu construit dans l'entre-deux-guerres et qu'il a été beaucoup détruit pendant la guerre : des cités de baraquements éclosent dans de très nombreuses régions, leur provisoire va parfois beaucoup durer et un ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) va tenter de pallier cette carence ². En 1946 il va estimer le coût d'un retour global à la normale en matière d'équipement de la nation à deux ou trois fois le Produit intérieur brut (PIB) de 1938. Mais une certaine technocratie de la Libération prône la priorité en faveur des infrastructures publiques ; une autre mène des achats de maisons en bois en Suisse, aux États-Unis, au Canada (sans Line Renaud ³ !), en Grande-Bretagne et en Suède. Des maires incitent les citoyens logés au large à accueillir chez eux des

¹ Dans l'Allier les établissements scolaires sont, pour cette raison, fermés en janvier 1945 (rapport du préfet de l'Allier, cité par O. Wieviorka, « Le poids du quotidien... », *loc. cit.*

² Sur toutes les questions de reconstruction et de logement voir la thèse de Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, L'Harmattan, 1997, 487 p., la thèse considérable, sous la direction d'Alain Plessis, de Sabine Effosse, *L'invention du logement aidé en France. L'immobilier au temps des Trente Glorieuses*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, 736 p., ainsi que le petit livre de Thibaut Tellier, *Le temps des HLM 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, Autrement, 2007, 219 p. Ajouter Roger-Henri Guerrand, *Le logement populaire en France. Sources documentaires et bibliographie (1800-1960)*, Centres d'études et de recherches architecturales, 1979, 236 p. La « somme » en matière de réflexion sur l'architecture de la Reconstruction immobilière est B. Vayssière, *Reconstruction. Déconstruction. Le hard french ou l'architecture française des trente glorieuses*, Picard, 1988, 328 p. Mais il ne faut pas négliger les enquêtes d'époque, comme celle du Groupe d'Ethnologie sociale, *Famille et habitation*, CNRS, 2 vol., 1959-1960, 218 & 360 p.

³ Janine Enté, née à Nieppe (Nord) en 1928. *Ma cabane au Canada*, créée en 1948, reçoit le Grand Prix du Disque en 1949.

cousins, des réfugiés ou des sinistrés. Ces problèmes de logement sont aggravés par la pénurie énergétique (comment chauffer correctement une baraque en bois ?), le manque de main-d'œuvre et la pénurie de logements freinent les déplacements d'une main-d'œuvre jeune qui ne demanderait qu'à travailler hors de sa région d'origine, notamment dans le cadre du premier Plan. Les difficultés à se loger retardent, en outre, nombre de mariages. Pénurie de main-d'œuvre et gros contraste avec les années 30 car le travail ne manque pas, les salariés totalement privés de travail ne sont guère nombreux, et le chômage est la plupart du temps un chômage partiel, celui d'entreprises dont les patrons préfèrent garder de la main-d'œuvre mal et sous employée, soumise aux interruptions de la fourniture d'énergie, au rendement faible, plutôt que de licencier et d'avoir des difficultés à embaucher à nouveau. La main-d'œuvre fait d'autant plus défaut que les salariés agricoles libérés des camps de prisonniers ne reprennent pas le chemin de la campagne, rupture par rapport au passé proche car la crise des années 30 et l'Occupation avaient ralenti l'exode rural.

La main-d'œuvre manque donc terriblement. Détaillons les causes : la faiblesse traditionnelle de la démographie à la française, la diminution de la population depuis les années 30, le départ volontaire de certains étrangers, comme les Polonais, et l'affaiblissement de la productivité. L'État tente d'apporter des remèdes, vite insuffisants : il donne des avantages à la main-d'œuvre étrangère (octroi des allocations familiales, création de l'Office national d'Immigration, ONI) ¹, il essaie d'attirer les « personnes déplacées », a recours au complément de main-d'œuvre que représente la masse des prisonniers allemands qui lui ont été attribués (un million en 1946, 200 000 encore à l'été 1947) ... La situation du commerce extérieur est lourdement déficitaire, en 1945 les importations équivalent au quadruple des exportations ; il faut augmenter les importations à court terme, surtout en provenance des États-Unis. Le froid est ressenti dans tous les sens du mot : le froid de décembre 1946 et les problèmes de charbon sont omniprésents dans le chef-d'œuvre de Clouzot *Quai des Orfèvres* (1947). En mai 1945, la ration officielle pour un adulte est de 1 515 calories par jour, d'où, pour beaucoup de Français, le recours au marché parallèle, un impératif vital. La France de 1945 connaît même des marches de la faim ! Mais l'historien Jean-Pierre Rioux pose la question : s'agit-il seulement de « survivre » ? Les contraintes de la vie quotidienne et la pénurie nationale sont telles qu'il n'est pas encore question de glisser vers le « mieux-être » et que des grincements sociaux s'entendent de manière aiguë après les chants de la Libération. Le monde ouvrier a beaucoup souffert pendant la guerre et il souffre encore dans les

¹ Thèse fondamentale : Alexis Spire, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, 2005, 402 p.

temps de pénurie. Après 1946 l'ensemble des Français sont régulièrement confrontés à la multiplication des grèves, qui montrent de larges fissures dans la société. Avant même le fameux automne 1947, plusieurs professions commencent à manifester leur mécontentement et les non-grévistes font connaissance avec les transports de substitution tant bien que mal organisés par Jules Moch et l'armée.

Le retour des prisonniers et déportés est souvent source de traumatismes, malgré les efforts déployés par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, que dirige Henri Frenay (1905-1988) ¹. C'est longtemps lui, aidé par beaucoup de bénévoles, qui gère le retour des prisonniers de guerre (940 000 ?), des déportés survivants, des requis du STO, auxquels s'ajoutent les déplacés, les Alsaciens-Lorrains, les sinistrés, au total peut-être cinq millions de personnes en quête d'un toit. Les rapatriés sont déçus par l'accueil de l'administration et de la société, les prisonniers de guerre éprouvent un fort sentiment d'incompréhension. Absents pour beaucoup depuis cinq ans, victimes d'une image dévalorisée à cause de la défaite, leur réinsertion dans leur couple, dans le cercle de famille, le métier et une société qu'ils retrouvent bouleversée, n'est pas facile. Leur réinsertion sociale est bien souvent difficile, avec beaucoup de difficultés psychologiques dès l'accueil et les anciens *KG* ne parviennent pas à obtenir une véritable reconnaissance collective, malgré leur puissante association créée en 1945, la Fédération nationale des prisonniers de guerre (FNPG) qui regroupe plus d'un demi-million d'adhérents à la fin des années 1950. Le cas des travailleurs dans les usines du Reich (plus de 700 000), requis du Service du Travail obligatoire (STO) pour la plupart, est également problématique : ils n'obtiendront jamais le statut de « déportés du travail » qu'ils réclament car il leur est objecté que le mot « déportés » doit être réservé aux détenus des camps de concentration. Les déportés ont été environ 140 000 : plus de 60 000 « politiques », arrêtés pour faits de résistance, dont la moitié sont revenus ; 76 000 « raciaux », victimes du génocide juif et dont seulement 2 500 survivent (moins de 3 %). La détresse physique des rescapés — silhouettes squelettiques en pyjamas rayés — et les images d'actualités cinématographiques montrant l'horreur des camps créent un choc profond dans l'opinion. La mémoire des survivants des camps de concentration et d'extermination (près du quart de la population juive vivant en France a été exterminé) est, dit la *vulgate*, éclipsée ou noyée parmi les autres. En réalité leur accueil est distinct, des « messes du retour » sont célébrées, ainsi le 7 juillet 1945 à Paris, réunissant 150 000 participants, avec le témoignage du père Michel Riquet

¹ Cf. R.Belot, *Henry Frenay. De la Résistance à l'Europe*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2003, 750 p. Voir L.Quinton, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde mondiale (1940-1953)*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 356 p.

(1898-1993), matricules 63067 de Mauthausen et 134390 de Dachau. Léon Poliakov (1910-1997), François Mauriac (1885-1970) et Primo Levi (1919-1987) sont lus, on en parle dans beaucoup de familles. Il est vrai, ce n'est qu'en 1954 qu'est instituée la Journée nationale de la déportation, célébrée chaque dernier dimanche d'avril, et, comme l'écrit l'historien Robert Frank, « les survivants des camps ont vécu après la guerre une vive tension entre la rage de transmettre et l'impuissance à communiquer ». Pourtant les Français ne sont pas prêts à entendre les premiers témoignages sur la barbarie nazie qui paraissent à la Libération comme ceux de David Rousset (*L'Univers concentrationnaire*, co-prix Renaudot 1946 1) et de Robert Antelme (*L'Espèce humaine*, 1949). Pire : la spécificité du génocide juif est occultée dans la majorité des familles et des cercles de sociabilité et le refus de faire des distinctions entre les victimes des nazis est largement partagé par les citoyens, y compris au sein de la communauté juive elle-même, qui éprouve, par réaction aux persécutions antisémites, un besoin d'intégration dans la société.

À tous ces traumatismes il faut ajouter celui de la mémoire de la période noire que vient de vivre la France. Le passé immédiat, celui de Vichy et de l'Occupation est mal interprété et un mythe officiel est mis en place à la Libération. Il idéalise l'unanimité, prétendue, de la Résistance et occulte la guerre civile des années noires. Le monument élevé en forêt de Fontainebleau en juillet 1946 sur le lieu de l'exécution de Georges Mandel illustre bien cette mémoire sélective : l'inscription attribue l'assassinat aux « ennemis de la France » en omettant de préciser qu'il s'agit de miliciens français. Ce refus initial d'assumer Vichy, lourd de conséquences, est à l'origine de ce que l'historien Henry Rousso a appelé « le syndrome de Vichy » 2, récurrent jusqu'à nos jours. Autre traumatisme, celui d'Hiroshima, de la bombe atomique, lequel s'inscrit dans le long terme. Sur le moment Albert Camus déplore dans *Combat* (8 août 1945) la « sauvagerie » dans laquelle se trouve plongée la « civilisation mécanique » ; quelques mois après Georges Bernanos (1888-1948) déclare « l'homme menacé de faillite » (*La Bataille*, 15 novembre 1945), avant de critiquer les démocraties des années 30, « sottises et lâches » 3 : la France doit être « révolutionnaire » 4. Puis Marguerite Duras 1 sera l'auteur du chef-d'œuvre *Hiroshima mon amour* (1959) ...

1 Édité aux Éditions du Pavois en 1946, l'ouvrage a été souvent réédité (Minuit, 1965 et 1981, Hachette-Pluriel, 1998...). Et aussi D.Rousset, G.Rosenthal & T.Bernard, *Pour la vérité sur les camps concentrationnaires. Un procès antistalinien à Paris*, Ramsay, 1990, 272 p. L'autre co-prix est J.Roy pour *La Vallée heureuse*.

2 H.Rousso, *Le syndrome de Vichy*, Seuil, 1987, 379 p., réédition sous le titre ... *de 1944 à nos jours*, coll. « Points », 1990, 416 p.

3 G.Bernanos, *La France contre les robots*, texte écrit en 1945, Laffont, 1947, réédition, Le Castor Astral, 2009, 248 p., p. 99

4 *Ibid.*, 1er chapitre.

La pénurie dicte ses lois, développe l'incivisme comme l'immoralité et les incivilités. La Libération n'est donc pas un temps fort de la réforme politique, économique, sociale et morale du pays, malgré les espoirs de la Résistance et le projet du Conseil national de la Résistance (CNR, sa *Charte* est du 15 mars 1944) : les lendemains déchantent... Et pourtant le pays est remis en route, se remet en route...

1.2. La remise en route du pays

Même si les temps de pénurie et le rationnement durent, la France est remise en route et il ne faut jamais oublier qu'elle est un vainqueur officiel de la Seconde Guerre mondiale et un membre capital de ce directoire de grandes puissances qu'est de fait l'ONU pendant ses premières années d'existence. Toutefois, au niveau des mentalités, ce qui compte c'est le sentiment de vivre à la libération de l'occupation allemande quelque chose d'exceptionnel, permettant beaucoup : « Tout est possible », avait titré moins d'une décennie plus tôt le socialiste d'extrême gauche Marceau Pivert (1895-1958). Sur le moment, euphorie de la délivrance, impression d'être à l'aube exceptionnelle d'une renaissance nationale ; dans les mémoires collectives légende et épopée. Et la remise en route du pays n'est pas un retour à la crise française des années trente : malgré échecs et ressentiments, la Libération n'en reste pas moins une période de profonds renouveaux. À court terme, les priorités de la Libération sont la participation à la victoire et le rétablissement de l'État républicain ; à moyen terme, le relèvement de la France, ce qui est source de nombreuses désillusions eu égard au bilan désastreux de la guerre ; à long terme, une œuvre de rénovation qui touche de nombreux domaines.

1.2.1. L'ordre politique

Quoique la Libération, au sens propre, revête diverses formes locales et qu'elle n'intervienne qu'en mai 1945 pour certaines parties du territoire, elle laisse fort souvent dans les mémoires la trace d'un large moment d'euphorie, par ailleurs nettement visible sur les photos et les films d'actualité tournés à l'époque, beaucoup plus fréquemment en couleurs qu'on ne l'a longtemps cru. Festif, l'été 1944 sort les Français de quatre années de souffrance, d'humiliations et de peurs. « La liberté, la France recommence », écrit Jean Guéhenno à la dernière ligne de son *Journal des années noires*¹. Une euphorie collective accueille les libérateurs, dont tous ne sont pas Américains : foules enthousiastes, rues pavoisées, cloches qui sonnent, bals publics (que Vichy avait interdits) expriment une joie de vivre et une espérance retrouvées. C'est à Paris que culmine cet élan de communion nationale qui n'a de comparable que le 11 novembre 1918. Les photographies de Capa et les bandes d'actualités ont conservé l'intensité des émotions ressenties par le peuple parisien à l'entrée des troupes de Leclerc dans la capitale. L'apothéose a lieu dans l'après-midi du 26 août, lorsque le général de Gaulle prend la tête d'une marche triomphale sur

¹ Jean Guéhenno, *Journal des années noires*, 1947, nombreuses rééditions, la dernière, du vivant de Guéhenno : Gallimard, 1973, 441 p.

les Champs-Élysées au milieu d'une marée humaine en liesse, qui a valeur de plébiscite. « Ah ! C'est la mer ! », s'exclame Charles de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre* qui continuent ainsi :

« Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée. Peut-être deux millions d'âmes. Les toits aussi sont noirs de monde. [...] Je vais à pied. Ce n'est pas le jour de passer une revue où brillent les armes et sonnent les fanfares. Il s'agit, aujourd'hui, de rendre à lui-même, par le spectacle de sa joie et l'évidence de sa liberté, un peuple qui fut, hier, écrasé par la défaite et dispersé par la servitude. [...] ce soir, je crois à la fortune de la France. »

Mais des films de reportage montrent les tirs aux alentours de Notre-Dame de Paris, la disparition d'un caméraman ; les photos ne peuvent cacher les ruines ; les familles ne peuvent oublier ceux qui ont été faits prisonniers ou déportés. Le dernier convoi de Drancy vers Auschwitz est du 17 août 1944, les dernières libérations du territoire du 9 mai 1945. Tulle et Oradour-sur-Glane se souviendront toujours...

Politiquement, la Libération consacre l'effondrement du régime de Vichy dont les dirigeants sont transférés par les Allemands au château de Sigmaringen. Si Pétain et Laval, s'estimant prisonniers, refusent d'exercer leurs fonctions, les ultra-collaborationnistes instaurent une parodie de gouvernement en exil, la « Délégation gouvernementale française » dont le destin est agrippé à celui du IIIe Reich. Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) annule en bloc toute la législation de Vichy (ordonnance du 9 août 1944), régime considéré dès le début par le général de Gaulle comme usurpateur et par conséquent « nul et non avenu ». Mais d'un autre côté, le commandement interallié a d'abord refusé de reconnaître l'autorité du général de Gaulle et est parti du principe de la priorité des opérations militaires, les Français devant attendre la fin de la guerre pour s'administrer eux-mêmes. Les Américains veulent exercer un pouvoir de transition dans le cadre de l'AMGOT (*Allied military government of occupied territories*, Gouvernement militaire allié des territoires occupés) et même remplacer le franc par une monnaie spéciale, dont les billets avaient été imprimés avant le débarquement de Normandie. La Libération fait donc courir le risque d'une remise en cause provisoire de la souveraineté nationale par les Alliés, comme en Italie, qui est soumise à un AMG (*Allied military government*). Refusant l'abdication de la souveraineté nationale, De Gaulle et la Résistance s'accordent pour lever l'hypothèque alliée qu'ils jugent inacceptable. Le verbe gaullien s'y emploie, célébrant tantôt « la bataille de France et la bataille de la France », tantôt « Paris libéré par lui-même [...] avec l'appui et le concours de la France toute entière ». La foule, tant étudiée par les psychologues depuis les années 1900 et les années 1930, « sacre » de Gaulle sur les Champs-Élysées, on l'a vu à l'instant. L'action de la Résistance économise aux armées alliées nombre d'opérations sur leurs marges. Surtout, se met en place rapidement une

administration française provisoire dans les régions libérées. Un véritable État républicain a été préparé par la Résistance dès le printemps 1943 : un exécutif — le Comité français de libération nationale, CFLN, devenu GPRF en juin 1944 — et un législatif, l'Assemblée consultative. Tous deux siègent à Alger. En métropole se réunit un organe central de la résistance intérieure, ouvert aux partis et syndicats, le Conseil national de la résistance. Une administration française nouvelle, relève administrative à tous les échelons, a été prévue par la grande ordonnance du 21 avril 1944 sur « l'organisation des pouvoirs publics après la Libération ». Elle envisage l'institution au niveau national de 17 « secrétaires généraux provisoires » faisant office de ministres avant l'installation du gouvernement en France, la mise en place au niveau régional de 18 commissaires de la République pour remplacer les préfets régionaux de Vichy. Dans chaque département libéré, un CDL (Comité départemental de Libération) est conçu sur le modèle du CNR et chargé d'assister le préfet. À la Libération, grâce à leur vitesse, les autorités gaullistes réussissent à mettre les Alliés — en réalité fort dépourvus de personnel adéquat ! — devant le fait accompli : le CFLN se transforme, le 3 juin 1944, en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) que préside de Gaulle. Celui-ci nomme rapidement des commissaires de la République, il est reçu comme un chef d'État aux États-Unis et au Canada début juillet 1944. Les Alliés reconnaissent en somme *de facto* un GPRF devenu incontournable et une administration française apparue bien pratique — on ne le soulignera jamais assez — et ils le feront *de jure* le 23 octobre 1944.

Le projet gaulliste de restauration de l'État républicain par le haut entre en concurrence avec les idéaux et les intérêts d'une partie de la résistance intérieure. Quelle restauration ? Pour de Gaulle août 1944 ne sera pas un nouveau Février 1848 ou Septembre 1870 : le Gouvernement provisoire n'est pas un gouvernement de rupture révolutionnaire mais de continuité républicaine. Il le montre en s'installant au ministère de la Guerre, en refusant de proclamer la République qui « n'a jamais cessé d'être ». Le 9 septembre 1944 il forme un nouveau gouvernement, toujours provisoire, mais dit d' « unanimité nationale ». Un tiers des ministres vient de la résistance intérieure, dont le président du CNR, Georges Bidault, nommé aux Affaires étrangères ¹. Toutes les familles politiques de la Résistance sont représentées, de la droite modérée (Louis Jacquinot, de l'Alliance démocratique, à la Marine) aux communistes représentés par deux ministres : François Billoux (1903-1977) à la Santé et Charles Tillon (1897-1993) à l'Air.

¹ D'où le titre de ses mémoires, Georges Bidault, *D'une résistance à l'autre*, Les Presses du Siècle, 1965, 382 p.

Héritier de Raymond Poincaré et d'André Maginot, modéré rallié à la France libre et au général de Gaulle à Londres, **Louis Jacquinot** (1898-1993) fut ministre à plus de quinze reprises sous les IIIe, IVe et Ve Républiques, notamment à la Marine, aux Anciens Combattants et à l'Outre-Mer. **Modéré de l'Alliance démocratique**, Indépendant rallié à la Ve République, il a laissé des archives importantes, utilisées dans l'ouvrage collectif issu d'un colloque ¹. Député du sud de la Meuse de 1932 à 1973, Louis Jacquinot s'appuie sur la presse locale et un nombre considérable d'interventions en faveur des citoyens pour être présent dans l'esprit des Meusiens. Il a été le reflet de la stabilité politique de la Meuse et le symbole de la stabilité du monde rural. Très souvent ministre, Jacquinot était pourtant au sein de la classe politique **un marginal**, vraisemblablement en raison de son homosexualité.

Dernier point capital, montrant la continuité de l'État républicain : sur les 22 portefeuilles ministériels, huit sont confiés à d'anciens parlementaires de 1940, dont Jules Jeanneney, dernier président du Sénat, âgé de 80 ans. Le Gouvernement provisoire et surtout son chef veulent affermir et affirmer leur autorité sur les régions, c'est la tâche des préfets et des 18 commissaires de la République, dont Yves Farge à Lyon, Raymond Aubrac à Marseille, Michel Debré à Angers ², Pierre Bertaux à Toulouse et Gaston Cusin à Bordeaux. Le socialiste Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, les soutient et ils reçoivent l'appui direct et ostensible du général de Gaulle, lors de tournées en province à l'automne 1944 qui bousculent jusqu'à la vexation publique et l'humiliation en petit comité les autorités de la Résistance intérieure. La crainte du président du GPRF est l'instauration d'un double pouvoir, à Paris évitée par l'affaiblissement du CNR, vite privé de moyens d'action, ses membres rejoignant en octobre 1944 l'Assemblée consultative élargie. En province, le danger persiste à travers l'indépendance dont tendent à faire preuve les Comités départementaux de libération (CDL) qui, dans certains départements, entrent en conflit ouvert avec les préfets et se réunissent même à trois reprises dans le Sud-Est à l'automne 1944, tentant de rééditer les tentatives de « ligues » régionales de 1870-1871 ³. Mais en 1944 c'est le Parti communiste (PCF), sorti de la Résistance en position de force, comme en Italie, et fort de sa majorité dans de nombreux CDL, qui joue le rôle de chef d'orchestre. Il encourage le développement sous sa direction

¹ *Louis Jacquinot, un indépendant en politique*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013, 208 p. Lire aussi Julie Bour, « Louis Jacquinot : un ministre en son fief meusien », dans *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 47-56.

² On peut consulter le chapitre IV.7. du premier tome de ses mémoires, fort intéressantes et dans lesquelles il se « livre », explicitement et implicitement, comme jamais il ne l'a fait dans sa vie publique, Michel Debré, *Trois républiques pour une France. Mémoires*, Albin Michel, 1984, 478 p.

³ Dominique Lejeune, *La France des débuts de la IIIe République. 1870-1896*, Armand Colin, collection « Coursus », réédition de 2016, 287 p., p. 16-18.

d'autres organismes parallèles comme les Comités locaux de Libération et les milices patriotiques et jouit réellement d'une influence considérable. Veut-il prendre le pouvoir ? Une révolution serait d'abord contraire à la stratégie d'intégration du PCF qui est depuis 1941 la tactique du Front national, mouvement de résistance qu'il dirige. La perspective ultime serait de devenir éventuellement la première force politique du pays, ce que le PCF va d'ailleurs être lors d'un scrutin de la Libération. Mais faire la révolution serait aussi aller contre les intérêts de l'URSS d'une part attachée au maintien de la Grande Alliance pour vaincre au plus vite l'Allemagne et d'autre part hostile à un gouvernement militaire américain en France. Après mai 1945, Staline pense bien davantage profitable de voir de loin une France républicaine relativement homogène et forte, capable de regimber devant les Américains. En se résignant, sur ordres « moscouitaires », au désarmement des milices patriotiques par le GPRF (28 octobre 1944), le Parti communiste montre que son intention est bel et bien de participer au pouvoir et non de s'en emparer, ce que de Gaulle a sans doute compris. Toutefois un parti communiste fort peut toujours, à moyen et long terme, servir une stratégie stalinienne de rechange, d'autant qu'il est censé avoir intégré que le fameux passage au socialisme repose désormais sur la puissance de l'URSS, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, une Union soviétique qui s'est seule battue sur le continent pendant des années, qui jouit de l'« effet Stalingrad » et dont le « rouleau compresseur » militaire peut aller très loin vers l'ouest pour faire naître des démocraties populaires, ce qu'elle va d'ailleurs réussir « à deux étapes du Tour de France » de Strasbourg, dira de Gaulle après 1947. 1

1 J.-J.Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Seuil, 1981, 332 p., chap. 4, J.-P.Rioux, *op. cit.* et ses articles.

1.2.2. Un élan vital et les débuts de la reconstruction proprement dite

Sans doute parce que les raisons d'espérer sont très différentes de celles d'après 1918, non seulement le relèvement de la fécondité va se produire, avec un logique petit décalage chronologique vis-à-vis de l'explosion d'espoir de la Libération, mais les observateurs sont frappés par la rapidité de la « remise en route » de la société française, qui se « débrouille » encore mieux que du temps de l'Occupation, aspire à tourner la page, a envie de nouveauté et veut vivre « normalement ». Hélène et Jean-Pierre Rioux utilisent des expressions-titres tout à fait caractéristiques dans leur *Au bonheur la France* : « on s'en sortira », « la passe dangereuse », « le mieux-vivre en marche »¹. Des chansons, à la valeur musicale modeste mais là n'est pas la question, s'inspirent de cet air du temps, comme avec le refrain « Et hop, on s'en sortira, on s'en tirera, comme toujours en France ! ». Il faut « sortir de la mélancolie et du marasme de la guerre », écrira en 2005 Marc Fumaroli². C'est sans doute pour cela que le drame de la « destruction des juifs »³ est vite occulté, les survivants revenant des camps étant rapidement confondus avec les autres retours, prisonniers de guerres, requis du STO, « malgré-nous », déportés politiques, etc.⁴ Toutefois ici ou là des habitants, comme ceux de Lacaune, dans le Tarn, qui avait accueilli un « centre de résidence assignée » pendant la guerre, ont à peu près connu la réalité de la déportation des juifs dès les lendemains de la Libération⁵. Et d'ailleurs nombre de juifs rescapés avoueront un désir similaire. C'est également la raison pour laquelle les veuves de cette guerre n'auront pas le statut social de la génération des veuves de la Grande Guerre.

Le premier des mérites de l'ouvrage *Grandir après la Shoah*, de Serge Wolikow et Isabelle Lassignardie, est d'affirmer que, contrairement à la *vulgate*, la Destruction des juifs d'Europe, comme personne ne disait alors, est loin d'être méconnue ou dissimulée en France à la fin des années 40 et pendant les années 50. Le deuxième mérite est de rejoindre une historiographie récente, celle des travaux de Stéphane Audouin-Rouzeau, Ivan Jablonka et Manon Pignot, celle des livres moins connus de Katy Hazan (*Les Orphelins de la Shoah*, 2000) et Daniel Baron (*La vie douce-amère*

¹ Chapitre 22 de *Au bonheur la France. Des impressionnistes à de Gaulle, comment nous avons su être heureux*, Perrin, 2004, 450 p. Réédité en 2016 par le CNRS (coll. « Biblis »), 449 p.

² *Le Monde*, 18 novembre 2005, p. 3.

³ Raoul Ilberg. Je préfère cette expression à celle de Shoah, plus récente et mieux connue.

⁴ Excellente mise au point dans Annette Wiewiorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992, réédition, Pluriel, 2013, 506 p. Voir aussi F. Delpech, *Sur les juifs. Études d'histoire contemporaine*, Presses universitaires de Lyon, 1983, 452 p.

⁵ Marc Sandra, *Les juifs de Lacaune (Tarn) dans l'après-guerre. Difficultés quotidiennes, réinsertion et aide du COJASOR (1944-1949)*, L'Harmattan, 2014, 251 p., pp. 93-95.

d'un enfant juif, 2010), tous des travaux consacrés aux enfants : impact de la guerre sur eux, vision de la guerre par ces jeunes êtres, etc. S.Wolikow et I.Lassignardie utilisent dans ce livre une quantité appréciable de dessins et de rédactions d'enfants (1945-1951), superbement coloriés et d'une calligraphie tantôt magnifiquement scolaire tantôt dramatiquement adulte, comme dans la page d'Houstic, 13 ans et demi. Parmi les jeunes auteurs on remarque d'ailleurs la présence d'un certain Roland Topor (1938-1997), alors âgé de 13 ans et demi lui aussi... Surtout la parole ou plutôt le crayon et les pincesaux sont donnés aux enfants et les dessins scandent littéralement les chapitres, le premier d'entre eux étant d'ailleurs titré « Les dessins des enfants de l'UJRE » (Union des juifs pour la résistance et l'entraide). Au-dessus d'un dessin de four crématoire, Renée Mosewicz, neuf ans, évoque les « milliers de papas de mamans et de petits enfants [qui] sont morts dans les camps de consantrations est dans les fours crématoires d'Allemagne » : bien sûr les enfants sont quelque peu instrumentalisés, surtout dans le Mouvement de la Paix et pour les anniversaires de Thorez. C'est ainsi que les trente enfants entassés dans la petite maison de l'Allée du Plateau au Raincy (laquelle existe toujours) sont « heureux » d'offrir à Thorez en 1950 pour son anniversaire une « plaquette où sont représentés tous les enfants du monde qui se donnent la main autour de l'arbre de la Paix » et ajoutent « Tous les enfants du monde veulent la paix et nous surtout qui avons tant souffert »... Un peu plus tard François Azouvi ¹ s'est confronté à cette *doxa* selon laquelle le génocide des juifs aurait été occulté en France jusque dans les années 1970, avant de faire l'objet d'une montée en puissance mémorielle. Il montre, avec des sources aussi abondantes que nombreuses, qu'il n'en est rien. Dès la fin des années 40 la presse « non juive » évoque la Destruction des juifs et les retours de rescapés ; Daniel-Rops provoque en 1946, avec une formule alambiquée paraphrasant la vieille malédiction catholique envers le « peuple maudit », une levée de boucliers. Tout au long des années 50 catholiques et protestants prennent une part considérable dans cette mémoire et il est plus d'une famille catholique modeste au sein de laquelle l'antisémitisme, sous toutes ses formes, soit un péché grave. Le scandale international de l'*Exodus* (voir plus loin) a une intense résonance en France, les publications de livres sont nombreuses, avec un lectorat important, le *Journal* d'Anne Frank, dont la traduction française, préfacée par un Daniel-Rops mieux inspiré, paraît en 1950, connaît rapidement un succès planétaire. En 1953, 1955 et 1956, trois prix Goncourt vont à des écrivains dont l'œuvre évoque, directement ou non, le génocide : *Le Temps des morts* de Pierre Gascar, *Les Eaux mêlées* de Roger Ikor et *Les Racines du ciel* de Romain Gary. *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais suscite cette même

¹ F.Azouvi, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Fayard, 2012, réédition, Gallimard, 2015, 695 p.

dernière année 1956 un scandale multiforme et salubre et rencontre un public important.

On a vu p. XXX la gestion du retour des prisonniers de guerre, des déportés survivants, des requis du STO, des déplacés et des sinistrés, par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés ¹ mais notons dès à présent que le retour des prisonniers de guerre est très mal géré : un grand désordre, une visite médicale obligatoire mais humiliante, un personnel féminin « maternel », protecteur, doté de grades et confit dans l'image maternelle de la « marraine de guerre » de la Grande Guerre ! Il faut bien interroger tout le monde car on pouvait suspecter l'infiltration des trains par des collaborationnistes retour d'Allemagne, mais on manque d'officiers de renseignements intuitifs et cordiaux. Les prisonniers libérés par les Soviétiques rentrent après un périple très long et exténuant : toutes sortes de moyens jusqu'à Odessa puis un long trajet maritime. Tous les *KG* rentrent mal habillés et déphasés par rapport aux Français, en majorité libérés, eux, depuis longtemps et ayant d'autres soucis en tête. Mais il y a des exceptions, notamment des prisonniers qui rejoignent vite leur commune et y sont accueillis avec les honneurs. Certains prisonniers rentrent avec une femme allemande, ce qui est très mal vu de la société française ; l'État n'a rien prévu pour ce « cas », et, au fond, ne s'agit-il pas de « prises de guerre » ? Les désillusions sont variées chez beaucoup, dont l'étonnement devant le vote des femmes, attribué au seul de Gaulle par la « légende dorée », d'ailleurs ! Les divorces sont nombreux, mais moins que prévus par les autorités, qui, comme si de rien n'était, se basaient sur le précédent de la fin de la Première Guerre mondiale...

Dès octobre 1945 est prise une ordonnance sur la réquisition de logements vacants. La reconstruction est aussi celle du patrimoine immobilier, d'abord confiée à Raoul Dautry (1880-1951), ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme pourvu d'une tâche ambitieuse et généreuse car la loi du 28 octobre 1946 pose le principe de la réparation intégrale par l'État des « dommages de guerre ». La tâche est difficile car les destructions se sont ajoutées au retard endémique de la construction de logements en France et parce que la reprise de la natalité rend urgent le logement des familles. La tâche est capitale car le patrimoine immobilier représente encore près de la moitié des successions à la fin des années 1940, d'après Paul Cornut ². On peut stigmatiser la précipitation initiale ou la modestie du confort des premières

¹ Et rappelons l'importance d'Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992, réédition, Pluriel, 2013, 506 p.

² Paul Cornut, *Répartition de la fortune privée en France par département et nature de biens au cours de la première moitié du XXe siècle*, A.Colin, 1963, 656 p., pp. 36 & suiv. 48,45 % en 1946 et 1947 ; 55,19 % en 1948 et 1949.

réalisations, mais la reconstruction est l'occasion pour les urbanistes de penser les programmes sans reconstruire à l'identique comme après la Première Guerre mondiale. Il est frappant aussi de voir le MRU (ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, déjà évoqué plus haut) de Raoul Dautry, François Billoux, René Coty, Eugène Claudius-Petit et Pierre Courant, ainsi que des cabinets d'architectes, élaborer en un court laps de temps de véritables plans de reconstruction. Ils sont beaucoup plus novateurs que ceux d'après la Première Guerre mondiale, un peu plus que ceux de Vichy (car il y en a eu), régime vis-à-vis duquel il y a de fortes continuités à cause de Raoul Dautry ¹. Ce sont des plans qui associent architecture et urbanisme (comme l'intitulé du ministère) dans une planification qui est vite mise en œuvre en Normandie (à Saint-Lô et Caen ², par exemple), à Dunkerque où l'idée d'une rénovation urbaine germait depuis la Belle Époque et qui sera en 1968 la première ville de France à créer une communauté urbaine, etc. ³ À Saint-Lô la reconstruction, à peu près terminée en 1956, est établie selon un plan tout à fait semblable à l'ancien plan de la ville, le réseau des rues étant conservé, ainsi que quelques constructions anciennes, au milieu de constructions modernes et toutes blanches (toutefois les remparts sont restaurés). Il s'agit globalement, avec prééminence de l'État, de « faire une France neuve », comme l'écrit Dautry dans une lettre à René Pleven, ministre de l'Économie nationale et des Finances (17 juin 1945). Cela s'illustre à Lorient, la belle ville de la Compagnie des Indes entièrement détruite à cause de sa base de sous-marins allemands, demeurée, elle, à peu près intacte. La ville de Lorient est reconstruite îlot par îlot en fonction d'un plan de grande ampleur. À Saint-Nazaire, détruite pour les mêmes raisons, le provisoire durera une trentaine d'années. Saint-Dié est reconstruite entre 1952 et 1954 en grès rose des Vosges ⁴. Amiens ressuscite selon les plans de Pierre Dufau (1908-1985), architecte choisi par la ville en 1940, modifiés à la Libération, notamment par Auguste Perret ⁵. Royan est entièrement

1 Rémi Baudouï, « Raoul Dautry. La conscience du social », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1987, pp. 45-58, p. 55 & B.Pouvreau, « La politique d'aménagement du territoire d'Eugène Claudius-Petit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2003, pp. 43-52, p. 46

2 Où la première pierre de l'Université est posée fin 1948.

3 Sur toutes les questions de reconstruction *stricto sensu* et de logement voir le maître livre de Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*, *op. cit.*, Sabine Effosse, *L'invention du logement aidé en France*, *op. cit.*, les manuels écrit ou dirigé par Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 483 p. et *L'architecture moderne en France*, Picard, 1997-2000, 3 vol., tome II, par Joseph Abram, *Du chaos à la croissance, 1940-1966*, 1999, 327 p., ainsi que Thibaut Tellier, *Le temps des HLM 1945-1975*, *op. cit.*

4 « Associée au nom de Le Corbusier, la reconstruction de Saint-Dié est souvent présentée comme le triomphe du pastiche et du passéisme sur la modernité. Ce talentueux polémiste a réussi à faire d'un échec personnel l'emblème de la faillite de la reconstruction des villes françaises. » (D.Voldman, *op. cit.*, p. 197).

5 Alain Trogneux, *Amiens, années 50. De la Libération à la Ve République*, Encrage, 1997, 222 p. La Tour Perret est bien connue. Les frères Perret s'étaient vus attribuer la reconstruction de la place de la gare en 1942.

reconstruite 1 ; le quartier du Vieux Port de Marseille est réédifié en pierre 2. Au total, ce sont des « facettes d'un paysage urbain où la variété n'efface jamais le semblable » 3. Photos Royan possibles La loi sur les dommages de guerre du 20 octobre 1946 est beaucoup plus souple et moderne que celle de 1919 sur la « reconstruction à l'identique ». La « culture d'atelier » et l'éclectisme persistent ; il faut neuf projets pour reconstruire La Chapelle-en-Vercors, plus de deux décennies pour refaire Le Havre 4, entièrement rasée par la guerre et surtout le bombardement allié, massif et tardif, du 5 septembre 1944. La reconstruction intégrale du Havre est une réussite ; la ville est entièrement ordonnée et rénovée, le nouvel hôtel-de-ville et l'église Saint-Joseph, phare de la cité martyre, étant génialement réalisés par les frères Perret, fils d'un communard et directeurs du grand chantier de reconstruction de 1945 à 1954. Le plan est grandiose, en triangle monumental, les voies sont larges, des arcades protègent du vent et de la pluie, le respect des exigences hygiénistes et des techniques de préfabrication est visible, mais la plate-forme urbaine unique confinant la circulation automobile en sous-sol (c'était le premier projet d'Auguste) est abandonnée, faute de matériaux. S'illustrent aussi au Havre Jacques Tournant, « architecte-conseil du remembrement », de nombreux architectes de secteur et d'opération et la reconstruction havraise est le résultat d'une diversité qui rappelle celle de la ville d'avant-guerre. Le Havre sera inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Peut être développé grâce au fichier « pdf » « Reconstruction havraise ». C'est seulement à Saint-Dié que les enquêtes suscitent la passion de la population, c'est uniquement à Saint-Malo que le souci d'histoire prévaut dans la reconstruction où, ici, l'influence des Monuments historiques se fait sentir. À Noisy-le-Sec (banlieue nord-est de Paris), bombardée à cause de sa gare de triage le 18 avril 1944, le plan de reconstruction est intégré au Plan général d'Aménagement de la Région parisienne (PARP), en gestation depuis 1932, approuvé en 1939 et révisé en 1944. Quelques programmes très modernes s'élaborent autour de 1950 : l'aéroport de Marignane,

1 Cf. Gilles Ragot dir., *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Centre des monuments nationaux/Éditions du Patrimoine, 2003, 306 p. et Antoine-Marie Préaut, *Royan 1950. Guide architectural*, Bonne Anse, 2006, 266 p., réédition, 2012, 279 p.

2 Car le peuple est digne de la pierre de taille, pense et proclame l'architecte Fernand Pouillon.

3 D.Voldman, *op. cit.*, p. 152. Autre grande reconstruction, celle de Maubeuge.

4 Y.Delemontey, *Reconstruire la France : l'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, La Villette, 2015, 398 p., pp. 225 & suiv., Jean-Philippe Damais (1930-2017), *La nouvelle ville du Havre, reconstruction et repopulation*, CNRS, 1963, 113 p., Matthieu Simon, « La réponse de l'architecte », 52 min, Montrouge production, 2008, arts-plastiques.ac-rouen.fr/grp/perret/reconstruction_havraise.pdf et plusieurs sites : <http://lehavrephoto.canalblog.com/archives/2005/03/13/376699.html>, <https://imagesduhavre.wordpress.com/...havre/photos-du-havre-de-la-rec>, <http://whc.unesco.org/fr/list/1181/>, http://archives.lehavre.fr/delia-CMS/archives/site/article_id-/sstopic_id-/topic_id-824/topic_parent_id-757/les-etapes-de-la-reconstruction.html

non loin de là l'usine Nestlé de Marseille, la HLM (Habitation à Loyer Modéré) de Rezé près de Nantes, etc.

Mais cette œuvre ne résoudra qu'à long terme une crise du logement qui, vivement ressentie par les Français, se marque à court et moyen terme surtout par les très visibles conditions de vie des sinistrés, par la difficulté pour les « jeunes ménages » à se loger (alors que la pression sociale du moment les pousse à enfanter au plus vite), par de multiples formes de cohabitation et bien sûr par l'étroitesse du logement. Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme dispose d'un budget inférieur à celui des Travaux publics et seulement un demi-million de logements sont construits entre 1944 et 1954, cinq fois moins que les besoins réels. La vétusté du parc immobilier hérité de l'entre-deux-guerres rend particulièrement aigu le problème des mal-logés, à l'heure où l'amplification de l'exode rural, en accélérant l'urbanisation, renforce massivement les besoins en logements. L'entassement de familles dans des logements exigus est de temps à autre complaisamment photographié dans les magazines. Pour les fameux « besoins de la photo » on fait poser la progéniture faisant les devoirs, les petits jouent, la mère prépare le repas ou étend la lessive d'une famille qui dépasse les trois enfants, le papa n'est pas encore rentré du travail... En 1948 est votée une loi censée améliorer la condition des locataires et restructurer le marché immobilier. Promulguée le 1er septembre, elle impose des loyers conventionnés, dits « loyers scientifiques maximums », fixés par décret, ainsi qu'un droit pour le locataire de rester sous conditions dans les lieux. En réalité elle est à l'origine d'une « différenciation négative du parc locatif », avec maintien de loyers artificiellement bas. Danièle Voldman ajoute :

« Les immeubles anciens de petite catégorie, dont les locataires étaient le mieux protégés, furent peu à peu abandonnés par leurs propriétaires, lassés de ne pouvoir ni augmenter les loyers, ni exercer un droit de reprise. Parfois rachetés, moyennant un lourd endettement, dans les années 1960 par leurs occupants tout juste enrichis par les effets de la prospérité, ils resteront mal entretenus et sans confort. Continuant une tendance séculaire, cet habitat est sorti du marché spéculatif et a continué à se dégrader. Le mouvement ne s'inversera qu'au milieu des années 1970, lors du regain d'intérêt pour les centres-villes. Pour l'heure le renouvellement vint des immeubles neufs non soumis aux taxations. » ¹

Mais, et on l'oublie trop souvent, la même loi crée l'allocation au logement, de manière à aider les familles à supporter ce qui est à court terme une hausse des loyers. D'autres solutions voient le jour, HLM (Habitations à Loyer Modéré), instituées

¹ *Op. cit.*, p. 338

en 1950, loi d'août 1953 qui stimule le logement social, industrialisation du BTP (Bâtiment et travaux publics) ¹, le bâtiment devenant une des priorités du IIe Plan au cours duquel sont construits un million de logements (1954-1957), inclusion conceptuelle de la reconstruction des villes dans l'Aménagement du Territoire, y compris sur le plan iconographique : les villes reconstruites sont incluses par le ministère des PTT dans les programmes d'émission de timbres-poste, avec Royan en 1954 et quatre autres villes en 1958. Une dernière solution, exprimée par les mal-logés eux-mêmes, vient du mouvement (international) d'auto-construction des Castors, dont les pionniers avaient été pour la plupart des militants de la mouvance Action catholique se souvenant du socialisme utopique du XIXe siècle et dont les membres, ouvriers, employés, construisent leur maison en s'entraïdant ². Certaines entreprises de castors manifestent d'ailleurs un très fort esprit d'entraide, entre hommes en tricots de corps, sont soucieux d'« apport-travail », soigneusement mis en fiches ou notés en petits carnets, et de modernisme, comme dans l'« utopie de Pessac », près de Bordeaux, encouragée par Eugène Claudius-Petit ³. Dans les règlements intérieurs des sociétés de castors, le moralisme populaire et laïc, ainsi que la lutte contre l'alcoolisme sont de règle. Le travail, exclusivement masculin, s'ajoute aux lourds horaires du travail professionnel et il n'est pas rare de tomber d'épuisement. Une fois les maisons terminées, la règle pour l'attribution semble avoir été souvent le tirage au sort, avec possibilité de choisir « son mitoyen ». Les éléments de confort évoluent toujours au fil des années, mais les premiers, qui nous paraissent fort rudimentaires (chauffage par poêle et conduits, bac à lessive en béton, parfois un seul poste d'eau dans la maison, etc.), sont déjà un progrès très grand pour les familles qui emménagent dans les années 50. Le phénomène a, semble-t-il (il n'existe pas d'histoire globale publiée des Castors), concerné surtout la banlieue parisienne sud (Ablon, Villeneuve-le-Roi, Thiais...), nord (Eaubonne, Argenteuil...), ouest (Rueil-Malmaison, Les Mureaux...), est (Montreuil, Montfermeil...) et sud-ouest (Massy). Mais un nombre non négligeable de villes de province (Angers, Antibes, Bordeaux, Calais, Nantes, Paimpol, Saint-Nazaire...) ont été touchées par le phénomène. Landerneau (Finistère) est particulièrement bien représentée, avec 17 cités et 523 maisons,

1 Strasbourg est choisie pour y édifier le premier grand ensemble d'habitations industrialisées de France, la cité Rotterdam.

2 Maurice Vilandrau, *L'étonnante aventure des castors. L'autoconstruction dans les années 50*, préface de l'abbé Pierre, L'Harmattan, 2002, 174 p. ; Michel Messu, *L'Esprit Castor. Sociologie d'un groupe d'autoconstructeurs. L'exemple de la cité de Paimpol*, PUR, 2007, 190 p. ; Collectif, *L'aventure Castor à Landerneau*, Dourdon/Maison pour tous de la Ville de Landerneau, 2013 p., 98 p. À Antibes le lotissement, il est vrai postérieur, a été étudié (entre autres) dans Nicole Haumont, *Les Pavillonnaires. Étude psychosociologique d'un monde d'habitat*, Centre de recherche d'urbanisme, 1966, 248 p., réédition, L'Harmattan, 2001, 151 p. Je me permets d'ajouter des souvenirs et documents recueillis à Rueil et Massy.

3 Cf. la thèse de Julie Boustingorry, *Des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs : histoire des Castors en Aquitaine*, Pau, 2008, et l'émission de *Public-Sénat* du 17 octobre 2014.

commencées en 1952 avec la bénédiction et le soutien très actif de l'Église et du clergé.

La reconstruction nationale est aussi économique, dans le cadre d'une économie occidentale qui est encore pour longtemps économie de production. Il y a même à la Libération et dans les années qui suivent une explicite « bataille de la production », calquée sur les fameuses Bataille de (la) France (voir plus haut) et « bataille du rail ». Même le PCF et la CGT s'en mêlent et s'y engagent avec force. Dès septembre 1944, Benoît Frachon lance au nom de la CGT « la grande bataille de la production » (« Produire d'abord, revendiquer ensuite », déclare-t-il), but autorisant bientôt l'affiche « Retroussons nos manches, ça ira encore mieux ! ». Moins d'un an plus tard, mais alors que l'Allemagne vient de capituler, Maurice Thorez, devant ses « camarades » mineurs du Nord-Pas-de-Calais, à Waziers, le 21 juillet 1945, s'exclame, tous mots bien pesés : « Produire, c'est aujourd'hui la forme la plus élevée du devoir de classe, du devoir de Français. Hier, notre arme était le sabotage, l'action armée contre l'ennemi ; aujourd'hui, l'arme, c'est la production pour faire échec aux plans de la réaction. »¹ Le « compagnon de route » Fernand Léger va peindre des tableaux significatifs de cet état d'esprit, comme *Les Constructeurs* (1950)² (photo possible). Cette intense mobilisation des énergies et ce volontarisme reconstituteur correspondent certes à l'air du temps, ils sont relayés par les actualités, mais surtout ils sont reçus par une population qui a des besoins matériels immédiats et qui, pour les satisfaire, accepte sans barguigner de travailler davantage. Globalement la « reconstruction » de la production est un succès : le PIB de 1938 est retrouvé à la fin de l'année 1948, le niveau de production industrielle dès 1947. Mais la France manque de bras et ce déficit de main-d'œuvre explique que les « 3X8 » vont se généraliser pendant les années 50. Les sacrifices consentis par les Français à court terme sont donc énormes : la semaine de travail s'élève jusqu'à 60 heures en vertu de la loi de février 1946 qui rétablit le principe des 40 heures, supprimé par Vichy, tout en autorisant les chefs d'entreprise à imposer à leur personnel des heures supplémentaires à un taux majoré.

Comme pour le logement, malgré des efforts spectaculaires, des difficultés persistent. Première d'entre elles, en raison des mauvaises conditions climatiques de la fin des années 40 la production agricole ne retrouve son niveau d'avant-guerre

1 C'est le texte diffusé par le parti, mais il a sans doute été prononcé différemment (« de votre devoir » ? ajout de « faire du charbon » ?).

2 David Caute, *Le communisme et les intellectuels français*, trad. fr., Gallimard, 1967, 450 p., *passim*, et David Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, dans un cadre mondial cette fois, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p., *passim*.

qu'en 1950. En conséquence et contrairement aux espoirs fous de la Libération, le rationnement s'aggrave et devient pire que pendant la guerre : la carte de pain, prématurément supprimée à la veille des élections d'octobre 1945, doit être rétablie en catastrophe pour le 1^{er} janvier 1946 avec des rations quotidiennes inférieures, nous l'avons vu, à celles de l'Occupation ! Les problèmes de transport et d'énergie, deuxième cause, constituent de redoutables « goulots d'étranglement » qui freinent l'offre et entretiennent une inflation galopante, « la dérive inflationniste » évoquée par Hubert Bonin et traitée complètement par Michel-Pierre Chélini ¹, deux historiens. Les questions monétaires divisent le Gouvernement provisoire et, encore une fois, on détaillera plus bas le choix de la politique néo-libérale Lepercq-Pleven contre celle de Mendès France, choix fait pour des raisons politiques. Mais notons dès à présent qu'une ordonnance de juin 1945 donne au gouvernement le droit de réglementer les prix : il peut, selon les cas, soit les bloquer (interdiction de toute hausse), soit les taxer (fixation autoritaire d'un plafond de hausse), soit, enfin, les placer en « liberté surveillée ». Mais l'inflation, loin d'être freinée, s'accroît dangereusement. Toutefois elle n'a pas eu que des défauts : elle a incité les industriels à convertir toute leur trésorerie en investissements immédiats, voire même à s'endetter, et elle a permis à l'État d'accepter les déficits budgétaires. Quatrième type de difficultés, la politique de rattrapage salarial, rendue nécessaire par la perte de pouvoir d'achat, entretient une spirale d'augmentation des salaires et des prix. Il n'y a pas moins de quatre rajustements salariaux successifs au cours de la seule année 1946 ² et en janvier 1947 la décision prise par le gouvernement Blum d'une baisse autoritaire de 10 % sur tous les prix ne peut être qu'illusoire. Au total, les prix quadruplent entre l'été 1944 et janvier 1947 alors que les salaires réels (et non les salaires nominaux)... baissent d'environ 30 %.

¹ Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, 672 p.

² Par exemple le gouvernement Bidault organise à l'été 1946 une négociation entre les partenaires sociaux, dite « conférence du Palais-Royal », qui se traduit par une hausse de 25 % des salaires, laquelle est immédiatement répercutée sur les prix.

1.2.3. Fêter la Deuxième Guerre mondiale ? Histoire et mémoires

Pour longtemps, certes, l'ombre portée de la guerre s'étend sur la mentalité des Français, mais il n'y a pas à moyen terme de véritable commémoration de la Seconde Guerre mondiale. On peut ajouter que dans *Les vacances de Monsieur Hulot* la Première Guerre mondiale est présente — avec le vieil officier ancien combattant, ses récits fastidieux, sa manie de l'heure et le ridicule convoi automobile qu'il organise — mais pas du tout la récente Seconde Guerre mondiale ! La situation est très différente de celle d'après la Grande Guerre, à cause de la détention de Pétain, du pétainisme d'après guerre sur le très long terme¹, de la collaboration, de l'épuration insatisfaisante, etc. La fête du 8 Mai est probablement celle dont l'instauration² a provoqué le plus de débats et donné naissance au plus grand nombre de textes réglementaires ou législatifs. Cette complexité s'explique par les traditionnels arguments économiques, auxquels s'ajoutent les considérations relatives à Vichy, à la Résistance et à la Libération, ainsi que la concurrence entre les mémoires gaulliste et communiste. Mais pouvait-on ne pas célébrer la victoire et la chute du nazisme, d'autant que des portions du territoire ne sont libérées que lors de la capitulation allemande ? La conséquence immédiate est la victoire provisoire d'autres dates, comme le 11 Novembre, célébrant aux yeux de De Gaulle la « guerre de trente ans » entre la France et l'Allemagne, et surtout du dimanche suivant immédiatement le 8 mai. Pendant la première législature de la IV^e République est déposée une proposition de loi pour que la fête revienne au 8 mai, mais ce n'est qu'en 1953 qu'une loi sur la « commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 » (honte au législateur : il s'agissait d'une capitulation !) fixe le jour férié au 8 mai ; toutefois de Gaulle l'abrogera, pour choisir le deuxième dimanche du mois de mai, en 1959 !³ Autre problème pour le 8 Mai, l'interférence importante avec la répression française des menées insurrectionnelles d'Algérie, le 8 mai 1945 : pour les Algériens, le 8 Mai symbolise le joug colonial.

En 1919, le 14 juillet avait suivi de peu la signature du traité de Versailles et il avait été particulièrement fêté. En 1945 cette date suit de deux mois la capitulation allemande — ce qu'on ignore alors c'est qu'il précède de moins de deux mois celle du

1 Voir J.-Y. Le Naour, *On a volé le Maréchal !*, Larousse, 2009, 207 p. Ce livre relate l'enlèvement rocambolesque du cercueil de Pétain en 1973 par des nostalgiques d'extrême droite commandités par Jean-Louis Tixier-Vignancour (une émission de TV le 26 novembre 2012).

2 Bibliographie sur les fêtes : le récent et copieux J. Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Tallandier, 2010, 389 p.

3 Valéry Giscard d'Estaing fera du 11 Novembre la fête des deux guerres ; la loi du 2 octobre 1981 fera à nouveau du 8 Mai un jour férié. À noter que sur le long terme les anniversaires décennaux sont particulièrement fêtés.

Japon — et le 14 juillet 1945 est particulièrement célébré : messe à la cathédrale de Marseille, veillée « aux morts pour la liberté » à Paris à l'Arc-de-Triomphe, des services religieux à la mémoire des morts de la Première Armée française le 16... 1 Troisième date, le 18 juin, pose d'emblée un véritable problème. Il avait été célébré dès le temps de la guerre, à Londres puis Alger ; mais en 1945 se pose la question de la place des résistants de l'intérieur, finalement assez discrète. Est organisé un grand défilé militaire sur les Champs-Élysées, en présence de Mohammed V, sur le modèle de celui du 14 juillet 1919, et symbolisant l'unité de la Nation. Le 18 juin 1946, de Gaulle, depuis plusieurs mois démissionnaire et nullement rappelé par le peuple, « boude ». De 1947 à 1958 deux cérémonies distinctes ont lieu, l'une à l'Arc de Triomphe, en présence du gouvernement et des corps constitués, l'autre au Mont Valérien, réunissant de Gaulle et les Compagnons de la Libération, un ordre créé le 16 novembre 1940 (1 038 titulaires) 2. Cette nette division tourne au violent affrontement en 1949 : de Gaulle inaugure, en plus, l'avenue du général Leclerc, et les communistes font une « contre-manifestation » au carrefour d'Alésia, au cri de « De Gaulle assassin ! Nous défendrons la République ! ».

Leclerc, de son vrai nom Philippe de Hauteclocque, jeune gentilhomme picard sorti de Saint-Cyr à 22 ans en 1924, deux fois prisonnier et deux fois évadé en 1940, sourdement hostile à la République rendue responsable de la défaite, grand général de la France libre et de la Libération, signataire de la capitulation du Japon, négociateur avisé en Indochine, manifestement favorable à un exécutif fort capable de faire évoluer le rapport entre la France et son Empire, s'était tué en avion en 1947 en Afrique du Nord, lors d'une tournée d'inspection. De Gaulle l'estimait énormément et, choqué à la nouvelle de sa mort, se fit le serment de... cesser de fumer. Leclerc est l'un des quatre maréchaux français de la Seconde Guerre mondiale, avec Juin, Koenig et de Lattre de Tassigny 3.

En 1957, le problème politique est différent : le président du Conseil, Maurice Bourgès-Maunoury, est Compagnon : de Gaulle lui fait comprendre qu'il ne doit pas venir au Mont Valérien... Le retour au pouvoir de De Gaulle change tout et une demande officielle d'un maximum d'éclat pour le 18 juin 1959 est adressée à tous les préfets ; le 18 juin 1960 la Croix de Lorraine du Mont Valérien est inaugurée. Cependant, en province, des associations d'anciens combattants, généralement

1 De nos jours est célébrée une « messe consulaire » à Sainte-Anne de Jérusalem, domaine national français depuis la guerre de Crimée.

2 16 survivants au 1^{er} juin 2016. Une loi de 1999 a prévu le passage de la gestion de l'ordre au Conseil national des cinq communes membres de l'ordre (île de Sein, Paris, Grenoble, Vassieux-enVercors et Nantes) au 16 novembre 2012.

3 Bibliographie : Général Vézinet, *Le général Leclerc*, France-Empire, 1997, 274 p., A.Martel, *Leclerc. Le soldat et le politique*, Albin Michel, 1998, 571 p. et, du même auteur mais très hagiographique, *Leclerc. Un homme, un chef, une épopée*, Charles Lavauzelle, 1987, 135 p. Aussi C.Lévisse Touzé et J.Tourelle, « Leclerc ou la rébellion permanente », *Historiens & Géographes*, mai-juin 2015, pp. 51-54.

proches du PC, refusent de participer aux cérémonies ; en 1968 des 18 juin parodiques seront organisés par des étudiants ¹.

Dans le même ordre d'idées, on peut signaler quelques symboles postaux. Un timbre-poste avait été imprimé par la France libre en vue de la Libération, c'est la Marianne de Dulac, fabriquée à Londres, avec de très belles couleurs, typiques du savoir-faire chimique et artistique des Britanniques, mais il ne fut pas émis. À Alger une pauvre série de timbres fut émise et circula, la Marianne de Fernex, le coq et la croix de Lorraine. Une série métropolitaine de la Libération, un peu moins étriquée, voit le jour : écu, croix de Lorraine et chaînes brisées, reprise de la Cérés de 1848 et 1870 (!), Arc de Triomphe... Pour l'esthétique et le vrai jalon historique il faut attendre la Marianne de Gandon, très « quaranthuitarde », très belle, réconciliatrice car sa tête est couverte à demi par un bonnet phrygien, à moitié par ses cheveux au vent. À noter qu'en 1945 trois timbres sont émis sur la libération de l'Alsace-Lorraine. En fait, la mémoire officielle ne parvient pas à imposer la vision œcuménique d'un peuple français soudé dans la Résistance pendant l'Occupation. Dès 1944-1945, la mémoire nationale est polarisée par deux mémoires concurrentes, celle du gaullisme et celle du communisme. La première est centrée sur l'homme du 18 Juin et privilégie les souvenirs de la France libre : l'histoire du pays, à lire les *Mémoires de guerre* (1954-1958), s'est exclusivement écrite à Londres et à Alger... La mémoire communiste met davantage l'accent sur la Résistance intérieure, présentée comme un phénomène patriotique de masse dans l'esprit révolutionnaire de l'an II et de la Commune. Gommant la gênante période 1939-1941, le PCF se présente, non sans exagération, comme le « parti des 75 000 fusillés » et sacre son secrétaire général, Maurice Thorez — pourtant en URSS de 1939 à 1944 —, comme « premier des francs-tireurs et partisans français », au Xe Congrès de juin 1945. Les communistes célèbrent leurs héros militants, comme Georges Politzer, fusillé au mont Valérien en 1942, ou Danielle Casanova, morte en déportation en 1943 ². Or ces deux mémoires dominantes se heurtent à des difficultés dans les années 50, la mémoire du gaullisme, parce qu'elle est identifiée à la menace du RPF par les partisans de la IV^e République, celle du communisme, parce qu'elle est troublée par les exclusions dont sont victimes des résistants prestigieux, tels en 1952 Charles Tillon, Marty ou Georges Guingouin, le

¹ En 1969 et 1970, le 18 Juin est célébré en l'absence de De Gaulle ; en 1980 les gaullistes orthodoxes forcent Giscard d'Estaing à ne pas venir décorer Geoffroy de Courcel, l'ancien aide de camp de De Gaulle. Paradoxalement, c'est sous Mitterrand I que se produit l'apaisement et Mitterrand II, en 1990, inaugure sous l'Arc la plaque reproduisant le texte de l'Appel. Au même moment, des milliers de plaques du même type sont apposées partout en France, tandis que se multiplient le nombre de rues et de places baptisées en souvenir du 18 Juin.

² De son véritable nom Vincentella Perini.

« Tito limousin », traité par le PC dès le temps de la guerre de « fou qui vit dans les bois » et d' « agent de l' *Intelligence Service* » 1.

La prédominance de ces deux mémoires a pour conséquence la marginalisation des autres. Les anciens prisonniers de guerre — deux millions environ en 1940, dont la moitié ont été captifs en Allemagne durant cinq ans — ne parviennent pas à obtenir une véritable reconnaissance collective, malgré leur puissante association créée en 1945, la Fédération nationale des Prisonniers de guerre (FNPG) qui regroupera plus d'un demi-million d'adhérents à la fin des années 1950 et dans laquelle François Mitterrand joue un rôle déterminant. Une deuxième mémoire oubliée est celle des « STO » (environ 650 000 personnes) qui réclament en vain d'être reconnus comme des « déportés du travail » (voir p. XXX). Ils créent le 14 novembre 1945 la Fédération nationale des Déportés du Travail. La mémoire des survivants des camps, environ 40 000 sur 140 000 personnes déportées, qui se dispersent en plusieurs associations d'anciens déportés 2 est également éclipsée : ce n'est qu'en 1954 qu'est instituée la Journée nationale de la Déportation, comme nous l'avons vu (voir p. XXX). Allons plus loin. Bouleversée sur le moment par le retour des déportés, l'opinion n'est pas prête à recevoir les premiers grands témoignages sur la barbarie nazie, comme *L'Univers concentrationnaire* (1946) et *Les Jours de notre mort* (1947) de David Rousset ou *L'Espèce humaine* (1947) de Robert Antelme. Quant à la spécificité du génocide juif, elle est occultée : le symbole de l'horreur à cette époque n'est pas Auschwitz mais Buchenwald, et, jusqu'à la fin des années 1960 le souvenir des atrocités nazies s'incarne au mont Valérien (où quelque 4 000 résistants ont été fusillés) ou à Oradour-sur-Glane (où 642 villageois ont été abattus ou brûlés vifs le 10 juin 1944 par la 3e compagnie du 1er bataillon de la division SS « Das Reich »), et non au Vélodrome d'Hiver (le Vel' d'Hiv') qui est d'ailleurs détruit en 1959. En 1949 le gouvernement décerne la Légion d'Honneur à Oradour et Ramadier en personne se déplace le 10 juin pour remettre la décoration, mais la distinction est refusée par la municipalité, communiste, qui accuse le gouvernement de mansuétude complaisante envers les auteurs du massacre : la France est alors en Guerre froide. Un Livre d'Or est au contraire réalisé par la PCF, qui mobilise artistes et intellectuels : Aragon, André Fougère, Joliot-Curie, Fernand Léger (photo possible), Picasso (qui annonce son adhésion au PC le 4 octobre 1944), Tristan Tzara, etc. 3 Nouveau et douloureux

1 F.Grenard, *Une légende du maquis : Georges Guingouin, du mythe à l'histoire*, Vendémiaire, 2014, 608 p. 1913-2005.

2 Fédération nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes, FNDIRP, proche du PCF, Fédération nationale des Déportés, Internés, de la Résistance, FNDIR, plutôt modérée, Union nationale des Associations de Déportés, d'Internés et de Familles, UNADIF, Association des Déportées internées de la Résistance, ADIR.

3 Il fut oublié dans les archives municipales et ne fut retrouvé qu'en 1995.

rebondissement : en janvier 1953, à Bordeaux, a lieu le procès des 21 « bourreaux d'Oradour », mais la présence parmi eux de quatorze Alsaciens « malgré nous » (les deux tiers) oppose la douleur du Limousin au sacrifice de l'Alsace. Douze sont condamnés puis amnistiés, ce qui provoque le renvoi par la municipalité d'Oradour de la Légion d'Honneur de 1949. Au fond la Quatrième République va « célébrer une nouvelle mémoire de guerre »¹. Dès 1945, la mémoire de la Résistance s'imisce partout et impose de nouveaux canons scénographiques et identitaires aux célébrations. Cependant, malgré la courte période consensuelle du début de l'année 1945 qui tente de replacer la mémoire du conflit dans la continuité des conflits précédents et de la victoire de 1918, une compétition commémorative s'engage entre trois protagonistes, le gouvernement du moment, les gaullistes et les communistes. La capitulation du 8 Mai, la victoire des Alliés, l'accession de la France au statut de Grand, occupant elle aussi l'Allemagne et l'Autriche, et les guerres coloniales enrichissent les thèmes mais compliquent la situation. De même, le statut du résistant devient conflictuel sous la IV^e République et il connaît trois « avatars »² : ordonnance du gouvernement provisoire (3 mars 1945) et loi du 15 mai 1946 (votée à l'unanimité !), très inadaptées car excluant les isolés et occultant la résistance civile, polémiques violentes opposant le PCF aux autres formations politiques et, enfin, loi du 25 mars 1949.

Quelle victoire ? Nous avons tenté de répondre à cette question. Mais quelle reconstruction et quelle République ? La France sera-t-elle nouvelle ? Ou simplement elle sera un maintien de la France ancienne ? Un compromis ? Du neuf, de l'ancien, du « raisonnable », pour reprendre un mot du vocabulaire gaullien ? Le plus clair de ce qui va longtemps demeurer est le rôle économique de l'État, considérablement accru, modernisateur et keynésien, un État qui va se faire puissamment, en deux ans, banquier, industriel, planificateur et agent d'impulsion, voire de direction. Mais avant de le voir en détail il reste une dernière ombre de la Seconde Guerre mondiale à examiner, la démographique : le pays est-il vieilli ?

1 R. Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, CNRS, 2013, 333 p.

2 Olivier Wieviorka, « Les avatars du statut de résistant en France (1945-1992) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1996, pp. 55-66.

1.3. La démographie : un pays vieilli ?

1.3.1. Le choc du recensement de 1946

Le premier recensement de l'après-guerre a lieu le 10 mars 1946, il est un choc, car il dénombre seulement 40 506 639 habitants, alors que le précédent recensement (1936) était à 41 911 530 : la guerre est passée par là... Rappelons qu'elle a provoqué un total de décès estimé entre 540 000 et 600 000, soit 1,5 % ou un peu plus de la population totale. Même si le bilan démographique est moins lourd que celui de la Première Guerre mondiale (mais les civils ont été proportionnellement beaucoup plus lourdement atteints), la France de 1945 est nettement moins peuplée que celle d'avant-guerre et même que celle de... 1901, tout au moins en défalquant l'Alsace-Moselle. En 1946, 60 des 90 départements, les deux tiers exactement donc, sont moins peuplés qu'en 1851 ! À cause d'une tendance séculaire à l'« infécondité volontaire » et du vieillissement ancien de la population française, deux phénomènes bien connus des démographes à la Libération, la France semble être devenue définitivement un vieux pays, un pays âgé, un pays peuplé de vieux, une nation et une société affaiblies physiologiquement. La France est-elle définitivement un pays vieilli, elle qui, déjà, à la Belle Époque (les années 1900), avait connu trois années où il y avait eu plus de décès que de naissances ? Va-t-on descendre aux 25 millions pronostiqués avant-guerre par Alfred Sauvy (1898-1990), quand l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française lui avait commandé deux études prévisionnelles, publiées en 1928 et en 1932¹, deux pronostics franchement catastrophiques et bien oubliés par la suite par leur auteur² ! À partir des années 50, on s'est mis à opposer — et cela a été abondamment répété et enseigné, c'est devenu canoniquement un grand classique — à ce vieillissement une reprise de la fécondité en pleine guerre, ce qui aurait permis de limiter le déficit des naissances, mais que disent en vérité les chiffres ? Ils étaient disponibles et le sont restés et contredisent l'assertion mandarinale, fréquemment enseignée. De plus, on a souvent dit que cette reprise, fausse montrerons-nous facilement, était due au *Code de la Famille*, le décret-loi du 31 juillet 1939, précédé en 1938 par des mesures favorables aux familles nombreuses, en l'occurrence un réaménagement du barème des allocations familiales et l'institution d'une prime à la première naissance. Cette politique nataliste a été poursuivie par le gouvernement Paul Reynaud, qui mit en

1 *Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1928 (pp. 321-327) et 1929 (pp. 8-13), *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, 1932, pp. 164-174.

2 Quand il sort son premier « Que sais-je ? », dès 1944, il introduit un chapitre intitulé « Projections, perspectives démographiques », mais ne souffle mot de ses deux articles de 1928-1932, pourtant assez récents. Rappelons que la France compte 66,9 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017.

place 5 juin 1940 (!) un ministère de la Famille, mais également par le régime de Vichy, et aussi par la France libre : supplément familial de traitement pour les fonctionnaires, prêts aux jeunes ménages et relèvement des allocations familiales.

1.3.2. Remise en cause de deux idées reçues, largement répétées

L'idée reçue annoncée et qui a la vie dure, de manière stupéfiante, est que le taux de natalité remonte dès 1942 (14,5 ‰), date très souvent citée et autojustification parce que les mauvais commentateurs de ces chiffres étaient avant-guerre les donneurs de conseils, mais le taux de natalité ne remonte en réalité que rapport aux années 1940 et 1941, car dans les années 30 il était supérieur ! Il est traditionnellement et benoîtement noté en outre que la natalité est de 1942 à 1945 supérieure aux prévisions les plus pessimistes, mais d'une part les augures avaient la main lourde et d'autre part le dépassement n'est que de 6 % ! Surtout, le taux de natalité est de 20,9 ‰ pour l'année 1946 et c'est le véritable début de la remontée, noté lucidement pour la première fois en 1964 par deux géographes qui ne furent pas écoutés, Jean Bastié dans sa thèse sur *La Croissance de la banlieue parisienne* ¹ et Philippe Pinchemel dans sa *Géographie de la France* ², puis ensuite par l'historien Jean-François Sirinelli, dans ses *baby-boomers* ³ ! Cette hausse a connu une baisse passagère seulement en 1951 (19,5 ‰ toutefois), puis une lente stabilisation entre 18 et 19 ‰ ; la baisse durable ne se produira qu'à partir de 1975 (15,2 ‰).

Tuons une autre idée reçue (ou erreur volontaire, si l'on veut bien être lucide) : la natalité française est dans les années 50 dépassée par cinq pays européens (l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas et le Portugal), l'Italie se trouvant dans une situation similaire (seulement) à celle de la France. La France ne fait que retrouver les chiffres des naissances de la Belle Époque, et avec de forts contrastes entre départements (les extrêmes étant la Moselle et la Corrèze) ; ce qui fait progresser, et vite, la population, ce sont d'autres facteurs démographiques.

Enfin, quand Philippe Ariès (1914-1984) publie en 1948, chez un petit éditeur (Self), son *Histoire des populations françaises et de leur attitude devant la vie depuis*

1 Jean Bastié, *La Croissance de la banlieue parisienne*, PUF, 1964, 624 p., pp. 402 & suiv.

2 Philippe Pinchemel, *Géographie de la France*, Armand Colin, 1964, 2 vol., 661 p., *passim*.

3 Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Fayard, 2003, réédition, Pluriel, 2007, 325 p. Parmi les naissances du temps de la guerre, il y a les enfants de soldats allemands, sur lesquels Fabrice Virgili a écrit un livre « définitif » (Fabrice Virgili, *Naître ennemi. Les enfants de couples franco-allemands nés pendant la Seconde Guerre allemande*, Payot, 2009, 376 p., réédition, 2014, 478 p.).

le XVIIIe siècle l'ouvrage a peu d'écho, sauf de la part de Sauvy qui en remarque le caractère novateur.

1.3.3. Une politique de la population

À la Libération se met en place une véritable politique de la population, bien connue et soutenue par un consensus politique autour du MRP, qui se dit parti de la famille : institution du quotient familial (voir plus haut), qui diminue l'impôt des familles (décembre 1945), Ministère de la Santé publique et de la Population (1946), Institut national d'Hygiène, Institut national des Études démographique (INED), allocations prénatale et de maternité (août 1946), allocations de salaire unique et de logement, nouvelle augmentation des allocations familiales et, surtout, une politique systématique de protection sociale et sanitaire de la population, bien incarnée par la Sécurité sociale, que nous étudierons plus loin. Le 24 octobre 1945 est donc institué un Institut national des Études démographique (INED), dont le premier directeur est Alfred Sauvy lui-même, jusqu'en 1962, et dont la publication périodique principale est *Population* ¹.

À l'instar de l'INED toute la gamme des pouvoirs publics et des organisations professionnelles se penche sur les familles : il y a tôt un Salon de l'Enfance à Paris et d'autres en province, des arbres de Noël de comités d'entreprise et de municipalités, une des causeries au coin du feu de Pierre Mendès France ², celle du 24 décembre 1954, est consacrée aux « enfants du monde », elle se termine quand même, après avoir évoqué la fin de la guerre d'Indochine, sans une allusion, bien sûr, à la « Toussaint rouge », par un appel, visant les adultes, à « agir tous ensemble ».

« En cette veillée de Noël — bien entendu — je ne vous parlerai pas de politique. Je vous demande seulement de permettre à une voix qui, depuis six mois, a pu vous devenir familière, d'intervenir, un instant, dans l'intimité de vos foyers.

Ce sera pour vous apporter les vœux de quelqu'un qui, à la place où il est, a le devoir de penser constamment à ce qu'il faut faire pour le bien commun [...].

Une guerre a pris fin. Pour la première fois depuis vingt ans, le canon ne retentit plus nulle part dans le monde. Pour bien des familles, cette fête de Noël, où s'affirme, d'âge en âge, l'immense aspiration des hommes à la concorde et à la paix, prend ce soir son sens profond.

Mais Noël est aussi la fête des enfants. C'est comme un anniversaire qui serait le même pour tous les enfants du monde. [...] C'est en pensant à eux que

¹ Michel Louis Lévy, « Les occasions manquées des démographes », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1996, pp. 129-139 et Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Odile Jacob, 2003, 368 p., pp. 139-194.

² Pierre Mendès France, *Dire la vérité. Causeries du Samedi. Juin 1954-février 1955*, Julliard, 1955, 64 p., pp. 51-52. Mendès ne fera allusion à l'Algérie que dans la causerie du 29 janvier 1955.

je voudrais adresser à tous ceux qui m'entendent un message de confiance dans notre avenir. [...]

Aussi, j'aimerais que ce Noël ne soit pas seulement un prétexte aux effusions sans lendemain, mais qu'il soit marqué par notre engagement d'agir, d'agir tous ensemble, pour aménager un monde où il n'y aura plus d'hommes qui aient faim, qui aient froid, qui aient peur, où tous pourront vivre en paix, dans un foyer auquel ils ont droit, et où les petits enfants de tous les pays réconciliés se donneront la main pour faire la ronde autour des plus beaux sapins qu'on ait jamais vus. [...] »

Toutes ces mesures ont favorisé la reprise de la natalité malgré les difficultés de l'après-guerre, rationnement, difficultés de logement, etc. Elles ne suffisent pas à tout expliquer et on ajoute souvent un changement de psychologie vis-à-vis de la famille pendant les années 40 et 50, avec une très forte unanimité de l'opinion publique. Mais pourquoi ce changement de mentalité et cette unanimité, d'autant plus qu'il est volontairement mal daté par des mystificateurs ? et qu'il vient nettement après le relèvement de la fécondité et de la natalité en Suède et en Norvège, dans la deuxième moitié des années 30, sans explications claires non plus... On peut, on doit, en bonne méthode, continuer à s'interroger...

1.3.4. Les résultats. Le nombre et la fable sont « deux grands amis » (Alfred Sauvy)

Toujours est-il que la population de la France augmente nettement du recensement de 1946 (40 506 639 habitants) à celui de 1954, qui révèle 42 777 162 habitants, soit un net dépassement du nombre de 1936 (41 911 530) et un relèvement rapide, alors que les démographes croyaient que la fécondité ne pouvait évoluer que lentement. Ils s'attendaient à voir le nombre des naissances marquer juste après 1945 une augmentation forte, mais de courte durée, puis baisser ensuite, comme après la Première Guerre mondiale. Si l'on prend les habitants aux 1er janvier successifs, on part de 40 125 230 habitants au 1er janvier 1946, on franchit les 41 millions en 1949 (41 313 195), les 42 millions en 1951 (42 010 088) et les 43 en 1955 (43 227 872). Si l'on prend les « populations moyennes » (moyennes des populations aux deux 1er janvier successifs) on franchit les 41 millions d'habitants en 1948 (41 111 882), les 42 en 1951 (42 155 535) et les 43 en 1954 (43 056 505). Les chiffres sont donc cohérents et la progression est, on le voit, rapide. La population de la France continue ensuite de s'accroître : les 43 millions sont dépassés au 1er janvier 1955, les 44 en 1957, les 45 en 1959, les 48 le seront en 1964 (1). Le nombre moyen d'enfants par femme, contrairement à certaines autres idées reçues, est même plus fort en 1960 (2,73) qu'en 1955 (2,67), plus élevé qu'en Grèce (2,28) mais beaucoup plus faible qu'en Irlande (3,77). Les contrastes démographiques français demeurent forts, surtout entre le « croissant fertile » de la France du Nord, de l'Ouest et de l'Est et la France du Midi et du centre, les taux records de fécondité et de natalité étant enregistrés en Moselle, les plus faibles en Corrèze. C'est la justification officielle des transferts de centaines d'enfants de la Réunion vers la Creuse, le Gers et la Lozère, commis sous le mandat parlementaire de Michel Debré et encore très douloureux aujourd'hui (2). Les contrastes démographiques entre villes et campagnes régressent, les ruraux ayant des comportements qui tendent à se fondre dans ceux de l'ensemble de la population. La mortalité infantile continue à régresser (taux de 1955 : 38,6 ‰), la France n'étant en Europe dépassée que par les Pays-Bas et le Danemark, avec de fortes variations, selon la légitimité, la nationalité, la catégorie socioprofessionnelle du père et la géographie. Le taux d'accroissement naturel est en 1960 de 6,5 ‰, le taux de nuptialité s'est stabilisé entre 7 et 8 ‰, avec quelques années inférieures à 7 ; les divorces diminuent régulièrement jusqu'en 1960, puis ils augmenteront régulièrement (34 900 en 1965, par exemple).

¹ Population en France en 2017, avec les départements d'outre-mer bien sûr, : 67,2 millions de personnes.

² Ivan Jablonka, *Enfants en exil : transfert de pupilles réunionnais en métropole, 1963-1982*, Seuil, 2007, 349 p.

Les vrais chiffres sont donc cohérents et la progression est clairement rapide et longue, ce qu'Alfred Sauvy met beaucoup de temps à admettre, vraisemblablement par crainte d'un retour à la natalité d'avant-guerre ¹. D'autre part, on a souvent enseigné trois années de maxima pour ce *baby boom*, 1947, 1948 et 1949, avec environ 867 000 naissances, à très peu près, mais en 1963 la France retrouvera ces nombres et en 1964 on remontera à 874 200, pour retomber à 745 100 en 1975 : les Trente Glorieuses démographiques existent bel et bien, alors qu'on s'attendait, il faut le répéter, à voir le nombre des naissances marquer à la suite du rétablissement de la paix une augmentation forte, mais brève, puis reprendre son déclin, ainsi qu'il était arrivé après la Première Guerre mondiale... Ces naissances, nombreuses en dépit du rationnement maintenu et des difficultés de logement, viennent surtout de familles à deux ou trois enfants, pas de familles nombreuses, avec un nombre moyen d'enfants par femme de 2,93 en 1950 (3,28 en Irlande, 2,07 en Allemagne de l'Ouest), 2,67 en 1955 (3,26 en Irlande et Italie, 2,11 en Allemagne de l'Ouest). La mortalité infantile (celle des enfants de moins d'un an) baisse très rapidement, et beaucoup plus qu'on ne l'espérait en 1945 : en 1953 (30 200) elle est presque deux fois plus faible qu'en 1947 (57 600) et elle sera en 1968 quatre fois plus faible (14 100). Le taux, énorme en 1938 et au lendemain de la guerre (77,8 ‰ en 1946), est à 55,9 ‰ en 1948, il remonte l'année suivante à 60,3 ‰ et en 1955 il sera descendu à 38,6 ‰. Les mort-nés baissent, de 23 600 en 1946 (le nombre d'avant-guerre) à 17 700 en 1960. Autres chiffres têtus : les décès restent en nombre absolu très stables sur le long terme, autour de 450 000/550 000 par an, mais avec des nombres importants en 1949 (569 561) et 1951 (561 000) ; le taux de mortalité est déjà descendu à 13,5 ‰ en 1946, soit plus bas que dans les années 30 (15,4 ‰ en 1938), ensuite il baisse lentement jusqu'à 11,3 ‰ en 1960, puis se stabilise entre 10 et 11 ‰. Seule en Europe la Belgique a un taux (légèrement) plus fort que celui de la France : une autre idée reçue s'effondre, hélas en l'occurrence, vérifiant cet adage de l'étonnant Alfred Sauvy (1898-1991), le nombre et la fable sont « deux grands amis » ! Le taux d'accroissement naturel, négatif entre 1935 et 1944, bondit à 7,4 ‰ en 1946, atteint un maximum de 8,7 ‰ en 1948 puis redescend, avec de petits soubresauts.

Le *baby boom* signifie un rajeunissement de la population : les moins de 15 ans franchissent la barre des 9 millions au 1er janvier 1949, des 10 au 1er janvier 1953, des 11 au 1er janvier 1957, des 12 au 1er janvier 1961 et ils ne passeront jamais la barre des 13 millions. Les garçons de moins de 15 ans franchissent la limite des 5 millions au 1er janvier 1953, les filles l'année suivante. Les natifs d'après 1945 sont les

¹ Constat et explication du successeur d'A.Sauvy à l'INED, Michel Lévy, *Alfred Sauvy, compagnon du siècle*, La Manufacture, 1990, 220 p., pp. 107 et suivantes.

vrais *baby boomers* dont Jean-François Sirinelli a écrit, avec beaucoup de finesse, l'histoire, génération adolescente et « palimpseste » au cœur des Trente Glorieuses, une vie d'abord grandement facilitée par la croissance, sans la noire perspective d'aller faire la guerre en Algérie, à la différence des aînés de la Belle Époque, tout aussi nombreux en pourcentage, qui firent la Grande Guerre, puis gênée par le nombre sur le plan professionnel. ¹ Ce sont les adolescents de l'explosion scolaire, primaire, secondaire et supérieure des Trente Glorieuses, du volcan de l'édition de poche, du feu d'artifice de la bande dessinée, de l'âge d'or du dessin de presse, les *teenagers* du cinéma ². Mais l'amélioration des conditions de vie signifie aussi que le nombre des vieux augmente et les plus de 65 ans dépasseront la barre des 5 millions au 1er janvier 1956, avec une forte inégalité entre les hommes et les femmes. La surmortalité masculine est aussi connue que vraie : les hommes de plus de 65 ans ne franchiront la limite des 2 millions qu'en 1962, alors que les femmes de plus de 65 ans sont déjà 2 639 231 au 1er janvier 1946 ; elles passent la barre des 3 millions au 1er janvier 1954. Voici en outre ce qui explique la stabilité de la mortalité montrée plus haut. L'espérance de vie à la naissance pour les hommes est en 1950 seulement de 59,8 ans, soit le plus bas taux européen, à l'exception du Portugal, alors qu'elle est supérieure de près de 9 ans pour les femmes (68,5 ans, un peu au-dessus de la moyenne européenne) ; cinq ans plus tard l'écart s'est réduit à moins de six ans, l'espérance des hommes ayant bondi à 65,2 ans (la France s'est rapprochée du taux moyen européen, les femmes : 71,5 ans, au-dessus de la moyenne européenne) ³. Autre incidence, les départements de plus d'un million d'habitants sont quatre en 1946 (Nord, Pas-de-Calais, Seine-et-Oise ⁴ et Seine), deux de plus en 1954 (les Bouches-du-Rhône et le Rhône).

¹ Les aspects sexuels (éducation, école, homosexualité, « première fois », etc.) sont traités dans un livre récent, R.Revenin, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après guerre*, Vendémiaire, 2015, 347 p.

² Quelques retours en arrière intéressants dans A.-M.Sohn, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 2001, 431 p.

³ Les chiffres seront en 2017 de 85,3 ans pour les femmes (en léger recul) et de 79,5 ans pour les hommes.

⁴ Mais trois communes de Seine-et-Oise ont moins de 50 habitants et la majorité des communes se tient entre 100 et 300 habitants.

1.3.5. Les immigrations

Ce sursaut démographique, à bien comprendre et nuancer donc, en pourfendant les mauvaises lectures, les idées reçues et les mandarins mystificateurs tant répétés, n'est pendant dix ans nullement dû à l'immigration : les bilans migratoires « évalués » ne seront significatifs qu'à partir de 1955. Mais ils sont contemporains d'une assez forte présence étrangère, très stable (à peu près 1,7 million 1) ; la « communauté » la plus forte, comme à la fin du XIXe siècle, est celle des Italiens 2, suivis d'abord par les Polonais 3 puis au recensement de 1954 par les Espagnols 4. Après la Libération se met en place une véritable politique de l'immigration 5, à cause des problèmes de main-d'œuvre. Une ordonnance de 1945 crée un statut du réfugié, le gouvernement provisoire institue l'Office national de l'Immigration, l'ONI, qui installe des bureaux de recrutement dans divers pays ayant signé des accords avec la France, assure le transport gratuit des travailleurs et leur donne des contrats de travail. Un Haut Comité de la Population et de la Famille est confié à Georges Mauco (1899-1988), trouble vestige de la politique nataliste des années 30, du PPF et de Vichy, blanchi par de Gaulle et qui va rester à ce poste jusqu'en... 1970, « belle » preuve de continuité entre Vichy et les Trente Glorieuses 6. Rassuré quant à sa situation personnelle et recyclant ses publications d'avant-guerre, Mauco propose une politique très restrictive et « éthique », avec des quotas en fonction de la « désidérabilité » des diverses origines et un contrôle tatillon tous azimuts de l'immigré (santé, logement, physique, mental, etc.). Il est appuyé par l'INED, Louis Chevalier (1911-2001), Robert Debré (1882-1978) et Alfred Sauvy, les deux derniers, soucieux de « garder au caractère et au type français ses meilleures qualités », proposant la création d'un unique ministère chargé de « diriger et contrôler l'immigration en France » 7. Le tripartisme et de Gaulle sont quand même choqués, explicitement pour le tripartisme car le Général démissionne en janvier

1 1 743 619 en 1946, 1 765 298 en 1954.

2 450 764 en 1946 (25,9 %), 507 662 en 1954 (28,7 %).

3 423 470 en 1946 (24,3 %), 269 269 en 1954 (15,2 %).

4 288 923 (16,4 %). Ils n'étaient que 153 299, soit 17,3 % en 1946.

5 Alexis Spire, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, 2005, 402 p. Une thèse fondamentale, bâtie sur un examen minutieux du fonctionnement des préfectures, notamment par le biais de nombreux entretiens d'employés, parfois très pittoresques.

6 Les meilleures pages sur lui ont été écrites par Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Odile Jacob, 2003, 368 p., pp. 51-52, 100, 102-117. L'ouvrage est recommandable pour les autres questions démographiques. Plus récent, C.Zalc, dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, ouvrage collectif, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 168-170.

7 R.Debré et A.Sauvy, *Des Français pour la France. Le problème de la population*, Gallimard, 1946, pp. 126 et 232, cité et explicité par O.Le Cour Grandmaison, *La République impériale. Politique et racisme d'État*, Fayard, 2009, 401 p., pp. 164-175, un des rares auteurs à avoir eu le courage intellectuel de remonter à la source imprimée et de critiquer. Voir aussi son *Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, 2014, 361 p., notamment p. 264.

1946, d'autant que ces propositions sont une violation flagrante du préambule de la constitution de 1946, très clair à ce sujet (mais sans doute Mauco n'en avait que faire...), et les ordonnances de la Libération sont modérées. En particulier le statut juridique de l'immigré, explicitement destiné à attirer de la main-d'œuvre étrangère, l'assimile au Français en matière de salaire, de protection sociale et de droit du travail. Le code de la nationalité de la Libération combine le *jus soli* et le *jus sanguinis* : est Français par filiation tout enfant dont l'un des parents est français. Tous les enfants nés d'un couple « mixte » sont donc Français. L'est aussi tout enfant né en France lorsque l'un de ses parents y est né, ce qui vaut, au moins en théorie, pour l'Algérie, formée de départements français. D'autre part devient Français à sa majorité (sauf s'il décline dans l'année qui précède l'obtention de la qualité de Français) tout enfant étranger né en France et qui y réside pendant les cinq années précédentes. Enfin peut devenir Français par mariage tout étranger dont le conjoint est français et s'il en fait la demande, par déclaration tout enfant étranger mineur né en France et qui y réside pendant les cinq années précédentes et par naturalisation tout étranger résidant en France depuis cinq ans à condition d'être « assimilé à la communauté française ». Le décret de Noël 1945 admet clairement le principe de l'immigration familiale : vaste programme en matière d'application dans les mentalités... Et surtout, comme l'a démontré Alexis Spire,

« guichetiers, rédacteurs ou chefs de service de préfecture n'ont cessé de chercher à sélectionner les "bons" étrangers. Chacun à leur niveau, ils sont intervenus sur les conditions d'entrée, de séjour et d'accès à la nationalité française. [...] Pour comprendre comment la législation sur l'immigration a été appliquée entre 1945 et 1975, il faut donc changer d'échelle d'observation et prendre en compte l'activité de ceux qui ont été chargés de l'interpréter. [...] Au-delà de l'égalité de principe entre étrangers, les agents de l'État font des distinctions selon des critères qui ne sont pas toujours inscrits dans la loi. »

C'est que l'administration est la « face cachée de l'État » et que règne la sainte circulaire 1. Les « indésirables » et autres « économiquement faibles » ne sont pas admis sur le territoire français, ou refoulés en compagnie des « inaptés » qui dérégulent par leur présence le marché du travail ! Les naturalisés, surtout s'ils sont originaires d'une nation devenue démocratie populaire, sont surveillés et suspectés et ils doivent dans certains cas défendre, parfois en vain, leur nationalité française. Il y a de grosses différences de traitement entre nationalités, qui « révèlent des usages administratifs du droit qui résultent en partie d'une réappropriation par les agents des préfectures des positions de la diplomatie française à l'égard de tel conflit ou de tel mode de persécution » 2. Quant aux « citoyens de l'Union française », ils peuvent très bien être « éloignés » de la métropole ; les « Français musulmans d'Algérie »,

1 Alexis Spire, *Étrangers à la carte*, op. cit., pp. 9-13.

2 *Ibid.*, p. 228.

c'est-à-dire d'un ensemble de trois départements français, sont d'une citoyenneté hautement relative et paradoxale... Cette façon technocratique de privilégier les besoins de main-d'œuvre et de les traiter de façon sélective est à l'époque (en 1949-1950) critiquée par un article retentissant sur la scène internationale de *Population* ¹ qui parla de « déformation malthusienne ».

Un tiers de l'accroissement total de la population en France est dû à l'immigration entre 1954 et 1962 et le recensement de 1962 dénombre 1 800 000 étrangers, dont 644 000 Italiens et 430 000 Espagnols. L'augmentation de la natalité ne se faisant sentir qu'à moyen terme, l'expansion économique, « chance de notre temps » ², accroissant fortement les besoins en main-d'œuvre, l'immigration augmentera beaucoup dans les années 60 et au recensement de 1968 il y a 2 600 000 étrangers (il y en aura 3 500 000 en 1975), malgré le grand nombre des naturalisés (1 360 000 en 1962), ce qui fait baisser le pourcentage des étrangers dans la population de la France. Vers 1969 les immigrés et descendants d'immigrés représenteront environ un septième de la population du pays. La répartition professionnelle des immigrants évolue fortement, à preuve la forte diminution du bâtiment. La répartition par nationalités change également : diminution des Italiens, les Espagnols les dépassent pour la première fois en 1961 et atteindront un nombre maximum de 607 184 en 1968 (23,2 % des étrangers ³), les Portugais apparaissent et montent en puissance, les Maghrébins sont pour l'heure issus d'une immigration d'hommes seuls, mais non isolés (pratiquement « délégués » par la communauté familiale), immigration encore souvent temporaire, avec un fort déséquilibre des sexes.

Dotée d'un long passé, l'immigration italienne ⁴ n'atteindra jamais les chiffres programmés par les deux gouvernements respectifs. Rapidement, les souvenirs du « coup de poignard dans le dos » de 1940 s'effacent et cette main-d'œuvre devient « convoitée » ... sauf par Mauco qui la juge « ethniquement » détestable. Pour l'INED au contraire, l'Italien, presque exclusivement celui du Nord toutefois, a vocation à s'installer en France, car il « s'adapte plus facilement qu'un Arabe » selon la nette

1 L.Chevallier, « Bilan d'une immigration », *Population*, janvier-mars 1950, pp. 19-140. Remarqué dans la contribution de Vincent Viet à Serge Berstein & Pierre Milza dir., *L'année 1947*, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., pp. 461-486.

2 Titre du chapitre III de Pierre Massé, *Le Plan ou l'anti-hasard*, Gallimard, 1965, 251 p., réédition, Hermann, 1991, 200 p.

3 Cf. Philippe Le Guay, *Les Femmes du 6^e étage*, film de 2010, avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke, Carmen Maura...

4 M.-Cl.Blanc-Chaléard dir., *Les Italiens en France depuis 1945*, Presses universitaires de Rennes, 2003, 277 p.

formule de Sauvy 1 ! Le pieux vœu général dissimule mal la rigidité des contrats de travail et les difficultés de logement. En Italie, où la nouvelle constitution, républicaine, proclame la liberté d'émigrer dans son article 35, l'émigration est une nécessité économique, mais la France n'est qu'une destination possible parmi d'autres, Belgique ou Argentine par exemple. D'autre part le gouvernement italien est favorable à une émigration de célibataires alors que la France voudrait des familles italiennes et leur réserve d'ailleurs le bénéfice des allocations familiales, ce qu'elle refuse aux autres nationalités. La main-d'œuvre italienne est très mobile, va et vient entre l'Italie et la France, devient vite consciente et exigeante et il faut au centre de recrutement français de Milan, qui « trie » par le biais d'une visite médicale qui en rappelle d'autres, admettre de plus en plus d'Italiens du Mezzogiorno, théoriquement peu « désirables » : ils sont majoritaires parmi les arrivées en France à la fin des années 50. L'immense majorité des hommes sont ouvriers en France, les secteurs d'embauche étant, comme dans l'entre-deux-guerres, surtout la sidérurgie et le bâtiment, cette immigration italienne s'inscrit donc dans la France de la reconstruction et des Trente Glorieuses. La contribution italienne à l'âge d'or de la sidérurgie lorraine et à la reconstruction de la Normandie est importante et la famille Zanello, « installée dans la Manche à Tessy-sur-Vire depuis 1922 met un point d'honneur à relever de ses cendres son village d'adoption » (Alexis Spire). La société constituée avant guerre par Lazare Ponticelli, Italien né en 1897 dans la misérable Émilie, immigré de la misère à dix ans en France, engagé volontaire dans l'armée française (Légion étrangère) en 1914 (à 17 ans), renvoyé *manu militari* en Italie en 1915, naturalisé français en 1939, devient une multinationale de la métallurgie, des travaux publics et de la mécanique après 1945. L'intégration se fait désormais massivement, par le travail, et les postes qualifiés occupés par des Italiens deviennent nombreux, par le syndicat, encore que la CGT du bâtiment s'intéresse peu à eux, par la vie municipale aussi. L'acquisition de la nationalité française est très fréquente, une mémoire des communautés immigrées, dans le Sud-Ouest, à Argenteuil ou à Neuilly-Plaisance 2, existe dès nos années 50.

La présence polonaise en France, après la Deuxième Guerre mondiale, change radicalement de caractère. La massivité des retours en 1946-1947, alors que la

1 Alfred Sauvy, « Le problème démographique français », *Cahiers français d'information*, n° 118, La Documentation française, octobre 1948, p. 42. Cité dans *Les Italiens en France depuis 1945*, *op. cit.*, pp. 42-43. De concert avec Georges Mauco, Alfred Sauvy s'était prononcé « dès la Libération pour planifier le nombre d'entrées d'étrangers en fonction d'un quota prédéterminé par nationalité et par profession » (Alexis Spire, *Étrangers à la carte*, *op. cit.*, p. 118). Sur Sauvy et ses nombreuses zones d'ombre, les pages (mesurées) 118-136 de Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique...*, *op. cit.*

2 Cf. M.-Cl. Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien, 1880-1960. Une histoire d'intégration*, École française de Rome, 2000, 803 p.

Pologne s'oriente vers un régime communiste totalitaire, laisse, en France, une communauté politiquement beaucoup moins divisée qu'avant-guerre, mais qui reste très loin de l'homogénéité ¹. La *Polonia* française d'avant-guerre est diminuée par les retours et augmentée par des arrivées, les uns et les autres étant fort difficiles à chiffrer avec précision. Les paroisses demeurent, les établissements d'enseignement se transforment souvent (en lycées français par exemple), les organisations et associations, religieuses (Union de la Jeunesse catholique polonaise, KSMP en polonais) ou autres (association Polonia, chorales, Sokols, organisations de commerçants, etc.) subsistent en évoluant lentement. Jeannine Ponty estime à 126 000 le nombre de Polonais naturalisés à la fin des années 40 et dans les années 50 ; d'une façon plus générale il y a une « dépolonisation » des Polonais de Français, les journaux disparaissent, le corps enseignant se « fossilise », le clergé vieillit...

Plus récente, l'immigration espagnole ², est composite : survivants des républicains réfugiés en France, installés dans le Sud-Ouest pour la plupart, nouveaux immigrés de la fin des années 1940, souhaités vivement par Robert Prigent (1910-1995, MRP), ministre de la Santé publique et de la Population, et par Pierre Pflimlin, secrétaire d'État à la Population, mais dont la venue est entravée par les fonctionnaires français redoutant l'importation de la misère espagnole et par la fermeture de la frontière entre l'Espagne et la France du 1er mars 1946 au 5 février 1948 ³, les seuls à passer, clandestinement évidemment étant des prisonniers politiques en fuite. Jules Moch, ministre de l'Intérieur (voir plus loin), redoutant les subversifs, donne en mars 1948 des directives pour réfréner ce flux d'immigrants « en même temps qu'il [essaie], sans plus de succès, d'éloigner les réfugiés des départements du Sud-Ouest » (D.W.Pike). Autre originalité de cette immigration, elle décroît à mesure de la sincérité des amnisties octroyées par le régime franquiste. À l'inverse, des « économiquement faibles », comme dit l'administration française, passant au travers des mailles du filet, s'installent, toujours dans le Sud-Ouest agricole de prédilection, se heurtant à la prévention désobligeante des employeurs et vivant dans des conditions misérables. Et pourtant, dans les années 50, relativement peu d'Espagnols émigrent vers d'autres pays.

1 Edmond Gogolewski dir., *Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale*, Actes du colloque de Lille (1989), *Revue du Nord/Université Lille III*, 1992, 242 p.

2 D.W.Pike, « L'immigration espagnole en France (1945-1952) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1977, pp. 286-300.

3 Réaction française à l'exécution en Espagne de Cristino García Granda et de neuf autres anti-franquistes, tous anciens résistants. La France vote d'abord contre l'admission à l'ONU de l'Espagne franquiste. La normalisation des rapports se fait seulement à partir de mars 1948.

Pour l'immigration algérienne on passe dans les années 50 de la première à la deuxième génération ¹ et d'une immigration saisonnière à une immigration sédentaire. La Kabylie ne représente plus le seul grand réservoir de main-d'œuvre, un gros contingent d'émigrants partant désormais du département d'Oran, du Constantinois et même des Territoires du Sud. Les régions d'implantation sont les régions marseillaise, parisienne et lyonnaise, le Nord et le Nord-Est industriels, avec un prolongement en Belgique et en Sarre. Comme les Bretons du XIXe siècle, les Algériens continuent de se regrouper par affinités villageoises. « On en déduit, à l'époque, qu'ils sont guidés par des "représentations tribales spécifiques du milieu musulman" » (Benjamin Stora) ! Le recensement de 1954 fait apparaître que les secteurs privilégiés d'emploi sont avant tout le bâtiment (38 %), les industries métallurgiques et mécaniques (33 %) et les travaux publics (32 %). Les chantiers de construction de barrages utilisent fortement cette main-d'œuvre réputée « dure au mal », qui paie un lourd tribut dans les accidents mortels, certains cimetières des villages de montagne en témoignent encore. D'une façon générale les conditions de vie sont très difficiles : chômage ou longues semaines de travail, dans des conditions pénibles, bidonvilles, etc. Des associations, politiques surtout, structurent cette population mais à la veille de l'insurrection du 1er novembre 1954 la rupture apparaît « totale entre la CGT et les militants nationalistes de l'immigration ». La guerre d'Algérie — contemporaine d'une crue de l'immigration algérienne en France — a évidemment une forte incidence : déclin du MTLD, implantation du FLN, mais avec « bataille » vis-à-vis du MNA, levée de l'« impôt révolutionnaire », « basculement vers le FLN », « règlements de compte », etc.

Conclusion du chapitre 1

Une embellie, après l'apocalypse et les divers traumatismes nationaux et personnels ? À l'évidence il s'est pas agi seulement de « survivre » (voir p. XXX), mais de sortir du désenchantement, on a chanté « on s'en sortira » et l'on s'en est presque sorti : « le mieux-vivre en marche » ². Le pays est sur la voie d'être remis en route, si je puis dire, et l'élan vital est indéniable. À la fin des années 1950 le nombre annuel des naissances est nettement au-dessus de 850 000, il ne tombera une première fois

¹ Essentiel : Benjamin Stora, *Les Immigrés algériens en France. Une histoire politique, 1912-1962*, Fayard, 1992, réédition, Hachette littératures, coll. « Pluriel », 2009, 492 p. et d'autres ouvrages du même auteur.

² Chapitre 22 de *Au bonheur la France. Des impressionnistes à de Gaulle, comment nous avons su être heureux*, Perrin, 2004, 450 p. Réédité en 2016 par le CNRS (coll. « Biblis »), 449 p.

au-dessous des 800 000, non pas au milieu des années 60 — contrairement à ce que d'aucuns ont proclamé avec un affolement construit — mais au milieu des années 70 pour remonter dans les années 80 au-dessus de 800 000, descendre une deuxième fois pendant les années 90, remonter au début du XXI^e siècle et descendre au-dessous des 800 000 par an une troisième fois dans les années 2010 (767 000 en 2017).

Le bonheur familial est limité mais il est concret et la guerre d'Indochine est lointaine, la guerre européenne n'est que froide, elle débute seulement en 1947, la France et les Français vont tarder à en prendre conscience. Ils persistent à espérer mieux et l'on revendique, dans le cadre d'un pays vieilli mais capable d'entreprendre tôt une véritable population de la population, provoquant enfin un sursaut démographique, enfin car quelques mandarinales idées reçues ont été clouées au pilori...

Chapitre 2. France rurale, France bourgeoise, nation inégalitaire

Sommaire :

2.1. Une France encore largement rurale

2.1.1. « Un monde qui va tout doucement disparaître »

2.1.2. Les mutations rurales des années 50 : « l'ouverture au progrès »

2.1.3. Études de cas

2.2. Diversité : la France des Dominici, du béret basque, d'Émile J. et de Mimoun

2.2.1. L'affaire Dominici, un révélateur d'une certaine ruralité

2.2.2. Une société contrastée : l'irréel amphithéâtre de *Réalités*

2.2.3. Dimorphisme sexuel

2.2.4. Une société contrastée en ville et dans les loisirs

2.2.5. Béret basque, veston et blouse grise

2.2.6. La maigreur, comme celle de Mimoun et Zatopek

2.2.7. Croissance différentielle, publicité et consommation

2.3. Plus qu'une diversité, des inégalités nettes

2.3.1. Le « problème du logement » et l'abbé Pierre

2.3.2. Inégalités sociales et inégalités géographiques

2.3.3. Les femmes des années 50

2.3.4. Le poujadisme

Qu'est-ce que la société française des années 50 ? Une France encore largement rurale, celle de *Jour de fête* de Jacques Tati, le pays des « anciens francs », des « francs lourds », du « miracle Pinay », une « vieille France » encore, une nation de gens modestes, simples, moyens, où les inégalités sociales sont beaucoup moins prononcées que de nos jours. Une France rurale ? Oui, dans la réalité des paysages, avec de nombreuses entreprises agricoles enchâssées dans les banlieues, et le poids des chiffres, oui de multiples autres manières. Des pèlerinages citadins, à Saint-Fiacre ou Saint-Aubin bien sûr, mais aussi à Notre-Dame-des-Anges, se déroulent encore dans un cadre très bucolique destiné à être bientôt rattrapé par l'urbanisation, voire coincé entre le boulevard Gagarine et une cité HLM 1 ; les stations de radio des années 50 ont presque toutes, sous un titre ou un autre, leur « magazine agricole » à l'instar de Radio-Luxembourg, les « chroniques de la pêche » harponnent l'auditeur du Programme parisien tous les jours à 20 h, et de nombreuses écoles normales primaires ont leur professeur et leurs cours d'agriculture ou d'horticulture, censés

1 Cas de Notre-Dame-des-Anges, encore en forêt de Bondy dans les années 50 (d'où le nom de Chêne pointu, tout proche). Mais la chapelle, restaurée il y a quelques années, voisine encore avec des tables de pique-nique...

préparer les jeunes instituteurs à donner des cours pour adultes une fois lâchés dans le monde rural des années 50. France rurale, mais de moins en moins et avec rapidité. Le secteur primaire, celui de l'agriculture, est amputé de près d'un tiers de son pourcentage dans la population active en treize ans (29,6 % en 1949, 26,1 % en 1955, 20,1 % en 1962), les secteurs secondaire (industries) et tertiaire (commerces et services) se partageant les pertes du primaire (33,1 %, 34,3 %, 36,1 % aux mêmes dates pour le secondaire ; 37,3 %, 39,6 %, 43,8 % pour le tertiaire).

2.1. Une France encore largement rurale

2.1.1. « Un monde qui va tout doucement disparaître » (Armelle Oger) 1

La société française des années 50 est encore largement rurale. Certes la population urbaine a dépassé, de peu, la population des campagnes au recensement de 1931, mais la crise française des années 30 et la Seconde Guerre mondiale ont ralenti le phénomène et en 1954 le recensement fait apparaître que la France rurale pèse encore 43 % de la population totale ! Cette population rurale est de beaucoup encore paysanne (36 % de la population active en 1936 encore) et ces paysans comptent de moins en moins dans l'économie des Trente Glorieuses. Leur niveau de vie s'abaisse par rapport au reste de la société quand, avec le retour de la paix et surtout des productions importantes, les prix agraires cessent d'être élevés, ce qui gêne fort les paysans. Jusque dans les années 50, pour les paysans, un kilo de pain est payé l'équivalent d'un kilo de blé, alors qu'un demi-siècle plus tard le blé ne représentera plus, selon les années, que 3,5 % à 5,5 % du prix du pain. Les céréales et les autres produits de la terre sont le fruit d'un travail paysan encore traditionnel dans de nombreux cantons : la France reste une terre de ruralité, avec beaucoup d'« ouvraison » manuelle 2, d'emploi de bêtes de trait, de travailleurs agricoles, et l'agriculteur des années 50 reste un paysan soumis au rythme des saisons et qui vend sur les marchés. Ce qu'il garde pour la consommation familiale donne une alimentation encore très traditionnelle, renouant, par-delà l'intermède de la guerre avec les menus de l'entre-deux-guerres, voire de la Belle Époque. Les fermes des années 50, colorées et largement idéalisées, sont présentées aux écoliers et collégiens dans les tout récents et pédagogiques panneaux Rossignol 3. On rentre encore les foin à dos d'homme dans bien des cantons, notamment en montagne, et

1 Armelle Oger, *C'était comme ça en France... : 1945-1975, les Trente Glorieuses*, Gründ, 2013, 240 p., p. 77.

2 La « saine virilité du labour paysan » d'Édouard Lynch, *Les fermes d'autrefois*, France-Loisirs, 2006, 184 p., p. 52.

3 Cf. Musée de l'image d'Épinal & Édouard Lynch, *Les fermes d'autrefois*, France-Loisirs, 2006, 184 p., p. 18 et 130. Réédité sous le titre *Dans les fermes de notre enfance*, Le Chêne, 2007, 183 p.

les cousins partis à la ville reviennent « faire les foins » pour leurs congés payés, par exemple en Haute-Maurienne. Comme l'a noté Armelle Oger ¹, beaucoup de Français prennent de — brefs — congés payés en allant, en « retournant », dans la famille, à la campagne, au moins en théorie pour aider aux travaux des champs. De nombreux petits Français du *baby boom* vont passer une partie de leurs vacances scolaires, après la distribution des prix (le 14 juillet ou la veille) chez leurs grands-parents qui vivent encore largement comme avant-guerre.

« Chez Pépé qui, comme ses voisins, ne quitte quasiment jamais son béret et Mémé toujours en tablier, le quotidien n'a en effet pas encore subi la révolution de l'*American way of life*. [...] Pour les enfants des années cinquante, vivre à la campagne le temps d'un été, c'est faire un arrêt sur image sur un monde qui va tout doucement disparaître... » (Armelle Oger).

Claude Taudin a même publié en 2008 un roman dont le titre et le sous-titre évoquent joliment, pour faire revivre le « paradis perdu », ces « trois mois de vacances » ² : vacances, batteuse, senteurs, meules et gerbes, aire de battage, un monde rural que la Locomotion en Fête sur l'aérodrome de Linas, concentration annuelle jusqu'en 2014, évoquera en action encore au début du XXI^e siècle. Paradis et vacances : la vision de ce monde rural par les contemporains comme par les auteurs postérieurs a aussi pour charge de faire à tout prix oublier la ferme 1940 de *Jeux interdits*, le film de René Clément (1951), ses paysans claniques, arriérés et atroces et ses enfants à l'imaginaire morbide et franc...

L'extrême, qui va marquer une génération de géographes au moins, est constitué par bien des fermes du Massif central, par exemple la ferme rouergate du film *Farrebique* (1946), de Georges Rouquier (1909-1989), que nous détaillerons plus loin. Elle et d'autres montrent une vie rurale encore marquée par la vétusté de l'habitat, l'obsolescence des méthodes de travail, le travail à bras sans répit, le nombre encore important dans les années 50 des domestiques agricoles et des servantes de ferme ³, l'utilisation de la force de travail et de la docilité des chevaux voire des bœufs, la longueur des déplacements pédestres indispensables aux adultes et aux enfants, le travail des enfants et des adolescents, les traditions, les rites, religieux et autres. Ce sont des formes de vie qui ressemblent étroitement à celles des années 20. Les routes et chemins vicinaux ont peu progressé dans l'entre-deux-guerres et l'électrification ne concerne pas encore toutes les campagnes à la Libération, tant s'en faut. Le café est toujours le « creuset du lien social exclusivement

1 Armelle Oger, *C'était comme ça en France... : 1945-1975, les Trente Glorieuses*, Gründ, 2013, 240 p., pp. 76-77.

2 Claude Taudin, *Trois mois de vacances dans les années 50 (La batteuse... la colo...)*, Brive, Éditions Encre Violette, 2008, 200 p.

3 Cf. Pierre Piégay, *Domestiques agricoles et servantes de ferme dans les sociétés paysannes. De 1900 aux années 1960*, L'Harmattan, 2007, 306 p.

réservé à l'ethnie mâle » (Armelle Oger) ¹, et il fait souvent en plus coiffeur, épicerie et pompe à essence. Le commerce alimentaire est renforcé par le passage des marchands en camionnette, mais le lait et le beurre sont à chercher « à la ferme » pour les ruraux non paysans. Le monde rural a peu recours au crédit, l'autoconsommation est encore très fréquente et elle a sans doute, malgré le marché noir, été développée pendant l'Occupation. Cependant le développement — citadin — du goût pour le folklore dans la deuxième moitié du XIXe siècle et la création en 1937 du Musée — parisien — des Arts et Traditions populaires ne concernent-ils pas un monde qui recule, qui tend à disparaître et qu'il faut donc « conserver » ? Insistons sur le retard des logements ruraux qui en 1954 n'ont l'eau que dans 28 % des cas (France entière : 58 %), les WC intérieurs dans 13,5 % des logements (France entière : 26,6 %) et une baignoire ou une douche dans 4,8 % des cas (France entière : 10,4 %). Toutefois le tableau ne doit pas être noirci comme si *Farrebique* concernait la France entière et toutes les années 50 : en 1954 toujours, les logements des communes rurales ont l'électricité à hauteur de 90,5 %, ce qui n'est pas loin du pourcentage national (93 %), les WC sont à l'extérieur du logement dans les deux tiers des cas exactement mais la moyenne nationale est de 59,8 % ; quant au taux d'équipement en téléphone il est presque aussi faible à la campagne (6,1 %, France entière : 8 %).

Tout ceci est excellemment montré par quelques très bonnes monographies départementales, par exemple celle de la Mayenne de Jean Steunou ², un département rural, ancienne terre d'émigration qui connaît elle aussi le *baby boom*. Le monde agricole s'y transforme, mais pèlerinages et rogations continuent, le département se réindustrialise, le secteur tertiaire apparaît, la consommation des ménages s'améliore, toutefois le chômage est important, l'exode rural reprend, le problème des salariés âgés est aigu, la carte des régions-programmes apparaît aberrante et... les méfaits des Trente Glorieuses sont dénoncés. Dans un roman assez inspiré de *La guerre des boutons* et des *Disparus de Saint-Agil*, Jacques Cousin évoque la même Mayenne des années 50 ⁽³⁾. Les traditions y continuent : vie rurale, battage, école de village (celle de l'auteur, instituteur de son état ?), percherons, faux château, cérémonie aux monuments aux morts, bal du 14 Juillet, concours de pêche, parties de belote, clique municipale, facteur à bicyclette... Toutefois le village de

¹ Armelle Oger, *C'était comme ça en France... : 1945-1975, les Trente Glorieuses*, Gründ, 2013, 240 p., p. 77.

² Jean Steunou, *Les Trente Glorieuses en Mayenne. Évolution économique et sociale d'un département de l'Ouest entre 1945 et 1975*, Archives départementales de la Mayenne, 2005, 168 p.

³ Jacques Cousin, *Un village pas si tranquille ! En Mayenne dans les années 50*, Éditions du Petit Pavé, 2011, 269 p.

Bouillé n'est pas « si tranquille » : déchristianisation et médicalisation sont en marche, la première voiture pointe son capot, mais c'est une bonne vieille B14 d'occasion...

Cela est encore illustré par des monographies communales, cette fois-ci, par exemple celle du village angevin de *Saint-Hilaire-du-Bois*, qui est, « en 1950, un échantillon modeste, mais représentatif d'une certaine France blottie à l'ombre de son (remarquable) clocher » (Philippe Braud 1). Le millier d'habitants est formé de paysans de père en fils, faisant de la polyculture, vendant leurs produits laitiers (les troupeaux de vaches font au maximum 50 bêtes) au marché local, auxquels s'ajoutent des artisans et des commerçants. L'histoire immédiate est nourrie du souvenir de l'exode de 1940 et de la capitulation honteuse de centaines de soldats en juin 1940. Le train départemental disparaît en 1948 mais les premières 4 CV — plus modernes et économiques que les B14 — font leur apparition, la toute première étant celle du père de l'auteur et un premier lotissement apparaît à la fin des années 50. Les loisirs traditionnels perdurent, un patronage existe depuis 1936, les mœurs sont tranquilles, « l'école du bon Dieu » domine, car on est dans l'Ouest 2, et cette « paroisse très chrétienne », des Mauges de surcroît, vote à droite, bien sûr. La religion est bien présente aussi dans le livre très nostalgique d'Annie Gay, *Enfance villageoise dans les années cinquante. Le curé et l'institut* 3, qui concerne son village natal de Haute-Marne, Latrecey, où son père a été longtemps instituteur et change sa vieille Peugeot 202 d'occasion pour une toute neuve Simca Aronde P60 achetée neuve. Autres touches de modernisme : la mécanisation relative des travaux agricoles, le souci d'hygiène, peut-être inculqué par l'école normale du père, le cosy(-corner) dans la chambre de la jeune fille, le « sport populaire » au village, la loi Barangé (!), les Américains de la base aérienne voisine, le voyage annuel en car, etc. Mais on continue à faire les foins, la fête patronale a toujours lieu...

Un grand exemple canonique est celui de Nouville, une commune rurale de 594 habitants, normande et pauvre de Seine-Maritime (alors Seine-Inférieure, le changement d'appellation est de 1955), étudiée en 1949 et 1950 par une équipe de jeunes ethnologues 4. Ils découvrent l'isolement des habitants, leur méfiance vis-à-vis des « horsains », leur hostilité au remembrement possible d'un village où l'on

1 Philippe Braud, *Saint-Hilaire-du-Bois, village d'Anjou. Chronique des années 50*, L'Harmattan, 2012, 181 p. L'auteur (professeur émérite à Sciences Po) commet de petites erreurs techniques, par exemple le « travail » du maréchal-ferrant sert uniquement pour les bovins, son emploi est inutile (et impossible) pour les chevaux. Il évoque longuement et finement le patronage.

2 Elle est manifestement idéalisée par l'auteur... Quant au patronage, voir plusieurs contributions du colloque *Le patronage, ghetto ou vivier ?* (Paris, 1987), Nouvelle Cité, 1988, 369 p.

3 Cabédita, 2006, 164 p. Canton de Châteauvillain.

4 Lucien Bernot & René Blancart, *Nouville, un village français*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1953, 447 p., réédition, Éditions des archives contemporaines, 1995, 447 p.

pratique encore à la fois la culture et l'élevage. Mais il y a encore à Nouville une petite industrie — deux verreries, paternalistes — et des artisans. Les accouchements s'opèrent à domicile, avec le recours éventuel à la matrone ; la pratique religieuse est conformiste et assez faible, et le baptême est tardif. Il est difficile de faire accepter par les familles l'hygiène à l'école, les filles sont sévèrement surveillées, cependant il y a six lecteurs de *L'Humanité*. Parmi les « héros » cités par les habitants, le général Leclerc (voir p. XXX) arrive en premier (j'ajoute qu'il est presque de la région...), 80 % des ménages ont la radio, le « poste » le plus écouté étant l'incontournable Radio-Luxembourg. Autres monographies très intéressantes, celles dues aux recherches menées par ou sous la direction de Laurence W.Wylie (1909-1995), d'abord en 1950 dans le village de Roussillon, *alias* Peyrane, dans le Vaucluse **1** : un « village agricole » en hauteur dont les habitations glissent vers la vallée, de faibles revenus familiaux, un très grand nombre d'artisans et de commerçants, de très nombreuses personnes âgées, dits « vieillards » à l'époque, beaucoup de chevaux, quelques vieilles voitures, un mineur d'ocre, l'importance de la chasse... La deuxième est légèrement postérieure, celle d'une enquête américaine menée de 1957 à 1965 par une équipe dirigée par le même Laurence W.Wylie à Chanzeaux, en Anjou, au sud-ouest d'Angers, pas très loin de Saint-Hilaire-du-Bois, donc **2**. Ce village bocager des Mauges, encore elles, à la structure foncière très diversifiée, orienté vers l'élevage et le vignoble montre un catholicisme de « post-Vendéens » adapté à l'apogée « pré-conciliaire », la mécanisation, le « malaise agricole », l'exode rural...

Michel Debatisse, né le 1er avril 1929 à Palladuc (Puy-de-Dôme), formé à la morale et à l'action militante dans les rangs de la Jeunesse agricole catholique (JAC), dont il est secrétaire général dans les années 50, agriculteur auvergnat fondateur en 1956, à 27 ans, du Centre national des Jeunes agriculteurs (CNJA) **3**, dans un livre fameux de 1963 **4**, *La révolution silencieuse*, qu'il sous-titre *le combat des paysans* généralise, bien entendu : pour lui, on va passer du Moyen Âge « au temps de l'électronique » ! Le premier témoignage du livre, pages 21 et suivantes, est celui d'une jeune fille de l'Isère (20-22 ans) qui travaille en 1950 dans une petite exploitation de 9 hectares, qui fait vivre cinq personnes, de la même famille. La polyculture est obligée, avec un peu d'élevage, comme dans la ferme des parents de Michel Debatisse... Plus loin, Debatisse note « le capital oppressant », la cohabitation

1 Laurence Wylie, *Un village du Vaucluse*, trad. fr., Gallimard, 1957, réédition, 1979, 432 p. L'auteur revient en 1959 et, bien sûr, constate des progrès...

2 Laurence Wylie et alii, *Chanzeaux, village d'Anjou*, Gallimard, 1970, 494 p.

3 Voir Claude Goure, *Michel Debatisse ou la révolution paysanne. Biographie*, Desclée de Brouwer, 2008, 260 p.

4 M.Debatisse, *La révolution silencieuse, le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, 1963, 275 p.

des générations, le retard à l'installation des jeunes, les difficultés de leur formation, etc. Une autre micro-exploitation, deux hectares de vignes (du muscadet) à 20 kilomètres de Nantes, est en quelque sorte décorée de la Légion d'honneur en 1955 en la personne de la veuve de 54 ans qui l'exploite, Madame Alfred Durance, première paysanne française à être dotée de la Croix (mais privée de son prénom). Mais est-ce bien l'agricultrice qui est honorée ? Où plutôt la veuve méritante qui a élevé treize enfants, dont l'un part au service militaire (au Maroc) ? Les deux, dit le représentant du ministre de l'Agriculture 1 !

Marie-Thérèse Lacombe, qui a été agricultrice à Combaluzet, constate pour l'Aveyron 2 que « En Aveyron, rien n'a changé depuis des années sur ces exploitations. Les structures sont très petites. En 1950, 17,3 % ont moins de cinq hectares, 22,9 % ont de cinq à dix hectares et 28,5 % ont de dix à vingt hectares. À part l'arrivée de l'électricité en 1929 pour les premiers — certains attendront 1949 — le mode de culture et le mode de vie n'ont pas varié ! » Les femmes font des travaux d'hommes et grande est l'importance de la cellule familiale : « La famille était mon seul univers. Je l'aimais et, en même temps, je la détestais. Mon travail consistait à fabriquer, à faire pousser, à élever tout ce dont les membres de la famille avaient besoin. » Elle ajoute l'autorité paternelle, la dépendance des femmes et des filles vis-à-vis des hommes, ce qu'on détaillera plus loin, dans le chapitre 4, le poids de la routine, l'exode rural, avec le cas particulier de l'exode rural féminin. Plusieurs générations cohabitent sous le même toit, insiste-t-elle 3 :

« Cette façon de vivre en famille, à plusieurs générations sous le même toit, engendre un mode de vie particulier, propre au milieu agricole, très répandu dans le Massif central et le Sud-Ouest de la France. [...] Depuis des générations, la vie familiale s'organise ainsi autour d'une maison, de quelques hectares de terre. »

La cohabitation, qui fait gérer une seule bourse, supporte un régime profondément patriarcal, ce qui peut provoquer le sacrifice d'une génération, eu égard à l'âge du patriarche encore actif. Mais la cohabitation rouergate disparaît petit à petit : « La fin de la cohabitation va donner un coup de fouet au progrès dans les exploitations. Autonome, plus fort dans ses convictions, le jeune couple ose changer des méthodes d'élevage, de culture, il expérimente le travail et l'achat de machines à plusieurs. Séparés, il faut déterminer qui prend les rênes de l'exploitation, qui donne les ordres pour organiser le travail. Les jeunes en profitent pour prendre leur place. De même, il faut définir la répartition des revenus. » Une mutation essentielle.

1 *Paris Match*, 31 décembre 1955.

2 M.-T.Lacombe, *Pionnières ! Les femmes dans la modernisation des campagnes de l'Aveyron de 1945 à nos jours*, Éditions Rouergue, 2009, 192 p.

3 *Idem*, pp. 88-98.

2.1.2. Les mutations rurales des années 50 : « l'ouverture au progrès »

Un « progrès rural » marque les années 50, il se moque, bien évidemment, des haies, arrachées pour le remembrement, et de l'environnement. Quant à la chimie... La population rurale continue à faire reculer son pourcentage (43 % de la population totale au recensement de 1954 encore, 36,9 % en 1962) et à vieillir. La population agricole fait de même dans la population active : 29,6 % en 1949, 26,1 % en 1955, 22,1 % en 1959, 20,1 % en 1962. Le dépeuplement des campagnes, qui frappe surtout les plus petits villages, est provoqué par la migration professionnelle, la diminution de la natalité rurale et l'augmentation de la mortalité. L'agriculture est marquée elle aussi par l'expansion de la production, phénomène sans doute moins vif que dans l'industrie, mais comment comparer raisonnablement et ne s'agit-il pas d'une « loi redoutable » (Jean Chombart de Lauwe, professeur à Grignon) ? Productivité et rentabilité deviennent les maîtres mots d'une agriculture en pleine mutation pour laquelle on parle souvent de « révolution », parfois d'« aventure agricole » (J. Chombart de Lauwe 1), avec un style d'épopée mais un vocabulaire insistant sur les problèmes, ce qui après tout a sa logique. Ce sont pour des « fermiers dynamiques » (Hubert Bonin) la commercialisation et l'organisation des marchés, l'intégration dans un complexe agro-alimentaire, la concentration des exploitations, la mécanisation, l'emploi des engrais. C'est la « révolution silencieuse », comme écrit d'abord Raymond Aron puis titre Michel Debatisse (voir plus haut), leader syndical prenant souvent la tête des manifestations les plus rudes dans les années 60 et 70, président de la FNSEA, la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants agricoles, née en 1946). Le livre de Debatisse sort en 1963 2, il le sous-titre *le combat des paysans* car le progrès est difficile, les Trente ne sont pas toujours « glorieuses », la population vieillit, l'exode rural est copieux, les revenus sont disparates, d'autant que la propriété se concentre, faisant presque disparaître les exploitations de moins de 5 hectares, augmenter celles comprises entre 50 et 100 hectares, tandis que l'ensemble entre 5 et 50 hectares est stable. Quant à la diminution des plus grandes exploitations, celles qui dépassent les 100 hectares, elle s'explique simplement et brutalement par une forte concentration.

1 Jean Chombart de Lauwe (professeur à Grignon), *L'aventure agricole de la France de 1945 à nos jours*, PUF, 1979, 375 p.

2 M. Debatisse, *La révolution silencieuse, le combat des paysans*, op. cit. Bête noire de nombreux ministres avant de l'être lui-même, avec le titre de secrétaire d'État auprès du premier Ministre (Raymond Barre), chargé des industries agroalimentaires, de 1979 à 1981, Debatisse sera aussi député européen, président de la Caisse du Crédit agricole, et proche de Valéry Giscard d'Estaing.

Répartition des exploitations agricoles selon leur taille :			
	1892	1929	1955
Moins de 5 hectares	4 millions	2,1 millions	800 000
de 5 à 20 hectares	1,2 million	1,3 million	1 million
de 20 à 50 hectares	335 000	380 000	375 000
de 50 à 100 hectares	52 000	81 000	74 000
plus de 100 hectares	33 000	32 000	20 000

Pour l'ensemble de la profession, quels sont les progrès, quelle est « l'ouverture au progrès », pour reprendre le titre de Claude Sage¹ ? Le remembrement des parcelles d'une même exploitation est favorisé par la loi et l'exemple picard du Bosquel, où le deuxième remembrement date de 1944 et où la reconstruction du village débute en août 1945². Cet exemple devient canonique grâce aux géographes André Meynier et Philippe Pinchemel. Autres facteurs de progrès, la mise en commun des matériels et forces de travail : Coopératives d'utilisation de Matériel agricole (CUMA), Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC, mais souvent ils associent un père et un fils). L'Institut national de la Recherche agronomique (INRA) est créé en 1946 et la préemption des terres à vendre au profit des agriculteurs jeunes ou à l'étroit est édictée en 1960 par l'intermédiaire des Sociétés d'Aménagement foncier et d'Établissement rural (SAFER). Les agriculteurs participent à une « deuxième révolution agricole » (après celle des 18e et 19e siècles). Les bases en sont une révolution biologique (Centres d'Études techniques agricoles, CETA, créés en 1944, espèces nouvelles, végétales et animales, prairie temporaire : la « culture de l'herbe »), une révolution technique (petite hydraulique agricole, mais aussi les « grands aménagements » hydrauliques comme l'utilisation des eaux de la Durance et les travaux de la Compagnie nationale Bas Rhône-Languedoc de 1955), l'emploi d'engrais, mais beaucoup moins qu'en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, la multiplication des tracteurs, etc. Parvient à la célébrité la spécialité de blé « étoile de Choisy », un blé précoce, qui réconcilie le Nord et le Sud de la France et sur lequel Raymond Cartier lui-même se penche, dans un long article de 1958³. Les rendements de blé progressent beaucoup, d'autant qu'ils avaient chuté dans l'immédiat après-guerre (voir p. XXX), et il est proposé aux agriculteurs d'atteindre un rendement de 40 quintaux (4 tonnes) à l'hectare.

¹ Titre de paragraphe, avec les dates 1945-1959, dans le deuxième volume de l'ouvrage collectif dirigé par Maurice Parodi, *L'économie et la société françaises au second XXe siècle*, Armand Colin, 1998, 463 p., p. 14.

² Y. Delemontey, *Reconstruire la France : l'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, La Villette, 2015, 398 p., pp. 131-139.

³ *Paris Match*, 1er novembre 1958.

Remarque qui montre bien la distance sidérale entre cet objectif et les réalités du XXI^e siècle : en 2016 les rendements seront, à cause des aléas climatiques, descendus au chiffre dit faible de... 40 quintaux à l'hectare. La Compagnie nationale du Bas Rhône-Languedoc (1955), chargée de reconverter le Languedoc viticole en diversifiant son économie rurale, se charge, pour l'essentiel, d'irriguer 170 000 hectares entre le Rhône et les Pyrénées par un grand canal (175 kms) dérivé du Rhône et par l'appoint complémentaire des rivières côtières, l'Orb surtout. Une polyculture intensive et commerciale devait être substituée à la mer de vignes de la plaine languedocienne, entraînant une mutation générale de la région. Le rôle principal est joué en son sein par Philippe Lamour (1903-1992), venu de petits partis fascistes de l'entre-deux-guerres puis de la CGA (Confédération générale de l'Agriculture) de la Libération, pour qui c'est une sorte de laboratoire de l'aménagement du territoire. Lamour devait présider à partir de 1963 la Commission nationale de l'Aménagement du Territoire, chargée de réfléchir à la politique de la DATAR, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale ¹. Dans le cadre global d'une productivité accrue et de la croissance de la production, les temps mettent en exergue de véritables grosses entreprises agricoles, opposant le Bassin parisien aux autres régions, mais peu encore les céréaliers aux éleveurs. Voici donc qu'en définitive les paysans français vont devenir des citoyens, comme les autres, pour reprendre le titre originel d'Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, improprement traduit en *La fin des terroirs* ². Mais l'agriculture est de plus en plus dualiste, les « gros » dominant, appuyés sur la FNSEA, Antoine Pinay, le CNI (Centre national des Indépendants) puis les négociations gaulliennes de la Politique agricole commune (PAC), fort avantageuse à moyen terme, ce qui permet « la renaissance de l'agrarisme » ³. Mais des fermes rappelant *Farrebique* (voir plus haut) subsisteront en pleines années 60. Autre contraste, symbolique cette fois-ci, celui entre le nouveau timbre-poste courant et archaïsant à l'effigie de la « Moissonneuse » (en 1957 ! dessin de Louis Muller) et les gros céréaliers du Bassin parisien, qui se sont déjà mis au maïs. D'autre part la France a des revenus agraires inférieurs à ceux des pays voisins, Italie exceptée, et sa production agricole est au fond étonnamment faible, au sein du Marché commun commençant, eu égard à ses possibilités.

¹ Biographie décisive : Jean-Robert Pitte, *Philippe Lamour (1903-1992). Père de l'aménagement du territoire en France*, Fayard, 2002, 369 p.

² E. Weber, *Peasants into Frenchmen : the modernization of rural France, 1870-1914*, Stanford University Press, 1976, 615 p. ; *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Fayard, 1983, 839 p., réédition, 1998, 839 p.

³ Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p. On retrouve l'ouvrage de Pierre Barral, *Les Agrariens français, de Méline à Pisani*, Paris, 1968, FNSP, 385 p.

« À quelles conditions peut-on rester paysan de part et d'autre d'une révolution agricole qui a bouleversé la donne économique à partir des années 50 ? », s'interroge Jean-Marc Moriceau, qui scrute cinq parcours paysans, cinq trajectoires familiales ?¹ Le sociologue Henri Mendras (1927-2003), dans un livre au titre provocateur, *La fin des paysans*², conclut à une transformation profonde et inéluctable du monde rural. Il présente deux causes du changement, la société agraire et les innovations techniques, insiste beaucoup sur les catégories de paysans, dont les « petits » et les « gros », ainsi que sur les mentalités. Ces dernières, notre auteur a raison, se transforment, sous la pression d'une société dans laquelle s'élèvent les niveaux de vie. Les paysans veulent être des Français « comme les autres », des *Frenchmen* dira Weber, ce que leurs revenus ne leur permettent guère. Une enquête de 1956 sur la disparité des dépenses des ménages³ donne en effet les résultats suivants : si les dépenses annuelles moyennes de l'ensemble des ménages sont de 253 800 F, les ménages agricoles ne dépensent que 194 000 F, alors que leurs voisins ruraux non-agricoles ont à leur disposition un budget de 216 000 F et qu'un ménage citadin dépense en moyenne 283 800 F. Les paysans veulent aussi être des « agriculteurs » et ils ne désirent plus vivre de la même manière qu'autrefois. Il y a d'ailleurs « citadinisation de la campagne française », néologisme de Henri Guibourdenche⁴, dans tous les domaines de la vie, par l'intermédiaire des retraités revenus à la campagne, des résidences secondaires, etc. Les agriculteurs vont bientôt perdre la majorité au conseil municipal et souvent le poste de maire, au sein de leurs ménages les activités des membres de leur famille, notamment les conjoints, sont en passe de se diversifier, en se dégageant des fonctions agricoles. D'une façon plus générale, les campagnes françaises se tertiarisent petit à petit et leurs catégories socioprofessionnelles vont être dans les années 60 plus variées que naguère, les équipements publics (salles polyvalentes, lignes électriques, etc.) vont se multiplier, les services d'aide à la personne se développer. Henri Guibourdenche ajoute :

« ce sont, de façon plus générale, des pratiques d'emploi du temps journalier, de distraction, de modes d'information qui ne sont plus celles de la société rurale d'antan. Elles répondent aux besoins de développement de la société [... la citadinisation posant] la question de la place des ruraux de souche dans la maîtrise de ce qu'ils considèrent toujours comme leur "territoire". »

Le revenu agricole reste fondamentalement incertain, mais il y a monétarisation croissante de l'agriculture, recours au crédit, ce qui bouleverse

1 J.-M.Moriceau, *Secrets de campagnes. Figures et familles paysannes au XXe siècle*, Perrin, 2014, 237 p., p. 9.

2 Paris, 1967, réédition, Actes Sud, 1984, 440 p.

3 Publiée dans *l'Annuaire statistique de la France*, 1959, pp. 354 & suiv.

4 Henri Guibourdenche, « La citadinisation de la campagne française », dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, pp. 275-277.

l'équilibre de la vie paysanne, fondée en grande partie jadis sur l'autoconsommation et la commercialisation des seuls excédents. Dans ce domaine le Crédit agricole va jouer un rôle essentiel, facilitant le développement de l'agriculture et... obligeant le paysan à vendre ses récoltes pour payer ses traites. L'agriculteur entre donc de plain-pied dans le circuit des échanges monétaires, il entre aussi dans l'ère des revendications, des manifestations et du syndicalisme agricole de masse. Les premières manifestations importantes sont organisées à l'automne 1953. Un Comité d'Action, désigné par l'Assemblée des fédérations de syndicats d'exploitants agricoles de 18 départements du Centre et du Centre-Ouest, décide de barrer les routes le 12 octobre et d'arrêter toutes les transactions agricoles. La journée est un succès, mais étroit, car elle a concerné uniquement la question des prix, sans ouverture sur une conception d'ensemble des problèmes économiques et sociaux des campagnes. Le syndicalisme se transforme, mais incomplètement car la FNSEA, après l'intermède « socialiste » de Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture après la Libération, est reprise en mains par les anciens de la Corporation paysanne de Vichy, en 1946 (cf. René Blondelle), grâce aux céréaliers et betteraviers du Bassin parisien. Le mouvement syndical n'est pris en mains par les jeunes agriculteurs, souvent formés par les mouvements catholiques, qu'en 1956, avec la fondation du Centre national des Jeunes agriculteurs (CNJA, voir plus haut), ce qui aboutira aux grandes manifestations bretonnes de 1961, culminant le 8 juin avec l'investissement de Morlaix et de sa sous-préfecture. Le syndicalisme traditionnel faisait du problème des prix son cheval de bataille, objectif convenant parfaitement aux gros exploitants et aux notables syndicaux, conservateurs, mais n'apportant pas grand-chose aux petits exploitants. Un nouveau syndicalisme, sans abandonner la revendication de la fixation par le gouvernement de prix garantis, considère qu'une politique plus vaste doit modifier les structures commerciales et foncières. Pour les premières, le producteur a besoin d'une régulation de l'instabilité des prix agricoles, que le système traditionnel était incapable d'assurer et il revendique, à long terme, une politique des excédents agricoles. Quant aux structures foncières, elles sont surtout le domaine des jeunes agriculteurs, moins attachés à la propriété qu'à l'efficacité de l'unité de production : ils protestent, entre autres, contre le « cumul » des surfaces exploitées et la spéculation et se heurtent donc aux notables ruraux traditionnels.

Le nouveau syndicalisme agraire remet en cause au fond la libre entreprise, témoignant d'un changement de mentalité, au moins en demandant la parité des conditions de vie avec les autres groupes sociaux : il est le fait désormais de véritables producteurs agricoles conscients de leurs droits économiques et politiques. Le bon vieux mythe de l'« unité paysanne » éclate donc, d'autant plus que face aux

organisations traditionnelles de la coopération agricole, de la Mutualité et du Crédit agricoles, contre les conservatrices Chambres d'Agriculture, face à la FNSEA et aux syndicats professionnels spécialisés, s'est constituée peu à peu une organisation syndicale de jeunes agriculteurs, le Centre national des Jeunes Agriculteurs (CNJA), qui va profondément influencer le mouvement syndical et professionnel. Au départ c'est la JAC (voir plus haut) qui a joué le rôle de révélateur. Michel Debatisse (voir plus haut) en est le secrétaire général avant de fonder le CNJA (1956) et de devenir le secrétaire général d'une FNSEA passablement rénovée. Au fond, on assiste au troisième temps fort de la protestation agrarienne française, après la crise agricole des années 1890 et la Grande Dépression des années 1930. Comme les deux précédentes, la troisième flambée agrarienne exprime l'âpre mécontentement des campagnes. Ce n'est plus toutefois un mécontentement engendré par une crise et la misère, il surgit désormais dans une conjoncture d'expansion et d'apparente prospérité, celle des Trente Glorieuses. En effet, l'intégration même à l'économie de marché suscite pour le producteur de graves difficultés, car ses moyens financiers ne suffisent plus à l'ampleur des besoins. D'autre part, il prend conscience davantage qu'autrefois de sa situation désavantagée par rapport à celle des autres professions. Ainsi se développe dans une économie de croissance une fièvre, dont les deux régimes de la IV^e et de la V^e République ne peuvent pas se désintéresser. Mais, nuance importante, on s'est demandé si les nouveaux dirigeants paysans de la fin des années 50 représentaient un phénomène de génération spontanée ou bénéficiaient d'une sorte de rente de situation. En fait certains d'entre eux sont des « héritiers », souvent descendants de grandes familles paysannes, qui dès la fin du XIX^e siècle avaient investi les organisations agricoles à côté des « rentiers du sol », et d'autres, « boursiers », ont été formés par la JAC, dont le rôle dans la formation de militants a été souvent étudié¹. Toutefois d'une part il y a des liens de parenté entre familles, bien étudiés pour le département de Meurthe-et-Moselle, comme dans le cas des Guillaume (François sera président du CNJA puis de la FNSEA), et d'autre part se manifeste une véritable ascension d'une sorte de « bourgeoisie de la terre ».

¹ Pour l'Ouest, voir le colloque dirigé par B.Waché, *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIX^e-XX^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p., et lire le témoignage du Dauphinois Richard Didier, *Paysans pendant les Trente Glorieuses. Vécu et réflexions*, préface de Xavier Beulin, La Fontaine de Siloé, 2016, 340 p. Pour ce dernier la JAC a été une « deuxième famille ».

2.1.3. Études de cas

L'année 1946 voit l'envolée de l'exploitation d'Éphraïm Grenadou, alors âgé de 49 ans, devenu comme beaucoup de Beaucerons un véritable entrepreneur, particulièrement débrouillard dans son cas 1 : après le tracteur américain Fordson à roues métalliques, après le tracteur Lanz, vraisemblablement un légendaire Bulldog HR7-DB85 de 1936, fabriqué à Mannheim en Allemagne, robuste machine à roues à pneus à chambre à air, utilisée par nombre d'agriculteurs français jusqu'au milieu des années 1950, ce sont la coopérative (qui économise l'équivalent, approximativement, de 82 euros à l'heure), la batteuse, la fin des moutons, etc.

« Mon Fordson était démodé, depuis le temps que je l'avais. La guerre finie, tout le monde voulait acheter des tracteurs. Il fallait obtenir des bons distribués par le génie rural. Les tracteurs neufs allaient chez les veuves de guerre ou chez les messieurs avec du piston. Je me suis fait inscrire. Ils devaient toujours m'en donner un, mais j'ai compris que je ferais mieux de me débrouiller seul. Je m'adresse à Versailles au garage qui s'occupait des tracteurs Lanz pour toute la France. Naturellement ils en avaient pas de neuf, mais le patron me dit :

— Mon vieux, je t'en trouverai un d'occasion.

Ça dure un mois, deux mois, six mois. J'ai été le voir plusieurs fois, il promettait toujours. [...]

— J'ai toujours bien aimé les gars de la Beauce. J'ai ton affaire. J'ai un tracteur en vue qui est dans les Vosges. [...] J'ai attendu trois mois, quatre mois. Enfin, je reçois un avis de la gare de Bailleau-le-Pin. Voilà le tracteur sur un wagon. Eh bien tel qu'il me l'avait dépeint, il est arrivé. On l'a mis en marche. Tout de suite : "Teuf, teuf, teuf !"

C'est plutôt de la bêtise d'acheter de la marchandise sans l'avoir vue, mais ce tracteur a tourné deux ans sans même une révision. Il est encore là, sous le hangar, un tracteur de 36 qui marche en 66 comme une horloge. Pour ça, les Boches, ils sont forts. [...]

J'ai fait construire une maison neuve. [...] Il y a la salle à manger, le vestibule, une sorte de salon et en haut deux chambres à coucher et une salle de bain. [...] Comme aucun de mes gendres a eu l'occasion de reprendre la ferme, c'est un de mes commis qui habite la maison neuve. Je n'y mets pas les pieds une fois par an.

Fin 45, j'ai été à Dreux chercher deux prisonniers allemands, un pour moi et un pour le charron. C'était des menuisiers. J'avais racheté un petit atelier de menuiserie à Luplanté et tous les jours mon Allemand allait travailler là-bas à vélo. C'est lui qui a fait toutes les fenêtres de la maison neuve. [...]

Nous, les vieux, on s'est jamais occupé que les enfants se marient ensemble. Éliane et André [Richer], comme tous les jeunes, ils ont simplement

1 E.Grenadou & A.Prévest, *Grenadou, paysan français*, enregistrement de 1965-1966, Seuil, 1966, réédition, coll. « Points », 1978, 253 p., pp. 225-251

décidé de se marier. On a fait la noce chez nous. C'était pas encore la mode des restaurants. J'ai loué un bal, un parquet et une tente qui tenait les deux tiers de la cour. J'ai vu un cuisinier. On a tué un mouton, on a tué un cochon ; le cuisinier est venu la veille et a travaillé toute la nuit. [...] On était cinquante à manger. [...]

Je cultivais plus d'une centaine d'hectares, je récoltais mille quintaux de blé, autant d'orge ; après la guerre ma batteuse s'est trouvée petite pour mon exploitation, j'étais trop longtemps à battre. Sauf Richer, mes copains n'avaient pas de batteuse. Ils s'adressaient aux entrepreneurs qui étaient chers. Cette histoire de battage était devenue un drôle de poids à la culture.

Avec Chaboche, on a décidé en 46 de monter une coopérative. D'abord on a cherché des gars capables d'être coopérateurs, les plus larges d'idées. On a trouvé [...]. À nous tous, on faisait mille hectares. Restait à trouver une batteuse. Le génie rural ne nous a pas fait trop attendre. Faut dire qu'on connaissait un Parisien qui avait fait la résistance avec un communiste, Marcel Paul, le ministre de l'Industrie. On a été au ministère du bazar ; Marcel Paul n'était pas là mais ses commis nous ont bien reçus. [...] J'étais le président et je tenais les comptes. Avec cette coopérative, on économisait mille francs à l'heure par rapport aux entrepreneurs. [...] La batteuse allait de ferme en ferme, trois jours dans l'une, quatre dans l'autre selon les besoins des propriétaires. [...] Les gars de batterie étaient des interdits de séjour, des condamnés, des clochards. [...] C'était tous des repris de justice et ils travaillaient bien. [...]

Pour en revenir à notre coopérative, si tous les participants avaient eu l'esprit plus coopérateur, on aurait encore gagné davantage. N'empêche qu'on avait débuté en s'achetant une batteuse à dix et qu'au bout de dix ans, on avait gagné chacun notre moissonneuse-batteuse. J'ai acheté une Massey-Harris.

Tout de suite après la guerre, mon berger était mort. Je n'ai trouvé personne pour le remplacer et j'ai vendu presque tous mes moutons. Mais on trouvait des gars qui faisaient un peu le vacher et j'ai eu un troupeau de vaches. [...] Chaboche avait commencé à élever des veaux, au lieu de traire ses vaches. J'ai copié son système. [...] J'ai remplacé mes normandes par des vaches noires, des hollandaises ; elles élevaient trois veaux au lieu de deux. Pour avoir des veaux plus en viande, j'ai acheté un taureau blanc. [...]

Aussitôt qu'on a pu racheter des cartouches et des fusils, le monde est allé à la chasse. Tout de suite après la guerre il y a eu beaucoup de gibier. [...] On a fait une société de chasse avec l'autre commune de Boisvillette. On réunissait bien deux mille hectares. Ils m'ont nommé président. J'ai été dans les communes qui avaient des sociétés et j'ai copié sur leurs statuts pour qu'on soit en règle. On a décidé d'avoir une réserve de cinq cents hectares. [...]

Durant la guerre, comme il n'y avait pas d'huile, le gouvernement nous a imposé de faire du colza. C'est resté dans les mœurs et on en fait de plus en plus ; mais on a été envahis par toutes sortes d'insectes [...]. Le maïs est venu remplacer le colza. En 46, les Américains nous avaient envoyé de la semence pour rien. [...] Depuis, il y a eu des semoirs, des corn-pickers et surtout des

produits qui font crever toutes les herbes excepté le maïs ; plus besoin de biner. Après le blé et l'orge, le maïs est devenu maintenant la plus grosse culture en Beauce.

En 50, j'ai acheté un deuxième Lanz. [...] J'ai vendu les derniers [chevaux] en 59. En 57, Paul Richer a fait le remembrement. Il était déjà maire de Saint-Loup depuis huit ans. Le remembrement, c'est encore la fin des haricots. Dans l'ensemble, tout le monde en était partisan, mais on était pas mûrs pour le faire. On voulait bien remembrer les champs des autres à condition de garder les siens. Disons que Saint-Loup est mal remembré, mais que c'est quand même incroyable le bien que ça nous a fait. La commune comptait peut-être trois mille champs pour mille hectares. [...] Avec les tracteurs, comment cultiver ça ? Sitôt entré dans un champ, il faut sortir. Avec le remembrement, le commune doit compter trois cents champs. Vous voyez l'avantage ; c'est une belle satisfaction.

[...] Avec le remembrement et la mécanisation, je diminue le nombre de compagnons et je remplace leurs tracteurs de trente chevaux par des tracteurs de soixante. Ce qu'il faut, c'est des outils. C'est moins l'homme qui fait le boulot que la mécanique.

J'ai une moissonneuse-batteuse, un corn-picker, une presse, six tracteurs dont un à chenilles. Pour mener tout ça, j'ai deux commis : Marius, mon beau-frère, et Jojo. Moi, je sers à payer. [...] »

La même Beauce (les deux villages sont voisins) est évoquée dans *La Beauce des années cinquante*, un recueil de très belles photos prises au Rolleiflex 1, avec l'omniprésence du blé, du cheval, du mouton et du porc, mais l'accent est mis sur la circulation automobile (qui écrase les poules et parfois renverse les « vieilles gens »), les avions de la base aérienne de Chartres, ville de plus en plus proche...

Située en pays bigouden, c'est-à-dire au sud-ouest de l'extrémité de la péninsule bretonne, le gros bourg de Plozévet fait l'objet au début des années 1960 d'une vaste recherche interdisciplinaire², mobilisant à partir de 1961 sociologues, ethnologues, historiens, géographes, économistes et biologistes, mais sans ruralistes. Cette recherche est organisée par le Comité d'Analyse démographique, économique et sociale (CADES) de la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique (DGRST) et coordonnée par Robert Gessain (1907-1986). Eu égard à la lenteur des transformations constatées on peut considérer qu'est valable pour la fin des années

1 Massin, *La Beauce des années cinquante*, Éditions Jacques Marseille, 2003, 127 p.

2 André Burguière parlera même, de façon nuancée, de « mystique de l'interdisciplinarité » dans un article des *Cahiers du Centre de Recherches historiques* d'octobre 2005, pp. 231-263. « Plozévet » forme le cœur du gros volume collectif, *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*, Presses universitaires de Rennes, 2010, 395 p. Quelques pages bien vues dans Philip Nord, *Le New Deal français*, Princeton University Press, 2010, trad. fr., Perrin, 2016, 453 p., pp. 195 et suiv.

50 le tableau livré par la synthèse d'André Burguière ¹ et le célèbre livre d'Edgar Morin, *Commune en France : la métamorphose de Plodémet* ². Plozévet est « un autre monde », « dépecé » par les sociologues, cinématographié par les ethnologues, avec un monument aux morts très original, le bourg et un habitat dispersé typiquement breton, les primeurs, une paysannerie encore très nombreuse et liée à la mer par le ramassage du goémon jusqu'en 1955, l'esprit de *plou*, l'endogamie, les costumes traditionnels, la pompe à essence, les vieux et le dimanche, des jeunes filles qui n'oseront le pantalon qu'à l'occasion du rigoureux hiver 1962-1963. La langue bretonne est employée, au moins chez les vieux, le clivage entre « rouges » et « blancs » s'observe, le catholicisme et le « recteur » s'imposent, une maison du XVIIIe siècle est sacrifiée pour ménager un parking, le premier chauffe-eau est installé seulement en 1952 ³, et on retrouve tous les caractères généraux notés plus haut pour l'ensemble des régions rurales traditionnelles, des caractères qui se banaliseront dans les années 60, avec l'assaut des mutations et des différenciations entre générations en pays breton.

Tout autre est le cas de Jean-Baptiste Doumeng (1919-1987) qui allie, avec beaucoup d'ostentation, le capitalisme agraire et l'engagement communiste ⁴. Il naît dans une famille de petits paysans du Sud-Ouest, quitta l'école à 14 ans et devient berger, puis ouvrier, puis maçon. Sa rencontre avec un militant communiste le fait s'engager dans les combats du Front populaire, mais il s'installe à 19 ans dans la vie comme maquignon, achetant et revendant, avec des profits substantiels, bovins et chevaux entre l'Algérie et la France. La maladie (une pleurésie) lui évite la mobilisation de 1939, cependant il rejoint la Résistance et à la Libération participe à la mise en place des Comités de Défense et d'Action paysannes du PCF. Sur la recommandation de Waldeck Rochet, responsable de la section agraire du Comité central du parti, il devient secrétaire départemental de la CGA (voir plus haut), puis très vite trésorier national adjoint (1946-1948). Mais la Guerre froide est là qui écarte les communistes des postes importants ; Doumeng se tourne vers les « affaires », plutôt en relation

1 André Burguière, *Bretons de Plozévet*, Flammarion, 1975, réédition, coll. « Champs », 1978, 395 p.

2 Fayard, 1967, 288 p., réédition, 1984 avec nom de Plozévet, 406 p., 2013, 500 p. On sait que le célèbrissime livre de P.-J. Hélias, *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Plon, 1975, plusieurs rééditions, concerne aussi le pays bigouden mais des périodes et générations antérieures à la Seconde Guerre mondiale.

3 Le premier chauffage central, dans un des cafés, ne le suivra qu'en 1965-1966 !

4 Jacques Lamalle, *Jean-Baptiste Doumeng. Le milliardaire rouge*, JC Lattès, 1980, 231 p. ; Jean-Baptiste Doumeng, *Jean-Baptiste Doumeng. Du surf sur des millions de dollars*, Éditions Carrère, 1984, 250 p. ; Roland Passevant & Jean-Baptiste Doumeng, *Jean-Baptiste Doumeng. Du surf sur des millions de dollars*, Éditions Carrère, 1984, 250 p. ; René Mauriès, *Jean-Baptiste Doumeng, le grand absent*, Éditions Milan, 1992, 210 p. ; notice par Jean Vigreux dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 249-251.

avec les pays de l'Est, ainsi l'importation de tracteurs tchécoslovaques (dès 1946), troqués contre des denrées alimentaires. Il noue aussi des liens assez obscurs avec la Banque commerciale d'Europe du Nord ¹, dont le capital est entièrement possédé par la Banque d'État soviétique. Mais il achète également des exploitations agricoles de forte taille, il fonde l'Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest (UCASO), se fait élire secrétaire de la Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants agricoles (FDSEA) de Haute-Garonne (1946), dont il sera le truculent président après 1972, et de plus au conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte de Paris (CNEP). En 1949, acte décisif, il fonde une société spécialisée dans le commerce agro-alimentaire international, Interagra, dont les activités, tout à fait typiques d'un très réel commerce est-ouest en pleine Guerre froide, vont peu à peu concerner tous les produits agricoles et même davantage puisque qu'elle va jouer un rôle aussi important qu'officieux dans les très bons rapports que de Gaulle entend nouer avec l'URSS. Parallèlement, et vraisemblablement, Interagra permet à l'URSS de financer le PCF. Localement Doumeng, « le milliardaire rouge », devient maire de Noé (Haute-Garonne, 1959), s'attachant à conserver l'emploi agricole et à célébrer par un monument la mémoire des déportés partis du camp de Noé pendant la Seconde Guerre mondiale.

¹ Elle avait été fondée à Paris en 1921, sous le nom de « ... pour l'Europe du Nord », par de riches émigrés russes ; en 1925 l'URSS avait racheté l'établissement, dont les opérations restèrent modestes jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale ; elles se développent dans les années 50, en ne faisant que du financement international.

2.2. Diversité : la France des Dominicis, du béret basque, d'Émile J. et de Mimoun

L'affaire Dominici surprend la France urbaine par son surgissement rural, elle étonne la France du Nord par une Provence qui n'a rien à voir avec Pagnol, le béret basque est, paraît-il, la coiffure nationale, il existe encore des bourgeois vivant bourgeoisement, nous en verrons un exemple avec Émile J., tandis que Mimoun représente à la fois et au moins une forme précoce d'intégration grâce à la guerre, au sport et la confrontation avec l'Est, il symbolise l'empreinte de la religion dans la société française, il a le corps émacié de beaucoup de Français. La diversité sociale est montrée dans de nombreux films ne ressortissant pas à la catégorie de la « qualité française », par exemple dans l'excellent film (1955) de Henri Decoin, d'après le roman très documenté d'Auguste Le Breton, *Razzia sur la Chnouf*: la drogue, l'argent et le sexe sont des révélateurs des oppositions sociales (et morales). On pourrait ajouter le personnage de droguée « repentie » interprété par Madeleine Robinson¹ dans le film de Georges Lacombe, *Leur dernière nuit*, sorti en 1953, soit deux ans plus tôt, avec le personnage lui-même, très bien joué par Madeleine Robinson, le lieu clos de la pension « du duc d'Aumale » (*sic*), l'établissement privé pour jeunes filles de bonne famille, etc.

¹ Madeleine Svoboda, 1917-2004. Elle avait joué en 1951 un rôle de prostituée dotée d'un fils et d'un amant dans le film noir *Le garçon sauvage* de Jean Delannoy.

2.2.1. L'affaire Dominici, un révélateur d'une certaine ruralité

Le 5 août 1952, en pleine nuit, la famille anglaise Drummond est assassinée à Lurs, Alpes de Haute-Provence, alors que ses trois membres (Jack, le père, et sa deuxième femme, Anne, et Elizabeth, leur fille de dix ans) dormaient auprès de leur petit break Hillman et au bord de la RN96, très passante pour l'époque. L'assassinat s'est produit au bord de la route, sur le domaine public, mais non loin d'une petite ferme, exploitée par la famille Dominici, qui va, par la mise en accusation de Gaston, le « patriarche », donner son nom à l'« affaire » Dominici. Cette « affaire » occupe les « unes » de 1952 à 1954 (le film de Claude Bernard-Aubert **1**, avec Jean Gabin dans le rôle de Gaston, est de 1973). Deux familles sont concernées dans cette affaire, les trois victimes, qui composent une famille réduite, et la famille Dominici, au contraire pléthorique et dans laquelle journalistes et lecteurs se perdent quelque peu au début de l'affaire. Surtout le lien entre la Justice, mise au premier plan par l'épuration, et la Famille, thème essentiel depuis la fin des années trente, est mise au cœur des préoccupations de la magistrature, de la presse et de l'opinion depuis 1949 par l'affaire Marie Besnard et les rebondissements de cette dernière s'entrelacent avec ceux de l'affaire Dominici. Marie Besnard (1896-1980), née Davailaud, est « l'empoisonneuse », « la damnée de Loudun » (Vienne), car elle est accusée de s'être attaquée de la pire façon à la sacro-sainte Famille. Elle est en effet accusée d'avoir empoisonné, à l'arsenic, une douzaine de membres de sa famille. Protestant de son innocence et bien défendue, elle est l'héroïne de trois procès (1949, 1954 et 1961), pour être finalement acquittée lors du troisième. L'affaire est très médiatisée et passionne la France, d'autant plus que beaucoup de femmes peuvent s'identifier à cette provinciale au physique banal et au comportement exemplaire en prison.

L'affaire Dominici est, elle, un révélateur d'une certaine ruralité française à l'orée des années 50. Cette ruralité est d'emblée provençale, familiale, patriarcale, nimbée des souvenirs de la Résistance, toute proche et noyée dans les maladroites et les médiocrités de l'enquête et des récits journalistiques. L'enquête et la reconstitution sont très mal faites : aucun périmètre de sécurité n'a été délimité, aucune empreinte n'est exploitable, des objets ont disparu, etc. D'ailleurs le mobile du crime est peu évident et l'affaire est compliquée par la personnalité de Sir Eric Drummond, savant nutritionniste anobli, peut-être membre des services secrets, en tout cas propriétaire d'une société d'industrie chimique.

Arrivent de la ville un très grand nombre de journalistes, qui très vite présentent Gaston Dominici comme le « patriarche » de la ferme de la Grand'Terre —

1 Claude Ogrel, né en 1930.

nom et orthographe exacts, qui font penser à la beauceronne Grand'Lande de la fin édifiante du *Tour de la France par deux enfants* —, qualificatif de « patriarche » que Jean Giono récuse et qui semble dû à *Paris Match*, dont les très violents, voire injurieux, articles (une dizaine) ajoutent « vieux paysan » et « despote ». Mais les photos prises, notamment celles de Jean-Pierre Pedrazzini (qui devait être tué à 29 ans à Budapest en 1956 ¹), sont de grande qualité humaine et seront utilisées plus tard par les films consacrés à l'affaire, éventuellement avec des contresens. Giono s'était réfugié à Lurs pendant la guerre et il assiste au procès, derrière le président. Il en tire à chaud ses *Notes sur l'affaire Dominici* ², intéressantes pour notre propos, même s'il est besoin de les compléter, soixante ans après leur publication. La réalité rurale de la famille Dominici est étonnante, dans une Haute Provence qui n'a rien à voir avec Pagnol : « Il y a une Provence classique. Je ne l'ai jamais vue [écrit Giono] ; j'habite Manosque depuis soixante ans. Je connais un pays sauvage. [...] Le voyageur va sur la Côte d'Azur. » Le climat est aussi dur que « sauvage » : les gens venus de la ville transpirent ou claquent des dents et découvrent avec surprise qu'il peut geler et neiger à Digne où a lieu le procès. Il s'agit, de plus, d'une agriculture pauvre, d'une « ferme pauvre » (Giono) : autosuffisance de « paysans solitaires, pauvres et chasseurs » (Giono) et petits boulots, mutisme et mensonge familiaux, contradictions et versions contradictoires, relations familiales complexes au sein d'une nébuleuse car les Dominici sont « innombrables » et « tous les prénoms du calendrier vont y passer » (Giono), d'autant plus que toute la parentèle (une quarantaine de personnes) est convoquée au procès. Quel contraste avec les victimes ! « Deux familles à plus de 2 000 kilomètres l'une de l'autre : une en Grande-Bretagne, l'autre à la Grand-Terre. [...] Nuit d'août. Les deux familles se rencontrent. L'une disparaît, l'autre vole en éclats. »

Ajoutons aux *Notes* de Giono que les photos montrent un violent contraste entre les deux familles, les Dominici et la famille des victimes anglaises. « Un paysan *moderne* ne choisirait pas la ferme de la Grand'Terre, aux terres "étranglées" entre la grand'route et le chemin de fer. », dit Giono. Gaston (75 ans) parle mieux le provençal que le français ; il lit mal, ne sait ni écrire ni compter ; « pour s'exprimer, même pour défendre sa tête, [Gaston] ne dispose que d'un vocabulaire de trente à quarante mots au maximum » ; il y a entre lui, les enquêteurs et la justice « un malentendu de syntaxe » (Giono) et Roland Barthes insistera dans ses *Mythologies* ³ sur la disparité des langages. Né de père inconnu il a d'abord été berger, il a acheté la Grand'Terre

¹ Il avait effectué juste avant un périple en voiture sur les routes de l'URSS, dont les photos sont publiées par *Paris Match* après sa mort. Il était né en 1927.

² Gallimard, 1955, 153 p.

³ Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., pp. 53-56.

en 1922. Gaston vote communiste et il est soutenu par le PCF. La ferme a l'électricité, mais pas l'eau courante : la famille utilise un puits, et la Durance, proche, sert pour arroser les cultures ; la cuisine des parents est misérable, avec une cuisinière minuscule, mais Gustave, l'un des fils, et sa femme ont un buffet et une toile cirée sur leur table ; les « commodités » sont à l'extérieur. La pression journalistique est insoutenable : jets de pierre, enfermement de la famille dans le poulailler par les gendarmes pendant la reconstitution, etc. Les Dominici vont devoir vendre leur ferme pour payer, malgré l'imbroglio des aveux retirés et des accusations réciproques, le procès de Gaston, qui est condamné à mort le 28 novembre 1954. Sa peine est commuée en détention à perpétuité par René Coty le 14 juillet 1956, puis Gaston est gracié par de Gaulle le 13 juillet 1960 (il meurt le 4 avril 1965) ¹.

En août 1955, une jeune institutrice anglaise de 29 ans, Janet Marshall, partie de la ville anglaise des Drummond pour visiter la France à bicyclette, descendue dans le Midi puis remontée dans la Somme est sauvagement assassinée. Pendant six mois l'enquête piétine et les deux presses, française et britannique, rappellent à longueur de colonnes l'affaire Dominici. Le portrait-robot, une nouveauté, permet de retrouver le coupable début 1956.

¹ La bibliographie sur l'affaire Dominici est immense. Parmi les ouvrages les plus solides : Claude Mossé, *Dominici innocent !*, Paris, 1993, réédition, Monaco, Éditions du Rocher, 2003, 272 p., Jean-Charles Deniau & Madeleine Sultan, *Dominici, c'était une affaire de famille !*, Montréal, L'Archipel, 2004, 307 p., Éric Guerrier, *L'affaire Dominici. Expertise du triple crime de Lurs*, Cheminements, 2007, 732 p., Jacques Arrigoni, *Affaire Dominici, enquête sur l'histoire*, Toulette, Toustemslibre, 2008, 301 p.

2.2.2. Une société contrastée : l'irréel amphithéâtre de *Réalités*

Les habitants vérifient par eux-mêmes, dans la rue, sur les photos, dans les actualités cinématographiques, une diversité sociale que les pages précédentes ont déjà montrée. Mais une grande revue des Trente Glorieuses, séduite par le recensement de l'année 1954, où pour la première fois est introduite l'innovation des groupes et catégories socio-professionnelles (CSP) ¹, leur tend un miroir, amusant et biaisé. Il s'agit du numéro d'août 1954 de la revue mensuelle *Réalités*, un magazine élitiste qui aspire depuis 1946 à devenir l'équivalent français de *Life* et se situe à un niveau élevé de prix (800 francs au numéro, 5 900 francs l'an en abonnement ²). Dans un amphithéâtre sont réunis 48 personnages censés illustrer la société française, pour un lectorat bourgeois, peu habitué à rencontrer un mineur — c'est le seul ouvrier de ce panorama (alors que le secteur secondaire est de 34,3 % de la population active), et il n'y a pas de paysan, alors que le secteur primaire est à 27 % (29,6 % en 1949) — mais par contre familier de la manucure et du chauffeur de taxi et rêvant de maître d'hôtel... Pas de personne de couleur, peu de femmes (le mannequin, la concierge, la religieuse, la mère de famille avec deux enfants, l'officière de l'Armée du Salut...), une présence provinciale (l'Alsacienne et le Breton), policière (les motards, le garde républicain...), sportive (l'alpiniste, la skieuse...) et religieuse (le prêtre, le scout, le louveteau...). Le lectorat traditionaliste de *Réalités* est déjà bousculé par les Trente Glorieuses et se rassure par cette image lénifiante, certes bon enfant, mais justement un bambin de six ans pouvait en 1954 douter de la véracité de cette présentation des diversités, qu'il pouvait très bien sentir comme des contrastes...

Il est facile d'aller plus loin, et on doit d'abord reconnaître les progrès du niveau de vie général, avec toute la réserve imposée d'une part par la chronologie — il y a de véritables phases de tension exacerbée entre l'évolution des prix et celle des salaires — d'autre part par la diversité des conditions sociales. La société française au « mitan » — comme chante Brassens — des années 50 n'est pas encore prospère mais elle est dans l'ensemble sortie de la pénurie et de l'après-guerre, d'autant plus que les chômeurs sont peu nombreux, 377 300 en 1954, un peu moins l'année suivante et il s'agit le plus souvent d'un chômage de faible durée. La génération des classes creuses a la chance de pouvoir facilement trouver du travail et les décideurs politiques de la IV^e République ne poursuivent guère le vieux projet d'assurance

¹ Dix groupes, numérotés de 0 à 9, d'agriculteurs exploitants à non-actifs, subdivisés en catégories. Le gros inconvénient est l'hétérogénéité de certains groupes, comme les « patrons de l'industrie et du commerce » (groupe 2), les « ouvriers » (groupe 6, où on trouve aussi les contremaîtres)

² Soit respectivement selon les tables de conversion de l'INSEE 17,6 € et 129,80 €... *Réalités* cessera de paraître en 1978.

chômage de la IIIe République. Le décret du 12 mars 1951 se contente de mettre en place un système d' « assistance » aux chômeurs, corseté d'ailleurs par de strictes conditions d'âge, de résidence et de ressources. C'est seulement en décembre 1958 que, grâce à des négociations entre patronat et centrales syndicales, naît un système d' « assurance » contre le chômage, avec les Assedic (Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce) et l'Unedic (Union nationale interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce). L'inflation n'est pas niable, son histoire détaillée a été plusieurs fois écrite ¹, mais on doit retenir qu'elle se ralentit dans les cinq premières années 50, l'époque d'une scène des *Vacances de Monsieur Hulot* dans laquelle la radio déverse sur les vacanciers déguisés et complètement indifférents un discours de « ministre d'État » sur l'inflation et ses remèdes gouvernementaux, un discours qui fait très clairement penser aux récentes manœuvres de « défense du franc » et de « baisse 5 % », ou aux émissions ministérielles de radio « DDF » (Défense du Franc) ou encore aux affiches incitant à la baisse des prix placardées par le gouvernement Pinay. L'inflation devient ensuite plus faible qu'elle ne sera au tournant des années 60 ou, si l'on préfère au début de la Ve République : sur une base 100 en 1970 les indices moyens annuels des prix à la consommation sont 35,1 en 1949, 39 en 1950, 45,6 en 1951, 51 en 1952, 50,4 en 1953, 50,2 en 1954, 50,8 en 1955. Puis ils passent à 51,8 en 1956, 53,2 en 1957, 61,2 en 1958, 65 en 1959, 67,4 en 1960, 69,6 en 1961, 72,9 en 1962. Les prix à la consommation sont stables ou n'augmentent que faiblement à partir de l'année 1952 comprise. Bon signe de la transformation de l'économie et de la société, le secteur tertiaire passe de 37,3 % à 39,6 % entre 1949 et 1955. Compte tenu de l'inflation et de l'érosion monétaire, le revenu national en francs constants et la consommation « réelle » progressent, mais l'épargne dite « familiale » aussi. Sur une base 100 en 1949, le pouvoir d'achat du salaire horaire brut dépasse une première fois les 120 à la fin de 1951, pour reculer ensuite puis dépasser définitivement les 120 dans le deuxième semestre de 1953, après les grèves, il dépasse 130 au début de 1955, 140 au tout début de 1957. Le pouvoir d'achat ouvrier progresse, mais moins que celui des abonnés de *Réalités* ! On imagine aisément que les 2,5 millions d'automobiles que compte la France en 1952 sont mal réparties ; un bon exemple de signe extérieur de richesse est le réfrigérateur, le « frigidaire » comme on dit alors : en 1954, 42,8 % des cadres supérieurs et professions libérales l'ont, 18 % des patrons de l'industrie et du commerce, 15,5 % des cadres moyens, 9,9 % des employés, etc.

¹ Rappelons le livre fondamental de Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, 672 p.

2.2.3. Dimorphisme sexuel

Peu présentes dans l'amphithéâtre de *Réalités*, mais majoritaires dans la population totale, les femmes ont, pour longtemps, un taux d'activité globale stable depuis la Belle Époque et qui le reste (36,2 % en 1954, 1962 et 1968 !), mais elles tendent à glisser de l'agriculture au tertiaire, accentuant le processus de « tertiarisation » générale de la société française à la suite d'un « déversement intersectoriel ». Surtout elles tendent à la conquête de l'autonomie, depuis le droit de vote, la naissance du périodique *Elle* (1945) et la parution du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1949), qui déclenche un scandale et l'opposition des féministes favorables à la psychanalyse, comme Antoinette Fouque (1936-2014), heurtées par la formule « On ne naît pas femme, on le devient »¹. L'ordonnance de mars 1945 crée l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et l'État se veut providence de la famille, la natalité restant une préoccupation constante : assurance maternité, allocation de salaire unique instituée en 1941 mais restant en vigueur, revalorisation des allocations familiales et quotient familial. Les prestations familiales sont alors relativement importantes et ouvertes à toutes les familles, quel que soit leur revenu². Mais l'État, qui rétablit la Fête des Mères (29 mai 1950), a une vision très traditionnelle de la femme, mère au foyer experte et fée du logis. Toutefois la IVe République se soucie de protéger les travailleuses : la suppression des abattements sur les salaires féminins est décidée par le ministre du Travail Ambroise Croizat (1901-1951), le 30 juillet 1946, sur pression de la CGT. Toutefois l'inégalité salariale demeure un problème majeur : les travailleuses sont cantonnées dans les emplois les moins rémunérés, les salariées agricoles étant les plus mal loties. Les centrales syndicales, jusqu'au milieu des années 60', ont des positions très différentes. La CFTC, où les femmes sont particulièrement nombreuses, met en avant le droit des mères à rester au foyer, elle prône la transformation de l'allocation de salaire unique (voir plus haut) en une « allocation de la mère au foyer », revalorisée ; la CGT, qui s'efforce par ailleurs de former les militantes³, insiste sur le droit au travail des femmes, elle s'oppose à l'allocation de salaire unique ou demande qu'elle soit versée à toutes les mères de famille.

1 Lire Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir. 1945-1970*, Fayard, 2000, 430 p. et « Beauvoir à la croisée de l'histoire des femmes et des intellectuels », dans N.Racine & M.Trebitsch, *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Complexe/IHTP, 2004, 347 p., pp. 115-133.

2 Philippe Steck, *Les prestations familiales, Que sais-je ?*, 1993, rééditions. Ce n'est qu'à partir de 2015 que l'universalité des allocations familiales prendra fin : elle est alors divisée par deux au-delà de 6 000 euros de revenus et par quatre au-delà de 8 000 euros.

3 Il faut signaler l'impact important de l'hebdomadaire *Antoinette*.

Leur participation aux votations modifie-t-elle le rapport des femmes à la politique ? Indéniablement règne à la Libération un climat neuf et favorable à une plus forte insertion, à cause de leur rôle dans la Résistance, du contre-modèle de Vichy et de l'espoir d'un rôle modérateur chez de Gaulle et au MRP. Mais la féminisation du pouvoir est très relative, par-delà le moment exceptionnel que fut la Libération (5,6 % et 5,1 % de femmes aux deux constituantes, 5,7 % à la première Assemblée nationale). Certes, l'ordonnance gaullienne a fait plus que doubler le nombre des électeurs inscrits, qui passe de 11,7 millions en 1936 à 24,6 en 1945, alors que l'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans en 1974 n'entraînera qu'une augmentation inférieure à deux millions et le taux de non-inscription des femmes devint vite à peine supérieur à celui des hommes. Le MRP avait créé dès 1944 des « équipes féminines », départementales et influentes ; le militantisme féminin est important en son sein. La première femme ministre appartient à la démocratie chrétienne, c'est Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981), célèbre pour « son » décret d'aide financière à l'école libre (voir plus loin), dont en réalité le responsable est son président du Conseil, Robert Schuman. Avocate marseillaise au passé politique bien rempli par le suffragisme, la démocratie chrétienne, la résistance et la députation (MRP), elle est la première femme titulaire d'un ministère à part entière (la Santé publique et la Population), ce qui ne suscite aucun commentaire lors de sa nomination dans le gouvernement Schuman de 1947, le portefeuille étant jugé « féminin »¹ ! Court-circuitée par son président du Conseil, responsable direct du décret, Germaine Poinso-Chapuis ne peut le dénoncer sans nuire à sa famille politique, le MRP ! Toutefois la circulaire d'application ne sort pas, alors plusieurs évêques (Bretagne et Vendée) demandent aux fidèles de faire la grève de l'impôt et le MRP d'intervenir à Rome pour faire désavouer une initiative qui menace l'alliance avec les socialistes ! La démission du gouvernement le 19 juillet 1948 sonne le glas de la carrière politique de Poinso-Chapuis, à laquelle il est reproché, au fond, tout et son contraire, ce qui est bien d'une femme, pensent d'ailleurs certains... Cette véritable « femme d'État », promise à une belle carrière, ne sera jamais plus ministre². Par contre, Marie-Madeleine Dienesch (1914-1998) est une des rares femmes de l'après-guerre à avoir une longue carrière politique. Agrégée de lettres classiques, résistante, très belle femme comme le montrent ses photos des années 50, elle est députée MRP des Côtes-du-Nord³ à partir de 1946 et se rallie à de Gaulle sous la Ve République. De surcroît, « Mademoiselle Dienesch » est typique d'un célibat qui est souvent pour

¹ Elle prend pour attachée de presse Yvonne Roy (1916-2017) qui sera peu après attachée de presse de Paul Bacon (voir plus loin) puis, à partir de 1957, journaliste au *Monde* sous le pseudonyme de *Joanine Roy*.

² Cf. l'ouvrage collectif dirigé par Yvonne Knibiehler et issu d'un colloque, *Germaine Poinso-Chapuis, femme d'État (1901-1981)*, Édisud, 1998, 160 p.

³ Côtes-d'Armor depuis 1990.

ces femmes en politique un choix délibéré ¹. C'est le PCF qui se montre le plus ouvert aux femmes mais dans un sens traditionnel, grâce à un mouvement de masse (l'Union des Femmes françaises) et une Commission du Travail féminin. Par contre au RPF (et par la suite dans les autres partis gaullistes), les élues sont rares et on ne peut citer pour l'instant qu'Irène de Lipkowski (1898-1995), féministe et députée entre 1951 et 1957. Tout cela fait un peu penser au champ culturel, dans lequel on ne trouve pour l'heure que le couple formé par Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault (mariés en 1940), et leur compagnie, leur théâtre.

La prostitution, depuis longtemps dénoncée par les mouvements féministes, est concernée par un événement important au tout début de la IV^e République. Un mouvement « abolitionniste » s'était développé dans l'entre-deux-guerres, mais Henri Sellier, ministre de la Santé du Front populaire, avait échoué dans sa tentative de répression du proxénétisme car il était très isolé. Ancienne résistante, prétend-elle ², brièvement (1945-1947) conseillère municipale de Paris (« Union des Mouvements de Résistance »), Marthe Richard fait en 1946, à 57 ans, campagne pour soutenir la proposition de loi du député MRP Pierre Dominjon (1910-2003), qui interdit « toutes les maisons de tolérance sur l'ensemble du territoire national », mais, eu égard au bref poids des femmes en politique, elle donne son nom à la loi, promulguée le 13 avril 1946. À la fin des Trente Glorieuses, en 1973, à 84 ans, elle appuiera un vague et éphémère projet de réouverture des maisons de tolérance, sous le nom de « cliniques sexuelles municipales » et sur le modèle des « Éros centers » néerlandais. Les mouvements féminins et féministes d'avant-guerre sont étiolés : le seul vraiment actif à la fin des années 40 et au début des années 50 est la Ligue française du droit des femmes, dirigée par Andrée Lehmann. La sclérose générale est bien montrée par l'accueil réservé à la « bombe » de 1949, la parution du *Deuxième Sexe*, de Simone de Beauvoir, qui déclenche un scandale immédiat, les associations féministes restant muettes. Certes, Simone de Beauvoir se situe alors comme philosophe et non comme féministe (elle n'adoptera cette étiquette que plus tard), mais surtout son livre dénonçant radicalement la domination masculine, il dérange, ainsi que son insistance sur la sexualité. Cependant, *Le Deuxième Sexe* annonce les luttes à venir ³.

¹ Pour son œuvre surtout, voir L.Ducet, dans A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIX^e-XX^e siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p., pp. 156-158.

² Faux, semble-t-il.

³ Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*, Payot, 1991, 348 p., réédition, 2002, 502 p. Rappelons l'importance de Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir. 1945-1970*, Fayard, 2000, 430 p.

2.2.4. Une société contrastée en ville et dans les loisirs

Depuis 1930 la population urbaine de la France est légèrement majoritaire ; l'exode rural reprend après la Deuxième Guerre mondiale, et même s'accélère, d'où la baisse du pourcentage de population rurale, 47,6 % de la population totale en 1936, 46,8 % en 1946 et 44 % en 1954, et celle du primaire, 36 % de la population active en 1946, 27 % en 1954. Bien sûr, cette diminution et l'exode rural aggravent le vieillissement de la population agricole et le contraste démographique entre Paris et la province. Dans ce domaine, Jean-François Gravier (1915-2005), un géographe maurassien et vichyste, entré au commissariat général à l'Information et à la Propagande, directeur en 1942 de l'École des cadres du Mayet-en-Montagne (Allier), auteur en 1942 d'une étude intitulée *Régions et nations*, entré à la fondation Alexis-Carrel, et pas le moins du monde inquiet à la Libération ¹, obtient un succès durable et surestimé avec son *Paris et le désert français* (1947), au titre souvent cité mais au texte trop rapidement lu bien souvent, largement passéiste voire réactionnaire, d'autant que la France reste moins urbaine que les autres pays industriels. En 1972, il le réédita en ajoutant au titre ... *en 1972*, et surtout en tenant largement compte des Trente Glorieuses, de leur décentralisation et du contexte politique de 1972, en accentuant la coloration Action française et anti-*Front popu*. Dans les villes surtout se pose un très grave problème de logement, provoqué par le long vieillissement du parc immobilier et les destructions de la guerre. Dès le 16 novembre 1944 est créé un Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), confié à Raoul Dautry puis à Eugène Claudius-Petit (1907-1989), issu de la « génération de la Résistance » : il avait été membre du comité directeur des Mouvements unis de Résistance (MUR) puis de l'Assemblée consultative d'Alger ². En 1953, l'État se donne les moyens de développer un véritable plan national de construction, d'où la mise en œuvre d'une politique sociale du logement, qui va fortement marquer les manières d'habiter, la culture citadine, la société tout entière et l'opinion, jusqu'à la fin du siècle, avec les fameux « grands ensembles », vaguement inspirés de Le Corbusier ³. Sarcelles est mis en

1 Cf. Singer, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Les Belles Lettres, 1997, 425 p., pp. 313-315. Sur la fondation, la thèse d'A. Drouard, *Une inconnue des sciences sociales. La fondation Alexis Carrel (1941-1945)*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, 553 p., et sa biographie, *Alexis Carrel (1873-1944). De la mémoire à l'histoire*, L'Harmattan, 1995, 262 p.

2 Cf. O. Wieviorka, « La génération de la Résistance », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 111-116. L'auteur insiste sur le décloisonnement social (Eugène Claudius-Petit est issu d'un milieu modeste), le mépris pour la politique politicienne, etc.

3 Cf. Thibaut Tellier, *Le temps des HLM 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, Autrement, 2007, 219 p., A. Borrell, « Nouveaux paysages urbains. Tours et barres à l'écran », dans *La télévision des Trente Glorieuses. Culture et politique*, ouvrage collectif sous la direction d'Évelyne Cohen & Marie-Françoise Lévy, Paris, CNRS éditions, 2007, 318 p., pp. 253-268. Et bien sûr et surtout la thèse de Jean Bastié, *La Croissance de la banlieue parisienne*, PUF, 1964, 624 p.

chantier en 1955 par Jacques Henri-Labourdette (1915-2003), qui privilégie les barres de quatre étages plutôt que les tours ¹. Il est considéré par les pouvoirs publics que l'accroissement de la population nécessite la construction de ces « grands ensembles », qui concernent bien la présente période : en 1960 dans la célèbre émission de télévision *Cinq Colonnes à la Une* Sarcelles était encore présentée comme « une ville en train de naître [...] loin de l'agitation et de l'air malsain des grandes cités » ! À la « ville en creux », organisée autour de ses espaces publics, doit succéder la « ville en relief », faite d'ensembles architecturaux détachés les uns des autres et « posés » sur des surfaces vertes. Pouvoirs publics, urbanistes et architectes, excités par les nécessités numériques de la décennie, privilégient les raisonnements technocratiques et une lecture simplificatrice de l'œuvre de Le Corbusier ². Devant la cité des Courtilières de Pantin (Émile Aillaud, 1902-1988) et le « grand ensemble » de Massy-Antony, démarré en 1956, face au Mirail (Toulouse, Georges Candilis architecte urbaniste d'un *Miroir* de la « ville rose »), engagé en 1961, c'est pour les nouveaux habitants la surprise de la superficie, de la salle de bains, du nombre de pièces, de l'apprentissage de la vie en collectif, c'est une « vie moderne », chauffée et hygiénique, une vie culturelle, réduite mais réelle. Ce sont des modèles architecturaux qui se renouvellent, mais les premières désillusions et les premières critiques des « cités-dortoirs » voient tôt le jour, contrairement à une opinion répandue, objections de l'architecte Fernand Pouillon, dénonciation de la relégation spatiale, de la ségrégation sociale, etc. Dès 1951 et à propos de la Cité radieuse de Marseille le terme d'« univers concentrationnaire » est employé. Mais il est un peu tard pour la crise du logement, mise en lumière par les appels de l'abbé Pierre, que nous commenterons un peu plus loin.

Enfin, les contrastes sociaux s'observent dans les loisirs, ce qui est bien mis en valeur, parmi d'autres aspects intelligemment sentis, dans le film de Jacques Tati *Les Vacances de Monsieur Hulot*, sorti début mars 1953. Dans ce monde ancien, désuet, bon enfant, sans signalétique moderne, sans hôtels « modernes », sans bétonnage, sans obsession de la consommation, le cyclecar de Hulot symbolise l'automobile des années 20 et rappelle le vélo du facteur de *Jour de fête* (1949). Dans ces vacances en famille s'épanche une musique nostalgique mais surgit la dimension érotique des Trente Glorieuses, offerte par le personnage de la jeune fille, Martine, interprétée par Nathalie Pascaud, très « comme-il-faut » dans son tailleur bourgeois lors de son

¹ Fils de carrossier, il a publié une autobiographie intéressante, Jacques Henri-Labourdette, *Jacques Henri-Labourdette. Une vie, une œuvre*, Giletta, 2002, 158 p.

² Édouard Jeanneret (1887-1965). Suisse, naturalisé français.

arrivée, mais beaucoup moins « modeste » en mini-short et à cheval ¹ ! Cependant on voit bien, outre les anti- et les pro-Hulot, l'opposition entre les « congés payés » et les autres villégiateurs, la stratification sociale, la reproduction des codes sociaux de la ville et les touristes qui gâchent leurs vacances et retournent à la ville...

¹ Pseudonyme de Jacqueline Schillio, mariée à un marchand de pianos d'Armentières, qui tient le rôle de Smutte, l'homme d'affaires qui passe son temps au téléphone...

2.2.5. Béret basque, veston et blouse grise

La France de l'été 1952, celle de la réalisation des *Vacances de Monsieur Hulot* est grisâtre car elle est en partie en continuité avec Vichy. Dans le domaine socioprofessionnel, la réglementation de Vichy perdure souvent, notamment dans le registre « catégoriel ». La plupart des ordres professionnels créés par ce régime existent toujours : médecins, pharmaciens, dentistes, architectes, vétérinaires, experts-comptables, etc. Dans le domaine économique, Vichy est une étape importante vers la rationalisation des structures sous l'impulsion de l'État, témoins la loi Caziot (mars 1941) qui facilite le remembrement et qui est reprise à la Libération, ainsi que plusieurs dispositions de la Corporation paysanne. La plupart des dirigeants de la Corporation paysanne se retrouvent dans les groupes de pression agricoles après 1944, notamment à la tête de la FNSEA, la politique industrielle de Vichy est riche d'avenir, le régime apparaît comme un laboratoire de la planification. Enfin, dans le domaine politique et institutionnel, Vichy illustre par l'excès le besoin de profondes réformes de l'État, il est allé dans le sens d'un exécutif plus fort et plus technicien et d'une administration plus efficace.

La France des années 50 est la France du béret basque et celle de la blouse grise, celle de l'épicier Leclerc, par exemple. La France du béret basque est décrite par le major Marmaduke Thompson : dans le dessin de la page 19 des *Carnets du major Thompson* ¹ la « coupe radioscopique » du citoyen français montre certes un individu tête nue mais c'est de manière à montrer le contenu crânien (case d'épargne, chauvinisme, « quaternaire républicain », « tertiaire impérial », petite idée derrière la tête, nerf sceptique). Par ailleurs, on ne verra aucun béret basque dans ce livre à gros succès mais la société qu'il dépeint, comme dans l'essentiel de l'œuvre de Pierre Daninos, est bourgeoise ou petite-bourgeoise. Toutes les autres catégories portent un béret dans la France des années 50, sous diverses formes et dès l'âge scolaire : Maman et l'instituteur veillent et gare à l'oubli sur le portemanteau de l'école ! La blouse n'est pas seulement l'uniforme de l'écolier, elle est celle du commerçant, en particulier d'Édouard Leclerc, l'épicier breton qui révolutionne la distribution mais sert les clients en blouse. Il naît à Landerneau (Finistère) en 1926, dans une famille nombreuse, très catholique et au *pater familias* membre du Parti social français (PSF) ; il quitte le grand séminaire, où étudiaient déjà ses quatre frères, en 1948. Vexé par les « BOF » de l'Occupation, il a mûri sa doctrine commerciale : substituer au commerce qui cherche à vendre le plus cher possible la distribution qui, en abaissant les prix,

¹ Pierre Daninos, *Les Carnets du major Thompson*, Hachette, 1954, 245 p. Pierre Daninos se déguise en major Thompson pour les besoins d'un court reportage publicitaire en faveur des automobiles de luxe Facel Vega de son frère Jean en vue du Salon de l'Auto 1958 (*Paris Match*, 4 octobre 1958).

vend au plus grand nombre et fait baisser le coût de la vie. Il ouvre son premier magasin en 1949 dans sa ville natale, rue des Capucins, cela ne s'invente pas, et dans... une petite pièce de son appartement, en utilisant une recette simple, qui va vite devenir célèbre : court-circuiter les intermédiaires et réduire les frais généraux pour vendre avec une marge réduite. Il aménage un véritable magasin dans un petit entrepôt de la même rue, se bat avec les grossistes qui refusent de le livrer, avec les concurrents, recrute pour l'aider des petits grossistes, convertit en 1954 à son système deux autres épiciers bretons (à Lannion et Tréguier) et cherche à déborder des limites de la Bretagne. Il ouvre d'abord des magasins dans le grand Ouest puis s'installe en région parisienne en 1955, avec le « Centre Leclerc Paris n° 1 », installé à Issy-les-Moulineaux et devant lequel Édouard Leclerc se fait photographier en blouse grise. Il apprend vite à soigner son mythe auprès des journalistes, qu'il bombarde de chiffres, et livre la même année 1955 la « bataille de Grenoble », c'est-à-dire l'ouverture d'un « centre distributeur », au 69 cours Jean Jaurès (changement de symbole ?) et dispose d'un réseau de 60 magasins en 1960. Étapes suivantes : une centrale d'achat nationale, une association nationale, le triomphe dans les années 60, mais la cécité sur les supermarchés en libre-service (le premier est en 1948 le Goulet-Turpin du XVIII^e arrondissement de Paris) et les marques de distributeur, une scission en 1969. Toutefois il se lance dans les hypermarchés dans les années 70 et carbonise le mouvement de Gérard Nicoud en 1974. En 2003 il vendra le nom de l'enseigne et tous ses dérivés à la coopérative. ¹

La France des années 50 est également, si j'ose dire, celle d'Émile J., pharmacien-rentier toujours en veston et chapeau mou lui, en dehors toutefois du jardinage — ce catholique très peu voltairien cultive son jardin et se fait livrer de temps à autre du fumier d'une ferme voisine — et du bricolage sur sa voiture (Chevrolet, puis Ford Vedette, puis Simca « Versailles »). Propriétaire d'une pharmacie à Pantin et d'un petit manoir banlieusard à V., dans l'actuelle Seine-Saint-Denis, il prend chaque jour le train pour aller passer quelques heures dans son officine mais l'essentiel de son temps est consacré à son bureau, d'où il surveille ses placements, aidé d'un homme d'affaires, D., et à son jardin. « Bourgeois » d'ancien type, d'origine auvergnate, faisant penser aux bourgeois étudiés par l'historienne Adeline Daumard ², marié sans enfant, ayant amené dans sa maison une bonne, Yvonne, dite *Vovonne*, de Paulhaguet (Haute-Loire). Émile J. est un pharmacien cultivé, calme et

¹ Bibliographie : notice par Jean-Claude Daumas, dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 415-417 (chronologie à rectifier) et presse de l'époque.

² *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, thèse, Paris, 1963, XXXVII+661 p., réédition, Albin Michel, 1996, 677 p. ; *Les bourgeois de Paris au XIX^e siècle*, Flammarion, 1970, 382 p. ; A. Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Aubier, 1987, 430 p., réédition, Flammarion, 1991, 446 p.

onctueux mais virant à un vocabulaire vindicatif voire ordurier au volant, oncle d'un étudiant en médecine, lecteur de *Réalités* **1**, pacifiste mais outré par les prétentions de Nasser (toujours les placements, sans doute), ami du journaliste Georges Suffert (1927-2012), surveillant de près ses jardiniers, ses fournisseurs et le rodage de ses voitures, en effectuant des « 8 » interminables dans son jardin. Émile J. incarne assez bien la France des « classes moyennes » **2**, supérieures si l'on veut, peuplée d'anti-snoobs, une France en costume et tailleur proche des petits-bourgeois « moyens », comme ceux des *Vacances de Monsieur Hulot*, des employés de bureau, comme Monsieur Blot, personnage central du roman éponyme de Pierre Daninos (1960) **3**, qui gagne le concours du « Français moyen », une notion très typée « années 50 » et sur laquelle Daninos revient souvent dans son œuvre **4**. Daninos définira d'ailleurs avec une certaine gêne le mot « bourgeois » dans le *Daninoscope* (1963) et il décrit très souvent, de manière pointilliste, la sociabilité petite-bourgeoise dans ses romans, ainsi que les protestations bourgeoises contre l'administration, notamment dans *Les Carnets du major Thompson*, de 1954, où dans la caricature de la page 53 on voit de petits employés faire lanterner une queue d'usagers socialement assez divers mais d'où émerge un couple bourgeois (manteau de fourrure, pantalon rayé, pardessus et chapeau) dont le mari brandit une carte (tricolore ?) et menace : « Vous aurez de mes nouvelles, mon ami... J'ai le bras long ! ». La France des « classes moyennes » tient encore à la rente et au patrimoine, à ses pratiques culturelles et à ses acquis, les classes moyennes sont « gardiennes de la morale » **5**, mais la croissance économique fait qu'elles intègrent des cadres et des employés, jouant le rôle d'un « ascenseur social », comme on ne dit pas encore, bien sûr.

1 Périodique qu'il prête à ses gardiens : on devine d'où vient la lecture par un enfant de six ans évoqué plus haut. À ses gardiens il conseille d'ailleurs de petits placements financiers de « père de famille » des années 50, paternalisme catholique bonhomme...

2 Cf. Sylvie Guillaume, *Les classes moyennes au cœur du politique sous la IV^e République*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 252 p.

3 Pierre Daninos, *Un certain M. Blot*, Hachette, 1960, 285 p., réédition, Livre de Poche, 1960, 249 p.

4 Par exemple dans *Le Daninoscope*, Presses de la Cité, 1963, 447 p., pp. 147 et suivantes.

5 Sylvie Guillaume, *Les classes moyennes au cœur du politique sous la IV^e République*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 252 p., pp. 53-58.

2.2.6. La maigreur, comme celle de Mimoun et Zatopek

Si tout le monde ne porte pas blouse grise et béret basque mais veston et chapeau — il y aura une célèbre allusion au chapeau bourgeois (et policier) dans le film de Gérard Oury *Les Aventures de Rabbi Jacob* (1973) — donc si la France du vêtement est variée, les corps me paraissent moins dissemblables. Les Français sortent amaigris de la guerre et de Gaulle note dès le premier chapitre du *Salut*, tome III de ses *Mémoires de guerre*: « En parcourant ma ville natale où les Lillois me faisaient fête, je voyais trop de visages dont le sourire n’effaçait ni la pâleur ni la maigreur. » Pour redresser et muscler les corps, Robert Raynaud va tous les matins, à 6h45, pendant trente ans (1944-1974) et sur diverses chaînes nationales, s’évertuer à faire le professeur de gymnastique national. C’est, dans un contexte hygiéniste hérité d’une longue histoire, avec l’aide d’un pianiste et d’un violoniste puis d’un petit orchestre, le « Réveil musculaire ». Les Français ressemblent souvent à des Zatopek et des Mimoun émaciés, mais certains se rêvent en Mimoun de 1956 car le sport est, selon la formule de Marianne Amar, une « nouvelle école de la République » ¹. L’exemple du célèbre coureur tchécoslovaque Emil Zatopek (1922-2000) est tout à fait emblématique. Marianne Amar a une deuxième excellente formule, à son sujet maintenant.

« Zatopek ? La cible en apparence, n’est pas mauvaise. Grand triomphateur des Jeux d’Helsinki où il a remporté les 5 000 et 10 000 mètres ainsi que le marathon, membre du Parti communiste tchécoslovaque, orateur des Congrès de la Paix, il symbolise à merveille l’athlète d’État, homme de fer et instrument de propagande entretenu aux frais de la collectivité pour récolter médailles et prestige [...]. Pourtant, d’autres témoins prennent sa défense, vantent sa loyauté et son désintéressement. [...] » ²

Ceci et son physique d’Européen « moyen », « central » et « populaire », sorti amaigri et presque décharné de la Seconde Guerre mondiale, courant en grimaçant, souffrant comme n’importe quel « congé payé » en vacances sportives, le rendent très populaire à travers toute l’Europe. De surcroît il incarne le bon Européen de l’Est, militaire par nécessité, pas méchant, au contraire, sympathique, amusant, polyglotte, décontracté dans certaines courses (où il échange quelques mots avec d’autres concurrents), marié à une championne (olympique) du javelot, née le même jour que lui. Né en Moravie, Zatopek quitte tôt l’école, devient apprenti dans les usines de chaussures Bata (qui avaient installé des magasins en France dans l’entre-deux-guerres) et s’entraîne seul à la course à pied. Il participe aux quelques épreuves organisées par les occupants allemands, mais c’est son engagement dans l’armée

¹ Marianne Amar, *Nés pour courir. Sport, pouvoirs et rébellions (1944-1958)*, Presses universitaires de Grenoble, 1987, 232 p.

² *Ibid.*, p. 139.

tchécoslovaque, après la libération de son pays, qui va lui permettre des conditions d'entraînement plus favorables. Il continue à peaufiner son entraînement en autodidacte de la course, en mettant au point un système qu'on appellera ensuite *l'interval training*, c'est-à-dire courir des séquences à vive allure, en s'interrompant pour de brèves périodes de récupération, et en se moquant totalement du côté esthétique de la course à pied.

Rival devenu ami de Zatopek, ascétique plus qu'émacié, Alain Mimoun (1921-2013) est un modèle d'intégration : né Ali Mimoun Ould Kacha à El Telagh en Algérie le 1er janvier 1921, fils de cultivateurs pauvres, il s'engage dans l'armée française en 1939. Combattant algérien de la Seconde Guerre mondiale, il est grièvement blessé au pied (à Monte Cassino, en janvier 1944), puis naturalisé français. Croyant sincère, discret et ostensible à la fois, grand formateur d'un Michel Jazy, jeune linotypiste (né en 1936) à *L'Équipe*, fils et petit-fils de mineurs polonais émigrés dans le Pas-de-Calais, Mimoun est, en outre, de ceux qui savent mener longuement leur carrière. Médaillé d'argent du Dix Mille mètres aux J.O. de Londres (1948), il remporte deux médailles d'argent aux J.O. d'Helsinki (5 000 et 10 000 mètres) et triomphe lors du marathon de Melbourne en 1956. En France, à la Libération, le sport est en effet devenu une « nouvelle école de la République », car il faut « rebâtir la race » ¹. Marianne Amar précise :

« Aux premières heures de la Libération, le sport s'intègre [...] dans un vaste programme de démocratie culturelle, porté par l'euphorie des premiers beaux jours : la santé, le développement physique et intellectuel, deviennent des droits inaliénables, consacrés par le préambule de la Constitution de 1946. » ²

¹ M.Amar, *op. cit.*, p. 6, qui ajoute p. 7 : « les corps sont malingres et les muscles trop faibles car les carences alimentaires ont freiné la croissance et diminué les défenses naturelles ».

² *Ibid.*, p. 43.

2.2.7. Croissance différentielle, publicité et consommation

Une croissance différentielle oppose dans l'industrie le dynamisme et la force de l'automobile, de la construction aéronautique, de l'aluminium, de la sidérurgie et de la chimie, aux difficultés et au déclin du textile, malgré le triomphe des fibres synthétiques (chimiques : Nylon, Tergal, etc.) sur les vieilles fibres artificielles issues de la cellulose (rayonne et fibranne), ce qui se traduit par une surproduction quasi-permanente et les premiers gros licenciements du second XXe siècle. Certaines branches dites dynamiques présentent de notoires faiblesses, c'est le cas de l'aéronautique. Prenons l'exemple de « grande réalisation française » qu'est la *Caravelle*, effectivement bien conçue, à Toulouse, facile à piloter, très fiable, etc. ¹ En réalité Sud-Aviation ne parvient pas à décliner une véritable gamme d'avions à partir de ce moyen-courrier. Certaines sociétés opérant dans des secteurs d'industrie traditionnelle peuvent à la fois subir des concurrences, se moderniser et rester d'une mentalité, d'une culture d'entreprises, comme on ne dit nullement dans les années 50, très traditionnelle. J'en veux pour preuve exemplaire le cas de la société Saint Frères, spécialisée depuis le XIXe siècle dans le jute et autres fibres tropicales ². De grosses difficultés ont été provoquées par l'indépendance des Indes (1947) ; Saint Frères met sur pied Saint Frères océan Indien (SFOI), mais les industries asiatiques (Inde et Pakistan surtout) sont des concurrentes redoutables. En sens inverse, les guerres coloniales (surtout l'Algérie) assurent des ventes... L'entreprise déploie un énorme effort d'adaptation : diversification (en se mettant aux textiles artificiels, aux synthétiques, aux vêtements de travail, aux plastiques, aux espadrilles, etc.), l'informatique fait précocement son entrée, etc. En 1963 encore, à son embauche pour un job d'été (seulement), l'auteur de ces lignes, âgé de quinze ans, reçoit une petite brochure (standard) qui se conclue ainsi, témoignant d'une mentalité sociétale d'un autre âge : « Cette entreprise est désormais la vôtre. Vous y avez votre place. Nous vous souhaitons de l'agrandir. Travaillez bien : on peut toujours faire mieux. Augmentez vos connaissances : il y a toujours à apprendre. Travail et culture, voilà les vrais facteurs de la promotion. Dans cette voie comptez sur nous pour vous aider et vous conseiller. Meilleurs vœux de réussite et de longue carrière parmi nous. » Mélange typique des « Trente Glorieuses » de paternalisme et de « culture d'entreprise », orientée ici vers le « savoir » d'entreprise...

¹ Ses réacteurs équiperont même les prototypes d'aérotrains...

² François Lefebvre, *Saint Frères. Un siècle de textile en Picardie*, Amiens, Encrage, 2002, 255 p., complété ici par des renseignements familiaux et personnels.

En juillet 1961, *Paris Match* consacre plusieurs numéros à une série d'articles écrits par Raymond Cartier, « C'est déjà la France dans 20 ans » ; l'hebdomadaire s'y efforce de donner leur chance à toutes les régions, même au Sud-Ouest, « cul-de-sac » où tous les « indices généraux » (?) « parlent d'infériorité » : un grand axe industriel et commercial, « l'empire lyonnais », va de Marseille à Rotterdam en englobant les Alpes et la Ruhr, la Durance canalisée et la pétrochimie magnifient « les pays du soleil » et le maïs hybride sauve d'autres régions que l'Aquitaine. À cette géographie de la production, largement rêvée, s'ajoute une très réelle société de consommation. L'expression est apparue pour la première fois dans les années 1920, d'après Gilles Lipovetsky ¹, qui ajoute : « C'est autour de 1950 que se met en place le nouveau cycle historique des économies de consommation ». La France est « à l'âge publicitaire » ², les milieux politiques étant très complaisants à cet égard. La publicité, dite encore « la réclame », incite tout observateur et tout lecteur à acheter, à changer son appareil ou son savon ³. C'est l'ère des gentils matraquages radiophoniques par Omo (« Omo est là, la saleté s'en va ! »), Persil (qui « lave plus blanc »), Dubonnet et autres, des slogans qui durent longtemps et bénéficient de la vertu qu'est la répétition pour une pédagogie sommaire. C'est l'époque du génie de la simplicité bon enfant d'artistes à très réel talent comme Raymond Savignac (1907-2002, plus de 600 affiches) et Hervé Morvan (1917-1980), qui se situent dans la lignée des affiches de l'Atelier Hergé-Publicité des années 30. C'est d'ailleurs le même type de génie, au fond, que dans la « ligne claire » de Hergé, que chez les architectes frères Perret et que dans la haute couture d'Yves Saint-Laurent. Cependant toutes les familles (cibles manifestes de la publicité) achètent-elles pareil ? Mais c'est aussi le début des études de marché, la naissance du Centre d'Étude des Supports de Publicité (CESP) en 1956, la fondation de l'Institut de Recherches et d'Études publicitaires (IREP) en 1958, l'ère du conditionnement et de la « persuasion clandestine », comme titre en 1958 un ouvrage très clairvoyant et préfacé par... Marcel Bleustein-Blanchet, celui de l'Américain Vance Packard (1914-1996) ⁴, qui connaît un honnête succès et dont des « bonnes feuilles » paraissent dans de nombreux hebdomadaires.

¹ Gilles Lipovetsky, *Le Bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyperconsommation*, Gallimard, 2006, 378 p., réédition, Folio, 466 p., p. 23. La citation est prise p. 33.

² Marc Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, 430 p., titre du chapitre 9. L'auteur est le plus grand historien spécialiste de la question.

³ En 2014, La Poste émettra un bloc « les années 50 », incluant 6 timbres à 0,66 €. Le deuxième est consacré à la « réclame », en l'occurrence une publicité en faveur de l'électricité. Les autres sont consacrés à l'automobile, les loisirs, le cinéma, la musique et la mode.

⁴ Vance Packard, *La Persuasion clandestine*, trad. fr., Calmann-Lévy, 1958, 250 p., réédition, 1984, 284 p.

La publicité n'est pas que matraquage, ainsi Banania, célèbre pour le « Y'a bon » de son tirailleur sénégalais redessiné par Hervé Morvan ¹, est une marque qui développe une certaine pédagogie dans ses publicités à texte, le « maître d'école » étant tantôt un épicier le crayon à l'oreille, tantôt le tirailleur lui-même, qui opposent aux naïvetés d'une jeune ménagère métropolitaine cinq réponses et une conclusion. Autre « catéchisme », celui des briquets Silver Match et Flaminaire, dont la publicité tient souvent en une demi-douzaine d'arguments, d'autant plus qu'un briquet basique vaut 3 000 francs (60 euros environ). Mais la pédagogie sert aussi à des actes de la vie financière de l'individu ou de la famille qui nous semblent au XXI^e siècle d'une grande banalité, ouvrir un compte en banque par exemple ². La pédagogie tient parfois à la simple répétition d'un texte très court : du début au milieu des années 50 s'enracine une longue tradition de publicité pour... l'aluminium, très sain (il s'agit du tube, « tellement pratique ! ») et évident (il s'agit des casseroles). Cette publicité est d'autant moins surprenante qu'il faut de l'électricité pour produire cet aluminium et que le développement des usines d'aluminium s'inscrit depuis longtemps dans une véritable épopée, qui rejoint dans les années 50 la saga de la construction des barrages ³.

La publicité cherche dans certains cas à culpabiliser, c'est le cas, bien connu, des laits infantiles : « Dominique pousse comme un charme » (il s'agit d'une petite fille de 8 mois qui pèse 9,8 kilos, grâce au lait concentré Gloria) ! Tout cela fait beaucoup de texte, au contraire certains produits sont proposés avec très peu de mots mais une image, c'est le cas bien souvent des cigarettes, les Gitanes en particulier, et des alcools forts, à l'exception notable du Bartissol qui double par l'écrit le jeu radiophonique publicitaire passant tous les jours, à partir de 1955, sur Radio-Luxembourg (à 12h 27) « L'homme des vœux Bartissol », un comédien imperturbable, Jean Francel, narrant aux passants des histoires invraisemblables, le gagnant lève le lièvre mais doit posséder une capsule du précieux breuvage alcoolisé ! Pour le pastis, les années 1950 sont l'ère du « pastis triomphant » ⁴. 1951 est la date de la fin de l'interdiction de la fabrication et de la vente du pastis à 45°. Gérée de manière quasi clanique par Paul Ricard, né en 1909, l'entreprise Ricard mène la lutte contre Pernod.

1 Deux affiches différentes, dont l'une n'avait pas été utilisée, remarque Marc Martin, *op. cit.*, pp. 302-303.

2 Trente lignes en deux colonnes pour la Société générale dans le numéro du 19 avril 1958 de *Paris Match*.

3 De nombreux ingénieurs et historiens locaux écriront des pans de cette saga, un bon exemple étant Daniel Dequier, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 246 p. Les éléments connexes chez cet auteur sont la culture de l'ingénieur, le contexte historique englobant (les guerres, en particulier), la sidérurgie des conduites forcées, le risque, la pollution, très nette dans les années 50, l'immigration italienne, le courage des hommes comme ceux du gardien du barrage de Bissorte et des ouvriers du chantier de captage des eaux de la Neuvache (pp. 45-49).

4 Titre du chapitre 3 de Collectif, *Paul Ricard et « le vrai pastis de Marseille »*, Éditions Jeanne Lafitte, 2009, 176 p.

Triomphe ? Pour Ricard grande usine et bâtiment administratif neuf du quartier Sainte-Marthe augmentations du capital, engagement de Charles Pasqua (1927-2015) qui grimpe tous les échelons jusqu'à la direction générale des ventes en 1962, doublement des ventes pendant les années 50, publicité multiforme, sponsorisations, rachat des studios Marcel Pagnol, centres de vacances, etc. C'est le cas aussi des sous-vêtements féminins qui jouent sur l'érotisme, sans pouvoir trop en faire, naturellement, le cas de la gaine Scandale étant simple et célèbre à cet égard, d'autres ou elle-même utilisant soit un dessinateur « coquin » comme Bernard Aldebert soit un dessin sophistiqué et « parisien ». Les produits de toilette, peu présents en dehors des savons et shampoings, jouent sur la séduction offerte.

Des produits sophistiqués nécessitent de jouer sur l'effet de mode, c'est le cas du cerclage des verres de lunettes par un fil de Nylon initié par la marque Nylor : « en 1957 on ne vit plus comme en 1930... », c'est démontré en quatre photos légendées, toutes les photos présentant des « jeunes » pas trop jeunes car ils doivent régler, pour eux ou leurs enfants, un « cerclage invisible » dont le prix n'est pas donné (dans tous les sens du terme), toutes les légendes jouant sur les concepts de progrès, de vie avec son temps. Il faut déployer de l'ingéniosité et plaire quand il s'agit de vendre des produits chers : si un tourne-disques est vendu au milieu des années 50 entre 10 000 et 22 000 francs (l'équivalence se situerait entre 215 et 473 euros), ce qui est à peine davantage qu'un réveil (mécanique) de la gamme Jaz, un « électrophone » doté, lui, de quatre vitesses et de deux hauts-parleurs coûte 35 000 à 40 000 francs (752 à 860 euros), un récepteur de radio (à lampes) moyen vaut entre 40 000 et 50 000 francs (entre 860 et 1 075 euros) et le prix d'un « radiophone » de luxe peut monter alors à plus de 80 000 francs (1 720 euros). Le prix plancher pour un magnétophone (à bande) ou une caméra 8 mm est de 65 000 francs environ (1 400 euros). Les téléviseurs sont tellement chers que leurs prix ne sont le plus souvent « indiqués » qu'avec le recours au crédit mais sans que le client éventuel sache le nombre de mensualités à payer ! Néanmoins le petit fabricant Mégavision annonce ses prix au comptant début 1954 : 65 000 francs pour un 36 cm avec télécommande, 99 000 francs pour un 43 cm, soit l'équivalent de 1 430 et 2 178 euros. À partir de 1957 on voit se répandre l'annonce des prix au comptant, qui dépassent 100 000 francs (2 000 euros) c'est-à-dire les deux tiers du prix d'un scooter Vespa, la baisse des coûts de fabrication des téléviseurs étant jugulée par l'inflation ¹. Quand le 54 cm apparaît, début 1957, Philips le vend 139 500 francs (2 790 euros). Les constructeurs automobiles, surtout la régie Renault, constructeur « social », font eux aussi des efforts de précision à la fin des années 50 quand leurs publicités apparaissent dans la

¹ Ceci nous mène à un prix plancher d'à peu près 1 250 €.

grande presse. Quant à l'électroménager, les prix sont au centre des années 50 si élevés (76 000 francs pour un lave-linge Hoover, 80 000 francs pour un Brandt 1) qu'ils ne sont bien souvent pas annoncés dans la presse, il est nécessaire de se renseigner dans les magasins ou au fameux Salon des Arts ménagers ! Dans les années 50, les particuliers et les ménages empruntent et prêtent peu. L'épargne liquide disponible est assez importante eu égard à la faiblesse relative des biens de consommation disponibles. Les placements financiers sont encore peu attractifs et ce sont les emprunts d'État qui ont la cote, surtout l'emprunt Pinay (voir p. XXX).

Comment s'offrir les articles proposés ? Le pouvoir d'achat ouvrier progresse (cf. p. XXX), mais Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, développe dans *Les Cahiers du communisme* (28 mars 1955) la thèse de la « paupérisation absolue de la classe ouvrière française », et la CGT fait chorus le 17 juin, après une certaine contestation. Thorez renchérit avec des extravagances, comme « Le travailleur de Paris mange moins de viande que sous le Second Empire » 2. Surtout, les écarts sociaux, relativement nivelés dans la société des années 30 et 40, s'aggravent, de même que la fécondité et la natalité traitées p. XXX sont différentielles. Les écarts se creusent selon les différentes branches industrielles, les régions... L'ameublement, l'alimentation, les courses et l'électroménager ou ce qui en tient lieu restent souvent, comme le corps et le vêtement, simples voire sommaires. Armelle Oger dit très justement 3 que dans les familles bourgeoises les meubles datent et que le salon, signe extérieur mais caché de richesse, est la plupart du temps fermé, les meubles protégés par des housses : c'est le cas du salon d'Émile J. Et Armelle Oger ajoute avec quelque exagération sur certains points :

« Pour le plus grand nombre, pas de salon : le luxe s'arrête, au mieux à la possession d'une salle à manger [...] Le confort est en fait celui du siècle passé : dans les immeubles, les toilettes sont encore souvent sur le palier [...] En ville on va chercher l'eau à la fontaine [...] Pas de provisions dans les placards de la ménagère de ce tout début des années cinquante. On consomme alors presque uniquement du frais que l'on achète en allant faire chaque jour ses commissions. Faire les courses ne s'improvise pas. C'est un cérémonial obéissant, lui aussi, à des règles très précises de lieu et de temps. »

1 Soit l'équivalent, d'après les tables de l'INSEE, de 1 634 et 1 720 euros. « La conversion n'est fournie qu'à titre indicatif, car il est impossible de convertir une somme du passé en une somme du présent sans dénaturer les réalités économiques et sociales de l'époque. Les consommations, les productions, les échanges, les investissements, les crédits et l'épargne se modifient au cours des ans, ainsi que leur répartition dans l'économie nationale. Les comportements économiques et sociaux ont considérablement changé en dix ans, vingt ou cinquante ans. Cela mentionné, la série de l'INSEE est suffisamment pratique et diffusée pour pouvoir être utilisée, avec cependant quelques précautions. » (Patrick Éveno, *Le Monde. Histoire d'une entreprise de presse. 1944-1995*, Le Monde Éditions, coll. « Mémoire d'entreprise », 1996, 540 p., thèse remaniée, p. 25).

2 Cité par M. Winock, *La République se meurt. 1956-1958*, Réédition, coll. « Folio-histoire », 1985, 286 p.

3 Armelle Oger, *C'était comme ça en France... : 1945-1975, les Trente Glorieuses*, Gründ, 2013, 240 p., pp. 28-29.

2.3. Plus qu'une diversité, des inégalités nettes

Il existe certes dans la France des années 50 une certaine forme de proximité sociale, dans le village, dans l'immeuble ou dans le quartier, mais on a déjà vu un peu plus haut l'amphithéâtre bigarré du numéro d'août 1954 de *Réalités*, allons un peu plus loin sur le chemin des inégalités sociales, sans les estomper. Ici encore les chiffres sont les chiffres. Prenons l'exemple chiffré 1 du rapport entre le salaire net moyen des cadres supérieurs et celui des ouvriers :

1950 : 3,32	1954 : 4,08	1962 : 4,30
1967 : 4,55	1969 : 4,21	1974 : 3,46

On voit très clairement que ce type d'inégalité, majeure et emblématique des Trente Glorieuses s'aggrave d'un tiers en gros dans les années 50, augmente légèrement dans les années 60 pour décliner après 1967-1968 et revenir en 1974, au début de la crise de la fin du siècle, à peu près au niveau de 1950.

2.3.1. Le « problème du logement » et l'abbé Pierre

Ce « problème du logement », très souvent évoqué dans les années 50, est paradoxalement rendu plus visible par la proximité sociale, qui est la plupart du temps proximité spatiale, et génère une expression très courante des années 50 2. Nous avons vu les dramatiques problèmes de logement à la Libération et la création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, la difficulté pour les « jeunes ménages » à se loger et l'étroitesse du logement moyen. Nous avons évoqué le retard des logements ruraux, la politique sociale du logement et un peu l'abbé Pierre, sur lequel il nous faut revenir. En germe depuis l'entre-deux-guerres, dans le contexte d'un habitat traditionnel voire traditionaliste, patente depuis la Libération, la crise du logement, aggravée par la pauvreté de la population et le rationnement, ne fait l'objet de mesures volontaristes des pouvoirs publics qu'à partir d'Eugène Claudius-Petit (1948) et du plan Pierre Courant du 14 janvier 1953 ; c'est le « temps de l'espérance », comme titre pour sa troisième partie Roger-Henri Guerrand 3. La crise

1 Source : *Annuaire 1990* de l'INSEE, pp. 92 et 105, cité par P.Guillaume, *Histoire sociale de la France au XXe siècle*, Masson, 1993, 240 p., p. 71.

2 Sur toutes les questions de logement voir la bibliographie de la note XXX de la page XXX et de la note XXX de la page XXX.

3 Roger-Henri Guerrand, *Le logement populaire en France. Sources documentaires et bibliographie (1800-1960)*, Centres d'études et de recherches architecturales, 1979, 236 p., réédition, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1983, 236 p.

du logement touche les plus défavorisés, dont les travailleurs immigrés et tout particulièrement les Algériens, mais aussi les classes moyennes. La Caisse des Dépôts ignore superbement le logement populaire pendant des années. En 1953, par le plan Courant, l'État se donne les moyens de développer un véritable plan national de construction, d'où la mise en œuvre d'une politique sociale du logement, qui va fortement marquer les manières d'habiter, la culture citadine, la société toute entière et l'opinion, jusqu'à la fin du siècle. Le réflexe est au moins patriotique, combler le retard sur l'Allemagne, quand même ; le désir est de marquer le paysage, le moyen est de faire flèche de tout bois, la HLM, héritière de la HBM (Habitation à bon marché) et instituée par la loi du 21 juillet 1950, bien sûr, mais aussi le Logeco, Logement économique et familial, aux normes inférieures à celles d'une HLM.

L'idée générale est que tous les Français ont vocation à devenir propriétaires, ce qui pour le MRP est une véritable idée phare. Mais à court terme il y a une véritable et dramatique crise du logement, mise en lumière par le fameux appel de l'abbé Pierre (1er février 1954), auquel il ajoute, retrouvant son langage de député :

« Le manque de logements en France constitue une catastrophe nationale ; il est impossible d'y remédier sans le concours de l'État, et il est également impossible à l'État d'y remédier, avec l'urgence nécessaire, sans le concours de la nation toute entière. »

Mais trois ans auparavant Pierre Drouin avait violemment tiré la sonnette d'alarme du financement dans un article du *Monde* (2 mai 1951) :

« Pour guérir l'anémie pernicieuse des logements, le cancer du taudis, le délabrement de notre squelette immobilier, il ne manque pas de prescriptions législatives. Mais la construction bute toujours contre le mur du financement. [...] Sollicité par les dépenses d'armement, le budget ordinaire réduit ses avances ; les investissements privés se détournent des immeubles de rapport. Enfin, ceux qui voudraient construire pour leur compte répugnent à épargner de peur des dévaluations. Alors ? Il semble superflu de chercher dans les méthodes traditionnelles un moyen d'en sortir. Pour triompher d'une crise exceptionnelle, il faut des remèdes exceptionnels.

On ne peut pourtant continuer de tourner en rond, dans les limites de la fameuse orthodoxie financière. Nos grands argentiers ont un autre rôle à jouer que celui de comptables. [... Pierre Drouin propose] la création d'une véritable inflation spécialisée, "dirigée". Conduite avec prudence, elle ne doit avoir aucune influence sur la stabilité de la monnaie. L'idée commence à faire son chemin. [*sic*... L'auteur loue longuement la solution de l'autoconstruction par les *castors* et termine] L'État ne pourrait-il pas lancer une sorte de service du travail volontaire ? (En le baptisant autrement si l'on a peur de fâcheuses résonances.) Et l'armée ? [...] »

Qui est l'incontournable abbé Pierre ? Né Henri-Antoine Grouès en 1912 à Lyon dans une famille de la grande bourgeoisie catholique, mort en 2007 à Paris, le futur abbé Pierre 1 a d'abord été scout, il découvre Saint-François d'Assise et fait

1 Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Presses de Sciences Po, 2008, 378 p. Les archives d'Emmaüs sont aux Archives du Monde du Travail, à Roubaix.

d'amples lectures religieuses. Il choisit d'être en 1931 capucin, la branche la plus austère des franciscains, il est ordonné prêtre en 1938. Pour des problèmes de santé, il quitte le couvent en 1939. Il entre dans la Résistance en 1942, dans la région de Grenoble, y rencontre l'année suivante Lucie Coutaz, qui sera jusqu'à sa mort (en 1982) sa fidèle secrétaire ¹. Résistant traqué (il est arrêté et s'évade deux fois) il prend le pseudonyme d'*Abbé Pierre*. Il échappe à la mort une première fois lors d'une chute dans une crevasse de glacier en faisant passer des juifs en Suisse ² ; il échappe à l'arrestation en 1943 grâce à une diphtérie ! À la Libération, l'abbé et Lucie obtiennent tous les deux la Croix de guerre, l'abbé est nommé aumônier général de la Marine par le GPRF. Avec l'assentiment de sa hiérarchie, Grouès devient député, d'abord « candidat indépendant », tête de liste MRP, puis au bout d'un an inscrit MRP, de Meurthe-et-Moselle, pendant la législature 1945-1951, sans guère d'assiduité. Il quitte violemment en 1950 le MRP, qui l'a déçu par sa modération sociale « bien-pensante », pour adhérer à la Gauche indépendante et socialiste, un petit parti. Il achète en 1948 (pour 5 000 francs, soit une somme symbolique !) une grande maison délabrée à Neuilly-Plaisance (banlieue sud-est de Paris) ³, qui devient un lieu de réunion, puis en 1949 il y fonde la Communauté d'Emmaüs. Par ailleurs et l'année précédente, l'abbé Pierre est devenu vice-président du comité exécutif du Mouvement universel pour une Confédération mondiale, pacifiste et dans lequel on trouve Albert Einstein (1879-1955), Eleanor Roosevelt (1884-1962), active veuve de président, et Carlo Sforza (1872-1952), actif opposant au fascisme. Le mouvement, qui publie *Le Mouvement fédératif* puis *La Patrie mondiale*, a un président anglais et un trésorier américain. Ce mouvement, dont l'abbé Pierre va parler à Vincent Auriol le 22 juin 1948, est relayé par celui de Gary Davis (Gareth Davis, 1921-2013), favorable à une « citoyenneté du monde » et profondément pacifiste. Gary Davis, ancien pilote de l'US Air Force, s'était fait expulser des Nations unies en septembre 1948 pour y avoir déchiré son passeport et demandé la « citoyenneté mondiale ». Il rassemble 20 000 personnes au Vélodrome d'hiver le 9 décembre 1948 et se fait refouler par les communistes en avril 1949, lors du Congrès mondial de la Paix, à Paris. Les membres du mouvement, parmi lesquels on compte en France Pierre Bergé (né en 1930), rejettent leur passeport national et s'inscrivent pour un passeport « mondial ». L'abbé Pierre achète d'autres terrains à Neuilly, mais la cessation de l'indemnité parlementaire (Grouès est battu aux élections législatives de 1951) force à se tourner

¹ Née en 1899, donc plus âgée que l'abbé Pierre, elle l'avait caché pendant la guerre. Elle publiera un petit livre, dans lequel la secrétaire et amie écrit toujours « le père » : Lucie Coutaz, *40 ans avec l'abbé Pierre*, Centurion, 1988, 167 p. ; elle est enterrée avec l'abbé Pierre.

² Il lui échappera une deuxième fois pendant un naufrage dans le Rio de la Plata en 1963.

³ 38 avenue Paul-Doumer. Ce passage d'après l'interview de l'abbé Pierre dans *Le MRP vous parle !*, 2^e trimestre 1999, pp. 11-14 et le numéro du 2^e trim. 2000, p. 25-26. Le prix correspondrait à 175 de nos euros...

vers d'autres moyens de financement : ce sera sur le long terme la « biffe », rendue indispensable, mais aussi une participation, quelque peu arrangée à l'avance, au « Quitte ou Double » en 1952, au cours de laquelle l'abbé gagne en onze questions sur l'actualité, faciles pour lui, la coquette somme de 256 000 francs, plus de 50 fois le prix du terrain ! Le notaire de l'association est maître de La Marnière, du Raincy 1, assistance indispensable car Emmaüs a monté une société anonyme d'HLM, a multiplié les constructions et essaimé des communautés en province. Aux antipodes, la « biffe » correspond bien au tempérament de nombre de compagnons, prompt à en découdre avec les concurrents, voire avec l'abbé lui-même, pour lequel la canne n'a jamais servi à marcher : elle est destinée à se protéger de la violence des compagnons, plus tard, une fois ceux-ci assagis, il la gardera à titre de symbole !

L'année 1954 est l'année de l'appel, évoqué plus haut, ou plus exactement des deux appels de l'abbé Pierre. L'ancien résistant, l'ancien député MRP publie d'abord dans la presse (6 janvier 1954) une lettre dénonçant l'inertie des pouvoirs publics et invitant le ministre de la Reconstruction à assister aux obsèques d'un bébé mort de froid à la Cité des Coquelicots, nichée au pied d'un gazomètre de Neuilly-Plaisance ; le ministre, Maurice Lemaire 2, vient, attitude courageuse, et il suit à pied, grande silhouette et calvitie passant difficilement inaperçues, le corbillard. L'abbé lance (sur *Radio-Luxembourg*) le 1er février son deuxième et célèbre appel, radiophonique, pour préserver les sans-logis de la vague de froid (ex. : - 15° à Paris, - 30° en Alsace, le port de Dunkerque est bloqué par la « banquise », Perpignan par un mètre de neige).

« Mes amis, au secours ! Une femme vient de mourir, gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier au moyen duquel, avant-hier, on l'avait expulsée. Chaque nuit ils sont plus de deux mille, recroquevillés sous le gel, dans la rue, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu [...] » 3.

Il déclenche un formidable élan de générosité et de solidarité, seuls détonnent dans la classe politique le PCF et le ministre de l'Intérieur, Léon Martinaud-Déplat (1899-1969), hostile à tout désordre, et qui est « prompt à voir dans l'abbé Pierre un dangereux agitateur » 4. C'est « l'insurrection de la bonté » : l'acteur Michel Simon

1 L'étude est située avenue de la Résistance (ex-Maréchal Pétain)...

2 Maurice Lemaire (1895-1979) est l'infatigable ministre (RPF) des chantiers de reconstruction, menant à un train d'enfer le ministère et les entrepreneurs. Il est surnommé par les caricaturistes *Bigoudi* à cause de sa calvitie, totale, qu'il évoque lui-même avec autodérision dans les discours, en parlant de « grève des poils du cuir chevelu » ! Gino Tognolli, *Les Trente Glorieuses en Lorraine. 1945-1975*, Éditions Place Stanislas, 2010, 84 p., *passim*.

3 Le brouillon, manuscrit, du texte est reproduit (photo) dans le livre de Lucie Coutaz, *40 ans avec l'abbé Pierre*, *op. cit.* Le texte est souvent cité, incomplètement, les coupures concernant presque toujours l'expulsion de la victime. C'est ainsi que fait *Paris Match* (numéro n° 254).

4 Étienne Fouilloux, « Hiver 54 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1990, pp. 107-108.

donne un million de francs (22 000 euros !), Charles Trenet 1,75 million, Charlie Chaplin deux millions (remboursant la « dette de Charlot à l'égard de son public », dit-il), sont enregistrés d'autres dons de gens célèbres : de Gaulle, Vincent Auriol, Yves Montand, etc. Mais des centaines de milliers de gens modestes apportent leur obole à l'hôtel Rochester ou sur le compte chèques postal de « Pierre Grouès ». L'enthousiasme de certaines donatrices provoque des entorses passagères, et cachées par l'association, au vœu de chasteté, entorses que l'abbé reconnaîtra clairement sur le tard. Il est « une forêt de signes » (Roland Barthes), n'est-il pas un alibi pour la société (autre idée de R.Barthes dans *Mythologies*) ? Il incarne la Résistance, la bonté désintéressée, le christianisme dans une France où la religion populaire n'est pas encore vraiment amoindrie, la pauvreté, la nudité dans l'appel du 1er février et la souffrance quasi christiques : l'abbé est une silhouette en soutane élimée et pèlerine crasseuse « authentiques », jamais ridicules et désarmant tout anticléricalisme ; il est malade tout au long de sa vie : 22 mois d'hôpital, six opérations entre 1954 et 1958, la maladie de Parkinson à la fin de son existence. Il est remarquablement rassembleur, ce que les images de foules donatrices montrent bien ; comme l'écrit Henri Tincq ¹ « L'abbé Pierre fut l'une de ces rares figures qui rassemblent, qu'on ne discute pas ou peu, font silence autour d'elles... », et encore « de 1954 à 2007, l'abbé Pierre aura incarné en France une sorte de mauvaise conscience collective, liée à la persistance de situations d'extrême précarité et d'injustices et à l'impuissance de la classe politique. » Lorsqu'il revient en 1984 sur le devant de la scène publique, la mémoire collective se rappelle d'emblée le personnage ². Toutefois, pour nos années 50, il faut noter que les nombreuses hospitalisations de l'abbé l'écartent de l'actualité après 1954, souligner les rapports ambigus avec l'Église, qui impose comme nouvel animateur d'Emmaüs le père franciscain Jacques (Jean Vreck) et une tutelle judiciaire sur l'abbé à la fin des années 50. L'abbé Pierre a des émules, maintenant bien oubliés. Ainsi Marcel Barbu (1907-1984), qui émerge parfois de quelques mémoires comme candidat dit « fantaisiste » à la présidentielle de 1965 ³, après avoir fondé pendant la guerre à Valence une communauté de travail fabriquant des boîtiers de montres et dont les ouvriers sont les propriétaires coopératifs, fait de la résistance et avoir été déporté. Barbu est député de la Drôme pendant trois mois de 1946, s'occupe de mal-logés à partir de 1954, construisant quelques pavillons. Fervent catholique, père de 17 enfants,

¹ Henri Tincq, « L'abbé Pierre à la hauteur du mythe », *Le Monde*, 24 janvier 2007.

² Il soutient alors Coluche, qui lui donne 1,5 million de francs, trois mois avant sa mort. Ce sera plus tard, en 1996, que l'abbé sortira, momentanément, de son personnage, par son soutien *mordicus* à Roger Garaudy, jusque dans les thèses négationnistes.

³ Dans la dernière intervention télévisée de sa campagne il pastiche l'appel de l'abbé Pierre, ce qui passe complètement inaperçu des « observateurs » et des historiens.

utopiste et créateur infatigable, il fait en 1958 une grève de la faim pour obtenir un terrain pour loger 25 familles, à Sannois (banlieue parisienne nord) 1.

Le « problème du logement », mal traité par l'État, provoque la naissance des « grands ensembles », expression qui n'a rien d'officiel 2, ni de sens très précis et d'ailleurs le mot n'apparaît qu'en 1958 3. Les « grands ensembles » sont l'héritage lointain de l'utopie du Familistère de Guise, de Jean-Baptiste Godin, et de l'hygiénisme du XIXe et du XXe siècle ; ils sont la conséquence de la loi Loucheur de 1928, des guerres mondiales et du désir social de modernisation de l'habitat. Avec le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (16 novembre 1944, Raoul Dautry 4, Eugène Claudius-Petit, issu de la Résistance, voir plus haut), l'État décide de mettre en place une politique de construction à grande échelle, privilégiant pour des raisons financières l'habitat collectif et la reproduction de « modules » architecturaux. D'autres pouvoirs publics emboîtent le pas à l'État. Le remuant chanoine Kir, maire de Dijon, lance en 1953 la construction d'un nouveau quartier, celui des Grésilles, avec trois grands ensembles de logements, dont l'un est surnommé « Billardon », en mémoire du président de l'Office des HLM dijonnais, Jean Billardon 5. En 1957 le commissaire à l'urbanisation pour la région parisienne, Pierre Sudreau, met en place une commission d'études sur les problèmes posés par la vie dans les grands ensembles : « Vie dans les grands ensembles d'habitation ». En janvier 1960 se tient au siège de l'Unesco, inauguré deux ans auparavant 6, un colloque sur ces difficultés.

1 Notice dans Geneviève Poujol dir., *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles de l'éducation populaire à l'animation culturelle*, L'Harmattan, 1996, 411 p., pp. 28-29, *Paris Match* du 4 janvier 1958 pour la grève de la faim.

2 Cf. Thibaut Tellier, *Le temps des HLM 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, Autrement, 2007, 219 p., Michèle Hugué, *Les femmes dans les grands ensembles. De la représentation à la mise en scène*, CNRS, 1971, 295 p., Annie Fourcaut et Thibault Tellier, « La sarcellite ou pourquoi les femmes s'ennuient dans les grands ensembles », dans Collectif, *L'ennui. Histoire d'un état d'âme (XIXe-XXe siècle)*, Publications de la Sorbonne, 2012, 317 p., pp. 275-288. Et bien sûr la thèse de Jean Bastié, *La Croissance de la banlieue parisienne*, *op. cit.*

3 Michèle Hugué, *Les femmes dans les grands ensembles*, *op. cit.*, p. 34.

4 Précisions sur Raoul Dautry (d'après Rémi Baudouï, *Raoul Dautry, 1880-1951. Le technocrate de la République*, Balland, 1992, 397 p. & Rémi Baudouï, « Raoul Dautry. La conscience du social », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1987, pp. 45-58) : disciple de Lyautey, Polytechnicien, il eut un rôle ferroviaire d'abord (Chemin de Fer de l'État puis SNCF), développant une sévérité extrême, bien connue de ses subordonnés, mais il avait une « conscience du social » (?). Ses tournées « sur le tas » sont célèbres et redoutées à cause de leur sévérité et des colères de Dautry. Pendant la guerre il fait retraite à Lourmarin (Luberon), il se rallie à de Gaulle à la Libération ; il est apprécié de la classe politique de la IVe République car « technicien » et farouche anticommuniste. Il est enterré à Lourmarin, non loin d'Albert Camus. *Idem* et d'après Vladimir Halpérin, *Raoul Dautry. Du rail à l'atome. L'aventure sociale et technologique de la France dans la première moitié du XXe siècle*, Fayard, 1997, 304 p. L'auteur, ancien élève des cours de Dautry à Lyon pendant la guerre, insiste dans cet ouvrage assez hagiographique, sous couvert d'« humanisme », sur le paternalisme de Dautry. Il confirme pour les tournées « sur le tas » et souligne que Dautry a défendu Frédéric Joliot-Curie.

5 S.Taboury & K.Gougerot, *Billardon, histoire d'un grand ensemble*, Creaphis, 2004, 489 p.

6 Inauguration soulignée par l'émission de deux timbres-poste (la création de l'Unesco n'avait provoqué qu'un seul timbre, en 1946).

L'oisiveté, l'ennui, l'abandon et la solitude des femmes dans les grands ensembles sont souvent soulignés par les sociologues, avec un léger décalage chronologique : le terme de « sarcellite » apparaîtra en 1963 dans les colonnes de *France-Soir*. La « grisaille » de la vie dans les grands ensembles est montrée par certaines émissions de TV, comme le numéro de *Cinq Colonnes à la Une* du 2 décembre 1960, sous la direction de Pierre Tchernia.

2.3.2. Inégalités sociales et inégalités géographiques

Les inégalités sociales des années 50 sont très visibles de notre point de vue du XXI^e siècle : il suffit de jeter un œil sur les photos pour pointer les différences d'habillement des hommes et des femmes, et même de relever l'opposition entre le béret et la casquette d'une part et le chapeau mou d'autre part, il suffit de feuilleter les pages de publicité des différents magazines pour repérer des niveaux de consommation. Pour les contemporains c'est encore plus aisé, ils peuvent utiliser les mêmes critères et quantité d'autres. Songeons qu'il y a dans le métro parisien deux classes, le wagon de première (rouge !) étant au milieu, précédé et suivi de deux wagons de seconde, verts. L'épouse d'Émile J. (voir p. XXX), quand elle se rend deux fois l'an chez son fourreur parisien, pour déposer puis reprendre ses fourrures, monte en première mais fait monter en seconde sa bonne qui l'accompagne, pour porter ! Songeons que c'est seulement le 3 juin 1956 que la SNCF supprime la troisième classe des trains (avec des banquettes en bois pour la banlieue). Grand film comique au succès considérable *La Belle Américaine*, dont le scénario est écrit par Robert Dhéry, le père des *Branquignols* 1, et Pierre Tchernia à la fin des années 50, montre gentiment mais constamment le contraste entre deux sociétés, deux mondes. Un riche industriel lègue par testament le montant de la vente de sa voiture,

« une superbe américaine, à sa secrétaire. Furieuse, sa veuve décide de céder le véhicule à bas prix. C'est Marcel, un modeste ouvrier, qui emporte l'affaire. Lorsqu'il débarque dans son quartier au volant de sa toute nouvelle acquisition, c'est l'émoi. Sa vie et celle de ses proches va être bouleversée, et de quelle façon ! » 2.

L'idée de départ est venue d'un écho bien réel, paru en 1957 dans la presse britannique : une veuve vend la Rolls de son défunt mari à vil prix pour punir la secrétaire. On observe le prestige conféré par le véhicule et le comique de contraste, les distances sociales, dont le nom du personnage principal, interprété par Robert Dhéry, un ouvrier « détubeur » qui s'appelle Pérignon et est auréolé par une référence soignée aux *Temps modernes*, mais Pierre Tchernia, interviewé, observe finement : « L'habit fait le moine ». Le film compare l'Américaine à la moto et à la bicyclette populaires, celles des « petites gens » 3. À l'époque de la réalisation du film, l'automobile entre dans les rêves et les désirs des Français ; une américaine est le rêve impossible, ce que montre à l'outrance les accessoires mirifiques que sont à ce

1 Robert Fourrey (1921-2004). Les Branquignols, de Robert Dhéry et Francis Blanche, sont mise en ondes par Pierre-Arnaud de Chassy-Poulay à partir d'octobre 1947.

2 Présentation du DVD du film — 1961 — de Robert Dhéry & Pierre Tchernia, avec l'équipe des Branquignols (Colette Brosset, Robert Dhéry, etc.), rejoints par Jean Richard (qui continue son rôle de *Oin-Oin*, paysan ridicule mais matois), Jean Lefebvre, Michel Serrault, Jean-Marc Thibault, Roger Pierre, Christian Marin, Jean Carmet, Jacques Legras, Pierre Dac...

3 P.Tchernia, citant Simenon.

moment-là les vitres, le lave-glace et la capote électriques. La situation provoque des ennuis, des suspicions diverses, mais l'amitié, dans le microcosme du quartier, est vivifiée par la voiture américaine, qui suscite certes l'envie, la jalousie et l'antiaméricanisme (le slogan « US Go Home ! » est peint par un malabar sur les flancs de la voiture !) mais aussi la camaraderie, comme chez les acteurs lors du tournage (Louis de Funès n'est pas encore une vedette...). Dans le film, la voiture est emblème, envie, passeport, alibi, et elle détermine la fin heureuse du film : elle remplace, avantageusement, la petite voiture à cheval du marchand de glaces, apportant enfin le bonheur (collectif) aux « petites gens » de l'impasse populaire, seule séquence en couleurs, d'ailleurs ¹. Le film permet un panorama de la banlieue populaire : Puteaux, en particulier, est bien reconnaissable, le quartier et l'usine imaginaires où l'intrigue principale est censée se passer est plus « vrai » que nature, avec les petits commerces, dont le café, avec l'immigré (d'Europe centrale) ². L'Américaine participe à un de ces concours d'élégance fort courants à l'époque, bon enfant et snob, sérieux et ridicule à la fois ; d'ailleurs la voiture utilisée par les réalisateurs, venue des États-Unis, a été « customisée » comme on dirait de nos jours.

Revenons aux « vrais gens », comme l'on ne dit pas encore dans les années 50. Les fameuses Trente Glorieuses sont loin alors de l'être pour tous : personnes âgées, travailleurs immigrés, handicapés physiques et mentaux connaissent, en particulier, des conditions de vie sociales et sanitaires toujours difficiles voire dramatiques. Pour ce qui concerne les aveugles elles sont très tôt, en 1951, bien documentées dans le film de Georges Lacombe *La nuit est mon royaume*, avec Jean Gabin dans le rôle du cheminot accidenté devenu un aveugle peu secouru par la SNCF et les pouvoirs publics (en dehors d'une médaille), Simone Valère dans celui de l'aveugle de naissance et Gérard Oury joue le méchant, bon voyant. Au bas de l'échelle sociale, des milliers de sans-abri, clochards, SDF, comme l'on ne dit pas encore ici non plus. Ainsi au début de l'hiver 1948, Pal Sarközy de Nagy-Bocsa, vingt ans, et beaucoup d'autres réfugiés d'Europe de l'Est ³. Au contraire, il existe toujours une « haute société », pour laquelle la mode et la haute couture travaillent. La mode de l'après-guerre et des années 50 constitue d'abord une réaction au souvenir des années de l'Occupation et elle est en général une explosion de couleurs. Christian Dior (1905-1957), dont la maison est fondée en 1947, lance la mode sophistiquée du *New Look*. Les robes du soir à crinoline de Pierre Balmain (1914-1982) représentent un métrage très important de tissu, bon signe que la pénurie est terminée pour certains : elles

¹ Voir p. XXX.

² Puteaux est traité dans A.Rustenholz, *De la banlieue rouge au Grand Paris. D'Ivry à Clichy et de Saint-Ouen à Charenton*, La Fabrique, 2015, 353 p., pp. 141-148.

³ É.Karlin & P.Nivelle, *Les Sarkozy, une famille française*, Calmann-Lévy, 2006, 215 p., p. 19.

sont lancées à partir de 1951 et connaissent le succès. Gabrielle *Coco* Chanel (1883-1971), qui fait son retour de guerre et d'exil en 1954, se situe en marge de la mode *New Look* et crée son style particulier, qui permet, ne lui en déplaise, une déclinaison en prêt-à-porter.

La géographie des années 50 oppose « la France frileuse » au pays où se mène « la guerre des cerveaux »¹. Les inégalités géographiques sont « découvertes » emblématiquement sous l'appellation antagoniste « Paris et le désert français », opposition très exagérée par un nostalgique de l'Action française, Jean-François Gravier, en 1947. Issu de la revue *Idées*, qui groupait des auteurs issus de l'Action française et vichystes « moyens »², il est employé au ministère de la Reconstruction et au Commissariat général au Plan entre 1950 et 1965. « À relire l'ouvrage de Gravier, on ne peut qu'être frappé par le fait que son argumentation se situe en effet sur le terrain de la diatribe polémique et non celui d'une recherche fondée sur des faits scientifiquement établis, un ton surprenant pour un universitaire. »³ En 1972, il le réédita en ajoutant au titre... *en 1972*, et surtout en tenant largement compte des Trente Glorieuses finissantes, de leur décentralisation et du contexte politique post-soixanthuitard et « programme commun » ; il accentue aussi les colorations Action française (y compris dans la bibliographie !) et anti-*Front popu*. Les inégalités départementales ne s'accroissent-elles pas ? Le recensement de 1962 notera un 7^e département de plus d'un million d'habitants, la Seine-Maritime. Il y a toujours une forte distance numérique entre l'agglomération parisienne et les deux agglomérations qui suivent, la lyonnaise et la marseillaise, grosse originalité française en Europe. Face à cela l'État créera en 1964 les huit « métropoles d'équilibre », rapidement appelées « métropoles régionales » et occupant une position relativement périphérique : des schémas de croissance seront élaborés pour Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Saint-Étienne-Grenoble, Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes-Saint-Nazaire. Pour l'instant, dans les années 50, les villes s'étalent, les banlieues commencent à être objets de réflexion, en matière de transports exclusivement pour l'instant. L'opposition entre « deux France économiques »⁴ concerne aussi les banlieues. La banlieue est, à cause du poids du PCF, cause et conséquence à la fois, souvent « rouge », l'archétype étant Bobigny⁵, bastion communiste partiel, depuis les années 1920 grâce au notable communiste

1 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p.

2 Antonin Guyader, *La revue Idées 1941-1944. Des non-conformistes en Révolution nationale*, L'Harmattan, 2006, 357 p.

3 Jean-Paul Lacaze, *Les transformations des villes et les politiques publiques. 1945-2005*, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 2006, 256 p., p. 154.

4 Hubert Bonin, *Histoire économique...*, *op. cit.*

5 Cf. Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Éditions ouvrières/Presses FNSP, 1986, 215 p.

Jean-Marie Clamamus (1879-1973), renforcé après 1945, pivot de la « ceinture rouge » entourant Paris **1**. Équipement, lotissements, HLM et voirie, sociabilité populaire, relations apaisées avec la paroisse catholique locale (elles avaient été tendues dans l'entre-deux-guerres, avec quelques moments d'union sacrée), souci de l'enfance, gestion communale : un fief, en partie mythique d'ailleurs, mais qui devait durer jusqu'en 2014.

Les inégalités et la diversité, voire l'hétérogénéité s'observent même au sein du patronat, car « les patrons ne forment pas un bloc » **2**, jusqu'au niveau local, au sein d'une même agglomération, voire chez un même individu, traditionnel voire traditionaliste, dont les différentes étapes de la carrière peuvent être très contrastées. Les années 50 voient un « retour » relatif, ou un maintien, des Deux Cents Familles, avec la famille de Solages, les Rothschild, les Hottinguer, les Michelin **3**. Au CNPF — Conseil puis Confédération national(e) du Patronat français, fondé le 21 décembre 1945 **4**, avec des statuts à la mi-1946 et Georges Villiers comme président pendant deux décennies — existe un fort groupe de pression contre l'unification européenne, surtout de la part des sidérurgistes, qui se sentent menacés. C'est retrouver la jeune tradition d'opposition à la libéralisation des échanges après la Deuxième Guerre mondiale, notamment dans le cadre de l'OECE (voir plus loin) **5**. L'hétérogénéité s'observe au sein même de la carrière de Marcel Boussac (1889-1980) **6**. Né à Châteauroux, il est le fils d'un « confectionneur ». Il quitte le lycée à 16 ans pour entrer dans l'affaire paternelle au sein de laquelle il montre un extraordinaire flair commercial. En 1907, il s'installe à Paris où, grâce au soutien financier de son père, il fonde une petite société qui fait fabriquer dans les Vosges des tissus fantaisie pour femmes : un succès immédiat. La « drôle de guerre » accélère son ascension. Il fait travailler les usines des Vosges, achète des cargos pour importer coton et charbon de Grande-Bretagne et s'impose comme un des principaux fournisseurs de l'armée. En 1917, il crée le Comptoir de l'Industrie cotonnière (CIC) qui absorbe les unes après les autres une douzaine d'entreprises défailtantes et profite après 1919 de l'indemnisation généreuse des dommages de guerre. Les usines vosgiennes de

1 A. Rustenholz, *De la banlieue rouge au Grand Paris. D'Ivry à Clichy et de Saint-Ouen à Charenton*, La Fabrique, 2015, 353 p. accorde de l'importance aux années 50.

2 Hubert Bonin, *Histoire économique...*, op. cit., p. 385

3 Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique...*, op. cit., pp. 207-212.

4 La CGPF, Confédération générale de la Production française, avait été dissoute en 1940.

5 Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique...*, op. cit., pp. 212-221 ; Marine Moguen-Toursel, « Pour ou contre l'ouverture des frontières ? Les pressions des industriels en France et en République fédérale dans les années 1950 », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 219-234.

6 Je suis la notice écrite par Jean-Claude Dumas lui-même, pp. 120-122 de l'ouvrage collectif qu'il a dirigé, *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p.

Nomexy et des Manufactures de Senones constituent le noyau du groupe. La paix venue, il rachète des stocks de toile d'avion qu'il transforme en chemises, blouses et pyjamas, et, pour les écouler, une petite chaîne de magasins qu'il rebaptise « À la toile d'avion ». Multimillionnaire, il achète en 1919 un haras dans l'Orne, fait courir ses propres chevaux et devient propriétaire du château de Mivoisin 1, où il chasse et reçoit de nombreux hommes politiques. Il partage sa vie, très *people*, avec la cantatrice belge Fanny Heldy 2, qu'il épouse en 1939. Entre-temps, il a rationalisé la production dans ses usines et lutté contre les défauts afin d'obtenir le meilleur produit au prix le plus bas. La crise économique lui permet d'accroître son potentiel de production en reprenant une quinzaine d'entreprises dispersées dans toutes les régions textiles, alors que la dévaluation du franc le libère à bon compte de ses dettes. Ses relations dans le monde politique 3 favorisent ses affaires mais ses succès industriels sont d'abord dus à son intuition et à ses talents d'organisateur. Parallèlement, la suprématie de son écurie sur les champs de course le conduit à la présidence de la Société d'encouragement.

Sous Vichy, il est nommé au Conseil national, est membre du Comité d'Organisation du textile, approuve la politique de Laval, a ses entrées auprès des services allemands et trempe même dans une affaire d'aryanisation. Toutefois, les commandes allemandes n'ayant pas représenté plus de 6 % de sa production, la plainte pour collaboration économique est classée en juillet 1947. Boussac sort de la guerre avec un outil de production intact et d'importants stocks que valorise la hausse des cours du coton. En 1946, il fonde la maison de couture Christian Dior (voir p. XXX) qui lance le style *new look*, mollet couvert et taille pincée (plus ou moins selon les années), cheville en gloire, épaules discrètes, poitrine relevée. En 1948, il rachète à la famille Schwob la Cotonnière de Fives qui emploie alors 4 500 salariés. En 1951, il prend une participation majoritaire dans *L'Aurore* où il contrôle de près la ligne éditoriale d'une rédaction dirigée par Robert Lazurick (1896-1968) et où il inspire la « Chronique de M. Dupont » qui dénonce inlassablement « l'État dilapidateur ». La société de machines à laver Bendix, l'hippodrome de Saint-Cloud, *Paris-Turf* et de nombreuses sociétés immobilières et financières complètent l'ensemble. Au début des années 1950, il est le premier cotonnier français (21 000 salariés, 52 usines, 54 milliards de chiffre d'affaires), le premier éleveur de chevaux de course du monde et l'homme le plus riche de France.

1 Dans le Loiret, près de Châtillon-Coligny.

2 Pseudonyme de Marguerite Deceuninck (1888-1973).

3 Après 1945 il s'agira d'Auriol, Pinay, Bourguès-Maunoury et Mollet.

Pendant les années 1950, Boussac modernise ses usines, accroît la production et dépense des sommes considérables pour faire la publicité de ses tissus et imposer la « garantie Boussac ». Même si pour *L'Express* il est en 1953 un des « cent Français qui portent l'avenir », il incarne en fait un patronat traditionnel opposé au Marché commun, hostile à la décolonisation et profondément paternaliste, par opposition aux « voltigeurs du capitalisme »¹. Homme froid, autoritaire, doté d'une mémoire infailible et d'une grande puissance de travail, Boussac gouverne seul, contrôle tout et pousse la manie du secret jusqu'à transformer le CIC (Crédit industriel et commercial) en une SARL dont le conseil se réunit une fois par an dans son appartement. La concentration du pouvoir est telle qu'il est le seul à connaître les rouages d'un groupe dont les filiales forment un écheveau inextricable ! En 1959, il fait un voyage triomphal à Moscou et Khrouchtchév visite ses usines en 1960. Il est alors au sommet de la gloire mais les difficultés s'accroissent en raison de l'ouverture des frontières, de la décolonisation et de l'accélération de la mode, et ses haras ont cessé d'être une « usine à cracks ». Cependant Boussac reste fidèle aux recettes qui ont fait son succès, intégration verticale, importance des stocks comme « trésor de guerre », primat de la production sur la vente, il ne comprend pas l'évolution de la mode, refuse de fabriquer des textiles synthétiques et d'investir à l'étranger, et fait le vide autour de lui. Boussac est un patron anachronique, qui ne sait pas deviner à fond les hommes, comme Yves Saint-Laurent, qu'il renvoie. Saint-Laurent monte sa propre maison, opération délicate largement soutenue, pour des raisons personnelles, par *Paris Match*, qui réalise de nombreux reportages s'apparentant à de la publicité et lui consacre le numéro du 1er mars 1958. En 1970, les banques demanderont à Boussac de passer la main. Malgré l'âge et la maladie, Boussac luttera pour garder la maîtrise de ses affaires, n'hésitant pas à sacrifier une partie de sa fortune personnelle, mais cela ne fera que ralentir la chute. Un rapprochement avorté avec Jean Prouvost (1885-1978), l'aide du gouvernement à la veille des législatives de 1978 (11 500 emplois sont en jeu) scandent les dernières années de l'histoire d'un empire qui s'achève en 1978 sur un dépôt de bilan suivi de la vente de *L'Aurore* à Robert Hersant, surnommé « le papivore », et des actifs textiles aux frères Willot. Lorsqu'il s'éteint deux ans plus tard, Marcel Boussac n'est plus qu'un monarque déchu, car l'empire qu'il a fondé et dirigé seul est passé deux ans plus tôt dans les mains des frères Willot et son immense fortune est réduite à des miettes.

¹ Hubert Bonin, *Histoire économique...*, op. cit., 335 p.

Les aléas s'abattent aussi sur les patronats de Lyon, les « dynasties lyonnaises » de Bernadette Angleraud et Catherine Pellissier ¹. Passé la Reconstruction, la région lyonnaise est partie prenante dans l'essor économique des Trente Glorieuses, s'appuyant toujours sur un potentiel industriel diversifié et dynamique. Mais cela ne s'est pas fait sans difficulté pour les entreprises familiales, qui ont dû s'adapter à des évolutions technologiques, à de nouveaux marchés tant sur le plan intérieur qu'extérieur, tout en préservant leur dimension familiale. Durant la guerre, les industriels de la soierie avaient continué à travailler les fibres artificielles ², qui avaient leurs faveurs depuis la crise de 1930. Contrainte et forcée, la soierie avait finalement adopté la rayonne, grâce à laquelle bien des maisons avaient pu survivre durant le conflit. Or, à peine acceptée, l'ère de la rayonne se termine pour céder la place aux synthétiques ³ qui s'imposent au lendemain de la guerre, pour donner de nouvelles fibres avec le nylon, le tergal ou le rhovyl. C'est à partir du milieu des années 1950 que les moulinages parviennent à mettre au point les fils synthétiques, tel le nylon-mousse. Cependant, si ces nouvelles fibres ouvrent des perspectives, grâce à leurs qualités de finesse et de solidité, elles exigent des adaptations techniques plus lourdes que pour la rayonne. Le tissage, mais aussi les secteurs de la teinture, de l'impression et de l'apprêt ont du mal à suivre. Les installations coûteuses et complexes ne seront pas accessibles à tous les fabricants, ainsi disparaît la Maison Gindre en 1954. Dans l'activité du moulinage, la conversion au profit des fibres synthétiques s'est effectuée beaucoup plus facilement que pour la rayonne. Il faut préciser que l'après-guerre voit, bien souvent, l'arrivée aux commandes d'une nouvelle génération qui s'adapte plus aisément. Ainsi, les Payen qui n'étaient passés aux fibres artificielles qu'à contrecœur s'orientent vers le nylon sans coup férir dans les années 1950. Les Guérin savent eux aussi prendre le tournant du textile synthétique et se développent autour du travail de l'acétate ou du nylon. Ainsi, en 1956, la Société FIMOLA s'empare des établissements ardéchois de moulinage Blanchon, qui avaient été fondés en 1825, puis en 1965 elle fusionnera avec les textiles Veuve Guérin pour acquérir une taille plus importante.

En aval, le tissage adopte dans la région lyonnaise les nouvelles fibres synthétiques, ainsi dès 1957, les « maisons de soie » consomment 800 tonnes de soie mais aussi 18 000 tonnes de rayonne, 2 700 de fibranne et 3 400 de fils synthétiques. Par ailleurs, elles doivent trouver de nouveaux débouchés en s'adaptant à un marché considérablement modifié par l'essor de la société de consommation. La montée du

¹ *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., pp. 644 & suiv.

² Voir la définition page XXX.

³ Voir la définition page XXX.

pouvoir d'achat des ménages et le développement du crédit à la consommation, qui bénéficie d'une « réhabilitation politique », selon l'heureux mot de Sabine Effosse ¹, créent les conditions, à partir des années 1950, d'une explosion de la consommation qui progresse de plus de 40 % entre 1950 et 1957. Si les secteurs qui touchent à l'équipement ménager semblent plus directement concernés, la soierie ne peut rester sourde à cette évolution. La clientèle fortunée ne suffit plus à remplir les carnets de commandes et les soyeux lyonnais qui, dans les années 1920, avaient regardé avec dédain se mettre en place une consommation de masse satisfaite par des articles bon marché, produits en grandes séries et diffusés par une publicité tapageuse, doivent chercher comment s'y adapter. Certaines maisons, comme les producteurs de tulle, avaient, dès avant guerre, exploré de nouveaux créneaux de fabrication. Ainsi, la Maison Dognin s'était intéressée au secteur du sous-vêtement féminin, utilisant les fibres artificielles mêlées à la soie pour produire des tulles et dentelles élastiques. Après guerre, il faut faire repartir l'activité de toutes les usines, celles de Calais et de Paris ayant fermé durant le conflit. Le siège social est fixé à Villeurbanne, l'activité redémarre, donc, autour des tulles et dentelles élastiques qui représentent 80 % du chiffre d'affaires vers 1950. En fabriquant des tricotés élastiques, des dentelles pour sous-vêtements, la maison connaît un fort développement jusqu'à la fin des années 1960.

Parmi les vieilles maisons de soierie, si la plupart ont un secteur « nouveautés », il ne représente pas l'essentiel, et les soyeux lyonnais demeurent fidèles à une production de qualité, destinée à une clientèle de privilégiés. La situation n'est pas facile en un temps où les fastes de la vie mondaine nationale et internationale reculent et où il est difficile de survivre sur le marché du luxe. Il faut donc être très compétitif en proposant des productions très spécialisées. Cette spécialisation dans des étoffes somptueuses produites pour une clientèle d'élite demeure le créneau des maisons de « Haute Nouveauté ». Après guerre, tout en sachant utiliser les atouts que leur procure l'innovation technologique, ces quelques maisons, parmi lesquelles on trouve Bianchini-Férier, Bucol, Brochier, restent fidèles à leur orientation de départ. Chez Bucol qui, dès les années 1930, avait choisi résolument de se spécialiser dans la création de soieries de « haute nouveauté », le flambeau est repris par les fils de Charles, Guy et Hilaire, qui représentent la seconde génération à la tête de l'affaire lyonnaise, elle-même issue d'une vieille maison stéphanoise. Charles et Guy se chargent de la maison de commerce lyonnaise, tandis que Hilaire, après 1945, reçoit la direction de la société parisienne, Bucol-Paris,

¹ Sabine Effosse, *Le Crédit à la consommation en France, 1947-1965. De la stigmatisation à la réglementation*, CHEFF, 2014, 318 p.

spécialisée dans le commerce de gros. La réussite de la Maison Bucol s'explique par les réseaux qu'elle a su tisser avec la haute couture parisienne.

2.3.3. Les femmes des années 50.

Nous avons entendu au début de l'introduction la vieille dame à la chèvre de Tati s'exclamer « C'est *ben* gai d'avoir des robes de toutes les couleurs ! Moi, j'ai toujours été en *nouère*. » et vu dans le chapitre 2.2.3. le dimorphisme sexuel des années 50, notamment en matière de travail. Le premier grand ouvrage sociologique sur les femmes en France sera en 1965 celui d'Évelyne Sullerot (1924-2017), *Demain les femmes*¹. Pendant les années 50, leur condition est largement bloquée et conditionnée par idées reçues, traditions, conformismes et sexisme. La tradition du mariage est très solide et les mariages sont en règle générale fort traditionnels. Résultante du conformisme social, le cinéma substitue quand même au stéréotype des années 30' de la jeune employée qui finit par épouser un homme d'âge mûr (union de la secrétaire et de son patron, par exemple) les héroïnes qui ont un métier qualifié et choisissent le mariage en abandonnant leur métier. Ainsi est tentée de faire Jeanne Moreau institutrice, amoureuse du routier Jean Gabin dans le film de Gilles Grangier, *Gas-oil*, en 1955. Un peu plus tard émerge la femme « moderne », émancipée, du cinéma Nouvelle Vague. Les publicités participent au conditionnement général, en représentant les femmes comme des ménagères au foyer : la machine se chargeant du travail domestique, la « fée du logis » est une « femme comblée », qui attend le retour des enfants puis du mari ! Dans les enquêtes d'opinion persiste une hostilité, sourde ou déclarée, au travail des femmes : encore au début des années 60 comme au début du siècle, le travail féminin sera encore perçu comme un danger pour la famille et la société. La charge de la production domestique repose sur la femme, qu'elle travaille ou qu'elle soit « au foyer ». Pour la première, c'est une double journée, à laquelle la modernisation de l'équipement ménager semble apporter la solution et le slogan célèbre « Moulinex libère la femme » apparaîtra au Salon des Arts ménagers de 1962 ! L'image de la femme, les images des femmes, léguée(s) par la tradition sont donc confortée(s) par la Seconde Guerre mondiale. Des études scientifiques, graves et sérieuses, sont publiées ; elles sont obsédées par l'image de la femme à l'époque et paraissent maintenant très datées. C'est le cas de *La Femme dans la société. Son image dans différents milieux sociaux*, enquête de 1958 faite pourtant par le novateur Groupe d'Ethnologie sociale². L'âme du Groupe, Paul-Henry Chombart de Lauwe, dirigera peu après une enquête internationale, publiée en

1 Robert Laffont/Gonthier, 1965, 269 p. Traduit par la suite en onze langues.

2 CNRS, 1963, 439 p.

plusieurs volumes, qui sera un peu plus « moderne » que le précédent, *Images de la femme dans la société* 1.

Les sondages et les interviews le montrent, la jeune fille « moyenne » des années 50 aspire au mariage et à la fondation d'une famille, cela a été souvent noté, avec beaucoup de naïveté : s'il en est autant ainsi c'est que les jeunes hommes envisagent la même sage destinée, toutes les enquêtes le montrent également. Il est trop facile de moquer gentiment le vocabulaire et les aspirations, très réel, des jeunes femmes « moyennes », largement modelé par les hommes et la publicité : mariage en blanc, cortège de mariage, motorisé désormais, le « mari », l' « intérieur », le « ménage », etc. Le vêtement féminin reste « modeste » et « correct » dans les années 50, témoin le scandale provoqué par l'arrivée du bikini. Inventé en 1946 par le fabricant de maillots de bains français Louis Réard (1897-1984) qui, pour le nom s'inspire de l'atoll du Pacifique où a lieu la seconde série d'essais atomiques américains, ce « deux pièces » continue à soutenir les seins mais en dévoile légèrement les parties supérieure et latérale et il est pour l'autre pièce de tissu un slip et non plus une culotte 2. Il n'empêche que le bikini déchaîne une tempête de protestations, alliant le Vatican, le PCF (en particulier Jeannette Vermeersch 3), les « hebdomadaires féminins », l'Espagne franquiste (lors des vacances en Espagne de touristes français) et l'Italie concordataire. Cette tempête, qui rebondira plus tard avec le monokini, s'apaise à la fin des années 50, grâce à la multiplication des formes de maillots de bain féminins due à la croissance économique, grâce aussi à Brigitte Bardot et aux réalisateurs de ses films, sensibles aux préoccupations commerciales, éventuellement censurés comme Claude Autant-Lara qui dans *En cas de malheur* (1958) perd sa scène de cuisse nue (au sens propre) mais étrangement pas sa scène de fesses nues (!). Les réalisateurs de cinéma sentent d'ailleurs bien l'évolution du public, sanctionnée dans les articles des « hebdomadaires féminins ». Gina Lollobrigida (née en 1927) subjugué grâce à ses décolletés dans *Fanfan la Tulipe* (1951), inaugurant une sorte de révolution sexuelle en images et s'agrégeant à une

1 Les Éditions ouvrières, à partir de 1964. Les deux publications seront nettement dépassés par *Dans la société d'aujourd'hui, devenir une femme. Propos sur l'éducation des filles*, ouvrage collectif publié chez Fleurus, 1970, 189 p.

2 Il ne faut pas confondre le vrai bikini et le bikini outré, dévoilant les hanches, partiellement les aines et exhibé par sens de la provocation publicitaire par certains qui utilisèrent des danseuses nues professionnelles, cf. la p. 70 de Armelle Oger, *C'était comme ça en France...*, op. cit., qui, en plus fait une erreur sur Bikini (le lieu). On voit bien d'ailleurs sur la photo de la page 71 que le soutien-gorge porté par Micheline Bernardini à la piscine Molitor le 5 juillet 1946 reste très correct mais que les chaussures à hauts talons rehaussent aussi le caractère érotique de la pose. On peut comparer avec la photo prise en 1950 par Willy Ronis à la piscine de L'Isle-Adam et constater qu'Armelle Leroy et Laurent Chollet, *L'album de ma jeunesse 40-50. Mon enfance, mon adolescence*, Éditions Hors Collection, 2010, 112 p., p. 74, sont beaucoup plus exacts.

3 Cf. Renée Rousseau, *Les Femmes rouges. Chroniques des années Vermeersch*, Albin Michel, 1983, 293 p.

longue et sensuelle série : Elizabeth Taylor, Martine Carol, Jayne Mansfield et les diverses et anonymes *pin-ups*. Photo de trois jeunes filles « toutes simples » en bikini prise en 1950 par Willy Ronis à la piscine de L'Isle-Adam (p. 123 de l'album).

Les Françaises perdent l'habitude d'accoucher chez elles ou chez leurs parents, dès 1950 la majorité des accouchements se fait en clinique ou en maternité. L'accouchement sans douleur (par information de la femme enceinte et des séances de relaxation), dans lequel les femmes ont l'impression de participer à l'accouchement et non plus de le subir, suscite une grande controverse à la fin des années 40 et au début des années 50 car il a été inventé en Union soviétique et en France pratiqué d'abord dans la polyclinique de la Fédération des Métallurgistes (CGT), rue des Bluets (Paris, 11e) ! Mais le pape donne son accord le 8 janvier 1956, l'accouchement sans douleur reçoit le soutien du film *Le Cas du Docteur Laurent*, de Jean-Paul Le Chanois, avec courageusement Jean Gabin dans le rôle principal, et l'Assemblée nationale autorisera le remboursement des séances de préparation ¹. L'information, la protection et la réflexion féminines sont aidées par la Protection maternelle et infantile (PMI, créée le 2 novembre 1945) et ses consultations gratuites et obligatoires (pré et post natales), et la multiplication des assistantes sociales, dont le métier, apparu dans les années 30 à cause de la crise, et l'image, de moins en moins bourgeoise et « catholique sociale » mais toujours « maternaliste », changent ². Autres supports, commerciaux, le succès de librairie des guides, dont le *best-seller* au ton peu médical et peu impératif de Laurence Pernoud (1918-2009), *J'attends un enfant* (1956, nombreuses rééditions) et la création de la chaîne de magasins Prénatal (1947). Mais les crèches sont rares et la mère idéale reste au foyer, la femme qui travaille est culpabilisée ! Ce sont la société toute entière et les publicitaires qui valorisent les « fées du logis » par des concours (les cadeaux sont des appareils ménagers), les incitent à l'hygiène (les années 50 sont le règne de l'eau de Javel) et à la consommation d'appareils ménagers, mais ces derniers n'allègent pas le temps de travail car de nouvelles tâches se substituent sans cesse aux disparues, dans le cadre général de logements insalubres, trop petits, etc.

¹ Jocelyne George & Marianne Caron-Leulliez, *L'Accouchement sans douleur. Histoire d'une révolution oubliée*, Les Éditions de l'Atelier, 2004, 254 p.

² Cf. Y. Knibiehler prés., *Nous les assistantes sociales. Naissance d'une profession. Trente ans de souvenirs d'Assistants sociales françaises (1930-1960)*, Aubier, 1980, 384 p.

2.3.4. Le poujadisme

Le poujadisme est l'un des grands mouvements protestataires et populistes du XXe siècle français. Sociologiquement, il s'agit d'un mouvement « plébéen » regroupant des catégories moyennes de la société qui se sentent frustrées, rejetées ou à l'écart du progrès économique : petits commerçants, artisans et petits paysans. Les manifestations d'un tel mouvement sont traditionnellement virulentes et ses slogans, à la fois primaires et démagogiques, permettent de le classer à l'extrême droite. Le mouvement animé par Pierre Poujade réussit à cristalliser autour de lui une force suffisante pour ébranler, un moment, la IVe République. Activiste, multiforme, logomachique et antifiscal, le poujadisme ressuscite-t-il la vieille extrême droite antiparlementaire française ?

Le point de départ est un mouvement antifiscal des classes moyennes menacées par l'évolution économique et dont on peut trouver des antécédents avant la guerre, par exemple avec le Bloc du Petit Commerce, créé en 1934. On peut même retrouver une préhistoire avec les « petits » et les « blouses » du premier XIXe siècle et chez Jules Vallès : Nonna Mayer a raison de titrer à propos du poujadisme « le déclin des petits » face à « la menace des gros »¹. Mais l'après-guerre présente une conjoncture particulière car durant toute la guerre le petit commerce, et notamment celui d'alimentation, avait joui d'une situation tout à fait privilégiée, en raison du rationnement qu'avait connu le pays. Dans une grande partie de l'opinion publique, l'image du commerçant avait été dévalorisée par les restrictions et le marché noir, l'archétype étant le B.O.F. (« Beurre, Œufs, Fromages »), ressuscité en 1952 par l'ancien résistant Jean Dutourd (1920-2011) dans *Au bon beurre*, qui décroche le prix Interallié. Un des effets avait été l'augmentation du nombre des commerçants : depuis 1940 plus de 100 000 boutiques avaient été créées chaque année et la Libération avait encore accentué la poussée numérique. La boutique familiale, travaillant chichement avec un employé, avait pu survivre tant que durait la pénurie. Mais le retour de l'abondance, à partir de 1949, marque un retournement de tendance et entraîne une réelle crise dans ce secteur, crise économique et crispation sur la famille, avec sans doute des relents pétainistes empreints de nostalgie, la famille étant mise à l'honneur d'une autre façon par la IVe République. Il est révélateur que le poujadisme se développe dans les régions où le petit commerce et l'artisanat connaissent une situation précaire, s'approchant de la paupérisation, alors que la boutique confère traditionnellement la dignité. Il faut bien se représenter que le petit commerce est encore largement dans les années 50 celui des « crainquebilles », les petites charrettes à bras garées le long des trottoirs des villes, des marchands ambulants,

¹ Nonna Mayer, *La boutique contre la gauche*, FNSP, 1986, 346 p., chapitres 1 et 2.

qui vont à la quête des chaises à rempailler (mais ceux-ci sont des « bohémiens » guère prisés par le poujadisme), des peaux de lapins et des vitres cassées, en poussant des cris d'appel séculaires. D'ailleurs une troisième adaptation cinématographique de la longue nouvelle d'Anatole France, *Crainquebille* (1901), est faite par Ralph Habib (1912-1969) en 1954. Petits commerces et petits marchés ont encore la pittoresque et odorante saleté de ceux du film de Jacques Tati *Mon Oncle* (1958). Les statistiques de l'année 1954 montrent que les revenus des commerçants vivant au sud de la Loire sont plus faibles que ceux du Nord, l'écart atteignant environ 30 % dans le Massif central. L'analyse permet d'autre part de montrer que le poujadisme se développe dans les bourgs campagnards ou dans les petites villes, c'est-à-dire dans les secteurs les plus éloignés des activités modernes. Comme il s'agit aussi de régions touchées par le dépeuplement, le poujadisme s'enracine dans la France du retard économique et là où s'amorce une crise structurelle : crise viticole dans le Gard, crise de la petite exploitation paysanne dans le Massif central, crise de l'industrie textile en Alsace... Les mécontents et les « laissés pour compte » de la croissance fournissent avec les commerçants la masse des sympathisants poujadistes. La modernisation, dans laquelle est lancée la France de l'après guerre, suscite partout des réactions de défense contre ce que l'on appelle « l'américanisation ». On comprend alors que le poujadisme peut, dans un premier temps, recruter une partie de ses adhérents chez les militants communistes qui ne peuvent qu'acquiescer aux slogans étroits d'un nationalisme économique d'un autre âge. Dans cette perspective, les poujadistes condamnent le grand commerce organisé qui fausse le jeu du marché et qui bénéficie de conditions fiscales avantageuses : l'État accable le petit commerce pour permettre au gros de se développer, prétend le poujadisme.

Les difficultés que connaît le petit commerce depuis la fin du rationnement rendaient insupportables les charges fiscales, d'autant que la France a conservé dans ce domaine un système fiscal archaïque qui défavorise les commerçants, comme tous les travailleurs indépendants. En ce qui concerne leurs contributions directes, la plus grande partie des commerçants est encore imposée au « forfait », c'est-à-dire sur une somme forfaitaire négociée directement avec l'administration fiscale et qui est déjà source de contestation : le commerçant veut un niveau le plus bas possible et l'agent des impôts a de son côté l'impression d'une légalisation de la fraude. Pour l'administration fiscale le commerçant ou l'artisan sont considérés comme des fraudeurs potentiels, en conséquence l'attitude de l'administration manque singulièrement de souplesse face à des entreprises connaissant souvent de réelles difficultés. Ces dernières peuvent avoir des conséquences dramatiques, suicides de paysans ou de petits commerçants, qui laisseront dans la mémoire collective des traces profondes. D'autre part les commerçants perçoivent directement une taxe locale incluse dans le prix de vente des produits et doivent, par la

suite, la reverser aux contributions indirectes. Ces taxes ont connu une forte augmentation depuis la Libération et contribuent à maintenir un prix élevé sur les produits vendus. Cette situation est grave dans une économie qui sort de la pénurie et où le consommateur peut aller chercher le même produit dans les grands magasins parce qu'il y est moins cher. Connaissant mal les problèmes posés par les circuits de distribution, le commerçant en tire un sentiment aigu d'injustice pouvant le conduire à la révolte. En 1954, avec la création de la TVA (Taxe à la Valeur ajoutée) par la loi du 10 avril, le contexte fiscal s'aggrave pour les petits commerçants et artisans, au moins en apparence : remplaçant la taxe sur le chiffre d'affaires, elle apparaît comme une contrainte supplémentaire aux commerçants et artisans puisqu'il faut la calculer et l'intégrer au prix de vente, ce qui peut nécessiter de recourir à un conseiller fiscal.

Dans ce contexte, plusieurs mesures sont la cause immédiate de la révolte poujadiste de 1953. C'est d'abord la réévaluation des forfaits pour laquelle on fait appel à des brigades de « polyvalents » étrangers aux départements visés. Les contrôles d'une comptabilité souvent mal tenue, par manque de qualification, entraînent parfois des réévaluations de forfaits peu compatibles avec les trésoreries des petites entreprises. Les petits commerçants poujadistes parlent bientôt avec aigreur de la « Gestapo fiscale », certains sont contraints de fermer boutique et de devenir salariés, forme classique de déchéance sociale : le poujadisme est aussi la réaction d'une classe menacée de prolétarianisation. De surcroît ces difficultés sont à mettre en relation avec la stabilisation de la monnaie réalisée par Pinay, qui a pour effet de mettre un frein à la « valse des étiquettes », bénéfique pour les commerçants. À l'inverse la reprise de l'inflation, à partir de 1956, aura pour conséquences de calmer l'agitation poujadiste et elle contribuera au déclin du mouvement. En 1954 deux mesures du gouvernement Mendès France ajoutent à l'agitation et d'abord un amendement à la loi spéciale de finances du 14 août 1954 qui permet d'emprisonner toute personne s'opposant à un contrôle fiscal. Inapplicable, cette mesure est politiquement maladroite car elle va faire d'un certain nombre de commerçants, pas toujours honnêtes, des martyrs de l'administration fiscale et elle va canaliser un courant de sympathie en faveur du poujadisme. D'autre part, deuxième mesure maladroite, le décret sur les alcools de novembre 1954, mettant un terme aux privilèges des bouilleurs de cru, conduit à une mobilisation des départements viticoles et de l'Ouest. Le poujadisme se développe donc sur une coalition de mécontentements divers mais est aussi marqué par une sorte de réaction provinciale face à un pouvoir parisien à qui on reproche de ne pas connaître les réalités locales.

Pierre Poujade est né en 1920 à Saint-Céré, dans le département du Lot. Sa famille appartient au monde de la petite bourgeoisie rurale, plutôt conservatrice, son père étant membre de l'Action française. Mais le jeune Poujade avait été surtout éduqué par sa mère (son père est mort en 1928), qui éleva seule et sans fortune ses sept enfants. Dès l'école primaire, il avait affirmé un tempérament volontiers bagarreur et sa scolarité s'en était ressentie. Il retirait pourtant de la « communale » un ensemble de valeurs que l'on retrouvera par la suite dans son mouvement : une morale laïque fondée sur l'honnêteté et le travail, l'idée de l'égalité des citoyens devant la loi et enfin les grandes leçons de la Révolution française magnifiées, dans les années trente, par le récit de la guerre de 1914-1918 victorieuse contre l'envahisseur germanique. Pressé par les problèmes financiers de sa famille, il avait quitté l'école et exercé toute une série de petits métiers. Ses opinions politiques reflétaient celles de son milieu puisque dès quinze ans il militait à l'extrême droite, collant des affiches pour Doriot. Avec la guerre de 1939 son patriotisme cocardier peut s'exprimer et à dix-huit ans il s'engage dans l'aviation, mais, malade, il est bientôt réformé. Tout naturellement, au lendemain de l'armistice, qui le fait rentrer à Saint-Céré, situé en zone libre, il se retrouve du côté du maréchal Pétain et de la Révolution nationale et participe au mouvement des Compagnons de France, destiné à encadrer la jeunesse française. Sa germanophobie profonde l'écarte pourtant des chemins de la collaboration et en novembre 1942 il rejoint la France libre à Alger, après avoir passé plusieurs mois dans un camp espagnol. Il fait la connaissance d'une infirmière pied-noir, Yvette, fille de communistes, qu'il épouse et qui sera toujours pour lui un soutien capital, typique des rôles de l'épouse et de la famille dans le poujadisme. Rétabli, il gagne Londres et sert dans une escadrille de la RAF.

Revenu à Saint-Céré en 1945, ayant peu de ressources, il vit simplement, en famille. Il se sent quelque peu amer : il y a chez lui l'insatisfaction de l'ancien combattant, expliquant les ralliements nombreux qu'il aura chez les anciens de « 14-18 » et de « 39-45 ». Représentant en librairie, il finit par s'installer à son compte à Saint-Céré, en ouvrant une boutique de papeterie-librairie, qu'il confie à son épouse. Lui-même poursuit son métier itinérant de commis-voyageur et apprend ainsi à bien connaître la réalité sociologique de son département et le milieu des petits commerçants, des artisans qu'il retrouve, le soir, dans les arrière-salles de café. Il s'initie au vocabulaire et aux phrases plaisant à ce monde de petites gens. Il devient en quelques années un petit notable et développera par la suite le thème de l'homme qui, par son travail et dans l'honnêteté, réussit à atteindre l'aisance. Aux élections municipales de 1952, il se présente sur une liste RPF et est élu. Mais son gaullisme est opportuniste et c'est surtout en tant que candidat de droite qu'il a fait campagne. Petit notable établi, il laisse exploser sa colère lors de la campagne de contrôles fiscaux entreprise dans son

département, en 1953. Ainsi le 23 juillet 1953, avec une trentaine de commerçants et d'artisans de sa ville, il s'oppose à une équipe de polyvalents et tous décident de s'opposer à l'« inquisition fiscale ». Une semaine plus tard il fait adopter par le conseil municipal de Saint-Céré une motion de solidarité avec les commerçants « persécutés » et une « adresse » au parlement réclamant une réforme fiscale. Très vite ce « mouvement » (le mot sera toujours conservé), l'Union de Défense des Artisans et Commerçants (UDCA), né à Cahors en novembre 1953, va faire tache d'huile.

Un des facteurs de la popularité de Pierre Poujade est son physique de solide Français moyen, tranchant avec l'aspect compassé de nombreux hommes politiques. Ses auditoires se reconnaissent facilement en cet homme simple qui parle leur langage. Tout l'éloigne du personnel politique parisien, la tenue, le vocabulaire, la gouaille et sa connaissance du pays, des réalités locales, voire, dans sa région d'origine, du patois. Il apparaît comme l'homme du terroir contre les technocrates de Paris. Il entreprend avec ses amis un quadrillage des départements voisins, multipliant les visites, les discours et apportant partout la même image, celle de l'homme sain et solide, du citoyen moyen, sortant momentanément de sa boutique pour remettre en ordre les affaires publiques. Il a un réel don d'orateur, possédant le sens du slogan et du mot juste, parfois lapidaire. Ses réparties font rire un auditoire très souvent acquis d'avance. Avec complaisance, le « chef », qui aime se faire appeler ainsi, laisse se développer un véritable culte de la personnalité. Poujade commande même au musicien ayant composé l'hymne pétainiste *Maréchal, nous voilà*, André Montagard (1887-1963), le chant officiel de l'UDCA, et tous les interviewers des années 60 et 70 souligneront que « Pierrot » est resté jusqu'au bout confit dans les molles douceurs du culte de la personnalité.

Le « mouvement » prend de l'ampleur et connaît d'abord une phase protestataire, s'enracinant en priorité dans les petites villes et dans les campagnes des départements du Cantal, de l'Aveyron, de la Corrèze, du Lot et de la Haute-Vienne. En octobre 1953, quand est fondé le premier comité départemental du Lot, les revendications sont encore essentiellement fiscales. L'UDCA demande la suppression des contrôles fiscaux, l'égalité fiscale avec les grandes sociétés et une imposition unique à la base. Très marqué par le corporatisme, le mouvement rassemble la masse des mécontents de l'artisanat et du petit commerce et reçoit d'ailleurs, dans cette première phase, l'appui du parti communiste : l'un des premiers vice-présidents de l'UDCA est membre du PCF, qui fournit au poujadisme naissant une partie de ses cadres et de ses troupes. Avec une très grande habileté tactique, Pierre Poujade donne le change et accepte toutes les formes d'aide, dans la mesure où il garde le contrôle de l'organisation et sa liberté d'action. Les responsables des organisations

socioprofessionnelles des commerçants et artisans commencent à s'inquiéter de l'essor du poujadisme. La Confédération générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME, octobre 1944) de Léon Gingembre dénonce « les petits chaperons rouges de Pujade », sous-entendant que le nouveau mouvement roule... pour le parti communiste.

Le véritable démarrage du mouvement se situe dans la première partie de l'année 1954. La crise du système politique français semble alors atteindre son point culminant, la défaite de Diên Biên Phu constituant même un véritable traumatisme pour l'opinion publique. Durant tout le premier semestre de cette année, les départements voisins du Lot sont quadrillés avec soin par les amis de Pierre Pujade et bientôt le mouvement connaît une réelle implantation dans tout le Midi de la France : au 1er octobre 1954, le mouvement est vraiment organisé dans trente départements. Durant l'été le gouvernement de Pierre Mendès France était devenu la cible privilégiée de l'UDCA et de son chef, début d'une radicalisation à droite qui est accentuée à partir de novembre 1954 par le déclenchement de l'insurrection algérienne. Pujade qui organise à Alger le premier congrès de l'UDCA, juste après la « Toussaint rouge », devient, en effet, le défenseur inconditionnel de « l'Algérie française » et le pourfendeur de tous les « abandons ». Dans son mouvement, il commence à faire le ménage, éliminant les éléments qui lui paraissent trop proches du parti communiste.

Durant cette seconde période, celle de l'ancrage à droite, le mouvement de Pierre Pujade ne se contente pas de progresser dans les zones rurales, il réussit aussi un remarquable enracinement urbain. Il étend ses bases sociologiques, au nom de la *Fraternité française*, titre de son hebdomadaire, financé par un « gros », l'Algérois Paul Chevallet, en s'adressant maintenant aux paysans et en créant en mars 1955 « l'Union de Défense des Paysans », exploitant le mécontentement très vif qui existe dans de nombreuses régions rurales. Puis en octobre 1955 Pujade lance son « appel aux jeunes » afin de créer « l'Union des Jeunes ». Le mouvement affiche dès lors une coloration de plus en plus antiparlementaire et rejoint la droite pour défendre l'Algérie française. Il se situe maintenant dans la grande tradition de la droite antiparlementaire française, avec ses accents autoritaires et sa clientèle « plébéienne ». La faiblesse et l'impuissance de la IVe République sont pour lui des facteurs d'expansion et dans l'été 1955 le mouvement s'étend à presque tout le territoire national. L'UDCA démontre sa capacité à mobiliser les masses en organisant dès le 24 janvier 1955 à Paris un grand rassemblement : 250 000 sympathisants selon Pujade, la moitié selon la Préfecture de Police, se rassemblent à la Porte de Versailles et acclament les mots d'ordre de grève de l'impôt et de retrait des fonds de toutes les caisses publiques. Puis, le 14 février, c'est au Vél d'Hiv' que Pujade fait le

plein. Dans le climat de crise politique que connaît la France, le discours poujadiste, dénonçant les politiciens corrompus, la fiscalité écrasante et l'Empire bradé, passe de mieux en mieux. Sûr de sa popularité, Pierre Poujade demande alors la convocation d'États généraux : les sympathisants du mouvement ont la double impression d'être en 1789 et qu'eux-mêmes représentent la partie consciente d'un nouveau Tiers-État...

Le mouvement poujadiste se présente alors comme un conglomérat d'Unions regroupant la population selon ses activités et conçues sur le modèle de l'UDCA. Pour les législatives de janvier 1956, provoquées par la dissolution du 2 décembre 1955, il présente des listes sous l'étiquette « Union et Fraternité française ». Le terme d' « Union » avait été systématiquement employé jusque-là et le mouvement dispose depuis 1954 d'un journal, *Fraternité française*, qui, placé sous la direction de Paul Chevallet, est largement diffusé sur le territoire national. Chaque année, le mouvement tient son congrès national et désigne ses dirigeants : Poujade se conduit alors en politicien rusé, sachant à merveille se débarrasser d'adversaires gênants, une leçon qui ne sera pas perdue par un Le Pen (ou deux...), Jean-Marie Le Pen étant élu député poujadiste. La vente des journaux, les cotisations et les collectes couvrent une large partie des dépenses de l'Union, qui a dans chaque ville des bénévoles, mais les groupes de pression en faveur du maintien de la colonisation soutiennent aussi l'UDCA, qui s'était engagée à fond dans la défense de l'Algérie française. L'orientation très à droite du mouvement favorise d'autre part l'adhésion des notables et des anciens du pétainisme qui apportent avec joie leur contribution financière à une organisation exaltant la mémoire du vainqueur de Verdun.

Pourtant une analyse rétrospective du poujadisme ne peut le réduire à un rassemblement des anciens d'un passé discrédité, ce qui ne lui aurait jamais permis de devenir une organisation de masse. Mais d'une part le mouvement ne songe que très tard à se doter d'une doctrine, ce qui est typique de tout populisme, et d'autre part le discours de Pierre Poujade répond à une attente. Celle, d'abord, des hommes exerçant un métier indépendant, les non-salariés : le poujadisme exalte leur liberté. Et naturellement, à l'inverse, il multiplie les attaques contre les fonctionnaires, accusés d'être les privilégiés des années 50. Par là même, il débouche sur une remise en question de l'État et l'antiparlementarisme est la conclusion normale de cette démarche. Pour Poujade, les députés ont trahi leur mandat et, loin de défendre les citoyens, les instrumentalisent en les dressant les uns contre les autres. Mais, au delà, il s'agit bien d'une dénonciation d'un État dominé par les technocrates et qui, par ses interventions dirigistes dans l'économie et la société, est censé conduire peu à peu au collectivisme. On retrouve clairement la nostalgie passéiste d'une société de petits producteurs indépendants dont la liberté

politique s'enracine dans la liberté économique. De ce point de vue d'ailleurs, le poujadisme ne fait que reprendre les idées développées, à la fin du XIXe siècle, par des hommes comme Léon Bourgeois, un des penseurs les plus en vue du radicalisme, sous le nom de solidarisme.

Certains observateurs ont vu dans le poujadisme une résurgence du fascisme, refaisant l'erreur des années trente au sujet du colonel de La Rocque. Certes Pujade a toujours nourri une certaine sympathie vichyste et derrière la volonté de réconcilier les Français, il faut bien voir la volonté de gommer les connotations négatives qui s'attachent à la collaboration. Quant aux valeurs du poujadisme, elles sont celles de la Révolution Nationale de Pétain : travail, famille, patrie, la trilogie forgée par de La Rocque. Mais ni Vichy ni les Croix de Feu ne sont du fascisme. Le poujadisme, quant à lui, exalte la jeunesse saine et sportive, contrastant avec les « snobinards » et « les salonnards », il est d'un virulent anti-intellectualisme, dénonçant les écrivains qui corrompent la jeunesse. De surcroît il y a de la part de Pujade et du poujadisme la mise en accusation clairement raciste et xénophobe des « métèques », avec des dérapages antisémites — parfaitement condamnables par les premières lignes du préambule de la constitution de 1946 — visant notamment Mendès France, une homophobie malade tourne à l'obsession au sein du mouvement et le député Le Pen déplore que la France soit « gouvernée par des pédérastes », donnant curieusement pour exemple Camus et Sartre. Enfin, Pujade incarne le « chef », avec charisme, et la démagogie antiparlementaire de ses meetings n'est pas sans rappeler celui de l'extrême droite fascisante d'avant la guerre. Mais le poujadisme, à l'inverse du fascisme, s'enracine dans la grande mythologie de la Révolution française, comme nous l'avons vu. Il veut donc revenir aux principes de base de la République et son exaltation logomachique du peuple n'a rien à voir avec le *volkisch*. Les poujadistes se perçoivent bien comme les représentants d'un nouveau Tiers-État et ils annexent les grandes pages glorieuses de l'Histoire de France, de Valmy à Verdun. Enfin et surtout, rien dans le mouvement ne peut rappeler une quelconque idéologie totalitaire, servie par un parti unique. On est au contraire frappé du vague et du vide du corpus d'idées poujadiste, de la logomachie du poujadisme, du vocabulaire qui fait très quinquillerie, ce qui après tout a sa justification sociologique...

Toutefois, même si Pujade ou si de nombreux sympathisants sont loin d'un fascisme pur et dur, on trouve dans l'atmosphère et dans l'ambiance du mouvement des relents douteux, où xénophobie et nationalisme font bon ménage et où le rejet de la démocratie parlementaire comme du socialisme renvoie au « ni droite, ni gauche » de

Zeev Sternhell¹. Par ailleurs, un certain nombre de personnages, clairement situés à l'extrême droite, trouvent dans ce mouvement une structure d'accueil où ils peuvent faire l'expérience de la lutte politique : c'est vrai à court terme des « activistes » algérois et à long terme de Jean-Marie Le Pen pour qui le poujadisme, dont il fait partie intégrante, sera rapidement un modèle à dépasser. On mesure le caractère fondamentalement ambigu de ce mouvement, ce qui est, d'ailleurs, une des raisons de son succès : il ratisse large. Mais pas partout : la géographie poujadiste a ses zones de faiblesse, départements du nord et du nord-est du pays, chefs-lieux de département. Et il y a, assez souvent, des dissidences, traitées avec sévérité par Poujade, ce que Le Pen n'oubliera jamais.

En annonçant, à la fin de 1955, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale (voir plus loin, p. XXX), Edgar Faure est décidé à brusquer les choses. Il sait que le mouvement poujadiste n'est pas prêt à affronter une grande bataille électorale et par ailleurs Poujade et ses partisans fournissent un repoussoir idéal pour regrouper autour de lui tous les « républicains ». L'UDCA relève le défi, en improvisant largement sa campagne pour les législatives. Le but à atteindre est très différent des buts initiaux, protestataires : il s'agit maintenant de conquérir au Parlement une place suffisante pour peser sur les décisions étatiques. Face aux professionnels de la politique, les listes poujadistes se présentent comme neuves et le slogan lancé alors, « sortez les sortants », connaît un écho réel dans le pays. La campagne électorale est acharnée et s'accompagne d'une très grande violence physique et matérielle : un certain nombre de notables de la République comme François Mitterrand dans la Nièvre ou Edgar Faure dans le Jura sont pris directement et violemment à partie. C'est la maladresse qu'attendent tous les adversaires du poujadisme et les périodiques utilisant « le choc des photos », comme *Paris Match* : ils photographient avec insistance les jets de chaises et les écrans de cinéma crevés. Dans la presse écrite, « le poids des mots » met l'accent sur les contradictions du poujadisme, la « guerre » qu'il entreprend (le terme est de *Paris Match* du 17 décembre 1955) et le mouvement, trop violent, commence à effrayer un certain nombre de notables qui l'ont jusqu'alors soutenu. Le vieux réflexe de défense républicaine joue pleinement et les communistes en profitent pour sortir de leur ghetto et reprendre ainsi, aux côtés des autres formations politiques, la vieille lutte « antifasciste », toujours payante électoralement.

Le 2 janvier 1956 Poujade et son mouvement remportent les suffrages de 2 476 038 électeurs (12,6 % des voix) et obtiennent 52 élus au Parlement : la presse est

¹ Z.Sternhell, *Ni Droite ni Gauche. L'idéologie fasciste en France*, Seuil, 1983, 405 p., réédition Complexe, 1987, réédition, Complexe, 2000, 544 p., réédition, Folio, 2012, 1 088 p.

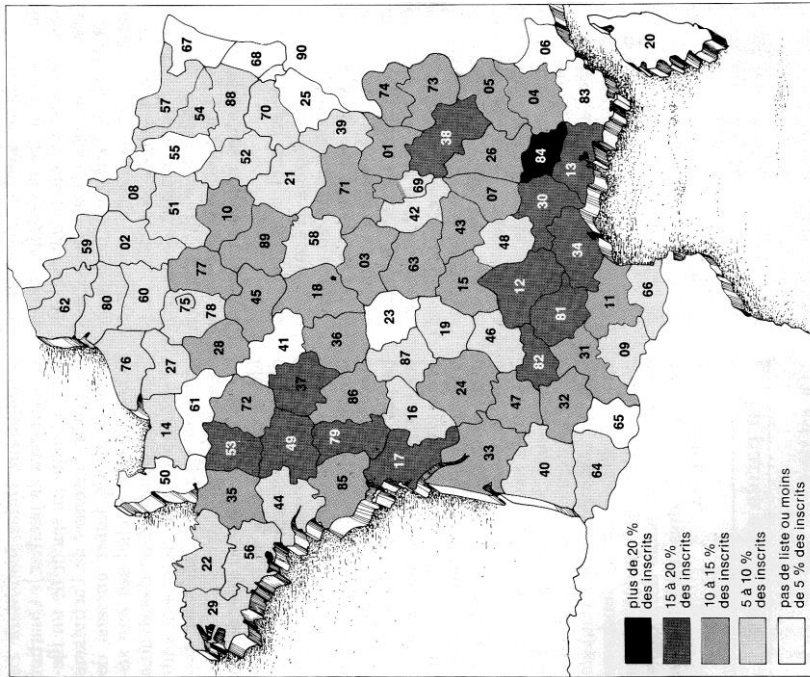
sur le coup largement « sonnée ». Mais le grand vainqueur c'est le « Front Républicain » (regroupant la gauche non communiste) qui, disposant d'une large majorité, va pouvoir diriger le pays, sous la houlette de Guy Mollet (et non de Mendès France). Le parti communiste est toujours le premier parti de France, avec 5,5 millions de suffrages exprimés (25,3 %, 150 députés), les indépendants et les modérés dépassent les 3,5 millions de voix (17 %), la SFIO vient ensuite avec 15 % (3 366 371 voix). Seuls les radicaux et l'UDSR (de peu : 11 %, 2,4 millions de voix), le MRP (avec les mêmes chiffres) et surtout les gaullistes (2,7 %, 585 000 suffrages exprimés) sont dépassés par les poujadistes ¹. La percée du poujadisme n'en est pas moins incontestable, l'explication étant à chercher d'abord dans le fait qu'il catalyse le mécontentement de l'opinion de droite sensible au renouveau de l'antiparlementarisme. Par ailleurs ses positions très favorables à l'Algérie française lui valent l'appui de toute l'opinion procoloniale. La géographie électorale montre qu'il obtient ses meilleurs résultats dans les régions les plus archaïques, celle où dominent les petites villes et l'agriculture familiale.

Mais, écrit Mathias Bernard « c'est là où l'UDCA a mené la propagande la plus précoce et la plus active que les poujadistes obtiennent leurs meilleurs scores. Le cœur du poujadisme se situe bien dans cette France du Sud-Ouest et du Centre-Ouest à la fois marquée par la culture politique bonapartiste (un temps récupérée par une certaine forme de radicalisme) et par une ruralité alors synonyme de régression économique [...]. À cette zone traditionnelle s'ajoutent les départements de la vallée du Rhône, du Languedoc et de la Provence. » ²

La carte des scores départementaux obtenus par les listes poujadistes ressuscite littéralement la fameuse ligne Saint-Malo-Genève, avec nuances : certes il n'y a aucune liste à plus de 20 % au nord-est de la ligne, mais la Bretagne est nettement une zone de faiblesse et au contraire le sud (rural) du Bassin parisien, où il y a encore de nombreux « laissés pour compte » du développement agricole, est entre 10 et 15 % des suffrages. Il s'agit donc bien d'un vote protestataire et il est révélateur qu'un grand nombre de nouveaux électeurs, écœurés par les manœuvres parlementaires, ont voté poujadiste.

¹ Il y a eu une forte participation et peu de suffrages blancs et nuls : les exprimés frôlent les 4/5 (79,6 %).

² M. Bernard, « Les bastions de l'extrême-droite française au XXe siècle », dans Collectif, *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 75-85.



En fait, comme le RPF (voir plus loin, dans le sous-chapitre 5.3.5.), le poujadisme ne résiste pas à l'épreuve de la parlementarisation et sa désagrégation va être rapide.

Les causes de la rapide érosion du mouvement sont à chercher dans l'absence d'un programme établi avec clarté. Mouvement contestataire du régime, le poujadisme est incapable de proposer une politique cohérente sur le court terme. Le programme adopté en juillet 1955 est un catalogue de mesures empruntées à l'arsenal de la droite classique avec un soutien affirmé pour la présence française en Algérie. Reprendre la tradition idéologique et lexicale de l'extrême droite, avec l'antisémitisme, la haine de l'intellectuel et la théorie du complot ourdi par la classe politique, ne suffit pas à ancrer le poujadisme dans le paysage politique français, surtout en ces temps de croissance économique de la deuxième moitié des années 50, flux qui, mécaniquement, finit par entraîner les marges du mouvement, d'ailleurs soucieuses de respectabilité. Comme l'écrit à l'époque (exactement) Roland Barthes ¹,

« Les polytechniciens ont d'ailleurs chez Poujade à peu près le même rôle que les Jésuites pour les libéraux d'autrefois : source de tous les maux fiscaux (par l'intermédiaire de la *rue de Rivoli*, désignation euphémique de l'Enfer), édificateurs du Système auquel ensuite ils obéissent comme des cadavres, *perinde ac cadaver*, selon le mot jésuite.

C'est que la science, chez Poujade, est curieusement capable d'excès. Tout à fait humain, même mental, n'existant qu'à titre de quantité, il suffit de comparer son volume à la capacité du poujadiste moyen pour le décréter excessif : il est probable que les *excès* de la science sont précisément ses vertus, et qu'elle commence très exactement là où Poujade la trouve inutile. Mais cette quantification est précieuse à la rhétorique poujadiste, puisqu'elle engendre des monstres, ces polytechniciens, tenants d'une science pure, abstraite, qui ne s'applique au réel que sous une forme punitive. »

De toute façon, le poujadisme, né mouvement à l'apolitisme revendiqué, choque quand il se convertit en organisation politique ! Par ailleurs, le poujadisme parlementaire se divise rapidement et des clivages de plus en plus nets apparaissent, d'autant que l'UDCA accentue sa physionomie de droite particulièrement musclée. Certes Pierre Poujade réunit « ses élus » (députés) le vendredi 13 janvier (*sic*) pour une photo triomphale ² au foyer du théâtre de la ville de Fontainebleau mais ce trombinoscope respire le succès superficiel et sans boussole. À l'Assemblée nationale le groupe poujadiste, constitué d'un « réparateur de vélo » de Melun, d'un « boucher » de Haute-Savoie, d'un « tapissier » d'Étampes, d'un « blanchisseur » du Vaucluse et d'autres, comme recense complaisamment, avec de faciles formules à double sens, *Paris Match* (le « blanchisseur » s'appelle Pierre Pommier et est « fin pointeur à la pétanque ») est d'abord marginalisé puis récupéré. En juin 1956 lors du

¹ Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., pp. 206-207. La rue de Rivoli est le siège du ministère des Finances. Aujourd'hui, l'on dit *Bercy*. Sur l'antisémitisme : Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la "République juive", de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p.

² *Paris Match*, 21 janvier 1956.

vote sur le traité de l'Euratom, le groupe poujadiste se réfugie dans l'abstention, alors que trois de ses députés votent le texte. Pierre Poujade, lui, ne s'est pas présenté aux élections et il perçoit sans doute, avec retard, que le choix de ne pas faire partie du Parlement a été une erreur tactique grave. Pour reprendre en main ses troupes, il décide de se présenter, en juin 1957, à une élection partielle à Paris, afin de tenter d'occuper le siège laissé vacant par le député poujadiste Jean-Marie Le Pen, qui a choisi de quitter le Palais-Bourbon pour aller combattre en Algérie. L'échec de Pierre Poujade est cuisant : il n'obtient même pas la moitié des voix du candidat Le Pen en 1956 ! Dès lors la désagrégation du mouvement s'accélère, malgré les efforts pour constituer une « nébuleuse » autour de l'UDCA, comme avait fait autrefois La Rocque autour des Croix de Feu : quelle peut être l'existence réelle de l'Union de Défense des Femmes de France créée fin novembre 1957 pour « étudier les problèmes sociaux de l'ouvrière et de la mère de famille » et inévitablement présidée par Yvette Poujade, élue à l'unanimité ? L'UDCA rompt bientôt avec le vieux routier de l'extrême droite Jean-Louis Tixier-Vignancour (1907-1989), avec le jeune ancien combattant Le Pen : Poujade se trouve de plus en plus isolé, la plupart de ses anciens compagnons se contentant d'occuper des places dans les Chambres de Commerce. Même si certains d'entre eux, comme le cafetier d'Alger Joseph Ortiz, participeront au 13 mai 1958, lui-même reste étranger au mouvement et se contente d'approuver le retour au pouvoir du général de Gaulle. Mais ses positions farouchement Algérie française le brouillent avec le général et il connaît une ultime marginalisation ! La Ve République et le plein des Trente Glorieuses enlèvent au poujadisme presque toute raison d'être. Poujade poursuit alors une carrière de notable dans les milieux socioprofessionnels, s'intéressant particulièrement à la mise au point de carburants d'origine végétale. Paradoxe dérisoire, il se rallie avec un certain éclat, lors de l'élection présidentielle de 1981, à un François Mitterrand que ses partisans avaient insulté et molesté lors des élections de 1956...

Au total, le poujadisme est caractéristique des formes protestataires et populistes virulentes de la vie politique française et se rattache à la vieille tradition du boulangisme. Mal organisé et souvent improvisé, il est, à l'image de son chef, avant tout une forme d'activisme. Par là même, il est incapable de transformer l'élan initial en projet politique cohérent et passe, en 1956, à côté du succès. Marginalisé par les politiques, frappé de dérision par les intellectuels qui prennent ainsi une revanche méritée sur toutes les insultes et la haine que Poujade avait distillées à leur endroit, le poujadisme devient une catégorie très péjorative de la vie politique française et à ce titre passe dans le vocabulaire courant pour désigner un mouvement revendicatif, catégoriel, corporatiste et démagogique. Mais il a pour le long, voire le très long terme posé les problèmes des « oubliés de la croissance », comme l'on dira plus tard, et des

classes moyennes, expression que Pujade utilise volontiers. Sa revanche posthume viendra par le Front national, mouvement très centré sur un Jean-Marie Le Pen qui aura bien compris tout ce qu'il faut prendre et ne pas prendre à « Pierrot » 1. Mais la référence à long terme est aussi étrangère : par exemple, en 2014, lors de la campagne d'une élection partielle en Grande-Bretagne, le candidat du parti anti-UE (UKIP) déclara « Je ne suis ni poujadiste ni protectionniste. » 2

Conclusion du chapitre 2

Une France encore largement rurale s'ouvre au progrès. Les corps sont maigres et les obèses sont rares dans la France des années 50. Mais par ailleurs, que de contrastes et d'inégalités : le chapeau mou s'oppose au béret, la femme à l'homme et bien sûr le riche au pauvre. Des « petits » et des « blouses » existent toujours, l'abbé Pierre et Pierre Pujade le savent bien. La Moselle s'oppose démographiquement à la Lozère, Plozévet à Sarcelles. Est-ce là le « modèle français » ?

1 Cf. Valérie Igounet, *Le Front national de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées*, Seuil, 2014, 496 p. Sur le poujadisme, la bibliographie est abondante. En s'en tenant à l'essentiel : Dominique Borne, *Petits bourgeois en révolte ? Le mouvement Pujade*, Flammarion, 1977, 250 p., largement et explicitement inspiré par l'ouvrage dirigé par Stanley Hoffmann (1928-2015), *Le Mouvement Pujade*, FNSP, 1956, 417 p, mais l'auteur a rencontré Pierre Pujade en 1975 ; Nonna Mayer, *La boutique contre la gauche*, FNSP, 1986, 346 p., plus récent, plus neuf et prenant du recul ; Romain Souillac, *Le Mouvement Pujade. De la défense professionnelle au populisme nationaliste (1953-1962)*, Presses de Sciences Po, 2007, 416 p., encore plus récent et en grande partie fondé sur une très grande masse d'archives (c'est un résumé de thèse). Pierre Pujade est mort en 2003.

2 *Le Monde*, 9 octobre 2014, p. 5.

Chapitre 3. Le néo-libéralisme et la pauvreté des années 50

Sommaire :

3.1. La question du « modèle français »

3.1.1. Les nationalisations

3.1.2. La planification

3.1.3. La fiscalité directe et la population active

3.2. Il y a encore un prolétariat

3.2.1. Billancourt, « métallo » et amiante

3.2.2. La « question sociale » des années 50

3.3. Combattre le malheur et la pauvreté

3.3.1. « Poches de pauvreté » et Secours populaire

3.3.2. Les grèves, par vagues : l' « insurrection froide » de 1947

3.3.3. 1948 : grèves dans les mines

3.3.4. La vague de grèves de 1953

3.3.5. Les grèves de types nouveaux de 1955 et le retour au calme social

3.3.6. Syndicalisme et syndicats

Un « compromis » d'après-guerre entre capitalisme et socialisme jette-t-il « les bases du modèle économique français » (Pascal Gauchon) ¹ ? L' « ordre néo-libéral » de l' « économie dirigée » est fondé sur une « tendance structurelle d'ampleur séculaire » ², sur des nationalisations importantes et la naissance d'une planification « à la française ». Les nationalisations de 1944-1946 mettent entre les mains de l'administration les « leviers de commande », selon la formule du général de Gaulle dans son discours du 2 mars 1945. Tout ce qui peut favoriser le développement de l'industrie française passe sous tutelle publique : secteur bancaire, énergie, etc. Les entreprises nationalisées vont-elles être le fer de lance de la modernisation ? On a en France à la fois un « impératif de reconstruction et [une] volonté de modernisation », comme titre la 1^{ère} partie de *L'année 1947*³. Animée par Jean Monnet et son Commissariat général au Plan, repoussant tacitement le précédent soviétique, appuyée sur des organismes comme l'INSEE, la planification voit le jour en 1946. Le « modèle français » (Pascal Gauchon) ce serait aussi, en dépit de l'instabilité gouvernementale et grâce à une pléiade de hauts fonctionnaires remarquables, un fondamental changement d'esprit et une grande continuité, qui devait se prolonger sous la Ve République. Enfin, le modèle serait « économie concertée », avec un large consensus initial entre les trois grands partis politiques de la Libération, entre eux et

1 Pascal Gauchon, *Le modèle français depuis 1945*, Que sais-je? n° 3649, 2002, 128 p., chapitre II.

2 Richard F.Kuisel, *Le Capitalisme et l'État en France, modernisation et dirigisme au XXe siècle*, trad. fr., Gallimard, 1984, 476 p., chapitre IX et conclusion. Ce livre est très utile pour la réflexion sur tout ce chapitre.

3 S.Berstein & P.Milza dir., *L'année 1947*, issu d'un colloque de 1997, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p.

de Gaulle, des consultations avant la rédaction de chaque Plan, le consensus étant assez aveugle dans les domaines de la croissance et du *baby boom*. Le plus tangible est que l'ensemble dirigisme-nationalisation-planification compose (empiriquement ?) ce « modèle français », qui est censé entraîner mécaniquement le progrès social, d'autant plus que règne le truisme de la pénurie de main-d'œuvre. Mais un prolétariat ne subsiste-t-il pas dans les années 50 ? Certains répondent à l'époque par l'affirmative ! Qu'en est-il ?

3.1. La question du « modèle français »

En dépit des destructions de la guerre (chapitre 1) l'année 1945 n'est pas une « année zéro » pour la France et le modèle français va pouvoir émerger de la pénurie, des nationalisations et de la planification, qui va devenir « L'anti-hasard », sous-titre que Pierre Massé (1898-1987), Polytechnicien, troisième Commissaire au Plan (1959-1966), donnera à son recueil d'écrits publié en 1965, *Le Plan 1*. La planification est une « aventure calculée », titre du premier chapitre de Pierre Massé 2. Les nationalisations sont, elles, une manière de glisser vers les marges du libéralisme pur, sacro-saint depuis les débuts de la Révolution industrielle, de mettre « au piquet » le patronat, selon l'amusante expression de Jean-Noël Jeanneney 3.

3.1.1. Les nationalisations

Tout en menant la bataille de la production (chapitre 1), le gouvernement met en œuvre le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) qui voulait une « véritable démocratie économique et sociale », évinçant les « grandes féodalités » de l'argent au profit de la nation tout entière voyant lui revenir les « grands moyens de production », une démocratie affirmant le « droit au travail » (comme en 1848), la participation des travailleurs à la direction et à la gestion, davantage sous la pression des événements qu'en suivant ce plan hâtivement établi qu'est le programme du CNR, mais dans une atmosphère nationale de « socialisme », vague.

1 Pierre Massé, *Le Plan ou l'anti-hasard*, Gallimard, 1965, 251 p., réédition, Hermann, 1991, 200 p.

2 Sur lequel on verra aussi A.Beltran & M.Bungener, « Itinéraire d'un ingénieur. Pierre Massé avant le Plan », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1987, pp. 59-68.

3 J.-N.Jeanneney, *L'Argent caché. Milieux d'affaires et pouvoir politique dans la France du XXe siècle*, Fayard, 1981, 364 p., réédition coll. « Points » (Seuil), 1984, 306 p., titre du chapitre 9 : « Un patronat au piquet (septembre 1944-janvier 1946) ». Ce chapitre est repris d'un article publié par J.-N.Jeanneney dans la *Revue historique* de janvier-mars 1980 (pp. 81-100) : « Hommes d'affaires au piquet, le difficile intérim d'une représentation patronale, septembre 1944-janvier 1946 ».

Volet essentiel, les nationalisations 1 se poursuivent pendant toute l'année 1945, conséquence de l'esprit de la Résistance, hostile aux collaborateurs ou supposés tels (des réquisitions par les Comités de Libération ont eu lieu). Il y a une grande unité de vues entre de Gaulle, la SFIO, le MRP et le PCF : il faut faire un effort de Reconstruction, de modernisation, promouvoir une « participation » (mot gaullien depuis deux ou trois ans) des travailleurs à la gestion. Les conséquences de la guerre relaient des souvenirs plus anciens, comme les socialismes du XIXe siècle et l'économie de guerre d'entre 1915 et 1918, et elles balayent les hésitations d'avant-guerre, alors que les quelques nationalisations des années 30 avaient eu des mobiles très divers. Avant guerre la part de l'État dans la vie économique était faible, avec d'abord la Compagnie ferroviaire de l'Ouest (1908) et les Mines domaniales des Potasses d'Alsace (1919). Les socialistes et la CGT s'étaient ralliés massivement à l'idée de nationalisation dans les années 1920, puis l'idée avait gagné la centrale chrétienne, la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC), et enfin dans les années 30 de nombreux isolés, inspirés aussi par le « planisme ». Malgré la modestie de cet aspect dans son programme, le Front populaire avait introduit l'État dans la Banque de France, sans la nationaliser, mais avait nationalisé (loi du 11 août 1936) les industries de guerre, les sociétés d'armement et de construction aéronautique puis (sous le ministère Chautemps, en 1937) les compagnies de chemin de fer, créant la SNCF (Société nationale des Chemins de Fer français), société d'économie mixte dans laquelle l'État détient 51 % du capital (jusqu'à la nationalisation totale du 1er janvier 1983). Il y avait donc « un socle d'entreprises du secteur public dans l'entre-deux-guerres » 2.

Trois formes sont possibles à la Libération, l'étatisation, la socialisation (donnant la propriété des entreprises aux salariés, en autogestion) et la nationalisation, au profit de la nation et de la société tout entières. Au sein des partis et du gouvernement on débat et on tranche avec pragmatisme, ce que montre bien l'évolution de De Gaulle, en faveur de la nationalisation, mais avec rôle prépondérant de l'État et une représentation importante des travailleurs au conseil d'administration : il y a donc une certaine part de socialisation, conformément à l'idée de « participation », mot gaulliste dès 1943. Ceci alors que les nationalisations des années 30 avaient le plus souvent revêtu la forme de sociétés d'économie mixte. Second pragmatisme : l'indemnisation est fréquente mais il y a des cas de

1 Pour tout ce qui suit : Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *Les Nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Presses de la FNSP, 1987, 392 p. Et aussi Pierre Bauchet, « L'évolution à long terme de la nationalisation en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre 1984, pp. 19-22.

2 Titre de Maurice Parodi & alii, *L'économie et la société françaises au second XXe siècle*, Armand Colin, tome I, 1994, 483 p., p. 87.

confiscation, pas toujours très logiquement ni moralement... Deux phases se distinguent dans l'histoire des nationalisations de la Libération, la première est faite de mesures de circonstances, des nationalisations par ordonnances ponctuant les années 1944 et 1945, elle appartient au Gouvernement provisoire (GPRF) et la seconde concerne une courte période dans laquelle la France dispose d'une assemblée qui vote des nationalisations plus réfléchies, concernant le crédit, les assurances et l'énergie, sauf le pétrole, contrôlé presque exclusivement par des sociétés étrangères. Cette nationalisation par la loi concerne la fin de l'année 1945 et le début de 1946.

Quatre ordonnances et deux cas particuliers marquent la première phase. La Deuxième Guerre mondiale a exaspéré les problèmes sociaux d'antan ¹ dans les mines de charbon du Nord et du Pas-de-Calais : dans un contexte de collaboration patronale, de grèves et de bataille pour la production, le 14 décembre 1944, elles sont nationalisées et regroupées en une seule société, nationale, les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC). Renault, dans le même contexte de collaboration, vraie ou supposée, avait été mis sous séquestre en octobre 1944 (voir p. XXX), l'entreprise est confisquée sans indemnisation le 16 janvier 1945 et transformée en une Régie nationale des Usines Renault (RNUR), dirigée dès octobre 1944 par Pierre Lefaucheur, Centralien et ingénieur ayant dirigé une société privée ², résistant, chef des FFI de la Seine. Arrêté et déporté en 1944 il s'était évadé de Buchenwald avec la complicité de son épouse, Marie-Hélène Postel-Vinay ; l'expérience de la guerre rapproche ce fils de famille de la gauche. C'est Robert Lacoste, ministre socialiste de la Production industrielle qui le nomme le 4 octobre 1944 à la tête de la société Renault réquisitionnée depuis le 26 septembre. Lefaucheur, dans un article des *Cahiers politiques* de mars 1945 intitulé « Passage au socialisme » se montre adversaire déterminé de l'appropriation privée des moyens de production, favorable à la substitution aux patrons de « capitaines d'industrie » désignés pour leur compétence, hostile à l'étatisation et favorable à une longue cohabitation entre socialisme et capitalisme ³. La troisième ordonnance, du 29 mai 1945, nationalise Gnome et Rhône, société spécialisée dans les moteurs d'avion, pour faits de collaboration, mais cette fois-ci les actionnaires sont indemnisés ! La société

¹ É.Dejonghe, « Les problèmes sociaux dans les entreprises houillères du Nord et du Pas-de-Calais durant la Seconde Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1971, pp. 124 & suiv.

² Un membre de sa famille, Charles Lefaucheur, est auteur d'une grosse thèse de droit *La Peseta et l'Économie espagnole depuis 1928*, 1935, 212 p.

³ Cyrille Sardais, *Patron de Renault. Pierre Lefaucheur (1944-1955)*, Presses de Sciences Po, 2009, 326 p. et P.Fridenson, « L'avenir vu par les patrons : Pierre Lefaucheur », dans V.Duclert, R.Fabre et P.Fridenson, *Avenirs et avant-gardes en France. XIXe-XXe siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte, 1999, 439 p., pp. 223-238.

nouvelle est la SNECMA, Société nationale d'Études et de Construction de Matériel aéronautique. La dernière ordonnance de nationalisation est du mois suivant : le 26 juin 1945 l'ensemble des transports aériens est nationalisé, avec la possibilité pour l'État de rétrocéder des actions à certaines collectivités, ce qu'il fait en 1948. La nouvelle société reprend le nom d'une société d'économie mixte née en 1933, Air France, et devient donc une société d'économie mixte en 1948, l'État détenant 70 % du capital. Le premier des cas particuliers concerne la marine marchande, strictement contrôlée par l'État, sans nationalisation, à partir de décembre 1944, mais la Compagnie générale transatlantique (la *Transat*) devient en 1948 une société d'économie mixte et elle sera en 1973 regroupée avec les Messageries maritimes, pour donner la Compagnie générale maritime (CGM) ¹. Enfin, en octobre 1945, est créé un Bureau de recherches des Pétroles (BRP), établissement public orientant la seule prospection, sous l'impulsion de Pierre Guillaumat (1909-1991), chef de la Direction des carburants.

Dans la deuxième phase, les nationalisations par la loi (1945-1946) sont l'œuvre de la première Constituante, avant et après la démission de De Gaulle (janvier 1946), une œuvre très rapide, d'où des formules juridiquement ambiguës et un retard des décrets d'application. C'est une grosse différence avec les nationalisations britanniques, étalées entre 1946 et 1951 et beaucoup moins « politiques » qu'en France. La première loi (2 décembre 1945) nationalise le crédit, de quatre façons différentes. Essentiellement, sont nationalisées la Banque de France et les quatre grandes banques de dépôt que la France possédait depuis le XIXe siècle, le Crédit lyonnais, la Société générale, le Comptoir national d'Escompte (CNE) et la Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI), avec effet au 1er janvier 1946, l'État devenant le seul actionnaire. Il y aura en 1979 rétrocession d'actions au secteur privé pour le Crédit lyonnais, la Société générale et la BNP (Banque nationale de Paris, issue de la fusion entre la BNCI et le CNEP) ; en 1982 il sera procédé à une nouvelle nationalisation et en 1987 la Société générale sera privatisée... La nationalisation des banques d'affaires est demandée à la Libération par le parti communiste mais aussi par la SFIO, mais de Gaulle s'y oppose et elles y échappent d'extrême justesse, elles sont jusqu'en 1982 simplement contrôlées par l'intermédiaire de commissaires du gouvernement. Un Conseil national du Crédit (où Emmanuel Mönick va s'illustrer) est

¹ Cf. Antoine Frémont, *La French Line face à la mondialisation de l'espace maritime*, Anthropos, 1998, 197 p. (résumé de thèse), Bernard Cassagnou, *Les grandes mutations de la marine marchande (1945-1995)*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, 741 p. ; Marthe Barbance, *Histoire de la Compagnie générale transatlantique. Un siècle d'exploitation maritime*, Arts et Métiers graphiques, 1955, 430 p. & Edmond Lanier, *La Compagnie Générale Transatlantique. De la pêche à la morue au paquebot « France »*, Plon, 1962, 236 p.

créé, la Commission de Contrôle des Banques (fondée en 1941...) étant conservée. Enfin une loi spéciale (avril 1946) nationalise la Banque d'Algérie ; sur toutes ces questions bancaires, un témoignage essentiel est celui de Jacques Georges-Picot 1. À cause de l'ampleur de leurs réserves, les 34 plus grosses sociétés d'assurance sont nationalisées par la loi du 25 avril 1946, les actionnaires étant indemnisés, mais les petites sociétés ne sont pas entièrement libres. Une importante question se posait, eu égard au contexte économique, celle des sources d'énergie. Le pétrole échappe évidemment à la nationalisation, les sociétés étant généralement étrangères, mais on a vu la création du BRP (Bureau de Recherche des Pétroles) et depuis 1924 l'État possède 35 % des actions de la Compagnie française des Pétroles, la CFP, ancêtre de l'actuel Total, du nom des produits de la CFP, fabriqués par sa filiale la CFR, la Compagnie française de Raffinage 2. Des discussions très longues, sur une année et demi en gros 3, à cause du problème de la distribution (faut-il nationaliser ou pas ?), s'engagent sur l'électricité et le gaz ; elles sont confuses : le projet du ministre, communiste, ancien déporté à Buchenwald, de la Production industrielle, Marcel Paul (1900-1982) 4, est repoussé, mais un compromis aboutit à un texte final à peu près similaire au projet ministériel ! La loi du 8 avril 1946 distingue deux services, dotés d'une totale autonomie financière, Électricité de France (EDF) et Gaz de France (GDF) ; la nationalisation est partielle : elle excepte les petites usines à gaz, les cokeries des houillères, la distribution du gaz en bouteilles, la production du gaz naturel (mais GDF le distribue aux particuliers !), la Compagnie nationale du Rhône (CNR), les centrales électriques des houillères, de la SNCF, de la sidérurgie, etc. 5 Les anciens actionnaires (ils sont 1 400 000, pour 362 sociétés) sont indemnisés, avec une largesse incroyable : leurs actions sont échangées contre des obligations émises par une Caisse nationale d'Équipement de l'Électricité et du Gaz, servant un coupon annuel de 3 % plus une rémunération d'à peu près 1 % du chiffre d'affaires d'EDF ! Or, le cours de cette « glorieuse » obligation a été multiplié par 80 entre la création et la liquidation, en... 1993. Les établissements publics régionaux prévus n'ont jamais vu le jour. Autre

1 Jacques Georges-Picot, *Souvenirs d'une longue carrière. De la rue de Rivoli à la Compagnie de Suez, 1920-1971*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1993, 427 p. Si l'on veut aller plus loin dans cette problématique, lire l'excellent Jean Saint-Geours, *Pouvoir et finance*, Fayard, 1979, 231 p. (l'auteur, 1925-2015, a été directeur adjoint du Trésor de 1953 à 1965).

2 Pour lesquels la CFP fait de la publicité, jusque dans les périodiques de grande diffusion, comme *Paris Match*. Un exemple, tiré du n° 553, du 14 novembre 1959, essentiellement pour l'huile Total Altigrade (qui existe en deux versions), montre une petite famille (trois enfants), mais pas la voiture. Pourquoi ? L'argument de la sécurité, cf. le « et votre voiture ? » de l'accroche de la publicité (pleine page).

3 Cf. les chapitres 1 et 4 de Alain Beltran, Martine Burgener et Jean-François Picard, *Histoire de l'EDF. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Picard-Dunod, 1985, 266 p.

4 P. Durand, *Marcel Paul, vie d'un « pitau »*, Temps actuels, 1983, 320 p. Marcel Paul était pupille de l'Assistance publique, « pitau ».

5 À partir de 1991 il y aura possibilité pour les communes de créer des régies pour la distribution, sans GDF.

désordre, parlementaire, le statut des électriciens et des gaziers est très en-deçà du statut des mineurs. Ce dernier (régime spécifique de Sécurité sociale et de retraite, etc.) suit la loi (17 mai 1946) de nationalisation des charbonnages, officiellement des « combustibles minéraux ». Ici le projet de Marcel Paul est adopté presque sans retouches : un regroupement national de toutes les mines de charbon en Charbonnages de France, coiffant neuf Houillères de bassin, dont les HBNPC (Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais) vues plus haut, ces dix entreprises ayant la personnalité civile et l'autonomie financière et les anciens actionnaires étant maintenant indemnisés, même ceux du Nord. Le Statut du mineur, très favorable à ces ouvriers-archétypes, dont l'effort quasi stakhanoviste est indispensable puisque la France n'obtient pas des alliés la Ruhr, est voté en juin 1946. Une dernière loi de nationalisation (11 mai 1946), tardive malgré le désir d'épuration, frappe les entreprises de presse, en regroupant et en nationalisant l'Agence France-Presse (AFP) et la Société nationale des Entreprises de Presse (SNEP).

Après les choix, quelque peu désordonnés, des décideurs, freinés par certains fonctionnaires — Annie Lacroix-Riz l'a rappelé très tôt ¹ — deuxième leçon, l'opinion n'est guère émue, en dehors des aspects d'« épuration », et il n'y a pas de polémiques fracassantes hors de la Constituante. Troisième enseignement, l'importance des textes d'application, remédiant bien souvent au vague de la loi ou de l'ordonnance, l'infléchissant dans certains cas, au milieu d'un maquis juridique touffu, qui devait, dans le cas de Renault, déborder sur le XXI^e siècle. Leçon fondamentale, le principe de la nationalisation est inscrit dans les préambules des deux projets constitutionnels de 1946. Certes il s'agit formellement d'un point final, mais d'une part la Régie autonome des Transports parisiens (RATP) est créée le 1^{er} janvier 1949 seulement et d'autre part la constitution de 1958 retient le principe de la nationalisation. Celui-ci s'est donc inséré dans ce que les juristes appelleront plus tard le « bloc de constitutionnalité », lequel inclut le long préambule de 1946, dont les « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ». Il s'en réclame sans les définir, mais ils incluent certainement les grandes libertés instituées par la III^e République. Dernière leçon, l'importance numérique du secteur nationalisé : trois millions de travailleurs, le quart des salariés hors agriculture, 14 % de la production industrielle. Seule la Grande-Bretagne a, au terme (1951) de ses nationalisations (travailleurs), un secteur public plus étendu que le français, mais celui-ci ne connaît pas pendant les Trente Glorieuses de dénationalisation, à la différence de la

¹ « Les résistances dans l'administration », dans Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *Les Nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Presses de la FNSP, 1987, 392 p., pp. 192-210. Quelques autres contributeurs se sont posés la question de la signification des nationalisations, ce dont il a été rendu compte ici.

sidérurgie britannique, et en 1982 il y aura en France de nouvelles nationalisations. En France la nationalisation facilite la reconstruction, la planification, la modernisation économique, mais est-ce la cause principale ? Elle accroît le rôle économique de l'État, surtout grâce à des sociétés comme la SNCF et EDF, à la nationalisation moins « autonome » que dans l'automobile, où Renault va se faire le champion de la modernisation, va devenir le premier exportateur, la première marque et multiplier les initiatives en matière sociale, comme le montrera encore l'octroi de la 4^e semaine de congés payés en 1963. Toutefois, globalement, les espoirs de « démocratie dans l'entreprise » seront vite déçus, le problème « nationalisation des pertes, privatisation des profits » apparaît rapidement, le déficit des Charbonnages est permanent, la SNECMA est mal gérée pendant ses premières années, et le rapport Nora de 1967 ¹, prolongement des critiques formulées par Mendès France dans son discours d'investiture de 1953, montre trois principaux défauts des entreprises nationalisées : la plupart d'entre elles sont en déficit, elles sont souvent mal gérées et les secteurs de base (seuls concernés) ne sont plus les moteurs du progrès. Dans les années 70 les sociétés nationalisées connaîtront plusieurs transformations : plus grande liberté des prix, diversification des activités, vers l'amont et l'aval, vers le « conglomérat » même, association avec des entreprises privées (exemple, les Charbonnages) ; EDF et SNCF auront une plus grande autonomie, à partir de 1970 Renault introduira l'actionnariat ouvrier. Bien sûr un large débat au sujet de ce « capitalisme financier public » (Suzanne de Brunhoff) ² aura lieu à la suite du *Programme commun* de 1972, et dans l'optique des élections de 1978 et de 1981.

¹ Résistant, énarque de la première promotion, Inspecteur des Finances, secrétaire général de la commission des comptes de la Nation, présidée par Mendès France, technocrate (le mot est à la mode dans les années 60 et il a son écrivain en 1966, l'année précédant le rapport Nora, avec Philippe Bauchard), membre du cabinet de PMF en 1954, Simon Nora (1921-2006) incarne l'élite d'État à la française. Il a également participé à la création de *L'Express*. Deux colloques ont été consacrés à S.Nora ; citons, dirigé par R.Frank, J.-N.Jeanneney et Éric Roussel, *Simon Nora. Moderniser la France*, CNRS, Éditions, 2016, 360 p.

² Suzanne de Brunhoff, *Capitalisme financier public : influence économique de l'État en France (1948-1958)*, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1965, 212 p.

3.1.2. La planification

Avant la guerre l'idée de planifier le développement économique français avait fait son chemin dans certains milieux syndicaux et politiques. Les réflexions avaient été nombreuses et la France avait connu quelques tentatives avant 1939, le plan Tardieu en 1930, le plan Laval l'année suivante et le plan Marquet en 1934 : les états d'esprit connaissaient un état de « planification rampante ». Vichy avait élaboré des plans officiels, jamais appliqués. La Libération et ses impératifs (relever les ruines, refondre les structures, prévoir le développement) font souffler un esprit nouveau et la France va connaître grâce à lui sous la IV^e République une véritable modernisation ¹. Le Commissariat général au Plan est institué le 21 décembre 1945, c'est une des dernières grandes décisions de De Gaulle avant sa démission. Son premier titulaire est Jean Monnet, personnage alors peu connu du grand public, pas « planiste » du tout mais qui profite du vide laissé par la défaite de Mendès (*cf.* p. XXX). Un plan « de modernisation et d'équipement » est élaboré, Monnet étant épaulé par des commissions qui accueillent, entre autres, des patrons et des syndicalistes. Le plan est présenté, seulement en novembre 1946 et va rester dans l'histoire sous l'appellation de Plan Monnet (1946-1952) ². Certes il embrasse l'ensemble de la production française mais l'idée de planifier pour moderniser découle de la volonté d'obtenir l'aide financière des États-Unis, alors que la France s'oppose toujours à eux à propos de l'Allemagne (voir plus loin dans le chapitre 5). L'idée et le contenu sont simples : le plan Monnet, c'est une planification acceptable d'un point de vue politique (intérieure et extérieure) et qui permet la relance d'une économie libérale exsangue. Elle obéit à un néo-capitalisme, d'ailleurs admis à court terme par le PCF, et ce Premier Plan est fort consensuel ! Son but est triple ou quadruple : produire et moderniser, conception purement conjoncturelle, dépasser de 25 % en 1950 la production record de 1929, et maintenir le « rang » (mot gaullien ³) de la France en Europe, d'où la priorité donnée à l'industrie lourde. Cinq conditions sont nécessaires pour cela : obtenir du charbon, améliorer les transports, encourager l'immigration, abaisser les coûts de production, obtenir l'aide financière

1 Pour tout ce qui suit : Pierre Bauchet, *La Planification française du premier au sixième plan*, Seuil, 1966, 384 p. ; Claude Gruson, *Origines et espoirs de la planification française*, cours de l'EPHE, très général en fait, Dunod, 1968, 438 p. ; Henry Rouso dir., *De Monnet à Massé. Enjeux politiques et objectifs économiques dans le cadre des quatre premiers plans (1946-1965)*, table ronde de l'IHTP (1983), CNRS, 1986, 245 p. ; Philippe Mioche, *Le Plan Monnet. Genèse et élaboration (1941-1947)*, Publications de la Sorbonne, 1987, 323 p. ; Bernard Cazes & Philippe Mioche dir., *Modernisation ou décadence. Contribution à l'histoire du plan Monnet et de la planification en France*, Publications de l'Université de Provence, 1990, 414 p.

2 *Cf.* P.Mioche, *Le Plan Monnet...*, *op. cit.* & P.Mioche, « Le démarrage du Plan Monnet : comment une entreprise conjoncturelle est devenue une institution prestigieuse », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1984.

3 Dans le tome III des *Mémoires de guerre* : « Ce n'est pas tout de reprendre son rang. Encore faut-il être capable de le garder. »

étrangère. Autre signe de pragmatisme, prévu pour quatre ans, pour ne pas « faire soviétique », le plan Monnet sera prolongé jusqu'en 1952, de manière à ce que sa fin coïncide avec celle du Plan Marshall. Il est rigoureusement exécutoire dans le secteur public, incitatif dans le privé, il s'inscrit dans une logique d'hostilité au protectionnisme, responsable de la stagnation économique jusque-là. Le Premier Plan est financé par un système dit de « contreparties » : l'aide Marshall et des emprunts d'État financent le Fonds de Modernisation et d'Équipement (devenu le 30 juin 1955 le FDES, Fonds de Développement économique et social) qui à son tour engendre deux flux d'argent, un court et direct qui va au secteur public, un autre, indirect, allant à des intermédiaires publics (Crédit foncier, Crédit national, etc.) qui financent des sociétés privées. Les destinataires français sont donc des producteurs, grosse différence avec la Grande-Bretagne et l'Italie, où l'aide Marshall sert essentiellement à rembourser la dette nationale : les « contreparties » françaises sont productives ! Nuance à ce *satisfecit* : le plan Monnet est aussi largement financé par... l'inflation, galopante pendant la durée du plan. De 1945 à 1949, les prix français sont multipliés par 20 en France, alors qu'ils ne sont multipliés que par 4 en Belgique, 2,6 aux Pays-Bas et 2 en Grande-Bretagne. Autrement dit, si l'on prend les pouvoirs d'achat d'après l'INSEE 1, on a approximativement un franc de 1945 qui équivaut à peu près à 12,5 centimes d'euro, et en 1950 le franc ne vaut déjà plus que 2,8 centimes d'euro... Financièrement, cette inflation a une conséquence bénéfique, celle de réduire la valeur réelle des dettes accumulées depuis 1939 par l'État, qui, comme Boussac (voir p. XXX) rembourse sa dette avec des francs dévalués par l'inflation ! Socialement le résultat est la ruine de beaucoup d'épargnants qui avaient cru aux bonnes vieilles retraites par capitalisation et étaient devenus des rentiers comme leurs aïeux du siècle passé.

Économiquement le bilan est mitigé. La production de 1952 est égale ou légèrement supérieure à celle de 1929, la modernisation de l'appareil de production est importante, ainsi la Lorraine sidérurgique voit la constitution de grandes sociétés, Usinor et Sollac, elle reçoit son équipement en hauts fourneaux et laminoirs du second XXe siècle, jusqu'à son démantèlement : ce sont bien *Les Trente Glorieuses en Lorraine*, un « colosse aux pieds d'argile », qui débute, comme titre le bel album constitué par Gino Tognolli 2. Photo W.Ronis « Usine métallurgique en Lorraine, 1959 » dans l'album W.Ronis p. 136 (photo déjà numérisée ?). Mais le vœu d'avoir une sidérurgie française supérieure à l'allemande ne sera pas exaucé, à cause du

1 Source : INSEE, <http://www.insee.fr/fr/service/reviser/calcul-pouvoir-achat.asp?sommeDepart=1&deviseDepart=Franc&annee> &
<http://www.bdm.insee.fr/bdm2/affichageSeries.action?recherche=idbank&idbank=001643154>

2 Gino Tognolli, *Les Trente Glorieuses en Lorraine. 1945-1975*, Éditions Place Stanislas, 2010, 84 p.

poids de l'aide américaine, dirigée en priorité vers l'Allemagne, le plan accélère la concentration (naissance d'Usinor en 1948, par exemple), il s'avère optimiste pour les secteurs clefs (commerce extérieur, charbon, main-d'œuvre), les secteurs non prioritaires deviennent des « goulots d'étranglement » (agriculture, textile, logement, machines-outils, etc.), d'autant plus que l'inflation prive mécaniquement les entreprises de capitaux. La terre et la paysannerie restent bien souvent conforme à la peinture documentaire qu'en fait au fil des quatre saisons pour l'Aveyron rouergat Georges Rouquier dans son film *Farrebique*, du nom d'une ferme de Goutrens exploitée par des membres de sa famille ¹. *Farrebique* est réalisé entre novembre 1943 et novembre 1945, il sort en 1946 et obtient le Grand Prix du cinéma français. François de la Bretèque décrit ainsi la ferme de Farrebique dans un article ² :

« *Farrebique*, c'est les travaux et les jours des "quatre saisons" (sous-titre du film) dans une ferme de l'Aveyron ; l'hiver, la veillée autour de la lampe à pétrole, le pain pétri à la maison ; le printemps, la fermentation de la nature, l'installation de l'électricité ; l'été, les moissons, la fenaison, la messe au village, un accident ; l'automne, enfin, les labours, un partage en présence du notaire, la mort du patriarche. »

En matière de techniques agricoles la batteuse est la seule machine utilisée à Farrebique ; les cultures sont très variées (châtaignes, haricots, pommes de terre, maïs, blé, fourrage, etc.) et leurs produits ne sont pas commercialisés. L'autarcie règne : la famille fait le pain à la ferme, elle n'achète apparemment rien à l'extérieur ; tous les matériaux nécessaires à une nouvelle construction se trouvent sur place. La transmission du patrimoine dans son intégrité est la trame générale mais les questions d'argent sont pudiquement éludées, tout comme l'Occupation et le marché noir ; le cadet est obligé de partir ; la famille parle occitan et le film est alors sous-titré. Le discours de Rouquier, qui est lié à la famille de *Farrebique*, n'est pas nostalgique mais peut-être force-t-il le trait en matière d'archaïsme. On doit aussi noter la réalité rurale étonnante de la famille Dominici (affaire de 1952-1954, le film avec Jean Gabin est de 1973) pour une Haute Provence qui n'a rien à voir avec Pagnol, ai-je dit (voir p. XXX).

Globalement considéré, le plan Monnet accentue les déséquilibres régionaux et le contexte inflationniste ³. Au bout du compte, grande est l'importance de l'aide Marshall, qui s'est aussi intéressée aux « territoires d'outre-mer » (pratiquement tout

¹ Il est le petit-cousin des six enfants du patriarche, dont Roch (né en 1907) est l'aîné. Le cadet est Henri, un benjamin (Albert) est prisonnier en Allemagne, deux sœurs sont religieuses (on les aperçoit dans le film pour le partage) et une autre, Juliette, vit avec son mari et n'apparaît aussi dans le film que pour le partage.

² « *Farrebique* et *Biquefarre* : images en miroir d'un village occitan », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1985, pp. 174-179.

³ Cf. Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, 672 p.

l'empire colonial sous la IV^e République) et, au fond, la France se résigne à la coupure de l'Europe en deux et l'aide Marshall a été finalement un soutien politique aux modérés, alors qu'au départ la planification a le soutien des communistes, avec l'adage « Produire d'abord, revendiquer ensuite ». Enfin, comme il y aura d'autres plans, concluons qu'une entreprise conjoncturelle deviendra une institution importante à long terme, prestigieuse, et Jean Monnet inspirera à Robert Schuman l'idée d'une CECA.

Jean MONNET (1888-1979) 1

Une très longue vie (près de 91 ans), fort active, sur plusieurs continents, au contact de multiples hommes d'État. Jean Monnet est « l'homme d'État du monde » (Kennedy), « l'Inspirateur » (de Gaulle), le père des Communautés européennes, etc.. Un homme sans diplôme, la plupart du temps sans poste officiel, peu attiré par les livres, ayant beaucoup de mal à rédiger, incapable d'apprendre par cœur la moindre chose, une intelligence concrète, aimant les idées simples, celles qu'il « suffit » d'avoir. Né à Cognac le 9 novembre 1888 dans une famille entrée récemment dans la « civilisation du cognac », Jean Monnet renonce à 16 ans à passer la seconde partie du baccalauréat et obtient de son père l'autorisation de séjourner deux ans à Londres dans une famille de négociants nommée... Chaplin 2. Il apprend l'anglais et le commerce, puis part à 18 ans au Canada, y signant des contrats très importants pour le cognac Monnet, puis aux États-Unis, l'Angleterre à nouveau, la Scandinavie, la Russie et l'Égypte. Toute sa vie Monnet gardera le goût des voyages ; par contre, Monnet sera toujours indifférent aux richesses touristiques et culturelles... À la Belle Époque, c'est lui qui, de loin et *de facto*, dirige la maison de Cognac Monnet, en difficultés comme ses consœurs à cause de l'énormité des stocks.

En juillet 1914, Jean Monnet ne fait pas la guerre car il a été réformé pour raisons de santé. Cela lui sera reproché plus tard, au moment de la CED. Il plaide tout de suite auprès du président du Conseil Viviani et du ministre de la Guerre Millerand la coopération maritime et commerciale entre la France et la Grande-Bretagne ; il est aussitôt chargé d'une mission à Londres. Il croise la route d'Étienne Clémentel, ministre du Commerce pendant l'essentiel de la Grande Guerre et apôtre de la coopération internationale. Clémentel en fait en 1915 son collaborateur à Londres, avec le titre de représentant de la France dans les Comités exécutifs interalliés (*Allied Executive Councils*) créés pour la répartition des ressources communes (le premier : le *Wheat Executive Council*), où les États-Unis entrèrent en 1917, mais qui ne fonctionnent effectivement que petit à petit. Jean Monnet y prend de plus en plus d'importance, envoyant de véritables injonctions au commissaire français à New York, un certain André Tardieu.

La guerre finie, Jean Monnet partage son temps entre Paris et Londres, où il est appelé à liquider les structures dont il a eu la charge durant les hostilités et qui sont devenues maintenant inutiles. Dès 1919, il accède au poste de secrétaire général adjoint de la SDN (le secrétaire général est Sir Eric Drummond), mais il n'aperçoit nullement les dangers du traité de Versailles. Comme dans tous les pays précédents, Jean Monnet noue à Genève de solides amitiés, comme avec le Polonais Ludwik Rajchman (1881-1965), inventeur du « droit d'ingérence » et futur fondateur de

1 Éric Roussel, *Jean Monnet*, Fayard, 1996, 1 008 p. ; Irwin M.Wall, « Jean Monnet, les États-Unis et le plan français », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1991, pp. 3-21 ; Pascal Fontaine, *Jean Monnet, l'inspirateur*, Jacques Grancher éditeur, 1988, 178 p. ; Marcel Joly, *Le mythe Jean Monnet. Contribution à une sociologie historique de la construction européenne*, CNRS Éditions, 2008, 238 p.

2 Aucun rapport avec Charlie Chaplin, né, lui, dans une famille très pauvre.

l'UNICEF, caricaturé de façon ignoble par Céline, qui a été son subordonné, dans *L'Église*. En 1923, par envie de faire du neuf et prétextant les difficultés persistantes de la maison paternelle, Jean Monnet quitte la SDN, où il sera regretté.

En quelques années il rétablit l'équilibre financier du Cognac Monnet ; il commence une carrière de financier international, se lie avec John Foster Dulles, alors avocat et futur secrétaire d'État, et avec René Pleven ; il joue un rôle important dans la stabilisation monétaire de 1926 en France, dans celle de la monnaie polonaise, le zloty, dans celle de 1928 en Roumanie. Il perd beaucoup d'argent à cause de la crise de 1929 : il se fait prêter des sommes importantes par des amis (dont Dulles) et va se refaire dans la Chine du Guo Mindang et des financiers Soong (1933-1934). Pendant tout l'entre-deux-guerres, Jean Monnet ne prend aucune part aux premières tentatives d'unification européenne. En 1934, Jean Monnet parvient enfin à épouser la femme d'un homme d'affaires italien et le couple s'installe à New York où ils vont vivre pratiquement sans interruption jusqu'en 1944. Jean Monnet a des contacts au niveau le plus élevé, tant dans le secteur financier que dans la sphère politique (le New Deal et les Démocrates lui sont très sympathiques), prend l'habitude d'employer l'anglais comme langue de travail, même avec ses collaborateurs français : l'Inspirateur prend ses distances avec la vieille Europe et gagne une réputation de « banquier américain » aux yeux de ses détracteurs. Il continue néanmoins à suivre les affaires françaises, il n'est nullement hostile au Front populaire. À la fin de l'année 1938, la vie de Jean Monnet bifurque de nouveau et cette fois de manière définitive vers les affaires publiques. Officieusement puis officiellement, Monnet est chargé d'une affaire d'achat d'avions américains par la France et il porte en avril 1939 une lettre de Daladier à Roosevelt.

Dès le 3 septembre 1939, il écrit à Daladier une note sur l'urgence de la création d'organismes communs à la France et à la Grande-Bretagne, type de l'institution pour lequel Monnet est précieux en raison de son expérience, de sa capacité à anticiper et de ses relations, alors que les conservateurs sont peu connus des dirigeants français. En décembre 1939, Jean Monnet s'installe à Londres pour diriger la coopération, secondé par René Pleven ; petit à petit germe dans son esprit le projet d'une union entre les deux pays, seul moyen d'avoir l'aide massive des États-Unis, et il n'est pas le seul à avoir l'idée. À court terme il réussit à accélérer les fournitures de matériel aéronautique par les États-Unis. Le 20 mai 1940, Jean Monnet envoie une note sur l'union à Paul Reynaud et Churchill, qu'il rencontre ensuite, en vain (et de Gaulle reprochera toujours le projet à Jean Monnet). Une rencontre avec de Gaulle inaugure trois décennies d'incompréhensions et de heurts : l'internationalisme pragmatique de l'un contre le nationalisme mystique de l'autre, malgré le commun refus de la défaite et l'espoir commun. Monnet ne voit pas la possibilité de travailler à Londres aux côtés de De Gaulle, mais il veut poursuivre la lutte dans un autre cadre, qui ne peut être que les États-Unis, en se tenant à distance des milieux français liés au gouvernement de Vichy. Jean Monnet est de très loin l'un des inspireurs de la loi du prêt-bail, de la formule « l'arsenal des démocraties », du *Victory Program* ; il rencontre souvent Harry Hopkins, l'éminence grise de Roosevelt,

favorise un peu la tâche de la France libre, mais il se méfie de De Gaulle en qui il voit un émule de Boulanger. C'est à titre d'envoyé du président des États-Unis qu'il arrive à Alger en février 1943. Son interlocuteur britannique est Harold Macmillan, avec qui des liens d'amitié se nouent. À Alger, Jean Monnet mène de multiples négociations, avec les Américains, les Anglais, Giraud, de Gaulle... Le grand échec : le violent refus de Giraud de remettre en vigueur le décret Crémieux, *i.e.* de redonner aux juifs d'Algérie la citoyenneté française. Il entre au CFLN (Comité français de Libération nationale, il est chargé de l'armement), cesse d'être l'envoyé personnel de Roosevelt et ce n'est que le 21 octobre 1943 que le décret Crémieux est remis en vigueur. Le grand problème est qu'aux yeux des gaullistes il sera toujours l'homme des Américains ; il ne peut donc jouer de rôle dans le rapprochement Giraud-de Gaulle.

Comme chaque fois que Jean Monnet est bloqué, il se tourne vers autre chose. Lui, qui en 1940, *i.e.* tard, a commencé à réfléchir à l'unification européenne, continue à Alger, avec l'aide de certains collaborateurs : Étienne Hirsch ¹, Hervé Alphand (1907-1994), René Mayer (voir plus loin), Robert Marjolin (voir plus loin). Ils élaborent à Alger à l'été 1943 la philosophie générale de ce qui sera en 1950 le plan Schuman. Les questions d'armement finissent par laisser Jean Monnet : toujours il sera l'homme des commencements, vite ennuyé par la gestion ! Il demande à passer au sein du CFLN aux approvisionnements civils, en liaison avec l'UNRRA américaine (*United Nations Relief and Rehabilitation Administration*), ce qui est fait en novembre 1943. Il quitte donc Alger pour les États-Unis, retrouve famille et amis et défend en vain la nécessité d'une administration française indépendante pour gérer l'aide américaine. C'est là qu'on mesure les limites du personnage, très introduit dans les milieux dirigeants américains mais incapable de les faire évoluer sur un point essentiel, comme de faire reconnaître le GPRF par les États-Unis avant le 23 octobre 1944, deux mois après la libération de Paris. Monnet travaille beaucoup en matière d'approvisionnements, le problème est qu'il est subordonné au ministre de l'Économie, un Mendès France avec lequel il s'entendra toujours mal, et il ne parvient pas à vraiment comprendre pourquoi. À Washington, Jean Monnet s'est constitué une nouvelle équipe dans laquelle il y a le tout jeune Félix Gaillard, qui deviendra en 1957 l'un des plus jeunes chefs (radical) de gouvernements de l'histoire de la République (voir plus loin).

En septembre 1944, Jean Monnet retrouve la France, a très vite l'idée d'un plan de développement, capable de séduire les Américains. De Gaulle crée à son instigation et pour lui le Commissariat général au Plan (21 décembre 1945), en refusant à Mendès d'inclure la planification dans son ministère et d'y nommer son ami Georges Boris. Monnet entame cette nouvelle tâche avec pragmatisme : remédier aux défauts de structure du pays, le moderniser, établir des priorités, retrouver les idées émises depuis 1919 en matière de « plan » et les trier, prévoir à long terme, être incitatif et non directif. Une première note est remise en décembre 1945 à de Gaulle, acceptée aussitôt, juste avant sa démission donc. Le « Plan » est donc institué (le 3

1 Autobiographie : Étienne Hirsch, *Ainsi va la vie*, Fondation Jean Monnet, 1988, 260 p.

janvier 1946), contresigné par neuf ministres, appartenant à quatre partis, dont le PC, rattaché directement à la présidence du Conseil, ce qu'il sera jusqu'à son rattachement aux Finances en 1954 par... Mendès France. Pour le travail d'élaboration, Monnet a été épaulé par des commissions (patronat, syndicats, etc.). Le plan « de modernisation et d'équipement » est présenté seulement en novembre 1946 : il s'étend sur quatre ans, embrasse l'ensemble de la production française, mais l'idée même de planification pour moderniser découle de la volonté d'obtenir l'aide financière des États-Unis, alors que la France s'oppose aux États-Unis à propos de l'Allemagne. Le coup de génie est de faire une planification acceptable d'un point de vue politique (intérieure et extérieure) et qui permette la relance d'une économie capitaliste : un néo-capitalisme, d'ailleurs acceptable à court terme par le Parti communiste français ! Le plan est donc fort consensuel ! Les buts sont produire et moderniser, conception purement conjoncturelle, dépasser de 25 % en 1950 la production record de 1929. Sont nécessaires cinq conditions : obtenir du charbon, améliorer les transports, encourager l'immigration, abaisser les coûts de production, obtenir l'aide financière étrangère. Le plan a été présenté aux Américains lors d'un voyage Monnet-Blum aux États-Unis. Les principaux collaborateurs de Jean Monnet au Plan sont Félix Gaillard, Paul Delouvrier, Alfred Sauvy, Jean Fourastié et François Fontaine. Le commissariat négocie avec la CGT (fureur de la CFTC !), le CNPF (hostile...), fixe la durée à quatre ans (mais le terme sera porté à 1952 pour coïncider avec la fin du plan Marshall) et fait primer la modernisation sur la reconstruction.

Cette année 1946, pour la première fois de sa vie, Jean Monnet est sous les feux de la rampe en France : nombreuses interviews pour un homme aux allures de Français moyen de l'entre-deux-guerres (avant Pinay), internationaliste, travailleur acharné, exigeant une disponibilité totale de ses collaborateurs, capable de beaucoup de concentration, mais lisant très peu, peu soucieux de culture, agnostique, admirateur de Léon Blum et paraît-il électeur régulier de la SFIO sous la IV^e République. Il s'installe en 1945 à Houjarray, commune de Bazoches-sur-Guyonne, à l'ouest de la forêt de Rambouillet (près de Montfort-l'Amaury). Il y est bientôt le voisin de Pierre Viansson-Ponté (du *Monde*, depuis 1958) et de... Brigitte Bardot. C'est là qu'il habitera jusqu'à sa mort et que sera fondée, après rachat par le parlement européen, une « Maison Jean Monnet », gérée par l'Association Jean Monnet.

Le « plan Monnet » lancé, Jean Monnet se tourne à nouveau vers ses projets européens, relancés par le principe du plan Marshall : « Aide-toi, le Ciel t'aidera » et par le remplacement au quai d'Orsay de Bidault par Robert Schuman, qui devait y rester jusqu'au 8 janvier 1953. Absorbé par ses tâches au Plan, Jean Monnet n'a pas participé aux premières tentatives d'unification européenne, qui aboutissent au Congrès de La Haye en mai 1948. Depuis qu'il en a fixé le schéma à Alger en 1943, il croit à la nécessité de l'union, seul moyen, à ses yeux, de contrebalancer la puissance du « protecteur américain », mais il se méfie des idées vagues et, marqué par l'échec de la SDN, il juge indispensable de partir sur des bases institutionnelles solides. Pour lui, il faut être à la fois pragmatique et ambitieux : attaquer les souverainetés nationales sur un point limité mais décisif. Au début de 1950, il juge venu le temps

d'intervenir. La méthode du plan Schuman de 1950 proposant la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier) va apporter une réponse spectaculaire à la problématique du processus décisionnel : le stade des seuls organismes intergouvernementaux va être dépassé, la préférence sera donnée à la méthode *fonctionnelle* (ou *institutionnelle*) sur la méthode *fédéraliste* (ou *constitutionnaliste*), qui aurait conduit à l'élection au suffrage universel direct d'une assemblée constituante européenne. Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Georges Bidault, catholique, député MRP de la Moselle de 1945 à 1962, plusieurs fois ministre des Affaires étrangères (1947-1953) et président du Conseil, Lorrain né en 1886 au Luxembourg, bilingue, Résistant après avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain, Robert Schuman doit concilier la volonté américaine de redresser l'économie de l'Allemagne de l'Ouest pour faire face aux Soviétiques, le désir de la RFA de jouer un rôle et le souhait des Français d'empêcher la reconstitution d'une force économique allemande nationaliste et revancharde. États-Unis et Grande-Bretagne confient en 1949 à la France l'initiative en ce qui concerne l'Allemagne, avec une date-butoir, celle du 12 mai 1950 (*cf.* la formule de Schuman, souvent répétée, « Que faire avec l'Allemagne ? », en fait une transposition de la formule de l'hebdomadaire communiste d'Alger *Liberté* en date du 4 novembre 1943). Or, Adenauer propose le 9 mars 1950... une union franco-allemande, initiative symbolique que le gouvernement français reçoit fort mal. Il faut pour la France faire vite pour éviter que l'Allemagne ne se réinstalle autrement dans le concert des nations, ce qu'elle peut faire de toute façon. Schuman est conseillé par Jean Monnet, qui a d'abord pensé à une Europe économique à base franco-britannique et se tourne maintenant vers une base franco-allemande et rédige un plan, que Schuman endosse. Il consulte secrètement Adenauer, qui accepte avec enthousiasme, puis fait une déclaration solennelle le 9 mai 1950 au Quai d'Orsay, devant les ambassadeurs des pays d'Europe occidentale puis la presse, en présence de Jean Monnet, consécration de sa longue réflexion, engagée à Alger en 1943. Elle se place sous le signe de la paix, sous celui de la nécessaire réconciliation franco-allemande, évoque le plan Briand, propose « un point limité mais décisif », « première étape de la Fédération européenne » (l'expression y est deux fois) et surtout engage la nouvelle RFA et les autres pays européens à mettre en commun leurs productions de charbon et d'acier. Voici que soudain Jean Monnet et Robert Schuman font à Adenauer une offre incroyable qui, spectaculairement, réintroduit l'Allemagne dans le camp des nations fréquentables : Monnet y gagne en Allemagne un prestige considérable, sauf auprès de l'ultralibéral ministre Ludwig Erhard, mais Monnet sera toujours appuyé par Adenauer et Willy Brandt. Bien sûr les communistes français et les gaullistes sont hostiles, mais l'accueil de la presse est très favorable.

Robert Schuman laisse carte blanche à Jean Monnet pour la mise en œuvre du plan du « Pool Charbon-Acier ». En même temps que celui-ci, il va faire naître la Communauté européenne de Défense (CED), ici encore à la suite d'une initiative américaine qui prend de cours Robert Schuman et ne « laisse guère de choix » à la France (Jean Monnet *dixit*), ce qui fait de Monnet l'homme-orchestre de la politique

française à l'automne 1950. Le traité instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) est signé le 18 avril 1951. La paternité de Jean Monnet est l'une des raisons de l'ire de De Gaulle (« le méli-mélo du charbon et de l'acier » !), secondé avec violence par Michel Debré. En plus, Monnet est porté à la présidence de la Haute Autorité de la CECA, qui siège à Luxembourg. Le Plan Pleven (24 octobre 1950) est présenté à l'Assemblée nationale française, reprenant une idée de W.Churchill et largement un document de Jean Monnet, il propose d'intégrer les armées nationales dans une organisation supranationale, de façon à éviter la renaissance d'une armée allemande indépendante. Le projet de traité instituant la CED est publié le 1er février 1952, il est moins supranational que ne le voulait Monnet. Le Traité de Paris (27 mai 1952), signé par les 6, la Grande-Bretagne se liant à la CED par un accord particulier, institue une CED, avec un budget commun, une intégration, un ministère et un état-major communs, une quarantaine de divisions sous uniforme européen. La CECA est indépendante et supranationale : « les six » transfèrent pour cinquante ans leur souveraineté dans le domaine du charbon, du minerai de fer, des ferrailles et de l'acier à une institution communautaire indépendante chargée d'assurer une croissance régulière des productions, une libre circulation, une concurrence loyale et une amélioration du niveau social. La Haute Autorité est l'organe principal de la CECA, elle siège à Luxembourg.

Dans les années 1950, Jean Monnet va aux États-Unis au moins une fois par an. Il est depuis longtemps l'ami du secrétaire d'État (1953-1959) John Foster Dulles, mais il refuse d'intégrer l'unification européenne, à base économique, dans le contexte du *containment*. À Luxembourg, il continue son rythme de travail habituel, pour lui et ses collaborateurs. Il utilise le crédit dont il dispose aux États-Unis pour y obtenir des prêts très intéressants pour la CECA. Il réussit à donner une couleur sociale à la CECA. L'échec de la CED, malgré les interventions discrètes de Jean Monnet, condamnées par l'anathème « l'Inspirateur » lors de la conférence de presse de De Gaulle à Paris le 12 novembre 1953, vilipendées avec une rage extraordinaire par Michel Debré, porte un coup sévère à la construction européenne. Jean Monnet, comme toujours, quitte l'œuvre, la CECA cette fois-ci, une fois sur les rails, à l'expiration de son mandat, le 20 février 1955, départ accueilli avec satisfaction par Paris et Londres, avec consternation en Allemagne et en Belgique.

Mais bien qu'il ait 67 ans, il n'entend pas prendre sa retraite : il pense à un marché commun (à long terme) et à une communauté nucléaire (rapidement), c'est la « relance européenne » : conférence de Messine, constitution par Jean Monnet d'un Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe (1955), organisme privé présidé par lui et dont tous les membres sont nommés par lui, avec Guy Mollet, René Pleven et d'autres pour la France... Pendant vingt ans, le Comité constituera un instrument d'influence très efficace, dont le rôle dans la poursuite du processus d'unification européenne sera déterminant. Jean Monnet se consacre à fond au travail de *lobbying* du Comité, qui siège à Paris et Lausanne (les archives Jean Monnet sont dans cette dernière ville, à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe), avec ses collaborateurs habituels, qu'il soumet toujours à un rythme de travail infernal, mais aussi un cercle

de « disciples ». Ce premier cercle est composé de Félix Gaillard, qui va devenir Président du Conseil, Pierre Uri (« un normalien philosophe converti à l'économie », d'une « famille d'agrégés » d'après son autobiographie ¹), qui va jouer un rôle capital dans la naissance du traité de Rome, Paul Delouvrier, à qui de Gaulle va bientôt confier d'importantes responsabilités ², Robert Marjolin, bientôt Commissaire à Bruxelles. Il y a autour un autre cercle, d'amis-conseillers-conseillés, Antoine Pinay, l'historien Jean-Baptiste Duroselle, Jean Fourastié, Hervé Alphand, Jean-François Deniau, Guy Mollet, et encore autour un dernier cercle de sympathisants, Valéry Giscard d'Estaing, Jean Lecanuet, Jean-Jacques Servan-Schreiber, etc.

Jean Monnet développe ses relations avec la presse, grands *columnists* américains, *Le Monde* (amitié avec Hubert Beuve-Méry ; Pierre Viansson-Ponté est son voisin), mais le Comité n'attire aucun intellectuel des années 50. Jean Monnet se passionne pour la CEEA, la Communauté européenne de l'Énergie atomique, ou *Euratom*, nom trouvé par Louis Armand, 1905-1971, ancien patron de la SNCF, nommé en 1957 à la tête de l'Euratom, qu'il préside jusqu'en 1959 (³). L'objectif en est de « créer les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire ». Le traité de Rome de 1957 doit beaucoup aux experts du Comité, Pierre Uri en particulier, même si Jean Monnet est, personnellement, plus attentif à Euratom.

Par hostilité à l'instabilité de la IV^e République et bien qu'il demeure très méfiant à l'égard de De Gaulle, surtout sous l'angle européen, Jean Monnet ne voit pas d'un mauvais œil les changements politiques de 1958. C'est Jacques Chaban-Delmas qui, en s'avançant quelque peu, le rassure sur les projets de De Gaulle en matière européenne, confirmés par l'entrevue de Gaulle-Adenauer à Colombey le 14 septembre. Jean Monnet appelle donc dès le 9 septembre 1958 à voter oui au référendum du 28, il est très satisfait du plan financier de stabilisation Pinay-Rueff de la fin 1958 (⁴), de la mise en œuvre de la CEE et d'Euratom. Il l'est moins de la conférence de presse gaullienne du 15 mai 1962 contre l'Europe supranationale qui le

¹ Pierre Uri, *Penser l'action. Un fondateur de l'Europe*, Odile Jacob, 1991, 318 p. P.Uri ajoute « l'agrégation est le signe commun de toute la famille » et il fut toute sa vie un agrégé jusqu'au bout des ongles. La première formule est de J.-P. Rioux, *op. cit.*, tome I, p. 236

² 1914-1995. Après avoir été membre de l'École d'Uriage, résistant, Inspecteur des Finances et fait partie de l'équipe de Jean Monnet, Delouvrier devait être nommé délégué général du gouvernement en Algérie, puis à la tête du District de la Région parisienne, président d'EDF. Ce « grand commis de l'État », selon la formule consacrée, est d'un charisme puissant et anime des rencontres informelles dans sa maison d'Héricy, près de la forêt de Fontainebleau. Il existe un Institut Delouvrier et une bibliographie importante : Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, Seuil, 1994, 417 p., A.Giacone dir., *Paul Delouvrier. Un demi-siècle au service de la France et de l'Europe*, Descartes et Cie, 2004, 222 p. ; Sébastien Laurent & Jean-Eudes Roullier dir., *Paul Delouvrier, un grand commis de l'État*, Presses de Sciences Po, 2005, 139 p. (nombreuses pages de sources et de bibliographie). Delouvrier a formé nombre de hauts fonctionnaires, comme Jean-Eudes Roullier, cf. l'ouvrage collectif *Jean-Eudes Roullier. Un pionnier des politiques de l'espace urbain*, La Documentation française, 2000, 228 p.

³ Né à Cruseilles (Haute-Savoie), Polytechnicien, Compagnon de la Libération. Henri Teissier du Cros, *Louis Armand, visionnaire de la modernité*, Odile Jacob, 1987, 486 p.

⁴ Cf. Michel-Pierre Chélini, « Le plan de stabilisation Pinay-Rueff, 1958 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2001, pp. 102-122. Rueff est président du comité d'experts, qu'il a largement constitué lui-même. Un colloque : 1958. *La faillite ou le miracle. Le plan de Gaulle-Rueff* (Institut Charles de Gaulle, 1985), *Economica*, 1986, 194 p.

visé presque nommément : entre le *Connétable* et l'*Inspirateur*, la guerre est déclarée (ainsi, il ne sera pas invité aux obsèques de Robert Schuman !).

Jean Monnet est très hostile à la politique européenne de la République gaullienne. Très ami avec le dirigeant conservateur britannique Edward Heath, Jean Monnet joue un rôle déterminant dans l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Respecté, consulté, mais privé de relais tant à Paris qu'à Washington, Monnet piétine, vieillit, rencontre, parle, mais sans réel écho en politique européenne (qui en est à l'heure monétaire), ni quant aux pourparlers de paix de Paris sur le Viêt-nam, ni sur l'administration Nixon, ni en matière de politique intérieure française.

Jusqu'à plus de 85 ans, Monnet sillonne le monde et continue de défendre ses idées : au début des années 1970, il suscitera ainsi la création du Conseil européen, officialisé plus tard par Helmut Schmidt (1918-2015) et Valéry Giscard d'Estaing. Il multiplie les voyages mais fait figure de monument historique qu'il est seulement de bon ton de rencontrer pour les milieux politiques et journalistiques, un sage très actif jusqu'à sa mort le 16 mars 1979. Le 9 novembre 1988, 100^e anniversaire de sa naissance, les cendres de Jean Monnet sont transférées au Panthéon. Jean Monnet est l'une des figures les plus singulières de la France du XX^e siècle : sans formation universitaire, la plupart du temps sans titre officiel, il exerce une influence considérable tant dans l'Hexagone que dans le monde occidental de 1945 à 1975. Éminence grise, il est le contraire d'un homme de l'ombre machiavélique. Idéaliste, il est plutôt un visionnaire pragmatique, doué du génie de l'action à un degré peu commun.

Après le plan Monnet le système de planification est amélioré : on se sert de bases statistiques plus solides, fournies par une sorte de batterie, l'Insee, l'INED, l'IFOP, le CREDOC (Centre de Recherche et de Documentation sur la Consommation), les préoccupations s'élargissent à toute l'économie, au domaine social, à l'équilibre régional et la notion de comptabilité nationale émerge. Mais les difficultés de prévision sont accrues par la complexité du Plan et l'année 1953 a été déclarée « blanche ». Toutefois, le Commissariat ne devient pas un édifice bureaucratique, il développe une large concertation pour l'élaboration du Plan. Le II^e Plan (1954-1957) a pour but d'augmenter la consommation et la production de 20 %, un objectif dépassé et le succès est global, seulement car les biens d'équipements (l'énergie en particulier) et l'agriculture sont en retard, et la balance commerciale est déficitaire. Il est donné pour but au III^e Plan (1958-1961) de faire progresser la production de 21 %, soit 4,9 % par an, l'accent est mis sur l'ouverture sur le monde, car le Marché commun va commencer à fonctionner, ainsi que la Communauté française. La nécessité de préparer le « plein-emploi » pour les générations nombreuses nées depuis la guerre est vue ; la stabilité monétaire, la nécessité de baisser les importations et de hausser les exportations sont proclamées nécessaires. La

réalisation du III^e Plan est bouleversée par les conséquences de la dévaluation de décembre 1958, inévitable et assez modérée, 17,55 %, mais le « franc de Gaulle » vaut onze fois moins que le franc Reynaud de 1940 et... 161 fois moins que le franc-or. Certes, elle favorise les exportations et gêne les importations dans le cadre du Marché commun naissant, mais l'emprunt qui lui est lié diminue la masse monétaire en circulation et le blocage des prix pousse à la récession. Il est mis sur pied un « plan intérimaire » (1960-1961), pour rattraper le retard pris en 1958 et 1959, mais le succès n'est que partiel : un progrès global de 16,5 %, au lieu de 21 %. Toutefois, les importations n'ont augmenté que d'un tiers, beaucoup moins que les exportations (3/4), de sorte que toute la dette extérieure à court terme est remboursée à la fin de 1961 ; des productions essentielles, acier, électricité, carburants, certains biens d'équipement, se sont développées. Mais il y a aussi des résultats inquiétants, le ralentissement de l'accroissement de la consommation et des investissements, globalement le pouvoir d'achat s'améliore, toutefois l'accroissement des revenus est très différent selon les catégories : en fait, l'évolution accroît les disparités ! Les inégalités régionales se sont également accrues, de même que les différences entre secteurs : l'agriculture est fort en retard, ce qui entraîne les violentes manifestations paysannes de 1960 et 1961, marquées par la « prise » de la sous-préfecture de Morlaix, dans le Nord du Finistère, le 8 juin 1961 ¹, et la révolte contre les « cumulards » de la ville (exemple en 1962, Jean Gabin dans l'Orne, où il a acheté en 1952 et restauré la ferme de La Pichonnière !) qui achètent des terres en empêchant de jeunes agriculteurs de trouver une exploitation.

Le ministre de l'Agriculture Edgard Pisani (1918-2016) fait voter des lois-cadres destinées à moderniser l'agriculture : sont créées en 1960 des Sociétés d'Aménagement foncier et d'Établissement rural (SAFER, disposant d'un droit de préemption sur les terres mises en vente) et sont instituées en 1963 les Indemnités viagères de départ (IVD), incitant à partir les agriculteurs âgés. Enfin, la hausse des prix (18 %) est plus forte que l'accroissement de la production (16,5 %). Les plans suivants se font dans un contexte général de croissance économique, de société de consommation, d'unification européenne, c'est le temps des modernistes, comme Jacques Rueff, inspecteur général des Finances, 1898-1978 ⁽²⁾, et François Bloch-Lainé, directeur du Trésor puis de la Chambre des Dépôts et Consignations, auteur de *Pour une réforme de l'entreprise* en 1963. C'est aussi le temps de l'Aménagement du Territoire, car les déséquilibres régionaux et le partage de la France en deux moitiés

¹ Sous la conduite d'Alexis Gourvenec, 1936-2007, et de Marcel Léon. Bibliographie : A.Baudouin & L.-R.Dautrait, *Alexis Gourvenec, paysan directeur général*, Fayard, 1977, 239 p.

² Comme d'autres carrières, la sienne est particulièrement intéressante et originale, parfois savoureuse, J.Rueff a publié une autobiographie, Jacques Rueff, *De l'aube au crépuscule. Autobiographie*, Plon, 1977, 443 p.

inégalement développées par la ligne Le Havre-Marseille sont bien connues des « décideurs ». En 1948 sont créés les neuf postes d'Inspecteurs généraux en mission extraordinaire (IGAME). En 1949 Claudius-Petit crée dans son ministère (voir p. XXX) une direction de l'Aménagement du territoire, la loi du 8 août 1950 institue le Fonds national d'Aménagement du Territoire (FNAT), en juillet 1951 René Pleven crée le Comité d'Études et de Liaison des Intérêts bretons (CELIB), vecteur du « modèle économique breton » dans les années 1950. L'aménagement de la Durance est piloté depuis Digne à partir de 1952 (1), la même année Philippe Pinchemel publie le premier article de géographe sur l'aménagement du territoire dans *L'Information géographique*. Chaban-Delmas développe en Aquitaine à partir de 1954 une véritable politique régionale, les 21 Circonscriptions d'Action régionale (régions) et les Sociétés de Développement régional sont de 1955 (décret du 30 juin). Pilotées par Pierre Pflimlin, les discussions montrent le désir de ne pas ressembler aux provinces de la monarchie, à la régionalisation de Vichy et à la carte d'après 1871. Ainsi, Nantes se trouve détachée de la Bretagne et la Moselle n'est pas réunie à l'Alsace. La même année est institué un agrément préalable du ministre de la Construction pour toute construction industrielle de plus de 500 m², les préfets de région sont de 1959, un système quasi fiscal est mis en place pour l'aménagement du territoire à la fin de la Quatrième République : « primes de développement industriel » pour la France de l'Ouest, dont les « bonnets rouges » se souviendront parfois en 2014, d'autres primes pour les bassins charbonniers et des taxes sur les créations d'établissements industriels en région parisienne. La DATAR, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, sera créée en 1963 (décret du 14 février) 2, et les régions (« de programme ») seront bientôt 22, nombre qui satisfait la plupart des décideurs mais est jugé trop élevé par Mendès France qui, dans *La République moderne* (1962), propose une douzaine de « grandes régions ». Eugène Claudius-Petit (1907-1989), dont l'engagement dans la Résistance et les compétences ont « permis de préparer activement la politique de reconstruction de la France libérée », a une véritable politique d'aménagement du territoire 3. Elle a été longuement mûrie par son engagement syndical (à la CGT) et politique (à la Jeune République), sa rencontre avec Le Corbusier (par l'intermédiaire de Philippe Lamour, voir p. XXX) et surtout sa réflexion pendant l'Occupation à Alger (au sein de l'UNITEC, Union des Ingénieurs et

1 Cf. le chapitre 5 de Alain Beltran, Martine Burgener et Jean-François Picard, *Histoire de l'EDF. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Picard-Dunod, 1985, 266 p.

2 Cf. V. Guigueno, « L'aménagement du territoire en action », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2013, pp. 37-42 et Pierre Deyon & Armand Frémont, *La France et l'aménagement de son territoire (1945-2015)*, Éditions locales de France/LGDJ, 2000, 189 p.

3 Benoît Pouvreau, « La politique d'aménagement du territoire d'Eugène Claudius-Petit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2003, pp. 43-52 et sa thèse, *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Le Moniteur, 2004, 358 p.

Techniciens de la France combattante), basée sur la *Charte d'Athènes* de Le Corbusier, la *Tennessee Valley Authority* et le *Planning* anglais. Devenu ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme le 11 septembre 1948, le restant pendant quatre ans sous huit ministères, Eugène Claudius-Petit prône d'emblée, malgré les urgences de la reconstruction, un aménagement du territoire autour d'axes bien clairs, qu'il cherche à populariser : Paris doit cesser de vider la province de sa population, ce que Jean-François Gravier, sollicité par Dautry, avait dit dans son livre de 1947 (voir p. XXX), la capitale doit être modernisée, intégrée dans un projet de « Paris à la mer » dynamisant la Basse-Seine et dotée d'un nouveau pôle de développement à La Défense, les transports en commun doivent être favorisés. Claudius-Petit, logiquement, vitupère en décembre 1954 contre l'installation de Simca à Poissy. D'ailleurs sur la lancée de Vichy, les provinces (séries de timbres-poste de petit format), les régions, les villes de province, les sites et paysages, les monuments, civils et religieux (en séries ou non, en grand format en tout cas) sont très souvent traités dans les programmes d'émission du ministère des PTT.

Ces réformes de structure que sont nationalisations et planification constituent-elles, comme le dit *Le Populaire*, « la révolution par en haut et dans l'ordre », ou sont-elles un New Deal permettant à l'État d'intervenir pour sauvegarder, en le rénovant, le capitalisme ? C'est en tout cas une piètre illustration des espoirs de la Libération et de la devise du journal de la Résistance française *Combat* « De la Résistance à la révolution », imaginée par Claude Bourdet¹ et Albert Camus. Ce dernier, dans son éditorial du 24 août 1944 « Le sang de la liberté » avait écrit : « Ce terrible enfantement est celui d'une révolution. » Ce sont aussi la cause, non exclusive, d'une croissance à la française, support des Trente Glorieuses.

Le bilan économique peut être fait grâce à deux historiens et à de Gaulle, les premiers nuançant le troisième (!) :

- « Toute l'histoire de la IV^e République hormis les années 1952-1955 se déroule sur fond de crise financière, conséquence de l'inflation héritée de la guerre, mais aussi du choix du général de Gaulle en 1945, puis de la pénurie des années d'après-guerre, du boom coréen et des guerres coloniales. [...] Si la crise financière est indéniable, la IV^e République a entrepris une transformation considérable des structures économiques et des conceptions sociales qui intègre la France dans la modernité des années cinquante. D'abord en faisant de l'État le chef d'orchestre de la vie économique et sociale puisqu'il tient en main par le biais des entreprises nationalisées les clés du

¹ Qui ironise sur le désenchantement en sous-titrant ses mémoires, Claude Bourdet, *L'Aventure incertaine. De la Révolution à la Restauration*, Stock, 1975, 478 p., réédition, Éditions du Félin, 1998, 478 p. Lire l'entretien avec Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Seuil, 1994, 460 p., pp. 359-383.

développement économique. Ensuite parce que cet État a choisi dès 1945 de s'engager dans la voie d'une reconstruction, puis d'une expansion planifiée qui permet le développement de l'économie française [...]. » (S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, tome 1945-1958, Complexe, 1991, p. 145)

- « L'idée selon laquelle la IVe République aurait laissé au général de Gaulle une économie délabrée qu'il aurait été nécessaire de reconstruire de fond en comble est [...] une idée fautive représentant l'extrapolation abusive à l'ensemble de l'économie de la crise qui frappe les seules finances publiques, crise très réelle celle-là. [...] Dans ce domaine, le passif est évident et rend compte de la phrase du général de Gaulle évoquant la situation financière à son arrivée au pouvoir : "*J'ai trouvé les caisses vides !*" » (*idem*, tome 1958-1974, pp. 126-127)

- S.Berstein évoque (*La République gaullienne, 1958-1969*, Seuil, 1989, pp. 145-146) « le véritable bouleversement que constitue le phénomène de la croissance économique. Les années durant lesquelles le général de Gaulle gouverne la France s'inscrivent tout entières dans ces "trente glorieuses" qui font faire au pays un véritable saut qualitatif, l'installant définitivement, après l'ère de la pénurie, puis celle de la reconstruction et des déséquilibres engendrés par les guerres coloniales, dans une situation d'expansion continue. [...] Dans l'opposition, le général de Gaulle et ses partisans, dressant l'inventaire passionné des tares de la IVe République, ont fait figurer en bonne place les faiblesses économiques et financières du régime qu'ils combattaient [...]. Parvenu au pouvoir sur les ruines de la défunte République, le général de Gaulle n'atténue nullement la rigueur de son réquisitoire [...] : le président de la République insiste dans ses *Mémoires d'espoir* sur l'attention qu'il porte aux questions économiques et financières [...et il tend] à faire des succès de la croissance l'apanage exclusif de [la Ve République]. »

Vérités profondes, habile dissimulation du modernisme essentiel ou aphorismes, en contradiction avec la fameuse la phrase apocryphe « l'intendance suivra », chez de Gaulle ? (*Mémoires d'espoir*, chap. « L'économie ») :

- « La politique et l'économie sont liées l'une à l'autre comme le sont l'action et la vie. Si l'œuvre nationale que j'entreprends exige l'adhésion des esprits, elle implique évidemment que le pays en ait les moyens. »

- « en somme, l'alternative, c'est le miracle ou la faillite » ¹

- « Entre 1958 et 1962, nos budgets auront consacré aux investissements 75 milliards de francs lourds. Cela ne s'est jamais vu ! Jamais non plus un Français parcourant la France n'a pu y constater d'aussi grands et rapides changements. Et pour cause ! »

¹ C'est l'une des problématiques principales du Colloque 1958. *La faillite ou le miracle. Le plan de Gaulle-Rueff* (Institut Charles de Gaulle, 1985), *Economica*, 1986, 194 p. Certains participants se sont essayés, en plein temple gaullien, à la nuance.

- « La médaille a son revers. Notre développement industriel réduit inéluctablement l'importance relative de notre agriculture. »

3.1.3. La fiscalité directe et la population active

L'impôt sur le revenu devient dans les années 50 « un instrument de politique économique et surtout une contrainte nouvelle pour une majorité du corps social »¹, d'autant que les fraudes sont de moins en moins tolérées, on l'a vu à propos du poujadisme. La fraude fiscale est importante, générale : en 1948, en recensant les propriétaires de voitures américaines habitant la région parisienne, le ministère des Finances constate que les trois quarts ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu² ! La proportion des ménages imposables n'est que de 15 % en 1950 ; les foyers assujettis à l'impôt sur le revenu ne sont que deux millions et demi en 1951, soit le même nombre que dans l'entre-deux-guerres, avec la croissance économique, le recul de la mortalité et l'inflation ils augmentent à 3,8 millions en 1955 et passent à 5,4 millions en 1960. Parallèlement, la fiscalité locale (14,2 % de l'ensemble de la fiscalité en 1950) est maintenue à la Libération, avec ses « quatre vieilles » contributions directes communales, la contribution mobilière, la contribution foncière, la patente (payée par les commerçants et artisans) et la contribution sur les portes et fenêtres. Les non salariés, on l'a vu à propos du poujadisme, mais cela vaut aussi pour les professions libérales, sont imposés sur la base d'une évaluation approximative de leur revenu, c'est le « forfait » qui résulte d'une négociation avec l'administration fiscale. L'examen des statistiques montre que le nombre des vérifications est faible et qu'il baisse du fait du poujadisme, de moitié entre 1955 et 1969 ! La sous-estimation de leurs revenus par les travailleurs non salariés est donc importante et renforcée. Le poujadisme, peut-on dire, a gagné la partie sur le plan fiscal... L'ordonnance du 4 janvier 1959 remplace les « quatre vieilles » contributions communales par quatre taxes locales nouvelles : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. Le 28 décembre 1959 le jeune secrétaire d'État Valéry Giscard d'Estaing fait adopter une autre importante réforme, une loi qui élargit l'assiette de l'impôt sur le revenu et en réduit la progressivité, principe fondamental adopté en 1914 : l'IRPP (Impôt sur le revenu des personnes physiques) devra devenir un impôt unique et personnel. À partir de 1960 les tranches du barème font l'objet de relèvements successifs et le nombre des contribuables va considérablement

1 Alexis Spire, « L'inégalité devant l'impôt. Différences sociales et ordre fiscal dans la France des Trente Glorieuses », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2009, pp 164-187, article utilisé pour tout ce passage, ainsi que la contribution de Frédéric Tristram, « Le rôle des groupes de pression dans l'élaboration de la loi fiscale de 1948 à la fin des années soixante », dans J.Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine...*, op. cit., pp. 207-218.

2 Note d'Anne-Marie Bellec p. 47 de Vincent Auriol, *Journal du Septennat. 1947-1954*, édité par P.Nora, Armand Colin, tome IV (1950), 2004, 796 p., d'après Philip Williams, *La Vie politique sous la 4e République*, Armand Colin, 1971, 866 p., p. 44.

augmenter sous la Ve République, surtout parmi les salariés : l'IRPP va devenir un impôt de masse applicable à la majorité des ménages français (63,3 % en 1979).

Valéry Giscard d'Estaing, né en 1926, est bachelier à 15 ans, à 17 ans il entre dans la Résistance, prend part à la Libération de Paris alors qu'il prépare Polytechnique ; il est dans la marée humaine du 26 août 1944 sur les Champs-Élysées. Il rejoint la 1ère Armée française, combat courageusement en Allemagne et en Autriche, défile sur les Champs le 14 juillet 1945, revient à la rentrée en « taupe », intègre Polytechnique, fait un voyage aux États-Unis, puis entre sur titres à l'ENA. Valéry Giscard d'Estaing épouse en 1952 Anne-Aymone de Brantes, fille d'un officier résistant mort en déportation, petite-fille d'Eugène Schneider, le fondateur du Creusot et nièce de l'écrivain Alfred Fabre-Luce. Il intègre l'Inspection des Finances (1954) et fait ses débuts en politique comme chargé de mission auprès du ministre des Finances Edgar Faure dans le gouvernement Mendès France de 1954, puis comme directeur adjoint du cabinet d'Edgar Faure, président du Conseil (1955). Aux Affaires étrangères, le ministre s'appelle Antoine Pinay, grand ami de Jacques Bardoux, grand-père de Valéry Giscard d'Estaing ; deux ans plus tard Pinay est pressenti par Coty pour former le gouvernement ; il n'est pas investi mais avait prévu de confier à Valéry Giscard d'Estaing le secrétariat d'État aux Finances. L'onction du suffrage universel est sollicitée en 1956 : le « patron » (E.Faure) ayant refusé l'investiture radicale, Valéry Giscard d'Estaing devient député Indépendant du Puy-de-Dôme en janvier 1956, à trente ans, face aux poujadistes, succédant à son grand-père Jacques Bardoux, et il est réélu en 1958. À noter tout de suite qu'il fondera les Républicains indépendants (RI) en 1962 : on ne confondra pas les deux étiquettes... Valéry Giscard d'Estaing conforte immédiatement son ancrage local : réélu député du Puy-de-Dôme en 1958 et 1962, il se fait élire en avril 1958 conseiller général. Mais il subit le premier gros échec de sa vie aux municipales de mars 1959 quand il cherche à s'emparer, dans la foulée, de Clermont-Ferrand : il est sévèrement battu par la liste socialiste. Il a entamé peu auparavant une carrière politique nationale aux côtés d'Antoine Pinay, ministre des Finances dans le ministère Debré de janvier 1959. Valéry Giscard d'Estaing devient secrétaire d'État au Budget (à moins de 33 ans...), poste qu'il conserve (il ne suit pas Pinay lorsque celui-ci démissionne en janvier 1960) jusqu'en janvier 1962, date à laquelle il succède à Wilfrid Baumgartner comme ministre des Finances (il n'a que 35 ans). Il conservera le portefeuille jusqu'en 1966.

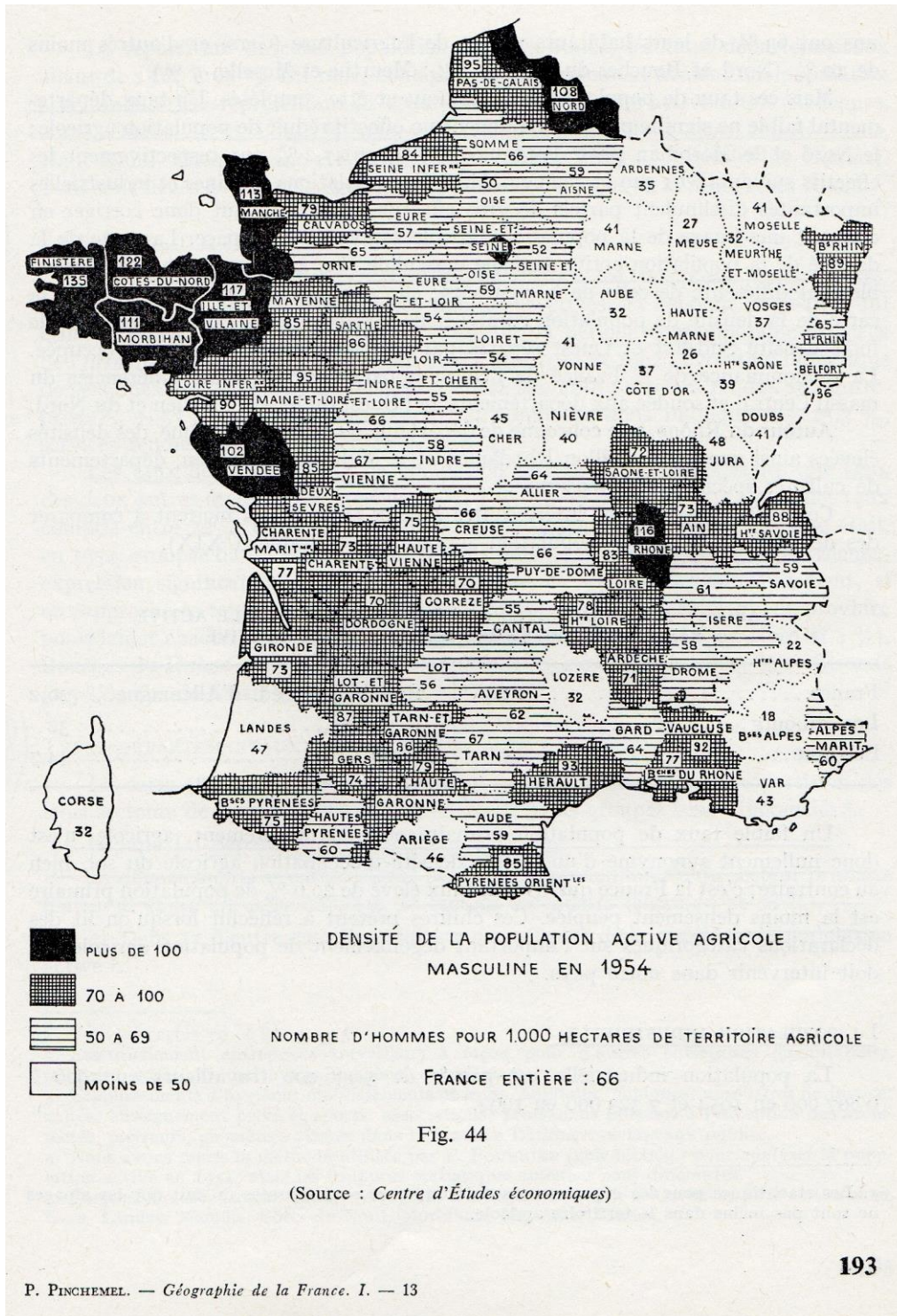
Le taux d'activité par rapport à la population totale diminue légèrement et progressivement : 60 % en 1955, 58,7 % en 1960, 55,7 % en 1965. Les chômeurs recensés sont en nombre très variable d'une année à l'autre, ils sont au 31 décembre 1954 : 377 300, en 1955 : 317 300, en 1956 : 218 300). Une augmentation significative

ne se produira qu'à partir de 1966. La durée hebdomadaire effective du travail (45-46 heures pour les ouvriers, 44 heures pour les employés) ne change pas avant 1971. Sans être provocateur, et contrairement à ce que ressentent les contemporains et à ce que veulent revendiquer certains films ou documentaires, reconnaissons qu'il est très facile de trouver du travail dans les années 50. De nombreux témoignages montrent qu'il suffit de faire jouer un membre de la famille, une relation, un voisin ou tout simplement le hasard. Les salariés des radios et de la télévision des années 50 ont souvent écrit leurs mémoires, comme on le verra dans les chapitres de la fin de ce livre. Ils insistent la plupart du temps sur la facilité et le rôle du hasard dans leur entrée dans l'audiovisuel, parfois selon des modalités cocasses. Le futur réalisateur Pierre Grimblat (1922-2016), est remarqué en 1946 par Boris Vian et Raymond Queneau alors qu'il récite ses poèmes aux terrasses de café et dans les caves de Saint-Germain-des-Près : ils le font entrer à la RTF, où il devient l'assistant de Francis Blanche...

Nous avons aperçu la mère de famille de *Réalités*. Dans le même numéro de Noël 1955, un véritable reportage (7 pages et 17 photos) est consacré à cet archétype, à « sa vie harassante et courageuse », à « ses travaux et ses récompenses » ; il se termine par le retour de l'époux et la légende stupéfiante, aujourd'hui tout au moins (?) : « 20 h. Sa vie de femme est terminée, sa vie d'épouse commence » ... La mixité scolaire se généralisera dans les années 1960, le taux de scolarisation des filles rejoindra celui des garçons en 1965, puis le dépassera, avec une égalité au baccalauréat en 1968. Le travail professionnel des femmes fait toujours observer les trois mêmes phénomènes dans les années 50 : stabilité du taux global, glissement d'un secteur à l'autre et faiblesse du pourcentage des femmes mariées ayant des enfants. Il faut dire que les prestations familiales évoluent comme les prix et non comme les salaires : la prestation moyenne par enfant bénéficiaire (pour le régime général de Sécurité sociale) passe d'environ 15 % à 22 % du PNB par habitant entre 1946 et 1949 ; elle régresse ensuite, pour tomber à 10 % seulement en 1973.

Les secteurs secondaire et tertiaire (39,5 % en 1962) de l'économie se développent tandis que le secteur primaire s'amaigrit, d'où l'exode rural : les catégories socioprofessionnelles connaissent un profond changement. Voici la carte de la densité de la population active agricole masculine en 1954 dans le manuel de géographie universitaire de Pinchemel **1**, tome I, p. 193 :

1 Philippe Pinchemel, *Géographie de la France*, Armand Colin, 1964, 2 vol., 661 p.



Autre phénomène social majeur, le développement des classes moyennes, résultat d'un « éclatement de la bourgeoisie française »¹, ciblées par la TV et largement nouvelles par rapport aux années d'avant-guerre. S'agrègent aux classes moyennes traditionnelles (certains agriculteurs exploitants, les petits patrons de l'industrie et du commerce) des cadres supérieurs et des professions libérales, les cadres moyens (5,8 % en 1954, 7,8 % en 1962, 9,9 % en 1968, 13,8 % en 1975), voire des employés bien payés, avec toujours la même recherche d'identité : on se sent « classes moyennes » car on se juge différent à la fois de la classe dirigeante et du patronat. Le temps des loisirs entre également en considération, dans la logique de la société de consommation, il s'allonge, il y a quelques « politiques des loisirs » (au moins la troisième semaine de congés payés, octroyée en 1956 par le gouvernement Mollet), notre présente période d'une douzaine d'années voit la généralisation de la télévision et la « massification de la culture ». Tout n'est pas croissance vertigineuse, témoin le retard, pour longtemps, du téléphone, retard dans lequel se débat un personnage qui accède aux classes moyennes, le receveur des Postes, Télégraphe et Téléphone (PTT)². Ce retard fourni la trame du célèbre sketch de Fernand Renaud (1955), *Le 22 à Asnières* ; il est plusieurs fois moqué dans l'œuvre du romancier Pierre Daninos, le téléphone du Poulet et les « demoiselles des postes » dans *Le Daninoscope* par exemple³. Les receveurs et les receveuses, au contact quotidien du terrain et de la hiérarchie, entretiennent des rapports originaux avec l'utilisateur et avec l'État. Ils accompagnent l'effort de modernisation de la Poste durant les années de croissance économique, ce qui montre, dans la France des « Trente Glorieuses », la force des armatures sociales intermédiaires. Pour tenter de développer le téléphone en France est créé en 1944 le Centre national d'Étude des Télécommunications (CNET), structure interministérielle qui ne prend une véritable importance qu'à partir de 1954 lorsqu'une réforme lui permet de trouver son unité sous la houlette des PTT. En son sein un département, créé en 1957, la Direction générale des Télécommunications, cherche à concevoir un système français de commutation électronique⁴. À la Libération se tisse en France un véritable complexe de

1 Titre de chapitre dans F.Braudel et E.Labrousse dir., *Histoire économique et sociale de la France*, tome IV (3 vol.), PUF, 1976-1982.

2 Odile Join-Lambert, *Le receveur des Postes, entre l'État et l'utilisateur (1944-1973)*, Belin, coll. « Histoire et société. Modernités », 2001, 317 p. Grâce à de multiples types de sources, essentiellement 1 200 dossiers de personnel et 185 récits autobiographiques, cet ouvrage, issu d'une thèse de l'EHESS dirigée par Patrick Fridenson, en observant l'État « par le bas », propose l'histoire économique, sociale et politique de plusieurs protagonistes essentiels des services publics : les receveurs et les receveuses, les usagers, mais aussi l'État et l'administration, sans oublier l'opinion ni la justice administrative.

3 Respectivement pages 69 et 99 de Pierre Daninos, *Le Daninoscope*, Presses de la Cité, 1963, 447 p.

4 Pascal Griset, « Le développement du téléphone en France depuis les années 1950. Politique de recherche et recherche d'une politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1989, pp. 41-53 ; M.Atten dir.,

télécommunications entre l'appareil économique d'État et le capitalisme privé, avec le désir de l'indépendance technologique du pays. Grâce au CNET une stratégie de « Recherche et Développement » se déploie ; d'autre part la Compagnie industrielle des Téléphones (CIT), une société privée, est fondée en 1946.

3.2. Il y a encore un prolétariat

3.2.1. Billancourt, « métallo » et amiante

De nombreuses photos de reportage montrent des masses d'ouvriers sortant d'usine ou manifestant, salopettes, visages burinés, bérets crasseux, mégot aux lèvres, pancartes brandies : « Le Smig à tant ! », et même « Du pain ! ». Un grand lieu emblématique du prolétariat usinier est encore et surtout dans les années 50 l'usine Renault de Billancourt. Billancourt est la grande usine Renault, inaugurée en 1898 et dont les chaînes de montage se sont arrêtées le 27 mars 1992. Pendant près d'un siècle, la charge symbolique, voire affective, de Billancourt est considérable. Pendant plus de soixante ans, l'île Seguin est le cœur du domaine Renault, un cœur en forme de trapèze. En 1914, au terme de la Belle Époque, l'entreprise occupait déjà 14 hectares et employait plus de 4 000 ouvriers. En 1939, au seuil de la Seconde Guerre mondiale, la « forteresse », le « bagné », accueillait 37 000 salariés, dont plus de 30 000 ouvriers, soit 90 % du personnel Renault, des chiffres qu'on ne retrouvera qu'en 1965. Cette concentration, à quelques minutes de Paris, faisait déjà de Billancourt, dans les années 30, une des cibles privilégiées des militants syndicaux et politiques, comme le lieu fut, en 1936, le point d'observation des grèves pour la presse et le patronat. Enfin, dans l'île et autour d'elle s'exerçait l'étroite et continuelle surveillance du personnel par Louis Renault, qui cherchait en permanence les « meneurs ».

La Libération scelle le mariage du symbole industriel et du symbole ouvrier et en fixe l'image pour 35 ans. Dans la croissance industrielle des Trente Glorieuses (1945-1974), le « métallo » de Billancourt incarne la classe ouvrière. La CGT et le PC parlent en son nom et comme dit Arletty 1 interviewée : « Je mets le métallo au-dessus de tout ; ce sont eux qui ont fait 36. Le métallo parisien, c'est sensationnel ; ils sont comme des ingénieurs, des metteurs au point. J'entends les métallos, ne confondez pas, pas les ouvriers. » ! La nationalisation de Renault à la Libération et la transformation de l'entreprise en une « Régie nationale des Usines Renault » ont fait de l'usine un laboratoire, une vitrine sociale, aux yeux de tous, y compris pour le PCF et la CGT, qui recrutent tout particulièrement à l'usine. Cette dernière a des bâtiments gigantesques : l'un des bâtiments achevés en 1929 mesure 220 mètres de long sur 120 mètres de large, une piste d'essais existe en sous-sol, l'île Seguin produit la 4 CV à 300 exemplaires par jour... En 1955 Renault, qui cinq ans auparavant avait passé des accords de salaires avec les syndicats et aménagé les barèmes de salaires, qui en 1951

1 Léonie Bathiat, 1898-1992.

avait créé l'allocation décès et une Commission du coût de la vie, accorde une troisième semaine de congés payés, ce qui sera généralisé par le gouvernement Guy Mollet l'année suivante. Cela provoque une vague de satisfaction dans les rangs des médias de droite, qui y voient une excellente opération de déminage. « An 1 de l'espoir ouvrier. Une grande victoire du monde occidental contre les soviets sur le front du travail : les accords Renault font tache d'huile. [...] Le capitalisme est condamné à enrichir l'ouvrier. », écrit en gros caractères Jean Maquet dans *Paris Match* du 24 décembre 1955 ! Dix ans après ce cadeau de Noël, en 1965, François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, viendra parler devant le siège du syndicat, Georges Séguy (1927-2016) y rendra compte des accords de Grenelle en 1968, Georges Marchais y lancera sa campagne électorale pour la présidentielle de 1981, à l'automne 1980... Pourtant, Billancourt n'est pas le foyer des grands conflits collectifs : en 1936, il avait fallu l'appel de grévistes du voisinage, notamment des usines Farman et Salmson, pour la faire débrayer ; en 1968, elle n'entrera dans le mouvement qu'après les usines Renault de Cléon, de Flins, de Sandouville et du Mans. Ce n'est qu'en avril 1947 qu'un mouvement social est parti de Renault... contre l'avis de la CGT. Et, en matière de lien avec le PCF et de « penser à gauche », comme écrit l'historien Michel Winock, Budapest (1956) tue Billancourt. Dans les années 60, composeront un mélange explosif le gonflement du nombre des OS, la montée de l'immigration et l'apogée du « travail en miettes », au sujet duquel Georges Friedmann publie déjà en 1956 un maître livre, *Le Travail en miettes. Spécialisations et loisirs*¹. S'y ajouteront les gauchistes des années 1970-1972. Quant à Sartre, il fera un long bout de chemin avec *La cause du peuple*, pour reprendre le titre du journal « gauchiste » dont il acceptera en 1970 de devenir le directeur, au sens juridique du terme : il faut soutenir les luttes du prolétariat de la fin des Trente Glorieuses et du début de la grande dépression de la fin du siècle. Il ne faut pas « désespérer Billancourt », selon son célèbre « mot » faisant référence à l'usine phare de la Régie Renault. Les autres usines se multiplieront : Billancourt deviendra finalement une usine annexe dans les années 80, elle fabriquera une voiture dépassée, la R4, la qualité y sera moindre qu'ailleurs. C'est le gouvernement Pierre Mauroy qui, pour la première fois, posera la question de la fermeture de Billancourt au printemps 1982. En 1985, le déficit du groupe Renault imposera la chasse aux économies et Raymond Lévy annoncera la fermeture de l'usine pour 1989.

¹ Gallimard, 347 p., avec plusieurs rééditions.

Odette Hardy-Hémery ¹ détaille la question de l'amiante, « produit-phare des Trente Glorieuses », pendant lesquelles s'accumulent en France environ 73 kgs d'amiante par habitant : les années 1955-1975 sont euphoriques, cette activité industrielle est très rentable ; installées dans le Nord d'abord, les usines essaient partout en France, les créations étant amorties en six ans en moyenne. La fin des années 40 est une période de marché « explosif », à cause de la pénurie de matière première (jusqu'à la fin de l'année 1952) et de l'énormité de la demande pour les besoins de la reconstruction. Pendant longtemps la dangerosité de la fibre d'amiante emprisonnée dans le ciment (le fibrociment) est niée par Éternit, qui organise des visites de ses usines par la presse, ce qui donne des articles aveugles et louangeurs. L'amiante-ciment est un matériau bon marché, ininflammable, se prêtant à toutes sortes de modèles, très solide : il résiste aux pressions, frictions, à l'humidité, aux agents chimiques, aux moisissures, le matériau est léger et d'une grande maniabilité. En 1946 Éternit fournit 72 % de l'amiante-ciment français et en 1961 l'amiante-ciment est le premier des matériaux de couverture sur le marché national.

« Pour un tel développement, de nouvelles applications sont trouvées : sous-toitures isolantes, plafonds acoustiques, bâtiments scolaires, couvertures pour les théâtres, pour les stades, cloisons pour les bâtiments d'élevage et auges (en relation avec l'Institut national de la Recherche agricole), objets pour l'horticulture ; les filiales imaginent des produits complémentaires : le *flexomur*, les murs-rideaux, les dalles thermo-plastiques. »

De nouvelles usines sont construites, le système patriarcal continue jusqu'en 1968. Tous les postes de travail ont été touchés par les maladies de l'amiante, des mineurs de Canari (en Corse, près de Saint-Florent) aux débardeurs de péniches sur l'Escaut, en passant par les opératrices collant les plaquettes de frein, sans parler de la famille car l'ouvrier apporte avec ses vêtements de travail des fibres à la maison. L'asbestose est reconnue comme maladie professionnelle en France en 1945 seulement, alors que dès 1906 le danger avait été clairement identifié par un inspecteur du travail, et l'interdiction de l'amiante n'interviendra qu'en 1997.

¹ Odette Hardy-Hémery, *Éternit et l'amiante, 1922-2000. Aux sources du profit, une industrie du risque*, Presses universitaires du Septentrion, 2005, 272 p., et « Éternit et les dangers de l'amiante-ciment, 1922-2006 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2009, pp 197-223.

3.2.2. La « question sociale » des années 50

D'une manière générale, comme le montre le très intéressant Paul-Henry Chombart de Lauwe, dans *La vie quotidienne des familles ouvrières* (1956) ¹, il existe toujours dans les années 50 un monde ouvrier très distinct encore du reste de la société. L'État n'est en effet pas seul à se pencher sur la « condition ouvrière » et l'Institut des Sciences sociales du Travail de Chombart de Lauwe, anthropologue dans une acception très large, établit pour 1946 et les années suivantes une étude très complète et empathique du travail et des « conditions d'existence » avec de nombreux graphiques et des annexes. L'Institut dirigé par Chombart donne des preuves de la lucidité de la classe ouvrière (le livre insiste beaucoup) et fournit des détails nombreux sur le travail et les conditions d'existence. Est dépeint un monde ouvrier très gris avec « le travail, épreuve et point d'appui », le « métier », l'emploi et leurs instabilités (*turn over*, crainte du chômage, etc.), la « perruque », l'organisation du travail, avec en plus les délégués, la vie syndicale, le militantisme et la défense des droits.

« La vie dans l'entreprise est l'aspect premier de la "condition ouvrière". L'homme est en général en contact permanent avec une machine qu'il connaît à sa façon, profondément, mais pas d'une manière intellectuelle, sauf les ouvriers hautement qualifiés. S'il veut réfléchir aux détails du mécanisme il risque, parce qu'il est trop absorbé et qu'il peut avoir des moments d'inattention parfois dangereux, de ne plus pouvoir travailler efficacement. Cependant, il vit en symbiose avec sa machine et il la "sent". Il a une admiration profonde pour les machines puissantes. »

L'ouvrier et sa famille oscillent entre deux « pôles », l'usine et le « cadre résidentiel », le « métier », l'emploi, leurs instabilités, l'organisation du travail (dont les délégués et la vie syndicale), « le travail, épreuve et point d'appui », les transports. Ne sont pas oubliés le travail de la femme (ses spécificités, etc.) et la condition du ménage, dont le travail domestique : Chombart est un des premiers hommes à souligner son importance et sa qualité de « travail ». Il s'intéresse au « ménage », mot très fréquent au sens de « couple » dans les années 50, *cf.* l'expression « se monter en ménage », utilisée par l'enquête. Elle entend le mot « ménage » au sens large, car Chombart, du bout des lèvres, admet « l'union libre ». Le « problème des loisirs » n'est pas négligé, dont la spécificité des « lectures féminines » :

« Les sorties du soir sont rares et difficiles : le théâtre est totalement absent et le cinéma lui-même est supplanté par la lecture. Malheureusement cette lecture peut rarement s'élever au-dessus des magazines et de médiocres romans. Les magazines correspondent au besoin le plus fort, celui de s'évader rapidement et facilement de ses soucis quotidiens, de vivre quelques instants d'une vie sentimentale intense dans un monde idéal. [...] Toutes ces lectures sur lesquelles il nous est impossible d'insister ont un retentissement considérable sur la

¹ P.H.Chombart de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Éditions du CNRS, réédition, 1977, 256 p. La première édition était de 1956 mais elle est très difficile à retrouver aujourd'hui.

psychologie féminine. Il serait certainement possible par cette voie de développer une culture populaire féminine très intéressante. »

L'Institut de Chombart fait une véritable « sociologie du logement », insiste sur la surpopulation du 13^e arrondissement parisien, les hôtels meublés et leurs contraintes, l'urbanisme français et la banlieue, formule une très précoce étude de l'« idéal » du pavillon, s'intéresse à l'ameublement du foyer, au logement, au ménage et à l'espace familial en une vraie sociologie du logement, il s'intéresse aussi à l'enfant. En bons sociologues français les hommes et les femmes de *La vie quotidienne* collectent les budgets et les pratiques de consommation, étudient la pénurie résiduelle du début des années 50, les achats, quotidiens ou non, les dépenses accidentelles, le bon marché du Bazar de l'Hôtel-de-Ville de Paris (!), ils se préoccupent des jeunes couples qui « veulent se monter en ménage », consacrent un paragraphe détaillé à la femme - « ministre des finances », etc.

« En 1950, la France est donc caractérisée par le déséquilibre entre les salaires et les prix, les uns ne peuvent jamais rattraper les autres au cours des essais plus ou moins contradictoires des diverses politiques économiques. Ce déséquilibre semble dû à l'accroissement constant des dépenses publiques, au déficit de la balance commerciale, au poids de la guerre au Viet-Nam et à l'accélération des armements. [...] Les familles ouvrières achètent par petites quantités chez les commerçants proches de leur domicile. Souvent, tous les membres d'une famille vont successivement faire des achats dans la même boutique. En raison de ce rythme de visites et du besoin d'échanger des impressions, il existe un certain engagement entre le vendeur et le client. Lorsque les habitudes sont prises, il faut un fait grave pour les changer. [...] Les pratiques se fixent d'autant plus facilement que le calcul d'un budget est chose à peu près impossible pour toute une partie de la classe ouvrière. Pour le faire d'une manière rationnelle, il faut prévoir par mois, alors que les points de repère dans le temps sont la quinzaine, la semaine, la journée de travail, etc. De plus, on répugne aux calculs, aux écritures, l'homme surtout. "C'est bon pour les gens des bureaux". La femme, qui tient les comptes la plupart du temps et qui est la véritable organisatrice des dépenses, reçoit en général toute la paye de l'homme et tient les cordons de la bourse, qui lui est abandonnée avec une certaine désinvolture. Il s'ensuit une situation économique prédominante de la femme dans la maison qui a été souvent remarquée, même lorsque l'homme affecte une attitude de domination brutale. »

Le livre traite aussi du « problème des loisirs », rares, du logement et de l'espace familial, établissant une véritable sociologie du logement. Ces sociologues de la condition ouvrière traitent, en ces temps de pénurie, des budgets et des pratiques de consommation, des « attitudes » et des besoins économiques. Les auteurs ont trois conclusions. La première concerne les besoins économiques et la condition ouvrière, au fond les « attitudes » économiques : le bon vieux « budget-type » mais aussi le minimum vital et l'éventail des revenus. La deuxième est consacrée au comportement alimentaire, très développé dans le livre (signe des temps mais grand modernisme...): besoins et consommation, les produits consommés et les motivations, le vin, le tabac, le repas familial, les repas à l'extérieur, les repas de fête,

etc. Enfin la troisième conclusion, que Chombart va répéter dans ses « séminaires » avant la lettre et dans des articles, est qu'il n'y a pas de disparition de la classe ouvrière ! Il fera en 1960 et 1964 encore deux conférences sur ce thème.

Biographie rapide de Paul-Henry Chombart de Lauwe 1

Né en 1913 à Cambrai, Paul-Henry est le dernier de six frères et sœurs. Largement autodidacte bohème, grand lecteur, formé par les Équipes sociales, créées en 1922 par Robert Garric, qu'il a trouvées un peu « pâles », par la Mission de Paris, la lecture de Teilhard de Chardin, par Uriage, il est devenu pilote d'avion, ce qui lui a permis de traverser le Sahara et a rejoint Alger en 1942 puis est devenu pilote dans la RAF. Cet intellectuel atypique s'est marié à Marie-José Wilborts (née en 1923), résistante survivante de Ravensbrück, il publie en 1952 *Paris et l'agglomération parisienne*, ce qui lui permet de mettre en place « un dispositif d'observation » lors d'une « enquête ». Sa soutenance de thèse fin 1954 ou début 1955 se passe très mal à cause de l'hostilité du jury (Gabriel Le Bras, lui très favorable, Georges Gurvitch, directeur de thèse mais très hostile, Ernest Labrousse, Maximilien Sorre et Pierre George). Il travaille au Musée de l'Homme (Groupe d'ethnologie sociale) dans les années 50, il fonde à Montrouge 2 en 1959 le Centre d'ethnologie sociale, enseigne à l'École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS) à partir de 1960, dirige des études sur la famille, fait des conférences, notamment à des assistantes sociales et des élèves travailleurs sociaux, tout en manifestant un vigoureux engagement contre la guerre d'Algérie. Il est décédé en 1998.

Qu'ajouter aux travaux de l'Institut des Sciences sociales du Travail ? La « fierté machiniste » du prolétaire 3, la « qualification empirique » de l'ouvrier 4, le loisir ouvrier qui est du « temps inobligé » 5... La fierté du métallo Louis Oury, chaudronnier aux Chantiers de Saint-Nazaire, est visible dès la la page de titre de son livre de souvenirs 6 quand il égrène fièrement les dates et les travaux de son « œuvre métallurgique personnalisée » :

1954. Fabrication de la cheminée du pétrolier *Dalila*
1955. Montage des broyeurs à charbon de la centrale thermique de Violaines I (Pas-de-Calais)

1 D'après son autobiographie, *Un anthropologue dans le siècle*, Descartes et Cie, 1996, 324 p.

2 Il habitait Ivry, puis Antony.

3 M. Verret, *La culture ouvrière*, L'Harmattan, 1998, 300 p., p. 27.

4 *Ibid.*, pp. 75-76.

5 M. Verret, *L'ouvrier français. Le travail ouvrier*, Armand Colin, coll. U, 1982, 208 p., pp. 41-44.

6 Louis Oury, *Métallo, romancier, historien*, tome I, *Les Trente Glorieuses et quelques autres*, Le Temps des cerises, 2009, 300 p. Liste reprise p. 97.

1956. Montage des parquets anti-magnétiques de trois dragueurs de mines
1957. Montage des brûleurs à charbon de la centrale thermique d'Hornaing I et II (Nord)
1959. Fabrication de deux des économiseurs de vapeur du paquebot *France*
1960. Montage du réchauffeur de sodium de la pile nucléaire *Rhapsodie* à Cadarache (Bouches-du-Rhône)

Mais il faut ajouter aussi la dureté du travail dans le textile provincial, notamment parmi la main-d'œuvre féminine, comme dans les souvenirs de « Mimi » qui, jeune femme tôt mariée, dans les années 50 travaille dans les usines de bonneterie de Troyes et de la région ¹. Que subsiste-t-il de la « question ouvrière » ? Fondamentalement la différence de classes ², une pauvreté maintenue, « l'enfer du logis » ³, au-dessous des normes, enfer accru par le moindre accès à l'électroménager, à la radio, etc. : c'est le prix des « choses » (cf. Georges Perec), l'éloignement du système éducatif après le primaire, la distance par rapport à la culture, à l'éducation des enfants, aux services, aux équipements, l'endogamie... Ce monde prolétaire est présent hors des « bastions » politico-syndicaux : ainsi, au lendemain même de la guerre Saint-Tropez est encore un village de prolétaires, le fer de lance de l'économie locale étant une usine de torpilles où travaillent la plupart des hommes de la commune.

De Gaulle lui-même est sensible à la « question sociale » :

« [...] En parcourant ma ville natale où les Lillois me faisaient fête, je voyais trop de visages dont le sourire n'effaçait ni la pâleur ni la maigreur.

Le sentiment et la réflexion m'avaient, d'avance, convaincu que la libération du pays devrait être accompagnée d'une profonde transformation sociale. Mais, à Lille, j'en discernai, imprimée sur les traits des gens, l'absolue nécessité. Ou bien il serait procédé d'office et rapidement à un changement notable de la condition ouvrière et à des coupes sombres dans les privilèges de l'argent, ou bien la masse souffrante et amère des travailleurs glisserait à des bouleversements où la France risquerait de perdre ce qui lui restait de substance. »

(1er chapitre du *Salut*, tome III de ses *Mémoires de guerre*)

Conséquence des Trente Glorieuses mais aussi, on l'oublie parfois, des emplois « pris » par les immigrés, les ouvriers changent. Deux ouvrages paraissent en même temps, en 1963, et portent le même titre, les *nouvelle(s) classe(s) ouvrière(s)* de Serge

1 A.Gagnieux, *Mimi en bonneterie. Une vie d'ouvrière du textile dans l'Aube entre 1950 et 2000*, L'Harmattan, 2014, 84 p.

2 *Idem.*, chapitre 10.

3 *Idem.*, p. 17.

Mallet et Pierre Belleville ¹ : partage relatif de la prospérité capitaliste, progrès de la mécanisation des tâches, glissement vers les postes de contremaîtres, de techniciens, accès à la télévision, qui donne à voir comment on « doit » vivre et consommer, essor des industries modernes, propres et mécanisées, automation, déconcentration des entreprises, possibilité de travail temporaire, « intéressement », gaullien ou pas, dans certaines sociétés seulement, certes, mais grande diversité des rémunérations et des mentalités, persistance du contrôle patronal. L'intéressement et la participation — la participation est annoncée par de Gaulle pendant la guerre puis rappelée, sous l'appellation d' « association capital-travail », par le grand discours de Saint-Étienne du 4 janvier 1948 — sont organisés par l'ordonnance du 7 janvier 1959 ².

¹ Serge Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*, Seuil, 1963, 270 p. ; Pierre Belleville, *Une nouvelle classe ouvrière*, Julliard, 1963, 317 p. Deux des trois enquêtes de S.Mallet ont été réalisées en 1958.

² Un ouvrage historique pour prendre du recul, sur le long terme : Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Perrin, 2012, 404 p.

3.3. Combattre le malheur et la pauvreté

Ce type de combat — lié « à la persistance de situations d'extrême précarité et d'injustices et à l'impuissance de la classe politique » — est celui, ô combien, de l'abbé Pierre, tel que nous l'avons vu pages XXX. Le Secours catholique français et les Petits Frères des pauvres sont fondés en 1946, l'abbé Pierre lance Emmaüs en 1949, tous cherchant à dépasser les « dames d'œuvre » et leurs homologues « bourgeois » masculins.

3.3.1. « Poches de pauvreté » et Secours populaire

À la fin des années quarante et dans les années cinquante, malgré l'absence de chômage, il y a des « poches de misère » ¹. Les véritables *gens de rien* ², ce sont les immigrés, mal payés, discriminés en matière de logement social et qui affluent dans les bidonvilles (les deux plus grands de la région parisienne sont ceux de Nanterre et de Champigny, qui appartiennent à deux « phases » différentes) puis les « cités de transit », créées à la fin des années 50, comme celle des Marguerites à Nanterre ³. Ce sont aussi les « nomades », que l'on n'appellera « gens du voyage » que plus tard, les pauvres de la ruralité, au rebours des paradigmes évolutionnistes et modernisateurs des Trente Glorieuses mais bien réels, bergers de Beauce vivant en roulotte, bergers sans terre des Basses-Pyrénées (Pyrénées atlantiques), exploitants pauvres de la montagne pyrénéenne, salariés agricoles non qualifiés des grandes plaines céréalières par exemple ⁴. Cet « envers du territoire », propice aux « cas sociaux » et à l'alcoolisme, est générateur de retard scolaire, de célibat masculin, de difficultés financières dans le cadre des Trente Glorieuses et de l'État-Providence. Les conséquences de la pauvreté, ce sont les difficultés de logement et il semble que la moitié de la population française occupe en 1945 un logement insalubre, un « taudis », d'autres pauvres vivent en hôtel meublé. La pauvreté a ses comportements sociaux et familiaux qui rappellent souvent les pauvres du XIXe siècle : isolement social, concubinage, ruptures familiales, rapports difficiles avec les « entrepreneurs de morale » (Howard S. Becker ⁵) et notamment les assistantes sociales, dont le nombre est augmenté, délinquance, manque voire refus de l'hygiène, etc. Le mal-logement a

¹ André Gueslin, *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, 457 p., réédition, Pluriel, 2013, 469 p., p. 133. L'ouvrage me sert dans tout ce paragraphe.

² Premier titre d'André Gueslin.

³ Sur l'histoire des bidonvilles français le maître livre est celui de Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Publications de la Sorbonne, 2016, 464 p.

⁴ Pierre Maclouf dir., *La Pauvreté dans le monde rural*, Colloque de Toulouse, L'Harmattan, 1986, 329 p.

⁵ Howard S. Becker, *Le travail sociologique : méthode et substance*, trad. fr., Fribourg, 2006, 452 p.

ses maux : saturnisme à cause des vieilles peintures et des canalisations anciennes, tuberculose, pellagre, etc. La pauvreté induit des conditions d'enfance particulières : entraves à une scolarisation normale, discriminations, difficultés et retards scolaires, etc. Les pouvoirs publics instituent les HLM (voir p. XXX), les ZUP (Zones à urbaniser en priorité, 1957) qui permettent de viabiliser des terrains à bon marché et d'installer, dans les premières années, des pauvres pourvus de travail, à la périphérie des villes. Pendant un délai de cinq ans la commune concernée a un droit de préemption sur tout terrain mis en vente dans les limites de la ZUP. Ainsi trouve-t-on des terrains pour de grandes opérations d'urbanisme, comme Le Mirail à Toulouse. Le Secours catholique de Mgr Jean Rodhain (1900-1977) glisse du secours aux anciens prisonniers de guerre et de la collecte de vêtements et de vivres pour les malades des sanatoriums (première « campagne de solidarité » démarrant en mars 1947) à l'aide aux pauvres : campagne du logement en 1952, souscription de 1953 en vue de la construction d'une cité de secours à Paris (elle est ouverte fin 1954), ouverture de cités à Montreuil (1954 également), à Lourdes (1956), à Marseille (1957), jeu national permettant le départ en vacances d'enfants pauvres (les « Vingt francs du soleil », 1957), pédagogie par le périodique *Messages* et la Journée (annuelle) du Secours catholique. ATD-Quart Monde est fondé en 1957 par le père Joseph Wresinski (1917-1988), lui-même issu d'une famille très pauvre : camp de Noisy-le-Grand, orientation vers la défense des droits de l'homme... En 1956 est institué le « minimum-vieillesse », qui prend le relai de l'« allocation aux vieux travailleurs » créée en 1942.

Dans les années 50, il y a « des poches de pauvreté dans la prospérité » ¹, qu'il faut combattre.

« En 1952, l'assistance pèse pour plus de la moitié dans les dépenses départementales, d'où la réforme de 1953 qui la simplifie et la rationalise, mais ne la supprime pas. De fait, les fameuses "Trente Glorieuses" sont loin de l'être pour tous : personnes âgées, travailleurs immigrés, "quart -monde" ² pauvre de génération en génération, handicapés physique et mentaux, connaissent en particulier des conditions de vie, sociales comme sanitaires, toujours difficiles voire dramatiques. [...] Cette réforme de 1953 dessaisit les municipalités de l'essentiel de leur rôle, au profit des départements d'une part et des nouveaux bureaux d'aide sociale d'autre part. »

Le Secours national est dissout à la Libération mais il laisse place à l'Entraide française après épuration des salariés trop compromis sous l'Occupation, une centaine à Lyon. L'Entraide française existera jusqu'en 1949. Le minimum vieillesse est petit à petit étendu et augmenté, en 1956 il concerne déjà, par héritage de l'allocation vichyste, l'énorme pourcentage de 90 % des plus de 65 ans. Toute

¹ Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p., titre de la troisième partie, que je suis ici.

² Expression forgée dans l'entourage du père Joseph Wresinski.

personne âgée de plus de 65 ans et de ressources qu'il faudra faire juger insuffisantes 1 peut demander une aide à domicile ou un « placement ». La Journée des Vieillards est lancée en 1951, les Petits Frères des Pauvres s'occupent des « vieux », pour lesquels la fameuse « vignette » automobile est instituée en 1956. La réforme de 1953 transforme la traditionaliste « assistance » en une « aide sociale » et les nouveaux bureaux, contrôlés par l'État et non plus par les mairies, s'intitulent « bureaux de bienfaisance et d'aide sociale ». L'aide médicale gratuite (AMG), créée en 1893, est conservée. L'hygiène sociale, collective, est dynamisée par la lutte nationale contre la tuberculose, les visites médicales systématiques pour les enfants en bas âge, puis les enfants scolarisés, pour les salariés, les distributions de lait dans les écoles. La lutte contre la tuberculose, maladie qui touche beaucoup le monde étudiant 2, grande cause nationale de fait sinon d'appellation, est symptomatique de la morbidité des années 50 : vaccination BCG (Bacille billié de Calmette et Guérin) systématique, journée nationale d'action, avec vente du « timbre antituberculeux », vendu *pour la tuberculose* par les enfants des écoles. Dans les années 50 les sanatoriums construits avant-guerre, à Berck, Hauteville (Ain), Bligny (Essonne), Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), Durtol (Puy-de-Dôme) et au Plateau d'Assy (Haute-Savoie) s'ouvrent à d'autres maladies, pulmonaires ou autres, à cause de l'heureux recul de la tuberculose provoqué par l'emploi des antibiotiques. Le Plateau d'Assy fonctionne comme une véritable station sanatoriale, avec depuis longtemps une sociabilité de phalanstère amical et intellectuel, comme Roland Barthes, qui fut soigné, lui, à Saint-Hilaire-du-Touvet (Grésivaundan), l'a souvent dit, et des architectures spécifiques 3 : Praz-Coutant, le premier, ouvert en 1926, Mont-Blanc, Sancellemoz, où Marie Curie était décédée en 1934, Roc des Fiz, Guébriant, Geoffroy Martel de Janville, le dernier inauguré, en 1937, etc. La persistance de la pauvreté justifie le maintien des formes anciennes de crédit populaire, essentiellement le « clou », « ma tante », dit maintenant officiellement le Crédit municipal, éventuellement soutenu par le ministère des Finances et le gouvernement contre l'avis du conseil municipal de la ville concernée, comme à Rouen, cas emblématique magistralement étudié par Yannick Marec 4.

1 En 1954 le plafond est de 50 400 F annuels.

2 Cf. D.Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, 611 p., pp. 40-44.

3 M.Moriceau, *La vie en parenthèses*, Alzieu, 1999, 174 p. ; J.-B.Cremintzer, *Architecture et santé. Le temps du sanatorium en France et en Europe*, Picard, 2005, 161 p. ; Collectif, *Quinze Glorieuses de l'architecture sanatoriale, programme phare du mouvement moderne. Rencontres d'Assy 2006*, Centre de recherche et d'étude sur l'histoire d'Assy, 2006, 146 p. ; Anne Tobé, *Passy, Plateau d'Assy. Montagne magique. L'art inspiré. Itinéraire culturel*, Centre de recherche et d'étude sur l'histoire d'Assy, 2007, 93 p. ; P.Grandvoinet, *Histoire des sanatoriums en France (1900-1945). Architecture thérapeutique*, MétisPresses, 2014, 347 p.

4 Yannick Marec, *Le Clou rouennais des origines à nos jours. 1778-1982. Du Mont de Piété au Crédit Municipal. Contribution à l'histoire de la pauvreté en province*, Rouen, 1983, 232 p.

Le Secours populaire, né dans la « nébuleuse » communiste, installé dans le « conglomérat » qui gravite autour du PCF, au moins jusqu'en 1955 ¹, date à laquelle Julien Lauprêtre prend la tête de l'association (avril 1955), après être entré au Secours populaire en pleine campagne de l'abbé Pierre, lutte aussi, et massivement, contre la pauvreté. Lauprêtre ², né en 1926 à Paris dans une famille modeste, avait été cheminot et résistant ; il devient secrétaire administratif du Secours populaire en février 1954 et succède l'année suivante à Pierre Éloire, victime d'une grave maladie. Le Secours populaire des années 50 avait pour ancêtre le Secours rouge (1923), lié au PCF, devenu le Secours populaire de France et des Colonies, fondé en 1934-1936. Il est refondé pendant la Résistance, puis explicitement placé en 1945 sous la houlette du PCF et l'appellation officielle de Secours populaire de France (SPF). La dépendance est renforcée en 1947, avec l'éviction des ministres communistes et l'éclatement de la Guerre froide, Charles Désirat remplaçant Pierre Kaldor. Le SPF joue un rôle dans le combat anticolonialiste, pour ce qui concerne les trois territoires de l'Afrique du Nord, Madagascar, l'Afrique noire, l'Indochine et l'affaire Henri Martin. Dans le cadre de la Guerre froide, il apporte un soutien matériel aux grévistes, participe aux campagnes communistes « pour la paix », diffuse la culture communiste, et il doit recruter pour le PCF et vendre *L'Humanité*. La guerre d'Algérie l'entraîne vers l'apolitisme et l'humanitaire. Il s'agit d'abord de défense des droits de l'homme, de dénonciation de la torture et des camps, de soutien aux soldats réfractaires et de solidarité envers les victimes des manifestations. Puis, grâce à Julien Lauprêtre, « communiste d'ouverture », il y a systématisation de la solidarité aux sinistrés. C'est le cas lors du tremblement de terre d'Orléansville (Chlef), en Algérie, le 9 septembre 1954 et lors de la rupture du barrage de Malpasset (Var), le 2 décembre 1959. Cette œuvre de secours national a pour contexte un fort souci de la grande pauvreté, au profit des personnes âgées et des immigrés, notamment dans les bidonvilles. Le SPF organise aussi des colonies de vacances, il développe des implantations locales et le nombre d'adhérents augmente, surtout à partir de 1957 : en 1960 ils sont près de 50 000.

¹ Ses archives, conservées au Centre des archives du monde du travail (Roubaix), ont été copieusement utilisées, pour sa thèse, par Axelle Brodiez. Elle l'a résumée en *Le Secours populaire français. 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2006, 365 p. Voir aussi Axelle Brodiez, « Le SPF dans la guerre d'Algérie. Mobilisation communiste et tournant identitaire d'une organisation de masse », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2006, pp. 47-60.

² Cf. Paul Dunez, *Julien Lauprêtre. Sa vie, son œuvre au Secours populaire*, L'Harmattan, 2009, 219 p.

3.3.2. Les grèves, par vagues : l' « insurrection froide » de 1947

La grève est rarement sanglante sous la IV^e République, à la différence de la tradition léguée par le XIX^e siècle, mais elle est fréquente, par vagues successives, et les contemporains la pratiquent, la subissent ou l'approuvent. Comme l'écrit Roland Barthes entre 1954 et 1956, à propos de ceux qui la désapprouvent,

« la grève est un *scandale* : c'est-à-dire non pas seulement une erreur, un désordre ou un délit, mais un crime moral, une action intolérable qui trouble à leurs yeux la Nature. *Inadmissible, scandaleuse, révoltante*, ont dit d'une grève récente certains lecteurs du *Figaro*. C'est là un langage qui date à vrai dire de la Restauration et qui en exprime la mentalité profonde. [...] Ceci participe d'une technique générale de mystification qui consiste à formaliser autant qu'on peut le désordre social. [...] En protestant que cette grève la gêne, la bourgeoisie témoigne d'une cohésion des fonctions sociales, qu'il est dans la fin même de la grève de manifester : le paradoxe, c'est que l'homme petit-bourgeois invoque le *naturel* de son isolement au moment précis où la grève le courbe sous l'évidence de sa subordination. » **1**

La première vague, celle des grèves de 1947, conduit à ce que Vincent Auriol appelle dans son *Journal* l' « insurrection froide » de 1947, « année des tempêtes » : en ce début de Guerre froide elle fait craindre un débordement politique, une crise, voire une disparition du régime, elle réveille la bonne vieille « peur du rouge » **2**. La crise politique et sociale qui marque l'année 1947 est un des tournants majeurs de l'après-guerre. Au point de vue politique, se produit la rupture de la grande alliance nouée dans la Résistance entre les communistes et les autres forces politiques. La fin du tripartisme fragilise les jeunes institutions de la IV^e République, d'autant qu'au même moment, le gaullisme réapparaît comme une force de rassemblement et d'alternative. Ces grèves marquent par ailleurs la fin du consensus social qui avait prévalu aux lendemains de la Libération. Leur échec brise le dynamisme du mouvement ouvrier français qui en est dès lors réduit à un rôle purement protestataire. Face à ces secousses politiques et sociales, les jours du régime semblent comptés et pourtant, contre toute attente, il sait faire face à la bourrasque et finalement en sort renforcé.

Quelles sont les raisons de l'explosion de 1947 ? La première est le malaise politique. Dès 1946 le gouvernement français se trouve fortement secoué. Dans l'Union Française les premiers craquements graves se font entendre. En ce qui concerne l'Indochine, l'échec de la conférence de Fontainebleau, le 14 septembre 1946, marque la fin de la dernière possibilité de règlement pacifique de cette question : le gouvernement français s'engage dans une politique de force. Autres aggravations de la

1 Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., pp. 151-154.

2 Deux contributions dans S.Berstein & P.Milza dir., *L'année 1947*, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., pp. 373-408. Surtout, Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France : les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Syllepse, 1998, 307 p. Je me cite : *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, coll. « Histoire et société. Temps présents », 304 p.

tension dans les colonies, le 30 mars débute l'insurrection de Madagascar, suivie d'une violente répression (qui utilise la torture) et au Maroc, le 9 avril 1947 à Tanger, le Sultan dénonce les accords de protectorat et là encore, la France réplique par une politique de fermeté, envoyant le général Juin au Maroc avec pour mission le rétablissement de l'ordre et le maintien de la présence française. Les ministres communistes qui siègent au gouvernement se trouvent de plus en plus mal à l'aise, cautionnant par leur présence une politique qu'ils ne peuvent que désapprouver.

Le gouvernement Ramadier, formé le 28 janvier 1947, semble flotter, à un moment où la Guerre Froide oblige les pays d'Europe occidentale à choisir leur camp. Pour les socialistes et les républicains populaires du MRP le choix est fait d'avance, il est occidental, mais les communistes se trouvent en situation délicate, d'autant que la répression qui se déroule au même moment en Europe centrale et orientale favorise la résurgence d'un violent sentiment anticommuniste dans l'opinion française. À l'intérieur toujours, le pourrissement du climat politique se marque par toute une série d'affaires. Joseph Joanovici (1905 ? - 1965), ferrailleur juif d'origine roumaine, fait éclater au grand jour le scandale de l'enrichissement par le marché noir, car tout en vendant des métaux aux Allemands, il a aussi financé en partie le réseau de résistance « Honneur et Police ». Le procès Hardy remue le souvenir douloureux et obscur de Jean Moulin et de son arrestation. Les rumeurs politiques alimentent l'inquiétude de l'opinion : ainsi la police révèle l'existence de dépôts d'armes clandestins des FTP et parle de la reconstitution clandestine des « brigades internationales » sur le sol français, la première rumeur se manifestera à nouveau lors de l'affaire Dominici (voir p. XXX). Le thème d'un coup de force du parti communiste entretient une inquiétude latente dans les milieux populaires, comme dans les sphères les plus élevées de l'État. Or au même moment, le général de Gaulle reprend une activité politique, le 16 juin à Bayeux, puis le 22 septembre à Épinal, il dénonce devant les monuments aux morts la nouvelle Constitution proposée aux Français et flétrit le « régime des partis ». Les institutions néanmoins en place, de Gaulle poursuit ses attaques : à Bruneval le 30 mars 1947, puis à Strasbourg le 7 avril, il appelle au sursaut et au rassemblement. Le RPF (Rassemblement du Peuple Français) est officiellement fondé le 14 avril, regroupant à la fois les nostalgiques de la Résistance et une grande partie des mécontents : dès le mois de mai il dépasse le cap des 800 000 adhérents.

La deuxième raison de la vague sociale de 1947 est la montée de tensions dans la société française. La « grogne » est même générale, le rationnement et le marché noir conjuguant leurs effets. L'inflation fait « valser les étiquettes » et le

gouvernement Ramadier devient le gouvernement « ramadiète » (voir p. XXX). Dans la course entre les salaires et les prix, le pouvoir d'achat s'effrite. Le grand élan de la Libération qui avait conduit les Français à faire des sacrifices au nom du « compromis fordiste » de la Libération, sombre peu à peu dans la morosité et en 1947, la ration quotidienne de pain tombe à 200 grammes, plus faible qu'aux heures les plus noires de l'Occupation (voir p. XXX). Le déficit céréalier rend la « soudure » de 1947 (entre les deux récoltes successives) critique et dans certaines régions des émeutes pour le pain ont lieu (voir p. XXX). À cela s'ajoute le froid des hivers 1946-1947 et 1947-1948 : le souci du charbon s'ajoute à celui du pain. Les efforts du gouvernement pour bloquer les prix n'ont pour effet que de faire disparaître les produits. En matière de prix et de consommation intérieure, l'échec des politiques gouvernementales conjoncturelles ¹ est patent. Pour contenir l'inflation, le gouvernement Blum impose une baisse autoritaire de 10 % sur les prix en deux étapes de 5 %, en janvier puis mars 1947. L'échec de « l'expérience Blum » conduit le gouvernement Ramadier à maintenir le blocage des salaires et à réduire les dépenses publiques sur la recommandation d'une « Commission de la hache » (*sic*), créée en avril 1947 et dont la mission est de proposer des suppressions de dépenses de l'État. Sont ainsi supprimés 110 000 postes de fonctionnaires jusqu'en 1949 et le budget militaire baisse de 32 % du budget général en 1947 à 20,9 % en 1950. Face à la crise du ravitaillement, les autorités tentent de convaincre les paysans de livrer leurs produits en lançant en mai 1947 « la croisade du blé » avec l'aide... des hauts dignitaires religieux du pays. La situation s'aggrave dangereusement à partir de l'été 1947. Confrontée à des déficits financiers vertigineux et au manque de dollars, la France doit suspendre ses importations alimentaires en août. Au milieu de l'année 1947 le rythme de la production industrielle se ralentit et une véritable crise économique d'après-guerre, comme dans le monde en 1919-1920, semble s'ouvrir. Le 15 septembre 1947, Vincent Auriol note dans son *Journal* : « l'affolement n'est plus loin de la panique... » On comprend alors l'impatience des salariés dont les familles se trouvent dans une situation de plus en plus précaire. Pour éviter le pire, la France obtient en septembre un droit de tirage de 125 millions de dollars sur le Fonds monétaire international. L'opinion publique américaine se mobilise : à la suite d'initiatives privées, un cargo chargé de vivres offerts par le Middle-West arrive au Havre en octobre. C'est dans ce contexte que le président Truman fait voter par le

¹ Présentées longuement et clairement dans Jacques Guyard, *Le Miracle français*, Seuil, 1965, 123 p., auquel on peut ajouter l'article de Hubert Bonin, « L'année 1954 : un cas de sortie de crise. Temps court et temps long en histoire économique contemporaine », *Annales. ESC*, 1987/2, pp. 347-368, et H. Bonin, *Histoire économique de la IVe République*, Economica, 1987, 447 p.

Congrès l'« aide intérimaire » d'urgence (novembre) qui permet à la France de passer l'hiver 1947-1948 en attendant l'adoption du plan Marshall.

Entre les trois partis assurant la gestion du pouvoir depuis le départ du général de Gaulle, la méfiance s'installe. MRP et SFIO ne cachent pas leurs sympathies pro-américaines et s'indignent de la répression qui frappe les partis démocratiques dans la partie de l'Europe sous contrôle soviétique. De son côté, le PCF est tiraillé entre des tendances contradictoires : sa base proteste de plus en plus contre la politique économique menée par le gouvernement et contre la brutale répression dans les colonies. Mais les dirigeants hésitent à casser la logique communiste de la Libération (voir p. XXX), à briser le tripartisme et à quitter le gouvernement. Les postes qu'ils occupent leur permettent de garder un pouvoir administratif solide sur certains secteurs et, là, ils peuvent encore espérer infléchir la politique du gouvernement. D'autant qu'au début de l'année 1947, les ponts ne sont pas encore coupés entre l'Est et l'Ouest, les Français et les Soviétiques ont une commune méfiance face à une possible renaissance allemande, le plan Marshall n'est qu'en gestation et Staline n'a pas encore adopté une ligne claire et définitive. Par ailleurs, la direction communiste craint que son départ du gouvernement n'accroisse l'influence américaine. Mais, d'un autre côté, il faut tenir compte du mécontentement et ne pas se couper d'une base ouvrière en plein mouvement. Aussi tout en étant au gouvernement, les communistes commencent à multiplier les critiques : le 18 mars 1947, jour anniversaire du déclenchement de la Commune de 1871, le groupe communiste rejette la politique indochinoise de Ramadier. Pour ce dernier, une telle situation est insupportable : les communistes ne peuvent être au gouvernement et en même temps le combattre à l'Assemblée, serait-ce par escarmouches et critiques ponctuelles. À ses yeux, il s'agit d'un exemple évident de la duplicité du PCF et il convient de clarifier la situation. Les grèves sont l'occasion pour Maurice Thorez de dénoncer les nombreux points sur lesquels il est en désaccord avec le gouvernement : c'est tout l'ensemble de la politique gouvernementale que les ministres communistes veulent désormais censurer ou changer. Mais Ramadier ne démissionne pas. Par 360 voix contre 186, les députés lui assurent leur confiance. Les ministres communistes se refusant à démissionner, et ayant voté avec la minorité, il met fin à leurs fonctions par un décret : l'expulsion des ministres communistes consacre la rupture du tripartisme formé par le parti communiste, la SFIO et le MRP, au gouvernement.

Paul RAMADIER (1888-1961)

Issu d'une famille catholique aisée du Gévaudan, né à La Rochelle, Ramadier revient très vite habiter l'Aveyron et adhère au parti socialiste en 1905, organisant le mouvement socialiste du petit bassin houiller de l'Aveyron. Sa rencontre avec Albert Thomas, en 1908, le dirige définitivement vers un réformisme à fondement moral, tourné vers les réalisations concrètes, et profondément républicain. Il s'oriente aussi vers le mouvement coopératif et entre à la franc-maçonnerie (Grand-Orient) en 1913. À peine est-il devenu avocat que la guerre éclate. Il est grièvement blessé dès 1914. En 1916, il est attaché au cabinet d'Albert Thomas, ministre de l'Armement et rédige la rubrique de politique étrangère de *L'Humanité*. En 1919, il devient maire de Decazeville et conservera ce mandat presque jusqu'à sa mort. Dans un département majoritairement conservateur, les gauches ne peuvent s'imposer sans s'unir. En 1928, Ramadier est élu conseiller général et député, et sera réélu en 1932 et 1936. À Decazeville, il met en œuvre un socialisme municipal, au Parlement, il prend une part active aux travaux de la commission de la Réforme de l'État et à ceux de la commission des Mines. Grand travailleur, républicain, laïque, de tempérament conciliateur, c'est un humaniste, historien, lettré, d'une grande culture, profondément attaché à la justice sociale. Favorable à la participation des socialistes à l'exercice du pouvoir, il quitte le parti socialiste en 1933 et suit les néo-socialistes. Il participe à la fondation du Parti socialiste de France-Union Jean Jaurès puis à celle de l'Union socialiste républicaine (1935).

Après la victoire électorale du Front Populaire, Blum le nomme sous-secrétaire d'État aux Travaux Publics et il occupe encore cette fonction dans le cabinet Chautemps. Ramadier réorganise le marché charbonnier, donne une forte impulsion au développement des autres sources d'énergie, en relançant la prospection pétrolière et en préparant un grand programme d'équipement hydro-électrique. Il devient ministre du Travail dans les gouvernements Chautemps de janvier 1938 et Daladier d'avril 1938. Comme ministre du Travail, il déploie une intense activité et son tempérament de conciliateur contribue à la solution des conflits du travail. Son désir d'améliorer le sort des classes laborieuses le conduit à faire voter des lois importantes sur le régime des accidents du travail et à préparer un projet sur la retraite des vieux travailleurs. C'est une divergence de vues avec le Président du Conseil Daladier sur la semaine de 40 heures, dont il refuse la remise en question, qui l'amène à démissionner le 21 août 1938. En juillet 1940, il refuse de voter les pouvoirs constituants au maréchal Pétain.

Résistant pendant la guerre, il reprend une carrière politique sous la IVe République, réintégrant la SFIO et devenant député, puis occupant divers postes ministériels. Il est ministre du Ravitaillement dans le gouvernement de Gaulle (1944-1945). À l'Assemblée, en 1946, il rapporte le projet de loi de nationalisation du Gaz et de l'Électricité, et prend une part active à l'élaboration de la Constitution. En décembre 1946, il figure comme Garde des Sceaux dans un éphémère cabinet Blum. En janvier 1947, il devient le premier président du Conseil de la IVe République, opérant alors des choix fondamentaux. Il institue, dès son entrée en fonctions, la pratique de la « double investiture », qui renoue avec les usages de la IIIe

République ; il met fin, le 4 mai 1947, à la participation des communistes au gouvernement ; il impose une acception restrictive du concept d'Union française : répression de l'insurrection de Madagascar, statut de l'Algérie, etc. Il est encore ministre d'État dans le gouvernement Marie (1948), puis ministre de la Défense dans le cabinet Queuille (1948-1949). Il s'éloigne du pouvoir après son échec aux législatives de 1951 dans l'Aveyron, puis à l'élection partielle de 1952 dans le Lot. Il représente la France au B.I.T. (de l'Organisation internationale du Travail, O.I.T.) de 1948 à 1955. En 1956, il retrouve son siège dans l'Aveyron et il est ministre des Affaires économiques et financières du gouvernement Guy Mollet : emprunts, création de la vignette automobile. Paul Ramadier sombre avec la IV^e République, à laquelle on avait fini par l'identifier. Bien qu'il ait placé sa confiance en de Gaulle, il est battu aux élections législatives de novembre 1958, puis aux municipales de 1959, et meurt deux ans plus tard. 1

La rupture et la fin du tripartisme se produisent sur la question sociale lorsque les communistes soutiennent les actions revendicatives engagées par les ouvriers de Renault pour protester contre le blocage des salaires : lors du vote à l'Assemblée, le 4 mai 1947, le groupe communiste se prononce contre le gouvernement ! Le lendemain le 5 mai 1947, Ramadier, soutenu par le Président Auriol, met fin aux fonctions ministérielles des communistes. Cette décision prend de vitesse les dirigeants du PCF qui ne croyaient pas le chef du gouvernement capable d'une telle fermeté. Pourtant le PCF ne passe pas immédiatement à une opposition totale et en juin, au congrès du parti à Strasbourg, Jacques Duclos réclame encore la constitution d'un gouvernement démocratique dans lequel les communistes occuperaient leur place. La direction du PCF va penser pendant plusieurs mois que l'éviction des ministres communistes n'est qu'un accroc réparable et qu'un replâtrage du tripartisme est encore possible 2. Elle ne tient pas assez compte de l'évolution de la conjoncture internationale qui entre alors dans sa période de glaciation. Comme écrivent Serge Berstein et Pierre Milza 3,

« Les communistes n'y voient qu'un incident de parcours sans gravité et, dans les semaines qui suivent, Maurice Thorez prépare d'ailleurs son retour au gouvernement en définissant les bases de la politique qu'il préconise : paix en Indochine par la négociation avec Ho Chi Minh, refus de l'alignement sur les États-Unis contre l'URSS, politique sociale qui permettrait l'augmentation du niveau de vie grâce au développement économique. Il considère

1 S.Berstein dir., *Paul Ramadier. La République et le socialisme*, Colloque de 1988, Complexe, 1990, 521 p. ; A.Fonvieuille-Vojtovic, *Paul Ramadier (1888-1961), élu local et homme d'État*, Publications de la Sorbonne, 1993, 543 p.

2 Philippe Buton, « L'éviction des ministres communistes », dans S.Berstein & P.Milza dir., *L'année 1947, op. cit.*, pp. 339-356.

3 *Histoire de la France au XX^e siècle*, Complexe, coll. « Questions au XX^e siècle », tome III, 1991, 338 p., p. 51.

même avec faveur le plan Marshall proposé en juin 1947 par les Américains et dans lequel il voit un facteur d'expansion économique. Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, fait la même analyse et il s'efforce même de provoquer la démission du gouvernement Ramadier pour ramener les communistes au gouvernement. »

Comme l'a très tôt compris Raymond Aron — il l'a écrit dès les premières lignes de son très célèbre éditorial du 29 juin « Peut-on gouverner sans les communistes ? » — « le parti communiste est décidé à revenir au gouvernement et il compte que l'agitation sociale finira par vaincre l'obstination de M. Ramadier »¹. À l'automne 1947, lorsque se mettra en place le Kominform, les dirigeants communistes français seront durement pris à parti par Andreï Jdanov qui dénoncera leur réformisme et leur « crétinisme parlementaire ». Le PCF s'engagera aussitôt après dans une politique d'opposition déterminée au gouvernement, traité maintenant de « valet de l'impérialisme américain ». Le rôle de frein joué par le PC disparaîtra alors, permettant une véritable explosion du mécontentement social, soutenu désormais par toutes les organisations communistes et satellites.

Le contexte présenté, revenons aux grèves de 1947. Dès le début de l'année, une certaine agitation sociale était perceptible. Mais la première secousse part des usines Renault, où une grève sauvage est déclenchée le 25 avril 1947, avec des revendications purement matérielles. Quinze cents ouvriers se mettent en grève aux ateliers des engrenages, pignons et boîtes de vitesses. Les grévistes demandent une augmentation du salaire horaire de 10 F pour les ouvriers spécialisés comme pour les manœuvres. Du 1er janvier 1946 au 1er janvier 1947, la hausse des salaires ouvriers avait été, en moyenne, de 40 %, mais dans la même période les prix de détail ont doublé. Spontanéité ou action de groupes d'extrême gauche trotskistes, les grévistes des usines Renault tiennent un meeting en plein air sur la place de Boulogne-Billancourt. Tandis que des orateurs improvisés prononcent des discours, des ouvriers brandissent des pancartes de protestation. La grève s'étend rapidement : le 28 avril il y a 20 000 grévistes. La CGT, qui avait d'abord exhorté les ouvriers à reprendre le travail, reprend alors à son compte les revendications des grévistes : hausse des primes de production, révision des temps de chronométrage, un « salaire de garantie » égal à 120 % des normes fixées. La direction oppose aux syndicats le souci de l'équilibre financier de l'entreprise. La Régie étant une entreprise nationale, c'est l'État qui, comme patron, doit répondre à la revendication ouvrière. Rendez-vous est pris le 11 mai, à la Présidence du Conseil car la grève met en question la politique des salaires du gouvernement et, en même temps, le rôle joué par le Parti communiste qui possède trois ministres dans le gouvernement formé par Ramadier le 17 janvier

¹ Raymond Aron, *Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, tome I, *La guerre froide, 1947-1955*, De Fallois, 1990, 1 418 p., p. 29.

1947. Pour maintenir les prix, le président du Conseil ne peut accepter de hausses de salaires. La CGT récupère et canalise l'action, mais la situation montre bien l'exaspération des travailleurs devant un état de pénurie, voire de misère. Dans ce contexte, quelques jours plus tard, les manifestations du 1er mai ont un caractère combatif et le ministre du Travail, le socialiste Daniel Mayer (1909-1996), venu du journalisme au *Populaire* et de la Résistance ¹ est conspué. La combativité de la CGT s'explique à ce moment par le sentiment de sa puissance : à la Libération les effectifs de la Confédération ont gonflé pour atteindre 5 millions, retrouvant le niveau du Front populaire. Par ailleurs, le sentiment qui domine est que seule la lutte paie, les grandes lois de la Libération (*cf.* le chapitre 1) étant perçues comme des victoires arrachées. La tentation est forte en 1947 de maintenir la pression afin d'obtenir une réelle augmentation du niveau de vie ; ajoutons aussi le fait que beaucoup de ces nouveaux syndiqués découvrent la lutte et ont dans ce domaine l'attitude extrémiste du néophyte. Dernier élément important, les combats de Libération ne sont pas très loin et la tentation d'un retour à la violence peut apparaître comme une solution pour régler les conflits sociaux. Cependant, le 16 mai 1947 les métallurgistes de Renault reprennent le travail après avoir obtenu satisfaction sur la plus grande partie de leurs revendications : derrière Renault c'est le gouvernement qui a reculé. En conséquence, les autres entreprises nationalisées se mettent en branle. Le 25 mai, les personnels d'EDF et de GDF qui menacent de se mettre en grève sont réquisitionnés par le gouvernement, autoritarisme masquant mal le recul devant les revendications ouvrières car des augmentations de salaires, réellement consenties, sont camouflées sous la forme de primes à la production.

Dès le mois de juin 1947 éclatent des grèves dans les transports (le 6), la fonction publique (le 13), les banques et les grands magasins (le 19), les mines et Citroën (le 23) ; mais le mois de juillet est calme et ce n'est que le 27 août que se produisent de nouvelles grèves, chez Peugeot. À partir du 10 juin, une vague de grèves touche cette fois-ci largement le secteur privé, le menaçant d'une paralysie complète. La CGT est cette fois-ci à la tête du mouvement, afin de ne pas se laisser déborder par l'extrême gauche. Quant au Parti communiste, n'étant plus au gouvernement depuis un peu plus d'un mois (voir plus haut), il peut afficher un soutien complet aux grévistes, retrouvant ainsi sa fonction tribunicienne traditionnelle au service de la classe ouvrière. Durant l'été, des négociations se déroulent entre la CGT et le CNPF et aboutissent le 16 juillet à un accord prévoyant notamment une augmentation moyenne des salaires de 11 %. Pourtant les grèves, maintenant

¹ *Cf.* Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Seuil, 1994, 460 p., pp. 43-69.

tournantes, se poursuivent et un nouvel accord doit être conclu le 1er août. Le gouvernement rejette cet accord, en raison des très fortes augmentations de salaires qui y figurent et ne peuvent que relancer la spirale inflationniste. À la fin de l'été 1947 le mécontentement ouvrier est total et des grèves sporadiques continuent, affectant par exemple le secteur automobile.

Un nouveau contexte naît alors de la campagne électorale en vue des élections municipales, prévues pour le mois d'octobre et qui doivent être particulièrement disputées car elles renouvellent des conseils élus en 1935. La situation du gouvernement va s'en trouver fragilisée et Ramadier doit le remanier, en ouvrant plus largement au centre. Or dans le pays les vagues de grèves continuent à déferler à l'automne 1947 et, en pleine crise sociale, Ramadier démissionne le 19 novembre : un vide du pouvoir va exister au moment où les mouvements sociaux vont vraiment éclater. Partant de Marseille, l'explosion sociale est consécutive aux violentes luttes qui ont marqué dans la capitale phocéenne les élections municipales. En octobre 1947, le RPF arrache la municipalité marseillaise aux socialistes et aux communistes, qui géraient la cité phocéenne depuis la Libération. À Marseille le PCF est puissant, s'appuyant sur la CGT qui tient fermement en main le syndicat des dockers ¹ et qui s'est implantée... parmi les forces de l'ordre : dans les Compagnies républicaines de Sécurité (CRS) on trouve de nombreux anciens résistants FTP. Par ailleurs, la pègre, qui s'était reconstituée depuis la Libération, est dominée par la forte personnalité des frères Guérini, Antoine (1902-1967) et Barthélémy (« Mémé », 1908-1982), un tandem qui sait faire basculer une élection. Le nouveau maire RPF décide d'opérer une hausse (de rattrapage) des tarifs des transports urbains de la ville, essentiellement le tramway. Aussitôt les organisations syndicales répliquent par le boycott, des grèves éclatent, suivies de violences à l'issue desquelles quatre militants sont arrêtés. Le 11 novembre, la grève générale est déclenchée et le lendemain une manifestation, conduite par les communistes, envahit l'Hôtel de Ville. Dans la confusion un jeune militant communiste, Vincent Voulant, est tué. Pendant un mois, la ville vit officiellement à l'heure de « la lutte des classes », les forces de l'ordre laissent faire, scandale aux yeux de l'État, qui va bientôt épurer le corps des CRS de ses sympathisants communistes. Entre-temps, à partir de ce conflit local le mouvement de débrayage va se généraliser à l'ensemble du pays.

Dans le Nord de la France le mouvement prend vite de l'ampleur : le 12 novembre, une nouvelle grève est déclenchée à cause de la révocation d'un responsable de la CGT, mineur, Léon Delfosse, cégétiste et communiste qui occupait

¹ Cf. le film de 1950 *Un Homme marche dans la ville*, cité plus haut, et la filmographie de Carpita (voir plus loin).

des fonctions d'administrateur des Charbonnages de France, ce qui engendre grèves et sabotages, dont peut-être le déraillement du train Paris-Tourcoing, près d'Arras le 3 décembre (environ 20 morts). Le 15 novembre, la grève éclate dans les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, après la démission des dirigeants communistes. Pour les mineurs, qui ont fourni un énorme effort dans la grande bataille de production lancée à la Libération (voir plus haut), qui représentent l'idéal-type du prolétaire, bientôt magnifié dans le film *Le Point du jour* de Louis Daquin et le tableau d'André Fougeron, *Le Pays des mines* (1951), c'est une action marquée par la lassitude et la rancœur. Ici encore, une très grande violence se déclenche et des combats fratricides opposent grévistes et non grévistes. Les mineurs, face à la troupe et aux CRS (Compagnies républicaines de Sécurité) qui quadrillent les corons, retrouvent spontanément les réflexes de résistance qu'ils avaient eu face aux Allemands dès 1941. Le mouvement s'étend alors aux « métallos » de la région parisienne, puis c'est le tour du textile, de la chimie, de l'alimentation, du bâtiment, des transports et enfin des services publics. Or le 19 novembre, le gouvernement de Ramadier est tombé et il fallut attendre trois jours (seulement mais il y a urgence...) pour que Robert Schuman forme un gouvernement s'appuyant sur une majorité cohérente à l'Assemblée. Le mouvement de grève touche à ce moment près de trois millions de personnes et dès le 26 novembre, la CGT met sur pied un comité national de grève. Le 12 novembre, la confédération syndicale avait formulé ses revendications : hausse massive des salaires, des compléments familiaux et des primes de rendement, révision trimestrielle de ces revenus pour compenser la hausse des prix et — revendication la plus populaire — versement d'un acompte provisionnel immédiat. Face à cette lame de fond, le parti communiste, qui a enfin compris le virage et les injonctions soviétiques, réagit avec enthousiasme et les titres de *L'Humanité*, avec chaque jour l'annonce de l'entrée en grève de nouveaux corps de métiers, donnent aux militants le sentiment d'un essor irrésistible, voire révolutionnaire. Dans la réalité, l'élan est infiniment moins fort et dans les houillères les militants communistes se retrouvent souvent assez seuls dans les piquets de grève. Profitant de cette faiblesse, dans la nuit du 19 au 20 novembre, les forces de l'ordre évacuent par la force les usines Citroën, où 80 % des 6 000 ouvriers se sont prononcés à bulletins secrets pour la reprise du travail. Dans le nouveau gouvernement Schuman, le ministre de l'intérieur, Jules Moch, est décidé à mener une politique de fermeté. Jules Moch profite de la répression pour épurer les rangs de la police et en évincer les communistes ¹, le ministre du Travail, René Mayer, propose d'autre part une indemnité de 1 500 francs, jugée dérisoire par la CGT. Le mouvement s'essouffle et le gouvernement durcit sa position.

1 É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006, 605 p., réédition, 2009, coll. « Tempus », 605 p., pp. 506-507.

Le gouvernement, qui se méfie des CRS et qui, de toute façon, ne peut déployer que peu de compagnies sur le territoire, fait appel à l'armée, plus précisément à des rappelés et des réservistes ; c'est ainsi que le 19 novembre 1947 il décide le rappel sous les drapeaux du demi-contingent de la classe 1947 récemment libéré. D'autre part, le 29 novembre, sont proposés des textes dits de « défense républicaine » ; pour les communistes il s'agit là de nouvelles « lois scélérates », comme celles qui visaient les anarchistes à la fin du XIXe siècle ¹, et à l'Assemblée nationale le groupe communiste fait tout pour bloquer leur adoption. Le débat, qui dure six jours, donne lieu à des affrontements extrêmement violents. On voit notamment le député communiste de l'Hérault, Raoul Calas (1899-1978), expulsé *manu militari* après avoir occupé, le 1er décembre, la tribune une nuit entière et chanté l'hymne à la gloire du 17e régiment mutiné en 1907 à Béziers pour ne pas intervenir contre les vignerons du Languedoc ². Pire, les insultes les plus grossières et les plus xénophobes pleuvent sur le ministre, surtout sur Schuman et Moch. Le 4 décembre la loi principale est adoptée, dans une atmosphère tragique, marquée, dans la nuit du 2 au 3 décembre, par le déraillement du Paris-Tourcoing qui venait de faire environ 20 morts. Le sabotage est possible ou vraisemblable, clôturant d'ailleurs une longue série d'actes de destruction opérés dans les mines et les centrales électriques. Décidé à faire face, le gouvernement réagit avec fermeté, voire brutalité. Les CRS, soigneusement épurées, seront lancées contre les grévistes : partout les entreprises sont évacuées de force et la reprise de la gare de Valence, occupée par les cheminots, fait trois morts. Il faut dire que les Renseignements généraux abreuvent le gouvernement de rapports alarmistes, voyant aux quatre coins du pays des agents doubles et le mythe de la cinquième colonne, remontant à la guerre d'Espagne, réapparaît. En réalité la vague sociale de 1947 est alors en état de pourrissement et elle va à l'échec.

Cet échec du mouvement de 1947 est à chercher plus dans le découragement des masses que dans la force répressive du gouvernement. Les ouvriers non communistes commencent à la fin de l'automne, un peu partout, à réagir et à exiger des votes à bulletins secrets. À la CGT même, les minoritaires, proches de la SFIO, haussent le ton et demandent que l'on prenne en compte les offres du gouvernement et qu'on négocie. Les directions du PCF et de la CGT ont senti le vent tourner, d'autant que les directives venues de Moscou ne poussent pas à la grève insurrectionnelle. Les réformistes passent alors à l'action et cinq des douze secrétaires confédéraux de la CGT, dont Léon Jouhaux et Raoul Bothereau, rendent publique une

1 Cf. D.Lejeune, *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, Armand Colin, 1991, collection « Cursus », 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book*.

2 *Ibid.*, chapitre 2.2.2.

déclaration dans laquelle ils invitent les travailleurs à se prononcer pour la reprise du travail. L'ensemble de la confédération accepte alors de reprendre les négociations avec le ministre du Travail, Daniel Mayer, et le 9 décembre donne l'ordre de la reprise générale du travail.

De cette épreuve de force, la classe ouvrière sort brisée et les fissures, voire les haines, qui étaient apparues entre « minoritaires » et « majoritaires » au sein de la CGT rendent la scission inévitable. Elle se produit immédiatement, dès avant la fin de l'année 1947, et donne naissance à FO, Force-Ouvrière, comme on le verra en détail à la fin de ce chapitre 3. Le mouvement ouvrier va s'en trouver durablement affaibli, d'autant que d'autres centrales syndicales se renforcent, notamment la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC) qui affiche ouvertement son réformisme. Les enseignants de leur côté refusent de prendre parti et toutes les tendances se retrouvent dans une nouvelle organisation, la FEN, Fédération de l'Éducation nationale, qui devient autonome en 1948¹. Ces grèves coûtent cher : plus de 23 millions de journées de travail ont été perdues. Beaucoup d'entreprises ont des difficultés de trésorerie et l'arrêt des affaires va fiscalement retentir sur le budget national, aggravant les difficultés de l'État. Le patronat, sûr de l'appui gouvernemental et de celui d'une large fraction de la population, sort renforcé et il tiendra désormais ferme devant les revendications ouvrières. Quant au parti communiste, il se trouve totalement rejeté dans un ghetto, assumant une fonction protestataire et groupant un électorat restant stable pour longtemps. Par ailleurs, la lutte qu'il mène en même temps contre l'acceptation du plan Marshall et contre la tutelle américaine lui donne un ton nationaliste de parti d'une nouvelle résistance contre les « nouveaux collaborateurs ». Pourtant en dehors de ses sphères d'influence, aux yeux d'une large fraction de l'opinion, il prend les traits du « parti de l'étranger ». Bientôt Guy Mollet pourra dire : « le parti communiste n'est pas à gauche, il est à l'Est. » Il reste à déterminer la signification d'un mouvement d'une telle ampleur. Pour la droite, il ne fait aucun doute qu'il s'est agi d'une tentative des communistes pour s'emparer du pouvoir comme ils vont le faire à Prague. Une telle explication est doublement erronée. D'une part elle est réductrice de l'ampleur du phénomène social qui a mis en mouvement des millions de travailleurs. Elle ne cadre pas, d'autre part, avec une analyse précise des faits car le début du mouvement est antérieur au départ des communistes du gouvernement et la CGT n'a donné un coup d'accélérateur que dans sa phase terminale. Il est certain pourtant, qu'à partir du mois d'octobre, le PCF et la direction

1 V.Aubert, A.Bergounioux, J.-P.Martin & R.Mouriaux, *La forteresse enseignante. La Fédération de l'Éducation nationale*, Fayard, 1985, 364 p., G.Brucy, *Histoire de la FEN*, Belin, 2003, 635 p et L.Frajerma, *Les frères ennemis. La Fédération de l'Éducation nationale et son courant unitaire sous la Quatrième République*, Syllepses et Institut de recherches de la FSU, 2014, 414 p..

communiste de la CGT suivent les consignes du Kominform. Mais celles-ci ne sont pas de prendre le pouvoir par la force avec des grèves insurrectionnelles, il s'agit d'utiliser le mécontentement populaire et d'attiser la lutte contre le plan Marshall qui est, vu de Moscou, un instrument de l'impérialisme américain. Les finalités du mouvement ont toujours été purement économiques et jamais le PCF n'a tenté de lui donner une finalité idéologique. Le « grand soir » a surtout été vécu par la bourgeoisie sur un mode fantasmatique : la « peur du rouge », toujours. Le PCF, isolé dans le camp impérialiste adopte, lui, la tactique classique de la « forteresse assiégée ».

3.3.3. 1948 : grèves dans les mines

En 1948, les grévistes entrent à nouveau en action, surtout dans les mines de charbon ¹. Sept semaines de grève (entre le 4 octobre et le 29 novembre 1948), la violence à l'œuvre avant, pendant et après la grève, qui paraît parfois davantage tenir de la guerre civile que du mouvement social, de nombreuses révocations et des traces encore actives. Le 27 février 2013, en effet, le sénateur communiste du Pas-de-Calais Dominique Watrin déposera un amendement tendant à inclure les derniers mineurs sanctionnés pour leur participation à la grève de l'automne 1948 dans un projet d'amnistie, ce qui n'aboutira qu'à la fin de 2014, et certains anciens mineurs et ayants droit toucheront une allocation forfaitaire de réparation en 2014-2015. Pour les dirigeants de la CGT, les grèves de 1948, c'est une défaite cuisante. Nombre d'ouvriers gardent longtemps à l'esprit la brutalité des CRS et l'entrée de l'armée dans les corons. Quant aux non-grévistes, aux gardes des mines (officiellement « personnel du Service de Surveillance du Bassin », SSB ²) aux membres de la CFTC et de Force ouvrière (FO) ou aux militants socialistes, ils n'oublient pas les accusations de trahison, les insultes, voire les agressions dont ils ont été l'objet. Le mouvement de 1948 ne peut être réduit ni à une manipulation communiste dans un but de subversion ni à l'action de classe spontanée et héroïque des mineurs en lutte pour leurs droits. Il est au contraire un mouvement complexe, indissociablement social et politique, obéissant à des logiques à la fois locales et nationales, comme à des processus de court et de moyen termes. Il se caractérise de surcroît par l'extrême dureté des oppositions entre le groupe ouvrier et les représentants de l'État — les dirigeants des Houillères nationalisées, les ministres socialistes Robert Lacoste et Jules Moch — mais aussi entre les ouvriers.

Les grèves de l'automne 1948 soldent une phase décennale d'affrontements entre les compagnies minières et leur personnel, phase inaugurée en 1936 et que la nationalisation des charbonnages, définitivement instituée en 1946 (voir p. XXX), n'interrompt que temporairement. Depuis les grèves du Front populaire en effet, des conflits ont régulièrement secoué les bassins houillers, traduisant notamment la contestation de la rationalisation du travail et la brutalité de l'encadrement. Émaillés

¹ D'après Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France : les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Syllepse, 1998, 307 p., M.Fontaine & X.Vigna, « La grève des mineurs de l'automne 1948 en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2014, pp. 21-34 et Dominique Simonnot, *Plus noir dans la nuit. La grande grève des mineurs de 1948*, Calmann-Lévy, 2014, 268 p.

² Il avait bien fallu ajouter un « B », mais les grévistes entendaient et disaient plus court... Pauline Drouet, *La Voix du Nord*, 9 octobre 2017, Marion Fontaine & Amy Menadiba, documentaire, France 3, 6 novembre 2017.

d'incidents parfois violents, ils se soldent tantôt par des avancées ouvrières (1936 et la Libération), tantôt par une répression patronale (à partir des automnes 1938 et 1947), qui entretiennent l'antagonisme. Surtout, le rôle déterminant des mineurs dans des grèves patriotiques contre l'occupant, au printemps 1941 dans le Nord ou à Montceau-les-Mines en octobre 1943, fait que le mineur apparaît, aux yeux de l'opinion publique à la Libération, comme le symbole de l'adhésion ouvrière à la Résistance, contre des compagnies accusées, pas tout à fait à tort, d'avoir profité de l'occupation allemande pour renforcer l'exploitation du personnel et restaurer l'autorité qu'elles jugeaient compromise après le Front populaire. De ce fait, en 1944-1945, les mineurs aspirent à la fois à une amélioration sensible de leur ravitaillement et par là de leur santé, après une impressionnante dégradation de leurs conditions sanitaires, à une transformation des conditions de travail et à une remise en cause des rapports hiérarchiques à travers une très large épuration des porions (les contremaîtres) et des ingénieurs les plus brutaux. Or cette triple aspiration débouche sur une triple déception : comme dans le reste du pays, les rations alimentaires diminuent jusqu'en 1947, provoquant exaspération croissante, manifestations de ménagères et... épuisement de la main-d'œuvre. De plus, les mineurs ont l'impression d'une épuration bâclée. Dans les mines du Nord, tous les directeurs sont reclassés, sauf trois, mis en retraite ; quarante ingénieurs font l'objet d'une suspension provisoire et sont recasés, notamment en Sarre.

Certes, la nationalisation des compagnies dès 1944 puis la création de l'entreprise nationalisée Charbonnages de France en 1946 donnent pour quelque temps un rôle inédit aux organisations syndicales, et d'abord à la CGT, notamment *via* un système complexe de comités (de puits, de sièges et central), tandis que le syndicaliste communiste Léon Delfosse (voir p. XXX), nouveau directeur général en charge du personnel et de l'organisation sociale pour l'ensemble des Houillères, promeut l'accès aux vacances, le démantèlement des écoles privées, la création d'un véritable certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de mineur, l'ouverture d'un centre pour la rééducation des blessés à Oignies, etc. De même, l'adoption du statut des mineurs du 14 juin 1946 octroie de multiples avantages : départ en retraite à cinquante-cinq ans, généreux calcul des congés avec souvent quatre semaines par an, gratuité du logement et du charbon, etc. Toutefois, cette promotion s'accompagne d'une intense mobilisation de la main-d'œuvre, largement contrainte. Dans les mines du Nord par exemple, le salaire aux pièces est introduit en janvier 1945, alors que son interdiction était la première revendication du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais quatre mois plus tôt ! Cette mobilisation correspond aux vœux des représentants de l'État et à ceux de la hiérarchie minière. Mais cette fois, elle répond aussi aux attentes

des dirigeants communistes et cégétistes qui, au nom des responsabilités qu'ils occupent alors au sein du gouvernement et de Charbonnages de France, entendent prouver la réussite de la nationalisation en emportant la « bataille de la production », quitte à se retrouver à louer en 1945-1946 le salaire au rendement, l'efficacité de la maîtrise, ce qu'ils dénonçaient quelques années plus tôt. Au nom de cette « bataille de la production », les slogans fusent : « Pour reconstruire la France, il faut du charbon », « La France a besoin de charbon, la France a besoin de toi », « cent mille tonnes de charbon par jour » ... Cette mobilisation de la main-d'œuvre s'accompagne d'une condamnation sans appel des formes traditionnelles de protestation indirecte, notamment de l'absentéisme, mais aussi des grèves par les responsables communistes. C'est le sens du grand discours de Maurice Thorez à Waziers, dans le Nord, le 21 juillet 1945 (voir p. XXX). Le secrétaire général du Parti communiste réitère d'ailleurs ces objurgations à Valenciennes, Bruay ou Montceau-les-Mines (preuve qu'il peine à se faire entendre), tandis que la presse communiste et cégétiste multiplie les condamnations des arrêts de travail sans manifestement rencontrer un grand écho auprès de la base. De fait, l'amertume domine chez les mineurs, ce qui se traduit par une forme de défection dont témoigne la croissance de l'absentéisme. Mais spectaculaire sera la volte-face du Parti communiste en 1947, passant de la condamnation de tout mouvement revendicatif à l'organisation de grèves particulièrement âpres en novembre-décembre.

À partir du début de l'année 1947, dans le cadre de la guerre froide commençante, les relations se sont effet singulièrement tendues entre d'un côté les militants cégétistes et communistes, forts des positions qu'ils détiennent au sein des Houillères nationales, et de l'autre les représentants de l'État, à commencer par le ministre socialiste de la Production, Robert Lacoste (1898-1989) ¹. Celui-ci décide pour finir en novembre de révoquer Léon Delfosse de son poste d'administrateur aux Houillères du Nord-Pas-de-Calais, manifestant ainsi la volonté de l'État de reprendre la main sur la direction de l'entreprise. La mesure met le feu aux poudres dans le bassin du Nord et déclenche une première vague de grèves entre début novembre et début décembre. De ce fait, la grève, loin d'atténuer les tensions, les a au contraire exaspérées, comme en témoigne en avril 1948 la fondation de FO, que rejoignent aussitôt nombre de socialistes et de membres du « Vieux Syndicat » CGT des mineurs d'avant-guerre. Toutefois, aux élections de délégués des mineurs de fond du Pas-de-Calais en février 1948, la CGT conserve une très large domination, en recueillant les

¹ J.Dusseau & P.Brana, *Robert Lacoste (1898-1989). De la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire*, L'Harmattan, 2010, 317 p. ; A.Herbeth, *Robert Lacoste, le bouc émissaire. La SFIO à l'épreuve algérienne*, L'Harmattan, 2017, 236 p.

trois quarts des suffrages. Le mécontentement des mineurs est aggravé par la catastrophe de Sallaumines (Pas-de-Calais) le 19 avril 1948 qui tue seize hommes et en blesse des dizaines d'autres. Cependant les mineurs sont profondément divisés, à la fois en termes hiérarchiques (mineurs contre encadrement), politiques et syndicaux (communistes contre socialistes et chrétiens). L'ampleur et la complexité de ces fractures expliquent en bonne part les violences qui caractérisent ces grèves de l'automne 1948.

La grève trouve son origine dans les trois décrets-lois pris par le ministre Robert Lacoste en septembre afin de résorber l'absentéisme, et qui remettent en cause les garanties prévues par le statut des mineurs. La fédération CGT du sous-sol organise immédiatement la riposte. La grève démarre le 4 octobre dans une large unanimité avec occupation des installations, mais sans qu'une augmentation des salaires soit accordée. Henri Queuille (voir sa biographie plus loin), président du Conseil investi le 11 septembre 1948, s'adresse le 9 octobre par la radio aux mineurs en grève et dénonce « le caractère insurrectionnel » du mouvement. Dès lors, pour faire céder le pouvoir, la fédération CGT décide à partir du 16 octobre de suspendre partiellement le maintien des opérations de sécurité dans les mines, et notamment les opérations de pompage, ce qui est cependant condamné par les autres fédérations syndicales, brisant par là le front gréviste. Les forces de l'ordre interviennent d'abord en Lorraine où la grève est la plus fragile. Puis, à partir du 18 octobre, Jules Moch, ministre de l'Intérieur, supervise le dégagement des puits de mines, bassin après bassin, en commençant par ceux de la Loire, en continuant par le Gard et en terminant par le Pas-de-Calais à compter du 25 octobre. Il s'agit là de véritables opérations militaires, qui mobilisent à la fois des forces de police, des soldats, y compris coloniaux, et des autochenilles blindées. Soixante mille hommes reconquièrent ainsi progressivement l'ensemble des puits, souvent protégés par des barricades improvisées. Les violences se déchaînent, deux types de violences, entre grévistes et forces de l'ordre, entre grévistes et « jaunes », « renards » et autres « rouffions », désireux de reprendre le travail, une fois les puits libérés. Le cri « CRS = SS », promis à un avenir soixanthuitard, apparaît explicitement et des lettres d'insulte, parfois à tonalité antisémite, fusent contre un Jules Moch déjà très copieusement injurié depuis 1947. Mais Jules Moch attribue l'origine de la grève à une note envoyée par Andreï Jdanov encourageant la lutte contre le plan Marshall : à l'instar des autres socialistes, il tend systématiquement à minimiser le contentieux social pour interpréter une grève revendicative en complot politique ourdi de l'étranger. C'est bien l'héritage national depuis la Révolution et réactivé par la Résistance, sans parler du préambule de la constitution de 1946, que les grévistes et leurs soutiens

revendiquent. Le film produit par la fédération CGT des travailleurs du sous-sol intitulé *La Grande Lutte des mineurs* repose entièrement sur une telle thématique, jusqu'à ces images des forces armées dans les corons commentées ainsi : « C'est l'occupation comme au temps des Boches. » L'opposition entre mineurs d'une part, ingénieurs et forces de l'ordre de l'autre ravive en effet les souvenirs très récents de l'Occupation et fait rejouer l'opposition entre résistants et collaborateurs, en raison de l'ampleur de la haine de classe mais aussi l'extrême virulence des accusations et des actes au sein de la classe ouvrière, et plus généralement les violences constatées.

La répression qui suit le mouvement ne fait rien pour atténuer ces déchirements. Elle se manifeste en effet avec une force qui n'a guère de précédents. Cette répression est d'abord le fait de l'État et de l'appareil judiciaire. Par ailleurs, les représentants de l'entreprise nationalisée portent plainte pour leur propre compte, tout comme un certain nombre de non-grévistes en raison de déprédations matérielles ou d'agressions. Obsédés par la recherche des « meneurs », le ministre de la Justice André Marie et les magistrats incitent à leur traque. De manière générale, la dureté des autorités est à la hauteur du choc que constitue la violence des grévistes mais traduit également la hantise d'une subversion communiste généralisée, dont les mineurs ne seraient que les instruments inconscients. Lorsque les inculpés sont jugés, les relaxes sont rares, les peines sont lourdes, allant jusqu'à plusieurs mois, dans certains cas plusieurs années de prison. Le parquet n'hésite pas à faire appel lorsqu'il juge que les peines prononcées sont insuffisantes, afin de demander, et souvent d'obtenir, l'aggravation des sanctions infligées. La minorité des étrangers engagée dans le conflit fait quant à elle l'objet de très nombreuses propositions d'expulsions. Les actes de sabotage perpétrés par ceux qui sont décrits comme les ennemis de la nation paraissent légitimer le fait de ne plus tenir compte de certains principes d'humanité (l'ancienneté de l'enracinement dans le pays), voire des règles juridiques. Oubliant peut-être le souvenir pourtant proche du régime de Vichy, le préfet du Pas-de-Calais regrette ainsi explicitement que les naturalisés ne puissent être (de nouveau) déchus de leur nationalité dans des cas semblables et appelle à une modification en ce sens de la législation. La dimension politique et nationale du mouvement des mineurs est également affirmée, sinon par l'ensemble de ces derniers, au moins par les plus militants d'entre eux, qui mobilisent encore une fois les images toutes proches de la Résistance.

Dans les mois qui suivent le conflit, la lutte pour la libération des emprisonnés, puis pour l'amnistie des mineurs devient l'un des axes de l'action du Parti communiste français. Une conférence nationale sur ce sujet est organisée les 28 et 29

mai 1949. Les unions locales et départementales de la CGT agissent de même dans ce domaine, animent des manifestations autour des blessés et des morts, dénoncent la terreur individuelle et collective dont sont l'objet les mineurs. Globalement, la répression consolide l'idée que l'emprise et la partialité de « l'État patron », c'est-à-dire des Houillères nationalisées, sont supérieures à ce qu'elles étaient du temps des anciennes compagnies. Au fur et à mesure de la reprise du travail, en effet, nombre de mineurs sont licenciés temporairement ou définitivement. Le fait de licencier des grévistes n'est pas sans précédent dans l'histoire minière, mais la mesure a paradoxalement un impact beaucoup plus lourd après la nationalisation et l'adoption du Statut du mineur. Auparavant les ouvriers débauchés avaient toujours la ressource de se faire employer dans une autre compagnie de la région ou des usines à proximité ; désormais, ils sont privés de travail à l'échelle de l'ensemble des Charbonnages (groupes et usines de produits dérivés), c'est-à-dire de toute la France. Ils perdent de surcroît l'ensemble des avantages liés au Statut du mineur, ainsi par exemple leur logement et leur allocation de charbon. Si une partie de ces licenciés parvient malgré tout à retrouver du travail, parfois en jouant sur les réseaux communistes et syndicaux locaux (coopérative, municipalité, presse, Sécurité sociale minière), d'autres sont finalement contraints de quitter la région. Les punitions mises en œuvre à l'intérieur de l'entreprise peuvent prendre dans d'autres cas un tour plus symbolique. Les délégués-mineurs sont les premiers visés. Si la répression est massive, elle semble bien plus encore caractérisée par cet arbitraire qui est au cœur du paternalisme minier, par la dynamique discrétionnaire, par les appréciations politiques et morales, la « mauvaise mentalité » souvent invoquée par les ingénieurs.

Les enjeux d'autorité et de hiérarchie ont certainement constitué l'un des grands motifs invisibles de la grève de 1948, on voit ici à quel point ils sont encore actifs dans les suites du conflit. Pour la hiérarchie minière, ce dernier constitue le point d'orgue de la rébellion et des formes de contestation diverses qui marquent à leurs yeux les premières années de la nationalisation. À partir de 1949, ingénieurs et services sociaux affirment leur volonté de tout faire pour empêcher qu'un nouveau mouvement de ce type se reproduise, en restaurant l'autorité et en pacifiant la société minière. D'une certaine façon, ils y parviennent, mais c'est au prix d'une profonde désillusion ouvrière et d'une sclérose du commandement. L'échec du mouvement de 1948 sonne le glas des espoirs qu'un grand nombre d'ouvriers et de militants avaient pu mettre dans une nationalisation concrétisant le vieux rêve de « la mine aux mineurs », au profit d'une extrême violence physique et verbale, de logiques de guerre civile et de fractures multiples dans le monde minier. Si, à partir du début des années 1950, la (relative) modernisation des politiques sociales et la mécanisation

font entrer les bassins charbonniers dans une autre période et atténuent les souvenirs de 1948, ceux-ci restent présents comme un remord. La grande grève victorieuse de 1963, en raison de son caractère très consensuel au sein de la communauté minière et de son très large soutien national, a été largement vécue comme l'envers lumineux de 1948. Les quelques poignées d'activistes d'extrême gauche, notamment maoïstes, qui affirment vouloir réveiller après 1968 la combativité du prolétariat minier célèbrent à l'inverse, à de nombreuses reprises, cette mémoire de 1948. Enfin et par ailleurs, il est à noter que les grèves métropolitaines de 1948 avaient été précédées par des mouvements sociaux dans les Antilles, qui sont des départements français depuis 1946, et, en février 1948, trois ouvriers agricoles sont tués par la gendarmerie en Martinique et un propriétaire européen (*béké*) est tué par des grévistes.

3.3.4. La vague de grèves de 1953

Le mouvement social s'éteint peu à peu en 1949. À noter que « la cause ouvrière marque néanmoins de plus en plus l'opinion. Aragon a célébré les "métallos" de Billancourt dans ses poèmes, et le film *Le Point du Jour* de Louis Daquin a transformé la grève des mineurs de 1948 en épopée héroïque. La mémoire ouvrière s'est ensuite largement nourrie de ces événements. »¹ À la différence de 1949, l'année 1950 connaît une petite vague de grèves, pendant les mois allant de février à avril. Il s'agit de grèves unitaires au début, deux ans et demi après la scission de la CGT, et de grèves pour l'augmentation des salaires. Les grévistes demandent 25 % d'augmentation, le patronat propose 5 %. Les divisions syndicales qui finissent par se produire et le besoin d'argent des travailleurs contraignent la CGT à reculer : les grévistes n'obtiennent pas plus de 5 % de hausse des salaires. Le gouvernement a une attitude dure : Renault est évacuée par la police, il y a un mort à Brest en avril, pendant la grève du bâtiment. Toutefois, SFIO, MRP et certains radicaux qui sont au gouvernement craignent que l'échec des grévistes ne fasse apparaître le PCF comme leur seul défenseur et Paul Bacon, ministre MRP du Travail, s'inquiète de l'ampleur des licenciements frappant les délégués syndicaux. Une partie de l'épiscopat prend d'ailleurs position en faveur des travailleurs et André Colin, secrétaire général du MRP et Secrétaire d'État à l'Intérieur déclare : « L'indépendance nationale et la concorde ne sont assurées que quand la justice sociale est défendue ». Cela n'empêche pas l'échec global des grévistes et une fin en fait divers : en avril, après quatre semaines de grève, les travailleurs du bâtiment de Brest, sous la conduite de leur députée, communiste, du Finistère, vont chercher chez lui l'entrepreneur Prévosto (accusé d'être responsable du prolongement du conflit) et, semble-t-il, le rossent. La parlementaire est arrêtée le 17 avril.

En 1951, il y a très peu de grèves, sinon une grève inédite, celle des enseignants. Les professeurs de l'enseignement secondaire, mécontents des reclassements opérés dans la fonction publique depuis le statut de 1946 (voir p. XXX), annoncent le 13 septembre qu'ils feront la grève de la session de rattrapage du baccalauréat et, éventuellement, lors de la session normale de la fin de l'année scolaire qui va bientôt commencer. On est d'ailleurs dans le contexte de la fin de la discussion parlementaire des lois Marie et Barangé... La session de rattrapage commence et les professeurs font effectivement grève, le ministère la brisant en faisant surveiller l'examen par des parents d'élèves à partir du 3 octobre. Le 25 les

¹ É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien*, op.cit., p. 508.

professeurs de lycée, qui pourtant avaient été soutenu par les professeurs des facultés, cessent leur grève du baccalauréat : en clair, ils acceptent de corriger les copies et en juin suivant il n'y aura pas de grève de la session ordinaire. En 1952 une première grève est originale, c'est la grève au sein de l'épopée de la houille blanche qui affecte l'entreprise A.Borie, dont les 1 100 ouvriers qui creusent les galeries de « l'Isère dans l'Arc » se mettent en grève au mois de janvier pour protester contre leurs conditions de travail et de logement. Le clergé savoyard prend parti pour les grévistes et collecte des fonds. A. Borie cède, installe des maisons préfabriquées pour abriter ses ouvriers et augmente les salaires de 8 à 12 %. Deuxième originalité de l'année 1952, pour le 12 février un ordre de grève générale est lancé par la CGT pour commémorer la grève du 12 février 1934. Mais les autres centrales syndicales sont contre et la grève « commémorative » échoue ; elle est d'ailleurs marquée par de violentes bagarres entre grévistes et policiers aux usines Renault. Enfin, en mars 1952 éclate une nouvelle grève dans les mines du Nord, mais elle est courte (quatre jours) et le 18 mars (commémoration de la Commune ?) les ouvriers de la fonderie Delattre, en Seine-et-Marne, séquestrent le directeur de l'usine après une grève de cinq semaines. L'intervention de la police est brutale.

L'année 1953 est toute autre car marquée par une véritable, longue et dure vague de grèves, une vraie explosion sociale, un conflit aussi long et profond que ceux de 1947-1948, mais aux origines très différentes ¹. La politique menée par le gouvernement exacerbe les aigreurs d'une population qui n'a toujours pas le sentiment de profiter de l'amélioration de la situation économique et qui voit se décider de nouvelles réductions budgétaires. Fort des pouvoirs spéciaux en matière économique accordés le 11 juillet 1953 (possibilité de décider par décrets sans passer par le vote de lois au Parlement), le ministre des Finances, Edgar Faure, provoque la suppression d'emplois dans la fonction publique et la modification du régime de retraite de la fonction publique. Les syndicats, qui ripostent par une journée d'action des fonctionnaires, fixée au 4 août, sont rapidement débordés : ainsi, les postiers bordelais déclenchent une grève illimitée. Alors que le conflit se généralise dans les Postes (PTT), les fonctionnaires décident pour le 7 un arrêt de travail de 24 heures, auquel se rallient les fédérations FO et CFTC du secteur public et nationalisé. Le 10, les fédérations CGT des mineurs et des cheminots appellent à la grève. La vague enfle : la RATP, Air France, la fonction publique, la santé entrent en lutte ; le 13, *L'Humanité* recense 4 millions de grévistes. Le mouvement gagne la France entière et

¹ Michel Pigenet, « Les grèves d'août 1953. Le social sans le politique ? », dans J.-J. Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, juillet-août 1997, pp. 169-184.

la paralysie : la vie quotidienne, malgré la trêve estivale, est perturbée. Les grévistes réclament la convocation de l'Assemblée nationale.

Ce mouvement prend de court aussi bien les appareils syndicaux que les partis politiques et les pouvoirs publics. Il divise encore un peu plus la CFTC. La minorité « Reconstruction », désormais ralliée à un socialisme qualifié de démocratique par opposition au communisme stalinien, conteste une direction très proche du MRP : Gaston Tessier (1887-1960), secrétaire général du syndicat, figure parmi les dignitaires du parti et une quarantaine de députés proviennent de la CFTC. Cette proximité politique est manifeste dans la volonté de négocier avec le ministre du Travail, Paul Bacon (voir p. XXX), MRP, et dans la signature d'un accord dans la nuit du 20 août, à l'hôtel Matignon. Le gouvernement et les centrales syndicales FO et CFTC s'entendent sur l'ouverture de consultations quant aux modalités des décrets contestés, ainsi que sur la préparation de mesures contre le chômage et les bas salaires. Pour la CFTC et FO l'accord met fin au mouvement : la CFTC apparaît solidaire d'un MRP qui évite au gouvernement un conflit social majeur ; la SFIO a contribué au rétablissement des liens entre FO et le gouvernement. Si la crise témoigne d'un rapprochement entre les deux centrales non communistes — un même rejet de la dictature et du communisme, une identique appartenance à la Troisième Force — elle n'aboutit pas pour autant à un regroupement syndical. La fusion semble faire peur à la direction de la CFTC qui par deux fois, en 1952 et en 1956, condamne les rapprochements au niveau des fédérations, alors que FO est, elle, demandeuse d'alliances. Face aux grévistes qui jugent l'accord insatisfaisant, l'État choisit de ne pas céder. Il utilise toutes les ressources du droit et de la force publique pour obtenir la fin des grèves : il fait converger des troupes vers la région parisienne, utilise l'armée pour faire tourner les centrales électriques, trier le courrier ou conduire bus et métros, il réquisitionne les salariés, n'hésite pas à faire pression sur les magistrats pour que soient infligées des sanctions exemplaires aux récalcitrants. Des camions militaires, dotés d'une affichette explicite sur le pare-brise (« L'armée au service du pays vous aide en cas de nécessité, vous défend en cas d'agression »), circulent dans Paris (tarif unique : 30 francs, 66 centimes d'euro), des soldats déblaient les rues, des détenus ramassent les poubelles, surveillés par des agents cyclistes !

Pour la première fois en France, le secteur public est à l'avant-garde d'un mouvement social national. Le retard des traitements par rapport aux salaires du secteur privé, qui n'a cessé de grandir pendant les années de reconstruction, et l'atteinte aux statuts, qui touche aux fondements des relations entre l'État et ses salariés, expliquent l'ampleur de la mobilisation et c'est en qualité d'employeur et de

régulateur social que l'État est interpellé. Le secteur privé n'est cependant pas absent du mouvement, avec 9,7 millions de journées de travail perdues. Outre le blocage des salaires, les coupes dans les subventions aux entreprises nationalisées, la réapparition du chômage, après des années de pénurie de main-d'œuvre, réveille le spectre des années 1930 : 216 000 demandes d'emploi non satisfaites au printemps 1953, 600 000 chômeurs selon la CGT, des statistiques de toute façon difficiles à établir. À noter que, malgré la pression inflationniste, le déficit commercial et la stagnation de la production et des échanges, les prix sont restés stables en 1953, stabilité qui n'a en rien empêché l'agitation sociale. C'est qu'en bonne partie ces grèves sont des mouvements que les décideurs et les technocrates peuvent facilement juger « irrationnelles » et même Mendès France dira « grève psychique » et « grève de la tristesse », des grèves de gens qui ont l'impression d'être les oubliés des gouvernants et du début de la croissance. C'est une ressemblance, partielle, avec les mouvements de 1995.

Près de quatre millions de travailleurs en grève, le secteur public à l'avant-garde, le rôle capital, cette fois-ci, des syndicats, le pouvoir exécutif qui joue les fiers-à-bras, allocutions radiodiffusées et chars dans Paris, le pouvoir judiciaire embourbé dans les réquisitions et les condamnations, une population qui manifeste souvent sa solidarité et se gausse parfois du « bombage de torse » de Laniel... D'autre part, en 1953 le mouvement social achève de consommer le divorce entre les fonctionnaires et le CNIP (Centre national des Indépendants et Paysans) : au gouvernement, le CNIP privilégie une « logique d'affrontement entre classes moyennes indépendantes et classes moyennes salariées », conteste le droit de grève des fonctionnaires et critique la technocratie. Parce que la Guerre froide verrouille les rapports de force majeurs, ni les aspirations sociales exprimées dans les grèves d'août ni les frustrations ne peuvent trouver de traduction politique. La conséquence en est le « désenchantement » : celui du monde de l'usine, qui prive désormais la IV^e République d'un soutien populaire massif, celui d'autres groupes sociaux qui manifestent, eux aussi, une insatisfaction croissante, viticulteurs en colère contre la concurrence des vins d'Algérie, éleveurs protestant contre la baisse des cours et se dressant contre les intermédiaires et les pouvoirs publics jugés trop tatillons, petits commerçants entendant résister au fisc. Des intérêts corporatistes s'expriment désormais en groupes de pression, PME, groupements de commerçants, organisations agricoles : ces groupes souhaitent agir sur les gouvernements et peuvent être à l'origine de mouvements sociaux.

Chronologie des grèves de 1953 (1)

12 février : Manifestations organisées par la CGT pour commémorer le 12 février 1934, comme l'année précédente.

23 mars : Arrestations d'André Stil et de deux leaders cégétistes L.Molino et A.Tollet. Un mandat d'amener est lancé contre Benoît Frachon qui choisit la clandestinité. Chef d'inculpation : recrudescence de l'action contre la fabrication et le transport de matériel de guerre destiné à l'Indochine. Dans un article paru dans *Le peuple* (journal de la CGT), on peut lire : « Nous avons conscience, nous travailleurs français, de la responsabilité qui nous incombe. Nous comprenons que notre devoir est d'être absolument et totalement aux côtés des travailleurs asservis par le colonialisme français, que nous devons par des actes hâter l'heure de leur libération. » Contre ces arrestations, la CGT manifeste son indignation, la CFTC réagit mollement et FO déclare : « La CGT-FO [c'est son nom officiel] n'a pas à s'immiscer dans cette affaire. Nous ne connaissons pas le dossier, mais nous savons par expérience que les communistes sont capables de beaucoup de choses. Nous n'avons rien à dire tant que la justice s'exercera normalement. » Dans tout le pays, les réactions spontanées sont très faibles et les quelques ordres de grève lancés par la CGT sont peu suivis. Il apparaît donc clairement que, pour l'heure, la classe ouvrière française n'est pas massivement mobilisable sur la plate-forme de la lutte anti-impérialiste.

15 avril : Déclenchement d'une grève unitaire chez Renault (CGT, CFTC et FO se sont mis d'accord).

27 avril : Le gouvernement fait arrêter trois secrétaires du Syndicat CGT de Renault.

30 avril : Journée d'action revendicative lancée par la CGT-FO et la CFTC. L'absence de participation de la CGT marque clairement l'opposition entre un syndicalisme « revendicatif » et un syndicalisme « politisé ». Ce qui est confirmé par le 1er mai.

1er mai : Le traditionnel défilé de la Nation à la Bastille est en effet organisé par la seule CGT (et le PCF), FO et la CFTC ayant refusé d'y participer. Ce même jour, dans le défilé cégétiste d'Anzin, 600 manifestants Nord-africains brandissent le drapeau des nationalistes algériens, ce qui déclenche une charge des CRS. On voit donc qu'à un moment où le problème indochinois n'est pas encore réglé, le problème algérien ne va pas tarder à se dramatiser.

6 mai : La régie Renault ferme les usines de Billancourt. Ce *lockout* affecte 37 000 ouvriers, qui sont convoqués individuellement à partir du lendemain. Le travail reprend. Dans cette affaire, qui vise à isoler la CGT, le syndicat « indépendant » joue un rôle important, il est très lié à l'ARS, le groupe gaulliste rallié à Pinay (voir plus loin).

23-25 mai : Congrès de la CFTC. Le président, Gaston Tessier, démissionne et est remplacé par Maurice Bouladoux, ancien secrétaire général.

30-31 mai : Congrès de la CGC. Son secrétaire général, André Malterre (1909-1975) ¹, affirme qu'elle compte 180 000 adhérents.

¹ D'après G.Vincent, *Les Français. Chronologie et structures d'une société*, Masson, 1977, 383 p., pp. 69-71.

7-8 juin : Congrès de la CGT. P. Le Brun, secrétaire confédéral et membre du Conseil Économique, préconise la formation d'un nouveau Front populaire.

juillet : Échec des négociations paritaires dans la métallurgie parisienne. Ces négociations font apparaître qu'il peut y avoir entente entre la CGT et les autres syndicats lorsqu'il s'agit d'obtenir du patronat des avantages salariaux. Manifestations des viticulteurs méridionaux. Barrages routiers.

4 août : Les postiers de Bordeaux déclenchent une grève illimitée. L'ensemble des PTT suit, puis les fonctionnaires et travailleurs de l'État : SNCF, mineurs, EDF et GDF. La Chambre de Commerce d'Orléans et du Loiret émet, du 11 au 25 août, des vignettes de « taxe d'acheminement », à ajouter aux timbres des PTT, elles permettent une distribution du courrier par portage privé.

7 août : Il y a deux millions de grévistes dans les services publics. Les différentes centrales syndicales s'entendent pour créer un Comité d'Action pour un Front unique de grève : il s'agit de lutter contre les décrets qui doivent être pris en application des pouvoirs spéciaux et qui inquiètent les syndicats de fonctionnaires. Socialistes et communistes demandent la convocation du parlement (qui est en vacances), ce qui est refusé par son président, Herriot. Le gouvernement lance des ordres de réquisition qui sont sans effet.

12 août : Joseph Laniel lance un appel au pays dont la vie économique est stoppée : « Nous disons non à la grève ce qui ne veut pas dire non à toutes les revendications. »

15-17 août : Pourparlers Laniel-CFTC-FO, qui échouent.

17 août : Nouvel appel de Joseph Laniel : « Les pouvoirs publics n'engageront pas de conversation avec ceux qui ne reprendraient pas immédiatement le travail. » Les travailleurs qui n'ont pas répondu aux ordres de réquisition sont poursuivis en correctionnelle. Des condamnations (généralement avec sursis) sont prononcées. Le gouvernement rassemble des forces de police considérables et amène des chars aux environs de Paris.

18 août : Favorables à l'isolement de la CGT et du PCF, mais redoutant de leur laisser le monopole de la défense de la classe ouvrière, le Comité directeur de la SFIO et le Bureau du groupe parlementaire insistent pour une reprise des négociations. La Commission exécutive du MRP (le MRP s'était pourtant prononcé contre la convocation du parlement) désigne une délégation pour « prendre contact avec le gouvernement et les organisations syndicales ».

21 août : Reprise des pourparlers entre le gouvernement et les délégations CFTC et FO, à l'exclusion de la CGT. Les deux centrales ayant obtenu satisfaction sur presque tous les points, lancent un ordre de reprise du travail. Mais la base ne suit pas et observe les consignes de résistance lancées par les Comités de grève spontanément constitués ou créés à l'initiative de la CGT. Le gouvernement fait alors une déclaration publique affirmant qu'il respectera les accords signés, entre autres : aucune sanction

1 Sa veuve, N.Malterre, a écrit une biographie hagiographique, *André Malterre ou l'honneur des cadres*, France-Empire, 1976, 414 p. Malterre deviendra président de la CGC en 1956.

administrative pour cette grève, retenues sur les journées de grève échelonnées sur plusieurs mois.

25 août : La CGT s'associe à l'ordre de reprise générale « pour maintenir l'unité d'action ».

17 septembre : Relèvement des bas salaires des secteurs publics et nationalisés.

12 octobre : Manifestations agricoles dans quatorze départements pour protester contre la baisse des cours du bétail.

9 novembre : Grève du personnel enseignant, à peu près unanimement suivie.

L'UNEF (Union nationale des Étudiants de France) affirme sa solidarité.

3.3.5. Les grèves de types nouveaux de 1955 et le retour au calme social

Nous avons conclu 1953 par le « désenchantement », notamment celui du monde de l'usine. Deux ans plus tard il resurgit à Nantes et Saint-Nazaire (Loire-Inférieure jusqu'en mars 1957), en plein débat communiste sur la paupérisation (voir p. XXX). Dès juin éclatent à Saint-Nazaire de nombreuses grèves dans les chantiers navals et la métallurgie. Aux chantiers navals de Penhoët, l'annonce d'un retour à la semaine de 40 heures déclenche le 1er août des affrontements violents avec les CRS. Le ministre du Travail réunit une commission paritaire qui aboutit à un accord ratifié par référendum le 16 août. Ce qui marque ces grèves, c'est le recours au référendum et l'utilisation des grèves tournantes et perlées qui désorganisent la production sans entraîner une baisse catastrophique des salaires des ouvriers, qui massivement participent à la grève : à peu près 100 000 ouvriers au total auront débrayé. À Nantes, même scénario : le 17 août les délégations syndicales sont réunies sous la présidence du directeur départemental du Travail. Les ouvriers envahissent le siège du syndicat patronal réclamant « nos 40 francs » (par heure, soit l'équivalent de 86 centimes d'euro), une augmentation de salaires de 25 %. Le directeur, « pour éviter le pire », conseille aux employeurs d'accepter, ce qui est fait. Aussitôt après, la délégation patronale déclare considérer comme nulle une signature extorquée par la violence et ferme les usines le 18 août. Bataille rangée entre ouvriers et forces de police le 19, un maçon de 24 ans, Jean Rigollet, est tué par le tir à balle réelle d'un CRS qui ne sera jamais découvert¹. Médiation du préfet régional. Protocole d'accord le 21 août qui, bien que laissant en suspens la question des 40 francs, est approuvé par référendum. Réouverture des usines où commence une succession de grèves perlées. Rouen, le Mans, la Rochelle et Angers connaissent, dans le courant du mois d'août, des conflits qui imitent les méthodes de Saint-Nazaire et de Nantes.

En septembre 1955 les mouvements s'étendent à Lorient, Saint-Étienne, Montluçon, Belfort et Le Havre. À Nantes, les grèves perlées rendant l'exploitation impossible, le patronat ferme les usines le 9 septembre. Dans de nombreuses entreprises, les entrepreneurs prennent souvent l'initiative de hausses pour éviter les grèves et de nombreux accords salariaux sont signés. Le 15 septembre sont paraphés les fameux accords Renault, entre la direction, FO et CGC : augmentation des salaires

¹ Dans son film de 1982 *Une chambre en ville* Jacques Demy fait revivre avec réalisme la violence des grèves et manifestations de 1955, le réalisme nécessitant d'ailleurs beaucoup d'engagement et d'efforts de la part des acteurs, cascadeurs et figurants...

de 4 % par an, trois semaines de congés payés, paiement de tous les jours fériés, de sept semaines de maladie, retraites complémentaires, indemnités complémentaires en cas d'accident du travail et pour les départs à la retraite. Le texte ajoute : « Pendant une durée de deux ans à compter du 1er janvier 56, les parties contractantes épuiseront tous les moyens de conciliation avant de recourir à une grève ou à un lock out »¹. La CGT refuse de signer l'accord mais le conflit social de Nantes prend fin le 4 octobre, par un accord entre le CNPF et tous les syndicats, CGT comprise : augmentation des salaires de 12 à 15 %. Le travail reprend et dans le courant du mois d'octobre, Berliet et Chausson signent un accord imité de l'accord Renault. Citroën, par décision unilatérale, porte à trois semaines la durée des congés payés ; le 10 décembre c'est au tour de Peugeot et de la SNECMA (voir p. XXX) d'imiter les accords Renault. Au total, en 1955, les salaires ont augmenté de 9 %, les prix de 1 %. L'INSEE estime qu'en trois ans, de 1953 à 1955 compris, le pouvoir d'achat des ouvriers s'est accru de 20 %.

Les années qui suivent 1955 voient très peu de conflits sociaux durs, à l'inverse des années de « vagues de grèves », l'année 1960, par exemple, année pendant laquelle le PIB augmente davantage que pendant les deux années précédentes cumulées, est dans son ensemble très calme, malgré l'agitation agraire de février : des émeutes se produisent à Amiens, où la FNSEA rassemble 30 000 agriculteurs. Très vite, les mots d'ordre sur l'indexation des prix agricoles sont remplacés par les slogans « vive Massu, vive l'Algérie française », la déviation de la manifestation semblant due à des provocateurs poujadistes. L'agitation agricole s'étend dans la seconde moitié de février. En mars 1960, 287 parlementaires demandent une convocation anticipée du Parlement pour discuter cinq propositions de lois tendant à définir une politique agricole, mais de Gaulle refuse, car, dit-il, une pareille session extraordinaire ne serait pas compatible « avec le fonctionnement régulier des pouvoirs publics que j'ai la charge d'assurer ». Et le gouvernement Debré fait voter une loi d'orientation agricole, *a priori* boudée par le monde paysan — et d'ailleurs le Sénat la rejette — c'est une seconde lecture par l'Assemblée nationale qui la fait adopter. Mais par ailleurs l'indice de la production industrielle augmente de façon substantielle, les prix de détail augmentent peu, les salaires beaucoup plus et donc le niveau de vie moyen s'améliore, d'autant plus nettement que la reprise économique allonge la journée de travail, ce qui procure des heures supplémentaires.

¹ En 1958 il y aura un nouvel accord d'entreprise : primes d'équipes de nuit, paiement des temps de pause, congés payés spéciaux, pré-retraite à 60 ans. En 1959 la mensualisation du personnel commencera, par les salariés ayant au moins 30 ans d'ancienneté.

L'amélioration du niveau de vie et le souci de ne pas entraver la politique algérienne du Général de Gaulle expliquent que les débuts sociaux de la République gaullienne soient en l'année 1960 assez calmes, sauf dans le secteur agricole. Certaines grèves (métallurgie, PTT et grands magasins) situent sur le même pied les revendications concernant l'amélioration des conditions de travail, le temps de loisir et les salaires. On réclame désormais l'abaissement de l'âge de la retraite, le retour à la semaine de 40 heures et une quatrième semaine de congés payés. La CGT multiplie les grèves tournantes qui exigent d'être organisées, ce qui implique une concertation avec les autres centrales syndicales, et va dans le sens de l'unité d'action préconisée par la Confédération. En mai, juin et juillet, sont organisées des grèves tournantes, à la SNCF, Sud Aviation, dans la métallurgie, à la RATP, dans le bâtiment et à Air France. Si ces grèves sont peu spectaculaires, c'est que EDF et GDF s'abstiennent, le gouvernement leur ayant accordé en 1959 de substantiels avantages. 1960 est donc la troisième année consécutive de « calme social ».

3.3.6. Syndicalisme et syndicats

L'État a comme interlocuteurs des centrales, souvent citées dans les pages précédentes et déjà représentés au Conseil national de la Résistance (CNR), par Louis Saillant, ancien ouvrier sculpteur sur bois, au titre de la CGT, et Gaston Tessier pour la CFTC. Georges Bidault, le deuxième président du CNR, catholique, avait été un des premiers adhérents du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN), puis avait été membre du Syndicat des journalistes de la CFTC. Le programme du CNR (1944) subit logiquement l'empreinte du syndicalisme (plan, nationalisations, participation des travailleurs, etc.). À la Libération, la CGT, réunifiée en 1943, et la CFTC, née en 1919, recouvrent leurs biens (ce n'est pas le cas de la CGPF, Confédération générale du Patronat français !), elles subissent une « épuration syndicale » et bénéficient d'un afflux des adhésions : fin 1945 il y a 5 millions de syndiqués à la CGT, 700 000 à la CFTC. Les idées syndicalistes sont dans les nationalisations (*cf.* p. XXX), dans l'appel général en faveur du relèvement du pays, les hommes sont dans les comités d'entreprise, à la Sécurité sociale, aux assemblées parlementaires, voire au gouvernement : Ambroise Croizat, Robert Lacoste, Marcel Paul, déjà cité plusieurs fois et qui est un ancien de la Fédération des Électriciens, Christian Pineau, qui est un ancien secrétaire de la Fédération des Employés CGT 1. La Libération est-elle dominée par les espoirs ou les désillusions, marquée par l'unité ou le pluralisme ? La CGT envisageait une unification intégrale du syndicalisme, mais apparaît le 15 octobre 1944 une Confédération générale des Cadres (CGC, mais beaucoup de cadres sont à la CGT ou CFTC) et la CFTC refuse la fusion par deux fois, tout en acceptant l'unité d'action. Les premières élections des administrateurs de la Sécurité sociale (24 avril 1947) marquent un gros échec pour la CGT, qui n'obtient que 59 % des voix, contre 26 % à la CFTC, le reste allant à d'autres listes. C'est le début du triomphe de l'idée, pluraliste, selon laquelle chaque famille spirituelle tend à avoir son syndicat ouvrier comme son parti politique, rapide problème pour une CGT réunifiée depuis la clandestinité et où les communistes sont de plus en plus importants ! La situation s'était compliquée avec l'éphémère organisation des groupes socioprofessionnels sous le gouvernement provisoire qui, en février 1945 et en continuité avec Vichy, crée des Offices professionnels, corporatifs (groupant patrons et syndicats) mais entièrement contrôlés et dirigés par l'État. Ils sont dissous en avril 1946, mais il subsiste passagèrement de cette syndicalisation catégorielle la Confédération générale de l'Agriculture (CGA, 2 octobre 1944), dominée par les socialistes et dirigée

1 Mais les grands militants syndicaux sont seulement à partir de 1958 dans les ASSEDIC. Pour Pineau : Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Seuil, 1994, 460 p., pp. 249-277.

par l'ancien « non-conformiste » des années trente Philippe Lamour **1**, qui regroupe tous les organismes relatifs au monde agricole et développe un « agrarisme progressiste » (H.Bonin). Mais la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA, fondée en mars 1946, voir plus loin), plus à gauche, entraîne la mise en sommeil de la CGA. Les socialistes perdent d'ailleurs le ministère de l'Agriculture en 1947 avec le remaniement du ministère Ramadier. En définitive les véritables progrès de la syndicalisation catégorielle vont venir pendant les Trente Glorieuses de la CGC, de la FNSEA, de l'Union nationale des Étudiants de France (UNEF) et, plus tard, du CID-UNATI, issu en 1969 du poujadisme.

Profondément transformé par rapport à l'avant-guerre (croissance des effectifs, certes moindre que dans les années 60, au profit des couches sociales intermédiaires, des classes moyennes surtout, féminisation, etc.) le monde étudiant **2** se syndique volontiers (un étudiant sur deux ?) à l'UNEF, née en 1907, qui se dote en 1946 d'un texte de référence, la *Charte de Grenoble*, visant à l'intégration des étudiants dans le corps social de la nation **3**. Le ministère de l'Éducation nationale la reconnaît comme seule organisation représentative de l'ensemble des étudiants, elle gère nombre de services aux étudiants (restaurants universitaires, aide au logement, cours photocopiés, bourses, activités sportives, etc.), cogère après 1957 le Centre national des Œuvres universitaires (CNOUS). L'UNEF laisse en marge froide l'Association Corporative des Étudiants en Droit de Paris (la *Corpo*), héritière de l'extrême droite étudiante de l'entre-deux-guerres et où Jean-Marie Le Pen fait ses premières armes tonitruantes entre 1948 et 1951 (**4**). La Mutuelle nationale des Étudiants de France (MNEF) gère la Sécurité sociale pour les étudiants qui y ont droit à partir de 1948 (voir p. XXX). L'UNEF ne connaît pas de grand débat de politique intérieure, la compétition politique en son sein y est modérée, mais la guerre d'Algérie provoque un vif débat **5**, au grand dam des « majoritaires », fidèles à la timidité idéologique et à l'apolitisme

1 Voir p. XXX. Mémoires : Philippe Lamour, *Le Cadran solaire*, Max Chaleil, 1980, réédition, Presses du Languedoc, 1991, 470 p. Biographie décisive : Jean-Robert Pitte, *Philippe Lamour (1903-1992). Père de l'aménagement du territoire en France*, Fayard, 2002, 369 p.

2 Une somme, D.Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, 611 p.

3 Alain Monchablon, « L'Union nationale des étudiants de France, un mouvement typique de la quatrième République ? », dans J.-J.Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, juillet-août 1997, pp. 185-189 et, du même, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, PUF, 1983, 205 p. ainsi que sa contribution à l'ouvrage collectif, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007, 434 p., pp. 71-82. Plus large : D.Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, 611 p.

4 Olivier Dard, « Jalons pour une histoire des étudiants nationalistes sous la IV^e République », dans J.-J.Becker dir., *loc. cit.*, pp. 249-263.

5 Alain Monchablon, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne », dans J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli, *La guerre d'Algérie et les Intellectuels français*, Complexe, 1991, 405 p., pp. 175-190 ; A.Monchablon, « La guerre d'Algérie et les enseignants et étudiants à travers leurs organisations syndicales », *Historiens & Géographes*, avril 2005, pp. 203-208.

de la *Charte de Grenoble*. En 1956 les « minoritaires » deviennent majoritaires, renforçant l'anticolonialisme de principe de l'Union et provoquant la scission passagère des étudiants partisans de l'Algérie française (1957-1959), tendance et même « vertige »¹, pour reprendre le mot du journaliste Paul-Marie de La Gorce (1928-2004), qui devait se concentrer sur Alger avec la semaine des barricades de 1960, le putsch des généraux de 1961 et l'OAS.

Au total le syndicalisme rassemble encore massivement les salariés dans les années 50 : à un sondage de 1958 qui leur demande « Appartenez-vous ou avez-vous appartenu à l'un des groupements suivants ? », les Français — davantage les hommes que les femmes — cochent un syndicat à raison de 29 %, avec une forte domination de la CGT (13 %), FO et CFTC étant à égalité (6 %), devant les indépendants et autonomes (4 %) ². Une dynamique joue à la Libération en faveur de la CGT ³ et des communistes : la majorité des nouveaux venus à la CGT sont sympathisants, ce que traduit dès mars 1945 la nouvelle proportion au sein du bureau confédéral, avec une parité entre procommunistes et les autres, au lieu de 3 et 5 sièges sur huit. Le retour d'Allemagne de Jouhaux en mai 1945 ne suffit pas à rétablir l'équilibre, la tactique des cégétistes fidèles à l'esprit d'apolitisme de la *Charte d'Amiens* de 1906 et espérant un reflux communiste est de gagner du temps, mais au congrès d'avril 1946, les procommunistes obtiennent 80 % des mandats ! Jouhaux groupe alors autour de l'hebdomadaire *Force ouvrière* ceux qui refusent la « colonisation communiste », en 1947 la CGT joue un rôle essentiel dans la vague de grèves (alors qu'il n'y en avait eu que très peu jusque-là), vague qui peut sembler insurrectionnelle (voir plus haut) et elle condamne le plan Marshall. Cependant l'échec des grèves ne produit pas immédiatement le reflux escompté par les amis de Jouhaux, qui décident la scission le 19 décembre 1947. Il est avéré qu'ils ont été encouragés par les États-Unis, par le biais de la grande centrale AFL (*American Federation of Labor*) et d'Irving Brown (1911-1989), l'apôtre américain des « syndicats libres ».

Léon JOUHAUX (1879-1954)

Ce petit-fils de fusillé de juin 1848 et fils de Communard commence à travailler comme ouvrier allumettier à l'âge de seize ans et devient en même temps militant anarchiste. Inscrit à la CGT, il y est très vite un des dirigeants du courant du

1 Titre du chapitre VII d'*Apogée et mort de la IVe République. 1952-1958*, Grasset, 1979, 616 p.

2 J.Sutter, *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion* (1944-1976), CNRS, 1984-1985, 2 vol., 1 350 p., p. 617.

3 Collectif, *La CGT dans les années 1950*, Presses universitaires de Rennes, 2005, 488 p.

syndicalisme révolutionnaire, accédant à trente ans en 1909 au secrétariat général de la centrale syndicale, poste qu'il devait conserver jusqu'en 1947. Son accession à la tête de la CGT s'opère au moment où échoue la grande vague de grèves inaugurée en 1906, dans le cadre de la préparation de la révolution telle que la prône la *Charte d'Amiens*. Cet échec entraîne chez Jouhaux une évolution vers des positions plus réformistes, qui ne se révéleront qu'en 1914. En effet, alors que la CGT préconisait un vigoureux antimilitarisme, Léon Jouhaux annonce son ralliement à l'Union sacrée sur le catafalque de Jean Jaurès, le 4 août 1914, suivant, il est vrai, le ralliement de fait de la grande masse des syndiqués.

Durant la Première Guerre mondiale, Jouhaux se fait le conseiller social du gouvernement, avec des titres divers, facilitant la solution des problèmes de main-d'œuvre, réglant par la négociation les questions de salaires et de conditions de travail. Jouhaux oriente la CGT vers une politique nouvelle où le syndicat appuie sur le levier État pour obtenir un poids accru dans la société. Les syndicats sont appelés à participer à de multiples organismes mixtes qui leur permettent (?) un contrôle de la main-d'œuvre, des salaires et des conditions de travail. Cette attitude de « collaboration de classe », qui rencontre le soutien du ministre des Armements Albert Thomas, lui est vivement reprochée par les éléments révolutionnaires et pacifistes du syndicat et contribue à entretenir une opposition contre lui au lendemain de la guerre. D'autant plus que Jouhaux a refusé de participer pendant la guerre aux conférences internationales pacifistes (Zimmerwald, Kienthal et Stockholm).

Après l'éclatement du Parti socialiste en 1920, la minorité communiste de la CGT s'efforce de noyauter le syndicat, qui a beaucoup plus d'adhérents qu'avant guerre, par l'intermédiaire de comités syndicalistes révolutionnaires. Jouhaux prend l'initiative de les combattre, les contraignant pratiquement à la scission en 1921. Face à une CGTU minoritaire, dominée par les communistes, il fait de la CGT une centrale réformiste, attirant les classes moyennes, les fonctionnaires, les enseignants et proposant un programme de nationalisations et de contrôle ouvrier sur l'entreprise, accompagné de propositions de réformes immédiates comme les congés payés, la semaine de 40 heures, l'allongement de la scolarité ou l'institution d'un Conseil national économique. Sur cette base, Jouhaux entretient de bonnes relations avec les gouvernements de gauche, obtenant par exemple d'Herriot en 1925 la création du Conseil national économique. Il devient pratiquement le maître des désignations de ministres du Travail et obtient le vote des lois sur les Assurances sociales en 1928 et 1930.

C'est avec la crise que connaît la France dans les années 1930 que Léon Jouhaux donne sa pleine mesure, tout d'abord en encourageant une jeune équipe de syndicalistes issus des services publics et de l'enseignement à élaborer des « plans » pour sortir de la crise, puis en lançant le 12 février 1934 l'appel à la grève générale en réponse aux événements du 6 février. Il paraît bien ensuite, parmi les dirigeants confédéraux (c'est-à-dire de la CGT), celui qui est le plus attaché au processus de réunification des deux confédérations CGT et CGTU. Son discours célébrant en

septembre 1935 l'unité sait trouver les mots pour dépasser les querelles vives et récentes. L'antifascisme qui se développe à partir de 1934 conduit en effet Jouhaux à accepter l'ouverture de négociations pour la réunification syndicale, qui s'accomplit en mars 1936 au congrès de Toulouse de la CGT. En apparence, le secrétaire général de la CGT en est le grand vainqueur, les anciens dirigeants de la CGTU abandonnant leur nom et acceptant la réunification à ses conditions. Cette première victoire est suivie de la réalisation par le gouvernement du Front Populaire de l'essentiel du programme de réformes de la CGT. Toutefois, Jouhaux reste intransigeant sur l'indépendance du syndicalisme, devenu tout-puissant avec ses quatre millions d'adhérents confédérés. La position personnelle de Léon Jouhaux semble d'autant plus forte que dans la lutte que se livrent après 1936 communistes et non-communistes pour la domination de la centrale, Jouhaux apparaît en position centriste, appuyé par les deux camps qui cherchent à se concilier ses faveurs. Jouhaux est fort impressionné par un voyage en Union Soviétique, au cours duquel un excellent accueil lui est réservé, et il se rapproche des communistes.

La question principale devient à la fin des années 30 celle de la guerre : dans une CGT où les anciens confédérés se divisent entre pacifistes (voire munichois) et « défensistes », Jouhaux est nettement de ces derniers, s'alliant même à ses anciens ennemis communistes au Congrès de Nantes, en novembre 1938, sur les problèmes de politique générale. Toutefois, cette évolution se trouve remise en cause par le pacte germano-soviétique et la décision prise par Jouhaux d'expulser après le début de la guerre les communistes de la CGT, pour éviter que l'organisation ne connaisse les foudres de la justice. Pendant la « drôle de guerre », Jouhaux reprend une politique d'appui de la défense nationale et des productions de guerre, comme pendant la Grande Guerre. La dissolution de la CGT par le gouvernement de Vichy en août 1940 et le manifeste de défense d'un syndicalisme libre rédigé par Jouhaux en novembre font de lui un suspect, traqué par la police. Placé en résidence surveillée (décembre 1941), arrêté par Vichy (26 novembre 1942), livré aux Allemands (mars 1943), il est déporté à Buchenwald en 1943, puis interné dans le Tyrol jusqu'en mai 1945. Il n'a donc pu suivre que de très loin le processus de réunification de la CGT (1943), mais son attitude d'opposant résolu et précoce au syndicalisme vichyste lui vaut une grande popularité dans le syndicalisme français. C'est alors qu'on commence à parler de Léon Jouhaux comme du « pape » du syndicalisme français. Il retrouve après sa libération une CGT dominée par le parti communiste. Il doit alors partager avec Benoît Frachon le secrétariat général de la centrale, les communistes étant largement majoritaires dans la CGT réunifiée. Il tente, bien davantage qu'en 1921, d'éviter la scission, résistant à nombre de ses amis de *Force ouvrière*, courant qui en 1947 pousse à la constitution d'une nouvelle centrale. C'est un homme affecté moralement et physiquement affaibli qui quitte la CGT, dont il était secrétaire général depuis 38 ans, le 19 décembre 1947. Élu président de la nouvelle CGT-Force Ouvrière (CGT-FO, bientôt FO tout court) en avril 1948, il ne suit la vie de cette organisation que d'assez loin, se lançant dans une action internationale pour dépasser les « blocs », ce qui lui vaut le prix Nobel de la Paix. Il meurt à Paris en 1954.

La scission de la CGT, qui est incomplète car une partie des non communistes (*cf.* Louis Saillant) décident de rester à la CGT, est la troisième, après celle de 1921 et celle de 1939, mais cette fois-ci les communistes, majoritaires, restent maîtres de la maison et du sigle, obligeant les minoritaires, fidèles à la *Charte d'Amiens*, modérés et anarcho-syndicalistes (comme André Bergeron, 1922-2014, qui sera secrétaire général de FO de 1963 à 1989) à s'appeler d'abord CGT-FO puis Force ouvrière (FO tout court). Le congrès constitutif a lieu en avril 1948 : Léon Jouhaux est président, Robert Bothereau secrétaire général. La scission amène une chute des effectifs, qui se prolonge pendant toute la durée de la IV^e République et frappe toutes les centrales syndicales. Elle précède de peu l'éclatement de la Fédération syndicale mondiale (FSM, en 1949), née en 1945 du regroupement des deux fédérations syndicales mondiales (FSI et ISR), dominée ensuite par les centrales syndicales des pays socialistes de l'Est européen et constituant un instrument au service de la politique étrangère de l'URSS. Le secrétaire général de la FSM est pendant deux décennies Louis Saillant (voir p. XXX), jusqu'à la condamnation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en août 1968 ¹. Les minoritaires de la FSM (essentiellement anglo-saxons, l'AFL, le CIO et les TUC) ont entre-temps créé la Confédération internationale des Syndicats libres (CISL).

La CGT est la plus ancienne et la plus puissante des centrales syndicales, en nombre de membres et en voix aux élections à la Sécurité sociale : sur le long terme 40 à 50 % des suffrages. Longtemps Benoît Frachon (1892-1975) est son secrétaire général (1947-1967). Il était fils de mineur, mineur lui-même, il avait été secrétaire général de la CGTU entre 1933 et 1936 ⁽²⁾. Les liens avec le parti communiste sont essentiels voire consubstantiels, d'ailleurs jusqu'en 1958 la moitié des électeurs ouvriers choisissent le vote communiste. La CGT avait eu 4 millions d'adhérents en 1936 et 1937, elle en a 3 800 000 puis cinq millions en 1945, mais les effectifs chutent dans les années 50, de moitié semble-t-il entre 1951 et 1958, date à laquelle elle compte un million et demi de syndiqués réels, les événements de Hongrie (1956) n'ayant pas peu compté dans ce recul à cause des divergences de vues au sein du PCF et de la CGT. Le personnage du délégué syndical passe au cinéma (où il est un

¹ Tania Régin, « La CGT et la FSM dans les années 1950 », dans Collectif, *La CGT dans les années 1950*, Presses universitaires de Rennes, 2005, 488 p., pp. 473-484.

² Jacques Girault, « Benoît Frachon, dirigeant communiste, de la Libération aux années 1950 », *Ibid.*, pp. 371-384.

héros positif), comme dans *Le Point du Jour* de Louis Daquin (1948) et *Rendez-vous des quais* de Paul Carpita (1955) ¹.

« Le mineur de fond, avec le métallo de Billancourt, devient héros célébré par des poèmes d'Aragon, et en 1949 par le recueil de nouvelles d'André Stil, *Le Mot mineur, camarades*, le premier de ses cinquante livres ; le film de Louis Daquin, *Le Point du Jour*, magnifie la grève des mineurs de 1948. Enfin, la CGT invite le peintre Fougeron à visiter les mines du Nord : son exposition de 1951, *Le Pays des mines*, exalte les souffrances et la noblesse du monde ouvrier, associant, selon les règles du réalisme socialiste, misérabilisme ouvriériste et épopée. » ²

La CGT est d'ailleurs bien représentée dans la sidérurgie, la métallurgie, les mines, la chimie et le textile ; elle est bien implantée dans la moitié nord de la France.

Pendant au moins toute la IV^e République le paysage politique et social français est marqué par de forts liens entre centrales syndicales et partis politiques, la CFTC ³ a des liens de fait avec le MRP. Elle est dirigée par des présidents (Georges Torcq, 1945-1948, Gaston Tessier ⁴, 1948-1952, puis Maurice Bouladoux ⁵) et des secrétaires généraux (Maurice Bouladoux, 1948-1952, puis Georges Levard, 1953-1961). À la différence de la CGT ses effectifs progressent : de 300 000 en 1945 à 380 000 en 1947, puis 403 000 en 1957. Elle est forte dans les services publics (SNCF, PTT...), la métallurgie et les mines : c'est un afflux ouvrier, qui fait reculer la vieille prépondérance des employés dans la centrale chrétienne, qui supprime en mai 1947 la référence à l'encyclique *Rerum Novarum* de ses statuts. Les prêtres-ouvriers manifestent certes leur solidarité avec le mouvement syndical, mais pas seulement avec la CFTC, tant s'en faut, leurs adhésions à la CGT sont nombreuses, comme leurs signatures de l'Appel de Stockholm (1950), nous le reverrons dans le chapitre 9.3.2. Tout au long des années 50 s'étend une division, entre une majorité et une minorité. La majorité est favorable à la tradition, à la proximité vis-à-vis de la religion et du

¹ Instituteur, fils d'un docker et d'une poissonnière, ancien résistant, Carpita tournait depuis plusieurs années de petits films documentaires sur la vie des petites gens de Marseille. Il est choisi en 1953 par les milieux syndicalistes pour tourner un film sur la grève des dockers marseillais de 1950 protestant contre la guerre d'Indochine, le PC payant la pellicule (16 mm). Le film, très manichéen et pas très bien interprété, est interdit avant la deuxième projection, Carpita muté puis le film détruit, sans aucun écho parlementaire ou médiatique, mais une copie correcte, vraisemblablement dissimulée par un Parti communiste français de 1955 peu hostile à la guerre d'Algérie (cette fois-ci) sera retrouvée en 1988.

² D.Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1988, 192 p., p. 27.

³ Franck Georgi, *L'invention de la CFDT. 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Thèse, Les éditions de l'Atelier, 1995, 651 p. ; Franck Georgi, *Eugène Descamps, chrétien et syndicaliste*, Éditions de l'Atelier, 1997, 392 p. ; Jacques Tessier (le fils de Gaston), *La CFTC. Comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, Fayard, 1987, 275 p. et son témoignage dans le colloque *La Quatrième République. Des témoins pour l'histoire. 1947-1997*, Honoré Champion, 1999, 253 p., pp. 75-85 ; F.Georgi, « De la CFTC à la CFDT : un choix chrétien ? », dans *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1970*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, 2001, 352 p., pp. 183-193 ; B.Béthouart, « De la CFTC à la CFTC maintenue : itinéraires chrétiens », dans le même colloque, pp. 194-205.

⁴ Il meurt en 1960.

⁵ 1907-1977

MRP, elle est centrée sur Gaston Tessier, secrétaire général, puis président et même président de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens. La minorité est formée en général de jeunes militants, souvent venus de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et ayant fréquemment combattu aux côtés des cégétistes dans la Résistance. Cette minorité veut à partir de la Libération élargir le cadre confessionnel du syndicalisme chrétien, voire le fissurer. L'abandon de la référence historique en 1947 ne suffit pas à ces minoritaires, qui ont monté le « groupe de travail » *Reconstruction* fin 1945 et se sont organisés depuis janvier 1946 dans une « tendance », baptisée *Reconstruction* et dirigée par Charles Savouillan (1920-2005), de la Fédération de la Métallurgie, Fernand Hennebicq (Gaz et Electricité) et Paul Vignaux (1904-1987), professeur d'histoire des idées religieuses à l'EPHE (École pratique des Hautes Études) et dirigeant du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN), constitué en 1937 et « à la pointe des réformateurs » depuis 1, avec des effectifs beaucoup plus faibles que ceux des autres syndicats enseignants. La tendance *Reconstruction* et sa publication, homonyme, réclament toutes deux, tout au long des années 50, l'atténuation du caractère chrétien de la centrale CTFC et le maintien à l'écart du MRP. Elles s'orientent vers le « socialisme démocratique » et sont le germe de la scission de 1964 : devenus majoritaires les minoritaires fonderont la CFDT, Confédération française démocratique du Travail, mais se maintiendra une CFTC, sous la houlette de Gaston Tessier, puis de son fils Jacques.

Née, on l'a vu, de la scission du 19 décembre 1947 (d'abord « CGT-FO »), Force ouvrière (FO) ne réussit pas à regrouper tous les syndiqués non pro-communistes de la CGT. De surcroît elle ne parvient pas à attirer la puissante Fédération de l'enseignement. Nommée à sa fondation en 1928 Fédération générale de l'Enseignement, FGE, celle-ci transforme son nom en Fédération de l'Éducation nationale (FEN) en mars 1946, reste quelque temps à la CGT mais la quitte en 1948, donc après la scission de FO, toutefois en devenant autonome. « De 1948 à 1992, la Fédération de l'Éducation nationale a incarné l'unité du « syndicalisme enseignant », malgré des conflits politiques et corporatifs intenses. », écrit Antoine Prost 2. Elle a

1 Vignaux a fait l'histoire de cette tendance et de la transformation de la CFTC : P.Vignaux, *De la CFTC à la CFDT : syndicalisme et socialisme. « Reconstruction » (1946-1972)*, Éditions ouvrières, 1980, 214p. Intéressants aussi : Madeleine Singer, « Paul Vignaux, intellectuel et syndicaliste, devant la guerre d'Algérie », dans J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli, *La guerre d'Algérie et les Intellectuels français*, Complexe, 1991, 405 p., pp. 247-264 et la notice dans Geneviève Poujol dir., *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles de l'éducation populaire à l'animation culturelle*, L'Harmattan, 1996, 411 p., p. 376. Madeleine Singer a consacré sa thèse au SGEN : *Histoire du SGEN, 1937-1970. Le Syndicat général de l'Éducation nationale*, Presses universitaires de Lille, 1987, 675 p., résumé dans *Le SGEN. Des origines à nos jours. De 1937 à mai 1986*, Cerf, 1993, 353 p. (la formule est p. 131).

2 « Vie et mort de la FEN », *Le Monde de l'Éducation*, février 2004, repris sous le titre « Naissance et mort de la FEN », A.Prost, *Regards historiques sur l'éducation en France XIXe-XXe siècles*, Belin, 2007, 272 p., pp. 157-

environ 160 000 adhérents au début des années 50, 255 000 en 1960¹. Force ouvrière tient son congrès constitutif en avril 1948 ; elle est dirigée d'abord par Léon Jouhaux jusqu'à sa mort en 1954, avec le titre de président, le secrétaire général étant Robert Bothereau (1901-1985), de 1947 à 1963, date à laquelle il se fait remplacer par le secrétaire adjoint depuis 1956, André Bergeron (1922-2014), qui devait diriger la confédération jusqu'en 1989. FO est très attachée à l'apolitisme syndical, mais elle est, de fait, très liée à la SFIO, tout au moins pendant la Quatrième République. Logiquement aidée dans ses premières années par les syndicats américains, FO a des effectifs stables, aux alentours de 300 000 syndiqués, mais elle est dépassée par la CFTC aux élections à la Sécurité sociale. Elle est bien implantée dans la fonction publique et les secteurs nationalisés.

Conclusion du chapitre 3

Un « compromis fordiste » à la française et un néo-libéralisme caractérisent la France de l'après-guerre et des années 50 : nationalisations, planification, semi-dirigisme, le « modèle français » caractérisant surtout le plan économique. Mais il y a encore un prolétariat, une question sociale, des poches de pauvreté, et des vagues de grèves, très différentes les unes des autres, secouent la France des années 50. Les centrales syndicales de cette France sont très différentes de celles des années d'avant-guerre. La question qui peut se poser à ce point de l'exposé est la suivante : est-il légitime de parler de Trente Glorieuses pour les années 50 ?

160. Aussi : V.Aubert, A.Bergounioux, J.-P.Martin & R.Mouriaux, *La forteresse enseignante. La Fédération de l'Éducation nationale*, Fayard, 1985, 364 p. & G.Brucy, *Histoire de la FEN*, Belin, 635 p.

¹ Chiffres de Olivier Wieviorka dir., *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Perrin, 2015, 667 p., p. 494.

Chapitre 4. Les couleurs des Trente Glorieuses : le changement économique et social

Sommaire :

4.1. Du rose aux joues : vers la gloire économique ?

- 4.1.1. La « flamme de la victoire »
- 4.1.2. Les « entrepreneurs ragaillardis » des années 50
- 4.1.3. Un financement (occidental) de la croissance française
- 4.1.4. Croissance, défauts et critiques

4.2. Nouveau « contrat social » et progrès du niveau de vie

4.2.1. Un nouveau « contrat social » : la Sécurité sociale et les comités d'entreprise

- 4.2.2. Progrès du niveau de vie, consommation et publicité
- 4.2.3. Questions et nuances
- 4.2.4. Bonheur et représentations

4.3. Fée du logis ou femme libérée ?

- 4.3.1. Mentalités et conditionnement
- 4.3.2. Les agricultrices
- 4.3.3. Les féminismes
- 4.3.4. Politique et culture

Après les temps de pénurie de la fin des années 40, les années 50 sont la première décennie de ce qu'il est convenu d'appeler les Trente Glorieuses. C'est Jean Fourastié qui, en 1979, dans un ouvrage éponyme qui devait connaître un grand retentissement, formula l'expression de Trente Glorieuses pour désigner la période 1945-1975, à l'image des formidables transformations dont avait bénéficié un village du Quercy : « ces trente années sont glorieuses ». Elles sont loin en réalité de l'être pour tous : personnes âgées, travailleurs immigrés, handicapés physiques et mentaux connaissent, en particulier, des conditions de vie sociales et sanitaires toujours difficiles voire dramatiques, et l'œuvre de l'abbé Pierre a été présentée pages XXX. La première signification des Trente Glorieuses est sans conteste la croissance, dont le penseur, américain et inspirateur de Kennedy, fut Walt Whitman Rostow (1916-2003), dont *Les Étapes de la croissance économique* furent publiées d'abord aux États-Unis en 1960. La première traduction française parut au Seuil en 1962, elle fut rééditée une première fois en 1970, une deuxième en 1986, une troisième après la chute du Mur de Berlin, en 1997, avec un fort supplément de pages. Rostow distingue cinq étapes, ce qui est devenu classique et très critiqué à la fois : société traditionnelle, mise en place des conditions préalables au décollage, décollage, marche vers la maturité,

enfin l' « ère de la consommation de masse ». Le décollage de la France se serait produit au milieu du XIXe siècle. Avec les Trente Glorieuses d'après la Seconde Guerre mondiale la France entre dans l' « ère de la consommation de masse », de la « société d'abondance » et de la société de consommation : l'État finance la sécurité et aide la société, de nouveaux secteurs moteurs apparaissent, des changements se produisent dans la main-d'œuvre, la production de biens de consommation durables se développe, c'est l'essor des services, tout cela dans l'euphorie chiffrée des années 50. Tout cela avec l'obsession rhétorique du « retard français », des « records », l'idée d'une « croissance à la française », excluant les travers américains, mais le « modèle français » reste inéluctablement ancré dans le capitalisme, en temps de Guerre froide. Les patrons français sont désormais « des entrepreneurs ragaillardis », ils connaissent « la vérité du marché » et « l'investissement [est le] fer de lance du renouveau », ces trois expressions étant de l'historien Hubert Bonin ¹. Penchons-nous sur une référence moins contemporaine : il est aussi significatif que maintenant stupéfiant de constater que le tome premier du grand manuel d'Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population* ², s'intitule « Économie et croissance » et que ce n'est que le second qui a pour titre « La vie des populations » ! et « le coût de la croissance » est le premier intertitre du second volume...

¹ Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., *passim*.

² Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population*, PUF, 1952-1954, 2 vol., réédition, 1963-1966, 371 p. & 401 p.

4.1. Du rose aux joues : vers la gloire économique ?

Dès 1947 le géographe marxisant Pierre George (1909-2006) publie dans la toute jeune collection « Que sais-je ? », aux Presses universitaires de France, un numéro 246 sur la *Géographie industrielle du monde* qui devait bénéficier de nombreuses et scrupuleuses rééditions. On peut y lire dès l'introduction que « le monde actuel est divisé en deux secteurs radicalement différents, celui des pays industriels [...] et celui des pays non industriels [...]. Il s'est établi une sorte de synonymie entre "industriel" et "développé", "non industriel" et "sous-développé" [...] ». Les années 50 sont-elles la décennie de l'industrialisation réelle de la France, supplantant le milieu du XIXe siècle ?

4.1.1. La « flamme de la victoire »

La victoire de 1945 et la bataille de la production entraînent la France dans l'euphorie chiffrée des années 50. Les indices annuels de la production industrielle, sur une base 100 en 1952, sont à 101 seulement en 1953 mais à 110 en 1954 puis à 119, 130, 141, 147, 152 et en 1960 au niveau euphorisant de 167, deux tiers de plus qu'en 1952-1953. La même année 1960, pratiquement les trois quarts des cadres supérieurs et des professions libérales ont une automobile et c'est le cas de plus de la moitié des cadres moyens et des patrons de l'industrie et du commerce. Un peu plus des trois quarts des mêmes cadres supérieurs et professions libérales ont un réfrigérateur en 1960 et c'est le cas de plus de la moitié des cadres moyens (mais pas des patrons de l'industrie et du commerce...). Le jaillissement du gaz de Lacq donne la flamme de cette victoire, la flamme des géographes connus et inconnus qui s'exaltent dans cette géographie de la production, elle jaillit d'ailleurs le 1er novembre 1953, en avance de dix jours sur les cérémonies du 11 novembre, un an exactement avant la « Toussaint rouge » qui marque le début de la guerre d'Algérie : France victorieuse et tranquille que cette nation ! *Paris Match* titre alors « Dans la nuit de Lacq la flamme de la victoire » et poursuit, avec une confiance totale : « Il faudra encore de nombreux forages, pendant deux ans, pour déterminer la carte du gisement. Mais dès à présent on sait que le gaz contient une forte proportion de soufre (250 grammes par mètre cube), matière première indispensable à nos vignobles que nous étions forcés d'importer. » Français tranquilles que ces lecteurs de *Paris Match* qui ignorent que le soufre va poser des problèmes métallurgiques compliqués et qu'il sera en terrible surproduction. La flamme de la gloire économique peut être allumée par le soleil : peu de mois avant la Toussaint de Lacq le four solaire de Mont-Louis (Pyrénées orientales), conçu par Félix Trombe (1906-1985) et chauffant à 3 000 °, commence à

fonctionner. Les gloires de l'énergie renouvelable et de l'énergie fossile sont chantées par les médias et *Paris Match*, qui a titré « Dans un fort des Pyrénées une grande usine secrète dont les machines sont des miroirs », comme on est à 1 600 m d'altitude, invente une pseudo-réaction des habitants, évidemment arriérés car montagnards : « Dans le repaire des nouveaux sorciers, on séquestre notre soleil. » ! ¹

La notion de gloire, très prégnante dans les années 50, appelle les records, et au fond c'est ainsi que la progression démographique est envisagée. Un septième d'augmentation de la population globale entre le recensement de 1946 et 1960 ! Et la population urbaine, de 57 % de la population totale en 1954 monte à 63 % au recensement suivant (1962) ! Bien sûr tout le progrès rural, l'électrification et la mécanisation des campagnes, et même l'exode rural, sont vus comme une composante de la marche française vers des années glorieuses, qu'on ne sait pas encore être seulement au nombre total de trente. La gloire, c'est une véritable moisson de records. Des records de vitesse d'abord, largement médiatisés, le plus célèbre d'entre eux étant celui des 28 et 29 mars 1955 : au cours d'essais, entre Bordeaux et Dax, les locomotives CC7107 (Alsthom) et BB9004 (Jeumont-Schneider), toutes deux conduites par Henri Brachet et remorquant chacune trois voitures, battent le record du monde de vitesse ferroviaire à 331 km/h. Le précédent record n'était que de 243 km/h (21 février 1954), entre Dijon et Beaune. Quelques mois plus tard, le 3 juillet 1955, Jacqueline Auriol devient championne du monde de vitesse aérienne.

Née Douet à Challans (Vendée) le 5 novembre 1917, sportive, elle avait épousé Paul Auriol (1918-1992), fils de Vincent Auriol en 1938 (il trouve un emploi à EDF à la Libération). Le couple vit à l'Élysée, participe à la vie mondaine de la IV^e République, mais avec indifférence vis-à-vis de la politique, sans empêcher des accusations dans la presse contre eux, à plusieurs reprises. Vincent Auriol aime manifestement sa belle-fille, qu'il surnomme *Linette* ². Le couple divorce en 1954 ³. Jacqueline Auriol passe son brevet de pilote en 1948, s'attaque à différents records féminins mais elle est victime le 10 juillet 1949 d'un grave accident qui la défigure, elle subit 22 interventions chirurgicales. Avec un grand courage, largement montré en exemple à l'opinion, elle devient pilote d'essai, intègre le Centre d'Essais en Vol (CEV) de Brétigny-sur-Orge, atteint 818 km/h en 1951, 855 km/h en 1952, franchit le mur du son en 1953...

Jacqueline Auriol avait été précédée dans cet exploit féminin par sa grande rivale des années 50 et 60, l'Américaine Jacqueline Cochran (1906-1980) : pendant une quinzaine d'années, les deux Jacqueline se livrent une bataille sans merci, la course effrénée au record de vitesse sur avion à réaction, avec une alternance transatlantique dans la réussite. Le personnage de Jacqueline Auriol est très

¹ *Paris Match*, 2-9 mai 1953

² Cf. son *Journal*..., 14 juillet 1949, à propos de l'accident.

³ Mais il se reformera par un nouveau mariage en 1987.

médiatisé, comme celui de sa rivale américaine, avec des photos savamment étudiées, une coiffure impeccable, elle est la belle femme des années 50 en France, sa belle-mère étant celle de la IV^e République, pour une autre génération sans doute. Elle obtient sa licence de pilote militaire, devient pilote d'essai en 1954, atteint 1 151 km/h sur Mystère IV en 1955, record qui lui vaut le surnom de « la femme la plus rapide du monde ». Ce seront plus tard 1 849 km/h sur Mirage III C en 1962, 2 038 km/h en 1963 sur Mirage III R, et Jacqueline Auriol ne renoncera à l'aviation qu'en 1983¹. Les records de vitesse concernent aussi la vie quotidienne, les trajets ordinaires : en décembre 1955 — toujours cette année ! — a lieu le premier trajet du « Mistral », train qui relie Paris à Marseille à plus de 100 km/h de moyenne, 123 km/h exactement, avec des pointes à 148 km/h.

D'autres records concernent la profondeur ou l'altitude. Le 16 février 1954, le Bathyscaphe FNRS-3, conçu le professeur belge Auguste Piccard (1884-1962), modèle de Tryphon Tournesol, bat dans l'Atlantique le record de profondeur avec 4 050 m. Le 15 mars 1955 l'hélicoptère Alouette II décolle pour la première fois, il battra ensuite le record du monde d'altitude en dépassant 8 000 m. Un peu plus de deux mois plus tard — toujours l'année 1955 ! — le 24 juin 1955 est inauguré le deuxième tronçon du téléphérique de l'Aiguille du Midi (Chamonix), le plus haut du monde (3 777 m), par les membres du jury du prix littéraire de Chamonix (*sic*). Le projet remontait à la Belle Époque et les premiers travaux (sur un tracé beaucoup trop raide) furent faits dans l'entre-deux-guerres. La construction dure de 1951 à 1955, elle cause la mort de dix ouvriers. Le premier tronçon (Plan de l'Aiguille) est ouvert au public le 25 juillet 1954. Quelques semaines après l'inauguration du deuxième tronçon en 1955 un câble casse et l'incident immobilise la benne à 3 700 m ; les usagers sont sauvés par le guide Michel Coppo, descendu suspendu à une poulie, et ils sont évacués par le téléphérique du Laboratoire d'Étude des Rayons cosmiques du Col du Midi. Un ballon d'astrophysique fait une ascension de 13 000 mètres le 23 avril 1959 ; le juillet 1962, le bathyscaphe français *Archimède* descend à la profondeur record de 9 545 m dans la fosse des Kouriles, sans battre le record établi le 23 janvier 1960 par le bathyscaphe *Trieste* du Belge Auguste Piccard, financé par l'Italie et la Suisse (10 916 m dans la fosse des Mariannes). De nombreux records concernent donc les transports, à ceux cités, on peut ajouter le test d'un train téléguidé par la SNCF, sur la ligne Paris-Le Mans (13 avril 1955), la décision de commande (juillet 1956) par la Transat' (Compagnie générale transatlantique) d'un paquebot de 315 mètres de long, le *France* — pour prendre la relève d'*Île-de-France*, qui avait fait son premier voyage en

¹ Victime de la maladie de Parkinson, elle meurt en 2000. D'après Jean-Pierre Poirier, *La véritable Jacqueline Auriol. Voler pour vivre*, Pygmalion, 2005, 190 p.

1927 et qui est démoli en 1959 par un chantier japonais — dont il est à peu près sûr dès la fin des années 50 qu'il ne sera pas rentable. La première traversée Le Havre-New York de ce symbole de l'État-nation gaullien se produira le 3 février 1962. Enfin, le 10 avril 1958, Air France inaugure sa ligne directe Paris-Tokyo, par le pôle Nord. Plusieurs « records » énergétiques concernent l'énergie nucléaire 1, ainsi le 28 septembre 1956, pour la première fois en Europe continentale, de l'électricité d'origine nucléaire est produite, à Marcoule, par la « pile atomique » G 1, de 40 MW de puissance.

Le tableau de Fernand Léger *Les Constructeurs* (photo) est typique d'une France de « gros bras » volontaristes, sans doute cégétistes mais probablement pas stakhanovistes, eux, qui reconstruit la France. Nous avons vu dans le premier chapitre l'épopée de la Reconstruction et son ministère : son achèvement rapide est aussi une « victoire », largement pavosée sous diverses formes. Certes, mais toutes les villes ne s'appellent pas Royan ou Brest, et la quête d'un « toit » reste le problème social n° 1, l'abbé Pierre, son appel et Emmaüs (voir p. XXX) sont un personnage, un événement et un mouvement majeurs des années 50, les Castors, « auto-constructeurs » des années 50 (voir p. XXX) sont à la peine et guère à l'honneur. Une seule obligation pèse sur la reconstruction de Royan 2, « faire du moderne », selon le mot final (1957) de son architecte et urbaniste en chef, Claude Ferret (1907-1993). En conséquence la ville est un véritable « laboratoire », dont le succès « populaire », auprès des « estivants », est rapide. Mais le front de mer et d'autres quartiers seront altérés à partir des années 60, ainsi la poste (André Ursault 3, 1952) sera dotée d'une protubérance en 1981, le casino (Claude Ferret, 1961) sera détruit en 1985, le palais des congrès recevra une nouvelle façade en 1987 et la maison préfabriquée de Jean Prouvé (1951) sera démontée en 2015. Bombardée et presque entièrement détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, Brest 4 est reconstruite par Jean-Baptiste Mathon (1893-1971), qui termine le plan rêvé, « idéalement » quadrillé, par Vauban. Avec les immeubles en ruine et les fortifications, il réalise la plaine « idéale » en comblant les vallons. La rue de Siam devient un axe majestueux qui met en scène l'hôtel-de-ville.

1 Biblio. : Alain Beltran, Martine Burgener et Jean-François Picard, *Histoire de l'EDF. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Picard-Dunod, 1985, 266 p., chap. 12 ; Georges Lamiral, *Chronique de trente années d'équipement nucléaire à Électricité de France*, Association pour l'histoire de l'électricité en France, 1988, 434 p., chap. 2 ; L.Taccoen, *Le pari nucléaire français. Histoire politique des décisions cruciales*, L'Harmattan, 2003, 210 p.

2 Gilles Ragot dir., *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Centre des monuments nationaux/Éditions du Patrimoine, 2003, 306 p. et Antoine-Marie Préaut, *Royan 1950. Guide architectural*, Bonne Anse, 2006, 266 p., réédition, 2012, 279 p.

3 1894-1971.

4 Gilbert Siou, *Mon Brest des années 50*, Éditions Le Télégramme, 2004, 116 p.

On peut parler d'un volontarisme de la Libération, inéluctable eu égard au contexte qui dictait un choix terrible à l'ensemble de la nation : produire, moderniser et réorganiser ou alors dépérir, dans la dépendance éventuelle d'une autre nation, à l'instar d'autres pays européens. Il y a une véritable reconstruction économique et démographique de 1944 à 1946, en France comme dans d'autres pays occidentaux, mais ailleurs avec d'autres méthodes et d'autres problèmes. Il n'y avait pas vraiment de modèle extérieur en ce domaine : les États-Unis et l'URSS sont certes des « phares », mais pas en la matière, ni d'ailleurs dans le champ politique. La reconstruction économique est une « troisième bataille de France », après celle de 1940, perdue, et la libération militaire en 1944-1945, gagnée, selon la formule célèbre de De Gaulle. Certaines portions du territoire ne sont d'ailleurs libérées qu'au moment de la capitulation allemande, nous l'avons vu. Priorité est donnée à la remise en état des ports, des ponts et des voies ferrées et dès 1945, la SNCF peut assurer un trafic supérieur de 20 % à celui de 1938, malgré un personnel et un matériel moins nombreux qu'à la veille de la guerre ; cette bataille des infrastructures devait laisser une trace importante dans la mémoire collective. Autre priorité, la production charbonnière, seule capable de faire tendre la France vers une relative autonomie énergétique : de seulement 35 millions de tonnes en 1945 (contre 67 en 1938), elle bondit à 47 millions en 1946 puis monter à un maximum de 55 millions en 1955. Malgré cela, des importations sont nécessaires, pour un tonnage équivalent à celui de la production française, selon la tradition, d'où l'importance des demandes de rattachement de la Sarre à l'économie française, ce qui est accordé à la France par ses alliés, et de détachement de la Ruhr du reste de l'Allemagne, ce que la France n'obtiendra jamais. Dans le même temps le pays manque d'électricité, de gaz et de pétrole, les industries de transformation et le bâtiment révèlent leur retard et les récoltes sont mauvaises à cause de l'épuisement des sols. L'effort général est stimulé par l'augmentation autoritaire des salaires (les salaires ayant beaucoup moins augmenté que les prix, en novembre 1944 le gouvernement les majora de 50 %), les affiches de la CGT et du Parti communiste appelant à « retrousser ses manches » et par les ministres communistes du gouvernement provisoire lançant des appels à la production. Est très célèbre la stakhanoviste formule de Thorez, officiellement ancien mineur, le 21 juillet 1945 à Waziers, dans le Pays noir du Nord-Pas-de-Calais (voir p. XXX). Il y a un véritable culte, consensuel, du productivisme, avec une nouvelle « découverte » de l'ouvrier, dont l'archétype est le mineur, la « gueule noire ». Une campagne d'affichage est lancée en 1950 pour recruter de nouveaux mineurs : elle exalte la production générale de l'économie française, sous le regard bienveillant d'un sympathique mineur au regard bleu d'acier (photo dans DP 6060, pl. 3). Le Statut du

mineur, très favorable à ces ouvriers-archétypes, dont l'effort quasi stakhanoviste est indispensable puisque la France n'obtient pas la Ruhr, est voté en juin 1946.

Quelques dates sur la croissance économique des années 50 :

21 novembre 1944 : les trains peuvent à nouveau franchir la Loire

20 février 1945 : les Comités d'Organisation créés par Vichy deviennent des Offices professionnels

4 au 15 juin 1945 : échange obligatoire des billets de banque

18 octobre 1945 : création du Commissariat à l'Énergie atomique (CEA)

21 décembre 1945 : Commissariat général au Plan (Jean Monnet)

23 avril 1946 : les États-Unis annulent les dettes du prêt-bail français

27 avril 1946 : création de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques (INSEE)

28 mai 1946 : accords économiques franco-américains Blum-Byrnes

octobre 1946 : la 4 CV Renault au Salon de l'Auto

5 juin 1947 : discours de Harvard (plan Marshall). Dans les *Documents diplomatiques français* 1, on remarque la grande importance du plan Marshall, mais aussi les hésitations françaises à son sujet, notamment chez Georges Bidault

5 janvier 1948 : création du Fonds de Modernisation et d'Équipement, qui octroiera des prêts aux entreprises

26 juin 1948 : inauguration de l'aéroport d'Orly-Ouest (Orly-Sud sera inauguré le 23 février 1961)

1er août 1948 : inauguration du barrage de Génissiat (Ain) sur le Rhône par le président de la République, qui note avec une bonne dose d'ironie dans son *Journal...* : « Ce barrage va faire partie d'un ensemble fort intéressant. [...] La navigation sur le Rhône irait jusqu'à Genève et on atteindrait ensuite le Rhin près de Rotterdam. On aurait ainsi le vin et l'eau, la force et la lumière et la jonction de deux mers. [...] On va fêter le Rhône et célébrer Herriot, qui est l'initiateur de l'entreprise [...], c'est magnifique. » La construction avait été commencée en 1937 par la Compagnie nationale du Rhône, société d'économie mixte dirigée par Édouard Herriot, effectivement. Cette grande réalisation est célébrée par un timbre-poste rose carminé à 12 francs en 1948.

6 octobre 1948 : la 2 CV Citroën au Salon de l'Auto. Le projet « TPV » — Toute Petite Voiture — naît en 1935, juste après la mort d'André Citroën, de la formule célèbre de l'ingénieur et PDG Pierre Boulanger (1885-1950) « 4 roues sous un parapluie » et de la volonté de proposer un véhicule plus accessible que la Traction Avant. La voiture est prête pour le Salon de 1939 qui n'a bien sûr pas lieu. Les 400 véhicules de pré-série déjà réalisés sont en grande partie détruits, quelques-uns seulement sont préservés. Ce n'est qu'après la guerre et la remise en production de la Traction, que la « TPV » reprend le chemin des Études pour être remodelée par Flaminio Bertoni (1903-1964). Le public, découvrant la 2CV au salon de Paris d'octobre 1948 est d'abord très moqueur, pour être ensuite conquis par cette petite voiture aux cent astuces ! Le délai de livraison est de cinq ans, en moyenne, pendant les années

cinquante... La « deuche » est fabriquée de 1949 à 1990, 5 114 961 exemplaires de 2CV et dérivés seront construits.

15 décembre 1948 : Zoé, 1^{ère} « pile » atomique française (Fontenay-aux-Roses), destinée à un usage civil ¹. Zoé = Z.O.E. (Zéro de puissance, Oxyde d'uranium, Eau lourde). Installée dans le fort de Châtillon, elle sera arrêtée en 1976.

19 février 1949 : découverte d'uranium en Haute-Vienne ²

9 mai 1950 : proposition Schuman de « pool » européen du charbon et de l'acier ; 46 personnalités (le père Marie-Dominique Chenu, Jean Lacroix, André Mandouze, Georges Montaron, etc.) signent le *Manifeste des chrétiens contre la bombe atomique*

19 décembre 1951 : 1^{er} jaillissement de gaz (sulfureux) à Lacq (Pyrénées-Atlantiques), exploité seulement à partir de 1957

26 mai 1952 : emprunt Pinay, basé sur l'or

25 octobre 1952 : inauguration du barrage de Donzère-Mondragon sur le Rhône (Drôme), dont la centrale (Blondel) se visitera pendant longtemps. La coopérative scolaire de Donzère se met à vendre une petite documentation sur le canal... Mais c'est seulement en 1956 qu'un timbre-poste commémoratif sera émis !

février 1954 : début du 2^e Plan

10 avril 1954 : institution de la TVA, Taxe à la Valeur ajoutée, inventée par le Polytechnicien Maurice Lauré (1917-2001), directeur adjoint de la Direction générale des Impôts (DGI)

novembre 1954 : création d'Air Inter

16 avril 1955 : le latiniste Jacques Perret (1906-1992), professeur à la Sorbonne, propose à IBM France le mot « ordinateur » pour traduire *computer* ³. Il ignore que Chateaubriand avait remis à la mode (?) le verbe « computer », du latin *computare*, et que « ordinateur » aurait été possible.

27 mai 1955 : premier vol d'une *Caravelle* de la SNCASE (Société nationale de Constructions aéronautiques) qui devient Sud-Aviation le 1^{er} mars 1957, à Toulouse (pilotes : André Moynet, 1921-1993, député et ancien ministre, et Pierre Nadot ; baptême par Yvonne de Gaulle le 24 mars 1959, 1^{er} vol commercial le 15 mai 1959) Autre pilote d'essai : Léopold Galy (1908-2001). Chef du bureau d'études : Pierre Satre, polytechnicien né en 1908 à Grenoble. Des centaines de sous-traitants

30 juin 1955 : inauguration de la ligne électrifiée Valenciennes-Thionville, célébrée de surcroît par un timbre-poste commémoratif

¹ Cf. Sezin Topçu, *La France nucléaire. L'Art de gouverner une technologie contestée*, Seuil, 2013, 350 p.

² Antoine Paucard, *La mine et les mineurs de l'uranium français*, Parquet, 1994, 2 vol. L'auteur présente de façon hagiographique cette histoire comme une épopée !

³ Sur les aspects scientifiques et historiques du développement de l'informatique, lire P.-É. Mounier-Kuhn, *L'Informatique en France, de la Seconde Guerre mondiale au Plan Calcul : l'émergence d'une science*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010, 718 p. et P.-E.Mounier-Kuhn, « L'informatique française : une résistible américanisation », dans D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XX^e siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p., pp. 207-226.

23 décembre 1955 : naissance, par fusion de constructeurs de camions (Somua, Latil, Renault, etc.), de la SAVIEM (Société anonyme de Véhicules industriels et d'Équipements mécaniques)

septembre 1956 : lancement de l'emprunt national, dit Ramadier, pour couvrir les dépenses exceptionnelles en Algérie. Il rapportera 320 milliards.

novembre 1956 : mise en valeur du gisement de gaz d'Hassi R'Mel, dans le Sahara algérien

1956 : lancement du premier fromage industriel, le Caprice des Dieux

23 avril 1957 : Frédéric Joliot-Curie (qui mourra l'année suivante, deux ans après Irène Curie, sa femme) et Albert Schweitzer (1875-1965) dénoncent les dangers des expériences atomiques

1957 : début de la production industrielle de Lacq et de la construction de la ville nouvelle voisine de Mourenx (architecte urbaniste Jean Maneval, 1925-1986, qui a fait le choix d'une lande marécageuse mais à deux kms seulement du gisement de gaz). Y travaille entre autres Jean-Paul Lacaze ¹. La cité-dortoir, « une ville toute blanche surgie des champs de maïs » ², compte en 1960 déjà 2 000 logements occupés. Elle devient le réservoir de main-d'œuvre d'une petite région industrielle moderne qui lézarde la tradition de « sous-développement » du Sud-Ouest et est têt rédigée en exemple canonique dans les manuels de géographie universitaire.

17 avril-19 octobre 1958 : exposition universelle de Bruxelles : le pavillon français présente les fleurons des réalisations françaises, la Caravelle, le record de vitesse ferroviaire, la DS, etc., mais les arts ne sont pas oubliés...

2 juillet 1959 : ouverture du pont de Tancarville, grande réalisation envisagée dès les années 20, décidée par la IV^e République, première réalisation française à être inaugurée par de Gaulle. Elle fait la « une » de *Paris Match*, ce qui est rare pour une réalisation matérielle. Le pont (à péage) est le premier à relier les deux rives de la Seine en dehors de Rouen. Il est suspendu et il a été calculé pour résister à des vents de 200 mètres à la seconde, à la différence du pont de Tacoma (état de Washington, aux États-Unis), rompu le 7 novembre 1940. La construction n'a provoqué aucun décès d'ouvrier.

1^{er} janvier 1960 : mise en circulation du nouveau franc (1 NF= 100 AF, anciens francs)

23 février 1960 : premier vol régulier d'Air Inter, société dotée du monopole du transport intérieur en France

30 septembre 1961 : *Paris Match* tente de rassurer : en cas de danger nucléaire, les Parisiens « se replieront dans le Sud-Ouest », où des abris anti-atomiques les attendront... Six ans plus tôt (10-17 septembre 1955) *Paris Match* avait publié un article sur les « gadgets » censés protéger des poussières radioactives et sur les bienfaits économiques de l'atome. Dans le même utopique numéro de 1961 est présentée la maquette du « futur pont » sur la Manche (33 kms, 30 milliards de NF, 6 000 véhicules à l'heure...). Dans le numéro du 25 mai 1963, le projet de Jules Moch,

¹ Auteur de *Les transformations des villes et les politiques publiques. 1945-2005*, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 2006, 256 p., p. 9.

² *Paris Match*, 24 janvier 1959.

qui avait monté deux sociétés, l'Association française d'Études puis la Société d'Études du Pont sur la Manche, sera présenté (quatre milliards, que *Paris Match*, par erreur, descend à un milliard et demi seulement !), mais conjointement avec le projet franco-anglais de tunnel, qui sera retenu ¹.

1961 : mise en service du barrage de Serre-Ponçon sur la Durance, grande réalisation envisagée dès 1856, commencée en 1955, et qui noie le village de Savines (il ne sera jamais officiellement inauguré, à cause de la guerre d'Algérie) ; lancement de la 4 L Renault

11 janvier 1962 : mise en service du paquebot *France*, commencé en 1957 (voir p. XXX) et lancé en mai 1960

30 mai 1963 : inauguration du centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône)

15 juin 1963 : ouverture (parainnée par Françoise Sagan) du premier hypermarché (Carrefour), à Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise), par Marcel Fournier (1914-1985) qui avait fondé avec les frères Defforey (Denis et Jacques) le premier supermarché (650 m²) à Annecy en 1959

Avec son choix, très consensuel, en faveur des hydrocarbures et du nucléaire, la France bascule décidément dans la deuxième et la troisième révolutions industrielles. Les Trente Glorieuses des années 50 sont désormais viscéralement la période de l'énergie à bon marché et coûtant de moins en moins, comme dans le reste du monde industrialisé, elles sont marquées aussi par l'augmentation de la consommation énergétique, symbolisée par la célèbre règle du doublement de la consommation d'électricité tous les dix ans et provoquant un décalage entre production et consommation, la première étant en gros la moitié de la seconde, donc entraînant la dépendance française vis-à-vis du reste du monde. Cette dépendance était historique pour le charbon, elle s'aggrave ; elle est extrêmement forte pour le pétrole mais moyenne pour le gaz, grâce au gisement de Lacq (voir plus haut), exploité commercialement à partir de 1957. Cette exception française permet à la publicité de ne pas faire dans la dentelle, ainsi en mars 1955, sous un drapeau tricolore ² :

« LA FRANCE dispose maintenant d'assez de GAZ pour que les Français puissent se chauffer au GAZ !

Jusqu'à cette année, la production gazière était tout juste suffisante pour assurer les besoins domestiques essentiels de la population (cuisine et eau chaude).

Cet état de choses a évolué :

¹ Jules Moch détaille son projet dans son autobiographie, *Une si longue vie*, Robert Laffont, 1976, 653 p., pp. 573-576.

² *Paris Match* du 12, p. 9.

Notre pays dispose, maintenant, de ressources beaucoup plus importantes en gaz de houille et en gaz naturel. Le chauffage au gaz va donc pouvoir prendre l'essor qu'il mérite par ses incontestables qualités de commodité et de rendement. [...] »

Mais au total la dépendance énergétique (40 % déjà en 1958) est sans importance réelle puisque le prix des énergies est faible, voire ridicule. Le franchissement de la barre symbolique d'1 F (1,1 euro en pouvoir d'achat d'après l'INSEE 1) par litre d'essence ne se produira qu'en 1969, alors que quatorze ans plus tôt, en 1955, il était à l'équivalent de 64 centimes (63,80 anciens francs exactement) ! La part dans la consommation énergétique du charbon, « pain noir » de la Première Révolution industrielle, diminue, et beaucoup plus que prévu : 92 % en 1929, 74 % en 1950, 54 % en 1960 ! La SNCF passe au fioul ses centaines de locomotives à vapeur obtenues grâce au plan Marshall, les industriels changent allègrement de combustible et la France va bientôt baigner dans le pétrole, comme Jo (Charles Vanel 2) et Mario (Yves Montand) dans la scène la plus célèbre du *Salaire de la peur* (H.-G. Clouzot, 1953). Les chiffres absolus de l'ensemble de tous les types de charbons se tiennent aux alentours de 55-60 millions de tonnes (nationalisées, voir p. XXX) dans les dernières années 50 et les premières années 60, soit à peu près les chiffres de la période d'euphorie économique 1925-1930, avec une baisse ensuite (43 en 1970, 26 en 1973). La production est de plus en plus mécanisée et concentrée sur la Lorraine, le plan de Jean-Marcel Jeanneney (1960) officialise la « retraite charbonnière ». À l'inverse, le pétrole et le gaz naturel ont une part grandissante : 5 % en 1929, 18 % en 1950, 33,5 % en 1960, et les esprits critiques parleront à la fin des Trente Glorieuses de « tout pétrole ». Le prix du pétrole, en monnaies constantes, diminuera de 25 % de 1958 à 1973. L'électricité non thermique (hydraulique et nucléaire) a une part qui augmente dans les années 50 (8 % en 1950, 12,5 % en 1960), se maintenant dans l'imaginaire héroïque, grâce à une sorte d'épopée de la construction des barrages hydro-électriques en montagne (d'ailleurs d'excellente qualité technique), et même dans l'estuaire de la Rance, ainsi qu'aux débuts du nucléaire industriel 3. Tout l'ensemble de barrages, de prises d'eau, de routes d'accès, de galeries souterraines et de conduites forcées fonctionnant avec une station de pompage et centré sur la centrale de Pragnères (Hautes Pyrénées, Cap de Long à 2 160 m, Aumar-Aubert, Ossoue, Gloriettes, etc.) illustre le système de la « cueillette de l'eau » imaginé dans l'entre-deux-guerres et est construit dans un climat de très difficile épopée encore

1 Source : INSEE, <http://www.insee.fr/fr/service/reviser/calcul-pouvoir-achat.asp?sommeDepart=1&deviseDepart=Franc&annee> &
<http://www.bdm.insee.fr/bdm2/affichageSeries.action?recherche=idbank&idbank=001643154>
2 1892-1989.

3 Voir Georges Lamiral, *Chronique de trente années d'équipement nucléaire...*, op. cit. ; Sezin Topçu, *La France nucléaire*, op. cit.

visible lors de la visite de la centrale. « Ces équipements symbolisent l'entrée dans une phase de prospérité, incarnent le progrès, idéal qui rencontre un écho favorable auprès de la presse et, semble-t-il, de l'opinion publique. [...] Le barrage de la Girotte et ses ouvriers-résistants ou la construction de celui de l'Aigle retardée jusqu'à la Libération contribuent à présenter les aménageurs comme des résistants qui servent désormais la grandeur du pays. Des films sont diffusés dans les écoles ; la presse publie des articles au sujet des aménagements et célèbre la victoire des hommes sur la nature. »¹ Victoire de l'intelligence, voire de l'astuce, soulignée abondamment dans le cas de Roselend, achevé en 1960, et « de type composite », à la fois barrage-poids et barrage-voûte. Les barrages suscitent l'admiration, jusque dans les hebdomadaires pour enfants et adolescents, et ils provoquent la réalisation, par Yves Allégret (1907-1987), d'un chef-d'œuvre quasi officiel, avec Gérard Philipe, l'idole des jeunes et des moins jeunes des années 50, dans le rôle principal : le film *La meilleure part* (1955), au scénario duquel un ingénieur a collaboré, est consacré à la construction d'un barrage en Savoie, sous la conduite du prince des ingénieurs². Évidemment les intérêts d'un village, peuplé de montagnards attardés, dont certains d'ailleurs sont soupçonnés de sympathies communistes, comme à Tignes, ne peuvent primer sur les besoins en électricité du pays et l'intérêt national. Peu d'années plus tard, aux États-Unis, Dakotas et Lakotas, seront, malgré les traités passés avec Washington, évacués sans ménagement par l'Army Corps of Engineers³. La « fin d'un monde » pastoral doit laisser l'épopée du progrès, l'enjeu, l'orgueil nationaux et « l'assurance d'un développement économique et social » s'écrire sur la page suivante, ce qui dès les travaux provoque d'ailleurs la naissance d'un tourisme industriel⁴ et, à long terme, l'intégration dans le patrimoine régional, ce qui est évident encore de nos jours, après la superposition à la première épopée d'une deuxième, celle de la restauration ici du barrage, là de la conduite forcée (très visible à Pragnères, dans les Hautes-Pyrénées).

1 Denis Varaschin, *Tignes : la naissance d'un géant*, Artois Presses Université, 2001, 240 p., réédition, Fondation Facim, 2011, 234 p. ; Virginie Bodon, *La Modernité au village : Tignes, Savines, Ubaye... La submersion de communes rurales au nom de l'intérêt général, 1920-1970*, thèse, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, 359 p., p. 289 ; V. Bodon, « EDF et la société française : étude comparée de l'aménagement des barrages de Tignes et de Serre-Ponçon », dans *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, 386 p., pp. 361-374. Plus général, Nathalie Blanc & Sophie Bonin dir., *Grands barrages et habitants*, MSH, 2008, 336 p. Le barrage de la Girotte avait été commencé en 1942, il est terminé en 1949 et il alimente et régularise sept usines situées en aval. Tignes alimente l'usine des Brévières puis celle de Malgovert.

2 Virginie Bodon, *op. cit.*, p. 290.

³ Thomas Grillot, « Le patrimoine comme affaire de famille et expertise spirituelle en pays sioux à la fin du 20^e siècle », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2018, pp. 137-153, p. 140.

4 Virginie Bodon, *op. cit.*, p. 293-294. J'ai une lecture encore plus pessimiste des médias que Virginie Bodon, qui les étudie largement dans les pages qui suivent la 294... Ils le sont aussi dans l'ouvrage de Denis Varaschin.

La CECA puis le Marché commun changent la donne quant à la houille, le BRP et la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine (SNPA) prospectent, dans le Sud-Ouest et dans le Sahara. Parentis suscite le mirage, digne des aventures de *Tintin au pays de l'or noir*, d'un Texas français, basé sur une civilisation de l'automobile à la française **1**, avec un maximum de 2 millions de tonnes l'an. Le gaz de Lacq, à propos duquel la presse est dithyrambique — *Paris Match* écrit le 24 janvier 1959 : « À Lacq une histoire comme au Texas. Les champs de maïs du Béarn cachaient un trésor. » — va être stocké dans le réservoir souterrain de Lussagnet **2** et irriguer la France (à partir de 1957), faire rêver à l'indépendance. Il est d'ailleurs « exhibé » à des chefs d'État étrangers, comme Nikita Khrouchtchév et Haïlé Sélassié. Mais la manne gazière (comme la manne pétrolière) ne fait pas évoluer le régime français de propriété du sous-sol : à Lacq les paysans ont été indemnisés par les compagnies à hauteur de 400 F l'hectare... Le gisement de Lacq donne du gaz jusqu'aux années 80 mais il est complété à partir de 1965-1966 par du gaz algérien, livré par méthaniers, et du gaz néerlandais (Groningue). *Paris Match* du 27 juin 1959 note (dans un publi-reportage) :

« Le gaz de Lacq arrive. Depuis le 15 juin dernier, le gaz naturel de Lacq alimente la ville de Lyon et ses environs. [...] Depuis 1957, le Gaz de France réalise la construction du réseau national de transport du gaz de Lacq. Pour le mener à son terme vers Lyon, il a fallu franchir de nombreux obstacles : 36 fleuves et rivières, notamment la Garonne, la Dordogne, la Loire et la Saône, 300 routes à grande circulation et 27 voies ferrées, des forêts et des montagnes. [...] Paris sera relié à la fin de cette année. [...] Le gaz naturel a de nombreux emplois : combustible pour l'industrie ou les centrales électriques, matière première pour la chimie, il est utilisé également dans un nombre croissant de distributions où il remplace le gaz de ville classique. »

Gaz de France fait une publicité considérable pour le gaz de Lacq et sa distribution, notamment par d'énormes « pavés » explicatifs et parfois... écologistes : « Le transport du gaz à grande distance est un moyen d'assainir l'air des villes. [suit un texte de 15 paragraphes] ».

Le gisement pétrolier de Hassi-Messaoud, découvert en octobre 1956 (liaison avec la France en 1958, par voie ferrée d'abord...) **3**, fait lui aussi rêver d'indépendance énergétique. Il en est de même de Hassi R'Mel, au Sahara aussi, et du Gabon, d'autant que dans les deux cas, qui représentent bientôt presque la moitié de la consommation française, la métropole paie en francs et non en dollars ou en livres... Dans une allocution radiodiffusée d'octobre 1954 le président du conseil

1 Certains font même un jeu de mot concernant Esso dont les deux dernières lettres signifient Standard Oil : n'évoquent-elles pas le Sud-Ouest ? La cote boursière des actions de la société est multipliée par 100 du début à la fin de 1954 !

2 Au départ pendant du réservoir souterrain de Beynes, dans la région parisienne, et destiné au gaz des cokeries de Lorraine.

3 Il y aura deux pipe-lines successifs, celui de Touggourt, beaucoup trop petit et très coûteux, puis celui de Bougie.

Pierre Mendès France envisage que d'ici quatre ou cinq ans les gisements du Sud-Ouest couvrent le « cinquième au moins » de nos besoins et « soulageront d'autant notre balance commerciale ». Il faudra arrêter fin 1964 le séculaire et parcimonieux gisement pétrolier de Péchelbronn (Alsace), profiter des petits gisements de Seine-et-Marne ¹, mais la France se fournira surtout au Moyen-Orient, l'Irak et le Koweït étant les plus gros fournisseurs d'une France qui en 1974 sera le 6^e ou le 7^e consommateur mondial de pétrole brut et le 6^e raffineur. Deux lois de 1928 sont la clé des Trente Glorieuses pétrolières. Une première a établi une protection douanière contre l'importation libre de produits pétroliers finis : le pétrole brut est exempt de droits à l'entrée dans les raffineries françaises, une fois raffinés ses produits dérivés sont frappés de droits modérés, par rapport à leurs concurrents importés de l'étranger, car il s'agit de forcer les compagnies étrangères à créer des filiales françaises. Une seconde loi règle les rapports entre l'État et les sociétés privées : elle oblige les compagnies pétrolières à conserver des stocks, les autorisations d'importations ne sont accordées que pour trois ans dans le cas des produits finis, mais dix ans pour le brut. Toutes les raffineries ont été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale, les deux premiers plans donnent naissance à un maillage très dense, complété par la suite : Basse-Seine, région de Marseille, mais aussi intérieur du territoire. Le pipeline Marseille-Karlsruhe est achevé en 1962, les filiales des grands groupes internationaux et la CFP (voir p. XXX) sont rejointes en 1966 par l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières, l'ERAP, regroupant des petites sociétés antérieures ; sa marque est ELF, Essences et Lubrifiants de France. Avec la crise et la guerre de Suez (1956) la société française mesure la fragilité de la position d'importateur du pays : il y a pénurie et rationnement (le 29 novembre) de l'essence, comme pendant la Seconde Guerre mondiale, si proche, un marché noir des tickets voit le jour, si l'on peut dire, des propriétaires d'automobiles, comme Émile J. (voir p. XXX) stockent de l'essence par précaution, dans de mauvaises conditions bien souvent, ce qui provoque quelques accidents. L'État est contraint de formuler une recommandation officielle de ne pas stocker l'essence ! Il faut dire que la crise s'est produite à un moment où l'automobile se démocratise. Les « petites voitures » sont grâce à la crise de Suez mises à l'honneur par les constructeurs, comme par Renault la 4 CV et même la récente Dauphine, habilement pour cette dernière : une pleine page (un « communiqué ») présente cinq « conseils [humoristiques] de Mose pour pallier la pénurie de l'essence » (les pédales, la voile, etc.) et, tout en bas de la page un sixième conseil, lapidaire : « avec la Dauphine... pas de problème ! » ²

¹ Y compris ceux de la forêt de Fontainebleau ! « Pétrole à 30 km de Paris ! », titre *Paris Match* du 28 juin 1958 à propos du gisement de Coulommès.

² *Paris Match*, 29 décembre 1956. Moïse Depond, 1917-2003.

Pendant les Trente Glorieuses, qu'est-ce que l'électricité, la « fée » qui a tant émerveillé, depuis l'Exposition internationale de 1881 ? La Grande Guerre a donné un élan décisif à la production, 96 % des communes sont raccordées à un réseau électrique depuis 1937, année où l'Exposition universelle a célébré l'électricité avec les grandes fresques de Fernand Léger (photo possible) et de Raoul Dufy et des fêtes nocturnes. Les premiers appareils « électrodomestiques », fer à repasser, « aspirateur à poussière », engin qui a ses représentants, impécunieux qui vont bientôt devenir légendaires, « machine à laver » (lave-linge), mais guère réfrigérateur et cuisinière, sont apparus dans l'entre-deux-guerres, l'électricité rurale est depuis la fin des années 1940 — témoin le film *Farrebique*, déjà cité — une « domestique fidèle », les fermes sont éclairées et des villages modèles sont même totalement électrifiés. La production d'électricité, nationalisée en 1946 (voir p. XXX), fait partie des priorités du Plan Monnet, puis les Français des « Trente Glorieuses » entrent dans une nouvelle civilisation à forte consommation d'énergie : transformation des cuisines, victoire de l'électroménager et efforts commerciaux. Il y a une véritable création de besoins en électricité, d'autant que « franchement, l'électricité n'est pas chère ! ... », comme dit une publicité de 1956 (1). Des campagnes de publicité, à destination des femmes au foyer, vantent « le robinet du bien-être », la propreté, le confort, le modernisme, la sécurité, les économies et la rapidité offerts par l'électricité et l'électroménager (on connaît le slogan fameux « Moulinex libère la femme ! », qui apparaît en 1961) ; « le chauffe-eau électrique à accumulation c'est l'idéal ! » : il y a une véritable « culture mass-médiatique » (J.Baudrillard) qui porte ces produits. La Société pour le Développement des Applications de l'Électricité (SODEL) paie des pleines pages de publicité en faveur de l'augmentation de la puissance souscrite par les particuliers : « Le minimum électrique vital, c'est : un branchement d'au moins 3 kilowatts, des circuits suffisants, des prises de courant nombreuses » 2. Les « produits blancs » sont massivement achetés et les stations de sports d'hiver de l'époque sont construites en « tout électrique ». Grâce au compteur bleu, qui permet une puissance de 6 KW, soit l'utilisation « sans problème [des] appareils électriques indispensables à votre confort », l'électricité est consommée comme l'eau au robinet, le « tout électrique » est vanté et il faut rattraper la ménagère américaine. De nouveaux problèmes apparaissent à la charnière entre les années 50 et les années 60 : nucléaire, défi énergétique, « droit à l'électricité », signification de la grève, etc. Les années 50 et 60 sont la grande période de la « houille blanche » et de ses « grands aménagements »,

1 Ex. : *Paris Match*, 15 septembre 1956, p. 15. C'est une femme qui s'exprime.

2 Et continue ainsi (*Paris Match*, 25 décembre 1954-1er janvier 1955, *sic*) : « Le confort n'est plus superflu. C'est une nécessité. [...] Vous avez besoin des "électro-domestiques", fer, aspirateur, cireuse, cuisinière, réfrigérateur, machines à laver, chauffe-eau, etc. [...] Dès aujourd'hui, assurez-vous le "minimum-électrique-vital" ».

avec une véritable épopée, puis une stagnation au profit de l'électricité thermique puis nucléaire. Il n'y a pas de véritables centrales nucléaires dans les années 50 mais déjà existe toute une « réclame » en faveur du nucléaire, films sur l' « âge atomique », visite télévisée (1955) et même visites scolaires de Saclay (construit par Auguste Perret) permettant aux adolescents de jeter un œil par l'ouverture des cuves de déchets et d'en « constater » l'innocuité.

Le pays est donc la France de la Caravelle, qui fait son premier vol le 27 mai 1955, du paquebot *France*, de l'atome, civil et nucléaire : Schneider (Le Creusot) se lance dans le nucléaire en 1946 et crée Framatome en 1958 (1). La France nucléaire rayonne moralement et médicalement : l'Institut Curie soigne en 1958 quatre jeunes scientifiques yougoslaves irradiés à Belgrade à la suite d'un accident nucléaire. En conclusion de cette étude du lancement des Trente Glorieuses dans les années 50, du *Miracle français 2*, on peut se demander quel a été le facteur le plus important pour allumer la « flamme de la victoire ». Longtemps il a été enseigné que c'était l'ensemble dirigisme-nationalisation-planification, le « modèle français » (Pascal Gauchon), une « synthèse empirico-keynésienne des trente glorieuses » (J.-P.Thomas), mais d'une part on a vu à plusieurs reprises que tout cela était bien empirique, désordonné voire illogique, d'autre part, et la comparaison a été faite à moyen terme, les « miracles économiques » allemand et japonais se sont faits sans guère de nationalisations, le « miracle » italien avec beaucoup moins de secteur public qu'en France. On objectera le cas britannique mais il montre d'un côté une économie travailliste en partie dénationalisée par les conservateurs et d'un autre une économie britannique très atone voire en crise, au rebours de la situation de ses voisins continentaux. Certains économistes sont plus radicaux dans la critique, défendant le point de vue selon lequel le développement économique français était mécaniquement inévitable, eu égard au retard du pays — vieille antienne depuis le XIXe siècle (retard sur la Grande-Bretagne) — et à la montée en puissance de la demande, que le développement ne pouvait être que spontané... D'autres vont même plus loin, soutenant, au contraire de la *vulgate*, que la politique française de la fin des années 40 et du début des années 50 a au contraire bridé le développement économique français qui dans un cadre entièrement libéral aurait été beaucoup plus vigoureux que les « miracles » voisins ! Ces économistes de la comptabilité nationale et du PIB, ces historiens du quantitatif (ex. : Jean Marczewski, 1908-1990) travaillaient notamment à l'Institut des Sciences économiques appliquées (ISEA), fondé par

1 La mort de Charles Schneider en 1960 marque la fin du rôle de la famille. Creusot-Loire sera fondé, par fusion, en 1970.

2 Jacques Guyard, *Le Miracle français*, Seuil, 1965, 123 p.

l'économiste vichyssois François Perroux en 1943 (1). Et le consensus est total sur la notion, bienveillante, de « révolution industrielle ». Facteur en ce sens ou facteur très positif, la France a la chance d'avoir à la fin des années 40 et dans les années 50 une pléiade de hauts fonctionnaires remarquables qui, au minimum, pallient l'instabilité gouvernementale et les grands corps servent avec efficacité l'État, qu'ils pénètrent (cabinets ministériels, parlement...). Parmi les moins souvent cités, Louis Franck, directeur général des prix de 1947 à 1962 (2), Roger Goetze (1912-2004), directeur du Budget de 1949 à 1956, après avoir été directeur du cabinet de Mendès France (3). Beaucoup des membres de cette haute fonction publique modernisatrice sont d'ailleurs issus de la Résistance (4). Ce qui est sûr, c'est qu'à partir de 1947 et au plus tard avec Pinay la France se réintègre peu ou prou dans l'économie de marché, mais reste encore protectionniste, en dépit des efforts d'accord douanier avec les pays du Benelux. Elle le fait dans un cadre occidental, avec l'aide des Américains et, dans *La France, l'aide américaine et la construction européenne* (5), Gérard Bossuat montre bien que cette aide a permis de dépasser le simple rattrapage des chiffres de 1938 (voir p. XXX), la « dictature de l'urgence » et le piétinement de la modernisation. Cette aide s'inscrit dans la « geste » modernisatrice avec un programme franco-américain de modernisation, un Commissariat (français) à la Productivité et de nombreuses missions françaises aux États-Unis, pays qui est censé avoir inventé la modernité. De cette aide, Annie Lacroix-Riz a fait l'instrument d'une vassalisation ; le lecteur est libre de choisir.

1 Pour le cinquantenaire, une plaquette hagiographique a été publiée : R.Gendarme et alii, *François Perroux, penseur de notre temps*, Presses universitaires de Nancy, 1992, 70 p. Né en 1903, Perroux est mort en 1987.

2 Cf. Louis Franck, *697 ministres. Souvenirs d'un directeur général des prix. 1947-1962*, Comité pour l'histoire financière de la France, 1990, 213 p.

3 Il a donné au Comité pour l'histoire économique et financière de la France des entretiens qui ont été publiés en deux volumes, le premier dirigé par Nathalie Carré de Malberg, *Entretiens avec Roger Goetze, haut fonctionnaire des Finances. Rivoli-Alger-Rivoli (1937-1958)*, 1997, 450 p., le second par Sabine Effosse, *Entretiens avec Roger Goetze. Un financier bâtisseur. 1957-1988*, 1982, 105 p. Voir aussi *La Direction du Budget face aux grandes mutations des années cinquante, acteur ou témoin ? Actes de la journée d'étude tenue à Bercy le 10 janvier 1997*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 864 p., et M.-O.Baruch, « La direction du budget face aux grandes mutations des années 1950 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1998, pp. 133-134 (présentation du précédent titre).

4 Ce qui n'a pas été le cas de L.Franck, « juif d'État » ayant enquêté sur le New Deal avant guerre et « exfiltré » par ses amis américains.

5 Gérard Bossuat, *La France, l'aide américaine et la construction européenne. 1944-1954*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1992, 2 vol., 611 p.

4.1.2. Les « entrepreneurs ragaillardis » des années 50

Les patrons sont influents sous la IV^e République, qui est « assiégée par les groupes de pression » (Hubert Bonin). Il existe de très forts liens entre grand patronat et politique, incarnés, entre autres, par le personnage d'Ambroise Roux (1921-1999), le père (monarchiste) du « capitalisme d'influence » des IV^e et V^e Républiques, qui, pour l'heure, n'est que membre du cabinet du ministre Jean-Marie Louvel (1900-1970), ministre de l'Industrie record de 1950 à 1954, et qu'un cadre supérieur de la Compagnie générale d'Électricité (CGE). Le lobbying patronal se concentre sous la IV^e République en direction de la haute administration et les cabinets ministériels ; sous la V^e République il y aura « concubinage », selon le mot de Jean Garrigues (1). Cependant le premier exemple que nous allons présenter appartient à une tradition familiale de la discrétion et de la non-ingérence dans la vie politique, même municipale. Paul, fils de Marius (voir p. XXX), a pris la tête de la société familiale Berliet, qui reste bientôt la seule société automobile lyonnaise. Formé et désigné par son père, il sait être fidèle aux orientations de celui-ci, performance et indépendance, en associant ses frères, Jean pour l'Afrique, Henri pour l'exportation et Maurice à la tête d'un département « qualité ». La société connaît un nouvel élan, avec les Trente Glorieuses et le développement routier : Berliet entre dans un véritable âge d'or. Les trois frères exportent le savoir-faire Berliet en Algérie, se lancent de façon spectaculaire à la conquête du Sahara, comme lors de la mission Ténéré de 1959-1960, pour laquelle est réalisé en 1957 un camion géant de cent tonnes, le T100, dont les déplacements à travers la métropole, puis le Sahara et les États-Unis, sont très suivis et racontés dans la presse, dont la presse des jeunes. Berliet réalise un film publicitaire à l'occasion de la sortie du camion 2. La société vend des camions dans le monde entier, des usines ouvrent au Brésil, en Algérie, au Maroc, au Portugal, au Sénégal, au Nigeria et même en Pologne. Les anciennes usines Rochet-Schneider sont reprises pour en faire le service des pièces de rechange, une société de crédit est créée pour aider les clients, la Société de Crédit industriel et financier automobile. À la fin des années 1950 Berliet se tourne même vers la Chine et quand de Gaulle se rendra en visite officielle en Chine populaire, l'année suivant la reconnaissance officielle (1964), Paul Berliet sera du voyage. Au début des années 1960, lorsque la société doit augmenter son capital par émission de 80 000 nouvelles actions, c'est la famille qui se porte acquéreur de la majorité d'entre elles, conservant ainsi le contrôle sur le capital. Les systèmes de production, l'outillage, les bâtiments sont modernisés

1 Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique...*, *op. cit.*, chapitre 12, « L'époque d'Ambroise Roux »

2 Projeté lors du salon Rétromobile 2006. Cf. Gilbert Lecat, *Berliet T 100. Les géants du désert*, ETAI, 2010, 176 p., cf. aussi le petit musée de la villa Berliet à Lyon, à côté de la salle à manger. Pneus de 2,37 m de diamètre pour la première version !

ou changés. La rationalisation du travail est intensifiée, un centre de recherche est créé (à Saint-Priest). Mais les relations sociales sont dans l'entreprise toujours tendues : les économies ne passent-elles pas, d'après les frères Berliet, par la diminution des salaires et l'augmentation du temps de travail ? Les grèves sont nombreuses et larges (1950, 1957, 1968), avec les mêmes méthodes patronales d'autorité et d'intimidation, beaucoup moins efficaces que du temps de Marius Berliet. La société se maintient dans les premiers rangs mondiaux : en 1964, elle assurera 49 % de la production française de poids lourds, ce qui lui donnera la troisième place au sein de la CEE et la septième dans le monde. Berliet sera racheté à hauteur de 97 % par Citroën, lui-même contrôlé par Michelin, en 1967. ¹

Pour l'industrie automobile française, c'est « le temps de la production de masse », comme titre pour le chapitre IV de l'un de ses livres Jean-Louis Loubet ² qui poursuit ainsi :

« Dès les années 1950, la France est le deuxième pays constructeur en Europe, d'abord derrière le Royaume-Uni, plus tard derrière l'Allemagne. Le paysage automobile français poursuit l'évolution amorcée depuis les années 1930 avec la domination des grandes marques de voitures légères — Citroën, Peugeot, Renault, Simca — , les trois spécialistes du poids lourd — Berliet, Saviem, Unic. La palette se réduit inexorablement : des 33 noms survivant à la guerre, seuls 24 demeurent actifs en 1951, 16 en 1956 dont 5 fabriquant moins de 500 véhicules par an. L'automobile française se concentre, tout en battant ses records de production. [...] La course est lancée, avec des chiffres de plus en plus importants. [...] La progression de toute la profession se compte au rythme annuel de chaque million de voitures produit : le premier million est atteint en 1958, le deuxième en 1966, le troisième en 1971. »

Ce sont les « jours de gloire » de l'automobile française, pour reprendre le titre du tome 1950-1959 de la *Grande histoire de l'Automobile* ³ : « vogue la Frégate », « derniers feux de la carrosserie française », mais DS 19, démocratisation relative, tourisme, congés payés, premiers kilomètres d'autoroutes, etc.

L'histoire de la famille Dassault et du groupe qui porte son nom est étroitement liée à celle de son fondateur, Marcel Bloch (1892-1986). Issu de la bourgeoisie juive parisienne, ce fils de médecin réussit non seulement à s'imposer dans la construction aéronautique, mais aussi à devenir l'une des premières fortunes de France. Il est le neveu de Moïse de Camondo (1860-1935), grand amateur d'art de

¹ B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., pp. 160-163, 188-189, 231-235, 478-479, 486-487, 510-511, 528-530, 538-541, 554-559, 562-563, 568-571, 626-634, 638-639, 641-644, 689-694 & *passim* ; Éric Favre, *Gazoline* 1999 et site *Gazoline*, Club des Automobiles Berliet et Fondation de l'Automobile Marius Berliet, <http://www.fondationberliet.org>.

² J.-L.Loubet, *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. "L'univers historique", 2001, 569 p. Début du chapitre V, pages 277-278 pour la citation.

³ Collectif, *La Grande histoire de l'Automobile. Les jours de gloire. 1950-1959*, Cobra, 2010, 79 p.

la plaine Monceau. Il construit dans les années 50 une image d'entrepreneur novateur, artisan du redressement français et de l'accession du pays aux hautes technologies. Parcours paradoxal que celui de cet homme qui durant la première partie de sa vie a été un suiveur pour devenir ensuite un maître du jeu éliminant ses concurrents et aimant montrer les signes de sa réussite. Il étudie au lycée Condorcet, obtient le diplôme de l'École supérieure d'Aéronautique en 1913 ; il est à la mobilisation affecté au laboratoire d'aéronautique de Chalais-Meudon. Il crée en 1916 avec son ancien condisciple et ami Henry Potez (1891-1981) une hélice, l'Éclair, fabriquée dans l'atelier de meubles de son futur beau-père Hirsch Minckès. Associé à un autre camarade, Louis Coroller (1893-1988), il se lance dans l'industrie : ils créent la Société d'Études aéronautiques (SEA), qui produit un biplace de chasse en 1918. Ils obtiennent un marché de 1 000 appareils qui est annulé en 1919, la guerre étant terminée. Bloch abandonne alors l'aviation, qui connaît une baisse importante des commandes, et se reconvertit dans la fabrication de meubles et la construction immobilière.

Son retour à l'aviation début 1929 est lié au lancement d'une politique de prototypes par le tout jeune ministère de l'Air, dirigé par Laurent-Eynac ¹, qui double alors les crédits aux constructeurs. Marcel Bloch met au point son système industriel : conception de modèles d'appareils dans une petite usine, ensuite commandes de séries chez d'autres constructeurs, dont Potez, en se réservant le montage final. Bloch et Potez sont à la tête d'un ensemble de petites SARL qui survit à la nationalisation de 1936, expropriées d'une partie de leurs usines et largement indemnisées. Celles qu'ils gardent sont associées aux sociétés nationales. Ainsi, nationalisée en janvier 1937, la Société anonyme des Avions Marcel Bloch (SAAMB) constitue l'essentiel de la nouvelle Société nationale de Constructions aéronautiques du Sud-Ouest (SNCASO), dont Marcel Bloch est nommé administrateur délégué, tandis que son frère aîné Darius est chef du cabinet technique à l'état-major de l'armée. Marcel Bloch cumule alors les fonctions de constructeur privé et de gérant d'une société publique ; il est bien épaulé par le publicitaire Marcel Bleustein(-- Blanchet, 1906-1996), le futur fondateur de Publicis ². En 1938-1940, il crée, sous statut privé, des sociétés travaillant pour la SNCASO à partir de plans conçus dans son bureau d'études, qui emploie de jeunes ingénieurs formés par lui, comme le centralien Henri Deplante (1907-1996), et que Marcel Bloch contrôle de manière étroite. Le seul risque pour cet

¹ Victor André Laurent Eynac, dit Laurent-Eynac, 1886-1970.

² Mémoires : M.Bleustein-Blanchet, *Les ondes de la liberté, 1934-1984*, J.-CL.Lattès, 1984, 282 p., *Mémoires d'un lion*, Perrin, 1988, 325 p. J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., p. 131 et notice par M.Martin dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 97-99.

édifice très rémunérateur est politique : en 1939, le ministère de l'Air se plaint des performances techniques insuffisantes des avions livrés, si bien que Bloch et ses hommes de confiance sont un peu plus tard contraints à la démission de la SNCASO, en février 1940. Cela ressemble à l'aventure, à peu près similaire, subie par Marius Berliet pendant la drôle de guerre (voir p. XXX). Bloch n'avait pas anticipé les changements survenus à la tête du ministère de l'Air ou à l'état-major et pas non plus mesuré les jalousies nées chez certains concurrents. Lors de la débâcle de juin 1940 Bloch, sous-estimant les dangers encourus, ne se réfugie pas dans le Midi de la France, il reste à Paris, alors que son frère Darius-Paul (1882-1969), au contraire, se rallie à la France libre et choisit le pseudonyme de Dassault. Le gouvernement de Vichy assigne Marcel Bloch à résidence, suite à une campagne de presse antisémite. En avril 1943, refusant de collaborer avec les Allemands, victime d'une nouvelle campagne de presse, il est emprisonné avec sa femme et ses enfants, Claude (né en 1920) et Serge (né en 1925), au fort de Montluc à Lyon puis au camp de Drancy, avant d'être déporté à Buchenwald en août 1944. Il refuse de participer aux derniers efforts aéronautiques des nazis et est protégé par le responsable communiste de la Résistance clandestine du camp, Marcel Paul ; ses rapports avec le parti communiste prennent après la Libération la tonalité de bienveillance réciproque, discrète et monnayée, déjà notable dans les années 30 vis-à-vis de la CGT.

Dès avril 1945, bien que malade, il reprend ses activités aéronautiques en constituant la Société anonyme des Avions Marcel Bloch, devenue dès novembre une SARL dirigeant les usines comme des filiales (par exemple, Saint-Cloud avions Marcel Bloch). Adoptant le pseudonyme porté dans la Résistance par son frère, le général Darius-Paul Bloch (mort en 1969), il devient Marcel Bloch-Dassault en décembre 1946, puis Marcel Dassault en février 1949, se convertissant d'ailleurs au catholicisme. Le redémarrage de ses activités s'effectue selon le même schéma qu'en 1917 : fabrication d'hélices et sous-traitance pour les sociétés nationales. Il améliore le système expérimenté avant la guerre en dérivant les modèles les uns par rapport aux autres et en créant des familles d'avions, notamment les Mystère 1 et les Mirage, numérotés de I à IV, le IV étant décliné en plusieurs avions successifs numérotés avec des lettres, tous ces appareils fondent sa prospérité tant en France qu'à l'étranger. Il faut ajouter le Languedoc, le Flamant, l'Ouragan et l'Étendard. Ces avions sont au départ des prototypes assez peu élaborés, peu coûteux à fabriquer, Dassault s'adaptant ensuite aux exigences du client qui prend à sa charge les surcoûts. Parallèlement, il cherche à réduire les risques politiques qui pèsent sur son activité en

1 Nom inspiré par... *Le Docteur Mystère* du romancier Paul d'Ivoi (Paul Deleutre, 1856-1915).

établissant des rapports étroits avec des hommes proches du pouvoir. Il cultive ses relations avec d'anciens résistants, particulièrement ceux d'entre eux qui sont sensibles aux questions de défense, tels Édouard Corniglion-Molinier (1898-1963) ou Pierre Guillain de Bénouville (1914-2001), ancien condisciple de François Mitterrand à Angoulême, résistant antisémite et royaliste mais Compagnon de la Libération ¹. De plus, Dassault entame lui-même une carrière politique : député très absentéiste dès 1951 (Alpes-Maritimes, puis Oise de 1958 à 1986, dans des circonscriptions qu'il arrose largement, en espèces toujours), il est membre du RPF, de l'UNR, puis de l'UDR, partis gaullistes qu'il abreuve de subventions et des répétitions inlassables de son plaidoyer en faveur de l'« association capital-travail ». Connaissant François Chirac, le conseiller financier d'Henry Potez, il soutient l'entrée en politique du fils, Jacques, notamment en finançant sa campagne électorale de Corrèze en 1967. Plus paradoxal pour un grand patron officiellement « de droite » — mais Marcel Dassault avait soutenu le Front populaire — est son soutien aux socialistes et aux communistes. Mais les premiers n'incarnent-ils pas la troisième force et les seconds n'ont-ils pas détenu le ministère de l'Air à la Libération avec Charles Tillon ? Les sociétés Dassault sont des premiers annonceurs de *L'Humanité*, Marcel Dassault est ami avec François Mitterrand et finance tous azimuts ².

La politique d'indépendance nationale menée par le général de Gaulle après son retour au pouvoir ne peut que satisfaire l'avionneur. Il tente d'ailleurs d'adapter ses entreprises aux éventuels revirements politiques et notamment au type de ressources budgétaires dont elles dépendent : sociétés d'acquisition et de gestion des brevets comme Dassault-Boulogne, sociétés d'exploitation (Thiers et Poitiers dans les années 1940 et 1950), entreprises de construction (Société parisienne de construction), etc. Il constitue autour de ce noyau de multiples entreprises qui lui sont liées, comme la Banque commerciale de Paris gérée par Albin Chalandon ou Dassault-International. Son objectif est de limiter les masses financières immobilisées dans son appareil de production, excepté pour le montage final des avions. Les sous-traitants, y compris les sociétés nationales, se trouvent sous la dépendance financière du donneur d'ordre, qui peut leur opposer éventuellement des concurrents aux tarifs moins élevés. Marcel Dassault s'intéresse aussi à la presse et crée en 1954 un hebdomadaire, *Jours de France*, dont il devient... l'éditeur, opérant un contrôle tatillon sur à peu près tout le contenu, ainsi que sur l'apparence vestimentaire des salariés, spécialement celle des femmes, et rédigeant lui-même l'horoscope ; Pierre

¹ Autobiographie (limitée à la Résistance) : Guillain de Bénouville, *Le sacrifice du matin*, Robert Laffont, 1946, réédition, 1983, 410 p.

² Y.Denoël & J.Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, op. cit., pp. 42-46.

Guillain de Bénouville est le directeur de la rédaction. C'est l'« hebdomadaire de l'actualité heureuse », des *people* (comme on ne dit pas encore) beaucoup plus qu'à *Paris Match*, il s'agit de distraire avec des « choses aimables » (Marcel Dassault *dixit*), d'éviter à tout prix les sujets tristes, la mort et les enterrements surtout ! Marcel Dassault est aussi le producteur du film *La Boum*, dont il réécrit certains dialogues ! Cependant, à partir du milieu des années 1970, des difficultés surgissent en raison de la chute des ventes des avions militaires ; elles s'accroissent au cours de la décennie suivante du fait d'une concurrence exacerbée. Le système se grippe : les versions locales conçues pour un seul état-major ne font plus recette à l'exportation. La demande a évolué vers un modèle d'avion multifonctionnel dès sa conception. Dassault doit également tenir compte du renouvellement du personnel politique avec l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing. Vieilli, il ne sait pas faire face à ces mutations, par exemple en laissant le pouvoir à l'un de ses fils. ¹

Francis Bouygues ² naquit à Paris le 5 décembre 1922. Il était le fils du commandant Georges Bouygues, un ingénieur de l'armement devenu ingénieur-conseil et spécialisé dans les techniques de régulation. Second enfant d'une famille aisée et très catholique, Francis Bouygues fit une grande partie de ses études au collège Stanislas avant d'entrer à l'École centrale de Paris en octobre 1944, comme son père et son grand-oncle avant lui. En octobre 1946, peu après sa sortie de l'École, il épouse Monique, aînée d'une famille mayennaise de dix enfants et fille de René Tezé, un gros industriel possédant une dizaine d'usines dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France. Admirateur d'Eiffel et de Freyssinet, Francis Bouygues avait également subi l'influence d'une relation de son père, l'entrepreneur d'origine italienne Dominique Orefice : après avoir monté seul son affaire, ce dernier conduisait, à la fin des années trente, d'importants chantiers en province. Sans doute ces éléments pèsent-ils d'un poids non négligeable quand Francis Bouygues se met en quête d'un emploi. Il travaille d'abord dans l'entreprise Conchon de Clermont-Ferrand, spécialisée dans les travaux d'entretien. Bien qu'il y ait très vite obtenu la direction d'un chantier, il n'y reste pas longtemps, préférant entrer chez Dumont et Besson, l'une des maisons de bâtiment les plus prestigieuses de Paris. Il n'a aucun mal à s'y faire accepter car il s'était depuis quelques temps déjà lié d'amitié avec Jean-Pierre

¹ Danièle Fraboulet, notice pp. 214-217 de J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p. ; Claude Carlier, *Marcel Dassault. La légende d'un siècle*, Perrin, 1992, 563 p., réédition, 2002, 582 p. ; Claude Carlier & Luc Berger, *Dassault, l'entreprise : cinquante ans d'aventure aéronautique, 1945-1995*, Éditions du Chêne, 1996, 200 p. ; Collectif, *L'épopée Dassault*, Timée Éditions, 2006, 140 p. ; Marcel Dassault, *Le Talisman*, J'ai Lu, 1970, 123 p.

² D'après D. Barjot, « Francis Bouygues. L'ascension d'un entrepreneur (1952-1989) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1992, pp. 42-59 et D. Barjot, *Bouygues, les ressorts d'un destin entrepreneurial*, Economica, 2014, 384 p..

Dumont, fils de Pierre Dumont, le principal dirigeant de la société ; il connaît en outre la famille Besson qui habite non loin de chez ses parents ; enfin, Jean-Pierre Tézé, l'un de ses beaux-frères, avait épousé une Besson. Mais le facteur déterminant est sans doute la confiance que Pierre Dumont accorde presque aussitôt à son nouvel ingénieur : en peu de temps, Francis Bouygues se trouve chargé de la direction des travaux. Néanmoins, lorsque Jean-Pierre Dumont revient de son service militaire, il apparaît nettement à Francis Bouygues que l'espoir un moment caressé de succéder à son patron est vain. Ainsi que son père le lui avait souvent conseillé et suivant l'exemple de son grand-père paternel, il décide de se mettre à son compte. Ayant quitté Dumont et Besson en bons termes avec l'entrepreneur et son fils et après avoir, en vain, tenté de reprendre une affaire existante, il fonde, en 1951, une petite SARL à laquelle il apporte les modestes capitaux (1,2 million de francs, l'équivalent de 28 800 euros) empruntés à son père et à son beau-père. Grâce à un prêt du Crédit lyonnais, l'entreprise peut démarrer au 1er janvier 1952. Entre 1952 et 1974, la société Bouygues connaît une croissance exceptionnellement rapide. Le premier chantier obtenu par la SARL n'est guère important : il s'agit en effet de rénover une vieille papeterie délabrée. Néanmoins, la société a bien choisi son créneau, le bâtiment industriel. Presque aussitôt viennent s'ajouter de nouvelles affaires : garage Luchaire, usine Doiteau, fabrique de compresseurs Guinard. Dès la fin de 1952, l'entreprise emploie dix compagnons à temps complet. Au cours de l'année suivante, elle enlève son premier gros contrat, celui de la construction des bureaux d'IBM-France. Dès cette époque, la société Bouygues édifie de nombreux logements pour la clientèle privée. La vigueur même de l'expansion que connaît son entreprise incite Francis Bouygues à adopter pour elle, dès 1954, le régime de la Société anonyme, mais, au fur et à mesure qu'elle se développe, ses besoins en capitaux augmentent. En 1955 Francis Bouygues devient conseiller technique du ministre de la Reconstruction Roger Duchet (1904-1981), il acquiert une expérience des allées du pouvoir et un carnet d'adresses, fort utiles pour bâtir un empire avec la bienveillance intéressée des hommes politiques : grâce à ces contacts c'est le démarrage de l'« empire Bouygues ». Au cours de l'année 1959, sa croissance connaît un fort ralentissement. Afin de faire face aux besoins de trésorerie d'une firme employant dès cette époque près de 1 000 salariés, Francis Bouygues cherche un associé qu'il trouve en la personne d'un polytechnicien fortuné, René Augereau. Désormais appelée Entreprise Francis Bouygues — EFB —, la société poursuivra dans les années 1960 son expansion à un rythme élevé : bureaux, sièges sociaux (Peugeot, pétroles BP...), part prépondérante dans l'opération Maine-Montparnasse ainsi qu'à la rénovation du quartier Bercy, Parc des Princes, logement social. En ce domaine, le premier marché

de l'EFB est de 1959, ce sont les 3 000 logements HLM à édifier à Orly et Choisy-le-Roi.

Marcel Bich (1914-1994), autre « entrepreneur ragaillardi », illustre le domaine du stylo à bille ¹. Porteur d'un titre de baron hérité de son arrière-grand-père, il naît en Italie où son père, ingénieur des mines, multiplie les aventures industrielles, sans succès. La famille s'installe en France en 1925 et obtient la nationalité française en 1930. Licencié en droit, Bich devient rapidement directeur de la production des Encres Stephens. En octobre 1944, il rachète avec un collègue technicien, Édouard Buffard (1908-1993), pour 500 000 francs (65 000 euros quand même), un modeste atelier à Clichy (Seine) et ils créent ensemble l'entreprise Porte-plumes, Porte-mines et Accessoires (PPA). Après quelques années difficiles comme sous-traitants, ils s'inspirent d'une invention américaine pour lancer en 1950 le stylo à bille Cristal. La fortune se fait sur une idée de commercialisation originale : comme les papeteries rechignent à commercialiser le produit, il est vendu dans un réseau plus vaste, celui des buralistes. Alors que le chiffre d'affaires explose, l'entreprise perd, en 1952, un procès contre l'entreprise Biro pour contrefaçon. Parallèlement, elle est confrontée à de multiples plagiat ; ce problème est résolu par l'ajout du nom sur le stylo. Au cours de l'année, PPA investit beaucoup pour sa notoriété : slogan chanté, première apparition sur le Tour de France, etc. En 1953, « Société Bic » remplace PPA. Grâce à un accord à l'amiable très coûteux avec Biro, son avenir est assuré, d'autant que cinq ans plus tard... elle rachète son concurrent. En quelques années, Bich, avec Buffard comme directeur général, bâtit les bases d'un empire industriel à partir d'un produit symbole de la société de consommation et met en avant l'idée de marque. Avec 250 000 exemplaires au milieu des années 50, « le » Bic, non rechargeable, jetable, est le produit de consommation courante le plus vendu en France. Le petit écolier Bic, symbole de la marque, élargit la clientèle potentielle, en dépit de la forte réticence du milieu enseignant envers le stylo à bille ! Vient désormais la période de développement axée sur l'exportation — ce qui lui vaut l'Oscar de l'export en 1957 — et la multiplication des implantations à l'étranger. En 1958, le coûteux rachat de l'entreprise déficitaire Waterman n'offre pas l'accès au marché américain. En 1960, Bic vend 1,5 million de stylos par jour. Fonctionnant par autofinancement, Bich est le seul maître à bord pour les investissements.

¹ D'après la notice de Daumas lui-même, pp. 91-92 de J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p. et Y. Denoël & J. Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, op. cit., pp. 94-97.

Représentant de la troisième génération d'une famille d'horlogers juifs d'origine alsacienne, Fred Lip (1905-1996) ¹ a marqué toute une époque de l'horlogerie française. Son grand-père, Emmanuel Lipmann (1844-1913), fonde à Besançon, capitale française de la montre où domine le système de « l'établissage », un petit atelier, progressivement transformé en manufacture réalisant l'ensemble des opérations de fabrication et de vente. Avec l'aide de ses fils, Ernest (1869-1943) et Camille (1872-1947), il construit une véritable usine, fabrique ses propres ébauches et développe une stratégie de marque. Dirigée par Ernest, Lip est en 1930 la plus importante fabrique française de montres. Après son échec au bac, Frédéric (dit Fred), le second fils d'Ernest, fait l'École nationale d'horlogerie, à Besançon, dont il sort diplômé en 1925. Passionné de mécanique et de motocyclette, il court les championnats de France et bat plusieurs records. En 1928, il part aux États-Unis où il découvre la gestion à l'américaine. À son retour, il entre dans l'entreprise dont il prend la direction technique en 1931, alors que son frère Lionel est chargé des finances. Avec la crise, la société connaît de très graves difficultés ; elle doit son salut au contrat que Fred négocie en 1936 avec l'URSS, où Lip aide à construire une usine de montres, et aux importantes commandes militaires reçues en 1938. Sous l'Occupation, les Allemands écartent Ernest Lipmann de la direction et réquisitionnent l'usine, puis l'entreprise est aryanisée en 1941. Menacé comme juif, Fred quitte Issoudun et entre dans la Résistance en 1943. Revenu à Besançon en 1944, il prend officiellement en 1946 la succession de son père, mort en déportation, alors que les autres membres de la famille travaillent dans d'autres entreprises ou ont quitté la France. Avec 83,6 % des actions, la famille Lipmann contrôle fermement la société. Toutefois, au fil des augmentations de capital, sa part se réduit au profit des banques et d'amis (57,4 % en 1954). Dans les années 1950, Lip connaît une période faste grâce aux commandes d'armement, à la rationalisation de la production (première chaîne de montage dans l'horlogerie en 1948), à la recherche animée par un bureau d'études de 250 personnes (première montre électromécanique en 1952) et à une publicité très efficace. Une politique sociale très généreuse (réduction du temps de travail, crèche d'usine, formation continue, transport gratuit pour les salariés) vaut à Fred Lip une réputation de patron social et précurseur, en même temps que l'hostilité de ses confrères. Poursuivant dans la voie de l'intégration, il fera construire à grands frais en 1962 l'usine de Palente (un quartier oriental de Besançon) où travaillent 1 500 salariés. Avec une production de 600 000 montres, Lip se classe au 7^e rang de l'horlogerie mondiale. La situation se détériorera dans les années 1960 : les ventes se tassent faute de fabriquer des montres bon marché ; les séries sont trop courtes pour

¹ D'après la notice de Daumas lui-même, pp. 439-441 de J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p.

être rentables ; les fabrications d'armement et de machines-outils ne rapportent pas assez ; la nouvelle usine est surdimensionnée, l'outil de production de Lip perdra beaucoup de son intérêt à cause de la généralisation de la montre électronique et la société est mise en liquidation en 1973. Moins que celui d'un patron anticonformiste et visionnaire, « l'enfant terrible du patronat », selon la tradition locale, l'échec de Lip est en fait celui d'une manufacture qui a cessé d'être compétitive.

Les patrons lyonnais sont-ils « ragaillardis » comme les précédents ? Dans les années 50 la chimie est le pilier de la prospérité industrielle lyonnaise ¹, avec la transformation des métaux. Le premier pilier en est la fibre synthétique qui bat les fibres artificielles et écrase les matières naturelles. Cette mainmise sur le secteur textile montre bien que les rapports de force ont radicalement changé au sein de l'économie régionale. Pendant toute la période des Trente Glorieuses, de 1945 à 1975, la chimie connaît dans la région une véritable métamorphose provoquée, comme dans les autres régions, par le développement des produits de synthèse et par l'utilisation de matières premières de la pétrochimie. Dans cette révolution scientifique et technologique, la région lyonnaise est avantagée par son expérience et par la présence de grandes unités chimiques, qui lui permettront de s'imposer sans difficulté sur le plan national et international. Au lendemain de la guerre, cette évolution s'accompagne d'une polarisation de la chimie lyonnaise sur deux espaces périphériques : Vaise et Saint-Fons, au sud de Lyon, sur la rive gauche du Rhône. Vaise est dominé par la grande usine de la Rhodiaceta, qui est devenue la première fabrique française de nylon entre 1939 et 1945. Malgré l'importance de la pétrochimie, la chimie lyonnaise se centre davantage sur la production pharmaceutique qui connaît un essor très important après guerre. La chimie lyonnaise va être victime de sa réussite et nombre de sociétés familiales vont, alors, passer dans le giron de grands groupes industriels. Certains secteurs traditionnels, témoins des débuts de la chimie à Lyon, vestiges du passé, vivent leurs dernières heures. Ainsi en est-il de la Maison Guimet, fidèle à son produit unique, le bleu d'outremer. La décolonisation prive la maison d'une partie de ses débouchés, la situation n'est guère plus brillante en métropole, l'évolution technologique avec les machines à laver, l'essor des tissus synthétiques, condamne peu à peu l'usage du blanchisseur. La situation est également difficile pour la teinturerie : le tournant de l'après-guerre, avec l'avènement des synthétiques, est difficile à prendre. Aux difficultés économiques s'ajoutent des divergences internes qui opposent les familles Vulliod et Ancel et contribuent à fragiliser encore davantage la société qui se résout à

¹ D'après B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., pp. 661 & suiv.

vendre, en 1960, les locaux de l'usine de Villeurbanne, dont le matériel sans modernisation est réinstallé à Monplaisir. La Société Gillet-Thaon, qui à la veille de la guerre était parvenue à mettre la main sur dix-huit usines, acquérant ainsi un contrôle sur 50 à 75 % de l'industrie française de l'« ennoblissement » textile, va effectuer un recentrage de ses activités. En 1954, est créée la Société Texunion pour regrouper, au niveau régional, les différentes activités d'ennoblissement de Gillet-Thaon. Ces sociétés qui avaient participé au dynamisme de l'industrie chimique lyonnaise, épousant, pour la teinturerie, toutes les mutations de la soierie, subissent les évolutions des industries textile et chimique qui font triompher de nouvelles matières, réclamant beaucoup moins de traitement.

Pour d'autres sociétés lyonnaises, la période de l'après-guerre ne signifie pas la fin des activités, mais la perte du pouvoir de décision par intégration dans de grands groupes. Ainsi, la Société Coignet conserve sa spécialisation dans l'industrie du phosphore, travaillant les gros tonnages à l'extérieur de Lyon, à Givors ou aux Roches-de-Condrieu, et réservant à l'usine de la route d'Heyrieux les produits fins et délicats. Cette dernière a adapté ses productions phosphoriques aux évolutions de la demande industrielle. Aux produits marchands, tels la traditionnelle pâte d'allumette, les insecticides ou les pâtes lumineuses, elle ajoute des produits intermédiaires destinés à l'industrie pharmaceutique, à l'industrie alimentaire comme aux raffineries. Jusqu'à la Seconde Guerre, la Société Coignet s'est caractérisée par sa capacité à rebondir à partir de la matière qu'elle travaillait. Dans les années 1950, ses services commerciaux et techniques sont toujours aussi actifs pour trouver des marchés aux nouveaux dérivés du phosphore. Mais la concentration de l'industrie chimique française rend de plus en plus difficile la survie d'une entreprise familiale. À partir de la fin des années 1950, la Société Kuhlmann devient majoritaire dans la société.

Le nom de Lumière va lui aussi disparaître du paysage lyonnais. Après guerre, le dirigeant de la société Henri Lumière est intronisé sur la scène lyonnaise grâce à son action au sein de la Résistance. Décoré le 17 novembre 1945 de la médaille de la Résistance, il accède à tous les honneurs locaux et nationaux. Il est élu en décembre 1945 président de la Chambre de Commerce, poste qu'il occupe durant dix ans, devient président de l'Assemblée des présidents des Chambres de commerce de 1944 à 1956, conseiller de la Banque de France à Lyon, administrateur de la Société Air France, de la Foire de Lyon, de la Compagnie nationale du Rhône. Il est très proche d'Édouard Herriot, même s'il ne devient pas son adjoint, certains lui prêtent des visées sur la mairie, mais il se contente d'être conseiller municipal de Louis Pradel de 1959 à 1968. Parmi toutes ces nombreuses responsabilités, Henri Lumière assure

toujours la direction de la société familiale. Du bourgeolement industriel de la Belle Époque ne subsistent plus, après guerre, que les usines de Feyzin, Monplaisir et Joinville pour le secteur photographique, les productions pharmaceutiques, qui dépendent des travaux d'Auguste Lumière, et le secteur des textiles artificiels avec la SLT dont Henri Lumière est président. Mais la concurrence se fait toujours plus rude, à celle des Américains avec Kodak qui avait déjà obligé les Lumière à fermer leur usine américaine en 1915, s'ajoute désormais celle des Allemands avec Agfa ou d'Ilford pour les Anglais. L'enjeu, entre ces rivaux, porte sur le marché de la photographie couleur et de la photographie amateur, s'agissant de mettre au point des appareils simples d'utilisation, adaptés à la demande de la nouvelle société de consommation. Henri Lumière, pourtant, s'engage avec détermination dans les nouvelles voies qui s'ouvrent à l'industrie photographique. Pour concentrer les forces, il privilégie les activités premières de la maison, abandonnant progressivement le secteur des textiles artificiels où il s'était aventuré dans les années 1920. Henri Lumière peut alors se concentrer sur la contre-attaque qu'il entend engager dans le secteur photographique. La maison lance une émulsion, Telcolor, pour prendre place sur le marché de la photographie couleur. En 1957, elle rachète l'entreprise Tiranty, spécialisée dans l'optique, les appareils et projecteurs, ce qui permet de retrouver une activité en matériel photographique après la fermeture de l'usine de Joinville cette même année 1957. Mais le combat est rude face à la concurrence et si la Société Lumière met au point les procédés, elle est vite confrontée à ses propres limites, ne disposant pas du même réseau d'activités annexes que Kodak pour développer les films couleur ou se procurer les révélateurs appropriés. Le combat n'est pas à armes égales et Lumière doit se résoudre à être absorbé en 1961 par la firme Ciba, qui a déjà acquis la société anglaise Ilford.

Quant à la branche médicale et pharmaceutique, elle va disparaître avec son fondateur Auguste Lumière qui en 1952 y travaillait encore. À sa mort en 1954 (il était né en 1862), les brevets et laboratoires Lumière sont rattachés aux laboratoires Sarbach de la société Solvay et la clinique Lumière passe dans le giron des Hospices civils. Cette société, qui a eu le double mérite de constituer un des fleurons de l'activité chimique lyonnaise et d'inscrire le nom de Lyon dans l'histoire du cinéma, s'efface donc du paysage lyonnais après cent ans d'existence. Mais c'est aussi l'empire Gillet qui va progressivement échapper au contrôle familial pour glisser entre les mains de Rhône-Poulenc. Dans l'entre-deux-guerres, l'empire reposait sur trois piliers, avec Progil pour les produits chimiques, la Rhodiaceta pour les textiles artificiels et Gillet-Thaon pour la teinturerie. Après les troubles de la guerre et surtout de la Libération, la famille Gillet retrouve, pourtant, rapidement ses positions. C'est Renaud

Gillet (1913-2001) qui prend la décision de faire passer progressivement toutes les divisions de la Société Gillet dans le giron de Rhône-Poulenc. En cela, il est fidèle à la ligne politique qui l'a toujours emporté chez les Gillet, consistant à couper les branches mortes dans la société pour les remplacer par des activités porteuses d'avenir. Ainsi, Edmond avait sacrifié l'activité première de la famille, la soie naturelle, pour lui préférer les textiles artificiels. Dans les années 1950, vient le tour des synthétiques. Puis, quand la concurrence des grands groupes et du tiers-monde se fait trop vive, Renaud Gillet sacrifie, cette fois, l'indépendance de la société familiale pour investir ailleurs les capitaux. En 1961, ce sont les activités textiles qui sont abandonnées à Rhône-Poulenc.

Très différent car sis dans l'agro-alimentaire est le cas de Besnier 1. À l'inverse de noms d'anciens producteurs de beurre ou de fromages devenus des marques prestigieuses, tels Bel, Bridel, Claudel, Lanquetot, Lepetit, celui de Besnier reste méconnu. Pourtant, avant de prendre le nom de Lactalis en 1999, le groupe a porté celui du fondateur de la fromagerie familiale que son fils Michel Besnier (1928-2000) a patiemment transformée, dans le secret et la discrétion, en troisième groupe laitier mondial jusqu'à finir par mériter les surnoms de « roi du camembert » ou de « président », allusion au fameux camembert lancé en 1968. De 1955 à 1968, Michel Besnier transforme radicalement l'entreprise familiale, puis, par une politique systématique d'acquisitions et d'internationalisation, il construit un géant du lait. Il diversifie les activités en produisant de la caséine, du lait pasteurisé et des yaourts. Cette politique exige un accroissement de la collecte de lait — de 7 millions de litres en 1955 à 110 en 1967 — qui passe par le rachat de concurrents normands et bretons. Associant une stratégie de volume et une commercialisation dans la grande distribution, le « Président » deviendra le produit phare de la Société laitière Besnier, raison sociale que l'entreprise adopte en 1961.

1 D'après la notice, pp. 88-89 de J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, op. cit.

4.1.3. Un financement (occidental) de la croissance française

La France sort très affaiblie financièrement par la Deuxième Guerre mondiale et il est nécessaire de procéder à deux dévaluations, le 1er septembre 1944 et le 26 décembre 1945, insuffisantes au total. Le gouvernement s'accroche donc à la demande de réparations allemandes, comme après la Première Guerre mondiale ; la conférence de Paris de novembre-décembre 1945 octroie à la France un peu moins du cinquième du total. Très peu lui sera versé car la conférence de Moscou (mars 1947) constate les profondes divergences de vues entre l'Ouest et l'Est : les « Anglo-Saxons » appuient le relèvement allemand, politique que la France sera bien obligée de suivre, même en renâclant. À noter que les Finances étant, comme le Ravitaillement, un des grands échecs de la période, le titulaire du portefeuille change (presque) à chaque nouveau gouvernement ! Mais au demeurant trois innovations sont très importantes pour l'avenir : la création (novembre 1944, à la suite des projets socialistes de 1943-1944) d'un ministère de l'Économie nationale qui, à partir du départ de Mendès, englobe les Finances, au profit d'abord de Pleven, l'ébauche de plans et l'orientation vers une politique inflationniste, qui va être la grande caractéristique française, finançant en grande partie les Trente Glorieuses. Le pays, « malade et blessé » (de Gaulle) ne peut-il vivre que sous inflation, perfusion des années 50 ?

Dès la première quinzaine de juin 1945, il est procédé à un « échange des billets », plus exactement un échange obligatoire de tous les billets de banque de 50 à 5 000 F, en ne reversant dans l'immédiat qu'un maximum de 6 000 F (le reste plus tard). Le but est quintuple : démonétiser les billets imprimés aux États-Unis, déterminer les fortunes individuelles, base de l'impôt « de solidarité nationale », diminuer le montant de la monnaie-papier en circulation, purger le pays de l'« argent sale » caché dans les « lessiveuses », annuler les coupures emportées par les Allemands et annuler les billets non présentés. Pendant toute la Quatrième République les difficultés financières sont beaucoup plus graves que les problèmes économiques. L'inflation se manifeste très tôt, car la société aspire à la consommation, le déficit budgétaire est excessif, le budget est grevé par la guerre d'Indochine, les prix sont mal contrôlés, s'y ajoutent la guerre de Corée, le réarmement, etc. L'inflation est énorme : l'indice des prix de gros passe de 267 en mai 1944 à 1977 en novembre 1948. Les conséquences sont graves : des tensions sociales importantes, comme celles qui marquent l'année 1947 et peuvent laisser craindre une révolution, les dévaluations de la monnaie, une première le 1er septembre 1944, une deuxième le 26 décembre 1945 (des deux tiers par rapport à l'avant-guerre), quatre

en 1948 et 1949 (des deux tiers, à nouveau 1). Toutes les mesures prises (blocage des prix, baisses déflationnistes — ex. : par le gouvernement Blum en janvier et mars 1947, de 5 % à chaque fois — , dévaluations) s'avèrent inefficaces par manque général de confiance. Et, ne voulant mécontenter personne, les gouvernements successifs se sont en fait aliéné aussi bien les catégories sociales favorisées, qui s'estiment brimées (par l'ensemble de la politique économique d'ailleurs) que les secteurs défavorisés, qui se jugent frustrés de la révolution économique et sociale promise à la Libération et sont frappés pour des raisons conjoncturelles, par exemple la pénurie d'énergie de l'hiver 1946-1947 qui fait monter quand même les prix. Pinay échappe, de manière mythique, à l'opprobre et il réussit une relative stabilisation, qui va de 1952 à 1955, mais l'inflation reprend en 1956-1957, avec des déséquilibres dans les budgets.

Il est à noter que les territoires de l'Union française utilisent quatre monnaies différentes, à cause de l'évolution très différente de la situation monétaire dans les diverses parties de l'empire pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le franc métropolitain (FF) sert en métropole, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, aux Antilles et en Guyane, soit dans des territoires de statuts politiques très différents. Un franc CFA (colonies françaises d'Afrique) est créé par décret le 25 décembre 1945 pour l'Afrique occidentale française, l'AEF, le Togo et le Cameroun (territoires sous tutelle), la Somalie, Madagascar, La Réunion et... Saint-Pierre-et-Miquelon, sa valeur est fixée en 1948 à 2 FF (1960 : 2 centimes), la signification du sigle changera en 1972 et deviendra Communauté financière africaine pour les pays (indépendants) d'Afrique occidentale et Coopération financière en Afrique centrale 2. Un franc CFP (Colonies françaises du Pacifique) sert en Nouvelle-Calédonie, dans les Nouvelles-Hébrides et les Établissements français d'Océanie, sa valeur est fixée en 1949 à 5 FF (1960 : 5 centimes). La piastre indochinoise continue d'exister, mais avec une nouvelle parité en décembre 1945 et, rapidement, deux cours différents qui alimentent un trafic, scandale qui éclate en 1953.

Le remède fondamental est le choix de la politique Lepercq-Pleven contre celle de Mendès France, choix fait pour des raisons politiques. Le conflit surgit en pleine guerre, dès le 18 janvier 1945, quand Pierre Mendès France envoie par lettre au général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire, sa démission, qui ne devient effective que le 5 avril. La politique prônée par Aimé Lepercq puis, après son décès accidentel, par René Pleven, titulaires du portefeuille des Finances, tient en trois mots,

1 26 janvier 1948 (Mayer), 17 octobre 1948 (Queuille), 27 avril 1949 (Petsche), 20 septembre 1949 (*idem*).

2 Bien entendu des timbres-poste surchargés en CFA sont utilisés (à partir du 1er janvier 1949).

fondamentaux pour l'histoire des années 50 : priorité à la production, inflation et emprunts. Mendès, ministre de l'Économie nationale auquel les Finances échappent (diviser pour régner...), défend une politique de rigueur qui tient en trois expressions : austérité financière, impôt sur le capital et sévère politique de déflation. Elle fait l'unanimité contre elle : les libéraux veulent revenir à l'orthodoxie, la gauche rejette la rigueur, de Gaulle, en son for intérieur tenté, sans doute, ne peut que suivre ¹.

L'après-guerre voit dans le monde la mise en place des bases d'un nouveau système monétaire, avant même la fin des hostilités et la notion d'économie occidentale prend naissance en 1947-1948 avec le plan Marshall et l'OECE (voir plus loin), créée à cette occasion avec 16 pays européens. Élargie en OCDE en 1961 avec la participation des États-Unis, du Canada et d'autres états, elle deviendra vite une sorte de « club » des pays riches de la planète. Plus largement, il y a rapidement multiplication des échanges de toute nature et fusion des conjonctures économiques nationales en une conjoncture occidentale, déterminée par l'influence prépondérante de la conjoncture américaine. Loin de donner le coup de grâce au système capitaliste, qui avait pu paraître s'effondrer avec la crise de 1929, la Seconde Guerre mondiale lui a apporté les conditions d'un nouveau départ. En quelques années, l'économie mondiale connaît une croissance économique sans précédent, battant en brèche la thèse pessimiste des économistes « stagnationnistes ».

Un nouvel ordre monétaire international avait été envisagé dès 1942 entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, dans le cadre des accords de « prêt-bail », avec le désir d'éviter d'une part le retour pur et simple à l'étalon-or et d'autre part les monnaies flottantes ainsi que les dévaluations des années 1930. En 1943, deux plans sont présentés presque en même temps, par les deux principaux pays, et par deux personnages qui vont jouer les rôles principaux. Le plan anglais est avancé par John Maynard Keynes (1883-1946) lui-même, futur chef de la délégation britannique à Bretton Woods, le plan américain par Harry Dexter White (1892-1948), futur chef de la délégation américaine à la même conférence. Ils sont très similaires, mais le plan Keynes donne plus d'importance à une institution monétaire internationale, la *Clearing Union*, et crée une monnaie de compte mondiale, le *bancor*; le plan américain (White) met à jour le *Gold Exchange Standard* et est plus conforme aux intérêts... américains. Seule compensation faite à Keynes : une application du système différée jusqu'en 1951 pour laisser le temps aux grands équilibres de se rétablir. Le représentant français, Pierre Mendès France, s'oppose aux plus excessives des prétentions américaines à la « Conférence monétaire et financière des Nations unies »

¹ Voir Michel Margairaz dir., *Pierre Mendès France et l'économie*, Odile Jacob, 1989, 471 p.

qui se tient à Bretton Woods (New Hampshire) du 1er au 22 juillet 1944, alors que la guerre fait encore rage en Europe et en Asie. Y participent 45 pays, dont l'URSS, qui refusera d'entrer dans le système ; les pays européens sont souvent représentés par des gouvernements en exil ; les pays d'Amérique latine sont, eux, surreprésentés. La décision essentielle est le retour au système... de 1922 (étalon de change-or, avec des « monnaies de réserve »). Mais, en raison de l'échec du retour à la libre convertibilité de la livre sterling en 1947, le dollar sera seul à remplir les conditions édictées jusqu'en 1958 (livre sterling et yen seront alors convertibles). À ceci une raison simple : les États-Unis détiennent en 1944 les deux tiers du stock d'or mondial. On a de fait un « Gold Dollar Standard », avec une équivalence longtemps conservée : une once d'or équivaut à 35 dollars ! Les pays à « devise périphérique », c'est-à-dire tous les autres, doivent détenir en réserve de l'or et des dollars (ou des créances en dollars). Chaque devise périphérique a le droit de fluctuer vis-à-vis du dollar dans une marge comprise entre moins 1 % et plus 1 % (donc dans une marge de 2 %), sans que le pays soit obligé de dévaluer (ou de réévaluer) sa monnaie. Ceci octroie une marge vis-à-vis d'une autre devise périphérique, mais impose le dollar comme monnaie de règlement des transactions internationales. Enfin, toute dévaluation ou réévaluation de plus de 10 % doit être autorisée par le FMI (Fonds monétaire international), qui gère le système, en fonctionnant comme une sorte de caisse de secours mutuel et une chambre de compensation. Pour les États-Unis, les avantages du nouveau système au sortir de la guerre sont évidents : leur monnaie devient « aussi bonne que l'or », un véritable droit d'émission international leur est donné, d'où leur totale indifférence vis-à-vis de leur balance des paiements (balance commerciale — exportations moins importations — moins la balance des comptes — balance de tous les mouvements de capitaux, sauf ceux liés à des mouvements de marchandises —) ! C'est une grosse anomalie, d'autant plus que les créanciers des États-Unis ont théoriquement le droit de demander à ceux-ci qu'ils les remboursent en or — en vertu du principe de la libre convertibilité — , mais en général ils s'abstiendront d'exercer ce droit ! Pour les autres pays, épuisés et appauvris par la guerre, il n'est pas nécessaire de reconstituer un stock d'or, les États-Unis accordent des crédits massifs en dollars, ils amorcent le système (pour résoudre le « manque de dollars », le *dollar gap*) et permettent aux autres pays de participer à nouveau, et très vite, aux échanges internationaux, d'autant plus que Bretton Woods proclame la nécessité du libre-échange.

Le Fonds monétaire international (FMI) est la première véritable institution monétaire internationale. Ses membres versent une « quote-part » (1/4 en or, 3/4 en monnaie nationale), déterminée en 1944 en fonction de la puissance financière et

commerciale de chaque pays. Le nombre de voix dont chacun dispose est proportionnel à la quote-part versée. Or, les États-Unis ont versé 36 % des fonds ! (Grande-Bretagne : 17 %, Chine et France : 7 % chacune, etc.). De plus, un pays créancier gagne des voix (et vice-versa) ! Ces fonds permettent de fournir des crédits (en pratique en dollars), plafonnés à 125 % de leur quote-part, aux états qui défendent leur monnaie. Le siège de l'institution est fixé à Washington ; une Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD, vite dite « Banque mondiale ») accorde des prêts à long terme, tout spécialement aux états en retard dans leur développement. Le « nouvel ordre monétaire international » institutionnalise donc la prédominance des États-Unis mais il connaîtra une évolution car dans les années 60, la masse des « dollars extérieurs » dépassera les réserves monétaires fédérales de Fort Knox, aux États-Unis ! Le système stimule l'inflation ; l'insuffisance des ressources du FMI (toujours présidé par un Européen) sera petit à petit atténuée. Mais l'effondrement se produira en 1971 avec la dévaluation du dollar et les monnaies « flottantes ». Pour effacer les séquelles du protectionnisme des années 1930 — une véritable obsession américaine — trois conférences sont réunies : Londres en 1946, Genève en 1947 et La Havane en 1947-1948. Elles aboutissent à un Accord général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (GATT, *General Agreement on Tariffs and Trade* ou *General Agreement on Trade and Traffic*), les états signataires (52, ni l'Union soviétique ni la Chine) représentant 80 % du commerce d'alors. Il n'y a pas d'institution internationale spécifique avant le 1er janvier 1995 : elle est prévue sous le nom d'OIC mais ne sera créée qu'à cette date et sous le nom d'Organisation mondiale du Commerce (OMC). On a donc un fonctionnement véritable, mais paradoxal, du GATT. Le GATT interdit le *dumping* et les cartels internationaux. Son grand pragmatisme — des principes mais des dérogations — assura son succès : la clause de la « nation la plus favorisée » est érigée en principe général mais le maintien (ou même la création) d'unions douanières, de zones de libre-échange et de zones préférentielles est autorisé ; les contingents d'importation sont supprimés, mais des exceptions sont admises, comme les clauses de sauvegarde en cas de réduction de tarifs douaniers. Le GATT témoigne d'un consensus quasi général en faveur de la libéralisation des échanges. Mais pour l'heure il ne faudrait pas croire la France, patrie ancestrale du protectionnisme, convertie brusquement au libre-échange : ses droits de douane demeurent élevés ou très élevés, ses fournisseurs et clients sont pour moitié et de plus en plus ses colonies, avec lesquels elle n'avait guère commercé avant la crise de 1929, et son premier client n'est pas européen, c'est l'Algérie.

Le 28 mai 1946 sont signés les accords économiques franco-américains Blum-Byrnes¹. James Francis Byrnes (1879-1972) est le secrétaire d'État américain, il accueille un Léon Blum, président du Conseil, doté d'un prestige immense aux États-Unis et accompagné d'une délégation, avec, entre autres, Emmanuel Mönick, le gouverneur de la Banque de France (voir p. XXX). Les Américains sont alors fort préoccupés par la situation intérieure en France et plutôt favorables à une victoire socialiste aux prochaines élections. Les dettes de guerre de la France, à la différence de celles de la Première Guerre mondiale, sont gracieusement remises et un nouveau crédit, d'un milliard de dollars, remboursable en vingt ans, est ouvert à la France. En contrepartie de cette générosité américaine, qui doit permettre à la France de consacrer l'équivalent des dettes à sa reconstruction et au commerce bilatéral de se réamorcer, les négociateurs français promettent la liberté d'entrée des marchandises américaines sur le territoire français. Autre contrepartie de cette aide exceptionnelle, la France doit lever le contingentement des films américains importés (remplacé par des quotas : quatre semaines par trimestre au maximum pour les films français, le reste étant ouvert aux films américains), ce qui provoque la colère des milieux du cinéma : durant le premier semestre 1947, les salles de cinéma programment 54 films français contre 338 américains et Louis Jovet prend la tête d'un mouvement de protestation contre cet impérialisme culturel. L'accord cinématographique Blum-Byrnes sera remplacé dès septembre 1948 par les « accords de Paris », entre d'une part Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, et Robert Lacoste, ministre de l'Industrie, et d'autre part l'ambassadeur Jefferson Caffery (1886-1974) : la part des films français d'un maximum deviendra un minimum (cinq semaines par trimestre) et le nombre des films américains doublés sera limité à 121 par an, soit une baisse d'un quart par rapport aux accords Blum-Byrnes. On sait d'autre part que les accords sont au point de départ d'un apport continu de dollars à la France, critiqué par Annie Lacroix-Riz qui y voit le début d'un enchaînement de la France aux États-Unis, position exagérée d'après les autres historiens qui soulignent que l'entrée de la France dans le monde occidental ne se fera que progressivement, qu'elle était décidée au libre échange et qu'il y a entre les deux signataires de fortes divergences de vues sur la politique internationale, sur l'Allemagne surtout. Bien sûr, les accords

1 Irwin M.Wall, « Les accords Blum-Byrnes... », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 13, janvier-mars 1987, pp. 45-62 et *erratum* de détail, dans n° 15 (juillet-septembre 1987), p. 161 ; A.Lacroix-Riz, « Négociation et signature des accords Blum-Byrnes (octobre 1945-mai 1946) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1984 ; A.Lacroix-Riz, *L'intégration européenne de la France. La tutelle de l'Allemagne et des États-Unis*, Le temps des cerises, 2007, 107 p.

débouchent sur le plan Marshall, ils en sont même un « modèle réduit » ou une « maquette par anticipation » 1.

Dès avril 1945, l'envoyé des présidents américains Willima Averell Harriman (1891-1986) dénonce la « tactique communiste ». La nomination du général George Catlett Marshall au poste de Secrétaire d'État des États-Unis (9 janvier 1947) traduit une volonté de raidissement, déjà perceptible chez Truman quelques mois auparavant. Marshall annonce son plan lors d'un discours prononcé à Harvard le 5 juin 1947. La raison est double : la menace communiste et l'inquiétant déséquilibre des échanges entre les États-Unis et l'Europe. Les modalités sont présentées selon l'image de la partie de billes : l'Europe doit pouvoir « reprendre la partie », malgré le *dollar gap* (voir p. XXX). D'une manière générale, l'*European Recovery Program* (ERP) — nom officiel de l'aide Marshall, votée par le Congrès américain en avril 1948 — accentue la dépendance politique des bénéficiaires et la coupure de l'Europe en deux blocs. Comme l'ERP voit le jour en avril 1948 seulement, entre-temps, le Congrès vote une loi d'aide intérimaire, en décembre 1947.

L'aide américaine 2 se répand sous forme de dons (89 %) et de prêts (11 %) aux États, aide répartie par les pays européens eux-mêmes — seize pays européens (rejoints par l'Allemagne fédérale en 1949 et l'Espagne en 1959) — , groupés dans l'OECE (Organisation européenne de Coopération économique) à partir de mars 1948, car l'aide n'est accordée que sous la condition que les Européens proposent un programme de relèvement européen. Elle contribue donc à amorcer la coopération européenne, bien que le but de l'OECE ne soit pas du tout une quelconque intégration entre les pays européens. En effet, elle réduit les contingentements d'importations, facilitant les échanges commerciaux, et elle est à l'origine de l'UEP (Union européenne des Paiements, 1er juillet 1950), qui par un système de compensations multilatérales permet de financer les échanges entre pays membres malgré l'insuffisance en devises et la non convertibilité des monnaies. L'aide Marshall précipite l'intégration des économies occidentales sous la direction américaine, pour le meilleur et pour le pire, mais les États-Unis privilégient la construction atlantique par rapport à la construction des « États-Unis d'Europe ». Les dons et les prêts faits aux États servent à acheter des produits en Amérique, ensuite vendus sur les marchés nationaux, la contre-valeur servant à financer des programmes d'investissements

1 Jacques Portes, « Les origines de la légende noire des accords Blum-Byrnes sur le cinéma », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1986, pp. 314-329.

2 Gérard Bossuat, « L'aide américaine à la France après la Deuxième Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 9, janvier-mars 1986, pp. 17-35 et D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p.

publics ou à rembourser la dette nationale vis-à-vis des États-Unis. Les dollars Marshall servent donc deux fois. Quels sont les bénéficiaires du plan Marshall, qui dure d'avril 1948 à juin 1952 ? Après des hésitations, l'Union soviétique participe à une conférence à Paris (juin-juillet 1947), puis décline l'offre en formulant des exigences délibérément inacceptables, entraînant dans son refus les démocraties populaires ou en voie de l'être. L'URSS et les pays en passe d'être socialistes refusent donc, ce qui provoque la coupure de l'Europe en deux blocs. Le Royaume-Uni bénéficie de 23,5 % de la manne, la France de 20,5 %, l'Italie de 11 %, l'Allemagne occidentale (ancien vaincu et pas membre de l'OECE) de 10 %, les Pays-Bas de 8,5 %, l'Autriche de 5 %, comme la Belgique, la Grèce de 4 %, le Danemark de 2 %, etc. Les principaux produits vendus seront ceux de l'agro-alimentaire (32 %), les produits bruts et semi-finis (19 %), les produits énergétiques (15 %), les produits textiles (14 %) et ceux de la construction mécanique (14 %). Les tabacs s'élèveront à la hauteur de... 4,4 %. Dans le champ économique, décidés à ne pas recommencer leur erreur de 1919-1920, où, après être venus combattre en Europe en qualité d'« associés », ils sont retournés aussitôt à leur isolationnisme traditionnel, les États-Unis acceptent donc de jouer le rôle mondial correspondant à leur incontestable puissance et de porter le « fardeau de l'homme blanc » (Rudyard Kipling, 1899). Au total, les aides américaines à la France se montent à 4,7 milliards de dollars entre janvier 1948 et juin 1951 et à 2,1 milliards de 1951 à 1955.

L'insertion dans le monde économique occidental provoque en France un début de croissance, dans un contexte mondial neuf : Guerre froide et constitution d'un monde occidental. D'après l'*Annuaire statistique rétrospectif* la production industrielle française de 1938 est presque rattrapée en 1947, nettement dépassée en 1948 ; sur une base 100 située en 1952, elle est à 119 trois ans plus tard. Il y a en France 106 900 tracteurs en 1948, 136 400 en 1950, mais ensuite la motorisation (le diesel devenant vite majoritaire puis exclusif) s'accélère, avec 211 300 tracteurs en 1953, 249 600 en 1954, 305 400 en 1955. Le commerce extérieur croît bien plus vite que les prix : en valeur, il est en 1950 deux fois plus important que deux ans auparavant, en 1955 il est trois fois le chiffre de 1948. D'après l'*Histoire économique et sociale de la France* et Jean-François Eck ¹ les taux de croissance annuels moyens de la production intérieure brute (PIB) pour cinq pays entre 1949 et 1959 sont les suivants : France : 4,5 ou 4,6 % ; États-Unis : 3,3 à 3,5 % ; Allemagne de l'Ouest : 7,4 à 8,6 % ; Italie : 5,4 à 5,9 % ; Royaume-Uni : 2,4 à 3 %. Donc, une croissance forte, qui

¹ F.Braudel et E.Labrousse dir., *Histoire économique et sociale de la France*, tome IV (3 vol.), PUF, 1976-1982, réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1993, en 5 vol. au total, tome IV.3., 1847 p. ; J.F.Eck, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », réédition, 2004, 232 p.

sort la France de la pénurie et dépasse celle des États-Unis mais qui n'est pas un record européen, tant s'en faut. Autre nuance, plus apparente que réelle, la France avait déjà connu, sous le Second Empire, à la Belle Époque et dans les années 1920, des taux de croissance industrielle d'à peu près 4 %, mais il s'était agi de périodes brèves et l'agriculture était peu concernée. Désormais il s'agit d'une croissance accélérée, intense et lancée pour trente ans, mais qu'on retrouve ailleurs, en Grande-Bretagne par exemple où elle dépasse les pourcentages du XIXe siècle...

Antoine PINAY (1891-1994)

Né dans une improbable petite localité du département du Rhône en 1891, Antoine Pinay est fils d'un fabricant de chapeaux de paille et suit l'enseignement des pères Maristes. Mobilisé pendant la Première Guerre mondiale, il en revient blessé et avec la médaille militaire. En 1917, il épouse l'héritière d'une tannerie de Saint-Chamond (Loire), dont il assume la gestion. Il est élu maire de la ville en 1929, en 1936 il devient député ; en 1938, il devient sénateur. Il affirme sa réputation de bon gestionnaire, apolitique mais très hostile au communisme. Il vote les pleins pouvoirs à Pétain en 1940, entre au Conseil national de Vichy, mais reste mesuré dans son maréchalisme. Il est donc vite relevé de son inéligibilité après la Libération : il est élu au conseil général, à la deuxième Constituante, puis député en 1946, et enfin retrouve la mairie de Saint-Chamond (1947), qu'il conservera jusqu'à sa démission, en... 1976.

L'ancrage local s'accompagne, après la guerre, des premières responsabilités nationales : secrétaire d'État aux Affaires économiques (1948), ministre des Travaux Publics de trois gouvernements de 1950 à 1952. Coquettement, il souligne que ce sont des postes techniques parce qu'il n'aime pas la politique, en réalité, il est devenu un personnage essentiel du Centre national des Indépendants et Paysans, le CNIP, fondé par Roger Duchet en 1948. Pour « lever l'hypothèque de la droite », Vincent Auriol lui propose en 1952 de tenter l'investiture, ce qu'il réussit, à la surprise générale, mais grâce à des transfuges du RPF. Ce que les journaux qualifient d'« expérience Pinay » est une politique libérale sans excès, bien expliquée, témoin l'emprunt gagé sur l'or, une réussite plus financière et psychologique qu'économique, qui contribue à la popularité de son auteur. Antoine Pinay est assuré du soutien de la Confédération générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), fondée le 4 octobre 1944 et dirigée de fait jusqu'en 1978 (le président officiel est Paul Pisson, plus souple) par Léon Gingembre (1904-1993), démissionnaire du bureau du CNPF en 1948, davantage que celui du grand patronat représenté par le CNPF, dirigé, avec des

fonctions diverses, par François Ceyrac (1912-2010) 1. Des journaux contribuent à la popularité d'Antoine Pinay, qui sait soigner sa communication politique, comme on ne dit pas encore. *Paris Match*, dont presque tous les numéros sont centrés sur un personnage, au moins en couverture, fait l'autopsie de son « miracle », qui s'arrête, pouvons-nous ajouter, par sa démission, en décembre 1952, et débouche sur une récession économique et une crise boursière étudiées par Hubert Bonin et Bertrand Blancheton dans un livre récent 2. Il est aussi la figure emblématique du CNIP, même s'il laisse à Duchet le soin d'assurer la gestion et l'organisation du parti des modérés. À partir de 1953, il devient l'homme-mythe qu'on sollicite pour donner son avis lors des crises politiques. Mais il est aussi le ministre des Affaires étrangères d'Edgar Faure (1955) : préparation de l'indépendance du Maroc et construction européenne ! Antoine Pinay est l'un des présidents du Conseil les plus populaires de la IVe République, avant de servir la Ve, peu de temps il est vrai, jusqu'en 1960 seulement.

En juin 1958, de Gaulle fait appel à Antoine Pinay, qui lui avait rendu visite à Colombey le 22 mai, pour le ministère des Finances, en vue d'un redressement économique. Le CNIP se rallie au général et devient le second grand parti aux élections législatives de 1958. Antoine Pinay lance un nouvel emprunt qui, comme celui de 1952, est indexé sur l'or. Des exonérations sur les droits de succession expliquent un succès plus net qu'en 1952 : « Mettre en Pinay avant de mettre en bière » devient un dicton bourgeois des Trente Glorieuses. Antoine Pinay reste aux Finances dans le gouvernement Debré de 1959, premier de la Ve République. Cependant l'homme de la IVe République comprend mal l'évolution présidentielle du nouveau régime et lui, le défenseur du libéralisme classique, se heurte à l'interventionnisme économique des gaullistes. Les dissensions se multiplient, notamment en matière de politique étrangère, et Pinay démissionne en janvier 1960.

Après 1960, Pinay n'assume plus de responsabilités ministérielles, même s'il aime rappeler les sollicitations dont il est l'objet, pour la présidentielle de 1965, ou celle de 1969, par exemple. Il refuse un ministère offert par Pompidou en 1969, mais pas de devenir le premier Médiateur (1973). Antoine Pinay conserve ses mandats

1 Sylvie Guillaume, *Confédération générale des petites et moyennes entreprises. Son histoire, son combat, un autre syndicalisme patronal, 1944-1978*, Presses universitaires de Bordeaux, 1987, 130 p. ; « Léon Gingembre défenseur des PME », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1987, pp. 69-80 ; « La CGPME, un autre groupe patronal, de Matignon à Grenelle », dans J.Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine...*, op. cit., pp. 143-154 ; « La CGPME », dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, op. cit., pp. 1110-1115. L'auteure insiste sur le traumatisme qu'avait été pour Gingembre la signature des accords Matignon par la seule CGPF, organe des grosses entreprises, sur son pragmatisme, sur ses talents de tribun. Sur le CNPF, Conseil puis Confédération national(e) du Patronat français, fondé le 21 décembre 1945, avec des statuts à la mi-1946 : Henri Weber, *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986)*, Seuil, 1986, 442 p. et S.Guillaume, « La CNPF », dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, op. cit., pp. 1115-1122.

2 H.Bonin & B.Blancheton, *Crises et batailles boursières en France aux XXe et XXIe siècles*, Droz, 2017, 488 p., pp. 67-75.

locaux et n'y renonce qu'octogénaire. Le « Sage de Saint-Chamond » dispense avis et conseils ; il répond aux invitations des présidents de la République successifs, Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. Raymond Barre, Premier Ministre, vient chercher son appui pour un plan de lutte contre l'inflation (1976). Antoine Pinay est discret sous les présidences de Mitterrand, et Pierre Bérégovoy le rencontre avant de lancer une politique de rigueur. L'accession d'Édouard Balladur aux fonctions de Premier Ministre en 1993 est l'occasion pour Antoine Pinay d'exprimer sa satisfaction politique pour la dernière fois : il meurt l'année suivante. Référence obligée, mythe vivant, « mage » paradoxal, apôtre de l'initiative privée, Antoine Pinay est l'homme du « juste milieu ». Rares sont les personnalités politiques qui, de leur vivant, font partie du Panthéon politique, le centenaire Antoine Pinay est de ceux-là. Représentant de la droite libérale, il a même pu prêter son nom à un Premier Ministre socialiste, Pierre Bérégovoy, surnommé en 1992 le « Pinay de gauche ». Antoine Pinay joue à merveille son rôle de sage et tout ministre chargé de l'Économie se doit de le consulter, tout particulièrement lorsqu'il s'agit... d'imposer des sacrifices aux Français. Homme du bon sens, il incarne l'orthodoxie financière, comme Raymond Poincaré, autre grand ancêtre de la droite libérale et modérée. Antoine Pinay, c'est aussi le provincial fier de sa petite ville. 1

Nous avons vu, de la part des uns et des autres membres de la classe gouvernementale, différentes stratégies économiques et financières, on pourrait en voir d'autres 2. Je préfère rappeler l'inflation galopante de la IV^e République (voir p. XXX) et insister sur la nouvelle poussée inflationniste de 1956 et ses suites 3. Elle est largement due à la guerre d'Algérie, même si les dépenses militaires pèsent moins lourd dans le budget de l'État (28 % en 1956 contre 34 % en 1953). L'envoi du contingent raréfie la main-d'œuvre disponible, stimulant ainsi les revendications salariales. La fermeture temporaire du canal de Suez, liée à l'opération franco-britannique contre Nasser, pousse à la hausse les prix du pétrole. Les entreprises subissent donc un renchérissement de leurs prix de revient tandis qu'elles ne sont guère stimulées par les commandes publiques, sauf dans des branches particulières

1 Bibliographie : Sylvie Guillaume, *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, FNSP, 1984, 231 p. ; P.Baubeau, « Parole d'argent et emprunt or. Antoine Pinay face au mythe Poincaré », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2010, pp. 127-140 ; Sylvie Guillaume, « Introduction sur le thème de la transition à partir de l'exemple d'Antoine Pinay, 1891-1994 », dans Collectif, *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 267-279.

2 Conseillé : Hubert Bonin, *Histoire économique de la France...*, *op. cit.*, pp. 144 & suiv., pp. 149 & suiv.

3 D'après J.F.Eck, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, *op. cit.*, pp. 24 & suiv.

comme le textile ou la chaussure. Enfin, l'industrie nationale de l'armement étant incapable de subvenir en totalité aux besoins de l'armée, en hélicoptères notamment, il faut multiplier les commandes à l'étranger, ce qui déséquilibre de nouveau la balance commerciale. L'arrivée de la gauche au pouvoir, en janvier 1956, suscite d'autres causes d'inflation : relance de la politique sociale (aide aux personnes âgées, relèvement du traitement des fonctionnaires, troisième semaine de congés payés) qui creuse le déficit budgétaire et accroît les charges salariales des entreprises, méfiance des milieux financiers qui rend malaisé le placement des emprunts publics à long terme. De surcroît, le ministre des Finances, Paul Ramadier, mène une maladroite politique des prix, s'efforçant, à travers blocages et taxations, de masquer l'ampleur de l'inflation, parvenant à différer les hausses les plus fortes, mais contribuant en réalité à entretenir le phénomène, notamment par les subventions compensatrices du blocage accordées aux producteurs, qui sont une source de déficit budgétaire supplémentaire. Le gouvernement de Front républicain semble revenu à des procédés disparus depuis 1949. À l'intérieur, il relance la course entre prix et revenus, par exemple en indexant en 1957 les prix agricoles garantis sur les fournitures nécessaires à l'agriculture et sur les salaires agricoles. À l'extérieur, c'est à nouveau la demande de l'aide américaine, par l'intermédiaire de... Jean Monnet, envoyé en mission. Les droits de tirage du FMI (voir p. XXX) sont utilisés à fond puis il faut bien s'engager, pour avoir une aide supplémentaire, à réaliser l'assainissement des finances publiques. Cette faillite financière contribue puissamment au discrédit du régime dans l'opinion. Toutefois des efforts sérieux de redressement sont entrepris dès juin 1957 par le ministre des Finances, puis président du Conseil, Félix Gaillard. Un an plus tard, ils servent de base à l'action d'Antoine Pinay, rappelé au ministère des Finances par le général de Gaulle. Malgré la rupture institutionnelle, la politique conjoncturelle se déroule dans la continuité. Elle se manifeste dans l'action sur les prix : Gaillard lance l'« opération vérité », supprimant de nombreuses taxations, misant, comme René Mayer en 1948, sur la restauration des mécanismes de marchés pour freiner l'inflation. La continuité s'observe aussi dans l'action sur les liquidités : Félix Gaillard bloque pour 1958 la progression des crédits bancaires, instituant ainsi, pour la première fois, l'encadrement du crédit. Antoine Pinay maintient la mesure et lance, aux mêmes conditions qu'en 1952, la deuxième tranche de son grand emprunt public garanti sur l'or. Continuité enfin dans la politique budgétaire : les deux hommes compriment plusieurs catégories de dépenses, subventions aux entreprises privées, couverture du déficit des entreprises publiques, transferts sociaux, y compris, malgré l'impopularité de la mesure, la retraite des anciens combattants, supprimée en 1959 par de Gaulle, qui doit s'en expliquer, en vain, lors de la conférence de presse du 10 novembre 1959, le gouvernement étant contraint d'utiliser l'article 49-3, dont c'est le

premier emploi. Ils alourdissent en deux ans de près d'un tiers le montant des impôts, modernisant l'impôt sur le revenu des particuliers, augmentant le taux de l'impôt sur les sociétés, créant de nombreuses taxes indirectes. L'ensemble permet la réduction spectaculaire du déficit budgétaire qui, à partir de 1959, n'est plus dû qu'aux prêts du Trésor, alors qu'auparavant les impôts ne couvraient même pas les dépenses définitives. La fiscalité française, qui représente alors près de 45 % du revenu national, est au milieu des années 50 plus lourde qu'en Grande-Bretagne (41 %) et bien plus qu'aux États-Unis (30 %).

4.1.4. Croissance, défauts et critiques

Des records indubitables (nous en avons plus haut de nombreux) mais est-on pour autant dans un « cercle vertueux » de la croissance ? La nation de 1954-1955 donne une impression de croissance forte, qui sort le pays de la pénurie et de la période de reconstruction. Mais la France n'a pas le monopole de la croissance forte, c'est l'Europe occidentale tout entière qui est entraînée dans un vaste mouvement d'expansion, ce que remarque dès 1954 *Le Bulletin économique pour l'Europe des Nations Unies* 1. La deuxième moitié des années 50 ne peut plus s'appeler rattrapages et continuation de la reconstruction, mais, débouchant sur les années 60 (2), « croissance soutenue », comme titrent plusieurs manuels universitaires, records, plein emploi, croissance industrielle, *baby boom*, société de consommation, OCDE (voir plus haut) et « grandes réalisations », dont de Gaulle fait pour la première fois l'éloge public lors de son voyage dans le Sud-Ouest (février 1959) et qui fleurissent dans les magazines et les timbres-poste à grand format. Le viaduc de Garabit (1952) honore en bleu foncé la IIIe République, le barrage de Génissiat (1948), célébré en une seule couleur (rose carminé !) en 1948, est l'achèvement d'une grande réalisation de la IIIe République, mais la reconstruction de Royan (1954, bicolore), la télévision et l'électrification de la ligne Valenciennes-Thionville (1955, bicolores aussi) sont bien typiques de la IVe République, et en 1956 débutent des séries annuelles de trois ou quatre timbres. Après le mitan des années 50 la période est caractérisée par une très forte croissance et la maturité d'une France citadine, rajeunie, industrialisée et post-coloniale, fors l'exception, notable, de l'Algérie.

Désormais la IVe République engage la France dans l'expansion, et voici le plein d'une croissance accélérée, intense, lancée pour trente ans et largement consensuelle. Le livre de John Ulric Nef (1899-1988), *La Naissance de la civilisation industrielle et le monde contemporain* 3 est bien accueilli en France, il permet de réinterpréter la Révolution industrielle ; tout le monde lit la traduction française (1955) de *La Révolution industrielle* de l'anglais Thomas Southcliffe Ashton (1889-1968), qui souligne l'importance des conditions préliminaires autres que le progrès technique et accroît donc l'optimisme. D'ailleurs la notion de Révolution industrielle est à la mode dans les années 50, certains se risquent à dire que l'on vient d'entrer dans la 3e Révolution industrielle, d'autres, plus rares, font une comparaison, osée,

1 Cité dans *Le Monde* du 8 décembre 1954.

2 De cette manière les Trente Glorieuses ne seraient plus que vingt, telles qu'elles sont comptées dans le magnifique, nostalgique et humoristique album bien commenté, *Les Vingt Glorieuses*, de Bernard Chambaz et Paul Almasy, Seuil, 2007, 257 p.

3 Armand Colin, 1954, 249 p.

entre les années 50 du XXe siècle et celles du Second Empire ou prétendent que la révolution industrielle française ne fait que commencer dans les années 1950 ! Le taux de croissance annuel moyen est désormais régulièrement de 5 %, l'*Histoire économique et sociale de la France* donne même 5,8 % pour la période 1959-1971. L'industrie est en tête de la croissance, même si elle progresse moins que sa concurrente du « miracle économique » allemand, qui toutefois part de très bas. Les indices annuels de la production industrielle, sur une base 100 en 1952 sont à 119 en 1955, 130 en 1956, 141 en 1957, la progression se ralentissant ensuite pour s'accélérer à partir de 1961 : 189 en 1962, date à laquelle on change de base 1. C'est l'essor global de l'économie française, productivité et masses monétaires (billets, chèques, pour lesquels de la publicité est faite à la fin des années 50 pour en développer l'usage) comprises, une croissance avec un chômage faible et très fluctuant : 130 000 chômeurs en 1946, 240 000 en 1949, 230 000 en 1951, 310 000 en 1954, 160 000 en 1957, 230 000 en 1962, d'après *La Croissance* française. Le productivisme est très à la mode, dans l'ensemble de la nation, même au sein de la revue *Annales*, typique de la « nouvelle histoire », comme l'on ne dit pas encore tout à fait. Nulle surprise à constater qu'il est supporté par la création de l'INED (voir p. XXX), l'invention de la comptabilité nationale et celle du produit intérieur brut, par les « missions de productivité » envoyées aux États-Unis pour en « rattraper » le niveau 2. Nul étonnement devant l'irruption du productivisme dans le monde politique, y compris chez des politiciens qui ne sont pas chefs de gouvernement, comme Robert Buron (1910-1973), ancien vichyste et résistant à la fois, secrétaire d'État MRP aux Affaires économiques à six reprises, qui s'exprime en termes de « mentalité nouvelle » et d'« esprit technique » 3. Buron multiplie d'ailleurs les articles sur les États-Unis, leur « dynamisme », le « caractère empirique » de leur capitalisme et sur les « missionnaires français aux U.S.A. » 4.

En 1952, Jean Fourastié consacre un volume, qui connaîtra plusieurs rééditions et de nombreuses traductions, de la collection « Que sais-je ? », aux Presses universitaires de France, à *La Productivité*, terme défini par Littré à la fin du XIXe siècle comme la faculté de produire. Il y insiste dès le chapitre II, après un point de départ double qui est la constatation de l'ignorance des Français et leur retard sur Soviétiques et Américains, sur la distinction entre les secteurs de la population active.

1 Sur une base 100 en 1962, on est à 118 en 1965, 134 en 1968

2 Elles sont étudiées dans le colloque dirigé par D.Barjot & C.Réveillard, *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p.

3 Cité par Régis Boulat p. 90 du livre collectif critique *Une autre histoire des Trente Glorieuses* (La Découverte, 2013, 309 p., ouvrage réédité au format de poche en 2015, 309 p.).

4 Robert Buron, *Dynamisme des États-Unis. Recueil d'articles parus dans la presse. 1950-1957*, Société auxiliaire pour la diffusion des éditions de productivité (*sic*), s.d., 95 p.

Comme tous les livres de Fourastié, celui-ci est orienté, au moins dans les chapitres de la fin, vers les notions de progrès et d'avenir. Fourastié est bel et bien très centré sur la productivité, forme de technocratie héritée des années 30, de Vichy et de la Libération, très en vue au début des années 50, qui voit la naissance d'un Comité national de la Productivité (public), d'une Commission de la Productivité au sein du CNPF (dès 1949) et d'une Association française pour l'accroissement de la Productivité (AFAP, privée) : c'est à ce titre qu'il a rejoint le Plan, à l'appel de Jean Monnet.

Jean Fourastié (1907-1990), élève du collège oratorien de Juilly puis Centralien, d'abord statisticien des assurances, membre du cabinet d'Yves Bouthillier à Vichy, mais aucunement engagé dans la Révolution nationale devient dans les années 50 un grand penseur de l'économie et le père de l'expression de « Trente Glorieuses ». Il appartient « à une génération d'ingénieurs économistes marqués par la dépression des années 1930 et ses réflexes malthusiens et déflationnistes. Parallèlement, il se construit progressivement, avant 1945, une légitimité d'expert en assurances et en comptabilité, avant de remettre en cause l'économie politique traditionnelle. » (Régis Boulat) Son premier ouvrage, un « Que sais-je ? » de 1945, *L'Économie française dans le monde*, avait commencé par une longue salutation intellectuelle d'Alfred Sauvy, qu'on peut résumer par : « la France aura 39 millions d'habitants en 1960 » (multiples seront par la suite de l'œuvre les « salutations » d'Alfred Sauvy). Le point de départ de sa carrière de « moderniste pédagogique » est en effet triple : le déficit démographique de la France, son retard économique et l'ignorance profonde des Français. D'où le double recours, explicite dans le premier cas, à une collection des PUF sous-titrée « Le point des connaissances actuelles » et à la collaboration de Henri Montet, chargé d'études au ministère des Finances. Il annonce son futur « Que sais-je ? » sur *La Productivité* par le chapitre II (« Le rendement du travail humain et l'énergie mécanique ») et un autre par le plan suivi, par secteurs de la population active. *L'Économie française dans le monde* a de bonnes critiques et Jean Monnet demande dès 1945 à Fourastié de rejoindre son « club des optimistes » (le commissariat au Plan, il s'y occupe de productivité et fait plusieurs missions aux États-Unis). Bénéficiant de plusieurs rééditions, *L'Économie française* est abondamment utilisée par de nombreux manuels de géographie des années 50 et 60... Peu après, Jean Fourastié publie, toujours aux PUF, une plaquette de 32 pages destinée aux spécialistes, *Esquisse d'une théorie générale de l'évolution économique contemporaine* ¹, dans laquelle il formule volontairement des « hypothèses », avec

¹ Analysée par Olivier Dard dans S.Berstein & P.Milza dir., *L'année 1947*, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., pp. 93 & suiv.

une « théorie de la production et de la consommation », une « théorie de la monnaie et des prix », une « théorie de la population » et une « théorie des crises ». Le grand public est à nouveau visé par *La civilisation de 1960*, « Que sais-je ? » de 1947 au titre calqué sur un titre de Colin Clark, qui avait été pour lui une véritable découverte, grâce à Robert Marjolin ; c'est un très gros succès, réédité en 1982 sous le titre *La civilisation de 2001* et Fourastié le qualifia de « livre principal » dans les rééditions de son « Que sais-je ? » sur *La Productivité* (introduction). Les louanges de l'australien Colin Clark sont explicites dans un article des *Annales ESC* 1, très historiographique, titré « Les nouveaux courants de la pensée économique » et se terminant par l'« école concrète contemporaine ».

La même année 1949 Fourastié s'adresse à nouveau au grand public dans *Le Grand Espoir du XXe siècle. Progrès technique, progrès économique, progrès social*, qui sera tiré à plus de 300 000 exemplaires au total et bénéficiera de plusieurs traductions et rééditions (la dernière par sa fille Jacqueline, chez Gallimard, en 1989). Il calque le titre sur celui de Mounier (*La Petite Peur du XXe siècle* 2), souligne le rôle majeur du progrès technique, reconnaît explicitement l'influence de Colin Clark et de ses trois secteurs de la population active (1940), fait de la prospective, s'étend sur les notions de prix réel et de pouvoir d'achat. Avenu négligé par beaucoup d'historiens, dans sa postface de 1989, Fourastié reconnaît que les facteurs autres qu'économiques sont très importants 40 ans après la première édition. Mais il a beaucoup de mal à caractériser la crise de la fin du XXe siècle... En 1950, nouveau « Que sais-je ? », *Les arts ménagers*, écrit avec sa femme mais définissant l'objet très largement, comme « ensemble des techniques qui, dans le cadre du foyer familial, permettent de soutenir la vie physique, d'alimenter la vie intellectuelle et d'étudier l'évolution du comportement humain dans la vie privée, dans la vie sociale et dans l'activité professionnelle » 3. Le plus centré sur la révolution industrielle des ouvrages de Jean Fourastié sort aux Éditions de Minuit en 1951 (plusieurs rééditions), c'est le fameux *Machinisme et bien-être. Niveau de vie et genre de vie en France de 1700 à nos jours*. Il reprend en partie les « Que sais-je ? », salue encore Alfred Sauvy (dans son introduction, p. 129), loue *Farrebique* p. 21, critique Duhamel et Huxley, est très anti-marxiste et anti-socialiste, très « guerre froide » si l'on veut et conclue que le moteur

1 Vol. 4, n° 1, 1949, pp. 52-64.

2 Emmanuel Mounier, *La Petite Peur du XXe siècle*, La Baconnière/Seuil, coll. « Les Cahiers du Rhône », 1948, 157 p.

3 R.Boulat, *Jean Fourastié, un expert en productivité. La modernisation de la France (années trente-années cinquante)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, 460 p. & R.Boulat, « Jean Fourastié ou le prophète repentant », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2006, pp. 111-123, nettement plus critique ; sa contribution dans J.-P.Chamoux dir., *Comment retrouver croissance et emploi ? Modernité de Jean Fourastié*, Publisud, 2008, 223 p., pp. 59-80.

de la croissance économique n'est pas l'accumulation du capital mais le progrès des techniques. Alternance mais répétition, *La Productivité*, « Que sais-je ? » de 1952 qui connaîtra plusieurs rééditions, revient dans le chapitre II (!), après un point de départ qui est, encore une fois, la constatation de l'ignorance des Français, sur la distinction entre secteurs de la population active ; comme tous les livres de Fourastié, celui-ci est orienté, au moins dans les chapitres de la fin, vers les notions de progrès et d'avenir. Fourastié est bel et bien très centré sur la productivité, forme de technocratie héritée des années 30, de Vichy et de la Libération, très en vogue dans les Trente Glorieuses, qui voient la naissance d'une Association française pour l'accroissement de la Productivité (AFAP, voir plus haut) : c'est à ce titre qu'il a rejoint le Plan, à l'appel de Jean Monnet. L'autre public de Jean Fourastié, en l'occurrence celui des cours de Sciences Po, avait suivi ce qui donne en 1952 toujours *Le Progrès technique et l'évolution économique*, gros polycopié des Cours de droit, présenté dans les premières lignes comme « un cours de combat », à destination de l'« homme moyen ». L'auteur se montre beaucoup plus pédagogique d'une part, « philosophique » d'autre part, que dans ses livres véritables, qu'il cite plusieurs fois ; il revient longuement sur la productivité et a quelques aphorismes typiques du « grand espoir » du siècle, comme « Tout homme est maintenant capable de faire progresser la science » 1.

Il fallut attendre 1965 et surtout une évolution capitale de la pensée de l'auteur pour un nouveau livre, *Les Quarante Mille heures* 2. 40 000 heures ? la durée totale de travail d'une vie humaine, dans l'avenir, grâce au progrès de la productivité, toujours elle ; beaucoup de prospective et une annexe finale, reprenant le texte d'un article publié en 1962 dans la revue *La Table ronde* : « Réflexions sur les conditions de la prévision ». Certes, mais grande est la déception de Fourastié devant l'homme livré à la société de consommation : c'est l'époque où, participant aux travaux de la commission du Ve Plan, il commence à extérioriser son pessimisme critique. À nouveau un long silence livresque, rempli par les interviews et la publication d'articles et en 1979 sort chez Fayard l'ouvrage éponyme qu'il faut bien comprendre, *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975* 3. Le point de départ est l'observation des transformations du beau village de Douelle, en Quercy, dans la vallée du Lot, entre 1946 et 1975, il se conclue par « ces trente années sont glorieuses. Elles ont résolu des problèmes tragiques et millénaires — quoiqu'elles soient loin d'avoir résolu tous les problèmes tragiques et millénaires de l'humanité :

1 Pages 74 & suiv.

2 Robert Laffont (plusieurs rééditions, dont Éditions de l'Aube, 2007, 249 p.

3 Plusieurs rééditions également, dont une avec préface de Daniel Cohen.

quoique même elles en aient fait naître de nouveaux, qui ne se posaient pas dans un monde où les hommes étaient pauvres et impuissants. » : le point de vue de Jean Fourastié est donc beaucoup plus nuancé qu'on ne le dit généralement. Plus loin (p. 189) il développe un « envers » du *Grand Espoir* : « *Le grand espoir du XXe siècle* annonçait dès 1948 le progrès économique et social des années 1946-1975, ses moyens et ses modalités essentielles, alors que *Les trente glorieuses* ont à décrire les mêmes événements, mais après leur réalisation effective et leur enregistrement par l'histoire. » Au-delà des très nombreuses « piques » contre d'autres auteurs (y compris Simone de Beauvoir) et de l'autosatisfaction (il explique les Trente Glorieuses par... tout ce qu'il a prôné au cours de sa vie, hausse de la productivité par exemple), il faut retenir les grands traits de l'évolution (chap. I) des Trente Glorieuses : l'augmentation de la population, l'allongement de la durée de la vie, l'industrialisation, la réduction du temps de travail, le progrès du niveau de vie, le confort, l'évolution des trois secteurs de la population active, le progrès des dépenses de santé, de l'encadrement médical, les changements de la condition féminine (vus de façon fort traditionnelle et misogyne !), la scolarisation accrue, la hausse des dépenses de loisirs, les changements dans l'habitat, la croissance urbaine, l'étalement des villes, qui consomme énormément d'espace, l'augmentation du pouvoir d'achat : « la nation de 1946 ressemble plus à celle de 1700 qu'à celle de 1975 » (p. 47) et, au fond, est né un « homme nouveau » (p. 177). Formule souvent citée, « en 1946 un agriculteur nourrissait (mal) 5 à 6 personnes, tandis qu'en 1975 un agriculteur en nourrit (très bien) 26. » (p. 42). Ajoutons quelques points : Fourastié est dans ce livre très antisindical, il pense que la crise va durer, envisage à plusieurs reprises la fin des Trente Glorieuses, mais avec des raisonnements assez flous, et, chose étonnante, il parle très peu de l'Europe en train de s'unifier économiquement. Concluons sur l'idée que Jean Fourastié est en fait assez nuancé sur les Trente Glorieuses, contrairement à ce qu'ont caricaturé certains recenseurs et historiens, écrivant par exemple, page 175 :

« de 1946 à 1975, la France a largement réalisé ce qui était l'essentiel du grand espoir du XXe siècle : l'élévation du niveau de vie du peuple et notamment des plus pauvres. [...] Il est donc dès aujourd'hui évident que "les trente glorieuses" n'ont pas apporté que des bienfaits, à l'humanité en général et à l'homme en particulier. Quantité de conséquences imprévues, d'*invités inattendus* sont survenus à la suite des actions, menées par les hommes du XIXe et des trois premiers quarts du XXe siècle, pour le progrès économique et social ».

Et Jean Fourastié rappelle qu'il a signalé ce phénomène des *invités inattendus* dans ses *Quarante Mille heures* du début des années 60. Une sorte de livre-bilan, de testament, avec beaucoup de reprises de passages, voire de chapitres entiers, déjà publiés, sortit en 1987, *D'une France à une autre. Avant et après les Trente Glorieuses*. Signé aussi par sa fille Jacqueline, née en 1937, le livre est beaucoup plus moralisant et conservateur que les précédents.

En pourcentage de population active, la France fait mieux que tous les autres pays développés et elle sera capable de créer assez d'emplois pour absorber l'afflux des rapatriés de 1956-1962 et aider quelque peu les personnes, les premiers « retours » étant le fait de Français des protectorats, Maroc et Tunisie ¹. Poursuivons l'exemple des tracteurs, au nombre de 305 400 en 1955 (p. XXX) : ils sont 396 000 en 1956, 477 500 en 1957, 558 600 en 1958, 628 200 en 1959, 680 400 en 1960, 743 000 en 1961. C'est l'explosion des transports et des services, l'ère de l'automobile (près de 4 millions sont en circulation en 1957, 5 en 1959), celle des foules d'employé(e)s sortant de la gare Saint-Lazare le matin ; et le tonnage fluvial s'accroît, il ne diminuera qu'à partir des années 70. Le commerce extérieur gonfle, surtout grâce à l'inflation (importations et exportations sont comptées en francs) et après la mise en route du Marché commun, le 1er janvier 1959 par la première réduction des droits de douane à l'intérieur du Marché commun. La montée en puissance du commerce extérieur est un facteur essentiel de la croissance économique du pays, avec le plus souvent un déficit, mais la balance commerciale est équilibrée ou bénéficiaire quatre fois dans les années 50, elle ne le sera que deux fois dans les années 60 et jamais dans les années 70. La part du commerce extérieur français, par rapport au PNB, est de 26,7 % en 1959, contre 8 % aux États-Unis, 23,8 % au Japon, 27,8 % en Italie, 37,2 % au Royaume-Uni, 43,7 % en Allemagne de l'Ouest, 62 % en Belgique et... 91 % aux Pays-Bas. La structure des échanges est profondément modifiée : l'énergie et les produits bruts perdent de leur importance tant aux importations qu'aux exportations, à cause de leur faible coût, les produits alimentaires importés croissent faiblement, les exportés beaucoup et les produits manufacturés augmentent fortement à l'importation, mais restent stables à l'exportation, grosse faiblesse de l'économie française. C'est aussi l'essor du tourisme : dès l'année 1956 les visiteurs à Paris sont 1,5 million à la tour Eiffel, 830 000 au château de Versailles, 700 000 au Louvre, 350 000 à la Sainte-Chapelle, 350 000 à l'Arc de Triomphe, et ils sont 370 000 au château de Fontainebleau, 360 000 au Mont-Saint-Michel.

La croissance différentielle oppose dans l'industrie le dynamisme et la force de l'automobile, de la construction aéronautique, de l'aluminium, de la sidérurgie et de la chimie, et les difficultés et le déclin du textile, malgré le triomphe des fibres synthétiques (chimiques : Nylon, Tergal, etc.) sur les vieilles fibres artificielles issues de la cellulose (rayonne et fibranne), ce qui se traduit par une surproduction quasi-permanente et les premiers gros licenciements du second XXe siècle. Certaines

¹ Le maître-livre est celui de Valérie Esclangon-Morin, *Les Rapatriés d'Afrique du Nord de 1956 à nos jours*, L'Harmattan, 2007, 414 p. 83 milliards d'anciens francs sont consacrés aux rapatriés entre 1956 et 1961. La loi-cadre est du 26 décembre 1961.

branches dites dynamiques présentent de notoires faiblesses pour l'avenir, c'est le cas de l'aéronautique. Prenons l'exemple de « grande réalisation française » qu'est la *Caravelle*, effectivement bien conçue, à Toulouse, par l'équipe de l'ingénieur Pierre Sartre, facile à piloter, très fiable, très solide avec ses 600 000 rivets et ses 400 000 soudures électriques, élégante avec son envergure nettement supérieure à sa longueur, « astucieuse » (un mot d'ingénieur de l'époque) avec ses réacteurs à l'arrière, etc. En réalité Sud-Aviation ne parvient pas à décliner une véritable gamme d'avions à partir de ce moyen-courrier, à la différence de Dassault avec ses appareils, et l'État préférera concentrer les efforts, en collaboration avec le Royaume-Uni, à partir de 1962, sur le projet du supersonique *Concorde*, qui va voler pour la première fois en 1969. Champ libre est donc laissé aux Américains Boeing et MacDonnell-Douglas. D'autre part la croissance différentielle des régions inquiète tôt les responsables politiques et Jean-François Gravier (voir p. XXX).

Beaucoup d'objections à la geste modernisatrice des Trente Glorieuses ne sont sans doute pas des « exceptions qui confirment la règle » et elles ont été marginalisées¹. Mettons plaisamment ces critiques des « glorieuses » années 50 sous la tutelle littéraire du « comte » égyptien dans la nouvelle d'Edgar Poe, *Petite discussion avec une momie*, dans les *Nouvelles Histoires extraordinaires*: « ... quant au progrès, il fut à une certaine époque une vraie calamité, mais ne progressa jamais. » Les Compagnons d'Emmaüs et les pauvres existent dans la France des *sixties* et ils seront évoqués par Paul-Marie de La Gorce en 1965 dans *La France pauvre 2* : la société française reste inégalitaire et, critique « étymologique » des Trente Glorieuses, ATD-Quart Monde est fondée en 1957. Les critiques se manifestent précocement, dans la presse, les clubs automobiles, voire l'opinion publique, contre la multiplication des accidents de la route (5 548 morts en 1953, soit 15 par jour). Le ministère des Travaux publics et des Transports édite en 1956 une brochure consacrée aux accidents de la circulation routière. Le bilan, précise la brochure, s'établit en 1956 « au total sans précédent » de 141 737 accidents corporels, ayant fait 8 253 morts et 180 614 blessés, soit en tout 188 897 victimes. Depuis 1953, le nombre des accidents a augmenté d'un cinquième, alors que la circulation routière s'est accrue dans le même temps de 33 % (3). C'est bien pourquoi progresse l'idée qu'il faut rendre obligatoire l'assurance des automobilistes, ce qui sera fait en 1958, heureusement car

1 Bibliographie essentielle : le livre collectif critique *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, op. cit. ; C.-F. Mathis & J.-F. Mouhot dir., *Une protection de l'environnement à la française ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, 345 p.

2 Le journaliste La Gorce « cogne » fort : non seulement ces « millions d'hommes et de femmes » pauvres sont « les ombres de la France riche », du « nouveau dieu » qu'est l'expansion, mais les immigrés sont les « parias de la nation ».

3 *Le Monde*, 1er-2 septembre 1957 & 1er septembre 2007, p. 29.

les accidents vont encore se multiplier dans les années 60. Puis il y a découverte ou redécouverte des problèmes environnementaux, s'attaquant à la santé des habitants et des animaux : les méfaits du tabagisme, l'amiante, dont les ravages sont connus depuis la Belle Époque, mais qui est beaucoup plus utilisée après la Deuxième Guerre mondiale qu'auparavant (voir p. XXX), les atteintes pulmonaires, celles de la silicose, les marées noires, les molécules utilisées dans la chimie, l'agriculture, les médicaments, etc. Lucide et global, dès le premier numéro (mai 1958) de la revue *Prospective*, pourtant lancée par des « planistes », un article note : « Nous sommes dans la position d'un individu qui aurait trouvé un trésor et qui le gaspillerait sans aucune prévision de l'avenir ; nous consommons presque sans aucune mesure d'économie le charbon et le pétrole que nous n'avons que le mal d'*extraire* et non de *produire*. » Il faut dire que les usines et les hauts fourneaux tournent à plein régime, que le nombre d'automobiles s'est accru et est souvent pris pour symbole des Trente Glorieuses, que la circulation des camions, presque tous au diesel désormais, s'est accrue aussi, que les locomotives à vapeur ont été largement converties au fioul ou remplacées par des locomotives diesel. Les critiques montrent que « la première révolution industrielle [est] en cause » 1.

Joue aussi l'exemple de Londres, où le *Great Smog* de décembre 1952 provoque des milliers de décès, on le sait alors assez complètement en France. En 1958, alors que se sont reconstituées et constituées dans les années 50 de grandes entreprises de travaux publics 2 le ministre des Travaux publics institue un Comité d'études contre la pollution de l'atmosphère par les fumées d'automobile (toujours le mot de « fumée », comme au siècle précédent...). Cette pollution avait été dénoncée dans la conférence inaugurale de l'année 1955-1956 au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) par le docteur André Salmont, qui s'étend assez longuement sur les gaz d'échappement 3, puis dans d'autres conférences faites au même CNAM le 16 mars 1956 (4). Il « s'agissait d'alerter les Pouvoirs Publics sur *les dangers encourus par l'homme, l'animal et le végétal* du fait de la dispersion dans l'atmosphère des substances toxiques qu'y déversent *les usines, les foyers domestiques et les moteurs à combustion*. » 5. André Salmont participe à cette journée de conférences et en

1 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France...*, op. cit.

2 Cf. D.Barjot, « La grande entreprise française de travaux publics (1883-1974) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1991, pp. 47-56 : Batignolles, Campenon Bernard, Fougerolle, etc.

3 André Salmont, *La Pollution atmosphérique, ses sources, ses dangers*, Conférence CNAM, 1956, 26 p. Il a commencé par le rôle des fumées de chauffage domestique et des fumées industrielles et rappelle le *smog* de Londres en décembre 1952.

4 Collectif, *La Pollution de l'air et ses méfaits*, Conférences du CNAM (16 mars 1956), Les éditions médicales et scientifiques Pacomhy, 1957, 133 p.

5 Page 5.

matière de gaz d'échappement il est relayé par Marc Serruys. Les « pollutions dues aux produits radioactifs » ne sont pas oubliées (René Fabre). La pollution par le fluor (et accessoirement les « goudrons » et l'anhydride sulfurique) dégagé par les usines d'aluminium devient très grave dès les années 50 et, au moins à Saint-Jean-de-Maurienne, l'usine Pechiney (successeur en 1950 de la société d'Alais) emploie un ou deux salariés à dépister la présence de fluor dans les os de bovins et sur les pattes des abeilles ¹. Il est vrai que l'un des contrastes principaux entre le Paris (ou le Londres) des années 50, le Paris mis en scène par Robert Doisneau (1912-1994) si l'on veut, et la physionomie actuelle est la disparition de la noirceur, due pour l'essentiel au chauffage urbain. La pollution des rivières est dénoncée fréquemment, au motif qu'elle dépeuple les eaux et les pêcheurs constituent un actif groupe de pression dans les années 50 ⁽²⁾, d'autant plus que leur nombre augmente grâce à l'automobile, qui permet d'augmenter le rayon d'action : 2 600 000 pêcheurs paient la taxe piscicole en 1955. L'automobile, quant à elle, reste plutôt source de danger qu'elle n'est considérée comme un facteur de pollution. Le même *Paris Match* qui, le 23 novembre 1963, lancera une violente mais brève campagne pour l'eau propre, au cri de « Les rivières de France sont une insulte à l'hygiène ! », réclame des milliers de kilomètres d'autoroutes et la voiture à Paris. Le statut officiel des autoroutes est fixé en 1955 par le *Code de la voirie routière* qui décrète que « l'usage des autoroutes est en principe gratuit » mais le « retard » (toujours cette notion !) de la France en la matière (il n'y aura que 174 kms d'autoroutes en 1960 d'ailleurs) pousse à inscrire le principe de la concession dans le *Code* : « la construction et l'exploitation des autoroutes peuvent être concédées à des sociétés ». Une société achète l'exploitation d'une infrastructure dont elle percevra toutes les recettes (les péages et les redevances des pétroliers et autres commerçants) pour une durée déterminée à l'avance, à l'issue de laquelle elle rendra à l'État l'autoroute et ses équipements en bon état de fonctionnement. Cela va permettre à la France de rattraper son « retard », mais seulement dans les années 60 et 70.

Un article récent ³ renseigne sur la « répugnance à l'égard du bruit » et la lutte contre le bruit en tant que nuisance, suspecte et détestable, voire de fléau social, dans les années 50. Le ministère de la Santé publique se dote d'une commission chargée de l'étude des bruits en 1952, deux ans plus tard le 34^e Congrès d'Hygiène publique place la lutte contre le bruit au centre de ses préoccupations, en 1955 c'est

1 Daniel Dequier, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 246 p., pp. 164-170.

2 Gabrielle Bouleau dans *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, *op. cit.*, pp. 211-229.

3 Christophe Granger, « Le coq et le klaxon, ou la France à la découverte du bruit (1945-1975) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2014, pp. 85-100.

l'Académie de Médecine qui se dote d'une Commission des méfaits du bruit. La même année 1955 la commission *ad hoc* du ministère de la Santé adopte le *Tableau des bruits* établi trois ans plus tôt par l'ingénieur Pierre Chavasse (de 10 décibels pour le « bruissement des feuilles dans le vent » à 130 db pour le rivetage de tôles d'acier) et va s'employer à en populariser l'usage. À la fin des années 50, de nombreux patrons font de l'insonorisation un élément central de la marche vers la modernisation et la rationalisation, les bruits gênants accompagnent les grands ensembles, en deviennent le signal, une Ligue contre le Bruit, recrutant parmi les médecins, avocats, technocrates et patrons modernistes, voit le jour en 1958. L'usage du klaxon est interdit dans la ville de Paris en juin 1959, puis de nombreux maires suivent le préfet de Police et le Code de la Route va intégrer non seulement cette interdiction du klaxon en ville mais aussi les coups d'accélérateurs inutiles.

Les contre-arguments à la saga officielle et à la croissance sont multifformes. L'épopée agricole est nuancée par Jean Chombart de Lauwe (professeur à Grignon, 1909-2001), qui souligne d'une part le danger de domination de l'agriculture par l'industrie agro-alimentaire, faisant de l'agriculteur un « travailleur à façon », et d'autre part l'inégalité des revenus des exploitants agricoles. Un volet important de cette lutte globale est la résistance aux projets d'aménagement de Paris et de sa région. Qui objecte au projet d'Autoroute du Sud, la grande autoroute des Trente Glorieuses, sans son Charles Trenet, une grande voie 1 coupant dans la banlieue Sud, aboutissant à la forêt domaniale de Fontainebleau ou la traversant, puis le contre-projet la faisant passer dans le massif des Trois-Pignons ? D'abord certains propriétaires de terres agricoles, comme la famille Panhard, propriétaire de fermes au Coudray-Montceaux, puis quelques maires soucieux de protéger des lotissements récents de « pavillons modestes, parfois très modestes » (dits par certains technocrates « de type pavillonnaire inférieur »), les maires des « communes rouges » (Arcueil, Villejuif...) protégeant les « petites gens » et hostiles à un État « troisième force » en pleine Guerre froide. Les rejoignent quelques propriétaires de domaines « aristocratiques » de banlieue Sud, les esthètes, souvent proches de l'Action française et désireux de s'opposer à une véritable pénétration de l'autoroute dans la ville de Paris 2, à l'autre extrémité (provisoire), les « cultivateurs » de Macherin et de Chailly-en-Bière, la famille de Ganay, propriétaire des châteaux de Fleury-en-Bière et de Courances 3, ainsi que de quatre fermes (1 000 hectares de terres cultivables...).

1 Jean-Luc France Barbou, *La Difficile genèse de l'autoroute du Sud (1934-1964)*, Presses des Ponts, 2010, 369 p. ; du même, article dans *La Voix de la forêt*, 2013. Contemporain du projet, un article dans *La Voix de la forêt* de juin 1958.

2 L'entrée de cette « pénétrante » envisagée par les Ponts et Chaussées est toujours visible...

3 Où Montgomery s'était installé...

Les aident les Amis de la Forêt de la Fontainebleau (AFF), menés par André Billy (qui habite à Barbizon), Clément Ballén de Guzmán et Henry Flon (né et mort à Fontainebleau), les Eaux et Forêts, le Touring-Club de France et la Fédération française de Camping et de Caravaning, l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing, l'Institut et... le syndrome *Nimby* (*Not in my back-yard*, pas dans mon jardin), etc. Malgré une manifestation unitaire à Milly-la-Forêt (7 mai 1961), de Gaulle tranche en faveur du tracé des Ponts-et-Chaussées (l'actuel) et une sortie supplémentaire (celle d'Ury) sera même réalisée... Le désir de protection de la nature est aussi en France le fait d'un Paul-Émile Victor (1907-1995) et du vulcanologue Haroun Tazieff (1914-1998), dont le premier « reportage » sur l'Etna est du 12 janvier 1951. Ils sont parmi les très rares et timides premiers contestataires (avec *L'Auto-Journal* qui critique son étroitesse) du projet de tunnel dit du mont Blanc, dont la route d'accès va ravager la forêt du versant nord du massif, mais personne ne comprend à la fin des années 50 que le trafic va bientôt être constitué de nombreux poids lourds, que la route d'accès sera pour eux très dangereuse à la descente, sans parler du risque d'incendie dans le tunnel.

Les Trente Glorieuses, pas forcément nommées, ainsi que la croissance consommatrice, sont attaquées par Boris Vian (qui meurt en 1959) et sa *Complainte du progrès*, Lanza del Vasto, Georges Bernanos (toujours pourfendeur du siècle des « machinismes ») ¹, Georges Brassens, Roland Barthes et *Mythologies* (1957), Edgar Morin (*L'Esprit du temps*, 1958), Henri Lefebvre (*Critique de la vie quotidienne*, 1958 (2)), les intellectuels personnalistes Bernard Charbonneau (dans *Réforme*) et Jacques Ellul (1912-1994, *La technique ou l'enjeu du siècle* ³, avant *Propagandes* en 1962). Ellul distille le doute sur les bienfaits de la technique et sur le progrès de son temps : l'homme devient l'« homme machine », conditionné et dissocié par les techniques. Le romancier René Barjavel (1911-1985) critique avec acidité les dégâts de la religion du progrès et de la civilisation mécanique, chimique et nucléaire, et il dénonce amèrement la frénésie reconstructrice. Citons de lui *Ravage* (1943), *Le Diable l'emporte* (1948), *Journal d'un homme simple* (1951) et ses articles de la revue *Carrefour*, d'inspiration démocrate-chrétienne. Jacques Tati, dans *Mon Oncle* (1958), brocarde les adeptes, parvenus et arrogants, de la modernité « gadget », dans laquelle rien n'est humain : la cuisine et l'usine *Plastac* des Arpel sont des « modèles »

1 Cf. G. Bernanos, *La France contre les robots*, publié d'abord à Rio de Janeiro par les Éditions de la France libre, 1946, 118 p., puis réédité par R. Laffont, 1947, 223 p., plusieurs rééditions récentes par Le Castor Astral, la dernière en 2015.

2 H. Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, L'Arche, 1958, 268 p.

3 Jacques Ellul, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Armand Colin, 1954, 402 p., réédition, Economica, 1990, 423 p.

de modernité 1, opposés au « vieux quartier » et à la « vieille maison » du centre-ville et de cette fable traditionaliste, dans lesquels vit l'oncle. Bertrand de Jouvenel (1903-1987), le cadet des Jouvenel, ancien du PPF, compagnon néo-libéral des monarchistes, est un « futurologue écologiste » (Olivier Dard 2) : il invente l'expression d' « écologie politique » dès 1957. Les hommes de science ne sont pas absents. Ainsi Jean Rostand (1894-1977) joue un grand rôle dans la montée du doute sur le bien-fondé de la modernisation à tout prix, en tant que biologiste, historien des sciences et moraliste, immédiatement alarmé par Hiroshima et Nagasaki. Ne commettons pas d'anachronisme en ce qui concerne René Dumont (1904-2001) qui dans les années 40 et 50 est obsédé par l' « intensification agraire », qu'il prône. C'est très visible dans *Le problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement* 3, où des passages chantent les louanges de la motorisation, qui « révolutionne la technique agricole », du remembrement et du « matériel moderne ». Il publie ensuite, en collaboration avec Pierre Chazal, *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise* 4 où, dans sa préface, Dumont s'extasie devant la prairie temporaire et ajoute :

« Dans de nombreux coins, nous passons d'une vieille prairie à 800 ou 1.000 unités fourragères à une jeune prairie avec 6.000 à 7.000 U.F. : Landivisiau aurait même atteint les 20.000, soit l'équivalent de 200 quintaux d'orge à l'hectare, sous forme d'herbe. [...] Les techniques indiquées permettent au cultivateur de débiter sûrement, sans grand risque d'erreur, dans la voie prometteuse de l'intensification fourragère, qui exige tout de même plus de connaissances techniques. » 5

Il y a tôt un volet antinucléaire, avec l'engagement précoce de Théodore Monod (1902-2000), de Joseph Lanza del Vasto (1901-1981), de Jacques-Yves Cousteau (1910-1997), de Jean Rostand (1894-1977), mais aussi les résistances locales contre usines et centres nucléaires (Saclay, Pierrelatte, Marcoule, etc.) : riverains, agriculteurs, etc. Une manifestation est organisée à Pierrelatte, l'usine d'uranium enrichi pour la fabrication de la bombe H, en octobre 1962. Oppenheimer est lu dès la fin des années 40, présenté (honnêtement) dans *Paris Match* le 3 mai 1958, mais

1 La villa des Arpel a été dessinée par Pierre Étaix, elle est étudiée en tant que telle dans Raphaëlle Saint-Pierre, *Villas 50 en France*, Norma éditions, 2005, 224 p., pp. 34-37.

2 O.Dard, *Bertrand de Jouvenel*, Perrin, 2008, 526 p., ouvrage dont la septième partie est titrée « le futurologue écologiste ».

3 Les Éditions nouvelles, 1946, 382 p.

4 Pierre Chazal et René Dumont, *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise*, Le Journal de la France agricole, 1955, 170 p. Réédition condensée en 1958 : Pierre Chazal, *Guide pratique de la nécessaire révolution fourragère. Préface de René Dumont*, Le Journal de la France agricole, 1958, 95 p.

5 Dumont, dans son ouvrage célèbre *L'Utopie ou la mort !* (Seuil, 1973, 185 p.), sera sans le moindre remords vis-à-vis de ses erreurs. Au contraire il se défait sur les « données » de « base » et se présente comme un grand anticolonialiste et grand anticapitaliste et invective autrui. Son « virage » à l'écologie est noyé dans le flou dans la très hagiographique biographie de Jean-Paul Besset (porte-parole de Nicolas Hulot), *René Dumont. Une vie saisie par l'écologie*, Les Petits matins, 2013, 503 p.

l'attitude d'abord prudente et/ou ambiguë de Joliot-Curie doit être notée ¹. Le canular radiophonique de Jean Nocher ² le 4 février 1946, annonçant une apocalypse nucléaire imminente, suite à l'échappement accidentel des « rayons alpha » d'un laboratoire, déclenche la panique. Deux appels sont à connaître : le Mouvement de la Paix lance l'*Appel de Stockholm* (18 mars 1950), qui reçoit le soutien de certains milieux chrétiens ; Bertrand Russell et Albert Einstein lancent un autre appel en juillet 1955, à la suite des essais thermonucléaires américains de 1954. Le « lanceur d'alerte » français est le jeune physicien nucléaire Charles-Noël Martin (1923-2005), plus tard éditeur de Jules Verne : un article dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* de 1954, deux livres-dossiers percutants et pédagogiques, *L'Heure H a-t-elle sonné pour le monde ? Effets accumulatifs des explosions nucléaires* (1955) et *L'Atome maître du monde* (1956). Il y a une opposition au projet (octobre 1960) du CEA d'immerger des déchets radioactifs provenant de Marcoule en Méditerranée, à mi-chemin entre la Corse et la Côte d'Azur : Cousteau, élus locaux, etc. Au total, donc, une critique des Trente Glorieuses plus tôt qu'on ne le pense généralement, et même le très sérieux et précoce rapport Jacques Rueff-Louis Armand (15 juillet 1960) s'inquiète des rigidités de l'économie, de l'inadaptation de l'administration et de la qualité de l'enseignement. Mais cela concerne peu les milieux chrétiens, cf. Emmanuel Mounier, qui est hostile à l'« antimachinisme », favorable à la technique libératrice et au « nouvel âge industriel », émancipateur : les travailleurs seront dans l'avenir libérés et ils communieront harmonieusement avec la nature, « Le charbon recule devant l'électricité, demain devant l'atome. » (*Esprit*, 1948, ou *La Petite Peur du XXe siècle* ³). Dans la même veine on peut citer le physicien catholique Louis Leprince-Ringuet (1901-2000), de l'Académie des Sciences, qui dirige et préface un gros ouvrage de vulgarisation en 1956, *Grandes Découvertes du XXe siècle* ⁴, véritable hymne au progrès scientifique « de l'humanité » et chante dès son deuxième paragraphe les mérites de l'énergie nucléaire qui, toutefois, ne vient qu'en quatrième et dernière position dans les « énergies nouvelles » (la deuxième partie).

¹ Biographies : M. Pinault, *Frédéric Joliot-Curie*, Odile Jacob, 2000, 712 p. ; P. Biquard, *Frédéric Joliot-Curie et l'énergie atomique*, L'Harmattan, 2003, 278 p.

² Gaston Charon, 1908-1967. Il est par ailleurs, tout au long des années 50, un polémiste gaulliste d'une violence écrite et orale (il est homme de radio) inouïe. Député RPF de 1951 à 1955.

³ Emmanuel Mounier, *La Petite Peur du XXe siècle*, La Baconnière/Seuil, coll. « Les Cahiers du Rhône », 1948, 157 p. Un excellent passage sur Mounier dans H.-I. Marrou, *Crise de notre temps et réflexion chrétienne (de 1930 à 1975)*, Beauchesne, 1978, 471 p., pp. 71-103.

⁴ Larousse, 1956, 515 p. Et il y a neuf autres parties, la dernière étant consacrée (on est en 1956) aux satellites artificiels.

4.2. Nouveau « contrat social » et progrès du niveau de vie

4.2.1. Un nouveau « contrat social » : la Sécurité sociale et les Comités d'entreprise

En 1945-1946, l'État prend en main les divers systèmes d'assurance concernant la santé (9 millions de salariés en sont alors bénéficiaires) et, sous le nom de Sécurité sociale ¹, les étend en contenu et, au moins théoriquement, à toute la population. Il s'agit d'une conception nouvelle, inspirée du nom d'une loi américaine de 1935 et du rapport anglais de William Henry Beveridge (1879-1963) de décembre 1942, le but principal étant, plus largement que la simple assurance, la sécurité et une sorte de « contrat social » rousseauiste, l'ensemble de la société protégeant la totalité de ses membres, par un souci d'égalitarisme. Dans une optique clairement humaniste, il y a un grand parallèle avec la législation du travail de la Quatrième, les comités d'entreprise immédiatement (voir plus loin), l'allongement des congés payés à terme. Les « assurances sociales » antérieures, créées à la suite des sociétés de secours mutuel du XIXe siècle, n'étaient qu'une assurance, voire une sorte d'épargne, forcée pour certains salariés. Elles étaient demeurées incomplètes et anarchiques malgré la loi Loucheur de 1928, modifiée en 1930, qui ne visait que les travailleurs dont les salaires étaient inférieurs à un certain montant. La première grande loi nationale avait été la loi de 1898 sur les accidents du travail, qui les mettaient à la charge des patrons. Les employés de l'État avaient été protégés contre les accidents du travail dès 1853, ils percevaient depuis 1916 des allocations familiales, que les salariés de l'industrie et du commerce ont perçu à partir de 1932. Mais ces derniers cas (et d'autres) montrent bel et bien une sorte de « épargne forcée ».

« La nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère, au vieux travailleur, la protection de la santé, de la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être qui, en raison de son âge, de son état physique et mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

Formulé ainsi en 1946, toujours inscrit en tête de l'actuelle constitution française, le droit à la protection sociale est un des fondements du pacte républicain du XXe siècle et c'est dans un pays ruiné par la guerre, où le revenu annuel par habitant a chuté de moitié, passant de 9 700 francs en 1939 à 4 900 francs à la Libération, où le déficit en approvisionnement de produits de base, comme le pain ou le lait atteint un tiers des besoins et qui n'avait sûrement pas les moyens de garantir et de financer la couverture des principaux risques sociaux, que, suivant le projet

¹ Cf. Colette Bec, *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 2014, 328 p. Excellente mise en perspective historique.

élaboré par le Conseil national de la résistance (CNR), les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 instituent la Sécurité sociale. Grand est à cet égard le rôle de Pierre Laroque (1907-1997), conseiller d'État, résistant, père des ordonnances de 1945-1946, puis directeur général de la Sécurité sociale, enfin président de la Caisse nationale.

Sans doute à cause du « plan » Beveridge, le contexte est mondial, ou onusien : la *Déclaration universelle des droits humains*, promulguée par les Nations unies le 10 décembre 1948, stipule dans son article 22 que « toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ». Non sans oppositions en France : celles des mutualistes, de certains syndicalistes chrétiens, des assureurs et du patronat qui dénoncent le coût « exorbitant » du projet — 6 % de cotisations pour les salariés, 10 % pour l'employeur. Il faudra près d'un demi-siècle pour que la Sécurité sociale — qui ne concerne au départ que neuf millions de Français et leurs familles — s'étende progressivement à l'ensemble de la population, sans toutefois parvenir à garantir à tous une égale protection. Mais surtout, c'est l'hostilité déterminante des classes aisées à participer à un système fondé sur la solidarité — laquelle n'est organisée qu'entre les seuls travailleurs — qui conduit à un mécanisme de financement particulièrement curieux et dont les effets inégalitaires vont s'amplifier avec l'augmentation des cotisations. D'une part, le plafonnement de celles-ci instaure dès l'origine un système de prélèvement non pas progressif, ni même proportionnel, mais dégressif, c'est-à-dire dont le taux diminue lorsque le revenu augmente, et dont la charge est donc d'autant plus lourde que le salaire est plus modeste. A-t-on une redistribution à rebours au profit des mieux pourvus ?

Une série d'ordonnances et de lois (la plus importante étant du 4 octobre 1945), étalées sur les années 1945 et 1946, règle l'organisation de la Sécurité sociale, qui commence à fonctionner le 1er juillet 1946. Un seul organisme, nommé Sécurité sociale, doit gérer les « assurances sociales » (vieillesse, maladie, maternité et décès), les accidents du travail et les allocations familiales, mais ces dernières seront indépendantes d'emblée de fait. Les allocations de chômage sont aussi indépendantes, et entièrement à la charge de l'État. Sont donc créées des caisses uniques (primaires, régionales et caisses nationales, surtout la CNAM et la CNAV, Caisses nationales d'Assurance maladie et d'Assurance vieillesse) de Sécurité sociale et des caisses d'allocations familiales (CAF (1)). Surtout on n'a pas un système étatisé comme le Service national de Santé britannique : la gestion des caisses est aux mains

1 Celle de Paris, rue Viala, a droit à un bâtiment (construit de 1953 à 1959 par Raymond Lopez, architecte substitué à Marcel Reby) à l'architecture réputée (une ossature métallique, des façades en polyester et panneaux de verre) et étudiée par G.Marino, *Un monument historique controversé : la Caisse d'allocations familiales à Paris (1953-2008)*, Picard, 2009, 272 p.

des assurés eux-mêmes (on avait pensé à une gestion par les syndicats, mais cadres et MRP s'y sont opposés), avec une inégalité, les représentants élus (au scrutin secret) des assurés sont pendant deux décennies trois fois plus nombreux que ceux des employeurs. Mais l'ordonnance d'août 1967 instituera la parité et les administrateurs seront désormais désignés par leurs organisations, « ouvrières » ou patronales. La même ordonnance augmentera d'ailleurs les cotisations et réduira les prestations ; l'organisation sera modifiée plusieurs fois après la fin des Trente Glorieuses. La cotisation sociale du salarié est initialement de 6 % du salaire (avec un plafond, antidémocratique, qui introduit de la dégressivité et non de la progressivité), son employeur payant pour lui 10 %, sans plafond ; pour les accidents du travail et les allocations familiales la cotisation est entièrement à la charge du patron, avec pour les allocations familiales un plafond, une nouvelle fois de la dégressivité. Il n'y a donc pas de fiscalisation du système, mais son spectre sera souvent évoqué et en partie concrétisé après 1983. Il faut des mesures complémentaires : un statut de la mutualité (19 octobre 1945), complétant la Sécurité sociale, une réglementation des tarifs médicaux par des « conventions » et une aide aux « économiquement faibles », surtout de petits rentiers victimes de l'inflation (loi de septembre 1946).

La Sécurité sociale a des limites, outre l'autonomie des CAF : elle fonctionne avec plusieurs régimes, car fonctionnaires, agriculteurs, mineurs, électriciens et d'autres ont leurs régimes, distincts du « général », l'assurance vieillesse n'est effective qu'en 1949, et surtout plusieurs catégories (les étudiants, les exploitants agricoles, les artisans, industriels, commerçants et professions libérales, les ecclésiastiques, etc.) tardent à être couvertes, en tout ou partie : encore en 1960 un quart de la population échappera au « filet protecteur » de la Sécurité sociale et la couverture ne sera totale qu'en 1978. Quelques exemples de retard : les étudiants seront couverts pour les risques maladie, maternité et invalidité seulement 1948 ; les exploitants agricoles n'auront une retraite qu'en 1953, des allocations familiales qu'en 1961 ; même chose (à partir de 1965) pour les artisans, commerçants, industriels et professions libérales, qui ne seront couverts pour les risques maladie, maternité et invalidité qu'en 1969. La Sécurité sociale rencontre des obstacles, l'idéal mutualiste redoutant l'étatisation, l'idéal syndical chrétien de la CFTC, exprimé par Gaston Tessier, reprochant à la Sécurité sociale de gérer les risques, et non de les diminuer, les cadres, les travailleurs indépendants et les professions libérales craignant de voir leurs cotisations bénéficier à l'ensemble des assurés et refusant de se fondre dans le régime général. Tentative de revanche, en 2013-2014 certains membres de ces trois catégories-ci quitteront l'assurance obligatoire pour souscrire des assurances privées. La Sécurité sociale a quand même une portée considérable, apportant un énorme

progrès social et une tentative intéressante de « redistribution » des revenus dans un cadre libéral, mais elle profite plus aux riches qu'aux pauvres : outre un caractère dégressif *de facto* des cotisations, les prestations de maladie croissent avec le revenu, les prestations familiales sont versées indépendamment du niveau de revenu, de même que les dépenses d'éducation et de culture ne seront guère des dépenses de redistribution. Le déficit poindra bien vite, à cause du chômage, du vieillissement de la population, de l'augmentation sociale des dépenses de santé et des énormes dépenses engendrées par l'abus d'alcool et de tabac. Économiquement, la Sécurité sociale représente un budget considérable, vite supérieur à celui de l'État, faisant augmenter la consommation mais aussi les charges sociales des entreprises, plus élevées que dans beaucoup d'autres pays européens et répercutées sur les prix de vente. L'État réglementant, la Sécurité sociale contribue au renforcement du pouvoir de l'État, toujours dans un cadre libéral. On est donc face à un des fondements et à un des caractères principaux des Trente Glorieuses, dès les années 50. Les Français, tous les sondages le montrent ¹, seront vite très attachés à l'institution et à son indépendance vis-à-vis de l'État, malgré la précocité des critiques contre le fonctionnement, le « gaspillage » et le « manque d'organisation » et en dépit des inquiétudes quant à l'équilibre financier (elles se manifestent dès 1951). Il y a approbation générale et massive du principe, « dont le bien-fondé n'est jamais remis en question » (C.Bec), une approbation étendue en dix ans à l'ensemble des CSP, les catégories socioprofessionnelles. « La Sécurité sociale est d'ailleurs si bien entrée dans les mœurs qu'en 1959 la part de la population qui n'est pas assurée sociale (26 %), constituée essentiellement de commerçants, d'agriculteurs et de professions libérales, souhaiterait massivement compter parmi les assurés sociaux » (C.Bec). À cette date de 1959, les ressources de la protection sociale en France s'établissent ainsi : 76,8 % par les cotisations sociales, 18,8 % par les contributions publiques, 4,4 % sont des ressources diverses (produits financiers, recours contre les tiers, récupérations sur les successions, etc.). Les pourcentages varieront peu jusqu'à la fin du siècle, à l'exception de l'apparition des impôts et taxes affectés (7,4 % en 1995, il s'agit pour l'essentiel de la CSG), qui augmenteront beaucoup au début du XXI^e siècle (23,4 % en 2010), faisant reculer cette fois-ci surtout les cotisations sociales (62,4 % en 2010).

¹ Cf. l'article collectif, « Les Français et la Sécurité Sociale. Sondages d'opinion. 1945-1982 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 10, avril-juin 1986, pp. 67 & suiv.

Le 22 février 1945 avaient été créés par une ordonnance les comités d'entreprise **1**, destinés à représenter les salariés et obligatoires dans tout établissement de plus de 100 salariés (50 à partir de la loi du 16 mai 1946). Il s'agit de terminer les gestions « sauvages » type Berliet (voir p. XXX). Dans le droit fil des « comités sociaux » et de la *Charte du travail* de Vichy mais élus sur des listes syndicales, au moins au premier tour de scrutin, les comités d'entreprise ont une fonction technique (productivité, conditions travail, etc.) et sociale (œuvres). Certes ils sont consultatifs mais ils donnent un droit de regard et de contrôle sur la nouvelle économie dirigée dans l'entreprise. Ils sont gênés rapidement par une forte opposition patronale, qui les cantonne au social. Les délégués du personnel, qui sont, eux, de l'ordre du revendicatif, sont obligatoires dans toutes les entreprises de plus de 10 salariés (avril 1946) ; ils jouent le conseil du CE dans les entreprises entre 10 et 50 salariés. La loi du 23 décembre 1946 (qui sera améliorée par la loi du 12 février 1950) rétablit enfin les conventions collectives. Pourquoi ce retard ? essentiellement parce que les gouvernements successifs ont voulu réserver les augmentations de salaires et les revalorisations des grilles hiérarchiques au ministère du Travail. Dans le même ordre d'idées il faut ajouter que les salariés sont représentés dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées, à hauteur d'un tiers des membres minimum ; ils sont désignés par les pouvoirs publics sur proposition des instances syndicales. Sécurité sociale surtout, allocations familiales et mesures en faveur de la natalité composent ce qu'on a appelé l' « État-Providence », en anglais le *Welfare State*.

Les nationalisations, la démographie, la Sécurité sociale, qui réalise un certain « transfert social » et les comités d'entreprise mettent sur la route d'une politique sociale de la Quatrième République dans ses premières années, montrée à l'évidence par la création de la Sécurité sociale en 1945, la suppression de l'Entraide française, avatar du Secours nationale vichyste (1949), la réforme de l'assistance par la loi de 1953, le minimum vieillesse, la Journée du vieillard (1951), etc. L'État, « instituteur du social » (Pierre Rosanvallon **2**), jouant le rôle tenu autrefois par des corps intermédiaires, produisant du lien social, a une véritable politique démographique, qui accompagne les changements de mentalité, elle est relayée par l'hygiénisme des politiques scolaires **3** : visites médicales et radiographies systématiques, architecture

1 Biblio. : J.-P.Le Crom, « Une révolution par la loi ? L'ordonnance du 22 février 1945 sur les comités d'entreprise », dans J.-P.Le Crom dir., *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1998, 288 p., pp. 165-178.

2 P.Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1990, 378 p., réédition, coll. « Points », 1992, 370 p.

3 La notion de « politique scolaire » est explicitée dans A.D.Robert, *L'École en France de 1945 à nos jours*, Presses universitaires de Grenoble, 2010, 312 p.

des constructions nouvelles, gymnastique scolaire, encadrement infirmier, etc. Un relais supplémentaire est l'hygiénisme du gouvernement Mendès France : lutte contre l'alcoolisme, distribution de lait dans les écoles, etc. La politique du « plein emploi », « condition du relèvement du niveau de vie » (Mendès), est un autre volet. Le concept est dans la constitution, par l'intermédiaire du « droit au travail », hérité de 1848, la politique est largement influencée par les idées de Keynes, qui meurt en 1946, et elle a supplanté le souci de défendre monnaie, d'autant qu'elle va de pair avec l'augmentation des salaires, de la masse monétaire et une politique budgétaire tournée en grande partie vers l'investissement. Michel-Pierre Chélini¹ souligne que « Les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont vu évoluer très sensiblement la question des salaires. ». On constate en effet une définition plus précise des salaires, des négociations salariales qui se globalisent, une socialisation partielle des salaires, le SMIG, etc. L'action gouvernementale développe donc l'appétit de consommation et est largement facilitée par l'ampleur de la nécessaire reconstruction. Pénurie de main-d'œuvre (voir p. XXX) ? le recours à l'immigration est un aspect voisin. Conséquence ou frère de la politique du plein emploi à cause des nécessités de la reconstruction, le taux d'activité des adultes est très fort dans cette décennie ; mieux dit, le chômage est très faible, sans qu'on ait d'ailleurs de statistiques fiables avant 1954. Les années 50 font progresser la législation du travail : « salaire minimum vital » (31 mars 1947), « zones de salaire » et le législateur institue le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti) en 1950. En matière de durée du travail, on en revient en février 1946 officiellement aux 40 heures par semaine, mais les nécessités du moment poussent à l'autorisation et à la multiplication des heures supplémentaires : la durée moyenne effective se stabilise de fait à 45 heures. Il est recommandé de multiplier et de moderniser les conventions collectives. Le parlement vote le 31 mars 1946, sous l'impulsion du ministre de l'Agriculture, le socialiste Tanguy-Prigent, un statut du fermage et un statut du métayage qui renforcent considérablement les droits de l'exploitant : droit automatique au renouvellement du bail, remboursement des grosses réparations et améliorations, etc. Le statut du métayage limite à un tiers la part de récolte du propriétaire ; le métayage, ne représente dans les années 50 qu'une part infime des modes de faire valoir (3,2 % du nombre et 6,3 % de la surface en 1955), à la différence du faire valoir direct (52,9 % du nombre et 55,3 % de la surface), du fermage seul (17,2 % du nombre mais 38 % de la surface) et aussi des « modes associés », catégorie introduite en 1955 et représentant 20,3 % du nombre. Passée peu de temps auparavant des communes à l'État, l'action sociale représente désormais une part importante des

¹ « Travail et revenu du travail : la redéfinition du salaire dans l'après-guerre français, de la Libération aux années 50 », dans D.Barjot dir., *Le travail à l'époque contemporaine*, CTHS, 2005, 427 p., pp. 141-153.

dépenses publiques. Au total, cette politique sociale issue de la Libération, dont le cœur est la Sécurité sociale, au nom bien clairement choisi, constitue bel et bien une politique sociale d'État-Providence, d'autant plus culturellement admise que, comme le souligne Alain Leménorel ¹, dans les années 50 on n'en est pas vraiment encore à la culture d'entreprise. Ne s'agit-il pas d'un *New Deal français*, comme le suggère l'historien américain Philip Nord dans un livre bien informé ² ?

¹ « Du paternalisme à la culture d'entreprise », dans D.Barjot dir., *Le travail à l'époque contemporaine*, CTHS, 2005, 427 p., pp. 173-186 (résumé de sa thèse d'habilitation à diriger les recherches).

² Philip Nord, *Le New Deal français*, Princeton University Press, 2010, trad. fr., Perrin, 2016, 453 p.

4.2.2. Progrès du niveau de vie, consommation et publicité

L'amélioration des conditions de vie pendant les années 50, la marche, volontaire, vers le « bien-être » sont indéniables, enfin pas pour tout le monde, et tout cela reste inscrit à l'intérieur du périmètre de la modestie, car il faut toujours se soucier des « watts familiaux », comme écrit Érik Orsenna ¹. Ce qui est également indéniable, c'est que les Français font des enfants, c'est le *baby boom*, nous l'avons vu, avec un record de naissances en 1949 (872 661), on si l'on préfère, trois années de maxima pour ce *baby boom*, 1947, 1948 et 1949, avec environ 867 000 naissances, à très peu près, mais nous avons vu dans le premier chapitre qu'il fallait très fortement nuancer cette célébration démographique quasi officielle puis qu'en 1963 la France retrouvera ces nombres et qu'en 1964 on remontera à 874 200, pour retomber à 745 100 en 1975. Et globalement il y a des progrès de vie quotidienne accessibles à tous, comme le revêtement plastique facilement lavable et de couleurs gaies : « Formica, c'est formidable ! », comme dit la publicité...

Alors, comment reconnaître les progrès du niveau de vie général : après le temps des pénuries et des queues devant l'épicier, est-ce la société de consommation ? Il est possible de répondre en tenant compte de deux paramètres, toute la réserve imposée d'une part par la chronologie — il y a de véritables courtes phases de tension exacerbée entre l'évolution des prix et celle des salaires — d'autre part par la diversité des conditions sociales. La société française au « mitan » — comme chante Brassens — des années 50 n'est pas encore prospère mais elle est dans l'ensemble sortie de la pénurie et de l'après-guerre, d'autant plus que, comme nous l'avons vu p. XXX, le chômage est peu important et que la génération des classes creuses a la chance de pouvoir facilement trouver du travail ! L'inflation n'est pas niable, son histoire détaillée a été plusieurs fois écrite, mais on doit retenir qu'elle s'est ralentie dans les cinq premières années 50 et qu'elle est devenue plus faible qu'elle ne sera au tournant des années 60 ou, si l'on préfère au début de la Ve République : sur une base 100 en 1970 les indices moyens annuels des prix à la consommation sont 35,1 en 1949, 39 en 1950, 45,6 en 1951, 51 en 1952, 50,4 en 1953, 50,2 en 1954, 50,8 en 1955. Bon signe de la transformation de l'économie et de la société, le secteur tertiaire passe de 37,3 % à 39,6 % entre 1949 et 1955. Compte tenu de l'inflation et de l'érosion monétaire, le revenu national en francs constants et la consommation « réelle » augmentent, mais l'épargne dite « familiale » aussi. Le pouvoir d'achat ouvrier progresse, mais moins que celui des abonnés de *Réalités* (voir p. XXX) ! On imagine aisément que les 2,5 millions d'automobiles que compte la

¹ « Charles et Clara crurent à des grèves (on leur avait déjà appris l'influence néfaste des syndicats sur les watts familiaux). » (Érik Orsenna, *Une comédie française*, Seuil, 1980, 321 p., p. 26)

France en 1952 sont mal réparties ; un bon exemple de signe extérieur de richesse est le réfrigérateur, le « frigidaire » comme on dit alors : en 1954, 42,8 % des cadres supérieurs et professions libérales l'ont, 18 % des patrons de l'industrie et du commerce, 15,5 % des cadres moyens, 9,9 % des employés, etc.

« Effet de dominos, peu à peu c'est toute l'organisation familiale qui va alors se métamorphoser [écrit Armelle Oger]. Les courses, par exemple. [...] D'abord on achète de moins en moins en vrac. [...] La notion, rassurante, de stockage voit le jour. D'abord il y a ces conserves [...] Et puis il y a le frigo ! [...] Qui dit stock dit "courses en gros" pour la semaine. Un concept révolutionnaire, qui au début laisse certes les ménagères un peu dubitatives. » **1**

Chronologie sommaire

24 janvier 1955 : l'UDCA de Pierre Poujade décide la grève de l'impôt

août 1955 : grandes grèves, violentes, dans les constructions navales, à Saint-Nazaire et Nantes (où emménagent dans la Maison radieuse de Le Corbusier ses premiers habitants)

octobre 1955 : la Citroën DS au Salon de l'Auto. La presse est admirative et menteuse devant la DS, *Paris Match* écrit même (n° 340) que son moteur « n'a gardé qu'une seule pièce du moteur de la traction », ce qui est rigoureusement faux : l'âge du moteur d'avant-guerre sera toujours la tare de la DS.

20 août 1955 : début de la commercialisation des meubles en plastique stratifié Formica, fabriqués à Quillan, dans l'Aude (« C'est Formica, c'est formidable ! FORMICA chez vous... une nouvelle vie commence. Sur les meubles, les murs et toutes les surfaces qu'il revêt, FORMICA fait chanter la couleur, illumine de gaieté, de jeunesse et de clarté toutes les pièces où il se trouve. [...] Il se soumet à votre goût et résiste aux plus durs services. ») **2** Trois ans plus tard, la publicité s'est affinée : « Avec Formica... une ambiance nouvelle, un confort nouveau, une gaieté nouvelle, entrent dans votre salle de séjour. Il fait bon vivre et recevoir dans une salle de séjour où Formica a créé une ambiance nouvelle, accueillante et lumineuse. » (*Paris Match*, 21 février 1959). Il faut dire que les publicités et les ventes de Formica sont très importantes et qu'il y a d'autres fabricants et marques, par exemple la Célamine, plastique stratifié fabriqué à Villeurbanne (Rhône).

janvier-février 1956 : hiver particulièrement rude, le plus rude depuis 1879 (les blés d'hiver gèlent, banquise sur les côtes...). En février, vague de froid (comme dans toute l'Europe occidentale) : - 35 ° en Corrèze, - 18° à Saint-Tropez, enfoui sous 70 cm de neige ! À Pauillac, la Garonne gèle sur toute sa largeur. 45 % des cultures de céréales sont détruites, la vigne est sévèrement atteinte, les oliviers méridionaux sont en partie détruits, comme lors du « grand hiver » de 1709.

21 mars 1956 : création du Fonds national de Solidarité, dit « vieillesse », financé par la majoration d'impôts existants et par la création d'une taxe sur les automobiles en fonction de la cylindrée (le paiement doit être attesté par l'apposition sur le pare-brise de la fameuse « vignette ») et du Fonds de Secours aux Victimes de Sinistres et

1 Armelle Oger, *C'était comme ça en France...*, op. cit., p. 36

2 *Paris Match*, 25 février 1956.

Calamités. La vignette vaudra au ministre des Finances, Ramadier le ressentiment tenace des automobilistes et provoque, en raison de l'aggravation de la guerre d'Algérie, le scepticisme quant à sa véritable destination.

27 mars 1956 : 3e semaine de congés payés, à l'exemple de la Régie Renault (15 septembre 1955)

14 octobre 1958 : ouverture du premier supermarché en centre commercial, l'Express Marché (vite racheté par Goulet-Turpin) de 600 m² dans le centre commercial du carrefour de l'avenue de Colmar et de la rue d'Estienne d'Orves à Rueil-Malmaison (banlieue ouest de Paris)

31 décembre 1958 : système d'indemnisation du chômage, géré par l'Unédic (présidée par André Bergeron jusqu'en... 1990) et les Assedic (voir p. XXX)

2 décembre 1959 : rupture du barrage de Malpasset, noyant Fréjus (Var) et provoquant 423 morts et des dégâts matériels considérables

février 1962 : recensement de la population

Bien entendu une amélioration essentielle, attendue au sortir de la guerre, est celle de l'alimentation. L'obsession sociale est de porter remède aux conséquences des pénuries alimentaires du temps de la Seconde Guerre mondiale, avec un véritable nutritionnisme d'après-guerre : souci d'hygiène, de la quantité de nourriture et, volet le plus visible, la lutte contre l'alcoolisme, avec un slogan qui répond bien au prurit populationniste, « les parents boivent, les enfants trinquent ». La lutte contre l'alcoolisme est particulièrement développée en milieu scolaire : « Le buveur ruine sa santé, détruit sa famille et devient un fléau social », disent plusieurs manuels scolaires ; des films antialcooliques sont réalisés et projetés, etc. Il faut augmenter la consommation de lait, notamment chez les petits enfants et en milieu scolaire, ce que prône très officiellement Mendès France président du Conseil. Un véritable « fleuve blanc », comme dit Pierre Guillaume ¹ coule dans les années 50, grâce aux progrès des méthodes de conservation, et les autres produits laitiers (les yaourts surtout) suivent. Poujade reprend contre Mendès les poncifs alcooliques de la Première Guerre mondiale et des années 20 et on constate dans les années 50 une multiplication des types de boissons alcoolisées et un progrès général, hors des régions originelles, de la consommation de bière. Les années 50 voient la généralisation et l'homogénéisation des produits alimentaires, solides et liquides, sur le territoire métropolitain, la diversification de l'offre, dont celle des produits d'outre-mer (huile d'arachide, sucre de canne, etc.), la pénétration dans les esprits du souci de la qualité alimentaire, ce qui est bien visible pour le chocolat et sa teneur en cacao. On doit ajouter le développement triomphal de l'usage des conserves, qui avait

¹ P.Guillaume, *Histoire sociale du lait*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 2003, 233 p.

commencé à se généraliser après la Première Guerre Mondiale, le rôle de la publicité (voir plus haut) et les transformations dans la distribution : poursuite des règnes de Félix Potin, des « économats » (critiqués en 1930 par Georges Duhamel dans *Scènes de la vie future*), de l'essor des magasins à prix unique (Monoprix, Prisunic, etc.), nés dans les années 30 comme réponse à la crise, démarrage des chaînes (Casino d'abord, à partir de Saint-Étienne), mais les hypermarchés seront des années 60. Les campagnes se fondent définitivement dans les usages alimentaires citadins, autre « révolution silencieuse », par entrée de nouveaux usages alimentaires et culinaires dans les campagnes, insérant le monde rural dans la civilisation contemporaine. Le pain cesse définitivement d'être l'aliment de base, les horaires et les contenus des repas citadins apparaissent dans les campagnes, les rôles majeurs étant joués par la circulation de l'argent et les commerçants motorisés. L'Occupation avait marqué dans les campagnes un retour provisoire à une alimentation plus rustique, désormais le système alimentaire rural tend à s'uniformiser et à s'aligner sur le modèle urbain et le fossé séculaire entre les alimentations rurale et citadine est définitivement comblé dans les années 1950. Bien sûr on objectera des exceptions, qui sont plutôt des vestiges, et on concédera qu'on consomme encore de la soupe à tous les repas dans le Morbihan des années 50 ! Et Paul-Henry Chombart de Lauwe, dans *La vie quotidienne des familles ouvrières* ¹, consacre de nombreux passages à l'alimentation des ouvriers en insistant sur la recherche d'aliments « nourrissants » et « bourratifs », qui « donnent des calories ». Il s'intéresse également aux places autour de la table de la pièce où l'on mange, fixes ou « tournantes », car « dans certaines familles on change de place chaque jour, pour que les enfants puissent être à tour de rôle à côté du père ou de la mère. » ². Clôturons le volet alimentaire en remarquant une politisation très relative de la question, par l'antiaméricanisme : les colas sont rejetés par une sorte de moralisme « gaulois », qu'on relève à différents niveaux, dont celui de certains grands restaurants, dont les patrons racontent à qui veut bien les entendre qu'ils jettent dehors les clients réclamant du Coca-Cola...

Mieux vivre ? L'historien Hubert Bonin a remarqué qu'il fallait « travailler dur pour entrer dans la société de consommation » et il a relevé que le SMIG de 1954 permettait de se payer une paire de chaussures en quatre jours, un réfrigérateur en un semestre, une cuisinière électrique en sept mois et demi... C'est au milieu des années 50 que la France s'oriente vers la société consumériste, qui triomphe dès avant 1968 par l'élargissement des marchés : la population peut raisonnablement aspirer au bien-être et passe du désir à la réalité du mieux-vivre. Les inventions se

¹ P.H.Chombart de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, op. cit.

² Page 173.

multiplient aussi — les innovations ne sont d'ailleurs pas encore considérées comme un dû par la population française — et un patronat moderniste se lance dans la production, voire la surproduction, certains pensent même qu'il faut, de manière fordiste, promouvoir l'emploi à vie, hausser globalement les salaires, dont le SMIG, verser l'allocation vieillesse de 1956 (le Fonds national vieillesse) et mieux indemniser le chômage, pour pousser à la consommation. Travailler plus pour gagner davantage aussi : avec les heures supplémentaires, la moyenne hebdomadaire est de 45 heures de travail, même de 46 heures en 1955. Et il est indéniable que le PNB par habitant, l'épargne des ménages et les achats de biens de consommation augmentent. Le taux de chômage tourne autour d'1,6 % de la population active, soit cette fois-ci (*cf.* p. XXX) plus qu'au Japon et en Allemagne de l'Ouest (RFA), mais toujours moins que dans les autres pays développés. Les ménages accédant à un meilleur revenu, dans une période de plein emploi, peuvent donc épargner et s'équiper : la consommation de biens durables grossit de 264 % entre 1953 et 1959, beaucoup plus qu'en RFA. La demande de biens est dynamisée par le bouleversement des méthodes de distribution commerciale : aux magasins populaires des années 30 s'ajoutent de nouveaux magasins en libre service, dépendant de chaînes, les *discounts* des centres fondés par Édouard Leclerc (1926-2012), les supermarchés, avant les hypermarchés ; la vente traditionnelle des produits agricoles est bouleversée par le développement d'une véritable industrie agro-alimentaire. La publicité et l'obsolescence programmée, tactique née aux États-Unis dans les années 20, le crédit sur l'automobile, l'électroménager, l'immobilier et autres, les études de marché, la victoire définitive du « prêt-à-porter », venu des États-Unis, et de la confection, le stylo à bille jetable, le livre au format de poche, le bas prix de l'essence, la diversité des modèles de voitures populaires, les programmes de « grands ensembles » font le reste. Mais ce n'est qu'en 1955 que *Le Jardin des Modes* crée une rubrique spéciale pour le « prêt-à-porter » et c'est seulement l'année suivante que se tient le premier Salon du Prêt-à-porter. Marie-Louise Carven ¹ crée en 1945 une très petite maison de couture qui vend des jupes « sans histoire » et des tailleurs « sans souci », d'un style libre et décontracté, elle invente en 1950 le « balconnet », très en avance sur les soutiens-gorges des années 50 et lance une ligne de prêt-à-porter, Carven Junior. L'apparition de la société de consommation de masse provoque des bouleversements sociaux majeurs. D'abord, l'électroménager est synonyme de sécurité et de gain de temps, la Cocotte-Minute (autocuiseur à soupapes de SEB) est lancée en 1953, avec une publicité qui insiste sur l'économie de gaz et de temps. L'autocuiseur fait disparaître le fantôme des lourdes « marmites à pression » qui ont longtemps suscité la

¹ Carmen de Tommaso, 1909-2015.

méfiance. La première poêle Tefal est de l'année suivante, la première « machine à laver » (lave-linge) entièrement électrique de 1955 et les Trente Glorieuses voient la fameuse « émancipation » de la femme, qui accède à l'emploi, ce qui engendre l'augmentation du revenu des ménages. L'hebdomadaire *Elle* présente très souvent, « à peu près chaque semaine », écrit Roland Barthes **1**, une ou des cuisines modèles et des plats affichés :

« cette cuisine ornementale est effectivement supportée par une économie tout à fait mythique. Il s'agit ouvertement d'une cuisine de rêve, comme en font foi d'ailleurs les photographies d'*Elle*, qui ne saisissent le plat qu'en survol, comme un objet à la fois proche et inaccessible, dont la consommation peut très bien être épuisée par un seul regard. C'est, au sens plein du mot, une cuisine d'affiche, totalement magique [...] ».

Après avoir présenté l' « appartement idéal » au Salon des Arts ménagers de 1952, l'hebdomadaire *Paris Match*, sur une idée de Claudius-Petit et avec la bénédiction des Associations familiales, confectionne en 1953 une « maison idéale », présentée à ses lecteurs en un reportage photographique **2**. Elle sera construite en 42 exemplaires à Fresnes, les lecteurs peuvent l'acheter (deux millions de francs, l'équivalent de 44 000 euros) grâce à des prêts du Crédit foncier ; la cuisine n'a guère fait de progrès depuis la Belle Époque car elle mesure 5 m² ! Mais le séjour s'appelle déjà *living room*... En 1954 ce sont des « cuisines merveilleuses », patronnées par des vedettes de l'écran et de la chanson, Geneviève Page (célibataire), Jeanne Moreau (mariée), Michèle Morgan **3** (avec Henri Vidal) et Jean Sablon, le seul à avoir l'air de prendre la chose au second degré, d'autant qu'il a hérité de la « cuisine-placard pour célibataire » de 0,70 m² (**4**) ! En 1955 c'est la « maison électrique », conçue pour « la femme de demain », avec la collaboration de Patachou, des frères Jacques **5**, de Martine Carol et Christian-Jacque, de Magali Noël et même de Robert Lamoureux, très sérieux pour une fois. Les arts ménagers ont aussi leur chanteur, Luis Mariano **6**, excellent vecteur publicitaire auprès des femmes, qui l'adorent, paraît-il, même Claude Sarraute est obligée de lui consacrer un petit article en 1958 (**7**) ! L'accès des femmes au travail implique des droits comme le droit des femmes de passer le permis de conduire ou de posséder un chéquier.

1 Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., pp. 144-146.

2 N° du 28 février.

3 Simone Roussel, 1920-2016.

4 N° du 27 février.

5 André et Georges Bellec, François Soubeyran et Paul Tourenne.

6 Mariano González y Garcíá, 1914-1970. « La Belle de Cadix a des yeux de velours... » (1945), etc.

7 *Le Monde*, 28-29 septembre 1958.

Pour chiffrer le consumérisme, quelques taux d'équipement à la fin des années 50, en 1960 exactement (pour les indices moyens annuels des prix à la consommation le lecteur est renvoyé à la p. XXX) :

- automobile : 74,1 % des cadres supérieurs et professions libérales, 58,4 % des cadres moyens, 53,4 % des patrons de l'industrie et du commerce, 35,2 % des agriculteurs exploitants, 26 % des employés

- TV : 29,1 % des cadres supérieurs et professions libérales, 23,7 % des cadres moyens, 19,6 % des patrons de l'industrie et du commerce, 16,9 % des employés, 14,1 % des ouvriers, 8,2 % des inactifs, 3,3 % des agriculteurs exploitants, 2,6 % des salariés agricoles

- réfrigérateur : 75,9 % des cadres supérieurs et professions libérales, 54,2 % des cadres moyens, 38 % des patrons de l'industrie et du commerce, 37,1 % des employés, 22,1 % des ouvriers, 13 % des inactifs, 9,6 % des agriculteurs exploitants, 4,6 % des salariés agricoles

- machine à laver (lave-linge) : 49,4 % des cadres supérieurs et professions libérales, 40,7 % des cadres moyens, 34,5 % des patrons de l'industrie et du commerce, 28,5 % des employés, 27,2 % des ouvriers, 16,4 % des agriculteurs exploitants, 3,4 % des salariés agricoles

Donnons trois exemples de prix de produits de la vie quotidienne et hebdomadaire :

La baguette de pain dans l'agglomération parisienne :
26 F en 1954, 27 F en 1955, 28 F en 1956 et 1957, 32 F en 1958, 34 F en 1959, 36 F (0,36 NF) en 1960, 0,38 NF en 1961, 0,40 en 1962 (0,60 € en pouvoir d'achat)

Le timbre-poste du courrier normal :
15 F en 1951, 18F en 1954, 20 F en 1957, 25 AF en 1959, 0,30 NF en 1965 (0,39 € en pouvoir d'achat)

La place de cinéma dans l'agglomération parisienne :
120 F en 1955, 124 F en 1956, 116 F en 1957, 163 F en 1958, 174 F en 1959, 183 F (1,83 NF) en 1960, 4,04 en 1965 (5,25 € en pouvoir d'achat)

Comme la publicité remplace la « réclame », le cadeau Bonux surgit du paquet de lessive en 1958 ; *Super Persil* lave encore plus blanc que *Persil* ; Michèle Morgan « emploie le savon de beauté Lux » ; les années 50 sont déjà les « années plastique », les différents produits portant des « noms de bergers », comme écrit plaisamment Roland Barthes ¹ ; elles sont les prémices du confort ménager. Pour la naissante société de consommation : la publicité, dite encore « la réclame », incite tout

¹ Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., p. 192.

observateur et tout lecteur à acheter, à changer son appareil ou son savon. Mais, dit Marcel Bleustein-Blanchet (1906-1996), qui renaît magistralement sur les Champs-Élysées à la Libération avec la société Publicis, il n'y a « pas de publicité pour un mauvais produit » 1. C'est l'ère des gentils matraquages radiophoniques par Omo, Persil, Dubonnet, Bic 2 et autres, c'est l'époque du génie de la simplicité bon enfant d'artistes comme Raymond Savignac (1907-2002, plus de 600 affiches) et Hervé Morvan (1917-1980), le même type de génie, au fond, que chez les architectes frères Perret et dans la haute couture d'Yves Saint-Laurent, mais toutes les familles (cibles manifestes de la publicité) achètent-elles de manière identique ?

Le Salon des Arts ménagers (*sic*), temple de la société de consommation, né en 1923, installé au Grand Palais à partir de 1926, est ressuscité le 26 février 1948 (toujours au Grand Palais), dans un contexte de pénurie. Le deuxième Salon d'après-guerre ouvre ses portes en 1949, après le rétablissement de la liberté de vente, mais les prix y sont excessifs. Le troisième voit en 1950 affluer un million de visiteurs ; le pli est pris, Salon des Arts ménagers annuel, en février-mars, assaut de démonstrations et de publicité, repoussoir du portrait de la « mauvaise maîtresse de maison », au bout du compte renouvellement des modes de transmission des pratiques ménagères 3. Le Salon est transféré au CNIT (Centre national des Industries et des Techniques) en 1961 (où il va rester jusqu'en 1983), il est déjà moqué par le romancier Pierre Daninos, notamment dans *Sonia, les autres et moi* 4 ; d'autres rendez-vous (Salon de l'Auto, de l'Enfance, *sic*, etc.) sont à ne pas manquer. En vue du Salon des Arts ménagers 1959, Pierre Sudreau (1919-2012), ministre de la Construction, installe au ministère une « ménagère moyenne », Mme Jeanne Picard, mère de quatre filles, et vivant dans un appartement assez petit, elle est chargée de tester un peu tout 5. Le Salon de l'Enfance est lui aussi un effarant temple de la consommation.

La consommation des années 50 a deux corollaires ou implications. D'abord la conversion au crédit, certes progressive et d'abord cantonnée à certains secteurs comme l'automobile. Relevons un exemple dans le numéro de *Paris Match* du 12 décembre 1959 (le numéro sur la catastrophe de Fréjus !). Renault y fait de la publicité pour son épargne-crédit, applicable à sa Dauphine. Il y revient une semaine

1 Mémoires : M. Bleustein-Blanchet, *Les ondes de la liberté, 1934-1984*, J.-CL. Lattès, 1984, 282 p., *Mémoires d'un lion*, Perrin, 1988, 325 p.

2 Stylo à bille inventé par Marcel Bich (voir p. XXX). Slogan : « Elle court, elle court, la pointe Bic ».

3 C. Leymonerie, « Le Salon des Arts ménagers dans les années 1950. Théâtre d'une conversion à la consommation de masse », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2006, pp. 43-56

4 Plon, 1952, 264 p.

5 *Paris Match*, 7 mars 1959.

plus tard, avec le crédit « Premier Départ » (rien à payer pendant trois mois). Deuxième corollaire, les efforts de promotion de la cuisine, qui devient une pièce noble, située près de l'entrée de l'appartement. *Réalités* publie ainsi en janvier 1950 un reportage sur l'appartement d'un agent de la RATP : la famille (les deux parents et deux enfants seulement) est à l'aise dans un séjour confortable, bien éclairé et pourvu d'une cheminée, mais elle est dotée d'une cuisine à l'ancienne, très petite, mal éclairée, sans chauffe-eau, avec une minuscule cuisinière au gaz. Dans les années qui suivent, les appareils ménagers se multiplient, les cuisines se diversifient et certains fabricants découvrent l'astuce commerciale du modulable, comme nous disons, des « solutions jumelables par achats successifs », comme écrit joliment la marque Sauter.

4.2.3. Questions et nuances

Du progrès sociétal certains glissent à une géopolitique de science-fiction, concernant le territoire national. En juillet 1961, *Paris Match* consacre plusieurs numéros à une série d'articles écrits par Raymond Cartier, « C'est déjà la France dans 20 ans ». L'hebdomadaire s'y efforce de donner leur chance à toutes les régions, même au Sud-Ouest, « cul-de-sac » où tous les « indices généraux » (?) « parlent d'infériorité » : un grand axe industriel et commercial, « l'empire lyonnais », va de Marseille à Rotterdam en englobant les Alpes et la Ruhr ; la Durance canalisée et la pétrochimie magnifient « les pays du soleil » et le maïs hybride sauve l'Aquitaine. Un deuxième type de questionnement est, lui, clairement politique. Le pouvoir d'achat ouvrier progresse (cf. p. XXX), mais Maurice Thorez, après avoir développé en 1955 la thèse de la « paupérisation absolue de la classe ouvrière française » (voir p. XXX) récidive deux ans plus tard dans les mêmes *Cahiers du communisme*, avec *Encore une fois la paupérisation !*, recueil d'aphorismes 1. « L'année dernière [écrit-il] s'est soldée par une nouvelle détérioration du pouvoir d'achat de la majorité des travailleurs français. [...] Le début de l'année 1957 est caractérisé, en France et dans la plupart des grands États capitaliste, par une accentuation des difficultés économiques et des luttes sociales. » L'article se poursuit avec les ravages de l'automation, la menace de chômage massif, malgré la guerre d'Algérie, l'aggravation des conditions de logement, l'inégalité devant la mort... Surtout, les écarts sociaux, relativement nivelés dans la société des années 30 et 40, s'aggravent, de même que la fécondité et la natalité traitées dans le chapitre 1.3. sont différentielles. Les écarts se creusent selon les différentes branches industrielles, les régions...

Les écarts se tranchent aussi selon les professions. À la campagne beaucoup de professions rurales non paysannes reculent, les burreliers, forgerons, sabotiers, maréchaux-ferrants, bûcherons et nous avons vu page XXX que Rouquier avait réalisé pendant la guerre (en 1942 et en 1943) *Le Tonnelier* et *Le Charron* et qu'il sortira un autre film de la même veine artisanale en 1977 (*sic*), *Le Maréchal-Ferrant*; la déploration du recul et de la disparition du métier est clairement présentée dans les trois cas. À l'inverse, toujours dans le monde rural, l'habitat évolue, l'électrification s'achève, les cuisines en Formica se multiplient et, bien sûr, les exploitations sont généralement bien gérées, au sens propre du terme. On objectera aussi que les petits métiers urbains, à la Louis-Sébastien Mercier (1740-1813), reculent eux aussi, mais sans disparaître avant 1960, témoins les nombreux marchands de peaux de lapins, rémouleurs, vitriers et rempailleurs de chaise ambulants. Le problème initial en termes

1 Maurice Thorez, *Encore une fois la paupérisation !*, SGP, 1957, 30 p., article paru d'abord dans les *Cahiers du communisme*, n° 5, mai 1957.

de consommation est, par définition, celui de la pénurie de la fin des années 40, souvent évoquée plus haut. On pourrait ajouter que cette pénurie provoque, d'après Jacques Becker dans son film *Rendez-vous de Juillet* de 1949 ¹, une révolte, non pas *À l'Est d'Eden* ², mais très parisienne. Une « sacrée bande de copains », liés par l'amour du jazz et les difficultés matérielles de l'après-guerre, jeunesse issue de milieux variés, mais avec beaucoup d'enfants de petits bourgeois, extériorise sa joie de vivre, ses amours, ses peines et ses jalousies. Cette jeunesse qui va au bout de ses désirs, manifeste sa révolte, son opposition aux accords Blum-Byrnes ³, ses problèmes matériels (un imperméable pour deux !) mais également ses problèmes sexuels, qui ne sont pas éludés. Mais on est peu après le conflit : le Seconde Guerre mondiale est rappelée par la jeep amphibie conduite par le boute-en-train *Pierrot* (Pierre Trabaud ⁴), qui l'alimente en essence (qui coûte alors 45 F le litre, après avoir beaucoup augmenté depuis la Libération) en dérobant de la viande à ses parents, bouchers ! Et dans la production cinématographique de 1949, Becker offre une gentille fin : l'anthropologue en herbe Daniel Gélin (1921-2002) finit par monter une expédition en Afrique, « chez les Pygmées », et c'est pour l'acteur un tournant décisif dans sa carrière ⁵.

Cependant le problème le plus grave en termes de consommation est celui posé par l'inflation. Dans un discours de 1957 devant le Parti radical sous-titré *Ne brisons pas l'essor économique de la France*, « Cassandre »-Pierre Mendès France s'inquiète : dans « les douze ans que nous venons de vivre », les ressources ont toujours été inférieures aux besoins, les investissements sont moindres que dans les pays voisins, le poids des dépenses militaires a été trop lourd, y compris à cause de l'Algérie (mais il refuse l'« abandon » de cette dernière) : « les commandes militaires nous ont fait perdre deux ans », dit-il. Et d'ajouter l'importance de l'aide américaine et la tare de l'inflation. La croissance est fortement inflationniste désormais. Si, pour les indices moyens annuels des prix à la consommation, on prend une base 100 en 1970, ils sont à 50,8 en 1955, après une croissance assez modérée (voir p. XXX), pour monter fortement à partir de 1957 (53,2) : 61,2 en 1958, 65 en 1959, 67,4 en 1960, 69,6 en 1961, 72,9 en 1962, 76,4 en 1963, 79 en 1964, 81 en 1965, 83,2 en 1966, 85,4

1 Avec Daniel Gélin, Brigitte Auber, Nicole Courcel (Nicole Andrieu, 1931-2016), Maurice Ronet, Bernard Lajarrige, Louis Seigner (1903-1991), Pierre Trabaud, etc. P.Ory et J.-F.Sirinelli notent que ce film rend bien compte de la « sensibilité » des jeunes de l'époque (P.Ory & J.-F.Sirinelli, *Les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Coll. U, 1986, 261 p., réédition, Perrin, 2004, coll. « Tempus », p. 229).

2 Film (1955) d'Elia Kazan, avec James Dean.

3 Remarqué par Patricia Hubert-Lacombe, *Le cinéma français dans la guerre froide. 1946-1956*, L'Harmattan, 1996, 204 p., pp. 127-128.

4 Pierre Wolf, puis Pibaret (1922-2005). Il avait joué dans *Antoine et Antoinette* de Jacques Becker (1946). Son dernier et plus grand rôle sera en 1962 celui de l'instituteur de *La Guerre des boutons* d'Yves Robert.

5 Cf. Daniel Gélin, *À bâtons rompus. Mémoires*, Éditions du Rocher, 2000, 400 p.

en 1967 et 89,3 en 1968. On dit souvent que la poussée inflationniste finale a contribué au discrédit de la IV^e République, c'est juste mais remarquons qu'elle se poursuit sous la République gaullienne ¹.

On doit aussi souligner le retard persistant sur les États-Unis : il n'y a pas en France de boom de la construction immobilière de masse, lié au développement des banlieues résidentielles (*cf.* les constructions de William Levitt, 1907-1994, dont une réalisation ne verra le jour en France, à Lésigny, dans la banlieue parisienne est, qu'en 1968). Il n'y a pas de règne absolu de la voiture « à soi », la télévision qui supprime la radio, qui domine la politique, pas de *beatniks*, pas la « dame de Westinghouse », Betty Furness, mais les vacances généralisées démarrent aux États-Unis au début des années 50.

« [...] seuls les Français logés près des bases aperçoivent le mode de vie américain. [...] L'acculturation ne se fait donc pas dans les années quarante comme certains militants communistes l'ont prétendu ; la France n'est nullement le pays relais ou la plaque tournante européenne de l'introduction des produits *made in USA*. On ne peut pas parler non plus d'américanophobie, mais seulement de distances entre les Français et les libérateurs. » ²

Enfin le mieux-vivre n'évite nullement « les années 50 du risque », les plaques tectoniques se moquent des Trente Glorieuses ! Juste avant la Toussaint rouge en Algérie se produit le tremblement de terre d'Orléansville (Chlef), le 9 septembre 1954, le séisme provoquant un millier de morts, 2 500 blessés, n'épargnant ni le collège mixte ni la sous-préfecture et faisant mettre en berne les drapeaux dans toute la France, métropole comprise bien sûr. Le risque se manifeste sous la forme des inondations, surtout celles qui frappent la France en janvier-février 1955 (7,12 m au pont d'Austerlitz, 6,68 m au pont de la Tournelle, à Paris) : elles sont dues à des pluies très importantes et continues sur des sols gelés, au radoucissement de la température provoquant le dégel. Certes la crue est moins importante à Paris qu'en 1910 (8,62 m au pont d'Austerlitz, 8,48 m à celui de la Tournelle), mais le petit peuple de la banlieue parisienne est particulièrement touché. Comme en 1910 c'est en 1955 la surprise car régnait la même illusion qu'à la Belle Époque, celle que le progrès et la modernité ont fait reculer définitivement le spectre de l'inondation. De nouvelles inondations, moins graves, se produisent en février-mars 1957 et à nouveau février-mars de l'année suivante pour la France du Nord, en octobre 1958 pour le Midi (il

¹ Comparons aussi : l'inflation française est, dans les années 60, certes plus forte qu'en RFA et aux États-Unis, mais égale à l'inflation britannique et plus faible qu'au Japon.

² É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006, 605 p., réédition, 2009, coll. « Tempus », 605 p., p. 518. Sur les bases américaines : Olivier Pottier, *Les bases américaines en France (1950-1967)*, L'Harmattan, 2003, 376 p. & Axelle Bergeret-Cassagne, *Les bases américaines en France : impacts matériels et culturels. 1950-1967. Au seuil d'un nouveau monde*, L'Harmattan, 2008, 276 p. Sur « L'OTAN en France... », l'article ainsi titré dans *La France en guerre froide. Nouvelles questions*, colloque de Fontainebleau (2011), Éditions universitaires de Dijon, 2015, 247 p.

s'agit alors d'un « épisode cévenol »), cette fois-ci avec des victimes. Entre-temps se sont produites en juin 1957 de graves inondations dans les Alpes 1. Il s'agit de régions rurales excentrées et jugées comme telles dans les médias de l'époque ; de surcroît il n'y avait pas eu de travaux sérieux en Haute-Maurienne depuis les inondations de 1920, Bessans, incendié par les Allemands le 13 septembre 1944, n'est pas encore entièrement reconstruit, le quartier aval de ce village est emporté, à l'amont Bonneval est sévèrement touché. La partie industrielle de la vallée est sérieusement sinistrée, Lanslebourg est en partie détruit, Saint-Michel-de-Maurienne est inondé, etc. Maurice Grimaud (1913-2009), qui vient d'être nommé préfet de Savoie, est à l'origine du redémarrage rapide des usines 2 et du plan de réaménagement des routes et des digues. Sont également frappées d'autres régions montagnardes et encore très rurales, comme le Queyras et d'autres vallées alpines, comme l'Ubaye, la haute Tarentaise et la Tinée. Les villageois de Bessans manifestent contre la nouvelle route nationale, qui contourne leur village pour éviter les inondations, mais aussi les habitants de Villargondran, qui occupent la voie ferrée pour protester contre la modicité des secours octroyés par l'État. Deux ans et demi plus tard, le 2 décembre 1959, c'est la rupture du barrage (d'irrigation) de Malpasset, noyant la ville de Fréjus (296 morts et 109 disparus, des dégâts considérables). L'impact médiatique est considérable et, surtout, un immense élan de solidarité se lance et s'amplifie face au « deuil national » 3. Mais la presse souligne très vite la minceur de l'ouvrage, la fragilité des rives et le caractère incomplet des essais (jamais au plein d'eau) qui s'apparente à un pari. Le gouvernement décide de surcharger un timbre-poste d'usage courant de 5 F (20 %) mais le choix de la paisible « Marianne à la nef » est vivement critiqué ! Les hommes sont donc en bonne partie responsables de la tragédie de Malpasset-Fréjus ; le risque par l'homme ce sont aussi les accidents de la route, tôt déplorés et photographiés. Le *Guide MAAIF* 1955 de la Mutuelle des Instituteurs 4 fait déplorer aux sociétaires l'augmentation très rapide des accidents de la route, il fait remarquer que 30 % des accidents se produisent entre 17 et 20 heures, que trois jours concentrent la majorité des accidents, qu'août est le mois le plus mortifère et il détaille les causes d'accident. L'année 1955 voit d'ailleurs et

1 Collectif, *Dans la fureur des eaux. La Maurienne engloutie. Juin 1957. 50^e anniversaire. Juin 1957-Juin 2007*, La Fontaine de Siloé, 2008, 352 p. Complété par les expositions de Bessans (1987), de Sollières (2008), de Lanslevillard (2014), et le DVD de l'association BJA (Bessans, Jadis et Aujourd'hui).

2 Voir sur elles Daniel Dequier, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 246 p., *passim*.

3 *Paris Match*, en couverture, 12 décembre 1959.

4 Pages 21 et suivantes. Merci à mon ami François Deschamps. Née en 1934, la Mutuelle d'Assurance automobile des Instituteurs de France se transformera en MAIF, en élargissant son champ d'action à toute l'assurance dans les années 60. Biblio. Assez institutionnelle et légèrement hagiographique : M. Chaumet, *MAIF, l'histoire d'un défi*, Le Cherche Midi, 1998, 334 p.

heureusement une relative prise de conscience des dangers liés à l'augmentation du nombre de véhicules en circulation et une légère diminution du nombre des tués sur les routes. Plusieurs catastrophes ferroviaires endeuillent les années 50, par exemple celle du *Train bleu* Nice-Paris le 18 juillet 1957 (19 morts, 71 blessés). Une catastrophe aérienne frappe les esprits car elle se produit en novembre 1956, le novembre de toutes les crises politiques (Suez et Budapest) et du froid glacial (voir p. XXX) : dans la nuit du 23 au 24 un DC6 italien s'écrase juste après avoir décollé d'Orly, faisant 32 morts. Autre catastrophe aérienne, celle du Paris-Abidjan à l'escale de Bordeaux, en septembre 1959. La France ne connaît pas dans les années 50 de catastrophe minière comparable à celle de Marcinelle, près de Charleroi (août 1956), mais celle de Blanzay (17 janvier de la même année) fait quand même cinq morts et 43 blessés. Dernière catastrophe à citer, elle frappa beaucoup les esprits, la catastrophe des 24 Heures du Mans, le 11 juin 1955 (82 morts, 92 blessés) ¹. Elle est médiatisée, non seulement par la presse et les photographes classiques mais aussi par un opérateur de cinéma et télévision, Jean-Jacques Rébuffat, qui filme la scène et la justice pose la question des responsabilités. Notons enfin qu'il se produit en France dans les années 50 la première grande épidémie virale du deuxième XXe siècle, la grippe « asiatique » de l'automne 1957, ainsi appelée parce qu'elle est partie du sud-est de la Chine.

¹ Les récits sont nombreux. Un témoignage peu connu est celui de Stanley Karnow, journaliste correspondant du *Time* à Paris, dans son *Paris années 50*, trad. fr. de l'américain, préface de Jean Daniel, Exils éditeur, 1999, 410 p., pp. 231-240.

4.2.4. Bonheur et représentations

Bonheur ? « je trouve regrettable cette honte qu'on éprouve aujourd'hui à se sentir heureux », dit Albert Camus, certes en 1963 mais on peut se poser la question pour les années 50. N'y a-t-il pas alors un grand bonheur familial, celui de familles vivant modestement entre tradition et modernité ? Et pour beaucoup de Français, que vaut la modernité, cette modernité ? Pour ceux qui déménagent pour un « toit » tout neuf, c'est l'émerveillement devant le nouveau « logement », l'agrément du « grand ensemble », y compris à Sarcelles... Faisons une incursion dans le domaine des représentations et des normes sociales : dans les années 50, la « conversion au bonheur » (Rémy Pawin) ¹ est très timide, elle ne suscite pas une adhésion unanime, en fait c'est seulement dans les années 60, surtout avec Mai 68, que commencera à s'étaler un processus de « sacre du bonheur », « au cours duquel une large majorité de Français (y compris les élites) a non seulement légitimé le bonheur, mais encore lui a conféré une place centrale dans les systèmes de croyances, de sens et de valeurs » ². Deux principaux freins, anciens car légués par la société « victorienne » du XIXe siècle, sont la rhétorique chrétienne, qui met l'accent sur la dangereuse fausse route qu'est la vanité, et les morales républicaines laïcistes (songeons à l'idéal kantien) pour lesquels on sacrifie le bonheur sur l'autel de la collectivité. Mais de nouveaux obstacles apparaissent après 1945 et d'abord le souci de la « grandeur », un maître-mot gaullien : les Français doivent investir ! Un véritable productivisme fait largement consensus à la Libération : il faut gagner la bataille de la production, c'est le devoir de l'ouvrier français, proclame Thorez dans son discours de Waziers, dans le Pays noir (Nord), le 21 juillet 1945 (voir p. XXX). Et les consignes de la CGT sont bien reçues jusqu'aux grandes grèves de 1947. Ce désir de société-fourmi regroupant des travailleurs s'intègre dans le « compromis fordiste » qui revisite le stoïcisme et s'intègre dans la logique de Fourastié, lequel se veut explicitement philosophe : « pour pouvoir consommer, il faut s'efforcer de produire et différer son plaisir ». Le compromis de la Libération, pour « sortir de la mélancolie et du marasme de la guerre » ³, exalte l'avènement d'un monde meilleur, de « lendemains qui chantent »

¹ Rémy Pawin, « La conversion au bonheur en France dans la seconde moitié du 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2013, pp. 171-184.

² Pour cette citation et celles qui suivent deux articles et un livre qui inspirent ce passage : Rémy Pawin, « Retour sur les Trente Glorieuses et la périodisation du second XXe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2013, pp. 155-175 ; Rémy Pawin, « La conversion au bonheur... », *loc. cit.* ; du même : *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Robert Laffont, 2013, 380 p. En contrepoint de J.-P. Rioux, *Au bonheur la France. Des impressionnistes à de Gaulle, comment nous avons su être heureux*, Perrin, 2004, 450 p., réédité en 2016 par le CNRS (coll. « Biblis »), 449 p., et de (pour ce qui concerne l'iconographie et les commentaires lénifiants) Janine Niépce & Jacques Marseille, *Françaises et Français. 1944-1968. Le goût de vivre*, Imprimerie nationale, 2005, 200 p.

³ Marc Fumaroli à propos de Gérard Philipe, *Le Monde*, 18 novembre 2005, p. 3.

et la notion de puissance, celle d'une nation membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Être officiellement un des quatre Grands cela s'oppose, à la Libération, à la vie heureuse à l'intérieur de l'hexagone, étriquée face à la compétition internationale et au souvenir de l'apocalypse de la Seconde Guerre mondiale. Certes le bonheur n'est pas une notion ignorée, encore moins repoussée, mais elle s'efface derrière le devoir, religieux ou politique, et il y a ici une solennelle communion entre les églises, le parti communiste et la CGT. On peut d'ailleurs se demander s'il n'y a pas un modèle communiste du bonheur. Ce serait se fonder surtout sur les premières années car certes le PCF de la Libération et du tripartisme propose des lendemains qui chantent, mais ils ne sont jamais décrits avec précision. Le parti est tenté par une réflexion sur le bonheur, mais il l'abandonne avec le début de la Guerre froide, s'appuyant « moins sur le bonheur à venir que sur le malheur des temps présents, si bien que la représentation de la vie heureuse est laissée en friche, à l'appréciation de chacun » (R.Pawin). La lutte révolutionnaire nécessite sacrifice de soi et héroïsme : pour longtemps le bonheur est différé, ce qu'on verra encore mieux en mai 68 dans les réactions du parti communiste et de la CGT devant la quête étudiante du bonheur et de la jouissance.

Dès 1946 l'IFOP conduit des sondages sur « le problème le plus important » de l'heure. Dans les années 50 les préoccupations des Français restent focalisées sur les problèmes matériels, le logement, le revenu et les difficultés budgétaires. Être heureux, disent les sondés, c'est avoir de l'argent ! Dans les années 60 apparaîtront les vacances, la vie privée et la santé, la qualité de la vie et le « supplément d'âme » (expression due à Bergson) en somme. D'une façon plus générale, les Trente Glorieuses verront se manifester le « tapis roulant des besoins », selon le mot du psychologue comportementaliste américain Kurt Lewin (1890-1947) : « au fur et à mesure que sont mises en œuvre les politiques visant à réduire le malheur de certains groupes, le niveau d'aspirations s'élève, d'autres problèmes cristallisent l'attention des contemporains et prennent le relais des obstacles surmontés. » Comment les Français se perçoivent-ils au niveau du bonheur ?

« Une fois *les premiers beaux jours* passés, les années de Libération sont loin d'être une période faste et les perceptions sont majoritairement pessimistes ; de nombreux individus regrettent la perte de la grandeur de la France ; ils craignent un nouveau conflit mondial et les difficultés qu'ils éprouvent sont loin de les amener à un quelconque sentiment de bien-être. [...] Les enquêtes "bilan de l'année", régulièrement menées entre 1946 et 1950, signalent la faible proportion d'individus qui jugent que l'année écoulée a apporté une amélioration des conditions de vie. [...] Dans la seconde moitié des années 1950, certains indicateurs ont évolué, mais les regards restent empreints de pessimisme, en raison de la guerre d'Algérie. [...] La vraie rupture intervient en 1962 [...]. Dès janvier 1962, les sondés sont plus nombreux à trouver que 1961 a été une bonne année. » (R.Pawin)

Il y a déjà dans les années 50 une sorte de recherche « technique », « scientifique », du bonheur. Des guides pratiques du bonheur paraissent et se focalisent sur les femmes, surtout les citadines, magnifient le bonheur et donnent des recettes, soulignent le plaisir du jardinage et le côté artistique de ce qui est « ménager ». Pour toute la population c'est la réhabilitation et le développement des loisirs, dont les pratiques culturelles. « La société de consommation s'installe partout en Occident et [...] sa propagation participe de la conversion au bonheur. Les auteurs d'ouvrages de développement personnel déclinent systématiquement la technique du bonheur par la réussite », en prodiguant force conseils, pariant sur l'autogestion, montrant que la vertu est toujours récompensée par le succès, que le bonheur vient couronner un effort bien ordonné et paie de la peine. De la même manière, le bonheur soutient la libération des mœurs dans l'ensemble des pays de l'Ouest, nonobstant quelques décalages temporels. Les États-Unis sont pionniers, avec le mouvement *beat* dès la fin des années 1940. Les travaux d'Erich Fromm sur l'aliénation de l'individu, pourtant traduits en français dès les années 50 n'exerceront une influence que dans les années 60 et 70, de même que l'œuvre de Wilhelm Reich (1897-1957), découverte tardivement en France. La culpabilisation de la société de consommation et la critique du modèle de la réussite ne viendront qu'avec « 68 » et la déculpabilisation livresque de la société de consommation ne se produira qu'avec Jean Baudrillard en 1970 (1). Ce sera également la vogue, assez ridicule, en tout cas grégaire, du fameux *carpe diem* d'Horace, mondialement popularisé à la fin du XXe siècle par *Le Cercle des poètes disparus* de Peter Weir (1989). Autre question, celle de l'éventuelle traduction cinématographique. Les « années 1940 voient le triomphe du film noir, à tonalité tragique, tandis que les années 1960 sont marquées par le film d'action ludique, à tonalité comique, à l'image de ceux mettant en scène James Bond [et Jean-Paul Belmondo] ». Le cinéma des années 50, est un cinéma d'évasion et un cinéma « nouvelle vague » assez tristes. En 1947, *Antoine et Antoinette* de Jacques Becker fait pourtant l'éloge du bonheur : l'aspiration au bonheur de l'ouvrier d'imprimerie et de la vendeuse de Prisunic « est légitimée par le regard du réalisateur qui les filme avec tendresse » (R.Pawin).

Cependant il y a, à coup sûr, un modèle élitiste et paternaliste du bonheur, ce que montre bien le numéro de Noël 1955 de la revue mensuelle *Réalités* 2, dont le caractère élitiste a été déjà été montrée (2.2.2.). Le numéro en question est sorti pour

1 J.Baudrillard, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, SGPP, 1970, 304 p.

2 Numéro 119 de *Réalités* (décembre 1955), signalé par R.Pawin, avec une erreur de numéro, et par Sylvie Guillaume, *La France contemporaine. Chronologie commentée (1946-1990)*, tome I, *La IVe République*, Perrin, 1990, 327 p., sans erreur. Sur l'hebdomadaire, Anne de Mondenard & Michel Guerrin, *Réalités, un mensuel français illustré, 1946-1978*, Actes Sud, 2008, 158 p.

les fêtes de fin d'année et tend aux Français un miroir divertissant, mais avec une préface par le père Jean Daniélou (1905-1974). La base est un sondage Dorset, dépourvu de garantie scientifique car *Réalités* ne donne pas le nombre des sondés. L'enseignement global est simple : les Français sont heureux d'être Français, ils sont satisfaits de leur sort et le disent, en insistant sur la santé, les enfants, l'amour, le travail et l'argent (dans cet ordre décroissant). Le sondage insiste sur le lien avec l'harmonie conjugale, montre la crainte du chômage dans l'avenir, et il « démontre » que les riches ne sont pas plus heureux que les pauvres, ce qui sera largement utilisé par le lectorat du mensuel ! Le commentaire-illustration photographique de la rédaction est intéressant : il montre le farniente (deux photos), les plaisirs de la table, les joies du grand air, les noces d'or, l'amour (une photo de Doisneau), les joies tranquilles, comme celles de la famille, le bricolage, les voyages, les honneurs... Conséquence d'un autre sondage, à partir de la publication en 1959 d'une enquête de l'année précédente auprès des jeunes, l'Église catholique intègre le bonheur dans son message, aux dépens des aspects doloristes, mais on est à la fin de nos années 50. Quant à la publicité elle commence timidement, par les vecteurs de la famille et de l'*American way of life*, à utiliser le thème du bonheur, elle l'instrumentalisera avec les années 60. Les années 50, c'est en effet le début, timide, de la société de consommation.

4.3. Fée du logis ou femme libérée ?

Nous avons dans le premier chapitre traité des « femmes tondues » de la Libération et évoqué dans le deuxième la « femme au foyer »-« fée du logis » : ces femmes se libèrent-elles dans les années 50, peut-on parler de « femme libérée » ?

4.3.1. Mentalités et conditionnement

La Seconde Guerre mondiale et la Libération lèguent des poncifs, qui s'impriment dans les mentalités. Le Goncourt 1945 est attribué à Jean-Louis Bory (1919-1979) pour *Mon village à l'heure allemande*, dans lequel l'auteur, homosexuel déclaré, ressasse l'idée préconçue selon laquelle la collaboration a été essentiellement féminine ¹. La même année 1945 René Clément sort son grand film *La Bataille du rail*, dans lequel la résistance est exclusivement masculine ! Jean Nocher, dans *Les Clandestins* (1946), enfonce le clou du thème. La femme s'idéalise autour du culte de Danielle Casanova, nouvelle Jeanne d'Arc (communiste). Encore en 1949 le prix Goncourt est décerné à Robert Merle pour *Week-end à Zuydcoote*, dans lequel la femme est séductrice (pour obtenir protection) et dangereuse (les parachutistes allemands travestis en religieuses). Symétriquement, nous avons vu plus haut la célèbre et stakhanoviste formule de Thorez, le 21 juillet 1945 à Waziers, dans le Pays noir, ainsi que le véritable culte, consensuel, du productivisme, avec une nouvelle « découverte » de l'ouvrier, dont l'archétype est le mineur, la « gueule noire », évidemment masculine. Dans cette vaste gauche politique et syndicale, du PCF et de la CGT, c'est l'exaltation du travail, de l'effort et des muscles du travailleur syndiqué et, si possible, communiste.

L'obsession nataliste de la Libération est en totale continuité avec Vichy, elle renvoie les femmes à leur fonction « naturelle », au sein d'un consensus qui lie le MRP, l'Église, le PCF qui « gazouille » par l'intermédiaire de l'Union des Femmes françaises ², de Gaulle et ses « douze millions de beaux bébés qu'il faut à la France en dix ans » (formule du 2 mars 1945 ⁽³⁾). Le PCF manifeste son intransigeance par la voix de Jeannette Vermeersch (1910-2001), la compagne puis la femme de Thorez, membre du Comité central puis du Bureau du Parti, vice-présidente de l'Union des

¹ En réalité il y a deux prix en 1945, car un Goncourt 1944 rétroactif est décerné à Elsa Triolet pour *Le premier accroc coûte 200 francs*. En 1944 seul le Renaudot est décerné.

² Le verbe est de Renée Rousseau, *Les Femmes rouges. Chroniques des années Vermeersch*, Albin Michel, 1983, 293 p., p. 42.

³ « Chez de Gaulle, l'angoisse démographique est inséparable de la nostalgie de la grandeur, la préoccupation nataliste de la rhétorique nationaliste » (Patrick Buisson, *1940-1945. Années érotiques*, Livre de Poche n° 32299 & 32300, 2008, 796 & 734 p., tome II, p. 557).

Femmes françaises, député de Paris (1945-1958), sénateur de la Seine (1959-1968), défendant « la ligne » avec aplomb et intransigeance mais aussi une vision très traditionaliste de la femme, et farouchement hostile à la contraception, qualifiée de bourgeoise ¹. Cette coalition hétéroclite ligue également des associations diverses (la bonne vieille Alliance nationale contre la Dépopulation, le Mouvement populaire des Familles, l'Union nationale des Associations familiales), Alfred Sauvy (blanchi à la Libération de ses erreurs de prévision de l'entre-deux-guerres et de son passé vichyste : il prend la tête de l'INED à sa création en 1945), Georges Mauco (lui aussi blanchi, de son passé PPF, voir p. XXX), Michel Debré, éminent résistant, lui. Le résultat est que beaucoup de lois natalistes et familialistes de Vichy sont conservées dans les années 50.

Autre legs et autre continuité, la pudibonderie en matière de médias : une solide Commission continue à censurer le cinéma ², les films de la Continental (allemande) sont triés, un purgatoire est infligé à Clouzot (1907-1977), sur le long terme la Centrale catholique du Cinéma et de la Radio cote les films et les émissions. Sont dans la même ligne le souci de respectabilité et le moralisme puritain du PCF, avec ses couples officiels et célébrés, sa répression des affaires de mœurs internes au parti, à tous les étages et sa censure des intellectuels : par exemple, Jean Kanapa (1921-1978) est traité de « désaxé » à cause de quelques scènes « érotiques » de son roman *Comme si la lutte entière...* (1946) ! Une suspicion générale pèse à la Libération sur les homosexuels, comme Serge Lifar, collaborateur notoire. Le PCF est en flèche dans cette forme d'épuration, imitant l'URSS des années 1930, poussant le procès Brasillach dans ce sens, ainsi que les procès d'Abel Bonnard (1945) et de Marcel Bucard (1946). La Libération ne voit pas seulement une épuration, elle opère aussi une répression des homosexuels et de l'homosexualité, elle maintient la législation de Vichy, provoque des problèmes judiciaires à Roger Peyrefitte (1907-2000), qui met un peu trop en pratique ses *Amitiés particulières* (publiées à l'automne 1944), ferme le terrain de Luna Park (porte Maillot) et il y a même des meurtres crapuleux d'homosexuels ³. En 1954 André Baudry lance la revue homosexuelle, prudemment militante, *Arcadie*. Mais Baudry (1922-2018), pétri de culture classique, conservatrice et catholique, ne se cache jamais derrière un pseudonyme et le groupe relève d'une grande mixité sociale. La revue a comme sous-titre *Revue littéraire et scientifique* ! Le

¹ Cf. Renée Rousseau, *Les Femmes rouges...*, op. cit.

² Cf. F.Hervé, *La censure du cinéma en France à la Libération (1944-1950)*, ADHE, coll. « Historiens de demain », 2001, 256 p.

³ Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*, Payot, 1991, 348 p., réédition, 2002, 502 p. ; R.Revenin, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après guerre*, Vendémiaire, 2015, 347 p.

premier numéro (janvier 1954, le titre a été suggéré par Roger Peyrefitte) s'ouvre par un message de Jean Cocteau. À la fin des années 50, le groupe est rejoint par Daniel Guérin (1904-1988).

Qu'en est-il pour les femmes après la Libération ? En dépit de l'arrivée à l'âge du mariage des générations peu nombreuses nées entre 1933 et 1945 et de l'importance des effectifs militaires en Algérie, le nombre des mariages augmente (320 000 en 1960 ; 350 000 en 1965, par exemple) ¹. L'idéal de la fée du logis ne commencera à se lézarder qu'au milieu des années 60 : le « métier de femme » (titre d'un livre de Menie Grégoire ², publié chez Plon en 1965 et plusieurs fois réédité) sera rejeté par beaucoup de femmes, d'autant plus que les prestations familiales sont maintenant beaucoup moins intéressantes sur le plan financier. Sur le long terme le corps féminin se transforme, petit à petit les femmes s'en « déculpabilisent », l'hygiène progresse et les critères de la beauté et de l'érotisme évoluent. Les vêtements aussi : la jupe recule, au profit du pantalon puis du (*blue*) *jean*, la minijupe se répandra en France dans la deuxième moitié des années 60, mais pour l'heure, dans les années 50, les couleurs n'explorent guère. Une modification des sous-vêtements s'impose : panty, collant (les premiers collants sont mis en vente en France en avril 1958 et le mois suivant les *Bas Dimanche* deviennent les collants *Dim*), slip... Les vêtements unisexes (jean, pull ample...) progressent, grâce à l'assouplissement des codes vestimentaires. La période tend lentement à l'« anti-mode », en tout cas la femme abandonne dans la vie quotidienne le chapeau et les gants. Les femmes seraient-elles à la conquête de l'autonomie ? On conçoit l'intensité du choc de la parution en français de l'énorme « rapport » Kinsey, en deux volumes ³ : rien que les tables des matières annoncent la masturbation, le coït (avant et pendant le mariage), l'orgasme, etc. ! Mais le rôle direct est faible, au regard d'une lente évolution du couple et de la sexualité, d'une évolution du vocabulaire aussi : on ne dit plus « fréquenter » mais « sortir avec » ...

La mixité scolaire ne se généralisera que dans les années 1960, et avec des retards locaux, le taux de scolarisation des filles ne rejoindra celui des garçons qu'en 1965, puis le dépassera, avec une égalité au baccalauréat en 1968. L'école reproduit bien entendu les inégalités sexuelles, cultive les stéréotypes et l'enseignement technique, qui se développe dans les années 50, exacerbe une sorte d'« apartheid sexuel ». Le « conditionnement » par le cinéma évolue : au stéréotype des années 30'

¹ 228 000 en 2017.

² Née Marie Laurentin, 1919-2014.

³ Alfred Charles Kinsey (il meurt en 1956), *Le comportement sexuel de l'homme*, trad. fr., Éditions du Pavois, 1948, 1 020 p., *Le comportement sexuel de la femme*, trad. fr., Amiot Dumont, 1953, 764 p.

de la jeune employée qui finit par épouser un homme d'âge mûr (l'union de la secrétaire et de son patron étant le summum), il oppose les héroïnes des Trente Glorieuses qui ont un métier qualifié et choisissent le mariage en abandonnant leur métier (à partir de Jeanne Moreau institutrice, amoureuse du routier Jean Gabin dans Gilles Grangier, *Gas-oil*, 1955 (1), et triomphe (?) la femme « moderne », émancipée, du cinéma Nouvelle Vague. Dans la réalité sociale, « rencontrer l'âme sœur est encore affaire de proximité et connivences sociales. [Bals, rallyes, chorales, ciné-clubs] permettent à des grandes et belles histoires d'amour d'éclorre mais, pour les sages jeunes filles et surtout leurs mamans, la rencontre d'un beau parti demeure l'objectif final de ces rencontres entre jeunes » 2.

Cependant les publicités continuent le conditionnement traditionnel, en représentant les femmes comme des ménagères au foyer : la machine se « charge » du travail domestique, la « fée du logis » est une « femme comblée », qui attend le retour des enfants puis du mari ! Les enquêtes d'opinion vont d'ailleurs dans le même sens, montrant une hostilité persistante à la femme qui travaille : au début des années 60, comme au début du siècle, le travail féminin sera encore perçu comme un danger pour la famille et la société, ensuite, la situation évolue, mais les opinions demeurent très mitigées sur la légitimité du travail féminin, d'où des discriminations. La *dactylo* est une jeune fille ou une jeune femme de plus en plus enrégimentée en *pools*, machines sur machines, seules s'en « sortent » les championnes, les virtuoses, dignes d'être « secrétaires » et non plus simples dactylos, comme Rose Pamphyle, héroïne émancipée du film *Populaire* de Régis Roinsard (2012), mais ces modernes suffragettes sont rares, la plupart des « filles » des *pools* cherchent à s'en sortir par le mariage 3. Les centrales syndicales, jusqu'au milieu des années 60', ont des positions très différentes : la CFTC, où les femmes sont particulièrement nombreuses, met en avant le droit des mères à rester au foyer, elle prône la transformation de l'allocation de salaire unique (voir p. XXX) en une « allocation de la mère au foyer », revalorisée. La CGT, qui forme des militantes et dont le périodique *Antoinette* a un impact important, insiste sur le droit au travail des femmes, elle s'oppose à l'allocation de salaire unique ou demande qu'elle soit versée à toutes les mères de famille. Toutefois la CFTD (née en 1964 d'une scission de la CFTC) se fera féministe. L'État (gaullien et pompidolien) défendra l'idée du temps partiel pour les femmes. Mais les mentalités

1 L'année suivante Jean Gabin joue un autre rôle de routier, dans le film de Henri Verneuil, *Des Gens sans importance*.

2 Armelle Oger, *C'était comme ça en France...*, op. cit., p. 47. L'auteure a titré avec justesse : « Une carte du tendre bien sage ».

3 Témoignage de l'auteur, stagiaire pendant deux fois six semaines des étés 1964 et 1965 à la Société générale, siège central, département étranger.

évolueront à partir du milieu des années 60' : la protection de la maternité cessera d'être une priorité, la retraite à 55 ans pour les femmes sera revendiquée et des féministes prôneront le partage du travail ménager. Le travail professionnel des femmes fait observer trois phénomènes dans les années 50 : stabilité du taux global, glissement d'un secteur à l'autre et faiblesse du pourcentage des femmes mariées ayant des enfants. Il faut dire que les prestations familiales ont évolué comme les prix et non comme les salaires : la prestation moyenne par enfant bénéficiaire (pour le régime général de SS) passe d'environ 15 % à 22 % du PNB par habitant entre 1946 et 1949 ; elle régresse ensuite pour tomber à 10 % seulement en 1973.

Le contexte extérieur interfère surtout par le biais de la guerre d'Algérie. Le sentiment dominant en métropole est la peur de perdre un être cher ; en Algérie, l'implication des femmes dans la guerre est très forte, d'autant que l'espoir de l'indépendance se double de l'espoir de la liberté des femmes. Djamila Bouhired, agente de liaison du FLN de 22 ans, est arrêtée en 1957, torturée pendant 15 jours par des soldats français puis, à l'issue d'un procès où elle est défendue par Jacques Vergès et Gisèle Halimi, condamnée à mort ¹. Djamila Boupacha, militante du FLN de 22 ans aussi, est arrêtée en 1960, torturée bestialement. Son avocate, Gisèle Halimi, demande une enquête et met sur pied, à Paris, en juin 1960, un comité de soutien, avec Simone de Beauvoir et Germaine Tillion (1907-2008), ancienne résistante et déportée, ethnologue spécialiste de l'Algérie qui enquête depuis plusieurs années sur les conditions de détention. ² En conséquence, de nombreuses femmes signent le « Manifeste des 121 » pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, ce qui est nouveau dans l'histoire des pétitions en France ³ ; il y a des « porteuses de valise » ; des communistes d'Algérie rejoignent le FLN. Des enseignantes — dont Madeleine Rebérioux, future présidente de la Ligue des Droits de l'Homme — sont actives au sein du Comité pour la Défense des Libertés et de la Paix en Algérie, et dans les syndicats : c'est l'un des *Parcours engagés dans la France contemporaine* de M.Rebérioux : ⁴. Des ouvrières et des employées sont nombreuses à la manifestation

¹ Peine commuée en détention à perpétuité. Libérée en 1962. Jacques Vergès (1924 ou 1925-2013), ancien « petit agitateur anticolonialiste au Quartier latin » selon ses propres paroles, ancien secrétaire de l'Union internationale communiste des étudiants, inscrit au barreau de la Réunion depuis peu, épousera Djamila Bouhired, dont il avait fait du procès une « rupture », accusant les accusateurs et le colonialisme.

² S.Amrane, *Je suis... Germaine Tillion*, Jacques André éditeur, 2015, 95 p.

³ Liste des signataires et commentaire dans J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., pp. 346-347.

⁴ Cf. M.Rebérioux, *Parcours engagés dans la France contemporaine*, Belin, 1999, 544 p. et V.Duclert, R.Fabre et P.Fridenson, *Avenirs et avant-gardes en France. XIXe-XXe siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte, 1999, 439 p. Sur la justice et la guerre d'Algérie, on verra aussi S.Thénault, « Armée et justice en guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1998, pp. 104-114 & R.Branche, « La

du 8 février 1962 pour la paix en Algérie : au métro Charonne, sur les neuf morts il y a trois femmes...

À propos de la justice et de Djamila Bouhired, il faut évoquer le poste et le personnage de **Simone Veil**. Elle est pour les politologues un « mythe », un « cas d'école », mais ce n'est pas ce qui nous intéresse ici. Première femme ministre depuis 1958, elle symbolise, à défaut d'une réelle égalité des femmes avec les hommes dans la vie politique française, du moins leur capacité à se hisser aux plus hautes fonctions de l'État. La grande popularité de Simone Veil tient autant à son charisme, à l'efficacité avec laquelle elle a conduit sa carrière, qu'à son courage devant les difficiles questions auxquelles elle a été confrontée et la première est la **réforme du monde pénitentiaire**. « Aussi loin que je remonte, dit-elle, je me suis toujours occupée des exclus. » Le drame de l'exclusion, Simone Veil l'a connu à peine adolescente. Le 13 juillet 1927, à Nice, naît Simone Jacob, benjamine d'une famille de quatre enfants, famille juive, peu pratiquante, imprégnée de culture classique et laïque. Les filles appartiendront à la très laïque Fédération française des Éclaireuses, où Simone Jacob reçoit d'abord le totem de « Lièvre agité », qui dit son caractère rebelle et frondeur, puis celui de « Balkis », nom de la reine de Saba dans le Coran, qui dit l'ascendant qu'elle peut exercer sur son entourage. C'est pendant la guerre que Simone Jacob prend conscience de sa judéité : le lycée lui est fermé, la famille doit se disperser et se cacher. Au lendemain des épreuves du bac, avancées au mois de mars dans le midi de la France, la jeune fille est arrêtée et les autres membres de sa famille ensuite. Seule sa sœur aînée, qui avait rejoint la Résistance et le mouvement Franc-Tireur, échappe un temps aux nazis, avant d'être à son tour déportée à Ravensbrück. De la déportation de la famille Jacob, seules les trois filles reviendront. De retour à Paris, Simone Jacob apprend qu'elle a été reçue au baccalauréat. Elle décide de s'inscrire à l'École libre des Sciences politiques et en première année de droit. C'est au cours de ses études que Simone Jacob rencontre Antoine Veil, fils d'un industriel juif du textile lorrain, qu'elle épouse le 29 octobre 1946. Le jeune couple mène une vie très parisienne, mêlée à la jeunesse de Saint-Germain-des-Prés, mais également au Tout-Paris de la haute administration et de la politique : Antoine Veil, au début de l'année 1947, entre comme attaché de cabinet de Pierre-Henri Teitgen, alors vice-président du Conseil (voir p. XXX). Dès lors, le couple ne quittera plus le monde politique, proche des milieux centristes du Mouvement républicain populaire (MRP). En 1951, Alain Poher, commissaire aux Affaires allemandes, nomme Antoine Veil au consulat de France de Wiesbaden où il prépare, en même temps, le concours de l'ENA. Sa femme et ses

deux premiers fils l'accompagnent (le troisième naîtra en 1954). Simone Veil n'a pas hésité à retourner en Allemagne, refusant de croire à la responsabilité collective des peuples. Elle est décédée en 2017.

En 1956, Simone Veil est reçue cinquième au concours de la magistrature. On peut dater de cette année le début de son ascension, même si elle ne se révèle aux Français qu'en 1974. De 1957 à 1974, elle gravit tranquillement les échelons qui conduisent au pouvoir. Magistrate, détachée au ministère de la Justice — le Garde des Sceaux est alors François Mitterrand —, elle travaille de 1957 à 1960 à l'administration pénitentiaire où avec Georges Fully, rescapé de Dachau et médecin-inspecteur général de l'administration pénitentiaire, elle s'occupe des femmes détenues et des jeunes. Le principal dossier dont la jeune femme aura la charge est celui des détenus algériens menacés dans les prisons algériennes par l'OAS. Simone Veil obtient leur rapatriement en France. Parmi eux, **Djamila Bouhired**, appuyée par un comité de soutien que préside Simone de Beauvoir. C'est incontestablement l'intervention de Simone Veil qui sauve la jeune fille.

4.3.2. Les agricultrices

Les agricultrices — on ne dit plus les paysannes — présentent trois originalités majeures. En premier lieu elles forment depuis toujours les gros bataillons des femmes au travail mais leur part relative diminue au sein de la population active féminine, d'abord au profit des ouvrières (secteur secondaire) dans la deuxième moitié du XIXe siècle, puis, depuis l'entre-deux-guerres, en faveur du tertiaire, ce qui s'accroît dans les années 50. D'autre part, l'exode rural est plus marqué chez les femmes que chez les hommes, et enfin émergent dans la décennie l'idée que l'agriculture est un « métier de couple » et le désir de statut professionnel pour les femmes, d'autant plus que les femmes chefs d'exploitations (très minoritaires, bien sûr) ne sont plus seulement des veuves ou des célibataires, mais aussi des femmes mariées.

Marie-Thérèse Lacombe ¹ donne une illustration aveyronnaise, précise et parfois émouvante, de la situation des jeunes filles et jeunes femmes dans la campagne rouergate, et de son évolution pendant les Trente Glorieuses ; ne retenons ici que ce qui concerne les années 50. Et d'abord l'évocation mythique et citadine : « Lorsque nous évoquons cette époque, il nous revient seulement une image : celle de la paysanne dans les champs, fichu sur la tête, sabots aux pieds... » (p. 11). Puis l'âge charnière de 14 ans pour la jeune Lacombe :

« J'ai quatorze ans, je viens de quitter l'école primaire avec le certificat d'études. [...] Comme la plupart des filles, j'ai fréquenté l'école "des sœurs", laissant aux garçons l'école laïque. La présence de nombreuses religieuses dans les villages explique cela. Sitôt le certificat d'études en poche, j'ai rejoint sur la ferme mes parents agriculteurs, heureux de voir arriver deux bras supplémentaires. [...] L'été est particulièrement éprouvant avec les foins. [...] le temps de gardes des animaux était voué au raccommodage. [...] Tant que mon grand-père a été en bonne santé, c'était lui qui commandait dès le matin. À chacun une besogne particulière. À sa maladie, mon père a pris la relève pour les ordres. Grand-mère et maman parlaient peu et se contentaient d'obéir et de calmer les humeurs contrariantes des enfants. [...] Pour mes vacances, on m'envoyait chez l'une ou l'autre tante qui venait d'avoir un bébé : changement d'horizon, mais avec tout autant de travail à donner ! Il régnait chez les mamans une sorte de résignation dans le silence qu'elles assimilaient à leur vocation d'épouse. » (pp. 15-17)

Le travail des filles et des femmes est souvent traité dans l'ouvrage et Marie-Thérèse Lacombe écrit en connaissance de cause :

« Les filles reçoivent cet héritage comme une chape de plomb. Elles travaillent dur, cultivent un sens du devoir et accomplissent chaque jour leur devoir d'état pour que la famille vive et grandisse. » (p. 21) « Jusque dans les années soixante, plus tard pour certaines, la femme est la première levée de la maisonnée. "Monter la soupe" est le premier geste de la journée. Elle réanime le feu, selon les maisons, dans la cheminée ou dans la cuisinière, et elle met à cuire la

¹ Marie-Thérèse Lacombe, *Pionnières ! Les femmes dans la modernisation des campagnes de l'Aveyron de 1945 à nos jours*, Éditions Rouergue, 2009, 192 p. Elle a été agricultrice à Combaluzet.

soupe, base de l'alimentation de toute la famille. Elle la sert trois fois dans la journée. » (p. 31) »

Il y a de grosses journées comme la mise à mort du cochon, les repas de battage et d'ensilage. Marie-Thérèse Lacombe note le statut particulier des grandes sœurs, visible aussi dans *Farrebique* ; elle fait une bonne étude de mentalité, ainsi, elle note que l'austérité et le deuil marquent les familles ; son livre n'élude nullement les aspects sexuels : le tablier cache la féminité, la pudeur est extrême :

« La mixité n'existe pas [à l'école] et tout est fait dans les familles pour préserver les filles, avec le souci de faire respecter la virginité de celles-ci, et elles arrivent au mariage avec une grande innocence. »

Mais elle note, à cet égard, le succès et le grand rôle de la petite brochure *Garçons et Filles* éditée en 1946 par les mouvements JAC et JACF. Elle ajoute le rôle émancipateur des cours ménagers, d'autant plus que « les filles n'avaient même pas le dépaysement du service militaire des garçons » :

« les filles veulent s'affranchir du patois appris et parlé dans toutes les familles. Elles vont s'efforcer les premières de parler patois de moins en moins à l'extérieur. Le patois leur semble lourd, grossier, peu éduqué, pour elles ; un brin de modernité passe par la langue française. »

Les filles participent massivement « aux diverses manifestations » de l'ACJF (Action catholique de la Jeunesse de France), des rassemblements en fait, ce qui provoque des difficultés avec les familles, les curés (baisse du travail, mixité, absences à l'église paroissiale) ! Un grand pas vers l'autonomie se produit avec l'obtention du permis de conduire. Les conséquences pour les filles de l'inscription à l'ACJF sont nombreuses : l'esprit d'équipe, qui donne de l'audace, fait disparaître la timidité, la connaissance d'autres horizons ruraux, l'éloignement vis-à-vis du fatalisme, le recul du désir d'exode rural...

« Initiée, impulsée, organisée par l'Église catholique qui avait toujours prêché aux femmes soumission, discrétion et famille nombreuse, la JACF [Jeunesse agricole catholique féminine] a marqué individuellement et collectivement cette génération de femmes. L'Église, si frileuse quand il s'agit de parler de la place et du rôle des femmes à notre époque, a réussi avec la JACF un immense travail de promotion de la condition féminine en milieu rural. »

L'École a été un autre grand facteur de progrès :

« L'institutrice de l'école primaire, qu'elle fut privée ou publique, repérait les bonnes élèves. Celles-ci, pour couronner leur parcours scolaire, passaient avec brio leur certificat d'études. » (p. 70) « Quelques filles, chaque année, intégraient le lycée Fabre, ou l'institution Sainte-Procul pour le privé. »

Le concours des bourses est un vecteur de la méritocratie et au sortir du primaire des filles deviennent institutrices, bonnes en ville, aides familiales rurales... Il y a d'autres moyens d'évoluer : le départ à Paris — où l'association Lou Cantou, 30 cité des Fleurs, créée en 1953 à l'initiative de l'évêché de Rodez, accueille les jeunes Aveyronnais — , à Toulouse, à Montpellier, les Centres d'Études techniques ménager agricole (CETMA), l'organisation Famille rurale, née en 1946, quelques colonies de vacances et évidemment la presse : *Foyer rural*, *Clair Foyer* (1945) et *Le Rouergat*. Des problèmes subsistent, la classique question des vacances, impossibles à prendre, mais également « le voile pudique jeté sur tout ce qui touchait à la procréation s'étendait sur les femmes et pesait comme un fardeau ». C'est vraiment un sujet tabou ; les seules « conversations » consistent à « avertir » les filles des « dangers » des sorties. « Tomber enceinte » doit se régler par un mariage en catimini ! Et entre conjoints, traditionnellement, on ne parle pas de la « chose ». Un problème sur lequel Marie-Thérèse Lacombe — et elle n'est pas la seule — revient très souvent est celui de la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit :

« Véritable fléau pour les femmes, elle a gâché tant de vies, d'espoirs, au nom d'une certaine idée de la famille, au nom de l'économie et pour cacher des conditions d'habitat déplorables. [...] Le plus souvent la jeune épouse arrive dans la belle-famille ; c'est elle qui va souffrir, elle devra se soumettre à l'autorité d'un beau-père, quelquefois d'une belle-mère. [...] La comparaison avec les filles qui se mariaient à un citadin, avec un gendarme, avec un facteur, ou celles qui prenaient un emploi en ville était éloquente. »

Quand elles ont la chance d'avoir leur maison à elles, elles font évoluer l'habitat, y compris par le fleurissement des maisons. Mais les femmes ont aussi un rôle dans la transformation des cultures et des méthodes : élevage hors sol, comptabilité, etc.

« Ce sont les femmes qui sont à l'origine de l'évolution de l'habitat, en Aveyron. [...] Les femmes ont, à l'époque, beaucoup aimé le formica. C'était propre, net, coloré, facile d'entretien. »

4.3.3. Les féminismes

Se situant peu dans le sillage de la parution du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1949), pour des raisons que nous avons vues page XXX, le renouveau des mouvements féminins et du féminisme vient au milieu des années 50' surtout des milieux chrétiens, notamment dans le domaine du contrôle des naissances (*birth control*), à la suite de la fondation, à la Libération, du mouvement Jeunes Femmes **1**. Une catholique, gynécologue, mariée à un pédiatre renommé (images rassurantes...), Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé (1916-1994) impulse le mouvement. Elle a découvert le « planning familial » aux États-Unis en 1947 et elle est décidée à combattre la loi de 1920. Malgré un contexte décevant, car le PCF et l'Église catholique sont hostiles, elle lance, avec Évelyne Sullerot **2**, le 8 mars 1956, le mouvement Maternité heureuse, soutenu par Jeunes Femmes de Simone Iff **3** et la Grande Loge féminine de France. Pour contourner la loi, le but officiel de l'association n'est pas de limiter les naissances, mais d'améliorer la santé des mères et des enfants **4**, et de lutter contre les avortements clandestins, en planifiant la croissance de la famille. Seules les adhérentes du Mouvement français pour le Planning familial (nouveau nom) ont accès aux informations sur l'accès à la contraception, autant dire que leur nombre explose ! La contraception, à l'usage de « Bénédicte » est évoquée par Érik Orsenna dans *Une comédie française* **5**. Le personnage de Pierre Ruffin, joué par Jean Gabin, ancien « médecin marron » auteur d'avortements clandestins, devenu chef de bande de manière à acheter des terrains dans sa ville d'origine, ce qui lui permettra d'y revenir comme nouveau notable, est central dans le film de Georges Lacombe, *Leur dernière nuit*, sorti en 1953. En 1955 Henri Verneuil réalise un autre film, *Des Gens sans importance*, d'après le roman de Serge Groussard, et cette fois-ci l'avortement clandestin non seulement tient une place centrale mais il est longuement et assez précisément évoqué. On retrouve Jean Gabin, cette fois-ci en compagnon de la jeune fille (Françoise Arnoul **6**), et qui n'hésite pas à casser une nouvelle fois son personnage cinématographique (et Françoise Arnoul risque sa carrière...). Beaucoup de jeunes filles et de femmes sentent les risques pour la santé et

1 Cf. Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour...*, *op. cit.*

2 Le témoignage de celle-ci figure dans le colloque *La Quatrième République. Des témoins pour l'histoire. 1947-1997*, Honoré Champion, 1999, 253 p., pp. 58-66.

3 1924-2014, née Balfet.

4 Le premier nom du Planning est d'ailleurs La Maternité heureuse. Voir Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir. 1945-1970*, Fayard, 2000, 430 p., chapitre 9. Bibliographie d'ensemble : Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau dir., *Le Planning familial, histoire et mémoire. 1956-2006*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 210 p.

5 Érik Orsenna, *Une comédie française*, Seuil, 1980, 321 p., plusieurs rééditions, dont 2006, 309 p., chapitre 2.

6 Françoise Gautsch, née en 1931.

les problèmes judiciaires de l'avortement, mais les tribunaux condamnent de moins en moins. C'est le terme d'une évolution lente car les années 50 avaient d'abord vu en matière d'avortement une grande continuité avec la période de Vichy, pour des raisons qui tiennent au poids des groupes de pression ainsi qu'au consensus autour du natalisme et de la famille ¹. En effet, la répression judiciaire ne baisse pas subitement à la Libération, au contraire elle connaît un apogée en 1946, l'avortement étant considéré comme un « fléau social », contre lequel luttent, entre autres, l'Ordre des Médecins et la « brigade de la natalité » de la Préfecture de police. Dès 1956, plusieurs propositions de loi sur la contraception sont déposées à l'Assemblée nationale, en vain ². La pilule contraceptive sera mise en vente aux États-Unis à partir de 1960. Elle suscitera de gros débats en France : elle « dénaturerait » la femme !

Pour le catholicisme des années 50 seule l'abstinence périodique est autorisée, faute de quoi, la femme risque de devenir un « simple instrument de plaisir ». Pèsent sur le catholicisme français l'image de la femme au foyer et l'ombre de la Guerre froide : la presse catholique dénonce la (pseudo) désagrégation familiale en Union soviétique. Mais les méthodes de contraception modernes entrent progressivement dans les mœurs et les « ménagères » militantes s'impliquent dans des domaines jusque-là sous-estimés de la vie collective, comme la santé, le logement et l'éducation. L'attitude des communistes est proche de celle de l'Église et l'Union des Femmes françaises adopte un maternalisme assez similaire : slogans natalistes, familialisme, mobilisation des « mamans » sur le terrain de la défense de la famille et de la paix, aphorisme selon lequel le contrôle des naissances serait une préoccupation « individualiste », etc. La femme est donc considérée davantage comme une mère que comme une citoyenne, mais les « ménagères » communistes s'impliquent dans les luttes ouvrières, manifestations, délégations, accueil des enfants de mineurs en grève en 1948 : l'identité ouvrière prime sur l'identité de sexe. Bien sûr, tous les partis politiques sont longtemps hostiles à la mixité et à la question féminine, mais les « sections féminines » des partis sont des viviers pour les élues de la IV^e République, témoin le cas de Germaine Poinso-Chapuis (voir p. XXX). On prône le puritanisme, mais le PCF a ses héroïnes (Danielle Casanova), ses « femmes de marbre », mères, épouses et militantes, ses couples (Thorez-Vermeersch, Montand-Signoret, Aragon-Triolet...). En matière de vote, l'originalité féminine s'efface progressivement ; mais notons qu'au début des années 60, un cinquième des hommes sont encore contre le vote féminin (les ouvriers sont les plus hostiles au vote féminin, par crainte du

¹ F.Cahen & C.Capuano, « La poursuite de la répression anti-avortement après Vichy. Une guerre inachevée ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2011, pp. 119-131. Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour...*, *op. cit.*

² Cf. Janine Mossuz-Lavau, *op. cit.*

« manque d'éducation politique » des femmes, les milieux aisés y sont les plus favorables, y voyant un élément « pondérateur »). Ajoutons qu'également un cinquième des femmes... sont contre le vote des femmes ! Les femmes sont encore moins inscrites sur les listes électorales, elles représentent encore les deux tiers des abstentions sous la IVe République, mais cela baisse sous la Ve. Le vote des femmes est encore largement plus conservateur que celui des hommes et on observe la lente progression de la part des électrices ayant un métier : en 1954, sur 1 000 électrices, il y a encore 627 inactives.

Quelques féministes retrouvent dans les années 50 la tradition française de se soucier de la prostitution. Nous avons étudié la loi Marthe Richard dans le premier chapitre, peu après, en 1949, est proclamée une convention internationale « contre la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui », que la France ratifie seulement... en 1960, année où l'on supprime le fichier sanitaire de la prostitution... Deux ans auparavant, en 1958, le délit de racolage a été aboli, mais le racolage reste interdit : il n'est plus susceptible que d'entraîner une contravention. Le proxénétisme reste illégal, mais il est peu poursuivi, à la différence du racolage : amendes... Les prostituées paient des impôts sur le revenu, mais ne bénéficient pas de protection sociale car elles ne sont pas considérées comme exerçant une profession. *Madame Claude* (Fernande Grudet, 1923-2015) recrute des jeunes filles et femmes « de bonne famille », améliore leur physique et leur bagage culturel ; elle organise un vaste réseau de prestation de services sexuels de luxe, à l'usage du monde politique et des « personnes en vue » 1.

1 Elle a « publié ses mémoires », écrites et signées par Jacques Quoirez, frère de Sagan, *Allô, oui ou Les Mémoires de Madame Claude*, Stock, 1975, 151 p.

4.3.4. Politique et culture

Bien entendu, le droit de vote des femmes, donc la naissance d'une citoyenneté féminine, par l'ordonnance du 21 avril 1944, a été présenté au début de ce livre. Mais rappelons que c'est une résignation à l'inévitable : Vichy accordait le droit de vote aux femmes dans ses projets de constitution ; beaucoup de pays l'avaient déjà fait : la Nouvelle-Zélande dès 1893, l'Australie en 1902, la Finlande en 1906, la Norvège en 1913, l'Autriche, le Danemark et huit autres pays en 1918, l'Allemagne et trois autres nations en 1919, les États-Unis en 1920, la Grande-Bretagne en 1918 et 1928, seize autres pays après 1920... Après la Libération, quand il commence à fonctionner en France, la féminisation du pouvoir y est très relative, déjà parce qu'après la Libération (33 femmes à la première Assemblée constituante, soit 5,6 % des députés) et les élans lyriques de la constitution (le principe de l'égalité des sexes y est inscrit) on est revenu à l'« ordre » traditionnel et machiste, ensuite parce que la Ve République fait observer une stabilisation ou un déclin, inexorables sur le moyen terme : l'observateur enregistre 3,5 % de femmes députés aux législatives de 1951, 1,5 % à celles de novembre 1958, 1,7 % à celles de novembre 1962 ! Au début des années 1960, la France se distingue avec un des taux de représentation féminine les plus bas du monde. Les femmes communistes et les démocrates-chrétiennes sont particulièrement nombreuses, l'érosion aurait été beaucoup plus forte sans le PCF et le MRP, mais le déclin de ces deux partis contribue à la diminution du nombre des élues ¹. L'infériorité est encore plus accentuée dans les instances non-parlementaires, conseils généraux et même conseils municipaux, sans parler des maires... Il faut attendre 1957 pour qu'une autre femme que Poinso-Chapuis (voir p. XXX) soit nommée au gouvernement : Jacqueline Thome-Patenôtre (1906-1995), sous-secrétaire d'État à la Construction et au Logement pendant sept mois. Avec l'avènement du gaullisme, la présence féminine reste tout aussi rarissime. Certes, Nafissa Sid-Cara (1910-2002) est secrétaire d'État aux Affaires algériennes de 1959 à 1962, menant un plan de scolarisation, de formation professionnelle et d'évolution juridique, avec la reconnaissance par le droit français des mariages coutumiers, mais de Gaulle, qui devra pourtant son élection de 1965 aux femmes, est indifférent à la féminisation de la vie politique. Au total les femmes, trop minoritaires dans les partis politiques, ont une marge de manœuvre étroite dès lors qu'elles tentent de défendre les droits des femmes. Elles se heurtent à un antiféminisme latent ou explicite.

¹ W.Guéraiche, « La question "femmes" dans les partis (1946-1952) », dans J.-J.Becker dir., « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, pp. 97 & suiv., juill.-août 1997, pp. 235-248.

En matière de culture, la période présente d'abord deux lacunes béantes. Certes est fondé en 1958 le prix Médicis, paritaire dans sa composition, mais il ne l'est pas dans ses choix, et au cinéma il y a très peu de réalisatrices : seulement Agnès Varda (premier film en 1954), Coline Serreau et Catherine Breillat. En 1956, *Et Dieu créa la femme* de Roger Vadim fait de Brigitte Bardot une « star », trois ans plus tard, la star nationale a une envergure internationale, rivalisant avec Marilyn Monroe. Les médias s'emparent du « mythe Bardot », largement amplifié par le film *La Vérité* de H.-G. Clouzot (1960) qui met en scène l'« animal Bardot » et qui inspire la mode. Mais c'est dès 1950 que cette jeune fille de quinze ans devient la coqueluche des magazines et hante les boutiques de mode. À la fin de la décennie, Brigitte Bardot a une rivale ou une actrice symétrique car brune, Bernadette Lafont (1938-2013), un peu plus jeune qu'elle, et qui est avec B.B. l'un des deux « corps de femme » de la fin des années 50. Elle est révélée en 1958 par *Les Mistons* de François Truffaut et *Le Beau Serge* de Claude Chabrol, avant de jouer en 1960 dans *Les Bonnes Femmes* de Claude Chabrol aussi. Antithèse de B.B., Simone Signoret ¹ représente un autre type de star, très apprécié du public ; d'autres grandes actrices surgissent, comme Romi Schneider ² et il y a un grand nombre de danseuses en France. Aucune femme n'échappe à la presse féminine commerciale (*Nous deux, Modes et travaux, Marie-Claire, Elle, Bonnes soirées, Intimité, Marie-France, Modes de Paris, Pour vous Madame...*) : c'est un secteur florissant sur le long terme, mais qui est une forme de dévaluation professionnelle. Cette presse emploie en effet peu de diplômées, le moralisme et l'apolitisme dans ces médias font sourire les professionnels et la presse féminine est fortement critiquée par les féministes. Notons que *La Croix* est le seul quotidien national à avoir plus de lectrices que de lecteurs ; ce quotidien catholique a d'ailleurs établi la parité dans la rédaction. La presse du cœur continue, avec les romans « à l'eau de rose », la série Harlequin : un scénario immuable, un conformisme, mais des amants par procuration... Les livres de cuisine sont toujours dominés par le best-seller de Ginette Mathiot, *Je sais cuisiner*, remontant à 1932, mais constamment réédité. La télévision évolue. Le *Magazine féminin* de la chaîne unique, diffusé à l'origine sous le titre de *La femme chez elle* ³, qui cultive les stéréotypes (couture, cuisine, maquillage, etc.), sera complètement dépassé par *Les femmes aussi* (1964-1973) d'Éliane Victor (1919-2017), femme de Paul-Émile, magazine qui renouvelle totalement l'image de la femme à la télévision. La même année 1964, une émission, « Aux grands magasins », utilisera Simone Signoret en interviewer : clientes et vendeuses exposent avec franchise leur vision très traditionnelle de la femme, du

1 Simone Kaminker, 1921-1985.

2 Rosemarie Albach, 1938-1982.

3 Réalisatrice : Maité Célérier de Sannois...

mariage et du « ménage » ; des émissions isolées des années 60 évoqueront le travail féminin, l'évolution du mariage, de l'amour. En matière religieuse il faut noter le détachement féminin, surtout parmi les femmes jeunes, l'indifférence en matière de morale sexuelle, le bénévolat, dont le catéchisme (au domicile familial ou dans un local paroissial), les aumôneries. Bien sûr, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la pratique et les associations confessionnelles et, au-delà, des femmes prennent en charge des paroisses sans prêtres (il y a toujours refus de l'ordination des femmes par l'Église catholique, malgré quelques réclamations), les femmes pasteurs sont de plus en plus nombreuses (la première en 1927), les femmes juives sont séduites par le courant libéral et les musulmanes par la pratique publique de leur religion, mais pas encore (ou plus) par le *hijâb* (foulard).

Conclusion du chapitre 4 :

Que de changements en France au cours des années 50 ! Jean-Pierre Cartier, dans *Paris Match* du 8 septembre 1962, fait s'extasier, photo de consommation alimentaire et graphique des prix à l'appui, les lecteurs : « Français, comme tu as changé en dix ans ». Le Français est « plus jeune, plus riche, plus cultivé », il boit moins et... son nez s'affine ! Quoi qu'il en soit en réalité de l'appendice nasal des Français, la société française sort à la fin des années 50 de son noir et blanc, de son grisé, voire de son grisâtre, on est vraiment désormais dans le plein des Trente Glorieuses et on pourrait marier les années 50 et les années 60, comme le font Bernard Chambaz et Paul Almasy dans *Les Vingt Glorieuses*¹, avec présentation et commentaires, nostalgiques (quoiqu'il s'en défende) et amusés, de Bernard Chambaz, qui commence toujours par « Je me rappelle... ». L'éditorial de *Paris Match* du 12 janvier 1963 peut fièrement titrer sur « La nouvelle Belle Époque » : « Cette prospérité semble miraculeuse après tant de déboires, de larmes et de sang. » (inversion de la Belle Époque ?). Et de conclure de façon incantatoire : « La France est en train d'adapter ses vertus anciennes au monde nouveau que lui ouvre sa jeunesse, et elle s'apprête à vivre, si la paix se confirme, et si elle sait répartir équitablement les profits de sa prospérité, une autre Belle Époque. » Mais d'une part c'est le résultat d'une évolution, on y a insisté à plusieurs reprises, et de surcroît il y a encore deux France économiques, une certaine ruralité contre la nation urbaine, les petites entreprises contre les grandes, la France de Poulidor contre celle d'Anquetil... On pourrait d'ailleurs inverser le raisonnement : les couleurs de la deuxième partie des années 50 auraient été beaucoup plus éclatantes s'il n'y avait pas eu la pénurie de main-d'œuvre due à la guerre d'Algérie... Et les grands mouvements de grève (1946, 1947, 1948 et 1953) démontrent à l'envi qu'une bonne partie des Français ne sont pas satisfaits. Les photos de ces mouvements de grèves montrent d'ailleurs toujours des têtes à béret basque, des visages émaciés et des vêtements élimés : la société française est loin d'être dans son ensemble conforme aux canons benoîtement exprimés par Jean-Pierre Cartier, dans *Paris Match* du 8 septembre 1962...

¹ Bernard Chambaz et Paul Almasy, *Les Vingt Glorieuses*, op. cit.

Chapitre 5. DEUX (OU TROIS ?) RÉGIMES POLITIQUES, DANS LE « DEDANS » ET LE « DEHORS »

Sommaire

5.1. L'établissement de la IVe République

5.1.1. Quelle République ?

5.1.2. La première assemblée constituante et la première constitution

5.1.3. La deuxième Constituante, la constitution de la IVe République et le tripartisme

5.2. « Dedans » et « dehors » de la IVe République

5.2.1. La chaîne de l'événementiel (intérieur et extérieur)

5.2.2. La grande crise de 1947 et la naissance de la Troisième Force

5.2.3. Le président Auriol et l'instabilité gouvernementale

5.3. Les forces et les hommes politiques de la IVe République

5.3.1. Le PCF, « citadelle assiégée », un temps premier parti de France, et les communistes français

5.3.2. La SFIO et les socialistes français des années 50

5.3.3. MRP et démocrates chrétiens

5.3.4. Radicalisme(s), radicaux et UDSR

5.3.5. La place particulière de Pierre Mendès France et du mendésisme

5.3.6. Les droites classiques et le gaullisme de la IVe République

5.3.7. Extrême droite et autres extrêmes

5.4. Guerre froide et construction européenne ; vers la fin des colonies françaises

5.4.1. La France de la fin des années 40 est-elle encore, ou à nouveau, une grande puissance ?

5.4.2. Guerre froide, OTAN et échec de la CED

5.4.3. Union française, Afrique subsaharienne et Madagascar

5.4.4. La guerre d'Indochine

5.4.5. La décolonisation du Maroc et de la Tunisie

5.4.6. La guerre d'Algérie de la IVe République

5.4.7. Colonialisme passif ou anticolonialisme ?

5.4.8. La France dans les débuts de la construction européenne

5.4.9. La politique extérieure gaullienne de la fin des années 50

5.5. Mai 58 et les débuts de la Ve République

5.5.1. Mai 58, fin et bilan de la IVe République

5.5.2. Un nouveau régime politique, la Ve République

Deux ou trois régimes politiques ? Pourquoi ? Comptons la Quatrième République et bien évidemment les débuts de la Cinquième, qui va beaucoup se

construire en négatif du régime précédent et dauber sur le « régime des partis ». Mais on se souvient de la période du gouvernement provisoire, des espoirs de la Libération et de la devise du journal de la Résistance française *Combat* « De la Résistance à la révolution », imaginée par Claude Bourdet et Albert Camus. Elle a exprimé, entre autres, la volonté du plus grand nombre d'un remaniement radical des structures politiques, on a vu la désillusion et les lendemains qui déchantent, au plus tard avec les institutions nouvelles, acceptées par une minorité d'électeurs. Cela fait qu'on pourrait légitimement soutenir que se succèdent trois régimes, un provisoire, deux définitifs, deux courts encadrant un relativement long, si la décennie extrême 1945-1960 est prise comme horloge du temps politique.

Il est tout à fait significatif pour notre propos que paraissent la même année 1948, à quelques mois de distance, deux volumes magistraux de la jeune et déjà réputée collection « Que sais-je ? », aux Presses universitaires de France, *l'Histoire des doctrines politiques en France* de Jacques Droz et *Les régimes politiques* de Maurice Duverger. Tous deux allaient connaître de nombreuses rééditions, le second devait être traduit dans une multitude de langues étrangères et poursuivi dès 1951 par un autre livre à succès, chez Armand Colin, sur *Les partis politiques*.

Ce chapitre concernera à la fois, car ils sont inextricablement mêlés dans les années 50, le « Dedans » et le « Dehors », comme on disait du temps de Colbert et Louis XIV, un monarque auquel le président de Gaulle est comparé dans les caricatures de Moisan du *Canard enchaîné* et dans les chroniques pleines d'humour, imitées de Saint-Simon, d'André Ribaud dans le même hebdomadaire satirique et dans le recueil *La Cour. Chronique du Royaume* 1. Le même de Gaulle avait d'ailleurs écrit dans le chapitre « désunion » du tome III des *Mémoires de Guerre* :

« Suivant moi, il est nécessaire que l'État ait une tête, c'est-à-dire un chef, en qui la nation puisse voir, au-dessus des fluctuations, l'homme en charge de l'essentiel et le garant de ses destinées. »

1 Dessins de Moisan, Julliard, 1961, 212 p.

5.1. L'établissement de la IVe République

J'ai tenté de montrer dans le premier chapitre que le retour à l'ordre politique après la Libération avait signifié l'absence de « double pouvoir » et de coup d'État communiste. Le pays aspire au renouveau et les juristes de la Résistance avaient mené une réflexion traduisant le rejet du parlementarisme de la IIIe République mais les débats constitutionnels de 1946 sont longs, le second projet constitutionnel est difficilement adopté, par un tiers du corps électoral, et la Libération débouche sur des « lendemains qui déchantent », comme écrit Dominique Veillon ¹. Il a été insisté sur les grandes réformes de structure adoptées en 1945-1946 et venant d'une large conversion des esprits à la nécessité de l'intervention de l'État ; au contraire la Libération ne débouche pas sur une transformation profonde des forces et des institutions politiques. Le moins que l'on puisse dire c'est que la Quatrième a une genèse difficile, d'autant qu'il y a des éléments de continuité non seulement avec la Troisième mais aussi avec Vichy ; on en a vu certains, ajoutons, sérieux élément de continuité, que l'administration connaît, en dépit des épurations de Vichy et de la Libération, une stabilité assez générale. Les carrières de magistrats et de hauts fonctionnaires, commencées avant 1940, se poursuivent après 1944. Cette continuité d'ensemble se vérifie dans tous les grands corps de l'État, y compris le corps préfectoral, le plus fluctuant de tous : près de la moitié des préfets de carrière de 1939 sont toujours en activité en 1946. Maurice Papon (1910-2007) personnifie cette continuité de l'État : secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, il gravit tous les échelons de la carrière préfectorale sous la IVe République ; la Ve le distingue avec les postes de préfet de police de Paris de 1958 à 1966 et de ministre du Budget dans le gouvernement Barre, avant que les révélations du *Canard enchaîné* en 1981 ne mettent en cause sa responsabilité dans la déportation des juifs de la région bordelaise. Quant à l'évolution de la IVe République, Serge Berstein ² nous invite à voir cette tentative, vaine de « raplâtrage du modèle républicain » en trois temps évolutifs : une reconstitution de ce modèle, les dysfonctionnements du régime et la « faillite du régime parlementaire ».

¹ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Payot, 1995, 371 p., *passim*.

² S.Berstein, O.Wieviorka & M.Winock dir., *La République recommencée. De 1914 à nos jours*, tome 4 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2004, 610 p., chapitre 5.

5.1.1. Quelle République ?

Quelle République ? Chronologie des trois années fondatrices

1944

3 juin : le Comité français de Libération nationale (CFLN), constitué le 3 juin 1943 à Alger, se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), présidé par le général de Gaulle

14 juin : de Gaulle à Bayeux (Calvados)

9 août : ordonnance du GPRF annulant en bloc tous les actes de l'État français

26 août : de Gaulle sur les Champs-Élysées au milieu d'une foule immense

2 septembre : premier conseil du GPRF à Paris

23 septembre : décret incorporant les FFI dans l'armée

23 octobre : les alliés reconnaissent le GPRF

25-26 novembre : congrès constitutif du Mouvement républicain populaire (MRP), dans l'hôtel de la Société de Géographie, boulevard Saint-Germain, Paris 6e

1945

27 janvier : condamnation de Maurras à la réclusion perpétuelle

5 avril : démission de Mendès France

29 avril et 13 mai : élections municipales

8 mai : capitulation de l'Allemagne ; massacres de Sétif

22 juin : création de l'École nationale d'administration (ENA), sur un projet de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, d'École polytechnique administrative ¹

25 juin : fondation de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), futur important petit parti « charnière » de la IVe République

23 juillet-15 août : procès Pétain

23 et 30 septembre : élections cantonales

5-15 octobre : procès et exécution de Laval

21 octobre : référendum constitutionnel et élection de la première Assemblée constituante

21 novembre : ministère de Gaulle

22 décembre : création du Parti républicain de la Liberté (PRL, Michel Clemenceau et Joseph Laniel, un des rares patrons résistants)

1946

20 janvier : de Gaulle démissionne de la présidence du Gouvernement provisoire

26 janvier : ministère Félix Gouin (tripartisme SFIO-PCF-MRP). Le mot de tripartisme est inventé par Jacques Baumel

5 mai : référendum constitutionnel : victoire du non

1er juin : élection de la deuxième Assemblée constituante

16 juin : discours de De Gaulle à Bayeux : « C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. »

¹ Cf. Guy Thuillier, *L'ENA : avant l'ENA*, PUF, 1983, 294 p.

23 juin : formation du gouvernement Bidault
22 septembre : discours de De Gaulle à Épinal : nouvelle condamnation du projet constitutionnel
13 octobre : adoption du deuxième projet constitutionnel par référendum
10 novembre : élections législatives (Assemblée nationale)
24 novembre-8 décembre : élections au Conseil de la République (ex-Sénat)
16 décembre : formation du gouvernement intérimaire et socialiste Blum
19 décembre : insurrection à Hanoi et début de la guerre d'Indochine

Restaurer l'État à la Libération, certes, mais quel régime instituer ? De Gaulle n'a pas voulu, le 25 août 1944, proclamer une République qui, à ses yeux, n'avait pas cessé d'exister. Mais la Troisième République, elle, semble avoir vécu : les journaux issus de la Résistance comme *Combat* sont sans indulgence à son égard. Par référendum, le 21 octobre 1945, le retour à la Troisième République est repoussé par les citoyens, on a donc une *Quatrième* République, ressemblant rapidement fort à la *Troisième* mais devant célébrer le centenaire de la *Deuxième*, celle de 1848, et s'efforçant alors de proclamer que la Quatrième ressemble davantage à la Deuxième qu'à la Troisième, malgré un jeu traditionnel des partis politiques similaire à celui de l'entre-deux-guerres... Cela fait beaucoup d'impossibilités logiques initiales, d'apories...

La France libérée avait aspiré à un nouveau départ politique. A-t-on une République régénérée, conforme aux idéaux de la Résistance ? L'intense activité politique de l'immédiat après-guerre témoigne des efforts de renouvellement. Avec pas moins de dix scrutins entre les municipales de mai 1945 et les présidentielles de janvier 1947, la France est en campagne électorale presque continuellement et elle établit un record européen. Or malgré d'incontestables éléments de renouveau, la IV^e République naît dans un climat de lassitude croissante et donne de nombreux signes d'un retour aux pratiques de la III^e République. « Du vin nouveau dans de vieilles outres », selon la formule de Jacques Julliard ¹, c'est-à-dire une République en très forte continuité avec la Troisième, fréquemment de la « politique à la petite semaine » (Mendès France) et des crises ministérielles, l'instabilité gouvernementale... L'historien Julliard ajoute l'idée que « si la mise sur pied de la Quatrième République avait immédiatement suivi la chute de la Troisième, il est infiniment probable que l'accent aurait été mis sur les erreurs et les faiblesses de cette dernière, et que la constitution qu'on aurait alors adoptée se serait traduite par un net renforcement du pouvoir gouvernemental face aux assemblées délibérantes. » Des erreurs initiales, comme la

1 J.Julliard, *La Quatrième République*, Paris, 1968, réédition, coll. « Pluriel », 351 p.

double investiture, qui condamnent la nouvelle république au régime sec des apories.
Une République attaquée à la fois sur sa gauche (le PCF) et sa droite (le RPF)...

5.1.2. La première assemblée constituante et la première constitution

Le 9 août 1944 une ordonnance du GPRF annule en bloc tous les actes de l'État français, mais cela ne signifie pas la résurrection de la IIIe République, une perspective écartée à Alger par le CFLN. L'ordonnance du 21 avril 1944 prévoit l'élaboration de nouvelles institutions par une Constituante élue au suffrage universel élargi, les femmes et les militaires recevant le droit de vote. Soit désormais 25 millions d'électeurs en chiffres ronds. Le droit de vote est officiellement accordé aux femmes le 5 octobre 1944 : elles votent et sont éligibles pour la première fois aux municipales d'avril-mai 1945. Mais les élections législatives ne peuvent être organisées avant la fin de la guerre et le retour des deux millions et demi de Français détenus au-delà du Rhin. Le GPRF gouverne donc extra-constitutionnellement pendant l'année qui suit la Libération (septembre 1944-octobre 1945). Le régime provisoire repose sur un fondement unique : la légitimité historique incarnée par de Gaulle et ratifiée par les acclamations des Français en 1944. Président d'un gouvernement d'« unanimité nationale », de Gaulle se place au-dessus des partis et maintient l'unité politique de la Résistance autour d'un programme de rassemblement et de redressement dont il définit les grands axes dans son discours du palais de Chaillot (12 septembre 1944). Si le gaullisme de la Libération est œcuménique, l'unanimité politique est loin d'être totale : les débats de l'Assemblée consultative provisoire, embryon de parlement où sont représentées toutes les familles de pensée, sont souvent vifs, comme lors des débats sur l'abrogation des subventions à l'enseignement confessionnel accordées par Vichy.

Comme la Libération, le retour à la vie démocratique de la nation débute à l'échelle locale et par des scrutins locaux. Les élections municipales (29 avril-13 mai 1945) puis les élections cantonales (23-30 septembre 1945) entraînent la disparition des Comités de Libération et bouleversent en profondeur le paysage politique français. Les formations qui ont dominé la IIIe République sont en net recul. Les radicaux et les modérés perdent la majorité dans un tiers des communes qu'ils contrôlaient avant la guerre. Le Parti radical souffre de son identification à la IIIe République, discréditée par la défaite, d'autant qu'il conserve les mêmes dirigeants avec Daladier et Herriot, ce dernier étant littéralement assassiné par de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, dans le chapitre « désunion » :

« Édouard Herriot déclina mon offre de faire partie du gouvernement. Je lui demandai d'aider à la reconstruction de la France ; il me déclara qu'il se consacrerait à restaurer le parti radical. »

La droite classique paie à la fois sa prétendue complaisance envers Vichy et son émiettement traditionnel en divers groupes : la vieille Alliance démocratique de Flandin (avec Joseph Laniel), la Fédération républicaine (avec Jacques Debû-Bridel), l'Union patriotique républicaine (derrière Charles Vallin), le Parti paysan de Paul Antier, le Parti républicain de la liberté (PRL) de Michel Clemenceau, etc. Ces premières élections confirment en outre l'échec politique des résistants qui ne parviennent pas à créer un grand parti de la Résistance. La tentative d'unification des deux grandes organisations résistantes, le Mouvement de libération nationale (MLN) et le Front national, avorte en janvier 1945 par crainte de l'hégémonie communiste qui résulterait de la fusion. Les mouvements politiques issus de la Résistance, obéissant au programme du CNR qui stipulait que l'union de la Résistance était nécessaire pour imposer une « véritable démocratie économique et sociale », subissent un grave échec aux municipales, et la seule réalisation unitaire accouche d'un petit parti hétéroclite, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), créée en juin 1945. En fait, le phénomène politique majeur est le succès des partis de gauche actifs dans la Résistance. La lutte contre l'occupant a donné au Parti communiste une nouvelle légitimité. Fort de son image de « parti des fusillés », il bénéficie en outre du prestige de l'URSS qui apparaît comme le grand vainqueur du nazisme (« l'effet Stalingrad »). Interrogés par l'IFOP en septembre 1944, 61 % des Français considèrent que l'URSS a contribué plus que les autres pays à la défaite de l'Axe, contre 29 % pour les États-Unis. Le PC se pose en champion du patriotisme, avec succès : le nombre des municipalités communistes quadruple ; les adhérents affluent (800 000 à la fin de 1946). Le Xe Congrès, tenu en juin 1945, est triomphaliste : le Parti exalte le rôle de la classe ouvrière dans la Résistance et glorifie son secrétaire général Maurice Thorez, rentré de Moscou en novembre 1944 après avoir été amnistié par le général de Gaulle. La SFIO, de son côté, cherche à incarner les idéaux de la Libération. Son vieux leader, Léon Blum, de retour, lui, de Buchenwald, se fait l'apôtre d'un socialisme humaniste retrempé aux sources morales de la résistance (*À l'échelle humaine*, 1945). Les résultats s'annoncent prometteurs : les socialistes triplent le nombre des villes qu'ils administrent et annoncent 300 000 adhérents en 1945. Mais l'héritage spirituel de la Résistance est également revendiqué par une nouvelle formation, le Mouvement républicain populaire (MRP). Présidé par le jeune Maurice Schumann ¹, le porte-parole de la France libre à la radio de Londres pendant la guerre, le MRP est créé en novembre 1944 par les résistants issus des différents courants de la démocratie chrétienne de l'entre-deux-guerres, en particulier le petit Parti démocrate-populaire (PDP) qui lui donne ses principaux

¹ Il est né en 1911 (le 11 novembre !).

dirigeants : Georges Bidault, Pierre-Henri Teitgen, Robert Schuman. Le MRP, qui veut réconcilier démocratie, progrès social et christianisme, connaît à la Libération son âge d'or électoral. Il bénéficie de plusieurs atouts : l'image d'un parti jeune et dynamique (il se veut un « mouvement » et non un « parti ») ; le prestige qui auréole ses leaders, tous résistants de premier plan ; un programme réformiste mais légaliste (ce que résume son slogan de l'époque : « La révolution par la loi ». Profitant de l'éclipse de la droite, son succès s'explique aussi par un quiproquo entre une direction plutôt à gauche et un électorat majoritairement conservateur. « Machine à Rassembler les Pétainistes » ou « Mouvement des Révérends Pères » ou encore « Mensonge, Réaction, Perfidie », « le MRP, c'est la réaction », disent les communistes... 1

Les premières élections législatives depuis 1936 ont lieu le 21 octobre 1945. La volonté de rupture avec la IIIe République apparaît dans l'abandon du scrutin uninominal à deux tours, dit d'arrondissement, au profit de la représentation proportionnelle dans le cadre du département. La crainte de voir les communistes remporter une victoire écrasante avec un scrutin majoritaire, qui amplifie toujours les courants d'opinion, a pu jouer un grand rôle dans le choix de De Gaulle. L'élection des représentants se double d'un référendum voulu par le Général. C'est le premier depuis la chute du Second Empire. Les Français doivent se prononcer sur deux questions : la première porte sur la nature de l'Assemblée (« Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit une Assemblée constituante ? ») ; la seconde sur les pouvoirs de celle-ci (« Approuvez-vous l'organisation provisoire des pouvoirs publics indiquée dans le projet qui vous est soumis ? »). Le texte référendaire prévoit en effet une triple limitation des pouvoirs de l'Assemblée : dans le temps (elle n'aura que sept mois d'existence), dans ses effets (le projet constitutionnel qu'elle élaborera sera soumis à référendum) et dans ses attributions (elle nommera le chef du gouvernement, mais ne pourra le renverser que par une motion de censure votée à la majorité absolue). La campagne électorale est vive. Les radicaux et une partie des modérés, attachés au maintien de la IIIe République, appellent au « Non-Non » ; les communistes, qui espèrent détenir la majorité et souhaitent une assemblée omnipotente, appellent au « Oui-Non » ; les socialistes et le MRP se prononcent pour le double « Oui », conforme aux vœux du général de Gaulle.

Les résultats confirment la profonde mutation du paysage politique français. 96,4 % des votants répondent « Oui » à la première question du référendum : c'est la

1 Dans le détail local, les élections municipales de 1945 s'avèrent très complexes et ne reflètent pas partout les glissements et bouleversements nationaux. Pour Fontainebleau, J.-C. Polton, « L'après-guerre à Fontainebleau : 1945-1946 », *Fontainebleau, la revue d'histoire de la ville et de sa région*, n°9, novembre 2015, pp. 47-52, et mai 2016, pp. 58-64.

disparition définitive de la IIIe République. 66,5 % se prononcent également pour le « Oui » à la deuxième question : la limitation du pouvoir de l'Assemblée est un succès pour de Gaulle. La droite et les radicaux sont les grands perdants du scrutin : la droite, qui avait obtenu 42 % des voix aux élections de 1936, tombe à 15,6 % (donnant 64 sièges) ; les radicaux descendent de 22 % à 7 % des votes (10,5 % avec l'UDSR) ! La victoire des trois partis résistants est écrasante : ils remportent les trois quarts des suffrages et 80 % des sièges. Le PCF devient le premier parti de France : avec 26,1 % des voix, il fait plus que doubler sa représentation, qui atteint 160 élus. Le tout jeune MRP crée la surprise en arrivant en deuxième position : il recueille 23,8 % des voix, soit 150 députés, alors qu'avant guerre les chrétiens-démocrates n'avaient jamais dépassé 4 % des suffrages ! La SFIO, qui a 23,3 % des voix, détient 146 sièges, moins que dans la Chambre du Front populaire. Le renouveau des forces politiques s'accompagne d'un renouvellement des hommes : 85 % des élus n'ont jamais siégé au Parlement ; 80 % d'entre eux viennent de la résistance active.

Le 13 novembre 1945, l'Assemblée constituante déclare à l'unanimité que le général de Gaulle a « bien mérité de la patrie » et le reconduit à la tête du Gouvernement provisoire. Or, à peine deux mois plus tard, le Général choisit de démissionner. Le départ de De Gaulle est l'aboutissement des tensions qui l'opposent à l'Assemblée. Le conflit, inévitable, est d'une double nature : s'affrontent non seulement deux légitimités rivales (historique pour l'homme du 18 juin, démocratique pour l'Assemblée) mais également deux conceptions contradictoires des institutions, puisque de Gaulle défend la liberté d'action de l'exécutif et que les partis majoritaires souhaitent au contraire la prépondérance de l'Assemblée. Les premiers heurts apparaissent dès la formation du nouveau gouvernement qui nécessite une longue semaine de tractations. Le Parti communiste, fort de son succès électoral, réclame l'un des trois « grands ministères » (Intérieur, Affaires étrangères ou Défense nationale), exigence inacceptable pour de Gaulle qui menace de démissionner. Le Général considère en effet qu'un parti qui a des liens privilégiés avec une puissance étrangère ne doit rien diriger d'essentiel dans l'État. Finalement, de Gaulle parvient à former un cabinet d'union nationale (21 novembre) où chacun des trois grands partis reçoit cinq portefeuilles ministériels tout comme l'ensemble des petites formations : il n'accorde pas de ministères cruciaux aux communistes (Tillon est à l'Armement, non à la Défense nationale), mais en contrepartie Maurice Thorez devient ministre d'État. C'est un succès précaire pour de Gaulle. Le conflit avec l'Assemblée rebondit à propos du budget de la Défense nationale : refusant la baisse de 20 % des crédits militaires que discute l'Assemblée, le général de Gaulle démissionne le 20 janvier 1946 en signe de protestation contre le « régime des partis » qui compromet selon lui la restauration

de l'État. Il espère être rappelé au pouvoir par les Français et imposer ainsi ses conditions aux parlementaires. Erreur tactique : le choc escompté dans l'opinion ne se produit pas. Face à l'Assemblée, écrit l'historien Serge Berstein, « le militaire s'est révélé un politique malhabile (qui) a sous-estimé le poids de la culture républicaine ». Le succès de la manœuvre dépendait d'une réaction de soutien du MRP : or les démocrates-chrétiens, attachés aux prérogatives du Parlement, font faux bond au général démissionnaire.

Le 24 janvier 1946, les trois grands partis de la Constituante signent un pacte de gouvernement, la « charte du tripartisme » dont c'est l'acte de naissance officiel, le mot ayant été inventé par le tout jeune gaulliste Jacques Baumel (1916-2006), futur « baron ». Ce texte, « simple protocole de bon voisinage » (Jean-Pierre Rioux), « pacte de non-agression » (Jean-Jacques Becker), prévoit le maintien de la collaboration gouvernementale des trois formations sur la base d'une répartition à égalité des ministères. C'est un mariage de raison dans la mesure où la SFIO, au centre de la coalition, ne veut gouverner en tête à tête ni avec le PC, ni avec le MRP. Félix Guin, député socialiste des Bouches-du-Rhône depuis 1924 et président de la Constituante, forme le premier gouvernement tripartiste (29 janvier-12 juin 1946). Les communistes ont six ministres dont Maurice Thorez, devenu vice-président du Conseil. À la Constituante, socialistes et communistes, qui disposent de la majorité absolue, s'accordent, contre l'avis du MRP, sur un futur régime d'assemblée (une assemblée unique et omnipotente). Mais au référendum du 5 mai 1946, leur projet constitutionnel est rejeté par l'électorat qui craint une dictature communiste faute de contre-pouvoirs (53 % de « Non »). C'est le premier référendum négatif de l'histoire politique française. Il faut élire une seconde Constituante pour élaborer un nouveau texte.

5.1.3. La deuxième Constituante, la constitution de la IV^e République et le tripartisme

Les élections du 2 juin 1946, sans remettre en cause le tripartisme, modifient sensiblement l'équilibre des forces. Champion du « Non » au référendum de mai, le MRP devient le premier parti français avec 28,2 % des voix (166 sièges). Le PC reste stable (25,9 %, 153 sièges) mais la SFIO recule un peu (21,1 %, 128 députés). Du coup, communistes et socialistes perdent la majorité absolue. Leader du MRP, Georges Bidault forme le deuxième gouvernement tripartiste (26 juin-28 novembre 1946) qui comprend sept ministres communistes, Thorez restant vice-président du Conseil. C'est un MRP, Paul Coste-Floret (1911-1979), qui préside la nouvelle commission de Constitution. Les trois grands partis s'entendent sur un texte constitutionnel de compromis, version replâtrée du projet de la précédente Constituante. De Gaulle, resté silencieux depuis sa démission, se pose en leader de l'opposition dans deux discours retentissants : à Bayeux (16 juin), puis à Épinal (22 septembre), il expose sa conception d'un exécutif fort, incompatible avec le projet constitutionnel, qu'il appelle à rejeter. Mais la position ambiguë du MRP, résumée par son surprenant slogan paradoxal : « Votez la Constitution afin de la réformer », joue en faveur du texte.

La Constitution est approuvée au référendum du 13 octobre 1946 par 53,5 % des suffrages exprimés, mais seulement 36,1 % des inscrits. Il y a, par rapport aux inscrits, 31,2 % d'abstentions (en net progrès arithmétique) et 31,3 % de « Non » : on parle communément de trois tiers et de Gaulle ironise davantage, en utilisant d'ailleurs le pluriel : « Un tiers des Français s'y étaient résignés, un tiers l'avaient repoussée, un tiers l'avaient ignorée. ». Dès l'année précédente François Goguel, dans ses *Chroniques électorales*, note à propos de l'abstention, qu'on tient alors pour un comportement de droite, qu'il n'est l'apanage d'aucune tendance et il l'explique en partie par des facteurs sociaux. Majoritairement indifférents ou hostiles, les Français adoptent sans enthousiasme un texte qui a cependant le mérite de mettre un terme au provisoire. Acquis dans la lassitude, la nouvelle Constitution est promulguée le 15 octobre 1946. La Quatrième République est née : il reste à mettre en place les institutions, ce qui est fait à la fin de 1946 et au début de 1947. Longue de 108 articles, la nouvelle Constitution est paradoxale. Conçue en réaction contre la III^e République décriée, elle instaure un régime si proche de celle-ci que l'on a pu parler de « III^e bis » ! C'est que les hommes du tripartisme ont des objectifs difficilement conciliables : ils veulent assurer une plus grande efficacité de l'exécutif tout en renforçant la tradition républicaine de prépondérance parlementaire. L'échec du projet monocamériste conduit à adopter un bicamérisme de façade. Par un

glissement de sens significatif, le terme d'Assemblée nationale, qui désignait sous la IIIe République la réunion des deux Chambres, ne s'applique plus qu'à l'assemblée des députés, dépositaire souveraine de la volonté populaire. Élu au suffrage universel direct pour cinq ans, l'Assemblée nationale dispose de pouvoirs considérables : elle est virtuellement permanente (pas de limite à la durée de ses sessions), indépendante (elle fixe elle-même son ordre du jour) et toute puissante en matière de lois (elle légifère seule). L'autre assemblée, le Conseil de la République, est plus effacée que l'ancien Sénat : élus pour 6 ans au suffrage universel indirect et renouvelables par moitié tous les 3 ans, les conseillers de la République n'ont qu'un rôle consultatif. Le pouvoir exécutif est également déséquilibré. Si le président de la République est élu comme sous la IIIe pour 7 ans par les deux assemblées réunies en Congrès à Versailles, il n'est rééligible qu'une fois et voit ses attributions réduites : il fait surtout figure d'autorité morale. La fonction de président du Conseil, sans existence constitutionnelle sous la IIIe, devient centrale. Désigné par le président de la République, le président du Conseil est investi par l'Assemblée nationale avant de former son gouvernement comme il l'entend. La stabilité ministérielle doit être assurée grâce à l'obligation d'une majorité absolue lors des votes d'investiture et de défiance, très réglementés. L'investiture du président du Conseil est personnelle et elle confirme la nomination par le président de la République, ce n'est constitutionnellement qu'en ce sens qu'elle est « double » ; or Ramadier va créer d'emblée la « double investiture » : investi le 21 janvier 1947 il accepte une semaine plus tard une discussion et un vote sur la composition de son gouvernement, ce qui provoque immédiatement et même par avance les critiques, justifiées, du président de la République, Vincent Auriol ¹. Cela pousse à une fonte légère de la majorité de Ramadier et à terme crée une tradition jugée institutionnelle, celle de la double investiture. Deux chefs de gouvernements investis personnellement, Robert Schuman (31 août 1948) et deux ans plus tard Queuille forment deux gouvernements morts-nés, car ils ratent la majorité absolue sur la composition de leurs ministères et démissionnent ! L'exécutif reste entièrement dépendant de l'Assemblée nationale. Uniquement responsable devant elle, le gouvernement ne dispose qu'en théorie du droit de dissolution, entravé au nom de la tradition républicaine issue du 16 mai 1877 : interdite pendant les dix-huit premiers mois de la législature et seulement possible ensuite si deux gouvernements ont été renversés à la majorité absolue en dix-huit mois, la dissolution de l'Assemblée entraîne en outre la démission du gouvernement qui en use, remplacé par un cabinet intérimaire comprenant les

¹ Il note dans son *Journal* : « Je suis très mécontent. J'apprends que Ramadier va accepter cet après-midi la discussion des interpellations concernant la composition de son gouvernement. Mais, lui dis-je au téléphone, c'est contraire à l'esprit de la Constitution. [...] Ne sois pas un *vieux de la IIIe*. »

représentants de tous les groupes parlementaires ! La Constitution d'octobre 1946 crée donc un régime de même nature que celui de la IIIe République : on parle de « monisme » pour désigner un régime parlementaire déséquilibré dans lequel le gouvernement, suite aux faibles pouvoirs de l'exécutif, procède uniquement de la majorité de l'Assemblée, dont il est l'émanation. L'omnipotence de l'Assemblée nationale oriente la IVe République vers un régime d'assemblée, et la toute-puissance des formations politiques inaugure un régime des partis. Dans ce cadre institutionnel, la stabilité gouvernementale n'est possible que si les majorités parlementaires sont solides : l'illusion du tripartisme est d'avoir cru durable l'entente des trois grands partis, laquelle ne devait durer que quinze mois, jusqu'au début de mai 1947, quand elle est victime de la Guerre froide naissante.

Depuis janvier 1946 le tripartisme est au pouvoir. C'est cette majorité parlementaire, en apparence solide — PCF, MRP et SFIO obtiennent plus de 70 % des voix aux législatives de novembre 1946 —, qui institue la IVe République. La Constitution d'octobre 1946 commence à fonctionner début 1947 après la transition assurée par le ministère Blum (mi-décembre 1946-mi-janvier 1947). Le 16 janvier 1947, le socialiste Vincent Auriol est élu par le Congrès président de la République au premier tour, face au démocrate-chrétien Champetier de Ribes, qui décédera le 6 mars 1947. Le 21 janvier, un autre socialiste, Paul Ramadier devient président du Conseil. Le gouvernement qu'il forme et qu'il fait investir donc par l'Assemblée nationale sans que la Constitution l'y oblige (28 janvier), comprend cinq ministres communistes : Maurice Thorez, vice-président du Conseil et ministre d'État, François Billoux à la Défense nationale, Charles Tillon à la Reconstruction, Ambroise Croizat au Travail et à la Sécurité sociale et Georges Marrane à la Santé publique et à la Population. Depuis la Libération, les communistes participent activement aux réformes de structure, s'engagent dans la « bataille de la production », c'est le communiste Marcel Paul qui est ministre de la Production industrielle de novembre 1945 à novembre 1946, et les communistes soutiennent la politique extérieure française tant qu'elle repose sur la recherche d'un équilibre entre les deux Grands et sur la fermeté à l'égard de l'Allemagne.

La mise en place des institutions illustre les ambiguïtés du tripartisme. Le scrutin du 10 novembre 1946 (à la proportionnelle) élit la première Assemblée nationale de la IVe République. Le PC redevient le premier parti de France : en obtenant 28,2 % des suffrages et 182 députés, il réalise le meilleur score de son histoire. Le MRP retrouve la deuxième place (25,9 %, 173 sièges), tandis que la SFIO, dont Guy Mollet a pris la direction, subit un nouveau et fort recul (17,8 %, 102

députés, alors que les modérés sont à 12,9 %). Les premières élections du Conseil de la République (24 novembre-8 décembre) donnent aussi une majorité tripartiste, avec un premier président MRP, Champetier de Ribes, élu le 27 décembre 1946 avec seulement cinq voix d'avance sur le candidat communiste, Georges Marrane. Pourtant, les divisions du tripartisme éclatent au grand jour avec la formation du dernier gouvernement provisoire. Ni Thorez, ni Bidault n'obtenant l'investiture, Léon Blum constitue un ministère entièrement socialiste (16 décembre 1946-16 janvier 1947), destiné à assurer la transition. Le recours au patriarche de la SFIO — né en 1872, Blum a 74 ans — annonce le retour en force des hommes de la IIIe République aux postes de commande de l'État. Édouard Herriot (1872-1957), le vétéran radical et dernier président de la Chambre des députés en 1940, retrouve le « perchoir » du Palais-Bourbon. Auguste Champetier de Ribes (1882-1947), figure de la démocratie chrétienne, accède à la tête du Conseil de la République. Vincent Auriol (1884-1966), député socialiste de Haute-Garonne depuis 1914, ministre des Finances du Front populaire et président des deux Constituantes, est élu président de la République (16 janvier 1947) : c'est le premier socialiste à accéder à la magistrature suprême et il sera un président très populaire. Un autre socialiste de la IIIe, Paul Ramadier (1888-1961), maire de Decazeville (1919), député de l'Aveyron (1928), ministre du Travail en 1938, devient le premier vrai président du Conseil de la IVe République (21 janvier 1947). Ramadier forme un gouvernement d'« accord général » à prédominance tripartiste. La mésentente entre les partis se traduit par de nouvelles tractations. Les communistes n'obtiennent enfin un « grand ministère » qu'au prix d'un compromis suspicieux : le communiste François Billoux devient ministre de la Défense nationale, mais flanqué de trois autres ministres (tous non-communistes) qui, responsables chacun de l'une des trois armes (la Guerre, la Marine et l'Air), court-circuitent son autorité. Soucieux d'établir solidement son autorité, Ramadier recourt à une pratique de la IIIe République qui n'était pas prévue par la Constitution de 1946 : il fait — insistons — investir son gouvernement par l'Assemblée nationale (28 janvier 1947). C'est un dangereux précédent, qui s'avèrera facteur d'instabilité gouvernementale.

« Ainsi, dès le premier jour, écrit René Rémond, l'équilibre des pouvoirs est compromis, la prépondérance de l'Assemblée restaurée, la porte ouverte aux crises à répétition, et, avec elles, l'impuissance des gouvernements successifs, et aussi l'impopularité retrouvée auprès d'une opinion excédée ainsi que la montée de l'antiparlementarisme : tous les maux dont les Constituants avaient eu l'espoir d'affranchir la démocratie. »

Le tripartisme est bel et bien tissé d'ambiguïtés. La puissance du PCF, premier parti de France fort de 182 députés, inquiète ses partenaires. Dans le contexte de montée des tensions extérieures, les divergences ne tardent pas à se manifester. Le conflit indochinois met les communistes dans une position délicate : ils sont partagés entre solidarité gouvernementale et soutien à leurs « camarades » du Viêt-minh. Le

vote des crédits militaires pour l'Indochine, le 22 mars 1947, illustre leur embarras. Les ministres communistes votent favorablement, mais les députés de leur groupe s'abstiennent ! Quelques jours auparavant, Billoux a refusé de s'associer à l'hommage rendu par les députés au corps expéditionnaire d'Indochine. L'insurrection de Madagascar provoque une nouvelle friction : au Conseil de cabinet du 16 avril, les ministres communistes protestent contre l'arrestation des parlementaires malgaches. L'échec de la conférence de Moscou sur l'Allemagne (24 avril) vient ajouter un motif de désaccord bien plus grave : le communiste Jacques Duclos accuse Bidault d'être « tombé dans un piège » et d'avoir « tout abandonné pour un plat de lentilles », c'est-à-dire de s'être mis à la remorque des Anglais et des Américains en échange d'une part plus élevée du charbon de la Ruhr.

Prenons, grâce à Serge Berstein ¹, un peu de recul avant de tisser l'étoffe événementielle de la Quatrième République. À la Libération, il y avait double refus des modèles de la IIIe République et de Vichy, surtout en tant que modèles, chez de Gaulle, dans la France libre, au sein de la Résistance, et ailleurs, mais la logique du rejet fondamental de Vichy conduit la Résistance vers un retour au modèle républicain décrié et, de toute façon, la force à insister sur la République, donc à privilégier le « modèle républicain », cependant avec des correctifs, jamais unanimes : aura-t-on, par exemple, un grand parti de la Résistance ou une seule chambre ? Quel résultat a-t-on à la fin des années 40 ? Dans le cadre encore provisoire de l'Assemblée constituante est né, après le départ de De Gaulle, une République des partis où le pouvoir est détenu non par un chef de gouvernement, le président du Conseil se bornant à faire coexister des formations aux objectifs antagonistes, non par les députés élus au suffrage universel, mais par les partis. Les institutions votées par la seconde Assemblée constituante s'expliquent à la fois par la prédominance au sein des forces politiques des partis attachés à la prépondérance du Parlement dans les institutions et par la volonté des constituants de réagir tout autant contre l'instabilité de la IIIe République que contre le régime de Vichy... A fortement joué le poids des hommes d'expérience, issus de la IIIe République : c'est une question de « culture politique ». En termes d'innovations on peut dire qu'il y a eu initialement quatre innovations essentielles, la première étant double et peu durable, c'est le désir général de « lendemains qui chantent », qui lance la nation de 1945-1946 dans un cycle électoral sans fin, intense : sept consultations en quatorze mois, et la constitution de la IVe République est la 14e constitution française en 150 ans. Une

¹ Serge Berstein, « La IVe République : République nouvelle ou restauration du modèle de la IIIe République ? », dans S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui » 1992, 432 p., pp. 357-381

deuxième nouveauté politique est durable, il s'agit de la soumission au suffrage universel des deux projets constitutionnels de 1946 et de l'introduction de la pratique du référendum. Une troisième innovation est très durable, et c'est une accélération essentielle dans la montée de la « citoyenneté économique » : le préambule de la constitution de 1946 consacre, sur le modèle de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, « le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». De plus, tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination des conditions de travail, ainsi qu'à la gestion des entreprises, ce que l'ordonnance du 22 février 1945 (création des comités d'entreprise) et la loi du 16 avril 1946 (l'élection des délégués du personnel) consacrent. Bien entendu, une quatrième nouveauté est éternelle, le droit de vote des femmes, donc la naissance d'une citoyenneté féminine. Mais cela signifie-t-il une forte représentation politique féminine ? On a vu page XXX que non...

5.2. « Dedans » et « dehors » de la IV^e République

« Dedans » et le « Dehors », comme on disait du temps de Colbert et Louis XIV : ce chapitre n'est pas un *digest* de l'histoire de la IV^e République ! Intéressons-nous plutôt à la tripartition chronologique des grands ouvrages historiques classiques. Pour Georgette Elgey elle est *illusions (1945-1951)* **1**, *contradictions (1951-1954)* **2**, puis *tourmentes (1954-1959)* **3**. Le plan du livre de Jacques Fauvet **4** est « la Quatrième se cherche » (le « provisoire » de Jean-Pierre Rioux **5**) ; « la Quatrième se trouve » (mai 1947-1952, « la République du moindre mal » de Jean-Pierre Rioux) ; « la Quatrième se perd » pour la suite et la fin (« la République enlisée » de Jean-Pierre Rioux). Déroulons artisanalement la chaîne — et non la trame ! — événementielle de la Quatrième.

5.2.1. La chaîne de l'événementiel (intérieur et extérieur)

1947

16 janvier : élection (au 1^{er} tour) du socialiste Vincent Auriol à la présidence de la République

28 janvier : Ramadier fait investir son gouvernement, qui comprend cinq ministres communistes, par l'Assemblée nationale

29 mars : début de l'insurrection à Madagascar

30 mars : discours de De Gaulle à Bruneval (Seine-Inférieure, qui deviendra la Seine-Maritime en 1955), lors d'une cérémonie célébrant la Résistance et organisée par le colonel Rémy, grand résistant, de droite (Gilbert Renault, 1904-1984)

7 avril : discours de De Gaulle à Strasbourg : « Aujourd'hui est créé le Rassemblement du peuple français. J'en prends la direction. Il a pour but de promouvoir et de faire triompher, par-dessus nos divisions, l'union de notre peuple dans l'effort de rénovation et la réforme de l'État. » (texte remis à la presse écrite le 14, avec la majuscule à Rassemblement).

14 avril : fondation du Rassemblement du peuple français (RPF)

5 mai : annonce de la révocation des ministres communistes par Ramadier

6 mai : la SFIO maintient sa confiance au gouvernement Ramadier : fin du tripartisme

septembre : vague de grèves : « insurrection froide » ? 1947 = « l'année terrible » (Jacques Fauvet, pastichant Victor Hugo à propos de 1870-1871) ?

1 *La République des illusions (1945-1951)*, Fayard, 1965, réédition, 1993, 706 p.

2 *La République des contradictions (1951-1954)*, Fayard, 1968, réédition, 1993, 776 p.

3 *La République des tourmentes. 1954-1959*, Fayard, 2 vol., 1992-1997, 674 & 704 p.

4 J.Fauvet, *La Quatrième République*, Fayard, 1959, 399 p., réédition Livre de Poche.

5 ... et ses « impératifs ». J.-P.Rioux, *La France de la Quatrième République*, Seuil, coll. «Points», N.H.F.C. (tomes 15 & 16), 1980-1983, 309 & 382 p., réédition, 1990.

27 juillet : discours de De Gaulle à Rennes
 20 septembre : Statut de l'Algérie
 5 octobre : référendum en Sarre : 87 % des électeurs choisissent le rattachement économique à la France
 19 et 26 octobre : élections municipales ; succès gaulliste
 19 novembre : démission du gouvernement Ramadier
 22 et 24 novembre : investiture de Robert Schuman à la présidence du Conseil puis de son gouvernement : naissance de la Troisième Force
 29 novembre-4 décembre : débats violents et vote à l'Assemblée des textes sur « la défense de la République et la liberté du travail »
 10 décembre : séance inaugurale de l'Assemblée de l'Union française

1948 (célébration, difficile, du centenaire de la révolution et de la Deuxième République)

11 février : Marcel-Edmond Naegelen (1892-1978), déjà ministre de l'Éducation nationale, devient gouverneur général de l'Algérie. Il déclarera quelques mois plus tard que la IV^e République est plus proche de la Deuxième que de la III^e République...
 4 et 11 avril : élections de l'Assemblée algérienne (truquées)
 22 mai : « décret Poinso-Chapuis » sur l'aide à l'école libre, imposé par le président du Conseil (voir p. XXX). Les associations familiales de l'enseignement libre sont habilitées à recevoir des subventions de l'État pour les répartir entre les familles qui ont des difficultés ; les parents de l'enseignement public en bénéficient aussi.
 19 juillet : démission du gouvernement Schuman
 24 juillet-27 août : gouvernement Marie ; crise ministérielle
 11 septembre : Henri Queuille, président du Conseil

1949

6 octobre : démission du gouvernement Queuille ; crise ministérielle
 27 octobre : Georges Bidault, président du Conseil

1950

4 février : démission des ministres socialistes : fin du tripartisme
 30 mars : mort de Léon Blum
 9 mai : Plan Schuman pour un *pool* européen du charbon et de l'acier
 24 juin : démission du gouvernement Bidault ; crise ministérielle
 2-12 juillet : deuxième gouvernement Queuille
 13 juillet : investiture du gouvernement Plevin
 8 septembre : fondation du mouvement anticommuniste Paix et Liberté (Jean-Paul David)
 6 décembre : le général Jean de Lattre de Tassigny (1889-1952), « très grand seigneur » (Vincent Auriol, *Journal du Septennat. 1947-1954*, tome I, p. 102), est nommé haut-commissaire en Indochine

1951

15 février : création du Centre national des indépendants et des paysans (CNIP)
28 février : démission du gouvernement Pleven à la suite du débat sur la réforme électorale ; crise ministérielle
13 mars : investiture du troisième gouvernement Queuille
18 avril : traité de Paris créant la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier)
7 mai : adoption de la loi électorale des « apparentements ». Pendant la campagne électorale un article de *l'Osservatore Romano* invite explicitement à voter pour le MRP lors des prochaines élections
17 juin : élections législatives : chambre « hexagonale » (formule de Queuille : chacune des six grandes formations politiques a une centaine de sièges, très exactement 117 pour le RPF, 106 pour la SFIO, qui a pourtant obtenu deux millions de voix de moins que le PCF qui perd énormément de sièges et n'a que 101 députés, 99 pour les modérés, 99 aussi pour les radicaux, 88 pour le MRP, bon dernier), la Troisième Force conserve la majorité (50,5 %, 388 sièges sur 627), mais de très peu en voix !
23 juillet : mort du maréchal Pétain
8 août : deuxième gouvernement Pleven
21-28 septembre : loi Marie et loi Barangé accordant des aides à l'enseignement privé. La loi Barangé porte le nom de Charles Barangé, 1897-1985, député MRP du Maine-et-Loire, premier dans l'ordre alphabétique des 18 signataires (députés MRP, RPF et modérés) d'un texte déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale (!).

1952

7 janvier : chute du gouvernement Pleven
17 janvier-29 février : gouvernement Edgar Faure
6 mars : Antoine Pinay, président du Conseil
7-8 décembre : émeutes au Maroc ; nombreuses arrestations et dissolution de l'Istiqlâl
23 décembre : démission du gouvernement Pinay

1953

7 janvier : René Mayer, président du Conseil
6 mai : de Gaulle rend leur liberté aux élus RPF
21 mai : démission du gouvernement Mayer : crise ministérielle de 37 jours
4 juin : Pierre Mendès France n'obtient pas l'investiture (formule « Gouverner, c'est choisir », qui donnera son titre à l'édition du discours). Vincent Auriol (*Journal du Septennat. 1947-1954*, tome I, p. 104) avait été en 1947 plus long mais réservé puisque s'exprimant dans son journal : « Nous perdons du temps, ce n'est pas ainsi que l'on gouverne, il faut aller vite et avoir l'esprit résolu et le caractère ferme. Le

Conseil des ministres doit enregistrer les accords intervenus entre les ministres compétents sous l'arbitrage du président du Conseil. »

26 juin : Joseph Laniel, président du Conseil

août : grève prolongée des services publics

17-22 décembre : très laborieuse élection présidentielle, télévisée et suivie à Versailles par les familles des candidats (René Coty est élu au 13e tour)

1954

7 mai : chute de Diên Biên Phu

12 juin : chute du gouvernement Laniel

18 juin : investiture de Mendès France

20 juillet : accords de Genève sur l'Indochine

19-22 août : conférence des Six à Bruxelles sur la CED

30 août : rejet de la Communauté européenne de Défense (CED) par l'Assemblée nationale

1er novembre : début de la guerre d'Algérie

7 décembre 1954 : révision constitutionnelle, destinée à solidifier les gouvernements

1955

« Le 5 février 1955, le gouvernement de Pierre Mendès France est renversé, mettant fin à deux cent trente jours d'activité durant lesquels, pour reprendre les termes du président du conseil, "quelque chose a travaillé, a vibré" ». Les principales étapes politiques qui suivent : les élections de 1956, la « question algérienne », la crise de mai 1958, la rédaction d'une nouvelle constitution. » (*L'histoire au jour le jour*, tome II, *Le Monde*, Dossiers et documents, 1985, p. 141).

20 février : grand meeting de Pierre Poujade au Vel' d'hiv', Vélodrome d'hiver de 1911 qui sera démoli en 1959

23 février : investiture d'Edgar Faure

19 mai : rappel des « disponibles » pour faire la guerre d'Algérie

20-21 août : émeutes sanglantes dans le Constantinois

29 novembre : chute d'Edgar Faure, permettant (deux renversements à la majorité absolue en 18 mois) la dissolution de l'Assemblée nationale (prononcée le 30)

1956

2 janvier : élections législatives : victoire relative du « front républicain », 52 sièges aux poujadistes, le PC gagne 50 sièges, le RPF s'effondre

1er février : investiture de Guy Mollet

6 février : Mollet accueilli à Alger par de vives manifestations d'hostilité

2 mars : reconnaissance de l'indépendance du Maroc

5 avril : condamnation « en simple citoyen », dans *Le Monde*, sous le titre « France, ma patrie... », de la politique algérienne du gouvernement par Henri Irénée Marrou (1904-1977), ancien résistant, professeur d'histoire du christianisme à la Sorbonne, bientôt

perquisitionné (en vain) et qualifié par le président du Conseil de « cher professeur » 1
 23 juin : loi-cadre pour l'outre-mer (collège unique, suffrage universel...)
 2 novembre-22 décembre : intervention franco-britannique en Égypte (crise et guerre de Suez)
 novembre : manifestations anticommunistes dans toute la France, dues à l'intervention soviétique en Hongrie. À Paris, *Paris rouge 2*, le siège du PCF est incendié et en partie dévasté. Remous à la CGT, la Fédération du Livre soutenant les Hongrois.
 21 novembre : devant le Comité central du PCF, Thorez affirme que « l'intervention de l'armée soviétique [en Hongrie] a représenté une démarche naturelle et nécessaire » (cité par Michel Winock)

1957

7 janvier : début de la « bataille d'Alger »
 25 mars : signature des traités de Rome créant la Communauté économique européenne (CEE, Marché commun) et l'Euratom
 21 mai : chute du gouvernement Mollet
 12 juin : ministère Bourgès-Maunoury
 10 juillet : ratification des traités de Rome
 31 juillet : reconnaissance par la France de la République en Tunisie, indépendante depuis 1956
 30 septembre : chute du gouvernement Bourgès-Maunoury
 5 novembre : gouvernement Félix Gaillard

1958

15 avril : chute du gouvernement Gaillard
 13 mai : gouvernement Pierre Pflimlin ; Comité de salut public à Alger
 19 mai : conférence de presse de De Gaulle
 29 mai : René Coty demande d'investir de Gaulle comme chef de gouvernement, ce qui est accepté le 1er juin
 4-7 juin : 1er voyage de De Gaulle en Algérie
 4 septembre : présentation par de Gaulle du projet de constitution
 24 septembre : fondation de l'UNR (Union pour la Nouvelle République, gaulliste)
 28 septembre : référendum constitutionnel : 79,25 % de oui en métropole. La carte du « oui » oppose très nettement la France du « croissant fertile » (voir p. XXX), mais avec des « trous » (l'Île-de-France surtout) à la France du Midi et du Massif central
 23 et 30 novembre : élections législatives. 387 députés sortants battus. Au premier tour un pourcentage non négligeable d'abstentions (22,9 %) et de votes blancs ou nuls (2,3 %). Les gaullistes (20,4 % des suffrages exprimés) ne dépassent pas encore

1 Biographie magistrale : Pierre Riché, *Henri Irénée Marrou. Historien engagé*, Le Cerf, 2003, 418 p. Et le grand livre-témoignage de H.-I. Marrou, *Crise de notre temps et réflexion chrétienne (de 1930 à 1975)*, Beauchesne, 1978, 471 p.

2 Cf. J.-P.A. Bernard, *Paris rouge, 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Seyssel, Champ Vallon, 1991, 268 p.

les modérés (22,1 %) mais dépassent (de peu) les communistes (19,2 %). La SFIO fait 15,7 %, le MRP reste au-dessus des 10 % (11,1 %) et les radicaux sont à 7,3 %. Une « extrême droite » (les anciens poujadistes) obtient 2,6 %. Au deuxième tour, grâce à un heureux découpage des circonscriptions, les résultats sont caricaturaux : 198 députés UNR (212 avec les apparentés), 118 modérés, 56 MRP ; 44 SFIO (avec les apparentés !), 33 radicaux et assimilés, 10 communistes...

21 décembre : de Gaulle élu président de la République et de la Communauté française

5.2.2. La grande crise de 1947 et la naissance de la Troisième Force

On a vu plus haut, dans le 3.3.2., les vagues de grèves des années 50, et en particulier l' « insurrection froide » (Vincent Auriol) de 1947, qui est fondamentale pour la compréhension de l'histoire de la Quatrième République. Je l'ai traitée quant au social mais on me pardonnera d'avoir inévitablement un peu empiété dans le champ politique de l' « année des tempêtes » (Vincent Auriol, toujours), ainsi nommé eu égard à la violence des affrontements. Je rappelle que certes la guerre d'Indochine est commencée mais que le contexte politique intérieur général n'est pas particulièrement grave ; allons plus loin quant à l'histoire politique des années 50. Les interprétations actuelles du lien entre les troubles sociaux et l'histoire politique sont très contradictoires. S'agit-il au contraire d'une tentative révolutionnaire de prise du pouvoir par les communistes ? En juin 1947, donc bien avant la conférence du Kominform, Paul Ramadier dénonce « une sorte de mouvement giratoire de grèves qui se développe comme s'il y avait un chef d'orchestre clandestin ». S'agit-il de simples mouvements revendicatifs ? Ces deux premières interprétations sont trop simples pour être satisfaisantes. Ainsi, pour la deuxième, certes les salariés sont très malheureux, mais il ne suffit jamais qu'une situation sociale soit très pressante pour qu'éclatent des mouvements de revendications... Ce qui est maintenant sûr ¹ c'est que, longtemps à l'avance, au printemps 1947, le Parti communiste et la fraction majoritaire (pro-communiste) de la CGT décident de lancer une campagne d'agitation pour la fin de l'année 1947 ; mais l'agitation éclate, violente, presque tout de suite (à l'été 1947), pour atteindre son paroxysme fin novembre 1947, donc nettement après la conférence du Kominform. L'événement décisif dans le contexte est à coup sûr cette conférence du Kominform, successeur du Komintern, en Pologne (exactement à Szklarska Poreba, en Silésie), en septembre 1947. Andreï Jdanov y sermonne très durement les délégués français (Jacques Duclos et Étienne Fajon), ainsi que les italiens. La coupure entre l'Est et l'Ouest, leur dit-il, est irréversible, un Parti communiste ne peut plus être un parti de gouvernement en Europe occidentale, il doit animer le bloc anti-impérialiste, que le plan Marshall est en train de resserrer par réflexe défensif, le PCF ne doit plus être qu'une force d'opposition violente et acharnée. Le Parti communiste et la CGT sont alors contraints par la poussée des « masses » de passer immédiatement à ce qui n'était prévu que pour une seconde étape. Il faut ajouter que beaucoup de militants de haut niveau ont quitté le Parti communiste depuis, or leurs témoignages montrent que Parti communiste n'a, au départ, ni voulu, ni préparé une insurrection. Mais les communistes sont en octobre-

¹ Cf. Ph.Buton, *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Presses de la FNNSP, 1993, 352 p. ; Ph.Buton & J.-M.Guillon dir., *Les pouvoirs en France à la Libération*, Belin, 1994, 590 p.

novembre 1947 à l'avant-garde, après avoir été surpris ! Quelle avant-garde ? En l'absence de Thorez, parti en URSS le 31 octobre, la direction du Parti communiste se laisse glisser après coup dans l'aventure révolutionnaire, ce que montrent bien les titres de *L'Humanité*, mais il est à peu près sûr que, rentré en France le 29 novembre 1947, Thorez s'emporte contre la façon dont le mouvement est conduit. Comme il l'avait fait en 1936 et en 1944, il prend la responsabilité de « renverser la vapeur » : PCF et CGT font décider la reprise du travail, les grévistes pliant sous la menace gouvernementale de perdre le droit à la Sécurité sociale ! Mais tout cela n'est clair que maintenant, à l'époque la crainte de l'« insurrection » provoque un regain de la bonne vieille « peur du rouge » et elle pèse lourdement sur la confiance que les puissances occidentales peuvent avoir en la France, renforçant chez les Américains l'idée de donner à moyen terme la priorité au relèvement de l'Allemagne. À court terme, nous l'avons vu, la conséquence syndicale est la scission CGT-FO de décembre 1947, encouragée par les États-Unis.

Les élections municipales, prévues pour le mois d'octobre, doivent être particulièrement disputées car elles renouvèlent des conseils élus en 1935 et elles sont le premier scrutin de la guerre froide. De plus, pour le RPF, c'est un premier test car depuis sa fondation le général de Gaulle a haussé le ton contre les « partis » et aussi contre les communistes : à Rennes le 27 juillet 1947, il vient de dénoncer le « parti séparatiste » défendant de façon prioritaire les intérêts de l'Union soviétique et le mot de « séparatistes » entre dans les vocabulaires gaullien et gaulliste, désignant à vindicte les communistes, de manière assez démagogique car l'anticommunisme fait largement recette. Pour le PC, elles sont également un test, à l'heure de son tournant jdanovien et il mène campagne sur le thème du nouveau danger « fasciste » et « impérialiste ». La campagne électorale est très dure et des heurts violents opposent les militants communistes aux groupes du RPF. Les résultats des 19 et 26 octobre 1947 marquent une percée spectaculaire du mouvement gaulliste, qui rassemble 38 % des votants et triomphe dans quinze des plus grandes villes, Paris, Rennes, Bordeaux, Marseille, Lille, Alger, Strasbourg, Bordeaux, Nancy, Le Mans, Grenoble, Saint-Étienne, Reims, Angers et Caen, et dans 52 villes de préfectures ¹. Aucun parti n'avait jamais obtenu, à la faveur d'un scrutin démocratique, un succès aussi éclatant ! À Paris, *Paris rouge*, où le Rassemblement obtient la majorité absolue, le propre frère du Général, Pierre de Gaulle, devient président du Conseil municipal ². Fort de sa victoire, le général de Gaulle réclame, le 27 octobre, la dissolution de l'Assemblée

¹ Philippe Nivet, « La secousse RPF », dans Collectif, *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, sous la dir. de G.Le Béguec & D.Peschanski, CNRS Éditions, 2000, 460 p., pp. 75-94

² Étudié dans la thèse de Philippe Nivet, éditée en *Le conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Publications de la Sorbonne, 1994, 397 p., surtout dans le chapitre IV.

nationale et la tenue de nouvelles élections législatives, au scrutin majoritaire. La principale victime, phagocytée, de cette poussée gaulliste est le MRP, qui ne rassemble plus que 10 % des suffrages exprimés et ne résiste bien que dans ses fiefs catholiques de l'Ouest et d'Alsace. Par contre la SFIO se stabilise et le PCF garde la confiance de 30 % des votants. La situation du gouvernement se trouve fragilisée et Ramadier doit le remanier, en ouvrant plus largement au centre. Or dans le pays des vagues de grèves se succèdent à l'automne 1947 et, en pleine crise sociale, Ramadier va démissionner le 19 novembre : un vide du pouvoir va exister au moment où les mouvements sociaux vont vraiment exploser.

Défense républicaine ? En novembre 1947, les partis au pouvoir ont la certitude que la République est en danger, menacée sur sa droite par un nouveau 18 Brumaire (un putsch gaulliste) et sur sa gauche par un nouvel Octobre rouge (un putsch communiste). La hantise de l'imminence d'un coup de force est d'autant plus intense que, depuis des mois, courent des rumeurs de complot. Le ministre de l'Intérieur, le socialiste Édouard Depreux (1898-1981) ¹, évoque le risque d'un « nouveau 6 Février » (1934) ; en juillet, il révèle l'existence d'un « Plan bleu » destiné à ramener au pouvoir des nostalgiques de Vichy. Quant au président du Conseil Ramadier, abreuvé de rapports de police alarmistes, il renforce dans le plus grand secret les moyens d'action du chef d'état-major de l'armée, le général Georges Revers (1891-1974), pour parer à l'éventualité d'un soulèvement communiste. Usé et mal soutenu par la SFIO depuis son congrès de Lyon (août), le gouvernement Ramadier démissionne, le 19 novembre 1947, après une tentative ratée de remaniement. La crise ministérielle menace. Léon Blum ne réussit pas à obtenir l'investiture, le 21. La droite lui reproche d'avoir mis sur le même pied le danger communiste et celui du gaullisme ; il déclare en effet à la tribune :

« Le danger est double : d'une part, le communisme international a ouvertement déclaré la guerre à la démocratie française, d'autre part, il s'est constitué en France un parti dont l'objectif — et peut-être l'objectif unique — est de dessaisir la souveraineté nationale de ses droits fondamentaux. »

Le 22 novembre, le MRP Robert Schuman, ministre des Finances dans le gouvernement Ramadier, est investi à une très large majorité à laquelle ne font défaut que les voix communistes et quelques unes de l'intergroupe gaulliste. Le gouvernement qu'il forme sur la base de la défense des institutions est l'acte de naissance d'une nouvelle majorité parlementaire dite de « Troisième Force », l'expression étant de Guy Mollet, le secrétaire général de la SFIO. C'est une coalition hétéroclite qui regroupe le MRP, la SFIO et des formations de moindre importance

¹ Édouard Depreux, *Souvenirs d'un militant. Cinquante ans de lutte. De la social-démocratie au socialisme (1918-1968)*, Fayard, 1972, 608 p.

(radicaux, UDSR, indépendants), soudés par une commune volonté de *statu quo* républicain face aux oppositions gaulliste et communiste. L'axe de la nouvelle majorité glisse vers la droite. Jusqu'au début des années 1950, tous les gouvernements de la IV^e République s'appuient sur la Troisième Force dont les leaders s'échangent les ministères : républicains populaires (Robert Schuman, Georges Bidault, Pierre-Henri Teitgen, Paul Coste-Floret ¹, Jean Letourneau ²), socialistes (Jules Moch, André Philip, Daniel Mayer, Christian Pineau, Robert Lacoste), radicaux-socialistes (André Marie, Henri Queuille, René Mayer), UDSR (René Pleven, François Mitterrand), indépendant (René Coty). Comme le note l'historien René Rémond, la Troisième Force est « bien nommée puisqu'elle ne se définit que par soustraction des deux autres forces et qu'elle vient probablement en troisième position ». Le gouvernement Schuman (novembre 1947-juillet 1948) est en outre, on peut le souligner, le premier à confier un ministère à une femme, la MRP Germaine Poinso-Chapuis, nommée à la Santé publique et à la Population. La Troisième Force est donc née.

Elle est d'abord concrétisation d'une politique de fermeté sociale et politique, au milieu des injures parlementaires et journalistiques. Le nouveau gouvernement se heurte à une aggravation de la crise. Le 28 novembre, vingt fédérations de la CGT se constituent en un « comité central de grève » qui coordonne les opérations. Les grévistes atteignent trois millions. L'économie du pays est désorganisée, le climat d'agitation sociale tourne à l'atmosphère de guerre civile. De fait, les événements du début décembre prennent une tournure dramatique : il y a dans le Nord de nombreux sabotages « non identifiés » (PC ? CGT ? les deux ?) qui culminent avec le déraillement de l'express Paris-Tourcoing, près d'Arras (3 décembre). La peur est telle que, lors des obsèques nationales du général Leclerc (8 décembre), victime d'un accident d'avion en Afrique du Nord (voir p. XXX), il est décidé par mesure de précaution qu'aucun haut responsable de l'État (président de la République, présidents des deux assemblées et ministres) ne suivra le cercueil dans sa traversée de la capitale... Schuman et son ministre de l'Intérieur, Jules Moch, sont déterminés à briser un mouvement que la psychose d'une révolution fait apparaître comme subversif. 80 000 réservistes sont rappelés pour soutenir les forces de l'ordre. Moch applique un plan méthodique d'évacuation des sites occupés. Dans le Nord, bassin par bassin, gendarmes mobiles et CRS, appuyés par des véhicules blindés, dégagent

¹ 1911-1979. À ne pas confondre avec son frère jumeau Alfred, lui aussi ancien du Parti démocratique populaire (PDP) et membre fondateur du MRP mais député de la Haute-Garonne et pendant douze ans membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Paul est député de l'Hérault et neuf fois ministre sous la IV^e République.

² 1907-1986.

manu militari les piquets de grèves autour des fosses. Les heurts sont violents dans le Pays Noir et ailleurs. La reprise de la gare de Valence (Drôme), transformée en véritable camp retranché par les cheminots, fait trois morts, le 7 décembre. Les communistes dénoncent un gouvernement d'« assassins » et, ravivant les souvenirs de l'Occupation, comparent les CRS à des SS, faisant un parallèle entre la politique de fermeté du gouvernement et la répression de la grande grève des mineurs du Nord par les Allemands au printemps 1941. À l'Assemblée, le gouvernement Schuman fait voter, le 4 décembre, des lois sur « la défense de la République et la liberté du travail » après six jours de débats ininterrompus et d'une violence verbale inouïe. Jacques Duclos traite le président du Conseil de « boche » (Schuman, né en 1886 et Lorrain d'origine, a vécu jusqu'en 1918 dans le Reich). Jules Moch, dont le fils a été abattu par les Allemands, juif de surcroît et combattant de la France libre, est accueilli par des « Heil Hitler ! », il doit essuyer les injures de « nazi », « Noske français »¹, « assassin » et « sanglant Polichinelle ». Il gardera toujours une grande réputation d'énergie aveugle et sans pitié. D'autres ministres sont des « salauds » et des « chiens couchants » et André Carrel, journaliste à *L'Humanité*, titre grassement un de ses articles « Saligauds » ! Les députés communistes, qui qualifient les mesures du gouvernement de « lois scélérates », tentent d'en retarder l'adoption en faisant de l'obstruction : l'un d'entre eux, le député de l'Hérault, Raoul Calas, entre dans les annales parlementaires pour avoir occupé la tribune une nuit entière, avant de se faire expulser (voir p. XXX). Face à l'attitude énergique du gouvernement Schuman, le mouvement de grèves, devenu impopulaire, s'essouffle. Le « comité central de grève » de la CGT donne l'ordre de « repli général » le 9 décembre, suivi par la reprise progressive du travail dès le lendemain. Ce dénouement précipité du conflit prouve que, contrairement à l'interprétation des gouvernants, le PCF n'avait pas de projet d'insurrection : agitation d'ampleur à des fins politiques, oui ; grèves révolutionnaires pour s'emparer du pouvoir, non. Agissant conformément aux consignes du Kominform contre le plan Marshall, le but des communistes était de montrer leur force et de se poser en champion de la résistance nationale face au « parti américain », identifié au gouvernement. Le jusqu'au-boutisme de certains meneurs locaux traduit l'impatience du « grand soir » chez ceux dont les attentes révolutionnaires ont été frustrées à la Libération et qui croient venue l'heure de la revanche. Le discrédit du mouvement, la lassitude de ses troupes et finalement son ambiguïté le condamnent à l'échec. Cela a pour conséquence directe l'irruption de la guerre froide sur la scène syndicale en brisant une nouvelle fois l'unité de la CGT, la troisième après les ruptures de 1922 et 1939.

¹ En référence au social-démocrate allemand qui organisa la sanglante répression de l'insurrection spartakiste à Berlin au début de 1919.

L'échec des grandes grèves de l'automne 1947 ne marque pas la fin de l'agitation sociale et politique. Dans son histoire de la IV^e République, Jacques Fauvet ¹, évoquant les mois qui vont de l'automne 1947 à l'automne 1948, parle d'« année terrible ». En effet, non seulement le mouvement revendicatif continue, mais le refus de l'atlantisme conduit le PC, *via* la CGT, à reprendre l'épreuve de force en relançant la grève des mineurs du Nord en octobre-novembre 1948 (voir le 3.3.3.). La France politique sort profondément transformée de l'année 1947. N'ayant pas les moyens de l'indépendance diplomatique poursuivie dans l'immédiat après-guerre, elle rejoint à l'heure du divorce Est-Ouest le camp occidental, au départ davantage par nécessité que par choix, comme le prouvent, malgré le plan Marshall, ses réticences à l'égard du relèvement de l'Allemagne. Toutefois, dès l'année 1948, la France devient un des piliers de l'intégration européenne naissante tant sur le plan financier — l'OECE est dirigée par le Français Robert Marjolin ² — que militaire (UO, Union occidentale), sans parler des perspectives politiques (Congrès de l'Europe). Cette capacité d'adaptation tranche avec l'immobilité relative dont la métropole fait alors preuve dans ses relations avec l'Empire, rebaptisé Union française. Celle-ci est évoquée longuement dans les trois paragraphes finaux du préambule de la constitution :

« La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. [...] Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires [...] ».

C'est que l'Outre-mer sert de refuge au rêve de grandeur nationale, fût-ce au prix de « sales guerres » coloniales. Par contrecoup, les ruptures extérieures bouleversent la donne intérieure. L'unité politique de la Résistance et le consensus social, maintenus depuis la Libération, volent en éclats. La très violente crise de l'automne 1947 définit un nouveau rapport de forces qui structure durablement la vie politique française : d'un côté, un Parti communiste puissant qui, exclu du pouvoir, s'isole et se mure dans une opposition inconditionnelle ; de l'autre, le gaullisme qui apparaît comme une force de rassemblement et d'alternative. Ces deux mouvements se neutralisent l'un l'autre en raison de leurs ambiguïtés : le PC, parce que sa stratégie est plus internationale que nationale ; le RPF, parce que son opposition à la IV^e République est résolue mais légaliste. Dès lors, la Troisième Force, qui se coalise contre les deux précédentes au nom de la défense des institutions, est la principale bénéficiaire des bourrasques de l'année 1947. La IV^e République en sort renforcée.

¹ J.Fauvet, *La Quatrième République*, Fayard, 1959, 399 p.

² Robert Marjolin (1911-1986) est d'origine familiale très modeste, cf. son autobiographie, *Le travail d'une vie. Mémoires, 1911-1986*, Laffont, 1986, 446 p.

Les graves troubles de novembre-décembre 1947 surmontés, nul parmi les dirigeants n' imagine vraiment que le régime puisse s'effondrer. En réalité, la guerre froide et la décolonisation ne font que commencer leur lent travail de sape...

5.2.3. Le président Auriol et l'instabilité gouvernementale

La crise de 1947, définie par certaines de ses formules, a mis en lumière la personnalité du premier président de la IV^e République, Vincent Auriol, qui, rappelons-le, signale vigoureusement à Ramadier les risques ouverts par la première double investiture. Il a opéré de façon tout aussi prémonitoire et un peu plus générale quelque temps auparavant en faisant devant des journalistes une véritable dissertation historique sur l'instabilité ministérielle ¹. Dirigeant socialiste, ministre du Front populaire, premier président de la IV^e République, Vincent Auriol était né le 27 août 1884 à Revel, chef-lieu de canton de Haute-Garonne. Issu d'une famille modeste (son père était boulanger), il avait fait de brillantes études secondaires au lycée de Revel, qu'il poursuivit aux facultés de Toulouse en obtenant une licence de philosophie en même temps qu'un doctorat en droit. Avocat au barreau de Toulouse, il donne des cours de droit et des consultations juridiques gratuites à la bourse du Travail de la ville. Membre des Jeunesses républicaines et secrétaire des Étudiants socialistes (1903), il adhère à la SFIO à sa fondation (avril 1905). Dès l'année suivante, il appartient au comité fédéral de la Haute-Garonne et, en octobre 1908, est délégué au Congrès national de Toulouse. Cofondateur (décembre 1908) et rédacteur en chef bénévole du quotidien *Le Midi socialiste*, il est, en 1909, condamné à cinquante francs d'amende pour diffamation envers la municipalité radicale de Toulouse. Les campagnes du journal contre la vie chère et en faveur des propositions de Jaurès tendant à instituer un monopole d'État sur le blé et des minoteries communales contribuent également à faire connaître Vincent Auriol, que la Fédération de la Haute-Garonne présente aux élections législatives de 1910 dans l'arrondissement de Muret. Battu dès le premier tour, il prend sa revanche en 1914. Il va dès lors siéger sans interruption au Palais-Bourbon jusqu'en 1947, comme représentant de cet arrondissement ou (lors des élections au scrutin de liste) du département. Le 1^{er} juin 1912, il épouse la fille d'un des fondateurs de la Verrerie ouvrière d'Albi, Michelle Aucouturier, qui demeure sa compagne jusqu'à sa mort, élégante femme qui donne avec naturel du lustre à l'Élysée.

Vincent Auriol, qui dans son enfance avait perdu un œil dans un accident (comme Gambetta), n'est pas mobilisé pendant la Première Guerre mondiale. Après s'être situé sur des positions centristes en 1918, il adhère en 1920 au Comité de résistance socialiste fondé par Blum contre la III^e Internationale, et au Congrès de Tours il choisit de rester à la SFIO. Maire de Muret à partir de 1925, conseiller général de Carbone à partir de 1928, il dispose d'une très solide implantation locale. Au plan

¹ Vincent Auriol, *Journal du Septennat. 1947-1954*, Édité par P.Nora, Armand Colin, 7 vol., tome I (1947), 1970, 876 p., 20 janvier 1947.

national, ses compétences économiques et financières font adopter par la SFIO, en 1921, un « plan Auriol » sur les réparations allemandes (préconisées en nature) et la reconstruction de l'Europe, qui serait financée par des prêts à long terme sous l'égide d'un organisme international. Membre de la commission des Finances de la Chambre depuis 1914, Vincent Auriol accède à sa présidence de 1924 à 1926 et à ce titre participe, aux côtés d'Herriot puis de Caillaux, aux négociations de Londres (été 1924) et de Washington (avril 1926) qui mettent au point successivement le plan Dawes et le remboursement des dettes de la France vis-à-vis des États-Unis. Secrétaire du groupe socialiste à la Chambre des députés de 1928 à 1939, membre pratiquement sans interruption de la Commission administrative permanente (CAP) de la SFIO, délégué de cette dernière au bureau de l'Internationale ouvrière socialiste, Vincent Auriol est un dirigeant plein de chaleur et d'éloquence, et soucieux de conciliation. Ministre des Finances dans le premier gouvernement du Front populaire (4 juin 1936-22 juin 1937), il doit procéder à la dévaluation du 28 septembre 1936. Il est ensuite ministre de la Justice dans le troisième cabinet Chautemps (22 juin 1937-17 janvier 1938), puis ministre de la Coordination des services de la présidence du Conseil dans le deuxième ministère Blum (13 mars-8 avril 1938).

Fidèle soutien de Blum tout au long de l'entre-deux-guerres, Vincent Auriol compte comme lui, le 10 juillet 1940, au nombre des quatre-vingts parlementaires qui s'opposent à la délégation des pleins pouvoirs à Pétain. Emprisonné (septembre 1940-avril 1941) puis assigné à résidence (août 1941-octobre 1942), il vit un an de clandestinité dans l'Aveyron ; c'est là qu'il écrit un livre, *Hier et demain*, qu'il publie en 1945 et où il analyse les faiblesses des institutions de la IIIe République. En octobre 1943, il rejoint Londres. Il siège bientôt à l'Assemblée consultative d'Alger, dont il préside la commission des Affaires étrangères. Il participe aussi activement aux réflexions sur les institutions futures du pays, s'affirmant partisan d'un système monocaméral dans lequel le président du Conseil est désigné par l'Assemblée et responsable devant elle sur la base d'un contrat de législature. C'est la position qu'adopte la SFIO à son congrès d'août 1945, et l'amorce du premier projet de Constitution que le référendum du 5 mai 1946 rejette (voir p. XXX).

Le 21 novembre 1945, dans le gouvernement formé par le général de Gaulle, Vincent Auriol est nommé ministre d'État chargé des rapports avec l'Assemblée. Quelques jours après le départ du Général, il est élu président de l'Assemblée constituante (31 janvier 1946). En mars et avril, il organise plusieurs réunions de conciliation entre les composantes du tripartisme et propose en vain que le président de la République soit élu par un collège élargi. À nouveau président de la deuxième

Assemblée constituante (14 juin 1946), il joue un rôle essentiel dans l'élaboration du texte constitutionnel de transaction qui est adopté par le référendum du 13 octobre 1946. Élu le 3 décembre 1946 président de l'Assemblée nationale, Vincent Auriol est, le 16 janvier 1947, porté par le Congrès réuni à Versailles à la présidence de la République, et ce, dès le premier tour de scrutin, par 452 voix (notamment celles des socialistes et des communistes) sur 883.

Tout au long de ses sept années de présidence, Vincent Auriol entend assumer ses responsabilités « scrupuleusement et complètement », en se faisant aider par un cabinet, peu nombreux et dirigé par l'ancien normalien et résistant Jacques Kosciusko-Morizet (1913-1994) ¹, et de nombreux conseillers informels et amicaux, comme Léon Blum (qu'il visite à Jouy-en-Josas), Monnet et de Lattre. C'est Monnet qui le convainc de modifier la politique allemande dure initialement suivie par la France, mais Auriol se plaint vers la fin de son septennat que la politique économique européenne soit faite par Monnet. La « magistrature morale » qu'il exerce, et qu'il définit dans son discours du 15 novembre 1951, lui prescrit de n'être « ni un président soliveau ni un président personnel », mais par son « pouvoir de conseil, d'avertissement, de conciliation », de veiller à « la volonté profonde et permanente du pays : défendre l'État, sa Constitution, ses institutions et en même temps les intérêts permanents de la France ». Il exerce ainsi dans les Conseils du gouvernement une influence active de conciliation et d'arbitrage et tente toujours de faire prévaloir l'intérêt collectif : le *Journal du septennat (1947-1953)*, dont la rédaction lui semble être un devoir de sa charge et le fonds 552 AP des Archives nationales l'attestent abondamment. Président de l'Union française, il entreprend dès le lendemain de son élection un voyage en Afrique noire et entretient d'étroites relations avec le sultan du Maroc et le bey de Tunis. Favorable à l'Alliance Atlantique, il n'hésite pas à dénoncer l'attitude des États-Unis, déclarant à leur propos dans son discours de Donzère-Mondragon (novembre 1951) qu'il est « plus facile de donner des leçons que des exemples ». D'une façon générale, le *Journal* montre bien l'intérêt qu'Auriol porte à la politique étrangère, la part de son temps qu'il y consacre, ce qui est permis par la constitution, sur ce point comme sur d'autres fidèle à la tradition de la IIIe République. Il se plaint parfois, et par écrit, de ne pas être informé au sujet de la politique étrangère ; le 3 octobre 1950, il envoie un long mémoire « sur la situation internationale » ². Avec le temps qui passe, Auriol mesure le décalage entre ses ambitions de départ et les apories du régime, son impatience grandit et il lui arrive

¹ Père de François Kosciusko-Morizet (1940-2015), Polytechnicien, maire de Sèvres (1995-2014) et conseiller général des Hauts-de-Seine (2006-2015), grand-père de Nathalie Kosciusko-Morizet.

² *Journal...*, pp. 705-719

souvent de lâcher des jurons devant ses interlocuteurs ¹ ! D'autre part, la famille Auriol (voir p. XXX pour Jacqueline et le scandale de presse) aura son image (au sens propre) très contrôlée, à la suite d'un accord avec la presse, survenu à la suite de l'énerverment présidentiel provoqué par les *paparazzi* de La Clusaz début janvier 1949.

En novembre 1954, il refuse de briguer un second septennat, ce qu'il a annoncé longtemps à l'avance. Dès lors, retiré à Muret, il ne sort de son silence qu'en de rares occasions. En mai 1958, il défend devant le groupe parlementaire socialiste la candidature à la présidence du Conseil du général de Gaulle, pourtant étrillé auparavant, mois après mois, dans son *Journal*, même s'il refuse de prendre un contact direct avec lui et décline ensuite le poste de vice-président du Conseil qu'il lui offre. Le 15 octobre 1958, dans une lettre adressée au secrétaire de la Fédération socialiste de la Haute-Garonne, il fait savoir que, condamnant l'orientation donnée par Guy Mollet à la SFIO, ni lui-même ni son épouse ne reprendront leurs cartes d'adhérents. À partir du printemps 1960, il dénonce la dérive du régime gaulliste « vers un système de pouvoir personnel et autoritaire en opposition avec les règles et principes essentiels de la démocratie », selon les termes de sa lettre adressée le 25 mai 1960 au président du Conseil constitutionnel, par laquelle il déclare renoncer au siège dont, comme ancien président de la République, il dispose de droit et à vie au sein de ce Conseil. En octobre 1962, il s'élève vigoureusement contre le référendum, qu'il qualifie d'« acte de pouvoir absolu, contraire à la Constitution ». Vincent Auriol désormais ne rompt plus le silence et se retire dans sa propriété de Bormes-les-Mimosas, où il se fracture deux fois le col du fémur et est sauvé d'un incendie de forêt par le cinéaste-alpiniste Marcel Ichac (1906-1994), que nous retrouverons à propos de l'Annapurna. Il meurt à Paris, le 1er janvier 1966. ²

On l'a vu, Ramadier a créé d'emblée la « double investiture » : investi le 21 janvier 1947 il accepte une semaine plus tard une discussion et un vote sur la composition de son gouvernement. Qu'est-ce qui marque, fondamentalement, sur le moment et rétrospectivement, le régime et l'histoire politiques de la Quatrième République ? Le régime des partis, l'instabilité gouvernementale, mais la relative

¹ On le sait car il enregistre au magnétophone certaines conversations dans son bureau à partir de 1949. L'appareil est photographié dans *Paris Match*, 21 janvier 1956, p. 53.

² Notice de Jean-Paul Brunet, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p. ; Éric Ghebalí, *Vincent Auriol. Le président citoyen. 1884-1966*, Grasset, 1998, 398 p ; Gilles Morin, « Vincent Auriol, un grand élu socialiste », dans *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, sous la dir. de G.Le Béguec & D.Peschanski, CNRS Éditions, 2000, 460 p., pp. 145-160 ; G.Bossuat, « Jean Monnet. La mesure d'une influence », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juill.-sept. 1996, pp. 68-84 ; témoignage de Marcel Ichac à l'auteur. Michelle Auriol est décédée en 1979.

stabilité des ministres, et la « république des députés »¹. Se succèdent 21 gouvernements entre janvier 1947 (Ramadier) et juin 1958 (gouvernement de Gaulle), soit une durée moyenne inférieure à 7 mois ; pendant la période cruciale et finale entre juin 1954 (gouvernement PMF) et juin 1958 (gouvernement de Gaulle), soit pendant quatre ans exactement sept gouvernements se suivent. Et pourtant les auteurs de la constitution de 1946 avaient eu le désir de remédier à l'instabilité dont la France avait souffert sous la IIIe République, notamment en gravant dans le marbre que l'investiture du président du Conseil se ferait à la majorité absolue et qu'il ne pourrait être renversé que s'il était battu dans les mêmes conditions, ce qui dans l'esprit des constituants devait éviter les chutes intempestives.

Deux présidents du Conseil sont partis « normalement » et de manière quasi tautologique, Henri Queuille, qui a remis le 10 juillet 1951 la démission de son troisième gouvernement après les élections législatives, en vertu de l'article 45 de la constitution, stipulant qu'au début de chaque législature « le président de la République désigne le président du Conseil », et, bien sûr, de Gaulle devenant président de la Ve République le 8 janvier 1959. Tous les autres gouvernements ont démissionné à la suite d'une crise, mais six seulement ont été renversés dans les formes constitutionnelles, c'est-à-dire après un refus de la confiance à la majorité absolue. Le même nombre de six présidents du Conseil ont démissionné sans vote parlementaire, et dès Ramadier le 19 novembre 1947, Guy Mollet provoquant sa chute pour ramener les communistes au gouvernement. Les sept gouvernements qui restent se sont retirés certes après un vote négatif, mais sans être obligés de le faire car ils n'avaient pas posé la question de confiance ou encore la majorité absolue n'avait pas été atteinte, et dès Robert Schuman le 19 juillet 1948, montrant son opposition à un amendement socialiste réduisant les crédits militaires.

La question de confiance est en fait la seule arme dont dispose le gouvernement. Il en est résulté à la fois sa banalisation et sa dénaturation. D'une part, les présidents du Conseil y ont recours comme moyen de procédure pour riposter à la guérilla législative, faire discuter leurs projets ou écarter les amendements, et, d'autre part, ils cherchent à en esquiver la solennité et les conséquences constitutionnelles en matière de dissolution, par le recours à la « confiance implicite ». Au total la question de confiance est posée... 164 fois. Les groupes qui, sous la Quatrième République, sont passés en totalité ou en grande partie de la majorité à

¹ Ces idées et surtout la dernière, plus originale, sont évoquées longuement dans le Colloque *La Quatrième République : bilan trente ans après la promulgation de la constitution de 1946* (Nice, 1977), LGDJ, 1978, 453 p.

l'opposition pour ouvrir les treize crises provoquées par la mise en minorité du gouvernement sont :

- 9 fois les Indépendants et Paysans
- 6 fois les RS (Républicains sociaux, ex-RPF), les radicaux et les UDSR
- 4 fois les socialistes

Seul de tous les groupes parlementaires, le MRP n'a jamais rejoint l'opposition dans un scrutin ayant entraîné une crise ministérielle ¹.

Ceci étant, la période allant de l'élection de la première constituante (21 octobre 1945) au départ des communistes du gouvernement (4 mai 1947) est caractérisée par une majorité gouvernementale remarquablement stable et qui résiste à une crise majeure : le départ de De Gaulle. Cette majorité de tripartisme représente presque les trois quarts des suffrages exprimés en octobre 1945. Deuxième nuance, les gouvernements ont des durées très variables, il est vrai que le plus long, celui de Guy Mollet (1956-1957), ne vit que seize mois à peine... Une objection beaucoup plus forte, et déjà exprimée, est que l'instabilité gouvernementale n'exclut pas la stabilité de ministres, comme Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de juillet 1946 à janvier 1953. Le problème est que tout cela bute sur les « impasses du parlementarisme » ². Le cumul des mandats est amplifié par rapport à la IIIe République, au cours de laquelle, en moyenne, 30 % des députés exerçaient un autre mandat : on est à hauteur de 45 % sous la IVe République (et on sera à 90 % sous la Ve République !).

Dès le 30 novembre 1950 l'Assemblée nationale décide de réviser un certain nombre d'articles de la constitution, mais la modification de la loi électorale (non inscrite dans la constitution, ce qui est de tradition en France) prend l'ascendant dans le travail parlementaire. C'est seulement quatre ans plus tard et grâce à Pierre Mendès France, pour lequel c'est un combat long et difficile, qu'est votée une loi constitutionnelle (7 décembre 1954) modifiant 11 articles de la constitution. Plusieurs changements ont pour but de rendre au Conseil de la République, dont les membres s'appellent officiellement à nouveau sénateurs depuis décembre 1948, une partie des anciens pouvoirs du Sénat de la IIIe République. Surtout, les conditions d'investiture gouvernementale sont modifiées. Le président du Conseil se présente désormais devant l'Assemblée nationale non plus seul, mais avec l'ensemble de son ministère, et le vote d'investiture aura lieu à la majorité simple. Le caractère manifestement

¹ *Le MRP vous parle !*, 1er trimestre 1999, p. 14.

² Titre de chapitre dans Y. Lequin dir., *Histoire des Français*, Armand Colin, 3 vol., 1983-1984, tome III.

insuffisant de cette réforme provoque d'autres tentatives, jusqu'en 1958, en vain. L'idée d'un régime présidentiel gagne du terrain, ce qui explique sans doute le ralliement de la classe politique, dans sa grande majorité, à la révision gaullienne de 1958. Ceci relègue loin la fameuse question « meurtre ou suicide ? », d'autant que la France de De Gaulle est aussi la France du nouveau franc et de l'arme atomique, conformément à l'élan des années 50 !

Sur le plan parlementaire, les conséquences de la Guerre froide sont nettes. D'abord, elle est un facteur délétère d'instabilité gouvernementale. Les élections de novembre 1946 amènent à l'Assemblée nationale une majorité tripartiste écrasante : les trois quarts des sièges reviennent au PCF, au MRP et à la SFIO. Mais la Guerre froide bouleverse les données du jeu politique : l'ostracisme contre le parti communiste d'une part, la montée en puissance du RPF d'autre part, obligent le MRP et la SFIO, qui n'ont pas la majorité absolue, à se tourner vers les formations du centre, modérés et radicaux. La Troisième Force, née en novembre 1947, est une coalition hétérogène de partis « condamnés à vivre ensemble », selon l'expression de Henri Queuille. Elle est soudée face au communisme et au gaullisme, mais elle se déchire sur les questions économiques et sociales. D'où l'instabilité des gouvernements (9 de 1947 à 1951 !) et, de surcroît, leur pragmatisme obligé.

Une autre conséquence parlementaire de la guerre froide est le glissement progressif des majorités vers la droite. Les gouvernements de Troisième Force sont tous dirigés par les partis non-marxistes : le MRP, avec Robert Schuman et Georges Bidault, le parti radical, avec André Marie et Henri Queuille, l'UDSR, avec René Pleven. Aucun socialiste n'obtient l'investiture ! Le processus d'infléchissement à droite s'accélère avec la dislocation de la Troisième Force au lendemain des élections législatives de juin 1951. Hostile au financement de l'école privée, la SFIO, pour la première fois depuis la Libération, ne participe pas à un gouvernement (août 1951). L'accession à la présidence du Conseil d'Antoine Pinay, un indépendant membre de l'Alliance démocratique, rejette les socialistes dans l'opposition ouverte (mars 1952). L'année 1953 confirme le retour de la droite aux affaires, puisque deux de ses représentants parviennent à la tête de l'État, Joseph Laniel à Matignon (juin 1953) et René Coty à l'Élysée (décembre 1953).

L'examen de la citoyenneté pendant cette décennie montre quatre innovations initiales et essentielles. La première est double et peu durable, c'est le désir général de « lendemains qui chantent » et le cycle électoral sans fin de 1945-1946 (sept consultations en 14 mois). Une deuxième, durable, est la soumission au suffrage universel des deux projets constitutionnels de 1946 et l'introduction de la pratique du

référendum dans les nouvelles institutions, mais seulement pour la révision constitutionnelle et « uniquement en l'absence d'une majorité qualifiée ». C'est en application de cet article 90 que le général de Gaulle fait approuver par référendum le texte de la constitution de 1958. Une troisième, très pérenne, est l'accélération, essentielle, dans la montée en puissance de la « citoyenneté économique » : le préambule de la constitution de 1946 consacre, sur le modèle de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, « le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi », en précisant par la protection du travailleur, le syndicalisme, le droit de grève, les délégués du personnel et la nationalisation. De plus, tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination des conditions de travail, ainsi qu'à la gestion des entreprises, par la création des comités d'entreprise (ordonnance du 22 février 1945) et l'élection des délégués du personnel (loi du 16 avril 1946).

En conclusion on pourrait d'abord ironiser à propos de deux timbres-poste d'usage courant, deux Mariannes, celle de la Libération, la Marianne du résistant Pierre Gandon (1899-1990, voir p. XXX), dessinée pendant les combats de la libération de Paris, coiffée d'un bonnet phrygien mais la bouche fermée (elle a été choisie par de Gaulle...), et celle de Louis Muller ¹, en 1957, sage jeune fille de la ruralité, coiffée de feuilles de chêne, pleine d'espérance tranquille sur fond de soleil rayonnant... Enfin, on peut se poser la question : cette nation en difficulté est-elle France (politique) « ouverte » ou « fermée » ? L'un et l'autre en fait, le problème final étant que les modernités politiques de la IV^e République, bien réelles, ne réussissent pas à « déboucher » à la fin des années 50, c'est la Ve République qui en tire profit...

¹ Né en 1902, il meurt l'année de la sortie de son timbre-poste.

5.3. Les forces et les hommes politiques de la IVe République

En 1950 Maurice Duverger, professeur à l'Institut d'Études politiques (IEP) de Paris (*Sciences Po*) et déjà journaliste au *Monde*, publie pour la première fois ses *Partis politiques*¹, œuvre majeure qui sera rééditée neuf fois et traduite en neuf langues. Huit ans plus tard les partis se trouvent dotés d'un statut officiel dans les nouvelles institutions et en 2002 Raphaël Hadas-Label note 2 :

« Pour la première fois dans notre histoire constitutionnelle, la Constitution de 1958 reconnaît formellement, dans son article 4, le rôle des partis politiques dans le système institutionnel de notre pays. C'est une situation d'autant plus paradoxale que le général de Gaulle n'avait pas de termes assez durs pour fustiger "le régime des partis" que constituait, à ses yeux, la IVe République. Pendant longtemps, les partis n'avaient pas de statut reconnu dans la conception traditionnelle de la démocratie. [...] En 1945, on s'inquiéta de savoir s'il fallait ou non inclure dans la Constitution un statut organisé des partis politiques, comportant des droits et des obligations. On y a renoncé, et c'est la Constitution de 1958 qui, la première, a conféré aux partis politiques un statut constitutionnel. »

Le citoyen, évoqué il y a peu, avait pris, un peu, l'habitude de s'inscrire à un parti politique, et beaucoup celle de voter pour un parti. Le beau rêve de « grand parti de la Résistance » s'effondre à la Libération : les anciens partis renaissent, y adhèrent de nouveau beaucoup de résistants, il n'y a pas de travaillisme à la française, tous les projets de fusion s'évanouissent, de nouveaux partis voient le jour et, de scissions en exclusives, la Résistance aboutit au ruisseau de l'UDSR. Par la suite de nouveaux partis naissent encore, constamment, et le nombre de partis est beaucoup plus considérable sous la IVe République que sous les deux Républiques qui l'ont précédée et suivie. Nous commencerons la présentation des forces et des hommes politiques de la IVe par les trois partis du tripartisme.

1 *Les Partis politiques dans l'État contemporain*, 2 vol., 233 p. Maurice Duverger (1917-2014) avait été membre de l'Union populaire républicaine de Philippe Henriot, puis du Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, dont il fut secrétaire de la Fédération du Sud-Ouest. Mais il avait quitté le PPF en 1938. Dans les années 50 il se pique d'être de gauche et attaque le Raymond Aron de *L'Opium du peuple* en août 1955 : l'auteur serait un traître et un conservateur...

2 R.Hadas-Label, *Les 101 mots de la démocratie française*, Odile Jacob, 2002, 540 p., p. 412.

5.3.1. Le PCF, « citadelle assiégée », un temps premier parti de France, et les communistes français

Depuis sa naissance, le PCF se présente comme un hybride issu du socialisme français, du pacifisme de la Grande Guerre et de la révolution russe ¹. « Porte-parole » et « avant-garde » de la classe ouvrière, il est aussi un relais de « l'internationalisme prolétarien » dans l'obédience de Moscou. Cette double ascendance imprime sa marque à un parti en marge de la société, qui ne s'est intégré à la communauté nationale qu'à deux brefs moments : le Front Populaire et la Libération. Entre les deux, il est frappé d'interdiction en 1939 et passe dans la clandestinité alors que son secrétaire général, Thorez, est « exfiltré » vers l'URSS. Toutefois, son rôle notoire dans la Résistance et ses liens étroits avec une Union Soviétique victorieuse (l' « effet Stalingrad ») font du Parti une force avec laquelle il faut compter. En 1944, la puissance nouvelle du PCF est considérable. Les Francs-Tireurs et Partisans (FTP), sous l'autorité de Charles Tillon, et les milices patriotiques représentent une force militaire notable. La presse clandestine est en partie acquise au PCF qui fait partie de l'état-major du Conseil national de la Résistance, deux des siens, Fernand Grenier et François Billoux, sont au gouvernement provisoire d'Alger. Dans le climat trouble de l'épuration et des derniers combats, les conditions semblent réunies : les communistes vont-ils prendre le pouvoir ? En fait, aux yeux de Staline, la question ne se pose plus depuis 1943. Selon lui, la priorité est la défaite allemande, et toute révolution à l'Ouest ne pourrait qu'affaiblir le camp allié, celui des Nations unies. L'heure est donc pour les communistes à l'unité nationale et à la raison politique, ce que Thorez, de retour d'URSS, se charge d'expliquer autour de lui. Il est très vite amnistié par le général de Gaulle, et les milices patriotiques se résignent à se laisser désarmer (voir p. XXX). Il n'y aura pas de « Grand Soir » mais le Parti s'attache à renforcer sa présence partout où c'est possible : dans l'administration, dans les entreprises en cours de nationalisation, même dans l'armée et dans les toutes nouvelles Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS). La direction du Parti, résolue à appuyer l'effort de reconstruction du pays, se lance dans la « bataille de la production ». Thorez appelle les mineurs à cesser l'épuration et à renoncer à la grève (voir p. XXX). Pour la première fois, le Parti est solidaire de l'ensemble de la nation et de surcroît aux élections du 21 octobre 1945, avec 26 % des voix, il devient le premier parti de France. La place des

¹ La bibliographie sur le PCF est impressionnante. En étant sélectif, parmi les publications récentes : M.Lazar, « Les partis communistes italien et français et l'après-Staline », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1990, pp. 3-14, Philippe Buton, « Le PCF et la IVe République », dans *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, pp. 269-282, P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome III, *De 1940 à nos jours*, 1997, 512 p., chapitre II, Stéphane Courtois & Marc Lazar, *Histoire du parti communiste français*, PUF, coll. « Thémis », 1995, 431 p., réédition, 2000, 480 p., Vanessa Codaccioni, *Punir les opposants. PCF et procès politiques, 1947-1962*, CNRS, 2013, 423 p., une thèse qui dépasse de beaucoup le thème présenté dans le titre de la version éditée.

communistes est désormais au gouvernement et ils rêvent d'un rôle éminent au sein du monocamérisme du premier projet constitutionnel.

Entre 1945 et 1947 le PCF est un des trois piliers du tripartisme. Le général de Gaulle, qui lui refuse tout ministère-clé (Intérieur, Affaires étrangères et Défense), lui accorde en revanche cinq (autres) portefeuilles. Dans les cabinets suivants, il en obtient six et même sept. Cette première expérience gouvernementale ne pose pas de grandes difficultés, semble-t-il. Charles Tillon, ancien mutin de la mer Noire, ancien des Brigades Internationales et ex-responsable des FTP, devient ministre de l'Air, puis de l'Armement. Thorez, en charge de la Fonction Publique, élabore le statut des fonctionnaires encore en vigueur aujourd'hui. Ambroise Croizat, père de la Sécurité sociale et du Salaire minimum, le SMIG, est un ministre du Travail qui doit affronter les conflits sociaux, parmi lesquels une grève des rotativistes à *L'Humanité* ! Parti gouvernemental, le PCF est aussi un parti de masse, dont le nombre d'adhérents effectue un bond prodigieux : plus de 500 000 en 1945, le cap du million peut-être atteint en 1946, chiffres à comparer aux 40 000 de 1934 et même aux 300 000 de 1936. Même si les nombres sont sujets à caution, l'ordre de grandeur est sans équivalent. Le Parti communiste est également le seul parti français qui peut disposer d'un appareil de 10 à 20 000 permanents. Le PCF est organisé en cellules (28 000 en 1946, 19 000 en 1954) dont seules une petite partie sont des cellules d'entreprise (8 000 en 1946, 5 000 en 1954), les cellules d'entreprises industrielles étant, contrairement à la légende et au mythe, très minoritaires : 2 000 en 1954. D'autre part, le Parti est relayé par la CGT, réunifiée depuis 1943, il domine plusieurs organisations de masse, le Front national, l'Union des Femmes françaises, l'Union des Jeunesses républicaines de France, des associations d'anciens combattants, d'autres de déportés, etc. La presse qu'il contrôle représente entre 20 % et 25 % des tirages nationaux en 1946, toutefois les tirages baissent considérablement, à Paris comme en province. Au-delà des chiffres réels, le PCF s'autoproclame « parti des 75 000 fusillés », formule outrée et irrationnelle, mais qui est crue, ce qui lui confère un prestige immense, se superposant à l'attraction et même à la fascination qu'il exerce sur bien des intellectuels et des artistes, militants ou simples « compagnons de route » ¹. Bien sûr, il faut ajouter la puissance électorale, qui ne diminuera que bien plus tard, loin des années 50 ; elle est visible aux élections législatives, parfois travestie par la loi électorale et/ou le découpage des circonscriptions du moment, et il ne faut pas oublier le niveau municipal car le PCF est puissamment représenté dans nombre de conseils municipaux, celui de Paris étant emblématique : *Paris rouge, 1944-1964* titre un livre

¹ Le grand livre, dans un cadre mondial, est celui de David Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p.

d'histoire sur *Les communistes français dans la capitale* 1. Cette intégration récente à la nation est, paradoxalement, le fait d'un parti toujours aussi rigide, ce qui est largement le fait du secrétaire général. À ce poste depuis 1930, Thorez est l'homme de la fidélité à Moscou. Déserteur en 1939, il a passé les années de guerre en URSS : avec les militants qui ont joué un rôle actif dans la Résistance, les tensions sont inévitables. Aussi le Parti est-il appelé à faire bloc autour de son chef dans l'intérêt supérieur de la « patrie du socialisme ». À l'égard des « réformistes », la continuité avec l'avant-guerre est manifeste : dans le débat sur une réunification SFIO-PCF, en 1944, le Parti n'envisage qu'une pure et simple absorption des socialistes, un phagocytage qui fait songer au pittoresque slogan de 1928 : « plumer la volaille socialiste ». La participation des communistes au gouvernement est ambiguë, ainsi dans la guerre d'Indochine naissante, le PCF ne cache pas sa solidarité avec le Viêt-minh. Si ses ministres votent pour les crédits militaires, ses députés s'abstiennent ! Mais c'est sur le terrain social que va s'opérer la rupture. Dans un contexte de blocage des salaires, une grève éclate en avril 1947 aux usines Renault et reçoit le soutien de la CGT, puis du PCF. À l'Assemblée, Paul Ramadier se voit refuser la confiance par députés et ministres communistes. Le 5 mai, il évince du gouvernement ces derniers par décret. La direction du Parti n'y voit qu'un incident et continue de se considérer comme un parti de gouvernement. L'exclusion ne prendra tout son sens que quelques mois plus tard, quand elle apparaîtra comme un des premiers épisodes de la Guerre froide.

On l'a vu dans le sous-chapitre 5.2.2., la grande crise de 1947 débouche sur une injonction extérieure, à la conférence du Kominform, en Pologne, en septembre 1947. Peu après éclatent des grèves massives et violentes qui tournent, par endroit, à l'émeute : des « grèves insurrectionnelles » ? La mairie de Marseille est prise d'assaut et des CRS sympathisent avec les manifestants... Insurrection ? De retour de Moscou, Thorez impose l'apaisement, et le 9 décembre, la CGT appelle à la reprise du travail. À long terme, l'automne 1947 laisse un lourd héritage : pour longtemps, l'anticommunisme redevient une donnée fondamentale de la vie politique française. Conformément à la doctrine Jdanov, le PCF intériorise une image du monde assez simple où les deux camps opposés évoquent le Bien et le Mal. Glorifier le premier, dénoncer le second, voilà pour dix ans au moins le leitmotiv du discours communiste. À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Staline, en 1949, les discours et les poèmes enflammés rivalisent d'emphase tandis que des cadeaux affluent de la France entière par trains et par camions, devant les objectifs de complaisantes caméras. Attachés au « grand frère soviétique », les communistes français n'en sont pas moins à leurs propres yeux patriotes, d'une manière particulière. Dans ce domaine, la guerre a opéré, dans le PCF,

1 J.-P.A. Bernard, *Paris rouge, 1944-1964...*, op. cit.

une véritable métamorphose. Au cœur de la guerre froide, face à un pouvoir réputé à la solde des Américains, les communistes se considèrent comme les meilleurs dépositaires du sentiment national, bien que leur parti soit qualifié par leurs adversaires de « parti de l'étranger ». Bien plus, héritiers de 1793 et du mythe de la nation en armes, ils voient une filiation naturelle entre la Révolution et la Résistance. En 1952, Aragon démontre même que seul le PCF est moralement habilité à fêter le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Victor Hugo ! Jeanne d'Arc est également fêtée et on n'hésite pas à lui comparer Danielle Casanova, résistante communiste morte en déportation ! À l'opposé, les États-Unis et leurs « valets » concentrent les attaques les plus virulentes. Face à l'invasion probable de l'Europe par le... coca-cola, la revue *Action* s'inquiète d'un « breuvage qui crée une accoutumance comme les stupéfiants ». Plus sérieusement, pour rallier le maximum de sympathisants est lancé, en 1949, le Mouvement de la Paix, tandis que l'*Appel de Stockholm contre l'arme atomique* réunit, dit-on, quinze millions de signatures. *L'Humanité* évoque l'aviation américaine qui bombarderait l'Allemagne de l'Est au doryphore pour anéantir les récoltes de pommes de terre ! Les Coréens du Nord accusent les Américains d'avoir recours aux armes bactériologiques et la presse communiste française se déchaîne contre « Ridgway la peste », d'autant plus que le général américain Matthew Bunker Ridgway, qui quitte la guerre de Corée pour être nommé à la tête des forces alliées en Europe, n'est pas responsable de son second prénom mais affectionne les poses de baroudeur, les formules à l'emporte-pièce et le port en sautoir d'une grenade ! C'est contre cette guerre « bactériologique » qu'on manifeste à Paris au cri de « À la porte Ridgway la peste ! » (28 mai 1952) ¹. La manifestation, place de la République, dégénère en combat de rue, et Jacques Duclos, chef du Parti par intérim, flanqué d'un garde du corps armé, est arrêté, en possession de 135 (*sic*) pages de « notes secrètes », d'une matraque, d'un revolver et de deux pigeons. Il circulait imprudemment non loin de la manifestation, dans une énorme Delahaye 180 blindée de 1948 carrossée par Henri Chapron ², le plus en vogue des grands carrossiers de luxe (1886-1978), et équipée d'un poste de radio à ondes courtes ! Il a en outre dans sa voiture deux très suspects pigeons qualifiés aussitôt de « voyageurs » par le ministre de l'Intérieur, le radical Charles Brune, un ancien... vétérinaire, et par le secrétaire d'État à l'Information, Raymond Marcellin (1914-2004),

¹ Cf. M.Pigenet, *Au cœur de l'activisme communiste des années de la guerre froide. La manifestation Ridgway*, L'Harmattan, 1992, 176 p., J.-J.Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Seuil, 1981, 332 p., pp. 254-256, Danielle Tartakowsky, « Les manifestations parisiennes pendant la guerre froide. Mai 1952 : une manifestation de guerre froide à Paris », dans J.-J.Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 107-116, et... Érik Orsenna, *Une comédie française*, *op. cit.*, chapitre 4.

² Ce mastodonte (moteur de 4 500 cm³, 140 ch, 26 chevaux fiscaux, 3 300 kg, etc. !), intact et bien entretenu, est actuellement au musée automobile de Reims.

professionnel de l'anticommunisme et futur ministre de l'Intérieur ¹. Mais le vétérinaire à la retraite, par scrupule scientifique, fait réaliser une autopsie au Museum d'Histoire naturelle qui infirme ses soupçons — les volatiles ne sont point voyageurs — , ce qui couvre aussitôt le gouvernement de ridicule ! D'autres dirigeants sont arrêtés et détenus plus ou moins longtemps et Duclos est inculpé d'atteinte à la sûreté de l'État. Les violents affrontements avec la police font un mort parmi les manifestants, un Nord-Africain, employé municipal communiste d'Aubervilliers, tué par balle, Hocine Belaïd. Pourquoi Duclos était-il, au mépris de toutes les règles de sécurité, auxquelles il était habitué depuis de longues années ², à proximité de la manifestation ? Les innocents pigeons n'étaient-ils pas des « colombes de la paix » ? Le mot d'ordre de grève pour la libération de Jacques Duclos, accusé d'un prétendu « complot des pigeons », débouche, le 4 juin, sur un fiasco dommageable : licenciement de 165 militants à la Régie Renault, dont cinquante délégués du personnel. Duclos n'est libéré que le 1er juillet par la Chambre des mises en accusation, mais, le 16, le domicile du président de cette Chambre est plastiqué.

La manifestation du 28 mai 1952 et *Rouge Baiser*

Rouge Baiser est le nom d'un rouge à lèvres d'un rouge vif, presque indélébile, créé en 1927 par le chimiste Paul Baudecroux, et qui fait fureur dans les années 1935-1950, sans connotation politique. Mais *Rouge Baiser*, c'est également le numéro 296 de *Je me souviens* de Georges Perec, implicitement un roman de René Fallet, paru en 1955 sous le titre de *Rouge à lèvres* aux Éditions de Paris, ainsi que celui d'un film de Véra Belmont (1985), interprété par Charlotte Valandrey ³, Lambert Wilson et Marthe Keller, et dont l'action se situe à Paris en 1952. Il met en scène une jeune fille, militante du parti communiste, comme toute sa famille, originaire de Pologne, et qui découvre l'amour et la vraie vie avec un très beau photographe apolitique de *Paris Match* ⁴. Une longue scène centrale est justement la manifestation du 28 mai.

L'Allemagne de l'Ouest est également visée par les communistes français, car les occupants occidentaux sont censés vouloir y instaurer un « néo-fascisme ». Le réarmement allemand, entre les mains des « revanchards de Bonn », est perçu par le

¹ Éric Alary, « Raymond Marcellin : l'exemple d'une implantation politique locale et le début d'une carrière nationale », dans G.Richard & J.Sainclivier dir., *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 396 p., pp. 313-324.

² Cf. F.Charpier, *L'agent Jacques Duclos. Histoire de l'appareil secret du parti communiste français. 1920-1975*, Seuil, 2015, 362 p.

³ Anne-Charlotte Pascal, née en 1968.

⁴ Annie Mollard-Desfour, *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur du XXe siècle*, tome II, *Le rouge*, CNRS Éditions, 2000, 490 p., p. 203, un peu revu et corrigé.

PCF comme une menace contre la paix et contre la France. Bien sûr il figure parmi les adversaires acharnés du projet de Communauté Européenne de Défense (CED) qui est enterré en 1954. Partisan de la paix en Indochine, le Parti dénonce une « sale guerre » (en fait l'expression est de Hubert Beuve-Méry, le patron du *Monde*, en 1948) contre laquelle une extraordinaire mobilisation est opérée, comme lors de l'affaire Henri Martin. Ce jeune marin (1927-2015) est condamné en 1951 à cinq ans de prison pour avoir répandu des tracts pacifistes. Le Parti va remuer ciel et terre pour le faire libérer : pétitions, bombages sur les murs, pièce de théâtre, bande dessinée, bref, une *agit-prop* comme dans les années vingt. Tout cela maintient les militants et l'opinion en haleine jusqu'en 1953, quand Henri Martin finit par être libéré « pour bonne conduite », sans être gracié. Plus discrètement, des intellectuels entrent en contact avec le Viêt-minh et se mettent parfois à son service, ainsi Georges Boudarel (1926-2003). D'une façon générale, tout ce qui rappelle l'influence américaine est stigmatisé, du plan Marshall au « frigidaire » (le réfrigérateur) en passant par le contrôle des naissances, le *birth control* des Anglo-Saxons. Thorez écrit en 1956, donc assez tard ¹, que « la libération de la femme passe par la révolution sociale et non par les cliniques d'avortement ». La Guerre froide est enfin pour le PCF le temps des grandes purges et des drames de conscience. Ainsi, en 1952, l'affaire Marty-Tillon. Héros des Brigades internationales de la guerre d'Espagne et de la Résistance, ces deux personnalités, fort peu dociles, refusent de faire leur autocritique et sont sanctionnées, la première par une exclusion (janvier 1953) et la seconde par une rétrogradation, au nom d'une logique historique que Raymond Aron avait exprimée dès le 8 novembre 1947 dans son éditorial du *Figaro* : « Les procès de Moscou sont possibles dans tous les pays. » ² Marty meurt désespéré en 1956, dans un isolement cyniquement organisé par le parti ; Tillon se retire en province, garde le silence, ce qui lui vaut de n'être pas exclu. Loin d'être gratuites, ces purges jouent un rôle de consolidation dans un parti vivant dans la hantise du complot : tous ceux qui s'écartent de la « ligne » seraient autant d'agents de l'impérialisme, du pouvoir et de la bourgeoisie. Une fois Staline mort en 1953, le PCF maintient la même discipline : la « déstalinisation » n'est pas à l'ordre du jour, ni en 1953 ni en 1956. D'ailleurs, aux élections de cette dernière année, le PCF, avec 25 % des voix, met en évidence la grande stabilité de son électorat, un électorat certes « déprolétarisé » depuis l'avant-guerre, mais encore largement ouvrier dans les années 50 : pas loin de la moitié des votes ouvriers vont au PC, semble-t-il, aux élections du 17 juin 1951 (16 %, quand même, au RPF...). Aux mêmes élections votent pour le PC 28 % des employés, qui, eux, étalent leurs votes : 28 % aussi au RPF, 24 % au MRP. Par

¹ Point sur lequel insiste à juste titre Sandra Fayolle, « Le débat sur le *birth control* : une simple diversion ? », dans Collectif, *Le parti communiste français et l'année 1956*, Saint-Denis, Conseil général et Fondation Gabriel Péri, 2007, 302 p., pp. 105-113

² Raymond Aron, *Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, tome I, *La guerre froide, 1947-1955*, De Fallois, 1990, 1 418 p., p. 61.

contre, pour lire le « rapport *attribué* à Khrouchtchév » en 1956, année où le PCF mérite vraiment et au sens propre le qualificatif de « citadelle assiégée » ¹, les militants doivent acheter *Le Monde* ou *Le Figaro*. Si elle consent à reconnaître certaines « erreurs » de Staline, la direction du Parti refuse la notion de « crimes ». À propos du goulag, le Parti dénonce « l'imposture du travail forcé » et ne voit que des « camps de rééducation », dignes des plus grands éloges. Toujours en 1956, l'écrasement du soulèvement hongrois par l'armée soviétique suscite une approbation entière de la direction qui se félicite de l'intervention soviétique, seule à même de sauver le socialisme des « anciens SS rentrés en Hongrie par avions complets ». Budapest est en 1956 un tournant majeur dans l'histoire du Parti, à preuve le nombre d'intellectuels qui rompent avec lui. Cette crise est l'occasion d'un jeu d'images, de références et de pas mal de gesticulations ². Mais dans l'ensemble l'appareil a bien surmonté la crise, le « siège » de ses bâtiments et la majorité des militants font bloc autour de leurs dirigeants.

Le PCF développe une culture stalinienne de Guerre froide ³ : la Guerre froide entraîne une véritable « glaciation » de la culture communiste. Les revues intellectuelles du Parti professent un dogmatisme rigide et agressif et en matière de création, le Parti communiste français impose les canons du réalisme socialiste en vigueur en URSS depuis 1934. Il attire dans son orbite une partie importante de l'*intelligentsia*. Le communisme de France attire les intellectuels par l'effet de puissance qu'il développe en tous les domaines. Déjà, dans la Résistance, on sait que le parti communiste n'était pas le seul, mais, dit-on, il a été le plus actif, le plus nombreux, le plus héroïque. C'est, de plus, la « poésie des statistiques de production », dont parle Michel Winock. Aux chiffres « soviétiques », typiques de l'Union soviétique, celle-ci ajoute le prestige de l'Armée rouge, les hommes de Stalingrad, les partisans, les héros qui ont résisté à l'Allemagne nazie et vaincu Hitler. Quel parti pourrait de surcroît rivaliser avec le PCF lui-même, capable de rassembler près de six millions d'électeurs sur ses listes, de remplir dix fois le Vel'd'Hiv' à Paris, de faire défiler des centaines de milliers de manifestants, etc. ? Le parti est une formidable machine qui embraye sur l'avenir, pour le bonheur des masses, une puissance prolétarienne qui séduit les chrétiens « progressistes », comme un Anicet Le Pors qui, issu d'un milieu catholique social et jeune ingénieur à la Météorologie

1 Cf. Collectif, *Le parti communiste français et l'année 1956*, Saint-Denis, Conseil général et Fondation Gabriel Péri, 2007, 302 p.

2 Cf. Jean-Pierre A. Bernard, « Novembre 1956 à Paris », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1991, pp. 68-81, du même, « La liturgie funèbre des communistes (1924-1983) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1986 et, bien sûr, Collectif, *Le parti communiste français et l'année 1956*, *op. cit.*

3 Cf. J. Verdès-Leroux, *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Fayard-Éditions de Minuit, 1983, 585 p. & *Le réveil des somnambules. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1956-1985)*, Fayard/Éditions de Minuit, 1987, 491 p.

nationale de 22 ans adhère en 1953 à la CFTC et à la Jeune République, pour deux ans plus tard entrer à la CGT puis finalement, en 1958, au PCF. Grand est le prestige intellectuel des « compagnons de route » et des membres du Parti communiste français. Il y a, de plus, le Mouvement de la Paix, la résistance à la modernité, dite bourgeoise. En 1952 Roger Vailland diabolise le réfrigérateur comme un nouvel objet d'aliénation ! La résistance à la modernité a d'autres aspects ; le plus fameux est sans doute, dans les années 1950, la campagne animée par Jeannette Vermeersch ¹, contre la contraception, considérée comme un produit de la morale bourgeoise. L'antiféminisme profond du parti communiste se révèle à travers ces condamnations orchestrées, se heurtant aux comportements des militants et des électeurs aussi sûrement que les homélies du pape Pie XII aux attitudes des catholiques. La cassure Est-Ouest entraîne une rupture entre le PCF et le reste de la société française : au sectarisme communiste répond un anticommunisme exacerbé, ciment des différentes majorités de la Quatrième République à partir de 1947. La rupture met aux prises avec le reste de la société politique un parti communiste radicalisé et à forte cohésion. Et l'anti-anticommunisme est un autre facteur de ralliement au PCF, sur les plans politique et intellectuel.

Si le PCF reste longtemps fidèle à l'héritage stalinien, des signes de « dégel » apparaissent à la fin des années 50. Le premier facteur est-il la guerre d'Algérie ? Certes le parti communiste se prononce nettement en faveur de l'indépendance. Mais, à la différence de l'Indochine, il ne dénonce pas cette fois une « sale guerre » (voir p. XXX) et ses campagnes d'opinion paraissent bien modérées. Il vote pour les « pouvoirs spéciaux » au gouvernement Guy Mollet et n'appelle ni au sabotage, ni à la désertion. Plusieurs explications sont possibles : une fois le contingent envoyé en Algérie, le Parti ne veut pas se désolidariser d'un grand nombre de familles françaises ou de jeunes qui ont un fils, un mari, un frère, un fiancé, sous les drapeaux. D'ailleurs, en Algérie même, les relations ne sont guère amicales entre le FLN et le Parti Communiste Algérien (PCA) composé de pieds-noirs. D'autre part, les élections de 1956 voient le retour en force de la gauche, et les communistes, sensibles au souvenir du Front Populaire, ne veulent pas s'isoler de la SFIO revenue au pouvoir. Enfin, l'approbation donnée par Khrouchtchév à la politique du général de Gaulle peut jouer un rôle non négligeable. Les élections de novembre 1958 constituent, pour le PCF, un épisode dramatique : lui qui tournait depuis 1945 autour de 25 % des voix, tombe pour la première fois à 20 % : les « séparatistes », comme dit de Gaulle, sont entraînés dans la chute de la IV^e République. Le recul porte, en gros, sur un million de voix, qui se reportent sur les gaullistes. Bien pire, en raison du nouveau système électoral, les députés communistes dégringolent de 150 à 10 ! L'explication de

¹ Voir p. XXX.

ce glissement massif semble claire. De nombreux électeurs du Parti ont été sensibles au prestige du général de Gaulle, aux valeurs nationales qu'il incarne et au renouveau qu'il annonce face aux tenants de la IV^e République. Par un paradoxe curieux, le PCF, tenu en marge du pouvoir par la Quatrième, subit de plein fouet son effondrement. Troisième élément favorable à un dégel, la détente, qui s'instaure au niveau international au début des années soixante, ne peut qu'infléchir la ligne du Parti. Khrouchtchév n'est plus seulement l'homme du rapport secret. Il est devenu l'artisan de la « coexistence pacifique », il voyage aux États-Unis et en France, il recule dans la crise de Cuba et préserve ainsi la paix. Dans la direction du Parti, il appuie les partisans d'une évolution tels que Marcel Servin et Laurent Casanova. Ce dernier reçoit, en 1960, le prix Lénine de la Paix et, à l'issue d'un discours brillant devant le comité central à Paris, se fait acclamer par une assistance debout. Or, depuis 1945, le rituel réservait les applaudissements au seul secrétaire général ! La riposte de Thorez prend la forme d'une purge : au nom de la lutte contre le « révisionnisme », Servin et Casanova sont écartés, en 1961, du bureau politique. Le même congrès promeut à leur place Georges Marchais tandis que le poste de secrétaire général adjoint est confié à Waldeck Rochet (1905-1983). Aux élections de novembre 1962 les désistements mutuels entre SFIO et PCF permettront à ce dernier de redresser sa position et de quadrupler le nombre de ses députés.

Maurice THOREZ (1900-1964)

Petit-fils du militant guesdiste Clément Baudry (1860-1931), né dans une **famille de mineurs du Pas-de-Calais** (plus exactement, fils naturel d'une ouvrière qui épouse en 1903 un mineur qui reconnaît Maurice, la ville : Noyelles-Godault), ouvrier à la mine (au jour) à l'âge de treize ans, il est évacué avec sa famille dans la Creuse au début de la guerre de 1914 et est successivement valet de ferme, marinier, apprenti boulanger avant de revenir à la mine, mais cette fois comme employé de bureau. En 1919, il **adhère au parti socialiste et à la CGT**. Lors du congrès de Tours de 1920 il suit la majorité qui fonde le parti communiste. Deux ans de service militaire, les Jeunesses communistes et le syndicat des mineurs **CGTU**. **Marié à une fille de mineur** (Aurore), **secrétaire de la Fédération du Pas-de-Calais en 1923, puis de la région du Nord, il devient en 1924 membre du Comité central du Parti communiste et accède à 25 ans au Bureau politique, devenant en même temps secrétaire à l'organisation**. En 1925 (bolchevisation du parti), il est envoyé à Moscou (où il rencontre Staline), il préside à son retour le comité d'action contre la guerre du Rif et son activité lui vaut une condamnation à quatorze mois de prison. Chargé d'appliquer en France la tactique « classe contre classe », Thorez, plutôt sceptique au départ sur l'opportunité de cette orientation, s'incline rapidement. **En 1930, Thorez**, qui a fait au sein du parti communiste une ascension rapide liée aux multiples exclusions qui affectent le PCF,

accède au secrétariat général. Il saura se maintenir à son poste jusqu'à sa mort en 1964.

Sa force a été de se montrer souplement en parfait accord avec la direction de l'**Internationale communiste** et de n'avoir été impliqué dans aucune des « purges » qui frappent sans cesse le parti, en fonction des luttes pour le pouvoir qui se déroulent en Union soviétique. Aux périodes de plus grandes divisions, il ne s'est pas compromis car il était en prison... C'est la même « ligne de conduite » qu'adopte le nouveau secrétaire général, suivant fidèlement Eugen Fried, **le mentor que lui a désigné l'Internationale**. Thorez ne vit que pour le parti dans les années 30 : il est séparé de sa femme depuis 1930, ils divorceront en 1947. En 1931, l'Internationale intronise une direction appelée à un avenir historique : Thorez, Duclos et Frachon. Surtout, elle confirme l'omnipotence sur place du représentant permanent de l'Internationale, **Eugen Fried (1900-1943), juif slovaque qui va devenir le mentor du secrétaire général et du parti. Fried supervise Thorez quotidiennement**, l'informe au plus près des désirs de Moscou, tout en mettant en place le nouveau « service des cadres » qui, pour le compte de Staline, va bientôt contrôler tout l'appareil, secret mais décisif, du Parti communiste français : transmission des ordres, sélection des cadres, financements occultes, etc.

Élu député d'Ivry-sur-Seine (qui deviendra son fief et où il sera réélu sans discontinuer jusqu'à sa mort) en 1932, réélu en 1936, Maurice Thorez fait prendre, après avoir beaucoup hésité, à son parti en 1934 le **virage qui conduit de la tactique « classe contre classe » à la nouvelle stratégie des Fronts populaires** et son revirement à la Conférence nationale d'Ivry de 1934 est restée célèbre à cet égard. Maurice Thorez va très vite apparaître comme s'identifiant à la **nouvelle tactique du parti communiste** lançant le mot d'ordre de « Front populaire étendu aux classes moyennes », instrumentalisées¹, multipliant les manifestations patriotiques, « tendant la main aux catholiques », comme aux Croix de Feu et préconisant même l'union du « peuple de France » contre les « 200 familles ». Ce comportement vaut au parti qu'il dirige de doubler le nombre de ses suffrages et de ses députés (72) aux élections de 1936 et de sextupler le nombre de ses élus. C'est encore au nom de la modération que Thorez **refuse la participation communiste au gouvernement Blum, qu'il soutient pourtant de ses votes à la Chambre**. Lors des grèves de 1936, il déclare aux travailleurs que « tout n'est pas possible » et qu'il « faut savoir terminer une grève ». Thorez devient **l'un des principaux hommes politiques français**, fréquente les sphères du pouvoir et du parlement, complète avec avidité sa culture d'autodidacte et peaufine son image de dirigeant prolétarien en faisant publier en 1937 une autobiographie, *Fils du Peuple*, massivement diffusée. Après juin 1937, le parti communiste demeure dans la majorité, la relance du Front Populaire ayant échoué et l'union des partis de gauche ayant été disloquée par les accords de Munich, la

1 Cf. Sylvie Guillaume, *Les classes moyennes au cœur du politique sous la IVe République*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 252 p.

signature du pacte germano-soviétique contraint Thorez à modifier une nouvelle fois son discours et ses objectifs.

Après la dissolution du Parti communiste en septembre 1939, il forme avec la majorité de l'ancien groupe communiste le « Groupe ouvrier et paysan ». Mobilisé en septembre 1939, il est en octobre quasiment kidnappé dans son unité par des envoyés de l'Internationale ! Déclaré déserteur, Maurice Thorez est condamné par contumace le 28 novembre 1939 à six ans d'emprisonnement. Les archives du Komintern montrent que **l'infléchissement du PCF avant même l'invasion de l'URSS lui est dû. Thorez passe la guerre en Union soviétique et ne revient en France qu'à l'automne 1944** après avoir été amnistié par le général de Gaulle en échange de la « belle et bonne alliance » russe (à Moscou, Thorez a souffert d'un relatif isolement et Staline ne l'a reçu que deux fois en quatre ans). Politiquement, Thorez a été marginalisé par son séjour en URSS : il a été coupé de la France et du Parti communiste français, concurrencé par André Marty à la direction de l'Internationale ; les Soviétiques ont proposé le 7 juillet 1941 de l'envoyer à Londres mais Churchill et de Gaulle ont refusé ! Toutefois, entouré de Jeannette Vermeersch et de leurs fils, Thorez approfondit encore davantage sa culture d'autodidacte. En novembre 1944, avant son départ pour la France, il est longuement reçu par Staline, qui lui précise sa politique pour la France. Encore une fois, Thorez se fait le **porte-parole de la nouvelle ligne définie à Moscou. Écartant toute dérive révolutionnaire**, le PCF, plus patriote que jamais, joue la carte de l'unité nationale. Le 21 juillet 1945, devant les mineurs de Waziers (Pas-de-Calais) qu'il engage à « produire, produire, et encore produire », Thorez déclare : « Nous gagnerons la bataille de la production comme nous avons gagné la bataille contre l'occupant » (voir p. XXX). Salué comme le « premier des FTP » (!), le secrétaire général réussit à reprendre le Parti en main et à accentuer son pouvoir. L'année 1946 marque le sommet de la puissance thorézienne. Maurice Thorez sera réélu député jusqu'à sa mort, est jusqu'en 1947 **ministre des divers gouvernements provisoires et du premier gouvernement de la IV^e République**. Ministre d'État, Thorez peaufine sa stature d'homme d'État. Présument de ses forces (le PCF obtient 28 % des voix aux élections de novembre 1946), il ne réussit pas à être investi président du Conseil, il s'engage dans une lutte au sujet de l'intervention française en Indochine. Et il est contraint de se solidariser avec les grèves qui ont éclaté en avril 1947 aux usines Renault (voir p. XXX). Ramadier en profite pour priver les ministres communistes de leurs portefeuilles le 4 mai (voir p. XXX). Thorez pense qu'il va revenir au gouvernement rapidement, et plus puissant encore ! Mais la **situation internationale est en train de basculer...** Prudent, Thorez ne se déplace pas en Pologne (septembre 1947) et laisse Jacques Duclos encaisser les coups ; il **redresse la situation à Moscou, lors d'une rencontre avec Staline, le 18 novembre 1947.**

Maurice Thorez demeurera nominalement chef du parti communiste, bien que l'attaque cérébrale qui le frappe en 1950 le conduise à cesser pratiquement toute activité politique réelle. Il va se faire soigner en URSS, d'où il revient en 1953, très affaibli. Il joue un rôle essentiel en 1956 dans la dissimulation du rapport Khrouchtchév dénonçant les crimes de Staline, retardant de beaucoup la

« déstalinisation » du Parti communiste français. Thorez bénéficie d'une **immense popularité**, savamment orchestrée par tout l'appareil du parti qui en fait un véritable **culte de la personnalité**. Publication de ses *Œuvres* (23 volumes...), cadeaux, discours... Mais, à la différence de celui de Staline, ce culte repose sur une véritable chaleur humaine et une grande camaraderie populaire. Et Maurice Thorez garde dans le cercle familial un goût très vif pour les lettres **classiques**, sûrement en discordance avec la « culture communiste ». Politiquement, Maurice Thorez se raidit dans des positions absurdes, comme la prétendue paupérisation absolue des ouvriers français (voir p. XXX) ou la condamnation du contrôle des naissances (*birth control*) qui favoriserait l'impérialisme américain (voir p. XXX)... Au fond, il est figé dans le souvenir de ses heures de gloire des années 30.

Maurice Thorez réussit à donner du parti une image ouvrière, populaire et patriotique. Il incarne une sorte de **monarque du Parti communiste français**, retransché à Moscou dans l'ombre de Staline ou dans sa villa et au siège du parti, protégé par le culte de la personnalité, remarié depuis 1947 avec **Jeannette Vermeersch** (1910-2001), ancienne ouvrière, militante en vue de la CGTU et des Jeunesses communistes que Thorez a rencontrée en URSS à la fin des années 20, et avec laquelle il vit depuis 1934. Membre du Comité central puis du Bureau du Parti (1954-1968, elle démissionne à cause de la « désapprobation » par le Parti communiste français de l'invasion de la Tchécoslovaquie), vice-présidente de l'Union des Femmes françaises (1945-1974, vision très traditionaliste, hostilité à la contraception...), député de Paris (1945-1958), sénateur de la Seine (1959-1968), défendant « la ligne » avec aplomb et intransigeance (éviction de Tillon, Marty, Servin...) ¹. Le couple et le parti fabriquent une véritable mise en scène de la famille Thorez. Thorez est père de quatre fils (un du premier mariage, trois du second). Plusieurs fois hospitalisé en URSS pour des problèmes de santé, Thorez est installé en 1953 dans une luxueuse propriété de la région parisienne, à quelques kilomètres de Houdan, et dans une villa du Cannel, près de Cannes. En mai 1964, Maurice Thorez se proclame **président du parti** et transmet le secrétariat général à un homme effacé, totalement fidèle à l'URSS, **Waldeck Rochet**. Le 12 juillet, il meurt brusquement sur le bateau qui le mène à ses traditionnelles vacances en Crimée. Le Parti communiste français lui réserve des obsèques grandioses en présence des plus hauts dignitaires. Pendant près de quarante ans, Thorez a été **l'homme de Staline puis du régime soviétique dans la politique française**.

« Citadelle assiégée », le parti suscite contre lui un violent anticommunisme qui ressuscite la bonne vieille « peur du rouge ». Le Parti communiste est à nouveau, décidément, un « parti de l'étranger ». La « peur du rouge » est intégrée dans la grande menace planétaire : elle est donc bien redevenue la peur, en ces temps d'Alliance atlantique qui voient la politique extérieure américaine de la « présidence impériale » forger les concepts de « doctrine Truman », d'endiguement

¹ Cf. Renée Rousseau, *Les Femmes rouges. Chroniques des années Vermeersch*, Albin Michel, 1983, 293 p.

(*containment*), puis de refoulement (*roll-back*), voire de « représailles massives » et de *new look* (nucléaire, bien entendu). C'est le temps de John Foster Dulles (1888-1959), Secrétaire d'État américain de 1953 à 1959 ¹. À partir de la formation du Kominform, nouvelle Internationale, l'anticommunisme se fonde, d'après Gérard Vincent ², sur six thèmes récurrents. Le premier peut se résumer en une formule de Léon Blum, « le parti communiste n'est pas un parti français, c'est un parti nationaliste étranger ». Instrumentalisé depuis sa création par l'Internationale, il est lié par « une chaîne invisible » à Moscou, comme l'écrit *Le Figaro* du 17 octobre 1949. Deuxième thème, le communisme, c'est le stalinisme, et le stalinisme est une tyrannie bureaucratique, au sein de laquelle, le peuple « se flagelle lui-même au nom de la liberté » ; décidément très en verve, le même *Figaro* ajoute le 9 novembre 1949 : « Le Politburo est un cul-de-sac dont on ne peut sortir que grâce aux bons offices d'un entrepreneur des Pompes funèbres ». Le troisième thème, cousin du précédent, est que cette tyrannie est un machiavélisme moral, pour lequel la fin justifie les moyens. C'est la formule de François Mauriac :

« Il est vrai que leur morale se moque de la morale et que c'est ce qu'exige le Parti qui est bien. Ils sont les casuistes de ce temps, autrement plus redoutables que ceux d'il y a un siècle. »

D'autre part, le PCF est un parti antisocial, qui fait son miel des inégalités, des misères et des crises, « afin de garder la France en état de disponibilité révolutionnaire », comme écrit *Le Figaro* après l'éviction des ministres communistes et au moment de la conférence de Szklarska Poreba (Pologne, 22-27 septembre 1947). Cinquième et avant-dernier thème, le but du communisme, athée, c'est l'extermination de l'humanisme chrétien : la Russie soviétique « hait l'Europe » écrit aussi Mauriac, qui ajoute qu'elle « piétinerait avec joie dans nos villes et nos campagnes ; ce qu'elle exècre par dessus tout, c'est la civilisation chrétienne et humaniste ». Enfin, le communisme est un impérialisme, dont le but suprême est la domination du monde. Cela a été évité en 1945, il faut l'écartier maintenant, en période de Guerre froide ; l'un des moyens principaux, à court terme, est le réarmement allemand : « Profitons du terrible souvenir qu'ont gardé les Allemands de l'invasion russe de 1945 et de leur répugnance devant le communisme », écrit *Le*

¹ Voir sur lui la thèse, dirigée par G.-H.Soutou, que François David a soutenue en octobre 2006, *John Foster Dulles, secrétaire d'État, et la France (1953-1959). Les relations franco-américaines entre idéalisme politique et réalités militaires*, Thèse Université Paris-IV, octobre 2006, 4 vol. dactyl., 1 616 p. Et aussi : « Du traité de Versailles à Jean Monnet : John Foster Dulles est-il un père de l'Europe ? », dans D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p., pp. 57-71.

² J.Mathiex & G.Vincent, *Aujourd'hui. 1945-1975*, 2 vol., dernière réédition, 1994, 416 & 453 p., tome I, pp. 140-141, et P.Avril et G.Vincent, *La IVe République. Hommes et société*, MA Éditions, 1988, 203 p., pp. 19-20.

Figaro pour le 11 novembre 1949, un peu plus de six mois avant le déclenchement de la guerre de Corée.

Le Parti communiste est vraiment un parti d'appareil. Il contrôle la CGT d'après guerre, résultat d'une nouvelle scission, avec l'obsession du « complot », d'ailleurs. Le Parti communiste est, vaille que vaille, un parti ouvrier, ou dit ouvrier, et un parti de banlieues ouvrières. À l'Est, au Nord et au Sud de Paris avait flotté le drapeau rouge du Front populaire. L'après-guerre répète la démonstration de puissance des communistes, bien installés dans le suffrage universel, le tripartisme et la Guerre froide. Pendant les grèves de 1947, des cantines pour enfants de travailleurs grévistes sont mises sur pied et plus d'un demi-siècle après des bastions subsisteront encore face à l'assaut de la réaction, du Parti socialiste et du Front national. Pendant des décennies, à Montreuil, Bobigny, Saint-Denis, Ivry, Vitry et Villejuif, mais aussi dans les très grandes agglomérations comme Lyon, Marseille et la conurbation du Nord de la France, on aura « la chance d'avoir des parents communistes » ¹, on naîtra dans une clinique Joliot-Curie, on ira à la maternelle Elsa Triolet, pourquoi pas dans une école élémentaire Marcel Cachin puis au C.E.S. Karl Marx. J'exagère quelque peu, mais le lycée de Nanterre est le lycée Joliot-Curie et la ville a une avenue Lénine (Vladimir Ilitch) ! Les noms des rues désignent immédiatement l'identité communiste à l'observateur de passage : Staline (bientôt remplacé par Lénine), Stalingrad, Henri Barbusse, Paul Vaillant-Couturier, Maxime Gorki, Georges Politzer, colonel Fabien, Gabriel Péri, Romain Rolland, Louise Michel, etc. À Ivry, la rue Spinoza part de la rue Saint-Just pour se jeter dans la rue Lénine (autrefois Staline) ; à Villejuif, Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti sont longtemps, d'après une plaque, des « syndicalistes assassinés par les capitalistes américains ». On ne désespère pas Billancourt, les zones maraîchères reculent, Renault s'étend au fil de la Seine, il faut travailler et « vivre en Val-de-Seine » ², les Trente Glorieuses portent littéralement l'expansion des banlieues rouges ³. Protégées par la Sécurité Sociale, qui n'est plus une bourgeoise « assurance sociale », les populations de banlieue apprécient les HLM en longues barres comme des « paradis ». Ce ne sont pas elles qui disent « cages à lapins », ce sont les catégories qui ont peur de ces (prétendus ?) rouges.

¹ À peu-près sur le titre — *Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes* — d'un film de Jean-Jacques Zilbermann (1993), avec Josiane Balasko, Maurice Bénichou, Catherine Hiégel et Jean-François Dérec dans les rôles principaux.

² Titre d'une fort intéressante plaquette réalisée par le Syndicat intercommunal du Contrat de Ville « Val-de-Seine » en 1997, 100 p., la partie historique étant le fait de Michel Mesaize. Voir aussi sa thèse de 3^e cycle, dirigée par René Rémond, *Renault-Flins et l'ancien canton de Meulan, histoire d'une implantation industrielle et de ses retombées. 1950-1984*, soutenue en 1985 à l'Université de Paris X-Nanterre, 650 p. dactyl.

³ Rappelons A.Rustenholz, *De la banlieue rouge au Grand Paris. D'Ivry à Clichy et de Saint-Ouen à Charenton*, La Fabrique, 2015, 353 p.

Sociabilité ? Distribution de *L'Humanité*, cellules communistes, équipes sportives, Association France-URSS 1, séjours d'enfants en Tchécoslovaquie, odes à Staline (André Stil), culte de Thorez et de sa famille... le parti communiste n'est pas un parti « comme les autres ». Rendre compte de sa force implique trois lectures complémentaires : comme parti « internationaliste », comme parti « ouvrier » et comme élément clé de la gauche française. Au commencement le PCF est un parti léniniste : même dans les phases d'isolement, comme lors de la Guerre froide, les communistes ne sont jamais marginalisés ; ils appartiennent au vaste domaine, agrandi entre 1944 et 1948, de la géopolitique communiste, du « camp de l'Est ». L'histoire a alors un sens : celui de l'émancipation universelle du prolétariat, la France n'est qu'un champ de bataille régional. Comme parti ouvrier, le Parti communiste français tient dans la société une place analogue à celle des grands partis sociaux-démocrates des pays étrangers et que n'a jamais eue la SFIO. Ses militants encadrent une population qui trouve dans les organismes communistes et para-communistes tous les éléments d'une contre-culture : mouvements de jeunesse (Vaillants et Vaillantes, Union de la jeunesse républicaine de France, Union des étudiants communistes), associations de femmes (Union des femmes françaises, Comité des ménagères...), d'anciens combattants (Association républicaine des anciens combattants, ARAC), clubs de loisir (Travail et culture, Tourisme et travail), patronages du jeudi, colonies de vacances, clubs sportifs (rassemblés dans la FSGT, la Fédération sportive et gymnique du Travail), etc. Il faut ajouter les bataillons dominicaux de vendeurs de *L'Humanité-Dimanche*, un des actes les plus simples et les plus efficaces de la vie militante. Les membres des cellules communistes diffusent la bonne parole sur la place publique et rivalisent de zèle, visant à améliorer à chaque sortie leurs meilleurs chiffres. La contre-culture communiste s'est réapproprié, outre les héros et les dirigeants de la Révolution russe, la tradition du mouvement ouvrier français : la Commune de 1871 tout comme la révolution de 1848 — dont le centenaire est célébré avec éclat, accompagné de beaucoup de heurts avec les autres organisations de gauche — sont particulièrement à l'honneur. De la Libération à la fin des années 1970, les femmes occupent une part croissante parmi les adhérents du Parti communiste, mais cette part est faible au niveau des organismes fédéraux, malgré un effort de promotion vers les cadres du parti. Il y a de la part des femmes communistes un engagement militant sur le lieu de travail et le lieu de résidence, certaines sont des élues locales, beaucoup animent les « organisations de masse » 2.

1 Cf. la contribution de P.Gallinari, dans *La France en guerre froide. Nouvelles questions*, colloque de Fontainebleau (2011), Éditions universitaires de Dijon, 2015, 247 p., pp. 201-208.

2 P.Boulland & J.Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2015, pp. 73-86

La peur du parti communiste est décidément le ciment de la Troisième Force. Les « extrémistes » sont dans l'opposition, les « centristes » sont au pouvoir, tous attendent l'échéance de 1951. Il existe un anticommunisme spécial, celui du parti gaulliste RPF (Rassemblement du Peuple français), pour lequel les communistes sont les « séparatistes ». Cet anticommunisme du gaullisme fait nettement penser au bonapartisme anti-rouge, le bonapartisme étant, selon René Rémond, l'ancêtre du gaullisme ¹. De Gaulle ne prononce jamais le mot « communiste », remplacé une fois pour toutes par « séparatiste », et il n'y a guère de discours où il n'évoque la menace représentée par l'URSS. C'est que l'irruption de la Guerre froide à l'été 1947 a conduit de Gaulle à faire passer au premier plan l'anticommunisme. Le Rassemblement du Peuple français part en croisade contre le double danger communiste, intérieur et extérieur. De tous les discours du Général, celui de Rennes (27 juillet 1947) demeure le plus violemment anticommuniste : c'est un réquisitoire contre les « séparatistes » du Parti communiste dit « français », accusés de défendre en priorité les intérêts de l'URSS et de son camp dont, dit-il, la « frontière n'est séparée de la nôtre que par 500 kilomètres, soit à peine la longueur de deux étapes du Tour de France cycliste ! ». Ce discours de Rennes, où de Gaulle fait, pour la première fois, de l'anticommunisme déclaré et militant un élément de sa doctrine et de son programme d'action, est bien connu, on y fait souvent référence et je n'ai pas inventé le mot de « croisade ». Mais il mérite, pour mon propos, d'être relu et on peut découvrir alors que le passage essentiel est, conformément à la tradition du siècle de la naissance de De Gaulle — mais ce n'est pas une excuse — , franchement xénophobe et raciste, travers que devaient copier nombre de gaullistes jusqu'au-delà de la mort du général en 1970 :

« Car voici où nous en sommes : sur notre sol, au milieu de nous, des hommes ont fait vœu d'obéissance aux ordres d'une entreprise étrangère de domination, dirigée par les maîtres d'une grande puissance slave [...]. Pour eux, qui invoquent à grands cris la justice sociale et l'affranchissement des masses, il s'agit en réalité de plier notre beau pays à un régime de servitude totalitaire où chaque Français ne disposerait plus ni de son corps ni de son âme et par lequel la France elle-même deviendrait l'auxiliaire soumise d'une colossale hégémonie. »

Aux élections municipales d'octobre 1947, la peur du « péril rouge » contribue au triomphe du Rassemblement du Peuple français (RPF) qui rassemble 38 % des votants, comme nous l'avons vu. Aucun parti n'avait jamais obtenu, à la faveur d'un scrutin démocratique, un succès aussi éclatant ! Le gaullisme n'est pas seulement en paroles violent contre le communisme. À Grenoble, le 18 septembre 1948, lors de la tournée de De Gaulle dans le Sud-Est, des heurts extrêmement brutaux mettent aux prises le service d'ordre RPF et les contre-manifestants socialo-communistes,

¹ R.Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954, div. rééditions, dont *Les Droites en France*, 1982, 544 p.

tardivement séparés par les forces de l'ordre. Tous les contre-manifestants blessés le sont par balles ; un communiste est tué.

La répression gouvernementale contre le communisme est très forte, à l'aune de la virulence de l'anticommunisme, ce que montre bien la répression des grèves des houillères en octobre 1948. Jules Moch, ministre de l'Intérieur, déclare que le Kominform avait déclenché le mouvement social pour saboter l'aide Marshall et il précise : « J'ai la certitude que les agents communistes français ont reçu une somme de 100 millions pour mener leur campagne de désorganisation contre notre économie. » Est preuve de la force de cet anticommunisme gouvernemental l'arrestation de Jacques Duclos à la suite de la grande manifestation du 28 mai 1952, près de la place de la République (voir p. XXX).

Pas très loin de l'action gouvernementale, une organisation se spécialise dans l'anticommunisme, c'est « Paix et Liberté » fondée par Jean-Paul David (1912-2007), député radical de Seine-et-Oise. L'homme est venu du radicalisme d'avant-guerre hostile au Front populaire. Succédant à des opérations de police contre les communistes étrangers résidant en France — surtout des Espagnols — , financée en partie sur les fonds secrets, en partie par le FBI américain, lancée publiquement le 8 septembre 1950, Paix et Liberté avait été suscité par le président du Conseil, René Pleven.

« Disposant d'une émission hebdomadaire, puis bi-hebdomadaire, sur la seule radio qui existait à l'époque, éditant des affiches tirées à plus de 100 000 exemplaires, faisant distribuer des tracts imprimés à plus d'un million d'exemplaires, Paix et Liberté mena pendant six ans, de 1950 à 1955-1956, plus qu'une campagne politique : ce fut réellement une entreprise de guerre psychologique qui trouvait bien sa place dans le cadre de la guerre froide. L'union sacrée n'y manqua même pas, puisque Paix et Liberté se défendait de toute intrusion dans les débats entre les partis de la troisième force, et ne manquait pas d'accointances du côté du RPF. C'était bien tous contre le communisme. » **1**

Jean-Paul David sera plus tard secrétaire général d'un Parti libéral européen ; il réunira en avril 1965 une Convention nationale libérale qui désignera un candidat à l'élection présidentielle de la fin de l'année, le sénateur de la Charente depuis peu Maritime Pierre Marcilhacy, « libéral » et robustement anticommuniste. Paix et Liberté est presque exactement contemporain du maccarthysme américain : le discours de Wheeling du sénateur Joseph McCarthy, dans lequel il dénonce communistes et espions, est du 9 février 1950. Paix et Liberté rassemble d'anciens communistes,

1 J.-J. Becker & S. Berstein, « L'anticommunisme en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 15, juill.-sept. 1987, p. 24. Voir É. Duhamel, « Jean-Paul David et le mouvement *Paix et Liberté*, un anticommuniste radical », dans J. Delmas & J. Kessler dir., *Renseignement et propagande pendant la guerre froide. 1947-1953*, Complexe, 1999, 320 p., pp. 195-215 et aussi J.-P. Rioux, *La France de la Quatrième République*, tome I, *op. cit.*, pp. 224-255.

comme Boris Souvarine et Angelo Tasca, des hommes de droite en transit par le RPF, comme Édouard Frédéric-Dupont, déjà inusable député du 7^e arrondissement de Paris, et des policiers, comme le commissaire Jean Dides. Paix et Liberté ne recherche pas le recrutement populaire, mais — en tant que groupe de pression — l'impact sur l'opinion, par les biais de la radio, des brochures et des affiches, surtout celles — géniales de simplicité et de simplisme — de Paul Colin (1892-1985).

Il semble bien, d'autre part, que l'habitude se prenne en France, dans les débuts de la Guerre froide, de baptiser de « parti rouge » l'adversaire lors des grandes manœuvres françaises, sans qu'il soit possible, bien sûr, de trouver une décision officielle et datée, tant l'identification fut aussi discrète qu'immédiatement consensuelle ¹. Un excellent exemple de déclaration antinationale du Parti communiste français — qui ne peut que le mettre au ban de la classe politique et de l'opinion publique — est celle de Thorez au Comité central des 22 et 23 février 1949. Il rappelle que la France ne fera pas la guerre à l'URSS et ajoute :

« Si l'armée soviétique, défendant la cause des peuples, la cause du socialisme, était amenée à pourchasser les agresseurs jusque sur notre sol, les travailleurs, le peuple de France pourraient-ils se conduire envers l'armée soviétique autrement que les travailleurs, que les peuples de Pologne, de Roumanie, de Yougoslavie ? »

Le lendemain, au Palais-Bourbon, un député MRP interpelle le gouvernement et demande à Thorez : « Oui ou non, avez-vous posé votre candidature à la succession de Pierre Laval ? » et un député PRL demande la mise hors la loi du PCF ². En avril 1950, au congrès du parti communiste qui se tient du 2 au 6, Frédéric Joliot-Curie, haut-commissaire à l'Énergie atomique (1900-1958) ³, déclare qu'il ne mettra jamais sa science au service de la guerre contre l'URSS.

Paradoxalement, quatre ans plus tard, le rejet par avance des voix communistes par Pierre Mendès France lors de son investiture, en juin 1954 ⁴, est un des sommets de l'anticommunisme, de la part d'un des hommes politiques les moins anticommunistes de l'époque, alors que Pierre Mendès France veut simplement ne pas rendre suspecte aux yeux de l'opinion la négociation qu'il va engager avec le Viêt-minh ⁵. Son programme de gouvernement est clair : en ce qui concerne le

¹ Je remercie ici Fabrice Di Rocco et ses collègues de l'École militaire qui se sont mis en quête obstinée et subtile.

² Cité dans G. Vincent, *op. cit.*, p. 46. Le PRL est le Parti républicain des Libertés.

³ Préparateur de Marie Curie, il avait épousé sa fille Irène (1897-1956). Biographies : M. Pinault, *Frédéric Joliot-Curie*, Odile Jacob, 2000, 712 p.; L.-P. Jacquemond, *Irène Joliot-Curie. Biographie*, Odile Jacob, 2014, 369 p.

⁴ Voir plus loin.

⁵ J.-J. Becker & S. Bernstein, « L'anticommunisme en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 15, juill.-sept. 1987, pp. 24-25.

problème indochinois, il s'engage à aboutir dans un délai d'un mois ; sur la Communauté européenne de Défense (CED), il annonce une large confrontation des opinions, ce qui désarme l'opposition des gaullistes ; il évoque aussi un programme économique fondé sur la reprise de l'expansion et la modernisation de l'appareil productif. Mais, face à l'opinion publique, il ne veut pas apparaître comme l'otage des communistes, aussi annonce-t-il sa décision de ne pas tenir compte des votes communistes si ceux-ci se déterminent en sa faveur : cette attitude provocante lui vaut une durable hostilité du parti communiste. Par ailleurs, pour rassurer les milieux conservateurs il souligne qu'il est désireux du maintien des alliances et qu'il ne compte donc pas renoncer à l'aide américaine. Le 18 juin 1954, Pierre Mendès France est largement investi par 419 voix contre 47 et 143 abstentions. En défalquant les 99 communistes qui ont voté pour lui, il reste 320 voix : il est au-dessus du chiffre fatidique d'investiture de 314...

Deux ans plus tard, au cours du mois de novembre 1956, l'intervention soviétique en Hongrie fait subir au Parti communiste français une « épreuve comparable à celle du pacte germano-soviétique »¹. Dans toute la France ont lieu des manifestations anticommunistes. L'impact du soulèvement de Budapest contre l'occupant soviétique provoque l'attaque et la prise d'assaut du siège du Comité central du parti, le sacro-saint 44 rue Le Peletier, incendié et en partie dévasté, le 7 novembre 1956. Les 8 et 9 novembre tous les députés, sénateurs, membres de l'Assemblée de l'Union française (les communistes exceptés) adoptent à l'unanimité des motions rendant hommage au peuple hongrois. Des remous se produisent au sein de la CGT, dont la direction réagit en organisant le 13 une « grande journée d'unité et d'action contre le fascisme » qui est un échec presque total. À partir de 1956, l'image de l'URSS et du camp socialiste change profondément : écrasement de la Hongrie, rapport Khrouchtchëv, mémoire des grands procès, rupture avec la Chine, « printemps de Prague », œuvre de Soljenitsyne (le goulag 2...), invasion de l'Afghanistan, etc. Comme écrivent J.-J.Becker et S.Berstein³ :

« La détérioration de l'image de l'URSS ne pouvait manquer d'affecter un parti comme le Parti communiste français qui s'était installé en "ainé de l'Église stalinienne". Dans un premier temps, cela s'était traduit par un anticommunisme de choc, lorsqu'en 1956 des manifestants prirent d'assaut et incendièrent, au moment des événements de Hongrie, le siège du Parti communiste à Paris, mais dans une seconde phase, par un retour à l'anticommunisme

1 G.Vincent, *Les Français. Chronologie et structures d'une société*, op. cit., p. 89, à qui j'emprunte aussi ce qui suit.

2 La publication de *L'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne, est de 1974.

3 J.-J.Becker & S.Berstein, « L'anticommunisme en France », article cité, p. 25. Lire J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chap. VIII.

des origines, fondé sur la notion de corps étranger, sur l'inadéquation complète entre le message communiste et l'état de la société française. »

L'impact de la guerre d'Algérie est tout autant important pour mon propos. Ne serait-ce pas la revanche de la déroute de mai-juin 1940, de 1954 (l'« abandon de l'Indochine »), de Suez (1956), la lutte continuée contre le communisme, la haine officialisée vis-à-vis de la Quatrième République, auquel s'attache chez certains un attachement passionnel non dénué de sympathie pour la population musulmane, et d'antipathie pour les « gros colons » ? Une bonne partie des officiers ont l'impression qu'ils sont en lutte contre les « rouges » et les « Viets » — les *fellagha* étant qualifiés de « Viets » (*sic*) — d'autant plus qu'il y a des déserteurs comme l'aspirant Henri Maillot, membre du PCF, qui passe au FLN le 4 avril 1956. À partir de juillet 1956, quelques dizaines de soldats — au début tous communistes, puis chrétiens — refusent de porter les armes. Ce grand refus porte l'impact de la déchristianisation : il ravive la crainte des « curés rouges » et des « crypto-marxistes », d'un *Témoignage chrétien* fantasmé ¹. C'est à gauche un nouvel « engagement », comme aux temps de l'affaire Dreyfus, c'est celui de Henri Maillot, de Maurice Audin ², de Fernand Iveton — guillotiné pour avoir déposé en 1956 une bombe, réglée pour ne faire aucune victime, dans une usine : c'est le seul Européen à avoir été exécuté pour avoir participé à la lutte du FLN — et de Henri Alleg. Francis Jeanson (1922-2009), collaborateur de Sartre aux *Temps Modernes*, noue des contacts avec le FLN à la fin de 1956 et constitue un réseau d'aide — les « porteurs de valises », selon l'expression de Sartre — en 1957, avec des prêtres-ouvriers (comme Jean Urvoas), des intellectuels communistes en rupture de parti (Étienne Bolo, 1928-1985), des communistes étrangers (Henri Curiel, un égyptien, 1914-1978). Officiellement, la France n'est pas en guerre, mais la « grande muette » fait de l'Algérie une affaire personnelle. Comme dit Guy Pervillé,

« Le soutien croissant de l'URSS à l'Égypte nassérienne, qui culmina en novembre 1956 avec la menace d'employer l'arme atomique contre Paris et Londres, l'engagement des communistes algériens aux côtés du FLN et celui des communistes français contre la répression, poussèrent le gouvernement de Guy Mollet à recourir à l'anticommunisme pour se justifier. La nomination au commandement interarmées en Algérie du général Salan, ancien chef du corps expéditionnaire en Extrême-Orient, officialisa dans l'armée la théorie de la guerre révolutionnaire ou subversive, qui présentait la guerre d'Algérie comme la continuation de la guerre d'Indochine, et prétendait gagner la deuxième manche en tirant les leçons de la première. » ³

¹ Cf. Renée Bédarida (1919-2015), *Les armes de l'esprit. « Témoignage Chrétien » (1941-1944)*, Éditions ouvrières, 1977, 378 p. Étienne Fouilloux a bien périodisé l'histoire et relativisé le « gauchisme » de l'hebdomadaire dans son article, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 3-15, ce qu'on verra en détail plus loin. On verra dans le chapitre 9, l'opposition chrétienne à la guerre d'Algérie.

² Voir plus loin.

³ G.Pervillé, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Picard, 2002, 356 p., p. 131.

Arthur Koestler, né à Budapest en 1905, avait été d'abord un communiste convaincu. Il publie à Londres en 1940 son premier roman, violent réquisitoire contre les méthodes staliniennes et constat d'échec du soviétisme. Traduit en français en 1945 sous le titre *Le Zéro et l'infini* l'ouvrage connaît un succès immédiat. Koestler est, en conséquence, détesté par l'intelligentsia de la rive gauche. Son roman anticommuniste et sa personne subissent les violentes attaques du philosophe du PC Jean Kanapa dans *Le Traître et le Prolétaire* (1950). Une vague universelle d'anticommunisme s'est levée, les Européens de l'Ouest lisent massivement le *Reader's Digest*¹, mais en France la déferlante vise un parti dont la puissance décline, d'abord légèrement, puis brusquement en 1958. « [...] l'anticommunisme devint un des traits les plus forts, les plus constants de l'histoire de la Quatrième république. L'affaire Kravchenko fut une bonne illustration de cette nouvelle atmosphère. »² Viktor Kravchenko, un ingénieur soviétique passé à l'Ouest, a publié aux États-Unis ses mémoires, traduites en français en 1947 sous le titre *J'ai choisi la liberté*. L'ouvrage, qui devient un best-seller, évoque, entre autres, les horreurs de la collectivisation forcée des années 1927-1933 et le système concentrationnaire soviétique. La presse communiste se déchaîne contre le livre, notamment *Les Lettres françaises* qui accusent l'auteur d'être un faussaire stipendié par les services américains. Le 13 novembre 1947, Victor Kravchenko est qualifié dans les *Lettres françaises* d'ivrogne et de faussaire ; il n'aurait rédigé lui-même que soixante pages de son livre de dénonciation des camps soviétiques du Goulag, le reste ayant été écrit par des mercenaires. Kravchenko saisit la balle au bond, ou on la saisit pour lui : il attaque en diffamation. Du 24 janvier au 4 avril 1949 se déroulent les audiences. De part et d'autre, à grands frais, on a rameuté de partout des témoins et André Wurmser (1889-1984) défend *Les Lettres françaises*. Les audiences du procès se déroulent de janvier à avril 1949 dans une atmosphère de meeting politique. *Les Lettres françaises* reçoivent l'appui de nombreux intellectuels « compagnons de route » qui, prisonniers du manichéisme de guerre froide, considèrent qu'il ne peut s'agir que d'un coup monté de la propagande américaine. Toutefois, le témoignage de Margarete Buber-Neumann (1901-1989), transférée d'un camp sibérien à Ravensbrück à la suite du pacte germano-soviétique, est accablant pour les communistes. Le procès de Kravchenko n'est pas terminé que le Comité économique et social de l'ONU, sur proposition américaine, invite l'Organisation internationale du Travail (OIT) à enquêter sur les « camps d'esclaves » existant en URSS et dans les pays de l'Est. Le 12 janvier 1951, le tribunal condamne le directeur des *Lettres françaises*,

1 Cf. D.Bayon, *L'Amérique mythifiée. Le "Reader's Digest" de 1945 à 1970*, CNRS-Presses universitaires du Mirail, 1989, 322 p. La version française s'appelle *Sélection du Reader's Digest*.

2 J.-J.Becker & S.Berstein, « L'anticommunisme en France », article cité, p. 24.

Claude Morgan, et Pierre Daix, pour diffamation publique, à respectivement 20 000 F et 15 000 F de dommages-intérêts. Kravchenko gagne son procès et le PCF perd la bataille de l'opinion !

« L'ouvrage du haut-fonctionnaire soviétique, *J'ai choisi la liberté*, publié en France en 1948, y avait connu un tirage considérable et "un énorme retentissement" **1**. Le procès intenté par Kravchenko aux *Lettres françaises*, qui l'avaient accusé de ne pas être l'auteur du livre, connut une grande publicité, passionna une opinion qui très majoritairement se rangea du côté de Kravchenko et condamna l'Union soviétique. Il est tout à fait vraisemblable qu'un tel procès n'aurait même pas pu avoir lieu dans la France de 1945-1946... » (J.-J.Becker & S.Berstein) **2**. « Si la quasi totalité de la presse et si la plus grande partie de l'opinion ne mettent pas en doute l'authenticité du livre, la crainte de verser dans l'anticommunisme retient la plupart des intellectuels de la gauche non communiste (à *Témoignage chrétien*, à *Esprit*, aux *Temps modernes*...) d'accorder à l'ouvrage un total crédit. » **3**

La question des camps soviétiques rebondit à la suite d'une initiative de l'écrivain David Rousset (1912-1997). Ancien déporté en Allemagne et auteur de plusieurs grands livres sur le système concentrationnaire (*Les Jours de notre mort*), il publie dans *Le Figaro littéraire*, en novembre 1949, un appel aux rescapés de la déportation nazie afin de constituer une commission d'enquête sur le *Goulag* (le mot est déjà employé par lui). *Les Lettres françaises* contre-attaquent de plus belle. Couvert d'injures par l'hebdomadaire, David Rousset intente un procès en diffamation qu'il gagne après une nouvelle bataille acharnée entre les communistes et leurs adversaires sur la réalité du *Goulag* (novembre-décembre 1950). Toutefois, ce qui ressort des deux « affaires », malgré l'issue judiciaire favorable aux diffamés, c'est l'impression d'une nette victoire de l'intelligentsia communiste qui montre sa cohésion et sa fidélité à toute épreuve. « En somme, Rousset eut le tort d'avoir raison trop tôt. » **4**

L'étude des caractères de l'anticommunisme de la Quatrième montre donc bien la communion de toutes les forces politiques contre le ghetto qu'est le Parti communiste français. L'anticommunisme est bientôt en France largement prédominant : avec l'entrée en guerre froide à l'été 1947, l'image de Staline et de l'Union soviétique se dégrade dans la presse et les sondages. À la soviétophilie de la Libération succède un antisoviétisme croissant. Interrogés par l'Institut français d'Opinion publique (IFOP) en août 1950 (deux mois après le début de la guerre de

1 *Le Monde*, 25 janvier 1949.

2 J.-J.Becker & S.Berstein, « L'anticommunisme en France », article cité, p. 24.

3 Serge Berstein, *Le Monde*, 22-23 janvier 1989, p. 2. Biblio. : Guillaume Malaurie, *L'Affaire Kravchenko*, Robert Laffont, 1982, 284 p. ; T.Wieder, « La Commission internationale contre le régime concentrationnaire (1949-1959) », dans L.Bantigny, A.Benain & M.Le Roux dir., *Printemps d'histoire. La khâgne et le métier d'historien. Pour Hélène Rioux*, Perrin, 2004, 375 p., pp. 159-168. Victor Andreievitch Kravchenko, né en 1905 en Ukraine, se suicidera en 1966 à New York, désespéré de l'intervention américaine au Viêt-nam.

4 Thomas Wieder, *Le Monde*, 7-8 janvier 2001, p. 12.

Corée), quatre fois plus de Français se déclarent favorables aux Américains (52 %) qu'aux Soviétiques (13 %). Le retournement de l'opinion à l'égard de l'URSS contribue à l'isolement d'un parti communiste que tous ses adversaires disent à la solde de Moscou. Léon Blum qualifie le PCF de « parti nationaliste étranger » ; le socialiste Guy Mollet ne parle plus des communistes mais des « bolcheviks », et pour le général de Gaulle, ils sont désormais — on l'a vu — des « séparatistes ». L'anticommunisme devient le trait dominant de la vie politique française.

Il est multiforme. Ainsi, la guerre froide réveille l'anticommunisme de gauche, celui de Blum et de Mollet. La rupture entre socialistes et communistes est consommée le 6 mai 1947, lorsque le Conseil national de la SFIO choisit de gouverner sans les communistes, dont les ministres viennent d'être révoqués du gouvernement Ramadier. Dès lors, il existe un décalage très net entre la doctrine et la tactique des socialistes. Les contradictions de la SFIO à l'heure de la guerre froide sont incarnées par son secrétaire général Guy Mollet (on parle de « molletisme ») : attaché à l'idéologie de lutte des classes, Mollet est néanmoins hostile à toute alliance avec le parti communiste car, dit-il en reprenant une formule d'Édouard Depreux (*cf.* p. XXX), « le parti communiste n'est pas à gauche, mais à l'Est ». Si la SFIO de Guy Mollet fait un choix clair en faveur de l'atlantisme et de l'OTAN, sa position inconfortable de parti à la fois marxiste et anticommuniste explique pour une part son piétinement électoral à 15 % des voix dans les années 1950. Le divorce entre la SFIO et le PC entraîne par contrecoup une scission à la CGT, à dominante communiste depuis la Libération. Les minoritaires socialistes ou socialisants du syndicat, qui refusent l'alignement sur le parti communiste pendant les grèves de l'automne 1947, choisissent de quitter la Confédération, le 18 décembre 1947. Ils fondent la CGT-Force ouvrière en avril 1948, autour de Léon Jouhaux, avec l'appui de la SFIO et des syndicats américains. La nouvelle centrale — CGT-FO, bientôt FO tout court — trouve son unité dans un anticommunisme de combat, traitant sa rivale communiste de « CGTK », « K » comme Kominform ! S'il divise la gauche, l'anticommunisme de guerre froide est au contraire un facteur de renouveau et d'unité à droite. L'épouvantail communiste contribue à sortir la droite du discrédit dans lequel elle a sombré à la Libération. L'extrême droite refait même surface à l'Assemblée en 1951 avec plusieurs élus sous l'étiquette Unité des Indépendants républicains, UNIR (*sic*). Quant à la droite modérée, elle se reconstitue, à l'initiative de Roger Duchet, au sein du Centre national des Indépendants (CNI), créé en 1948 et devenu en 1951 le Centre national des Indépendants et Paysans (CNIP). Cet effort d'unité est un succès pour la droite : elle a plus de 100 élus en 1951 (13 % des suffrages). Mais le grand bénéficiaire

de l'anticommunisme de guerre froide est le Rassemblement du peuple français (RPF) créé par le général de Gaulle en avril 1947.

Bien que la Guerre froide contribue à inverser le rapport des forces à l'Assemblée au profit du centre-droit, l'anticommunisme reste le ciment des majorités de la Quatrième République. La lutte contre le communisme est une des priorités de la Troisième Force. Elle anime l'action répressive du socialiste Jules Moch, ministre de l'Intérieur de 1947 à 1950 (voir p. XXX). Pour combattre la propagande du parti communiste, le gouvernement Pleven suscite la création à l'été 1950 de l'organisation « Paix et Liberté » (voir plus haut). L'anticommunisme de la Troisième Force apparaît également dans la loi des « apparentements » (mai 1951) dont l'un des objectifs est d'affaiblir la représentation parlementaire du PC condamné à perdre des sièges étant donné son isolement total : de fait, la réforme électorale le prive d'une cinquantaine de sièges aux législatives de 1951. Comme la Troisième Force, la majorité de centre-droit au pouvoir à partir de 1952 est une coalition anticommuniste. Sa détermination à réduire l'influence du parti communiste apparaît même renforcée par l'intégration progressive au système des parlementaires gaullistes, au grand dam du Général qui, les accusant d'être « allés à la soupe », rend leur liberté aux élus RPF en mai 1953. Les ministres de l'Intérieur successifs, en particulier les radicaux Charles Brune ¹ et Léon Martinaud-Déplat ², partisans l'un et l'autre de mesures d'exception contre le Parti communiste français, font placer les organisations communistes ou communistes sous la surveillance étroite de la police. C'est pendant le gouvernement Pinay que la psychose du complot communiste en France atteint son apogée avec la violente manifestation organisée par le parti, le 28 mai 1952, contre le général américain Ridgway (voir p. XXX).

L'arrivée de Pierre Mendès France à la tête du gouvernement s'appuie sur une majorité de centre-gauche qui est sans doute la moins anticommuniste de la Quatrième République (99 communistes votent pour lui). Mais en rejetant par avance les voix du Parti communiste lors de son vote d'investiture (18 juin 1954), pour ne pas rendre suspectes aux yeux de l'opinion les négociations qu'il s'apprête à engager avec le Viêt-minh, Mendès France offre une des démonstrations les plus éclatantes de l'exclusion du PC de la vie nationale sous la Quatrième République. À partir de 1954, d'ailleurs, l'anticommunisme devient plutôt un facteur de pourrissement du régime. C'est ce que révèle l'« affaire des fuites » : cette sombre machination, montée par des agents de renseignements anticommunistes proches du préfet de police de la Seine,

¹ Voir p. XXX.

² Voir p. XXX.

a pour but de faire croire que des procès-verbaux de réunions du Comité de Défense nationale ont été transmis au Kremlin par le Parti communiste grâce à la complicité d'une haute personnalité politique. Il s'agit, en fait, de compromettre le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, ainsi que le secrétaire général du Comité permanent de Défense nationale, Jean Mons (1906-1989), et d'affaiblir de cette manière le gouvernement de Mendès France, le « bradeur » de Genève, bête noire des anticommunistes de tout acabit...

Une des grandes affaires judiciaires des années 50, celle de Mis et Thiennot, illustre assez bien et le climat d'anticommunisme ambiant et la xénophobie rampante dans la France du XXe siècle. Raymond Mis (1927-2009) et Gabriel Thiennot (1927-2003) sont tous deux accusés de l'assassinat du garde-chasse d'un puissant propriétaire de la Brenne et ils sont condamnés à quinze ans de travaux forcés en 1947. Deux autres procès en appel tiennent la magistrature et l'opinion publique en haleine. Or, Thiennot est membre du parti communiste et Mis est un immigré polonais ! Finalement, ils sont graciés par René Coty en 1954. La peur d'un parti comme le PCF, ne serait-ce pas plutôt celle de la société de consommation, qui incite à acheter toujours davantage, donc aliène ?

5.3.2. La SFIO et les socialistes français des années 50

Incarnation en France du socialisme démocratique, la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) est habituée depuis le Cartel des Gauches et le Front populaire à la distinction, initiée par Léon Blum, entre conquête et exercice du pouvoir. Elle est sous la IV^e République un pilier de la vie parlementaire et même gouvernementale, mais il ne faut jamais oublier qu'elle participe officiellement au gouvernement de Gaulle final et à la confection de la constitution de 1958. À la Libération, la SFIO connaît un fort mouvement d'adhésions. Le pic du Front populaire (près de 300 000 adhérents en 1937) est largement dépassé, avec des effectifs de 350 000 en 1946. Vitalité retrouvée ? Au lendemain de la guerre, la SFIO doit faire face à trois problèmes : quelle identité ? quelle place au sein de la gauche ? quelle direction ? Les socialistes présentent alors une image contrastée. D'une part, ils ont en mémoire leur pacifisme d'avant-guerre (Munich et le « lâche soulagement ») et les 90 élus socialistes (sur 132 !) qui ont accordé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. D'où la sévère épuration que les dirigeants appliquent en 1944 à 80 % du comité directeur et à 75 % des cadres fédéraux et des élus. Mais d'autre part, la France libre a compté des socialistes (Pierre Brossolette, André Philip, Alain Savary...) sans oublier Léon Blum, incarcéré et jugé par Vichy puis déporté. Dans la Résistance, par contre, malgré les efforts de Daniel Mayer et de bien d'autres, les socialistes ont toujours été minoritaires. En conséquence, malgré leur rôle dans la genèse du Conseil national de la Résistance (CNR), ils éprouvent une certaine méfiance envers les hommes et les idées issus de la Résistance. Et les adhérents de la SFIO sont souvent âgés, plus vieux que dans les autres partis et de plus en plus âgés dans les années 50.

L'un des premiers signes du malaise socialiste est la tentative puis l'échec de la réunification avec les communistes. Au printemps 1945, des militants socialistes enthousiastes peuvent croire à un nouveau Front populaire. Mais les exigences du PCF sont difficiles à accepter, car elles laissent soupçonner un désir d'absorber le parti socialiste, et le veto de Blum, de retour d'Allemagne, contribue à durcir les positions. Quant au projet très hypothétique d'un grand parti travailliste dont la SFIO serait le noyau dur avec l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) de François Mitterrand, il échoue également devant l'intransigeance de certains cadres socialistes. Ce malaise et ces échecs ne peuvent manquer de rejaillir sur la direction du parti. Léon Blum, en captivité, avait rédigé un ouvrage, *À l'échelle humaine*, qui est largement diffusé en 1945 : réflexion sur la défaite, explication d'ordre moral, c'est surtout un plaidoyer humaniste, une tentative de synthèse entre Marx et Jaurès. En tout cas, Blum jette un froid lors de son premier discours de retour en France, le 20 mai 1945, avec sa formule « j'ai

l'impression de me retrouver au milieu d'un pays... corrompu ». Si le prestige moral de Blum est intact, son autorité à la tête de la SFIO semble de plus en plus fragile, et son soutien à la direction de Daniel Mayer n'empêche pas ce dernier de supporter les conséquences des insuccès électoraux du parti. Au congrès de 1946, l'équipe Mayer est mise en minorité, ce qui marque l'avortement de la rénovation de la social-démocratie française. Une motion adverse l'emporte sur le thème de la fidélité aux origines révolutionnaires et à l'étymologie de section « de l'Internationale ouvrière », sur une ligne « dure » au fond. Son porte-parole est un enseignant, né en 1905, député-maire d'Arras de fraîche date, Guy Mollet : il sera le secrétaire général de la SFIO de 1946 à 1969.

Pendant les années cinquante, pour le meilleur et pour le pire, directement et indirectement, le socialisme français est un socialisme de parlement et de gouvernement. Parti puissant à la Libération, avec le quart des sièges de l'Assemblée constituante, la SFIO redevient, ce qu'elle n'avait pas voulu être en 1924, ce qu'elle avait été en 1936, un parti de gouvernement, un partenaire indispensable des majorités, bref, un « parti du système ». Toutefois, son exercice du pouvoir au sens strict ne couvre qu'environ trente-deux mois et elle est fractionnée en quatre ministères : au temps du tripartisme d'abord, en 1946-1947 (gouvernements Gouin, Blum et Ramadier), pendant le Front républicain ensuite, en 1956-1957 (ministère Mollet). Le hiatus est typique de la faiblesse de la SFIO au temps de la Troisième Force, mais aussi du rendez-vous manqué avec Mendès France et le mendésisme. On ne saurait donc oublier le mandat présidentiel de Vincent Auriol entre 1947 et 1953 (voir pages XXX) : l'ancien ministre du Front Populaire est le premier président de la République de la Quatrième, ce qui est un symbole fort. La vigueur parlementaire de la SFIO est liée durablement à l'implantation municipale, manifeste en milieu urbain. Mais le parti recule d'élection législative en scrutin législatif, sans se résoudre à nouer des alliances électorales avec d'autres partis situés plus à droite, on verra le problème ressurgir à plusieurs reprises sous la Ve République. La SFIO ne réussit pas non plus à former un « front démocratique et social » avec la confédération syndicale FO, ni même à enregistrer les gains d'une forte convergence avec cette confédération syndicale (voir p. XXX). Seule la Fédération de l'Éducation nationale (FEN, voir p. XXX) est proche de la SFIO mais au fond elle syndique des enseignants qui, de toute façon, même s'ils étaient restés à la CGT, auraient voté SFIO !

La gestion gouvernementale socialiste appelle d'emblée plusieurs remarques. La nature du parti et le poids des circonstances sont tels que les socialistes, présidents du conseil ou simples ministres, ont une grande liberté d'action à l'égard de leur formation d'origine ; c'est un indice de souplesse, de réalisme, parfois d'opportunisme. Ensuite, la

nécessaire association avec les républicains populaires du MRP et les communistes dans le tripartisme, ou avec des radicaux dans le Front républicain, rend difficile l'appréciation de leur rôle spécifique. On peut néanmoins retenir quelques points essentiels. Les grandes réformes de structures de l'après-guerre (nationalisations, comités d'entreprise, Sécurité sociale, etc.) sont conformes aux aspirations socialistes et paraissent prolonger et généraliser ce que le Front Populaire avait amorcé. Dans un registre différent, le ministère Mollet, qui est d'ailleurs le plus long de la Quatrième (16 mois), déploie une activité dont le bilan n'est pas négligeable : troisième semaine de congés payés, Fonds national de solidarité avec les vieux travailleurs, signature du traité de Rome instaurant la CEE, loi-cadre Defferre favorisant l'autonomie des colonies d'Afrique noire... Néanmoins, les acquis de 1956-1957, qu'on s'accorde à qualifier de majeurs aujourd'hui, n'ont pris toute leur importance qu'avec le recul du temps : les contemporains étaient plus sensibles à la conjoncture immédiate, les sondages le montrent bien.

Quelles sont les difficultés rencontrées par le socialisme à la française dans les années 50, quelles sont ses ambiguïtés ? La personnalisation de la politique de pénurie et de rationnement est la première, dans le cadre de la fin des années 40, plus dures matériellement par certains côtés que l'Occupation : songeons à Ramadier et à la ration de pain (voir p. XXX). La couverture du trucage des élections en Algérie par Marcel-Edmond Naegelen (1892-1978) est la deuxième. Et, en Indochine, le ministre Moutet refuse toute négociation avec Hô Chi Minh. Puis Jules Moch, ministre de l'Intérieur, manifeste la plus grande énergie à l'égard du PCF et des grèves « insurrectionnelles » de 1947, toujours cette année. En 1956 le ministère Mollet est très vite accaparé par la question algérienne : il se fait accorder des « pouvoirs spéciaux », envoie pour la première fois le contingent en Algérie, donne une certaine latitude aux chefs militaires, mène, de concert avec les Britanniques et les Israéliens, l'expédition de Suez, et ce « national-molletisme » (voir p. XXX) pèsera lourd sur les idéaux des militants, sur la génération du baby-boom et la destinée, à long terme, du socialisme en France. Quand la Quatrième République s'écroule en 1958, la SFIO parvient à assurer sa propre survie. Significatif est le rôle de Guy Mollet qui se rallie à la candidature du général de Gaulle et entre bientôt dans son gouvernement. Par contre, aux élections législatives suivantes, la SFIO, qui a maintenu son pourcentage en voix, subit l'effet du nouveau scrutin et voit ses députés tomber de 95 à 44. Peu après, les ministres quittent le gouvernement et entrent dans l'opposition : ils vont y rester vingt-deux ans.

Après avoir vu ce que fait la SFIO, voyons ce qu'elle pense. Ce qui frappe le plus dans ce parti qui est censé incarner le socialisme démocratique, c'est la rigidité et l'autorité de la direction ainsi que la pauvreté du débat idéologique. À l'aube de la Guerre

froide, la SFIO est menacée de plusieurs façons. Dans l'euphorie de la Libération, et dans ce domaine la SFIO se fait relayer par des « groupes d'entreprise », qui réunissent environ 40 000 membres à la SNCF et dans les PTT. La crise sociale de 1947-1948 porte à ces groupes un coup fatal, ainsi que les statuts de la toute neuve Force Ouvrière interdisant à ses cadres toute responsabilité d'ordre politique. En 1947 aussi, face au noyautage des Jeunesses Socialistes (JS) par des trotskistes, la direction de la SFIO décide de dissoudre leur bureau et contribue au déclin des JS malgré les efforts d'un Pierre Mauroy. Dans le domaine européen, la SFIO est assez hétérogène. Plutôt favorables à la construction européenne, les élus socialistes se divisent face à la Communauté européenne de Défense (CED). Le congrès de 1954, estimant que la CED est préférable à un réarmement unilatéral de l'Allemagne, leur prescrit de voter en sa faveur. Or, pour 53 élus qui respectent la consigne, 50 reprennent leur liberté et votent contre, à l'instar des communistes et des gaullistes, ce qui contribue à enterrer la CED. Le comité directeur prononce exclusions et suspensions, qui sont annulées au congrès de 1955 car les députés sanctionnés ont le soutien de fédérations socialistes entières. Face au problème algérien, la SFIO connaît un certain désarroi. Après avoir contribué à la reconstitution d'une Internationale Ouvrière Socialiste, qu'elle seule souhaite forte et dotée de pouvoirs contraignants, elle n'admet de sa part aucune ingérence à propos de l'Algérie. Pour avoir publié en 1956 *Le Socialisme trahi*, dans lequel il dénonce « la pratique du mensonge élevée à la hauteur d'une institution », André Philip (1902-1970) est exclu, l'année suivante : il entrera très vite dans la mouvance gaulliste ¹. Au fond, les guerres coloniales, la construction européenne et la Guerre froide placent la SFIO dans un champ miné par les contradictions, engendrant un conservatisme idéologique certain, d'autant que les Trente Glorieuses provoquent une sorte de « méfiance molle » poussant à critiquer le capitalisme au nom d'un marxisme revisité par Guy Mollet et à se crispier sur les acquis de la Libération tout en défendant, c'est la politique de Jules Moch, la « liberté du travail » et en se figeant dans l'anticommunisme. Au fond c'est ce dernier qui explique la plupart des choix décisifs.

Quels sont les socialistes de base ? Par le nombre de ses adhérents la SFIO est brièvement un parti de masse (350 000 en 1946), elle devient en douze ans un parti de cadres (90 000 en 1958). La répartition des adhérents, des dirigeants, des électeurs permet-elle d'éclairer l'évolution du parti ? La chute rapide des effectifs au lendemain de la Libération n'est pas spécifique à la SFIO, PCF et MRP connaissent la même peau de chagrin. Mais les conséquences en sont très visibles à la SFIO : en 1948, elle emploie une

¹ Une biographie avec des textes et le témoignage de Léo Hamon, Loïc Philip, *André Philip*, Beauchesne, 1998, 326 p., et un colloque (2003), *André Philip, socialiste, patriote, chrétien*, Comité pour l'Histoire économique et financière, 2005, 504 p.

centaine de permanents (cinquante fois moins que le PCF, tout de même...), elle en salarie moins de quarante dès 1951. Le profil des adhérents est aussi simple qu'anachronique : ce sont très majoritairement des hommes (88 %) et d'âge moyen assez élevé. En effet, quand elle a épuré ses cadres à la Libération, la SFIO a préféré faire appel à des militants éprouvés plutôt qu'à des jeunes issus de la Résistance. Et en 1963 presque un adhérent sur cinq sera un retraité. La répartition selon l'origine socioprofessionnelle est encore plus significative : les ouvriers, base théorique et étymologique, représentent encore 35 % des adhérents en 1951 mais ils ne seront plus que 27 % en 1963. Entre les mêmes dates, artisans et commerçants passent de 12 à 7 % Les employés restent assez stables, de 23 à 20 %. Par contre les « cadres », absents de l'enquête de 1951, y apparaîtront au début des années 60, avec 9 % en 1963. Le milieu, plus restreint, des dirigeants du parti permet des comparaisons utiles. Si, en 1951, les ouvriers y comptent pour 11 %, ils sont dépassés par les employés (13 %) et bien davantage par les fonctionnaires (37 %). Au sommet, parmi les élus au parlement, on compte, sur 104 titulaires en 1951, trois ouvriers mais dix-sept professeurs et vingt instituteurs ! Les électeurs de la SFIO confirment cette évolution. Les ouvriers en forment le tiers mais les salariés du secteur tertiaire deviennent les plus nombreux. Un tiers des fonctionnaires semblent avoir voté pour la SFIO aux élections législatives du 17 juin 1951. Géographiquement, le parti occupe des bastions traditionnels dans le Nord, le Massif Central, le Midi, et progresse en Bretagne et dans le Sud-Ouest : dans ce dernier cas, il hérite d'une vieille tradition radicale. Cependant, comme avant guerre, la SFIO ne réussit pas à s'implanter durablement dans ses « terres de mission » traditionnelles. La ligne dure, ouvriériste, guesdiste, adoptée en 1946 sous l'égide de Guy Mollet, est en contradiction croissante avec l'assise sociale de la SFIO. Son long séjour dans l'opposition n'y est pas étranger. C'est le « long remords du pouvoir » qui marquera par la suite l'histoire du parti socialiste français 1.

Guy MOLLET (1906-1975)

Issu d'une **famille très modeste**, collégien boursier, doté (toute sa vie) du **complexe du « Petit Chose »**, Guy Mollet est né à Flers (Orne). Son père, gazé et blessé pendant la Grande Guerre, mourut en 1931, après une longue agonie ; entre-

1 Cf. A.Bergounioux & G.Grunberg, *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste français (1905-1992)*, Fayard, 1992, 554 p. Réédition sous le titre *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Fayard, 2005, 610 p. La bibliographie sur le parti socialiste français est importante. En étant sélectif, outre la réédition du titre précédent, parmi les publications les plus intéressantes : Roger Quilliot, *La SFIO et l'exercice du pouvoir. 1944-1958*, Fayard, 1972, 837 p., P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome III, *De 1940 à nos jours*, 1997, 512 p., chapitre IV et la thèse de Noëlline Castagnez, *Socialistes en République. Les parlementaires SFIO de la IVe République*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 413 p.

temps le « Petit Chose » avait décroché le bac, était devenu « pion » et avait adhéré à la SFIO après une rencontre avec le grand syndicaliste et pacifiste Ludovic Zoretti. Cet **engagement politique** retarda l'intégration de Guy Mollet dans le corps professoral (en anglais) par des sanctions et déplacements. Muté à Arras, il y épouse en 1930 une militante socialiste et surtout y découvre la tradition guesdiste et la franc-maçonnerie, tout en continuant son **pacifisme, au-delà de Munich**. Opposant à Léon Blum, mobilisé, prisonnier de guerre, libéré en 1941, réintégré dans son poste de **professeur d'anglais à Arras**, pendant des mois très hésitant, il finit par rejoindre **la Résistance** (O.C.M., Organisation civile et militaire, formés de radicaux et de démocrates-chrétiens, avec une poignée de socialistes). Il est arrêté fin 1943, libéré deux jours après, choisit la clandestinité, participe à la « restauration de la légalité républicaine » dans sa ville natale mais revient à Arras en octobre 1944. **Élu conseiller général puis maire d'Arras et député, Guy Mollet prend le contrôle de la fédération socialiste du Pas-de-Calais (la principale de la SFIO) et la présidence de la Commission de la Constitution (Assemblée constituante) en février 1946.**

Toujours opposant à Blum, Mollet prend au sein de la SFIO la tête d'un rassemblement hétéroclite dénonçant les projets de « travaillisme à la française », favorable à la collaboration avec les communistes, et, grâce à une série de manœuvres tortueuses, il est élu **secrétaire général le 4 septembre 1946**. Prônant une **centralisation** de la direction du parti, provoquant la démission de Ramadier, aveugle pendant près d'un an sur la Guerre froide et l'isolement des communistes, Mollet s'oppose d'abord à la scission Force ouvrière (FO), puis en 1948 se décide à **la Troisième Force** contre gaullistes et communistes. Une véritable colonne vertébrale de la SFIO (jusqu'en 1971) est constituée par **l'alliance entre les deux fédérations du Nord et du Pas-de-Calais**, garantissant la majorité au « **mollétisme** », protégé aussi par la mort de Léon Blum (1950), la loi sur les apparentements et les premiers portefeuilles ministériels (Conseil de l'Europe, vice-présidence du Conseil de Queuille) de Guy Mollet, qui appuie à fond le gouvernement Mendès France, défend **l'intégration européenne**, sanctionne à plusieurs reprises les socialistes anti-cédétistes (CED) et accède à la vice-présidence de l'Internationale socialiste en 1952. À la SFIO, « l'autorité du secrétaire général doit s'exercer par la persuasion et l'art de manœuvre. Guy Mollet y excelle. Parfait connaisseur de la psychologie des adhérents, il est capable de prévoir leurs réactions, et de doser adroitement, lors des congrès et des conseils nationaux, menaces voilées, rappels à la discipline, évocation des principes et des traditions socialistes, exaltation de la fraternité, de la solidarité militantes et du patriotisme du parti. Il s'entend admirablement à justifier, grâce aux ressources d'une dialectique inépuisable, des prises de position apparemment très éloignées du marxisme révolutionnaire dans lequel il déclare puiser son inspiration. » ¹

Aux **élections du 2 janvier 1956**, la coalition dite de Front républicain, qui regroupe les socialistes, la partie des gaullistes qui avaient soutenu PMF, la fraction

¹ P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, op. cit., p. 133.

des radicaux qui préférait Mendès à Edgar Faure et le centre gauche (l'UDSR de Mitterrand), l'emporte en obtenant une majorité relative. Le président de la République, René Coty, estimant que le leader socialiste disposerait de plus d'atouts que Mendès pour mener à terme la construction européenne, lui confie la **présidence du Conseil**, ce qui a pour conséquence de cristalliser dans les milieux intellectuels un « **anti-mollétisme** » qui prospérera sur l'incapacité du nouveau gouvernement à résoudre la question algérienne. Les élections s'étaient largement jouées sur la question de la paix en Algérie, mais à la suite de son **voyage à Alger le 6 février** (*sic*), Guy Mollet cède devant l'émeute et nomme ministre résident Robert **Lacoste** ¹. Élu pour en finir avec une « guerre imbécile », le Front républicain obtient en mars, avec notamment l'appui des parlementaires communistes, le vote des « **pouvoirs spéciaux** ». Bien que négociant secrètement avec le FLN, Mollet est surtout obsédé par le laïcisme et le syndrome de Munich (paradoxalement, voir plus haut), hostile à Nasser, considéré parfois comme « fasciste », soulagé par la démission de Mendès (le 23 mai), il néglige le geste des officiers supérieurs décidant de détourner sans même l'aviser un avion marocain transportant des leaders FLN et lance la France dans **la crise et la guerre de Suez**. Toutefois le « **national-mollétisme** » doit être nuancé par la loi-cadre Defferre préparant la décolonisation de l'Afrique sub-saharienne, la position que Mollet s'efforce de maintenir entre les « ultras » de la SFIO (Max Lejeune et Robert Lacoste) et les pacifistes (Alain Savary, Édouard Depreux et Gaston Defferre) et la création d'une commission d'enquête sur **la torture**. Sur cette question essentielle, Guy Mollet, l'ancien résistant, ne sait toutefois pas aller jusqu'au bout de la logique et de la morale : il ne condamne jamais la pratique de la torture (préexistant à son gouvernement et continuant après), Lacoste donne aux militaires tous les pouvoirs dans la « bataille d'Alger » (fin 1956-début 1957) et est **pour l'histoire labellisé tortionnaire**. Les autres aspects de l'action gouvernementale ne sont pas négligeables : timide ouverture vers l'URSS (voyage de mai 1956), construction européenne, normalisation discrète de la question scolaire, progrès de l'assurance vieillesse, **troisième semaine de congés payés**... Le 23 mai 1957, après avoir établi le **record de durée d'un gouvernement sous la IV^e République**, le gouvernement Mollet est **renversé**, mais les socialistes continuent à participer au gouvernement.

Jugeant la République menacée par le 13 mai 1958, Mollet est encore ministre (de l'Intérieur), avec trois autres socialistes. Il se rend à Colombey le 30 mai 1958 (seulement) pour **rencontrer de Gaulle** (qui le manœuvre, comme tant d'autres) ; le groupe parlementaire SFIO se prononce à une très faible majorité pour le ralliement à de Gaulle ; Guy Mollet entre, à titre personnel car l'idée est fort minoritaire dans le parti, **dans le gouvernement de Gaulle** de juin 1958, où il est ministre d'État. À l'automne il reconstitue l'unité du parti grâce à des manœuvres, très artificielles car la majorité des dirigeants SFIO sont hostiles aux nouvelles institutions. Guy Mollet, lui,

¹ J.Dusseau & P.Brana, *Robert Lacoste (1898-1989). De la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire*, L'Harmattan, 2010, 317 p.

dont le **rôle dans la rédaction de la constitution** est important, qui démissionne le 27 décembre 1958, estime que le général de Gaulle ne pourra pas se maintenir au pouvoir après le règlement de la question algérienne. Autrement dit, il considère l'expérience de Gaulle comme une simple parenthèse au cours de laquelle il **convient que la SFIO soit à l'avant-garde de la Ve République** ! Ce raisonnement vole en éclats en 1962 avec la révision constitutionnelle et l'échec du « cartel des non ». Guy Mollet se lance alors dans une **opposition totale au régime** : contacts avec les communistes français, deuxième voyage en URSS (1963), combat contre les alliances centristes, la tentative présidentielle de Gaston Defferre et le projet de « grande fédération ». Mollet est sûrement l'un des seuls à gauche à **percevoir la « dynamique présidentielle »** et l'un des premiers à **sentir les aspirations unitaires** d'un électorat qui a massivement voté oui en 1958 et 1962 : il **se rallie à la candidature François Mitterrand** (1965). Mais la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (FGDS), née pendant la campagne électorale présidentielle pour regrouper et préparer la fusion des socialistes, des radicaux et des clubs — notamment la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand — , devient l'objet de toutes les inquiétudes du patron de la SFIO. Il applique les mêmes schémas qu'au temps de la Troisième Force : la Fédération n'est aux yeux de Guy Mollet qu'une structure temporaire n'ayant d'autre but réel que de réactiver un parti de plus en plus vieillissant et replié sur ses fiefs. **Mai 68** bouleverse ce raisonnement et Guy Mollet annonce son intention de ne se porter candidat à aucun poste de direction du nouveau parti, qui doit se constituer au printemps 1969. Nouvelle modification avec la démission de De Gaulle : Mollet refuse à Mitterrand une deuxième chance de « dynamique unitaire » et **soutient le centriste Alain Poher contre Gaston Defferre**, qui obtient 5 % des voix. Alain Savary devint premier secrétaire du « nouveau Parti socialiste », mais les « éléphants » du mollétisme se tournent progressivement vers **François Mitterrand, qui remporte au congrès d'Épinay (juin 1971) une victoire qui surprend totalement Mollet**. Opposant très minoritaire à Mitterrand au congrès de Grenoble (juin 1973), battu dans la fédération du Pas-de-Calais (octobre 1973), Guy Mollet se tourne désormais complètement vers la réflexion doctrinale, grâce à l'animation des travaux de l'Office universitaire de Recherches socialistes (OURS) que cet ex-professeur avait fondé en 1969. Très isolé lors du congrès de Pau en janvier 1975, il est décidé à renoncer à toute fonction politique active lorsqu'il est terrassé par une crise cardiaque le 3 octobre 1975. 1

Jules MOCH (1893-1985)

1 Colloque *Guy Mollet. Un camarade en République* (Arras & Lille, 1986), Presses universitaires de Lille, 1987, 632 p., D.Lefebvre, *Guy Mollet, le mal-aimé*, Plon, 1992, 564 p. et F.Lafon, *Guy Mollet. Itinéraire d'un socialiste controversé (1905-1975)*, Fayard, 2006, 960 p.

Jules Moch, né à Paris le 15 mars 1893, était le fils d'un officier pacifiste et dreyfusard. Après des études à l'École polytechnique, il fit la guerre comme officier du génie, devint ingénieur de la marine en 1918, puis travailla pour le compte de sociétés privées. C'est en 1924 qu'il adhéra à la SFIO. Poussé par Blum, avec qui il lia amitié, il se bâtit une position électorale dans le département de la Drôme, en se faisant élire député de la première circonscription de Valence en 1928, conseiller municipal de Valence en 1929, de nouveau député en 1932, et conseiller général en 1934. Au Parlement, où il siégea à la commission des Travaux publics et des Transports et à celle de la Marine, puis de l'Aéronautique, il s'imposa comme l'un des meilleurs experts du groupe socialiste, ce qui lui permit d'entrer dès 1932 à la commission des Finances. En 1934, 1935 et 1936, il fit partie de la Commission administrative permanente de la SFIO. Militant atypique, il se comportait en « ingénieur projeté dans la vie politique » (Blum), indifférent aux luttes des tendances, avant tout soucieux d'examiner les problèmes sous leur aspect pratique et de mettre la pensée socialiste en adéquation avec les réalités. En 1927, il publia ainsi un ouvrage, *Socialisme et rationalisation*, dans lequel il conviait les socialistes à étudier les nouvelles formes de production industrielle, et concluait à l'obsolescence d'une bonne part du *credo* marxiste. À partir de 1931, il travailla à préciser les modalités concrètes d'une solution socialiste à la crise économique, au sein du « Groupe polytechnicien d'études collectivistes », issu du groupe « X-Crise », puis de l'« Union des techniciens socialistes », dont il fut l'un des principaux animateurs. Auteur en 1932 d'un projet de programme économique novateur, il se rapprocha ensuite des planistes, sans pourtant se confondre avec eux. Il appela aussi la SFIO à réviser ses structures et ses méthodes d'action pour mieux lutter contre le fascisme.

Battu aux élections législatives de 1936, il fut nommé par Blum à la charge nouvelle de secrétaire général du gouvernement. Il participa aux pourparlers entre syndicats patronaux et ouvriers d'où sortirent, le 7 juin 1936, les accords Matignon. Il organisa l'aide à l'Espagne républicaine dans le cadre de la politique de « non-intervention relâchée ». En mai 1937, ayant été élu député de la troisième circonscription de Montpellier (Hérault), il put entamer une carrière ministérielle normale. Il fut d'abord sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, durant le dernier mois du gouvernement Blum, puis ministre des Travaux publics, en mars-avril 1938, dans le deuxième cabinet Blum. Hostile aux accords de Munich, qu'il n'avalisa à la Chambre que sur les instances de Blum, il fut, derrière ce dernier, l'un des animateurs de la tendance qui milita au sein de la SFIO, à partir d'octobre 1938, pour la résistance à Hitler. Dès septembre 1939, il s'engagea dans la Marine. Le 10 juillet

1940, il compte parmi les quatre-vingts parlementaires qui refusèrent les pleins pouvoirs constituants au maréchal Pétain.

Durant l'Occupation, il prend une part active à la Résistance intérieure. Il passe à Londres en 1943, s'engage dans les Forces françaises libres, puis siège à l'Assemblée consultative d'Alger. Membre du comité directeur de la SFIO, de nouveau député de l'Hérault, en 1945, et réélu sans interruption jusqu'en 1956, il devient, une fois la paix revenue, une personnalité de premier plan. Il est ministre des Travaux publics et des Transports dans les gouvernements de Gaulle, Gouin, Bidault, Blum et Ramadier, de novembre 1945 à octobre 1947, et joue en tant que tel un rôle clé dans le rétablissement des infrastructures. Il est ensuite ministre de l'Intérieur dans les cabinets Schuman, Marie, Queuille et Bidault, de novembre 1947 à octobre 1949. À ce titre, il s'illustre lors des grèves de novembre 1947 et d'octobre 1948 par l'extrême fermeté avec laquelle il assure la défense de l'ordre, nous l'avons vu. Il s'attire à cette occasion la haine des communistes, qu'il a directement mis en cause. Le 14 octobre 1949, il est investi président du Conseil, mais ne réussit pas à former un gouvernement. Après un bref retour à l'Intérieur, il détient le portefeuille de la Défense nationale dans les cabinets Pleven et Queuille, de juillet 1950 à juillet 1951. Il met alors en œuvre le Pacte Atlantique. Durant la législature 1951-1955, il reste avec la SFIO en dehors du gouvernement. Son action s'inscrit désormais sous le signe du désarmement. Il représente la France à la commission des Nations unies pour le Désarmement de 1952 à 1960. Il combat le projet de Communauté européenne de défense, et présente devant l'Assemblée nationale, en 1954, un rapport plaidant pour son rejet, bien que son parti se soit prononcé en sens contraire. Cet acte d'indiscipline lui vaut d'être temporairement exclu. De fait, Jules Moch n'a rien perdu de son indépendance d'esprit depuis la guerre. À la Libération déjà, il s'était prononcé, en vain, pour l'ouverture de la SFIO aux forces neuves issues de la Résistance. En 1952, dans son ouvrage *Confrontation*, il avait tenté une nouvelle mise à jour de la pensée socialiste, qui avait heurté les marxistes. Une fois réintégré, il se rapproche des « minoritaires » qui combattent la ligne qu'incarnait Guy Mollet. Toutefois, il rejoint celui-ci lors de la crise de mai 1958. Après avoir repris le portefeuille de l'Intérieur dans l'éphémère cabinet Pflimlin, il favorise, par crainte d'un coup d'État militaire, le retour au pouvoir du général de Gaulle.

Battu aux élections législatives de novembre 1958, il revient à la Chambre en 1962, comme député de la circonscription de Sète-Pézenas. Parallèlement, Jules Moch monte au début des années 60 deux sociétés, l'Association française d'Études puis la Société d'Études du Pont sur la Manche, et il se signale par son opposition à la

force de frappe. En 1967, il ne se représente pas devant les électeurs. Il se consacre à l'écriture d'ouvrages politiques ou autobiographiques. En décembre 1974, il quitte le nouveau Parti socialiste, parce qu'il n'admet ni son alliance avec le parti communiste, ni le Programme commun de gouvernement. Jules Moch est décédé le 31 juillet 1985 à Cabris (Alpes-Maritimes). 1

Daniel MAYER (1909-1996)

Daniel Mayer naquit le 29 avril 1909 à Paris au sein d'une famille juive modeste. Il dut travailler dans divers métiers dès l'âge de quinze ans, mais acquit par lui-même une vaste culture. En 1927, à la suite de l'exécution de Sacco et de Vanzetti, il adhéra à la Ligue des droits de l'homme, puis aux Jeunesses socialistes dont il fut bientôt un des responsables. En juillet 1933, il entra comme journaliste au *Populaire*, où il se spécialisa dans les problèmes sociaux et syndicaux. En 1938, il compta parmi les rares socialistes qui condamnèrent les accords de Munich. Mobilisé en 1939, il combattit dans les Ardennes. Après juillet 1940, sur les conseils de Léon Blum, il décida de ne pas rejoindre Londres et de combattre en France.

La SFIO se trouvant alors déconsidérée, Daniel Mayer travailla à la reconstruction du mouvement socialiste et fonda à Nîmes, en mars 1941, le Comité d'Action socialiste (CAS) dont il fut désigné comme secrétaire général pour la zone Sud. En compagnie de sa femme, il déploya une activité considérable au sein de la Résistance ; au printemps 1943, il se rendit à Londres pour apporter à de Gaulle le soutien des socialistes, puis contribua à fonder le CNR et à le doter d'un programme. Lorsque le CAS se transforma en parti socialiste (mars 1943) et se pourvut de structures solides (juin 1943), Daniel Mayer en fut désigné comme secrétaire général. En août 1944, il prit une part active aux combats pour la libération de Paris.

La suspicion dont il était l'objet de la part du PC et des mouvements de Résistance conduisit le parti socialiste à s'imposer une épuration drastique (voir p. XXX). Daniel Mayer y préside sans faiblesse. En 1945, il conduit avec le PC les négociations sans lendemain en vue de la réunification des deux partis issus de la scission de Tours, que j'ai déjà évoquée. Appuyé par Blum dont il apparaît comme le dauphin, il tente ensuite de faire de la SFIO un grand parti travailliste ouvert à de nombreux résistants. Mais au Congrès national d'août 1946, une majorité composite mais large (des deux tiers) rejette le rapport moral qu'il présente et adopte une motion de Guy Mollet qui dénonce le « révisionnisme » et le « faux humanisme ». Daniel Mayer cède donc à Guy Mollet le secrétariat général de la SFIO.

1 Éric Nadaud, notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.*, pp. 793-795, et Jules Moch, *Une si longue vie*, Robert Laffont, 1976, 653 p.

Élu député de Paris aux deux Constituantes, il siège ensuite à l'Assemblée nationale jusqu'en 1958. Il est ministre du Travail et de la Sécurité sociale, de décembre 1946 à octobre 1949, dans six gouvernements successifs. Président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée de juillet 1953 à octobre 1957, il prend parti contre le réarmement allemand et contre la CED. Cette dernière prise de position lui vaut une exclusion momentanée de la SFIO (voir p. XXX). Son attitude libérale sur la question algérienne l'entraîne à voter contre les pouvoirs spéciaux successivement demandés par les ministères Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard en 1957-1958. Il n'évite de rompre avec la SFIO qu'en démissionnant de son mandat de député, sous le motif qu'il vient d'être élu président de la Ligue des Droits de l'Homme (mars 1958).

Hostile au ralliement au général de Gaulle, Daniel Mayer quitte la SFIO en septembre 1958, pour aller fonder aux côtés d'Édouard Depreux le Parti socialiste automne (PSA) puis le Parti socialiste unifié (PSU), dans les rangs duquel il milite jusqu'en 1967. Il rejoint le nouveau Parti socialiste en avril 1970 et porte sans succès ses couleurs lors des législatives de 1973. Toujours très sensible aux valeurs de liberté et de justice, il est un très actif président de la Ligue des Droits de l'Homme jusqu'à sa démission de ce poste, le 1er mai 1975. Deux ans plus tard, il est porté à la présidence de la Ligue internationale des Droits de l'Homme. En avril 1982, le président Mitterrand le nomme au Conseil supérieur de la Magistrature puis, en février 1983, le désigne comme membre et président du Conseil constitutionnel. Trois ans plus tard, il démissionne de sa présidence pour faire place à Robert Badinter, mais il siège au Conseil jusqu'à la fin de son mandat, en février 1992. Il est décédé quatre ans plus tard. ¹

Robert LACOSTE (1898-1989)

La carrière de Robert Lacoste illustre les contradictions de la gauche française, tiraillée entre le patriotisme et l'internationalisme. Sa première partie fut un modèle incontestable de promotion républicaine. Mais elle fut définitivement marquée par les responsabilités que Lacoste prit en tant que ministre de l'Algérie de février 1956 à mai 1958. Né en 1898 à Azerat (Dordogne), fils d'un inspecteur des chemins de fer, il étudia à Paris le droit et les sciences politiques, après avoir participé à la Grande Guerre en 1918. Entré en 1922 dans l'administration des Finances, il devint un syndicaliste influent dans la Fédération des fonctionnaires de la CGT, proche du secrétaire général Léon Jouhaux et partisan du planisme. Antimunichois, mobilisé pendant la drôle de guerre au ministère de l'Armement, il fut un résistant de la première heure dans le mouvement syndical et dans les mouvements Libération-Nord puis Libération-Sud. En 1943, il fut nommé au Comité général d'Études, chargé de

¹ Notice par Jean-Paul Brunet, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

conseiller le CNR et la Délégation générale du CFLN en France occupée, puis adjoint du délégué général Parodi en 1944, enfin ministre de la Production industrielle dans le GPRF de retour à Paris.

Ainsi commence-t-il une double carrière politique : élu socialiste enraciné dans son terroir (maire de sa commune de 1945 à 1983, président du conseil général de la Dordogne de 1949 à 1979, député de 1945 à 1958 et de 1962 à 1968, sénateur de 1971 à 1980) ; ministre de la Production industrielle dans les gouvernements Blum et Ramadier en 1946-1947, puis de l'Industrie et du Commerce dans les cinq suivants jusqu'en janvier 1950. Réputé le meilleur spécialiste des affaires économiques de la SFIO, il accepte volontiers le portefeuille de l'Économie dans le gouvernement Mollet du 31 janvier 1956. Mais dès le 6 février 1956 il y renonce, à l'appel de Guy Mollet, pour succéder au général Georges Catroux (1877-1969)¹, disciple de Lyautey, ministre de l'Algérie démissionnaire. Jusqu'au 13 mai 1958, sous les gouvernements Mollet, Bourguès-Maunoury et Gaillard, il assume la responsabilité d'une politique algérienne de plus en plus discutée à gauche, jusque dans son propre parti. Il est accusé de trahir le socialisme et ses promesses de paix en optant pour la reconquête sous les pressions des colonialistes et des chefs militaires, et de mener la République à sa perte.

Cette image caricaturale d'un dictateur « social-patriote » doit être nuancée. Il est vrai que, comme Guy Mollet, il juge prioritaire le maintien de l'ordre, se fait habiliter par les pouvoirs spéciaux à prendre toutes mesures à cet effet, réclame le rappel des disponibles, l'envoi du contingent et l'allongement de la durée du service militaire, pousse à l'expédition de Suez contre le colonel Nasser. Lacoste couvre les initiatives des militaires, interception de l'avion marocain transportant les chefs du FLN extérieur à Tunis le 22 octobre 1956 et bombardement de Sakhiet Sidi Youssef en Tunisie le 8 février 1958. Il approuve l'exécution des « rebelles » condamnés à mort et confie les pouvoirs de police au général Jacques Massu (1908-2002) pour gagner à tout prix la « bataille d'Alger ». Mais en même temps les pouvoirs spéciaux l'habilitent à décider de réformes administratives, économiques et sociales en faveur de la population musulmane et de ses élites : hausses de salaires, réforme agraire, industrialisation, scolarisation, promotion accélérée dans la fonction publique, multiplication des départements algériens, des arrondissements et des communes. Ces mesures égalitaires (qui provoquent des protestations chez les Européens) s'inscrivent dans la perspective du « triptyque » de Guy Mollet : cessez-le-feu, élections libres, négociations avec les élus algériens d'un nouveau statut garantissant la « personnalité algérienne » et le maintien des « liens indissolubles » avec la France. Lacoste accepte des contacts avec le FLN pour sonder ses intentions, mais il refuse de le reconnaître comme seul représentant d'une nation algérienne vouée à l'indépendance, parce qu'il croit que le FLN ne représente pas tous les Algériens, que les Français d'Algérie n'acceptera jamais sa domination, et que l'armée ne supportera jamais la honte d'un abandon. Son espoir est de « donner une chance à ce peuple »

¹ H.Lerner, *Catroux*, Albin Michel, 1990, 432 p.

d'éviter une dictature rétrograde et « de le faire évoluer progressivement vers son autonomie et sa liberté », grâce à la loi-cadre qu'il a préparée à la demande du président du Conseil Bourguès-Maunoury : compromis entre le suffrage universel et la représentation de chaque communauté, au moyen d'une fédération de territoires autonomes au sein de la République française, inspirée de la loi-cadre Defferre sur les territoires d'outre-mer. Conscient de l'étroitesse de sa marge de manœuvre entre les « ultras » et la nouvelle gauche anticolonialiste, il refuse la « guerre sur deux fronts ». Au printemps 1958, il croit plus que jamais au « dernier quart d'heure », mais craint que les « bons offices » anglo-américains n'aboutissent à un « Diên Biên Phu diplomatique », et espère le retour de De Gaulle, qu'il a accueilli au Sahara en mars 1957. Après la chute du gouvernement Gaillard, le refus socialiste de participer au futur gouvernement (afin de l'éloigner d'Alger) et l'appel du président de la République au MRP Pierre Pflimlin (partisan d'une reprise des négociations avec le FLN) l'obligent à choisir entre son parti et ses convictions. Le 8 mai, il reçoit du commandant en chef Raoul Salan (1899-1984) la croix de la Valeur militaire, et proclame sa foi dans la victoire aussitôt que « ceux qui mènent la France comprendront qu'il n'y a plus de place pour les pessimistes ». Le 9 mai, sollicité par le directeur de *L'Écho d'Alger* Alain de Sérigny et par le gaulliste Léon Delbecq (1919-1991) de réclamer un gouvernement de salut public, il décline cette offre, et quitte Alger le lendemain, laissant le champ libre aux complots. Après le 13 mai, il approuve l'action du général Salan.

Partisan avant Guy Mollet du recours à de Gaulle, il approuve le principe de l'autodétermination, mais opte pour la francisation afin de rassurer les Français d'Algérie. En juin 1960, il présente le manifeste de la « Gauche pour le maintien de l'Algérie dans la République », puis participe aux colloques du Comité de Vincennes avec Jacques Soustelle et Georges Bidault, témoigne pour certains accusés du procès des barricades, est consulté par les organisateurs du putsch d'Alger, se proclame solidaire des Français d'Algérie, sans soutenir l'OAS. Il n'en reprend pas moins sa carrière politique locale en 1962, fidèle à la SFIO puis au nouveau Parti socialiste et à l'union de la gauche. C'est pourtant de ce côté que sa mémoire est restée la plus contestée, voire exécrée, et c'est à droite qu'elle est le plus honorée... Robert Lacoste est décédé en 1989 à Périgueux. **1**

La SFIO, qui souffre donc de « maladie de langueur » sous la IV^e République **2**, ne rallie pas à elle tous les socialistes de cœur de la Résistance, de la Libération, du tripartisme et de la Troisième Force. Fondé en 1951 par Gilles Martinet, Roger Stéphane, par Claude Bourdet et une partie de la rédaction de *Combat*, le courant dit

1 Notice par Guy Pervillé, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.* ; J.Dusseau & P.Brana, *Robert Lacoste (1898-1989). De la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire*, L'Harmattan, 2010, 317 p.

2 Titre de la contribution d'Alain Bergounioux dans J.-J.Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 283-293

de la Nouvelle Gauche (nom usuel du Mouvement uni de la Nouvelle Gauche), s'incarne un temps dans *L'Observateur*, lancé par Bourdet en 1954 et d'inspiration neutraliste¹. Le terme de « nouvelle gauche » est aussi lancé par Mauriac et Malraux dans *L'Express* après la chute du gouvernement Mendès France pour identifier le courant inspiré par celui-ci, mais il restera à l'état de formule journalistique sans lendemain. À la fin des années 50 sont fondés de nouveaux partis socialistes, d'extrême gauche, largement issus du mendésisme, le Parti socialiste autonome (PSA), l'Union de la Gauche socialiste (UGS) et le groupe Tribune du Communisme, qui fusionnent le 3 avril 1960 pour former le Parti socialiste unifié (PSU).

¹ Ph.Tétart, *Histoire politique et culturelle de France Observateur. 1950-1964. Aux origines du Nouvel Observateur*, L'Harmattan, 2000, 2 vol., 252 & 250 p.

5.3.3. MRP et démocrates chrétiens

Dans un pays où la démocratie chrétienne n'avait été représentée que par de petits partis, divisés (trois dans l'entre-deux-guerres), peu encouragés par la Papauté, la Libération voit surgir le Mouvement Républicain Populaire (MRP) qui devient aux élections de 1945 et 1946 le premier parti de France et donne à la Quatrième République certains de ses ministres les plus illustres, avant de disparaître en 1967 après un long déclin. Il est le seul grand parti démocrate chrétien de l'histoire politique française. Ce n'est pas sa longévité qui donne son importance au MRP, ni sa doctrine, mais une percée fulgurante, à la rencontre d'une tradition vivante et d'une conjoncture favorable, et ensuite une place singulière dans la vie politique des années 50. C'est avec la Seconde Guerre mondiale que se produit une maturation décisive. L'idée de regrouper les tendances démocrates chrétiennes françaises est antérieure à la guerre, Francisque Gay y avait travaillé, mais décisif est le rôle de la Résistance. Dans la Résistance ou dans la France Libre, des chrétiens de divers horizons — mais laïcs car le rôle de la hiérarchie est nul — des laïcs comme Georges Bidault et l'étudiant Gilbert Dru se rencontrent, partagent une expérience sans précédent et imaginent des formes nouvelles d'engagement. L'idée d'une formation neuve fait son chemin et aboutit au congrès du 26 novembre 1944, dans la salle des conférences de la Société de Géographie, 184 boulevard Saint-Germain à Paris, où naît le Mouvement Républicain Populaire, sous la conduite de Bidault (ex-PDP) et Maurice Schumann (ex-Jeune République). Le même jour, l'ancien Parti démocrate populaire (PDP) annonce sa dissolution¹. Toutefois la Jeune République continue un temps son existence indépendante, imprégnant de ses idées la gauche « radicale », comme le PSU, ainsi que la future Convention des Institutions républicaines (CIR), et certains catholiques résistants n'entrent pas au MRP : tel est le cas de René Pleven, entré à l'UDSR, comme on le verra dans le sous-chapitre suivant.

Le sigle même de MRP ne doit rien au hasard. Par opposition aux symboles de division que sont les partis, ce sera un « mouvement » à l'image de l'ACJF, l'Action catholique de la Jeunesse française. Dans le sillage du Ralliement et de la Résistance, la mention « républicaine » souligne l'attachement à une forme de régime occultée par Vichy.

¹ Sur le MRP la bibliographie est abondante : E.-F.Callot, *Le Mouvement républicain populaire*, Marcel Rivière, 1978, 443 p., J.-M.Mayeur, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne. XIXe-XXe siècles*, Armand Colin, coll. U, 1980, 247 p., R.Bichet, *La Démocratie chrétienne en France. Le Mouvement républicain populaire*, Éditions Jacques et Demontrond, Besançon, 1980, 392 p., E.-F.Callot, *L'action et l'œuvre politique du MRP*, Champion-Slatkine, 1986, 388 p., F.-G.Dreyfus, *Histoire de la Démocratie chrétienne en France. De Chateaubriand à Raymond Barre*, Albin Michel, 1988, 432 p., la thèse de Pierre Letamendia, *Le Mouvement républicain populaire. Le MRP. Histoire d'un grand parti français*, Beauchesne, 1995, 381 p., Danielle Dray-Zéraffa, « Le MRP, parti de la Quatrième République ? », dans J.-J.Becker dir., « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 311-318, P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France, op. cit.*, tome III, *op. cit.*, chapitre VII.

Enfin « populaire » témoigne de la filiation avec le catholicisme social et est une référence explicite à la démocratie chrétienne italienne, incarnée par le Parti populaire italien (PPI), dont le chef avait vécu en exil à Paris pendant le *Vientienno* fasciste. Le MRP, sous le patronage symbolique de Marc Sangnier, président d'honneur — un patronage ambigu car sa Jeune République continue d'exister — a pour théoricien Étienne Borne (1907-1993), professeur de philosophie, puis Inspecteur général, secrétaire général du Centre catholique des Intellectuels français (1953-1961), fondateur de *France-Forum* en 1957, avec Joseph Fontanet (1921-1980) et Jean Lecanuet (1920-1993). Le président du MRP est d'abord (1944-1949) Maurice Schumann, trente-trois ans, journaliste de la presse catholique, devenu en 1940 le speaker français le plus célèbre à la BBC. Puis se succèdent à la présidence Bidault (1949-1952), Pierre-Henri Teitgen (1952-1956), Pierre Pflimlin (1956-1959), André Colin (1959-1963) et Jean Lecanuet (1963-1965). Le secrétaire général est Robert Bichet (1903-2000) ¹, puis un professeur de droit, André Colin, trente-quatre ans, actif résistant au Liban dès 1940. Le nouveau parti réussit d'emblée une percée remarquable. Si ses adhérents sont nombreux (125 000 dès 1946), ce sont les élections de la Libération qui permettent au MRP de marquer le paysage politique. Au scrutin d'octobre 1945, il obtient 23,6 % des voix et 152 sièges ; à celui de juin 1946, 28,2 % qui font de lui le premier parti français, rendant inconcevable un gouvernement par les seuls deux partis marxistes ; à celui, enfin, de novembre 1946, 25,9 %. À ce dernier scrutin, le MRP, avec 173 élus, n'est dépassé que par le PCF (182) et devance largement la SFIO (102 députés). Inévitablement le MRP a joué un rôle capital dans la rédaction de la constitution. C'est avec la SFIO que s'amorce la coalition majoritaire du Tripartisme. De ses trois composantes, le MRP est la seule née après la guerre. Il bénéficie de cette jeunesse relative mais aussi du prestige de la Résistance : en 1943, c'est Georges Bidault qui avait succédé à Jean Moulin à la tête du Conseil National de la Résistance (CNR). Cette place prééminente explique que le MRP réussit à faire échouer le premier projet de constitution, monocamériste et « socialo-communiste ».

Mais le succès du MRP dans ses premières années est ambigu. Certes il bénéficie du droit de vote féminin, réclamé par la démocratie chrétienne depuis la Belle Époque, ce qui est une des explications du refus radical de ce droit de vote. Mais surtout, dans la France de la Libération, le naufrage de la droite, compromise avec Vichy, laisse un vide que ni PCF ni SFIO ne sauraient combler. Or, il existe justement un parti neuf, pas compromis par 1940, issu de la Résistance et de la France combattante, qui appelle à la « révolution dans l'ordre et par la loi » et se veut fidèle au général de Gaulle ! Très explicitement, Georges Bidault se fait fort de pratiquer « une politique de gauche avec un électorat de droite » : le MRP attire un électorat flottant, sensible à sa

¹ Qui devait publier *La Démocratie chrétienne en France...*, *op. cit.*

modération relative et, pourquoi pas, au prestige de la France libre, il lui apparaît comme le seul rempart anticommuniste crédible, il est capable de faire accepter aux catholiques le programme du CNR. Cette raison déterminante de succès ne passe pas inaperçue et les communistes affublent le MRP et son sigle de « Machine à Ramasser les Pétainistes ». Quant aux radicaux, ils daubent volontiers sur le vote des femmes en faveur des démocrates chrétiens. Toutefois le MRP ne réussit guère à attirer les votes des catholiques non pratiquants ni ceux des protestants, et le succès électoral des républicains populaires est éphémère : le premier signe de fragilité de la force électorale du MRP intervient dès le 7 novembre 1948, lors du renouvellement du Conseil de la République, avec un véritable effondrement, surtout en ce qui concerne les « sénateurs » élus par les « grands électeurs », qui passent de 66 à 18 ! On pourrait d'ailleurs dater la fragilité électorale du MRP du référendum constitutionnel : le faible « oui » des électeurs va à un texte dans la rédaction duquel le MRP a beaucoup pesé. Aux législatives de 1951, le RPF et la droite enlèvent d'un coup au MRP la moitié de ses votes !

Quant aux adhérents, de 125 000 en 1946, au moment de l'élection à la deuxième constituante, quand le MRP est le premier parti de France, ils passent à moins de 30 000 par la suite : le MRP est vite devenu un parti de cadres. Les militants MRP sont nettement plus à gauche que les électeurs, ce qui dans un pays où le clivage droite/gauche est capital est fort gênant. L'implantation géographique est très inégale selon les départements : Nord, Pas-de-Calais, région parisienne et Finistère réunissent la moitié du total en 1946 et l'Alsace est un autre bastion. L'unité de base est la fédération départementale qui est le point de rencontre d'« équipes » ouvrières, rurales, féminines, etc. Ces diverses équipes rappellent les mouvements spécialisés de l'Action catholique et la circulation est d'ailleurs fréquente des unes aux autres. Le succès des équipes rurales est certain, en opposition avec le déclin rapide de celles établies en milieu ouvrier. De fait, dans leur majorité les adhérents appartiennent aux professions libérales, ainsi qu'aux cadres des secteurs public et privé. Parti de cadres, sans doctrine rigide, le MRP joue pleinement son rôle à travers ses dirigeants. Remarque importante, il y a quatorze femmes parlementaires MRP au total, la dernière survivante étant Marie-Madeleine Dienesch (1914-1998).

Théoriquement, la direction incombe à un Comité national de 200 membres, où se côtoient parlementaires et délégués des fédérations et des équipes. Au cours des vingt congrès qui jalonnent l'existence du MRP, on note peu de conflits et encore moins de courants : en cas de désaccord, l'usage est... de partir. D'où l'importance des fortes personnalités, seules susceptibles d'assurer la cohésion de l'ensemble. Dans le noyau

dirigeant qui dirige en fait le parti sous la Quatrième République, on rencontre des démocrates chrétiens d'avant-guerre, des résistants, souvent ils sont les deux en même temps. Ainsi François de Menthon ¹, fils d'une grande famille savoyarde, co-fondateur du réseau « Combat », devient Garde des Sceaux à la Libération et met en place l'épuration judiciaire (voir chap. 1.1.1.). Rapporteur de la commission chargée de préparer la future constitution, il s'y heurte à ses collègues socialistes et communistes. Garde des Sceaux aussi, Pierre-Henri Teitgen est un des fondateurs du *Monde*, où il « place » Hubert Beuve-Méry (1902-1989), ancien de l'école d'Uriage et ancien résistant. Président du groupe MRP à l'Assemblée, Robert Lecourt est systématiquement consulté pour la formation de chaque nouveau gouvernement ; lui aussi reçoit le portefeuille de la Justice et sa loi d'amnistie permet de régler en douceur l'« affaire Joanovici », du nom d'un trafiquant de haut vol sous l'Occupation, bénéficiant de protections dans la police et la justice, Joseph Joanovici (1905-1965).

Le manifeste de 1944 porte l'empreinte de la Libération avec ses espoirs et ses audaces, avec également un lyrisme qui rappelle, avec son démocratisme social, la révolution de 1848. Le capitalisme y est remis en question, on y évoque une « révolution », mais « dans l'ordre et par la loi ». Le programme adopté au congrès de 1944 demande un « plan » dans le cadre d'une économie dirigée où participeraient « tous les éléments organisés de la profession ». Favorable à la nationalisation des grandes industries, le MRP souhaite associer les travailleurs à la gestion des entreprises. L'héritage du catholicisme social depuis Albert de Mun ou La Tour du Pin est ainsi assumé. La démocratie chrétienne étant puissante en Europe occidentale après-guerre, au moins en France, en Italie (DCI) et en Allemagne occidentale (CDU et CSU), le MRP coopère avec les autres formations démocrates chrétiennes européennes (et mondiales) dans le cadre des Nouvelles Équipes internationales (NEI). Après la Libération, l'idéal du MRP est vite tempéré par le réalisme... Quelles relations a-t-il avec l'Église. Fondé et encadré par des anciens de l'Action catholique, il défend naturellement la famille et l'école confessionnelle. De ce point de vue, sa position ferme à l'égard de la laïcité apparaît comme un des plus grands obstacles à son ancrage à gauche. Mais il serait imprudent de le considérer comme un parti religieux : lorsqu'en 1951 *L'Osservatore Romano*, organe officiel du Vatican, recommande aux catholiques français de voter pour le MRP plutôt que pour « un vague *transformisme* de droite qui fatalement pourrait glisser sur la pente

1 L.Ducet, *François de Menthon. Un catholique au service de la République (1900-1984)*, Cerf, 2006, 508 p. De Menthon est par ailleurs l'auteur de la grande ordonnance du 2 février 1945 sur l'Enfance délinquante. À la Libération, la loi de 1942 est abrogée, et une nouvelle ordonnance « relative à l'enfance délinquante », rédigée par le grand résistant François de Menthon, ministre de la Justice, remplace à son tour la loi du 22 juillet 1912, ainsi que les textes l'ayant complétée ou modifiée.

de l'intransigeance » (ce qui vise le RPF), le MRP est surpris d'une telle intervention, cadeau empoisonné qu'il n'a jamais sollicité et qui a finalement une portée limitée.

« Le 26 mai 1951, la nouvelle de cette déclaration du Vatican éclate comme une bombe parmi les dirigeants des groupes parlementaires MRP. On en réclame le texte et, quand on l'a en main, on le lit, on se frotte les yeux et on le relit [...] de l'inattendu, du jamais vu ! » **1**

Le 31 mai, lors d'une réception officielle à l'Hôtel-de-Ville de Paris, Pierre de Gaulle, président du conseil municipal, réagit avec une fureur concentrée, alors que le nonce apostolique, Mgr Roncalli, futur Jean XXIII, est présent. Il fait dire que Charles de Gaulle, en tant que chef du gouvernement provisoire, avait cherché l'apaisement des relations et que la nomination comme nonce de Mgr Roncalli avait entamé de bonnes relations ; mais le problème de l'école s'était posé dès le temps du gouvernement provisoire. Angelo Giuseppe Roncalli réplique à Pierre de Gaulle par une boutade assez sévère et certainement préparée, rappelant sa visite récente d'une exposition où il a admiré un volume des *Exercices de politesse* de Gasparino Barbilla (1470) ! Les sondages montrent en tout cas que l'électorat MRP est en majorité formé de catholiques pratiquants mais que, sauf à la Libération, il ne fait pas le plein de l'électorat catholique pratiquant. Au contraire, sous la Quatrième République et sous la Cinquième, les catholiques confirment leur vieille tradition de pluralisme, qui conduit à leur dispersion entre toutes les formations politiques. De surcroît le MRP ne sait pas, ne veut pas, à la différence d'Adenauer et de De Gasperi, rallier durablement d'une part les catholiques de tradition conservatrice et d'autre part les catholiques non pratiquants.

L'ancien député PDP Robert Schuman devient président du Conseil fin 1947 au moment des grèves « insurrectionnelles », mais c'est surtout aux Affaires étrangères, dont il détient le portefeuille dans six ministères, qu'il imprime le mieux sa marque. Artisan convaincu du rapprochement franco-allemand, initiateur de la CECA, c'est un des pères de la construction européenne, et, à ce titre, des catholiques ont obtenu après sa mort (1963) qu'il fasse l'objet... d'une procédure de canonisation.

Robert Schuman (1886-1963)

Né à Clausen (Luxembourg), en 1886, d'un père originaire de la Lorraine annexée au Reich et d'une mère luxembourgeoise, Robert Schuman est allemand jusqu'en 1918. Après avoir fait ses études secondaires à l'Athénée de Luxembourg et obtenu l'*abitur* au Lycée impérial de Metz en 1904, il choisit de faire ses études juridiques dans les universités allemandes : Bonn, Munich, Berlin et enfin Strasbourg où il a obtenu son doctorat en 1910. Il ouvre un cabinet d'avocat-conseil à Metz en 1912. Séduit par le catholicisme social, il s'engage résolument dans l'action militante

¹ Jacques Parini dans *Le MRP vous parle !*, 3^e et 4^e trimestres 2001, pp. 19-20. C'est à ce MRP qu'on doit le contenu détaillé de la réponse d'A.G.Roncalli, le nonce, qui note seulement dans son *Journal de France*, Cerf, tome II, 1949-1953, 825 p., p. 448 : « J'ai répondu, mais sans la moindre allusion au point qui faisait problème. »

et devient un véritable apôtre laïque. Après la guerre, qu'il ne fait pas — il a été réformé en 1908 — , sa double culture et sa connaissance de la langue française lui ouvrent la carrière politique. Député de la Moselle en 1919, réélu pendant tout l'entre-deux-guerres à Thionville-Est, il se fait le champion du particularisme alsacien-mosellan. Défenseur du statut local, il s'emploie avec succès à défendre le concordat et l'école confessionnelle. Inscrit à l'Entente républicaine démocratique, conservateur modéré, Schuman ne rejoint l'aile modérée de la démocratie chrétienne qu'en 1932 en adhérant au PDP, parti qu'il abandonne en 1939. Homme d'ordre, Schuman dénonce vivement l'instabilité gouvernementale et souhaite une profonde réforme de l'État. Patriote pacifiste et prudent, il soutient la politique de Briand sans être séduit par son projet d'Union européenne. Hostile à tout rapprochement avec l'URSS, il reste pacifiste malgré les coups de poker d'Hitler et il est « munichois » en 1938. La guerre, avec l'évacuation d'une bonne partie de la population mosellane, lui vaut une première épreuve. Devenu sous-secrétaire d'État aux Réfugiés dans le gouvernement Paul Reynaud, il assiste impuissant à l'exode de juin 1940. Après avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain, il retourne à Metz où il est emprisonné par les nazis en septembre 1940 avant d'être placé en résidence surveillée à Neustadt (Palatinat) en avril 1941. Évadé en août 1942, il gagne la zone libre puis entre dans la clandestinité à partir de novembre suivant sans jamais faire partie de la Résistance. Frappé d'indignité nationale, inéligible à la Libération, un non-lieu en sa faveur n'est délivré qu'en septembre 1945 après intervention du général de Gaulle.

Nouveau destin après la Libération. Constamment réélu député MRP de Moselle jusqu'en 1958, il devient l'un des principaux leaders de la IV^e République. Il participe à tous les gouvernements entre 1946 et 1952. Ministre des Finances (1946-1947), il lui faut lutter contre l'inflation, le marché noir et tenter d'établir l'équilibre budgétaire. Devenu président du Conseil, en novembre 1947, il lui faut « sauver la République » en faisant face aux troubles insurrectionnels fomentés par la CGT et le parti communiste. Alors que la paralysie du pays est quasi générale, il reste ferme et réussit à rétablir l'ordre avec l'aide de son ministre de l'Intérieur Jules Moch. En juillet 1948, il s'installe au Quai d'Orsay et reste ministre des Affaires étrangères dans six gouvernements successifs jusqu'en décembre 1952. L'essentiel de son œuvre se place dans ces quatre ans et demi au cours desquels il imprime à la politique extérieure plusieurs orientations nouvelles. Il ne reprend des fonctions ministérielles — Garde des Sceaux — que très brièvement en 1955. Conscient des faiblesses du régime, il souffre de son manque d'autorité et de continuité. Il écarte cependant toute solution entachée d'illégalité, ce qui le met dans une position très difficile lors de l'avènement de la V^e République. Le retour du général de Gaulle l'inquiète. Par devoir, il vote l'investiture et préconise le « oui » au référendum sur la Constitution. L'évolution du régime le gêne : il craint l'avènement d'un pouvoir autoritaire ne permettant plus au Parlement de jouer son rôle, ce qui le conduit à voter toutes les motions de censure. Même si de Gaulle accepte d'appliquer les traités de Rome, Schuman craint que le refus de toute supranationalité et le peu d'intérêt du Général pour les organisations européennes ne viennent compromettre l'avenir de l'Europe. Sans jamais occuper de

poste de responsabilité au sein du MRP — auquel il avait adhéré dès 1945 —, il y exerce une influence déterminante. Il se heurte souvent à Georges Bidault, son prédécesseur et aussi son successeur au Quai d'Orsay. Dans les jeux politiques inhérents à la IV^e République, il joue un rôle clé. Sa modestie affichée ne doit pas masquer un réel sens de la manœuvre politique : il sait concevoir de subtils dosages politiques, faire écartier les uns, appeler les autres.

Chacun reconnaît, aujourd'hui, que Schuman a été l'un des pères de l'Europe. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est convaincu de la nécessité d'éviter les erreurs commises après 1919. Mais il faut assurer définitivement la sécurité de la France face à l'Allemagne, ce qui le conduit d'abord à appuyer les thèses dures défendues par le général de Gaulle en 1945. Une telle politique n'a aucune chance d'être acceptée par les Anglo-Américains dans le contexte de la Guerre froide. Schuman joue alors la carte européenne dès l'automne 1948 dans le processus conduisant à la création du Conseil de l'Europe : il s'agit d'incorporer l'Allemagne dans une communauté européenne pour qu'elle n'ait pas la tentation de se lancer dans une aventure. Devenu l'apôtre de la réconciliation franco-allemande, Schuman doit franchir divers obstacles. Après la naissance de la République fédérale, en automne 1949, la politique d'Adenauer, les surenchères du SPD font monter la tension entre Paris et Bonn au point d'aboutir à une véritable impasse en mars-avril 1950 : c'est que la question de la Sarre envenime les rapports entre les deux pays. Pour sortir de cette impasse, Schuman se sert, à nouveau, de la carte européenne ; il se fait le bras politique d'un projet élaboré par Jean Monnet (voir p. XXX) en lançant cette véritable bombe qu'est la déclaration du 9 mai 1950. Il s'agit avant tout d'une initiative politique destinée à mettre fin à l'opposition entre la France et l'Allemagne. Il s'agit aussi des premières assises d'une Fédération européenne, basée sur le charbon et l'acier et l'institution d'une Haute Autorité, organisme supranational qui s'installe à Luxembourg le 10 août 1952. Cette CECA, qui regroupe six États membres, correspond à la vision européenne de Schuman. Réaliste, pragmatique, il veut bâtir une Europe unifiée dans laquelle la solidarité des nations doit l'emporter sur les nationalismes dépassés. Il faut créer des organismes supranationaux auxquels les États reconnaîtraient « certains pouvoirs nettement limités et définis ». Pour lui, « le supranational ne s'oppose pas au national mais doit le servir ». Rejetant une structure européenne toute faite, il préconise des plans limités et concrets sans perdre de vue l'objectif final : une autorité européenne unique, souveraine. Dans sa volonté de construire l'Europe, Schuman se heurte à un obstacle de taille, la question du réarmement allemand. Hostile à une telle éventualité mais conscient de l'isolement de la France, il ne peut que défendre le plan Plevin, un projet prématuré lancé par la France en octobre 1950. Face aux exigences de Washington et aux surenchères de Bonn, il doit accepter des compromis que les adversaires de la CED lui reprochent fortement. De plus, accusé de défendre trop mollement les intérêts de la France en Sarre sans parvenir à résoudre la question, Schuman doit quitter le Quai d'Orsay en décembre 1952. Après le rejet de la CED par l'Assemblée nationale, le 30 août 1954, Schuman craint que les solutions de rechange n'aboutissent à une « Europe

platonique ». Devenu le commis voyageur de l'Europe, Schuman, dans ses conférences, tente de ranimer la foi européenne tout en regrettant la survie des préjugés anti-européens. L'intégration politique lui paraît délicate et lente car les États européens restent « jaloux et fiers » de leur indépendance.

À la fin de sa carrière, il est appelé à deux fonctions européennes, la présidence du Mouvement européen de 1955 à 1961, puis la présidence de l'Assemblée parlementaire européenne de 1958 à 1960. Elles lui donnent l'occasion d'être un véritable pèlerin de l'Europe. Touché par la maladie à l'automne 1959, Schuman voit son état s'aggraver peu à peu. Il meurt à Scy-Chazelles dans sa maison lorraine le 4 septembre 1963. ¹

Georges BIDAULT (1899-1983)

L'autre grande figure majeure du MRP est celle de **Georges Bidault** : cet ancien professeur d'histoire, éditorialiste influent dès les années trente, et président du CNR en 1943, est cofondateur du MRP, et il le préside de 1949 à 1952. Deux fois président du Conseil en 1946 puis en 1949-1950, il est surtout connu pour son long passage aux Affaires étrangères de 1944 à 1954, où il donne à la diplomatie française une orientation nettement atlantiste, à partir de 1947.

Né à Moulins (Allier), il fit ses études chez les jésuites (comme de Gaulle) de Bollengo (près de Turin). Il fut mobilisé à la fin de la Grande Guerre, reprit ses études d'histoire à la Sorbonne. Il milita activement à l'**ACJF (Action catholique de la Jeunesse française)**, dont il fut vice-président en 1922 et d'où il combattit à la fois le communisme et l'Action française. Il fut **reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1925 (battant Pierre Brossolette et Louis Joxe)**, il enseigna à Valenciennes, à Reims (où il a comme collègue Marcel Déat), puis à Paris, au **lycée Louis-le-Grand** (après 1931). Son enseignement était non conformiste et les appréciations qu'il inscrivait sur les bulletins quelque peu hors des normes ².

Il devint **un des espoirs d'une démocratie chrétienne** qui se cherchait. Il adhéra en 1931 au **Parti démocrate populaire (PDP)** et ne tarda pas à en être l'un des dirigeants (à partir de 1933). Journaliste de talent, il se fit connaître à partir de 1934 par ses **éditoriaux de *L'Aube*, fondée en 1932 par Francisque Gay**, autre figure marquante du courant démocrate-chrétien. Il ne cessa de pourfendre les thèses de l'Action française ³ et de **dénoncer fascisme et nazisme**. En 1936, il échoue aux

¹ Raymond Poidevin, *Robert Schuman, homme d'État. 1886-1963*, Imprimerie nationale, 1986, 520 p., R.Poidevin, *Robert Schuman*, Beauchesne, 1988, 254 p., notice par Poidevin, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.* ; R.Lejeune, *Robert Schuman. Une âme pour l'Europe*, Éditions Saint-Paul, 1986, 224 p.

² Archives du lycée.

³ Cf. J.Prévotat, *Les Catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Fayard, 2001.

législatives, dans l'Orne, contre le député sortant, de la Fédération républicaine. Bidault soutint les républicains espagnols, dénonça le bombardement de Guernica. Il fut antimunichois, mais tard, seulement au printemps 1939, lors de la deuxième crise tchécoslovaque : son grand éditorial du 1er octobre 1938 parla d' « impossibilité morale et même matérielle » pour le « recours à la guerre » et n'employa pas une fois le mot « nazisme ». À la veille de la guerre, il fonda avec Francisque Gay les **Nouvelles Équipes françaises (NEF)**, dont le but était de réunir autour de *L'Aube* (dont il devient le rédacteur en chef) tous les antifascistes de la nébuleuse démocrate chrétienne.

Combattant volontaire en 1939, il est fait prisonnier en 1940 ; il est libéré au cours de l'été 1941 en tant qu'ancien combattant des deux guerres. Nommé au lycée du Parc à Lyon, il **entre d'emblée dans la Résistance**. Il fait partie de la direction du mouvement **Combat**, où il représente la famille démocrate chrétienne. Dès avril 1942, Bidault est chargé par Jean Moulin de diriger le **Bureau de Presse et d'Information (BPI)**, à la fois réseau de renseignements politiques et agence clandestine, le premier organe commun à toute la Résistance intérieure. Proche de Moulin, Bidault devient **membre du Conseil national de la Résistance (CNR)** dès sa création, en mai 1943. Le 27, il fait adopter une motion de soutien à de Gaulle contre Giraud. Jean Moulin assassiné, Bidault est **élu président du CNR**. Pour la première fois dans l'histoire française, un démocrate chrétien accède à une fonction publique de premier plan. Bidault prend une part décisive à l'élaboration du programme du CNR, qui sera la base des réformes de la Libération.

À la Libération de Paris, Bidault demande en vain à de Gaulle, au balcon de l'Hôtel-de-Ville, de proclamer la République, il accompagne, petit homme en civil au geste impérieux, le général lors de la descente des Champs-Élysées, est choisi comme **ministre des Affaires étrangères** du GPRF par de Gaulle, ce qui n'est pas une sinécure. En novembre 1944, Bidault **cofonde le Mouvement républicain populaire (MRP)** qui, en l'absence des partis de droite, discrédités, et parce qu'il passe pour proche de De Gaulle, remporte de grands succès électoraux : le quart des sièges dans les assemblées de 1945 et 1946. Ministre des Affaires étrangères, il accompagne en décembre 1944 de Gaulle à **Moscou**, où est signé avec Staline le pacte franco-soviétique, et il sert avec application les grands desseins de De Gaulle. Il dirige la délégation française à la conférence de San Francisco (fondation de l'ONU).

Député de la Loire en 1945 (son mandat lui sera renouvelé jusqu'en 1962), il **dirige, de juin à décembre 1946, le gouvernement provisoire**, dont le général de Gaulle a quitté la présidence en janvier, ce qui lui permet de tenter de dégager une politique extérieure personnelle mais soumise aux « Anglo-Saxons » (conférence des Quatre à Moscou, mars 1947). Au Quai d'Orsay, G.Bidault, célibataire endurci qui considère les femmes comme des « chronophages », a découvert la première femme diplomate de carrière (en 1929), Suzanne Borel (*Suzy* pour les intimes, 1904-1995), en a fait son directeur adjoint de cabinet, puis l'épouse le 28 décembre 1945, abandonnant un peu ses habitudes bohèmes. **Principal leader du MRP**, dont il est le deuxième président (1949-1952), après Maurice Schumann, Bidault est **une des figures marquantes de la vie politique** d'après-guerre, qui participe à la plupart des

gouvernements. Le personnage manque de charisme et de prestance, il n'est pas bon orateur, n'étudie guère les dossiers, mais il sait faire les couloirs du Palais-Bourbon, est sympathique et drôle en petit comité par un certain don de plaire (sans être un séducteur comme Chaban-Delmas ou Mitterrand, qui percent plus tard), par ses **bons mots**, qui peuvent être redoutables, même pour ses amis et collègues du MRP, cf. le « moteur à gaz pauvre », *i.e.* Robert Schuman, qui se venge en répondant, les yeux au Ciel (ce qui est bien normal !) : « Tout le monde ne peut pas avoir un moteur à alcool... ». Car Bidault force visiblement et trop souvent sur des boissons très peu conformes aux préférences affichées par Mendès France, ce qui donne lieu à de nombreux épisodes comiques ou navrants, souvent relatés par les uns et les autres, comme Auriol dans son *Journal*. On comprend que Bidault soit un véritable **cacique de la Quatrième** et le favori de **la presse**, qui se plaît à caricaturer cet ancien confrère, à répéter ses « mots », pas toujours volontaires d'ailleurs et à moquer son éthylisme fréquent.

Constamment ministre des Affaires étrangères de septembre 1944 à juillet 1948 (à part l'intermède Blum, 16 décembre 1946 - 22 janvier 1947), Bidault **préside donc aussi le gouvernement de juin à décembre 1946**. Une **deuxième fois président du Conseil** d'octobre 1949 à juillet 1950, il devient vice-président du Conseil en mars 1951, puis ministre de la Défense jusqu'en février 1952. **Retrouvant le Quai d'Orsay en janvier 1953, il y reste un an et demi**. Candidat à l'élection présidentielle de 1953, il doit renoncer, n'ayant fait au premier tour que le plein des voix MRP. Dès 1947, il s'est affirmé européen, proposant l'union douanière et économique. Mais il sera très peu « fédéraliste ». Sa **carrière d'homme d'État s'achève en juin 1954**, quand le gouvernement Laniel-Bidault est renversé par une assemblée impatiente de liquider l'affaire indochinoise. On remarquera que cette carrière a comporté **exclusivement des fonctions de tout premier plan**, fait rarissime pour les hommes de sa génération (et symétrique total de la carrière de Mitterrand sous la IV^e République).

La décolonisation, à laquelle il est fondamentalement hostile, va peu à peu isoler Bidault. Dès 1946, il avait imposé une conception de l'Union française fermant la porte à l'indépendance, et il avait toujours été « ferme » en Indochine, jusqu'en 1954, où il **négoce à Genève**, Pierre Mendès France ne faisant qu'achever ce que Georges Bidault a commencé. Opposé aux accords de Genève sur l'indépendance de l'Indochine, signés par Mendès France en 1954, il l'est ensuite à la politique de ce dernier vis-à-vis de la Tunisie, comme à celle d'Edgar Faure au Maroc. Déjà **contesté au sein du MRP** à la fin des années 40, il **se marginalise** dans la seconde moitié des années 50 ; c'est ainsi qu'il anime avec Jacques Soustelle (1912-1990) **l'Union pour le salut de l'Algérie française**. Quand en 1958, après la chute de Félix Gaillard, il est pressenti par le président Coty pour former un gouvernement, le MRP, en soutenant la candidature de Pierre Pflimlin, lui barre la route de Matignon ; au congrès MRP de mai 1958, un lourd silence accueille son discours. La **rupture avec le MRP** est consommée.

En 1958, Bidault est le premier (lettre à de Gaulle du 14 mai) **des hommes du « système » à se rallier au général**, en dépit de la méfiance réciproque que les deux

hommes entretiennent depuis 14 ans, mais en raison de la rancœur de Bidault envers ses successeurs, surtout Pierre Mendès France bien sûr. Ce ralliement précoce ne lui vaut **aucun portefeuille**, bon signe de la méfiance de De Gaulle et de son désir de briser avec le passé proche. Ce ralliement et cette rebuffade plongent Bidault dans un **isolement aigre** ; toutefois, ayant été réélu dans la Loire, qu'il représente depuis 1945, il siège à l'Assemblée nationale de la première législature de la Ve République. Bidault rompt officiellement avec le MRP (exclusion le 2 février 1959), fonde une pompeuse mais anecdotique Démocratie chrétienne de France. Il suit avec inquiétude l'évolution de la politique algérienne et, pour s'y opposer, crée le **Rassemblement pour l'Algérie française** (RAF, *sic*, septembre 1959), participe au Comité de Vincennes et rejoint les **ultras de l'Algérie française** parmi lesquels il défend « la croix contre le croissant ». La haine vis-à-vis de De Gaulle et le désespoir le poussent à accepter des **contacts avec l'OAS** et à **passer à l'étranger** pour continuer le combat, désormais clandestin et incarné dans un nouveau, pompeux et fantomatique CNR ! Après l'arrestation de Raoul Salan, en avril 1962, il dirige l'OAS.

L'indépendance de l'Algérie (juillet 1962) n'empêche pas Bidault de persister dans sa lutte contre de Gaulle, en trimbalant son léger CNR de pays en pays, au gré des fluctuations de leurs politiques étrangères — car son immunité parlementaire a été levée. Les succès gaulliens au dehors le privent finalement de tout refuge en Europe : Bidault doit **s'exiler au Brésil** en mars 1963. Il est discrédité et c'est un autre que lui qui mène l'extrême droite à l'élection présidentielle de 1965 : Jean-Louis Tixier-Vignancour. En juillet 1967, la Belgique accepte de l'accueillir. Mais après mai 1968, le **pardon gaullien** est à la mesure de la peur suscitée par les « événements », il s'étend aux anciens activistes de l'Algérie française et jusqu'à la personne, détestée mais désormais sans danger, de Georges Bidault. Amnistié, ravi mais naïf, celui-ci tente de reprendre le combat politique, vainement : les temps ont changé. Il se rallie à Poher en 1969, participe en 1972 aux négociations qui donnent naissance au Front national, mais **refuse de s'engager à l'extrême droite**. Il publie un livre et une revue, guère lus, recueille 1 000 voix aux législatives de 1973, dans le 5^e arrondissement de Paris de sa jeunesse, reçoit la visite de Jacques Chirac en 1976, et meurt, **totale-ment oublié**, près de trente ans après son départ du pouvoir, en 1983. ¹

Pierre PFLIMLIN (1907-2000)

Grand européen lui aussi, Pierre Pflimlin, titulaire de divers portefeuilles depuis 1947, est, malgré lui, l'avant-dernier chef de gouvernement de la Quatrième République. Il est né à Roubaix le 5 février 1907. Avant la guerre, avocat à la cour

¹ Georges Bidault, *D'une résistance à l'autre*, Les Presses du Siècle, 1965, 382 p. ; Jacques Dalloz, *Georges Bidault. Biographie politique*, L'Harmattan, 1992, 468 p. ; J.-Cl. Demory, *Georges Bidault*, Julliard, 1995, 520 p. ; Jean-Rémy Bézias, *Georges Bidault et la politique étrangère de la France. Europe, États-Unis, Proche-Orient. 1944-1948*, L'Harmattan, 2006, 520 p.

d'appel de Strasbourg, il est membre de l'Union populaire républicaine d'Alsace (UPR, démocrate chrétienne) et de l'Union paysanne d'Alsace et de Lorraine. Il se **rallie au MRP en 1945** à sa création en Alsace, par opposition aux tentatives de ressusciter un parti catholique alsacien autonome. Il est élu conseiller municipal de Strasbourg en septembre 1945, et en octobre député à la première Constituante, puis ensuite à la deuxième. En septembre 1946, il entame une **carrière ministérielle**, en étant sous-secrétaire d'État dans le gouvernement Gouin, puis dans le cabinet Bidault, en 1946 toujours. Réélu **député du Bas-Rhin**, il est appelé par Robert Schuman en novembre 1947 au ministère de l'Agriculture, où il restera plus de trois ans, mais en deux périodes, jusqu'en juillet 1951. Il avait démissionné en décembre 1949 sur la question de la garantie des prix agricoles et il revient en juin 1950. En 1950, il soutient le projet de « pool vert ». Réélu en 1951, il devient ministre du Commerce en août dans le cabinet Pleven. Antoine Pinay le prend comme ministre de la France d'outre-mer en mars 1952. Durant cette période, il soutient le projet de CED, regrette son échec en 1954, mais se rallie aux « accords de Paris » (voir plus loin). Après un échec pour constituer un gouvernement en février 1955, Edgar Faure le nomme ministre des Finances et des Affaires économiques. À nouveau pressenti comme président du Conseil en mai 1957, il est rappelé par Félix Gaillard en novembre au ministère des Finances. Depuis 1956, il était devenu par ailleurs le **président national du MRP** et le reste jusqu'en 1959.

Après la chute de Gaillard, Coty fait appel à Bidault qui se heurte à un refus de son parti et de Pflimlin, avant de pressentir ce dernier le **8 mai 1958**. La formation de son **gouvernement** le 13 et son investiture se confondent avec la crise politique face à « l'insurrection d'Alger », les positions de Pflimlin sur la nécessité d'une **évolution « libérale » en Algérie** étant alors connues. Il fonde son programme sur la nécessité d'une révision de la Constitution, mais il dénonce l'insurrection contre la « loi républicaine ». Dans la nuit du 26 au 27, il accepte une entrevue secrète avec de Gaulle à Saint-Cloud. Aucun accord formel n'intervient, ce qui n'empêche pas de Gaulle de publier le 27 son communiqué sur le « processus ». Pflimlin propose sa démission à Coty le 28, qui l'accepte trois jours plus tard. Il devient **ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Gaulle du 1er juin**. Il contribue à l'élaboration du **projet de Constitution**, notamment pour l'article 20 sur les pouvoirs du gouvernement. Il est à nouveau élu **député en 1958** et l'Assemblée nationale le désigne comme représentant de la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe en 1959, année où il devient aussi **maire de Strasbourg**, en mars. Mais les divergences avec de Gaulle sur la politique européenne s'accroissent. Néanmoins, il revient en avril 1962 dans le **premier cabinet Pompidou**, comme ministre chargé de la Coopération, pour démissionner un mois plus tard avec quatre autres ministres MRP après la conférence de presse de De Gaulle du 15 mai sur le « volapük intégré ». Il vote la censure contre le cabinet Pompidou, et prend position pour le non au référendum sur le projet d'élection du président au suffrage universel, comme le MRP.

Réélu en novembre 1962, il devient **coprésident du groupe du Centre démocrate**. Il soutient la ratification du traité franco-allemand en juin 1963, malgré des réticences personnelles. Aux élections présidentielles de 1965, il soutient Jean Lecanuet et devient membre du comité directeur du Centre démocrate. Il renonce à se présenter aux législatives de 1967 et peut se consacrer davantage à ses deux passions, **l'Alsace et l'Europe**. Il avait déjà porté sa réflexion sur l'économie alsacienne, avant d'être maire de Strasbourg de 1959 à 1983. Il définit une nouvelle politique du logement et de l'urbanisme, mais veut aussi faire de sa ville une « ville de culture » et une « ville rhénane », par la coopération transfrontalière. Il soutient « l'ambition européenne de Strasbourg » et lutte pour le maintien sur place de l'Assemblée parlementaire européenne. L'Alsace a toujours été associée pour lui à sa « passion européenne », autour de la réconciliation franco-allemande. Déjà connu pour son rôle dans les assemblées européennes, il est président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe en mai 1963. Élu au **Parlement européen** en 1979 et 1984, il en devient vice-président en 1982, et président en 1984. Il se consacre à la recherche d'une entente entre les organes de la communauté et appuie la relance vers l'Union européenne. Il ne se représente pas en 1989 et achève ainsi sa vie publique. Il meurt en 2000. ¹

Avec Schuman et Bidault on voit l'importance, très célèbre, de la détention du portefeuille des Affaires étrangères. Moins connu est le monopole démocrate chrétien du ministère du Travail et de la Sécurité sociale entre 1950 et 1962 ². Durant les douze ans de la Quatrième République, le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, appelé aussi en 1956 et 1957 ministère des Affaires sociales. (il sera le ministère du Travail sous la Ve République), est en effet « aux mains » du MRP durant neuf ans, après le « creuset social de la Résistance ». Le vaste domaine de la Sécurité sociale, toutes les relations à caractère professionnel, syndical, social, et qui concernent l'État et les citoyens, sont gérées en large partie par les démocrates chrétiens, plus exactement par l'un de leurs représentants, Paul Bacon, déjà mentionné pages XXX et XXX. Celui-ci a été en effet à douze reprises ministre du Travail sous la Quatrième République et deux fois sous la Ve République. Né en 1907, permanent de la JOC dès 1927, secrétaire général adjoint de la JOC en 1931, Paul Bacon avait été résistant. Au ministère, plutôt qu'exercer un monopole personnel, ce fils d'ouvrier, « produit de l'élite chrétienne », incarne la génération de la Résistance

¹ Notice par J.-C. Delbreil, dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

² Cf. Bruno Béthouart, *Le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale. De la Libération au début de la Ve République*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 368 p. ; « Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale : un monopole du MRP de 1950 à 1962 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1996, pp. 67-105

et l' « espérance ouvrière », sous l'influence de la JOC, du syndicalisme chrétien, de la démocratie chrétienne (il est rédacteur en chef de *Forces nouvelles*, la revue du MRP)¹. Enfin, Paul Bacon est le seul ministre attaché à un poste qui reste en fonction sous le premier cabinet de Gaulle après l'avoir été dans celui de Pierre Pflimlin, grâce à sa réputation de « technicien ».

D'ailleurs le MRP a des liens assez forts avec la CFTC, notamment par l'intermédiaire de Gaston Tessier (voir p. XXX). Au total, très sensible est le poids de la conjoncture, qui donne au MRP une évolution singulière. De 1944 à 1946, c'est la naissance, la percée, le succès d'un parti nouveau qui s'inscrit au cœur de la vie politique, qui installe les siens à l'Assemblée et au gouvernement, qui attire un électorat disponible et attentiste. Toutefois, les divergences avec le gaullisme sont évidentes dès 1946, à l'occasion du second référendum constitutionnel. Entre 1947 et 1951, c'est la période du rôle de premier plan. Le MRP est de tous les gouvernements, il reçoit quatre fois la présidence du Conseil, avec Bidault et Schuman, il est l'élément indispensable de toutes les majorités, sous le tripartisme puis dans la Troisième Force. On pense à l'histoire du parti radical, mais le MRP ne peut jamais être le parti dominant, il ne peut que stabiliser. Sur le plan électoral, la concurrence gaulliste est rude après 1947 avec la naissance du RPF, qui détourne peu d'élus (Edmond Michelet surtout) mais beaucoup d'électeurs, ce qui est très sensible dès les municipales d'octobre 1947. Après 1951, troisième temps, c'est le brusque déclin d'un parti marginal qui perd tout accès à la tête du gouvernement (excepté le bref ministère Pflimlin en mai 1958), qui ne participe ni au ministère Mendès France ni au ministère Mollet et qui se brouille enfin tant avec la gauche qu'avec la droite. Entre-temps la « querelle scolaire » a divisé la « troisième force » en coupant le MRP, qui bien sûr défend l'école libre, de la SFIO, le RPF poussant, avec une sournoise surenchère, à la division. En 1956 le MRP ne regagne rien sur son électorat conservateur originel, définitivement perdu, et il perd des militants de gauche, heurtés par l'hostilité du MRP au mendésisme. Cette perte d'électeurs sur la gauche frappe un parti où les militants ont toujours été plus à gauche que les électeurs et dérive le MRP vers la droite, où il y a sérieuse concurrence ! Et la démocratie chrétienne française ne peut transcender le politique par l'intellectuel car le MRP ne réussit pas à maintenir auprès de lui les foyers intellectuels de 1944. Les relations avec le gaullisme évoluent de la sympathie (1958) à l'hostilité (1962) : autant le MRP est favorable au retour du général, autant il ne peut accepter l'hostilité de celui-ci à l'intégration européenne, ni son référendum sur l'élection du président au suffrage universel en 1962. Ceci explique que, malgré son déclin marqué dès 1951, le MRP incarnera toujours, envers et contre

¹ Il a pris comme attachée de presse Yvonne Roy (1916-2017) qui avait exercé la même fonction auprès de Germaine Poinso-Chapuis (voir plus haut) et qui sera, à partir de 1957, journaliste au *Monde* sous le pseudonyme de *Joanine Roy*.

tout, la Quatrième République. Après 1962, le MRP se désagrègera et deviendra en 1967 l'une des composantes du Centre Démocrate de Jean Lecanuet et une autre du CDP (Centre Démocratie et Progrès), rallié à Pompidou, avant l'unification de 1976 sous l'appellation de CDS (Centre des Démocrates sociaux). « Centre » trois fois : la démocratie chrétienne française se sublime dans l'éternelle quête du Graal centriste, clé du pouvoir que poursuivra encore au début du XXI^e siècle un François Bayrou. Le MRP est le seul parti démocrate chrétien européen des années 50 à disparaître, tout au moins aussi vite (la DCI mettra deux fois plus de temps) et sa disparition disperse les militants.

Seul grand parti issu de la Résistance, le MRP en illustre les rêves, les promesses et les contradictions. Sa volonté de renouveler et de moraliser la vie politique est un échec, ce qui n'empêche pas certains de ses membres d'avoir suscité un respect unanime pour leur conviction et leur intégrité. On peut porter par contre à son crédit l'accès de catholiques militants à des postes politiques majeurs, ce qui donne au Ralliement de la fin du XIX^e siècle un caractère tardif et définitif. Symboliquement, on ne saurait oublier d'autre part que le MRP est la famille politique de Germaine Poinso-Chapuis, première femme ministre à part entière dans un gouvernement français, pour le meilleur et pour le pire (voir p. XXX). Parti charnière, composante indispensable des majorités, le MRP est un temps réellement un parti majeur de la IV^e République, mais il n'est jamais pour autant un parti dominant, comme la démocratie chrétienne italienne (DCI) par exemple. À gauche, il se heurte aux socialistes et aux communistes sur la question scolaire. À droite, il ne peut jamais être un centre d'attraction comme l'est la CDU allemande. Finalement, il n'a jamais de stratégie à proprement parler. L'œuvre européenne de Robert Schuman, au départ, ne doit rien à son parti : plus tard, au vu des succès de la construction européenne, le MRP finit par en faire un de ses thèmes majeurs. Mystique, idéologie de substitution ? Ce ne serait pas la première : parti démocrate chrétien, le MRP devient le « parti de la famille », puis le parti colonial par excellence et enfin « parti européen ». L'attitude du parti en matière coloniale, enfin, s'associe dans la mémoire collective à des politiques qui échouent : déposition du sultan au Maroc en 1953, refus de négocier avec le Viêt-minh en 1954. Mais le MRP est procolonial de façon beaucoup moins monolithique qu'on ne l'a longtemps dit ¹.

Quelle fut la postérité du MRP ? Presque la moitié des adhérents du Centre démocrate viendront du MRP ; aux élections présidentielles de 1969, le candidat qui, au deuxième tour, s'oppose à Georges Pompidou est Alain Poher, grand européen et

¹ Cf. J. Dalloz, « L'opposition MRP à la guerre d'Indochine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1996, pp. 106-118

ancien MRP. Le gaullisme se nourrit, dès 1947, de la tradition démocrate chrétienne. Des transfuges, à diverses dates, permettent une association de ces deux sensibilités, Louis Terrenoire ou Edmond Michelet en 1947, Maurice Schumann en 1965. Selon Étienne Borne (1907-1993), un des rares intellectuels proches du MRP, « la démocratie chrétienne [en France] fut une vaste promesse qui n'a jamais été bien tenue. » Il est certain que la brève existence du MRP balance entre des promesses et leur échec. Il est difficile d'en attribuer nettement les responsabilités. Au-delà des hommes, on admettra le poids considérable des traditions héritées du siècle dernier, la suspicion à l'égard de toute entreprise taxée de « cléricale » empêche la naissance d'un grand parti catholique au XIXe siècle puis d'une démocratie chrétienne durable au XXe. Plus généralement, dans le pays de la nette et durable opposition gauche-droite, une formation ancrée au centre est condamnée à pencher vers la droite ou vers la gauche sous peine de disparaître. À cet égard, la brouille précoce entre le MRP et le gaullisme aura fait de cette hypothétique « troisième voie » un mythe à part entière.

SCHUMANN Maurice (1911-1998)

Né le 10 avril 1911 à Paris, fils de négociant, il fait ses études à Janson-de-Sailly, à Henri-IV puis à la faculté des lettres, où il obtient une licence de philosophie. Journaliste, à Londres déjà puis à Paris (à Havas, 1935-1939), il écrit des éditoriaux de politique étrangère dans des **revues catholiques**. Engagé volontaire, en 1939, il est agent de liaison avec l'armée britannique ; fait prisonnier, il s'évade, **rejoint le général de Gaulle à Londres et devient le porte-parole quotidien de la France Libre à la BBC de 1940 à 1945**, date à laquelle il rejoint la 2e DB. De Gaulle, dans ses *Mémoires de guerre*, le cite parmi les quelques hommes qui « furent tout de suite à mes côtés », grâce à qui, « en dépit de tout, le navire prit et tint la mer » et loue son talent d'homme de radio. Schumann sera bien entendu Compagnon de la Libération. Quand de Gaulle, le 14 juin 1944, entre à Bayeux, c'est Maurice Schumann qui annonce son allocution par les mots habituels : « Honneur et patrie ! Voici le général de Gaulle. »

En 1944, il est **l'un des fondateurs du MRP** et devient **directeur politique de son quotidien, L'Aube (1944-1951)**. Membre de l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), il est élu **député MRP du Nord**, aux deux Assemblées constituantes, puis à l'Assemblée nationale. Il est député sous l'étiquette MRP jusqu'en 1962, puis sous celle du parti gaulliste, de 1967 à 1973. Battu en 1973, il est élu sénateur en 1974, avec l'étiquette gaulliste. Avant sa conversion au gaullisme politique, en 1965, il s'est cependant opposé au général de Gaulle. Il est **l'un des notables de la IVe République** — comme président du MRP (1945-1949) et comme secrétaire d'État aux Affaires étrangères (d'août 1951 à juin 1954, dans les gouvernements Pleven, Faure,

Pinay, Mayer et Laniel) — qui combat de Gaulle. « À nos yeux [...] le gaullisme n'est pas l'attachement à une personne », déclare-t-il à la radio le 21 janvier 1946, le lendemain de la démission du général de Gaulle. Et le surlendemain, dans *Le Figaro*, il se prononce pour le tripartisme sans de Gaulle : « Maintenons le tripartisme pour ne pas nous couper des masses et pour ne pas laisser apparaître le général de Gaulle comme le chef de l'opposition des droites. » Lors du référendum du 13 octobre 1946, sur la Constitution de la IV^e République, il tente d'expliquer dans *L'Aube* que le oui du MRP est très proche du non du général de Gaulle et que la meilleure façon de lui rester fidèle est de voter... oui. Lorsque le moment sera venu, au MRP, de se séparer des ralliés au RPF, Maurice Schumann sera du côté du MRP.

Au début de la Ve République, encore, il marque ses distances avec de Gaulle en démissionnant de ses fonctions de ministre délégué à l'Aménagement du territoire, le 14 mai 1962, pour se désolidariser, avec les quatre autres ministres MRP, des déclarations du Général sur l'Europe du « volapük intégré ». Il reviendra au général de Gaulle en 1965, refusant de suivre plus longtemps le MRP et Jean Lecanuet dans leur double opposition à la gauche et au gaullisme. Il sera, dès lors, successivement, ministre d'État chargé de la Recherche scientifique (1967-1968), ministre d'État chargé des Affaires sociales (1968-1969) puis, sous Pompidou, ministre des Affaires étrangères (1969-1973) jusqu'à sa défaite aux élections législatives de mars 1973. Après son élection à l'Académie française, le 7 mars 1974, il se consacre davantage à son métier d'écrivain qu'à la politique. Il avait déjà écrit, avant la guerre, un livre sur *Le Germanisme en marche* (1938), un autre sur *Mussolini* (1939) et en 1945 *Honneur et Patrie*. Il publie à partir de 1978 *Angoisse et certitude, Un certain 18 juin, Qui a tué le duc d'Enghien ?*¹

¹ Notice par Jean Charlot, dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit. Pour les publications : Flammarion, 1978, Grand Prix catholique de littérature, Plon, prix Aujourd'hui, 1980, Perrin, prix du Mémorial, 1984.

5.3.4. Radicalisme(s), radicaux et UDSR

Davantage que la Première Guerre mondiale, la guerre de 1939-1945 a représenté un passage à vide pour le parti radical. La tentative des milieux néo-radicaux de relancer un parti radical à Vichy avait fait long feu. Il est, au contraire, de nombreux radicaux résistants, mais on ne saurait parler d'une résistance radicale, puisque le parti a cessé d'exister. Il connaît un profond discrédit à la Libération ; les résistants et les intellectuels se hâtent de prononcer l'oraison funèbre de cette formation d'un autre temps. Les échecs des radicaux aux référendums et aux consultations électorales de la Libération paraissent attester de sa disparition programmée. Cependant, dès 1946-1947, commence la remontée en puissance d'un parti radical qui retrouve ses électeurs de la IIIe République, replace ses notables aux postes de responsabilité, retrouve le chemin des ministères et des présidences, consolide ses zones de force dans le centre et le sud-ouest et opère même des conquêtes électorales en France du nord et de l'est. Toutefois ce radicalisme n'est plus celui du début du XXe siècle, mais le néo-radicalisme forgé lors du grand tournant de 1936-1938. Et le mendésisme, été de la Saint-Martin du radicalisme, est aussi son chant du cygne ¹.

L'étiquette « radical-socialiste » ne fait donc guère recette à la Libération, elle rappelle trop la Troisième République et l'insuccès radical au référendum du 21 octobre 1945 (*cf.* p. XXX) aggrave le problème. Comment alors aborder les élections de juin 1946 ? Une vague fédération des « forces » hostiles au tripartisme est bricolée sous l'appellation de Rassemblement des Gauches républicaines (RGR). Sous la présidence d'un secrétaire général, Jean-Paul David, le RGR réunit l'UDSR, formation politique que nous présenterons plus loin en tant que telle, eu égard à son importance historique, et quatre petits vestiges très personnalisés et très chahutés par l'histoire récente, la vieille Alliance démocratique de Pierre-Étienne Flandin, les restes du PSF (Parti social français) du lieutenant-colonel de La Rocque ², le Parti socialiste démocratique et le Parti républicain socialiste, tous deux formés d'anciens SFIO plus ou moins compromis sous Vichy et épurés à la Libération. Mais il existe des cas de résistance départementale des radicaux, ainsi la Dordogne de Georges et Alain

¹ S.Berstein & M.Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p., P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome III, *De 1940 à nos jours*, 1997, 512 p., chapitre VI.

² La première histoire générale du Parti social français, écrite par 19 auteurs, est parue récemment : *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p.

Bonnet 1. Quand PMF prend la direction du parti radical en mai 1955, le RGR devient le lieu de regroupement de ses adversaires, qui portent Edgar Faure à leur tête. Et PMF met sur un pied une sorte de « néo-radicalisme ». Avec la Ve République se précipite le déclin d'un parti qui s'identifie à la tradition parlementaire de la République et aux positions centristes. Il subit le contrecoup d'une république présidentielle incompatible avec ses propres positions et d'une bipolarisation mortelle sur le plan électoral. Les radicaux jouent leur dernière grande partie nationale en s'engageant résolument en 1962 dans la lutte contre les conceptions gaullistes des institutions.

À la Libération, le parti radical, qui se reconstruit inégalement, a beaucoup vieilli, ses adhérents se renouvellent peu. Par ailleurs, le courant néo-radical, dominant en 1939, continue à s'imposer dans les organismes dirigeants sinon dans les assemblées délibératives. De nombreux militants, qui appartenaient à l'aile gauche, comme Pierre Cot, l'abandonnent pour rejoindre l'Union progressiste d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie (1900-1969) et Robert Chambeiron (1915-2014). Le RPF séduit de plus jeunes militants, comme Michel Debré et Jacques Chaban-Delmas, qui abandonnent le radicalisme puisque la double appartenance leur est refusée. Dès lors, en dominant l'état-major du parti, les néoradicaux poursuivent l'évolution idéologique engagée avant guerre : rejet des interventions économiques de l'État, renforcement des thèses libérales, anticomunisme vigoureux, assouplissement des thèses laïques. Si le parti demeure favorable à une politique libérale envers l'Union française, un lobby colonial pèse très fortement sur la politique radicale. Certes, dans les fédérations départementales le néo-radicalisme n'est pas toujours bien représenté. Mais les situations locales, les pressions exercées par les socialistes, notamment dans le Sud-Ouest, incitent à des rapprochements avec les partis de droite. René Mayer, Léon Martinaud-Déplat, André Morice, Henri Queuille, puis Edgar Faure, dirigent, de fait, les grandes orientations politiques d'un parti qui, pour améliorer son audience, s'est intégré au RGR (Rassemblement des Gauches républicaines). Ce parti, vieilli et sclérosé, séduit encore un électorat âgé, rural, sinon agricole, masculin, qui depuis 1945 tend à se restreindre. Les catégories sociales traditionnelles lui trouvent un certain nombre d'attraits : les agriculteurs, les rentiers et les retraités, les femmes sans profession. Par la faible proportion des représentants des professions libérales urbaines, le radicalisme ne peut plus être le parti des classes

1 Jacques Puyaubert, « Un contre-exemple : la résistance au déclin d'un fief radical, Georges et Alain Bonnet en Dordogne. Territoire et liens croisés de dépendance », dans *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 321-333

moyennes, qui trouvent au MRP ou à la SFIO ce qu'elles attendent 1. C'est pourquoi les bastions électoraux construits autour de fortes personnalités marquent toujours la géographie électorale du Parti radical ; témoins les Bonnet en Dordogne 2.

C'est ce parti très présent dans le fonctionnement institutionnel et administratif de la IV^e République que Pierre Mendès France entreprend de moderniser de 1955 à 1957. Fidèle à une sensibilité mais déçu par une organisation, Pierre Mendès France veut exploiter un courant d'opinion, le « mendésisme », pour conquérir un des instruments du pouvoir politique. Né à l'extérieur du Parti radical, autour de l'équipe de *L'Express*, comme dans un certain nombre de catégories sociales satisfaites des projets et de l'action du président du Conseil, le mendésisme demeure minoritaire au sein du parti radical. Mais il reçoit le renfort des radicaux traditionnels conscients que tout dynamisme est bienvenu. Prenant appui sur cet ensemble qui associe tradition et modernité, Pierre Mendès France parvient à se faire élire premier vice-président du parti en mai 1955, Édouard Herriot étant président à vie depuis 1947. Les radicaux mendésistes sont, pour la plupart, des jeunes et appartiennent plutôt aux milieux intellectuels citadins — particulièrement parisiens (universitaires, professeurs, journalistes, étudiants) — comme aux milieux de la haute fonction publique. Le ralliement de radicaux classiques et orthodoxes, comme Édouard Herriot, Édouard Daladier ou même Émile Roche, confirme le recentrage d'un certain nombre de dirigeants. Très rapidement, Pierre Mendès France lance une opération de rénovation dans plusieurs directions. Il entend d'abord retrouver les sources idéologiques du radicalisme à travers l'approfondissement de la démocratie, dans les pratiques institutionnelles et dans la mise en œuvre d'une politique sociale réaliste mais dynamique. D'autre part, il souhaite donner à l'État républicain les moyens d'inspirer et d'animer une politique de modernisation économique et sociale. Par ailleurs, il entend rénover le parti en écartant les dirigeants les plus vieillissants et en plaçant dans les instances nationales et fédérales des militants plus jeunes et plus entreprenants. Enfin, bien convaincu des faiblesses propres aux partis politiques, il souhaite s'appuyer sur un mouvement d'opinion pour élargir la base de recrutement potentiel du radicalisme. De nouveaux publics sont spécialement visés : les intellectuels, les étudiants et les universitaires. Laïcs et catholiques de gauche sont particulièrement séduits. Dans un premier temps, cette entreprise semble réussir car les notables radicaux ne peuvent qu'approuver toute opération de rajeunissement qui ne les met pas en cause et qui peut contribuer au renforcement du parti. D'autre part, en

1 Cf. Sylvie Guillaume, *Les classes moyennes au cœur du politique sous la IV^e République*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 252 p.

2 Cf. Jacques Puyaubert, « Un contre-exemple... », *loc. cit.*

s'adossant au capital de popularité acquis au moment de la présidence du Conseil, Pierre Mendès France parvient à créer l'appel d'air nécessaire. Le succès du Front républicain avec les socialistes, certains gaullistes et des membres de l'UDSR comme François Mitterrand illustre assez bien la réussite initiale. Le militantisme reprend ; les cadres fédéraux se renouvellent, surtout dans la région parisienne et moins nettement dans l'Ouest ou le Nord-Est du pays. Mais le mouvement mendésiste a peu d'effet dans les grandes fédérations du Sud-Est ou du Sud-Ouest.

Les résultats électoraux suivants sont encourageants. Les candidats radicaux, le 2 janvier 1956, obtiennent leurs meilleurs scores depuis 1945, avec environ 10 % des suffrages exprimés. Dans certaines régions, la progression est spectaculaire. On peut ainsi parler de « raz de marée » dans la région parisienne. Un nouvel électorat radical semble se construire ; en effet, ce sont les villes qui offrent les meilleurs résultats. En fait, les désillusions vont recommencer, car Pierre Mendès France ne joue pas dans le gouvernement de Front républicain dirigé par Guy Mollet le rôle espéré. Les cadres radicaux sont perplexes, tandis que l'opinion est déçue. La démission que donne Mendès, en mai 1955, et l'entrée progressive dans l'opposition accélèrent la mise en cause des choix politiques et des méthodes du vice-président. La guerre d'Algérie précipite la contestation quand Pierre Mendès France attend des parlementaires et des fédérations une plus grande discipline. Dès la fin de 1956, les néo-radicaux hostiles et les cadres fédéraux attentistes obligent Mendès à prendre des mesures plus rigoureuses qui multiplient les tensions internes et créent un climat de crise. En octobre 1956, l'aile droite du Parti radical, en désaccord avec les propositions mendésistes sur l'Algérie, fait sécession pour fonder le Centre républicain. Puis, au printemps 1957, se développent les motifs d'opposition entre le vice-président et les grandes fédérations. Faute de pouvoir obtenir la discipline de vote des parlementaires radicaux dans le scrutin de défiance à Guy Mollet, au mois de mai, Pierre Mendès France quitte ses fonctions. L'exigence mendésiste de construire un parti structuré imposant les décisions à l'ensemble des adhérents, quel que soit leur statut, échoue, car elle va à l'encontre de la tradition radicale. L'entreprise de rénovation avorte.

Même si deux des trois derniers gouvernements de la IV^e République sont à direction radicale, la place et le rôle du radicalisme s'effritent rapidement. Pris dans la tourmente de la crise de mai 1958, les radicaux se divisent. Si la majorité approuve le retour de De Gaulle, l'aile mendésiste s'y oppose clairement. Elle crée, avec d'autres parlementaires du centre gauche comme François Mitterrand, l'Union des forces démocratiques (UFD) qui marque une opposition de principe au régime nouveau

naissant. Cette division, qui affecte aussi la SFIO, coûte cher au parti. En novembre 1958, treize candidats radicaux seulement sont élus députés. Le Parti radical est alors dans l'incapacité de construire un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Dans le système de la Ve République, le Parti radical ne trouve pas les raisons d'un sursaut. Dans l'opposition au gaullisme, à partir de 1959, il ne dispose plus des réseaux qui lui permettraient de reconquérir une clientèle électorale en dehors de ses régions traditionnelles. Par ailleurs, Pierre Mendès France et nombre de ses amis sont exclus du parti au début de l'année 1959. Dès lors, de scissions en exclusions, le Parti radical perd sa substance. Il doit rechercher des alliances électorales pour sauvegarder ses positions au sein des assemblées ou même des municipalités. En 1962, les radicaux rejoignent le Cartel des « non » tandis qu'en 1963-1965 ils participent, sous la direction de Maurice Faure, à l'esquisse de la Grande Fédération. Aux élections présidentielles de 1965, ils soutiennent la candidature de François Mitterrand et participent à la FGDS, la Fédération de la Gauche démocratique et socialiste. Cette insertion dans la gauche non communiste permet au radicalisme de faire progresser le nombre de ses députés (23 en 1967) et de garder des positions non négligeables au Sénat. Mais la crise de 1968 balayera tous ces progrès...

Henri QUEUILLE (1884-1970)

Né, dans une famille d'ancienne bourgeoisie très intégrée au réseau des élus et des notables locaux, à Neuvic d'Ussel, en **Corrèze**, Henri Queuille fait ses études de **médecine** à Paris puis, son doctorat acquis, revient en 1908 s'installer dans sa ville natale où il ouvre un cabinet. Il devient un des ces médecins, positivistes et humanistes, que la République de la Belle Époque distingue. Connu et estimé de ses concitoyens, il fait une **carrière politique rapide**, devenant en 1912 conseiller municipal, puis maire de Neuvic, en 1913 conseiller général de la Corrèze, en 1914 député. Tout cela, tout naturellement à la fois au **parti radical** et dans le réseau des fidélités familiales, professionnelles, citadines et rurales. Il est un des benjamins de la Chambre des députés. Durant la guerre de 1914, il sert comme médecin au front avant de reprendre le cours de sa carrière parlementaire en 1918. Décoré, membre de la « génération du feu », il aura l'oreille des anciens combattants. Maire de Neuvic pendant un demi-siècle, président du conseil général, député, sénateur, à nouveau député, de la Corrèze bien sûr : la paix revenue, sa fidélité à sa région est totale et elle va le poser en homme de la durée et de la ténacité. Membre du Parti radical, c'est un républicain de tradition, aux opinions modérés, à la position d'arbitre, qui a embrassé avec enthousiasme l'Union sacrée et qui, ancien combattant, apparaît au lendemain du conflit comme un ministrable en puissance dans un parti de gouvernement. De fait, dès janvier 1920, il est appelé au gouvernement par Millerand, non aux Anciens

Combattants, comme il s'y attendait, mais au poste qu'il juge surprenant de **sous-secrétaire d'État à l'Agriculture**.

Il s'y initie à des problèmes, nouveaux pour lui, mais essentiels pour le département qu'il représente, avec tant de sérieux et d'efficacité qu'il devient **le plus compétent des techniciens agricoles du personnel politique de la IIIe République et le parlementaire qui exerce le maximum de charges ministérielles dans le minimum de temps. De 1920 à 1940, il est dix-neuf fois ministre, dont treize fois à l'Agriculture. Pratiquement, il est l'auteur principal de la politique agricole de la France dans l'entre-deux-guerres**, présidant de nombreuses associations agricoles, dont la toute-puissante Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles, l'organisation des agriculteurs de gauche qui a son siège boulevard Saint-Germain. Mais ce technicien de l'agriculture ne se limite nullement à cette spécialisation. Il s'attaque avec le même sérieux à **d'autres dossiers** et exerce durant les dernières années de la Troisième République les charges de ministre de la Santé Publique (en 1930-31), des Postes, Télégraphes et Téléphones (de juin à décembre 1932), des Travaux Publics (en 1937-1938) — poste d'où il procède à la **nationalisation des chemins de fer et à la création de la S.N.C.F** — et du Ravitaillement de mars à juin 1940. Ce radical apparaît d'abord comme un **homme de gauche**, élu en 1924 comme tête de liste du Cartel, mais les luttes qui l'opposent en Corrèze aux socialistes et aux communistes le conduisent vers des positions plus modérées. Il devient en Corrèze « l'homme à tout faire des intérêts départementaux bien compris » (J.-P.Rioux) : tourisme local (*sic*), chemins vicinaux, petite exploitation agricole, électrification (paternité des petits barrages départementaux et de leurs lacs...), amitiés, menus services, mais sans parvenir à enrayer le déclin économique et démographique de la Corrèze. Toutefois, radical discipliné, qui n'intervient guère dans les congrès, il suit les grandes lignes politiques décidées par la direction de son parti et se montre en particulier proche d'Édouard Herriot. Mais ce **conciliateur**, toujours à la recherche d'un compromis, demeure un républicain intransigeant sur les principes. **Ministre de Reynaud, il est exclu de la formation du gouvernement Pétain en 1940.**

Le 10 juillet 1940 à Vichy, il refuse de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et à l'exemple de son chef de file Édouard Herriot, il s'abstient volontairement. Se tenant à l'écart du régime de Vichy, il **gagne Londres en 1943** lorsqu'il estime sa sécurité menacée, et il est l'un des rares hommes politiques de la IIIe République à rallier de Gaulle. Il **devient à Alger cette même année ministre du général de Gaulle, puis vice-président du GPRF, donc le remplaçant de De Gaulle quand celui-ci est en mission extérieure.**

Après la Libération, il démissionne du GPRF et est le véritable constructeur du parti radical. Il joue un rôle de tout premier plan dans les premières années de la **IVe République**. C'est lui qui fait établir à six ans la durée du mandat des membres du Conseil de la République ; il impose le principe du renouvellement partiel tous les trois ans. Surtout, quand la Guerre froide et la dislocation du tripartisme offrent leur chance aux modérés de la Troisième Force, il est au premier rang. **Président du Conseil en 1948-1949 grâce à Herriot, Queuille stabilise le franc.** Le ministère

Queuille dure 389 jours. Assez subtil pour ne mécontenter personne pendant plus d'un an. Il est comparé à Ferdinand Sarrien ; c'est la « République du moindre mal ». Il arrive à faire passer une réforme des impôts qui permet de faire doubler les recettes de l'État et de réduire l'inflation. C'est sous son ministère que les **bienfaits de l'aide Marshall** commencent à se faire sentir. Disparition du rationnement du pain, des textiles, du chocolat, des corps gras... Nous avons vu la **politique très stricte de Queuille et de Jules Moch contre les grèves** qui éclatent en 1948 dans les houillères après celles de 1947. En 1950-1951, il se montre **favorable à l'émancipation de l'Afrique noire** (comme Mitterrand), il tente d'imposer cette idée en métropole et dans les milieux de colons africains.

10 mars - 10 juillet 1951 : un nouveau cabinet Queuille. Citation mythique : « la politique ne consiste pas à résoudre les problèmes mais à faire taire ceux qui les posent. ». Application de cette maxime avec la loi sur les apparentements, qu'il fait voter le 9 mai. Queuille refuse d'envoyer le contingent en Indochine à cause de la proximité des législatives ; il obtient de De Lattre qu'il « saigne à blanc » les effectifs d'Afrique du Nord. 1952 : Queuille est *cédiste*, met en valeur le fait que la France a besoin de l'aide américaine pour vaincre en Indochine, aide qu'elle ne peut obtenir qu'en acceptant la CED. Depuis le coup de Prague, Queuille est convaincu qu'il faut engager les Américains en Europe. Il cautionne jusqu'en 1954 le ralliement des radicaux à la droite. Mais **Queuille a suscité la jalousie de Herriot qui l'empêche délibérément de devenir Président de la République en 1953.**

Médiocre orateur, Queuille est doté tout au long de sa vie d'un sens de l'État élevé et démontre une fidélité totale au parti radical et au radicalisme de gestion. C'est à ce titre que **sous la IVe République il soutient, « fait » ou contribue à « faire »** Edgar Faure, Félix Gaillard, Maurice Bourgès-Maunoury et François Mitterrand, secrétaire d'État à la Présidence du Conseil en 1948-1949. Mais la « rénovation » du parti radical par Mendès France le pousse en 1956 à **quitter le parti** avec 34 autres parlementaires ; il y revient en 1958. Il n'abandonnera qu'en 1965 son plus cher mandat, celui de Neuvic. En 1967, trois ans avant sa mort, **Queuille adoube Chirac**. Il meurt à Paris en 1970, sans avenir dans la mémoire collective des Français, « devant lesquels il n'a jamais voulu poser au grand homme. Pourtant, il fut rien moins que gris. Il n'était ni le tenant de l'immobilisme ni l'entêté du compromis à tout prix qu'on a parfois décrit, mais plutôt un conciliateur et un démocrate de terrain. Un vrai républicain, en somme. » (J.-P.Rioux) **1**

André MARIE (1897-1974)

1 Biblio. : Francis de Tarr, *Henri Queuille en son temps (1884-1970). Biographie*, La Table Ronde, 1995, 822 p., notice de J.-P.Rioux dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.*, Hervé Bastien, « Henri Queuille, une vie politique », dans J.-J.Becker dir., « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *op. cit.*

Né le 3 décembre 1897 à Honfleur (Calvados), André Marie, petit-fils d'un directeur d'école, fait, à partir de 1908, ses études à **Rouen**, ville à laquelle il reste fidèle tout au long de sa carrière. Sa préparation au concours de l'École normale supérieure est interrompue par la guerre : mobilisé en 1916 comme artilleur, plusieurs fois cité et décoré de la Croix de guerre, il finit commandant d'une batterie d'artillerie. Il abandonne alors les études de lettres, attiré, comme de nombreux jeunes hommes ayant survécu à la Grande Guerre, par le droit. Avocat en 1922, il adhère au Parti républicain radical et radical-socialiste et se fait élire conseiller d'arrondissement. En 1924, il est conseiller municipal de Rouen, puis conseiller général de Pavilly et, en 1928, il entre à la Chambre des députés. Actif à la commission de la Législation civile et criminelle et à la commission de la Réorganisation judiciaire, bon orateur, il est distingué en octobre 1933 par Albert Sarraut qui en fait son sous-secrétaire à la Présidence du Conseil pour les affaires d'Alsace-Lorraine. En janvier 1934, c'est dans le gouvernement d'Édouard Daladier qu'il entre comme sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Quoique courte, cette expérience ministérielle lui confère l'autorité nécessaire pour représenter la France à la SDN lors de la 45^e assemblée. Capitaine d'artillerie au moment de la déclaration de guerre en 1939, André Marie est fait prisonnier ; membre actif de la **Résistance**, il est déporté à Buchenwald en 1943. Élu député radical-socialiste de la Seine-Maritime en 1946, il fait partie, sous la IV^e République, de **nombreuses combinaisons ministérielles**.

D'abord Garde des Sceaux dans les cabinets Ramadier puis Schuman (janvier 1947-juillet 1948), il devient, en juillet 1948, le **premier président du Conseil radical, de la IV^e République**. Son gouvernement, quoique réunissant une coalition disparate formée principalement d'hommes de la SFIO (Léon Blum, Daniel Mayer, Jules Moch et Paul Ramadier), du MRP (Pierre-Henri Teitgen, Robert Lecourt et Germaine Poinso-Chapuis) et du Parti radical (Henri Queuille, Yvon Delbos et René Mayer), marque le retour de la droite au pouvoir, intégrant un indépendant (René Coty), un PRL (Joseph Laniel) et un « paysan » (Maurice Petsche). Cette évidente volonté de conciliation trouve ses limites dans le heurt de Léon Blum et de Paul Reynaud sur la politique économique et financière. André Marie doit démissionner dès le 28 août 1948, il ne quitte cependant pas le gouvernement. Vice-président du Conseil dans le cabinet Schuman qui lui succède, il se voit confier le ministère de la Justice et fait face, à ce titre, aux grèves des mineurs de 1948. Toutefois, c'est au **ministère de l'Éducation nationale**, d'août 1951 à juin 1954, qu'André Marie laisse fortement son empreinte. En effet, le 4 septembre 1951, il fait adopter, par 361 voix contre 236, un texte qui prévoit l'extension des bourses d'enseignement secondaire aux élèves des écoles privées, provoquant la division du Parti radical. Cette **loi Marie**, suivie quelques jours

plus tard de la **loi Barangé**, prévoyant des subventions d'État aux parents d'élèves de l'enseignement primaire libre, rouvre la querelle scolaire. En avril 1956, André Marie s'associe à un texte d'Henri Queuille et d'André Morice s'opposant à tout défaitisme en Algérie. La question algérienne et les rivalités personnelles conduisent, en octobre 1956, à la création d'un **Parti radical dissident**. André Marie en devient le secrétaire général et Henri Queuille le président. En 1957, le député de la Seine-Maritime adhère à l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française fondée par Jacques Soustelle, prenant parti pour la défense de l'Algérie française contre la politique du général de Gaulle. Maire de Barentin (Seine-Maritime) de 1945 à sa mort, André Marie y fait installer de nombreuses statues, composant un « musée dans la rue ». Il meurt le 2 juin 1974. **1**

Edgar FAURE (1908-1988) 2

Edgar Faure est né en 1908 à Béziers (Hérault). Il parcourut enfant la France au gré des affectations de son père, médecin militaire. Élève précoce, il est bachelier à 15 ans ; passionné par la politique, il est licencié en droit à 19 ans, s'inscrit au **barreau de Paris à 21 ans : il est alors le plus jeune avocat de France**. Jusqu'à la guerre, Edgar Faure se consacre essentiellement au barreau. Avocat d'affaires, il ne commence pas moins à écrire des romans policiers, sous le pseudonyme d'Edgar Sanday **3**. En 1931, il épouse Lucie Meyer, qui épaulera toujours son mari de ses conseils et de ses relations politico-littéraires (elle fondera à Alger, avec André Gide et Robert Aron, la revue *La Nef*). En 1942, Edgar Faure, craignant que l'antisémitisme de Vichy ne menace sa belle-famille et sa famille, quitte la métropole pour la Tunisie puis Alger, retrouvant ses amis Louis Joxe et Pierre Mendès France. **Edgar Faure travaille au CFLN puis au GPRF, ensuite il est envoyé au Tribunal international de Nuremberg**. Avant de partir, il choisit d'être candidat à la Constituante puis aux législatives dans les rangs du parti radical, comme de nombreux jeunes résistants. Il est battu les deux fois, mais est **élu député du Jura en novembre 1946** : il le restera jusqu'en 1958, consolidant sa position départementale par un fauteuil de maire et de président du conseil général. Edgar Faure est représentatif, avec Félix Gaillard, Maurice Bourgès-Maunoury et Jacques Chaban-Delmas, de cette **nouvelle génération de radicaux**, techniciens de la

1 Notice S.Jansen, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

2 J.Sagnes dir., *Edgar Faure. Homme politique et homme d'État (1908-1988)*, Presses universitaires de Perpignan, 1999, 160 p., P.Lestrohan, *L'Edgar. Biographie d'Edgar Faure (1908-1988)*, Le Cherche Midi, 2007, 366 p., M.Carrez, *Edgar Faure (1908-1988)*, Pontarlier, 2012, 256 p., Y.Denoël & J.Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, op. cit., pp. 33-34.

3 Edgar sans d...

politique, à l'aise dans un parti de gestion des affaires de la République, une fois desserré le carcan du tripartisme.

Le nouvel élu s'affirme très vite comme l'un des éléments les plus actifs de l'Assemblée, spécialiste des finances publiques, et entre très rapidement dans le club des ministrables. Il est **secrétaire d'État aux Finances** dans deux gouvernements (1949-1950), puis **ministre du Budget** dans trois ministères (1950-1951). Un des meilleurs orateurs du parlement, il est servi par son intelligence, sa dialectique et sa souplesse. En 1951, il est **ministre de la Justice** ; le 17 février 1952, il est investi **président du Conseil**, le plus jeune président du Conseil de la République depuis Armand Fallières (43 ans). Plan de réformes pour la Tunisie, débat sur la CED, mais devant les difficultés financières, il démissionne, après « quarante jours » d'un gouvernement de « quarante ministres ». Il est **ministre des Finances** de Joseph Laniel (1953) puis de Pierre Mendès France (1954) ; il remplace début 1955 Pierre Mendès France aux Affaires étrangères. Il est investi, à nouveau, **président du Conseil le 23 février 1955**, menant une politique pas très différente de celle de son prédécesseur : pouvoirs spéciaux en matière économique, « circonscriptions d'action régionale » (ancêtres de nos régions), autonomie à la Tunisie, retour de Mohammed V au Maroc, état d'urgence en Algérie, relance de la construction européenne. Jacques Fauvet écrit : « S'il y a du lutteur en Mendès France, il y a de l'escrimeur en Edgar Faure. L'un va droit au but au risque de manquer, l'autre donne l'impression d'hésiter, de biaiser et de prendre son temps mais il atteint peut-être plus sûrement son objectif. » Mais, devant la montée des oppositions, Edgar Faure **dissout l'Assemblée nationale**, rompant avec la tradition républicaine (en plus, le décret est publié à la funeste date du 2 décembre 1955 !). Certes, il est réélu député du Jura, mais la coalition qu'il avait constituée est battue par le Front républicain aux élections du 2 janvier 1956. Il est bien sûr exclu du parti radical mais il est **ministre des Finances du gouvernement Pflimlin formé le 13 mai 1958** et vote l'investiture du général de Gaulle.

En dépit de son ralliement aux nouvelles institutions, Edgar Faure est **battu aux élections législatives de novembre 1958**, mais compense, avec le Sénat en 1959. Surtout, éloigné du pouvoir réel, Edgar Faure se consacre à nouveau à son **cabinet d'avocat, qui fait de lui un homme fortuné**, et devient en 1961 **professeur agrégé de droit public**. Son carnet d'adresse politiques lui permet souvent de rendre des services à de riches clients. Il se consacre aussi à des travaux historiques non négligeables (*La disgrâce de Turgot*, 1961 (1)). Son **ralliement à de Gaulle** se fait progressivement. Réintégré à la fin de l'année 1961 au sein du Parti radical, il renonce pour cela à entrer dans le premier gouvernement Pompidou (1962). En 1963, de Gaulle lui confie la mission de préparer la reconnaissance de la République populaire de Chine. Rallié ouvertement au général en 1965, réélu sénateur la même année, Edgar Faure devient **ministre de l'Agriculture en 1966**, avec la double mission, qu'il réussit, de conclure un marché commun agricole et de gagner au pouvoir les agriculteurs. Ce signe d'ouverture gaullienne et pompidolienne est d'autant plus

1 Gallimard, 1961, 612 p.

remarqué qu'Edgar Faure sait montrer à l'occasion qu'il conserve son indépendance d'esprit et de commentaire, s'abstenant ainsi de venir accueillir de Gaulle retour du « Québec libre ! ». Aux législatives de 1967, il est élu **député UNR** du Doubs, où il s'implante comme conseiller général et maire de Pontarlier. Après les événements de mai 1968, il devient — poste particulièrement exposé — **ministre de l'Éducation nationale**. Écoutant beaucoup d'avis, aidé par un cabinet efficace, il prépare une « loi d'orientation de l'enseignement supérieur », qui est adoptée à l'unanimité le 10 octobre 1968 : autonomie des établissements, création des UER... Les autres réformes sont nombreuses : participation des élèves et des parents à la vie des établissements, incitation aux activités d'éveil, etc. Les conservateurs sont exaspérés, aussi n'est-il plus ministre dans le gouvernement Chaban-Delmas (1969), en « compensation » du « départ » de Michel Debré.

La **réflexion et l'œuvre**, qui allaient être poursuivies, sont déjà à cette date très importantes : relations internationales, dont le rapprochement entre l'Est et l'Ouest, commission de l'UNESCO, philosophie de l'action, développée au sein du « Comité d'études pour le **Nouveau Contrat social** », fondé en 1972 avec Louis Joxe et d'autres (« plan d'action sociale », égalité entre hommes et femmes, etc.) Une dernière fois il est ministre, des Affaires sociales, dans le premier gouvernement Messmer (1972-1973). En 1973, il est élu **président de l'Assemblée nationale** avec le soutien de Georges Pompidou et fait de l'hôtel de Lassay un foyer de rencontre du tout-Paris littéraire et artistique. Candidat à la présidence de la République l'espace de quelques jours en 1974, boudé à la fois par les gaullistes et les giscardiens, Edgar Faure se rallie à la candidature de son ancien directeur de cabinet adjoint, Valéry Giscard d'Estaing, qui ne renverra pas l'ascenseur. Écrivant un gros livre sur *La banqueroute de Law* (1977 (1), élu à l'Académie française en 1978, député européen en 1979, sénateur du Doubs dès l'année suivante, président du conseil régional de Franche-Comté depuis 1974, lobbyiste de l'action régionale en Europe, il est nommé en 1987 par Mitterrand et Chirac à la tête de la **Mission du Bicentenaire de la Révolution française**, mais il meurt l'année suivante. 2

Maurice BOURGÈS-MAUNOURY (1914-1994)

Né le 19 août 1914 à Luisant, dans l'Eure-et-Loir, Maurice Bourgès-Maunoury appartient avec Félix Gaillard, René Mayer, André Morice ou Jacques Chaban-Delmas, à cette nouvelle génération de radicaux qui contribue à la renaissance du radicalisme de gouvernement sous la IV^e République. Polytechnicien, il entame une carrière dans

1 Gallimard, 1977, 742 p.

2 J.Sagnes dir., *Edgar Faure. Homme politique et homme d'État (1908-1988)*, Presses universitaires de Perpignan, 1999, 160 p. ; A.Bienaymé & R.Krakovitch dir., *Edgar Faure, un homme d'État. 1908-1988*, colloque de 2006, Economica, 2007, 134 p. ; Y.Marek, *Edgar Faure. L'optimiste*, La Documentation française, coll. « Tribuns », 2010, 107 p. ; M.Carrez, *Edgar Faure (1908-1988)*, Pontarlier, 2012, 256 p.

les affaires. Comme pour son ami Félix Gaillard, c'est la guerre et la Résistance qui le conduisent à l'engagement politique et à la direction des affaires publiques. Mobilisé comme lieutenant d'artillerie, prisonnier, il s'évade et gagne Londres. Il passe au service de De Gaulle pour assurer des missions dans la France occupée sous les pseudonymes de « Polygone » et « Berniquet ». Sous-chef de l'État-Major général de l'Armée (octobre 1944-juin 1945), **commissaire de la République à Bordeaux** (1945), il entame à 31 ans une carrière d'élus du Sud-Ouest dans la plus pure tradition de la III^e République : député de Haute-Garonne, dont il préside la Fédération radicale, en 1946, maire de Bessières, petite localité de ce même département, conseiller général de Montastruc-la-Conseillère (*sic*) depuis 1949, il est aussi administrateur des journaux *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain*. Hostile à la Constitution de 1946, compagnon de la Libération, il n'en refuse pas moins, à la différence de son ami Jacques Chaban-Delmas, de soutenir le RPF. Il devient rapidement **l'un des jeunes piliers gouvernementaux de la IV^e République**, y occupant douze fois des fonctions variées, **tantôt secrétaire d'État, ministre ou président du Conseil**. Ses compétences s'exercent dans différents domaines avec une nette prééminence, en termes de fréquence et de longévité, à l'Intérieur (février 1955-décembre 1956 ; novembre 1957-mai 1958), aux Forces armées et à la Défense nationale (août 1951-janvier 1952, janvier-février 1955, février 1956-juin 1957).

Faisant, aux côtés de Félix Gaillard, ses débuts ministériels comme secrétaire d'État au Budget dans le ministère des Finances de René Mayer (novembre 1947-juillet 1948), Maurice Bourgès-Maunoury s'affirme vraiment en politique à partir de 1954. Chargé dans le gouvernement Mendès France de mener à bien les premiers projets de reconversion industrielle, il donne sa démission en septembre 1954 pour marquer son désaccord avec le président du Conseil qui refuse d'engager la responsabilité de son gouvernement sur la question de la CED. Enfin, en décembre 1955, s'opposant à la dissolution de l'Assemblée nationale prononcée par Edgar Faure, il démissionne à nouveau de son poste de ministre de l'Intérieur, rejoignant d'autres protestataires tels Mendès France, Herriot ou Queuille.

En janvier 1956, Maurice Bourgès-Maunoury soutient la formation du Front républicain qui associe le Parti radical et la SFIO dans la formule maintes fois éprouvée de l'union des gauches. Il se voit confier, dans le gouvernement Mollet, le ministère de la Défense nationale et des Forces armées. À ce titre, il est l'un des instigateurs de l'opération de Suez dirigée contre Nasser. C'est sans doute cette fidélité à la politique de Guy Mollet et de Robert Lacoste en Algérie qui lui vaut la bienveillance, et même les faveurs, des socialistes. Le 11 juin 1957, Maurice Bourgès-Maunoury est investi avec **la majorité la plus faible jamais obtenue sous la IV^e République** par un président du Conseil se présentant pour la première fois devant l'Assemblée : 240 voix contre 194 et 150 abstentions. Son gouvernement, avec un nombre record de 46 membres, est dominé par les socialistes et les radicaux et donne quelques gages aux partisans de l'Algérie française en confiant le ministère de la

Défense à André Morice (1900-1990). Alors que Félix Gaillard, aux Finances, mène une politique de restriction budgétaire, instaurant une dévaluation déguisée de 20 %, Maurice Bourgès-Maunoury **fait ratifier le traité de Rome** puis s'attelle à résoudre le problème algérien en élaborant une loi-cadre. Celle-ci, tout en réaffirmant l'appartenance de principe de l'Algérie à la France, prévoit un exécutif autonome et des assemblées territoriales. Convoqué en session extraordinaire le 17 septembre, le Parlement rejette la loi. Maurice Bourgès-Maunoury, désavoué, démissionne après un peu plus de cent jours passés à la direction des affaires. Il est ministre de l'Intérieur dans le ministère de son ami Félix Gaillard.

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle amène son retrait partiel de la vie publique. Le 1er juin 1958, il fait partie, avec Édouard Daladier et Jean Baylet, des 18 députés radicaux (sur 42) qui refusent l'investiture au Général. Il rejoint, aux côtés de Pierre Mendès France, le camp de l'Union des Forces démocratiques (UFD) en septembre 1958, refusant la Constitution de la Ve République. Privé de son siège de député en novembre 1958, il conserve des responsabilités au sein du Parti radical ; elles ne lui permettront plus toutefois de jouer un rôle de dimension nationale. Outre l'opposition au gaullisme, ses prises de position auront dès lors pour objectif le **maintien de la présence française en Algérie**. En juin 1960, il adhère au « Colloque de Vincennes » pour refuser, aux côtés d'autres personnalités, toute négociation avec le FLN. Il est favorable à l'alliance des radicaux et des socialistes qui prend forme dans la FGDS, mais consacre alors essentiellement son temps aux **nombreuses entreprises privées qu'il préside ou administre**. Il est mort à Paris, le 10 février 1994. ¹

¹ Notice S.Jansen dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.*, et Paul Marcus, *Maurice Bourgès-Maunoury. Un républicain indivisible*, Biarritz, Atlantica, 1997, 459 p.

Gaston MONNERVILLE (1897-1991)

Président de la Haute Assemblée pendant près de 22 ans, membre de la direction du parti radical durant toute sa vie publique, Gaston Monnerville apparaît comme un de ces hommes d'État que la politique a comblés et qui n'ont « rien à regretter » (formule de 1972), tout au moins en ce qui concerne leur propre action. Dernier-né d'une modeste et nombreuse **famille mulâtre martiniquaise installée en Guyane**, révolté par la révocation de son père, petit fonctionnaire qui n'avait pas soutenu le candidat « officiel » à la députation en 1910, travailleur acharné toute sa vie sous des dehors de bon vivant, le jeune Monnerville est pénétré par le souci de se montrer digne des efforts consentis par ses parents, dont il est le dernier-né. Toute sa vie il se montre **fier de son sang noir**, de ses origines antillaises et guyanaises, de la réussite de son intégration et de la libération républicaine de ses ancêtres esclaves par les quarante-huitards. **Boursier**, il achève brillamment ses études en métropole (à partir de 1912) et devient **avocat** ; il est brièvement incorporé dans une unité métropolitaine en 1918. Il est pris comme collaborateur par César Campinchi, avocat de renom, futur député radical et futur ministre. Monnerville entre à la **franc-maçonnerie**, à la Ligue des Droits de l'Homme, à la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), défend brillamment des Guyanais arrêtés après les émeutes électorales de 1928.

Monnerville fait partie de l'aile gauche du parti radical, les « Jeunes Turcs ». Il est élu **maire de Cayenne et député de la Martinique (en 1932)**, mais est très peu présent dans ces deux colonies. Formé à la politique durant ses études à Toulouse, capitale du radicalisme du Sud-Ouest, **admirateur de Clemenceau** (auquel il consacra un livre), républicain de cœur et de conviction, franc-maçon, membre du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes, Gaston Monnerville consacre, à la Chambre, l'essentiel de son activité à la question coloniale. Dans les années 30, il dénonce les dangers du nazisme, témoigne de sa solidarité envers les juifs allemands chassés, que la France, qu'il idéalisera toujours, devrait accueillir. **Sous-secrétaire d'État aux Colonies** entre juin 1937 et mars 1938, il **fait supprimer le bagne de Cayenne**. En 1939, quoique député, Gaston Monnerville s'engage dans la Marine nationale pour la durée de la guerre. Démobilisé à Toulon le 17 juillet 1940, il n'a de ce fait pas participé au vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Dès l'été 1940 il participe à la **Résistance intérieure**, sous le pseudonyme de « commandant Saint-Just », dans le mouvement *Combat* dès la création de celui-ci. Il commande un maquis du Massif central, avec un grand courage (il passe difficilement inaperçu...) : le « noir de la Résistance » de certains films, c'est souvent lui !

À la Libération, Gaston Monnerville est le seul des anciens parlementaires coloniaux de la IIIe République à siéger aux deux Assemblées constituantes et est le **père de la loi de départementalisation des quatre vieilles colonies françaises (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion) et du FIDES (Fonds de Développement**

pour l'Outre-Mer, 1946, voir p. XXX), il milite en faveur de l'Union française, mais ce radical vote contre la constitution et — rançon de son éloignement fréquent de ses électeurs ainsi que de son hostilité radicale à la constitution — il est battu aux législatives de novembre 1946. Mais il est élu conseiller de la République et devient **président du Conseil de la République** en mars 1947, fonction qu'il assume avec efficacité et prestance pendant 21 ans (en comptant le Sénat de la Ve République), réussissant par sa « **magistrature d'influence** » à grignoter quelques avantages supplémentaires pour le Conseil de la République, « Sénat » de la IVe République, véritable assemblée délibérative, premiers pas vers la reconstitution d'un véritable bicamérisme. Pour la première fois dans l'histoire de la République, un homme de couleur préside aux destinées d'une assemblée délibérative. En 1953, **seule sa couleur de peau l'empêche d'accéder à la Présidence de la République** ; et pourtant ce « sang mêlé » s'est implanté dans la **France profonde** avec un naturel total, inamovible sénateur-président du conseil général plébiscité à chaque élection par le canton de Sousceyrac (Lot). Cela ne l'empêche pas de plaider pour l'intégration des territoires d'outre-mer, convaincu que seule une France adossée à son empire colonial peut retrouver les voies de la grandeur internationale. Au sein du parti radical, Gaston Monnerville est un modérateur, entre les rénovateurs groupés autour de Pierre Mendès France et le vieil appareil de la place de Valois. En 1954, il est **sollicité par Mendès pour jouer le rôle d'une sorte de vice-président du Conseil, rôle qu'il refuse**, le jugeant très anticonstitutionnel. Conscience de la République, Monnerville est parmi les **personnalités qui, derrière René Coty, permettent le retour légal et pacifique de De Gaulle** (entrevue du parc de Saint-Cloud avec de Gaulle dans la nuit du 28 au 29 mai 1958). Il est élu **président du nouveau Sénat**, malgré l'opposition des seuls sénateurs communistes, et **président du Sénat de la Communauté française** (1959).

Il est vrai que le « parti colonial » est puissant au Sénat où il a pu se constituer un bastion. Mais Gaston Monnerville s'oppose à la marche vers l'indépendance des territoires d'outre-mer et ce n'est pas sans tristesse qu'il consent en 1962 à l'indépendance de l'Algérie... Dès lors, son action politique se résume à **combattre la personnalisation du pouvoir** : déjà en 1960 il critique le refus de De Gaulle de convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire ; en 1961 il émet des réserves au sujet de l'utilisation de l'article 16 au-delà de la reddition et de la fuite des généraux « factieux ». Aux yeux de Monnerville, de Gaulle est « désinvolte » et « maladroit » vis-à-vis de la haute assemblée, il viole vite et souvent la Constitution et, **en octobre 1962, il dénonce la proposition de référendum constitutionnel comme une « forfaiture »** (mot final du réquisitoire qu'il prononce au congrès radical de Vichy le 29 septembre 1962), s'opposant avec détermination à l'élection du président de la République au suffrage universel et défiant ouvertement, à la tête du « cartel des non », de Gaulle. Au Sénat, Monnerville prononce le 9 octobre un discours identique à celui de Vichy et, à l'unanimité — sauf l'UNR — le Sénat (ses membres sont debout pendant tout le discours !) vote l'affichage de ce texte dans les mairies ! Une **motion de censure** est votée le 5 contre le gouvernement Pompidou et le

président de la République prononce la dissolution de l'Assemblée nationale le 10. Gaston Monnerville participe activement à promouvoir le « non » au référendum, avec le résultat que l'on sait. Même dans le Lot, dont il est l'élu depuis longtemps, la réforme gaullienne est approuvée et, aux législatives, le président du parti radical, Maurice Faure, n'est élu député, dans ce même département, que d'extrême justesse, grâce aux voix communistes. Monnerville ne désarme pourtant pas : attaque du référendum devant le Conseil constitutionnel, dénonciations du « caractère autoritaire » du pouvoir, absence à toute cérémonie où de Gaulle est susceptible d'être, formules-chocs contre le régime, avec parfois des dérapages verbaux, systématiquement relevés par les gaullistes, à la notable exception de Jacques Chaban-Delmas, ancien radical et résistant.

De Gaulle ne lui pardonnera jamais son audace et son intransigeance : vote systématique des gaullistes contre sa candidature à la présidence du Sénat (pour se faire réélire, il a besoin de devenir l'« otage » des communistes), interdiction aux ministres de mettre les pieds au palais du Luxembourg (« quarantaine »), projet par certains gaullistes courtisans de supprimer l'intérim présidentiel par le président du Sénat, contenu du **référendum de 1969** dont l'échec prend pour Monnerville le goût de la justice immanente. Mais il n'est plus (depuis octobre 1968) président du Sénat, et c'est Alain Poher le président par intérim... En 1974, Poher nomme au **Conseil constitutionnel** Gaston Monnerville, qui y restera jusqu'en 1983. Il y joue, ainsi que dans les couloirs du Sénat, le rôle, unique sous la Ve République, de **survivant du radicalisme historique, de la Résistance et de trois Républiques**, élégant et un brin condescendant envers les « petits jeunes » (Valéry Giscard d'Estaing...), de **vestige aussi de l'époque où la France s'honorait en intégrant en politique « bois d'ébène », outre-mer et femmes**. Monnerville est mort le 7 novembre 1991. 1

Maurice FAURE (1922-2014)

Né le 2 janvier 1922 à Azerat, en Dordogne, comme Robert Lacoste (voir p. XXX), Maurice Faure, dont les attaches familiales s'enracinent dans le Sud-Ouest, s'inscrit dans la plus pure tradition radicale. Fils d'un instituteur et d'une directrice de collège fervents républicains, il fait ses études « au pays » menant un cursus double en lettres et en droit à Bordeaux et à Toulouse. Agrégé d'histoire et de géographie, docteur en droit, Maurice Faure **enseigne** après la guerre au lycée et à l'Institut d'études politiques de Toulouse.

Ses débuts en politique ne sont pas tout à fait conformes aux coutumes républicaines. Il ne les fait pas en province par le biais d'une fonction électorale locale, mais comme attaché en 1947 auprès du cabinet d'Yvon Delbos, ministre d'État radical. Il est ensuite chargé de mission (1947-1948) puis chef de cabinet d'un élu

1 Jean-Paul Brunet, *Gaston Monnerville (1897-1991). Un destin d'exception*, Ibis rouge Éditions, 2013, 252 p.

radical du Sud-Ouest, Maurice Bourgès-Maunoury, secrétaire d'État à la présidence du Conseil (1950-1951) dont la biographie a été présentée il y a peu. Élu député du Lot aux élections législatives de 1951, il devient, à vingt-neuf ans, l'une des personnalités marquantes du jeune radicalisme et exerce de nombreuses responsabilités gouvernementales jusqu'en 1958. Secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé des Affaires marocaines et tunisiennes dans les cabinets de Guy Mollet (1956-1957), de Maurice Bourgès-Maunoury et de Félix Gaillard (1957-1958), il fait partie en mai 1958 du gouvernement Pflimlin. Il y remplit les fonctions de **ministre de l'Intérieur puis des Institutions européennes**, cause dont il est l'un des plus ardents défenseurs depuis la campagne en faveur de la CED. Ces dernières responsabilités ne l'empêchent pas, conscient qu'il est du drame algérien, de voter le 1er juin 1958, avec vingt-trois autres radicaux, l'investiture du général de Gaulle. Il est réélu député du Lot en novembre 1958.

Après avoir été **l'un des négociateurs du traité de Rome** au titre de président de la délégation française, secondé par Jean François-Poncet (1928-2012), fils de l'ambassadeur de France en Allemagne André François-Poncet (1931-1938, puis 1949-1955) et futur ministre des Affaires étrangères de Giscard entre 1978 et 1981, il représente la France à l'Assemblée parlementaire européenne à partir de 1959. En 1961, président d'un Parti radical de plus en plus marginalisé, Maurice Faure souhaite, tout en préservant l'identité radicale, pratiquer une politique d'ouverture à gauche dans une formule de nouvelle Troisième Force. Bien que soutenant la politique algérienne du général de Gaulle, Maurice Faure, à la tête des radicaux, reste dans l'opposition par hostilité à la pratique gaulliste du pouvoir symbolisée par le référendum. La constitution du groupe du **Rassemblement démocratique**, après les élections de 1962, donne forme à ses souhaits en concrétisant à l'Assemblée l'alliance entre la vingtaine de députés radicaux et les élus miterrandistes de l'UDSR. Cherchant non sans difficultés à ancrer le parti à gauche, Maurice Faure soutient la candidature du socialiste Gaston Defferre dans la perspective des élections présidentielles de 1965 et le regroupement du centre gauche au sein de la Fédération démocrate socialiste. L'échec de la solution Defferre l'incite à opter pour une solution de centre droit autour du président du MRP, Jean Lecanuet. Mais il doit renoncer à toute participation au Centre démocrate créé par Jean Lecanuet car le Parti radical a décidé, sous l'impulsion de son nouveau président, René Billières (1910-2004), de rallier la Fédération de la gauche démocrate et socialiste autour de François Mitterrand.

Aux élections législatives de 1967, d'abord soutenu par le Centre démocrate, Maurice Faure sollicite entre les deux tours **l'investiture de la FGDS**. Adoptant son programme, il devient membre de son comité exécutif en 1968. Retrouvant en 1969 la présidence du Parti radical, il s'oppose à Jean-Jacques Servan-Schreiber sur la stratégie d'alliance à gauche et sur la question de l'intervention de l'État. Au Congrès du parti à Suresnes du 15 octobre 1971, Maurice Faure doit s'incliner devant son

adversaire. Il signe alors en juillet 1972, avec Robert Fabre, René Billières et Auguste Pinton, un accord électoral avec le Parti socialiste qui donne naissance à l'**Union de la Gauche socialiste et démocrate**. Son approbation du Programme commun entraîne sa suspension d'adhésion au Parti radical. La rupture est définitive à l'automne 1972, Maurice Faure donnant son adhésion au Mouvement de la Gauche radicale-socialiste présidé par René Billières qui rallie plus de la moitié des fédérations départementales du parti. Élu à l'Assemblée européenne de 1979 à 1981 sur une liste socialiste, Maurice Faure se voit confier le **ministère de la Justice dans le premier gouvernement de Pierre Mauroy (mai-juin 1981)**. **Ministre d'État et ministre de l'Équipement et du Logement en 1988-1989**, il est nommé en 2007 au Conseil constitutionnel.

La brève activité ministérielle de Maurice Faure sous la Ve République a été largement compensée par sa présence sur un double front : le front européen et le front local. Député (1951-1983), puis sénateur du Lot (1983-1988), Maurice Faure assume, outre des fonctions municipales à Preyssac (1953-1965) et à Cahors (1965-1990), celles de président du conseil général du Lot en 1970 (il en est membre depuis 1957). Vice-président du conseil de la région Midi-Pyrénées, Maurice Faure est **une des grandes figures du radicalisme français de l'après-guerre. Originaire et élu d'une des régions bastions de la gauche républicaine et radicale**, ce brillant orateur, décédé à Cahors en 2014, incarne de la façon la plus parfaite la tradition des notabilités radicales de la IIIe République. Toutefois, ses choix à la fin des années 1960 manifestent sa **volonté de rénover un mouvement politique à bout de souffle**. L'alliance avec le Parti socialiste n'a pas d'autre objectif mais elle compromet l'identité d'un radicalisme de gauche dont l'originalité a de plus en plus de mal à s'affirmer. **1**

René MAYER (1895-1972)

René Mayer voit le jour à Paris, le 4 mai 1895, dans une famille de la grande bourgeoisie israélite. Licencié en philosophie et en droit, auditeur assidu des cours de l'École libre des sciences politiques, il interrompt ses études lorsqu'il est mobilisé en décembre 1914, comme sous-lieutenant d'artillerie. Cité deux fois, il se fait détacher en 1919 au cabinet du ministre du Commerce Clémentel afin de préparer le concours du Conseil d'État. Reçu deuxième, il entame une **brillante carrière de haut fonctionnaire**. Jusqu'au second conflit mondial, ses centres d'intérêt, sans être contradictoires, le portent vers deux domaines bien différents. Sa vocation première le mène au service de l'État de 1919 à 1928. En 1924, il est commissaire du gouvernement à la commission supérieure des Dommages de Guerre. L'année suivante il devient administrateur du port autonome de Strasbourg. Ses qualités de technicien hors pair lui valent une expérience de chef de cabinet dans trois ministères successifs. Il s'y passionne pour les questions ferroviaires, devenant l'un des experts

¹ Notice S.Jansen dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

français du comité juridique de l'Organisation des communications et du transit à la SDN. Après neuf ans de Conseil d'État, René Mayer entend satisfaire la seconde de ses inclinations : la conduite des affaires. Distingué par Édouard de Rothschild, il devient administrateur de la Compagnie de chemin de fer du Nord (mai 1928). Il entre aussi dans les grandes affaires d'électricité du groupe d'Albert Petsche et d'Ernest Mercier (1878-1955). À plusieurs reprises pourtant, il joue un rôle essentiel dans le règlement de questions touchant aux intérêts de l'État. Ainsi, en 1933, le ministre de l'Air Pierre Cot recourt à lui pour négocier avec les compagnies aériennes la réorganisation de l'aéronautique marchande en une « compagnie unique » aboutissant à la création d'Air France, société d'économie mixte (voir p. XXX). Enfin, nommé représentant de l'ensemble des réseaux de chemin de fer, il est l'interlocuteur du ministre des Travaux publics pour la **négociation de la convention de 1937 donnant naissance à la SNCF**.

La guerre marque une rupture dans cette carrière d'administrateur et de médiateur talentueux. Il quitte la France, en septembre 1939, chargé de la direction de la Mission du ministère de l'Armement à Londres mais, un an après, sur les instances de sa famille, il regagne le territoire national. Le statut des juifs promulgué en octobre 1940 lui interdit de reprendre ses activités. Fuyant la France, il rejoint Alger en mars 1943. Il se met au service du général Giraud, occupe dans le CFLN la fonction de commissaire aux Communications et à la Marine marchande puis prend la tête du ministère des Travaux publics (septembre 1944-novembre 1945) dans le GPRF.

Passionné par la chose publique depuis ses premières missions ministérielles, René Mayer **trouve avec la Libération le moment propice à un engagement politique**, jusque-là peu marqué. Élu maire de Giverny, il s'inscrit au Parti radical et devient en septembre 1945 conseiller général de l'Eure. Toutefois la députation, dans ce fief mendésiste, lui est interdite. Ayant échoué en octobre 1945 à la tête d'une liste radicale indépendante en Charente-Maritime (Charente-Inférieure jusqu'en 1938), il se présente en juin 1946 dans le Constantinois. Il en devient député et, à partir de 1949, conseiller général. René Mayer accepte, contre l'avis du général de Gaulle, le poste de **ministre des Finances et des Affaires économiques** (décembre 1947-juillet 1948). Pour préparer l'application du premier plan, il préconise une thérapie de choc prévoyant le rétablissement de l'équilibre budgétaire, une ponction sur les revenus et une politique de vérité des prix. Il lance un emprunt à long terme à faible taux, affecté à la reconstruction et à l'équipement. Enfin, il procède à la dévaluation du franc. D'autres mesures comme le rétablissement du marché libre de l'or, le retrait de la circulation des billets de 5 000 francs (très critiqué), lui permettent de donner une impulsion décisive à l'assainissement financier, faisant la preuve au pouvoir de la compétence radicale. Après un bref passage au ministère de la Défense nationale, il s'installe à la **Justice (1949-1951), où il doit faire face aux séquelles de la guerre**. Il fait de la libération conditionnelle et de la grâce une application systématiquement élargie. Il est le maître d'œuvre de la **grande loi d'amnistie** qui efface l'effet de toutes

les condamnations légères pour faits de collaboration (voir p. XXX). Rappelé d'août 1951 à janvier 1952 au **ministère des Finances**, il doit faire face à des conditions difficiles quand l'aide Marshall arrive à son terme. Il mène une politique impopulaire en relevant les taxes sur l'essence et le tabac et en renforçant les mesures de contrôle sur les crédits et les changes. Le cabinet Pleven, renversé sur une loi de finances jugée trop rigoureuse, marque le retrait provisoire de ce notable néo-radical. En réserve de la République, il accède finalement à la **présidence du Conseil du 8 janvier au 21 mai 1953**. Son discours d'investiture est placé sous le signe de l'expansion et de la relance dans la stabilité et l'équilibre. Sans dévaluation ni restriction de la demande intérieure, la réalisation de ce programme se révèle illusoire alors que s'aggrave le déficit de la balance commerciale et que croissent, en pleine guerre d'Indochine, les dépenses militaires et administratives. Ayant perdu le soutien des députés gaullistes, le ministère René Mayer tombe.

Durant toute cette période, René Mayer marque son intérêt pour les **questions de politique étrangère**. Délégué de la France aux Nations unies (1947-1949) après avoir longtemps travaillé pour la SDN, il défend devant l'Assemblée le Pacte Atlantique. Chaud partisan de l'Europe, il ne prend pas, toutefois, comme président du Conseil, le risque de poser la question de confiance sur la CED. En juin 1955, il remplace Jean Monnet à la **présidence de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier**. La dissolution de l'Assemblée nationale en décembre 1955 lui fait perdre son siège de député. Faisant preuve d'une certaine lucidité dans son *Journal* quant à l'évolution de la situation au Maghreb (« il n'y aura pas de victoire militaire définitive »), déçu par l'échec de la CED, **René Mayer quitte la vie politique pour revenir dans le monde des affaires** (il est président de la Société Le Nickel et l'un des dirigeants du holding la Sonna). Il meurt le 13 décembre 1972. Âme jacobine, esprit libéral, René Mayer resta toute sa vie fidèle à une double vocation de grand commis de l'État au service des intérêts nationaux et d'acteur économique d'envergure. ¹

Félix GAILLARD (1919-1970)

Né à Paris le 5 novembre 1919, Félix Gaillard hérite d'une vocation politique familiale solide, ancrée dans un pays charentais qui nous est familier dans ce chapitre. Son arrière-grand-père puis son grand-père exercèrent des responsabilités locales : le premier fut maire de Barbezieux, conseiller d'arrondissement et conseiller général de la Charente, le second lui succéda à la tête de l'assemblée départementale. Son père, quoique moins engagé, reste actif dans les milieux radicaux.

¹ Notice S.Jansen dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

C'est la défaite de la France en 1940 qui éveille la conscience exigeante du jeune citoyen Gaillard. Licencié en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques, titulaire en 1942 d'un diplôme d'études supérieures d'économie politique, Félix Gaillard achève son cursus en 1943 à l'Inspection des Finances. Mais il s'engage aussi précocement dans la **Résistance**, devenant collecteur de fonds au profit des maquis et des réseaux. Cela lui vaut d'être, à vingt-cinq ans, l'adjoint d'Alexandre Parodi (1901-1979), délégué général du Comité français de libération nationale, puis son chef de cabinet lorsque celui-ci est nommé ministre du Travail dans le Gouvernement provisoire de la République française (1944). Toutefois, c'est à Jean Monnet, commissaire au Plan, que Félix Gaillard reconnaît le plus grand rôle dans sa formation d'homme d'État pragmatique et attentif aux relations humaines. Il part en **mission aux États-Unis** à ses côtés comme chef de cabinet (septembre 1944-novembre 1946).

Aux élections législatives du 10 novembre 1946, il peut pour partie réaliser sa prophétie de jeunesse (« Je serai conseiller municipal, maire puis député et ministre »), grâce au soutien de Jacques Chaban-Delmas et d'Henri Queuille, en conquérant sous l'étiquette radicale un siège de **député en Charente**. Apparaissant comme l'un des éléments les plus prometteurs de cette nouvelle génération de techniciens passés au service de l'État, le jeune inspecteur des finances devient **sous-secrétaire d'État aux Affaires économiques** (novembre 1947-juillet 1948), appelé, comme son ami Maurice Bourgès-Maunoury, par René Mayer, ministre radical des Finances et des Affaires économiques dans le cabinet Schuman. Il est alors l'un des principaux artisans du Plan Mayer qui marque, fidèle à la veine libérale, le retour à l'orthodoxie économique et financière (voir plus haut). Après la chute du ministère Schuman, Gaillard doit attendre août 1951 pour retrouver des responsabilités gouvernementales comme **secrétaire d'État à la présidence du Conseil** dans les ministères Pleven, Faure, Pinay et Mayer. Parmi les nombreuses attributions de la fonction, Félix Gaillard a en charge le **Commissariat à l'Énergie atomique**. Il en défend les intérêts avec passion et continuité. « Père » du centre atomique de Saclay, il fait adopter en 1952 un plan quinquennal de développement de l'atome. Européen convaincu, il contribue, en tant que délégué pour la France à Bruxelles, à la création de l'Agence européenne de l'Énergie atomique, l'Euratom. Voyant dans le développement de la **politique nucléaire de la France** une revanche symbolique sur la défaite de 1940 et une garantie pour l'avenir, Félix Gaillard lance, en avril 1958, la **préparation des explosions atomiques au Sahara**.

Dès juin 1957, la carrière de Félix Gaillard prend un nouveau tournant : il devient le **plus jeune ministre des Finances depuis Joseph Caillaux**, ce que les médias soulignent abondamment. L'importance du déficit budgétaire et l'inflation galopante imposent en priorité l'assainissement financier, ce que Gaillard dit à la télévision, média où il est le premier homme politique français à très bien « passer ». Dans la perspective du grand marché européen et de la réalisation du troisième plan de

modernisation et d'équipement, le ministre des Finances prend toute une série de mesures — dont la suspension de la libération des changes — destinées à diminuer la demande intérieure et juguler le déséquilibre des finances extérieures. Le projet de loi de finances du 20 juin 1957 impose la réduction des crédits budgétaires et la majoration des impôts. En août 1957, Félix Gaillard décide un prélèvement de 20 % sur l'achat des devises. Transformée en prime pour l'exportateur, cette « opération 20 % » instaure une dévaluation de fait. Au mois de septembre 1957, le débat sur la loi-cadre de l'Algérie, qui prévoit un collège électoral unique et un exécutif autonome à Alger, met fin au gouvernement Bourgès-Maunoury (voir plus haut).

Mais Félix Gaillard, homme de gouvernement, dispose désormais d'une expérience et d'une autorité à mettre au service de la République. Il est investi par l'Assemblée nationale, au terme de trente-six jours de crise ministérielle. Dans son **gouvernement de « défense républicaine »** sont représentés tous les groupes parlementaires, à l'exclusion des communistes. Face aux impératifs de la situation, Félix Gaillard ne peut, malgré sa jeunesse, pour reprendre l'expression de Pierre Cot, que proposer une « politique usée ». Il se fixe trois tâches : la réforme constitutionnelle afin de renforcer le régime républicain, la réduction du déficit budgétaire par une politique d'austérité et enfin le règlement du problème algérien. Inscrivant sa politique algérienne dans la ligne de celle de Guy Mollet, fidèle au maintien de l'intégrité du territoire national, il obtient la reconduction des pouvoirs spéciaux en Algérie et le vote de la loi-cadre, au prix d'aménagements importants favorables à la population européenne. Mais le bombardement par l'aviation française, le 8 février 1958, du village tunisien de Sakhiet Sidi Youssef, très proche de la frontière algérienne, met le gouvernement français dans une situation difficile. Obligé d'accepter une mission anglo-américaine de bons offices, le président du Conseil s'engage à faire approuver ses conclusions : il est alors mis en minorité par une coalition de la droite, de l'extrême droite et d'une partie de la gauche.

Ainsi, les affaires algériennes, après avoir favorisé son arrivée à la tête du gouvernement, provoquent sa **chute après cinq mois et neuf jours**. C'est, pour ce radical de trente-huit ans, le **début d'une traversée du désert**. S'il conserve jusqu'à sa mort de façon ininterrompue des **mandats locaux** qui en font un important notable charentais, s'il est porté à la présidence du Parti républicain radical et radical-socialiste de septembre 1958 à octobre 1961, son ralliement au général de Gaulle et à la Ve République est de courte durée. Il **entre dans l'opposition en 1962**, dénonçant dans l'exercice du pouvoir gaulliste une atteinte à la démocratie. Il semble prêt à arpenter à nouveau les allées du pouvoir après le départ de De Gaulle et l'élection de Georges Pompidou mais il **meurt accidentellement le 9 juillet 1970**. Grand commis de l'État, ce néo-radical, imprégné d'une culture politique héritée de la IIIe République, symbolise bien le renouveau du Parti radical. Celui-ci, recentré à droite, devient, après 1947, un élément essentiel des combinaisons gouvernementales. Il attire de talentueux techniciens de la fonction publique. Mais cette renaissance ne résiste pas,

après 1958, aux nouvelles conditions de la vie politique qui entraînent sa marginalisation progressive et celle de ses membres les plus fidèles. 1

Quittons les radicaux, mais seulement pour le RGR, le Rassemblement des Gauches républicaines, que nous avons annoncé en introduction de ce chapitre 5.3.4.. Les résultats électoraux du 21 octobre 1945 instaurent une nouvelle donne. Le Parti radical et radical-socialiste, élément essentiel du paysage politique français avant 1940, n'occupe plus qu'une place secondaire. Avec seulement 29 députés, il doit s'effacer devant le PCF, le MRP et la SFIO. Considéré comme le fourrier de la défaite de la IIIe République et du régime de Vichy, le Parti radical connaît, de l'hiver 1945 au printemps 1946, d'intenses débats où s'affrontent les volontés rénovatrices. Se défendant d'avoir été dans la Résistance « les ouvriers de la onzième heure » dans un manifeste de 1944 (*Patrie et liberté ! Les quatre années de résistance du Parti radical*), les radicaux cherchent à rompre leur isolement. L'alternative offerte aux radicaux n'est guère différente de celle qui animait les congrès nationaux avant la guerre : aux partisans d'un rapprochement avec la gauche s'opposent les « néo-radicaux » prônant l'entente avec les modérés. Dès novembre 1945, des contacts sont pris, sous l'égide de Marcel Antier et de Paul Anxionnaz (1902-1997), avec l'UDSR, jeune formation issue de la Résistance. En avril 1946, le Congrès radical réuni à Lyon se prononce pour la solution centriste rejetant toute alliance avec la SFIO et le PCF. Le Rassemblement des gauches républicaines permet d'unir aux forces du Parti radical et de l'UDSR celles de formations politiques mineures comme l'Alliance démocratique de Pierre-Étienne Flandin, le Parti démocrate du général résistant Gabriel Cochet (1888-1973) et de Rémy Roure (1885-1966), le Parti radical indépendant, le Parti républicain socialiste, regroupant des « paul-fauristes », et le Parti républicain et social de la Réconciliation française, héritier du Parti social français (PSF) du colonel de La Rocque 2. L'intérêt électoral du RGR est évident en raison de l'adoption d'un mode de scrutin de liste départemental avec la répartition des restes à la plus forte moyenne. Son intérêt politique ne l'est pas moins. Avec l'UDSR, le Parti radical trouve la caution morale qui lui faisait défaut et un salutaire rajeunissement. Il peut, en outre, avec ses autres alliances chasser sur les terres traditionnelles d'une droite discréditée. Cette combinaison trouve des conditions propices à sa réalisation, la majorité parlementaire

1 Notice S.Jansen dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.*, F.Le Douarec, *Félix Gaillard, 1919-1970. Un destin inachevé*, Economica, 1991, 246 p., et M.Vaïsse dir., *La France et l'atome. Études d'histoire nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 324 p., *passim*.

2 Je rappelle la mise au point collective récente : *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p.

socialiste et communiste se préparant à adopter une Constitution favorable à un pouvoir législatif tout-puissant.

Conçu d'abord comme une machine électorale, le RGR a des structures souples. Un président, un secrétaire général en la personne de Jean-Paul David, et un bureau national, composé des délégations des formations adhérentes. Son comité directeur provisoire, qui a pour originalité de comprendre des représentants des activités économiques, fait la première place au Parti radical et à l'UDSR. En réalité, les créateurs du RGR ont pour lui d'autres ambitions. En attestent ses statuts qui ne s'opposent pas à sa transformation en parti, au système des adhésions individuelles et, enfin, à ses prolongements dans des organisations annexes (Rassemblement des Femmes républicaines, Assemblée des Jeunes RGR). Avec 11,6 % des suffrages aux élections législatives du 2 juin 1946, les débuts du RGR sont décevants. Mais les élections de la première Assemblée nationale de la IV^e République, le 10 novembre 1946, donnent au RGR 12,4 % des suffrages exprimés et 70 élus. S'affirmant comme une force pivot, le RGR crée un intergroupe à l'Assemblée nationale. Il dispose en 1948 de 83 sénateurs. La marginalisation du PCF à partir de mai 1947 d'abord, les querelles internes du Parti radical ensuite, donnent au RGR une nouvelle dimension. La Troisième Force, associant au pouvoir les formations fidèles au régime, SFIO, MRP et RGR, permet à l'UDSR de faire une entrée remarquée aux affaires et aux radicaux d'opérer un retour en force : ces derniers dirigent quatre des neuf gouvernements de la première législature. La lutte des deux Édouard renforce le rôle du RGR. Daladier, en effet, s'en fait élire président, espérant concurrencer Herriot au Parti radical. En 1951, le RGR compte 17 500 adhérents. Mais c'est la prise en main, par Pierre Mendès France, du parti de la place de Valois au printemps 1955 qui pose véritablement le RGR en rival du Parti radical. Dirigé à partir de juin 1955 par Edgar Faure, alors président du Conseil, le RGR recueille l'aile droite du Parti radical, exclue en décembre 1955 : Jean-Paul David, animateur de Paix et Liberté (voir p. XXX) et âme du RGR, René Mayer (voir p. XXX), Léon Martinaud-Déplat (1899-1969) et Bernard Lafay (1903-1977). Transformé en parti pour défendre les couleurs du néo-radicalisme, il présente, aux élections du 2 janvier 1956, des listes dans 32 circonscriptions et obtient 12 sièges. Ce petit succès est sans suite. Le RGR doit faire face aux rivalités personnelles et aux dissensions provoquées par le conflit algérien. Le retour au pouvoir du général de Gaulle et l'avènement de la V^e République entraînent sa disparition définitive. Tentative de rénovation puis de reconquête de l'extérieur du Parti radical, le RGR ne parvient pas à reconstituer une grande force de centre droit à la hauteur de ses ambitions. S'il reste avant tout un organisme d'entente électorale, il

peut être considéré à juste titre comme l'instrument du retour aux affaires des radicaux.

Quittons à nouveau les radicaux, mais pour leurs alliés de l'UDSR, seule force politique exclusivement issue de la Résistance¹. L'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) fut tout à la fois l'ultime avatar du projet politique de la Résistance et le symbole de la tentative de renouvellement du personnel et du renouveau de la vie politique avant de se satisfaire du rôle de petit parti de gestion des affaires de la République. Après avoir tenté d'absorber la SFIO de manière à former un grand rassemblement « travailliste », l'UDSR s'allie avec le parti radical dans le cadre du RGR (Rassemblement des Gauches républicaines), ce qui fait fuir nombre d'adhérents : l'UDSR devient un ruisselet, mais central dans la vie politique. L'UDSR est la seule formation politique à être issue exclusivement de la Résistance et c'est le parti de la Résistance non-communiste. Le 25 juin 1945, à l'initiative de la majorité du Mouvement de libération nationale, qui avait refusé en janvier de fusionner avec le Front national, dominé par les communistes, l'UDSR est constituée sur la base d'une fédération de mouvements de Résistance, l'Organisation civile et militaire, Libérer et Fédérer, Libération-Nord, auxquels se joignent quelques membres de Ceux de la Résistance et des représentants de la France Libre et d'autres mouvements. À l'exception des communistes, toutes les familles résistantes — des Français libres aux résistants de l'intérieur — et toutes les familles politiques — des gaullistes aux socialistes en passant par les démocrates-chrétiens — s'y retrouvent. L'UDSR a alors opéré un rassemblement de personnalités politiques plus large, sinon plus nombreux, que le RPF. C'est la génération politique issue ou passée par la Résistance qui s'y trouve représentée. Cette fédération est, en effet, conçue comme un vaste rassemblement, instrument de la rénovation politique, et comme le prolongement à la Libération de l'engagement de résistants qui condamnent tout à la fois la IIIe République, son personnel et les partis politiques traditionnels. L'UDSR veut occuper, dans un paysage politique tripolaire, la position centrale entre la droite et le PCF.

Cette formation se présente volontiers comme « travailliste » en ce sens que s'y retrouveraient croyants et laïcs pour dépasser la vieille querelle qui les oppose. L'UDSR se pense comme l'agent de la rénovation de la gauche, rénovation qui passe par l'absorption de la SFIO dans un rassemblement plus vaste. En fait, la SFIO, en signant un pacte d'unité d'action avec l'Union ne cherche qu'à attirer à elle les résistants les plus à gauche au moment même où l'UDSR songe à la remplacer ! C'est dire qu'à la Libération les chances de fonder un grand parti de la Résistance non

¹ Éric Duhamel, *L'UDSR ou la genèse de François Mitterrand*, thèse, CNRS Éditions, 2007, 371 p.

communiste sont faibles, d'autant que la fondation du MRP lui retire la clientèle démocrate-chrétienne à l'exception de ceux qui refusent tout parti à caractère confessionnel. En outre, l'absence de soutien du général de Gaulle à une formation qui se pense comme la préfiguration du rassemblement gaulliste n'est pas étrangère à l'échec de cette formule. Cet échec tient beaucoup à l'inexpérience des résistants UDSR qui ont cru que le paysage politique était vierge de tout héritage à la Libération, or il n'en était rien... Les résistants, bien avant la fin de la guerre, avaient perdu la course de vitesse qui les opposait aux anciens partis politiques. La permanence de part et d'autre de la guerre des comportements politiques, la stratégie du parti communiste, l'attitude de la SFIO, l'existence même du MRP ont empêché l'UDSR d'être l'instrument de la rénovation de la gauche non communiste en y intégrant les chrétiens. Encore y avait-il quelque illusion à voir dans la Résistance un projet politique unique et cohérent... Après une constitution difficile, l'UDSR doit affronter les élections du 21 octobre 1945 à l'Assemblée nationale constituante. Avec trente et un députés, l'UDSR prend la mesure de son influence. Elle aurait pu décider comme l'a fait le Parti d'action en Italie de disparaître, mais elle choisit, en juin 1946, de se transformer en parti politique. Ce passage du cartel à l'organisation unique est plus qu'une évolution normale, c'est un véritable changement de nature d'une formation qui doit rogner ses ambitions pour les aligner sur celles d'un petit parti de gestion des affaires de la République, un parti qui va devenir un parti charnière de la IVe République puis un « parti spécialisé ».

Mais la constitution de l'Union en parti politique conduit de très nombreux adhérents à rejoindre les partis traditionnels ou à se retirer de la vie politique. Bien qu'elle soit opposée au compromis constitutionnel de 1946, l'UDSR, après avoir été un des plus tenaces opposants au tripartisme, contribue à la formation de la Troisième force. Sur le plan électoral, pour éviter la multiplication des listes, l'Union contribue avec le Parti radical à la fondation du Rassemblement des Gauches Républicaines. De 1948 à 1951, l'UDSR constitue la charnière des majorités de Troisième force, articulant les combinaisons entre la SFIO et le centre droit. Aussi n'est-ce pas un hasard s'il est confié à son président, René Pleven, le soin de former en fin de législature le gouvernement. Appelé pour ses talents de conciliation, René Pleven tente en vain de ressusciter la Troisième force au lendemain des élections législatives de 1951. À la suite de la dissidence de vingt-sept députés RPF en faveur du gouvernement Pinay en 1952, l'appoint des voix des députés UDSR apparaît moins nécessaire à la formation des majorités. De ce fait, elle cesse d'être une formation charnière. Dès lors, à l'intérieur de l'UDSR, l'opposition menée par François Mitterrand critique de plus en plus ouvertement la participation systématique au

gouvernement. Tirant parti de ce mécontentement, le député de la Nièvre ¹, avec un art consommé de la manœuvre, se rend maître de l'appareil partisan et est élu président en 1953 en s'appuyant sur la vaste clientèle des prisonniers de guerre. La lutte qui oppose Pleven et Mitterrand ne se réduit pas à une lutte pour la maîtrise d'un parti considéré comme un instrument de promotion personnelle, cette lutte s'appuie sur de réelles divergences d'appréciation en ce qui concerne la participation au gouvernement, l'Europe et l'Union française. François Mitterrand se distingue de René Pleven en ce qu'il souhaite, à partir de 1952, un recentrage à gauche du parti. À partir de 1953, il se prononce pour la fin de la guerre d'Indochine quand Pleven est ministre de la Défense. Mais c'est surtout la question de la priorité à accorder à la construction européenne ou à un ensemble franco-africain qui trace la limite des oppositions. Le député de la Nièvre pose pour préalable à la construction européenne la constitution d'un ensemble franco-africain durable. Encore ne faudrait-il pas exagérer les oppositions car les deux hommes sont moins éloignés l'un de l'autre que le combat politique n'entraîne à le faire croire. N'est-ce pas René Pleven, président du Conseil, qui confie à son ministre de la France d'outre-mer, François Mitterrand, le soin de mener des négociations qui aboutissent au ralliement du RDA d'Houphouët-Boigny au régime, prélude à la décolonisation sans violence de l'Afrique noire ? À partir de 1954, l'UDSR se présente comme un « parti spécialisé », spécialisé dans la construction européenne et la défense de l'ensemble franco-africain dans un sens fédéral puis confédéral.

Après avoir fondé beaucoup d'espoir dans la capacité du gouvernement Mendès France à rénover la République, l'UDSR accompagne sans illusion la décadence de la IV^e République avec le seul souci de tout faire pour ne pas compromettre les chances de la France de rester associée au destin de l'Afrique. L'appel au général de Gaulle en 1958 conduit René Pleven, Claudius-Petit et leurs amis à quitter l'Union désormais engagée par François Mitterrand dans l'opposition au général de Gaulle. François Mitterrand dénonce les conditions dans lesquelles le général de Gaulle est revenu au pouvoir. Il engage l'UDSR, dans la lutte contre le pouvoir gaulliste, à résister au pouvoir personnel au nom de la défense des principes républicains. L'UDSR, bien que réduite à une poignée de fidèles à partir de 1960, lui offre une structure d'attente et se révèle très utile lorsqu'il s'agit de fonder la Convention des institutions républicaines, puis la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS). En 1965, lorsque François Mitterrand se déclare candidat à la

¹ Voir la contribution de François Charmont, « Devenir géopolitique d'une terre présidentielle : la Nièvre, "fief électoral" ou "fief politique" (1945-2009) », dans *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 335-347.

présidence de la République, on peut considérer que l'UDSR a cessé d'exister. Au total, l'histoire de l'UDSR se confond avec les grands enjeux de la Résistance, de la IVe et de la Ve Républiques. L'UDSR incarne l'échec de la transformation de la Résistance en force politique spécifique. Sous la IVe République, elle s'est affirmée comme un parti à vocation parlementaire et gouvernementale associée étroitement à la construction européenne et à la recherche de liens d'un type nouveau avec l'Afrique noire. Par sa position topographique à l'Assemblée nationale, ce parti a joué un rôle inversement proportionnel à son importance numérique. Pour autant, l'Union n'est pas devenue un succédané des républicains socialistes ou une succursale du Parti radical. L'UDSR, de 1945 à 1965, a eu plusieurs réalités mais une seule identité faite du souvenir des combats de l'ombre et de l'exigence de servir les intérêts de l'État républicain à l'image certes d'autres partis. Son histoire est celle de ses paradoxes : paradoxe d'une formation qui condamne le pullulement des partis et qui ajoute son existence chétive à leur multiplication, paradoxe encore de voir ce parti hostile à la IVe République servir ce régime avec une telle constance qu'il finit par lui être associé comme le Parti radical le fut à la IIIe République, paradoxe surtout de voir l'objectif initial de l'Union — unité de la gauche non communiste dans une formation à vocation majoritaire — réalisé sous la Ve République par François Mitterrand. En ce sens, l'UDSR constitue une étape essentielle dans cette entreprise collective et individuelle, de telle sorte qu'en 1981 on a pu dire que l'UDSR était enfin au pouvoir ! 1

René PLEVEN (1901-1993)

« Prenez un grand parlementaire britannique, un businessman américain, un marin breton, un officier de carrière, un républicain laïque, un militant catholique, un gaulliste de la bonne époque, un champion de l'Europe, un père de famille classique, secouez, versez et vous avez René Pleven », confia l'un de ses amis à Georgette Elgey. Cette description présente avec une grande justesse cet homme politique d'exception que sa modestie et la dureté des temps ont placé dans l'oubli. René Pleven, « bleu de Bretagne », catholique mais non clérical, est né à Rennes en 1901, ville dans laquelle son père, militaire de carrière, se trouvait en affectation. Après avoir milité dans différents mouvements de jeunesse, échoué au concours de l'Inspection des Finances, René Pleven devient industriel et occupe depuis 1929 les fonctions de directeur général pour l'Europe de l'Automatic Telephone Company. Il acquiert alors une solide expérience internationale qui lui vaut de devenir en 1940 le principal **collaborateur de Jean Monnet à la tête du Comité d'organisation des achats d'armement**. Ainsi

1 Notice Éric Duhamel, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

participe-t-il à l'élaboration du projet d'union politique entre la France et le Royaume-Uni dont le général de Gaulle se fait l'avocat auprès du gouvernement français. Mais l'annonce de l'armistice franco-allemand accable le patriote, le chrétien et le démocrate René Pleven. Il est déjà déterminé à continuer la lutte lorsqu'il prend connaissance de l'Appel lancé le 18 juin par le général de Gaulle. Celui-ci, dans la solitude des débuts de l'épopée de la France Libre, accueille avec sympathie cet homme de valeur, doté d'une grande expérience des affaires internationales et de qualités de conciliation et de diplomatie. Des liens d'amitié et même d'affection s'établissent entre eux et il n'est sans doute pas exagéré de penser que le général de Gaulle tient alors le jeune Breton comme l'homme le plus capable, le plus apte, le plus dévoué à le seconder à Londres, quand bien même le protocole ne le place pas à la seconde place. René Pleven est investi de responsabilités étendues et importantes. Il ordonne les **maigres finances de la France libre** et jette les bases de son administration. Aux côtés de Leclerc, Boislambert et Larminat, il opère le **ralliement de l'Afrique équatoriale française** les 26, 27 et 28 août 1940 (les « Trois Glorieuses » africaines), ce qui lui vaudra d'être fait Compagnon de la Libération, à la suite de quoi de Gaulle lui demande de préparer la participation de ces territoires à l'effort de guerre, leur administration et leur ravitaillement. **Secrétaire général de l'AEF, commissaire aux Colonies, président de la Conférence de Brazzaville de 1944,** commissaire aux Finances, à l'Économie et aux Affaires étrangères, enfin **ministre des Colonies** dans le gouvernement provisoire, René Pleven a fait avant la fin de la guerre l'apprentissage des principaux postes de responsabilités gouvernementales. À la suite du décès accidentel d'Aimé Lepercq, en décembre 1944, le général de Gaulle demande à René Pleven de quitter son poste pour devenir **ministre des Finances**. À ce titre, en janvier 1945, il est amené à s'opposer au ministre de l'Économie, Pierre Mendès France, qui propose pour lutter contre l'inflation de contrôler la masse monétaire en réduisant la consommation, en freinant les augmentations des salaires et des prix, en bloquant les comptes bancaires pour procéder à un échange de billets sur le modèle de ce qui avait été fait en Belgique. Le différend qui oppose les deux ministres ne porte pas sur la politique financière d'ensemble mais sur les modalités de cette politique. La gravité de la situation économique de la France, le délabrement des moyens de communication, la ruine des industries interdisent aux yeux de René Pleven des formules trop tranchées pour ne pas être exemptes de risques, notamment celui d'une rétention générale de ce qui reste de matières premières et de vivres. En outre, la situation politique et sociale rend difficile le blocage des prix et des salaires. René Pleven préfère avoir recours à la confiance et à l'emprunt plutôt qu'à la contrainte. **Le général de Gaulle, en son conseil des ministres, tranche en faveur de Pleven.** « La solution Mendès France a un énorme avantage pour elle, c'est qu'elle n'a pas été essayée... », conclura René Pleven en 1980.

En janvier 1946, René Pleven quitte le gouvernement à la suite du départ du général de Gaulle et entre dans l'opposition. Le 21 octobre 1945, il s'était fait élire **député des Côtes-du-Nord** (Côtes d'Armor) et devait le rester jusqu'en 1973, avec

une courte interruption sous la seconde Assemblée constituante. Il avait contribué à fonder l'UDSR. C'est dire combien Pleven juge inopportune la formation du MRP. Porté à la **tête de l'UDSR en 1947**, René Pleven joue un rôle de premier plan dans la vie politique française. Hostile à la Constitution adoptée en octobre 1946, René Pleven à l'Assemblée nationale ou dans ses éditoriaux du *Petit Bleu des Côtes-du-Nord* fustige les formules tripartites et les combinaisons de Troisième force qui ne reposent pas sur l'ensemble des « républicains », pour faire face à la menace communiste. En 1948, la situation internationale, le coup de Prague et les grèves le convainquent qu'il lui appartient de tenter un **rapprochement entre la Troisième force et le général de Gaulle**. Profondément attaché à la personne du Général, Pleven n'en est pas pour autant un inconditionnel. En 1947, lorsque de Gaulle fonde le RPF, il refuse le poste de secrétaire général. L'homme du 18 Juin est le premier surpris tant il est persuadé que Pleven le secondera. Sincèrement attaché au régime parlementaire (Pleven avait été modelé par l'exemple du parlementarisme britannique qu'il connaissait admirablement), le député des Côtes-du-Nord estime qu'il faut amender la Constitution dès lors qu'elle a été adoptée plutôt que d'œuvrer à sa déchéance. Une fois encore, le pragmatique Breton fait le choix du possible plutôt que du souhaitable. Le 11 mars 1948, il propose sans succès donc de « lancer un pont entre le gouvernement et ce Français hors série ». Cet échec leva l'hypothèque de sa participation au régime. Il s'ensuit une **rupture définitive entre Pleven et de Gaulle**, qui ne lui offre pas après 1958 la place à ses côtés que leur collaboration ancienne annonçait, mais de Gaulle le considère avec tristesse comme perdu par la IVe République. Après cette ultime conciliation, René Pleven revient aux affaires en 1949 en qualité de **ministre de la Défense de Georges Bidault**.

La proximité de la fin de la législature étant de nature à aviver les passions entre les membres de la majorité, la préparation des élections et la réforme de la loi électorale rendent souhaitable la désignation à l'Hôtel Matignon d'un homme qui, n'appartenant pas aux grands partis, est assez habile pour arbitrer entre leurs différentes exigences. Ainsi, René Pleven, en 1950, est-il appelé à former un ministère : il est le **premier président du Conseil né au XXe siècle**. Sa méthode de gouvernement est faite de la recherche de **compromis**. Chef d'orchestre de sa majorité, conciliateur, médiateur, arbitre, il est trop respectueux des règles du jeu pour brusquer les décisions. Aussi le bilan de son gouvernement est-il contrasté au regard des objectifs annoncés dans sa déclaration d'investiture. Mais il n'est pas aisé de gouverner en fin de législature et en pleine crise internationale à la suite du début de la guerre de Corée. René Pleven, traumatisé comme la plupart des hommes de sa génération par l'effondrement de 1940, subordonne toute son action à **l'impératif de la sécurité et de la défense de la nation** dans la perspective d'un éventuel troisième conflit mondial. « Nous y sacrifierons, s'il le faut, des objectifs essentiels, nous emploierons tous les moyens que donnent les lois pour remettre à la raison les cinquièmes colonnes », déclare-t-il à Strasbourg, lieu symbolique, le 2 septembre 1950. Les deux axes de sa politique sont ainsi définis : **réarmement et lutte contre le**

PCF. En accord avec tous les représentants de la Troisième force, il confie à Jean-Paul David la direction de l'officine de propagande anticomuniste « Paix et Liberté ». Le réarmement, compte tenu de la situation économique du pays et de la guerre d'Indochine, exige une aide accrue des États-Unis qui, le 12 septembre, posent ouvertement la question de la participation de la RFA à la défense de l'Occident. Sur les conseils de Jean Monnet, **René Pleven propose le plan qui porte son nom, celui d'une Communauté européenne de Défense (CED)** autorisant la participation de l'Allemagne à la défense commune tout en interdisant la renaissance d'une armée allemande.

Faute de temps, le gouvernement Pleven lance plus de projets qu'il ne présente de réalisations. Il poursuit l'assainissement de l'économie, prépare un projet de loi prévoyant certaines modifications de la Constitution, fait créer par Pierre-Olivier Lapie (1901-1994) une commission, présidée par Jean Paul-Boncour ¹, chargée du règlement de la question scolaire, et prend des initiatives audacieuses outre-mer. L'ancien président de la Conférence de Brazzaville confie à son ministre François Mitterrand le soin de négocier le **ralliement du RDA d'Houphouët-Boigny au régime**, prélude à la décolonisation sans violence de l'Afrique noire. Mais, le 28 février 1951, faute d'avoir pu faire aboutir la réforme de la loi électorale, René Pleven démissionne sans avoir été renversé, pour ne pas diviser sa majorité.

Au lendemain des élections législatives du 17 juin 1951, René Pleven, à la demande de Vincent Auriol, **forme un gouvernement** pour renouer avec les combinaisons de Troisième force. Mais sa marge de manœuvre est encore plus étroite. Privé de la participation des socialistes, en butte à la surenchère du RPF et du MRP sur l'aide à l'enseignement privé, son gouvernement sort affaibli du vote des lois Barangé et Marie. Malgré tout, l'Assemblée nationale autorise, le 12 décembre 1951, la **ratification du traité de la CECA**. En janvier 1952, son gouvernement est renversé à l'occasion de la discussion des lois-cadres sur la Sécurité sociale et la remise en ordre de la SNCF. Dès lors, l'action de Pleven est associée à la conduite de la guerre d'Indochine en qualité de **ministre de la Défense des gouvernements Pinay, Mayer et Laniel, de 1952 à 1954**. Sensible à l'évolution de la situation internationale depuis la fin de la guerre de Corée, il explore discrètement les chemins d'une possible négociation avec l'adversaire en Indochine. Néanmoins, il est en butte aux attaques de Pierre Mendès France, et à l'intérieur même de son parti il doit céder la présidence à François Mitterrand en 1953. Le 4 avril 1954, en compagnie du président Laniel, René Pleven est chahuté lors d'une cérémonie à l'arc de Triomphe. **Ministre des Armées le jour de la défaite de Diên Biên Phu**, il prend toute sa part des responsabilités sans chercher à se défaire ni même à s'expliquer. La formation du gouvernement Mendès France se traduit par une **traversée du désert**. Il n'est pas indifférent de constater que Pierre Mendès France referme les dossiers ouverts ou suivis par le député des Côtes-du-Nord. Il met ainsi un terme à la guerre d'Indochine

¹ Neveu de Joseph Paul-Boncour (1873-1972).

que René Pleven avait contribué à internationaliser, au projet d'armée européenne que celui-ci avait proposé. Il fait aboutir la réforme des institutions, ouverte en 1950 par Pleven. Ne faisant rien qui puisse entraver l'action du député de l'Eure, Pleven s'abstient lors des principaux votes et se consacre au développement économique et social de la Bretagne au sein du **Comité d'Études et de Liaison des Intérêts bretons (CELIB) qu'il avait créé en 1951.**

René Pleven revient sur le devant de la scène en 1957. À chaque crise de la IV^e République menacée de déliquescence son nom est prononcé. Il échoue à former le gouvernement le 8 mai 1958, et devient **ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Pierre Pflimlin.** En juin 1958, le compagnon de la Libération vote l'investiture du gouvernement formé par le général de Gaulle et approuve par la suite l'essentiel des institutions de la Ve République, ce qui le contraint à quitter l'UDSR engagée par François Mitterrand dans la lutte contre l'homme du 18 Juin. **Pleven soutient la politique algérienne du général de Gaulle mais s'inquiète de la personnalisation, excessive à ses yeux, du pouvoir et de la marginalisation du parlement.** Au cours des années 1960, il participe aux tentatives d'organisation du centre droit. Lors de la campagne présidentielle de 1969, René Pleven se rallie à Georges Pompidou. Les prises de position du nouveau président en faveur de l'Europe et de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE ne sont pas pour rien dans son **retour au gouvernement, en 1969, en qualité de Garde des Sceaux.** À ce titre, il participe à l'élaboration de la loi « anticasseurs » de 1970 et doit renoncer l'année suivante, devant l'opposition du Sénat et du Conseil constitutionnel, à l'essentiel des dispositions d'un projet de loi de nature à modifier la loi de 1901 sur les associations.

Absorbé par ses fonctions gouvernementales, René Pleven n'est pas épargné par l'usure du pouvoir. Battu aux élections législatives de 1973, il remet au Premier ministre sa démission de ministre, conformément à la tradition parlementaire. Il se retire alors définitivement de la vie politique nationale, brisant son silence au début des années 1980 pour participer au débat sur les nationalisations. En 1992 il fait savoir qu'il voterait oui au référendum sur le traité de Maastricht. Il s'éteint en janvier 1993. La vie et l'action politique de René Pleven sont associées aux trois principaux défis de la seconde moitié du XX^e siècle : la défense de la France, l'évolution des rapports avec les peuples dépendants et la construction européenne. À chaque fois, les convictions l'emportent sur l'habileté. ¹

François MITTERRAND (1916 - 1996)

¹ Chr. Bougeard, *René Pleven. Un Français libre en politique*, Presses universitaires de Rennes, 1994, 473 p. ; notice Éric Duhamel, dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.* & Christian Bougeard, « René Pleven : l'implantation d'un grand notable en Bretagne », dans *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, sous la dir. de G. Le Béguec & D. Peschanski, CNRS Éditions, 2000, 460 p., pp. 119-124.

François Mitterrand est né le 26 octobre 1916 à Jarnac, en Charente, dans une **famille aisée, sans plus, unie, conservatrice, catholique, pratiquante** (père employé d'une compagnie de chemin de fer, puis vite vinaigrier ; mère fille de notable de Cognac, mais nièce d'un des fondateurs du Sillon de Marc Sangnier). Il est le 5e d'une famille de 8 enfants (un frère général d'aviation, resté de droite, une sœur secrétaire générale de l'Enseignement catholique pendant sa présidence). Une enfance heureuse, une origine provinciale, l'éducation catholique, mais plus par des curés diocésains et des prêtres séculiers que par des « bons pères », surtout le **goût pour la littérature**. Mitterrand débarque au Quartier latin à 18 ans, à l'automne 1934, loge chez les Pères Maristes du 104 rue de Vaugirard, fréquente essentiellement des **étudiants de droite** nourris de Maurras (faculté de droit et Sciences Po). Il est jeune homme provincial catholique, de droite, « monté à Paris », comme d'autres, nourrissant de l'aversion pour la démocratie chrétienne (malgré son grand-oncle et à la différence vraisemblable de De Gaulle), passé totalement à côté du Front populaire. Mitterrand a été aux Croix de Feu (les Volontaires nationaux en 1934-1935, la critique littéraire de *L'Écho de Paris*, proche du PSF), mais pas à la Cagoule comme il a été prétendu, et cependant il est **antimunichois**. Pour des raisons personnelles — un projet de mariage — il rompt son sursis en 1938 et, lorsque la guerre éclate, il est en train d'accomplir son service militaire.

Blessé le 14 juin 1940 près de Verdun, Mitterrand est fait **prisonnier** ; trois tentatives d'évasion, la dernière (10 décembre 1941) étant la bonne, avec un grand courage physique d'ailleurs, mais, hélas, pour découvrir que sa petite fiancée (17 ans) Catherine Langeais, rencontrée le 28 janvier 1938 au bal de l'École normale supérieure, future speakerine de TV et épouse de Pierre Sabaggh, grand homme de télévision, l'a abandonné. L'épisode a paraît-il de l'importance : toute sa vie Mitterrand aura l'obsession de la **trahison**... Il entre, en tant qu'évadé, à la Légion des Combattants et est nommé par Pétain (qu'il rencontre le 15 octobre 1942) **chargé de l'information au Commissariat général aux Prisonniers de Guerre**. Travailler dans les services de Vichy ne signifie pas adhérer aux principes du gouvernement de Vichy, mais pour le jeune Mitterrand — il a alors 25 ans — , issu d'un milieu franchement de droite, cela ne pose guère de problème. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit même décoré de la **francisque** de Vichy, à vrai dire tardivement : décembre 1943, alors qu'il est à Londres (!). Il a des sympathies pour Vichy sans aucun doute, mais, anti-allemand, Mitterrand s'engage dans la **Résistance** (1942, « capitaine Morland », participation aux combats de la libération de Paris). Il se voit contester à la Libération par le neveu du général de Gaulle le *leadership* sur le mouvement des prisonniers (secrétaire général aux Prisonniers de Guerre) et **refuse de participer aux cérémonies de l'Hôtel de Ville** (25 août 1944), car déjà il voit de Gaulle comme un usurpateur : toute sa vie il considérera le **gaullisme coupable d'avoir confisqué politiquement la Résistance**. Mitterrand se venge bassement en 1946 en évinçant Geneviève

Anthonioz (1920-2002) ¹, nièce du général de Gaulle et secrétaire générale d'une association de femmes déportées (future et irréprochable fondatrice en 1958 d'ATD, Aide à Toute Détresse - Quart Monde), d'un appartement réquisitionné, rue Guynemer, dont il devient locataire (propriétaire : l'évêché...) ! C'est la double origine de la haine que toute la famille de Gaulle devait vouer à Mitterrand jusqu'au XXI^e siècle. En octobre 1944, François Mitterrand devient **président du Mouvement national des Prisonniers de Guerre et déportés**. Le retour massif des prisonniers quelques mois plus tard, les innombrables problèmes qu'il pose et les difficultés du ministre Frenay à les résoudre (voir p. XXX) lui donnent une grande activité. Néanmoins, François Mitterrand cherche une carrière plus franchement politique, d'autant qu'il n'a pas été retenu parmi les représentants des prisonniers à l'Assemblée consultative.

Mitterrand s'était marié en octobre 1944 à Danielle Gouze, il est, grâce à ses amis et compagnons de pension d'avant-guerre François Dalle et André Bettencourt, un temps rédacteur en chef du magazine *Votre Beauté*, ce qui lui permet d'attendre de toucher une indemnité parlementaire. Il est élu en 1946 **député de la Nièvre**, département auquel il **restera fidèle toute sa vie**, il devient l'année suivante **le plus jeune ministre (des Anciens Combattants) de la IV^e République**, un exploit car il n'appartient à aucun des partis du tripartisme, mais s'immisce dans un petit parti de droite, le **Rassemblement des Gauches républicaines** (RGR), apparenté au groupe de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance), dont il devient le président en 1953 (voir plus haut). Le jeune député devient le 22 janvier 1947 ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dans le gouvernement Ramadier. Il a alors 31 ans **et ne cessera guère d'être ministre pendant toute la IV^e République**. **François Mitterrand est un « florentin », habile ministre de la IV^e, expert en intrigues et combinaisons, qui siège, de 1947 à 1957, dans onze gouvernements**, de droite (Laniel, Pleven...) comme de gauche (Ramadier, Mollet, Marie, Mendès France...) et y gagne la réputation d'un habile manœuvrier. Le personnage est doublé d'un séducteur (les femmes...), servi par la culture. C'est au sein du gouvernement Schuman de 1947-1948 qu'il affronte les grandes grèves de l'automne 1947 et les débats parlementaires les plus tumultueux de toute l'histoire des républiques. Connu pour son anticommunisme, facilement arrogant, sa présence à la tribune de l'Assemblée nationale est de celles qui provoquent des explosions de vociférations de la part des députés communistes. Mais il est en 1950-1951 un **ministre de la France d'Outre-Mer clairvoyant** et n'hésite pas, en 1953, à quitter le gouvernement Laniel après avoir plaidé en vain pour la négociation en Indochine, en Tunisie et au Maroc. Ce passage au ministère de la France d'Outre-Mer fixe un peu ses positions politiques, jusque-là très floues. Elles prennent une coloration sensiblement à gauche. En 1953, il devient président de l'UDSR — poste qu'il conserve jusqu'en 1958 — au détriment d'une aile droite représentée par Pleven. Il apparaît proche de Pierre Mendès France, mais ce dernier n'a pas confiance dans le « florentin » : longtemps

¹ Frédérique Neau-Dufour, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz. L'autre de Gaulle*, Cerf, 2004, 240 p.

Pierre Mendès France doutera de l'innocence de François Mitterrand dans l'« affaire des fuites » (de documents secrets concernant la Défense nationale, 1954-1956, voir plus loin). En 1956, la violence des attaques des poujadistes l'empêche pratiquement de faire campagne. L'histoire a surtout retenu que, **ministre de l'Intérieur du gouvernement Mendès France** quand éclate la « rébellion » en Algérie, puis **ministre de la Justice dans le gouvernement Mollet** quand s'accroissent les opérations militaires, il ne sait pas rompre (alors que les démissions sont monnaie courante sous la IV^e République), donnant en apparence la priorité à sa carrière ministérielle sur ses principes (« L'Algérie, c'est la France », « La seule négociation, c'est la guerre », etc.). Quant à la torture, il est évident que le Garde des Sceaux est au courant, on sait qu'il a alerté Guy Mollet des exactions de l'armée, mais il n'a pas démissionné, **priviliégiant son avenir politique. C'est que Mitterrand ambitionne sérieusement de devenir le plus jeune président du Conseil de la IV^e République**, mais il lui est préféré Félix Gaillard. En juillet 1954, Mitterrand est à tort soupçonné (« affaire des fuites ») d'avoir livré au Parti communiste français des délibérations du Conseil supérieur de la Défense nationale (machination de l'extrême droite, violentes attaques de Goulle-Bidault, disculpation au procès de 1956) et, au début de la Ve République (16 octobre 1959) d'avoir monté un faux attentat contre lui-même rentrant chez lui et traversant l'avenue de l'**Observatoire** (« affaire de l'Observatoire », sur laquelle on n'a jamais su complètement la vérité, mais Mitterrand s'est vraisemblablement fait « piéger » 1). Les deux affaires sont d'autant plus graves que Mitterrand est, mesure de précaution matérielle, devenu en 1954 avocat au barreau de Paris. Mitterrand se débarrasse assez facilement de la première, mais traîne longtemps la seconde, vouant une haine inexpiable à Michel Debré.

En 1958, Mitterrand contacte secrètement de Gaulle (il n'est pas le seul) mais condamne officiellement son retour au pouvoir ; il préconise le « non » au référendum » ; il est **battu dans la Nièvre aux législatives** (à cause de la SFIO, qui soutient alors de Gaulle) ; il doit trouver refuge à la mairie de Château-Chinon (mars 1959, il la conserve jusqu'en 1981) et au Sénat (avril 1959), avant d'être à nouveau député de la Nièvre (novembre 1962). Ayant refusé de se rallier au général de Gaulle, François Mitterrand n'imagine probablement pas qu'il entre dans l'opposition pour 23 ans, soit beaucoup plus que la « traversée du désert » de De Gaulle. Mais sa défaite n'est pas originale : elle n'est qu'une parmi celles de toute une série de personnalités de la IV^e République de tendances très diverses, victimes du nouveau mode de scrutin, Mendès France, Gaston Defferre, Edgar Faure, Jacques Duclos, Joseph Laniel, battus très souvent dès le premier tour... Cependant la conduite de François Mitterrand est différente de celle de Pierre Mendès France qui, s'estimant désavoué par le corps électoral, abandonne ses autres mandats électoraux dans l'Eure. François Mitterrand se rend compte qu'avec la **réforme constitutionnelle de 1962** la présidentialisation du régime contraindra l'opposition, donc la gauche, à se

1 Bonne mise au point dans J.Garrigues, *Les scandales de la République. De Panama à Elf*, Robert Laffont, 2004, 492 p., réédition avec le titre ... à l'affaire Cahuzac, Nouveau Monde éditions, 2013, 639 p., pp. 229-238.

regrouper ; cet homme qui a érigé l'exercice du pouvoir solitaire en système va réussir à instrumentaliser une gauche fort naïve. Largement élu député de la Nièvre en novembre 1962 grâce aux désistements socialiste et communiste, François Mitterrand réussit dans ce département l'application d'une tactique politique dont il ne va plus jamais se départir. Faire en sorte que, bon vouloir ou pas, toutes les forces de gauche soient, non pas avec lui, mais derrière lui. Après s'être constitué un bastion local presque inexpugnable, il possède maintenant la méthode pour recommencer une grande carrière nationale. Il ne s'écartera plus du seul but rendu indispensable par les institutions de la Ve République, accéder à la présidence de la République.

De Gaulle revenu aux affaires, l'ancien notable de la IV^e République se compose un deuxième personnage, celui de chef de file de la gauche, candidat à l'élection présidentielle de 1965, avec le soutien des communistes. Mise en ballottage de De Gaulle et 45,50 % des voix au second tour. **Mitterrand, basé sur la CIR (Convention des Institutions républicaines, club fondé en 1964), puis la FGDS (Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, 10 septembre 1965), dont il a fait deux viviers, réussit à s'emparer « à la hussarde » de la nébuleuse socialiste au congrès d'Épinay (11-13 juin 1971), qui crée un nouveau Parti socialiste dont il est le Premier Secrétaire**, il devient le rénovateur du parti, l'héritier de Jaurès et de Blum, et le porte-parole du « peuple de gauche ». Dans cette longue marche vers le pouvoir, **1968** manque être une étape désastreuse : trompé par l'atmosphère du moment, François Mitterrand croit pouvoir prendre un raccourci en déclarant sa candidature à une présidence de la République qui n'est pas vacante ! On peut croire que, pour la deuxième fois, sa carrière politique est brisée. Il n'en sera rien. Ayant **laissé passer l'orage** et les élections présidentielles de 1969 sans y participer, il renoue les fils de son destin. Trois traits commandent son action politique, une opposition au gaullisme teigneuse, sans concessions, sans la moindre faille, servie par sa grande maîtrise de la langue, l'alliance avec le parti communiste, la constitution d'une force de gauche non communiste qui doit équilibrer le parti communiste et, par un jeu de vases communicants, le dépasser.

L'identification progressive de Mitterrand à l'union de la gauche durant les présidences de De Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing correspond alors au mouvement de l'opinion : elle soulève les foules, offrant aux Français le grand dessein qu'ils attendent. Les principales étapes sont la signature du Programme commun de gouvernement avec les deux autres partis de gauche en 1972, la **défaite d'un souffle de 1974** (49 % des voix au second tour), qui, malgré la déception, ouvre le chemin de l'espoir, et, enfin, **l'apothéose de 1981**, qui consacre la victoire du « peuple de gauche », autour de l'aspiration au « changement », autour d'un projet ancré à gauche qui, après celui du Front populaire, acquerra bientôt la force d'un mythe. Entre 1974 et 1981, **les forces socialistes ont dépassé les forces communistes**. C'est pour François Mitterrand la condition de la victoire. **Le déclin du Parti communiste français**, que François Mitterrand a voulu et qu'il a en quelque sorte anticipé, lui permet enfin de **gagner l'élection présidentielle de 1981**.

Avec son entrée à l'Élysée, en 1981, une **troisième vie** commence pour Mitterrand, ou, plutôt, un **troisième personnage** se dessine, celui du chef d'État, qui, dépouillant peu à peu les oripeaux du chef de parti, de l'artiste funambule, se veut avant tout le garant de l'unité nationale. À 23 années d'opposition succèdent **quatorze années de pouvoir**, de pouvoir souvent absolu, comme le permet la Constitution de la Ve République, cette constitution dont, après l'avoir tant vilipendée, François Mitterrand **renforce les aspects monarchiques**. La parenthèse du rêve se referme vite ; s'ouvre alors **l'ère de la « rigueur »**, jamais refermée. La vague finit par emporter Pierre Mauroy et son gouvernement, en juillet 1984. Mitterrand mène son parti à la défaite lors des élections législatives de 1986 et est contraint à une expérience inhabituelle, la **« cohabitation » avec une majorité de droite**, mais il utilise cette cohabitation avec tant d'habileté, voire de perfidie, pour déconsidérer le gouvernement de Jacques Chirac qu'il remporte avec facilité les **élections de 1988**. Pour le reste de l'action de **« Mitterrand I »** (1981-1988), citons l'élimination du Parti communiste français, la « monarchie républicaine », les promesses non tenues, le « cabinet noir » de l'Élysée (la Cellule anti-terroriste, composée de gendarmes et de policiers), les capacités à rebondir (*cf.* les manifestations en faveur de l'école libre de 1984), etc.

« Mitterrand II » (1988-1995) se veut encore davantage le président de « tous les Français dans leur diversité », gardien du rang et du prestige de la France, figure symbolique que la cohabitation de 1986 avait contribué à forger. La première guerre du Golfe permet à François Mitterrand d'endosser l'habit de chef de guerre, qui lui sied à merveille, et la guerre renforce sa **stature internationale**. Il sera moins heureux avec **l'effondrement du bloc communiste** : la rapidité du mouvement le bouscule. Impopularité, défaite électorale en 1993 et **cohabitation, sans beaucoup d'accrocs** : l'impitoyable logique de la Ve République n'oppose plus Balladur et Mitterrand. Mais **la figure mythique est ébranlée** quand sont connus, en septembre 1994, le passé vichyste de François Mitterrand et ses liens avec René Bousquet, l'ancien chef de la police de Vichy, qu'il avait « croisé », comme l'on dit, pendant la guerre : il redevient l'opportuniste de la IVe et des débuts de la Ve République, atteint d'une certaine paranoïa (multiples précautions pour protéger sa double vie, écoutes téléphoniques, etc.), le président des grands chantiers, avec jusqu'au bout l'inégalable capacité à mentir...

Seuls l'âge (78 ans à l'automne 1994) et la maladie semblent susceptibles de mettre fin à une **carrière politique scandée par les plus extraordinaires rebondissements**. 1981 avait été une sorte de triomphe de la politique, une politique qui voulait « changer la vie », comme le proclamait le Parti socialiste. Quatorze ans plus tard, quand Mitterrand quitte l'Élysée, **la politique ne fait plus rêver**. L'envolée du chômage, l'éclosion des « affaires », l'ambiance de cour autour de lui ont fait des ravages. La France s'est insérée dans l'économie mondiale ; l'Europe prend chaque jour plus de place dans la vie politique ; il n'y aura sans doute plus de « grand président ». Mitterrand meurt le 8 janvier 1996, sept mois après avoir quitté l'Élysée. « François Mitterrand a durablement marqué la politique française, d'abord par son

action institutionnelle et par ses choix de politique étrangère. Il a consolidé cette Ve République qu'il avait combattue à ses débuts. Il a assumé pleinement les prérogatives de la présidence de la République, avec l'autorité morale qui lui est associée mais aussi avec les facilités et les entorses à la légalité permises par la raison d'État. Il a favorisé un consensus institutionnel qui apparaît avec éclat lors de la double commémoration des 30 ans de la Ve République (en 1988) et du bicentenaire de la Révolution française (en 1989). [...] En faisant clairement, au printemps 1983, le choix de l'Europe, Mitterrand a accéléré la conversion de la gauche gouvernementale à l'économie de marché. [...] Dès juin 1982, la gauche de gouvernement impose la rigueur [...]. Elle devient gestionnaire et le revendique. » 1

1 Mathias Bernard, « L'héritage mitigé de François Mitterrand », *Le Monde*, 9 janvier 2016, p. 14. La bibliographie sur Mitterrand est considérable, le dernier livre globalement très satisfaisant étant celui de Michel Winock, *François Mitterrand*, Gallimard, 2015, 423 p.

5.3.5. La place particulière de Pierre Mendès France et du mendésisme

Parmi les nombreux gouvernements qui marquent la Quatrième République, celui de Pierre Mendès France [pas de trait d'union] (1907-1982) ¹ laisse une empreinte durable. Au-delà de l'homme, un véritable mythe se développe dès la IV^e République, et aux attaques passionnées de la droite répondent l'enthousiasme de toute une génération et plus profondément un très large soutien populaire. Pour une majorité de citoyens, Mendès représente l'homme politique intègre, il incarne la rigueur et la vérité, même si celle-ci n'est pas agréable à entendre. Mendès France marque profondément la vie politique française à la fois par son style et par ses idées. Inspirateur d'une gauche moderniste, il conduit à une nouvelle approche du politique : « le mendésisme ».

Pierre Mendès France est né à Paris en 1907, dans une famille de la petite bourgeoisie israélite, il effectua sa scolarité dans le troisième arrondissement de Paris : c'est un excellent exemple de la promotion par l'école républicaine et laïque, Mendès est un « fils de la République », qui brûle les étapes du savoir : bachelier à quinze ans, diplômé de l'École libre des Sciences politiques à 18 ans, avocat à moins de vingt ans, docteur en droit à 21 ans. Il y eut toujours chez Mendès France un côté « fort en thème » et « premier de la classe », mais capable de s'intéresser à l'économie politique.

Mendès France se lança tôt dans l'action politique. Étudiant en droit, il anima la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste (LAURS) qui rassemblait des étudiants de gauche, radicaux et socialistes, en devint le secrétaire général puis le président. À 19 ans, devenu avocat en Normandie, à Louviers, il adhéra au parti radical et devint à 25 ans en 1932 député de l'Eure. Le parti radical de l'époque correspondait le mieux à son engagement maçonnique. D'autre part, l'importance de sa croyance dans les valeurs républicaines et son réalisme prudent l'amenaient tout naturellement à un parti qui, tout en rejetant les extrêmes, affirmait clairement son combat pour les idéaux démocratiques.

Il fut ainsi le plus jeune député de France. La fonction parlementaire fut toujours, pour lui, de la plus haute importance et la base de la démocratie. La

¹ J.Lacouture, *Pierre Mendès France*, Seuil, 1981, 548 p., complété avantageusement par Michel Margairaz dir., *Pierre Mendès France et l'économie*, Odile Jacob, 1989, 471 p et G.-H.Soutou, « La politique nucléaire de Pierre Mendès France », dans M.Vaïsse dir., *La France et l'atome. Études d'histoire nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 324 p., pp. 83-100. D'autre part est indispensable le livre de Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la "République juive", de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p.

politique locale, ce sont tout de suite les billets incisifs dans la presse locale, la culture d'un personnage de jeune loup actif et compétent, imbattable en réunion publique. À la Chambre Mendès se spécialisa dans les questions économiques et présida la commission des douanes. Il apparut alors comme un des spécialistes financiers et économiques du Parti radical : il rayonna chez les « Jeunes Turcs », avec Kayser, Cot, Bergery, Zay et Monnerville, qui dénonçaient la dérive du radicalisme à droite et prônaient « l'économique et le social d'abord ». Il fit partie du petit groupe de conseillers de Blum lorsque celui-ci forma son gouvernement. Sa carrière ministérielle commença en 1938 lorsqu'il entra dans le second cabinet Blum (mars-avril 1938), en tant que sous-secrétaire d'État au Trésor, placé sous la tutelle de Blum qui occupait le poste des Finances. Dans le climat tendu de l'époque, il dut faire face aux déchaînements des attaques antisémites.

Mobilisé en 1939 dans l'aviation, il fit partie de ces députés décidés à poursuivre la lutte. Sur le *Massilia* embarquèrent en 1940 pour le Maroc, avec un ordre de mission signé par Darlan, commandant de la flotte française, vingt-six députés et un sénateur ; parmi eux Mendès France et Jean Zay. Dès leur arrivée ils furent accusés de désertion car encore militaires, on leur reprocha d'avoir quitté le territoire métropolitain. Arrêté le 30 août 1940 sous l'inculpation de désertion, radié du parlement parce que juif, Mendès fut jugé à Clermont-Ferrand par un tribunal militaire qui le condamna en mai 1941 à six ans de prison, à la dégradation militaire et à la déchéance de ses droits civiques. En fait, la droite au pouvoir à Vichy en profitait pour régler ses comptes. Il s'évada en juin 1941, gagna Londres et s'engagea dans les Forces Françaises Libres. D'Angleterre il participa à diverses opérations de la France combattante, comme officier navigateur dans le groupe d'aviation de bombardement « Lorraine ».

En 1943 à Alger, il fut appelé par de Gaulle pour devenir Commissaire aux Finances du Comité français de Libération nationale (CFLN). À ce titre, il dirigea la mission française à la conférence de Bretton Woods et fut nommé, en septembre 1944, ministre de l'Économie nationale du Gouvernement provisoire. Face à l'immensité du désastre économique dans la France libérée, il se prononça pour une politique de rigueur, notamment dans le domaine monétaire. Son désaccord avec René Pleven (voir p. XXX), partisan de l'emprunt et de méthodes plus douces au point de vue monétaire, le conduisit à quitter le gouvernement en avril 1945. Il occupa alors un certain nombre de fonctions économiques et diplomatiques : gouverneur du Fond Monétaire International et gouverneur adjoint de la Banque Internationale de Reconstruction, puis, en mai 1947, il fut désigné comme représentant permanent de

la France au Conseil économique et social de l'ONU. Son départ avec éclat du gouvernement avait été le point de départ du mythe, faisant de Mendès l'homme de l'austérité, refusant toutes les politiques de facilité.

Son expérience parlementaire comme son action au pouvoir avaient semblé conduire Mendès France à occuper une fonction de premier plan dans l'univers politique de l'après-guerre. Or il allait devoir attendre huit ans avant de pouvoir former son gouvernement, encore qu'en juin 1953 il manqua de fort peu l'investiture comme Président du Conseil. François Mauriac écrit à ce propos dans *Le Figaro* du 3 juin : « Tout compte fait et tout bien pesé, si M. Mendès France devait être écarté, je suis de ceux qui lui conseilleraient de ne point trop s'éloigner, de demeurer dans l'antichambre avec sa trousse et de se tenir prêt à répondre au premier appel de l'infirmier. » L'explication est peut-être à chercher dans son isolement relatif dans le monde politique de ce temps. Comme pour le général de Gaulle, il fallait un contexte de crise pour qu'une telle personne soit portée au pouvoir. En attendant, il intervient peu à l'Assemblée nationale, refuse des portefeuilles, mais enseigne avec passion et succès à l'ENA la modernisation du pays.

C'est la dégradation de la situation indochinoise qui amène Mendès France au pouvoir. Lors du grand débat parlementaire qui se déroule le 12 juin 1954, c'est Mendès France qui dresse un véritable réquisitoire contre la politique suivie jusqu'alors par Georges Bidault et provoque la chute du ministère. Le Président de la République charge donc Mendès de tenter de former un nouveau gouvernement. Tranchant avec les habitudes parlementaires de ce temps, il se présente seul lors du vote d'investiture, annonçant qu'il choisira librement ses ministres, sans négociations préalables avec les partis. Il est décidé à faire appliquer la lettre de la constitution qui souligne le rôle éminent du Président du Conseil dans la détermination et la conduite de la politique du gouvernement et Mendès a l'art de la dramatisation d'une situation pour faire passer une politique.

La cohérence du projet avait été exposée dans un « Appel à la jeunesse », publié par *L'Express* le 14 mai 1954. *L'Express* joue un rôle capital dans la constitution de l'image de Mendès, inventant le sigle « PMF » sur le modèle de « FDR » pour Roosevelt. Fondé en 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud ¹, il se fait l'organe officiel du mendésisme, s'appliquant à populariser l'idée d'un homme neuf, capable d'appliquer une politique adaptée aux problèmes de la France des années 50, celle qui entre dans l'été de la croissance économique et du modernisme

¹ Pseudonyme de Lea France Gourджи (1916-2003). Biographie : L.Adler, *Françoise (Giroud)*, Grasset, 2011, 492 p.

des Trente Glorieuses. Son programme de gouvernement est clair : en ce qui concerne le problème indochinois, il s'engage à aboutir dans un délai d'un mois ; sur la CED, il annonce une large confrontation des opinions, ce qui désarme l'opposition des gaullistes ; il évoque aussi un programme économique fondé sur la reprise de l'expansion et la modernisation de l'appareil productif. Mais, face à l'opinion publique, il ne veut pas apparaître comme l'homme des communistes, aussi annonce-t-il sa décision de ne pas tenir compte des votes communistes dans le cas où ceux-ci se détermineraient en sa faveur. Le 18 juin 1954, Pierre Mendès France est largement investi par 419 voix contre 47 et 143 abstentions. En défalquant les 99 communistes qui ont voté pour lui, il reste 320 voix : il est au-dessus du chiffre fatidique d'investiture de 314. On peut remarquer que la droite est dans l'ensemble hostile mais aussi que pour la première fois depuis 1947, le Parti communiste français soutient un gouvernement et par là se réintroduit dans le jeu politique normal. Débute alors ce qu'on va appeler l'expérience Mendès France.

En fait, en 1954-1955 la République connaît en tant que telle un fort renouveau avec Mendès France, et le mendésisme va continuer au-delà de 1955. Les citoyens ont une belle surprise : un président du Conseil leur explique, le samedi en principe, « au coin du feu », qu'un peuple adulte a le droit de savoir « exactement où nous en sommes » et que c'est là le seul moyen d'impliquer les citoyens dans les choix politiques des gouvernants : c'est la « parole humaine en politique », comme dit Mauriac. Et en 1976, dans *La vérité guidait leurs pas*, Mendès France consacrera un passage au « rôle du citoyen » et aux jeunes citoyens, pour lesquels il avait créé un ministère (12 novembre 1954). La formation du gouvernement ne va pas sans poser des problèmes. La SFIO refusant la participation, le gouvernement, par sa composition, se trouve déporté sur la droite : il comprend des radicaux, des hommes de l'UDSR et des gaullistes (Républicains sociaux). Le ministère constitué est relativement restreint, puisqu'au total, avec les secrétaires d'État, il ne compte que 29 membres. Mendès France décide d'assumer la charge des Affaires étrangères et c'est lui qui dirige les négociations de Genève sur l'Indochine. Il s'entoure d'une équipe jeune et souvent compétente avec Edgar Faure aux Finances, François Mitterrand à l'Intérieur ou encore Jacques Chaban-Delmas aux Travaux publics.

L'urgence est dans la question indochinoise, Mendès France s'étant engagé à aboutir à une solution avant le 20 juillet, faute de quoi il remettrait sa démission. La situation est complexe d'autant qu'il doit mener la discussion avec des personnalités de premier plan comme Eden, Dulles, Molotov et Zhou Enlai et qu'il doit tenir compte de la fermeté du Viêt-minh, conforté par la victoire de Diên Biên Phu. Le Président du

Conseil français sait utiliser à la fois la souplesse diplomatique et la fermeté. Pour montrer sa détermination, il affirme qu'il enverra, si besoin est, le contingent en Indochine, et fait commencer une campagne de vaccination contre les fièvres tropicales dans les forces rassemblées à Marseille. La France montre ainsi sa détermination et fait savoir que le cas échéant elle peut poursuivre la lutte et même l'intensifier. En même temps, la délégation française formule des propositions positives qui servent finalement de cadre général à l'accord conclu. On reprend pour l'Indochine la solution appliquée en Corée : le Viêt-nam sera partagé en deux États, le Nord communiste et le Sud pro-occidental. Quant aux protectorats du Cambodge et du Laos, ils accèderont à l'indépendance. Au terme de négociations éprouvantes, l'accord est signé dans la nuit du 20 au 21 juillet. Mendès France a tenu son pari. L'effet est profond sur l'opinion publique, la crédibilité du Président du Conseil et le mythe PMF en sortent renforcés.

Le « bradeur de l'Empire », comme dit la droite, s'attaque à un autre problème colonial, celui posé par la Tunisie. En 1954 la situation est complètement bloquée. Alors qu'il négocie en Suisse avec le Viêt-minh, Mendès prend contact avec des représentants du mouvement indépendantiste tunisien, le néo-Destour, et il fait connaître son désir d'ouvrir un véritable dialogue. En France même, il expédie un de ses amis, le socialiste Alain Savary, afin de négocier avec Bourguiba qui est toujours en résidence surveillée. C'est avec lui que sont négociées les modalités de ce qui va constituer les accords de Carthage. Les grandes lignes du plan français sont acceptées par le chef tunisien : reconnaissance de l'autonomie interne qui se double du principe de la prise en charge par étapes des responsabilités, formation d'un gouvernement représentatif avec la participation de toutes les tendances de la vie politique tunisienne, et donc du néo-Destour, enfin association de la France et de la Tunisie sur le plan de la politique étrangère et de la défense. Sans prévenir les administrations, Mendès décide de venir à Tunis en personne, pour annoncer les grandes lignes de son plan : son discours de Carthage, le 31 juillet 1954 est un véritable coup de tonnerre, les négociations peuvent s'ouvrir dans un nouveau climat et en quelques mois c'est, là aussi, la fin des combats. Mais il faut, par la suite, la mise en place d'un long processus pour que la Tunisie obtienne son indépendance totale.

Immédiatement après le règlement de la question tunisienne, Mendès s'attaque aux problèmes économiques et demande à l'Assemblée des pouvoirs spéciaux. Dans le débat qui a lieu au début du mois d'août, Mendès France expose les grandes lignes de sa politique économique, fondée sur la poursuite de l'expansion mais visant à l'abaissement des coûts de production et donc au lancement d'une

vaste politique de modernisation. Là encore les conservateurs font connaître leurs réserves, craignant à la fois les effets d'une politique keynésienne toute nouvelle pour eux et la volonté d'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'économie. Pourtant le 10 août 1954 l'Assemblée accorde à Mendès France les pleins pouvoirs économiques jusqu'au 31 mars 1955, par 361 voix contre 90 et 143 abstentions.

En cet été 1954 Mendès France est au sommet de sa popularité et pour la première fois depuis 1939 la France n'est plus en état de guerre : les questions indochinoise et tunisienne ont été réglées et le drame algérien n'a pas encore éclaté. Mendès s'attache alors à régler une des questions qui empoisonnent l'atmosphère politique depuis de nombreuses années, la question de la Communauté Européenne de Défense (CED). En 1952, le gouvernement de Pinay avait signé un projet de CED, visant à réintégrer l'Allemagne dans le dispositif militaire occidental. Encore faut-il obtenir la ratification parlementaire, et immédiatement l'opinion et les principaux partis s'affrontent sur cette question. Contre la CED on trouve à la fois les gaullistes et les communistes, les socialistes et les radicaux divisés et seuls les représentants du MRP et de la droite classique sont largement favorables. Sur le fond, Mendès n'est pas trop favorable, d'autant qu'il sait que sur cette question son propre gouvernement est divisé. Aussi, décidé à en finir, il choisit de laisser l'Assemblée nationale débattre de cette question, sans engager la responsabilité de son gouvernement. En fait, tout a été préparé pour enterrer le débat : le Président du Conseil laisse les adversaires de la CED poser la « question préalable », artifice de procédure qui permet de voter non pas sur le fond mais sur la forme, c'est-à-dire de décider si le débat doit avoir lieu ou non. Le 30 août 1954, la question préalable est votée. Le projet de la CED est définitivement enterré. Il faut donc trouver une solution de rechange. Les accords de Londres, signés le 3 octobre, comportent la reconnaissance totale de la souveraineté de l'Allemagne fédérale et l'entrée de l'Allemagne dans l'OTAN. La ratification de cet accord est difficile et péniblement obtenue le 30 décembre.

Le gouvernement a accumulé contre lui les mécontentements, d'autant que Mendès veut faire aboutir une révision constitutionnelle qui traîne depuis un certain nombre d'années. En bon radical, il est favorable au rétablissement des attributions législatives de l'ancien Sénat, devenu depuis 1946 Conseil de la République. Il fait adopter son texte le 30 novembre 1954 avec deux voix de majorité seulement. Par ailleurs, au même moment voulant lutter efficacement contre l'alcoolisme, Mendès France prend le 13 novembre 1954 des décrets restreignant les privilèges des « bouilleurs de cru » (3 500 000 en 1954). Ils bénéficiaient d'une exemption fiscale

accordée aux exploitants agricoles (en principe), qui peuvent distiller une partie de leur récolte en franchise des droits sur l'alcool et bénéficient, pour une autre partie, d'une réduction des taux. De plus cela se double d'une fraude impossible à évaluer. PMF prend le 13 novembre 1954 un décret qui exclut de la franchise les bouilleurs qui n'ont pas la qualité d'exploitant agricole, mais des parlementaires, de session en session, font reporter la mesure et il faudra que Michel Debré ait recours à la procédure des ordonnances pour décider le 30 octobre 1960 l'extinction du privilège avec le décès du bénéficiaire, sauf transmission au conjoint survivant pour les exploitants agricoles. D'autre part, servis par une fiscalité aberrante, les planteurs de betteraves à sucre distillent à fond et constituent, avec les « petits viticulteurs » du Midi, qui trouvent dans la distillation un débouché pour leurs excédents, un formidable *lobby* (« le mot fait son apparition en français à cette occasion », notent Pierre Avril et Gérard Vincent ¹). Pierre Mendès France décide à l'automne 1954 que les deux tiers des excédents de betterave seront envoyés obligatoirement aux sucreries et il fixe les contingents d'alcools devant être achetés par la Régie des alcools ². Les bouilleurs sont défendus avec vigueur, mauvaise foi et démagogie par de nombreux groupes de pression, par exemple le Syndicat des Bouilleurs ambulants et Presseurs de France (*sic*).

Surtout le gouvernement doit faire face depuis le 1er novembre 1954 au début de l'insurrection indépendantiste algérienne. Il est certain que Mendès France ne prend pas toute la mesure de l'événement et comme son ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, il pense que « l'Algérie c'est la France ». Mais Mendès sait qu'il faut procéder avec rapidité aux réformes nécessaires afin de mettre un terme à la situation inégalitaire qui règne alors en Algérie. Aussi décide-t-il de nommer comme gouverneur général Jacques Soustelle. La nomination, le 25 janvier 1955, de celui qui a été un des piliers du RPF est très mal accueillie en Algérie et dans les milieux favorables à la colonisation, qui voient en Soustelle un dangereux homme de gauche.

Dès ce moment, une masse d'adversaires s'est coalisée contre le gouvernement Mendès. Pour les communistes Mendès reste l'homme du réarmement allemand, le MRP n'a jamais porté une grande sympathie à ce gouvernement et l'affaire de la CED l'a conduit à une opposition totale et farouche. Et contre Mendès France toute la droite s'est rassemblée, retrouvant au passage les accents oubliés (pas depuis longtemps) de l'antisémitisme ³. Pierre Poujade accable

¹ P. Avril et G. Vincent, *La IVe République. Histoire et société*, MA Éditions, 1988, 203 p., pp. 36-38.

² *Ibid.*, pp. 37-41.

³ Excellente mise en perspective dans Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la "République juive", de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p.

de sarcasmes *Mendès-Lolo*, l'homme qui boit du lait, et il réclame « un gouvernement de gens qui aient des gueules de Français. » Un véritable climat de haine s'est développé dans le pays contre le Président du Conseil. Et dans son propre parti, le parti radical, il a des adversaires acharnés, guettant le faux-pas et la chute. Au début de 1955, Mendès France fait au parlement figure d'homme seul, alors que sa popularité dans le pays est intacte. En effet, un sondage IFOP, réalisé au lendemain de sa chute (février 1955), indiquait que 54 % des Français désapprouvent le renversement du ministère contre 12 % seulement qui l'approuvent. Jamais le hiatus entre le monde parlementaire et l'opinion n'a été aussi grand. Un processus de marginalisation politique de Mendès France est en cours. Plusieurs choses jouent contre lui, et tout d'abord son style, jugé trop personnel, cassant et « technocratique ». Par ailleurs il se heurte à la méfiance des appareils des partis qu'il a trop longtemps superbement dédaignés, à commencer par son propre parti, le parti radical.

Aussi, tout en étant un des principaux animateurs du « Front républicain » (expression inventée par Jean-Jacques Servan-Schreiber), regroupement de la gauche non communiste qui remporte, de fait, les élections de 1956, il est écarté du pouvoir par le Président de la République, René Coty, qui lui préfère Guy Mollet. Choix lourd de conséquences à la fois pour la question algérienne et pour l'avenir de la IV^e République elle-même ! Ministre d'État dans le gouvernement Mollet en 1956, il démissionne en mai de la même année pour bien marquer son désaccord avec la politique algérienne suivie. Il se fait violemment chahuter (fauteuils brisés, cocktails Molotov, lacrymogènes, etc.) en défendant au Vel' d'hiv' un candidat lors d'une partielle parisienne le 10 janvier 1957 et quitte peu après la direction du parti radical. Aussi cette personnalité qui dispose à la fois de crédit et de considération dans l'opinion se trouve réduite à jouer les « Cassandre » dans un monde politique en pleine décomposition.

Qu'est-ce que le mendésisme ? Il peut tout d'abord être perçu comme un vaste phénomène d'opinion. La cote de popularité de Mendès France est en permanence au-dessus de 50 % et atteint même 62 % en août 1954. Mais nous sommes loin d'un consensus de type plébiscitaire : les Français approuvent des actions précises plus que la personnalité même de l'homme. Toutefois la personne du Président du Conseil suscite un véritable courant de sympathie populaire, même si l'homme est plus respecté qu'aimé. Dans un climat politique dominé par des affaires douteuses, il est aux yeux de beaucoup de Français un homme honnête et intègre.

D'autre part, dans une opinion désorientée par la défaite de Diên Biên Phu, il incarne une politique volontariste, à laquelle son style donne un panache certain.

Si on tente de ventiler le mendésisme en fonction des grands courants d'opinion, on peut remarquer qu'en dehors des communistes et de l'extrême-droite, il obtient un réel écho dans toutes les familles de pensée. Une fraction de l'opinion catholique se détache du MRP pour le soutenir. Le principal représentant de cette tendance est François Mauriac qui exprime son appui dans le « bloc-note » de l'hebdomadaire *L'Express*. Mendès draine à lui la gauche chrétienne, déçue par les orientations droitières du MRP et qui trouve chez lui une volonté de traiter complètement le problème colonial et de créer une gauche moderniste totalement affranchie de la lourde tutelle du Parti communiste français. On comprend alors qu'un certain nombre de militants de la grande confédération syndicale chrétienne, la CFTC, rallient le mendésisme. Les sympathisants radicaux et surtout socialistes sont également séduits par un homme incarnant les valeurs républicaines et cherchant à fonder une gauche nouvelle, ou plutôt renouvelée. Il est révélateur que les plus gros scores de Mendès France dans les sondages sont réalisés chez les sympathisants socialistes. La SFIO d'ailleurs, le soutient presque seule jusqu'au bout et par la suite, lors des élections de 1956, beaucoup d'électeurs votant socialiste pensent voter pour Mendès France. Les manœuvres politiques de la direction de la SFIO, au lendemain de ces élections, sont pour beaucoup dans la désaffection populaire à l'égard du parti socialiste.

Par ailleurs, Mendès France trouve un accueil très favorable auprès de la haute fonction publique. Depuis 1943, les hauts fonctionnaires ont pu apprécier la valeur et la rigueur de l'homme. Fait rare parmi les hommes politiques, on lui reconnaît une réelle compétence technique sur les grands dossiers économiques et financiers. De surcroît la fonction publique éclairée partage un certain nombre de ses idées, à savoir la nécessité d'une approche technicienne et non politique de certains problèmes. Bon nombre de ces fonctionnaires apprécient le courage de l'homme rejetant toute démagogie et indiquant avec clarté la solution, qui passe parfois par la rigueur et la « souffrance ». Une des cartes maîtresses de Pierre Mendès France est d'avoir pu compter sur de puissantes et durables amitiés dans ce monde très fermé, mais aussi dans certains médias. Particulièrement actifs en faveur de Pierre Mendès France on trouve le groupe de journalistes réunis autour de Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui lance *L'Express*. Ce journal, apparu en mai 1953, constitue la tribune du mendésisme et la rédaction entreprend une campagne vigoureuse pour faire parvenir Mendès France au pouvoir et ensuite l'y maintenir. Le gouvernement trouve dans ses colonnes

le relais s'appliquant à expliquer à l'opinion publique le sens de la politique suivie. Il contribua fortement à façonner l'image d'un gouvernement moderne et énergique. Ce journal trouve une forte clientèle chez les universitaires, les intellectuels et les étudiants : même à l'ENS de la rue d'Ulm, pourtant alors bastion des communistes, un groupe d'étudiants mendésistes se forme et certains anciens élèves, comme le géographe Marcel Roncayolo, né en 1926, sont mendésistes avec enthousiasme. Cette jeune génération, écœurée par les errements du socialisme mollétiste, est pour beaucoup dans la création et la survie du mythe Mendès France. Au total populaire dans des couches très différentes de la société et dans des familles politiques jusqu'alors assez éloignées, Mendès suscite par contre une hostilité instinctive de la classe politique qui guette ses faux-pas et aiguise les couteaux pour un assassinat politique que l'on sait proche. Le drame pour la IV^e République est que la mise sur la touche de Pierre Mendès France réussit totalement et que face à une opinion indifférente ou hostile, le régime s'enfoncé dans ses contradictions et ses querelles.

Reste à déterminer le contenu du mendésisme, mais Mendès France a toujours refusé d'en faire un système. Il ne s'est jamais posé en théoricien. À l'écoute du réel, il propose une série de recettes et ainsi se situe parfaitement dans la grande ligne idéologique du parti radical. Lui-même d'ailleurs refuse toujours ce rôle de chef charismatique et garde toujours une distance, souvent caustique, avec le mouvement qui se cristallise autour de lui. Là encore, formé à l'école de la République, il ne peut que refuser le mythe de l'homme providentiel, caractéristique à ses yeux du césarisme bonapartiste. Pourtant, un certain nombre de traits dessinent jusqu'à nos jours le contour de ce que l'on peut appeler le mendésisme. On y trouve tout d'abord un attachement passionnel pour la forme de démocratie occidentale et pour la tradition républicaine. Ceci explique l'attachement de Mendès France à la démocratie parlementaire et sa défiance vis-à-vis d'un régime présidentiel qui motive sa longue opposition à Charles de Gaulle à partir de 1958. Dans la grande tradition libérale française, il souhaite que le législatif et l'exécutif soient associés pour conduire la politique de la nation. L'importance qu'il accorde à l'idéal parlementaire le conduit à militer pour le rétablissement du scrutin uninominal à deux tours ou scrutin d'arrondissement qui est le seul à confronter l'élu avec la réalité sociologique de ses électeurs. Sur plus d'un point le radicalisme apparaît comme un socle de la pensée de Mendès France. Tout ceci condamne l'expérience Mendès-France, car il s'interdit ainsi d'exploiter le capital de sympathie dont il disposait dans l'opinion publique. Il rejette tout ce qui, de près ou de loin, peut ressembler à une démarche plébiscitaire. Par ailleurs, face à ses partenaires de gauche, il opte toujours pour la clarté : les socialistes savent que sa démarche est fort éloignée du marxisme et que dans le domaine de

l'économie il reste un libéral, partisan de l'économie de marché, même s'il faut tempérer et maîtriser ce marché. Quant aux communistes, PMF ne fait jamais le moindre effort dans leur direction. Pour lui il s'agit d'un parti de démagogues doublement nocifs car d'une part stérilisant une partie importante des voix de gauche et d'autre part alimentant, par leurs outrances, les attaques de la droite contre les forces de gauche en général. Au fond on retrouve à nouveau l'idéal radical : ni blanc, ni rouge, bleu !

Du républicanisme radical lui vient aussi ce jacobinisme patriote qui le lance dans la lutte contre l'Allemagne nazie, qui lui fait concevoir une certaine méfiance pour la CED et même on peut penser que s'il a été un des artisans de la décolonisation c'est davantage par réalisme politique que par conviction profonde et idéologique. Tout ceci relie incontestablement Mendès France à la grande tradition républicaine française. De ce point de vue, les vieux adversaires de la République ne se sont pas trompés. Mais le mendésisme c'est aussi autre chose et c'est par ce « plus » qu'il marque toute une génération politique. Tout d'abord, dans l'exercice du pouvoir nous trouvons le volontarisme, reposant sur l'idée que l'action d'un homme peut jouer de façon déterminante et qu'il n'existe pas de fatalité de l'histoire. De ce point de vue Mendès France et de Gaulle paraissent étrangement proches. Pour être efficace, l'action de l'homme politique doit coller au réel et le rationaliser afin de pouvoir en l'interprétant formuler une politique. Aussi, loin de l'illusoire politique-spectacle, l'action de l'homme politique doit se développer dans le cadre austère de l'étude des dossiers. Il va de soi qu'une telle approche exclut toute démagogie et le conduit aussi à remettre en question les vieilles divisions de l'univers politique français : gauche / droite, cléricisme / anticléricisme, libéralisme / socialisme.

Et tout ceci conduit à définir une façon de gouverner qui ne peut que trancher sur celle de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Pour lui, communiquer et expliquer la politique du gouvernement sont une des tâches essentielles en démocratie. Un peuple adulte a le droit de savoir et c'est là le seul moyen d'impliquer les citoyens dans les choix politiques des gouvernants. Ceci conduit Mendès France à faire un large usage de la radiodiffusion : utilisant la technique des causeries du samedi soir, il explique, en un langage simple, les avancées et les problèmes de l'action gouvernementale. L'impact est immense et c'est François Mauriac qui, parlant des interventions radiophoniques du Président du Conseil, les caractérise comme « des paroles humaines en politique ». Bien avant d'autres hommes politiques, Mendès a saisi l'importance de la médiatisation de la pensée politique. Mais, là

encore, il ne sait pas ou ne veut pas exploiter le capital de sympathie politique qu'il a amassé. Dans le domaine économique et financier, la brièveté de son expérience de gouvernement ne lui permet que de tracer les grandes lignes d'une politique d'expansion fondée sur la rigueur financière et sur l'incitation de l'État. Tout en étant libéral, Mendès France juge indispensable l'intervention de l'État. La technique de la relance keynésienne se double d'une croyance aux vertus d'une planification souple. Dans toutes les grandes actions qui engagent la France à long terme, que ce soit la politique nucléaire ou la construction européenne, l'action du gouvernement Mendès France est particulièrement importante.

Le bilan, pour un tel homme, est difficile à évaluer, d'abord en raison de la faible durée de son gouvernement. Il n'en est pas moins vrai que c'est un moment important dans l'histoire de la France contemporaine et que Mendès France, par sa valeur et sa rigueur, incarne un des aspects les plus positifs de la IV^e République. Sur le fond, au-delà des réussites dues à une politique volontariste, on ne peut qu'être frappé de la contradiction fondamentale qui sous-tend son action politique. Homme du sérail parlementaire et profondément respectueux des droits de l'Assemblée, il situe pourtant son action au-delà des tribunes parlementaires, apostrophant directement l'opinion publique et la prenant à témoin. Il est peut-être avec Antoine Pinay (voir p. XXX) l'homme le plus célèbre de la IV^e République, mais il veut limiter toute son action politique au monde parlementaire, c'est-à-dire là où il va être impitoyablement marginalisé. Il se réfugie alors dans le rôle d'une « Cassandre » du régime et pourtant lorsque la catastrophe annoncée se produit, on le voit à nouveau, et presque isolé, combattre le retour du général de Gaulle.

Tout, dans le retour au pouvoir du général de Gaulle, ne peut que hérissier Mendès France, la pression des militaires et les parfums de coup d'État, mais aussi le recours irrationnel à l'homme providentiel, ce que lui-même a toujours refusé. Les nouvelles institutions lui paraissent trop marquées par l'importance de l'exécutif et la fonction du Président de la République disposant de l'article 16, pouvant suspendre le jeu normal des institutions, l'inquiète. Aussi est-il de ceux qui préconisent le « non » lors du référendum de 1958. Dès lors, il va être un adversaire permanent du régime gaulliste. Il perd tous ses mandats dans l'Eure et à Louviers, de 1958 à 1962. Son opposition vigilante aux nouvelles institutions et à leur instigateur l'isole de plus en plus au sein d'une gauche non communiste très affaiblie qui, peu à peu, va convenir des vertus du régime. Il cherche à reconstituer les forces de la gauche non communiste, il abandonne le parti radical, en pleine décomposition, et rejoint, dès 1959, le Parti Socialiste Autonome (qui devient le PSU en avril 1960). Approuvant la

politique algérienne de De Gaulle, il n'en dénonce pas moins avec vigueur les aspects anti-sociaux et parfois peu démocratiques de sa politique intérieure. En 1962 il publie *La République moderne*, qui devient un des livres de base de la nouvelle gauche. En mars 1965, ce spécialiste des questions financières élève de vigoureuses critiques contre l'idée gaullienne d'un retour à l'étalon-or comme base du commerce international. L'érosion du gaullisme lui permet de revenir au Parlement en 1967, élu de Grenoble, et il est un des orateurs les plus écoutés sur tous les bancs du Palais-Bourbon. Mais c'est l'étoile montante de François Mitterrand qui éclipse la sienne. Comme beaucoup d'autres il est surpris et un moment désorienté par les événements de 1968. Il participe à une grande réunion de la gauche non communiste au stade Charléty, le 25 mai 1968. Cette erreur de stratégie, contraire à sa propre vision de la démocratie, fait perdre à Pierre Mendès France une grande partie de son crédit et son mandat de député. Battu de façon humiliante avec Gaston Deferre (qui avait promis de le nommer Premier Ministre et le fait participer à sa campagne) lors de l'élection présidentielle de 1969, il se retire alors de la politique active, soutenant pourtant François Mitterrand dans sa volonté de reconstruire un grand parti de gauche non communiste. Mendès France reste un des opposants les plus intraitables du régime de la Ve République. Dès 1974, il soutient activement la candidature de François Mitterrand et c'est avec une émotion réelle qu'il assiste à la victoire de son compagnon de combat en 1981. Cette victoire met entre les mains de cette gauche unie, pour laquelle il a tant combattu, toute la machine de l'État. Honoré et fêté par ses amis, il voit alors triompher une démocratie à dominante présidentielle, très éloignée des idéaux parlementaires qui ont toujours été les siens. Toutefois, il n'intervient plus dans le débat politique intérieure français. Là encore, il était seul, comme embaumé bien avant sa mort. Se sachant atteint d'un cancer depuis 1971, il tente dans sa dernière année d'existence de trouver une solution aux problèmes du Moyen-Orient. L'émotion de la classe politique à l'annonce de son décès en 1982 (18 octobre) est réelle. Avec lui disparaît une haute figure de la République, un homme qui, avec austérité, a su incarner l'honnêteté au service de l'État. Sa démarche n'a été solitaire qu'en apparence, car toute une génération se réclame de lui et d'une certaine vision de l'action politique : le mendésisme.

5.3.6. Les droites classiques et le gaullisme de la IV^e République

René Rémond avait écrit ¹ « En 1945, l'heure semble effectivement venue d'écrire sur l'histoire de la droite le mot fin » et Serge Berstein s'écrie au colloque de Rennes sur la recomposition des droites à la Libération (mai 2003) : « Quel que soit en effet l'angle d'observation que l'on retient, le paysage est bien celui d'un champ de ruines » ² ! Plus mesurés et clairvoyants, Sylvie Guillaume ³ parle d' « hibernation » et Gilles Richard, en tête de la conclusion de la *Recomposition des droites...*, d' « année zéro » ⁴. À l'assemblée consultative provisoire, la droite ne compte que 23 délégués sur 248. Surtout, l'élection de la première constituante ne donne à tous les « modérés », pour reprendre le terme consacré par l'histoire de la III^e République, que 15 % des voix et 67 sièges : la droite classique a, en quelque sorte, « disparu » ! À la Libération il semble qu'il y ait un discrédit général de la droite ; de plus, on voit fleurir à la veille des élections de 1945 quantité de petites formations qui atomisent la droite. Cette droite française semble donc hors-jeu à la Libération et au temps du tripartisme ; cela semble gravé dans le marbre, ou le béton de la reconstruction, par le changement de mode de scrutin et toutes les réformes de la Libération, qui sont autant de barrages. Les idées de la droite semblent hors du siècle et, quant au noyau dur, pétainiste, il est réduit au silence. Cette mise à l'écart de la droite semble bel et bien durer encore au temps de la troisième force, puisque ce sont des « centristes » qui sont au pouvoir. Mais les deux auteurs de *La France de la Libération à 1958* tirent le rideau sur l'acte suivant :

« Le discrédit est de courte durée : dès 1947, le gouvernement Ramadier accueille deux modérés (Marcel Roclore, Louis Jacquinot) ; après le renvoi des ministres communistes en mai, Paul Reynaud [...] entre au gouvernement Marie et met symboliquement fin à la parenthèse des années 1940-1948, où la droite libérale fut quasi absente. » ⁵

C'est qu'une première coupure intervient le 5 mai 1947 avec l'éviction des ministres communistes : la rupture du tripartisme rouvre, à terme, la voie du pouvoir à la droite. Une seconde césure se produit immédiatement après : les troubles sociaux

¹ R.Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954, div. rééditions, dont *Les Droites en France*, 1982, 544 p., p. 243.

² S.Berstein, introduction à G.Richard & J.Sainclivier dir., *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 396 p., p. 15.

³ « Les droites et la IV^e République », dans J.-J.Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, p. 335. Voir aussi, bien sûr, Jean-Luc Pinol, chapitre V et François Bourricaud, chapitre IX de J.-F.Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, vol. "Politique", 684 p. ; P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, *op. cit.*, tome III, *op. cit.*, chapitres IX à XI.

⁴ G.Richard, « Conclusion générale... » de G.Richard & J.Sainclivier dir., *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, *op. cit.*

⁵ P. Goetschel & B.Touchebœuf, *La IV^e République. La France de la Libération à 1958*, Livre de Poche, 2004, 574 p., pp. 214-215.

de 1947 rendent inévitables de rechercher l'ordre et de resserrer les rangs politiques. La rentrée politique de Paul Reynaud, en 1948, dans le gouvernement Marie, a valeur de symbole. La même année voit la mise en place d'une structure nationale, le Centre national des Indépendants (CNI) de Roger Duchet. Et ce sont les gouvernements Pinay (qui a siégé au Conseil national de Vichy) et Laniel (ami de Paul Reynaud, mais patron résistant qui a siégé au Conseil national de la Résistance) qui marquent véritablement le retour en force de la droite. Au fond, les droites sont des forces vite intégrées dans le jeu politique de la IV^e République, remises en selle auprès de l'électorat et de la nation.

La coupure essentielle, maintes fois soulignée par les contemporains, est l'investiture d'Antoine Pinay, le 6 mars 1952. Avec son gouvernement et les deux suivants (René Mayer ¹ et Joseph Laniel), une nouvelle majorité, de centre droit, va gouverner pendant plus de deux ans, de mars 1952 à juin 1954. Cette majorité, apparemment plus cohérente que la troisième Force, s'entend pour pratiquer une politique orientée autour de trois axes, le redressement économique et financier, la rigueur sociale et anticommuniste et la poursuite de la politique coloniale de maintien de la souveraineté française, inaugurée auparavant. Les espérances de gauche de la Libération déchantent et la « machine républicaine » s'enraie en 1952-1954, cette dernière année, qui coïncide avec la première édition de *La Droite en France* de René Rémond, étant un tournant dans l'histoire de la IV^e République. Mais, sans vouloir distinguer des césures dans toutes les années de la Quatrième, il faut reconnaître que 1953 est une année symbolique, confirmant, après l'arrivée de Pinay à Matignon, le retour de la droite aux affaires, puisque deux de ses représentants parviennent à la tête de l'État, Joseph Laniel à Matignon (juin 1953), René Coty à l'Élysée (décembre 1953). C'est que l'anticommunisme est un véritable ciment de la droite, qui permet sa renaissance. Dès le 11 juillet 1945 Paul Antier fonde un très anticommuniste Parti paysan, dont le nom rappelle les ligues des années 30 et est une appellation-prétexte car les véritables paysans votent-ils à droite ? On peut en douter car en 1951, 22 % des électeurs paysans ont voté pour des modérés, 22 % aussi pour le RPF, mais 17 % pour le PCF et 16 % pour des radicaux...

Autre appellation caractéristique, celle du PRL, le Parti républicain de la Liberté, fondé avant la fin de l'année 1945 (22 décembre 1945), une nouvelle formation, dont Michel Clemenceau, en raison de la notoriété de son nom (il est le fils du « Père la Victoire »), devient le porte-drapeau. La constitution du PRL rencontre évidemment l'hostilité de Louis Marin et de la Fédération républicaine, c'est-à-dire de la bonne

¹ Voir sa biographie p. XXX.

vieille droite classique, parlementaire. Mathias Bernard, au colloque de Rennes sur la recomposition des droites à la Libération (mai 2003) ¹, juge d'ailleurs que le PRL déçoit très vite. Joseph Laniel, le représentant de l'Alliance démocratique au sein du CNR, précise les objectifs le 22 décembre 1945, dans un vocabulaire typique de l'époque :

« Nous étions hier, nous sommes aujourd'hui, nous serons demain les admirateurs du général de Gaulle, aux côtés duquel nous avons eu l'honneur, André Mutter et moi, de descendre les Champs-Élysées le jour de la Libération. [...] Mais nous sommes hostiles à la politique du Front populaire numéro deux, celle des trois grands partis, comme nous l'avons été à celle du Front populaire numéro un. » [Et M. Bernard poursuit :] Autour de Joseph Laniel se trouvent Michel Clemenceau, André Mutter, Frédéric-Dupont, Jules Ramarony... Le PRL rencontre l'hostilité de la Fédération républicaine et de Louis Marin qui l'accuse d'avoir été "fondé sous le signe de l'argent et [...] dirigé de façon autocratique par des puissances financières", de manquer de fermeté en matière de libertés religieuses, enfin d'être amené à "adopter une politique d'extrême droite [...] [puisqu'il] est déjà et sera de plus en plus infesté par les pétainistes et les vichystes" ».

Le PRL a bien du mal à rassembler les modérés. Il fait campagne pour le non en vue du référendum du 5 mai 1946 et il est considéré comme un élément important de l'échec des partisans du oui. À droite, il apparaît désormais comme l'organisation la plus solide. Après son Congrès d'avril 1946 à Paris, le PRL établit des fédérations dans tous les départements et ses actions de propagande sont coordonnées par Georges Riond, l'ancien adjoint de François Valentin à la Légion des combattants. Déjà, certains jugent le PRL capable d'attirer une partie de l'électorat MRP. Le parti publie un hebdomadaire, *Paroles françaises*, grâce auquel il lance une campagne anticomuniste virulente. Il n'épargne pas pour autant le MRP, dénonce les excès de l'épuration et fait campagne pour l'amnistie. Lors de l'élection de la seconde Assemblée constituante, les forces modérées enregistrent un léger tassement par rapport à octobre 1945 mais lors des élections législatives qui suivent l'adoption de la Constitution de la IV^e République, le 10 novembre 1946, le PRL a 38 élus. Le président du PRL, Michel Clemenceau (1873-1964), est candidat à la présidence de la République mais il ne recueille que 60 voix sur 883 votants. À l'occasion de son second congrès, en mars 1947, le PRL connaît de graves dissensions internes. Il affiche pourtant expressément l'ambition de devenir le quatrième grand parti de la vie politique française. Ces dissensions portent à la fois sur la campagne pour l'amnistie lancée par André Mutter (1901-1973), et surtout, en raison de la création du RPF, sur l'épineux problème de la double appartenance. Au Congrès du PRL à Nancy, en mai 1948, les dirigeants du parti admettent que leur ambition de devenir le quatrième grand parti a échoué mais ils n'entendent pas pour autant disparaître dans

¹ M. Bernard, « Le Parti républicain de la liberté (PRL) ou l'impossible union des droites (1946-1948) », dans G. Richard & J. Sainclivier dir., *La Recomposition des droites en France à la Libération...*, op. cit., pp. 191-204. Autre référence : *Le « moment PRL »*, Presses universitaires de Rennes, 2013, 200 p.

l'orbite du RPF et Michel Clemenceau récuse toute politique d'opposition systématique au pouvoir. Après les élections au Conseil de la République en novembre 1948, onze élus PRL sur douze appartiennent à l'intergroupe gaulliste dans la Chambre haute. Deux tendances s'affrontent. La première regroupe les partisans du soutien à la majorité gouvernementale. Son chef de file est Robert Bétolaud (1901-1983), alors secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Joseph Laniel partage la même façon de voir. Face à eux se dressent Edmond Barrachin (1900-1975), Henry Bergasse (1894-1977) et Frédéric-Dupont, sensibles aux sirènes gaullistes. Pourtant, ce n'est pas le RPF qui devait accélérer l'agonie du PRL mais une autre formation, le Centre national des Indépendants (CNI). L'une des premières décisions du nouveau Centre est la mise en place d'une commission des investitures en vue des élections de 1951. À cette occasion, le CNI absorbe le PRL. En effet, comme nombre des députés sortants du PRL préfèrent se présenter sur des listes RPF, Joseph Laniel vient s'ouvrir de ses difficultés à Roger Duchet, le maître d'œuvre du CNI qui raconte ainsi la fin du PRL :

« Je lui proposai de constituer des listes communes d'Indépendants, de Paysans et de Républicains nationaux. À une condition cependant : que le Parti républicain de la liberté disparaisse après les élections et se fonde dans le CNL. Laniel accepta. » **1**

La Guerre froide commencée, c'est en 1949, la naissance du Centre national des Indépendants (CNI), de Roger Duchet, qui devient en février 1951 le CNIP (le P pour Paysans, bien sûr) et connaît des succès importants entre 1951 et 1954, devenant un pivot de la vie politique de la IV^e République. René Rémond **2** dès 1954 fait des Indépendants les héritiers de la droite libérale et orléaniste, celle du « juste milieu » se réclamant de Raymond Poincaré. Le CNI devient l'une des principales formations de la IV^e République après sa victoire politique aux élections législatives de 1951. Il se rallie au général de Gaulle en 1958 mais ses divisions sur le règlement du problème algérien et son attachement au parlementarisme expliquent sa stratégie d'opposition qui le marginalisera du champ politique à partir de 1962. Le Centre national des Indépendants avait rassemblé des personnalités politiques issues de plusieurs groupes modérés, dispersés après la Seconde Guerre. Roger Duchet (1904-1981), ancien président de la Fédération radicale de la Côte-d'Or avant la guerre, maire de Beaune, conseiller de la République, souligne en 1975 dans ses mémoires **3** la nécessité de regrouper dans une même formation les élus modérés de plusieurs groupes parlementaires, les républicains modérés, les paysans et le groupe du Parti républicain de la liberté, PRL. Les modérés avaient recueilli aux élections de novembre

1 Notice Jean-Luc Pinol dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

2 *Les Droites en France*, op. cit., passim.

3 R.Duchet, *La République épinglée*, A.Moreau, 1975, 285 p.

1946 12,9 % des suffrages exprimés. Roger Duchet crée des centres indépendants dans chaque département, avant de rendre publics les statuts du Centre national des Indépendants le 6 janvier 1949, statuts signés par lui-même, Jean Boivin-Champeaux ¹ et René Coty (voir plus loin). Le Parti paysan, où s'opposent deux tendances, celle de Camille Laurens favorable à Roger Duchet et celle de Paul Antier, s'associe au CNI tout en conservant son autonomie. Le 15 février 1951, le CNI devient le Centre national des Indépendants et Paysans, CNIP. La stratégie d'intégration permet la fusion avec le PRL ou du moins ceux qui comme Joseph Laniel refusent de se présenter sur les listes RPF aux élections de 1951.

En effet, les indépendants profitent de la loi des apparentements et obtiennent 97 élus à l'issue des élections de juin 1951, malgré un gain relativement modeste en suffrages exprimés (14,1 %). Emmanuel Temple (1895-1988) préside le groupe parlementaire des républicains indépendants, qui réunit des personnalités comme Antoine Pinay, Joseph Laniel, Maurice Petsche (1895-1951) et Jacques Bardoux (1874-1959). La résilience des indépendants permet le retour spectaculaire en politique en 1951, grâce à son implantation locale très forte, d'un ancien parlementaire radical de la IIIe République, André Liautey (1896-1972), en Haute-Saône. Très anticommuniste, brûlant le tissu radical d'origine, il défend farouchement les bouilleurs de cru. ² Le CNIP profite donc de l'échec du MRP, il réussit à faire barrage au RPF qui demeure cependant le premier groupe parlementaire avec 121 élus. Il est bien représenté dans la France de l'Ouest et de l'Est, mais aussi dans le Massif central grâce à sa composante paysanne. L'investiture d'Antoine Pinay en mars 1952 est la seconde chance du CNIP ; les 27 députés gaullistes qui ont voté en faveur d'Antoine Pinay créent le groupe « Action républicaine et sociale » (ARS), rattaché au CNI en 1954. Le groupe parlementaire du CNIP, fort de ses 132 élus, devient ainsi le plus important de l'Assemblée nationale. Les rôles sont bien délimités : Roger Duchet, secrétaire général du CNIP, en est l'organisateur, Antoine Pinay, président d'honneur, la figure emblématique. En juin 1953, c'est un autre indépendant, Joseph Laniel, qui reçoit l'investiture de l'Assemblée nationale et en décembre de la même année René Coty est élu président de la République.

Ces succès ont des conséquences importantes sur l'organisation et la doctrine du mouvement. En effet, à l'origine, le CNIP est avant tout une véritable structure

¹ 1887-1954. Célèbre pour avoir présenté à ses collègues parlementaires la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940.

² Olivier Verdier, « La maîtrise d'un territoire local : exemple du retour d'André Liautey au Palais Bourbon en 1951 », dans *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 12-135. Pour les bouilleurs, revoir p. XXX.

d'accueil pour des élus. Le changement d'appellation des traditionnelles « journées d'études » en « congrès » en 1954 marque une volonté de restructuration mettant le CNIP à proximité d'être un véritable parti. Il est décidé d'exclure les parlementaires qui participeraient à des gouvernements sans l'approbation de la majorité du groupe. Le texte de référence doctrinal est le discours que prononce Antoine Pinay au congrès de décembre 1954 et qui est ensuite publié sous forme d'une brochure au titre évocateur, *La liberté au service de l'homme* (1955). Y est affirmé « l'attachement à la civilisation occidentale, civilisation humaniste, chrétienne dominée par une exigence : celle du respect de la personne humaine ». La condamnation de toute forme de totalitarisme, qu'il soit communiste ou technocratique, découle de la défense d'un libéralisme « à visage humain ». Ces thèmes unitaires n'excluent pas des divisions comme celles qui se manifestent sur la construction européenne. Si Antoine Pinay et Roger Duchet y sont favorables par raison et par atlantisme, d'autres indépendants la condamnent par peur de l'Allemagne. Pierre André et Louis Marin pourfendent la CECA et surtout la CED, dont les traités ont été signés par le gouvernement d'Antoine Pinay en mai 1952. Le 30 août 1954, le député indépendant Louis Delbez dépose une « motion préjudicielle » et la « question préalable » d'un autre député indépendant, Adolphe Aumeran (1887-1980), est votée, renvoyant *sine die* le débat de ratification de la CED. À l'issue des élections législatives de 1956, le CNIP devient un parti d'opposition au Front républicain qui regroupe la SFIO, les radicaux mendésistes, l'UDSR et des républicains sociaux. Le groupe des Indépendants et Paysans d'Action sociale, présidé par Antoine Pinay, compte 80 membres et 3 apparentés. S'y ajoutent les 12 élus du groupe paysan de Paul Antier (voir plus haut). Le CNIP n'a pu empêcher le succès du mouvement de Pierre Poujade, qui avec ses 11 % de suffrages lui fait une concurrence directe et redoutable. L'accord signé par Paul Antier avec Pierre Poujade et Dorgères le 15 mai 1957 provoque la scission du Parti paysan. Déjà très opposé aux accords de Genève sur l'Indochine signés par Pierre Mendès France, le CNI récuse toute idée d'abandon de l'Algérie française. Roger Duchet est membre de l'Union pour le Salut et le Renouveau de l'Algérie française, USRAF, créée en avril 1956 par Jacques Soustelle. Le CNIP, tout en s'opposant à ce qu'il appelle la « socialisation » de l'économie du gouvernement Mollet, soutient ainsi sa politique de fermeté en Algérie.

Le 1er juin 1958, 86 parlementaires indépendants sur 89 votent l'investiture du général de Gaulle, qu'ils considèrent comme seul capable de régler la question algérienne et Antoine Pinay fait partie du gouvernement de Gaulle. Le CNIP fait campagne pour le oui au référendum sur la nouvelle Constitution et au premier tour des élections de novembre 1958, les modérés obtiennent 22,1 % des suffrages ; ils

constituent le second groupe parlementaire après le parti gaulliste, l'UNR, avec 107 députés et 10 apparentés. Cependant, les rapports entre les indépendants et les gaullistes se détériorent rapidement. Le discours du général de Gaulle du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination de l'Algérie provoque la division du CNI qui, par prudence, ne donne pas de consignes de vote aux référendums de janvier 1961 et d'avril 1962. Le CNI ne condamne même pas le putsch des généraux d'avril 1961, mais Roger Duchet, considéré comme trop ultra, est contraint d'abandonner le secrétariat général au profit de Camille Laurens. Plus graves encore sont les divergences doctrinales entre Indépendants et gaullistes. Le signe en est le départ d'Antoine Pinay du gouvernement Debré en janvier 1960 : le libéralisme économique défendu par le CNI est très éloigné de la politique interventionniste des gaullistes. Les modérés s'accommodent difficilement de l'entourage technocratique des gouvernements de la Ve République. L'orientation présidentielle du nouveau régime, après la réforme constitutionnelle de 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct, choque la droite parlementaire. Le CNI vote la motion de censure contre le gouvernement Pompidou. Il fait partie du « cartel des non » au référendum du 12 septembre 1962 et perd beaucoup de voix aux élections du 18 novembre, passant de 22,1 % à 9,6 % des suffrages. La formation des Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing, qui adopte une stratégie d'intégration, confirme le déclin du CNI qui ne parvient à s'imposer ni dans l'opposition au gaullisme ni dans les tentatives de regroupement des centres. Affaibli et divisé, il cherche ensuite des alliances auprès du Front national (tendance Philippe Malaud, président du CNI en 1987) ou auprès du RPR. Le comité directeur soutient Jacques Chirac aux élections présidentielles de 1988, sous l'influence d'Yvon Briant, exclu du Front national après avoir été élu en mars 1986 sur la liste du Rassemblement national dirigé par Jean-Marie Le Pen. 1

Bien sûr les années 50 voient surgir, se développer et occuper une masse de travées aux élections de 1956 la droite populiste du poujadisme, dont Le Pen, cité à l'instant, et nous avons vu dans le sous-chapitre 2.3.4. les aspects sociaux du poujadisme et largement anticipé son volet politique. Une autre nouvelle famille de droite, promise à un plus durable avenir est évidemment le gaullisme, que nous allons traiter après avoir inséré ci-dessous trois biographies de personnalités politiques nommées plus haut. Rappelons que la biographie de Pinay a déjà été, à cause de l'importance de sa politique financière, présentée pages XXX.

1 Notice Sylvie Guillaume dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit.

Paul REYNAUD (1878-1966)

Né à **Barcelonnette**, dans les Basses-Alpes (Alpes de Haute-Provence depuis 1970), dans une famille de la bourgeoisie marchande aisée, ayant fait fortune au Mexique comme certains « Barcelonnettes » et se fixant à Paris, Paul Reynaud devient **avocat** mais fait un tour du monde avant de s'« installer ». En 1910, il est élu premier secrétaire de la Conférence des avocats et choisit pour la séance solennelle de rentrée de prononcer un hommage du président du Conseil Waldeck-Rousseau. Devant la désapprobation des membres — conservateurs — de la Conférence, il devra y renoncer mais fera publier son texte aux Éditions Grasset en 1913 ! Reynaud commence sa **carrière politique** en 1913 en succédant à son père au **Conseil général** du département des Basses-Alpes. Après avoir échoué aux législatives de 1914, il inaugure une carrière politique nationale en devenant **député des Basses-Alpes** en 1919. L'année précédente, il avait fait pour le compte du gouvernement un voyage d'étude en Sibérie et en Extrême-Orient. Au sein de la Chambre « bleu-horizon », il siège au groupe d'Action républicaine et sociale, comme la plupart des nouveaux jeunes députés modérés, parmi lesquels André Tardieu et Georges Mandel, avec qui il se lie d'amitié.

Il a alors 41 ans et s'intéresse immédiatement aux problèmes économiques et financiers, ainsi qu'aux Affaires étrangères, et plus spécialement à la question des Réparations. À la différence de nombre de parlementaires, il est favorable aux Réparations en nature. Battu aux élections de 1924 par une liste du Cartel des gauches, il revient à la Chambre en 1928 comme député Alliance démocratique de la Seine et s'impose d'emblée comme un des dirigeants de la coalition de centre-droit qui soutient Raymond Poincaré. Il devient d'ailleurs à ce moment **un des chefs de file de l'Alliance Démocratique**. À partir des élections de 1928, l'ancienne génération politique des Briand, Poincaré, Caillaux cède la place à **une nouvelle génération** ; Pierre Laval, Pierre-Étienne Flandin, André Tardieu et Paul Reynaud en font partie. Personnalité politique de premier plan, Reynaud commence sa carrière ministérielle (à 52 ans) au poste prestigieux de ministre des Finances du second cabinet Tardieu de mars-décembre 1930, occupant ensuite jusqu'en 1932 des **postes ministériels importants**, les Colonies en 1931-1932 (c'est lui qui inaugure l'Exposition coloniale), la Justice (en même temps que la vice-présidence du Conseil) en février-juin 1932. Ensuite, et jusqu'en 1938, Paul Reynaud ne fait plus partie d'aucun gouvernement. Pas seulement parce que la victoire de la gauche en 1932 (puis celle de 1936) écartent du pouvoir un homme qui apparaît incontestablement marqué à droite, mais surtout parce que **ses vues financières font de lui un solitaire** suspect à la gauche comme à la droite qui se garde bien de faire appel à lui lorsqu'elle revient au pouvoir en 1934. Ne s'avise-t-il pas en effet en 1934 de se prononcer pour une dévaluation du franc, ce qui provoque un tollé général dans une opinion attachée jusqu'au fétichisme au maintien de la valeur de la monnaie ?

Paul Reynaud engage en même temps un **second combat, pour la sécurité de la France cette fois**. Il propose une réforme complète du système de défense militaire afin de l'adapter à la politique étrangère qui cherche à assurer la sécurité par des alliances avec les petites puissances d'Europe et le soutien de la S.D.N. Aussi **approuve-t-il les idées du lieutenant-colonel Charles de Gaulle**, alors inconnu, qui lui a démontré (1934) l'inadéquation de la stratégie défensive de l'État-major avec cette politique étrangère. Il affirme qu'il faut à la France une armée offensive capable d'assurer la sécurité collective en Europe, ce qui nécessiterait l'existence d'un corps blindé et motorisé, aux mains de soldats professionnels. Seule *L'Action française* approuve Paul Reynaud, dont les idées sont combattues à la fois par la gauche pacifiste et par l'État-major, pour qui l'armée ne doit être que défensive, l'instrument principal de la stratégie étant l'ensemble des fortifications de la ligne Maginot.

Pendant le Front Populaire, Paul Reynaud, qui figure dans l'opposition (il a été réélu de justesse), met en garde le gouvernement contre des mesures sociales non assorties d'une relance de l'économie et il conseille à nouveau la dévaluation, jugeant insuffisante celle de l'automne 1936. Il ne réussit pas davantage à se faire entendre lorsqu'il réclame la constitution d'un corps cuirassé d'intervention analogue à celui dont l'Allemagne est en train de se doter, Daladier se montrant hostile à une réforme que désapprouve l'État-major. Enfin, il ne cesse de critiquer la loi des 40 heures qui, à son avis, gêne le redressement industriel de la France et qu'il propose d'aménager. Sur tous ces points, l'homme politique va à contre-courant des tendances dominantes du pays et il connaît une assez grande impopularité. Cependant, en dépit de celle-ci, son refus de conduire contre le Front Populaire l'opposition haineuse et systématique que mène la plus grande partie de la droite lui donne **une place à part** : en mars 1938, il est un des rares hommes politiques de l'opposition à accepter l'idée d'un gouvernement d'union nationale conduit par Léon Blum et allant « de Thorez à Marin ».

C'est pourquoi lorsque **Daladier** constitue en avril 1938 un gouvernement qu'il souhaite rééquilibrer vers le centre-droit, il **fait de Paul Reynaud son ministre de la Justice**, poste qu'il échange en novembre 1938 contre celui des **Finances** quand Daladier place désormais en priorité le redressement économique du pays. On trouve à son cabinet Michel Debré, Alfred Sauvy, Maurice Couve de Murville et d'autres jeunes gens pleins d'avenir. La politique rigoureuse de Reynaud, destinée à permettre à la France de faire face à ses dépenses de réarmement devant la guerre qui menace, va provoquer la vigoureuse réaction des partis de gauche, qui organisent avec la C.G.T. la grève du 30 novembre 1938. Mais elle débouche sur d'incontestables résultats, le redressement de la situation financière de la France et la reprise de la production, qui intervient cependant trop tard pour faire sentir ses effets au moment du conflit.

En mars 1940, après la démission de Daladier, Paul Reynaud, qui fait figure de **chef de file des partisans d'une conduite énergique de la guerre est appelé à la présidence du Conseil**. Mais sa **marge de manœuvre est limitée** par la faiblesse de sa majorité (une voix), qui permet à Daladier de conserver le ministère de la Guerre, car

Reynaud ne dispose pas de l'autorité suffisante pour se passer de l'appui du chef du parti radical. Et le 9 mai 1940, le Président du Conseil démissionne. Mais le lendemain, 10 mai, l'attaque allemande sur la France ayant débuté, il doit précipitamment reprendre sa démission. L'offensive allemande se développant, Paul Reynaud décide, le 18 mai, de concentrer entre ses mains les pouvoirs, se débarrassant alors de Daladier pour prendre lui-même le portefeuille de la Guerre, avec comme sous-secrétaire d'État le général de Gaulle.

Alors que Reynaud est partisan de continuer la lutte coûte que coûte, il se heurte à Pétain, entré au gouvernement comme ministre d'État et vice-président du Conseil le 18 mai qui, d'accord avec le généralissime Weygand, préconise l'armistice. S'estimant en minorité au sein du gouvernement face aux partisans de l'armistice (bien qu'aucun vote formel n'ait eu lieu sur la question), Reynaud démissionne le 16 juin 1940 et est aussitôt remplacé à la tête du gouvernement par le maréchal Pétain qui demande l'armistice. Pétain fait arrêter en septembre 1940 Reynaud qui est incarcéré au fort du Portalet (Pyrénées-Atlantiques) puis déporté par les nazis en Allemagne en novembre 1942.

Libéré par les Américains, il poursuit sous les IV^e et V^e Républiques une longue carrière politique : député (de Dunkerque) entre 1946 et 1962, deux fois ministre (1948 : Finances et Économie et 1950), président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale de 1951 à 1962. Il joue un rôle important chez les Indépendants, échoue à former un gouvernement en 1953, se bat en faveur de la construction européenne. Paul Reynaud se déclare favorable au retour au pouvoir du général de Gaulle ; le 29 juillet 1958, à 80 ans, Paul Reynaud est élu président du Comité consultatif constitutionnel mis en place par le général de Gaulle en vue de la préparation d'une nouvelle Constitution. Mais il est battu par Chaban-Delmas pour le poste de président de l'Assemblée nationale (le « perchoir »). Il combat l'élection du président de la République au suffrage universel, prenant la tête du cartel des « non » et menant la charge contre le gouvernement Pompidou (4-5 octobre 1962). Mais il est battu aux législatives et abandonne alors la vie politique : pamphlet contre la politique extérieure de De Gaulle, échec à l'Académie française et appel à voter Lecanuet à la présidentielle de 1965.

Paul Reynaud est donc élu sous trois Républiques successives. Homme de principes mais non de partis, il est, sur de nombreuses questions, mis en minorité, car, quoique souvent visionnaire, il refuse toujours de se laisser enfermer dans la logique gauche-droite et ne sait donc pas trouver une majorité politique stable pour appuyer ses idées. N'hésitant pas à bouleverser les équilibres politiques, prenant en charge les destinées du pays aux heures les plus sombres, Paul Reynaud occupe une place particulière au sein du personnel politique français du XX^e siècle. 1

1 R.Krakovitch, *Paul Reynaud dans la tragédie de l'histoire*, Tallandier, 1999, 502 p., T.Tellier, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, Fayard, 2005, 887 p.

Joseph LANIEL (1889-1975)

Joseph Laniel, né le 12 octobre 1889 à Vimoutiers, dans l'Orne, appartient à une riche famille d'industriels textiles normands, catholique et conservatrice. Fidèle à la tradition de son milieu, il prend, à vingt et un ans, la direction d'une des affaires de la famille ; sous-lieutenant en 1914, il termine la guerre avec le grade de capitaine. Ses premiers mandats électifs, obtenus en 1919, ceux de maire et de conseiller général, paraissent surtout liés à sa position de patron paternaliste. Lors des élections législatives de 1932, il succède à son père, Henri Laniel, député du Calvados depuis 1896. Membre du Centre républicain d'André Tardieu, il s'inscrit à l'Alliance démocratique et se lie à Paul Reynaud d'une amitié qui devait se révéler indéfectible. Parlementaire prudent et relativement effacé, réélu en 1936, opposant au Front populaire, il se déclare en mars 1938 favorable à l'union nationale proposée par Léon Blum, puis, en septembre 1938, démissionne de l'Alliance démocratique pour protester contre l'attitude munichoise de Pierre-Étienne Flandin.

Durant la Drôle de guerre, Reynaud, tirant parti de sa compétence en matière financière, l'appelle en mars 1940 à siéger au gouvernement en qualité de sous-secrétaire d'État aux Finances. Si Laniel vote le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, il semble avoir été très tôt persuadé de la défaite allemande et noue dès 1941 des liens avec divers groupes de Résistance. Entré dans la clandestinité à la fin de 1942, il est désigné pour **représenter l'Alliance démocratique au sein du Conseil national de la Résistance**, formé en mai 1943. Après la Libération, il siège à l'Assemblée consultative. Au lendemain de la guerre, Joseph Laniel, membre des deux Constituantes, prend place dans l'opposition clairsemée des « modérés ». Il tente de les unifier en contribuant en 1945 à la **création du Parti républicain de la Liberté**, qui, à la veille des élections de 1951, fusionne avec le Centre national des Indépendants. Réélu, il siège d'août 1951 à février 1952 dans les gouvernements Pleven et Edgar Faure. Mais Antoine Pinay, qui ne l'aime guère, ne fait pas appel à lui quand il forme son gouvernement, en mars 1952.

Le président Auriol le sollicite en juin 1953, au terme de la crise de trente-sept jours qui suit la chute du cabinet René Mayer : ce choix, portant sur un homme de faible notoriété et considéré comme un orateur médiocre, permet aux dirigeants du « système » de le considérer comme une solution provisoire et transitoire. Laniel, investi le **26 juin 1953, forme un gouvernement composite**, où figurent six anciens présidents du Conseil et dans lequel prennent place des représentants des indépendants, du MRP, des radicaux, de l'UDSR et, pour la première fois, des gaullistes. Le ministère Laniel apparaît comme un **conglomérat disparate composé de fortes personnalités disposant de puissantes assises parlementaires**, que le président du Conseil doit constamment ménager : en fait, sa prudence et sa réserve vont permettre à son gouvernement de durer jusqu'au 12 juin 1954.

Laniel, de concert avec son ministre des Finances, Edgar Faure, pratique une **politique de rigueur budgétaire et salariale**, qui rencontre l'opposition des fonctionnaires et des salariés des secteurs public et privé, hostiles à un gouvernement considéré comme trop proche du patronat, cf. les grandes grèves de l'été 1953. Les pratiques d'incitation à la croissance mises en œuvre par Edgar Faure n'en portent pas moins leurs fruits. Héritant d'une situation préoccupante en matière coloniale et extérieure, **Laniel se trouve confronté aux questions de l'Indochine, du Maroc et de la CED**. Si, sur ce dernier point, paralysé par la présence gaulliste, il ne peut que temporiser, il soutient, au cours de l'été 1953, la ligne dure mise en œuvre au Maroc sous l'égide de Bidault. Persuadé de la nécessité de mettre fin à la guerre d'Indochine, inutilement coûteuse, il laisse, non sans réticences, le général Navarre, commandant les troupes françaises en Indochine, s'engager dans l'opération qui aboutit au désastre de Diên Biên Phu en mai 1954.

Convaincu que, fort de son attachement constamment réaffirmé à la tradition républicaine et parlementaire et de son passé de résistant, il peut incarner l'unité nationale, **Joseph Laniel se présente en décembre 1953 à l'élection présidentielle**. Placé en tête au troisième tour devant le socialiste Naegelen, il doit, ne pouvant obtenir la majorité requise par suite d'oppositions provenant essentiellement de son propre parti, renoncer à l'issue du dixième tour. Réélu député en 1956, Laniel accorde **sa confiance au général de Gaulle le 1er juin 1958**, avant de se retirer totalement de la vie politique. Il décède en 1975. ¹

René COTY 2 (1882-1962)

Né en 1882 au Havre, René Coty, d'une famille normande, fils du directeur d'une institution d'enseignement privé catholique, poursuit des études littéraires et juridiques, avant de s'inscrire au barreau du Havre en 1902. Il exerce le métier d'avocat et se fait connaître en défendant un syndicaliste de trente ans victime d'une erreur judiciaire, Jules Durand, en 1910. Il épouse la fille d'un armateur, se lance dans la politique sous la houlette de Jules Siegfried, maire du Havre et grand notable « républicain de gauche ». Membre de la Ligue de l'Enseignement et du Grand Cercle républicain, il est élu au conseil d'arrondissement en 1907 puis au conseil municipal en 1908. Engagé volontaire en 1914, il termine la guerre avec la Croix de Guerre. Après le conflit, une élection partielle, provoquée par la mort de Jules Siegfried, permet à René Coty d'entrer au Palais-Bourbon en 1923. Réélu en 1924, puis en 1928 et en 1932, il **siège à la Chambre** au groupe des Républicains de gauche. Il est

¹ Notice J.Vavasseur-Desperriers, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit. ; Joseph Laniel, *Jours de gloire et jours cruels (1908-1958)*, Presses de la cité, 1971, 312 p.

² Ne pas confondre avec le parfumeur François Coty (pseudonyme de Spoturno) : *L'Ami du Peuple*, « ce Birotteau se prenait-il pour un César ? » (René Rémond), etc. Biblio. : Francis De Baecque, *René Coty, tel qu'en lui-même*, Éditions STH, 1990, 314 p. (l'auteur a utilisé le journal de Coty).

brèvement ministre en 1930, devient **sénateur Union républicaine en 1936**. Durant ses mandats successifs, René Coty a déployé une grande activité législative, orientée vers le droit maritime et commercial et la réforme des méthodes de travail parlementaires. Hostile à toute idée d'atteinte à la primauté du Parlement, René Coty propose de rationaliser le travail parlementaire.

Adversaire du Front populaire, trop décalé à ses yeux vers la gauche par rapport au Cartel des gauches et qui lui semble accentuer les divisions du pays, René Coty, après la défaite de 1940, **émet le 10 juillet un vote favorable au maréchal Pétain**. Mais il refuse, l'année suivante, les fonctions de maire du Havre, et il contacte en 1943 un groupe de sénateurs opposants, favorables au retour aux lois constitutionnelles de 1875. À la Libération, vite relevé de son inéligibilité, il est élu dans les deux Assemblées constituantes et vote contre les deux projets constitutionnels. Après un passage au ministère de la Reconstruction, de novembre 1947 à septembre 1948, René Coty est élu au **Conseil de la République** et reprend son activité de parlementaire dans cette assemblée dont il devient vice-président en 1952.

Bénéficiant de quelque notoriété dans les milieux politiques, René Coty est inconnu du grand public quand, lors de l'élection présidentielle de décembre 1953, après dix tours infructueux (!), les parlementaires indépendants le désignent comme candidat. Cet homme pondéré de 71 ans, à qui on ne connaît pas d'ennemis, qui n'a pas pris part, l'année précédente, à la querelle de la CED, qui songe à l'Élysée depuis un moment, est élu **président de la République le 23 décembre 1953**, au 13^e tour de scrutin. Joyeux Noël, « Monsieur Coty » !, titre la presse, songeant à « Monsieur Thiers »... Par contre, de Gaulle, dans une lettre du 5 janvier à son fils Philippe juge de manière cinglante l'événement ¹. Il est vrai que Coty va être un président très populaire, le **couple présidentiel**, très « vieille France » provinciale (mais après tout il n'est que l'avant-dernier de ce type) va exister réellement. Le décès de Mme Germaine Coty le 12 novembre 1955, d'une crise cardiaque le jour de la fête de son mari, deux jours après avoir visité le Salon de l'Enfance, suscite de l'émotion populaire. Et Coty fait de **nombreux voyages présidentiels en province**, comme d'ailleurs avant lui Auriol ² : l'afflux massif de population ne se dément pas, bien sûr sans mobilisation militante et la moindre « claque » politicienne, la médiatisation (*Paris Match*, radios, etc.) est intéressante, l'on peut parler de « conquête des cœurs » pour un personnage totalement inconnu de l'opinion publique lors de son élection, et l'on est étonné de l'absence de cette popularité, sans doute provoquée par le rejet de la classe politique, dans les biographies courantes...

¹ « Le régime a fini par élire pour son président celui qui le représente le mieux : un inconnu sans relief et rassurant pour les bourgeois qui veulent dormir. » (Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, Plon, 1980-1988, réédition, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010)

² Cf. Nicolas Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Belin, coll. « Socio-Histoires », 2006, 351 p. Mais on peut reprocher à l'auteur de sous-estimer la popularité de Coty, bien réelle. Auriol évoque souvent ses voyages dans son journal.

René Coty, dans les circonstances particulièrement tendues des dernières années de la IV^e République, se révèle **un gardien scrupuleux du texte constitutionnel**. C'est ainsi qu'il se garde jalousement la prérogative de choisir le président du Conseil, **préférant Guy Mollet à Pierre Mendès France** en février 1956. De surcroît, il semble avoir exercé une véritable **magistrature d'influence** auprès des dirigeants et de l'opinion, s'assurant une grande popularité. Il donne sa pleine mesure dans les derniers jours de la IV^e République : bien qu'il reste un partisan convaincu de la primauté du Parlement, **il pense tôt que le général de Gaulle est le seul recours**. La pression que René Coty exerce le 29 mai, mettant en balance sa démission, s'avère décisive dans le dénouement de la crise. Il occupe très dignement sa fonction jusqu'à son remplacement le 8 janvier 1959 par le général de Gaulle et des millions de cartes « Merci, Monsieur Coty ! » lui sont envoyées à pleins sacs postaux. Il s'était soucié dès l'entre-deux-guerres de la « réforme de l'État » : il participe quelque peu aux travaux de rédaction de la nouvelle constitution. Membre du Conseil constitutionnel, il est assidu aux séances, par contre, et émet en septembre 1962 un avis défavorable au projet de référendum proposé par de Gaulle, qu'il estime contraire à la Constitution. Il décède quelques jours plus tard, le 27 novembre 1962.

Famille de droite beaucoup plus durable que le poujadisme, le gaullisme est le fait — bien que le mot de « gaullisme » n'apparaisse que cinq fois dans son œuvre — d'un Charles de Gaulle qui est devenu en 1947 un homme de droite après avoir été le rassembleur de la France libre et de la Libération : sa lutte contre la IV^e République le rapproche bon gré mal gré des fidèles de Vichy. Le RPF, lancé avant l'entrée en guerre froide, est principalement dirigé contre les faiblesses de la Quatrième République. Mais dès l'été 1947, avec la montée des tensions Est-Ouest, l'anticommunisme virulent, voire obsessionnel devient une composante fondamentale du parti gaulliste. Le danger communiste est double, intérieur et extérieur ; nous avons vu qu'en 1947 la peur du « péril rouge » contribue au triomphe du Rassemblement du Peuple français. Pour son fondateur, le RPF est une entreprise de mobilisation générale contre le péril communiste, d'autant plus grand qu'il est double, à l'intérieur (thème de la subversion de l'État) et à l'extérieur (thème de l'imminence de l'invasion russe). De discours en discours, notamment dans celui de Rennes (27 juillet 1947) **1**, le général de Gaulle n'a de cesse de dénoncer ces menaces, « la plaie affreuse du séparatisme » et la proximité des Soviétiques « à deux étapes du Tour de France cycliste » **2**. Pratiquant « une sorte de surenchère » **3** dans l'anticommunisme avec les partis

1 Cf. p. XXX.

2 Voir p. XXX.

3 Formule de Jean Touchard.

gouvernementaux, de Gaulle contribue à entretenir le climat de Guerre froide en France. Le succès du RPF est d'emblée spectaculaire : fort d'environ 400 000 adhérents (1948), il obtient près de 40 % des suffrages aux élections municipales d'octobre 1947. Les législatives de juin 1951 donnent au parti gaulliste 21 % des voix, ce qui fait de lui, avec quelque 120 élus, le premier groupe parlementaire, dépassant largement la droite classique.

Selon la thèse classique de René Rémond le gaullisme est l'héritier de l'une des trois droites, de celle qui a opéré un amalgame d'éléments hétérogènes sous le signe du nationalisme de la fin du XIXe siècle et dont le bonapartisme avait été un précurseur, avec ses deux composantes, réactionnaire et conservatrice d'un côté, populaire et plébiscitaire de l'autre. Avec ses caractéristiques très visibles — goût de l'autorité, prestige de la force, attrait de la gloire, culte du chef, militarisme, antiparlementarisme et anti-intellectualisme — le nationalisme avait réussi, en quelques années, à imposer, bon gré, mal gré, son style, son ton, et ses méthodes, aux autres droites. Avant toute preuve de filiation entre le bonapartisme et le nationalisme d'une part et le gaullisme de l'autre, il faut souligner les hétérogénéités du gaullisme, à la fois à un moment donné et dans le temps : « il est assurément plus simple de parler du gaullisme que de le définir »¹. Le gaullisme s'est transformé, celui de 1940 et celui de 1960 sont différents, l'UNR de la République gaullienne n'est pas la même chose que le RPF de la Quatrième. Au fond il y a trois « âges » du gaullisme : le gaullisme « héroïque » de 1940, le gaullisme « militant » de 1947 et le gaullisme « gouvernemental » de 1958, c'est-à-dire le gaullisme devenu l'État. Il y a deux ou plusieurs générations de gaullistes, mais la « relève » ne datant que du « tournant » de 1967 les années 50 ne sont occupées que par les « gaullistes historiques », génération initiée par les fameux Compagnons de la Libération. Certains « gaullistes historiques » ont d'ailleurs disparu de l'univers gaulliste à la Libération, pour refaire surface sous la Ve République (ex. : Pierre Messmer et Maurice Couve de Murville). Mais la plupart ont été de toutes les aventures, de la Résistance au RPF, puis aux républicains sociaux, en attendant la Ve (l'UNR, puis l'UDR, puis le RPR) : Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas, Edmond Michelet, Roger Frey et d'autres. Ces gaullistes de la première génération forme un cercle étroit dans lequel Pompidou est le seul gaulliste d'après 1940 à avoir réussi à pénétrer...

¹ Première phrase du livre de S.Berstein, *Histoire du gaullisme*, Perrin, 2001, 576 p., réédition en « Tempus » en 2002. Autres références bibliographiques : O.Rudelle, *Mai 58. De Gaulle et la République*, Plon, 1988, 317 p., les deux premiers chapitres, Jean Charlot, chapitre XI de J.-F.Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, vol. « Politique », 684 p.

Comme le bonapartisme, le gaullisme développe une mystique de l'unité. Il s'agit de « rassembler les Français sur la France », de renouer avec ces instants privilégiés qu'ont été l'Union sacrée et les victoires de 1918 et 1945. Le gaullisme se veut un rassemblement : il récuse les divisions traditionnelles et par-dessus tout le clivage droite/gauche, qu'il tient pour désuet et qu'il accuse d'entretenir de stériles oppositions, en fonction de ce que Malraux désigne comme la « politique politicienne ». Il veut emprunter indifféremment à droite et à gauche, gaullistes de gauche et de droite voisinent, avec au total et en conséquence de fortes variations numériques, ce que de Gaulle résume par sa fameuse formule « Le gaullisme, c'est tantôt mille fidèles, tantôt le pays tout entier. Tout le monde a été, est ou sera gaulliste. » Par rapport au bonapartisme, le gaullisme offre une demi-douzaine d'autres fortes ressemblances. Ainsi, tous deux sont passés de l'opposition au pouvoir avec des traits similaires, le gaullisme étant un véritable corps étranger pour le système politique de la IV^e République, qui lui résiste de toutes ses forces. Le gaullisme tend à se servir du monopole de la télévision comme le Second Empire de celui de la presse. Les deux régimes rassurent les possédants, satisfont le goût de l'ordre public, le besoin de stabilité, ils apparaissent comme des garanties, contre le « radicalisme » au XIX^e siècle, contre le communisme au XX^e. Ils affichent des préoccupations sociales, s'intéressent aux problèmes du travail, à la condition ouvrière, abrogent les dispositions qui faisaient de la grève un délit, ou encouragent l'« association capital-travail », l'« intéressement à l'entreprise » et la « participation » gaullistes... dans un idéal de réconciliation sociale. Napoléon III avait eu son « personnage » de gauche, son cousin le prince Jérôme, de Gaulle se prononce pour l'association du capital et du travail dans son discours de Strasbourg (7 avril 1947), donc en même temps qu'il annonce la formation du RPF. Une Action professionnelle et sociale (Louis Vallon, Yvon Morandat...) est chargée d'élaborer le programme social du parti gaulliste, travaux qui se heurtent aux réticences du Comité national d'Étude (Gaston Palewski ¹, Raymond Aron, Georges Pompidou...), de sorte que le gaullisme de gauche première manière n'aboutit qu'à la proposition de loi du 17 juillet 1951 de contrats facultatifs d'association capital-travail. Mais ensuite le gaullisme a son René Capitant et l'UDT (Union démocratique du Travail), fondée en avril 1959 dans la mouvance de la « nouvelle gauche », Jean Charbonnel (1927-2014),

1 1901-1984. Gaston Palewski, *Mémoires d'action, 1924-1974*, Plon, 1988, 320 p. et Stanley Karnow, *Paris années 50*, trad. fr. de l'américain, préface de Jean Daniel, Exils éditeur, 1999, 410 p., pp. 99-100 (mémoires d'un journaliste correspondant du *Time* à Paris).

qui intitulera ses Mémoires *À la gauche du Général*¹, surtout Léo Hamon² (avocat venu du compagnonnage avec le PCF, de la Résistance puis du MRP,) et Louis Vallon (1901-1981), qui était venu de la SFIO et de la Résistance, passé par le RPF et fondateur de l'UDT, avec René Capitant et Yvon Morand (1913-1972). Louis Vallon est un député gaulliste très passionné, hostile au libéralisme pompidolien et giscardien, et finalement exclu de l'UDR (car il y aura fusion UNR-UDT après les élections de 1962), il appellera à voter Mitterrand en 1974 ! Les politiques économiques du bonapartisme et du gaullisme sont parentes : user du pouvoir pour faire des réformes, prendre des initiatives, moderniser et briser les résistances et la routine, le saint-simonisme des années 1860 préfigurant la technocratie des années 1960.

Les deux mouvements politiques utilisent, une fois au pouvoir, des hommes qui n'ont pas de passé politique, des « grands commis » et des hauts fonctionnaires. Ils sont une alliance d'ordre et de progrès, ou, pour emprunter à de Gaulle lui-même une formule où il résumait dès 1945 son programme, du « neuf » et du « raisonnable ». Ils ont la passion de la grandeur de la France, l'idée de la puissance de la France, l'aspiration à l'unité nationale, voulue pour elle-même, autant que comme condition de la grandeur, mot essentiel du vocabulaire gaullien, *cf.* le fameux « De tout temps, je me suis fait une certaine idée de la France » ... Ils ont en commun le goût de la démocratie directe, que traduit la pratique du référendum. Napoléon III et de Gaulle sont tous deux dotés de charisme, mais ils ont revendiqué, et obtenu, l'« oint du peuple ». Comme dit de Gaulle au moment de l'affaire des barricades, le 29 janvier 1960 : « En vertu du mandat que le peuple m'a donné et de la légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans, je demande à tous et à toutes de me soutenir quoi qu'il arrive. » Empirisme et pragmatisme dans les deux cas (*cf.* la politique de De Gaulle vis-à-vis de l'Allemagne), chez les deux hommes l'art de faire croire qu'on contraint les événements à se mouler dans le plan qu'on a conçu au préalable, alors qu'on a dû s'incliner devant la nécessité des faits (*cf.* la politique algérienne de De Gaulle). Il n'est pas jusqu'à la politique extérieure où l'on ne puisse relever des similitudes frappantes. C'est ainsi que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, maintes fois proclamé par de Gaulle, fait écho au principe des nationalités cher au Napoléon III des « idées napoléoniennes », et qu'on trouve l'idée fondamentale de grandeur dans les deux politiques. Les maîtres mots du vocabulaire

1 J.Charbonnel, *À la gauche du Général*, Plon, 1996, 326 p. Normalien, énarque, ami d'Edmond Michelet (voir p. XXX), député et maire de Brive, ministre de De Gaulle et de Pompidou. Voir aussi J.Charbonnel, *Le gaullisme en question*, PUF, 2002, 220 p.

2 Lew Goldenberg, 1908-1993.

gaullien ¹ sont tout à fait typiques, avec, par ordre de fréquence décroissante, les substantifs France, pays, République, État, monde, peuple, nation, gouvernement, progrès, paix, unité, développement, avenir, institutions, indépendance... Le gaullisme, d'après René Rémond, est du « bonapartisme filtré, adapté », gardant l'essentiel, c'est-à-dire l'alliance entre démocratie et nationalisme, et la rééquilibrant, car depuis le boulangisme, il y avait eu croissance démesurée de l'élément nationaliste aux dépens des autres composantes, et glissement à droite. Avant d'envisager une possible ressemblance entre le boulangisme, cité à l'instant, et le gaullisme, signalons trois grosses différences entre bonapartisme et gaullisme : le premier avait eu ses plus fidèles soutiens dans les campagnes, le RPF puis l'UNR ont leurs succès les plus massifs dans les villes et les régions en développement. L'aspect relativement parlementariste des débuts de la Ve République gaullienne correspond à une caractéristique essentielle de la fin du Second Empire. Le gaullisme ne s'effondre pas en 1969 comme le bonapartisme en 1870, ou le boulangisme avec le suicide de Boulanger en 1891, car les gaullistes se sont préparés de longue date à assumer l'héritage gaullien.

Question moins anecdotique qu'il y paraît, il n'y a plus de bonapartisme au sens propre dans les années 50 : le prince Louis Napoléon Bonaparte (1914-1997), qui s'était en 1939 engagé dans la Légion étrangère sous le pseudonyme de Louis Blanchard, puis participé à la Résistance sous celui de Louis Monnier, fait clairement acte d'allégeance à la République, au plus tard lors d'une audience d'Auriol, le 18 janvier 1949, tout en précisant qu'il n'est en rien gaulliste. Dirigeant de sociétés, il répétera ce ralliement à la République à plusieurs reprises et découragera toutes les tentatives d'approche par des gaullistes, à la différence du prétendant royaliste, le comte de Paris (voir plus loin), mais dans son testament il désignera son petit-fils Jean-Christophe comme prétendant bonapartiste. Le bonapartisme *stricto sensu* de la Quatrième ne fait plus que survivre en Corse, sans l'aval de celui qui n'est alors en rien un prétendant.

Comme le boulangisme, le RPF a un programme ambigu, une clientèle hétérogène, associant un courant en provenance de la gauche (des radicaux dans les deux cas) et un recrutement massif à droite. Le gaullisme de la IVe est comme le boulangisme hostile au régime établi, la République parlementaire (accusée de mal défendre l'intérêt national) dans les deux cas. Pour les deux mouvements le salut

¹ Cf. Jean-Marie Cotteret & René Moreau, *Recherches sur le vocabulaire du général de Gaulle. Analyse statistique des allocations radiodiffusées. 1958-1965*, Armand Colin, 1969, 248 p. et *l'Index des thèmes de l'œuvre du général de Gaulle*, Plon, 1978, 191 p.

réside dans la révision d'une Constitution mal faite, après dissolution de l'assemblée en place, pour lui substituer un régime avec un chef de l'État aux pouvoirs forts : un mandat reçu du peuple, un président de la République au-dessus des combinaisons et des fluctuations. Le boulangisme et le gaullisme s'agitent et polémique avec des formes très voisines, la violence de l'insulte, l'insolence dans le sarcasme. Quant à la géographie des deux forces, l'historien note que le RPF a remporté ses succès éclatants dans les villes et les régions qui s'étaient autrefois ralliées au boulangisme, le cas emblématique étant celui de Paris, où on relève 40 % de voix RPF aux municipales d'octobre 1947.

Charles de GAULLE (1890-1970)

Jusqu'en 1944 Charles de Gaulle avait été un soldat révolté, un « rebelle » comme a titré son tome premier Jean Lacouture dans sa magistrale biographie **1**, à laquelle nous renvoyons pour les connaissances et idées de base. Né le 22 novembre 1890 dans une famille d'origine noble, mais « bourgeoise » et « lilloise », parisienne en fait, ayant subi beaucoup d'aléas de fortune, entre pauvreté véritable et aisance bourgeoise, militaire de carrière, **officier de la Troisième**, doté d'une forte **culture classique**, ayant le **goût de l'histoire**, il est trois fois blessé, puis prisonnier 32 mois pendant la Grande Guerre. Après, il bénéficie d'un avancement à allure moyenne, qui le mène au grade de colonel en 1937 : École supérieure de Guerre 1922, État-Major de l'Armée de Terre, puis Armée du Rhin 1924-1925 et 1927-1929 (Mayence, Trèves), cabinet du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre (Pétain, 1925-1927), divers commandements (un bataillon de chasseurs à Trèves, État-Major du Levant, un régiment de chars 1927-1939), entrecoupés de séjours au secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale et au Centre des Hautes Études militaires et de publications au ton personnel. Ce militaire de carrière ne fait pas de politique mais cherche à utiliser les hommes politiques pour faire triompher ses idées militaires sans grand succès : *Le Fil de l'Épée*, 1932, éloge de l'homme de décision ; *Vers l'armée de métier*, 1934, où il défend l'idée d'un corps de bataille mécanisé et blindé, rompant avec les théories défensives de Pétain. On ne sait pas ses réactions au 6 février 1934, mais il méprise ouvertement l'Action française, qui divise les Français et l'histoire de France, la gauche pacifiste, et surtout il est antifasciste, partisan d'un soutien à la République espagnole et hostile à Munich. Au fond, il est très proche de la démocratie chrétienne et du christianisme : il collabore occasionnellement à *L'Aube*, il admire Marc Sangnier, il est ami de la Jeune République et de *Temps présent 2*, etc.

1 J.Lacouture, *De Gaulle*, Seuil, 3 vol., 1984-1986, réédition, 2010 ; J.-P.Ollivier, *De Gaulle à Colombey*, Plon, 1998, 220 p.

2 M.Sèvegrand, « *Temps présent* » : *une aventure chrétienne (1937-1992)*, tome I, *Un hebdomadaire (1934-1947)*, Éditions du Temps présent, 2007, 323 p., et tome II, *Une avant-garde catholique. 1950-1968*, Temps présent, 2011, 344 p.

C'est en s'illustrant dans la Bataille de France, à la tête d'une division cuirassée, qu'il est promu **général de brigade** à titre temporaire le 25 mai 1940. Paul Reynaud le nomme **sous-secrétaire d'État à la Défense nationale** le 5 juin 1940. Le 16 il défend ardemment le projet Churchill-Monnet-Pleven d'Union franco-britannique, le 17, en s'embarquant pour Londres, l'officier de tradition choisit la rébellion, l'exil et la résistance, décision mûrie petit à petit depuis le 9. Il lance le lendemain son célèbre **appel** à poursuivre le combat, qui reste peu entendu. Comme chacun sait, il devient le **chef de la France libre**, tâche difficile : isolement londonien, drame de Mers el-Kébir, échec de Dakar, méfiance de Roosevelt, etc. Mais des territoires coloniaux sont ralliés, de grandes unités militaires sont constituées, qui participent à de grandes campagnes (1943-1945 : Tunisie, Italie, France), de Gaulle s'impose à la Résistance intérieure, sans facilité, aux alliés encore plus difficilement. Il devient co-président avec le général Giraud du CFLN (Comité français de Libération nationale) en juin 1943, seul président le 9 novembre 1943 du CFLN, qui devient le 3 juin 1944 **GPRF** (Gouvernement provisoire de la République française), reconnu par les Alliés en octobre 1944. Le 25 août, c'est l'entrée de Charles de Gaulle à Paris et l'installation au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, le lendemain, c'est la descente des Champs-Élysées (voir p. XXX), « sacre » populaire à portée politique (près de deux millions de Parisiens, « la mer », dit de Gaulle dans ses *Mémoires de Guerre*), qui « légitime » le 18 juin et la Résistance (de Gaulle n'a jamais douté d'être à la tête des « affaires de la France »). Visite symbolique du président Lebrun le 13 octobre 1 et 17 mois à la tête du pays, avec l'ambition déçue de reconstituer un État fort.

Nous avons vu plus haut le **chef du gouvernement provisoire**, qui est le « surintendant de la pénurie » (J.Lacouture), le souhait d'un exécutif fort qui le met en conflit avec l'Assemblée constituante, la première démission de De Gaulle le 20 janvier 1946. **Retiré à Colombey, de Gaulle ne se désintéresse pas de la vie politique** Citations possibles d'après tome III des *Mémoires de guerre*, pp. 343 & suiv. : discours de Bayeux (16 juin 1946), d'Épinal (29 septembre 1946), de Bruneval (30 mars 1947), de Strasbourg (7 avril 1947) : « Il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du peuple français ». À Rennes (27 juillet 1947), il qualifie les communistes de « séparatistes ». De Gaulle a le titre de président du RPF, il va le mercredi au siège du RPF, 5 rue de Solferino (maintenant Institut Charles de Gaulle), mais juge en 1952 que certains membres du RPF sont « allés à la soupe », il « rend leur liberté » aux élus RPF en mai 1953 et le parti ne tient qu'une place dérisoire dans les *Mémoires*. Qu'est réellement la « traversée du désert », expression d'Edmond Michelet, reprise par Malraux ? Une vie campagnarde dominée par la rédaction des *Mémoires de guerre*, qui sortent chez Plon en 1954 (*L'Appel*), 1956 (*L'Unité*) et 1959 (*Le Salut*), qui ont pour grands thèmes le Pouvoir, la France et l'Histoire, qui affirment la certitude de la grandeur française, quelles que soient les inconséquences du peuple français, la confiance en l'avenir, malgré l'impatience devant la mesquinerie des

1 Cf. *Mémoires*, tome III, pp. 31-32.

hommes, la passion pour l'action, l'identification à la France, le sens de l'histoire... Mais la traversée du désert est toute relative, c'est une construction, un « rideau de fumée » : **de Gaulle monte et peaufine le « gaullisme »**, il songe à son **retour au pouvoir** immédiatement et constamment, il **voyage** (grands voyages dans le monde entre 1953 et 1957), y compris en Afrique noire et au Sahara, fait des **conférences de presse**, remonte dans les **sondages** après 1956, etc.

La crise de mai 1958 sera présentée plus loin : **de Gaulle devient le dernier président du Conseil de la IV^e République, fonde la Cinquième et en devient *Le souverain*, titre du tome III de Jean Lacouture**. Plus sobrement Pierre Viansson-Ponté titre *La République gaullienne*, confortée par la « constitution de 1962 ». La **politique extérieure** développe « une certaine idée de la France » : décolonisation, prestige dans le Tiers Monde, recherche de l'indépendance vis-à-vis des États-Unis et d'un rapprochement avec l'URSS, lutte contre le duopole américano-soviétique, développement de la force de frappe, rapprochement franco-allemand, cf. « Jusqu'au milieu de 1962, Konrad Adenauer et moi nous écrivons une quarantaine de fois. Nous nous verrons à quinze reprises, soit le plus souvent à Paris, Marly, Rambouillet, soit à Baden-Baden et Bonn. Nous nous entretenons plus de cent heures, ou en tête à tête, ou aux côtés de nos ministres, ou en compagnie de nos familles. » (de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, chapitre « L'Europe »).

À l'intérieur, ce sont les tournées en province, la baisse de popularité entraînée par la grève des mineurs (1963), le ballottage de 1965, le goût des grandes réalisations nationales et des grands projets, le « troisième tour » de la présidentielle lors des législatives de 1967, le choc devant les événements de mai 1968, l'échec du référendum de 1969 et la démission. Charles de Gaulle meurt le 9 novembre 1970, ses obsèques sont célébrées à Colombey le 12, selon le testament de 1952, avec un sobre orgueil. La décision de ne convier que le « peuple de France » avait été prise en 1952 contre l'exemple des funérailles nationales de Jean de Lattre de Tassigny, décédé le 11 janvier 1952.

Edmond MICHELET (1899-1970)

Né à Paris, le 8 octobre 1899, de parents épiciers, maurassien, membre de plusieurs mouvements catholiques, **Edmond Michelet 1** lance à trente-trois ans les Équipes sociales à Brive-la-Gaillarde. À dix-huit ans, en janvier 1918, il s'était engagé volontairement dans l'armée comme, vingt-deux années plus tard, il s'engagera dans la Résistance en proclamant, dès le 17 juin 1940, dans un tract citant Péguy, qu'en

1 Jean Charbonnel, *Edmond Michelet*, Paris, Beauchesne, 1987, 287 p.

temps de guerre « celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, et quel que soit son parti ». Il contribue à constituer, fin 1940, le groupe de résistance Liberté, qui se fond dans « Combat » en 1941. Chef régional de « Combat » puis des Mouvements unis de résistance (MUR), de 1942 à son arrestation par la Gestapo le 25 février 1943, il finit la guerre comme déporté à Dachau. Fin 1945, le général de Gaulle le reçoit et en fait sur-le-champ son **ministre des Armées**. Courtier en grains à Brive et simple sergent-major dans l'armée, il se serait plutôt vu au Ravitaillement ! Mais de Gaulle a sa raison, la prévisible résistance de Michelet aux ambitions des communistes. Il restera aux Armées jusqu'en décembre 1946 (cabinets de Gaulle, Gouin et Bidault). Membre de l'Assemblée consultative provisoire, élu député MRP de la Corrèze depuis novembre 1945, **Michelet se rallie d'emblée au RPF**. Le 20 août 1947, lorsque Jacques Vendroux crée un intergroupe « pour une vraie démocratie », afin de rassembler les députés favorables à une révision de la Constitution de 1946, Edmond Michelet accepte de faire partie du bureau provisoire de cinq membres. Mais le MRP interdit la « double appartenance » et, en novembre, prend position pour une alliance de « troisième force » entre communisme et gaullisme ; **Edmond Michelet est exclu du MRP**. Battu aux élections législatives de juin 1951 sous l'étiquette RPF, il est élu sénateur (RPF puis Républicain social, puis UNR) de la Seine, de 1952 à 1959, et sera **membre de la direction de tous les partis gaullistes**, du RPF à l'UNR-UDT. Il tente vainement, pendant des années, de réconcilier le MRP et de Gaulle, mais il s'engage sans compter dans la campagne gaulliste contre le projet de Communauté européenne de défense (CED), dont il salue l'échec dans ses carnets. Ce mystique de la politique, estimé du général de Gaulle, a une haute idée du gaullisme et **avec la Ve République, il entame une seconde carrière ministérielle** : après avoir été ministre des Anciens Combattants dans le cabinet de Gaulle (juin 1958-janvier 1959), il devient ministre de la Justice (cabinet Debré, janvier 1959-août 1961), puis, après un passage au Conseil constitutionnel, ministre des Affaires culturelles, en 1969, en remplacement d'André Malraux, après l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République. Il meurt en 1970, juste un mois avant de Gaulle.

Michel DEBRE (1912-1996)

Michel Debré, **premier chef de gouvernement de la Ve République**, incarne la fidélité sans faille au général de Gaulle et aux idéaux du gaullisme. Il représente bien cette génération forgée dans la lutte contre l'occupant. Michel Debré naît en 1912 à Paris dans une famille juive alsacienne de la bonne bourgeoisie et est élevé dans le milieu de l'*intelligentsia* centre-gauche de la capitale par son père, Robert Debré, célèbre professeur de la faculté de Médecine, pédiatre, rationaliste et libre penseur. La mère de Michel Debré est aussi médecin. Michel Debré commence par faire des

études de droit, puis fréquente l'École libre des Sciences politiques dont il sort diplômé. Jacobin et patriote, à l'image de toute une génération (celle de Mitterrand), il n'a, lui, jamais été tenté par les sirènes de l'extrême droite et s'engage à 19 ans pour pouvoir entrer à l'École de cavalerie de Saumur. Il entre en 1938, comme chargé de mission, au cabinet de Paul Reynaud, alors ministre des Finances du gouvernement Daladier. Comme pour tous les hommes de sa génération, la guerre est pour Michel Debré une épreuve terrible.

Lieutenant au début du conflit, défenseur de Saumur, il est fait prisonnier avec son unité. Refusant viscéralement la défaite, il parvient à s'évader et finit par rejoindre la zone libre. À partir de novembre 1942, il s'éloigne définitivement de Vichy et s'occupe à l'intérieur de la Résistance de réfléchir à l'État qui doit, le jour venu, prendre la relève de Vichy. Il écrit en collaboration avec Emmanuel Mönick un petit livre, *Refaire la France*, dans lequel il insiste sur la nécessité pour une démocratie de réussir à concilier l'autorité et la liberté. La libération du territoire le fait sortir de la clandestinité et il assume avec efficacité les fonctions de « commissaire de la République » à Angers en 1944 et 1945 : il s'emploie à rétablir comme le voulait le général de Gaulle l'autorité de l'État. Attaché au cabinet du général de Gaulle (avril 1945) il cherche à donner à la France une école formant des cadres de grande valeur pour son administration : il met en place avec succès l'ENA (École Nationale d'Administration) ¹. Il devient chargé de mission puis secrétaire général au Secrétariat aux Affaires allemandes et autrichiennes. Jugeant irréalisable l'annexion de la Sarre, il contribue à la mise sur pied d'un État sarrois rattaché à l'économie française.

Dès 1947, il adhère au RPF, sans trop croire à son succès, et réussit une deuxième campagne politique, auprès des notables tourangeaux : à 36 ans il est élu conseiller de la République (sénateur) d'Indre-et-Loire (RGR, Rassemblement des Gauches républicaines, émanation du Parti radical) et est, dans la haute assemblée, l'orateur le plus passionné pour demander le retour au pouvoir du général de Gaulle. Il fait partie des intransigeants qui refusent le moindre accommodement avec le système ; en 1955 il est réélu sous l'étiquette RPF. Au Palais du Luxembourg, il prend, en une dizaine d'années, près de 300 fois la parole. Avec passion, il pourfend la CED. Contre la IV^e République et les forces politiques qui la soutiennent, il multiplie les brûlots, les pamphlets, comme *Ces princes qui nous gouvernent* (1957), puis à partir de cette année 1957, lance une petite feuille très violente, *Le Courrier de la colère*. Il apparaît comme le procureur implacable de ce régime et il reprend alors les vieux accents de l'antiparlementarisme, en appelant à une insurrection populaire contre des gouvernants dépourvus de légitimité. En 1951, il est devenu conseiller général d'Amboise ; il en deviendra plus tard conseiller municipal, puis, en 1966, le maire.

Fervent nationaliste, Debré dénonce les abandons des colonies et naturellement, il est un des plus farouches partisans de l'« Algérie française ». Pour lui, on est dans une situation comparable à celle de 1940 et un gouvernement

¹ Bibliographie : Michel Debré, *Trois Républiques pour une France*, tome I, *Combattre*, pp. 369 & suiv., A.Prost, « Les débuts difficiles de l'École nationale d'administration (1945-1958) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2017, pp. 65-83

d'abandon s'apprête à brader une portion du sol sacré de la patrie. Il est certain qu'un tel homme, dans un tel état d'esprit, est au bord de la révolte et tout naturellement trempe dans tous les petits et les grands complots montés contre le régime. L'année 1957 met le petit groupe d'activistes qui s'agitent avec Debré à leur tête en ébullition. Ils multiplient les contacts dans l'armée, d'autant que le commandement en chef en Algérie vient d'être confié au général Salan, que l'on accuse d'avoir contribué à l'abandon de l'Indochine. Le nouveau commandant en chef passe pour favorable à une paix de compromis et les partisans de l'Algérie française montent alors contre lui un complot : le 17 janvier 1957, un coup de bazooka est tiré contre le bureau du général Salan à Alger, tuant un de ses officiers. L'enquête met vite en cause des personnalités parisiennes comme étant les commanditaires de cet acte et notamment le sénateur Debré. Le 7 février, le procureur général d'Alger demande la levée de l'immunité parlementaire de ce dernier. Mais le ministre de la justice de l'époque, François Mitterrand, rejette cette requête. Puis, le 13 mai et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle conduisent à un abandon des poursuites. Il n'en reste pas moins que le nom de Debré restera mêlé à cette sombre histoire, sans que l'historien puisse aujourd'hui démêler le vrai du faux. Ce qui est sûr, c'est que durant toute cette période le bouillant sénateur maintient des liens étroits avec le général qui se tient à l'écart, à Colombey. Jamais le général ne désavoue alors, ni en public, ni en privé, les actes et les paroles de son fidèle compagnon. En effet, l'objectif de Debré est d'utiliser en faveur du général de Gaulle la détérioration de la situation algérienne. Et, au moment du 13 mai 1958, le sénateur Debré est au cœur des tractations qui se déroulent à Paris. Avec le retour aux affaires du général de Gaulle, une nouvelle période s'ouvre pour Michel Debré.

Devenant le dernier président du Conseil de la IV^e République, de Gaulle désigne Debré comme garde des Sceaux (ministre de la Justice) avec la tâche de préparer les nouvelles institutions : pour de Gaulle, cet homme se situe dans la grande tradition des « légistes » qui ont, avec dévouement, construit l'État. Debré joue un rôle primordial dans la mise au point de la Constitution, affirmant les pouvoirs du président de la République, mais faisant pression pour le maintien d'une démocratie parlementaire, bicamériste, avec un gouvernement responsable devant l'Assemblée nationale (« parlementarisme rationalisé »). De même, il manifeste alors son hostilité à une élection du Président au suffrage universel. Puis, lorsqu'un parti gaulliste s'organise en vue des élections législatives, Michel Debré fait partie du Comité central de l'UNR (Union pour la Nouvelle République). Debré trouve le temps d'accomplir une réforme de la Justice (ordonnances de décembre 1958) : nouveau Code de Procédure pénale, tribunaux pour enfants, juges d'application des peines, tribunaux de grande instance, Centre national d'Études judiciaires, etc.

De Gaulle, devenu le premier Président de la Ve République, confie à Debré la charge de Premier ministre de janvier 1959 à avril 1962 : le chef de l'État laisse un large champ d'action à son premier ministre et une distinction tend à s'établir entre les « domaines réservés » du Président (Algérie, politique étrangère et Armée) et la gestion de l'administration, de l'économie, les liaisons avec le Parlement, qui étaient

laissées à son Premier ministre. L'œuvre intérieure est importante : loi sur l'enseignement (« loi Debré »), loi d'orientation agricole, réforme hospitalière (création des CHU), création du Centre national d'Études spatiales (CNES)... Toute cette œuvre de réforme est menée alors que, pendant quatre ans, le conflit en Algérie évolue difficilement et menace plusieurs fois la stabilité des institutions de la nouvelle République.

Pourtant, il est vite évident que la conduite des affaires algériennes par le général De Gaulle ne peut que choquer ce défenseur acharné de l'Algérie française. Par fidélité absolue au chef de la France libre, par conviction que toute autre politique menée est impossible, Michel Debré doit progressivement accepter l'idée de l'indépendance. On peut quand même s'étonner qu'un homme connaissant si bien le général, si proche de lui, ait pu ignorer sa pensée profonde et croire jusqu'en 1961 qu'une issue française restait possible en Algérie. Il est certain que le général de Gaulle utilise son premier ministre pour rassurer les Européens d'Algérie : ainsi en 1960 Debré se déplace à Alger pour procéder en douceur à la liquidation des « barricades ».

Mais pour Debré l'épreuve la plus dure est celle du putsch des généraux d'avril 1961. Le Premier ministre, malade, ne prend pas avec exactitude la mesure de l'événement et cède quelque peu à la panique, croyant que, comme lors du 13 mai, une invasion du territoire métropolitain est possible. Au Parlement il bat le rappel des forces antifascistes et le 23 avril, à minuit, il lance un appel affolé à la population, invitant les Français à se rendre par tous les moyens vers les aéroports afin de barrer la route aux parachutistes. Par la suite, les amis de Michel Debré déclareront que cela avait été voulu afin de créer dans la population un sentiment d'angoisse, facilitant le regroupement des Français autour du général de Gaulle. Aujourd'hui, il est encore difficile de trancher, mais ce qui est sûr c'est que l'effet produit est négatif et que la personnalité de Debré en sort fragilisée. Mais c'est Malraux que de Gaulle admoneste, parlant « du tumulte grotesque que vous organisâtes sous mes fenêtres » !

L'évolution de la politique algérienne du général de Gaulle, qui conduit aux accords d'Évian, crucifie un peu plus le Premier ministre, contraint de donner son aval à une politique qu'il désapprouve sur le fond. Debré ne sait pas, à la différence de son successeur Pompidou, profiter de son passage au pouvoir pour se tailler une stature d'homme d'État. Écrasé par la personnalité du général, il reste toujours dans son ombre, s'inclinant devant toutes ses décisions. Aux yeux du général De Gaulle, Debré a fait son temps et accumulé sur lui l'usure du pouvoir. Utile tant que dure la guerre d'Algérie, il ne l'est plus ensuite. En avril 1962, le général de Gaulle accepte sa démission, au terme d'une œuvre intérieure riche : stabilisation de la monnaie après la dévaluation réussie par Antoine Pinay, « ardente nécessité du plan », loi-programme agricole, « loi Debré », etc.

Le premier, Debré va montrer qu'il n'est pas facile d'être un ancien Premier Ministre de la Ve République. Son élection, en 1963, comme député de la Réunion, le réinsère dans le jeu politique (il conserve le siège jusqu'en 1988 et joue un grand rôle dans le développement de l'équipement et du niveau de vie de la Réunion, avec

quelques excès humains encore très douloureux aujourd'hui, notamment la politique de transfert de centaines d'enfants vers la Creuse, le Gers et la Lozère). Il apparaît alors comme le type même du « baron » gaulliste parachuté outre-mer pour être assuré d'une élection facile (il deviendra maire d'Amboise trois ans plus tard). Il n'en reste pas moins que dans le mouvement gaulliste son prestige reste intact, incarnant aux yeux de militants les valeurs suprêmes pour un « compagnon », la fidélité et le sens de l'État. Pendant la campagne électorale de la présidentielle de 1965, il participe à trois grands débats radiophoniques (sur Europe 1, pas sur une radio d'État...) avec Pierre Mendès France. C'est à lui que Pompidou pense pour remplacer Giscard d'Estaing au ministère des Finances. Il se voit alors confier (1966) un grand ministère des Finances et des Affaires économiques. Sa politique de rigueur en fait une des cibles de l'agitation sociale de mai 1968, pendant laquelle il est en désaccord profond avec Pompidou. Ulcéré d'être écarté par Pompidou des négociations qui conduisent aux accords de Grenelle, il démissionne le 25 mai 1968, participe, au premier rang, à la grande manifestation gaulliste du 30 mai. Debré occupe le poste des Affaires étrangères de mai 1968 à juin 1969, dans le gouvernement Couve de Murville, souffrant d'être écarté de la politique intérieure. Il réprovoque la loi d'orientation universitaire d'Edgar Faure et estime inévitable l'échec du référendum d'avril 1969.

Profondément affecté par l'échec du général, lors de ce référendum, il accepte pourtant d'occuper dans le ministère Chaban-Delmas, formé sous la Présidence de Georges Pompidou, le poste de ministre de la Défense nationale : il apparaît alors surtout comme le gardien, la caution de l'orthodoxie gaulliste et il conserva cette fonction jusqu'en avril 1973 (gouvernement Messmer). Michel Debré manifeste surtout à partir de cette période une incompréhension de l'évolution de la société : hostile à la contraception, il est partisan d'un encouragement massif à la natalité ; il tente, en 1973, de toucher aux sursis militaires, ce qui précipite dans la rue des milliers de jeunes, brocardant avec cruauté un ministre visiblement dépassé. Pompidou l'écarte du second gouvernement Messmer.

À partir de cette date il n'exerce plus de fonctions ministérielles et se considère de plus en plus comme le gardien de l'orthodoxie gaulliste, s'indignant des orientations de la société et dénonçant de plus en plus la dérive du pouvoir à partir de la mort de Pompidou. En totale discordance avec l'opinion publique, réprovoquant en tous points l'action de Valéry Giscard d'Estaing, il n'hésite pas à se présenter — il annonça sa candidature très longtemps à l'avance, la leçon ne sera pas perdue par d'autres — à l'élection présidentielle de 1981 où il n'obtient que 1,65 % des voix. Bien qu'il reste député de la Réunion, il se retire peu à peu de la vie politique active, cessant d'être maire d'Amboise. En 1986, il est rejoint à l'Assemblée nationale par deux de ses fils, Jean-Louis, qui sera ministre de l'Intérieur, et Bernard, qui sera ministre de la Coopération. Michel Debré se consacre à l'écriture, rédigeant trois

volumes de Mémoires, *Trois républiques pour une France* 1. En 1988, il est élu à l'Académie française, renforçant le clan gaulliste et la part des politiques. Michel Debré meurt le 2 août 1996.

Jacques CHABAN-DELMAS (1915-2000)

Gaulliste et résistant de la première heure, Jacques Chaban-Delmas s'est imposé comme une grand figure de la vie politique. **Député et maire de Bordeaux pendant un demi-siècle, il a présidé l'Assemblée nationale à trois reprises, entre 1958 et 1988. Plusieurs fois ministre de la IVe République, il a été premier ministre de la Ve, avant son échec à la présidentielle de 1974.**

Jacques Delmas est né à Paris en 1915 dans un milieu simple, il gagne sa vie tôt comme pigiste et suit en même temps les cours de l'École libre des Sciences politiques et de la Faculté de Droit. Mobilisé, ce fort beau jeune homme se marie une première fois en 1939 avec la fille du patron de son premier journal. À Nice il entend l'un des messages de De Gaulle et adhère à l'**O.C.M. (Organisation civile et militaire, un des premiers mouvements de Résistance)**. Tout en jouant un rôle important dans la Résistance (renseignement, nom de guerre de Chaban, Délégation militaire dépendant du CFLN, libération de Paris, grade de général de brigade, titres de délégué militaire national et de Compagnon de la Libération...), il est reçu au concours de l'**Inspection des Finances** (1943) et intègre les services de l'Inspection.

La paix revenue, hasards et compagnonnages éclectiques (toujours supérieurs aux options politiques chez lui) font de ce « brillant jeune homme », membre éminent du groupe des « fidèles » à de Gaulle, un membre du cabinet du ministre de la Guerre (André Diethelm), puis un secrétaire général à l'Information auprès d'André Malraux puis de Gaston Defferre. Quittant l'Inspection des Finances, Jacques Chaban-Delmas se lance dans la vie politique, avec le *quitus* de De Gaulle, entre au **parti radical** (comme Michel Debré à la même époque), où il côtoie les jeunes radicaux de la IVe République, Félix Gaillard, Maurice Bourgès-Maunoury, Martineau-Deplat, etc., **mais aussi au RPF** : il conserve la **double étiquette** jusqu'en 1952, date à laquelle il devient le **chef du groupe gaulliste à l'Assemblée nationale** et se met « en congé » du parti radical. Il est aux côtés du général de Gaulle à Strasbourg le 7 avril 1947 (annonce du RPF).

Il est élu député de Bordeaux en novembre 1946 et maire de la ville en 1947, lors du raz-de-marée RPF qui lui permet de ravir la cité girondine aux notables locaux de droite et aux caciques de la SFIO et de Vichy. Peu à peu, Chaban-Delmas se bâtit une sorte de fief électoral, mais la part des revers, des obstacles et des tâtonnements aura toujours été plus importante qu'on ne l'a dit. C'est ainsi qu'il se

1 Michel Debré, *Trois républiques pour une France. Mémoires*, Albin Michel, 3 vol., 1984, 1988 et 1988, 478 p., 460 p. et 478 p.

fait surprendre par un retour en force d'Adrien Marquet, ancien néo-socialiste, maire de Bordeaux entre 1925 et 1944, ancien ministre de Pétain... Chaban reprend la mairie et la conservera pendant presque un demi-siècle — une revanche et un record qui flattent son tempérament sportif — et pour l'heure il est **un des grands « députés-maires » du régime**. Cela lui permet de jouer avec doigté et retenue, bien que gaulliste, le jeu du « système » et même d'en goûter les « délices et les poisons » sans vraiment aller « à la soupe » (de Gaulle) : c'est le jeu du groupe des Républicains sociaux. Il entre dans le jeu des apparentements pour les législatives de 1951 mais quelques jours après de Gaulle le fait entrer au Conseil de Direction du RPF ! En juin 1953, il est porté à la tête du groupe parlementaire de **l'Union des Républicains d'Action sociale (URAS, ex-groupe RPF, de Gaulle a interdit de se servir de l'étiquette RPF)**. Il joue un rôle dans la candidature de René Coty à la présidentielle de 1953, ce qui lui permet d'être aussitôt un lien entre l'Élysée et Colombey-les-deux-Églises, un rôle qu'il va jouer avec efficacité jusqu'en 1958. Il devient **ministre des Travaux publics dans le cabinet Mendès France de 1954**, ralliement spectaculaire de ce gaulliste, amitié avec François Mitterrand (ministre de l'Intérieur), surtout surveillance du « placard » où est enfermé le « cadavre », *i.e.* la CED. Mendès soumettant le traité de Communauté européenne de Défense aux députés, Chaban démissionne, le « crime du 30 août » perpétré, il réintègre le gouvernement : il y a du **Florentin** en lui ! Jacques Chaban-Delmas soutient le cabinet Edgar Faure sans y participer, à la différence d'autres gaullistes, aux élections législatives de 1956 il fait partie du cartel du **Front républicain** au titre des Républicains sociaux, dont il préside toujours le groupe parlementaire. **Dans le gouvernement Guy Mollet, il est ministre d'État, chargé des Anciens Combattants, aux côtés de Mitterrand, autre ministre d'État (et Garde des Sceaux).**

Il est ministre de la Défense nationale du gouvernement de son ami Félix Gaillard, toujours le jeu subtil du gaulliste de la IV^e République, toujours les amitiés éclectiques. Tout à fait acquis aux thèses de l'Algérie française, toujours désireux de voir de Gaulle revenir aux affaires, Chaban participe à ce poste hautement stratégique à ce qui deviendra l'un des « 13 complots du 13 mai » (Merry Bromberger), mais, sans doute trop « gaulliste de la IV^e », trop « Florentin », trop éclectique et fidèle en amitié, **il ne sera jamais « ministre du général », ni avec Debré ni avec Pompidou**. C'est aussi qu'après avoir participé à la fondation de l'UNR, après les élections législatives de novembre 1958 il présente sa candidature au « perchoir » (poste de **président de l'Assemblée nationale**) contre celle de... Paul Reynaud, vieux protecteur de De Gaulle, qui le soutient ; mais les « godillots du général » regimbent pour l'heure et élisent Chaban, qui restera **onze ans d'affilée** (1958-1969) à l'hôtel de Lassay (résidence du président).

C'est à Bordeaux, au congrès de fondation de l'UNR, qu'il formule la doctrine du « domaine réservé » du président de la République, qui comprend les institutions, les Affaires étrangères, la défense, l'Algérie, et qui dans les faits prendra une consistance bien réelle. Bien qu'il défende toujours les principes du régime parlementaire, il ne s'oppose jamais aux initiatives en la matière de De Gaulle,

condamnées par l'opposition. Mais fidélité en amitié, entregent et courtoisie, gaieté naturelle, ainsi peut-être qu'un naissant gaullisme de gauche, lui permettent d'entretenir des relations au moins bonnes, voire étroites, avec des adversaires du gaullisme, dont il incarne avec élégance et ostentation la première génération : croix de Compagnon de la Libération, imperméable kaki et cravates vert foncé, conversations, discours, cérémonies et émissions TV sur la Résistance, fréquentes entrevues avec de Gaulle, etc. La silhouette de jeune général de 1944 est soigneusement entretenue (tennis, golf, rugby...) et devient une figure du gaullisme **moderniste des années 1960** (dans l'ombre, la réflexion sur la régulation sociale, médiatiquement, les marches gravies quatre à quatre...). À l'Assemblée nationale, il a une grande maîtrise des débats, un vif sens de la répartie, l'hôtel de Lassay devient vite le **lieu de rencontre des « barons » du gaullisme**, le pivot du « compagnonnage » gaulliste ; l'amitié avec Pompidou se renforce après 1962, et Chaban prépare doucement l'après de Gaulle tout en jouant à la perfection les conseillers de l'Élysée, les éclaireurs et les chargés de mission extraordinaires. **À Bordeaux et en Gironde, Chaban met en place un véritable « système Chaban »**, c'est-à-dire un mode de répartition des tâches, des honneurs et des responsabilités qui fait place tout à la fois aux amis, aux alliés et aux adversaires officiels. En mai 68, il contribue à convaincre le général d'accepter la dissolution de l'Assemblée nationale que souhaite Pompidou, mais il le dissuade de recourir à un référendum. Loyal jusqu'au bout...

Un an plus tard, Pompidou, devenu président de la République, logiquement le nomme à l'**hôtel Matignon**. Chaban s'entoure d'une équipe de conseillers imaginatifs et compétents (Simon Nora et Jacques Delors sont les deux plus connus), il trouve tout de suite un style neuf mais ne sera jamais un bon orateur. Pratiquant l'**« ouverture »** avec beaucoup d'aisance, le premier ministre Jacques Chaban-Delmas fait entrer aux côtés de gaullistes « historiques » des centristes du Centre Démocratie & Progrès (CDP) de Jacques Duhamel et des Républicains Indépendants (Valéry Giscard d'Estaing), qui, en votant « non » au référendum de 1969, avaient provoqué le départ du général et, par ricochet, permis l'élection de Pompidou. Paradoxalement, c'est avec les centristes que les relations du premier ministre sont les meilleures, alors qu'elles sont simplement correctes avec les « giscardiens » et contrastées avec les gaullistes. Dans l'immédiat, Chaban manifeste un évident enthousiasme d'être enfin à Matignon — à 54 ans, Chaban est loin d'être le plus jeune chef de gouvernement de l'après-guerre — après 11 ans de Ve République, après avoir peut-être refusé le poste en 1968, et il se lance dans ce qui va être la seule tentative sérieuse et sincère de concrétiser le **gaullisme de gauche**. Il prononce le 16 septembre 1969 un discours d'investiture, inspiré par deux de ses collaborateurs orientés « à gauche », Simon Nora et Jacques Delors, qui est tout de suite dit de la « **nouvelle société** », provoqua l'étonnement et la méfiance des gaullistes « orthodoxes » et l'hostilité de la gauche (Mitterrand : la « poudre aux yeux »). Pourtant l'expression de « nouvelle société » a été employée, avant le discours de Jacques Chaban-Delmas, d'abord et paradoxalement par Olivier Guichard. La méthode choisie est celle de la concertation, la popularité dans le pays est réelle. Mais les réformes de la Nouvelle Société,

décentralisation, politique sociale contractuelle, statut de l'ORTF, etc., se heurtent vite à **l'obstruction de l'entourage de Pompidou**, lui-même au départ tiède et rapidement chambré par Pierre Juillet et Marie-France Garaud, ses conseillers, qui voient en Chaban un dangereux fourrier du socialisme. L'année 1970 est rude pour le nouveau chef de gouvernement : décès accidentel de sa seconde épouse (il a divorcé de la première), nécessité de faire campagne à Bordeaux pour retrouver son siège de député (son suppléant est mort). Les **coups bas** se multiplient dans les deux années suivantes, ils ne sont pas dans le style de Chaban (il n'en commettra qu'à la fin de sa vie), ils sont peu le fait de la gauche (l'attaque mitterrandienne est frontale et n'entamera pas leur amitié) mais viennent des alliés (cabale à la suite de la publication de sa feuille d'impôts dans le *Canard enchaîné*, sans doute orchestrée par Valéry Giscard d'Estaing, dont le bras droit Michel Poniatowski dénonce « les copains et les coquins » à propos d'affaires immobilières qui mettent en cause un député UDR), du patronat (politique sociale), des syndicats (projets de formation professionnelle par les employeurs), des « pompidoliens » qui trouvent la réforme de l'ORTF trop libérale, de la presse populaire qui critique son remariage « rapide » en 1971 (sa troisième épouse a été invitée et saluée par le candidat Sarkozy lors de son « sacre » de janvier 2007).

« La popularité du Premier ministre ne le cède en rien, bien au contraire, à celle du Président. Aurolé de sa politique libérale et d'ouverture sociale, tenu pour le grand architecte de la Nouvelle Société, Jacques Chaban-Delmas est le **Premier ministre le plus populaire de la Ve République**, son taux de popularité dépassant même celui du président à deux reprises, en février 1970 et en mars 1971. » ¹ Le conflit oppose nettement en 1972 l'Élysée et Matignon, et Chaban le fait trancher — à ses yeux — par l'Assemblée nationale, qui lui donne un vote de confiance à une très large majorité en mai 1972. Pompidou, en raison de sa maladie et sous la pression de ses conseillers, prend fort mal ce vote qui renforce l'autorité du premier ministre, alors que lui n'a pas réussi l'opération politique espérée avec le référendum sur l'Europe du 23 avril 1972 : la crise ne peut que se dénouer par la **démission, le 5 juillet 1972, de Chaban-Delmas, très amer**. D'autres que lui réaliseront, d'une autre façon, la « nouvelle société », plus tard.

La mort de Pompidou, le 2 avril 1974, offre à Chaban-Delmas l'occasion de revendiquer l'héritage gaulliste, comme Pompidou l'avait fait cinq ans plus tôt. Il est le premier candidat à se déclarer et sa très relative précipitation — destinée à mettre la majorité au pied du mur — le dessert auprès de la classe politique et de l'opinion, et surtout Jacques Chirac, ministre de l'intérieur, lance l'« appel des 43 » gaullistes en faveur de Valéry Giscard d'Estaing. Jacques Chaban-Delmas recueille un maigre 15,1 % des voix (Valéry Giscard d'Estaing = 32,6 %).

Il **se replie sur l'Aquitaine** : mairie de Bordeaux, Communauté urbaine de Bordeaux (depuis 1968), présidence de la région, conquise en 1974. Il redevient

¹ S.Berstein & J.-P.Rioux, *La France de l'expansion*, tome II, *L'apogée Pompidou. 1969-1974*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 18, 1995, 337 p., p. 65.

président de l'Assemblée nationale en 1978. En 1981, les deux candidats de droite sont ses ennemis intimes et le candidat de gauche son ami — qu'il tutoie — : il laisse dire qu'il est réconcilié avec Chirac et soutient très mollement sa campagne. Il met en place en Aquitaine un système très compliqué de clientélisme qui oppose entre eux quartiers, clans, partis, clubs sportifs ; il exploite haines, jalousies et intérêts, au pays de Mauriac. Mais dans son troisième hôtel, le palais de Rohan, siège de la mairie de Bordeaux, Chaban est désormais isolé et anachronique. Il ne réussit pas non plus à être entendu quand il se propose en 1986 pour être le premier premier ministre de cohabitation : Mitterrand lui reproche ses critiques amères de l'œuvre des socialistes, trop semblable à la « nouvelle société », Chirac craint de le voir trop conciliant avec l'Élysée. Un lot de consolation lui est offert : une **troisième période de présidence de l'Assemblée nationale (1986-1988)**. Avec talent, Chaban se relève de son déclin personnel, contribuant à définir un régime de cohabitation, assistant avec assiduité aux réunions du RPR (qui lui en sera reconnaissant), préparant — par « devoir », répétera-t-il — l'élection à la présidence, donc l'échec, de Chirac (qui se souviendra de la vengeance et de la leçon).

En 1988, Chaban quitte définitivement le devant de la scène et se replie sur l'Aquitaine : très assidu au Palais-Bourbon, il n'intervient jamais à la tribune, le clientélisme bordelais fonctionne à vide autour du « vieillard indigne » qu'est un Chaban qui s'est laissé piéger dans le scandale financier du club sportif des Girondins de Bordeaux et dont le « chabanisme » se délite. Dans une atmosphère de fin de règne, assombrie par l'affaiblissement physique et mental du « duc », Chaban ne prépare pas l'après-Chaban, lui qui avait préparé très tôt l'après de Gaulle. Craignant perpétuellement de nourrir des vipères dans son sein, il écarte brutalement de nombreux successeurs possibles, et c'est seulement en 1995 qu'il se résout à transmettre son fief bordelais à **Alain Juppé**, depuis peu premier ministre. Jacques Chaban-Delmas meurt le 10 novembre 2000, trente ans et un jour après de Gaulle. 1

Georges POMPIDOU (1911-1974)

Les origines de Pompidou sont auvergnates, rurales et pauvres (métayers, petits commerçants), son père et sa mère étant parvenus à devenir instituteurs laïques ruraux puis professeurs d'EPS (École primaire supérieure). Georges Pompidou est né en 1911 à Montboudif (Cantal), mais, son père ayant réussi à devenir professeur d'espagnol à Albi, la famille va s'installer dans cette ville. Le père, qui subit l'influence de Jaurès à Albi, est **tôt socialiste et le restera très longtemps**, vraisemblablement jusqu'à la fin de sa vie (accessoirement, il publiera sur le tard un

1 P.Troude-Chastenot, « Jacques Chaban-Delmas et le RPF », dans le Colloque *De Gaulle et le Rassemblement du Peuple français (1947-1955)*, Armand Colin, 1998, 864 p., pp. 125-142 ; J.Lagroye, *Société et politique. J.Chaban-Delmas à Bordeaux*, Pedone, 1973, 345 p..

monumental dictionnaire franco-espagnol). Georges Pompidou est un garçon d'une **grande précocité intellectuelle**, il apprend très facilement à l'école puis au lycée (premier prix de version grecque au Concours général, devant son condisciple d'Albi René Billères (1910-2004) futur ministre de l'Éducation nationale de la IV^e République...). Pour ce littéraire boursier, un peu dandy, socialiste comme son père, la voie est toute tracée : hypokhâgne (1928-1929), à Toulouse, puis **khâgne**, à Louis-le-Grand. Ces années 1929-1931 sont capitales pour lui, sur le plan intellectuel et celui des amitiés, qui resteront très solides : René Brouillet (futur ambassadeur), Jean Stoetzel (grand spécialiste des sondages), Paul Guth (romancier ¹), et les deux « exotiques » (Senghor *dixit*), Pham Duy Khiêm (ambassadeur du Vietnam à Paris dans les années 60) et Léopold Sédar Senghor, dont les liens avec Georges Pompidou sont légendaires. Georges Pompidou, milite au sein de la LAURS (Ligue d'Action universitaire républicaine et socialiste), créée par un Pierre Mendès France alors beaucoup moins à gauche que Georges Pompidou.

En 1931, il entre à l'**École normale supérieure de la rue d'Ulm**. Parmi ses camarades de promotion, René Billères et Pham Duy Khiêm (voir plus haut) mais pas Senghor, qui a échoué. Commence pour lui une des périodes les plus importantes de sa vie : butinage culturel, fin du militantisme politique, Georges Pompidou est un mondain qui prépare en cachette le diplôme de l'École libre des Sciences politiques (Sciences Po, alors fort mal vue rue d'Ulm), mais aussi un mémoire sur Verhaeren. Quand, trois décennies après son admission rue d'Ulm, Georges Pompidou, devenu Premier Ministre, émaillera ses discours et ses reparties à l'Assemblée nationale de vers latins et de citations françaises, ce sera un peu le reflet et la résurgence du **khâgneux et du normalien entré en politique**, par-delà un retour à une pratique d'éloquence parlementaire que ne dédaignaient pas les orateurs de la III^e République, formés eux aussi, dans les classes secondaires des lycées, aux vers et aux discours latins. En 1934, il est reçu **premier à l'agrégation de Lettres classiques**, comme Édouard Herriot 41 ans plus tôt. Georges Pompidou gardera toujours la nostalgie de l'ENS et il réunira plus tard tous les ans ses anciens condisciples. Un an de service militaire puis la première nomination (rentrée 1935) de **professeur**, dans le secondaire provincial comme toujours à l'époque et sans grand enthousiasme de la part de Georges Pompidou. Lycée Saint-Charles de Marseille, où Pompidou se fait de nouveaux amis (l'historien Pierre Guiral, le poète Jean-Paul de Dadelsen) ; mariage avec une grande et belle étudiante en droit, fille de médecin provincial, Claude Cahour, dont la famille devient une seconde famille pour Georges Pompidou mais aussi pour l'ami Senghor. Si le normalien Georges Pompidou a des goûts littéraires et artistiques affirmés, sa femme est sans doute son guide dans l'exploration d'une modernité plus radicale. Leurs amis sont d'ailleurs souvent issus de la sphère culturelle. Georges Pompidou est un très bon professeur, mais il se lasse vite, il

¹ Paul Guth (1910-1997), *Mémoires d'un naïf*, 1953, *Le naïf sous les drapeaux*, 1954, *Le naïf aux quarante enfants*, 1955, *Le naïf locataire*, 1956, etc.

entreprend une thèse (Jules Barbey d'Aureville...), qu'il n'achèvera jamais, et surtout demande un poste à Paris. En 1938, il est nommé **professeur à Henri-IV**.

Mobilisé en septembre 1939, Pompidou fait la campagne de France ; démobilisé à l'été 1940, il retrouve Henri-IV : seconde, première et une classe préparatoire à l'École coloniale. **Pas de véritable Résistance, mais quelques gestes** (lecture en classe du *Silence de la mer*, de Vercors, par ex.). En 1944, Georges Pompidou entre, comme chargé de mission, au **cabinet de De Gaulle**, il le restera jusqu'en 1946 : Éducation nationale, Information, etc. C'est l'occasion de retrouver René Brouillet et de nouer de nouvelles amitiés : Gaston Palewski, Louis Vallon, Claude Mauriac, fils de François. De plus, Pompidou, « gaulliste de la 25e heure » (Michel Winock), entre petit à petit dans l'intimité du chef du Gouvernement provisoire. Après la démission de De Gaulle, Georges Pompidou devient **Maître des requêtes au Conseil d'État**, ce qu'il restera jusqu'en 1954. Il garde le contact avec de Gaulle, devient même secrétaire général de la Fondation Anne de Gaulle, mais il n'entre pas au RPF. Pompidou est totalement **hors de la déferlante gaulliste de 1947**. Toutefois, en marge du Rassemblement, il participe aux travaux d'un Comité d'étude gaulliste qui prépare l'avenir (c'est l'embryon de l'Institut Charles de Gaulle) et il s'occupe de la revue RPF *Liberté de l'Esprit*. Surtout, en 1948 Georges Pompidou est nommé **chef de cabinet de De Gaulle**, cela lui donne autorité sur le RPF, sans jamais y adhérer, ce qui lui vaut et lui vaudra de solides inimitiés et jalousies, d'autant qu'il est le collaborateur le plus proche, l'intime, le confident du Général. De Gaulle choisit souverainement qui il veut et entend le faire savoir, marquant ainsi ses distances envers ceux qui s'imagineraient avoir des « droits » : c'est lui qui donne l'onction sacrée et **il y aura toujours chez les « gaullistes historiques » une réserve envers Pompidou**. Mais Georges Pompidou noue une grande amitié avec Malraux, dont il publiera des *Pages choisies* en 1955 (après avoir publié des *Morceaux choisis* de Taine en 1953). Dans le même temps, il donne des cours à l'Institut d'Études politiques de Paris. Le RPF mis en sommeil par de Gaulle, Pompidou entre, malgré son manque total de formation financière et grâce à un service rendu, à la **Banque Rothschild** dont il est le **directeur général de 1954 à 1958**. Pompidou, grâce à cela, côtoie le Tout-Paris, s'installe dans un somptueux appartement de l'île Saint-Louis, donne des dîners, se constitue un nouveau groupe d'amis (Françoise Sagan, etc.), fréquente Saint-Tropez, maintenant très à la mode¹... Sans, vraisemblablement, songer à une carrière politique, Georges Pompidou reste en **contact très étroit avec de Gaulle** (voyages réguliers à Colombey-les-deux-Églises) **et les barons du gaullisme** (Jacques Foccart, Edmond Michelet, André Malraux, Jacques Soustelle, Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré, Louis Terrenoire, Olivier Guichard...) : **Pompidou est le seul gaulliste d'après 1940 à avoir réussi à pénétrer dans le cercle étroit des gaullistes « historiques »**. Il ne trempe dans aucun des « 13 complots du 13 mai » (1958, Merry Bromberger), mais il devient **directeur de cabinet de De Gaulle, dernier président du Conseil de la IVe République**, sans perdre le contact avec la banque

¹ Cf. les souvenirs de Daniel Gélin, *À bâtons rompus. Mémoires*, Éditions du Rocher, 2000, 400 p.

Rothschild. Éminence grise du général dans la deuxième moitié de 1958, Pompidou est temporairement le premier ministre de fait, sauf pour ce qui concerne la future constitution. Son rôle considérable est peu connu des médias et du public, mais c'est avec lui que de Gaulle descend les Champs-Élysées quand il prend ses fonctions de président de la Ve République. Toutefois, **Georges Pompidou refuse le portefeuille des Finances et retourne à la banque Rothschild au début de 1959.**

Pompidou n'est plus le même : à la banque, il joue un rôle central, et de Gaulle l'a nommé en janvier 1959 **membre du Conseil constitutionnel**. Il se trouve ainsi (déjà) « en réserve de la République », restant le conseiller le plus écouté de Charles de Gaulle. Le Tout-Paris, toujours, avec maintenant le goût des voitures de sport et de luxe (Porsche), mais Georges Pompidou réunit désormais très régulièrement ses anciens camarades de Normale, autour de repas ! Il se « retrempe dans l'intimité familiale » à Orvilliers (Yvelines), achète une ferme à retaper à Cajarc (Lot, le village natal de Françoise Sagan), publie en 1961 une *Anthologie de la poésie française* (des valeurs sûres, normal pour un banquier, le mot est de Joseph Barsalou). Il est chargé par de Gaulle de diverses **missions secrètes**, concernant en particulier la guerre d'Algérie : renouer avec le GPRA en 1961, agir contre le putsch des généraux (1961), crise au cours de laquelle il est des rares gaullistes à garder tout son calme. Il refuse une nouvelle fois le ministère des Finances (été 1961, c'est Giscard d'Estaing qui l'obtient), se réservant pour Matignon, que de Gaulle lui promet, semble-t-il, à l'automne 1961. **Il est nommé Premier Ministre en remplacement de Michel Debré le 14 avril 1962, un mois après les accords d'Évian.** Il apparaît alors comme un collaborateur personnel du général de Gaulle, et non comme un personnage représentatif : il est en effet le **premier non-parlementaire (il ne deviendra député, du Cantal, qu'en 1967) à accéder depuis des lustres à la charge de chef de gouvernement**. Nouveau coup contre la classe politique ? contre la démocratie, d'autant plus que la SFIO va perdre son dernier ministère, l'Éducation nationale ? Pompidou manifeste un souci de décrispation et d'ouverture, mais rencontre des difficultés pour former son gouvernement : réserves de la part de l'UNR et du MRP, refus d'Edgar Faure d'accepter un grand ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche, très mauvaise prestation lors du débat d'investiture (26-27 avril 1962). Un seul homme politique sent la puissance et l'avenir du personnage, François Mitterrand.

Les gouvernements Pompidou (avril 1962-juillet 1968, une durée record, surtout eu égard à l'inexpérience de Pompidou), avec une amélioration constante de son look médiatique (TV surtout), prise de conscience de plus en plus qu'il a vocation à succéder au fondateur de la Ve République : commence ce que l'éditorialiste du *Monde* Pierre Vianson-Ponté appellera « une résistible ascension ». Pompidou organise très bien la campagne des législatives de 1967, qui se solde toutefois par une seule voix de majorité, quatre ministres battus (dont Maurice Couve de Murville, prévu par de Gaulle à Matignon dès l'automne 1966), un Giscard maître de la situation, un de Gaulle qui n'a plus les mains libres, Georges Pompidou étant indispensable. De Gaulle avait décidé à l'automne 1966 de remplacer ce chef de

gouvernement, devenu trop immobiliste à son gré, après les élections législatives de 1967-1968. La défaite du ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, dans le VII^e arrondissement de Paris, modifie ce plan. Après les législatives gagnées de justesse, Georges Pompidou reste à Matignon, mais à la tête de l'État le climat ne cesse de s'alourdir. L'élection de Chirac a rempli d'admiration Pompidou, qui est élu en même temps dans le Cantal (c'est la première fois qu'il se présente devant le suffrage universel) et Jacques Chirac est nommé secrétaire d'État à l'Emploi dans le dernier gouvernement Pompidou. Il transforme l'UNR en Union des Démocrates pour la Ve République, une machine au service d'un futur candidat à la présidence. Parti en voyage officiel en Iran et en Afghanistan le 2 mai 1968, Pompidou manque le début des événements de mai 68, rentre le 11 en écourtant son voyage. Notons que le départ de De Gaulle pour son voyage en Roumanie (14) laisse Pompidou seul à la barre, qu'il sait répliquer à l'opposition parlementaire, négocier, en privilégiant la CGT, conserver son calme pendant les « événements », donner le bon conseil le 30 mai (dissoudre l'Assemblée nationale), qu'il est « renvoyé », alors que le régime lui doit de n'avoir pas sombré dans la crise, ce qui semble de l'ingratitude.

Reprise en main du pays, organisation des élections législatives des 23 et 30 juin 68, victoire pompidolienne du raz-de-marée gaulliste. Pourtant, quelques jours plus tard, le 10 juillet, Georges Pompidou est brutalement remercié et remplacé par Maurice Couve de Murville. À l'automne 1968, il est déclaré, lors d'une conférence de presse, « en réserve de la République » par de Gaulle. Persuadé de l'échec encouru, il fait tout ensuite pour convaincre de Gaulle de renoncer à son projet de référendum en 1969. Pompidou bat très nettement Poher, avec près de 9 millions de voix d'avance, malgré la consigne d'abstention du Parti communiste français, et un pourcentage de suffrages exprimés supérieur à celui de Charles de Gaulle en 1965.

Pompidou devient **le second président de la Ve République** et nomme, sans surprise, Jacques Chaban-Delmas Premier Ministre. Dès 1972, le vent politique tourne pour Georges Pompidou. Le 23 avril, il n'obtient qu'un demi-succès lors du référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun qu'il a voulu organiser. À partir du printemps de 1973, de nombreuses rumeurs courent sur sa santé, une atmosphère de fin de règne s'établit. Enlisement du projet de quinquennat présidentiel, Chaban et Giscard se préparent au cas où, mais personne n'imagine une issue aussi brutale : grande est la surprise à la nouvelle de sa mort le 2 avril 1974. Pris de court, les gaullistes se divisent et Chirac fait élire Giscard.

André MALRAUX (1901-1976)

Né dans une famille bourgeoise mais à Montmartre, André Malraux pâtit de la séparation de ses parents alors qu'il n'a que quatre ans : il est élevé par sa mère, sa grand-mère et une tante dans une épicerie de Bondy, près du canal de l'Ourcq, et il

détestera toujours son enfance (*cf. ses Antimémoires*). Néanmoins, le « fils de l'épicière » dévore la bibliothèque municipale de la petite ville (maintenant dans le « 93 »), entre dans une EPS (École primaire supérieure) de Paris, fréquente les bouquinistes, les concerts, les expositions et les théâtres. En 1918, le fort bourgeois lycée Condorcet refuse d'inscrire ce « fils d'épicière », qui doit renoncer à tenter le baccalauréat et se met à **vendre des livres d'occasion** pour son compte et pour le libraire René-Louis Doyon (1885-1966). Il accumule ainsi une immense culture d'autodidacte fureteur et « chineur ». Cela lui permet également des rencontres littéraires et artistiques (Max Jacob, Mauriac, Cendrars, Aragon, Cocteau, Éluard, Tzara, Artaud, Satie, Chagall, Delaunay...), les articles, les comptes rendus (le premier en 1920 dans la revue *La Connaissance* de Doyon), la direction artistique des éditions du Sagittaire, etc.

À vingt ans, Malraux gagne pas mal d'argent, voyage, se marie (Clara Goldschmidt, divorce en 1946), joue à la Bourse... Il découvre Berlin et l'expressionnisme allemand, entre à la NRF, parvient à se faire réformer ; mais à 22 ans il est ruiné en Bourse : pour compenser et se « refaire », André Malraux cherche éperdument l'aventure et l'argent facile. Il les trouve en 1923 en entreprenant un **voyage au Cambodge** à la recherche de statues khmères, qui lui vaut une arrestation et un procès pour vol d'objets historiques. Condamné en juillet 1924, il est libéré devant la mobilisation des écrivains en sa faveur, il retourne à Saïgon en 1925 pour animer un journal anticolonialiste, *L'Indochine*. En 1926, Malraux regagne la France et publie une série d'ouvrages où son expérience asiatique sert de base à **des essais ou à des romans** , *La Tentation de l'Occident* (1926), *Les Conquérants* (1928), *La Voie Royale* (1930), enfin *La Condition Humaine* (1933) qui lui vaut le **prix Goncourt** et dans laquelle il évoque la révolution de Shanghai, bien que, contrairement à une légende qu'il a complaisamment entretenue, il n'ait en rien participé à la révolution chinoise, n'ayant fait en Chine qu'un très bref séjour.

Dès ce moment, Malraux apparaît comme un **écrivain engagé à gauche** , membre de l'Association des Écrivains et Artistes révolutionnaires, compagnon de route du Parti communiste, militant en faveur des communistes indochinois. Non que Malraux soit le moins du monde marxiste. Profondément convaincu du caractère précaire de la condition humaine, il considère que le seul moyen d'échapper à cette médiocrité est de trouver une cause qui vaille la peine de sacrifier sa vie. Or, dans le contexte des années trente, cette cause lui paraît être la **révolution** et son meilleur agent le Parti communiste. C'est pourquoi, sans conviction idéologique et sans illusion sur le stalinisme, il combat aux côtés des communistes, en particulier lorsque ceux-ci prennent en 1934 la tête du courant antifasciste. Malraux est, dès lors, **un des plus en vue des écrivains révolutionnaires** , paraissant sur les estrades dans les grandes manifestations de masse organisées par les communistes ou leurs alliés, se rendant en Allemagne avec Gide pour réclamer la libération de Dimitrov, animant les manifestations en faveur de Thaelmann, dirigeant communiste allemand emprisonné par les nazis. En revanche, **Malraux ne joue qu'un rôle limité à l'époque du Front Populaire** . Dès l'éclatement de la guerre civile d'Espagne, il franchit les Pyrénées pour

combattre aux côtés des Républicains (vieux mythe de l'écrivain combattant de Byron à D'Annunzio, un engagement individuel en contradiction avec la règle de l'Internationale) et organise l'escadrille España — avec l'aide de Pierre Cot, ministre de l'Air du Front populaire — dont il recrute les pilotes. Il en ramène **un roman, *L'Espoir* (1937)**, tourne en 1938 un film (*Sierra de Teruel*), qui sort en 1939 et s'appellera *L'Espoir* après la Deuxième guerre mondiale. Il a aussi fait des conférences aux États-Unis (février 1937) pour défendre les républicains et justifier ses sympathies communistes.

En 1939, Malraux s'engage et est brièvement prisonnier en 1940. Cette période d'intense activité est suivie d'une **retraite intellectuelle** vers une réflexion philosophico-esthétique dont le tournant est amorcé avec la parution des *Noyers de l'Altenburg* (1943) et qui culminera en 1951 avec *Les Voix du Silence*. **Abandonnant le communisme, Malraux cherche désormais dans l'art le moyen d'opposer une forme d'éternité à la précarité de la condition humaine. Il se détourne de l'action et reste en marge de la Résistance**, malgré des contacts pris dès septembre 1942, ne sortant de sa passivité que fin mars 1944, après l'exécution de ses deux frères, pour se faire reconnaître **chef de maquis sous le nom de colonel Berger**, combattre courageusement (il est blessé et pris par la Gestapo) et continuer la guerre comme commandant de la **Brigade Alsace-Lorraine**. Durant l'été 1945, il entre au cabinet du général de Gaulle qui en fait son **ministre de l'Information, de novembre 1945 à janvier 1946**.

Fasciné par de Gaulle, conquis par l'idée de patrie dans laquelle il voit désormais la grande cause à laquelle se dévouer, **Malraux devient en 1947 délégué à la propagande du RPF**. Il apporte alors au gaullisme partisan son sens de l'organisation du meeting et des parades, **son éloquence syncopée d'orateur vedette**, sa fidélité têtue, son anticommunisme inspiré. Mais **il s'éclipse quand le RPF refuse le coup de force après les élections de 1951 et il se réfugie une fois encore dans l'écriture, avec son *Musée imaginaire***. Tout en continuant ses recherches sur l'art et en protestant — brièvement — contre la torture en Algérie (avril 1958), il est désormais un homme politique qui organise la mise en scène, oratoire notamment, du référendum de septembre 1958, est **ministre délégué à la présidence du Conseil chargé de l'Information de juin 1958 à juillet 1959 et sera dix ans ministre de la Culture du général de Gaulle, de 1959 à 1969**. La fonction a été **taillée à sa mesure** par Michel Debré et de Gaulle lui laisse les coudées franches. Avec un budget très mince, une équipe réduite, deux compagnons de la propagande du RPF, des amis proches, des fonctionnaires de la France d'Outre-Mer défunte, Gaëtan Picon nommé directeur des Arts et des Lettres, il taille son domaine dans les héritages des Beaux-Arts et de la Direction des Arts et Lettres de l'Éducation nationale, se désintéresse de l'éducation populaire et de la communication, met en route une administration hétéroclite et fragile. À son actif, des **mesures spectaculaires** (les façades de Paris ravalées, Chagall peignant le plafond de l'Opéra, *La Joconde* envoyée à New York et *La Vénus de Milo* à Tôkyô, de grandes expositions, etc.), une poursuite de la décentralisation théâtrale, des aides renouvelées à la musique et au cinéma, une loi

sur les secteurs sauvegardés, le lancement en 1964 de l'Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques et, surtout, l'installation de **nouvelles Maisons de la Culture** (Bourges, 1964, d'abord). Malraux est par ailleurs l'émissaire favori de De Gaulle, le **chantre officiel du gaullisme**, le barde et le pèlerin de la nouvelle République. À ces titres, enluminés dans ses *Antimémoires* (1967, il invente beaucoup...), il rencontre les grands de ce monde, s'entremet, secoue des auditoires, en endort d'autres, accumule visions mondiales en raccourcis et oraisons funèbres pathétiques, comme celle de Jean Moulin au Panthéon en décembre 1964. L'aventurier érudit, l'écrivain et le militant sont visés par un attentat de l'OAS. Malraux se fait l'homme des Maisons des Jeunes et de la Culture, réorganisées et multipliées (première loi les fédérant en 1951), mais la fonction ministérielle en fait aussi le vieil homme qui dort régulièrement lors des conférences de presse du général de Gaulle, s'insurge pathétiquement et vainement contre la jeunesse de mai 68 à laquelle il avait ressemblé (au premier plan à la cérémonie de l'Arc-de-Triomphe du 30 mai 1958). **Mai 68 l'a fort déconcerté** mais ce ministre du parti de l'Ordre pressent la crise de civilisation.

Il **quitte les affaires à la suite de la démission de De Gaulle en 1969**, se retire dans sa maison de Verrières-le-Buisson (Essonne), paraît parfois à la télévision, ravagé de tics et prophétisant. La mort du Général en 1970 lui arrache quelques-unes de ses plus belles pages. Surtout, il continue d'écrire, avec rage, luttant contre le temps et la mort, mais sans être jamais totalement coupé de la rumeur du monde : en 1971, il s'envole pour secourir le Bangladesh. Il **soutient maladroitement la candidature de Jacques Chaban-Delmas à la présidentielle de 1974**, avec l'air « d'un dominicain hérétique échappé des flammes du bûcher et hanté encore par l'odeur du roussi » (Jean Lacouture). Il meurt le 23 novembre 1976 ; ses cendres sont transférées au Panthéon en 1996, 32 ans après son discours pour le transfert de celles de Jean Moulin. **1**

Traisons maintenant du RPF, ce mouvement qui refuse d'être un parti, cette « machine de guerre contre la IVe République », après « l'échec de la greffe gaulliste sur le modèle républicain », deux expressions-titres de Serge Berstein **2**, historien qui, par ailleurs, rappelle que le RPF « n'est qu'un des moments de la geste gaulliste,

1 D.Villemot, *André Malraux et la politique. L'être et l'histoire*, L'Harmattan, 1996, 192 p. ; O.Todd, *André Malraux. Une vie*, Gallimard, 2001, 702 p. ; M.Querrien, *Malraux, l'antiministre fondateur*, Éditions du Linteau, 2001, 110 p. ; P.Nahum-Simon, *André Malraux. L'engagement politique au XXe siècle*, Armand Colin, 2010, 240 p. ; C.-L.Foulon, *André Malraux, ministre de l'irrationnel*, Gallimard, 2010, 512 p. ; L.Besse, *Les MJC. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes. 1959-1981*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 391 p. ; A.Callu, *Gaëtan Picon (1915-1976). Esthétique et culture*, Honoré Champion, 2011, 714 p.

2 S.Berstein, *Histoire du gaullisme*, Perrin, 2001, 576 p., réédition en « Tempus » en 2002. Le maître ouvrage sur le RPF est issu d'un Colloque : *De Gaulle et le Rassemblement du Peuple français (1947-1955)*, Armand Colin, 1998, 864 p.

commencée en 1940 et qui durera au moins jusqu'en 1969 » 1. Quand le général de Gaulle, fin 1946, prend la décision de lancer un « Rassemblement », il vient d'essuyer un double échec : il n'a pas été rappelé au pouvoir, après sa démission le 20 janvier 1946 ; il n'a pu empêcher le MRP, la SFIO et le PC de faire adopter par le peuple — à l'opposé de son contre-projet présenté le 16 juin à Bayeux — une Constitution pour la IV^e République. Persuadé que la nouvelle Assemblée élue en novembre n'ira pas à son terme, il veut préparer l'alternance pour qu'un changement de Constitution devienne possible. Il ne soutient que mollement l'éphémère Union gaulliste de René Capitant : convaincu qu'une troisième guerre mondiale est imminente, il entend pouvoir répondre « par le fer et par le feu » si les communistes s'avisent d'employer la force ou de prendre illégalement le pouvoir. La naissance du RPF se fait en trois étapes savamment graduées. Le 30 mars 1947, de Gaulle annonce sur la falaise de Bruneval (Normandie) — un haut lieu de la résistance — le prochain lancement de son entreprise, déclarant : « Le jour va venir où, rejetant les jeux stériles et réformant le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'État, la masse immense des Français se rassemblera sur la France... » Le 7 avril 1947, c'est à Strasbourg que le général de Gaulle choisit symboliquement de rendre publique l'idée du RPF. Du balcon de l'hôtel de ville, devant une foule enthousiaste, il proclame la création du mouvement : « Il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du peuple français qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et de réforme profonde de l'État. » Enfin, le 14 avril, la naissance du RPF est officialisée par un communiqué à la presse, dont les dernières lignes sonnent comme un nouvel Appel du 18 juin : « J'invite à se joindre à moi dans le Rassemblement toutes les Françaises et tous les Français qui veulent s'unir pour le salut commun comme ils l'ont fait hier pour la libération et la victoire de la France. » D'emblée le succès dépasse les attentes les plus optimistes des fondateurs. Les adhésions affluent : 500 000 revendiquées dès le 15 mai, un million fin juillet, 1,5 million fin 1947, trois fois moins en réalité d'après les archives du mouvement ! Mais si le RPF est inférieur de 20 % aux effectifs des communistes il est supérieur à ceux du MRP et de la SFIO réunis : « le RPF, c'est le métro à six heures du soir », dira Malraux. Le général de Gaulle attire dans les grandes villes de France des milliers de personnes lors de ses meetings : 50 000 à Strasbourg le 7 avril et à Bordeaux le 15 mai, 30 000 à Lille le 29 juin, près de 500 000 à l'hippodrome de Vincennes, le 5 octobre 1947. Le Rassemblement est bien un mouvement de masse, dont les militants viennent d'horizons politiques et sociaux les plus divers. Toutefois, l'opinion publique accueille l'initiative du Général avec une

1 Première phrase de sa contribution au Colloque *De Gaulle et le Rassemblement du Peuple français* ci-dessus, pp. 381-398.

sympathie mêlée de réserve, comme le prouve un sondage réalisé par l'IFOP en mai 1947, révélant que seulement 26 % des Français approuvent la fondation du mouvement gaulliste. Par son caractère rassembleur, transcendant les classes sociales, et son programme de redressement national, le RPF apparaît comme l'héritier du Parti social français du colonel de La Rocque, qui avait connu un succès de masse à la fin des années 1930.

À ce titre les deux ennemis désignés du « gaullisme d'opposition » sont le régime en place et le communisme. Le RPF est d'abord une machine de guerre contre la Quatrième République, tant décriée. Le général de Gaulle fustige le « régime des partis », ces « grenouilles qui coassent », reprochant aux politiciens de « cuire leur petite soupe, à petit feu, dans leur petit coin » (discours de Vincennes, 5 octobre 1947). Il réclame une réforme constitutionnelle selon les principes définis dans son discours de Bayeux du 16 juin 1946 (un exécutif fort et indépendant). L'irruption de la guerre froide à l'été 1947 conduit de Gaulle à faire passer au premier plan l'anticommunisme, ancien chez lui et qu'on peut résumer provisoirement par la formule du tome I des *Mémoires de guerre*, p. 287 :

« Dans le mouvement incessant du monde, toutes les doctrines, toutes les écoles, toutes les révoltes, n'ont qu'un temps. Le communisme passera. Mais la France ne passera pas. Je suis sûr que, dans son destin, comptera finalement pour beaucoup le fait qu'en dépit de tout elle n'aura été, lors de sa libération, instant fugitif mais décisif de son Histoire, qu'un seul peuple rassemblé. »

Le RPF part en croisade contre le double danger communiste, intérieur et extérieur. De tous les discours du Général, celui de Rennes (27 juillet 1947) demeure le plus violemment anticommuniste : c'est un réquisitoire contre les « séparatistes » du PCF, accusés de défendre en priorité les intérêts de l'URSS et de son camp dont, dit-il, la « frontière n'est séparée de la nôtre que par 500 kilomètres, soit à peine la longueur de deux étapes du Tour de France cycliste ! ». La création du RPF suscite une vive hostilité de la part des grands partis qui s'alarment, comme Vincent Auriol dans son *Journal*, d'un danger possible pour la démocratie. Le MRP et la SFIO, attachés à la tradition républicaine d'exécutif faible issue du 16 mai 1877, crient au pouvoir personnel et parlent de « bonapartisme » ou de « boulangisme ». Les communistes qualifient le RPF de « réactionnaire », « factieux » et « fasciste ». Tous ces jugements sont bien évidemment excessifs car, malgré son indéniable caractère populiste et « plébiscitaire », le RPF récuse l'illégalité et inscrit son combat dans le cadre républicain.

Aux élections municipales d'octobre 1947 (1), malgré le caractère habituellement local et stabilisateur de ce genre de consultation, c'est un véritable raz-de-marée : les candidats RPF obtiennent 35 % des suffrages exprimés dans l'ensemble des communes, 41 % dans les 110 villes de plus de 30 000 habitants et ils enlèvent 13 des 25 plus grandes villes (dont Paris, Marseille, Bordeaux, Lille et Strasbourg), le tiers des villes de plus de 30 000 habitants... Le Rassemblement du peuple français — de Gaulle préfère dire sobrement le « Rassemblement » 2 — ne se veut pas un parti politique de plus, mais un mouvement transcendant les partis existants. Il n'en est pas moins solidement structuré : de Gaulle, président du RPF, est assisté d'un Comité exécutif composé d'un petit groupe de fidèles (Jacques Soustelle, secrétaire général, André Malraux, chargé de la propagande, le colonel Rémy, Jacques Baumel, Gaston Palewski, Claude Mauriac...). Le Comité exécutif est accosté d'un petit nombre d'organismes, dont la prestigieuse Commission des Affaires étrangères, à la tête de laquelle de Gaulle place l'ancien ambassadeur Léon Noël (1888-1987) 3. Dans les provinces sont créés des « groupements » régionaux placés sous l'égide d'un délégué personnel du Général (Olivier Guichard en Aquitaine, Roger Frey en Languedoc, Jacques Foccart en Centre-Ouest, Pierre Lefranc en Limousin, etc.). À l'Assemblée, une quarantaine de députés, venus pour la plupart du MRP (Louis Terrenoire, Edmond Michelet) et de l'UDSR (Soustelle, Baumel, Capitant), constituent un intergroupe parlementaire sous le nom d'Intergroupe d'Action pour une Vraie Démocratie. Le risque majeur de l'entreprise est de faire quand même de l'homme du 18 Juin un chef de parti. De Gaulle croit avoir trouvé la parade dans l'idée de Rassemblement, qu'il concrétise en admettant la double appartenance entre le Rassemblement et les partis existants. Mais ceux-ci, en l'interdisant à leurs adhérents, font du Rassemblement un parti malgré lui ! D'où vient le financement du journal (*Le Rassemblement*) et des campagnes électorales, comment parvient-il au RPF ? 4 Le comité financier du parti, créé en septembre 1951 sous la présidence de l'industriel Henri Hildebrand, administrateur des peintures Valentine, et avec la participation du secrétaire général Louis Terrenoire (1908-1992), devient un rouage essentiel, semble-t-il animé par Pompidou, qui s'appuie sur le secrétaire du comité, René Fillon (1904-1978). Différentes campagnes de collecte d'argent sont organisées et, en coulisse, des

1 A.Mabileau, « La parenthèse du gaullisme municipal », dans le Colloque *De Gaulle et le Rassemblement*, *op. cit.*, pp. 451-463. Une formule essentielle : « L'étiquette gaulliste sur des profils bigarrés ».

2 Le mot fut souvent utilisé en 2014 par les inspirateurs des grands chefs de l'UMP. Son petit-fils spirituel et politique s'appelle depuis 2015 « Les républicains » (LP).

3 Cf. Y.Beauvois, *Léon Noël. De Laval à de Gaulle via Pétain (1888-1987)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2001, 468 p., Y.Beauvois, « Léon Noël, un dirigeant du RPF. Entre hiérarques et base », dans le Colloque *De Gaulle et le Rassemblement*, *op. cit.*, pp. 119-125.

4 D'après Y.Denoël & J.Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, *op. cit.*, pp. 21-27.

donateurs fortunés effectuent des versements : Marcel Dassault, très régulier, Alain Griotteray (1922-2008), propriétaire-fondateur des aspirateurs Tornado, Émilien Amaury, le patron du *Parisien libéré*, mais aussi des PME, sollicitées par Henri Pigozzi, le patron de Simca, André Boutemy ¹ et l'UPANG (Union privée pour l'aide à l'Action nationale du général de Gaulle, *sic*), dirigée successivement par Claude Guy, Roger Frey et Jacques Foccart, « Monsieur Afrique » et artiste du financement occulte du parti gaulliste. L'UPANG est illustrée par l'ancienne diva du music-hall, résistante authentique, décorée et mère de famille humaniste, fondatrice du domaine des Milandes, Joséphine Baker ², le trésorier étant à nouveau Fillon. Il n'est pas impossible que l'« affaire des bons d'Arras » ³ ait contribué à financer le RPF, il est certain que les finances vont mal pendant la traversée du désert et beaucoup mieux après 1958, grâce à l'UIMM (l'Union des Industries métallurgiques et minières), les sociétés pétrolières, le fidèle Dassault (qui finance tout le monde, d'ailleurs), quantité d'autres sociétés et... les fonds spéciaux

Après la percée de 1947, c'est bientôt le reflux. Le général de Gaulle avait sous-estimé l'adversaire en pensant la SFIO incapable de s'opposer au danger communiste et soviétique et en croyant le MRP prêt à se rallier à lui. Socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et modérés s'unissent dans la Troisième Force, à la fois contre les communistes, exclus du pouvoir moins d'un mois après la fondation du RPF, et contre les gaullistes. Le président de la République, Vincent Auriol, organise la résistance aux pressions du général de Gaulle pour l'avancement des élections législatives et la révision de la Constitution. Et la Guerre froide ne dégénère pas en troisième guerre mondiale ! Un an après le lancement du RPF, de Gaulle confie en privé qu'il ne se sent plus « porté par les événements ». De 40 % des suffrages environ aux municipales d'octobre 1947, le RPF descend à 31 % aux cantonales (retardées par le pouvoir en place) de mars 1949, puis tombe à 22,3 % aux législatives du 17 juin 1951. La loi électorale dite des « apparentements » le privant de surcroît d'une trentaine de sièges, le Rassemblement, avec 119 députés seulement, n'est en mesure d'imposer ni le changement institutionnel ni le retour du général de Gaulle au pouvoir. La scission de son groupe parlementaire en mars 1952, à l'occasion de l'investiture d'Antoine Pinay, achève de lui ôter toute crédibilité politique. Beaucoup de députés gaullistes considèrent que leurs électeurs ne comprendraient pas qu'ils

¹ Voir sur le passé et le scandale suscité par le personnage J.Garrigues, *Les scandales de la République*, *op. cit.*, pp. 173-184.

² Freda Josephine McDonald, 1906-1975. Son quatrième mari, le chef d'orchestre Jo Bouillon (1908-1984), rencontré dans la Résistance, et elle ont acheté le domaine en 1947, l'ont transformé (dix garçons et deux filles adoptés sur tous les continents, famille américaine, employés, invités, etc.) ainsi que le village (hôtels, restaurants, station service, etc.).

³ J.Garrigues, *Les scandales de la République*, *op. cit.*, pp. 159-171.

s'opposent au nouveau président du Conseil comme le voulait la tête du RPF. Vingt-sept d'entre eux votent l'investiture de Pinay le 6 mars, le reste du groupe RPF s'abstenant. Le Conseil national du 4 juillet adopte une motion imposant la discipline de vote aux élus RPF dans les scrutins d'investiture et de confiance ; 26 députés RPF démissionnent aussitôt du parti et constituent le 12 juillet le groupe d'Action républicaine et sociale (ARS). Après un dernier combat, contre le projet d'armée européenne (CED) en 1953-1954, le RPF est retiré par de Gaulle de la scène électorale, le 6 mai 1953, puis mis définitivement en sommeil, le 13 septembre 1955. Le général de Gaulle, lors de sa conférence de presse du 30 juin 1955, annonce que, lui, désormais il se taira, se désintéressant « d'avance totalement » des élections législatives à venir. Il entame à Colombey-les-deux-Églises (Haute-Marne) sa « traversée du désert ».

Dans ses *Mémoires*, le général de Gaulle ne consacre que quelques lignes à l'expérience du RPF dans laquelle il s'est, pourtant, considérablement investi : ses discours et messages, durant cette période, sont au nombre de 43, sans compter 13 conférences de presse, soit plus de 600 pages imprimées. Il n'est pas homme à épiloguer sur un échec, d'autant que cet échec est aussi le sien, si l'on tient compte de ses erreurs tactiques : création trop tardive du Rassemblement, après une véritable installation de la IV^e République, sous-estimation de l'adversaire, refus des apparentements pour les législatives de juin 1951 et investiture de candidats modérés à la fidélité incertaine, coupure entre lui, l'appareil RPF et le groupe parlementaire RPF par antiparlementarisme foncier... Très hiérarchisé, le RPF procède directement et quasi exclusivement de son président fondateur, le général de Gaulle, qui nomme lui-même tous les membres de sa direction. À l'image du futur président de la V^e République, le président du RPF, d'après ses statuts, y assure « tous arbitrages ».

Certains gaullistes, gênés de voir le général de Gaulle prendre la tête d'un parti, n'ont pas participé au RPF, mais l'ont jugé, après coup, plus favorablement que sur le moment. L'historiographie du RPF reflète les débats auxquels il a donné lieu. Les historiens aussi tendent à porter sur lui aujourd'hui un jugement plus serein qu'hier. En effet, certains, tels Jacques Chapsal, avaient repris l'accusation selon laquelle le général de Gaulle et le RPF avaient largement favorisé la crise et l'effondrement de la IV^e République, notamment en contribuant à l'instabilité gouvernementale. Il serait plus exact de dire que les gaullistes ont cherché à déstabiliser la IV^e République dans l'espoir de changer de République, mais n'y sont pas parvenus : de 1947 à 1951, ils sont trop peu nombreux au Parlement pour être à l'origine de l'instabilité gouvernementale et huit mois après les élections de juin 1951

les députés RPF se reclassent dans le système, se détachant du général de Gaulle et contribuant autant à former qu'à faire tomber les gouvernements sans qu'on puisse imputer leurs actions à leur mouvement d'origine. La violence verbale des critiques du général de Gaulle contre le régime des partis, la volonté de changer les institutions pour donner « une tête à l'État », les manifestations de masse, les bagarres avec les militants communistes ne suffisent pas à faire du RPF un mouvement factieux et ne sauraient faire oublier la recherche d'une légitimité démocratique à travers les élections et l'acceptation de l'échec après la défaite électorale et l'éclatement parlementaire. Au total, le RPF aura pour l'essentiel contribué au virage essentiel dans l'histoire du gaullisme qu'est la formation en 1958 d'un parti de gouvernement gaulliste, en transformant une élite d'anciens combattants de la France libre et de la Résistance intérieure en une contre-élite politique. Sans cette élite politique nationale et locale, le gaullisme, faute de pouvoir occuper le terrain conquis par le général de Gaulle en mai-juin 1958, aurait été réduit à une simple parenthèse, comme à la Libération. D'autre part, instrument de combat contre la IV^e République et les communistes, véritable force politique animant et subissant des affrontements violents sur le terrain, le RPF aura permis une réelle prise de contact avec le peuple pour de Gaulle ¹.

En guise de conclusion du 5.3.6. recommandons la lecture du livre récent de Gilles Richard ² qui nuance la tripartition canonique établie en 1954 d'abord par René Rémond dans un ouvrage ici souvent cité : il y aurait plutôt pendant les deux décennies suivant la Libération une division bipartite des droites, en une droite « libérale » et une droite « gaulliste », le gaullisme serait une famille politique *sui generis*, le CNIP, proche de la réalisation de l'union des droites, doit être historiquement réévalué, notamment parce que l'union conjoncturelle des droites en 1958 a permis le retour aux affaires de De Gaulle...

¹ Notice Jacques Charlot, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.* ; Bernard Lachaise, « La création du rassemblement du peuple français », dans Serge Berstein & Pierre Milza dir., *L'année 1947*, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., pp. 327-338 et du même auteur, « Le Rassemblement du peuple français (RPF). 1947-1955 », dans J.-J.Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 323-334.

² G.Richard, *Histoire des droites en France*, Perrin, 2017, 592 p.

5.3.7. Extrême droite et autres extrêmes

Encore plus que la droite, l'extrême droite semble vouée aux gémonies à la Libération ¹. En réalité, le consensus « anti-fasciste » de 1944-1945 vole en éclats en deux ans à peine et en trois lois, les lois d'amnistie des 16 avril 1946 et 16 août 1947 (délits mineurs), la loi du 5 janvier 1951 permettant de libérer les auteurs de faits ayant entraîné la dégradation nationale et une peine inférieure à quinze ans de réclusion. Et une amnistie générale est promulguée le 24 juillet 1953. Quelques grands noms de la presse collaborationniste réapparaissent, comme Henri Béraud (libéré en 1950) et Lucien Rebatet, sous le pseudonyme de François Vinneuil d'abord. Puis l'extrême droite se rétablit, sur une décennie environ, d'abord clandestinement, puis grâce aux guerres coloniales, l'Algérie surtout, et aux conditions économiques et sociales qui font naître le poujadisme, étudié dans le sous-chapitre 2.3.4.

Un premier volet est constitué par le sort des « réprouvés », les fidèles de Vichy, c'est la naissance d'un courant que l'on peut appeler « néo-vichyste ». Apparaît dès 1944 un bulletin, *Questions actuelles*, qui devient le 1er janvier 1947 *Écrits de Paris*, avec Pierre Taittinger, Emmanuel Beau de Loménie, Jean-Louis Lagor, *alias* Jean Madiran, *alias* Jean Arfel, Xavier Vallat, Jacques Benoist-Méchin, ancien chantre de l'Allemagne victorieuse en 1940, maintenant thuriféraire de Mustapha Kémal et Ibn Séoud ², François Daudet, fils de Léon, Jacques Isorni, un des avocats de Pétain... L'année suivante débute *Réalisme. Pour sortir les Français de la m... isère, de la division et de la honte*, revue au titre élégant qui est absorbée en 1951 par *Paroles françaises*, l'organe du Parti républicain de la Liberté (PRL, voir p. XXX), né le 17 novembre 1947. Le résultat de la cette fusion donne *France réelle*. L'Union des Intellectuels indépendants cherche à réhabiliter les collaborationnistes, par des conférences et des réunions, auxquelles assistent les Henri Massis, Horace de Carbuccia, Henry Coston, Jean-Louis Tixier Vignancour, Jérôme Carcopino, Jean-Marie Le Pen, Maurice Bardèche ³, Pierre Poujade, etc. On retrouve certains d'entre eux au Comité d'honneur pour la Libération de Pétain, transformé à la mort du maréchal par les « gardiens du temple » en Association pour défendre la Mémoire du Maréchal

¹ Je suis pour tout ce passage Ariane Chebel d'Appolonia, *L'extrême-droite en France. De Maurras à Le Pen*, Complexe, 1988, 447 p., réédition, coll. « Questions au XXe siècle », 1996, 528 p. & Fiammetta Venner, *Extrême France. Les mouvements frontistes, nationaux-radicaux, royalistes, catholiques traditionalistes et provie*, Grasset, 2006, 528 p.

² Les deux biographies sont de 1954 et 1955. Mais il réédite son *Histoire de l'armée allemande en 1954...* 1901-1983.

³ 1907-1998. Sur son épuration, lire Cl.Singer, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Les Belles Lettres, 1997, 425 p., pp. 235-236.

Pétain (ADMP) 1. En 1950, Louis-Dominique Girard, ancien chef de cabinet de Pétain, publie *La Guerre franco-française* 2, plaidoyer pour la politique du régime de Vichy, l'expression désignant... la guerre civile « actuelle », celle de 1950 ! Aux législatives de juin 1951 concourent des listes de l'Union des Nationaux indépendants et républicains (UNIR), qui ne sont présentes que dans une quinzaine de départements, dont la plupart constituent des bastions de la droite conservatrice ou nationaliste depuis le début du siècle, Paris, la Normandie, la Vendée et la Lozère. Le résultat final (trois élus, dont Jacques Isorni) récompense l'influence personnelle ou familiale davantage qu'une implantation politique durable. Dernière forme mais non la moindre de ce courant néo-vichyste, *Rivarol*, revue fondée en janvier 1951 et dans laquelle écrivent François Brigneau (sous le pseudonyme de Julien Guernec), Pierre Antoine Cousteau, Lucien Rebatet, Antoine Blondin et Albert Paraz (1899-1957), anarchiste de droite, préfacier du premier livre négationniste (*Le Mensonge d'Ulysse*, de Paul Rassinier, 1950 (3), « découvreur » du personnage de Bitru, pauvre Français moyen souvent cité ensuite par Jean-Marie Le Pen, et inventeur pour la classe politique de surnoms insultants, xénophobes et antisémites 4.

Autre forme d'extrême droite, les héritiers des formations d'avant-guerre, au premier rang desquels figure l'Action française, avec de vieilles plumes (Pierre Gaxotte et Thierry Maulnier) et de jeunes intellectuels (Jacques Laurent, Michel Déon, Antoine Blondin et Roger Nimier). En juin 1947 Maurice Pujo (1872-1955) et Georges Calzant (1897-1962) fondent *Aspects de la France* (mêmes initiales que l'Action française...) qui cultive à nouveau le « nationalisme intégral » d'antan. Les « modernes » de l'AF fondent sous l'égide de Pierre Boutang *La Nation française* (novembre 1954), « néo-nationaliste » et dans laquelle écrivent Philippe Ariès, Gustave Thibon, Emmanuel Beau de Loménie, Roger Nimier, Louis Pauwels, Le Pen, Louis Salleron... Au second plan, figure en une brève existence le PSF de De La Rocque (qui meurt en avril 1946 (5), qui renaît sous la forme du Parti républicain et social de la Réconciliation française, avec son fils Gilles et Jean Ybarnégary (1883-1956). Il disparaît en 1959, la plupart des militants rejoignant le CNI (voir p. XXX). Un troisième héritier de l'avant-guerre est le national-catholicisme de la Cité Catholique, dotée de nombreux réseaux

1 Voir H.Rouso, *Le syndrome de Vichy*, Seuil, 1987, 379 p., réédition sous le titre ... *de 1944 à nos jours*, coll. « Points », 1990, 416 p., pp. 55-65. L'expression est de lui.

2 L.-D.Girard, *La Guerre franco-française*, A. Bonne, 1950, 377 p.

3 Paul Rassinier (1906-1967), pourtant instituteur communiste puis socialiste, résistant et déporté (F.Brayard, *Comment l'idée vint à M.Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Fayard, 1996, 464 p.).

4 Première apparition de Bitru dans un roman de 1934. Paraz surnomme Daniel Mayer *Macaque Carthy*, PMF *Zouli Tapis*, etc. Le lecteur appréciera l'humour, qui annonce certaines sorties de Jean-Marie Le Pen.

5 J.Nobécourt, *Le colonel de La Rocque. 1885-1946. Ou les pièges du nationalisme chrétien*, Fayard, 1996, 1 194 p., F. de La Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, avec une introduction de Serge Berstein, Seuil, 2014, 352 p.,

et d'un organe, *Verbe* (Jean Ousset, 1914-1994). Le fascisme de deux bulletins, apparus en 1946, *La Drapeau noir* et *Le Combattant européen* est un dernier héritage. Dans *Le Combattant européen* écrit René Binet, sur la défense de la race et la participation au congrès-conférence de Malmö, de mai 1951, qui fonde le Mouvement social européen, le MSE. Binet crée jusqu'à sa mort (1957) quantité de groupuscules, tout comme le neveu par alliance de Marcel Déat (*cf.* p. XXX) Charles Gastaut, dit Charles Luca, qui fondera d'autres petits groupes et à la fin de 1955 la Phalange française avec d'anciens membres de la Milice et de la Légion des Volontaires français contre le Bolchévisme (LVF) puis le Mouvement populaire français (1958-1960).

Avec la guerre d'Indochine, les débuts de la guerre d'Algérie et Suez, qui ouvrent de nouveaux horizons, apparaît une relève, dont la forme la plus violente est le mouvement Jeune Nation, fondé le 23 mars 1950 par Jacques et Pierre Sidos : violence, croix celtique, manifestation de l'Étoile (avril 1954) contre Laniel et Pleven (voir p. XXX) et meetings pour l'Algérie française. Interdit en mai 1958, Jeune Nation se reconstitue sous la forme du Parti nationaliste (février 1959), vite interdit mais survivant jusqu'en 1961 dans la revue éponyme (signatures de Tixier, Cousteau...). Évidemment la relève fournie et forte, ce sont Pujade, l'UDCA et le poujadisme (voir p. XXX). Une troisième relève est le nouveau national-catholicisme, avec le Centre d'Études supérieures de Psychologie sociale (CESPS, *sic*) de Georges Sauge, les Comités civiques pour l'Ordre chrétien, etc. Dernière relève, bien typique des années 50 et du passage aux années 60, les formations ultras, filles de la guerre d'Algérie, se prononçant bruyamment pour l'Algérie française et recrutant théoriquement parmi les étudiants ¹, sont très fournies et multiformes. On peut citer le Front national des Combattants (FNC, 1957), deuxième Front national après celui de la Résistance, de Le Pen et Jean-Maurice Demarquet (1923-1989), l'Organisation pour le Renouveau de l'Algérie française (ORAF), le Mouvement populaire du 13 Mai (MP 13) de Robert Martel (« le chouan de la Mitidja », 1921-1997), national-catholique (son logo, vendéen, est le sacré-cœur, surmonté d'une croix) et violemment antigauilliste, le Front national français (FNF), troisième Front national, de Jean-Jacques Susini (1933-2017) et Joseph Ortiz, cafetier à Alger qui s'illustre dans la « semaine des barricades », et le Front de l'Algérie française (1960, FAF, acronyme qui servira aux adversaires à désigner tous les « fascistes »), doté d'une filiale métropolitaine, le Front national

¹ Pour aller plus loin : Olivier Dard, « Jalons pour une histoire des étudiants nationalistes sous la IV^e République », dans J.-J. Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 249-263.

pour l'Algérie française (FNAF), quatrième Front national dans lequel on trouve... Le Pen (et le colonel Jean-Robert Thomazo, dit Nez-de-Cuir).

Sans les ranger dans l'extrême droite, bien que certains d'entre eux flirtent avec elle, il ne faut pas négliger complètement les royalistes. Le comte de Paris (Henri de France, 1908-1999) n'avait manifesté en 1940 aucune hostilité à Pétain. Cependant, des entrevues avec Pétain et Laval, les 6 et 7 août 1942, l'avait persuadé de leur tragique impuissance et de la vanité de ses chances de prétendant devant eux. En décembre 1942, à Alger, il avait envisagé la possibilité d'accéder au pouvoir en tant que « rassembleur », susceptible de remplacer Darlan et de réconcilier de Gaulle et Giraud. Le veto américain l'avait empêché de mener à bien une entreprise qu'il croyait, sans doute naïvement, à sa portée. Son échec l'avait poussé à quitter Alger pour le Maroc, puis l'Espagne où il se réfugia jusqu'en 1946. En 1946 et 1947 il publie *Ici France. Bulletin intérieur du Centre d'étude et de documentation*, un petit bulletin, et de 1947 à 1967, le *Bulletin mensuel d'information du Bureau politique de Mgr le Comte de Paris*, que dirige Pierre Delongraye-Montier, aidé par l'écrivain Michel de Saint-Pierre et par des intellectuels de valeur, Bertrand de Jouvenel (voir p. XXX), Gabriel Marcel (1889-1973), Gustave Thibon (1903-2001) et Victor-Henry Debidour (1911-1988). Le contenu propose un projet de constitution et s'engage dans les débats de la décennie 50, le financement est permis par l'importante fortune de la « maison de France ». L'abrogation de la loi d'exil, assortie d'une interdiction de se présenter à la présidence de la République, le 24 juin 1950, permet le retour de Henri de France du Portugal en France et son installation avec sa famille à Louveciennes, dans la banlieue ouest de Paris. Le comte de Paris ouvre aux visiteurs « Cœur Volant », séduit des hommes de presse ainsi que certains hommes politiques, et il offre sa famille aux gazetiers et aux hebdomadaires illustrés ¹. Il multiplie les voyages en province, pour rencontrer « son peuple » (26 départements jusqu'en 1959), les voyages en Afrique noire, comme de Gaulle, avec lequel il partage sans doute la conviction de la nécessité de la décolonisation. Loin des mignardises et de la bluette des fiançailles et mariages de ses nombreux enfants, qui sont un paravent, sa pensée, malgré un certain éclectisme, s'est affermie depuis longtemps : une nette évolution se dessine par rapport à son premier écrit politique, encore marqué par l'influence de l'Action française, *Essai sur le gouvernement de demain* (1936). Le roi, proche des humbles, a pour lui une fonction essentielle d'arbitre. Aucun clan, aucun parti n'a vocation à parler en son nom, ou à se substituer à lui. L'État moderne a

¹ Voir par exemple la préparation des 25 ans de mariage du comte de Paris dans *Paris Match*, 14 avril 1956. Biblio. : notice J.Prévotat dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op. cit.*, B.Goyet, *Henri d'Orléans, comte de Paris (1908-1999). Le Prince impossible*, Odile Jacob, 2001, 362 p., F.Broche, *Le comte de Paris. L'ultime prétendant*, Perrin, 2001, 274 p.

accaparé des fonctions qui ne lui appartiennent pas, il est incapable de prendre au sérieux les besoins vitaux des ouvriers et il « fait de la misère pour l'assister ensuite ». La monarchie doit mettre au premier plan de ses préoccupations une politique sociale. Du règne de Philippe-Auguste, le chef de la Maison de France retient la leçon du maintien de l'alliance indéfectible avec le peuple. Sa pensée sociale, si elle n'a pas varié sur le fond, a évolué dans ses modalités, tenant compte des transformations considérables de la société française depuis la guerre. Elle semble ne s'être jamais complètement délivrée de la pensée organiciste des années 1930 qui s'exprime dans la revue *Questions du jour*. Cependant, entre la préface qu'il donne en 1936 au livre de Roger Sémichon sur La Tour du Pin et ses prises de position des années 1950 et 1960, l'anticapitalisme demeure, mais se définit comme une troisième voie, qui pourrait prendre la forme d'une association capital-travail, très proche de la pensée gaullienne. Le comte de Paris rencontre pour la première fois de Gaulle en 1954 chez Emmanuel Mönick, à Saint-Léger-en-Yvelines, puis quatre autres fois, à Colombey et à Louveciennes. À plusieurs reprises, on le voit, sous la Ve République et dès 1958, alerter le général de Gaulle au sujet des réformes sociales qu'il juge indispensables, leurs échanges de lettres étant d'ailleurs denses entre 1958 et 1962 (1).

Les institutions de la Ve République, qui restituent à l'exécutif une indépendance, un arbitrage et une continuité de type monarchique, satisfont le prétendant, au moins partiellement. Les liens créés avec de Gaulle depuis 1954 se resserrent. Au cours de plusieurs rencontres, les deux interlocuteurs évoquent l'histoire de France et l'avenir du pays. Au printemps 1961, le comte de Paris, délégué par de Gaulle, accomplit une mission dans les pays du Moyen-Orient pour expliquer la politique algérienne de la France. Heureux de cette mission au service du pays, et confiant dans un destin national, dont le général de Gaulle ne cherche nullement à le dissuader, le comte de Paris suggère qu'une fonction officielle en Algérie, en vue de hâter la transition vers l'indépendance, lui soit confiée. Il songe en outre sérieusement alors, à la suite de quelques mots d'encouragement lancés en l'air par le Général, qui lui confie peut-être, en 1962, son intention de ne pas se représenter en 1965, à sa propre candidature à la présidence de la République en tant que successeur du général de Gaulle, qui lui propose, pour se « faire connaître », de devenir président de la Croix-Rouge. Dès 1964, les chances du prince semblent totalement insuffisantes à de Gaulle pour le laisser affronter François Mitterrand au suffrage universel puis, au début de l'année 1966, de Gaulle exclut formellement, dans un entretien avec le comte de Paris, toute idée d'une restauration. La vie politique du comte de Paris

1 Cf. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, Plon, 1980-1988, réédition, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010.

s'achève et il signe sa retraite politique en déposant aux Archives nationales en 1969 les archives de la Maison d'Orléans. Il soutiendra en 1981... la candidature de François Mitterrand à la présidence de la République en raison, affirme-t-il, de son « sens de l'État » et de son « sens du bien commun ». Mitterrand avait été, il est vrai, un visiteur de Louveciennes, mais surtout et au fond c'est là le seul ponceau jeté au-dessus du fossé, de plus en plus profond, qui avait séparé le monde des notables orléanistes de la fin du XIXe siècle de l'ère des masses et de la tyrannie de l'opinion, propres aux régimes démocratiques du XXe siècle. Jusque là, le prétendant, en tant que tel, n'est jamais parvenu à embrayer sur le réel non plus qu'à susciter l'adhésion de la nation.

On a vu plus haut le PSA et le PSU (voir p. XXX) 1. Les trotskystes français participent en 1944 à la Conférence des organisations trotskystes européennes et quatre ans plus tard au deuxième « congrès mondial » de la IVe Internationale, Internationale dont la section française est exclue en 1952, mais la IVe Internationale éclate en 1953 et les Français adhèrent au Comité international de la IVe Internationale. Entre à cette Internationale en 1950 Gilbert Marquis (1930-2015), ouvrier chez Chausson puis à Nord-Aviation, qui débute son activité militante par les « brigades de travail » défendant la Yougoslavie titiste en rupture avec le stalinisme. Néanmoins il réussit à faire de l'« entrisme » au PCF pendant les années 50 : il n'est exclu qu'en 1959, se consacre à l'Internationale et adhère au PSU, dont il deviendra membre du bureau politique en 1975.

L'immédiat après-guerre offre un certain regain aux anarchistes. La Fédération anarchiste se constitue en octobre 1944, mais sans Louis Lecoin (1888-1971). Renaît aussi le 4 mai 1946 le syndicat anarchiste, la Confédération nationale du Travail (CNT), gênée par la propension des militants anarchistes à intégrer (entrisme ?) FO, où ils vont jouer un certain rôle jusqu'à aujourd'hui. La Guerre froide a un autre impact, en poussant, c'est une bizarrerie historique, la Fédération anarchiste vers une acception vague du communisme international : elle devient en 1953 la Fédération communiste libertaire, qui présente même des candidats aux élections de 1956 dans la Seine, rompant la longue tradition anarchiste de haine vis-à-vis du suffrage « dit universel », et centrant ensuite son action sur la lutte anticolonialiste. Mais la bizarrerie ne dure guère, la Fédération anarchiste se reconstitue, ses peu nombreux membres et organisations locales ont pendant la guerre d'Algérie des positions diverses, autre curiosité historique... De toutes manières cela concerne peu de monde et a un impact excessivement faible sur l'opinion, ce qui changera avec les années 60...

1 La bibliographie est réduite sur l'extrême gauche. Citons Roland Biard, *Dictionnaire de l'extrême-gauche de 1945 à nos jours*, Belfond, 1978, 411 p., peu pratique d'utilisation, et M.Heurgon, *Histoire du PSU*, tome I, *La fondation et la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1995, 444 p.

Conclusion du 5.3.

Essentielle est, bien sûr, pour les hommes et les forces politiques de la IV^e République, la fracture de 1947 : pèse ensuite considérablement le poids de la Guerre froide et le parti communiste se trouve exclu de la vie politique française jusqu'en 1981. Nous avons associé hommes et partis, des hommes produits par les partis et des hommes qui produisent les partis... Mais se manifeste une personnalisation progressive du pouvoir et des hommes incarnent la continuité, sans encore d'énarchie, Chaban, Pinay, Edgar Faure, Valéry Giscard d'Estaing à cause de sa « filiation » avec Pinay, Le Pen et Félix Gaillard, sans doute « modèle » de Chirac. Une comparaison est possible avec l'Italie, mais cette dernière est en situation presque binaire, et avec d'autres originalités ¹.

¹ Cf. p. XXX.

5.4. Guerre froide et construction européenne ; vers la fin des colonies françaises

L'introduction de ce chapitre 5 a justifié l'association entre le « dedans » et le « dehors ». En matière de relations extérieures, de « dehors », tout dans les années 50 est en outre mêlé, politique étrangère, OTAN, construction européenne, Union française et guerres coloniales... La politique étrangère des gouvernements provisoires, celle de De Gaulle bien sûr, mais aussi celle de Bidault, qui garde la responsabilité de la politique étrangère pendant deux ans et demi, est un combat pour le « rang », mot gaullien, une lutte appuyée sur la poursuite du rapprochement avec la Grande-Bretagne, travailliste de surcroît. Car la situation initiale, léguée par l'histoire depuis un siècle, c'est l'hostilité à l'Allemagne, un véritable « syndrome allemand » et la crainte de son relèvement. Cette politique est poursuivie, avec de pauvres moyens toujours, par les premiers gouvernements de la Quatrième République proprement dite, qui n'entrent pas en Guerre froide brusquement, tant s'en faut. Au contraire lente est cette entrée et Alfred Grosser conclut sa contribution à *L'année 1947* par « Comment expliquer la lenteur de ce processus ? »¹ ! C'est avec le plan Marshall que la France s'aperçoit qu'elle ne peut plus servir de pont entre l'Ouest et l'Est². Elle subit les pressions anglo-saxonnes et le premier amarrage diplomatique et militaire à l'Ouest va être le traité (ou pacte) de Bruxelles (1948). France et Grande-Bretagne signent d'abord le traité de Dunkerque (et non de Calais, quand même !) le 4 mars 1947 : il prévoit des mécanismes de consultation mutuelle, dans le contexte du début vague de la Guerre froide. Pendant toutes les années 50 d'ailleurs, l'opinion publique française sera toujours attachée à la Grande-Bretagne. En témoignent la mise en berne des drapeaux français pour quinze jours, à la mort du roi George VI, le suivi du couronnement de la reine Elizabeth II, sa visite officielle en France, celle d'Auriol à Londres, le choc de l'affaire Dominici, la grande attention, médiatique et populaire, portée à l'idylle entre Margaret, la sœur de la reine, et le « séduisant capitaine Peter Townsend » (1914-1995), hélas divorcé, et à ses suites. À l'initiative d'Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office, et à la suite du Coup de Prague (20 février 1948), des négociations sont entamées avec la France et les trois pays du Benelux (entré en vigueur le premier janvier 1948) pour étendre le nombre de bénéficiaires, les garanties et les mécanismes. Elles aboutissent au Pacte (ou traité) de Bruxelles (17 mars 1948), sur lequel nous reviendrons plus loin. La France est contrainte parallèlement d'abandonner l'idée d'affaiblissement de l'Allemagne. En

1 Alfred Grosser, « L'entrée de la France en guerre froide », dans Serge Berstein & Pierre Milza dir., *L'année 1947*, op. cit., pp. 167-188.

2 F.Bozo, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, Champs, coll. « Histoire », 2012, 310 p., p. 24.

compensation, elle obtient le rattachement économique de la Sarre à la France (approuvé par référendum) en novembre 1947. Décidément l'Allemagne est le « problème central de l'univers », comme dit de Gaulle, l' « astre noir au milieu de l'Europe », comme dit plus modestement (?) Georges Bidault. La France est contrainte d'accepter l'idée de relèvement de l'Allemagne, après le blocus de Berlin, qui commence en juin 1948.

À ce moment la guerre d'Indochine a commencé et, sans le savoir, l'histoire marche vers *La fin des colonies françaises*, pour reprendre le titre d'un excellent livre de Bernard Droz, qui, entre autres qualités, comporte une filmographie (les autres titres de livres d'histoire sur la décolonisation sont légion, on s'en doute) ¹. Le terme de décolonisation, utilisé à l'instant, est tardif, il apparaît, en anglais, chez le marxiste indien Manabendra Nath Roy (1887-1954) en 1927, et il ne sera couramment employé en français qu'à partir de 1952. Nous avons déjà laissé entendre, notamment dans sa biographie, qu'Auriol utilisera toujours ses (maigres) prérogatives en matière de politique étrangère.

Comme l'a écrit François David en 2003 dans une très subtile contribution, de surcroît nourrie d'une intense fréquentation des archives françaises et étrangères ² :

« Dans le cadre rustique de la contre-guérilla nord-africaine, et en prévision d'une guerre atomique, la France doit relever le défi de dessiner et exécuter une mission atlantique à hauteur de son rang. »

La guerre d'Indochine, déjà, mobilise une bonne partie de l'armée française, dont elle désorganise les grandes unités (les divisions). Cela provoque une « mise entre parenthèses de l'effort atlantique de la France », ce que les États-Unis, conscients de la gravité de la situation de la Guerre froide en Asie, encouragent, le summum étant atteint avec le secrétaire d'État John Foster Dulles pour qui une victoire française en Indochine permettrait une indépendance solide des « états associés » et le rapatriement des unités françaises sur le théâtre européen. C'est la raison pour laquelle les États-Unis financent autant la guerre française d'Indochine. Mais dans le même temps la France se soucie grandement du péril soviétique et du réarmement allemand, la supériorité de la République fédérale d'Allemagne (RFA) sur la France étant prévue pour 1955 ou 1956 sur terre et 1958 dans les airs : elle cherche à conserver au moins les apparences d'une armée française « de couverture » en

¹ Bernard Droz, *La fin des colonies françaises*, Gallimard, coll. « Découvertes », 2009, 160 p.

² François David, « Deux théâtres, un même conflit ? Le poids de l'Union française sur l'intégration atlantique. 1952-1956 », Prague, *Partenariat pour la Paix*, 2003, dactyl., 20 p. Nous suivons cette contribution dans les lignes qui viennent et ajoutons, du même François David, *John Foster Dulles, secrétaire d'État, et la France (1953-1959). Les relations franco-américaines entre idéalisme politique et réalités militaires*, Thèse Université Paris-IV, octobre 2006, 4 vol. dactyl., 1616 p.

Centre-Europe et limite les envois de renforts en Indochine. Autre conséquence : l'aviation française, pensée dans le cadre de l'OTAN, est inadaptée à la guerre d'Indochine car elle manque de bombardiers, ce que déplore Auriol dans son *Journal* et cette carence en appareils lourds va empêcher de sauver Diên Biên Phu. Mais il faut bien mesurer ce dont on parle : sans accorder aux officiers généraux, qui disposent pourtant sous la IV^e République d'un statut « consulaire » officieux, tout ce qu'ils réclament, les gouvernements français prélèvent avec une remarquable continuité des personnels (militaires de carrière exclusivement) et des unités (par exemple 12 bataillons sortis de diverses divisions en juillet 1953) au profit de la guerre d'Indochine. Les résultats sont qu'aucune division française d'Europe (métropole ou zone d'occupation française en Allemagne, la ZOF) n'est à son complet, que les gouvernements français jonglent avec les délais quand ils s'adressent à leurs alliés : la France aura tant de divisions à opposer à la déferlante russe trente jours après la mobilisation, elle pourra disposer de tant de milliers d'hommes quinze jours après l'attaque nucléaire soviétique, etc. ! Et la France de déployer des trésors de rhétorique devant les réclamations des États-Unis, qui financent largement ces grandes unités ! En plus il y a un fort contraste entre l'indigence des divisions françaises « de type OTAN » et la proportion de cadres français dans les états-majors de l'OTAN, notamment au SHAPE (*Supreme Headquarters Allied Powers in Europe*, Grand quartier général des forces alliées en Europe) qui s'installe en février 1951 à Rocquencourt, à l'ouest de Paris, en bordure bientôt du prolongement de l'« autostrade de l'ouest » (actuelle A 13). Il est placé sous les ordres du général Eisenhower, tandis que le général Juin reçoit le commandement du secteur Centre-Europe (CINCEUR, sous la dépendance du SACEUR 1), dont le quartier général est à Fontainebleau, tout en continuant à présider le Comité (français) des Chefs d'État-major, jusqu'en mars 1954, et à exercer les fonctions d'Inspecteur général des forces armées françaises.

Le *New Look* adopté par l'administration Eisenhower en 1953-1954 aggrave les choses pour la France. La nouvelle doctrine américaine repose sur des représailles massives (*massive retaliation*), nucléaires, une riposte immédiate (*instant retaliation*), atomique, et l'idée qu'il n'y a pas de sanctuaire (*no sheltering*). À toute attaque les États-Unis ont désormais l'intention de répondre immédiatement par l'arme nucléaire. C'est la doctrine de John Foster Dulles (1888-1959), secrétaire d'État de

1 Commandant suprême des Forces alliées en Europe, près de Mons. Le premier a été Eisenhower. Alphonse Juin (1888-1967) restera CINCEUR jusqu'en 1957, date à laquelle il est remplacé par le général allemand Hans Speidel (1897-1984). Le Centre-Europe se subdivise en AFCENT (Allied Forces Center), LANDCENT (pour les forces terrestres), AIRCENT (forces aériennes) et NAVCENT (forces navales).

1953 à 1959, père du « consensus internationaliste » (François David 1) qui regroupe *de facto* républicains et démocrates depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les Européens sont chargés de donner bien davantage de mobilité à leurs unités terrestres conventionnelles et de développer leurs transports aériens, ce qui coûte, bien sûr. De toutes manières au même moment éclate la guerre d'Algérie et le gouvernement Mendès France envoie d'emblée grandes et petites unités d'Europe en Algérie, ce qui provoque les protestations américaines : l'OTAN a un droit de regard sur le déploiement des forces alliées et le matériel des divisions OTAN a été payé par les États-Unis ! Les alliés de la France ne considèrent nullement l'Algérie comme relevant de l'OTAN et pas davantage les nationalistes algériens comme des séides de l'URSS ! Dans tous les plans militaires français de la deuxième moitié des années 50, l'OTAN n'hérite que de la « portion congrue ». Les économies drastiques du milieu des années 50 signifient que la France n'a pas de bombardiers capables d'emporter des bombes atomiques, qu'elle n'a pas de porte-avions moderne, qu'elle ne fait que lancer l'étude d'un véhicule de l'avant blindé (VAB) et qu'elle n'a de surveillance radar sérieuse que sur sa frontière du nord-est. Enfin, les « décideurs » français, civils et militaires, sont tentés de considérer que l'arme nucléaire, dont la fabrication est lancée par la IV^e République, coûte finalement moins cher qu'une armée conventionnelle dans les normes OTAN, ce qui est très séduisant pour le budget de la nation, le ministère des Finances étant, lui, tenté de considérer le budget de la Défense comme une « variable d'ajustement ». Mais une guerre éventuelle serait-elle nécessairement atomique, donc impossible ? Le fameux « équilibre de la terreur » écarte-t-il les spectres d'un conflit conventionnel, de la subversion en métropole (un super-1947) et de la « dissidence » outre-mer ? Nous allons donc voir non seulement des questions existentielles (la France est-elle encore une grande puissance ?) mais aussi des interrogations hétérogènes, sur l'intégration aux structures du bloc occidental, sur le « parapluie américain » et, bien sûr, sur l'Allemagne, d'où le choc du fameux plan Schuman et l'importance de la CECA. L'opération de Suez, la confrontation de la France face à la construction de l'Europe et les guerres coloniales sont des moments forts et on vérifie, liens éventuels entre le « dedans » et le « dehors », que grands sont les rôles des démocrates-chrétiens, du Conseil de l'Europe, de l'échec de la CED et du traité de Rome, ou plutôt des traités de Rome. Insistons sur les débuts de l'unification européenne, qui vont à moyen terme amplifier la croissance, une cascade de choix successifs pour la France, avec la victoire d'une Europe économique sur une véritable *construction* européenne : pour l'essentiel, la

1 *John Foster Dulles et la France*, Mémoire de DEA, Paris IV, 1997, 221 p. ; *John Foster Dulles, secrétaire d'État, et la France...*, *op. cit.* L'auteur de cette thèse remarquable insiste bien sur le fait que le rôle personnel d'Eisenhower est très secondaire.

France entre au Conseil de l'Europe, lance le plan Schuman qui va conduire à la CECA et aux premières vraies négociations.

5.4.1. La France de la fin des années 40 est-elle encore, ou à nouveau, une grande puissance ?

Puissance vaincue en 1940, pays occupé, nation signataire de la capitulation allemande de 1945, pays appauvri et affaibli à la Libération, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, « la France est une non-puissance » encore en 1947 (1). Mais cela est-il bien exact ? Cela ne change-t-il pas rapidement à la fin des années 40 et au début des années 50 ? On peut logiquement se demander si cette France n'est quand même pas une grande puissance, eu égard au contexte international : elle participe à la conférence de Bretton Woods, à la mise en scène des capitulations allemande et japonaise, au début de l'ONU, où le français égale l'anglais, et à son Conseil de Sécurité avec un siège permanent, donc un droit de veto, à l'occupation de l'Allemagne et de l'Autriche, elle réoccupe l'Indochine. De Gaulle et Bidault se rendent en URSS en novembre-décembre 1944 et signent un traité d'alliance franco-soviétique (10 décembre 1944), valable pour vingt ans, dans la tradition de 1892 et de 1935. À l'instigation de Churchill, la France devient en juin 1945 l'une des quatre puissances occupantes de l'Allemagne et de l'Autriche. La zone d'occupation française en Allemagne (ZOF) comprend la Sarre, le Palatinat, une partie de la Rhénanie méridionale et l'essentiel du pays de Bade et du Wurtemberg. C'est la plus petite des zones d'occupation et la moins peuplée, mais les commandants en chef, de Jean Lattre de Tassigny puis Pierre Kœnig (1898-1970), s'emploient à donner à la domination française un faste tout particulier. De Gaulle surtout veut la « grandeur internationale », « rentrer dans le rang », mais c'est « la grandeur sans moyens » (J.-P. Rioux) et comme écrit de Gaulle dans les *Mémoires de guerre* « Ce n'est pas tout de reprendre son rang. Encore faut-il être capable de le tenir. » Comme on sait, malgré la « grande et bonne alliance » signée en 1944, Staline pas plus que Roosevelt ou que Truman n'envisagent d'inviter de Gaulle à Yalta ou à Postdam. Citations possibles d'après tome III des *Mémoires de guerre*, pp. 77 & suiv. Certes, comme après la Première Guerre mondiale c'est à Paris que se tient la Conférence de la paix qui réunit tous les pays ayant pris part à la guerre contre l'Allemagne et ses alliés européens (juillet-octobre 1946 2), mais la nation française n'est pas vraiment le quatrième Grand de la fin des années 40. De Gaulle feint de s'interroger : « Vers la France libérée tous les États portaient leurs regards. Cette nation [...] dans quel état reparaisait-elle, quelle route allait-elle prendre, à quel rang la verrait-on ? » En réalité, dans les dix années qui suivent la Libération, on constate cette aporie de toute la IV^e République, voire de la V^e République, la France est une puissance moyenne qui revendique un

1 S. Berstein & P. Milza dir., *L'année 1947*, issu d'un colloque de 1997, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., p. 261

2 Elle est évoquée par deux timbres-poste.

rôle mondial. Cette nation s'est intégrée dans le monde occidental, mais l'entrée en guerre froide n'est pas un événement soudain. D'ailleurs les frictions avec les États-Unis, gaulliennes et post-gaulliennes, sont nombreuses. En juin 1945, de Gaulle se heurte à Truman sur la question du Val d'Aoste occupé par les Français qui ont des visées d'annexion, par émissaires officiellement secrets mais peu discrets : les Américains imposent, sous la menace de la suspension de la livraison des équipements et munitions à l'armée française et avec la promesse de simples « rectifications de frontière », l'évacuation. Les frontières alpines ne sont en réalité que très légèrement rectifiées : rattachement à la France du Mont-Cenis, quelques rectifications de frontière dans les Alpes du Nord et du centre, annexion de la haute vallée de la Roya en 1947 (Tende et La Brigue), après plébiscite 1.

Quelle armée pour cette puissance moyenne ? À la fin de la guerre, les effectifs de l'armée française se montent à 1 350 000 hommes. Les soldats sont de provenance fort diverse : Forces françaises libres (FFL), armée d'Afrique, Forces françaises intérieures (FFI) et volontaires d'août 1944, mobilisés de la classe 1943. Les mesures d'amalgame ont surtout consisté en un brassage empirique, sans déboucher sur l'organisation d'une armée nouvelle. Elles n'ont pas réussi à éviter de nombreuses frictions, les officiers de carrière étant souvent accusés de n'avoir « rien compris, rien appris, rien oublié », y compris, parfois, l'antisémitisme. Ce retour aux « traditions » est accélérée par le « dégraissage » des effectifs qui suit le 8 Mai. La durée du service militaire, les effectifs et surtout les armements conventionnels subissent pour des raisons budgétaires, dès la période du Gouvernement provisoire, une diminution drastique qui fait qu'en 1953 seulement cinq divisions de l'armée française, dites « de type OTAN », sont à un niveau correct de personnels, de véhicules, d'armes et de munitions. L'État français des années 50 honore son armée par le bien connu défilé du 14 juillet, mais aussi en patronnant le spectacle annuel et grandiose des « Nuits de l'Armée » organisées par *Paris Match*, les médias le font pendant la guerre d'Algérie par de nombreux reportages, aidés par les services de l'armée. La France se lance dans un programme d'armement terrestre dont le but est l'indépendance et la production nationales et elle y réussit plus ou moins bien : EBR (Engin blindé de reconnaissance) de 12,5 tonnes, fabriqué par Panhard à partir de 1951, très rapide, astucieux et résistant aux mines, char moyen de 16,5 tonnes AMX 13, qui sort en 1955, rapide mais peu blindé, ce qui rend nécessaire l'achat de chars lourds

1 La France actuelle correspond donc à la carte de la France de 1947, en dehors de quelques menues et ultérieures modifications de frontières avec la Suisse engendrées par la construction du barrage d'Émosson et l'extension de l'aéroport de Genève-Cointrin.

américains Patton 1, qui remplacent et complètent à partir de 1953 les 60 chars lourds français ARL 44, très peu fiables. Il faut ajouter le petit véhicule tout-terrain Delahaye, destiné à remplacer les jeeps américaines, mais coûteux et fragile, ce qui force à la fabrication sous licence de la jeep américaine par Hotchkiss, une AML (automitrailleuse légère) Panhard seulement en 1959, pour remplacer les véhicules américains et britanniques, le fusil MAS de 1949 et le pistolet-mitrailleur MAT de 1949, etc. Toutefois l'armée de l'air est mieux équipée que l'armée de terre ou la Marine et de Gaulle crée le Commissariat à l'Énergie atomique (CEA, 31 octobre 1945, Raoul Dautry et Frédéric Joliot-Curie), placé directement sous le contrôle du chef du gouvernement et responsable dans les domaines de la science et de l'industrie mais aussi dans celui de la Défense nationale : il s'agit de doter la France de l'arme nucléaire pour posséder un système de défense autonome, qui permettra à la France de « rayonner ». La France n'a pas attendu 1958 pour s'intéresser à l'arme atomique 2. C'est la IV^e République qui met en marche l'armement nucléaire français, dont l'outil indispensable est le CEA, créé par le général de Gaulle en 1945. Les débuts du CEA sont timides et exclusivement orientés vers la production civile dont les objectifs pacifiques sont d'ailleurs affirmés par la France. Les crédits en sont votés annuellement. La première tâche du CEA est la mise au point d'une « pile » nucléaire française. C'est une pile à eau lourde, qui entre en service le 15 décembre 1948 (voir p. XXX). Par principe et par opposition idéologique, le CEA donne la priorité absolue au programme civil, puis évolue à partir du moment où Pierre Guillaumat (1909-1991), comme administrateur général, et Francis Perrin (1901-1992), comme haut-commissaire, sont aux commandes 3.

L'armée française, tout entière occupée à la reconstruction de son potentiel ou au conflit d'Indochine, s'intéresse peu aux incidences sur sa doctrine, en tant que telle, de l'apparition de l'armement nucléaire. Quelques grandes personnalités font exception, parmi lesquelles l'amiral Raoul Castex (1878-1968) et le général Jean de Lattre de Tassigny (1889-1952), mais des officiers de tous grades participent à la réflexion. Le colonel Charles Ailleret (1907-1968) évoque dans des conférences à l'École de guerre, en décembre 1950, le caractère remarquable de l'arme atomique, qu'il présente comme la clef de voûte de toute stratégie militaire future. Du coup, le

1 Cf. S.Dauchelle, « La place des États-Unis dans la reconstruction d'une industrie française d'armement sous la Quatrième République (1945-1958) », dans D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XX^e siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p., pp. 155-169.

2 Je suis ici étroitement J.Doise & M.Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire. 1871-1969*, Imprimerie nationale, 1987, 566 p., pp. 595 & suiv. et M.Vaïsse, « Le choix atomique de la France (1945-1958) », dans M.Vaïsse dir., *La France et l'atome. Études d'histoire nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 324 p., pp. 41-58.

3 Étude exhaustive dans Georges Lamiral, *Chronique de trente années d'équipement nucléaire à Électricité de France*, Association pour l'histoire de l'électricité en France, 1988, 434 p., chapitres 1 et 2.

général Clément Blanc (1897-1982), alors chef d'état-major des armées, décide de créer au sein de l'état-major une « sous-direction des armes spéciales » confiée à Ailleret en novembre 1951. Il s'agit d'un organisme d'études et de coordination chargé de préparer une défense des troupes contre les armes atomiques, biologiques et chimiques. En mars 1952, le colonel Ailleret, dans son rapport au chef d'état-major général de l'armée de terre, conclut à la nécessité de doter au plus vite la France d'armes nucléaires stratégiques. Il estime que la France pourrait entreprendre un programme d'armements nucléaires, dont le rapport coût-efficacité serait remarquable. Les états-majors restent sceptiques. Peu à peu l'information passe dans les milieux militaires grâce à des articles d'Ailleret dans la *Revue de Défense nationale*. Il avance des arguments choc : l'arme atomique est une arme à bon marché ; c'est l'atout majeur d'une lutte à mort, « *l'ultima ratio* des peuples » ; enfin mettant en cause l'immobilisme des doctrines en regard des progrès des armements, il en appelle à une adaptation sans réticences au nucléaire. À noter que l'expression d' « armes de destruction massive » est déjà usitée à l'époque ¹.

Il faut aussi attendre 1954 pour que l'affaire soit prise au sérieux par les milieux politiques. Mais la première inflexion date toutefois de 1952 quand le très jeune secrétaire d'État dans le gouvernement Pinay, Félix Gaillard, fait voter un plan quinquennal, qui prévoit la construction de réacteurs à plutonium. Cependant, aucune décision n'est alors prise quant à une éventuelle bombe atomique et il n'existe pas de plan de construction d'un armement nucléaire. Les préparatifs et les décisions qui ont permis l'explosion de la première bombe atomique française datent des années 1954 à 1958, malgré les difficultés et l'hostilité ambiante. Toutes sortes d'obstacles s'opposent au lancement de l'effort atomique français : d'abord, la croyance résignée que la production de l'arme atomique dépasse les capacités du pays, ensuite la conviction ancrée chez les militaires que la mise au point de l'arme nucléaire implique une réduction de l'effort de pacification en Algérie et du travail d'armement conventionnel de l'armée de terre, enfin la mise au point du traité de CED, qui subordonne toute initiative française à l'accord de ses partenaires. À partir de 1954 la question se pose de savoir si la France va disposer de son propre armement nucléaire. L'idée est dans l'air puisque René Pleven, ministre de la Défense nationale dans le cabinet Laniel, et le général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 7 avril 1954, se prononcent pour un armement nucléaire national. La bataille de Diên Biên Phu et l'éventualité d'un appui nucléaire américain aux forces françaises encerclées posent à chaud la question de l'instrument d'une politique extérieure indépendante de la France. D'un autre côté, le vote du projet de CED aurait signifié la

¹ Remarque, attentive aux textes, de F.David, dans sa thèse citée, tome II, p. 808.

fin de tout espoir de création d'une force nucléaire nationale car dans le cadre d'une défense européenne, étroitement liée à la protection nucléaire américaine, la possession d'un armement nucléaire indépendant aurait été impossible. En outre, le réarmement de l'Allemagne et son entrée dans l'OTAN posent à la France une question redoutable : comment se garantir contre l'éventuelle renaissance du militarisme allemand, sinon en se dotant des armes nucléaires interdites à l'Allemagne ? En octobre 1954, le gouvernement de Pierre Mendès France crée un « comité des explosifs nucléaires ». Et peu après, le général Charles-André Buchalet est chargé de préparer une unité spéciale de recherche sur l'arme atomique dans le cadre de ce comité : c'est le Bureau des Études générales, qui deviendra en 1958 la Direction des Applications militaires. Ce Bureau travaille discrètement, le devant de la scène publique étant laissé à des officiers de l'armée de terre qui, dans l'intermède entre la fin de la guerre d'Indochine et le début de celle d'Algérie, divaguent littéralement, comme le chef de bataillon Dupont (n'est-ce pas un pseudonyme ?), dont l'article, « très sérieux récit d'anticipation », paru dans la *Revue militaire d'information* (rubrique... « Études ») a été retrouvé par François David ¹. Une division française attaque une position ennemie avec l'appui de bombes atomiques de 20 mégatonnes larguées deux minutes avant l'attaque terrestre. « Ah, Dieu, que la guerre est jolie ! » (Apollinaire) :

« L'officier "armes spéciales" nous rappelle enfin qu'il n'y a aucune radioactivité résiduelle à craindre après une explosion atomique aérienne. La zone des objectifs atomiques pourra donc être parcourue par nos troupes au sol aussitôt après les explosions, même à la verticale de celles-ci. [...] À 5h 58, le fracas des explosions atomiques rompt brusquement le silence de la nuit finissante. Tout mon personnel est assez ému de se savoir si près des objectifs atomiques. Nous sentons la chaleur rayonner, mais tout ceci sans dommage : cela importe peu, l'effet thermique ayant déjà cessé. Je compte deux minutes, je siffle, mes hommes sortent de leurs trous, étourdis, étonnés d'être encore vivants et indemnes, stupéfaits devant les immenses colonnes de fumées qui montent devant nous. Mais déjà nos obus sifflent au-dessus de nos têtes et vont marteler la première ligne ennemie. Nous avons de 800 à 1000 m. à parcourir jusqu'à elle. Il faut partir sans tarder à l'attaque. »

Au cours d'une réunion, le 26 décembre 1954, Pierre Mendès France se déclare conscient de l'avantage sur le plan international que possèdent les puissances dotées de l'arme atomique sur les autres, et de l'avantage particulier de la France sur l'Allemagne, du fait de la renonciation de celle-ci à l'arme atomique. Il est favorable à l'idée de lancer un programme d'études et de préparation d'un prototype d'arme nucléaire et d'un sous-marin atomique. Mais, peu après, son cabinet est renversé et les hésitations continuent : les militaires sont divisés, ne pourrait-on pas établir une organisation européenne de l'énergie atomique ? Edgar Faure est personnellement hostile à une bombe française par inclination pour le désarmement, mais Gaston

¹ Citation dans sa thèse, tome III, p. 1091. L'article est paru dans le numéro d'août 1954, n° 237, pp. 15-19.

Palewski (1901-1984), ministre délégué à la Recherche scientifique, multiplie les mesures favorables à l'armement nucléaire ¹. Il obtient une augmentation sensible des crédits du plan quinquennal et il autorise le transfert au CEA de crédits pour construire un réacteur thermonucléaire, puis pour un sous-marin à propulsion nucléaire.

L'année 1956 marque un nouveau bond en avant, à l'occasion de la construction européenne et de la crise de Suez. Le gouvernement de Guy Mollet lance les études des charges explosives expérimentales, du prototype de bombardier stratégique et du passage de l'atomique au thermonucléaire. Toutefois, dans la perspective de la relance de l'intégration européenne, il est prévu de faire porter l'accent sur l'énergie classique et nucléaire. À travers la création d'Euratom, la France peut espérer développer son industrie nucléaire, mais la coopération européenne est susceptible de mettre en question l'utilisation militaire de la production française de plutonium et la fabrication d'armes nucléaires, même expérimentales : Euratom serait le seul possesseur des matières fissiles dans la Communauté, devrait développer l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques et être soumis à un contrôle sans faille par des inspecteurs européens. Lors du débat à l'Assemblée nationale les 5 et 6 juillet 1956, des parlementaires dûment chapitrés par Ailleret émettent des réserves : la France ne doit pas accepter un projet susceptible de compromettre son indépendance en matière de défense nationale et en particulier d'armement nucléaire. En fait liberté d'action est reconnue aux États dans le domaine militaire, sauf à ceux qui ont dû y renoncer du fait de la guerre (entendons l'Allemagne...). Toutefois, le président du Conseil, Guy Mollet, s'engage à ne pas procéder avant janvier 1961 à l'explosion d'une bombe atomique. Mais l'affaire de Suez joue un rôle accélérateur. À la suite de l'intervention franco-britannique, l'Union soviétique menace la France et la Grande-Bretagne d'employer ses armes nucléaires. Londres et Paris sollicitent alors l'appui diplomatique et militaire de Washington, qui rejette la demande franco-britannique. Ainsi la garantie américaine à l'égard des membres de l'OTAN est-elle défailante : la France et la Grande-Bretagne qui doivent lâcher prise font l'expérience de leur impuissance et de la dépendance de leur politique extérieure à l'égard de celle des États-Unis ! Du coup, la crise de Suez pousse la France à créer sa propre force nucléaire. Dès le 30 novembre 1956, un accord intervient entre le CEA, les ministères des Armées, des Finances et de l'Économie, pour accélérer le programme nucléaire français, qui prévoit la construction de centrales nucléaires, d'une usine de séparation isotopique, la réalisation d'engins explosifs atomiques et l'achèvement du programme de Marcoule. Responsable de ce projet, Ailleret en

¹ Autobiographie : Gaston Palewski, *Mémoires d'action, 1924-1974*, Plon, 1988, 320 p.

estime le coût à 100 milliards de francs. Le 5 décembre 1956, un comité des applications militaires de l'énergie atomique, présidé par le général Paul Ély (1897-1975), assisté de Francis Perrin, est mis en place ¹. En décembre 1956 également, une directive prescrit à l'armée de l'air de se préparer à apporter la contribution essentielle à une frappe nucléaire et on commence à parler du projet d'avion porteur d'armes atomiques. Dès janvier 1957, les préparatifs de l'expérimentation démarrent. Le CEA a la charge de construire les premiers engins expérimentaux, un autre organisme, le Comité des Armements stratégiques (CAS), celle de l'organisation et de l'exécution des explosions. Choisi en mai 1957, le site de Reggane au Sahara s'avère le meilleur sur un triple plan militaire, scientifique et financier. La date de la première explosion est fixée au premier trimestre 1960 par le gouvernement de Félix Gaillard le 11 avril 1958. Dans le même temps, de nouveaux bouleversements interviennent dans le domaine militaire. L'arme thermonucléaire est mise au point par les Américains en 1952 et par les Soviétiques en 1953. La capacité de destruction de la bombe H est sans comparaison avec celle de la bombe A : des kilotonnes, on passe aux mégatonnes. Surtout en 1957, le lancement réussi par les Soviétiques d'une fusée intercontinentale crée le *missile gap*. La crédibilité du parapluie atomique américain paraît entamée. Il faut donc que la France adopte une stratégie de représailles et se dote d'armements atomiques, d'engins sol-sol et air-sol et d'une aviation de bombardement afin de pouvoir disposer d'une « force de frappe ». Le colonel Pierre Gallois (1911-2010) approfondit la notion de pouvoir de représailles nucléaires, susceptible de décourager le recours à l'agression atomique : l'armement nucléaire constitue un facteur égalisateur dans les rapports de force entre puissances inégales.

Lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958, la bombe française est en cours d'élaboration, et la date de la première expérience fixée. Toutefois, avec de Gaulle, l'armement atomique français trouve sa justification en politique extérieure : c'est l'indépendance nationale. D'un homme qui avait critiqué les institutions de la IIIe et de la IVe République, et montré comment l'outil militaire dépendait étroitement de la politique extérieure, on ne pouvait guère attendre une autre démarche. D'ailleurs, les contraintes internationales poussent aussi à un effort indépendant, car les États-Unis, qui veulent éviter la prolifération des armes atomiques, refusent toute coopération, en vertu de la loi Mac-Mahon. L'une des constantes de l'action du général de Gaulle est la subordination du militaire au politique : la stratégie militaire est un moyen au service d'une politique extérieure. Dès avant 1958, le général de Gaulle avait soutenu que la défense devait être avant tout nationale : ce fut le cas dans le discours de Pont-

¹ M.Faivre, *Le général Paul Ély et la politique de défense (1956-1961). L'Algérie, l'OTAN, la bombe*, Institut de stratégie comparée et Economica, 1998, 147 p.

Saint-Esprit, le 9 janvier 1951. Ce fut de nouveau le cas lors de la conférence de presse du 7 avril 1954 qui fut un réquisitoire contre la CED. Ses plus vives critiques concernaient l'Alliance atlantique, qui met les pays européens à la discrétion d'une stratégie étrangère et l'intégration militaire, susceptible d'entraver la liberté d'action des alliés en cas de conflit. Sans renoncer à l'Alliance atlantique, la France doit avoir sa propre politique et sa défense autonome, fondée sur la puissance atomique. Dès son retour au pouvoir, le général de Gaulle, qui semble avoir réfléchi à la nouvelle stratégie atomique et parfaitement assimilé les explications données par le colonel Gallois le 2 avril 1956, appuie l'effort entrepris en vue de la réalisation de l'arme atomique, et confirme en tous points les décisions précédentes, à l'exception des projets de coopération nucléaire avec Israël, l'Allemagne fédérale et l'Italie. Pour de Gaulle l'indépendance nationale est le véritable axe de la politique extérieure, et détermine directement sa politique de défense, comme de Gaulle l'exprime lui-même le 3 novembre 1959 à l'Institut des Hautes Études de Défense nationale (IHEDN) : « Il faut que la défense de la France soit française [...]. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. » Le cadre doctrinal de l'armement nucléaire français est ainsi posé par le général de Gaulle. Sa politique extérieure se fonde sur la valeur relative de la garantie américaine accordée par l'Alliance atlantique, la nécessité d'une autonomie dans l'OTAN, le développement d'un armement nucléaire national et le refus du système d'intégration militaire occidental. Toutefois « l'aventure de la bombe » ne sera plus tout à fait la même sous la Ve République. Jusqu'en 1958, les initiatives pour l'armement atomique sont le fait de personnalités, non des gouvernements qui manifestent leurs hésitations et leurs contradictions. Sous la IVe République, il n'est pas question de constituer une force nucléaire indépendante répondant à une stratégie nationale, mais de disposer éventuellement d'un atout à faire valoir au sein de l'OTAN. Sous la Ve République, au contraire, l'arme atomique est un instrument prioritaire de la politique générale de la France. Pour le général de Gaulle, la force militaire à créer est l'expression d'une politique étrangère radicalement différente, sa politique d'indépendance nationale. Toutefois cette doctrine va évoluer en fonction de deux facteurs : la réforme de l'OTAN et la guerre d'Algérie.

Une mystique impériale, coloniale, continue à être exaltée tout au long des années 50, tournant le dos aux réalités, malgré la participation à la victoire militaire des colonies et en dépit de la conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944). Cette dernière n'a, en réalité, guère été novatrice par rapport à la « colonisation de Papa », la position du CFLN puis du GPRF n'a pas été modifiée par le programme du CNR, très rapide et vague sur colonisation. D'autre part, le 1er décembre 1944 les

tirailleurs sénégalais, révoltés contre les injustices dont ils sont l'objet, du camp de Thiaroye, près de Dakar, sont massacrés ¹, en divers points d'Algérie se produit le 8 mai 1945 une révolte, suivie d'une répression impitoyable et aveugle, et la France se réinstalle avec difficulté en Indochine. La Deuxième Guerre mondiale a accéléré le mouvement général d'hostilité à la colonisation traditionnelle : affaiblissement des métropoles, démonstration de force du Japon, rôle majeur des États-Unis... Les buts de guerre des Alliés définissent une idéologie émancipatrice. Roosevelt pense à des formes de tutelle internationale (*trusteeship*), mais la conférence de Yalta décide finalement que le *trusteeship* ne s'appliquera qu'aux territoires déjà sous mandat de la Société des Nations (SDN) ou détachés des États ennemis. Presque toutes les puissances coloniales rejettent l'idée d'émancipation, elles envisagent éventuellement l'autonomie administrative, le progrès économique et social, mais pas la perte de la domination politique, car cela signifierait la fin du statut de grande puissance, par ailleurs compromis. Pourtant les débuts de la Quatrième République française marquent l'apogée du sentiment colonial dans l'opinion, ce que montrent bien deux sondages : en septembre 1945, 63 % des Français croient que l'Indochine est et restera française (l'avis contraire est à 12 % !); en avril 1946, le même pourcentage désire donner à tous les colonisés la citoyenneté française (contre : 22 %). Ils mettent en lumière la vogue de l'assimilation, l'idée de « bradage », comme on va bientôt dire, n'est pas du tout envisagée, au contraire est dans l'air l'idée de fonder, en l'intégrant dans les institutions à définir, une « Union française », remplaçant le vieil empire colonial, qui d'ailleurs n'avait jamais été défini juridiquement.

La fin des années 40 voit contraster de nouvelles formules politiques et une situation en fait sans grands changements. Le premier projet de constitution est d'esprit assimilationniste, il n'a pas de titre spécial sur les « territoires d'outre-mer », nouveau nom des colonies françaises. Le travail forcé ² est supprimé, ses vestiges sont dénoncés par le jeune René Vautier (1928-2015) dans son film *Afrique 50*, censuré et valant à son auteur une peine d'un an de prison militaire. La loi de départementalisation des « quatre vieilles » colonies de La Martinique, (261 000

1 Cf. M.Mourre, *Thiaroye 1944 : histoire et mémoire d'un massacre colonial*, Presses universitaires de Rennes, 2017, 239 p., Julien Fargettas, « La révolte des tirailleurs sénégalais de Tiaroye (1944). Entre reconstructions mémorielles et histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2006, pp. 117-130, Emmanuel Blanchard, sur les causes, « Quand des soldats coloniaux se révoltaient (1944) », dans Collectif, *Mémoire des luttes de l'immigration en France*, GISTI, 2014, 215 p., pp. 50-54. Sur les aspects militaires et coloniaux du « retrait » de 1944 : Claire Miot, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944 : hérésie stratégique, bricolage politique ou conservatisme colonial », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 77-89.

2 De très bonnes pages dans les livres d'Olivier Le Cour Grandmaison, notamment *La République impériale. Politique et racisme d'État*, Fayard, 2009, 401 p., et *L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, 2014, 361 p.

habitants) de la Guadeloupe (278 000 habitants), de la Guyane et de la Réunion (241 000 habitants) est votée (19 mars 1946) puis confirmée par la constitution, au nom du principe que le fait national n'exige pas la continuité territoriale ni l'uniformité ethnique ¹. À la deuxième constituante les députés des colonies sont beaucoup plus indépendantistes, et une sorte de charte de l'Union française est intégrée dans le texte, en prévoyant un fonctionnement compliqué et une sorte de citoyenneté de l'Union française (titre VIII). Dans les *Documents diplomatiques français* ², on remarque d'ailleurs la minutie de la préparation de l'Union française. Une formule idéale ? En réalité grande ambiguïté, cadre vide, malgré les efforts du président de la République, Vincent Auriol, et opérations militaires presque sans interruption jusqu'en 1962 : l'impulsion ou l'initiative appartiennent en fait à la France dans les domaines politique et administratif, la citoyenneté ne sera jamais définie et d'ailleurs les métropolitains prennent l'habitude de dire, à tort, « la France et l'Union française », comme ils disaient autrefois « la France et son Empire ». La volonté de modernisme économique s'exerce aussi vis-à-vis des colonies : un dixième du plan Marshall leur est consacré, le Fonds d'Investissement et de Développement économique et social (FIDES) est créé en 1946, plusieurs fantastiques plans de mécanisation voient le jour, sous l'égide d'André Kopp, ancien inspecteur général de l'Agriculture en AEF revenu en métropole, et d'un René Dumont (1904-2001), alors obsédé par l'« intensification agraire » et condamnant les « investissements réduits » ³ : il devait changer d'idées, sans toutefois faire son *mea culpa*. Les planistes et les productivistes, fort nombreux en métropole dans les années 50, ainsi que plusieurs directions du ministère de la France d'Outre-Mer et l'Office du Niger, entendent intensifier par la mécanisation et l'engrais chimique la production agricole coloniale, pour réduire le déficit commercial de la métropole, cela concerne l'arachide du Sénégal comme le cacao de Côte-d'Ivoire ; une véritable frénésie s'empare des planteurs de Madagascar, l'Outre-Mer permet d'expérimenter des tracteurs français. Mais des voix s'élèvent pour critiquer les dégâts provoqués par les labours trop profonds et souligner le progrès de l'érosion, celles de naturalistes et de Léopold Sédar Senghor, celle du géographe Pierre Gourou (1900-1999) ⁴, spécialiste du monde tropical dès l'avant-guerre, qui publie en 1947, l'année de son entrée au Collège de France, dans la chaire d'étude du monde tropical, aux Presses

1 Les vieilles colonies ne sont nullement négligées, chose rare, dans É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006, 605 p., réédition, 2009, coll. « Tempus », 605 p. Pour La Réunion un ouvrage fondamental : Yvan Combeau, *La vie politique à La Réunion. 1942-1963*, SEDES, 2001, 204 p.

2 3 vol. récents, Paris/Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009-2010, 1947, tome II (1er juillet-31 décembre), 1 040 p.

3 René Dumont, *Évolution récente et perspectives de l'Agriculture nord-africaine*, L'Observation économique, 1949, ronéoté, 32 p.

4 Collectif, *Un géographe dans son siècle. Actualité de Pierre Gourou*, Karthala-Géotropiques, 2000, 333 p.

universitaires de France *Les Pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, un maître-livre qu'il va constamment rééditer. Gourou, ce sont une géographie tropicale élargie petit à petit à la géographie humaine, l'importance primordiale du paysage, de la densité, mais une vision assez négative de la ville. Pierre Gourou avait été influencé par les *Annales* première manière et il a maintenant une influence indirecte sur la « nouvelle histoire ». À noter qu'il n'aime pas l'expression de « sous-développement »...

Trois cas concrets sont particulièrement importants. D'abord celui de l'Algérie, où les Britanniques et les Américains ont débarqué en 1942, ce qui a relancé le nationalisme. Ferhat Abbas a publié *Le Manifeste du Peuple algérien* (1943), dans lequel il prône un fédéralisme (un État algérien autonome, reconnu et protégé par la France) ; une radicalisation générale se produit à la fin de la guerre, provoquant les brusques et imprévus troubles du 8 mai 1945 à Alger et surtout Sétif. Au « Levant », la France doit renoncer à toute présence militaire en Syrie et au Liban et honorer, de mauvais gré, sa promesse d'indépendance formulée en 1936. La France y est déconsidérée : la promesse de 1936 n'est pas tenue, en 1941 la guerre mondiale y a été franco-française, la suprématie britannique s'exerce nettement au Moyen-Orient. La France n'a plus les moyens d'une politique de force et la Grande-Bretagne conforte Syrie et Liban dans l'espérance d'une proche indépendance totale, ce qui après tout n'est que conforme à la parole de la nation française, mais pas du tout aux espérances de De Gaulle. Celui-ci, après avoir tenté de résister, accorde l'indépendance le 22 décembre 1943, mais les troupes françaises sont maintenues. La tension s'accroît en 1945 à cause du nationalisme arabe, international : Syrie et Liban participent à la fondation de la Ligue arabe (mars 1945) et sont invités (avec l'accord de la France) à la conférence de San Francisco (25 avril 1945). Des manifestations anti-françaises ont lieu, des troupes françaises (et britanniques) sont envoyées, de violents affrontements ont lieu en mai 1945, dont le « bombardement de Damas » (avec un avion et deux canons...), de violentes réactions anti-françaises sont enregistrées dans les capitales arabes. Finalement, on aboutit au retrait simultané des troupes européennes en 1946, à la confirmation de l'indépendance, mais sans traité d'amitié ou de coopération : cette première décolonisation d'après guerre est particulièrement humiliante pour la France !

Pour l'Indochine, les Alliés ont prévu, à Potsdam, l'occupation de l'Indochine en deux zones, chinoise au nord, anglaise au sud. Le Front de l'Indépendance du Viêt-nam (*Việt-minh*, abréviation de *Việt-nam Dộc Lập Đông Minh Hôi*), dont Hồ Chi Minh (1890-1969) est le secrétaire général prend le pouvoir dès août 1945 et Hồ Chi Minh

proclame le 2 septembre — alors qu'il ne contrôle que quelques « zones libérées » — l'indépendance d'une République démocratique du Viêt-nam. Plutôt mal que bien, les Français réussissent à se réinstaller : d'une part les Britanniques réarment dès septembre 1945 les troupes françaises de Cochinchine (au sud), d'autre part le général Leclerc débarque à Saïgon avec un corps expéditionnaire, enfin les Chinois (nationalistes) acceptent, de mauvaise grâce, d'être relevés au nord par les Français en février 1946.

5.4.2. Guerre froide, OTAN et échec de la CED

La France en Guerre froide : quelques dates

27 novembre 1944 : retour de Thorez à Paris
26 juin 1945 : Charte de San Francisco : Organisation des Nations Unies (ONU)
2 septembre 1945 : capitulation du Japon ; proclamation de la République démocratique du Viêt-nam à Hanoi
20 novembre 1945 : ouverture du procès de Nuremberg (verdicts en octobre 1946)
5 mars 1946 : discours de Churchill sur le « rideau de fer » à Fulton (Missouri)
28 mai 1946 : accords Blum-Byrnes
10 février 1947 : signature à Paris du traité de paix avec la Finlande, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et l'Italie
10 mars-24 avril 1947 : échec de la conférence de Moscou sur l'Allemagne
12 mars 1947 : « doctrine Truman »
5 octobre 1947 : création du Kominform, scellant la Guerre froide
février-juin 1948 : conversations tripartites de Londres sur l'Allemagne occidentale
25 février 1948 : « coup de Prague », « technique du coup d'état » titre douloureusement Raymond Aron le 7 mars dans *Le Figaro* ¹
17 mars 1948 : signature du pacte (ou traité) de Bruxelles : Union occidentale (France, Grande-Bretagne et les trois pays du Benelux), état-major à Fontainebleau
mars 1948 : formule de Raymond Aron à propos de la guerre froide : « Paix impossible, guerre improbable », dans *La Table ronde*, p. 418
4 juin 1948 : accords de Londres sur l'Allemagne : la France s'aligne sur les positions anglo-saxonnes
4 avril 1949 : signature à Washington du Pacte (ou Alliance) atlantique (ou traité de l'Atlantique Nord)
26 juillet 1949 : l'Assemblée nationale ratifie le Pacte atlantique
8 août 1949 : séance inaugurale du Conseil de l'Europe, né le 5 mai 1949, à Strasbourg
18 mars 1950 : *Appel de Stockholm* du Mouvement de la paix
28 avril 1950 : révocation pour sympathies communistes de Frédéric Joliot-Curie, haut commissaire à l'Énergie atomique
25 juin 1950 : début de la guerre de Corée
27 mai 1952 : traité de Paris sur la CED
28 mai 1952 : violente manifestation communiste contre le général Ridgway à Paris
5 mars 1953 : mort de Staline, deuil du PCF
4 au 29 mars 1953 : voyage de De Gaulle en AEF et AOF. Le 6 mars, à Bamako (Soudan, maintenant Mali), il dénonce « les tentatives de subversion des Soviétiques, une certaine surenchère américaine et l'obscur désir des États européens de séparer la France de ses territoires ».

¹ Raymond Aron, *Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, tome I, *La guerre froide, 1947-1955*, De Fallois, 1990, 1 418 p., p. 93.

27 juillet 1953 : armistice de Panmunjeom en Corée, près de Kaesong
25 janvier-18 février 1954 : conférence à Quatre à Berlin
3 octobre 1954 : accords de Londres sur le réarmement de l'Allemagne
23 octobre 1954 (14h45) : accords de Paris : naissance de l'Union de l'Europe occidentale, avec entrée de l'Allemagne et de l'Italie dans l'UEO et dans l'OTAN
30 décembre 1954 : l'Assemblée nationale ratifie de justesse les accords de Paris

Nous l'avons vu, le France entre lentement dans la guerre froide, annoncée par le pessimiste de Gaulle dans une lettre à Joseph Paul-Boncour du 7 novembre 1945 :

« Je reçois le second tome d'*Entre deux guerres*, et vais le lire avec le même intérêt passionné que j'ai porté au premier. Ne croyez-vous pas que nous sommes encore entre deux guerres ? En tout cas, le monde, tel qu'il va, est rempli de rumeurs. » **1**

À l'initiative d'Ernest Bevin, secrétaire au *Foreign Office*, et à la suite du « coup de Prague », s'engagent le 20 février 1948 des négociations avec la France et les pays du Benelux (entré en vigueur le 1er janvier 1948, voir plus loin), pour étendre le nombre des bénéficiaires, les garanties et les mécanismes du traité de Dunkerque (4 mars 1947, voir plus haut). Mais alors que celui-ci était tourné contre le vieil ennemi allemand, désormais il s'agit de lutter « contre toute agression » : l'Est est visé implicitement. Les négociations aboutissent, après le « coup de Prague », au Pacte (ou traité) de Bruxelles (17 mars 1948). C'est un traité à cinq, signé pour 50 ans, créant l'Union occidentale, prévoyant un état-major commun (à Fontainebleau) et un plan d'intégration des forces. Le traité de Bruxelles impressionne favorablement les Américains. Le général Marshall propose en mars 1948 aux Européens d'engager des négociations sur la création d'un « pacte atlantique de sécurité ». Le 11 juin 1948, le sénateur républicain Arthur H. Vandenberg propose au Sénat une résolution autorisant le gouvernement à conclure, en temps de paix, des alliances à l'extérieur du continent américain, alors que jusque-là, les États-Unis entrent éventuellement en guerre, mais avant toute alliance : l'isolationnisme américain (*non-entanglement*) est loin...

Des négociations avaient eu lieu entre les États-Unis, les 5 du pacte de Bruxelles, le Canada, la Norvège, le Danemark, l'Islande (république complètement indépendante du Danemark depuis 1944) et le Portugal, mais les États-Unis doivent renoncer à la participation de l'Espagne franquiste. Des pays sollicités, seules l'Irlande et la Suède préfèrent s'en tenir à leur neutralité traditionnelle. Le texte du Pacte est publié le 18 mars avant sa signature ! Ceci afin d'alerter l'opinion mondiale... Par le Pacte, les États-Unis, le Canada, l'Islande, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le

1 Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, Plon, 1980-1988, réédition, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010

Luxembourg, la Norvège, le Danemark, le Portugal et le Royaume-Uni (s'y ajouteront en 1952 la Grèce et la Turquie) conviennent que toute attaque armée contre l'un d'entre eux serait considérée comme une attaque contre l'ensemble des signataires. Mais le pacte se garde bien, pour faciliter la ratification américaine, de prévoir l'automatisme absolu d'un engagement militaire, qui demeure l'entière prérogative du Congrès. En 1950, est mise en place l'OTAN, intégrant dans une organisation stratégique commune les forces militaires des états signataires du Pacte, Eisenhower devenant le premier commandant suprême en Europe des forces ainsi intégrées ; l'organisation intégrée de l'Alliance, l'OTAN, absorbera les comités militaires de l'Union occidentale (voir plus haut). Les buts, à la fois militaires et politiques, sont nettement antisoviétiques. La RFA entrera dans l'Alliance atlantique le 5 mai 1955, l'Espagne (post-franquiste) le 30 mai 1982 ; enfin, en 1999 entreront la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Bien que les deux termes soient employés indifféremment l'un pour l'autre, l'Alliance atlantique se distingue de l'Organisation, constituée pour la « servir » (*cf.* la distinction « canonique » opérée par de Gaulle en 1966). Instrument de la Guerre froide, l'Alliance atlantique constitue la principale solution de rechange après l'échec des plans américains pour l'après-guerre : au système international organisé autour de l'ONU et handicapé par l'obstruction soviétique, les États-Unis substituent une alliance régionale des plus traditionnelles.

La Guerre froide, la Guerre de Corée l'a montré, fait que les États-Unis souhaitent le réarmement de l'Allemagne, nation essentielle de l'Europe centrale et à laquelle on ne peut pas imposer perpétuellement des restrictions, mais des remous sont compréhensibles, surtout en France. Or, la CECA n'est pas encore née, et les États-Unis peuvent faire pression : la CED est fondamentalement une proposition alternative, embryon, dans leur esprit, d'une fédération européenne, symétrique de la fédération américaine, c'est la grande idée de J.F. Dulles, qui ici va coopérer avec Jean Monnet, qu'il connaît depuis 1919. Un Plan Pleven (24 octobre 1950) est présenté à l'Assemblée nationale française. Reprenant une idée de Winston Churchill et largement un document de Jean Monnet, il propose d'intégrer les armées nationales dans une organisation supranationale, de manière à éviter la renaissance d'une armée allemande indépendante : il n'y aura pas de divisions allemandes. Un deuxième Traité de Paris (27 mai 1952, le premier est le créateur de la CECA, 18 avril 1951) est signé par les Six, la Grande-Bretagne se liant à la CED par un accord particulier. Il institue une Communauté européenne de Défense (CED), avec un budget commun, une intégration, un ministère et un état-major communs, une quarantaine de divisions sous l'uniforme européen. L'intégration se fera à partir du niveau de la division (trois ou quatre régiments). Faveur faite à la France : toutes les divisions allemandes (10)

sont intégrées à la CED ; alors que la France (12 divisions dans la CED) a droit à des unités hors du commandement de la CED (on est en pleine guerre d'Indochine...). Mais le traité encadre beaucoup moins le réarmement allemand que le plan Plevén ! Le traité est ratifié rapidement par les parlements du Benelux et de la République fédérale d'Allemagne, d'autant plus que les États-Unis ont proposé une intégration immédiate de contingents allemands dans l'OTAN. En conséquence, l'Alliance atlantique donne en février 1952 son accord à la CED, bien que l'articulation entre les chaînes de commandement (OTAN et CED) soit très floue. Le « parti européen » espère que la CED sera le moyen d'une « relance européenne » (politique), d'autant plus qu'Eisenhower et Dulles sont persuadés que la CED est un dessein politique avant d'avoir des vertus militaires !

L'opposition à une Communauté européenne de Défense (CED), incluant des militaires allemands, est très forte en France : les communistes et le RPF bien sûr, mais aussi une fraction des partis de la Troisième Force, surtout la SFIO, où Moch et Naegelen sont contre, Guy Mollet et André Philip pour. Gouvernements et parlementaires se résolvent donc à l'attentisme : la CED est le « cadavre dans le placard », l'Italie imitant d'ailleurs la France. Or, la situation internationale évolue : Staline meurt et la Guerre de Corée s'achève, le miracle économique allemand commence, la Guerre d'Indochine s'enlise, etc. La situation intérieure française change, car les gouvernements de droite et du centre ont, depuis Pinay, besoin de l'appui du RPF et, de plus, celui-ci participe au gouvernement Laniel de 1953. Irrité par le retard, Dulles menace la France d'un « révision déchirante » de la politique américaine à son égard (14 décembre 1953). La situation se complique avec l'intervention du plus grand décideur militaire français, le plus proche de la situation « consulaire » évoquée plus haut, le plus gradé en tout cas, car c'est le seul maréchal français d'après-guerre à ne pas l'avoir été de manière posthume. Le 31 mars 1954, devant les officiers de réserve de Saumur, le maréchal Alphonse Juin (1888-1970) ¹, qui avait antérieurement dénoncé la CED, appelle de surcroît de ses vœux « un État stable au lieu d'une administration sans oreille ni entrailles qui poursuit sa besogne de comptable ». Convoqué par Joseph Laniel, dont il est conseiller militaire permanent, il refuse de répondre à la convocation. Il est privé de ses fonctions françaises (vice-président du Conseil supérieur des forces armées), mais il reste commandant de la zone Centre-Est de l'Europe, poste qui dépend de l'OTAN... Ces sanctions sont critiquées par le sénateur Michel Debré et par le général Koenig, président de la Commission de la Défense nationale et député URAS (gaulliste). Le 4 avril se produisent des incidents place de l'Étoile : Joseph Laniel et René Plevén,

¹ Bernard Pujo, *Juin, maréchal de France*, Albin Michel, 1988, 412 p.

ministre de la Défense nationale, sont pris à parti par la foule au cours d'une cérémonie organisée par l'Association des Anciens du Corps expéditionnaire de l'Extrême-Orient. La foule crie : « Vive Juin ! Vive l'armée ! Pleven et Laniel démission ! ». La police (Léon Martinaud-Déplat est ministre de l'Intérieur), curieusement réduite, est débordée et les ministres regagnent péniblement leur voiture sous la protection des généraux présents sur place. Lorsque le gouvernement Pierre Mendès France, investi le 18 juin 1954, regroupant des partisans et des adversaires, demande un vote au parlement, celui-ci repousse le projet par la « question préalable » (il n'y a pas lieu de délibérer), votée par 319 voix contre 264 (30 et 31 août 1954).

Le refus de la CED par la France est un acte essentiel et ses conséquences sont considérables. Pour les États-Unis, c'est la confirmation de Diên Biên Phu : la France n'est plus qu'une nation de second ordre. Et Suez, penseront-ils deux ans plus tard, aurait été impossible si la France avait été intégrée dans la CED. Étrange paradoxe final : la France avait lancé l'idée de la Communauté ! Deux conséquences interviennent au mois d'octobre 1954. D'abord les accords de Londres (3 octobre 1954) : ils rendent à la République fédérale allemande sa souveraineté et lui permettent un réarmement contrôlé et limité, notamment par l'interdiction de posséder l'arme atomique. Deuxième grande conséquence, les accords de Paris (23 octobre 1954) transforment l'Union occidentale du 17 mars 1948 en une UEO, Union de l'Europe occidentale devant fonctionner à partir de 1955, avec l'adhésion de la RFA et de l'Italie (ainsi qu'à l'OTAN), la Grande-Bretagne étant toujours présente. Ces accords signés à Paris sont... ratifiés de justesse par l'Assemblée nationale. Une phrase d'Alfred Grosser à propos du paradoxe français de la CED est restée célèbre :

« Le 30 décembre 1954, l'Assemblée nationale accepte l'entrée de la République fédérale dans le Pacte atlantique comme solution de rechange à la CED. Quatre années auparavant, le gouvernement français lançait l'idée d'une armée européenne comme solution de rechange à l'entrée de la République fédérale dans le Pacte atlantique. »

L'organisation intégrée de l'Alliance, l'OTAN, absorbe les comités militaires de l'Union occidentale. Mais celle-ci renaît donc en 1955 en Union de l'Europe occidentale (UEO). Son rôle est en fait secondaire, mais elle sera l'une des rares institutions européennes à ne pas se fondre dans la CEE, arguant de ses compétences en matière de défense commune et de relations internationales (refus réitéré en 1990, elle ne se fondra que dans l'Union européenne, l'UE, fin 2000). L'UEO est chargée d'assurer la sécurité de l'Europe et de contrôler les armements ; l'Espagne et le Portugal y adhèrent en 1988. Elle a une Assemblée (à Paris) et un Conseil permanent (à Londres).

5.4.3. Union française, Afrique subsaharienne et Madagascar

La Seconde Guerre mondiale accélère le mouvement d'hostilité à la colonisation traditionnelle : affaiblissement des métropoles, démonstration de la force du Japon, rôle majeur des États-Unis... Les buts de guerre des Alliés définissent une idéologie émancipatrice : lutte contre le Fascisme et croisade pour la liberté des peuples. La *Charte de l'Atlantique* affirme « le droit qu'a chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre ». Au mois de mars 1943, le département d'État proposa une *Déclaration des Nations unies sur l'indépendance nationale*, qui prévoyait que toutes les puissances coloniales prendraient l'engagement d'amener progressivement leurs colonies à l'indépendance, en fixant même des dates pour celle-ci, projet accepté par Roosevelt, mais trouvé trop modéré par des républicains comme Wendell Wilkie et par des démocrates comme Sumner Welles, le sous-secrétaire d'État. Un large courant d'opinion mondiale propose l'internationalisation des colonies, sous le contrôle de la future ONU, qui aurait pour charge de les conduire graduellement à l'indépendance. Mais déjà se manifestent les réticences des métropoles (France libre, Grande-Bretagne et Pays-Bas), qui tentent de limiter la portée de la *Charte* à la seule libération des peuples européens ! Les États-Unis avaient retrouvé leur tradition de « prédication » anticoloniale et la « mission » américaine, alliées à des préoccupations économiques, comme le principe de la « porte ouverte ». Grâce à Roosevelt et au point 3 de la *Charte*, fut mise sur pied une commission de quinze membres qui étudia les moyens de placer, après la guerre, toutes les colonies européennes sous une administration internationale directe. Presque toutes les puissances coloniales rejettent l'idée d'émancipation, elles envisagent éventuellement l'autonomie administrative, le progrès économique et social, mais pas la perte de la domination politique, car cela signifierait la fin du statut de grande puissance, par ailleurs compromis. Seul le Royaume-Uni est ouvert à l'idée de négociations qui donneraient par étapes le *self-government*, avec maintien de certains liens. Le refus général s'inscrit à contre-courant des tendances dominantes du moment : la charte de l'ONU insiste sur le droit des nations au *self-government* et crée un système de « tutelle » pour les anciennes colonies allemandes.

La domination coloniale française sort donc ébranlée de la Deuxième Guerre mondiale. L'attitude des populations dans les colonies est bien connue grâce à des recherches récentes. Les Français des colonies sont beaucoup moins favorables à la Révolution nationale qu'on ne l'a dit, mais très forte est la popularité de Pétain. Il y a condamnation unanime de la collaboration avec l'Allemagne, mais en même temps l'intense anglophobie suscitée par le drame de Mers el-Kébir. Les populations indigènes sont obéissantes, sauf en Indochine et au Levant, frappées dans leurs

conditions de vie et méfiantes quant à l'avenir. La position du CFLN puis du GPRF n'a pas été modifiée par le programme du CNR, très rapide et vague sur la colonisation, l'idée de fonder une « Union française » est dans l'air, mais la révolte de mai 1945 en Algérie et la difficile réinstallation en Indochine vont peser sur les débuts de la République. « À la Libération, il fut affirmé avec insistance aux Français qu'ils devaient leur salut à leur empire. Comme au lendemain de la Première Guerre mondiale, la contribution militaire des populations d'outre-mer fut exagérée. » (Denise Bouche 1). Pendant la guerre, la France avait été soumise à de multiples pressions, celles des commissions d'armistice italo-allemande, des Japonais, des Alliés (dont un passage de la *Charte de l'Atlantique*, voir plus haut). Roosevelt était opposé farouchement à une réinstallation française en Indochine. Quant à l'Afrique du Nord, les États-Unis pensèrent tôt à s'en servir comme base de départ contre l'Europe occupée, ils y lancèrent donc une nuée d'agents et de diplomates ; le débarquement de novembre 1942 fut suivi d'une très forte présence militaire. En principe, l'administration américaine s'était engagée à y respecter le *statu quo* colonial, mais ses agents appuyèrent en coulisse les nationalistes et, en Algérie, les Américains répandirent des milliers d'exemplaires de la *Charte de l'Atlantique*. Au Maroc, c'est Roosevelt lui-même qui fit briller aux yeux du sultan Mohammed V la possibilité d'échapper au protectorat français ; il le fit comprendre lors de la conférence d'Anfa-Casablanca, en janvier 1943. Le rôle de l'URSS et du communisme international est facile à cerner. Pendant la période de rapprochement avec l'Allemagne, le Komintern se montra violemment hostile à l'impérialisme français, puis, après juillet 1941, il cessa de l'attaquer, la France libre étant *de facto* alliée de l'URSS, mais rien n'était changé en profondeur. Les Partis communistes des colonies continuèrent dans la clandestinité.

La politique coloniale de la France libérée est largement héritée de la conférence de Brazzaville. Cette réunion (30 janvier - 8 février 1944) est décidée par de Gaulle en raison de la prise de conscience de l'ampleur future des problèmes coloniaux au lendemain de la guerre mondiale, de l'aide fournie par les territoires coloniaux (notamment africains), de l'action personnelle du gouverneur général Félix Éboué (favorable à l'indigène). Elle doit établir les principes nouveaux de ce qui ne sera plus l'*Empire* français, mais parmi les participants, il n'y a aucun indigène ! La conférence se prononce pour la décentralisation, des assemblées locales (élues au suffrage universel, si possible), la représentation des colonies au futur parlement, l'ouverture de l'administration au personnel indigène, la nécessité d'habituer l'indigène aux responsabilités politiques. Il n'est pas question d'indépendance, mais d'autonomie dans un cadre français, et de Gaulle déclare : « la constitution éventuelle,

1 D.Bouche, *Histoire de la colonisation française*, tome II, *Flux et reflux (1815-1962)*, Fayard, 1991, 607 p.

même lointaine, de *self governments* dans les colonies est à écarter ». Dans le domaine social — présenté comme essentiel — , la conférence se prononce pour le développement des populations autochtones, la multiplication des places ouvertes aux indigènes, l'instruction systématiquement développée, le travail libre, l'augmentation des salaires, la multiplication des médecins, notamment indigènes, et le progrès de la condition féminine. Dans le domaine économique, la conférence met en avant l'industrialisation par étapes des colonies, l'amélioration de l'agriculture, la multiplication des moyens de transport et la libéralisation du système douanier. Par contre la position du CFLN puis du GPRF n'a pas été modifiée par le programme du CNR, très rapide et vague sur la colonisation. Très généralement, l'idée de fonder une « Union française » est dans l'air, mais éclate la révolte de mai 1945 en Algérie et la réinstallation en Indochine est difficile. Tout ceci modifie la donne. On comprend dès lors que l'Union française de la constitution de 1946 soit si ambiguë (voir plus haut, p. XXX).

La formation de l'Union française en 1946 illustre le contraste entre de nouvelles formules et une situation en fait sans grands changements. À la Libération, la formule « idéale » semble trouvée, de manière consensuelle, avec l'Union française, mais la réalité va s'avérer d'une grande ambiguïté et être un cadre en fait vide ¹. Les opérations militaires se déroulent presque sans interruption jusqu'en 1962, les charges financières sont très lourdes pour IVe et Ve Républiques, l'imbrication avec les politiques intérieure et étrangère est très grande, les questions coloniales jouent un rôle décisif dans la vie et la mort de la Quatrième République. L'Union française est au fond le résultat des vieilles hésitations entre l'assimilation, l'association et le maintien du *statu quo*, et entre ce maintien et Brazzaville. La Constitution de 1946 prévoit son fonctionnement : elle a un président, qui est celui de la République française, un Haut Conseil — le président, plus des délégués du gouvernement français et des « états associés » (Viêt-nam, Laos et Cambodge) — , une Assemblée (une moitié de représentants français, une autre représentant les pays d'outre-mer), purement consultative. L'impulsion ou l'initiative appartiennent en fait à la France dans les domaines politique et administratif. Après un dernier ministre des Colonies (Jacques Soustelle 21 novembre 1945-20 janvier 1946), apparaît un ministre de la France d'outre-mer (le premier : Marius Moutet), mais la nouvelle expression n'annonce pas la décolonisation.... En outre, s'il existe un FIDES (Fonds d'Investissement pour le Développement économique et social des Territoires d'outre-mer), et si le travail obligatoire est supprimé en 1946, l'administration est pratiquement inchangée (quatre ministères à Paris, etc.). Les « états protégés » sont

¹ Cf. B.Droz, « L'évolution de l'Union française », *Historiens & Géographes*, mars-avril 1998, pp. 259-269

les anciens protectorats (Maroc, Tunisie), les « territoires associés » sont les pays sous tutelle de l'ONU, c'est-à-dire les anciens mandats (Cameroun et Togo), les « États associés », ce sont les trois États d'Indochine (à partir de 1949), et les « territoires d'outre-mer », autrement dit les anciennes colonies, c'est le reste, dans lequel la citoyenneté n'a évidemment pas le même sens qu'en métropole 1...

Près d'une dizaine de conditions expliquent la politique française en Afrique subsaharienne : le protonationalisme de l'entre-deux-guerres, la réhabilitation du « monde nègre » dans l'entre-deux-guerres, l'affirmation de la « négritude » après 1939, la force du courant assimilationniste en France, l'importance relative du nombre des « évolués » (terme officiel désignant les Africains scolarisés en français), l'engagement dans la guerre mondiale de « l'Afrique noire » tout entière, la conférence de Brazzaville (voir plus haut), l'évolution très rapide de la société africaine et enfin l'influence du Proche-Orient pour les musulmans. Les réformes de la Libération ne sont pas négligeables : la liberté de la presse (1945), la liberté d'association et de réunion, l'abolition du travail forcé et l'extension de la citoyenneté française en 1946. La vie politique se développe en Afrique noire entre 1944 et 1956 : d'abord la presse, puis les partis politiques sénégalais, puis les partis dans les autres territoires, dont le Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire (du Dr Félix Houphouët-Boigny, à la fois médecin, riche planteur et chef coutumier), en 1946, et le Rassemblement démocratique africain (RDA), la même année. Ce dernier entend rassembler tous les partis de l'Afrique occidentale française (AOF). La France pratique ici d'abord une politique très libérale, augmentant le nombre des électeurs, puis, le Rassemblement démocratique africain s'alignant sur le PCF, elle suscite des partis rivaux, avant une période de répression contre le RDA. Le Rassemblement démocratique africain, à l'instigation de la France, rompt avec le PCF ; la France l'aide, à la condition qu'il reste un parti de cadres, dirigé par Houphouët-Boigny. Subsistent d'autres partis, comme les Indépendants d'outre-mer (IOM), de Senghor, qui soutiennent l'idée d'une République fédérale d'Afrique, liée à une République fédérale franco-africaine. Le Sénégalais Senghor fonde par ailleurs en 1947, avec son compatriote Alioune Diop, la revue *Présence africaine* dans laquelle il célèbre l'africanisme et la grandeur de la « négritude ». Diop, dans la mouvance du panafricanisme, organise à la Sorbonne le premier Congrès des Écrivains et Artistes noirs (19-22 septembre 1956). Les gouvernements de la IV^e République comptent de nombreux ministres originaires d'Afrique noire, par exemple le gouvernement Mendès France a trois ministres africains, leaders des IOM, dont Senghor ; le

1 Cf. les cinq premiers chapitres de Frederick Cooper, *Français et Africains ? Être citoyen au temps de la décolonisation*, trad. fr., Payot, 2014, 633 p.

gouvernement Guy Mollet de 1956 compte dans ses rangs, comme ministre délégué, Houphouët-Boigny. Il y a de très nombreux débats parmi les futurs « pères de l'indépendance africaine » : quels rapports avec la France ? une sorte de *Commonwealth* à la française ? maintien ou pas de l'AOF et de l'AEF ? fédéralisme de l'Afrique subsaharienne ou naissance de « petites » nations ? Et ces nations doivent-elles correspondre à la carte des anciennes colonies, question que les Latino-Américains s'étaient posé plus d'un siècle auparavant ? Les débuts de la décolonisation à la française se manifestent surtout en Afrique noire, à cause de la transformation de l'Afrique centrale britannique, des troubles en Afrique du Nord, de la défaite en Indochine, de l'intervention de l'ONU, des succès du RDA aux élections, de la victoire du Front républicain aux législatives métropolitaines de 1956, de l'indépendance du Maroc et de la Tunisie en 1956. Il faut ajouter l'indépendance des états sous tutelle de la France, Togo et Cameroun. Au Togo, il y a élargissement des attributions de l'assemblée territoriale (1955), puis proclamation de l'autonomie interne d'une République togolaise (30 août 1956). En septembre 1958, l'indépendance est promise pour 1960. Elle se fait le 24 avril 1960, sans rattachement de la partie anglaise de l'ancien Togo allemand. Au Cameroun, il y a une longue insurrection armée menée à partir de 1948 par l'Union des populations camerounaises (UPC) : c'est le seul cas dans l'Afrique noire « française ». Le Cameroun obtient son autonomie en 1957. L'indépendance est promise en octobre 1958 pour 1960. Elle se fait le 1er janvier 1960 avec rattachement du Sud de la partie britannique de l'ancien Cameroun allemand (le Nord est rattaché au Nigeria).

Forme capitale de la décolonisation à la française, une « loi-cadre » est présentée par Gaston Defferre, ministre de la France d'outre-mer, au parlement, qui l'approuve (23 juin 1956) ¹. Suffrage universel et collège unique sont étendus à tous les territoires d'Afrique et à Madagascar, les pouvoirs des assemblées territoriales sont élargis ; la France s'engage à favoriser le progrès économique et social. La loi autorise le gouvernement à mettre en œuvre des réformes, par voie de décrets ; ceux-ci sont nombreux en 1956 et 1957 : création d'assemblées locales, de conseils de gouvernement ayant réellement le pouvoir exécutif, bien que les Affaires étrangères et la Défense restent du domaine de la France. La loi Defferre joue donc un rôle considérable dans la marche à l'indépendance (en 1958 ou en 1960). Les Africains veulent aller plus loin que la loi-cadre, c'est-à-dire à l'indépendance totale, sous la forme soit de grands États (ex-AOF et AEF), des grandes fédérations, c'est la position de Senghor, soit de la « balkanisation », c'est ce que veut Houphouët-Boigny. Problème subsidiaire, progrès proclamé en Afrique subsaharienne mais

¹ Cf. le chapitre V de Frederick Cooper, *Français et Africains ?*, *op. cit.*

scandale médical : la récolte du latex nécessitant l'éradication de la maladie du sommeil (trypanosomiase), une large campagne de vaccination est lancée en 1948 avec de la Lomidine. Au mieux inefficace, le médicament provoque dans de nombreux cas de grandes souffrances et même des décès : 28 morts sont signalées dès 1954, en vain jusqu'au milieu des années 1960, quand les états indépendants abandonneront la Lomidine ¹. Progrès intellectuel proclamé et progrès universitaire, préparant involontairement (?) l'indépendance, le nombre des étudiants africains accueillis à la Cité universitaire, dans la Maison de la France d'outre-mer, future résidence Lucien Paye, augmente ².

La France est à la Libération de la métropole déconsidérée à Madagascar aussi : ce sont les Anglais qui ont débarqué, la guerre d'Indochine n'est pas si loin (les navires de guerre français font escale dans les ports malgaches), etc. Les sociétés secrètes pullulent. En février 1946, les deux premiers députés malgaches à la Constituante, Joseph Ravoahangy et Joseph Raseta (1886-1979), fondent à Paris un parti organisé à l'occidentale, le Mouvement démocratique de la Rénovation malgache (MDRM), dont l'implantation est très rapide dans la « Grande Ile » (Madagascar) ; mais la France refuse de reconnaître à Madagascar le statut d'État associé au sein de l'Union française. Le MDRM obtient la majorité aux élections provinciales (la France a créé cinq provinces) de janvier 1947, malgré le trucage électoral. La « Grande Ile » connaît une vie politique intense, de nombreuses manifestations sont organisées contre les Européens, au nom de la *Charte de l'Atlantique*. La situation devient rapidement explosive et dans la nuit du 29 au 30 mars 1947 toute une série d'opérations simultanées sont déclenchées dans l'Est (en pays *betsimisaraka* et en partie dans le pays *betsileo*) par des insurgés. Environ le sixième de la Grande Ile tombe aux mains de la révolte. Paul Ramadier dirige alors le gouvernement français, qui décide une contre-offensive, débutant en août 1947, la France, dénonçant la révolte des « féodaux *hova* ». La répression est très brutale — plus de 11 500 morts, peut-être 30 000 — et elle dure jusqu'en 1950. Le MDRM est interdit, son chef est exécuté avant son procès. L'île n'obtient aucune autonomie. Cette répression est très peu connue de l'opinion publique française sur le moment et elle tient une très faible place dans la production historiographique. En métropole, seuls les communistes soutiennent le soulèvement (qui n'a pourtant rien en commun

1 Nom commercial, en France, de la pentamidine. Guillaume Lachenal, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique. Un scandale pharmaceutique aux colonies*, La Découverte, 2014, 283 p. et le roman de Paule Constant, *C'est fort la France !*, Gallimard, 2012.

2 M.Sot dir., *Étudiants africains en France. 1951-2001. Cinquante ans de relations France-Afrique. Quel avenir ?*, Karthala, 2002, 184 p. Lucien Paye (1907-1972) a été ministre de l'Éducation nationale, Haut Représentant de la France au Sénégal et le premier ambassadeur en Chine populaire.

avec eux du point de vue idéologique), mais ne parviennent pas à émouvoir l'opinion, qui se montre indifférente... Les insurgés, qui rêvent d'une intervention américaine, ne reçoivent aucun soutien international.

S'agit-il, d'une façon générale, d'un « fardeau colonial » pour la métropole ? Plusieurs historiens ont depuis un tiers de siècle avancé plusieurs arguments : les besoins économiques énormes des colonies françaises, la croissance continue des investissements, soutenue par des commentaires lyriques dans la presse, notamment des mises en place d'installations impressionnantes, comme celles de la MIFERMA (Société anonyme des Mines de Fer de Mauritanie) destinée à exploiter le minerai de fer mauritanien. On ajoute le fait que la France consent aux produits de l'Union française (puis de la Communauté) des prix de soutien supérieurs à ceux du marché mondial, alors que les exportations coloniales croissent, de 7 % par an pour l'AOF. Ce fardeau financier considérable pour la métropole y est senti à la fin des années 50 et accepté explicitement par Marius Moutet, ancien ministre de la France d'Outre-Mer, devant le Sénat de la Communauté le 15 juillet 1959 : « Aujourd'hui l'homme blanc a posé son fardeau. Mais, français, il n'abandonne pas la tâche qu'il s'était volontairement assignée... » Cependant les hommes politiques africains sentent mal cette évolution économique et se plaignent des lenteurs de la décolonisation politique. La France, qui a un revenu national huit fois moins fort que celui des États-Unis, dépense pour l'Union française deux fois moins que les Américains pour les pays sous-développés. L'ampleur de ce nouveau « fardeau de l'homme blanc » reste ignorée du public, même éclairé jusque vers 1956-1957, de sorte qu'il est admis que les colonies rapportent à la métropole et ne coûtent rien au contribuable, ce qui est erroné depuis longtemps... Les experts ne commencent à publier des rapports, provoquant une prise de conscience, que vers 1956-1957, ce qui induit la question : l'effort que la France s'impose à elle-même en faveur des pays d'outre-mer n'est-il pas au-dessus de ses forces ? Mais à ce moment, certains experts — l'équipe de François Bloch-Lainé — ou des hommes politiques comme Robert Buron (1910-1973) ¹, ministre MRP de la France d'Outre-Mer, estiment que la France devrait faire davantage ! Certains autres suggèrent le recours à des capitaux européens pour investir dans « l'ensemble eurafricain français », idée partagée par le gouvernement Guy Mollet, d'où l'association de leaders africains et malgaches au traité de Rome (1957).

¹ Marcel Launay, *Robert Buron*, Beauchesne, 1993, 208 p. et R.Boulat, *Jean Fourastié, un expert en productivité. La modernisation de la France (années trente-années cinquante)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, 460 p., pp. 281 et suiv.

La France peut-elle trouver dans son outre-mer un marché suffisant pour satisfaire ses industriels ?¹ La mise en valeur de l'Empire est-elle une alternative valable à la conquête de débouchés étrangers ? Les exportations vers l'Empire absorbent 37 % des ventes totales de la France en 1958 (après le record de 42 % en 1952), tandis que la future CEE n'en attire que 30 %. De multiples industries maintiennent les habitudes de l'entre-deux-guerres et consacrent entre le tiers et la quasi-totalité de leur production aux ventes en France d'outre-mer : corps gras, cotonnades et lainages, soieries, automobiles, habillement, etc. Elles bénéficient de la constitution d'un marché de consommation relativement étoffé : dans certaines colonies (Maghreb, Sénégal et Côte-d'Ivoire), les Européens constituent une population abondante, dotée d'un pouvoir d'achat digne du marché métropolitain ; d'autre part, certains groupes sociaux autochtones ont pu profiter du développement agricole — les planteurs de la côte de Guinée, etc. — ou d'une certaine amélioration des termes de l'échange au profit des colonies, dans les années 1930-1940. Les sociétés commerciales — comme la CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale), la SCOA (Société commerciale de l'Ouest africain) ou l'Optorg² — rénovent leurs méthodes et installent des supermarchés à l'européenne ou des réseaux de services techniques favorables à l'approvisionnement des exploitations agricoles ou artisanales évoluées.

Il serait fallacieux de réduire les échanges coloniaux à une survivance archaïque. La mise en valeur de l'Empire s'accélère. L'État revitalise l'esprit des principes de Sarraut (1923) et des lois d'investissement public des années 1930. À partir de 1948, deux Plans relancent l'équipement de la France d'Outre-mer. Aux crédits budgétaires s'ajoutent ceux du Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) créé en 1946, au profit des voies ferrées, des barrages, des ports, des centrales électriques, des infrastructures administratives, sanitaires et scolaires, avant que le Plan de Constantine de 1960 n'esquisse un nouvel élan d'investissement pour l'Algérie. Des sociétés de BTP (bâtiment et travaux publics) obtiennent ainsi des contrats importants. Entreprises publiques et privées s'associent dans la prospection pétrolière et minière. Mokta réalise ainsi de forts investissements pour disposer de gisements de métaux (Mauritanie, Maroc, Gabon) ; Pechiney prospecte la bauxite en Guinée et construit une usine d'aluminium au Cameroun. Le gaz saharien jaillit à Hassi Messaoud en 1956, suivi par le pétrole au Sahara (Hassi R'Mel en 1956), au Gabon et au Congo en 1957 : de 21 000 tonnes en 1957, la

1 Ce qui suit d'après Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., pp. 165 & suiv.

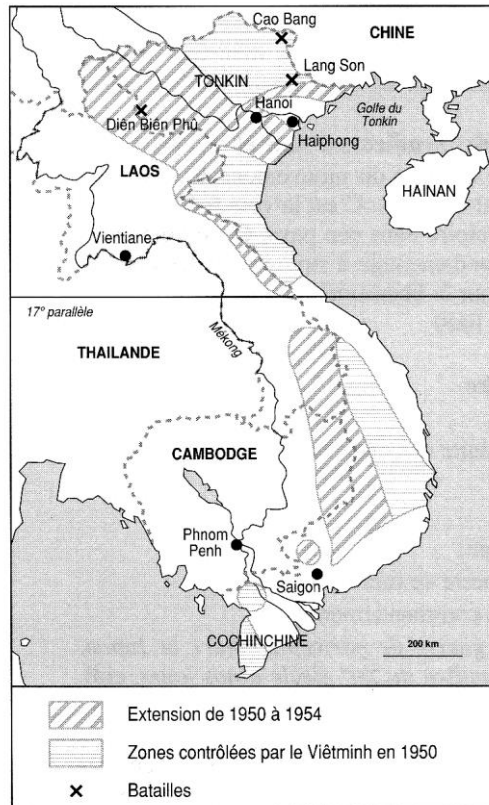
2 Acronyme signifiant « commerce de gros » en russe, car à l'origine (1919) la société devait développer ses activités en Russie.

production algérienne bondit à 20 498 000 tonnes en 1962, celle de l'Afrique noire gonfle de 173 000 tonnes à 951 000 tonnes. La mise en place des centres d'exploitation et d'embarquement, la construction des gazoducs et oléoducs algériens, ouvrent de vastes débouchés aux firmes de biens d'équipement (camions Berliet, tubes Pont-à-Mousson, instrumentation et automatismes Schlumberger, par exemple). Des branches dites « modernes » — ciment, outils et matériels en métal, machines et produits chimiques — vendent elles aussi entre le tiers et les neuf dixièmes de leur production en France d'Outre-mer entre 1949 et 1958.

Le Maghreb et l'AOF (Afrique occidentale française) deviennent, depuis 1942-1945, des marchés de consommation suffisamment larges pour que des sociétés y établissent les germes d'une industrialisation légère. La thèse selon laquelle les « capitalistes » fuiraient l'Empire doit être nuancée. L'on voit même des entreprises qui ressentent les limites politiques (pour l'Indochine) ou économiques (pour le Pacifique) des colonies asiatiques et océaniques, opérer un premier redéploiement vers l'Afrique (Brasseries et Glacières d'Indochine, par exemple). De nombreuses usines de transformation des denrées agricoles locales sont créées ; elles sont suivies par des établissements de produits alimentaires (huileries, brasseries, boissons gazeuses et meunerie). Il n'y a pas que ces aspects économiques, les mentalités n'évoluent-elles pas, au-delà du « Y'a bon Banania » toujours en publicité et d'une vision très traditionnelle de « la colonie », présentée de façon volontairement éculée par un inspecteur de police (Louis Jouvét) qui de manière surprenante et moderne a engendré ou adopté un « petit noir » dans le chef-d'œuvre de Clouzot *Quai des Orfèvres* (1947) ?

5.4.4. La guerre d'Indochine

carte de la guerre d'Indochine, *Petit atlas historique du XXe siècle* de M.Nouschi, A.Colin, réédition, 2010, p. 123 :



L'indépendance par voie de guerre de l'Indochine française s'inscrit dans le double contexte de la vie de l'Union française et de la Guerre froide. La guerre d'Indochine va lourdement peser sur l'existence de la Quatrième République. Elle s'explique par les conséquences de la défaite française de 1940 : les Japonais occupent partiellement l'Indochine, le Siam (Thaïlande), allié du Japon, opère des annexions, le Parti communiste indochinois (PCI) devient la principale force d'opposition, au Japon et à la France. Dirigé par Nguyễn Sinh Cung, dit Nguyễn That Thanh, dit Nguyễn Ai Quốc, devenu Hồ Chi Minh (1890-1969), et Võ Nguyên Giáp (1911-2013), le Parti communiste indochinois (PCI) organise un réseau de cellules à travers le pays, des maquis, et met sur pied, avec des éléments nationalistes, en 1941, selon les directives du Komintern, le Front de l'Indépendance du Viêt-nam (*Việt-minh*, abréviation de *Việt-nam Độc Lập Dong Minh Hô*), dont Hồ Chi Minh est le secrétaire général. Les souffrances de la population indochinoise sont grandes : la grande famine de 1944-1945 fait deux millions de morts. Le 9 mars 1945, le Japon opère un brusque coup de force, éliminant brutalement l'administration française. L'armée française est incapable, structurellement, de faire face ; pas en état d'alerte, malgré tous les signes avant-coureurs, les troupes françaises et des civils sont massacrés ou internés dans dix camps de déportation aux conditions abominables ¹. Les Japonais proclament le 11 mars empereur, à leur dévotion, Bao Dai (1913-1997), qui était empereur d'Annam (avant la colonisation, *Annam* désignait tout le Viêt-nam) depuis 1932. L'Indochine bénéficie évidemment des conséquences de la capitulation japonaise d'août 1945. Les Alliés avaient prévu à Potsdam l'occupation de l'Indochine, partagée par le 16e parallèle en deux zones, chinoise au Nord, anglaise au Sud. La France se trouvait donc, legs de l'hostilité de Roosevelt, exclue d'une réinstallation en Indochine, mais les Britanniques manifestent beaucoup de bonne volonté vis-à-vis d'elle. Le Viêt-minh prend le pouvoir dès août 1945, contraignant Bao Dai à la démission le 29 (il sera chef de l'État du Viêt-nam de 1948 à 1955). Le 2 septembre Hồ Chi Minh proclame l'indépendance de la République démocratique du Viêt-nam, mais ne contrôle alors que quelques « zones libérées ». La France réussit à se réinstaller en Indochine : les Anglais réarment dès septembre 1945 les troupes françaises de Cochinchine (*Nam Ky*), le général Leclerc débarque à Saigon avec un corps expéditionnaire et les Chinois acceptent d'être relevés par les Français en février 1946. Hồ se rapproche des Français, tout en consolidant son autorité ; le rôle conciliant de l'asiatisant Paul Mus (1902-1969) puis de Jean Sainteny (1907-1978),

¹ Cette déportation, qui ne cadre pas avec le mythe « résistancialiste » et avec la « geste » gaullienne, sera largement méconnue jusqu'à ce que le 7 février 2016 deux soldats de l'infanterie coloniale soient reconnus « morts en déportation » par la République.

ancien résistant, gaulliste, est très important. Hô signe avec la France en mars 1946 une « convention préliminaire » (« le gouvernement français reconnaît la République du Viêt-nam comme un État libre »), ambiguë et un accord militaire, mais des divergences d'interprétations apparaissent rapidement : pour Hô l'indépendance est prochaine, pour la France l'accord est limité.

Des responsables militaires français veulent mettre le gouvernement français, dirigé par Georges Bidault, devant le fait accompli : la flotte française bombarde Haiphong le 24 novembre 1946, faisant 15 à 20 000 morts ! Les responsabilités profondes sont partagées. Du côté français ont joué des intérêts financiers, les intérêts catholiques, le MRP (parce que lié aux précédents), le Haut Commissaire amiral Thierry d'Argenlieu ¹, des généraux comme Jean Valluy (1899-1970). Du côté vietnamien, la reprise des hostilités a été préparée, l'indépendance est fermement désirée par le Viêt-minh, qui déclenche, le mois suivant, l'insurrection de Hanoi. Commence alors la plus longue guerre du XXe siècle (1946-1975). À court terme, cela est, pour la France et le Viêt-nam, la « paix manquée » ². Cela va être la « sale guerre » ³, pour la conduite de laquelle les centres de décisions vont être multiples du côté français (9 ou 10 ministères et autres...). Un véritable engrenage se met à tourner : « Refus de négocier tant qu'on n'est pas vainqueur, négation de la représentativité de l'adversaire, c'est tout l'engrenage des guerres coloniales qui se met en place au début de 1947. » ⁴

L'Indochine, ce n'est pas officiellement une guerre, mais un ensemble d'opérations de « pacification ». En réalité, cette guerre, véritable, est un conflit localisé, qui s'internationalise au moment de la Guerre froide, ce que les États-Unis comprennent très vite. Le Viêt-minh, dont l'armée est dirigée par Giap, mène une lutte clandestine, une guérilla, mais aussi une guerre de mouvement, utilisant très bien le pays, il a la tâche facilitée par la victoire de Mao en 1949. La France mène en 1948-1949 toute une action diplomatique. Pour le Viêt-nam, Bao Dai est réinstallé en tant qu'empereur et l'indépendance est octroyée dans le cadre de l'Union française

¹ Le révérend père Louis de la Trinité, laïcisé à la mobilisation de 1939 en tant que capitaine de corvette Thierry d'Argenlieu, rallié à de Gaulle à la fin de juin 1940, était devenu à la fin des années 40 une sorte de moine botté, suspect et moqué à gauche. Cf. Vincent Auriol dans son *Journal...* en date du 28 février 1947 : « Si l'habit ne fait pas le moine, le moine apparaît sous l'uniforme étoilé. » Après la guerre d'Indochine Argenlieu retournera à la vie monastique, au couvent des Carmes d'Avon (Seine-et-Marne). Argenlieu est le *Je me souviens* numéro 100 de Georges Perec.

² Cf. le livre de Jean Sainteny, *Histoire d'une paix manquée*, Amiot-Dupont, 1953, 260 p., réédition en 1967 chez Fayard.

³ Hubert Beuve-Méry, dans *Le Monde*, janvier 1948.

⁴ S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », tome III, p. 49

par les accords de juin 1948, négociés par l'intermédiaire du haut-commissaire Émile Bollaert (1890-1977). Le régime de Bao Dai n'a aucune assise profonde dans le pays et n'est qu'un pion, américain, dans la Guerre froide. Pour le Laos et le Cambodge (1949), l'indépendance est proclamée dans le même cadre, où ils sont des « états associés », avec le Viêt-nam, mais dans le premier de ces états, le mouvement révolutionnaire du Pathet Lao se crée. En 1950, l'armée française subit de graves défaites, abandonnant Cao Bang, Lang Son (où un énorme matériel est laissé, qui permettra à Giap d'équiper cinq régiments !) et Lao Kay. Deux conséquences, l'envoi de Jean de Lattre de Tassigny à la tête des forces françaises et l'accroissement de l'aide américaine (le 150^e cargo américain d'armes et de munitions sera fêté en mai 1952) ; une mission d'assistance américaine s'installe dès le 24 février 1950 et un accroissement sera encore décidé le 18 juin 1952. Et pourtant l'armée française ne réussit pas à redresser la situation. Cette armée fait appel à des professionnels métropolitains, des engagés volontaires (grâce à une prime considérable ¹), à la Légion étrangère, à des troupes coloniales recrutées sur place ou venues d'Afrique, mais la France n'envoie pas le contingent. Son armée compte 561 000 hommes en juin 1952, les métropolitains étant minoritaires. L'armée de la France multiplie les évacuations (dont Hoa Binh en 1952), créant ainsi des « zones libérées », où le Viêt-minh installe un pouvoir de fait, partage les terres, dirige l'économie, etc. La population française de métropole est peu concernée, très peu informée ; à l'Assemblée nationale, il y a peu de débats ; sur la scène politique, par contre, plusieurs scandales, l'« affaire des généraux » (1949-1950) ², celle des piastres (1950-1952), et le scandale des fuites (1954-1956).

Le taux de la **piastre** indochinoise, qui a été fixé à 17 francs français en 1945, est surévalué. Dans toute l'Asie le taux effectif varie entre 7 et 10 FF. De vastes mouvements financiers circulaires s'opèrent : on achète des piastres au taux le plus bas, en Asie, on les introduit en Indochine puis on les « rapatrie » en métropole au taux officiel, on les convertit en dollars ou en francs, qui reviennent en Indochine après conversion en piastres. On peut doubler sa mise en une seule « rotation » et des sociétés commerciales, des individus, comme la Banque d'Indochine, se livrent à cette activité, dénoncé par Jacques Despuech dans un livre en 1953 (³). Sont cités les noms de Bao Dai, des gaullistes Émile Bollaert, Jean Bourgoïn et André Diethelm. **4**

¹ 152 000 francs pour Alain Delon, engagé dans la Marine (« Alain Delon, cet inconnu », Arte, 21 février 2016).

² Elle est due à la légèreté du chef d'état-major général des forces armées, le général Revers (voir p. XXX), dont le rapport d'inspection alarmiste sur les forces françaises en Indochine est divulgué et photocopié à cause de la confiance stupidement accordée par Revers à un aventurier. Voir J.Garrigues, *Les scandales de la République*, op. cit., pp. 185-194.

³ *Le trafic de piastres*, Les Deux Rives, 1953, 171 p.

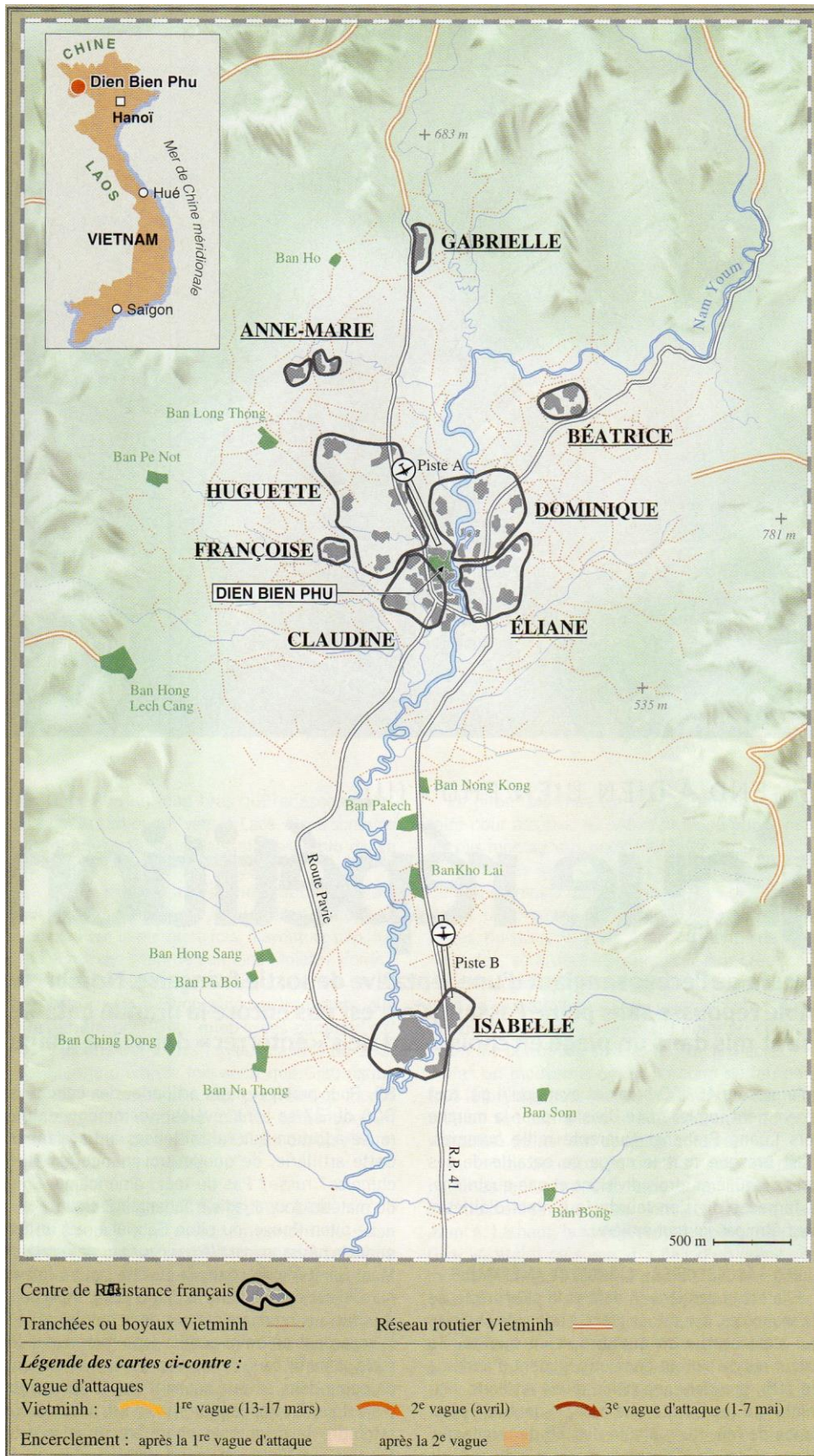
⁴ Solide mise au point dans Hugues Tertrais, *La Piastre et le fusil. Le coût de la guerre d'Indochine. 1945-1954*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, 634 p., pp. 317 & suiv., ainsi que l'annexe 10. Voir aussi J.Garrigues, *Les scandales de la République*, op.cit., pp. 194-221. Approche dans Y.Denoël &

Un concept de « sale guerre » colle au visage de cette guerre, mais aussi à celui du régime. Enfin, les gouvernements français et Vincent Auriol perçoivent la Chine de Mao à la fois comme une menace formidable et un espoir de solution : d'une part la France redoute le déferlement des « volontaires » chinois comme en Corée en 1950 (les Américains n'ont jamais formellement promis d'intervenir dans ce cas...), d'autre part ils nourrissent souvent l'illusion irréaliste que Pékin puisse alors renoncer au communisme pour s'industrialiser et commercer avec l'Occident ! Auriol surtout ne cesse de plaider en faveur de la reconnaissance de la République populaire de Chine par la France, comme l'a fait la Grande-Bretagne le 6 janvier 1950. Il veut son entrée à l'ONU et regrette dans son *Journal* « l'habitude de nous mettre à la remorque des autres » (4 janvier !) sans savoir, heureusement pour lui, que la reconnaissance française attendra... 1964. Le 8 juillet 1953, Auriol évoque dans son *Journal* le *Mémoire sur la situation en Indochine*, rédigé par le général Navarre pour Auriol et le gouvernement, en l'appelant « rapport ». Ce texte a été souvent appelé *Plan Navarre*, ce qu'il est en réalité, notamment en raison, dans l'introduction, du vocabulaire, de la répétition du mot « plan » et de l'énorme faute de grammaire de la deuxième phrase :

« En tant que chef militaire, ma responsabilité porte uniquement sur la conduite des opérations. Mais il n'est pas possible de dresser un *Plan d'opérations valable* que dans le cadre d'un *Plan de conduite de la guerre*. Un tel plan ne peut lui-même être établi que si sont nettement définis les *buts de guerre* qu'il se propose d'atteindre [suit un sommaire en quatre parties, dans lequel il y a encore le mot « plan »] ».

Ce court et significatif extrait, dont nous avons totalement respecté la forme, laisse pantois l'historien... Mais le plan Navarre ne reçoit qu'un accord de principe. Les deux dernières années de la guerre d'Indochine voient la constitution d'une « armée vietnamienne », en 1953, qui permet de faire baisser les effectifs français (au total, 470 000 hommes en mai 1954, dont 225 000 indigènes). Elles voient aussi l'« américanisation » considérable de la guerre, celle des décisions stratégiques essentielles, celle du financement (à 80 % américain en 1954). On pourrait dire qu'il n'y a donc eu qu'une seule guerre d'Indochine de 1946 à 1975, et non deux. Le roi Norodom Sihanouk (1922-2012), le roi du Laos et Bao Dai, empereur d'Annam (1913-1997) demandent à leur tour l'indépendance totale en 1953. L'année 1953 est aussi celle de l'infiltration Viêt-minh au Laos. Pour l'empêcher, et écraser le Viêt-minh (il s'agit de créer un « piège »), l'occupation de Diên Biên Phu par des parachutistes français est décidée et effectuée le 20 novembre 1953, sans écouter les conseils américains : la place est transformée en camp retranché. Le siège de Diên Biên Phu par le Viêt-minh dure du 13 mars au 7 mai 1954.

J.Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, op. cit., pp. 14-16. Le livre de J.Despuech a été réédité en 1974 (*Le trafic des piastres*, La Table ronde, 250 p.).



Carte de Diên Biên Phu d'après *Les Archives du Monde*, 11-12 avril 2014, p. 79.
Traduction littérale du nom : Chef-lieu de district administratif frontalier (avec le Laos).

Après avoir hésité — les États-Unis sont décidés, après la fin de la Guerre de Corée, à un règlement de tous les conflits asiatiques — Washington refuse les raids aériens de secours. Inévitablement la cuvette s'embrase tragiquement et la tragédie a son chef, le général Christian de Castries (1902-1991), ses héros, ses souffrances, ses prostituées vietnamiennes et sa Jeanne d'Arc, Geneviève de Galard-Terraube, infirmière-convoyeuse de l'air de 29 ans, bloquée à Diên Biên Phu par le mauvais atterrissage de son avion la veille de l'interruption du pont aérien. Son chef en Indochine, Mlle de Guyancourt, écrit classiquement à sa mère, la vicomtesse Oger de Galard-Terraube, veuve d'officier, qu'elle fait « l'admiration de tous ». Geneviève de Galard sera évacuée par le Viêt-minh sur Hanoi, rapatriée en France, elle fera trois fois la couverture de *Paris Match* et une tournée aux États-Unis ; elle épousera en 1956 le capitaine Jean de Heaume ¹. La catastrophe de Diên Biên Phu débouche sur la Conférence de Genève, à cinq (France, Grande-Bretagne, États-Unis, URSS et Chine) du 26 avril au 21 juillet 1954. Dans une première phase, peu productive, elle concerne la Corée. Elle est menée du côté français par le gouvernement Laniel puis (après le 18 juin) par celui de Pierre Mendès France. Mendès décide d'assumer la charge des Affaires Étrangères, qui pour la première fois depuis 1946 échappe au MRP, et c'est lui qui dirige les négociations de Genève. Il lance son fameux pari : en ce qui concerne le problème indochinois, il s'engage à aboutir dans un délai d'un mois.

Formule stupéfiante du « compte à rebours » : il s'agit de signifier que la France se refuse à un autre Panmunjeom, l'armistice qui a mis fin aux opérations militaires de la guerre de Corée. « Le gouvernement que je constituerai se fixera — et il fixera à nos adversaires — un délai de quatre semaines pour y parvenir. Nous sommes aujourd'hui le 17 juin. Je me présenterai devant vous avant le 20 juillet et je vous rendrai compte des résultats obtenus. Si aucune solution satisfaisante n'a pu aboutir à cette date, vous serez libérés du contrat qui nous aura liés et mon gouvernement remettra sa démission à M. le Président de la République. »

Depuis 1950, PMF avait développé toute une argumentation pour le désengagement d'Indochine ² : l'effort de guerre est un obstacle à une grande politique sociale en métropole ; il est impossible d'entretenir deux armées (en Asie et en Europe), or l'Europe, c'est l'essentiel (l'anticommunisme de Pierre Mendès France était notoire) ; l'Asie est perdue, mais la France peut encore espérer conserver des positions en Afrique, *cf.* François Mitterrand en 1953 : « Quittons l'Indochine, afin de mieux conserver l'Afrique du Nord ». Les accords de Genève consistent en un cessez-le-feu ; la proclamation de l'indépendance totale et de la neutralité du Cambodge et

¹ Geneviève de Galard, *Une femme à Dien Bien Phu*, Les Arènes, 2003, 290 p. ; Valérie de La Renaudie, *Sur les routes du ciel. Les convoyeuses de l'air*, Nouvelles Éditions latines, 1996, 342 p., *passim*.

² D'après Alain Ruscio, « Le mendésisme et l'Indochine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1982, pp. 324-342, et Jacques Marseille, « Pierre Mendès France et le boulet colonial », dans Michel Margairaz dir., *Pierre Mendès France et l'économie*, Odile Jacob, 1989, 471 p., pp. 403-418.

du Laos ; *idem* pour le Viêt-nam, mais avec coupure du pays au 17^e parallèle (ce qui sauve Huê et Tourane) et des élections générales dans les deux ans. Dans le même temps, Mendès lance une réelle menace de guerre à outrance, message sans ambages bien reçu : Hô Chi Minh, qui voulait aller jusqu'au 13^e parallèle, se contente du 17^e. L'opinion publique française ¹ avait été largement indifférente au conflit, sur lequel elle est très peu informée jusqu'à l'occupation de Diên Biên Phu, malgré l'envoi de bons journalistes militaires, comme Jean Lacouture (1921-2015), et de bons correspondants de guerre, comme Lucien Bodard (1914-1998) et Jacques Chancel ², puis elle est devenue brusquement hostile à la guerre d'Indochine. Elle accueille le verdict de Genève avec soulagement et *Le Figaro* lui-même doit admettre que le chef de la délégation française y avait été « un bon ouvrier du pays » ! Les accords de Genève sont approuvés par l'Assemblée nationale le 23 juillet 1954 : 462 approbations contre 13, 134 abstentions, MRP pour la plupart. Pierre Mendès France a tout fait à Genève pour allonger le délai avant les élections générales au Viêt-nam (fixé à deux ans). Sans les partager, il connaît les calculs américains visant à considérer les accords comme un chiffon de papier et à empêcher la réunification ; il insiste pour repousser du 13^e au 17^e parallèle la limite, ce qui est un moyen d'augmenter la taille du Viêt-nam du Sud. Mendès France a orienté la diplomatie française vers le Viêt-nam du Sud (contre l'avis de Jean Sainteny, porte-parole à Hanoi, voir plus haut), gâchant l'occasion (souhaitée par Viêt-minh) de maintenir bonnes relations avec le Viêt-nam du Nord. À ces ambiguïtés, il faut ajouter celle de la position de Saigon en 1954 : Ngô Dinh Diêm (1901-1963), catholique et pro-américain, chef du gouvernement de Bao Dai, proteste contre les accords, mais promet de ne pas utiliser la force contre leur application. L'année suivante, Diêm renverse le souverain Bao Dai, qui s'exile en France.

Ajoutons aussi l'ambiguïté de la position des États-Unis, car, présents à Genève, ils refusent de contresigner les accords. La guerre d'Indochine a été coûteuse en soldats : 90 000 morts ; les pertes civiles sont évaluées de 800 000 à 2 millions de personnes. La France, qui n'a jamais élaboré et n'élaborera jamais de plan d'avenir pour ses relations avec les pays d'Indochine, se décharge alors totalement de ses responsabilités sur les États-Unis. Ceux-ci ne considèrent plus depuis longtemps la France comme une grande puissance ; maintenant leur religion est définitivement faite et les intérêts de la France et des États-Unis divergent de plus en plus. Bon chiffrage de la dépendance française, les États-Unis paient 17,5 % de la guerre

¹ Alain Ruscio, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1991, pp. 35-44. A.Ruscio avait fait sa thèse sur les communistes français et la guerre d'Indochine.

² De son vrai nom Joseph Crampes (1928-2014) ; il y fut très gravement accidenté.

d'Indochine en 1950, 14,3 % en 1951, 30,8 % en 1952, 43,4 % en 1953 ¹. On pourrait reprendre les surlignages du début du *Librio la g. d'Indo*. En définitive, c'est « l'impuissance française » (Frédéric Bozo) et, selon la lucide formule de J.-P. Rioux, « comme pour l'épuration, un pays frappé de myopie refuse de s'examiner en face ». Myopie : c'est de « trou de mémoire » dont parle Delphine Robic-Diaz ² quant au cinéma français, pour lequel la guerre d'Indochine est, sur le long terme, un « non-dit ».

Élément connexe du contexte asiatique, les comptoirs français de l'Inde (Mahé, sur la côte Ouest, Karikal, Pondichéry, Yanaon et Chandernagor à l'Est) deviennent le 27 octobre 1946 un territoire d'outre-mer à statut particulier, sous le nom officiel perpétué d'Établissements français de l'Inde, avec un député et deux conseillers de la République. Mais, devenue indépendante le 15 août 1947, l'Inde demande aussitôt leur retour, leur « cession » aux yeux des gouvernements français successifs. La France n'accepte sur le moment que la cession des « loges » (petites concessions dans quelques villes d'Inde) et les comptoirs ne font retour aux Indiens qu'après 1950 : à la fin des années 40, c'est surtout Marius Moutet (1876-1968), ministre socialiste et « jacobin » de la France d'Outre-Mer, qui refuse de céder les comptoirs, mais le ministre des Affaires étrangères Georges Bidault fait prévaloir la négociation et la France s'engage le 28 juin 1948 à restituer les comptoirs par la procédure d'un référendum organisé dans chacun d'entre eux. Chandernagor vote la première en août 1949 : le gouvernement français s'engage au rattachement à l'Inde en 1951, mais l'Inde exige la cession pure et simple, désormais, ce à quoi la France se refuse. Le 21 octobre 1954 seulement, soit à l'extrême fin de la guerre d'Indochine, les quatre comptoirs de l'Inde qui restent sont cédés à la République indienne ; un traité entérine la cession le... 28 mai 1956, ultime illustration de la mauvaise volonté des gouvernements français successifs. Ces Établissements français, qui auraient pu constituer des plates-formes naturelles d'expansion culturelle et commerciale, sont liquidés sans compensation, qui aurait pu être une attitude bienveillante de l'Inde par rapport à la guerre d'Indochine, par exemple, au terme d'un combat retardateur imposé par l'incapacité des gouvernements français à tourner la page ! À noter que les concessions françaises en Chine sont rétrocédées en 1945-1946, donc au gouvernement nationaliste, peu avant sa défaite, Kouang-Tchéou le 18 août 1945, les concessions et droits spéciaux le 28 février 1946 et le chemin de fer du Yunnan le

¹ G.Bossuat, repris par F.Bozo, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, Champs, coll. « Histoire », 2012, 310 p.

² D.Diaz-Robic, *La Guerre d'Indochine dans le cinéma français : images d'un trou de mémoire*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 358 p.

même jour. À noter aussi que les Établissements français d'Océanie sont rebaptisés « Polynésie française » en 1957...

5.4.5. La décolonisation du Maroc et de la Tunisie

Au Maroc, les nationalistes marocains, jusque-là divisés, s'unirent pendant la guerre en un parti, l'*Istiqlâl* (« indépendance »), dirigé par Ahmed Balafrej (1908-1990), qui rédigea un manifeste exigeant l'indépendance (11 janvier 1944), dans son intégrité territoriale (*i. e.* y compris la zone espagnole) et sous l'égide du sultan. Le sultan du Maroc avait pris position sans ambiguïté pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale, mais pèsent sur l'opinion marocaine le souvenir du débarquement et de la puissance américaine, celui des graves émeutes de 1944, ainsi que l'exemple syrien et libanais. De graves émeutes éclatèrent en effet en janvier et février 1944 et furent réprimées par l'armée. En 1946, le nouveau résident général (depuis mars), Eirik Labonne, tente des solutions neuves : il propose un ambitieux plan de réformes, prévoyant notamment l'industrialisation du protectorat ; il se heurte à la double opposition des colons français et des nationalistes. Dans un discours prononcé à Tanger le 10 avril 1947, le sultan Sidi Mohammed — futur roi Mohammed V (1909-1961), il se comporte déjà en souverain et considère que tout le Maroc est son royaume — évoque les droits légitimes du Maroc et son appartenance à la « nation arabe » ; il parle même de ses liens avec la Ligue arabe. Rendu responsable de ce débordement, Labonne est révoqué et remplacé par le général Juin, qui débarque au Maroc d'un navire de guerre et tente d'imposer sa politique par la force au sultan. Le gouvernement français invite Sidi Mohammed en France en octobre 1950 : le sultan réclame vainement au président de la République et aux ministres concernés une révision du régime du protectorat.

Le sultan Sidi Mohammed continue à demander cette révision pendant deux ans ; il remet un mémorandum le 14 mars 1952 et est soutenu par l'*Istiqlâl*. La droite française essaie d'utiliser contre lui Si Thami el-Glaoui, le pacha de Marrakech, qui avait toujours joué la carte française, et jouissait, en retour, d'une liberté d'action « féodale » dans le Sud marocain. Des incidents sanglants éclatent en pays berbère en avril 1952, des émeutes à Casablanca en décembre. Finalement, la France fait procéder en août 1953 à la déposition du sultan par le général Augustin Guillaume (1895-1983), résident général depuis août 1951. Le sultan est remplacé par son cousin Mohammed Ben Arafa, dont on attend plus de complaisance. La résistance est maintenant celle d'un Maroc sans souverain légitime : la déposition de Sidi Mohammed provoque de nombreux troubles, le terrorisme et la flambée de violence du 20 août 1955 (comme en Algérie). La « Résidence » est impuissante à mettre en œuvre des réformes et Ben Arafa est à l'évidence un monarque fantoche. Le Président du Conseil Pinay signe avec le sultan, à La Celle-Saint-Cloud (dans la banlieue parisienne) le 6 novembre 1955, un accord qui prévoit l'ouverture de négociations : le

gouvernement français se décide à rétablir le sultan sur le trône et à négocier de façon à faire accéder le Maroc à l'indépendance. Quant « au Glaoui », il fait sa soumission (il mourra en 1956). Les négociations sont ouvertes le 15 février 1956. Elles aboutissent le 2 mars 1956 à la proclamation de l'indépendance du Maroc. Pris de court, les Espagnols renoncent en avril 1956 à leur zone de protectorat (au Nord), sauf les *presides* de Ceuta et Melilla, qu'ils ont toujours à l'heure actuelle. Les puissances garantes du statut international de Tanger y renoncent aussi, en octobre 1956. La rapidité avec laquelle le gouvernement français reconnaît l'indépendance, sans insister sur les liens d'interdépendance, s'explique seulement par la guerre d'Algérie. Enfin, le sultan Sidi Mohammed prend le 15 août 1957 le titre de roi Mohammed V.

La Tunisie n'a été libérée qu'en mai 1943, les Français s'efforçant aussitôt de restaurer le protectorat et destituant le bey Moncef, qui avait été attentiste (seulement). La France en fait pour son peuple, maladroitement, un martyr, jusqu'à sa mort, à Pau, le 1er septembre 1948. Emprisonné par les Français, libéré par les Allemands le 9 janvier 1943, Habib Bourguiba ne s'est pas compromis avec l'Axe, bien au contraire. Il juge en mars 1945 qu'il faut forcer la main de la France depuis l'étranger, il gagne Le Caire, où vient de se constituer le 22 mars 1945 la Ligue arabe. Il reprend, de son exil volontaire au Caire, son rôle de leader du Néo-Destour tunisien, tout en prêchant une politique loyaliste vis-à-vis de la France : il devient pour ses partisans le « combattant suprême ». Le mouvement national tunisien est fortement appuyé par la centrale syndicale nationale, l'Union générale tunisienne du Travail (UGTT), constituée le 20 janvier 1946, en réaction contre la subordination de la CGTT (CGT plus un des T pour « tunisienne » !) au PCF. Bourguiba mêle les mots d'ordre nationalistes et les revendications ouvrières de l'UGTT. Le 8 septembre 1949, il revient triomphalement en Tunisie. Il propose des réformes ; de son côté, en 1949-1950, le gouvernement français en propose d'autres, qui sont toutes jugées insuffisantes par les Tunisiens et excessives par les Français de la Régence, mais l'indépendance de la Libye voisine est proclamée en 1951. Résident de France, Jean de Hauteclocque (cousin du maréchal Leclerc), qui était arrivé à Tunis sur un bateau de guerre, fait arrêter le premier ministre M'hamed Chenik le 26 mars 1952, sans prévenir le gouvernement français ! Bourguiba est assigné à résidence hors de Tunis, la répression est accentuée et les nationalistes essaient d'obtenir l'inscription de la question tunisienne à l'ordre du jour de l'ONU, ce à quoi ils parviennent en octobre 1952. Alors qu'il négociait en Suisse avec le Viêt-minh, Mendès avait prit contact avec des représentants du mouvement indépendantiste tunisien, le néo-Destour, et il fait connaître son désir d'ouvrir un véritable dialogue. Entre le représentant de PMF, Alain

Savary, et Bourguiba sont négociées les modalités de ce qui va constituer les accords de Carthage : reconnaissance de l'autonomie interne qui se double du principe de la prise en charge par étapes des responsabilités ; formation d'un gouvernement représentatif avec la participation de toutes les tendances de la vie politique tunisienne, et donc du néo-Destour ; enfin association de la France et de la Tunisie sur le plan de la politique étrangère et de la défense. Toute la négociation est entourée du plus grand secret, personne (en Tunisie, même le Résident Général de France) n'est tenu au courant. Cela permet au Président du Conseil de jouer sur l'effet de surprise. Sans prévenir les administrations, il décide de venir à Tunis en personne, le 31 juillet, pour annoncer les grandes lignes de son plan. Le voyage de Mendès à Tunis et son discours de Carthage, le 31 juillet 1954, en présence du Bey et des principaux notables tunisiens, est un véritable coup de tonnerre. Chez les Européens la stupeur bloque toute réaction. Le monde arabe attend maintenant celle de Bourguiba, car peu de personnes savent que les termes du texte ont été négociés avec lui : le chef tunisien fait connaître son accord, tout en rappelant que l'objectif reste bien l'indépendance. Dès lors, les négociations peuvent s'ouvrir dans un nouveau climat et en quelques mois c'est, là aussi, la fin des combats. Il faut la mise en place d'un long processus pour que la Tunisie obtienne son indépendance totale. Des négociations sont menées entre le successeur de PMF, Edgar Faure et Bourguiba ; elles aboutissent à l'autonomie interne en mai 1955 et au retour triomphal de Bourguiba à Tunis le 1er juin 1955.

Le retour d'exil du sultan du Maroc détermine le gouvernement français à promettre l'indépendance au Maroc (voir plus haut) ; la Tunisie la demande, elle obtient (20 mars 1956) l'abrogation du traité du Bardo du 12 mai 1881 et l'indépendance. En juin 1956, l'indépendance de la Tunisie est totale. Le bey Mohamed Lamine (1881-1962) est déposé et la République proclamée. Bourguiba, le « Combattant suprême », devient président de la République tunisienne en 1957. Le conflit algérien terminé, il se rapproche de la France et entreprend la modernisation économique et la laïcisation de la société (l'égalité des droits pour les femmes est proclamée dès 1957). En 1987 il sera écarté du pouvoir par le général Ben Ali et mourra en 2000.

5.4.6. La guerre d'Algérie de la IV^e République

La guerre d'indépendance de l'Algérie, qui est pour les Français la guerre d'Algérie tout court, et qui est dite par les milieux officiels les « événements d'Algérie », fait partie des « idées fixes de la IV^e République », dit Sylvie Thénault ¹. Le débarquement de 1942 relance le nationalisme algérien : Ferhat Abbas publie *Le Manifeste du Peuple algérien* (1943) qui prône le fédéralisme, avec un État algérien autonome, reconnu et protégé par la France. La fin de la guerre provoque une radicalisation générale. Se produisent de brusques et imprévus troubles en mai 1945, à Alger et surtout Sétif (8 mai). 21 Européens sont massacrés, ce qui entraîne une répression impitoyable et aveugle. En bonne partie, c'est une réaction contre l'ordonnance de 1944 qui donnait la citoyenneté française à quelques milliers de musulmans, déclenchant la crainte de voir l'Algérie perdre sa personnalité arabe : ceux qui acceptent de prendre cette citoyenneté française seront considérés comme des traîtres. Par contre, la thèse, fréquemment avancée, de la provocation est inexacte. Ferhat Abbas crée en 1946 l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA), qui recrute dans la petite bourgeoisie et reste fidèle à l'idée fédéraliste d'une République algérienne autonome, souveraine en matière financière et législative, associée à la France pour sa diplomatie et sa défense, les Algériens étant dotés d'une double nationalité. Messali Hadj crée, en 1946 aussi, un Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD), favorable à une Constituante algérienne et à l'indépendance, et dont la clientèle est le petit peuple.

La France dote en 1947 l'Algérie d'un nouveau statut. Une Assemblée algérienne de 120 membres, aux compétences limitées essentiellement aux questions financières, est élue par deux collèges électoraux. Le premier collège est celui des citoyens français et des 58 000 Musulmans devenus citoyens en 1944, grâce à une ordonnance de De Gaulle ; il représente moins d'un million de personnes. Le second collège groupe 1 300 000 électeurs musulmans, représentant près de 8 millions de personnes ! La majorité des deux tiers est requise pour les réformes à examiner : statut de la femme, extension de la langue arabe, nouveau régime communal, ce qui est reconnaître implicitement mais théoriquement une spécificité algérienne. Les premières élections, en 1948, sont « organisées » par le gouverneur général (socialiste) Marcel-Edmond Naegelen (1892-1978). Ce gigantesque trucage amène

¹ Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005, 303 p., chapitre 3. L'auteure subdivise en « maintenir l'ordre... et faire la guerre », « réformer, un projet ancien réactivé », « un horizon pour tous les ministères ».

une majorité de « béni-oui-oui » (parodie de *boni viri* des Romains ?) ¹, qui se contenteront de voter sans discussion les budgets proposés, et il prouve une application déloyale du statut par la France.

Le mouvement des *'ulamâ'* (Ouléma) est essoufflé. L'UDMA se montre parti modéré, avec 3 000 militants en 1951, se contentant d'un statut d'« État associé » pour la République algérienne. Le MTLD est le parti du petit peuple sensible au charisme de Messali Hadj ; le recrutement qu'il opère juste après la guerre dans les milieux bourgeois et intellectuels s'en méfie et dénonce le culte de la personnalité. Les « durs » fondent en 1946 une Organisation Spéciale, vite démantelée et clandestine. Quant au Parti communiste algérien (PCA), qui recrute dans le petit peuple urbain européen, il est marqué par des volte-face successives, typiques des hésitations du PCF métropolitain : séparatiste jusqu'en 1936, puis assimilationniste jusqu'en 1940, indépendantiste entre 1940 et 1943, à nouveau assimilationniste, il ne revient définitivement à l'idée de République algérienne qu'à partir de 1949. De plus, il est suspect aux yeux des musulmans à cause de son recrutement. Mais, face à la turbulence des protectorats tunisien et marocain, les départements d'Algérie donnent en 1954 l'apparence d'une zone calme.

L'insurrection du 1er novembre 1954 n'est nullement le produit d'une poussée de nationalisme populaire, et en ce sens l'histoire du mouvement national algérien est très différente de celle de la Tunisie et du Maroc. L'insurrection découle de la volonté de quelques hommes décidés, à l'heure où Diên Biên Phu sonne le glas de la domination coloniale française. Le Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action, le CRUA, est fondé en mars 1954, il veut jeter les bases d'une insurrection. En octobre, il est remplacé par un parti, le FLN, Front de Libération nationale, doté d'une armée, l'ALN. Le jour de l'insurrection est fixé au 1er novembre. La « Toussaint rouge » ou « tragique » (expressions postérieures) est marquée par environ 70 attentats, surtout dans le département de Constantine. L'insurrection provoque une surprise totale dans l'opinion et chez les responsables de l'ordre, qui réagissent de façon désordonnée et brutale. Elle provoque la fermeté « jacobine » du gouvernement Mendès France, *cf.* Mitterrand : « L'Algérie, c'est la France... ». Les débuts de Jacques Soustelle comme Gouverneur général de l'Algérie sont marqués par la brusque recrudescence, en mars 1955, du terrorisme dans les Aurès, et son extension à la Kabylie et au Nord-Constantinois, ce qui conduit Soustelle à porter simultanément ses efforts sur le terrain militaire. Cependant il n'y a pas état de siège, mais « état

¹ L'expression, péjorative, remonte à l'entre-deux-guerres. On la trouve, par exemple, sous la plume de Charles-André Julien dans *Le Populaire* du 5 mars 1935.

d'urgence » (loi du 3 avril 1955) : renforcement des pouvoirs de police des autorités civiles, transfert de la connaissance et de la répression des crimes et des délits à l'autorité militaire. Soustelle se forge une doctrine, l' « intégration » : appartenance à la France, mais reconnaissance de l'originalité de l'Algérie, ce n'est donc pas tout à fait l' « assimilation » d'autrefois. Mais au même moment (en avril) a lieu la conférence de Bandoeng : va-t-on à l'anachronisme ? Jacques Chevallier (maire d'Alger), et avec lui un certain capitalisme algérien dégagé des structures coloniales, semble avoir misé assez vite sur une Algérie indépendante dans laquelle il aurait pu jouer un rôle actif entre les deux communautés. C'est l'inverse, en faisant bien rentendu abstraction des commandes militaires de la guerre d'Algérie, pour le capitalisme métropolitain, comme l'a bien montré Samir Saul ¹. Le 20 août 1955 éclate une explosion de violence dans le Constantinois, qui ressemble à celle de 1945. Elle entraîne une répression ample, qui coupe définitivement les deux communautés : les Européens, horrifiés, se dressent désormais en bloc contre les Musulmans, pour eux le FLN signifie le massacre ; les Musulmans basculent, à cause de la répression, dans le camp FLN. Elle fait virer les modérés musulmans vers le désir d'indépendance. Mais les « messalistes » mettent en place des maquis distincts et se dotent d'un nouveau parti, le MNA (Mouvement National Algérien). L'état d'urgence est étendu à toute l'Algérie, cependant l'insurrection se répand, les attentats se multiplient, l'ALN s'améliore, la direction de la rébellion se renouvelle, à cause des arrestations et des morts. La même année 1955 voit le succès international du FLN. Il dispose du soutien de la Ligue Arabe, créée dix ans plus tôt (*cf.* la radio « la Voix des Arabes » au Caire) et des « Afro-Asiatiques » à l'ONU. Il envoie trois observateurs à la conférence de Bandoeng (avril 1955), obtient l'inscription de la question algérienne en septembre 1955 à l'ONU.

Au cours de la campagne électorale de 1956, le Front républicain se démarque de l'intégration : Mendès France présente un programme de réformes avec un calendrier, Guy Mollet évoque à plusieurs reprises la « guerre imbécile et sans issue », le programme de la SFIO conclut à la nécessité de « dégager des éléments représentatifs algériens avec lesquels seront discutés les futurs rapports entre la France et l'Algérie ». Et le corps électoral, le 2 janvier 1956, semble approuver. Les rappels de réservistes en 1956 et l'allongement du service militaire à 27 mois font que les effectifs doublent de janvier (200 000 hommes) à juillet (400 000 hommes) 1956. Ils monteront à 450 000 hommes fin 1957, chiffre qui restera pratiquement stable jusqu'à la fin de la guerre. Ces effectifs permettent le « quadrillage » mais provoquent

¹ S.Saul, *Intérêts économiques et décolonisation de l'Afrique du Nord (1954-1962)*, Genève, Droz, 768 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 2017, p. 221.

de vifs mouvements de protestation en métropole, dès l'automne 1955, puis au printemps 1956. À partir de juillet 1956, quelques dizaines de soldats refusent de porter les armes. Au début ils sont tous communistes, puis apparaissent des chrétiens, clercs ou laïcs, que nous retrouverons dans le chapitre 9.4. L'armée est invitée à édifier une Algérie nouvelle, ce qui va bientôt en faire la principale force politique du pays. Certains éléments de l'armée, instruits par l'expérience de la guerre subversive en Indochine, mettent en place les instruments et les techniques de l'action psychologique. L'armée, de plus, prépare une guerre de grande ampleur, par transfert massif de matériel depuis les unités OTAN, par des achats aux États-Unis et par un remaniement du commandement : la France prend en Algérie une orientation guerrière, en contradiction avec la campagne électorale du Front républicain, ce qui provoque un malaise au sein de la SFIO et la démission de Mendès France le 23 mai 1956. Toutefois le gouvernement français prend des contacts discrets avec les « rebelles » du FLN, ce qui est la reconnaissance implicite du caractère représentatif de celui-ci, à partir du printemps 1956. Mais ces rencontres échouent, à cause du détournement de l'avion marocain transportant quatre chefs historiques du FLN le 22 octobre 1956, opération couverte par le secrétaire d'État à la Guerre Max Lejeune, mais à l'insu du Président du Conseil, qui n'ose pas désavouer malgré l'inconséquence grave du geste. Cet échec renforce la tendance dure du FLN de l'intérieur au détriment des diplomates de l'extérieur : la porte de la négociation est fermée pour longtemps, la guerre d'Algérie va durer encore bien des années, et la France devra accorder en 1962 bien plus qu'il ne lui aurait été demandé en 1956 si les négociations de l'été avaient été menées à leur terme. À l'automne survient la crise de Suez (octobre 1956, voir plus loin), qui marque la volonté française de protéger Israël, et surtout d'atteindre le FLN dans son sanctuaire égyptien. Elle montre le « complexe de Munich » de la France et ses résultats sont simples : la France est déconsidérée, disqualifiée, surtout dans le Tiers Monde, beaucoup d'officiers, pleins de « rage rentrée », croient à la trahison des hommes politiques. La politique algérienne en 1956-1957, ce sont aussi des mutations et tensions au sein des partis politiques. D'une part, les ralliements au FLN consécutifs au 20 août 1955 deviennent effectifs en 1956. Dissous le 13 septembre 1955, le Parti communiste algérien (PCA), réduit à la clandestinité, n'entend pas rejoindre les rangs du FLN, et crée en mars 1956 ses propres maquis, pourchassés par l'armée française. La discorde entre Algériens va tragiquement loin : le FLN en mai 1957 massacre un village suspecté de sympathies MNA, des maquisards MNA se battent en 1957-1958 contre l'ALN, mais ils sont considérés comme peu sûrs par l'armée française et « liquidés » par les parachutistes en juillet 1958 ! À cette date, le MNA, qui aurait pu en 1957 constituer une solution transactionnelle possible, est discrédité et pratiquement décimé en Algérie,

notamment par les raids punitifs de l'ALN : la partie est gagnée par le FLN, au prix de milliers de morts. C'est un des épisodes les plus tragiques de l'histoire du nationalisme algérien.

Quel est l'écho international en 1956-1957 ? L'URSS est prudente jusqu'en 1958 et l'aide militaire du camp oriental provient de Tchécoslovaquie. Le FLN cherche à faire vibrer la corde anticolonialiste de la nation américaine. Il rencontre des sympathies au sein du Tiers Monde, actives de la part du Maroc et de la Tunisie, à cause du mythe de l'unité du Maghreb, que l'on verra reflourir de temps à autre jusqu'au début du XXI^e siècle. Mohammed V et Bourguiba peuvent ainsi donner des gages à leur opposition de gauche, et ils caressent des espoirs de droit de regard sur l'évolution du FLN et rêvent d'un éventuel partage du Sahara. Deux conséquences importantes : l'entretien de camps de réfugiés et les risques d'une co-belligérance de fait d'autant plus que des camps d'entraînement existent chez les deux voisins de l'Algérie. Le Congrès de la Soummam (20 août-19 septembre 1956) élabore une plate-forme politique, à tonalité révolutionnaire (blanquiste), au populisme politiquement révolutionnaire et socialement conservateur. Il réorganise l'ALN sur le modèle d'une armée régulière ; le territoire algérien est découpé en 6 *wilaya* ; la direction suprême de la lutte révolutionnaire est donnée au CNRA (Conseil national de la Révolution algérienne). Le Congrès marque les victoires des combattants de l'intérieur sur les diplomates de l'extérieur, des intellectuels politisés sur les soldats-paysans ALN (les *Fellagha*), des Kabyles sur les Arabes. La fin de l'année 1955 et les premiers mois de 1956 avaient été marqués par une brusque recrudescence du terrorisme et par une extension géographique de la rébellion à la zone oranaise, à l'Ouest, jusqu'alors à peu près totalement épargnée. Cette double poussée va conférer pour un temps une réelle supériorité militaire au FLN. L'année 1956 est donc globalement favorable à l'ALN qui détient l'initiative sur l'ensemble du territoire (Sahara exclu) et exerce une pression constante sur les populations. Non que l'armée française ne marque des points : à partir de l'été le quadrillage commence à porter ses fruits et, de janvier à septembre 1957, a lieu la « bataille d'Alger ». Dans la capitale se produit une succession d'attentats terroristes et le FLN appelle au début de janvier 1957 à la grève générale de la population musulmane. Incapable de maîtriser le terrorisme urbain, le ministre résidant Robert Lacoste décide de faire appel à l'armée. Le préfet d'Alger délègue le 7 janvier 1957 ses pouvoirs de police dans la zone d'Alger au général Jacques Massu (1908-2002), commandant la 10^e Division parachutiste, qui entreprend le quadrillage de la ville et se livre à la recherche systématique du renseignement. La fin est victorieuse pour la France, mais à quel prix ? En tout cas cela vaut une immense popularité aux « paras » auprès des

Européens, le bilan est lourd pour le FLN et ce n'est pas avant plusieurs années qu'il parvient à mobiliser la population musulmane d'Alger ; enfin, c'est la remise en cause de la légitimité de la guerre en métropole : une victoire à la Pyrrhus, d'une certaine façon... L'évolution des forces militaires en 1957 est pourtant défavorable au FLN : une armée française mieux aguerrie, mieux équipée et grossie de soldats « indigènes » (dits « harkis » *lato sensu*, 88 000 au 1er mai 1958) ; le barrage à la frontière tunisienne, à partir de l'été 1957. D'où la nécessaire recherche d'un deuxième souffle par le FLN en 1958.

Double originalité dans les réalités de la guerre : officiellement, la France n'est pas en guerre (*cf.* les euphémismes de l'époque : « événements » et « pacification »), mais la « grande muette » (l'armée) fait de l'Algérie une affaire personnelle, recherchant la revanche de 1940, de 1954, de Suez, luttant « contre le communisme », manifestant sa haine vis-à-vis de la IV^e République plus un attachement passionnel non dénué de sympathie pour la population musulmane (et d'antipathie pour les « gros colons »). Il s'agit de montrer sa force, d'où le quadrillage, la mobilité, les perquisitions (les « ratissages » brutaux étant d'ailleurs pourvoyeurs de la « rébellion »), le rôle des « paras » ... L'armée fait aussi de l'action psychologique, un véritable dogme, en développement entre 1956 et 1958. La guerre d'Algérie, ce sont les pratiques répressives, la torture (déjà pratiquée à Madagascar en 1947), la « corvée de bois » (« disparition » du prisonnier), la déportation-déplacement de près de deux millions personnes, etc. Remarquons quatre autres choses. Ces pratiques ne sont pas totalement nouvelles, *cf.* Madagascar et l'Indochine ; elles sont aussi le fait du FLN ; elles provoquent les protestations voire le refus de la part d'officiers qui ont le sens de l'honneur et de la morale : le général Jacques Pâris de Bollardière (1907-1986), officier le plus décoré de l'armée (!), le général Pierre Billotte (1906-1992) ..., malgré la caution « morale » de certains ecclésiastiques, comme le Révérent Père Delarue, aumônier de la 10^e Division parachutiste. Enfin, la Ve République continuera, malgré les louables efforts d'Edmond Michelet, Garde des Sceaux. Dans ce climat est votée la loi-cadre du 31 janvier 1958. La pression internationale oblige la France à faire un geste réformateur. Elle découpe à nouveau le territoire algérien en départements et territoires, exagérant les particularismes. La loi est rejetée par le MNA et le FLN ; de toute façon elle ne doit entrer en application qu'au retour au calme ! Les aspects économiques de la guerre d'Algérie ne sont pas négligeables. Elle a des incidences sur la métropole : son coût budgétaire est relativement supportable, surtout il se stabilise à partir de 1958, on y reviendra plus loin, mais la guerre a des effets négatifs sur la balance des paiements, la production et les équilibres financiers, l'allongement de la durée du service militaire a des conséquences sur le marché de

l'emploi, très tendu, l'inflation reprend en 1957-1958. Il est évidemment très difficile de chiffrer le coût de la guerre d'Algérie, beaucoup de dépenses étant noyées dans des chapitres budgétaires généraux. Aucun homme politique, aucun parti, ne pouvait se rendre compte avec précision du poids financier de la guerre et les historiens pas davantage. Ainsi le livre de Daniel Lefeuve ¹ ne tient guère les promesses du titre quant à la guerre d'Algérie. Pour l'Algérie, la guerre c'est l'absence de réforme agraire, les déplacements de population : le secteur « musulman » de l'économie se dégrade, alors que le secteur « européen » continue de croître et que la population musulmane progresse rapidement, un déséquilibre accru entre les deux secteurs, donc. De surcroît naît une question saharienne. Le pétrole, dont la présence était soupçonnée depuis longtemps, jaillit en effet en 1956, au Sahara. Il est bien sûr d'une grande importance économique et le gouvernement français montre sa volonté de... séparer le Sahara de l'Algérie. Le 10 janvier 1957, c'est-à-dire après la découverte du pétrole, est créée à la demande de l'Ivoirien Houphouët-Boigny, l'OCRS (Organisation commune des Régions sahariennes, ou Organisation de Coopération et de Recherches sahariennes), qui regroupe le Sahara algérien, le Tchad, le Niger et le Soudan. C'est, en théorie, un organisme fédéral, doté d'un caractère fédéral, mais après 1959 il ne conservera que des compétences économiques (et sociales). L'OCRS est placée sous l'autorité d'un Ministre (français) du Sahara, portefeuille créé le 13 juin 1957. C'est un véritable jeu de la France, d'autant plus que FLN ne réussit guère à s'y implanter et qu'à la charnière des années 50 et 60 la France considère qu'il y a en fonctionnement quatre grands axes routiers transsahariens, donnant accès à la Mauritanie, au Soudan et au Niger (voir la carte ci-après ²).

¹ Daniel Lefeuve, *Chère Algérie. Comptes et mécomptes de la tutelle coloniale (1930-1962)*, Saint-Denis, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997, 397 p., réédition sous le titre *Chère Algérie. La France et sa colonie. 1930-1962*, avec introduction complétée (victimisation), Flammarion, 2005, 512 p. La tâche avait été entamée dans plusieurs communications de J.-P. Rioux dir., *La guerre d'Algérie et les Français*, Colloque IHTP, Fayard, 1990, 700 p., pp. 289 & suiv.

² Elle est extraite de G. Le Rumeur, *Le Sahara avant le pétrole*, Société continentale d'éditions modernes, 1960, 332 p., p. 312.

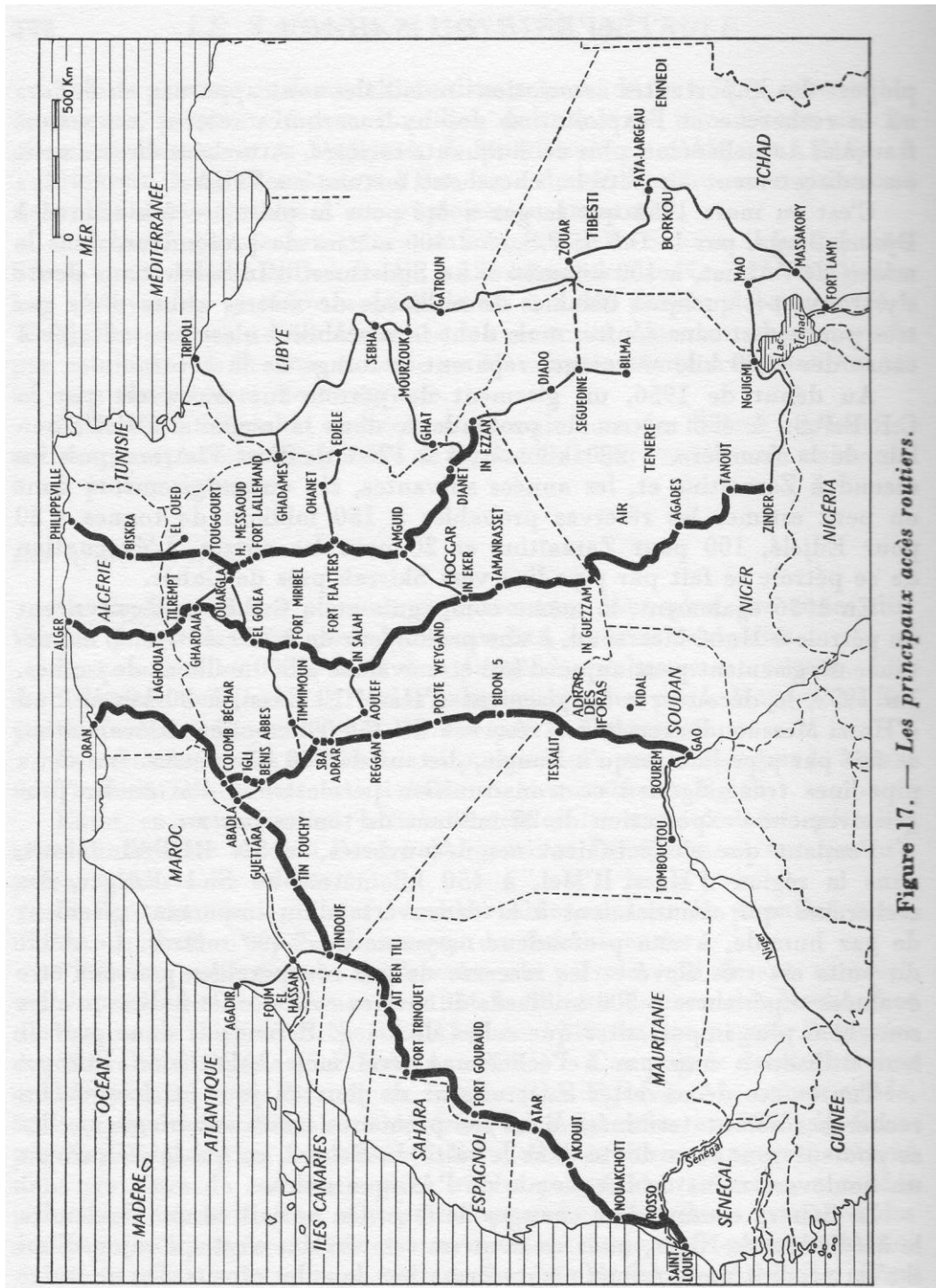


Figure 17. — Les principaux accès routiers.

Enfin, la guerre d'Algérie, ce sont des problèmes d'opinion parmi les Français. C'est dans le courant de l'année 1956 que s'opèrent la prise et la crise de conscience qui vont ériger pour très longtemps la guerre d'Algérie en problème central pour une opinion beaucoup mieux informée que pour la guerre d'Indochine, mais d'abord attentiste. Les années 1956 à 1958 et 1961-1962 constituent les deux moments de tension majeure au sein de la nation française. L'opinion publique métropolitaine est d'abord indifférente ou horrifiée par les attentats, puis sensibilisée par la campagne

électorale de décembre 1955 qui place au centre des débats la question algérienne, puis par l'envoi du contingent 1, la lassitude la gagne à partir de 1957. En Algérie même se manifestent les « libéraux », surtout universitaires, un Albert Camus est très déchiré, ce qu'il exprime bien après sa réception du prix Nobel 2. Raymond Aron fait sensation en publiant en 1957 *La Tragédie algérienne* où, en bon disciple de Tocqueville, il annonce l'inéluctabilité de l'indépendance algérienne, pour des raisons démographiques, économiques et politiques. Un déséquilibre se manifeste nettement au sein de la presse, qui est massivement pour la guerre, contre les quatre « piliers de la trahison » (J.Soustelle *dixit*) : *France-Observateur*, *Les Temps Modernes*, *L'Express* et *Témoignage chrétien* 3. Ce n'est qu'en 1957 que *Le Monde* adopte une ligne hostile à la politique gouvernementale et prend nettement position contre la prolongation de la guerre et les outrances de la pacification. La guerre d'Algérie est l'occasion d'une réintroduction de l'extrême droite, cf. Jeune Nation et son rôle dans le poujadisme. La guerre d'Algérie perturbe les partis du centre et de gauche. Le MRP se veut plus ouvert que pour l'Indochine, mais en fait il n'a pas de position claire. Les radicaux sont très divisés. François Mitterrand est très longtemps hostile aux négociations et favorable avant tout à l'« écrasement des rebelles ». Grande est la division de la SFIO, à cause du « national-molletisme ». Le PCF n'est nullement acquis en 1954 au principe de l'indépendance algérienne : il prône une autonomie dans le cadre du maintien de l'Union Française, et se rallie au « fait national algérien » en 1956 seulement. Réunions, défilés, pétitions se multiplient alors, mais sans encourager les actes individuels. La cause est simple : la révolution n'est pas menée par un parti marxiste, le Parti communiste redoute que la révolution soit plus islamique que marxiste. Par voie de soustraction, la condamnation la plus virulente de la guerre provient d'autres milieux, avec des objectifs hétéroclites. Il s'agit d'une part des étudiants : la conversion de l'Union nationale des Étudiants de France, UNEF, se produit en 1957 (4), mais la plupart des étudiants ne basculent qu'après la suspension des sursis. Autre milieu, celui du catholicisme avancé : Mgr Duval, archevêque d'Alger, *Témoignage chrétien* 5... Les intellectuels sont interpellés, ainsi Sartre, Louis

1 Lire sur le contingent Ludivine Bantigny, « Jeunes et soldats. Le contingent français en guerre d'Algérie », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2004, pp. 97-108.

2 Outre les diverses biographies de Camus, M.Onfray, « La leçon de Tipasa », dans A.Benhaïm & A.Glacet dir., *Albert Camus au quotidien*, Presses universitaires du Septentrion, 2013, 203 p., pp. 19-32, C.Poncet, *Camus et l'impossible trêve civile*, Gallimard, 2015, 330 p. (il s'agit de la tentative du 22 janvier 1956). Et pour les suites : B.Stora & J.-B.Péretié, *Camus brûlant*, Stock, 2013, 109 p.

3 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 3-15, résumé plus loin.

4 Cf. A.Monchablon, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, PUF, 1983, 205 p. et sa contribution à l'ouvrage collectif, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007, 434 p., pp. 71-82. Plus large, D.Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, 611 p.

5 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *loc.cit.*

Massignon, Pierre-Henri Simon ¹, René Capitant, Pierre Vidal-Naquet, etc., ils sont soutenus par Les Éditions de Minuit et la librairie « La Joie de Lire » ², mais tous les intellectuels ne le sont pas, ce que montrent bien les exceptions de l'Académie française, de Jules Romains et de Thierry Maulnier. Beaucoup d'intellectuels ne voient-ils pas dans le conflit seulement l'occasion de rejouer une pièce — la Seconde Guerre mondiale — dont ils avaient été singulièrement absents (cela vaut bien pour Sartre) ? ³ D'une façon générale la guerre d'Algérie est une « guerre de pétitions », selon l'expression de J.-F.Sirinelli ⁴.

Le principe du « droit de suite » (en Tunisie voisine de l'Algérie) avait été admis par le Conseil des Ministres du 29 janvier 1958. Le bombardement de Sakhiet Sidi Youssef, en territoire tunisien, le 8 février 1958 provoque la réunion d'une conférence qui soude à Tanger (depuis peu dans le Maroc indépendant et réunifié) les trois nations du Maghreb. Le Président du Conseil Félix Gaillard est contraint par la pression internationale d'accepter une offre anglo-américaine de « bons offices » : va-t-on vers l'internationalisation de la question algérienne ? Le gouvernement Gaillard est renversé le 15 avril. C'est un déferlement d'inquiétudes chez les Européens d'Algérie, qui sont encouragés à aller plus loin. Les gaullistes échafaudent patiemment les plans qui permettraient de faire revenir au pouvoir l'ermite de Colombey. L'idée fait son chemin en métropole à mesure que la crise se prolonge. En Algérie éclatent des manifestations de rues, dont celle du 26 avril à Alger qui réclame « la formation d'un gouvernement de salut public, seul capable de sauver l'Algérie » et dans la coulisse se développent les actions de gaullistes. Entre-temps, du 12 au 14 avril, le FLN, après avoir interdit à tous les clubs « musulmans » de continuer à jouer, a « exfiltré » de l'équipe de France de football dix joueurs algériens et a formé en Tunisie avec eux et quelques autres une équipe d'Algérie, qui va servir la propagande des leaders indépendantistes, disputant jusqu'à l'indépendance de l'Algérie 91 matches (dont 65 victoires) dans les pays arabes, en Europe de l'Est et en Asie. À Alger, le nouveau Président du Conseil, Pierre Pflimlin, catalyse l'hostilité des pieds-noirs ; les officiers, las d'être conduits à des opérations inefficaces, veulent un régime qui leur donne les moyens du triomphe. Depuis quelques mois, un rapprochement s'est esquissé entre l'armée et les Européens d'Algérie, d'autant plus que ces derniers

¹ *Contre la torture*, Seuil, 1957, 126 p., repris *in fine* du Colloque de Rome (1996) *Pierre-Henri Simon*, Cerf, 1999, 170 p. 1903-1972.

² Cf. Anne Simonin, *Le droit de désobéissance. Les Éditions de Minuit en guerre d'Algérie*, Les Éditions de Minuit, 2012, 63 p.

³ Sur toute cette question, lecture conseillée : Pierre Vidal-Naquet, « Une fidélité têtue. La Résistance française à la Guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1986, pp. 3-18

⁴ J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chap. IX.

se sont ralliés à l'intégration, concept formulé pour la première fois par Jacques Soustelle, à laquelle l'armée (voir plus haut) est pleinement acquise. Et c'est le retour aux affaires de De Gaulle en mai 1958 et la naissance de la Ve République, qui intéressent directement un autre chapitre. Les événements de mai 58 ont placé l'Algérie au premier plan ; et pendant quatre ans ils ne quitteront plus le devant de la scène, dans une « guerre sans nom » car on parle toujours d'« événements »¹.

Au lieu de la solution rapide que certains escomptaient — le vote de la constitution de 1958 est au fond en France un vote pour la fin de la guerre d'Algérie — on assiste à une dégradation progressive de la situation et la guerre d'Algérie va durer plus longtemps sous la Ve République que sous la IVe. Lorsque de Gaulle reçoit les pleins pouvoirs, nul ne sait quelle sera sa politique algérienne. Progressivement, il va apparaître que la politique du général n'est pas celle qu'attendent ceux dont l'action l'a porté au pouvoir, ce qui provoque l'hostilité des civils européens d'abord, puis le conflit avec l'armée, et enfin l'opposition conjuguée dans l'OAS. De Gaulle connaît une évolution progressive et souvent entourée de mystère. Les conditions de politique extérieure sont contraignantes : la place de la France dans le monde est amoindrie, sa liberté d'action est diminuée... Or de Gaulle a de grandes ambitions en politique étrangère, et pour lui l'Algérie n'est qu'un problème parmi d'autres. Autre contrainte : le contrecoup de la décolonisation de l'Afrique noire. De Gaulle maintient le silence sur la question depuis de longues années. Au printemps 58 l'équivoque est totale (cette ambiguïté est soulignée par la presse étrangère), mais de Gaulle affirme à son entourage le caractère inéluctable de l'indépendance. En fait de Gaulle n'a promis à personne de faire la politique réclamée par les tenants de l'« Algérie française » ! Il décide tout de suite en mai 1958 un voyage en Algérie, mais ne peut qu'y commencer le temps des ambiguïtés : mise en scène, charisme, formule « Je vous ai compris ! » qui ne veut rien dire ou tout et son contraire, mais il ne définit rien, ne parle pas d'intégration, et ne prononce qu'une seule fois « Algérie française », à Mostaganem, une petite ville. De Gaulle prend ses distances vis-à-vis du mouvement du 13 mai : il faut empêcher les groupuscules d'activistes de se substituer aux autorités officielles... Le Ministère de l'Algérie est rattaché à la Présidence du Conseil ; l'armée est reprise en mains. Première déception chez les hommes du 13 mai. Déception aussi du FLN, qui intensifie la rébellion. La campagne électorale de 1958 montre l'indignation de l'extrême droite d'Algérie devant les institutions proposées car elle veut un « ordre corporatif ». Cette attitude

1 Cf. le film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, *La Guerre sans nom. Appelés et rappelés pendant la guerre d'Algérie. 1954-1962*, 1992. Les témoignages ont été rassemblés à Grenoble et dans sa région. Ils font apparaître que « notre enfance, notre adolescence, notre jeunesse se sont déroulées sur fond de guerre ». Les premiers appelés furent tués dès le 1er novembre 1954.

lasse une certaine droite métropolitaine, celle des milieux d'affaires, qui commence à souhaiter ouvertement le désengagement en Algérie pour des raisons économiques. Pour s'affirmer face à de Gaulle, le FLN fonde le 19 septembre 1958 un GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) à Tunis. Le 28 septembre il y a en Algérie 96,5 % de oui par rapport aux suffrages exprimés, 76,1 % par rapport aux inscrits : clairement, Français et Musulmans viennent de signer un chèque en blanc à de Gaulle. Mais ce dernier n'est qu'en recherche d'une politique algérienne, d'autant plus que la constitution ne fixe pas le statut politique de l'Algérie ; de Gaulle refuse de considérer le résultat du référendum comme une approbation de l'intégration. Il y est farouchement hostile, car elle a des inconvénients financiers et économiques : l'assimilation à la législation sociale métropolitaine provoquerait une énorme charge financière, par exemple en matière d'allocations familiales. Surtout, le raisonnement est politique : les députés algériens représenteraient à peu près un quart de l'Assemblée nationale. Grande est la crainte de donner à l'Algérie un poids excessif et déterminant dans les affaires françaises. Mais au même moment, les Européens d'Algérie, qui avaient été hostiles jusque-là à l'intégration, s'y rallient en désespoir de cause : les Français, de part et d'autre de la Méditerranée, seraient majoritaires ! Ce que fait de Gaulle à l'automne 1958 se situe donc sur deux autres terrains. Le Plan de Constantine est publié en octobre 1958, c'est un plan de développement économique et social, typique des Trente Glorieuses, grâce à des investissements français massifs qui visent à rallier les élites algériennes. D'autre part, le gouvernement noue des contacts officieux avec le FLN et de Gaulle propose la très vague « paix des braves » lors de la conférence de presse du 23 octobre 1958 : un pardon général avec *modus vivendi* acceptable par tous ? L'armée de la fin de 1958 opère pratiquement en champ clos, quadrille l'Algérie « utile », développe ses « commandos de chasse », continue ses regroupements de population (près de 2 400 camps et près de 20 % de la population algérienne en avril 1961). C'est un bouleversement durable de la géographie agraire du pays, le reste étant déclaré « zone interdite », grottes et forêts sont bombardées au napalm.... La situation militaire est bonne pour la France, et elle donne à de Gaulle une appréciable marge de manœuvre. Dans le même temps où la République gaullienne est à la quête d'une politique algérienne, le FLN est à la recherche d'un second souffle. En effet, en 1958, alors que son audience internationale s'affirme, la situation militaire du FLN se détériore. Les populations sont épuisées par la guerre ; l'ALN est en recul : elle ne tient que les *djebels* et les montagnes, faisant toutefois subir à l'armée française des pertes encore assez importantes ; mais à cause du barrage électrifié établi par les Français (et dont les chefs du FLN ont mésestimé l'efficacité) elle est privée de son approvisionnement venant du Maroc et surtout de la Tunisie, au moment où l'armement commence à se

perfectionner et où des déserteurs algériens arrivent des rangs de l'armée « française ». La stratégie globale du FLN considère que l'indépendance est la condition préalable dans toute négociation, qu'il faut accepter les contacts avec le gouvernement français, l'intimider et montrer sa force en intensifiant le terrorisme, mais en 1959, la situation militaire reste sombre pour le FLN.

L'Algérie d'après le manuel de l'abbé François Pinardel 1

1 *Petit Atlas de la France et de l'Union française*, Les éditions de l'école, [1957], [classe de 3^e], 32 p. Une inusable collection qui allait avoir la dernière édition d'un volume en 1970 !

5.4.7. Colonialisme passif ou anticolonialisme ?

La formation de l'Union française (1946) illustre le contraste entre de nouvelles formules et une situation en fait sans grands changements. L'opinion publique évolue lentement. Le maintien du mythe impérial est net en son sein. Il est une conséquence de la guerre : l'Empire n'a-t-il pas joué un rôle essentiel dans la Libération ? Le peuple français, reprenant le mythe de la puissance par l'Empire, attend aussi de celui-ci qu'il aide à la reconstruction de la métropole : comment, autrement, rester le quatrième « Grand » ? Comme le dit Edmond Michelet en 1957 : si on se replie sur l'hexagone, « l'indépendance de notre pays sera-t-elle très différente de celle de la Biélorussie ou du Guatemala ? » Très mal informé — ce que montre bien le *black-out* sur les événements de mai 1945 en Algérie — , le peuple français montre à la Libération, dans les sondages, un apogée dans son sentiment colonial et le sentiment de bonne conscience est vraisemblablement plus fort que sous la IIIe République. En septembre 1945, nous l'avons vu un peu plus haut, 63 % des Français déclarent croire que l'Indochine est et restera française ; en avril 1946, le même pourcentage des Français veut donner à tous les colonisés la citoyenneté française (les « contre » sont 22 % !).

Le fameux parti colonial vit ses dernières années. En 1945 naît un Comité de l'Empire français, groupant des notables et des hommes d'affaires, avec l'ambition de rassembler tout le parti colonial ; pour l'essentiel centre de propagande, il devient en 1948 le Comité central de la France d'outre-mer. Cela n'empêche pas la renaissance des anciens Comités, dont la Ligue maritime et coloniale. Quelques autres nouveautés sont notables : la tenue des États généraux de la colonisation française en mai 1946, le fait que FO, donc une centrale syndicale (1947), soit très nettement hostile à la décolonisation, surtout, le ton pessimiste, les appels pathétiques : il s'agit d'un mouvement sur la défensive. Des éditorialistes, comme Thierry Maulnier ¹ et André Siegfried (*Le Figaro*), des parlementaires, mettent leurs talents au service de la cause, mais au total, le parti colonial s'intéresse plus aux élites qu'au grand public. Il utilise peu et mal la radio, le cinéma, sa presse spécifique est très restreinte. Enfin, il s'intègre dans la Guerre froide : défendre les colonies, c'est défendre le « monde libre ». En dépit des guerres coloniales, certains manuels scolaires du primaire privé, et même du secondaire, comme le manuel de la classe de troisième de l'abbé François Pinardel, utilisé page précédente ², continuent à présenter une géographie de la production d'un empire colonial inchangé, le seul sacrifice fait à l'actualité récente étant dans le manuel cité le trait rouge, peu visible, du 17e parallèle sur la carte

¹ Jacques Talagrand, 1909-1988.

² *Petit Atlas de la France et de l'Union française*, Les éditions de l'école, [1957], [classe de 3^e], 32 p.

administrative de l'Indochine. L'enseignement public n'est pas en reste : imperturbablement *La Géographie documentaire* de Louis Planel, éditée par Belin en 1951, est rééditée en 1956 avec l'opposition entre le mode de vie « métropolitain », représenté par une vue de l'Île de la Cité, et le « village primitif », un village moi « dans la forêt indochinoise », le commentaire « proposé » à l'enfant se terminant par « Des Français vivent là-bas et font connaître aux habitants les bienfaits de notre civilisation »¹. Au contraire de ces rêves éveillés, de cette colonisation « de Papa » fantasmée, il existe dans les années 50 un anticolonialisme.

L'anticolonialisme est en France de plusieurs types. L'anticolonialisme révolutionnaire est celui des trotskistes et des anarchistes, dès la répression de mai 1945, celui d'Aimé Césaire. C'est en 1939 que ce Martiniquais (né en 1913) avait publié son *Cahier d'un retour au pays natal*; la même année, il inventa le néologisme « négritude ». L'anticolonialisme du PCF n'est pas immédiat, et même il met deux ans environ après l'éviction du pouvoir à être net (1947-1949). Les Églises chrétiennes prennent leurs distances vis-à-vis de la colonisation traditionnelle. Les congrégations missionnaires avaient été invitées par le Vatican à partir de 1919 à rompre avec la tradition coloniale, mais les catholiques conservateurs craignent que les clergés indigènes ne tombent aux mains des mouvements nationalistes et révolutionnaires. La formule d'après 1945 insiste : « christianiser n'est pas occidentaliser ». À partir de 1948, Rome souligne la « soif d'émancipation » des peuples coloniaux, remplace les religieux français en Indochine par des prêtres, voire des évêques, vietnamiens. Les Églises protestantes connaissent une évolution identique, et des protestants se prononcent pour l'indépendance dès 1946. En 1950, les autres formes d'anticolonialisme sont encore dans les limbes : c'est la guerre d'Algérie qui leur servira de révélateur. L'anticolonialisme humaniste est de protestation morale, notamment contre la torture, à partir de 1954 pour tout le Maghreb. C'est celui de François Mauriac (1885-1970), prix Nobel depuis 1952, convaincu par Robert Barrat et dénonçant avec virulence en 1954 les manœuvres du colonialisme français au Maroc. On verra d'autres noms plus bas. Enfin l'anticolonialisme de « repli hexagonal » (Raoul Girardet) est incarné par Raymond Cartier, notamment dans *Paris-Match*, dont il est le rédacteur en chef. On peut le résumer ainsi : « N'eut-il pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé et à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso ? ».

Le débat est élargi au début des années 50 par le « complexe hollandais » et le « cartiérisme ». L'auteur de la première formule est Pierre Moussa (né en 1922), haut

¹ Cité dans *La Documentation photographique*, octobre 1983, « La Décolonisation », numéro dirigé par René Girault. J'ai rectifié la datation. Ce manuel s'adresse au CE2 et au CM1.

fonctionnaire au ministère de la France d'outre-mer et auteur de *Les Chances économique de la Communauté franco-africaine*¹. Le raisonnement, développé à partir de 1955 par Raymond Aron et plusieurs économistes libéraux, est le suivant : les Pays-Bas sont prospères depuis qu'ils ont abandonné l'Indonésie, l'éviction de la France de son empire colonial serait une bénédiction ; l'Allemagne n'a pas été affaiblie par la perte de ses colonies en 1919 ; délivrée de ses charges coloniales, la France pourrait consacrer ses ressources au développement de ses provinces, à la modernisation de son industrie, à la rationalisation de son économie. Les réflexions de Raymond Aron sur la décolonisation néerlandaise figurent aussi dans *L'opium des intellectuels*, ouvrage paru en 1957 : « l'Indonésie est indépendante et la Hollande continue de connaître la prospérité ». Ces réflexions se nourrissent aussi de la presse anglo-saxonne ultra-libérale, notamment *The Economist*. On parle longtemps du « complexe hollandais »... Le cartiérisme va encore plus loin et devient un anticolonialisme de « repli hexagonal » (R.Girardet). Ancien de la Fédération républicaine d'avant-guerre, ancien adversaire musclé du frêle étudiant Mendès France dans les années 20, avec une grande carrière journalistique déjà derrière lui (il est né en 1904), d'abord zélateur fervent de la colonisation, Raymond Cartier fait en 1956 une grande enquête de sept semaines en Afrique noire et une brusque volte-face, les concrétisant dans *Paris Match*, pour lequel il avait été envoyé permanent à New York puis rédacteur en chef. Le double article argumentant le cartiérisme, paru dans les numéros des 18 août et 1er septembre 1956 de *Paris Match*, a les passages essentiels et parfois populistes suivants (la dénonciation de l'Islam est reprise d'un article de Raymond Aron dans *Le Figaro* du 20 octobre... 1951 (2) :

« Le pont est là. Mais la route manque. La route ne verra jamais le jour, sa construction ayant été abandonnée quand on eut pris conscience de l'énormité de son coût et de sa faible valeur économique. [...] Vous arrivez à Niamey, bourgade de quelques milliers d'âmes, chef-lieu du territoire quasi désertique du Niger : vous avez la fierté d'apprendre qu'il y existe un bloc chirurgical "comme aucune ville de province française n'en possède". Vous arrivez à Douala, capitale du Cameroun, dont l'indépendance chauffe à grand feu : on y achève un hôtel des postes "que Lyon ou Marseille peuvent envier" [...]. À Lomé, capitale du Togo, on vous montre un super-hôpital de quarante-trois pavillons dont chacun ressemble à une villa fleurie. À Bobo-Dioulasso, Haute-Volta, on a fait un lycée d'un quart de milliard pour quatre cents élèves qu'il est impossible de trouver dans tout le territoire. [...] C'est pour le commerce de ces pauvres gens qu'on croit nécessaire d'édifier des halles en béton [à Ouagadougou], hautes comme une cathédrale [...]. [Les aménageurs se demandent] s'il n'eût pas mieux valu faire un Office de la Loire plutôt qu'un Office du Niger. [...] Des milliards investis [par l'Office] la France ne tire rien [...].

1 Armand Colin, 1957, 275 p.

2 Raymond Aron, *Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, tome I, *La guerre froide, 1947-1955*, De Fallois, 1990, 1 418 p., pp. 749-753. D'une façon générale Raymond Cartier s'inspire souvent, sans subtilité, de Raymond Aron, cela n'a guère été souligné jusqu'ici. L'allusion aux halles est peut-être une réplique du film tout récent (il est sorti le 13 avril 1956) de Julien Duvivier, *Voici le temps des assassins*, qui évoque longuement le « ventre de Paris », où Jean Gabin est restaurateur.

En Afrique noire, la France paie. [...] À l'Afrique noire, la France vend cher. Mais elle achète cher. Elle paie ses arachides, son café, ses bananes, son huile de palme sensiblement au-dessus des cours mondiaux. [...] Il est impossible de ne pas se demander s'il n'eût pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé, à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso [...]. D'un côté, la France a modérément besoin de l'Afrique. De l'autre côté, l'Afrique a immensément besoin de la France. Cela devrait rétablir un dialogue qui déraile sans arrêt. [...] Le pays le plus riche et le plus stable d'Europe, la Suisse, n'a jamais eu un mètre carré d'outre-mer. [...] La Hollande a perdu ses Indes orientales dans les pires conditions [...] et il a suffi de quelques années pour qu'elle connaisse plus d'activité et de bien-être qu'autrefois. Elle ne serait peut-être pas dans la même situation si, au lieu d'assécher son Zuyderzée (*sic*) et de moderniser ses usines, elle avait dû construire des chemins de fer à Java, couvrir Sumatra de barrages, subventionner les clous de girofle des Moluques et payer des allocations familiales aux polygames de Bornéo. Le colonialisme a toujours été une charge en même temps qu'un profit, souvent une charge plus qu'un profit. [...]

Partout, l'Islam progresse et gagne. L'Islam conquiert rapidement toute l'Afrique noire, forêt ou savane. Fait historique capital. [...] En Afrique noire, la France conservera facilement tout ce qu'elle possède d'utile. [Cette conservation] est extrêmement importante, mais elle n'est pas d'une importance incalculable, illimitée et fatidique. Nous en recevons beaucoup, mais nous lui apportons autant et, très probablement, davantage. [...] »

C'est une brutale volte-face : il révèle aux lecteurs les « dépenses démagogiques », les « hôpitaux déclamatoires », « notre coûteuse philanthropie »... Conclusion de Cartier en 1956 : la France n'a pas intérêt à se sacrifier pour des populations qui n'aspirent qu'à la mettre dehors, tout au moins c'est ce que le lectorat (très important) de l'hebdomadaire retient et répète, au nom de l'adage (implicite dans les articles) « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Et 10,7 millions de Français n'auront pas l'eau courante en 1960 ! Par la suite, on prêtera à Cartier la formule lapidaire « La Corrèze avant le Zambèze » et en 1964 (7 et 14 mars) il remettra la question sur le marbre, avec moins de talent, davantage de poujadisme (anachronique) et le titre « Attention ! La France dilapide son argent ». L'argumentation des cartiéristes est purement économique, sans aucune concession aux mythes politiques, républicains ou nationaux, et ils ne s'intéressent qu'aux métropoles : ils critiquent le coût de la colonisation et de l'œuvre coloniale, surtout lorsqu'elle prend la forme de guerres, dépenses inutiles par excellence ; ils multiplient les enquêtes sur « ce que l'Empire nous coûte », soulignent que même les efforts les plus sincères de développement n'ont abouti qu'à des pertes sèches pour les économies métropolitaines. Il faut à tout prix se débarrasser du boulet colonial, ce qui permettra éventuellement de reprendre avec les anciens colonisés des relations plus saines sur le seul plan économique. Surtout, à l'ère de la reconstruction, de la construction de l'Europe et de la guerre froide quasi à nos frontières, la France doit s'occuper d'elle-même ! Enfin, la France n'a pas intérêt à se sacrifier pour des populations qui n'aspirent qu'à la mettre dehors : « N'eut-il pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé et à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso ? » et « Plutôt la

Bretagne que le Dahomey ». Les réactions politiques au cartiérisme sont toutes hostiles : la droite conservatrice condamne au nom de l' « abandon », le MRP et FO aussi, comme étant un égoïsme national, la gauche également en tant que « chauvinisme rageur », les Africains enfin, bien sûr. Le grand article de 1964 contre l'aide française aux pays sous-développés, évoqué plus haut, provoque la fureur des gaullistes de la « Françafrique » dont le « patron » est « Monsieur Afrique », Jacques Foccart (1913-1997), secrétaire général à la présidence de la République pour les Affaires africaines et malgaches, dont les archives (410 mètres linéaires, deux fois plus que pour celles de De Gaulle !) ont été ouvertes en 2015 (1).

Autre question : les financiers et les hommes d'affaires poussent-ils à une politique de décolonisation ? La réponse est complexe. Dès 1950, certains patrons clairvoyants pensent que les jeux sont faits en Indochine et qu'il faut « passer le flambeau à l'oncle Sam », au moins sur le plan financier, puis, après 1954, c'est le slogan « L'Indochine, c'est fini, vive le Sud-Viêt-nam ! ». L'extrême est la formule de Georges Varenne en 1954 : « foutre le camp [du Nord du Viêt-nam], tout le monde ». Toutefois cet extrême dans le langage devait être courant en 1954 car Pierre Schoendoerffer met la formule dans la bouche d'un supplétif qui supplie ses supérieurs dans le film *La 317e Section*. La majorité des grands patrons d'Indochine se redéploie en Afrique, beaucoup se reconvertissent en métropole 2. D'autre part les prodromes de cette politique anticipée de « dégageant » apparaissent pendant la guerre d'Algérie et se développent après 1962 ; ils s'appuient sur le rôle de la Banque d'Indochine, banque d'affaires qui a réorienté ses investissements dès avant 1950 et se mue progressivement en banque d'affaires métropolitaine. Mais, au moins à partir de 1954, le patronat français insiste sur l'importance des marchés coloniaux, la politique de l'Union française est défendue jusqu'au bout par les groupes de pression, comme le Comité central de la France d'Outre-Mer. En Afrique du Nord, il y a encouragement aux investissements, aux plans, au pétrole, etc. Certains patrons, face à la continuation de la guerre d'Algérie, font le pari d'un redéploiement des activités au Maroc et en Tunisie 3. Quant à la Compagnie française des Pétroles, elle

1 Avant l'ouverture des archives de Jacques Foccart et le colloque des 26 et 27 mars 2015 qui lui fut lié, ont été publiés : Fr.-X. Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock, 1998, 360 p., J. Foccart, *Journal de l'Élysée*, Fayard/Jeune Afrique, 1998-1999, 3 vol., P. Geneste, « Les papiers Foccart aux Archives nationales », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 2003, pp. 157-162, P. Péan, *L'homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la Ve République*, Fayard, 1990, 588 p.

2 Catherine Hodeir, *Stratégies d'Empire. Le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Belin, 2003, 320 p. Le corpus de cette auteure a été constitué à partir de la *Cote Desfossés* de 1960, soit 220 personnes. Les citations sont des pp. 141-169.

3 *Ibid.*, chap. 6.

pressent « le caractère inéluctable de l'indépendance » de l'Algérie ¹. Au fond les entrepreneurs n'anticipent ni ne déclenchent, ils font plus simplement face aux conséquences des indépendances. Cela peut se doubler d'une idée simple, d'ailleurs présente dans l'opinion : on a trop fait pour partir maintenant, il est trop tard ! Enfin, dès les années 60, on se pose la question, très difficile à résoudre, du coût strictement budgétaire de la guerre d'Algérie, très peu couvert par les taxes sur le pétrole et le gaz. Il a pu être, difficilement, estimé entre 10 % et 18 % du PIB, c'est un autre argument pour se défausser du « cancer algérien » (Jacques Julliard), mais c'est aussi un bon signe que les Trente Glorieuses battent leur plein et que le pays est capable de se payer, en plus de la société de consommation, le sinistre « luxe » d'une telle (« sale ») guerre. Cependant on pourrait dire aussi que la guerre d'Algérie a financièrement empêché la France d'avoir une véritable armée « Centre Europe » et l'a orienté définitivement vers la force de frappe nucléaire indépendante, complétant la panoplie militaire française, un « outil polyvalent au service d'une puissance moyenne » (Jean Doise et Maurice Vaïsse). Et « L'historien s'étonne que de la guerre d'Indochine qui vient de se clore dramatiquement, la classe politique ait tiré si peu de profit et de leçon. » (Pierre Avril et Gérard Vincent). ²

¹ Hervé L'Huillier, « La stratégie de la Compagnie française des pétroles », dans J.-P. Rioux dir., *La guerre d'Algérie et les Français*, Colloque IHTP, Fayard, 1990, 700 p., pp. 316-319.

² Le coût de la guerre d'Indochine a été scientifiquement étudié par Hugues Tertrais, *La Piastre et le fusil. Le coût de la guerre d'Indochine. 1945-1954*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, 634 p. Une telle étude, bien plus difficile, a été entamée pour la guerre d'Algérie (voir p. XXX).

5.4.8. La France dans les débuts de l'unification européenne

Il s'agit d'un type de relations internationales sans précédent, à la rencontre de deux tendances de longue durée, l'effort de libération des échanges internationaux et la construction d'une Europe unie, fondée sur un héritage historique : l'idée européenne. Il y avait toute une tradition de division de l'Europe, pur concept géographique, division renforcée par le fait national, l'exaspération des nationalismes à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, les guerres, etc. Dans cette « Europe des États », il y avait eu des tentatives de pseudo-réalisation et de nombreux projets mythiques, renouant éventuellement avec le souvenir (déformé) de l'Empire romain et de celui de Charlemagne. Des précurseurs aussi s'étaient manifestés, Sully et sa « République très chrétienne », l'abbé de Saint-Pierre et son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1713, un Sénat européen), Rousseau (notion d'« Européens »), Kant et son plan de paix (1795). Au Siècle des Lumières, la conscience d'une unité culturelle de l'Europe était apparue. Au XIXe siècle se manifestèrent le Napoléon du *Mémorial* et des « idées européennes », les idées de « concert européen » (*cf.* la Sainte Alliance), d'« équilibre européen », d'union douanière, concrétisée en 1834 par le *Zollverein* allemand, de libre-échange, encore. L'idée européenne fut fréquemment exprimée en France au XIXe siècle, par le comte de Saint-Simon, Augustin Thierry, Hugo et son rêve d'« États-Unis d'Europe ». Nietzsche parlait d'« Europe unie » (*Par-delà le Bien et le Mal*), Giuseppe Mazzini fonda le mouvement Jeune Europe (1834, pour une « Europe libre et unie »), 1848 fut la révolution du cortège des peuples, mais le siècle était celui de l'Europe des nationalités... Le choc de la guerre de 1914-1918, la balkanisation et le cloisonnement économique d'après guerre, le déclin européen (*cf.* A. Demangeon, *Le Déclin de l'Europe*, 1920) provoquèrent une prise de conscience : Louise Weiss, l'Union paneuropéenne, l'UEBL (l'Union économique belgo-luxembourgeoise), le mouvement intellectuel, les projets de Loucheur et de Briand... Tout cela fut de courte durée, à cause de la crise, de la mort de Briand (dès 1932, son projet fut enterré), de l'arrivée au pouvoir de Hitler... En juin 1940, pour soutenir l'effort français, il y eut la proposition circonstancielle d'union franco-britannique par Jean Monnet et Churchill (au printemps 1945, les Britanniques avisent la France du retrait de leur proposition !).

Churchill lance à l'Université de Zurich (19 septembre 1946) le mot d'ordre d'« États-Unis d'Europe », dont la formation reposerait sur la réconciliation franco-allemande (la France est en train d'abandonner l'idée de démembrement de l'Allemagne), essentielle à la défense de l'Europe (et du Royaume-Uni) contre les Soviétiques. Mais la Grande-Bretagne n'en ferait pas partie ! Toutefois Churchill a le mérite de dédouaner l'idée européenne, dévoyée par Hitler. Et il crée à Londres en

janvier suivant le *Provisional United Europe Committee*, mouvement pour l'unité de l'Europe. Quelques jours après Churchill, Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972) lance une pétition, signée par de nombreux hommes politiques, « appel aux citoyens des États-Unis d'Amérique en faveur des États-Unis d'Europe ». D'autres éléments neufs du contexte sont aisés à signaler. L'Europe est divisée par le « rideau de fer », son destin est envisagé par les États-Unis et l'URSS sous l'angle de leurs intérêts propres, mais les États-Unis soutiennent rapidement l'idée européenne : par la résolution James William Fulbright du 1er mars 1947, face au danger communiste, le Congrès se déclare « favorable à la création des États-Unis d'Europe dans le cadre des Nations unies ». Le plus important partisan américain de l'unification européenne est le « fédéraliste » messianique John Foster Dulles, chez qui, en particulier, la CED va être un « article de foi ». Mais Dulles achève la longue réflexion inaugurée avec le traité de Versailles et son injustice supposée : il veut établir l'égalité absolue des droits entre la France et l'Allemagne, la fameuse *Gleichberechtigung* 1.

L'unification européenne est un moyen pour l'Allemagne et l'Italie de sortir de leur isolement de puissances vaincues, un moyen pour les petits pays d'être protégés. La naissance d'un nouvel ordre économique mondial (Bretton Woods, GATT, etc., voir p. XXX) crée un contexte favorable, tout comme les débuts de l'expansion économique des « Trente Glorieuses ». Une sorte de « chantier européen » s'organise dès avant 1950. Un rôle décisif est joué par le Plan Marshall et l'OECE (voir chap. 4.1.3.). Cette dernière répartit l'aide Marshall, provoque des coopérations économiques (libération des échanges, accords...) et technique (par ex. la création en septembre 1954 du CERN, Centre européen de Recherche nucléaire 2), et même, plus tard, une coopération politique, cf. l'accord franco-allemand de 1956 sur la Sarre, à la suite du référendum du 23 octobre 1955, qui est un succès pour les partisans du rattachement de la Sarre à la RFA, et la canalisation de la Moselle. Elle s'élargira en OCDE (aux buts plus amples) en 1960.

Le sort de la Sarre est très particulier 3. Dès 1945 elle est séparée du reste de l'Allemagne et devient une sorte de protectorat français, dirigé par un haut-commissaire. En juillet 1946 la France lui rattache même, de son propre chef, 79 communes de Rhénanie-Palatinat ! Dès le 22 décembre 1946, la Sarre est intégrée

1 Cf. la thèse de François David, *John Foster Dulles, op. cit.*

2 Voir D.Pestre, « L'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire (CERN). Un succès politique et scientifique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre 1984, pp. 65-76.

3 Cf. Jacques Freymond, *Le Conflit sarrois, 1945-1955*, Bruxelles, Institut Solvay, 1959, 439 p. ; R.Baudouï, « La reconstruction française en Sarre (1945-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1991, pp. 57-66 ; P.Lanfranchi, « Le football sarrois de 1947 à 1952. Un contre-pied aux actions diplomatiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1990, pp. 59-66

dans l'espace douanier et économique français. Puis, à la conférence qui est close à Moscou le 25 avril 1947, les ministres des Affaires étrangères des États-Unis et de la Grande-Bretagne acceptent son détachement politique de la future République fédérale d'Allemagne et son rattachement économique à la France, grâce à un statut d'autonomie pour le « Territoire de la Sarre » (*Saargebiet*). Après l'élaboration d'une constitution allant dans ce sens, les « chrétiens populaires », favorables au rattachement économique à la France, gagnent les élections du 5 octobre 1947. Le 3 janvier 1948, le gouvernement français reconnaît l'autonomie de la Sarre, mais si la Sarre connaît un essor économique important, son autonomie est très réduite : le haut commissaire français doit approuver les lois ! Le gouvernement français et le gouvernement du Territoire de la Sarre précisent, par une série de conventions, en 1949 et en 1950, le statut d'autonomie politique de la Sarre et le rattachement économique de celle-ci à la France. En Allemagne, une vive opposition se développe contre la mainmise française sur la Sarre, ce qui entraîne une forte tension franco-allemande en 1950. En revanche, l'action culturelle menée par l'administration militaire française dans sa zone d'occupation a l'effet inverse. Elle jette les premières bases de la réconciliation franco-allemande. Ses buts sont de ramener les Allemands à la démocratie et de préparer une authentique réconciliation entre les deux peuples. En 1945, le responsable de la culture populaire de la zone d'occupation en Allemagne (la ZOF, voir p. XXX) est Joseph Rovin ¹. Allemand émigré en France, il a été déporté au camp de concentration de Dachau. Comme le sort de l'Allemagne vaincue se trouve entre les mains des Alliés, il estime que la France est directement responsable de son avenir. À son initiative, les premières rencontres entre jeunes Français et jeunes Allemands ont lieu en 1946. De plus sont organisées des projections de films, des soirées théâtrales, des rencontres sportives (football surtout), etc. ² La reconstitution des principaux mouvements de jeunesse en Allemagne constitue un autre aspect important de l'action culturelle menée dans la zone française. Dès 1945 également, Jean du Rivau (1903-1970), jésuite, alors aumônier militaire à Offenburg dans la ZOF, essaie de renouer les liens entre Français et Allemands. Dans le même esprit, le Comité français d'échanges avec l'Allemagne est constitué durant l'été 1948 à Paris, à l'initiative d'Emmanuel Mounier, de David Rousset (voir p. XXX), de Vercors et d'Alfred Grosser, un autre Allemand émigré en France, dès 1933 pour éviter les persécutions antisémites. D'autre part et depuis 1949 il existe une association pour obtenir la reconnaissance de la RDA par la France et pour informer les Français sur ce

¹ Joseph Rosenthal, 1918-2004.

² R.Hudemann, "L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes", *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juill.-sept. 1997, pp. 38-68 ; Klaus Eisterer, *La présence française en Autriche (1945-1946). Occupation, dénazification, action culturelle*, Publications de l'Université de Rouen, 1998, 263 p.

pays, « Les Échanges franco-allemands », avec une revue, *DDR-Revue*. Elle devient en 1958 l'Association France-RDA. Des conventions franco-sarroises (1953) donnent à la Sarre une relative autonomie et des négociations entre la France et la RFA sur la Sarre débutent péniblement en 1952. Un temps la France tente de faire de la Sarre un territoire européen (accord entre Mendès France et Adenauer du 23 octobre 1954), voire la capitale de la future Europe unie... Le réaliste accord de 1956 (traité de Luxembourg, 27 octobre 1956) rattache la Sarre à l'Allemagne fédérale au 1er janvier 1957, sur le plan politique, et au 1er janvier 1960, sur le plan économique.

Une coopération monétaire européenne est entraînée par une série d'accords entre 1946 et 1950, pour remédier à l'insuffisance des moyens de paiement et faciliter les échanges intra-européens (accords de compensation, puis création des « droits de tirage » sur les pays créanciers). Enfin, l'UEP (Union européenne des Paiements) est créée le 19 septembre 1950. Elle établit un système de compensation multilatérale par centralisation de toutes les dettes. Son fonds de roulement est constitué par des quotes-parts (15 % du montant du commerce extérieur de 1949). Elle accorde aussi des crédits à court terme aux pays débiteurs. Le chantier s'attaque également à certaines formes d'union douanière. Le Benelux est créé par un traité de 1944, qui n'entre en vigueur que le 1er janvier 1948, après de nombreuses difficultés. Bientôt il correspond, pour ce qui concerne la France, à un désir d'ouverture sur l'Europe du Nord, sinistrée par « l'invasion de la mer », le raz-de-marée et les très graves inondations qui frappent début février 1953 les côtes du nord de l'Europe occidentale, dévastant les polders néerlandais, le littoral belge et toute la partie orientale du littoral anglais, « raz de marée sur l'Europe » longuement rapporté par les médias, occupant par exemple plusieurs numéros de *Paris Match*¹. De très nombreux projets d'unions douanières restreintes, sur le modèle de l'UEBL (Union économique belgo-luxembourgeoise de 1921) et du Benelux voient le jour : *Francita* (France et Italie), *Finebel* (*idem* plus le Benelux), *Uniscan* (Grande-Bretagne et pays scandinaves). Quelques hommes politiques sont particulièrement importants : les démocrates chrétiens — Robert Schuman (voir p. XXX : Français né Allemand à Luxembourg dans une famille lorraine nourrie de patriotisme français), Konrad Adenauer (Rhénan de Cologne), Alcide De Gasperi (Italien du Trentin) — , les socialistes — Guy Mollet, Paul Henri Spaak, Kurt Schumacher — , les apolitiques — surtout Jean Monnet (voir p. XXX).

¹ L'expression de « raz de marée sur l'Europe » est sur la couverture du numéro du 7 au 14 février, en légende d'une photo d'Elizabeth II. L'hebdomadaire a envoyé cinq envoyés spéciaux, dont Jacques Sallebert (1920-2000). Le numéro suivant ouvre sur une « Vierge Marie » anonyme et ses deux enfants, qui est le plus ancien souvenir photographique de l'auteur de ces lignes...

De nombreuses associations préconisent l'unité, dont le Mouvement paneuropéen, fondé en 1923 sous le nom d'Union paneuropéenne par le comte Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972). Le même précurseur fonde en 1947 l'Union parlementaire européenne, dont les délégués (près de 800 personnalités) se réunissent à La Haye en mai 1948 et réclament la convocation d'une assemblée européenne. Mais au niveau gouvernemental, deux conceptions s'affrontent, la thèse franco-belge d'une « Europe communautaire », avec un pouvoir politique indépendant des gouvernements nationaux (même de Gaulle le pense alors) et la thèse britannique de l'« Europe des États », sous la forme de relations intergouvernementales. Conséquence de La Haye (1948), Georges Bidault propose au nom de la France (le 20 juillet 1948) de mettre en place une Assemblée européenne commune aux pays membres de l'Union occidentale, ce qui suscite les réserves britanniques. On aboutit à un compromis : la conférence de Londres adopte les statuts du Conseil de l'Europe (5 mai 1949). Ces statuts sont ratifiés par dix états (France, Grande-Bretagne, Irlande, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Norvège, Suède et Danemark), rejoints par la Turquie et la Grèce en 1949, l'Islande et la RFA en 1950. Suivent l'Autriche (1956), Chypre (1961), la Suisse (1963), Malte (1965), le Portugal (1976), l'Espagne (1977), Liechtenstein (1978), Saint-Marin (1988) et la Finlande (1989). Des pays d'Europe orientale poseront leur candidature en 1989-1990 (la Hongrie, la première dès le 15 novembre 1989, elle est admise le 6 novembre 1990, puis la Tchécoslovaquie et la Pologne en 1991, etc.). Le Conseil est doté de deux organes principaux, le Comité des ministres (des Affaires étrangères), qui est l'organe de décision (recommandations, conventions, accords) et l'Assemblée consultative (Strasbourg), aux membres désignés par les parlements nationaux en nombre proportionnel à l'importance démographique de chaque pays. La France est chargée de donner un statut postal au siège de Strasbourg : elle émet régulièrement des timbres spéciaux et y ajoute un timbre commémoratif de moyenne valeur (30 francs) en 1952. Les compétences du Conseil de l'Europe sont théoriquement très étendues (tous les domaines, à l'exception de la défense nationale), mais en réalité ses pouvoirs sont faibles : majorité des deux tiers à l'assemblée, règle de l'unanimité au Comité, tout gouvernement reste libre de ne pas mettre en œuvre une résolution ! Cela n'empêche pas le Conseil d'adopter la *Convention européenne des Droits de l'Homme* en 1950, une centaine d'autres conventions (Convention européenne de prévention de la torture, convention sur l'environnement, la santé, l'immigration, etc.), de créer la Cour européenne des Droits de l'Homme et d'être pendant les deux premières années de son existence le forum prestigieux, mais aussi le lieu de rencontre des divergences, où s'expriment tous les hommes politiques qui cherchent à donner corps à l'idéal européen.

La méthode du plan Schuman de 1950 proposant la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier) va apporter une réponse spectaculaire à la problématique du processus décisionnel : le stade des seuls organismes intergouvernementaux va être dépassé, la préférence sera donnée à la méthode *fonctionnelle* (ou *institutionnelle*) sur la méthode *fédéraliste* (ou *constitutionnaliste*), qui aurait conduit à l'élection au suffrage universel direct d'une assemblée constituante européenne. En France s'opposent les « fédéralistes » comme ceux du Mouvement fédéraliste français avec Henri Frenay¹ et les « unionistes », plus nombreux, qui souhaitent simplement le développement de la coopération entre États (tel le Conseil français pour l'Europe unie, présidé par Raoul Dautry (cf. p. XXX). L'aspect technique et l'aspect unitaire de tout ce qui précède vont être synthétisés par la génération des « pères fondateurs » des années 1950. Plusieurs fois ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil, Robert Schuman devait concilier la volonté américaine de redresser l'économie de l'Allemagne de l'Ouest pour faire face aux Soviétiques, le désir de la RFA de jouer un rôle et le souhait des Français d'empêcher la reconstitution d'une force économique allemande nationaliste et revancharde². Le président Auriol est très lucide quant à la « question allemande », ce que montre bien son *Journal du septennat*. États-Unis et Grande-Bretagne confient en 1949 à la France l'initiative en ce qui concerne l'Allemagne, avec une date-butoir, celle du 12 mai 1950. Or, Adenauer propose le 9 mars 1950... une union franco-allemande, initiative symbolique que le gouvernement français reçoit fort mal. Il faut pour la France faire vite pour éviter que l'Allemagne ne se réinstalle autrement dans le concert des nations, ce qu'elle peut de toute façon faire. Schuman est conseillé par Jean Monnet, qui a d'abord pensé à une Europe économique à base franco-britannique et se tourne maintenant vers une base franco-allemande et rédige un plan, que Schuman endosse. Il consulte secrètement Adenauer, qui accepte avec enthousiasme, puis fait une déclaration solennelle le 9 mai 1950, c'est-à-dire cinq ans jour pour jour après la capitulation allemande, au Quai d'Orsay, devant les ambassadeurs des pays d'Europe occidentale puis la presse. Elle évoque le plan Briand (1929), propose « un point limité, mais décisif », « première étape de la Fédération européenne » (l'expression de « fédération européenne » y est deux fois ; le mot d'« étape » connaîtra une belle fortune « eurocratique ») et surtout engage la nouvelle RFA et les autres pays européens à mettre en commun leurs productions de charbon et d'acier. La proposition Schuman est favorablement accueillie par les

1 Cf. R. Belot, *Henry Frenay. De la Résistance à l'Europe*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2003, 750 p.

2 Dans les *Documents diplomatiques français*, 3 vol. récents, Paris/Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009-2010, 1940, tome II (11 juillet-30 décembre), 1 058 p., 1947, tome II (1er juillet-31 décembre), 1 040 p., on remarque le pointillisme très autoritaire de Michel Debré, alors commissaire général aux Affaires allemandes et autrichiennes.

Français, car elle apaise leur vieille phobie concernant la Ruhr, par les gouvernements (démocrates chrétiens) d'Allemagne et d'Italie, ainsi que par le Benelux, mais repoussée par la Grande-Bretagne, par refus de consentir des abandons de souveraineté au profit d'une institution européenne supranationale, malgré le voyage fait par Jean Monnet, du 14 au 19 mai, à Londres. La portée de ce refus du plan Schuman par la Grande-Bretagne est considérable : la future Communauté sera limitée à six pays et la France y jouera de fait le premier rôle, ce que montrent les négociations (à six de juin 1950 à avril 1951) qui aboutissent au traité de Paris instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA, dite « Pool charbon-acier ») le 18 avril 1951. Signent les six pays de la « petite Europe ». Le traité entre en vigueur le 25 juillet 1952, après sa ratification par les parlements nationaux (en France, PCF et RPF votent contre, comme en République fédérale d'Allemagne le SPD).

La CECA est indépendante et supranationale. Les « six » transfèrent pour 50 ans leur souveraineté dans le domaine du charbon, du minerai de fer, des ferrailles et de l'acier à une institution communautaire indépendante chargée d'assurer une croissance régulière des productions, une libre circulation, une concurrence loyale et une amélioration du niveau social. L'institution a un budget, alimenté par prélèvement direct sur la production. La Haute Autorité est son organe principal, elle siège à Luxembourg, compte neuf membres, entièrement indépendants. Ses décisions s'imposent aux états membres ; elle n'est responsable que devant l'Assemblée de la Communauté : créer cette Haute Autorité a été une méthode révolutionnaire. L'Assemblée de la Communauté a des membres désignés tous les ans par les parlements nationaux, ils sont 78 membres. L'Assemblée siège à Strasbourg ; son rôle est consultatif mais elle a aussi un rôle de contrôle de la Haute Autorité, qu'elle peut obliger à démissionner, par une motion de censure à la majorité des deux tiers. Le Conseil des Ministres a des représentants des six gouvernements nationaux ; il veille à l'exécution des décisions communautaires, désigne les 51 experts du « Conseil consultatif », chargé de donner des avis sur les questions techniques. La Cour de Justice européenne est formée de sept juges et de deux avocats généraux, nommés pour six ans, d'un commun accord par les six gouvernements, mais ils sont indépendants dans l'exercice de leurs fonctions. Elle assure le respect du traité de Paris, tranche les litiges entre États, entreprises, personnes et organes de la CECA. Ses arrêts ont force de loi dans la Communauté. La Cour de Justice de la CECA deviendra la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE), elle siège à Luxembourg. Trois étapes d'application ont été prévues. D'août 1952 à février 1953, les organes de la CECA sont installés et Jean

Monnet est le premier président de la Haute Autorité, de 1952 à 1955. La CECA prend ses premières décisions, permettant d'établir une libre concurrence : suppression des tarifs préférentiels sur les chemins de fer et des subventions gouvernementales, par exemple. De février 1953 à février 1958, deuxième étape : libération progressive des marchés du charbon et de l'acier, par suppression des mesures protectionnistes en 1953, dissolution des monopoles nationaux (comptoirs charbonniers allemand et belge en 1956 et 1957, de l'association technique française de l'importation du charbon en 1957) et signature d'un accord d'association avec la Grande-Bretagne le 21 décembre 1954. Troisième étape en février 1958, c'est la liberté totale du marché du charbon et de l'acier. Les difficultés d'application du traité de Paris ont pour causes les coûts d'extraction du charbon plus élevés en France et surtout en Belgique qu'en République fédérale d'Allemagne, les degrés différents de développement des sidérurgies nationales et la concurrence des charbons américains (moins chers) et surtout du pétrole. La CECA édicte des dérogations dans l'application du traité : maintien provisoire de subventions nationales pour les charbons français et belges ; maintien de droits de douane sur les importations italiennes d'acier ; droit pour la Belgique de contingenter, même après la troisième étape, ses importations de charbon en provenance des autres pays membres. Le premier résultat, pas du tout prévu initialement, est le recul de la production de charbon (6 % de 1952 à 1958), mais la CECA réussit à limiter les effets économiques et sociaux de ce recul. Deuxième résultat, la très forte hausse de la production d'acier (75 % de 1952 à 1958), alors qu'elle stagne en Grande-Bretagne. Les échanges de produits sidérurgiques au sein de la Communauté se sont considérablement développés. La politique sociale de la CECA est active : participation à la construction de logements ouvriers, au reclassement des mineurs licenciés et à la reconversion des régions minières. Mais la CECA est incapable de maîtriser la puissance des grandes sociétés sidérurgiques, et en particulier à empêcher la renaissance des grands *Konzerne* sidérurgiques allemands. Les débuts de la CECA sont l'occasion d'une réflexion sur le processus communautaire : elle substitue aux relations diplomatiques traditionnelles, fondées sur la coopération intergouvernementale, un système juridique original où s'articule la défense des intérêts nationaux avec la promotion de l'intérêt commun exprimé par des institutions supra-nationales.

L'échec de la CED (voir plus haut, 5.4.2.) est ressenti comme un coup d'arrêt à l'édification européenne, d'autant plus qu'un projet de Communauté (politique) européenne, très intégrée et « fédérale », adopté par l'Assemblée européenne en 1953, est également abandonné. Mais le courant d'opinion en faveur de l'unité européenne demeure très fort. Il est cependant davantage un courant de

personnalités qu'un véritable mouvement d'opinion. Les opinions nationales sont toutes favorables, ce que montrent les sondages, mais sans enthousiasme. De nouvelles associations se fondent, dont le Mouvement européen, avec son drapeau, un grand E bleu. Il y a en plus des projets de Communautés spécialisées, dans les transports et l'agriculture par exemple, d'autant que l'expansion économique est générale, que les années 50 voient un dynamique mouvement des idées, un grand progrès des communications, des voyages et du tourisme. Un *Memorandum du Benelux* en faveur d'une « relance » est examiné par le Conseil des Ministres des Six à la Conférence de Messine (31 mai-3 juin 1955), qui, par prudence, se contente de désigner un Comité d'experts présidé par le Belge Paul-Henri Spaak pour établir un rapport sur les possibilités d'une union économique générale et d'une union dans le domaine de l'énergie nucléaire, souhaitée par la France, beaucoup plus intéressée par ce projet que par l'autre. Le *Rapport Uri* du comité Spaak, modéré dans son vocabulaire est présenté à la Conférence ministérielle des Six, à la Conférence de Venise (29-30 mai 1956), qui en adopte les grandes lignes et décide d'engager des négociations afin d'aboutir à deux traités (la CEE plus l'Euratom), liés de façon à obtenir... la signature française. Le gouvernement français édite, comme ses partenaires et avec le même programme iconographique, des timbres « Europa » à partir de cette année 1956.

Les négociations de Bruxelles commencent le 26 juin 1956, au château de Val-Duchesse. Les difficultés sont nombreuses : ampleur et complexité des intérêts en jeu, dont les problèmes agricoles (déjà !) et coloniaux ; quelle dose de « supranationalité » ? Des circonstances imprévues accélèrent les débats : la victoire du Front républicain en France en janvier 1956, la constitution par Jean Monnet (qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat de président de la Haute Autorité de la CECA) le 13 octobre 1955 d'un Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, réunissant des personnalités influentes du monde des affaires, des partis politiques et des syndicats. D'autre part, la guerre de Suez met en lumière la faiblesse des états européens face aux États-Unis et à l'URSS, le « débat d'orientation » à l'Assemblée nationale française en octobre 1956 dégage une large majorité favorable aux négociations. L'intervention militaire soviétique en Hongrie (novembre 1956) glace la Guerre froide en pleine Europe centrale, d'autant plus que du côté de l'Est elle est dite réaction à une agression occidentale, voire « fasciste » et que les États-Unis ne réagissent guère, pas plus qu'en juin 1953, lors de l'insurrection ouvrière en Allemagne de l'Est. Suez et Budapest sont en France un « moment », au sens de Pierre Rosanvallon : bataille d'images, de symboles, d'évocations, de références, assaut des sièges communistes (au sens propre du terme), veillées et messes de

minuit (pour les Hongrois), mises en scène et gesticulations ¹. Les derniers obstacles sont levés lors de la Conférence au sommet de Paris (19 février 1957).

Le 25 mars 1957, sur le Capitole à Rome, les représentants de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas signent solennellement les traités qui instituent la CEE et la CEEA (Communauté européenne de l'Énergie atomique ou Euratom). La France est représentée par Christian Pineau (ministre des Affaires étrangères) et Maurice Faure (Secrétaire d'État aux Affaires étrangères), la République fédérale d'Allemagne par Adenauer et Walter Hallstein (Secrétaire d'État), l'Italie par Antonio Segni (Président du Conseil) et Gaetano Martino (ministre des Affaires étrangères), etc. Les objectifs de la CEE sont définis dans le préambule, ambitieux et proposés à d'autres peuples européens que les six signataires. Une « union sans cesse plus étroite » doit permettre le progrès économique et social des peuples, l'unification des économies par l'homogénéité et le libre échange et confirmer la solidité des liens qui unissent l'Europe et « les pays d'outre-mer ». Mais il y a le non-écrit : l'union politique se fera grâce à l'union douanière. Pour établir celle-ci, les états élimineront progressivement, en douze ans (avant le 1er janvier 1970) tous les contingentements, droits de douane, réglementations nationaux, s'opposant à la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des entreprises à l'intérieur de la Communauté. L'achèvement se fera, en fait, le 1er juillet 1968. La CEE établira un tarif douanier extérieur commun : c'est la principale différence avec une simple zone de libre-échange, proposée par la Grande-Bretagne. Elle mettra en œuvre une politique économique commune, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie, de la concurrence, des investissements, de la fiscalité... La CEE s'associe des pays et territoires d'outre-mer, avec la plus grande partie des systèmes préférentiels dont ils avaient jusqu'ici bénéficié. Enfin, pour éviter les conséquences d'une ouverture trop brutale, le traité de Rome prévoit plusieurs étapes et des clauses de sauvegarde.

Le cadre institutionnel de la CEE est largement inspiré de celui de la CECA. La Commission de la CEE est composée de neuf membres, désignés pour quatre ans et à l'unanimité par le Conseil des Ministres. Elle est indépendante, siège à Bruxelles, veille à la bonne application du traité, étudie et propose des mesures techniques ou politiques devant permettre la réalisation des objectifs définis par le traité. Elle exécute les différents budgets de la Communauté, gère les politiques communes,

¹ Cf. Jean-Pierre A. Bernard, « Novembre 1956 à Paris », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1991, pp. 68-81

mais n'a pas les pouvoirs supranationaux de la Haute Autorité de la CECA, qui disparaît (principe de la « fusion des exécutifs »). Le Conseil des Ministres est composé de représentants des gouvernements, en nombre qui varie selon la nature des sujets traités ; il est assisté d'un Comité de représentants permanents (COREPER). Le Conseil des Ministres est l'organe de décision de la Communauté, les décisions importantes étant prises à l'unanimité jusqu'au 31 décembre 1965, puis à la majorité simple ou à la majorité qualifiée (des deux tiers) à partir du 1er janvier 1966. L'Assemblée de la Communauté est commune aux trois Communautés (CECA, CEE et Euratom). Elle a 142 membres, désignés au début par les parlements nationaux, en attendant qu'ils le soient au suffrage universel « selon une procédure uniforme » (cela se produira pour la première fois en 1979, et sans uniformité !). L'Assemblée est l'organe de contrôle de la Commission : elle doit émettre un avis sur les principales propositions faites par la Commission au Conseil des Ministres. La Cour de Justice est également commune aux trois Communautés. Elle a quatre types de compétences. Elle est un tribunal international, qui tranche les conflits entre pays membres au sujet de l'interprétation et de l'application des traités. Elle est aussi un tribunal constitutionnel chargé de contrôler la conformité des actes communautaires aux traités, un tribunal administratif auquel les fonctionnaires de la Communauté et les particuliers peuvent avoir recours contre les administrations communautaires et enfin une Cour suprême à laquelle les juges nationaux et les particuliers peuvent s'adresser pour interpréter le Droit communautaire. Dernier organisme, le Conseil économique et social (144 représentants des organisations patronales, syndicales, de consommateurs, etc.) n'a qu'un rôle consultatif.

Entre 1958 et 1961 il doit y avoir réduction des droits de douane entre les Six d'au moins 25 %, augmentation des « contingents d'importation » d'au moins 60 % et rapprochement des législations douanières. De 1962 à 1966 les droits de douane entre les Six doivent être à nouveau réduits (de 25 %), les « contingents d'importation » augmentés de 80 %. La Commission doit réduire de 30 % l'écart existant entre les tarifs douaniers nationaux et le tarif douanier extérieur commun (TDC), calculé selon la moyenne arithmétique des droits appliqués par chaque pays au 1er janvier 1957. La troisième étape (1967-1969) doit voir une application généralisée du TDC, l'élimination des droits de douane entre les Six, des contingentements et de toutes les entraves à la liberté commerciale à l'intérieur de la Communauté, ainsi que la libre circulation des personnes et des biens.

L'Euratom (CEEA) est pour la France une solution de rechange à sa tentative de l'automne 1956 de se doter de l'arme nucléaire en coopération avec l'Allemagne et

l'Italie, en conséquence des échecs de la CED et de Suez. L'idée de base est la même que pour la CECA ; s'y ajoute le concept de « troisième Révolution industrielle ». Son objectif est de « créer les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire ». Le but est de fournir à de bonnes conditions l'énergie nécessaire aux Six. Les moyens, ce sont des actions communes dans les domaines de la recherche et de la diffusion des connaissances, de la mise au point de technologies industrielles, de l'investissement et de la création d'entreprises communes, des approvisionnements, de la sécurité et de l'établissement d'un marché nucléaire. Une agence d'approvisionnement dispose d'une option d'achat sur les minerais, les matières brutes et fissiles produites dans les pays membres, et du droit exclusif de conclure des contrats. Il ne s'agit donc pas de regrouper l'ensemble de la production des Six. Les institutions de l'Euratom sont semblables à celles de la CEE, et même parfois communes (Assemblée, Cour de Justice, Conseil économique et social).

En 1958, les deux Commissions s'installent à Bruxelles, celle de la CEE, présidée par Walter Hallstein (1901-1982), celle de la CECA par Louis Armand. L'Assemblée européenne tient sa première séance, le 19 mars 1958, à Strasbourg. Robert Schuman est élu président ; en mars 1962, elle prend le nom, ambigu, de « Parlement européen ». Mais l'opposition de la France gaullienne empêche l'élection (prévue par le traité de Rome) des députés au suffrage universel. La « première étape » de l'Union douanière est réalisée plus rapidement que prévu : une zone de libre-échange est donc vite créée. La « deuxième étape » est l'union douanière ; la troisième un véritable « marché commun », avec mobilités des facteurs de production, produits et main-d'œuvre ; la quatrième sera l'Union économique, avec harmonisation des politiques économiques ; la cinquième serait l'intégration économique, avec une autorité supranationale. En matière de suppression des « contingents d'importation » la première réduction intervient dès le 1er janvier 1959 et ils disparaissent totalement le 1er janvier 1961. Pour la réduction des droits de douane à l'intérieur de la CEE, au 1er janvier 1959 la première réduction, prévue, de 10 %, est opérée ; au 1er juillet 1960 : deuxième réduction, prévue, de 10 % ; mais au 31 décembre 1960 une baisse supplémentaire de 10 % est faite, accélérant la construction du marché commun. Le 1er janvier 1961, les tarifs douaniers extérieurs de chaque pays membre se rapprochent de 30 % du tarif douanier extérieur commun, par augmentation des droits en République fédérale d'Allemagne et au Benelux, et baisse en France et en Italie. Le Marché commun s'engage dans les grandes négociations commerciales de libre-échange lancées par les États-Unis dans le cadre du GATT (Accord général sur les Tarifs douaniers et le Commerce, *General Agreement on Tariffs and Trade*, voir p. XXX), puis du « Kennedy Round » (d'ailleurs au siège du GATT, à Genève). Le

Marché commun s'intègre bien dans l'OCDE (1960). Par contre, les débuts de l'union économique et sociale sont modestes. Une certaine liberté de circulation des capitaux est instituée le 11 mai 1960, les politiques commerciales des Six sont coordonnées à partir du 20 juillet 1960. La libre circulation de la main-d'œuvre s'opère à partir du 10 août 1961 et l'égalisation par étapes, avant la fin de 1964, des salaires féminins et masculins est décidée en décembre 1961. La mise en place des institutions financières prévues au Traité de Rome s'opère assez vite. La Banque européenne d'Investissement (BEI), destinée à faciliter le développement harmonieux des différentes régions de la Communauté (par exemple les travaux dans le Mezzogiorno) et à financer des opérations d'intérêt commun à plusieurs États membres (par exemple la centrale nucléaire franco-belge de Chooz, dans les Ardennes) est une institution financière indépendante, disposant de ressources propres (versements par les Six et emprunts). Le Fonds européen de Développement (FED, à partir de 1959) aide les pays et les territoires d'outre-mer dits « associés » à la CEE, par des versements non remboursables destinés à financer des travaux non rentables d'infrastructure économique et sociale. Enfin, le Fonds social européen (FSE, à partir de 1960), destiné à « améliorer les possibilités d'emploi des travailleurs », contribue à financer partiellement les opérations de reconversion professionnelles. Ces succès, rapidement visibles, expliquent de nouvelles candidatures, celles de la Grèce et de la Turquie dès juin 1959.

Le plan Fouchet (1961-1962) se propose de fonder une confédération européenne. En 1960, les Six acceptent d'ouvrir des discussions sur une union politique européenne et confient au ministre français Christian Fouchet (1911-1974), ancien Français libre et ancien du RPF, le soin de préparer des propositions, évoquées dans la quatrième partie de ses mémoires ¹. Le premier projet, présenté en novembre 1961, prévoit une Union d'États, avec à sa tête un Conseil réunissant trimestriellement les chefs d'État ou de gouvernement et décidant à l'unanimité. Les premiers objectifs de cette Union seront d'établir une politique étrangère et une politique de défense communes, mais le traité est prévu pour trois ans seulement ! Les partenaires de la France n'admettent cette structure confédérale que si elle prépare le passage au système fédéral dont le principe doit être inscrit dans le traité. En réponse, Fouchet présente un second projet, qui élimine la clause de renégociation, ce qui rendrait plus difficile un glissement progressif vers le fédéralisme. Les discussions sont rompues en avril 1962.

¹ Christian Fouchet, *Mémoires d'hier et demain*, Plon, 1971-1973, tome I, 299 p.

5.4.9. La politique extérieure gaullienne de la fin des années 50

La politique extérieure de la République gaullienne est conditionnée par les idées-forces anciennes de De Gaulle : la primauté de l'État-Nation, le syndrome de Yalta, la grandeur de la France, le refus du « protectorat » américain, l'impératif nucléaire, mais aussi par le désir d'achèvement de la colonisation et l'acceptation du Marché commun européen. Revenu au pouvoir en 1958, de Gaulle entend à la fois resserrer la solidarité trop souvent battue en brèche entre la France et ses deux principaux alliés de l'OTAN et réaffirmer son statut de grande puissance occidentale. Il veut d'autre part se rapprocher de l'URSS tout en restant fidèle à l'Alliance atlantique. Le contexte est favorable et impérieux à cause des crises internationales de 1958. Pourquoi le désir de l'éloignement vis-à-vis des États-Unis ? Interviennent le vœu de la « grandeur » et de l'« indépendance », les affronts de Roosevelt pendant la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à Yalta compris, et de Gaulle a peut-être pressenti la rupture entre l'URSS et la Chine, affaiblissant le camp socialiste, en tout cas il y a réagi. La France gaullienne commence, très tôt, par manifester son désir de retrouver la liberté de manœuvre militaire, pour assurer elle-même sa défense. Le 17 septembre 1958, de Gaulle envoie un mémorandum à Eisenhower et Harold Macmillan (qui a succédé comme premier ministre à Anthony Eden), remettant en cause l'hégémonie américaine au sein de l'OTAN. Les plans stratégiques devraient être dressés par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ; ils ne devraient plus être limités à l'Atlantique nord ; leur exécution (usage des armes atomiques inclus) devrait dépendre des trois alliés traités sur le même pied ; à cette égalité est subordonné le maintien de la France dans l'OTAN. La réponse des États-Unis est vague, ce qui entraîne le dégageant progressif de la France de l'organisation militaire : en mars 1959, de Gaulle notifie au Conseil permanent de l'OTAN le retrait des forces navales françaises de la Méditerranée du commandement atlantique, puis en 1963 ce sera la même décision pour les forces de la Manche et de l'Atlantique, enfin en 1966 pour l'ensemble des forces militaires. Toutefois, au niveau de la symbolique, de l'iconographie et de la prééminence parisienne, de Gaulle laisse sans états d'âme le ministère des Postes sortir cette année 1959 un timbre dont le sujet est l'inauguration du bâtiment de l'OTAN Porte Dauphine ! Les rapports avec les pays socialistes ne sont guère modifiés par le « neutralisme actif » de la France gaullienne, jusqu'en 1962 tout au moins, par rapport à la IVe République. De plus, de Gaulle incite les États-Unis à la fermeté dans l'incident de l'U2 (1960) et la crise de Cuba (1962). Quant à la Chine populaire, elle est ignorée jusqu'en 1962, la France votant contre son admission à l'ONU ! Par contre, et autre signe de continuité avec la IVe République, la construction de la « force de frappe » est accélérée. La IVe République s'était dotée,

on l'a vu, d'un outil militaire classique et avait encouragé les recherches nucléaires ; à l'extrême fin du régime, le 11 avril 1958, le Président du Conseil Félix Gaillard avait donné l'ordre de procéder à des expériences atomiques à partir du premier trimestre 1960 (voir p. XXX). La politique militaire de la Ve République reposera sur un dispositif de défense resserré autour de la force de frappe, permettant à la France de redevenir une grande puissance militaire occidentale sur le théâtre européen. La première bombe explose à Reggane (Sahara algérien) le 13 février 1960, la deuxième en avril. Dans la foulée est votée la loi-programme de juillet 1960 pour doter la France d'une « arme de dissuasion » à triple vecteur : une aviation stratégique, des fusées dans des silos en Haute Provence et des sous-marins. Les implications de politique intérieure sont importantes, avec en particulier de nombreuses motions de censure, infructueuses, contre elle. Les implications extérieures ne sont pas moindres. La France est absente à la Conférence sur le désarmement nucléaire du printemps 1962 et, en août 1963, elle refuse de signer le traité de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires dans l'atmosphère, car elle est alors incapable de faire d'autres types d'essais. Au contraire, la France gaullienne a décidé la poursuite de l'équipement français et en juillet 1962 il est décidé de construire l'usine d'uranium enrichi de Pierrelatte (Drôme, près du barrage de Donzère-Mondragon sur le Rhône, voir p. XXX), pour la fabrication de la bombe H.

La décolonisation gaullienne est bien connue, y compris le fait qu'elle remporte tous les suffrages de la population, qui la plébiscite dans les référendums et l'approuve majoritairement dans les sondages. De Gaulle, revenu au pouvoir en 1958, veut régler la question algérienne, mais dans quel sens ? Il y a des témoignages contradictoires, et de Gaulle a-t-il une position arrêtée en 1958 ? En tout cas, il veut libéraliser le vieux cadre de l'Union française en une Communauté française ¹, en pensant surtout aux pays africains et malgache. Toutefois, la Communauté va très vite se disloquer, bien avant l'indépendance de l'Algérie. D'autre part, de Gaulle ne réussit pas à faire accepter sa formule d'État algérien bâti en association avec la France, et il doit se décider à désengager la France de l'Algérie... De Gaulle associe largement les élus africains à l'élaboration du projet de Constitution de la Ve République. Dans son gouvernement investi le 1er juin 1958, il fait de Félix Houphouët-Boigny, ministre sans interruption depuis janvier 1956, un ministre d'État, et Houphouët-Boigny intervient dans toutes étapes du travail constituant. D'autres élus africains — Senghor, Amadou Lamine Gueye (1891-1968), Gabriel Lisette (1919-2001) et Philibert Tsiranana (1910-1978) — sont membres du Comité consultatif constitutionnel. La

¹ Voir les chapitres VI à VIII de Frederick Cooper, *Français et Africains ? Être citoyen au temps de la décolonisation*, trad. fr., Payot, 2014, 633 p.

Communauté est proposée avec le référendum constitutionnel de septembre 1958, soumis aux colonisés ainsi qu'aux métropolitains. Si le « non » l'emporte dans une colonie, l'indépendance sera immédiate. Il y a un seul cas, la Guinée de Sekou Touré (95 % de « non »), qui envisage d'ailleurs une indépendance avec maintien de liens avec la France, ce que de Gaulle refusera toujours, soumettant la Guinée à une mise en quarantaine ! Partout ailleurs, le pourcentage de « oui » dépasse les 90 %, sauf au Niger, 78 %, comme en métropole d'ailleurs ! Quelle est la nature de la Communauté ? Elle est copiée sur le *Commonwealth*, mais avec moins d'autonomie. Les états s'administrent librement : c'est l'« indépendance interne », dans l'esprit de la loi-cadre de 1956 (voir p. XXX), en dehors du domaine de compétence de la Communauté, c'est-à-dire la politique étrangère, la défense, la monnaie, la politique économique et financière, l'enseignement supérieur, etc., ce qui fait quand même beaucoup. Et le rôle majeur échoit au président de la Communauté, c'est-à-dire au président de la République française. Les mots sont importants : le « fédéralisme » est réclamé par les leaders africains depuis 1957, mais le terme de « communauté » (proposé par le malgache Philibert Tsiranana) est adopté pour ne pas avoir à choisir entre ceux de « fédération » et de « confédération ».

Les assemblées territoriales de tous les « territoires d'outre-mer » — au sens large : seuls ne sont pas concernés les départements d'outre-mer (DOM) — doivent se prononcer entre trois statuts : devenir membre de la Communauté (presque toutes le choisissent), devenir département d'outre-mer au sens de la loi de 1946 (pas une seule assemblée ne le fait), devenir territoire d'outre-mer (TOM *stricto sensu*). C'est le cas de la Côte française des Somalis, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Saint-Pierre et Miquelon, soit quatre territoires, auxquels s'ajouteront par la suite les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et les îles Wallis et Futuna, dotées d'un autre statut, comme les Comores, qui proclameront unilatéralement leur indépendance le 6 juillet 1975, reconnue par la France en 1978, sauf pour Mayotte. La Côte française des Somalis (le nom avait été changé entre-temps en Territoire français des Afars et des Issas) deviendra indépendante le 27 juin 1977 sous le nom de République de Djibouti. Saint-Pierre et Miquelon deviendra un DOM en 1976. Mais la comparaison est très facile avec les autres pays africains devenant totalement indépendants : dès 1959 la Communauté est remise en question, par désir d'une véritable indépendance. En conséquence, en 1960, tous les pays de la Communauté obtiennent cette indépendance, avec maintien d'accords de « coopération », tous bilatéraux ; en même temps, le Togo et le Cameroun (anciens mandats devenus territoires « sous tutelle ») deviennent indépendants (le premier : le Cameroun le 1er janvier 1960). L'admission de tous ces pays à l'ONU est prononcée

(en dernier : la Mauritanie, toute récemment administrativement détachée du Sénégal) : la Communauté n'est plus qu'un cadre juridique vide. Indirectement c'est la balkanisation (par disparition de l'AOF et de l'AEF) ; les frontières sont les frontières coloniales, bien souvent artificielles, les conséquences religieuses et géopolitiques s'en faisant vite sentir.

Avant que l'affaire algérienne soit évoquée à la session de l'automne 1959 de l'ONU, de Gaulle doit ressaisir l'initiative. D'abord il multiplie les allusions à l'autodétermination lors de son voyage auprès des militaires d'Algérie, fin août 1959. Le 16 septembre 1959, il dissipe les équivoques lors d'une allocution qui est l'une des plus longues qu'il ait jamais consacrées à l'Algérie : trois solutions sont possibles (la « sécession », la « francisation » et l'« association »), les préférences gaulliennes allant « au gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle ». Cette allocution est une coupure fondamentale dans le cours de la Guerre d'Algérie : l'autodétermination, c'est la fin du régime colonial, l'indépendance devient possible, l'association étant une proposition neuve. En Algérie, la guerre continue, mais l'armée décide de jouer à fond la carte de la « francisation », l'autodétermination étant à ses yeux un moyen de se maintenir en Algérie. Le GPRA est très embarrassé : seule attitude concrète, admettre l'autodétermination avant l'indépendance, rompant ainsi avec sa politique antérieure ; mais l'attitude très méfiante du FLN fait rompre les négociations entamées à la suite de l'allocution. On est donc à nouveau dans l'impasse fin 1959. Logiquement la proposition d'autodétermination amplifie l'opposition à la politique algérienne de De Gaulle : les pieds-noirs ont l'impression d'avoir été dupés, c'est la rupture définitive entre les « ultras » d'Algérie et de Gaulle, les activistes ne limitent pas leurs ambitions au seul maintien de l'Algérie française et plusieurs complots sont montés. Mais habilement de Gaulle rassure l'armée en lui donnant les moyens de poursuivre la pacification. Les ultras, bien mieux organisés d'ailleurs qu'en 1958, songent à un « nouveau 13 Mai », d'autant plus que le terrorisme s'intensifie et que le cafetier Joseph Ortiz, dit Jo Ortiz, caresse l'espoir d'être soutenu par l'armée. Les civils « ultras » tentent de faire basculer l'histoire, ou au moins l'armée, lors de leur tentative de blocage d'Alger, appelée la semaine des « barricades » (24 janvier-1er février 1960). L'armée ne « marche » pas, malgré la bienveillance de certaines unités. La rébellion piétine — barricades bon enfant ravitaillées par les familles, concerts de casseroles et d'avertisseurs automobiles (Ti-ti-ti/Ta-Ta, « Al-gé-rie fran-çaise ! », musique qui devait beaucoup se faire entendre dans les deux années suivantes en Algérie et un peu en métropole), etc. — Alger s'installant dans l'insurrection. Aucun soutien n'est à attendre de la métropole, d'autant que les radios (on est au début de

l'ère du « transistor ») l'informent abondamment et de façon plutôt sarcastique vis-à-vis des pieds-noirs et que l'extrême droite métropolitaine a été mise hors d'état de nuire (ainsi, J.-M. Le Pen a été arrêté...). Au bout d'une semaine, les gesticulateurs des barricades se rendent, Pierre Lagaille est emprisonné¹, les hommes sont incorporés au 1er REP (Régiment étranger parachutiste). Pour la première fois depuis le début du conflit d'Algérie, le pouvoir n'a pas cédé devant les ultras.

De Gaulle prépare l'avenir : les pourparlers avec le FLN reprennent ; lors d'un voyage auprès de l'armée en Algérie le Général propose une « Algérie algérienne liée à la France ». Le FLN rompt les pourparlers (de Gaulle ne doit pas imposer « sa » solution) et essaie d'élargir son audience internationale, ainsi par le voyage en Chine de Krim Belkacem). Une partie de la jeunesse française accepte de plus en plus mal la poursuite du conflit et les désertions se multiplient. Les réseaux français d'aide au FLN se structurent. Francis Jeanson (voir p. XXX), professeur, philosophe, écrivain, recherché par la police, qui dirige le plus important de ces réseaux, tient une conférence de presse clandestine au cours de laquelle il pose clairement les problèmes de l'insoumission, de la désertion et de la lutte clandestine contre la guerre. Les pourparlers de Melun (25-29 juin 1960) avec le FLN sont un échec ; un grand nombre d'attentats ensanglantent l'été 1960. Éclate la bombe du *Manifeste des 121* sur « le droit d'insoumission dans la guerre d'Algérie », justifiant la désertion (septembre 1960)². L'armée française ne voit plus d'objectifs clairs et admis par de Gaulle qu'elle puisse partager et de plus en plus d'officiers sont proches des « activistes ». C'est alors (4 novembre 1960) que de Gaulle évoque le caractère inéluctable de l'indépendance d'une « République algérienne » ; il fait un voyage en Algérie en décembre : de grandes manifestations activistes et des émeutes franco-musulmanes l'impressionnent. Le référendum du 8 janvier 1961 donne toute liberté au gouvernement de négocier les conditions de l'autodétermination avec le GPRA car de Gaulle obtient un « Oui franc et massif » en métropole. Mais 1960, c'est aussi une guerre qui s'éternise. Lorsque de Gaulle décide d'entreprendre de sérieuses négociations, la guerre se traîne depuis plus de six ans. Le FLN est épuisé, les deux communautés de l'Algérie irréconciliables, l'opinion métropolitaine aspire à la paix, les pieds-noirs sont prêts à tout pour défendre l'Algérie française : peuvent-ils entraîner une armée déchirée ? Les suites du plan de Constantine (voir p. XXX) se font sentir en 1960. Il est empreint de la volonté de neutraliser politiquement la misère, non de la combattre, de la volonté de susciter la naissance d'une « troisième force »

¹ Pierre Lagaille est né à Courbevoie en 1931, mais ses parents s'installent à Blida en 1932. Cofondateur de l'OAS en 1961. Mort en 2014.

² J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chap. VIII.

en développant les « élites ». Les investissements français sont considérables, les sociétés privées étant dotées d'avantages énormes. L'industrie bénéficie du pétrole et du gaz (les gisements d'Hassi R'Mel et d'Hassi Messaoud ont été découverts en 1956) : plus de 15 millions de tonnes brut sont extraites en 1961. L'essor des hydrocarbures provoque la naissance de nouvelles installations dans les mines et la métallurgie.

L'opinion française est lasse de la guerre dès 1960. Le conflit algérien est devenu une des préoccupations majeures du peuple français et fait la « une » de tous les périodiques, quotidiens et mensuels surtout. L'opinion évolue progressivement, sous l'impulsion de De Gaulle, vers la solution de l'indépendance négociée avec les représentants du FLN. Les métropolitains approuvent le discours sur l'autodétermination, que les pieds-noirs considèrent comme une trahison : le mythe de l'Algérie française est bien mort sur les barricades de 1960 pour la grande majorité des Français. Les grands partis politiques ont eux aussi, dans leur grande majorité, suivi la politique de De Gaulle, même si certains n'ont pas ménagé leurs critiques contre le pouvoir personnel et si à l'UNR des dissensions graves se sont fait jour. Un rôle d'aiguillon est joué par les nouveaux partis socialistes, d'extrême gauche, le Parti socialiste autonome (PSA) et le Parti socialiste unifié (PSU), nés en 1958 et 1960. Une crise de conscience traverse les futurs appelés, les appelés, les étudiants (la première grande manifestation de l'UNEF a lieu le 27 octobre 1960 (1), les réseaux de soutien (« porteurs de valise ») sont vivaces, dont le réseau Jeanson, le *Manifeste des 121* est signé et publié le 4 septembre 1960 (2). Frantz Fanon (1925-1961), psychiatre et militant anticolonialiste, né à Fort-de-France, en Martinique, ancien combattant volontaire de la Seconde Guerre mondiale (blessé et décoré), formé à sa vocation médicale en France métropolitaine, est nommé en novembre 1953 médecin-chef de l'hôpital de Blida-Joinville, en Algérie, et il livre une bataille déterminée contre la psychiatrie coloniale et ségrégationniste. Praticien d'envergure, psychiatre éclectique, Fanon regarde le fou comme un être humain partagé entre l'aliénation et la liberté. L'œuvre scientifique de Fanon part d'une réflexion fondamentale sur la spécificité de la psychiatrie par rapport à la neurologie, sujet de sa thèse de médecine soutenue en 1951. Il publie ensuite des articles sur les traitements neuropsychiatriques dont il avait fait l'expérience et sur leurs limites, puis s'oriente vers une approche sociothérapeutique dont les difficultés l'amènent bientôt à étudier le rôle essentiel de

1 Cf. A.Monchablon, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, PUF, 1983, 205 p. et sa contribution à l'ouvrage collectif, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007, 434 p., pp. 71-82.

2 J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises*, op. cit., chap. VIII. Dans le sujet, peut-être contrairement aux apparences, L.Bertrand Dorléac, *L'ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Gallimard, 2004, 408 p., chapitre 5.

la culture dans le développement des maladies mentales. En Tunisie, où il arrive en 1957, il écrit des éditoriaux pour *El Moudjahid* (1957-1959), sans signature. Son œuvre 1, ce sont aussi des ouvrages « tiers-mondistes » : *Peau noire, masques blancs*, le premier livre de Fanon (1952), *L'an V de la Révolution algérienne* (1959) et surtout *Les Damnés de la Terre*, qui sort en 1961, quelques semaines avant son décès, de leucémie.

Le « camp » de l'Algérie française se développe en 1960, constituant le Front de l'Algérie française (FAF, 15 juin 1960). Le général Raoul Salan (1899-1984), à la retraite, prend ouvertement parti pour l'Algérie française : il est contraint de s'enfuir en Espagne et crée l'OAS (Organisation de l'Armée secrète). C'est que l'Algérie française sert de catalyseur, de point extrême de cristallisation au mouvement de résistance à l'« abandon » colonial en raison de la place particulière de l'Algérie : l'ancienneté de la présence française, le statut particulier de ces trois départements, la présence d'Européens nombreux, et c'est le « dernier » territoire colonial français... L'abandon de l'Algérie serait la ruine de la civilisation en Algérie ! Comme dit Georges Bidault : « Ce qui est en danger, ce n'est pas seulement l'œuvre de la France, l'ordre qu'elle a institué, le progrès social qu'elle a apporté et qui, tout imparfait qu'il soit, disparaîtrait avec elle ; c'est toute une civilisation digne de ce nom... » La question est en outre présentée comme un problème de survie de la Nation française et Soustelle de s'écrier, en faisant chorus sur le « pas seulement » : « Le drame n'est pas seulement celui de l'Algérie, c'est celui de la décadence... Abandonner l'Algérie, c'est condamner la France à la décadence... » La guerre a un caractère de guerre psychologique, avec idée de revanche sur l'« Indo » (la guerre d'Indochine) et les *fellagha* sont couramment appelés les « Viets »...

Des idéaux nouveaux sont apparus, mais beaucoup trop tardivement, par l'intermédiaire du progrès économique et social. À l'époque de la « nouvelle frontière » de Kennedy, les tenants de l'Algérie française argumentent, comme Soustelle, que c'est un moyen aussi de rénovation pour la France et il y a de très nombreuses publications à ce sujet. En Algérie, et aussi en métropole donc, le camp de l'Algérie française est une coalition sociale, politique et culturelle. On y trouve une bonne partie des Européens d'Algérie, qui se jugent menacés dans leurs foyers, leurs modes de vie, des officiers, des groupements fascisants comme « Jeune Nation », des cercles catholiques intégristes comme la Cité catholique, certains gaullistes de 1958 (Soustelle par exemple), une frange de la démocratie chrétienne (Georges Bidault et

1 Un ouvrage fondamental est sorti il y a peu : *Écrits sur l'aliénation et la liberté. Textes réunis, introduits et présentés par Jean Khalifa et Robert Young*, La Découverte, 2015, 678 p. Aussi A. Cherki, *Frantz Fanon*, Seuil, 2000, 380 p., réédition, coll. « Points », 2016, 408 p.

plusieurs personnalités MRP), certains socialistes de 1956 ou d'avant, une bonne partie de la presse et pour les trois droites de René Rémond, dont l'ouvrage est alors tout récent, c'est un nouveau regroupement passager. Quelle est la mentalité de l'armée en 1960 ? Totalement acquise à l'intégration, l'armée s'est crue en mesure de l'imposer à de Gaulle. Une minorité d'officiers est sensible aux idées des activistes et se fait une fausse idée de l'opinion métropolitaine car ces militaires ne lisent que les journaux d'Algérie ! Il s'agit d'une minorité voyante et active, celle des « paras », dont ceux de la Légion, que ne répugnent pas les chants nazis et le folklore le plus désuet. Ce sont des « soldats perdus », comme les frères Clovis et Kléber Creste, portraituretés par Hélène Erlingsen ¹, conscients pour certains d'avoir mené une guerre très immorale, et qui ne veulent pas admettre avoir vendu leur âme au diable pour rien. La rupture est totale et définitive avec de Gaulle : quelques officiers sont désormais prêts à renverser le régime, personne ne songeant parmi eux aux réactions du contingent, considéré comme une « main-d'œuvre saisonnière » ; or, le contingent c'est 90 % des effectifs de l'armée en Algérie et le reflet d'une société métropolitaine plus urbaine, plus civique, moderne et instruite... Et cette participation massive et longue du contingent à la guerre d'Algérie, alors que la paix règne dans l'Europe d'une Guerre froide qui ne devient pas chaude, fait cruellement ressentir les pertes subies au sein de l'armée française, c'est-à-dire au sein de la société française des Trente Glorieuses et en complétant bien souvent les monuments aux morts communaux. Ces pertes peuvent être évaluées à 25 000 morts environ, elles sont certes douloureuses dans le contexte mental du milieu du XXe siècle, mais légèrement inférieures à celles de la seule journée du 22 août 1914, qui a coûté 25 000 à 27 000 morts à l'armée française...

De nouvelles rencontres ont lieu, mais le FLN refuse que s'ouvrent de véritables négociations (à Évian-les-Bains, Haute-Savoie) si le MNA est invité et d'autre part il multiplie les attentats. Les Européens d'Algérie vivent dans la terreur de la négociation qui conduirait inévitablement à l'indépendance ; ils rêvent de voir l'armée « basculer » de leur côté. L'OAS perpètre des attentats au plastic (un explosif) contre des musulmans et des « libéraux » (en Algérie et en France). On a toujours parlé de « putsch des généraux », mais en réalité les conjurés, à la préparation fort insuffisante, ne vont commettre qu'une « fronde », qui éclate le 22 avril 1961. L'OAS est née en Espagne franquiste et les conjurés n'ont pu que penser aux événements espagnols de juin 1936. Va-t-on vers une réédition d'événements africains et européens qui n'ont

1 H.Erlingsen, *Soldats perdus. De l'Indochine à l'Algérie dans la tourmente des guerres coloniales*, Bayard, 2007, 718 p. « Deux garçons [le père et l'oncle de l'auteure] pauvres et moralement abandonnés, engagés dans la Résistance du Sud-Ouest de la France puis dans l'armée coloniale pour l'un, la Légion étrangère pour l'autre. Deux simples soldats embarqués dans la tourmente des guerres coloniales [...] ».

que 22 ans et dont la majorité de la population métropolitaine se souvient ? C'est la stupeur en métropole, la déception en Algérie car tous les officiers ne suivent pas, tant s'en faut, la Marine et la majeure partie de l'Aviation restent en dehors du « coup », les conjurés ne reçoivent aucun appui extérieur : on n'est pas en 1936. De surcroît les conjurés de métropole sont capturés et surtout l'hostilité du contingent est manifeste. Or, à cause de la longueur du service et de son instruction relative, il forme la moitié des sous-officiers et une partie des officiers. Les frondeurs ne sont, selon l'expression méprisante de De Gaulle, qu'un « quarteron » (le quart d'une livre) de généraux, Maurice Challe, Raoul Salan, Edmond Jouhaud et André Zeller, les deux derniers étant anciens chefs d'état-major des armées de terre et de l'air, sans possibilité d'action prolongée. Font merveille le sang-froid de De Gaulle, son optimisme, la magie de son verbe, très audible lors de son allocution radiotélévisée du 23, qu'il conclut par le génial « Aidez-moi ! », en fait répété de l'allocution du 27 juin 1958, et l'emploi de l'article 16 de la constitution. La gauche mobilise efficacement (une massive grève générale d'une heure le 24, même dans les établissements scolaires) ; la Défense nationale gesticule quelque peu (des chars et des mitrailleuses un peu partout dans Paris, par exemple) ; la condamnation internationale est unanime. L'effondrement du putsch est rapide — dès le 26 avril — les frondeurs se rendant ou se réfugiant dans la clandestinité. Putsch ? non, pschitt ! (mot de l'époque) : l'armée en est marquée pour longtemps ; il ne reste plus que la force aveugle de l'OAS et le désespoir des Européens, qui sont prêts désormais à cautionner n'importe quel mouvement leur promettant de conserver l'Algérie à la France, serait-ce au prix de toutes les violences. Aussi deviennent-ils massivement complices de l'OAS, qui saura bien vite exploiter leur traumatisme. De difficiles négociations de paix commencent à Évian le 20 mai 1961 et vont aboutir seulement le 18 mars 1962, après trois interruptions.

Si on parle souvent de décolonisation « ratée », qui serait le fait de la France, et de décolonisation « réussie », pratiquée par l'Angleterre, une vision plus nuancée s'impose ! On peut difficilement considérer comme réussies des décolonisations qui, en Inde, au Nigeria ou en Palestine, ont laissé face à face des communautés qui ne demandaient qu'à s'affronter. Réciproquement, le caractère dramatique des indépendances indochinoise et algérienne ne doit pas masquer l'évolution relativement pacifique du reste de l'empire français et le maintien ultérieur de liens étroits entre la France et les nouvelles nations.

Le « rang » gaullien à nouveau à partir de 1959, les angoisses des partenaires européens de la France sur l'application du traité de Rome eu égard aux anciennes

invectives gaullistes contre la CECA et la construction européenne, la vague d'indépendances africaines de 1960, la guerre d'Algérie qui dure plus longtemps sous la Ve que sous la IVe République... : il est nécessaire de revenir à Mai 1958 et de traiter de la politique extérieure de la République gaullienne.

5.5. Mai 58 et les débuts de la Ve République

« Pour un étudiant d'histoire et de sciences politiques, [écrit pour le 30^e anniversaire Odile Rudelle 1] mai 1958 a d'abord présenté la figure d'une extraordinaire séance de travaux pratiques bien vite bousculés, il faut l'avouer, par l'irruption de l'étrange. » Séance et étrangeté que j'ai moi-même éprouvé exactement dix ans après ce mai, lors d'un autre mois de mai, étant d'une génération différente de celle d'Odile Rudelle...

5.5.1. Mai 58, fin et bilan de la IV^e République

C'est la crise ultime qui abat la IV^e République et porte à la tête de l'État le général de Gaulle. Tournant dans l'histoire politique de la France contemporaine, cette crise est aussi dans l'histoire de la guerre d'Algérie : de Gaulle, amené au pouvoir par les partisans de l'Algérie française, peut, grâce à son autorité morale, imposer une négociation avec le FLN qui aboutit à l'indépendance de l'Algérie. Il n'en est pas moins vrai que, pour certains démocrates, la naissance de la Ve République se fait dans l'atmosphère trouble d'un pseudo coup de force militaire...

De 1956 à 1958 la France s'enlise dans le conflit algérien qui entraîne une profonde coupure de l'opinion. Dans la jeunesse, chez les étudiants, dans le monde syndical, on admet de plus en plus mal l'engagement français contre ce qui apparaît comme la volonté d'indépendance nationale de tout un peuple. Les méthodes employées par l'armée — le regroupement autoritaire des populations et l'emploi dans la lutte anti-terroriste de méthodes d'interrogatoire musclées — soulèvent dans les milieux démocrates une profonde indignation. Certains n'hésitent donc plus à prendre ouvertement fait et cause pour le FLN. À l'inverse, une autre partie de l'opinion se montre totalement hostile à tout ce qui peut sembler être une atteinte au principe de la souveraineté nationale sur l'Algérie. À ses yeux cette terre, française depuis 1830, fait partie intégrante de la nation et vouloir ne serait-ce que négocier à son sujet relève de la pure trahison. On souligne aussi l'importance numérique de la communauté française dans ce pays et les preuves d'attachement données tant par les Européens que par les Musulmans lors des deux guerres mondiales. Enfin, les méthodes terroristes du FLN, avec la pratique d'attentats aveugles et souvent atroces, contribuent

1 O.Rudelle, *Mai 58. De Gaulle et la République*, Plon, 1988, 317 p., p. 16. Tout cet ouvrage est, évidemment, capital, comme R.Rémond, *Le retour de De Gaulle. 1958*, Complexe, 1983, 210 p., réédition, 1987, 222 p.

à dresser contre les nationalistes algériens une bonne partie de l'opinion publique métropolitaine.

Face à la dégradation de la situation en Algérie, les gouvernements de la IV^e République semblent comme frappés d'impuissance. Pourtant les élections de 1956 avaient envoyé au Parlement une majorité claire, groupée dans le Front Républicain, qui s'était engagée à trouver une solution, négociée, s'il le fallait, au problème algérien. Or la politique conduite par Guy Mollet s'est orientée dans une direction inverse, n'hésitant pas à envoyer le contingent en Algérie et à augmenter massivement la durée du service militaire. De nombreuses familles françaises se trouvent maintenant directement concernées dans la personne de leurs enfants par la guerre d'Algérie. Face à un tel engagement, une partie de la gauche et même des membres éminents du parti socialiste font savoir qu'ils ne soutiennent plus le gouvernement de Mollet. Pour survivre, ce dernier est contraint de chercher des appuis compensatoires chez ses vieux adversaires du MRP. Puis en mai 1957, jugeant les risques d'éclatement de son propre parti trop importants, Guy Mollet choisit de se faire renverser. La chute de ce gouvernement ouvre une longue période d'instabilité, aucune majorité cohérente n'existant plus au Parlement. Pourtant, tous les responsables politiques savent qu'une issue du conflit ne peut pas être militaire et que la négociation avec le FLN est inévitable. Les gouvernements de la République n'ont plus l'autorité nécessaire pour faire accepter une telle politique aux Français d'Algérie d'abord et à l'armée ensuite. En effet, le gouvernement ne réussit plus à tenir l'armée, lancée en Algérie dans des opérations politico-militaires, visant à obtenir le ralliement à la France des populations musulmanes jusqu'alors passives. On l'a vu, le corps des officiers prend de plus en plus ouvertement des positions politiques et l'armée se sent mal aimée et mal comprise par l'opinion française et peu soutenue par un gouvernement trop faible.

Tout ceci crée en 1958 une situation favorable à la renaissance de l'extrême droite. En métropole on voit prospérer de petits groupes ouvertement fascisants, comme Jeune Nation (voir p. XXX), qui développent les vieux thèmes de l'antiparlementarisme, demandant la mise en place d'un pouvoir autoritaire et donc non démocratique. À cela s'ajoute une forte xénophobie et un violent racisme anti-arabe. Mais c'est surtout chez les Français d'Algérie que l'extrême droite trouve un large écho et nombreux sont ceux qui souhaitent l'établissement à Paris d'un pouvoir militaire permettant une politique de force en Algérie. Face à ces menaces de l'extrême droite, le gaullisme constitue une alternative crédible. Après le 13 mai 1958, le ralliement au général de Gaulle paraîtra à beaucoup de Français comme la seule possibilité permettant d'éviter un pouvoir dictatorial en France. En effet, à la

différence de l'extrême droite, les gaullistes ne songent nullement à renverser la démocratie, mais à utiliser le trouble créé pour permettre le retour du général de Gaulle. Le pouvoir politique se décompose dès avant le 13 mai 1958. Les forces de l'ordre, elles mêmes, semblent assez peu sûres et, peu avant le 13 mai les policiers en tenue manifestent bruyamment devant le Palais-Bourbon, montrant l'ampleur de l'antiparlementarisme dans ce corps et la perte de crédibilité de l'État. Au même moment, les complots se multiplient et dans les jours qui précèdent le 13 mai le service des écoutes téléphoniques fait parvenir au gouvernement des informations précises sur un complot d'extrême droite. Mais les dirigeants français sont bien incapables de réagir.

Dans la capitale algérienne les complots se sont multipliés. Il y a d'une part l'action préparée par les groupes d'extrême droite avec Lagaillarde, très influent dans le monde des étudiants, les monarchistes regroupés autour de Robert Martel, les « cagouleurs » ou encore les anciens poujadistes comme le cafetier Jo Ortiz. Les gaullistes de leur côté ont placé leurs hommes : Chaban-Delmas, ministre de la défense, expédie à Alger un de ses hommes de confiance, Léon Delbecque (1919-1991), qui en avril 1958, installe outre-Méditerranée un « comité de vigilance », dont la mission est de tirer profit de tout événement grave. Pour les gaullistes, Jacques Soustelle, ancien gouverneur de l'Algérie, très aimé des Français d'Algérie, joue un grand rôle, en liaison avec le tout-puissant Alain Le Moyne de Sérigny (1912-1986), directeur de *L'Écho d'Alger*¹. Il est aussi en contact avec Michel Debré, avocat tonitruant de l'Algérie française dans son journal *Les Cahiers de la colère* (voir p. XXX). Tous ces groupes s'agitent donc à un moment où, le 15 avril 1958, le gouvernement de Félix Gaillard (voir p. XXX) est renversé, ouvrant ainsi un vide politique à Paris alors que la crise mûrit à Alger.

Au point de départ de la crise de mai 58, il y a l'exécution le 23 avril à Alger de trois terroristes du FLN. La riposte des nationalistes algériens est l'exécution de trois soldats prisonniers, pris au hasard. Ces soldats tués sans jugement, au mépris des « lois de la guerre » (toutefois officiellement, il n'y a pas de « guerre », mais une « pacification ») constituent l'étincelle qui fait exploser la situation algéroise. Dès le 9 mai, lorsque la nouvelle de cette exécution parvient, le général Salan, commandant en chef les forces françaises en Algérie, envoie au gouvernement un message sous forme d'ultimatum déclarant entre autres : « L'armée sentirait comme un outrage l'abandon de l'Algérie. On ne saurait préjuger une réaction de désespoir ». Ce faisant, les militaires réagissent aux propos tenus par le nouveau président du Conseil pressenti, Pierre Pflimlin (voir p. XXX) qui le 23 avril dans le journal *Le Nouvel Alsacien* avait déclaré : « il

¹ L.Schmitt, « Alain de Sérigny, homme de presse et acteur politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2016, pp. 89-101.

existe une troisième politique... engager des pourparlers avec ceux qui se battent pour déterminer les modalités d'un cessez-le-feu. » Il est donc évident, le 9 mai, que l'armée est sur le point d'intervenir dans la vie politique française. Or le 13 mai, une cérémonie à la mémoire des soldats exécutés par le FLN est prévue au monument aux morts d'Alger, à un moment où un vide politique s'est créé en Algérie, avec le rappel à Paris du gouverneur Lacoste. En conséquence la manifestation prévue le 13 mai dégénère. La foule s'empare du siège du pouvoir politique en Algérie, le Gouvernement Général, et sous la pression de l'émeute les généraux Massu, chargé du maintien de l'ordre à Alger, et Salan, général en chef, forment, avec d'autres personnalités locales, un Comité de Salut public. Loin de chercher à « renverser la République », les activistes algérois cherchent alors surtout à empêcher l'investiture de Pierre Pflimlin par l'Assemblée nationale : ils n'ont aucun projet politique cohérent à moyen et long terme. À juste titre on peut rapprocher le 13 mai 1958 du 6 février 1934 et le définir avec André Siegfried comme « un 6 février qui a réussi ». Il est certain que la faiblesse même du pouvoir politique parisien donne à cette émeute un prolongement politique imprévu et transforme ce qui n'est qu'une crise gouvernementale en crise de régime.

En effet le 14 mai l'Assemblée nationale, face au danger, vote l'investiture de Pierre Pflimlin, qui avait formé un gouvernement. À Alger c'est le désarroi, car l'armée n'a pas prévu de se dresser contre le gouvernement légal de la République et deux pouvoirs opposés sont en train de se dresser de part et d'autre de la Méditerranée. Le gouvernement est totalement dépourvu de moyens d'action sur le territoire algérien et il n'y contrôle plus la situation. L'appel pathétique du Président de la République, René Coty, aux forces armées, pour leur demander de rentrer dans l'obéissance, n'a aucun écho. Pour maintenir une fiction de légalité le gouvernement est réduit à un subterfuge pathétique : déléguer les pleins pouvoirs au général Salan, qui est en même temps président du Comité de Salut public ! Ce général se trouve donc dans une situation paradoxale, incarnant deux pouvoirs à la fois... L'impuissance du gouvernement apparaît clairement lorsque l'armée fait savoir que le ministre de l'Algérie ne peut se rendre à Alger et le pouvoir parisien semble de plus en plus désespéré, l'administration n'étant de surcroît plus sûre, la fidélité des forces de l'ordre et de l'armée en métropole n'étant en outre pas évidente. Le général commandant la région militaire de Toulouse et le commandant du groupement blindé de Rambouillet promettent même leur appui aux militaires d'Alger, dans le cadre de la mise sur pied d'un projet d'action en métropole, l'opération « Résurrection ». Jamais la France n'a été aussi près d'une guerre civile, pouvant ressembler à celle qui concerna l'Espagne 22 ans plus tôt, tout le monde y songe à ce moment.

La crise ne peut s'éterniser à cette échelle et les militaires en Algérie craignent que le gouvernement ne coupe les vivres et l'argent. Pour sortir de l'impasse, dès le 15 mai 1958, le général Salan, à la fin d'un discours à Alger crie : « Vive De Gaulle ». Pourquoi ? Loin d'être un admirateur du général de Gaulle, Salan a été convaincu par les gaullistes de son entourage, et notamment Massu, que le recours à l'homme du 18 Juin est, dans une telle impasse, la seule issue. Cet appel rencontre d'ailleurs un réel écho en France métropolitaine, où des officiers supérieurs comme le général Challe font connaître leur sympathie pour l'œuvre entreprise à Alger. Par ailleurs, le 16 mai à Alger on assiste à l'intervention des foules musulmanes pour soutenir le mouvement. Soit il s'agit d'un engagement sincère des musulmans pour une solution française, à preuve les scènes de fraternisation qui ont lieu à Alger comme dans les autres villes d'Algérie ; soit c'est un mouvement fabriqué de toute pièce par l'armée, qui réussit bien l'encadrement de la population musulmane. Une troisième hypothèse est que les masses musulmanes ne soutiennent nullement les thèses de l'Algérie française, de Gaulle incarnerait, au contraire, à leurs yeux, la fin du statut colonial.

Qu'en est-il d'ailleurs des idées gaulliennes sur la question ? Au 15 mai, le général De Gaulle reste un sphinx. Depuis sa retraite il est convaincu de son retour prochain au pouvoir et dès le début de l'année 1958, il fait savoir qu'à ses yeux le pouvoir politique a perdu toute sa légitimité. Mais il est aussi resté habilement à l'écart de toutes les conspirations, même si ses fidèles s'y engagent. Lui-même avait montré depuis longtemps son attachement à la République et à la démocratie ; en janvier 1958, il rappelle encore qu'il ne reviendra au pouvoir que si une majorité de Français le désire. Sur l'Algérie elle-même, ses déclarations ont été ambiguës. Tout le monde sait en 1958 qu'il est l'homme de la déclaration de Brazzaville, qui a amorcé la décolonisation française et qu'il n'a pas une sympathie très grande pour les colons qui ont opté massivement pour le pétainisme durant la guerre. Mais à l'inverse, certaines déclarations, dans le plus pur style gaullien, condamnent la politique d'abandon menée dans nos colonies et à un de ses visiteurs n'avait-il pas déclaré, sous forme de boutade : « ils abandonneront l'Algérie, puis ce sera l'Alsace-Lorraine, la Bretagne et il ne restera plus que l'Auvergne parce que personne n'en veut » ? Aucun témoignage n'est probant et aucun visiteur de Colombey ne peut se targuer d'avoir connu l'opinion du général. En avait-il une, d'ailleurs ? ... Quoiqu'il en soit, pour la masse des Français, l'homme, avec le charisme que lui confère son rôle dans la Libération du pays, apparaît comme la seule personne capable de sortir le pays de la crise et d'éviter la guerre civile, ce qui est tout autre chose. D'autant qu'à Alger les militaires marquent leur impatience et l'opération Résurrection prend forme : elle est fixée au 28 ou au 29 mai,

une force de 5 000 parachutistes doit s'emparer des principaux centres névralgiques parisiens. Signe inquiétant, le 24 mai la Corse bascule du côté d'Alger.

Dans ce contexte dramatique, le 15 mai De Gaulle déclare qu'il se tient prêt à « assurer les pouvoirs de la République ». Il répond ainsi à l'appel de Salan, mais pour les démocrates cette déclaration est interprétée comme une manifestation de solidarité avec les militaires et les « fascistes » d'Alger. L'intervention du général rend illusoire toute négociation et tout compromis avec les insurgés d'Alger, elle complique la situation et porte un coup fatal à l'autorité du gouvernement légal de la République. Le pouvoir va-t-il connaître une dissolution progressive ? Pour ce qui concerne le personnel politique, on saura plus tard que l'idée de recourir au « plus illustre des Français », pour reprendre la formule de Coty, ne cesse de hanter tout au long de la crise le président de la République et que tous les « caciques » du régime jugent en leur for intérieur le recours à de Gaulle inévitable. Cependant, le journal *Paris-Presse*, qui avait publié le 28 février un article de Georgette Elgey intitulé « Prochaine rentrée politique du général de Gaulle [...] dans le cadre de la légalité républicaine », interroge 34 personnalités politiques sur l'opportunité d'un appel au général, les résultats sont publiés dans son numéro du 10 mai, et un seul avis, celui de Paul Antier (voir p. XXX), est ouvertement favorable ¹.

Conscient des réticences que son intervention du 15 mai avait provoquées, le général tente de corriger le tir par une conférence de presse qu'il tient le 19 mai, dans l'hôtel de l'ancienne gare d'Orsay, qu'il était alors question de transformer en aéroport. Il affirme son attachement à la République et rappelle son rôle dans le rétablissement de la démocratie au lendemain de la seconde guerre mondiale. Lors de cette conférence de presse radiodiffusée et filmée, il évoque son âge, soulignant que ce n'est pas à 67 ans « qu'on devient dictateur » et s'inscrivant tacitement dans la tradition ancienne du recours à la personnalité politique âgée, chargée d'expérience et de gloire, en cas de crise, comme en 1870 et en... 1940. Une telle prestation médiatique ne peut manquer d'avoir un très grand écho dans une population désorientée. Mais au niveau politique rien n'est réglé et un trouble réel règne chez les élus. Pour certains comme Mendès France ou Mitterrand, de Gaulle prête son nom à un coup de force contre la République, c'est donc un factieux avec lequel on ne peut pas transiger. À l'inverse, pour la plus grande partie des élus, à l'exception des communistes, de Gaulle donne de telles preuves d'attachement à la République qu'on ne peut le suspecter et au

¹ Cf. Pierre Vianson-Ponté, *Histoire de la République gaullienne*, 2 vol., tome I, Fayard, 1970, 576 p., réédition, Fayard, 1981, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1984, 840 p., chapitre 1 ; M. Winock, *L'agonie de la IV^e République. 13 mai 1958*, Gallimard, 2006, 384 p., réédition, 2013, 495 p.

contraire, avec son extraordinaire popularité, il est le seul rempart possible contre les « factieux d'Alger ».

Dans ce contexte de crise politique, plusieurs éléments font pencher la balance en faveur d'un retour du général au pouvoir. Tout d'abord, l'évolution du chef de la SFIO, Guy Mollet, qui se rapproche progressivement du général de Gaulle. De l'attitude des socialistes dépend en effet, eu égard à la composition de l'Assemblée nationale, la constitution d'une majorité favorable à un gouvernement présidé par le général. De Gaulle ne reste pas inactif et multiplie les contacts politiques : dès le 26 mai, il rencontre le Président du Conseil, Pflimlin, qui refuse d'offrir sa démission. Le 28 mai, il rencontre le président de l'Assemblée nationale (depuis 1954), André Le Troquer et celui du Conseil de la République, Monnerville (voir p. XXX).

Qualifié de « serin » par Vincent Auriol (*Journal...*, 11 juillet 1951), grand blessé de la Grande Guerre, président flamboyant de l'Assemblée nationale de 1954 à 1958, **André Le Troquer**, veuf depuis 1937, s'était rendu célèbre par ses frasques sexuelles, dès avant son veuvage et jusqu'au scandale des « ballets roses » en 1959, largement aux frais de la République, couronnement sordide de sa carrière d'homme politique officiellement socialiste, cf. Benoît Duteurtre (arrière-petit-fils de René Coty), *Ballets roses. Les dessous de mai 1958*, Grasset, 2009, 244 p, et J.Garrigues, *Les scandales de la République, op. cit.*, pp. 225-229. Il était le beau-père d'Edgard Pisani (1918-2016, voir p. XXX). C'est le numéro 127 du *Je me souviens* de Georges Perec !

Les résultats sont peu encourageants, les deux hommes élevant des objections constitutionnelles à un retour du général. Mais en même temps ses contacts avec les socialistes permettent de débloquer la situation. Guy Mollet est convaincu que la seule issue démocratique c'est le retour au pouvoir du général de Gaulle. Les efforts de Mollet portent sur les formes de ce retour : il réussit à convaincre le général de Gaulle d'accepter de jouer le jeu institutionnel et de se présenter devant le parlement pour une investiture dans une forme régulière. D'autre part, le général est conscient de l'urgence d'une solution pour éviter un recours à la force et dès le 27 mai, au lendemain de son entrevue pourtant négative avec Pflimlin, il annonce publiquement qu'il a entamé « le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain », mais à cette date aucun accord n'est conclu ! C'est un coup de poker magistral car d'une part l'opinion publique est désormais persuadée du caractère inéluctable du retour au pouvoir du général de Gaulle et d'autre part les hommes politiques sont pris à contre-pied, mis devant le « fait » accompli, n'osant plus, dans un tel climat, démentir et protester ! Enfin le Président de la République, lui-même, René Coty, jette dans la balance le poids de sa démission si les partis bloquent le retour aux affaires du général. Le 28 mai, c'est Pierre Pflimlin qui démissionne et le 29 le président Coty demande au général de former un

gouvernement. Une procédure régulière est dès lors entamée pour conduire à l'investiture du général De Gaulle, le 1er juin 1958. Immédiatement à Alger l'opération Résurrection est annulée : les militaires, sentant bien que les Comités de Salut Public ne mènent nulle part, accueillent avec soulagement cette solution qui leur permet de « décrocher » de la crise et de reprendre la « pacification » de l'Algérie, invités qu'ils sont depuis 1956 à édifier une Algérie nouvelle. Certes, le 28 mai les forces de gauche rassemblent quelque 500 000 personnes dans une manifestation monstre à Paris, mais derrière les slogans classiques contre un fascisme qui ne devait pas passer se cache un relatif et implicite soulagement. Le 1er juin, de Gaulle obtient l'investiture sur un programme incluant la possibilité de gouverner pendant six mois par décrets, la mise en congé de l'Assemblée pendant deux mois et un mandat donné au nouveau Président du Conseil pour préparer de nouvelles institutions.

Soulignons l'ambiguïté du 13 mai 1958. Les objectifs des manifestants algérois ont été totalement bouleversés par la manipulation de leur mouvement opérée par les gaullistes. Ce que désiraient les organisateurs du 13 mai c'était que le pouvoir politique tombât entre les mains des « durs » de l'Algérie française. De ce point de vue on peut dire qu'ils ont abouti à un demi-échec : certes, ils ont bloqué l'investiture de Pflimlin, mais les partisans acharnés de l'Algérie française ne font pas partie, à l'exception de Debré et Soustelle, du gouvernement formé par le général de Gaulle : on y trouve au contraire tous les « caciques » ou presque de la IV^e République finissante. Mais à Alger, comme chez la plupart des Européens d'Algérie, l'illusion reste. Certes de Gaulle, effectuant un voyage en Algérie dès le 4 juin, s'écrie devant la foule algéroise : « je vous ai compris », formule ambiguë que tout le monde prend pour une approbation des thèses intégrationnistes, plus clairement exprimée encore dans la formule « une France de Dunkerque à Tamanrasset ». En fait, même s'il faut politiquement donner le change, le général, face à ses intimes, ne cache déjà pas son pessimisme. Pour l'heure, le premier souci de De Gaulle est de reprendre en main l'armée et de la ramener à ses tâches militaires ; dans les mois qui suivirent, 1 500 officiers sont transférés ou mis à la retraite ; dès le mois d'octobre tous les militaires reçoivent l'ordre de quitter les Comités de Salut public. En décembre Salan quitte l'Algérie pour prendre la fonction honorifique de gouverneur militaire de Paris. À l'inverse, voulant être le maître de la situation, de Gaulle place ses hommes. Dès lors, les activistes algérois vont avoir face à eux un pouvoir beaucoup plus déterminé que celui de la IV^e République finissante. Le retour au pouvoir du général de Gaulle s'est effectué dans un tel climat que pendant longtemps la Ve République gardera la marque de son origine douteuse mais le référendum du 28 septembre donnera à la nouvelle République un fondement démocratique inattaquable, d'autant plus que la IV^e République est morte, moins en

raison de la puissance de ses adversaires, que de l'indifférence de la masse des Français. L'atmosphère d'unanimité et de soulagement qui entoure à l'été 1958 le général de Gaulle masque l'ampleur des difficultés : la guerre d'Algérie continue et pour la minorité européenne le réveil va être douloureux.

Essayons de faire le bilan de la IV^e République au-delà de la crise de 1958. Pendant la « traversée du désert » de Gaulle avait eu, lui, tout le temps de distiller sa rancœur contre le régime de la IV^e République, de le définir contre le « régime des partis », expression souvent citée, et de peaufiner le régime idéal. En rédigeant après sa deuxième démission, celle de 1969, ses *Mémoires d'espoir* il choisit de les commencer en réécrivant l'histoire de manière sotériologique, en revenant de façon mythique sur les débuts de la Quatrième République, sa démission de 1946 et les partis politiques, fustigés à nouveau et pour la dernière fois :

« Car les partis reparaissent, autant vaut dire avec les mêmes noms, les mêmes illusions, les mêmes clientèles, que naguère. [...] Dès que les canons s'étaient tus, j'avais fixé mon comportement. [...] je devrais, plus ou moins longtemps, laisser le régime des partis étaler une fois encore sa nocivité, bien résolu que j'étais à ne pas lui servir de couverture ni de figurant. Je partirais donc, mais intact. Ainsi, le moment venu, pourrais-je être de nouveau le recours, soit en personne, soit par l'exemple que j'aurais laissé. [...] Pendant douze ans, leur système [les partis] fit donc, une fois de plus, ses preuves. Tandis que se nouait et se dénouait sans relâche dans l'enceinte du Palais-Bourbon et dans celle du Luxembourg l'écheveau des combinaisons, intrigues et défections parlementaires [et de Gaulle de continuer sur l'instabilité gouvernementale, par la plus longue phrase de ses *Mémoires*] ».

Jean-Jacques Becker a finement remarqué ¹ : « Il n'est pas certain que ses institutions aient été autant le talon d'Achille de la IV^e République qu'il a été souvent dit. Avec des institutions guère différentes, la III^e République a été le régime le plus long qu'ait connu la France contemporaine, du moins jusqu'à présent. » La Quatrième, qui, en se limitant au domaine politique, a correctement fonctionné entre 1952 et 1957, ne mérite certainement pas l'« excès d'indignité » dont elle a été souvent chargée : elle est « la mal-aimée », selon Joseph Barsalou (1903-1992), grand éditorialiste de *La Dépêche de Toulouse*, qui donne ce titre à son livre de 1964 (²), cette expression célèbre sera une génération plus tard relayée par Daniel Lefebvre, dans son *Guy Mollet, le mal-aimé* ³ ! Selon la formule de François Fonvieille-Alquier, journaliste et essayiste français, né en 1915, dans *Plaidoyer pour la IV^e République* ⁴, « Il résulte que sur certains points l'attitude de la IV^e République est indéfendable, que sur certains autres elle mérite l'octroi de larges circonstances atténuantes, que

¹ J.-J. Becker, « Les institutions de la IV^e République et leur évolution », dans « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, p. 245.

² *La Mal-Aimée, histoire de la IV^e République*, Plon, 1964, 335 p.

³ Plon, 1992, 564 p.

⁴ Laffont, 1965 (l'auteur a 50 ans), réédition, 1976, 372 p.

sur d'autres enfin, elle a droit à une totale réhabilitation. » Il faut insister sur l'évolution, le poids de la Guerre froide et de la décolonisation. On objectera que la France n'est pas le seul pays d'Europe occidentale à avoir éprouvé les effets de la Guerre froide, mais elle les a subis de manière particulière, écrasée par le double poids du RPF et du parti communiste, comme en Italie pour ce dernier. La décolonisation n'est pas un phénomène propre à la France certes, mais l'Italie n'a plus d'empire colonial à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, ou à peu près, et le Royaume-Uni n'a pas de parti communiste. Et comment la classe politique et la société civile d'une nation encore écrasée par le souvenir de la défaite de 1940 et de l'occupation allemande pourraient-elles se résoudre à l'« abandon » ? La Quatrième République a su survivre, non seulement cela a été la survie du régime, mais il s'agit aussi sur le plan diplomatique de la sécurité du pays, avec la France dans l'OTAN, de l'acceptation du réarmement allemand, de l'armement nucléaire, etc. Elle a manifesté un esprit novateur, avec la reconstruction et la modernisation, une véritable œuvre économique, avec un choix de priorités, l'insertion dans le cadre européen, où le « miracle économique allemand » est certainement plus rapide que le *take off* à la française, et ceci en dépit du handicap de l'inflation. « Malgré sa tradition d'inflation, ce fut pourtant dans le domaine économique que la IVe République obtint ses meilleurs résultats. Dans les années 1953-1954, elle réussit à atteindre en même temps la stabilité des prix, le plein emploi et une croissance forte. Il fallut la guerre d'Algérie pour que ces succès soient remis en cause ou tout au moins estompés et que les caisses de l'État soient vidées... » 1

« Il faut tout reconstruire ou presque et, en ces dix années, la France reconstruit tout ou presque. Une décennie difficile marquée à l'intérieur par des affrontements politiques et sociaux et dans la vie quotidienne par des pénuries persistantes. Avec des gouvernements instables qui en fin de compte ont pourtant réussi à redresser la situation. » 2 Deux décennies avant ce jugement de 1985, dans *La République moderne*, Mendès France avait écrit : « L'évolution politique dépend des structures économiques et sociales » ... La France de 1955, celle de PMF, sortie définitivement de la pénurie, « enhardie » selon le bon titre de Jean-Pierre Rioux, est mûre pour les utopies : le 7 juillet 1955 le conseil municipal de Paris approuve le projet de voie souterraine de 14 mètres de large reliant la Porte de la Chapelle à l'église Saint-Germain des Prés, avec prolongement possible jusqu'à l'avenue du Maine. Elle serait ouverte aussi aux poids lourds et il faudrait prévoir des liaisons avec

1 J.-J. Becker, « La IVe République et l'histoire contemporaine », dans « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *op. cit.*, p. 106.

2 *L'histoire au jour le jour*, tome I, *Le Monde*, Dossiers et documents, 1985, p. 137

les gares voisines du tracé... J'ai employé deux conditionnels mais la même année 1955 l'avenue de l'Opéra est bel et bien élargie et ses arbres déracinés et l'année suivante est abrogée l'interdiction de construire en hauteur au-delà de 31 mètres ! Mais, foin des utopies urbanistiques : la Quatrième a été « infidèle à ses idéaux » et « insoucieuse du spectacle qu'elle donnait d'elle-même » (Fonvieuille-Alquier), impuissante à résoudre le problème colonial. Mendès reproche, dans *La République moderne* (1962), à la Quatrième de n'avoir pas été suffisamment démocratique, l'échec de la modernisation politique est patent et l'État est en décomposition en 1956-1958 : c'est la « décrépitude » (Fonvieuille-Alquier), l'« odeur de la peste », selon la rude formule de Michel Winock. La IVe République, c'est une période de saines embellies dans un climat favorable, c'est une république confrontée à des défis et qui s'est efforcée de les relever et a été victime de ses maladies chroniques, l'une des principales étant l'instabilité gouvernementale, qu'il est impératif de nuancer une nouvelle fois par la très grande stabilité des ministres, s'ajoutant à celle de la fonction publique.

L'échec de la IVe République n'est-il pas un échec de la gauche, longtemps identifiée au régime, question posée par François-Georges Dreyfus, une question qui fit du bruit quand elle fut soulevée, dans le contexte du *Programme commun de gouvernement*¹ ? Un échec social ? Comme l'a écrit Jacques Julliard dans l'avant-propos de sa *Quatrième République*², « le principal facteur de faiblesse pour le régime est sans conteste son incapacité d'attacher à son destin celui d'une classe déterminée de la population. La Troisième République avait eu des forces vives, ces « couches sociales nouvelles » distinguées par Gambetta. [...] Jamais la Quatrième ne put compter sur de semblables recours. » Et de même qu'il y a des continuités entre Vichy et la IVe République, il y a en a d'autres, beaucoup plus fortes, entre IVe et Ve République : la croissance économique surtout, mais également l'incapacité à satisfaire toutes les catégories sociales malgré le prurit de rassemblement du gaullisme, le souci du « rang », nucléaire en particulier, la décolonisation, et même un « bloc de constitutionnalité » qui se transmet de la constitution de 1946 à celle de 1958. La disparition de la IVe République ? « Crime ou suicide ? » la question a été d'abord posée par Sirius, pseudonyme d'Hubert Beuve-Méry, dès 1958⁽³⁾, puis reprise par François Fonvieuille-Alquier⁴ qui continue ainsi : « Les choses sont moins simples. Sans se donner vraiment la mort, la IVe n'a-t-elle pas montré quelque complaisance envers ses bourreaux ? La question vaut d'être posée. » « Euthanasie »

1 F.-G.Dreyfus, *Histoire des gauches en France (1940-1974)*, Grasset, 1975, 378 p., chapitre IX.

2 J.Julliard, *La Quatrième République*, Paris, 1968, réédition, coll. « Pluriel », 351 p., p. 15.

3 Sirius (Hubert Beuve-Méry), *Le suicide de la Quatrième République*, Cerf, 1958, 116 p. Un recueil d'articles.

4 *Plaidoyer pour la IVe République*, op. cit., p. 323 & suiv.

(Jacques Julliard 1) ? « Assassinat » (François Mitterrand dans *Le Coup d'état permanent* 2) ? Au contraire, avoir obvié aux difficultés économiques est sans doute « la réussite la moins contestable » de la IV^e. La conjugaison de la Guerre froide et de la décolonisation lui a été fatale 3. Certes, au plus tard dans ses deux dernières années la France est profondément « déchirée », mais, écrit Jacques Fauvet dans *La France déchirée* 4, d'une part c'est là une tradition historique et d'autre part le vaste éditorial du directeur du *Monde* se termine par un message d'espérance : « l'espoir est permis. La France a pris rendez-vous avec l'avenir aux alentours de l'année 70. »

1 *La Quatrième République*, 1968, p. 219.

2 F.Mitterrand, *Le coup d'État permanent*, Plon, 1964, 287 p.

3 J.Julliard, *op. cit.*, Julliard, pp. 22 et 23.

4 Jacques Fauvet, *La France déchirée*, Fayard, 1957, 154 p.

5.5.2. Un nouveau régime politique, la Ve République

Chronologie rapide

1959

8 janvier : de Gaulle prend ses fonctions de président
 9 janvier : gouvernement Debré
 mars : retrait de l'OTAN de la flotte française de la Méditerranée
 14 avril : création de l'UDT (Union démocratique du Travail, gaullisme de gauche)
 16 septembre : allocution de De Gaulle sur l'autodétermination en Algérie

1960

24 janvier : début de la « semaine des barricades » à Alger
 5 février : 6e et important remaniement du gouvernement Debré
 13 février 1960 : la première bombe atomique française éclate à Reggane au Sahara. C'est l'essai *Gerboise bleue* et de Gaulle s'écrie « Hourra pour la France ! »
 3 avril : naissance du PSU (Parti socialiste unifié)
 4 novembre : dans une conférence de presse, de Gaulle évoque « l'Algérie algérienne »

1961

8 janvier : référendum sur l'autodétermination algérienne, approuvée par 75 % des suffrages en métropole
 22-25 avril : « putsch » des généraux en Algérie
 8 septembre : attentat contre de Gaulle
 17 octobre : ratonnades anti-algériennes à Paris (Maurice Papon, 1910-2007, préfet de police)
 7 novembre : 1er essai atomique souterrain, à In Ecker (Hoggar, Algérie)

1962, « l'année prodigieuse » (Bertrand Le Gendre)

19 mars : entrée en application des accords d'Évian, approuvés par référendum le 8 avril
 14 avril : Pompidou remplace Debré comme premier ministre
 1er mai : 2e essai atomique souterrain, médiatisé et catastrophique : un nuage radioactif s'échappe (« accident Béryl ») sur un millier de personnes, dont deux ministres, Pierre Messmer (1916-2007), ministre des Armées, et Gaston Palewski, ministre de la Recherche scientifique, qui mourra à 83 ans (en 1984) d'une leucémie, vraisemblablement provoquée par l'« accident »
 1er juillet : indépendance de l'Algérie
 juillet : voyage de Konrad Adenauer en France, avec images devenues mythiques (Colombey, Reims, etc.)
 22 août : attentat contre de Gaulle (au Petit-Clamart)
 5 octobre : vote d'une motion de censure et démission de Pompidou

10 octobre : dissolution de l'Assemblée nationale

28 octobre : référendum sur l'élection au suffrage universel du président de la République. 62 % de Oui

18-25 novembre : élections législatives : victoire de l'UNR, qui absorbe l'UDT le mois suivant

Politiquement, la Cinquième République date du vote d'investiture donnée par l'Assemblée nationale de la IVe à de Gaulle le 1er juin 1958, juridiquement la Ve est née de l'adoption au référendum du 28 septembre 1958 du projet constitutionnel présenté à la nation par de Gaulle le 4 septembre, place de la République, et promulgué le 4 octobre. Les institutions nouvelles ont une triple origine, les idées de De Gaulle (*cf.* le discours de Bayeux du 16 juin 1946) pour le Président de la République, les anciens présidents du Conseil de la IVe, membres du gouvernement de Gaulle, et les ministres d'État pour les rapports entre gouvernement et parlement (la motion de censure en particulier), enfin les « techniciens », rassemblés par Michel Debré, et le propre rôle de ce dernier, pour l'établissement du « parlementarisme rationalisé ». Le travail d'élaboration de la constitution est bien connu, surtout depuis le 30e anniversaire. Le 1er juin, de Gaulle est investi président du Conseil, le surlendemain le parlement autorise par une loi constitutionnelle le gouvernement à établir une nouvelle constitution et lui donne les pleins pouvoirs pour six mois. Toutes les phases suivantes montrent la détermination de tous à aboutir et les discussions sont très sereines. L'élaboration est très rapide et se fait dans la tranquillité parlementaire, car les chambres ont décidé de ne plus tenir séance jusqu'à la rentrée d'octobre. Mais on sait depuis 1988 qu'en sous-main les sénateurs sont fréquemment intervenus, beaucoup plus que René Coty.

Un avant-projet est rédigé, jusqu'au 14 juillet, par un groupe restreint de juristes présidé par Michel Debré et où dominent les conseillers d'État ; on se souvient que la rédaction d'un texte institutionnel par un groupe restreint avait été le cas pour les constitutions « autoritaires », notamment celles des deux Empires. Ensuite, du 14 au 25 juillet, l'avant-projet est discuté par le Comité des ministres d'État, dont font partie Guy Mollet, leader de la SFIO, qui dès le 27 mai avait monnayé son entrée au gouvernement et le soutien de la majorité du groupe parlementaire SFIO contre le maintien du régime parlementaire, ainsi que Pierre Pflimlin, MRP, Louis Jacquinot, Indépendant, et Félix Houphouët-Boigny, UDSR. Le Comité des ministres d'État est présidé par de Gaulle, Debré étant rapporteur. De Gaulle tient effectivement compte de l'avis de ce Comité et les ministres d'État sont donc réellement des « pères » de la constitution de 1958. L'avant-projet est publié le 29. Ensuite, c'est le tour du Comité

consultatif constitutionnel, créé le 3 juin 1958 et formé de 39 membres (26 parlementaires élus par commission parlementaire et 13 personnalités choisies par le gouvernement), une forme de concession de De Gaulle aux parlementaires, qui auraient voulu un vote des chambres. Composé surtout de membres favorables à de Gaulle, il ne modifie l'avant-projet que sur des points mineurs. Toutefois il y a débat sur l'incompatibilité prévue entre la fonction ministérielle et un mandat parlementaire (le Comité est contre) et sur les « pouvoirs spéciaux », le fameux article 16. L'avis ultime du Comité est rendu le 14 août. Ensuite l'avant-projet est soumis au Conseil d'État qui, lui, discute âprement, puis il est réexaminé par le Comité des ministres d'État et finalement adopté le 3 septembre en conseil des ministres, réuni sous la présidence, normale, de René Coty.

Le projet est massivement ratifié en métropole et dans les colonies le 28 septembre 1958 : seule la Guinée vote contre, comme nous l'avons vu ; il y a en métropole 17,6 millions de oui et 4,6 millions de non. Le oui mord manifestement sur la clientèle du PCF, qui prônait le non : c'est le premier recul notable du PC depuis 1947. Voici deux grosses différences avec la constitution de 1946, mais celle de 1958 bénéficie du désir de renouveau et de la réflexion menée depuis 1946 sur la constitution. Les institutions sont complètement en place en avril 1959. Quel type de régime est installé ? Les travaux préparatoires avaient insisté sur le régime parlementaire, mais les nouveaux projets ont souligné les pouvoirs du Président de la République. Le président est doté d'une place significative, le titre II, aussitôt après « de la souveraineté », 15 articles lui sont consacrés, alors qu'il n'y en a que 14 pour le gouvernement et le parlement (4 pour le premier, 10 pour le second). Les formules employées à l'article 5 expriment assez le rôle d'un chef de l'État « orléaniste », doté de prérogatives quasi royales, mais ne se mêlant point directement à la marche des affaires, sauf à y intervenir exceptionnellement, si les circonstances l'exigent. Il est « arbitre », mot que de Gaulle utilise dans une allocution le 30 janvier 1959, et cette notion d'arbitrage, mot nouveau dans une constitution, est importante et ambiguë. Mais, après avoir fait l'objet d'interprétations diverses, la notion d' « arbitre » cédera rapidement la place à celle de « guide ». En développant cette conception, de Gaulle ne fera que systématiser une pratique qui s'éloignera de plus en plus du texte constitutionnel, qui campe un arbitre neutre et impartial : on aboutit à un personnage qui prend les décisions. De Gaulle se dira « le guide de la nation », expression employée pour la première fois le 4 octobre 1962 au cours d'une allocution télévisée. À plusieurs reprises, la pratique de l' « arbitrage » n'ira pas sans... un certain arbitraire. Par exemple, le 7 mars 1960, le chef de l'État refuse de convoquer le parlement en session extraordinaire. La constitution le lui impose pourtant, puisque la majorité des

députés a demandé une telle réunion (article 29) ! En 1962, 1969 et 1972, les « démissions » des premiers ministres Debré, Pompidou et Chaban-Delmas résulteront de la volonté du chef de l'État plus que de l'initiative propre des chefs de gouvernement, en dépit du respect apparent de la procédure prévue à l'article 8. Le débat sur l'arbitrage se poursuivra de 1958 jusqu'à nos jours...

Comment est nommé le Premier Ministre ? Le texte dit : « Le Président de la République nomme le Premier Ministre » : un choix du chef de l'État, une prérogative, ce qui justifie par avance l'intervention du Président de la République dans la composition du gouvernement, une nomination discrétionnaire, pour un temps indéterminé, comme le montre la nomination en 1962 de Pompidou, ancien collaborateur de De Gaulle, jamais élu à quoi que ce soit ! Politiquement, le Premier Ministre n'est que le « second » du Président de la République et il n'y a plus de références aux « consultations d'usage », comme sous la IVe République. Cependant, la constitution ne prévoit pas explicitement la « révocation » du Premier Ministre, d'où la formule « Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement. » Comment sont nommés les ministres ? Le texte dit : « Sur la proposition du Premier Ministre, il [le Président de la République] nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. » Mais dans la pratique, il y aura toujours désignation commune par le Président de la République et le Premier Ministre. La nomination des membres du gouvernement obéit donc à une procédure différente de celle du Premier Ministre, ce qui marque une hiérarchie indiscutable. La composition de l'équipe ministérielle sera d'ailleurs officiellement annoncée par le secrétaire général de la Présidence de la République, et non par le Premier Ministre. Les conditions imposées pour exercer une fonction ministérielle (nationalité, satisfaction aux obligations militaires, etc.) ne figurent pas dans le texte constitutionnel, sauf en ce qui concerne l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec un portefeuille ministériel (voir plus haut). La constitution de 1958 ne fait référence (deux fois) qu'à la démission *stricto sensu* du gouvernement, qui résulterait soit d'une décision volontaire du Premier Ministre soit de la censure de l'Assemblée nationale. La pratique s'éloignera sensiblement des données constitutionnelles : la « démission » sera conçue par de Gaulle (et Pompidou) comme un instrument de révocation et même de Gaulle exigera de ses Premiers Ministres qu'ils lui remettent, dès leur nomination, leur démission en blanc ! Une seule démission, celle du gouvernement Pompidou le 6 octobre 1962, interviendra à la suite de l'adoption d'une motion de censure par l'Assemblée nationale : toutes les autres seront présentées, soit à la demande du chef de l'État, ou du Premier Ministre, soit encore pour des raisons tenant aux traditions parlementaires françaises, par

exemple, après des élections législatives ou une élection présidentielle. Le texte constitutionnel ne fait pas mention de la possibilité pour le chef de l'État de mettre fin aux fonctions d'un Premier Ministre, qui n'aurait plus son agrément ; dans la pratique, le Président de la République demande au Premier Ministre de se retirer, ce que ce dernier (Debré, Pompidou, Chaban) accepte. « Le Président de la République préside le Conseil des Ministres. » En conséquence, le chef du gouvernement porte le titre de « Premier Ministre » et non plus de « Président du Conseil ». Une première rédaction faisait même du Président de la République le véritable chef du gouvernement, ce qui aurait d'ailleurs interdit la cohabitation... Comme l'écrit Mathias Bernard ¹,

« La "cohabitation" et le conflit entre les deux têtes de l'exécutif sont les grands absents de la Constitution de la Ve République et de la culture politique gaullienne. Ce silence, sans conséquence lors des quinze premières années du régime, fera l'objet de spéculations contradictoires à partir du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. C'est le talon d'Achille de la Ve République. »

L'article 11, très nouveau, important et célèbre, établit une forme de démocratie directe, sans qu'il soit question d'initiative populaire. Il prévoit qu'un référendum est possible, sur proposition du gouvernement ou, conjointement, des deux assemblées. En réalité, l'initiative sera toujours le fait du Président de la République, transformant en « référendum-plébiscite » une proposition pour laquelle l'initiative gouvernementale est devenue purement formelle, donnant au chef de l'État quasiment l'exclusivité de la prérogative. Dans la pratique de la Ve République, le référendum apparaît comme un moyen de contrôle d'une légitimité issue du suffrage universel, tout au moins depuis le référendum constitutionnel de 1962, mais qui n'est sanctionnée qu'à de longs intervalles, sept ans, puis cinq. Toutes les consultations référendaires gaulliennes seront dramatisées et prendront une tournure plébiscitaire, dans la mesure où le Président de la République s'engage personnellement et met sa fonction en jeu. Proposition conjointe des deux assemblées ? Le cas ne se présentera jamais, la procédure aurait été difficile à mettre en œuvre, de toute façon. Il en subsiste une condition : le référendum ne peut être proposé que « pendant la durée des sessions » parlementaires. Mais... il est toujours possible au gouvernement de convoquer le parlement en session extraordinaire, pour s'ouvrir le droit de proposer un référendum ! Cet article sera violé deux fois par de Gaulle en septembre 1962, quand il soumettra à référendum la révision de l'élection du Président de la République : le gouvernement n'en avait jamais délibéré (donc, pas de « proposition du gouvernement »), réviser la Constitution par référendum est interdit (l'article dit « tout projet de loi ») en dehors des conditions prévues par

¹ M. Bernard, *La France de mai 1958 à mai 1981. La grande mutation*, Livre de Poche, coll. « Références », 2003, 248 p., p. 28.

l'article 89 (adoption par le parlement en Congrès, avec majorité des 3/5 d'abord). Pourquoi un tel viol ? De Gaulle sait qu'il risque un échec en cas de débat parlementaire, à cause de l'opposition du Sénat. Mais la pratique gaullienne ne fondera-t-elle pas une nouvelle tradition constitutionnelle ? Et les expériences ou vellétés post-gaulliennes montreront la difficulté de se servir d'une procédure juridiquement cantonnée à l'organisation des pouvoirs publics et ne permettant pas la consultation du pays sur de grandes options de société, l'enseignement, la peine de mort, la laïcité ¹, etc.

Longtemps article le plus connu, le 16e est d'une célébrité paradoxale puisqu'il n'a été utilisé qu'une seule fois, du 23 avril au 30 septembre 1961, soit une longue durée alors que l'essentiel des décisions auront été prises immédiatement. Il s'agit de la mise en jeu des pouvoirs spéciaux en cas de crise. Il avait suscité de vives discussions lors des travaux préparatoires du texte de 1958, et, en particulier, ceux du Comité consultatif constitutionnel (CCC, voir plus haut). Ses origines sont à chercher d'abord dans la crise de 1940 et la manière dont s'était liquéfiée la présidence d'Albert Lebrun, ensuite dans les idées de De Gaulle, annoncées depuis Bayeux. L'épisode, unique, de 1961 sera provoqué par le putsch des généraux en avril, une décision qui apparaît fondée, mais l'effondrement du putsch, dès le 25 avril, permettra à cette date un retour au fondement régulier des pouvoirs publics. Le choix du Président de la République de maintenir l'utilisation de l'article 16 pendant plus de cinq mois sera vivement critiqué et apparaîtra peu fondé juridiquement ; dans la pratique, il aura essentiellement permis d'organiser la lutte contre les premières manifestations de l'OAS. La rédaction vague de l'article autorise une interprétation large, mais d'une part de Gaulle limite le domaine d'interprétation et d'autre part le CCC a ajouté le membre de phrase « et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu ». La part réservée à une interprétation arbitraire se trouve ainsi réduite, sur ce point seulement, car la phrase « le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances » a une imprécision qui autorise l'interprétation la plus large ; quand même, il est interdit d'en profiter pour faire un référendum constitutionnel... Surtout le contrôle de l'exercice des pouvoirs présidentiels durant cette exceptionnelle période est très limité. « Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet » : une simple consultation, qui, en tout état de cause, laisse le Président de la République libre de ses décisions, et les avis du Conseil constitutionnel ne sont pas publiés... « Le Parlement se réunit de plein droit » : de Gaulle apporte en 1961 trois limites, l'activité parlementaire ne peut

1 Sur la laïcité la « bible » permettant une édifiante prise de recul reste le livre d'Émile Poulat, *Notre laïcité publique*. « *La France est une République laïque* » (*Constitutions de 1946 et 1958*), Berg, 2003, 416 p.

porter sur les mesures prises ou à prendre dans le cadre de l'application de l'article 16, le parlement ne peut effectuer aucun travail proprement législatif en dehors des sessions ordinaires, l'Assemblée nationale ne peut pas censurer le gouvernement, puisqu'il ne peut y avoir de dissolution (« L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels »). La seule possibilité qui est donnée aux élus de s'élever contre les abus qu'ils estimeraient commis par le chef de l'État dans l'usage de l'article 16 paraît être de le traduire devant la Haute Cour de Justice pour haute trahison (une des très rares possibilités de le faire, d'ailleurs). Au total cet article vaut à l'ensemble du texte constitutionnel d'instituer une « dictature constitutionnelle », qui est en 1958 comparée, par des juristes, à l'article 14 de la charte de 1814 (réellement plus large) et à l'article 48 de la constitution de Weimar, destiné à entrer en vigueur « si la sécurité et l'ordre public sont gravement troublés et menacés dans le Reich allemand ». Longtemps la gauche jugera que c'est une véritable tare de la constitution ; le programme commun de la gauche proposera (en 1972) la suppression de l'article 16 ; mais plus personne ne parlera ni de l'article ni de sa suppression après l'élection de Mitterrand, jusqu'à ce que François Hollande ressuscite le projet en 2015, en l'incluant dans une refonte globale, avec la constitutionnalisation de la loi d'urgence. Pourquoi ? Certainement parce qu'on peut considérer que l'article a été frappé de désuétude, d'obsolescence : à quoi bon, plus d'un demi-siècle après l'unique utilisation, réveiller une discussion et faire du « byzantinisme » ...

En continuité avec une caractéristique fondamentale de la Quatrième et en conséquence du 13 Mai, le « dedans » et le « dehors » continuent à être liés dans l'histoire de la République gaullienne. Les caricatures de Roland Moisan (1907-1987) dans *Le Canard enchaîné* et le livre, pastiche de Saint-Simon (dont le style était « imité » par de Gaulle...), d'André Ribaud 1, *La Cour. Chronique du Royaume* (dessins de Moisan) 2, font une comparaison entre la République gaullienne et le régime de Louis XIV et Colbert, dans lequel on distinguait les affaires du « dedans » et celles du « dehors » ... « Dedans » et « dehors » avaient déjà été, à l'évidence, liés dans l'histoire de la IV^e République (voir p. XXX) , ils le sont encore dans celle de la République gaullienne. D'ailleurs, dans ses *Mémoires d'espoir*, tout à fait caractéristiques et intéressants, de Gaulle prend le plan suivant : Les institutions / L'outre-mer / L'Algérie / L'économie / L'Europe / Le Monde / Le chef de l'État !!! De Gaulle arrive au pouvoir en 1958 sans avoir de plan préétabli pour l'Algérie, l'équivoque est totale, l'ambiguïté est soulignée par la presse étrangère et la « guerre

1 Pseudonyme du journaliste Roger Fressoz, 1921-1999.

2 Julliard, 1961, 212 p., rééditions en 1962, 1967, 1972 et 1990 (*sic*).

d'indépendance de l'Algérie » (une expression historique bien reçue des deux côtés de la Méditerranée ¹) va durer plus longtemps sous la Ve que sous la IV^e République. De Gaulle a de grandes ambitions en politique extérieure et le souci du « rang », titre d'un chapitre des *Mémoires de guerre* (citations possibles, pp. 57 & suiv. du tome III), implique chez lui et dans le gaullisme, forme renouvelée de bonapartisme (voir p. XXX), un certain nombre de priorités. Première d'entre elles, la priorité aux affaires intérieures et à l'Europe, ensuite l'indépendance vis-à-vis des « Anglo-Saxons » et de l'ONU, la transformation du régime par la « constitution-*bis* » de 1962, celle de l'Union française par la formation de la Communauté (française), piètres « États-Unis de la France » comme écrit *Paris Match* ², une Communauté qui va être de courte durée (1958-1960) et vite se déliter au profit d'états réellement indépendants, de la Coopération mais de la « Françafrique », néologisme de Félix Houphouët-Boigny en 1973. Pour de Gaulle l'Europe doit être indépendante, en particulier des États-Unis et il oppose l'« Europe européenne » et de l'« Europe atlantique », il préfère l'Europe des nations à un ensemble supranational.

La République gaullienne, c'est bien sûr et dans le cadre des Trente Glorieuses une certaine forme de gestion du « dedans », de la politique intérieure et du contact avec ceux qu'on n'appelle pas encore les « gens », par la télévision, « arme absolue du régime » (Pierre Viansson-Ponté), les voyages en province, le culte de l'image, l'importance de la voiture présidentielle, la célébrité du village de Colombey-les-deux-Églises (Haute-Marne), avec un brin de mépris de De Gaulle vis-à-vis de la popularité mais aussi une compréhension assez monarchique du « contact », comme en témoigne ce passage des *Mémoires d'espoir* :

« les cérémonies publiques [...] ne me mettent guère au contact direct des personnes. Pour qu'un lien vivant s'établisse entre elles et moi, j'entends me rendre dans tous les départements. Entre le début et le milieu de ce septennat, indépendamment des tournées outre-mer, j'en aurais vu, en trois ans et demi, 67 dans la métropole. Ainsi se déroulent en province 19 voyages de quatre, cinq ou six jours. [...] Chaque département est parcouru tout entier du matin au soir. Le programme ne change guère de l'un à l'autre. [...] le discours à la population... tout le monde... l'attroupement populaire... Toutes les *Marseillaise* que j'entonne sont chantées en chœur par toutes les voix [...] Au cours de tous mes voyages, deux seuls épisodes discordants : peu de monde à Grenoble pour m'écouter devant la préfecture ; coïncidence de mon passage dans le port de Marseille avec une grève de dockers qui déploient, au bout des jetées, les banderoles de leurs revendications. » Le récit de l'incident de Grenoble est féroce dans *La Cour. Chronique du Royaume* ³ : « Octobre commença par un voyage du Roi en Dauphiné qui fut la désolation générale de la Cour. Cette province, contrairement à toutes les autres du royaume, ne montra qu'un zèle amolli et le Roi, quoiqu'il se roidît à ne le point

1 Cf. Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005, 303 p.

2 Numéro du 11 juillet 1959.

3 André Ribaud, *La Cour. Chronique du Royaume*, dessins de Moisan, Julliard, 1961, 212 p., p. 26. Grenoble est une ville symbole pour de Gaulle et les gaullistes, cf. les heurts du 18 septembre 1948, la victoire électorale de 1951, etc.

paraître, en ressentit extrêmement de l'humeur. [...] Quand le Roi entra dans Grenoble, au lieu de foules tenant trois lieues d'étendue, il ne trouva pour l'acclamer que des gens clairsemés et pour l'ouïr, que six mille habitants sur les cent quarante mille âmes qui peuplaient cette cité. Pas même cent cinquante des cinq cent échevins de la province ne le vinrent saluer. Ô ! l'insolente contrée ! [...] Le pis à regarder était le pauvre Raoul, intendant de cette province et qui n'avait pas eu le soin d'en exciter l'empressement. [...] Chatenet, ministre des affaires du dedans, eut un air très malheureux pendant cette chevauchée dauphinoise. »

La République gaullienne est assise sur le gaullisme et l'UNR (voir chapitre 5.3.6.) et il est évident que le gaullisme est un des phénomènes majeurs de la vie politique française dans la seconde moitié du XXe siècle. Dès son retour aux affaires le général De Gaulle impose sa marque et ses orientations au système politique français, à tel point qu'en 2016-2017 des hommes politiques se réclameront encore de lui. Le gaullisme, André Malraux le définissait ainsi en 1948 : « le métro aux heures d'affluence ». Fondamentalement entreprise d'union nationale, le gaullisme se trouvait au 13 mai 1958 éclaté depuis la mise en sommeil du RPF. Tous, à des niveaux différents avaient préparé et participé aux intrigues qui avaient conduit au rappel de De Gaulle. Mais maintenant ils doivent à nouveau se regrouper et serrer les rangs pour soutenir l'action de leur chef. Au point de refondation il y a donc, à nouveau, la fidélité totale à la personne du chef de la France libre. Ainsi dit Charles Pasqua, résistant à 15 ans, membre du RPF dès l'origine et co-fondateur ¹ en 1959 du sulfureux Service d'Action civique (SAC), sorte de police privée du gaullisme, en temps de guerre d'Algérie : « De Gaulle c'était un mythe ! S'il avait été Tito, j'aurais été communiste... S'il m'avait demandé de mourir pour lui, je l'aurais fait sans hésiter ». Voire... Lors de sa création l'UNR se veut une force de soutien à l'œuvre entreprise par de Gaulle et tout d'abord il faut porter les bannières du gaullisme lors des élections prévues en novembre 1958. Mais le problème le plus délicat se pose du fait du général lui-même qui, ne voulant pas recommencer son erreur du RPF, refuse de laisser un groupement politique utiliser son nom, même comme adjectif. En réalité, la personnalité des hommes (Soustelle, Chaban-Delmas, Debré...) qui créent l'Union pour la Nouvelle République le 24 septembre 1958, montre clairement qu'il s'agit bel et bien d'une renaissance du mouvement gaulliste. Et dans la plus pure tradition du gaullisme le nouveau mouvement ne veut pas s'assimiler à un parti et il choisit la dénomination d' « union », montrant bien qu'une de ses tâches est de rassembler les Français (*cf.* le *Rassemblement* du Peuple français), au delà des vieux clivages droite/gauche. Lors des élections des 23 et 30 novembre 1958, le nouveau mouvement remporte un succès qui n'est que relatif : au premier tour, les gaullistes (20,4 % des suffrages exprimés) ne dépassent par encore les modérés (22,1 %) mais battent (de peu) les communistes (19,2 %). Au deuxième tour, grâce à un heureux découpage des

¹ Avec Jacques Foccart et Achille Peretti.

circonscriptions, les résultats sont caricaturaux (miraculeux ?) : 198 députés UNR, 133 modérés, 57 MRP ; 44 SFIO, 23 radicaux et assimilés, 10 communistes seulement...

D'autre part, l'organisation du mouvement pose des problèmes de fond : certains, comme Jacques Soustelle, ancien secrétaire général et président du groupe parlementaire RPF, dans le bureau de ministre de l'Information duquel l'UNR est fondée, souhaitent que l'UNR ait une réelle autonomie par rapport à l'exécutif et par là même se dote d'un président. Ils se heurtent à un veto du général qui entend bien utiliser le mouvement comme sa force de manœuvre parlementaire. Il est évident que dans un tel contexte l'UNR ne peut avoir qu'une existence autonome limitée et le général qui, publiquement affecte de l'ignorer superbement, en réalité s'arrange pour qu'elle soit étroitement contrôlée par les plus fidèles de ses lieutenants, non pas Soustelle dont il se méfie depuis plusieurs années mais Roger Frey (1913-1997), qui est ainsi son premier secrétaire général. Il est donc évident, dès l'origine, que l'UNR est un mouvement totalement original dans le monde des formations politiques françaises car il n'a comme référence nulle idéologie, nul programme, nul objectif, si ce n'est soutenir la politique du général de Gaulle. C'est bien là un mouvement d'inconditionnels du général. C'est pourquoi la question de l'Algérie française ne pourra diviser qu'assez peu le mouvement : l'extrême droite, proche des ultras d'Alger, démissionnera ou sera exclue, et, dans l'ensemble, la plupart des militants qui avaient été pourtant de chauds partisans de l'Algérie française accepteront sans protester, publiquement au moins, l'évolution de la politique menée par leur chef. Il s'agit donc d'un parti de « grognards », d'aucuns diront de « godillots » qui obéissent aux directives venues de l'Élysée. Ainsi s'explique sa structure : il se veut non pas un mouvement de masse, profonde différence avec le RPF, mais un rassemblement de militants déterminés et sélectionnés (en théorie tout au moins) : 25 000 adhérents en 1959, 86 000 en 1962 (et encore ces chiffres fournis par les services de la propagande du mouvement sont-ils sujets à caution). De même, le fonctionnement du mouvement n'est démocratique qu'en apparence : en théorie, l'élection est la règle pour tous les postes de responsabilité, mais en fait les directives viennent de l'échelon supérieur, c'est-à-dire du secrétariat général, et elles imposent un tel ou un tel à la simple ratification des militants ¹ !

¹ Lorsqu'en 1963 le secrétaire général de l'époque, Jacques Baumel, décidera qu'il allait désigner officiellement les secrétaires des fédérations départementales, la mesure ne fera aucune vague : il ne s'agissait que de légaliser une situation existant depuis longtemps.

La guerre d'Algérie provoque des remous, avec notamment l'exclusion le 25 avril 1960 de Jacques Soustelle qui avait, depuis 1945, joué un rôle central dans le mouvement gaulliste, et à ce propos le Premier ministre de l'époque, Michel Debré écrit : « l'UNR n'a de valeur, n'a de sens, n'a de légitimité que dans la mesure où son action épouse totalement les directives politiques du général de Gaulle. » De ce point de vue, entre 1960 et 1962, le mouvement prendra un tournant déterminant : les deux dernières années de la politique algérienne du général De Gaulle le conduiront à rompre totalement avec l'extrême droite activiste dont les gaullistes avaient été longtemps assez proches. La lutte contre l'OAS, après les souvenirs de celle menée contre Vichy, ancre solidement le mouvement gaulliste dans le camp républicain et démocratique. Cette stabilisation se double entre-temps d'une ouverture à gauche. En effet, au printemps 1959, le général encourage certains, ouverts aux problèmes sociaux, à fonder un mouvement de gaullisme de gauche, destiné aussi à concurrencer l'UNR : ce sera l'Union Démocratique du Travail (UDT).

Allons plus loin quant à la méfiance du général de Gaulle envers l'UNR. Il a été échaudé par le fiasco final du RPF ; l'UNR fédère un ensemble de mouvements dont certains peuvent être tentés de faire passer la fidélité à l'Algérie française avant la fidélité à l'homme du 18 Juin. En fait, la sélection des candidats UNR pour les élections législatives de novembre 1958 — assurée par Roger Frey, secrétaire général — montre que l'UNR est d'abord gaulliste : les nouveaux venus, à la faveur des événements de Mai, se voient systématiquement préférer les candidats ayant des références gaullistes plus anciennes. Dans le même esprit, les adhésions au parti sont sévèrement triées pour éviter l'entrée d'éléments « moralement ou politiquement indésirables ». Contrairement au RPF, parti de masse, l'UNR est volontairement réduite au rôle d'un parti de cadres et n'a, un an après sa formation, que vingt-cinq mille adhérents environ. Lorsque la crise interne, sur l'avenir de l'Algérie, a lieu, la fidélité gaulliste l'emporte. Elle éclate à propos de l'offre, faite par le général de Gaulle le 16 septembre 1959, de l'autodétermination aux Algériens. Aux premières Assises de l'UNR à Bordeaux les 13-15 novembre 1959, Jacques Soustelle et ses amis partisans de l'Algérie française pressent l'UNR de prendre parti pour la francisation. Jacques Chaban-Delmas, inventant la notion de « domaine réservé » du président de la Ve République, demande aux gaullistes de se contenter de suivre le général de Gaulle dans ce qu'il appelle le « secteur présidentiel » (Algérie, Communauté, Affaires étrangères et Défense), quitte à le précéder, le cas échéant, dans le vaste « secteur ouvert » que constituent la Santé, l'Éducation, la Culture, les Finances, l'Économie, le Travail, l'Information et la Justice. Albin Chalandon et Roger Frey, les proches du général de Gaulle, qui n'entend se laisser enfermer ni dans une option prématurée

sur l'avenir de l'Algérie ni dans un domaine réservé, obtiennent finalement le vote d'une motion vague préconisant « le maintien d'une étroite union entre la métropole et l'Algérie », sans en définir les modalités. Finalement, l'affaire algérienne entraîne bien le départ ou l'exclusion d'une trentaine de dirigeants et députés UNR, dont Jacques Soustelle (exclu le 25 avril 1960 après les « barricades » à Alger) et Léon Delbecq, mais le gros de la troupe se rallie à l'indépendance de l'Algérie et demeure fidèle. Si bien qu'en novembre 1962, à l'occasion des législatives qui lui donnent avec ses alliés républicains indépendants la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, l'UNR fusionnera avec l'UDT (Union démocratique du travail). La famille gaulliste sera rassemblée et formera l'essentiel de « la majorité » que de Gaulle autorisera, cette fois, à se réclamer de lui lors des élections législatives. Il est vrai que les gaullistes, seuls contre tous les autres partis, auront joué autour d'André Malraux un rôle essentiel pour la victoire du oui au référendum du 28 octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct. L'UNR avait recueilli 17,9 % des suffrages exprimés au premier tour des élections législatives de novembre 1958 ; elle en obtient 32 % en novembre 1962 (et 31,4 % en mars 1967). Elle avait 203 députés inscrits à son groupe parlementaire (plus 13 apparentés) au lendemain des législatives de 1958 ; elle en a 233 après celles de 1962 (180 après celles de 1967). Sa crédibilité, incertaine lors de sa formation, est désormais bien établie, encore que la plupart des observateurs politiques parient sur sa disparition après le général de Gaulle, ce que sa baisse sévère aux législatives de 1967 laissera augurer.

Cette évolution du nouveau régime par renforcement des pouvoirs présidentiels, contrôle du gouvernement par l'Élysée, par l'effacement du parlement, ainsi que l'histoire de l'UNR contrastent fortement avec l'affaiblissement des partis politiques, d'où le rôle joué par les clubs à la fin de la décennie 50. La naissance des clubs est un phénomène qui est produit par les échecs répétés des partis de gauche à se maintenir au pouvoir depuis la dissolution de 1955 (voir p. XXX) et par leur attitude devant la guerre d'Algérie. Le Club Jean Moulin est le premier à naître, dès mai 1958, sur le modèle du Club des Jacobins fondé par Charles Hernu en 1950. Il rassemble des hauts fonctionnaires, des universitaires, des membres des professions libérales, d'anciens résistants comme Daniel Cordier (né en 1920), l'ancien secrétaire de Jean Moulin. Le Club Jean Moulin a une idéologie tiers-mondiste et démocratique, le deuxième terme étant bien montré par le titre de sa publication la plus célèbre, *L'État et le Citoyen*. Il jouera un rôle dans la candidature Defferre de 1963 et vivra jusqu'en 1970. Deuxième club important, « Citoyens 60 », issu du mouvement catholique « Vie nouvelle », trouve ses cadres parmi les responsables du scoutisme. Apparaît

également le Cercle Tocqueville, à Lyon, et Démocratie nouvelle, à Marseille. Certains petits partis politiques ressemblent à des clubs, c'est le cas lors de la création du Parti socialiste unifié (PSU, *cf.* p. XXX) en avril 1960, prenant la suite du Parti socialiste autonome, PSA, né en juillet 1958 (*cf.* p. XXX), parti auquel se sont ralliés en septembre 1959 Mendès France et ses amis. Mais créer un parti-club-rassemblement symétrique de l'UNR est loin d'être facile : en témoignent les avatars et difficultés du rassemblement de la gauche non-communiste organisé par François Mitterrand à partir de septembre 1959.

Chapitre 6. Traditions mentales : une « vieille France » culturelle ?

Sommaire :

6.1. La production culturelle traditionnelle

- 6.1.1. Ombre de la guerre et persistance d'une « vieille France » culturelle
- 6.1.2. Traditions, belles lettres, littérature académique et « culture établie »
- 6.1.3. Controverses (des années 50) et discussions éventuelles

6.2. Le « lectorat » traditionnel

- 6.2.1. La culture et le sport populaires
- 6.2.2. Le « caractère populaire et massif de la sortie du samedi soir » (Claude Forest) : la fréquentation des « petits cinés de quartier »
- 6.2.3. La contre-culture communiste
- 6.2.4. Le scoutisme et la collection « Signe de piste »

6.3. Religions traditionnelles ou traditions religieuses ?

- 6.3.1. Déchristianisation ou apogée d'une France catholique chrétienne ?
- 6.3.2. Sociologie et géographie religieuses de la France des années 50
- 6.3.3. « Un morceau de Moyen Âge égaré en plein siècle de l'atome » (Wladimir Rabinovitch) : l'affaire Finaly (1945-1953)

Dans la « non-bibliographie » de son *Aventure culturelle française, 1945-1989* (1), Pascal Ory écrit avec humour qu'« une bibliographie de l'histoire culturelle de ce pays est évidemment impossible ». L'adverbe désigne à l'évidence l'immensité, qui est celle de l'objet et du sujet, que P.Ory décrit d'un air faussement accablé : « la société culturelle (création, médiation), [...] pratiques représentatives (physiques, discursives), ou encore une époque ». On ne trouvera donc dans ce chapitre et dans les suivants non pas une présentation exhaustive de la culture de l'« époque » mais une tentative d'explicitation de la distinction, native dans les années 50, entre une « vieille France » culturelle et des modernités de la culture. Explicitation difficile et non pas « jeu d'enfant » car, comme l'écrit Érik Orsenna : « Allez vous y retrouver dans les sentiments d'après-guerre. Une fois éteintes les marseillaises, embrassés et rembarqués les GI's, revenus les déportés, poussés les cris d'horreur, notre pays redevint tellement silencieux, le moindre sourire résonnait, prenait valeur de serment, de point d'orgue. » 2 ! Si l'on veut une nouvelle fois jouer avec les couleurs et le Noir

1 Pascal Ory, *L'Aventure culturelle française, 1945-1989*, Flammarion, 1989, 241 p., pp. 237 & suiv.

2 Érik Orsenna, *Une comédie française*, Seuil, 1980, 321 p., p. 13.

& Blanc, jouons avec l'opposition entre les photos, très traditionnelles et « posées » des Studios Harcourt, dont c'est l'âge d'or, et les clichés, novateurs, d'Agnès Varda 1.

6.1. La production culturelle traditionnelle

6.1.1. Ombre de la guerre et persistance d'une « vieille France » culturelle

Nous l'avons vu dès les premières pages de ce livre, l'ombre portée de la Seconde Guerre mondiale s'étend durablement sur le pays dans les domaines de l'économie, de la société et de la politique : la guerre, Vichy et l'Occupation laissent une ombre noire épandue sur la France, comme sur nombre de nations européennes. Malgré sa victoire et les espoirs de la Libération, la nation culturelle gît aussi dans l'ombre grise de la guerre, lourde de cinq ou six longues et noires années. Pour longtemps, dans les mentalités, même celles des enfants, l'ombre portée de la guerre s'étend et pèse, ce que montrent à l'envi les films « de guerre » et les jeux de cours de récréation, la presse, dont la censure a été supprimée le 26 juin 1945 (2) et dont les titres nouveaux connaissent vite moult difficultés, le procès des « malgré-nous » d'Oradour-sur-Glane (voir p. XXX), et même l'affaire Dominici (voir p. XXX), cette liste n'étant pas exhaustive... Mythologie héroïque mais bientôt bataille de mémoire cinématographique, surtout entre gaullistes et communistes ! Plus de trente fictions et documentaires consacrés à la Résistance tiennent le haut de l'affiche entre la Libération et 1946, la production étant lancée d'abord par le Comité de Libération du Cinéma français (CLCF) et le Service cinématographique de l'Armée (SCA) puis par l'ensemble du monde du cinéma, épuré (mal) et soumis à la pénurie.

« Les premières images de la lutte clandestine sont tournées par des réalisateurs issus des rangs de la Résistance. Préparées dans la clandestinité, elles s'enracinent dans leurs choix, leurs actions et leurs comportements aux jours sombres de l'Occupation. Elles sont nourries par les combats politiques de la Libération, portées par l'illusion des "premiers beaux jours" puis marquées par le désenchantement qui suit. » 3

Le public voit au cinéma des films montrant le « vrai visage » des résistants, comme *La Libération de Paris*, *La Bataille du rail*, deux fois primé au Festival de Cannes de 1946 et pour lequel l'administration des Domaines sacrifie un train entier, capturé à Chagny (Saône-et-Loire) par la Première Armée française, des films tels *Au*

1 Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., chapitre 2.

2 Pour l'édition, voir M.Poulain, « La censure », pp. 554-593 de P.Fouché dir., *L'Édition française depuis 1945*, Cercle de la Librairie, 1998, 929 p.

3 S.Lindeperg, *Les écrans de l'ombre. La seconde guerre mondiale dans le cinéma français, 1944-1969*, CNRS, 1997, 444 p., réédition dans la coll. « Points », 2014, 570 p., p. 21. Nous suivons ce remarquable livre pour tout ce passage.

cœur de l'orage et des images de la bataille de France comme dans *Six Juin à l'aube* (1946 et 1949). Mais ces œuvres « témoignent exemplairement de la réécriture du passé mise en œuvre par les autorités françaises à la fin du conflit. » Elles sont marquées par le souci du « rang » gaullien de la France et de son armée, par la réhabilitation de la Marine, la débâcle de Dunkerque étant totalement esquivée jusqu'en 1960, et la Seconde Guerre mondiale est insérée dans la « guerre de trente ans » de De Gaulle. La République a une histoire sans césure, la reconquête par la *Caravane blindée* (1946) de la 2e DB continue la Libération de la France et l'occupation de l'Allemagne, et *Débarquement Sud* exclut les Américains de la Provence de 1944 et ne mentionne les troupes coloniales qu'en tant que « Français ». Scénariste de *Bataillon du ciel*, qui sort en 1947, Joseph Kessel (1898-1979) se fait hagiographe de la France libre, au sein de laquelle il a été pilote, et il minimise le rôle de la Résistance intérieure, qui a par ailleurs bénéficié d'une « mode », d'un cycle qui se clôt en octobre 1946 avec *Le Père tranquille* de René Clément, Noël-Noël 1 étant dans son plus grand rôle d'acteur après avoir partiellement écrit le scénario. Ce cycle est assez fondateur : on y trouve de l'histoire pieuse, la Résistance étant l'essence de la nation, une vision diabolique des Allemands, l'unanimité gaullienne de la Résistance au détriment des attentistes, ainsi que la transposition de la guerre de 1870, en combinant deux nouvelles de Maupassant, avec *Boule de suif* de Christian-Jaque (1945), déjà célèbre pour son *François Ier* de 1937 et *Les Disparus de Saint-Agil* de 1938 (2). Le cycle cinématographique de 1944-1946 sur la Résistance montre également la fameuse synthèse « pétaino-gaulliste » du film *Le Père tranquille*. *La Grande Illusion* de Renoir ne peut ressortir, en 1946, qu'avec trois coupures importantes, la principale étant la brillante scène où Gabin prend dans ses bras Dita Parlo, bel et bien allemande, qui joue le rôle de la paysanne 3. Une nouvelle ère cinématographique est annoncée dès 1946 par *Les Portes de la nuit* de Carné, éreinté sur le moment par la critique. Les rares évocations de prisonniers de guerre disparaissent bien vite 4, avant de réapparaître dans les années 60. Dès 1947 la Résistance s'évanouit de la filmographie française, jusqu'au retour au pouvoir de De Gaulle, la Guerre froide et les divisions politiques changent la donne artistique, le temps produit en matière de films de guerre un effet de décantation et il n'y a plus

1 Pseudonyme de Lucien Noël (1897-1989).

2 Christian-Jaque, de son vrai nom Christian Maudet, 1904-1994, connaîtra ensuite le triomphe populaire avec *Fanfan la Tulipe* (1951) et les quatre films où il dirigera Martine Carol (Marie-Louise Mourer, 1920-1967), devenue sa femme en 1954.

3 Grethe Gerda Kornstädt (1908-1971). Elle est internée, de camp en camp, entre 1944 et 1946, et ne bénéficie d'un non-lieu qu'en 1949.

4 Cf. É.Gayme, « Le prisonnier de guerre français de la Seconde Guerre mondiale au cinéma : une popularité tardive et brève », dans L.Bantigny, A.Benain & M.Le Roux dir., *Printemps d'histoire. La khâgne et le métier d'historien. Pour Hélène Rioux*, Perrin, 2004, 375 p., pp. 200-209.

qu'une trentaine de productions entre 1947 et 1957 à évoquer la Seconde Guerre mondiale. Le Vercors et *Le Grand Cirque* (1950), inspiré du livre de Pierre Clostermann ¹, deviennent pommes de discorde, *Deux de l'escadrille* (Maurice Labro, 1953) s'essaie au vaudeville et Jean-Pierre Melville (*Le Silence de la mer*, 1949) est bien isolé ². Claude Autant-Lara (1901-2000), mis à l'index à la Libération pendant trois ans, réalise *La Traversée de Paris* (1956), qui est plébiscité par le public, encensé par la critique, cependant avec des raisons très hétérogènes et des raisonnements parfois fort discutables, ainsi de la part de Georges Sadoul ³ qui se fonde sur le compagnonnage momentané d'Autant-Lara avec le PCF ! *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais (1956) suscite, à cause de la censure de la « scène du gendarme » du camp de Pithiviers, un scandale multiforme et salutaire. Le film avait été commandé à l'occasion du dixième anniversaire de la libération des camps par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et il heurte le mythe, né de l'impératif de la réconciliation nationale, d'une France unanimement résistante, trahie par une clique de collaborateurs. Resnais (1922-2014) qui, sans doute, ne s'était même pas aperçu de la présence du képi scandaleux, est en réalité puni pour un film précédent et clairement anticolonialiste, réalisé avec Chris Marker ⁴, *Les statues meurent aussi* (1953). *Nuit et brouillard* est retiré de la compétition du Festival de Cannes en 1956, essentiellement parce que le ministre Maurice Lemaire, qu'on a connu plus courageux (voir p. XXX), encouragé par des rivaux de Resnais, veut ménager l'Allemagne, à l'heure de la construction européenne balbutiante ⁵ ! La palme d'or cannoise de l'année récompensera *Le Monde du silence*, de Jacques-Yves Cousteau (1910-1997) et Louis Malle (1932-1995) ...

Le conflit clos en 1945 étend ombres noires et séquelles sur la mentalité culturelle des Français, mais il n'y a pas à moyen terme de véritable commémoration de la Seconde Guerre mondiale. Qu'y a-t-il en matière de mémoire ? Rappelons et poursuivons la présentation des premiers temps du « devoir de mémoire » du second conflit mondial ⁶, évoqué au sous-chapitre 1.2.3. : deux organisations naissent au printemps 1945, l'Amicale d'Auschwitz et l'Association des anciens déportés juifs de France, grand est le rôle de l'historien Henri Michel (1907-1986), mais la Journée

¹ Sous-titré *Souvenirs d'un pilote de chasse français dans la R.A.F.*, Flammarion, 1948. Clostermann : 1921-2006.

² De son vrai nom Jean-Pierre Grumbach (1917-1973), c'est un authentique résistant.

³ 1904-1967. Critique présenté longuement et finement dans A. De Baecque, *La Cinéphilie. Invention d'un regard, histoire d'une culture. 1944-1968*, Fayard, 2003, 406 p., *passim*.

⁴ Christian Bouche-Villeneuve, 1921-2012.

⁵ Cela n'empêchera pas Resnais de signer le « Manifeste des 121 » (voir p. XXX) !

⁶ O.Lalieu, « L'invention du *devoir de mémoire* », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janv.-mars 2001, pp. 83-94.

nationale de la Déportation n'est instituée qu'en 1954. La dernière guerre n'a donc pas de véritable commémoration à la fin des années 40, peu de livres ou d'articles sont d'ailleurs publiés sur la Première Guerre mondiale, à la différence de l'émission, officielle, de timbres-poste : Verdun et Franchet d'Esperey en 1956, l'armistice est commémoré pour son quarantième anniversaire, en 1958... On objectera que Stanley Kubrick sort son film, qui fait davantage scandale que celui de Resnais, *Les sentiers de la gloire*, mais ce n'est qu'en 1957 et... il n'est pas distribué en France avant 1975, les producteurs prenant peur devant les menaces d'associations françaises et belges d'anciens combattants. Mais il faut tenir compte du lectorat du Goncourt 1945, attribué à Jean-Louis Bory (1919-1979) pour *Mon village à l'heure allemande*, et de celui de 1949, décerné à Robert Merle (1908-2004) pour *Week-end à Zuydcoote*.

Une dernière (?) ombre de la Seconde Guerre mondiale reste à examiner, en prenant davantage de recul : pour des raisons démographiques, le lectorat n'est-il pas vieilli et cela n'entraîne-t-il pas la persistance d'une « vieille France » culturelle ? Les centenaires voient d'ailleurs leur nombre augmenter : de deux centaines (?) en 1950, ils passent à 977 en 1960 : admirons d'ailleurs le passage de l'approximation (compréhensible) à la précision, technocratique et assez ridicule ! S'il en est ainsi c'est que les « seniors » des années 50 sont assez nombreux et que les « juniors » en capacité de lire, nés du *baby boom* d'après 1946, rappelons-le, ne le sont pas encore beaucoup. De surcroît, assez grande est la crainte de l'« invasion » des « J3 » et de leur chômage, thème journalistique fréquent et les jeunes ne sont-ils pas, pour les adultes, « une nouvelle classe dangereuse », menant le pays des J3 aux blousons noirs : c'est le chapitre IV de la thèse remaniée de Ludivine Bantigny ¹, qui souligne les exagérations médiatiques de l'époque, ahurissantes pensons-nous.

La France, dans le domaine culturel aussi, est pétrie de traditions, elle est une société de « gens » modestes, simples, à l'opposé d'une Zsa Zsa Gabor principale star du Maxim's dans les années cinquante ², une société où domine une vie de « ménage », de « foyer », avec la « ménagère » à la cuisine et sur le chemin de l'école deux ou quatre fois par jour, l'homme dans la sphère publique. Y aurait-il des *fifties* à la française dans l'ordre culturel ? En première approximation cette France ne s'américanise pas et le slogan publicitaire « Vérigoud, c'est si bon » est bien *franchouillard*, comme est rurale et provinciale la gentille critique de l'américanisme dans *Jour de fête*.

¹ Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard, 2007, 498 p.

² Sári Gábor, 1917-2016.

« En simplifiant beaucoup [écrit Gérard Vincent 1] on pourrait dire que la vie intellectuelle française de l'après-guerre est dominée par trois "ancêtres" : F. de Saussure, S.Freud et K.Marx. »

En France comme dans tous les pays occidentaux le *Cours de linguistique générale* du premier connaît un extraordinaire rayonnement : les rééditions se succèdent et la première étude savante en est fournie par Robert Godel en 1957 (2). La pensée de Freud est éditée avec abondance : rééditions des *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, publication en 1947 et 1948 de la traduction, par Samuel Jankélévitch (1869-1951), de *Totem et tabou*, puis des *Essais de psychanalyse* et de la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, avec de fréquentes rééditions, publications de Marie Bonaparte, traductions par Yves Le Lay, I.Meyerson, et Anne Berman. La pensée freudienne est vulgarisée par les médias et Lacan (1901-1981), dont les *Propos sur la causalité psychique* sont de 1946 et *La Chose freudienne...* de 1956. Marie Bonaparte (1882-1962), peu après, d'ailleurs, manifeste des doutes au sujet de la psychanalyse et se consacre à la défense du prisonnier américain Caryl W.Chessmann (1921-1960, numéro 369 de *Je me souviens* de Georges Perec). Condamné à mort pour des vols, des enlèvements et des viols celui-ci réussit à attirer l'attention de l'opinion publique sur son cas et, plus généralement, sur la peine de mort aux États-Unis, grâce à trois livres qu'il avait écrits en prison, dans le « couloir de la mort ». L'étude de Marx domine la philosophie politique, sa relecture est fructueuse en ces temps de stalinisme et de Guerre froide. Elle est facilitée par la parution de traductions de Marx en français, la première importante ayant été celle du *Matérialisme dialectique* en 1939. Et justement la fin des années 40 voit le passage de l'ombre d'une guerre mondiale au spectre d'un conflit nucléaire et universel : désormais plane sur la culture française l'ombre de la Guerre froide. Elle s'étend sur les rassurantes traditions culturelles françaises et les renouvelle, mais elle a besoin de temps, dans l'immédiat, comme l'écrit en titre de chapitre 3 avec son humour pédagogique habituel Jean-François Sirinelli, « l'après-guerre n'a pas eu lieu ».

1 Gérard Vincent, *Les Français. 1945-1975. Chronologie et structures d'une société*, Masson, 1977, 383 p., pp. 64-65

2 R.Godel, *Les Sources manuscrites du « Cours de Linguistique générale » de F. de Saussure*, Genève, Droz, 1957, 283 p.

3 Le douzième de J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli dir., *Histoire culturelle de la France du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, tome 4, *Le temps des masses. Le vingtième siècle*, Seuil, 1998, 403 p., réédition en coll. « Points », 2005, 510 p.

6.1.2. Traditions, belles lettres, littérature académique et « culture établie »

Les traditions et la « culture établie » 1, avec leurs jugements de valeur et leur « discours défensif », nourrissent comme par devant les « belles lettres » à la française. Ainsi le théâtre traditionnel poursuit son cours tranquille, avec les pièces de Montherlant 2, de Marcel Aymé (1902-1967) et d'autres. Seuls sont « infréquentables », selon les termes employés par le regretté François Dufay 3, les écrivains de la « droite littéraire » réprouvée du « soufre » et du « moisi » de l'Occupation, pour lesquels l'année 1945 est « l'année zéro » : Paul Morand se terre pour l'heure « dans une villa située sur les hauteurs de Montreux, en Suisse » et le Barbezieux (Charente) de Jacques Chardonne « ne répond plus ». Morand a eu la chance d'être nommé ambassadeur en Suisse par Vichy en juillet 1944, il côtoie Jean Jardin mais goûte peu une visite du jeune Michel Déon, né en 1919, gagne l'Espagne, puis Tanger, enfin le Portugal. En 1953 cet ancien diplomate de carrière se fait indemniser mais mettre à la retraite par le quai d'Orsay ; il échoue dans sa tentative d'entrée à l'Académie française en 1958 (4). Chardonne 5 a été emprisonné six semaines à la Libération et a échappé à l'indignité nationale. « Désormais, le romancier va remâcher son amertume dans de faux romans aux tonalités assourdies où, jonglant avec quelques personnages fantomatiques qui s'avèrent vite ses doubles, il expose ses déprimantes découvertes, non plus seulement sur le couple mais sur la nature humaine. » Isolé dans sa maison de la région parisienne, il reçoit, lui, la visite, en 1950, de Roger Nimier, âgé de 25 ans, qui publie peu après son *Hussard bleu*.

Quant à Sacha Guitry (1885-1957), sottement inquiété à la Libération — soixante jours de prison, trois ans d'instruction et de « silence », mais son hôtel particulier est sauvé du pillage par Alain Decaux 6 — , au fond pour son « esprit parisien » caustique, vieilli, il continue à manifester cet esprit (*Le Diable boiteux, La Poison, Si Versailles m'était conté, Napoléon, Si Paris m'était conté*), mais dans une sorte de « panthéonisation » médiatique et droitière qui le béatifie littéralement à sa mort, le 24 juillet 1957. Claudel est, lui, un champion de la poursuite de la tradition de

1 Pascal Ory, *L'aventure culturelle française, 1945-1989*, Flammarion, 1989, 241 p., pp. 105 & suiv.

2 Henri Millon de Montherlant (1895-1972).

3 François Dufay, *Le soufre et le moisi. La droite littéraire après 1945. Chardonne, Morand et les Hussards*, Perrin, 2006, 240 p., et aussi J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., *passim*. François Dufay : 1963-2009.

4 Cf. J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises, op. cit.*, p. 271, H. Rousso, *Le syndrome de Vichy*, Seuil, 1987, 379 p., réédition sous le titre *... de 1944 à nos jours*, coll. « Points », 1990, 416 p., pp. 81-85.

5 De son vrai nom Jacques Boutelleau.

6 Guitry raconte tout cela dans trois livres dont le dernier est titré *Trois années de silence*.

la visite au grand homme de la littérature, il est abondamment et complaisamment médiatisé, dans un cadre évidemment plus familial, châtelain et bourgeois.

Quoi de plus académique que l'Académie française ? À la Libération plusieurs de ses membres figurent sur les listes d'auteurs flétris par le Comité national des Écrivains (CNE, voir p. XXX). Quatre académiciens sont condamnés à l'indignité nationale et l'Académie française se doit de les exclure. Mais si deux élections remplacent rapidement Abel Hermant et Abel Bonnard, l'Académie manifeste ostensiblement son conservatisme et son pétainisme en laissant vacants jusqu'à la mort des titulaires les fauteuils de Pétain et de Maurras (voir p. XXX). Il y a plus collectif en l'espèce : une menace vague de suppression de la Coupole et Georges Duhamel, secrétaire perpétuel que l'on ne peut taxer ni de conservatisme ni de pétainisme, demande à de Gaulle de trancher. Le chef du GPRF le fait : maintien de l'institution, car immortelle de fondation, mais rénovation, par une fournée d'écrivains, élus en 1946 sans lettres ni visites de candidature, « du neuf et du raisonnable », en somme, si l'on peut déplacer une formule gaullienne. Cependant l'Académie manifeste sa mauvaise volonté en adjoignant à d'incontournables écrivains résistants... Claudel. Surtout elle reste divisée dans les années 50 par les séquelles de la guerre et de l'épuration. Si l'influence des « maréchalistes » facilite l'élection en 1953 de l'historien Pierre Gaxotte, ouvertement d'extrême droite dans les années 30, de Jérôme Carcopino, ancien ministre de Pétain ¹, en 1955, et du maurrassien Henri Massis en 1960, la candidature de Paul Morand en 1958 se heurte à la coalition d'une quinzaine d'académiciens, soutenus par de Gaulle, ce qui empêche pendant une décennie son entrée sous la Coupole. Mais, globalement, l'Académie devient dans les années 50 un havre pour la droite intellectuelle, ce qui permet la gestation offusquée en son sein du *Manifeste des intellectuels* répondant au *Manifeste des 121* (cf. p. XXX) : l'Académie tend au fond à définir autrement l'intellectuel, ni descendant des dreyfusards ni engagé ².

Le prix Goncourt 1948 est décerné à Maurice Druon (1918-2009) pour *Les Grandes Familles*, alors que les deux années précédentes avaient récompensé Jean-Jacques Gautier (1908-1986) pour *Histoire d'un fait divers* et Jean-Louis Curtis ³ pour *Les Forêts de la nuit*. Quels sont les best-sellers de cette décennie ? Dans son numéro du 16 avril 1955, *L'Express* recense les plus forts tirages en langue française des dix

¹ Sur son épuration, lire Cl.Singer, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Les Belles Lettres, 1997, 425 p., pp. 231 et 321-327.

² Notice de C.Aubey-Berthelot, pp. 28-29 de J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, PUF, 1995, 1 068 p.

³ Albert Laffitte, 1917-1995.

dernières années. Six livres ont alors dépassé les 400 000 exemplaires : *Le Petit Monde de Dom Camillo* (P.Guareschi, 798 000), *Le Grand Cirque* (P.Clostermann, 527 000), *J'ai choisi la liberté* (I.Kravchenko, 503 000), *Le Zéro et l'Infini* (A.Kœstler, 450 000), *Le Silence de la mer* (Vercors, 420 000) et, sixième seulement, *Le Petit Prince* (A. de Saint-Exupéry, 400 000). On remarquera que sur ces six best-sellers, deux sont « anticomunistes », deux portent sur la guerre et deux peuvent être qualifiés de « livres d'évasion »¹. Cependant il faut ajouter des livres publiés pendant les dix ans écoulés de 1945 à 1955 et qui devaient faire une belle carrière pendant la suite des Trente Glorieuses. Deux enseignements principaux ressortissent à ces deux listes, établies d'après P.Avril et G.Vincent² : la très grande importance des ventes, donc du lectorat et l'étendue de l'éventail des publications...

Plus d'un million d'exemplaires :

Albert Camus, *La Peste*, 1947, 3 015 000 ex.
 Henri Troyat, tous ses titres dépassent deux millions et demi d'exemplaires
 Hervé Bazin, *Vipère au poing*, 1948, 2 196 000
 Françoise Sagan, *Bonjour Tristesse*, 1954, 2 075 000
 Boris Vian, *L'Écume des jours*, 1947, 1 957 000
 Gilbert Cesbron, *Chiens perdus sans collier*, 1954, 1 954 000
 Pierre Daninos, *Les Carnets du major Thompson*, 1954, 1 907 000
 Hervé Bazin, *La Mort du petit cheval*, 1950, 1 550 000
 Jean-Paul Sartre, *Les Mains sales*, 1948, 1 428 000
 Jacques Prévert, *Paroles*, 1946, 1 383 000
 Gilbert Cesbron, *Les Saints vont en enfer*, 1952, 1 348 000
 Boris Vian, *L'Arrache-cœur*, 1953, 1 253 000
 Guy des Cars et San Antonio, tous leurs titres dépassent le million

De 800 000 à un million d'exemplaires :

Hervé Bazin, *Lève-toi et marche*, 1952, 967 000
 Charles de Gaulle, *L'Appel* (tome I des *Mémoires de guerre*), 1954, 932 000
 Hervé Bazin, *L'Huile sur le feu*, 1954, 927 000
 Albert Camus, *Caligula*, 1945, 880 000
 Roger Peyrefitte, *Les Amitiés particulières*, 1944, 876 000
 Daniel-Rops, *Jésus en son temps*, 1945, 865 000
 Hervé Bazin, *La Tête contre les murs*, 1949, 859 000
 Pauline Réage, *Histoire d'O*, 1954, 849 000
 Jean-Paul Sartre, *La Putain respectueuse*, 1946, 819 000
 Maurice Herzog, *Annapurna, premier 8000*, 1952, 800 000

¹ D'après G.Vincent, *Les Français. 1945-1975, op. cit.*, p. 83.

² P.Avril et G.Vincent, *La IVe République. Hommes et société*, MA Éditions, 1988, pp. 34-36.

De 600 000 à 800 000 exemplaires

Virgil Georghiu, *La 25e Heure*, 1949, 792 000

Jean-Paul Sartre, *L'Âge de raison*, 1945, 773 000

Jean-Paul Sartre, *Le Diable et le Bon Dieu*, 1951, 743 000

Roger Frison-Roche, *La Grande Crevasse*, 1948, 708 000

Colonel Rémy, *Mémoires d'un agent secret de la France libre*, 1946, 650 000

Jean-Paul Sartre, *Le Sursis*, 1945, 636 000

Marcel Aymé, *Le Passe-Muraille*, 1950, 633 000

Michel de Saint-Pierre 1, « preux normand » pétainiste mais authentique résistant, brillant critique cinématographique à... *Témoignage chrétien* où il fait figure d'extra-terrestre, monarchiste et beau-frère de Michel Poniatowski (1922-2002), sportif accompli, remporte de beaux succès avec ses romans mettant en scène, avec une tentative de « langue Grand Siècle » épurée mais mâtinée d'argot de *peoples* en goguette, pour un lectorat de « modestes » Français moyens (statistiquement parlant), les ci-devant nobles et les actuels porteurs de particules. Le plus fameux de ces best-sellers, *Les Aristocrates 2*, paraît au milieu des années 50. Il s'ouvre sur l'arbre généalogique de la famille de Maubrun, qui remonte bien entendu aux Croisades, et réunit pêle-mêle femmes « admirables », hobereaux désargentés, soutanes élimées mais valeureuses, plaies d'argent et peines de cœur ou de religion, douves embroussaillées et mortalité infantile, ainsi qu'un héros positif, le marquis de Maubrun lui-même, capitaine de cavalerie démissionnaire et subissant un pépin de santé... Le roman *Les Aristocrates* est porté à l'écran dès 1955 par Denys de La Patellière 3, dont c'est le premier long métrage. Le réalisateur, le co-scénariste, Roland Laudenbach (1921-1991), écrivain et critique littéraire d'extrême droite, neveu de Pierre Fresnay 4, et l'acteur principal, un Fresnay qui se souvient sans doute d'avoir déjà joué l'aristocrate dans *La Grande Illusion* (1937), font des efforts pathétiques pour simplifier, animer et dramatiser le roman de Saint-Pierre. La communauté familiale des *Murmures de Satan*, curieusement centrée sur un atelier...

1 Michel (de Grosourdy) de Saint-Pierre, 1916-1987.

2 *La Table ronde*, 1954, 349 p. Autres titres connus : *Les écrivains* (1957), *Les murmures de Satan* (1959) et *Les Nouveaux Aristocrates* (1960). Biblio. : Collectif, *Michel de Saint-Pierre. Témoin de son temps*, Luneray (76), Éditions Bertout, 1997, 267 p.

3 1921-2013, de son vrai nom Denis Dubois de La Patellière.

4 Pierre Laudenbach, 1897-1975. Son neveu avait fondé les Éditions de la Table ronde en 1944 et il était réputé proche des « hussards » au moment du film. Le rôle féminin principal est tenu par Brigitte Auber, de son vrai nom Marie-Claire Cahen de Labzac (elle avait joué dans *Rendez-vous de Juillet*, cf. p. XXX), les jumeaux Louis-César et Osmond de Maubrun sont joués par Olivier et Philippe de Tissot, et le faux prince de Conti par Léo Joannon (1904-1969), réalisateur de films ouvertement Révolution nationale qui avait eu droit à cinq ans de purgatoire cinématographique à la Libération.

d'électronique, n'obtient pas le même succès ¹ et dans les années 60, de Saint-Pierre se montrera partisan de l'Algérie française, se fera pourfendeur de Vatican II, défenseur de la soutane (qui devient facultative dans le diocèse de Paris en 1962) et de Mgr Marcel Lefebvre (1905-1991).

Traditions et continuité ou innovations et modernité ? Les années 50 voient la continuation d'une intervention classique de l'État dans le champ culturel ², elles voient toujours « l'inégalité des créations » ³, avec un début de bouleversement entre les arts « majeurs » et les arts « mineurs », entre les genres « savants » et les « populaires ». La décennie a ses traditions architecturales, elle voit la consécration et les échecs de Le Corbusier, elle est tissée de continuités cinématographiques, de *Quai des brumes* aux *Portes de la nuit*. La « question », la « querelle » et la « guerre » scolaires continuent, nous l'avons vu. Les pouvoirs publics, État, départements et communes, ont beaucoup de mal à gérer la scolarisation massive qui débute dans les années 50 : les locaux manquent un peu partout et ceux qui sont utilisés sont souvent très vieux, en mauvais état. L'école primaire répond mal à la demande de préscolarisation, l'enseignement élémentaire à la massification due au *baby boom* ⁴. L'enseignement primaire continue à être traditionnel, hérité qu'il est de la IIIe République : hygiène, discipline, encyclopédisme, séparation des sexes, culte de la plume métallique et de l'encre violette, haine du stylographe et, qui pire est, du stylo à bille, apothéose finale du *certif*, etc. ⁵ Souvenirs et photographies montrent le couple tablier/blouse, qui cache les pauvres vêtements des enfants des années 50, particulièrement mal fagotés, le tandem pupitre de bois/encrier baveux, l'importance de la discipline mais du bon point, complété par la bonne image désormais, la carte murale version Alsace-Lorraine revenue au bercail, le tableau noir en bois (pas encore métallique et vert), les horaires et le calendrier, la séparation filles/garçons allant jusqu'au décalage des horaires entre les deux écoles voisines. La morale est enseignée, dans un cadre scolaire encore très homogène, les différences entre classes rurales et écoles citadines n'éclatant que dans les années 60, avant d'être gommées (?) par l'Internet, la propreté est surveillée, comme autrefois. Les devoirs à la maison sont supprimés le 29 décembre 1956 pour les élèves du primaire. Théoriquement... et

¹ *Les Murmures de Satan*, Calmann-Lévy, 1959, 288 p.

² Pascal Ory, *L'aventure culturelle française*, op. cit., passim. Philip Nord insiste beaucoup sur ce point dans son livre, *Le New Deal français*, Princeton University Press, 2010, trad. fr., Perrin, 2016, 453 p.

³ Pascal Ory, *L'aventure culturelle française*, op. cit., pp. 64 & suiv.

⁴ Cf. J.-N.Luc & G.Nicolas, *Le Temps de l'école. De la maternelle au lycée, 1880-1960*, Éditions du Chêne-Hachette Livre, 2006, 311 p., dernière partie.

⁵ Gentilles évocations dans l'œuvre de Claude Taudin, notamment dans *Écoliers des années 50*, Brive, Éditions Encre Violette, 2006, 92 p. Exemple de souvenirs : Sylviane Léty, *Plozevet. Souvenirs d'école, 1950-1951*, compte d'auteur, 2008, 320 p.

je me souviens encore des commentaires de MM. Pradeyrol et Durent, droits dans leurs blouses grises, à la rentrée de janvier 1957 dans mon Cours moyen deuxième année, que personne n'appelait CM2... Grandes seront par la suite les tentations, mentales et politiques, de faire de cette décennie l'âge d'or mythique d'un enseignement primaire sans problèmes, avec une idyllique entente entre enseignants et enseignés, une connaissance prétendument encyclopédique et poétique de la géographie des sous-préfectures et des sous-affluents, sans parler de la sûreté de l'orthographe. Loin des reconstitutions euphoriques de la fin du XXe et du début du XXIe siècle, l'enseignement reste pendant les années 50 beaucoup trop livresque, l'école est trop « Troisième République », les contenus véritables d'un niveau beaucoup trop faible, le fameux « niveau » (des élèves) n'est guère élevé. Ceci sans parler des petits établissements privés non confessionnels, dont beaucoup ressemblent à la pension Delassalle du film de Clouzot *Les Diaboliques* (1954).

À l'école primaire l'enseignement de l'histoire, toujours jugé, à juste titre, fondamental, reste encore très traditionnel mais cette tradition peut facilement correspondre à de très nombreux aspects du contexte historique de la fin des années 1940 et des années 1950, tant pour le maître que pour l'élève. L'ombre immédiate de la Seconde Guerre mondiale n'appelle-t-elle dans le cerveau des uns et des autres la fréquence de la guerre dans l'histoire, le souvenir proche du dernier conflit, avec son invasion « barbare » par de nouveaux Alamans ou de blonds Normands débarquant dans la Basse-Seine leurs *Panzerdivisionen* de drakkars blindés, son occupation (moins de Cent Ans tout de même mais avec de nouveaux traîtres Ferrand...), ses privations, ses otages, nouveaux bourgeois de Calais, sa « levée en masse » de 1944 et ses héroïsmes de nouveaux Grand Ferré et Du Guesclin ? Grâce à un commentaire familial la fuite de Louis XVI à Varennes peut être comparée au départ d'un Pétain qui, lui, réussit à arriver à l'étranger, à Sigmaringen. De toutes manières, il y avait déjà eu une première occupation, en 1870-1871 (celle de 1814-1815 n'est pratiquement jamais évoquée dans les manuels), avec le siège de Paris, le froid (comme lors de certaines des années 50), la famine (comme pendant la Seconde Guerre mondiale), Gambetta barbu et son ballon. De toute manière, tout au long de l'histoire de France, l'ennemi ne rode-t-il pas en permanence, « tapi sournoisement quelque part au nord ou à l'est de la France, prompt à saisir la moindre occasion, épiant le plus léger signe de faiblesse qu'il se dispose toujours à exploiter au maximum de ses possibilités meurtrières et de sa rapacité. »¹ Les guerres franco-allemandes ne sont-elles pas, avec leurs phases, leurs retournements, leurs « rounds », à l'image des jeux d'équipe des enfants, des « guerres des boutons » ? Bien évidemment tout petit garçon, toute

1 Cl. Billard & P. Guibbert, *Histoire mythologique des Français*, Éditions Galilée, 1976, 313 p., p. 57.

petite fille, des années 50, connaît le personnage de Jeanne d'Arc, revendiqué à tort et à raison par tous à la Libération (il y a même une Jeanne communiste !), revanche féminine dont aucun enfant ne peut soupçonner l'ambiguïté, sorte de « couteau suisse » très traditionnel lui aussi car extrêmement utilisable dans les salles de classe et les cours de récréation. Depuis la Première Guerre mondiale le peuple français a pardonné aux Anglais, depuis 1944-1945 il a pardonné Mers el-Kébir et le bombardement de Rouen ; ce sont des Anglais qui sont victimes dans l'affaire Dominici, dont tout enfant entend parler et reparler dans les années 50.

La Gaule romaine, avec son partage culturel entre villes et espace rural défriché « correspond » à l'équilibre désormais inégal entre France urbaine et France rurale des années 50 (1). Claude Billard et Pierre Guibbert remarquent justement l'importance de l'évolution historique de la France et des grands personnages, qui peuvent souvent être identifiés à l'instituteur (peu souvent la maîtresse et pour cause...) et au déroulement de l'année scolaire par l'enfant. Le personnel politique des années 50 manque peut-être de Charlemagne (certes, il y a de Gaulle...) mais personne n'identifiera Clovis ou Louis XIV au comte de Paris et, avec un petit effort pédagogique, le couple Henri IV/Sully peut susciter des comparaisons ! Quant à Vincent de Paul, « c'est » évidemment l'abbé Pierre ! Bernard Palissy ? facile, en ces temps de fin de pénurie et de début de croissance ! Les institutions de la Quatrième sont imparfaites, mais qu'en sait l'enfant ? Au contraire il préférera sa République centralisée (comme le « bon » pouvoir royal français, même celui de l'astucieux Louis XI, économe de ses billes lui aussi) aux rois fainéants, à l'« anarchie franque » et aux folles dépenses du Roi Soleil. Les Arabes, Charles Martel et Poitiers 2, d'ailleurs explicitement appelés à la rescousse mentale (pour Martel) par l'extrême droite, ne peuvent qu'être des éléments de référence dans les écoles normales d'instituteurs et les écoles primaires d'Afrique du Nord, surtout en Algérie. Et la conquête de l'Algérie fait réfléchir dans toutes les écoles au plus tard après 1956. Les guerres de religions, pièce maîtresse de l'enseignement de l'histoire dans le primaire, appellent dans l'esprit des enfants, non pas les lois Barangé et Marie, mais la rue et les rencontres avec les élèves des écoles « rivales ». « Poussés », les meilleurs élèves vont au cours complémentaire, qui se termine avec le brevet — toujours des diplômes ! — mais peut se prolonger, pour les meilleurs des meilleurs, par la préparation du concours de

1 J'emprunte cette idée et quelques autres, en les complétant un peu par ma réflexion personnelle sur mes souvenirs d'enfant scolarisé au Cours préparatoire à la rentrée des congés de Pâques 1954, à l'ouvrage cité de Cl.Billard & P.Guibbert, p. 31. Les deux auteurs ne précisent jamais l'époque scolaire qu'ils évoquent mais, d'après l'iconographie utilisée, il est licite de supposer qu'elle correspond en bonne partie à nos années 50.

2 Cf. W.Blanc & C.Naudin, *Charles Martel. De l'histoire au mythe identitaire*, Libertalia, 2015, 326 p., pp. 208 & suiv.

l'école normale primaire du département. Car seule une infime minorité d'élèves de la « communale », en dehors de Paris, accède au lycée. Idée-force des manuels et de l'enseignement depuis les débuts de la IIIe République, le progrès est une notion facile à intégrer pour l'enfant, dans une multitude de domaines, travail scolaire bien sûr, médecine et hygiène (ô Pasteur !) pour l'écolier au lit pour cause de rougeole ou de grippe « espagnole » de 1917. Le progrès, c'est aussi grandir et réussir à passer « en 6e », mais seulement pour les *happy few* : pour la majorité des enfants du primaire, ceux de la « communale », le rite de passage final, c'est le certificat d'études, le *certif*.

La Quatrième République est en effet toujours la *République du certificat d'études*¹, et cette apothéose du primaire est désormais bien plus que séculaire, et indéfectiblement républicaine car l'examen national date de 1880 (avant il était départemental). Toutefois le certificat d'études est progressivement « adouci » par rapport à la IIIe République sous la IVe, grâce à trois arrêtés et à la circulaire de 1957 : la dictée ne fait plus qu'une dizaine de lignes, la ponctuation étant dictée, c'est la rédaction qui sert pour apprécier l'écriture, etc. Mais l'encyclopédisme règne toujours : il y a neuf épreuves, dont le dessin ou le travail manuel pour les garçons, le dessin ou la couture pour les filles, la « lecture expressive », le calcul mental, le chant ou la récitation ou la musique. L'histoire et la géographie continuent à être très encyclopédiques et normatives, toutefois les énoncés des problèmes de calcul font apparaître des modernités, l'électroménager et le crédit, par exemple : les Trente Glorieuses se manifestent aussi dans le *certif* ! Autre qualité, les classes de fin d'études assurent, sans doute avec beaucoup de bachotage, un minimum de fondamentaux à leurs élèves de 13 ou 14 ans qui vont ensuite entrer dans le marché du travail. Surtout, en 1959, l'entrée en sixième, par l'examen ou sur dossier, est généralisée : c'est la mort — progressive, car les esquives sont nombreuses — de la ségrégation scolaire classique entre le primaire et le secondaire, dans le cadre d'une véritable explosion des effectifs du secondaire.

Dans l'enseignement secondaire, organisé en trois filières (A, avec latin et grec, B pour les moins bons des A potentiels, M comme moderne pour ceux qui compensent par des mathématiques leur carence en langues anciennes), les effectifs explosent aussi en raison d'un taux de poursuite des études beaucoup plus important que prévu par les ministères successifs, surpris et débordés. « Il me faut des maîtres ! » s'écrie René Billères, le 24 avril 1956, devant une délégation de la Société

¹ Patrick Cabanel, *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIXe-XXe siècles)*, Belin, 2002, 320 p.

des Agrégés. La mixité ne chemine que lentement et au gré chaotique de la crue des effectifs et de la pénurie de locaux : en 1958 la mixité est vivement recommandée par le ministère pour des raisons... d'économie budgétaire. Le conservatisme global dont est empreint le lycée des années 50 est bien connu, la cravate est de mise et le sera encore longtemps (on la verra sur les photos du début de mai 68) et Ludivine Bantigny note dans sa thèse remaniée ¹ qu'en 1955, le Conseil d'État donne gain de cause à la directrice d'un lycée marseillais de jeunes filles qui avait interdit aux élèves le port du pantalon. La même année un élève du lycée Saint-Charles est mis à la porte parce qu'il porte la barbe ! En 1959 deux élèves du lycée de Bernay (Eure) sont renvoyés parce qu'ils écrivent leurs devoirs au stylo à bille... Les classes préparatoires aux grandes écoles sont encore bien traditionnelles dans les années 50 (au moins), la mixité n'y est pas générale, tant s'en faut, les « jeunes filles » n'osent jamais le pantalon car l'administration veille encore à ce niveau d'études et le corps enseignant mêle de bons vieux professeurs encore très « Troisième République » et quelques rares mais bienheureux « éveilleurs » ². Jean-Pierre Azéma, trois ans khâgneux (à Lakanal), entre 1956 et 1958, euphémise ainsi : « L'enseignement en khâgne ne devait pas grand-chose aux avant-gardes. Osons dire qu'il était plutôt conservateur, avec le dessein proclamé de se défier des effets de mode et donc de travailler sérieusement. » ³ René Favret est un peu moins sévère pour l'hypokhâgne et la khâgne de Condorcet, surtout parce qu'il enregistre un progrès net par rapport à ses enseignants du secondaire ⁴. Paul Veyne, ancien khâgneux parisien, lui, est très bienveillant dans ses mémoires, mais il est vrai que la khâgne de Henri-IV est tout à fait exceptionnelle :

« Mes condisciples étaient disciplinés, sérieux, studieux : nous préparions notre avenir. Et, en effet, le "rendement" de l'enseignement qu'on reçoit en khâgne est supérieur à tout autre et vaut pour toute la suite d'une vie d'enseignant ou de chercheur. C'est un ressort capital de l' "ascenseur républicain". Les professeurs des classes de préparation aux grandes écoles sont une élite qui n'a rien à envier à ses prestigieux collègues de l'enseignement supérieur. » ⁵

C'est en 1948 que sort chez Bordas le premier tome du fameux Lagarde & Michard, celui consacré au Moyen Âge. André Lagarde (1912-2001) et Laurent Michard (1915-1984), professeurs de lettres classiques, collègues de Toulouse, « montent » bien vite dans les deux principales khâgnes de France, celles des lycées

¹ Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard, 2007, 498 p.

² Hypokhâgnes et khâgnes traditionnelles et provinciales (mais beaucoup de parisiennes ne valent guère mieux...) sont évoquées avec une tendresse amusée dans le livre de L.Porcher, *Une élite en préparation. Une classe de khâgne en 1957-1959*, L'Harmattan, 2012, 201 p.

³ L.Bantigny, A.Benain & M.Le Roux dir., *Printemps d'histoire...*, op. cit., p. 27.

⁴ R.Favret, *Les années d'études au lycée Condorcet et à la Sorbonne (1945-1957)*, L'Harmattan, 2015, 297 p.

⁵ Paul Veyne, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas. Souvenirs*, Albin Michel, 2014, 264 p., p. 51 ; réédition en Livre de Poche, 2016.

Henri-IV et Louis-le-Grand de Paris (ils deviendront plus tard inspecteurs généraux). Ils développent la collection, siècle après siècle, jusqu'au XXe, pour lequel ils se font aider, en 1962. Des catégories critiques à la Sainte-Beuve (ou Brunetière), des coupes dans les auteurs et les textes, du prêt-à-lire, le culte de la beauté et du style mais aussi de la tautologie dans les pseudo-questions posées à l'élève... Quant à l'enseignement de l'histoire dans le second degré, il se sclérose par « l'effritement d'un projet de réforme » des programmes d'histoire entre 1944 et 1957, ce que Patricia Legris a très précisément étudié dans le premier chapitre de sa thèse 1, sans les partis pris ridicules qui défigurent nombre d'études antérieures. Le circuit d'écriture des programmes d'histoire résiste à s'ouvrir aux historiens universitaires, comme Lucien Febvre, ce qui conduit à une forme d'inertie des politiques des contenus, ce qui est largement dû à l'instabilité politique du régime de la Quatrième, le projet d'introduire les civilisations dans le programme se réduit comme peau de chagrin, en dépit des efforts faits par le Groupe français de l'Éducation nouvelle et des enseignants ou inspecteurs novateurs comme Louis François. Grâce à l'impulsion donnée par René Billères, ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Guy Mollet de 1956, on aboutit à un demi-progrès, la réforme des programmes de 1957, avec introduction d'un programme, réduit, de « civilisations » en Terminale.

Michelle Perrot au lycée de Caen 2 :

« L'acte suivant se passe à Caen où je débarquai en septembre 1951 comme professeur au lycée de jeunes filles. Débarquer est bien le mot ; la ville était aux trois quarts détruite ; trouver une chambre était une gageure ; j'échouai chez une certaine dame Fumichon, avec laquelle je me heurtai rapidement. Elle était en émoi, comme toute la ville. Une grève venait d'avoir lieu aux hauts fourneaux de la Société métallurgique de Normandie, dont les coulées, le soir, illuminaient la plaine, à l'est ; Michel de Boüard, médiéviste de grand renom, professeur à l'université dont il allait bientôt devenir le doyen, avait défilé en tête du cortège des métallurgistes descendus du Plateau. La bonne société, disloquée par la guerre, qui tentait péniblement de se

1 Patricia Legris, *L'écriture des programmes d'histoire en France (1944-2010). Sociologie historique d'une politique éducative*, thèse, Paris I, 2010, 634 p., dactyl. Voir aussi Patricia Legris, « Les transformations de la production des programmes en France depuis la Libération », *Historiens & Géographes*, janvier-février 2012, pp. 75-84, et les travaux universitaires qu'elle cite dans sa thèse.

2 P.Nora dir., *Essais d'ego-histoire*, Gallimard, 1987, 375 p., pp. 278 & suiv. Michel de Boüard (orthographe rectifiée) : 1909-1989. Catholique et communiste, il participe à la création de l'Union des Chrétiens progressistes. Nicole Le Douarin (née Nicole Chauvac en 1930) arrive comme professeur de sciences naturelles en 1954, Mona Ozouf, née Mona Sohier en 1931, y est nommée professeur de philosophie. Olivier Stirn, né en 1936, était le fils du préfet Alexandre Stirn (1911-2000) ; il sera député et ministre sous la Ve République.

reconstituer en rêvant aux kermesses de la paroisse Saint-Jean, frémissait au spectacle de la trahison d'un des plus brillants parmi les siens. Ancien militant de l'Action française, résistant, déporté, Michel de Boüard avait adhéré au P.C.F. qui le poussait en première ligne dans toutes les occasions utiles, en se méfiant quelque peu des raisons morales de son adhésion. *Michel*, comme disaient les camarades, fut pour moi une figure exemplaire. [...]

L'exercice d'un métier, la reconstruction, à Caen spectacle quotidien, quoique fort lent, la guerre froide et les premiers symptômes de la crise du socialisme, les débuts de la guerre d'Algérie en furent l'horizon partagé. Comment, dans une ville de province en mutation, de jeunes professeurs de gauche, qui n'osaient pas se prendre pour des intellectuels, vécurent sans le savoir cette étrange fin de la IV^e République, est à son niveau modeste un fragment d'histoire que j'aimerais, un jour peut-être, avec eux écrire. Désormais, plus qu'avant, c'est *nous* qu'il faudrait dire.

Au lycée Pasteur, je fis mon apprentissage, aisé par la conformité entre l'offre et la demande, l'agréable complicité qui me liait aux élèves, compliqué cependant par les raideurs d'une administration et d'un milieu qui redoutaient toute innovation. J'appris que l'enseignement public est le contraire de la fantaisie et que l'ordre moral n'était pas seulement lié à l'éducation catholique, mais de façon plus fondamentale à la condition féminine. La directrice vivait dans la terreur de l'incident qui ferait mal juger le lycée par la ville, et sous la coupe d'une bourgeoisie très conformiste qui redoutait par-dessus tout la corruption de ses filles. Du coup, elle en rajoutait dans une discipline que nos collègues du lycée de garçons (et nous avec eux) jugeaient totalement désuète, sans se rendre compte que le zèle professionnel n'est pas un caractère sexuel secondaire, mais le résultat de l'impossible situation de femmes toujours soupçonnées. Les pensionnaires portaient l'uniforme bleu marine (comme à Bossuet !); toute ombre de maquillage était bannie, le port du pantalon interdit, comme de courir dans la rue, ce qui me valut d'être tancée par le censeur. Oisives, les mères de famille montaient la garde, particulièrement attentives aux enseignements idéologiques. Une collègue philosophe, qui avait fait lire *La Nausée* à sa classe, eut de graves ennuis; il fallut se mobiliser pour la défendre; le couple Sartre-Simone de Beauvoir était la figure du diable et c'est à cette époque qu'ils me devinrent fraternels.

L'arrivée de Nicole Le Douarin et de Mona Ozouf renforça le clan progressiste. Notre trio se bagarrait pour obtenir l'accès des pensionnaires au ciné-club (la projection du *Déjeuner sur l'herbe* faillit provoquer un nouvel incident), organiser des conférences sur Picasso, les partis politiques, la littérature algérienne, le racisme. La routine ou la vigilance de l'administration traduisaient une position assurément

difficile dans une cité demeurée proche du tableau qu'en a donné André Siegfried, et réticente aux *horsains*.

Oiseaux de passage, les jeunes profs n'étaient pas reçus dans la bourgeoisie locale, qui s'en défiait, et l'étaient médiocrement chez les collègues intégrés à la ville, qui jalousaient leurs liens avec Paris, laquelle demeurait pour tous l'aune de la réussite, et pour nous, finalement, la seule ville intellectuellement vivable ; venus de provinces différentes, nous n'étions pas régionalistes et n'aspirions nullement à "vivre et travailler au pays"; c'est d'ailleurs l'époque de l'explosion démographique de la région parisienne. On baignait encore dans la pénurie ; beaucoup d'entre nous n'avaient ni voiture ni téléphone et se chauffaient mal. Soucieux de notre apparence vestimentaire, nous accueillions avec plaisir les technologies nouvelles, frigidaire et surtout microsillons, premiers signes de l'invasion des choses ; mais les héros de Périclès étaient encore loin. Nous étions imprévoyants et fauchés, bouclant les fins de mois avec l'argent des bouteilles consignées et payant la femme de ménage avec retard.

Notre marginalité renforçait notre sociabilité interne. Nous formions une bande de quatre couples — le couple était notre unité de mesure, nous étions très conjugaux — unis par des échanges de services, des rites et une idéologie. La politique, au sens large, nous unissait, le progressisme, une certaine conscience de gauche dont nous ne doutions pas qu'elle fut la bonne et qu'elle allât dans le sens de l'histoire ; mais nous n'en étions pas au même point. Nous nous disposions en éventail autour du P.C.F., axe cardinal [...]. Nous étions les "chrétiens de gauche" de la bande et les urgences du temps nous hantaient. [...] Un vaste mouvement d'enquête se développait alors autour de Chombart de Lauwe, Georges Friedmann et Gabriel Le Bras. Nous les avons rejoints, consacrant nos loisirs à dépouiller les registres paroissiaux, l'état civil, les listes électorales, les résultats des élections. Notre premier propos se limitait à l'étude comparée du vote politique et de la pratique religieuse ; puis nous avons étendu notre investigation à tous les aspects de la vie ouvrière (par exemple les lectures d'après les registres de la Bibliothèque municipale) et du mouvement ouvrier. Lors d'une conférence publique, où nous présentions de premiers résultats, des ingénieurs de la boîte nous reprochèrent un point de vue qu'ils estimaient partial. [...] Parallèlement, nous nous engageons plus ouvertement à la gauche d'une Église qui se raidissait. [...]

La guerre d'Algérie commençait. [...] À Caen, nous avons fait, je crois, tout notre possible, notamment au moment de l'affaire Audin (en note : Pierre Vidal-Naquet était alors assistant à l'université de Caen). Nous rencontrions, dans la ville et au lycée, une hostilité déclarée ou une indifférence polie. Une collègue, que nous

sollicitations avec une particulière insistance, en raison de sa notoriété et de son influence, de signer une pétition contre l'emploi de la torture, nous rétorqua qu'une telle démarche n'avait aucun sens : signerait-on une pétition contre le vol ? On s'offusquait de nous savoir coller des affiches la nuit ("piqués" par un flic, nous avons été convoqués au commissariat de police et par le fils du préfet, Olivier Stirn, tout le lycée l'avait su !) et, plus encore, de nous voir pétitionner, sur la place du marché. [...] »

Pierre Riché ¹ obtient après l'agrégation d'histoire son premier poste au lycée de Constantine :

« Je suis bien accueilli par le proviseur, petit homme sans grande personnalité, qui lutine la secrétaire, et par le censeur qui m'indique mon emploi du temps. En cinquième, il y a des petits Européens, des petits juifs et des petits Arabes, ces derniers étant généralement mieux classés. Les gamins sont charmants, à cet âge on s'entend bien. Dans les autres classes, les Français sont en majorité. Les élèves de quatrième sont plus difficiles à tenir, mais ceux de seconde sont très agréables. Je les surprends lorsque, à la fin du trimestre, je décide que la fin de la composition se fera "avec un livre", ce qui n'était pas dans leurs habitudes. En fait, le résultat ne fut pas meilleur que s'ils étaient venus en ayant encombré leur mémoire de toutes leurs connaissances. [...] Peu à peu, par des conversations et des lectures, je découvre la réalité du Constantinois. C'est sur place que je constate que le nationalisme algérien ne fait que grandir. »

Jusqu'au début des années 60, les facultés restent, en type et en qualité d'enseignement dispensé, largement semblables à celles de l'entre-deux-guerres. L'enseignement supérieur est encore très traditionnel, cause bien connue de mai 68, et il n'accueille qu'un petit nombre d'étudiants, quoiqu'en accroissement régulier au cours des années 50. En effet, entre 1950 et 1960 la France passe, en chiffres ronds, de 140 000 à 215 000 étudiants : la grande crue viendra dans les années 60. Mais comment résister au « bijou » narratif, pastiche révérencieux de Zola, de l'entrée du jeune et dynamique Georges Duby, nommé, lui aussi en 1951, donc au début des années 50, alors que la croissance des effectifs ne s'est que très peu encore manifestée, à la faculté d'Aix-en-Provence, le Plassans des Rougon-Macquart ² ? :

« Un soir de novembre 1951, à la nuit tombante, je vis donc s'ouvrir devant moi un beau portail de chêne, celui de la faculté d'Aix, qui se livrait enfin. Elle tenait tout entière dans un discret hôtel Louis XV près de la cathédrale. Un bijou : une cour plantée de trois platanes, quelques salons à gypseries, le plus vaste servant d'amphithéâtre. Les salons n'étaient pas pour me surprendre. À Besançon, l'estrade

¹ Pierre Riché (né en 1921), *C'était un autre millénaire. Souvenirs d'un professeur de la communale à Nanterre*, Tallandier, 2008, 345 p. Le meilleur des témoignages sur l'Université, et Nanterre en particulier.

² P.Nora dir., *Essais d'ego-histoire, op. cit.*, pp. 129-131.

où je donnais mon cours était placée devant un grand miroir à trumeau et j'imaginai, non sans quelque gêne, mes étudiants de licence (ils étaient sept, en tout et pour tout, les semaines où il ne gelait pas trop fort) observant ma personne ainsi dédoublée. Plus neuf était ce sentiment d'être ici à mille lieues de Paris. Le doyen, sémillant vieillard, m'avoua n'y avoir de sa vie mis les pieds. Il m'avait accueilli fort courtoisement, veillant à ce que rien ne me fît croire que l'on me tînt pour un intrus : "Vous tombez bien, me dit-il, c'est l'heure de notre assemblée ; d'un coup, je vais vous présenter à tous vos nouveaux collègues." Il m'introduisit dans une sorte de boudoir. J'y vis réunis huit hommes d'âge, pas un de plus. Ils devisaient.

Ce fut plus que je n'espérais. Des étudiants nombreux, vifs, agréables à voir, appliqués, cérémonieux. Sur la place voisine, dans l'autre faculté, de droit et de sciences économiques, celle-ci prestigieuse, de jeunes savants en abondance. La plupart arrivaient d'outre-mer, débordant d'idées, de gaieté. La ville, que l'on traversait de part en part en sept minutes, se prêtait aux rencontres, aux échanges impromptus, aux complicités d'intelligence. Point de querelles à propos de postes ou d'honneurs, point d'avidité, d'acrimonie parmi nous, les commençants, comblés par l'agrément d'un début de carrière, et la confrontation des problématiques, des méthodes entre les diverses sciences humaines s'opérait spontanément, vraiment féconde. Enfin Marseille était à la porte, étalée devant la mer somptueuse. J'aimais m'y laisser porter par la foule, descendre au coucher du soleil, heureux comme un roi, jusqu'au Vieux-Port. Environné d'amitiés splendides, je goûtai, jour après jour, le plaisir de vivre, dans cette même alacrité dont Simone de Beauvoir s'était enchantée, presque dans les mêmes lieux, quelques années plus tôt.

Le Midi me tirait hors de la grisaille. Il faut dire que je sortais dans le même temps de la gêne : l'État se mettait à rétribuer honnêtement ses serviteurs. La thèse soutenue selon les rites (j'étais sûr ce jour-là de mon fait : Perrin m'avait invité à dîner le soir même ; ce ne fut pourtant pas rien, cet interminable après-midi), installé dans une chaire, j'accédai à trente-trois ans à la liberté totale. Celle, en particulier, d'innover. Pour avoir vu Marrou, à Lyon, abrégeant ses cours magistraux, réunir autour de lui ses étudiants avancés pour des discussions hebdomadaires, je décidai d'organiser un séminaire. Mes collègues furent stupéfaits. Ils le furent davantage lorsque j'annonçai mon dessein d'orienter le petit groupe de recherches que formaient mes premiers agrégés vers l'histoire des mentalités. En assemblée, certains se dressèrent, objectant qu'il n'était pas possible d'étudier scientifiquement un tel objet. Je tins tête, et tout de suite, c'est-à-dire très tôt, en 1955, le séminaire prit pour thème l'histoire des relations de parenté, l'histoire de la nuptialité, celle de la mort. Dans une université plus

étouffée, moins vacante, moins distante de la capitale, de ses pressions, de ses rivalités, je n'aurais pu me lancer aussi vite, j'en suis convaincu, amorcer en aussi pleine indépendance ce tournant, le passage d'une attention concentrée jusqu'alors sur les assises matérielles de la société féodale vers l'analyse, à cette époque aventureuse, de ces autres facteurs, non moins déterminants, qui relèvent de l'esprit. »

Les Écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses recrutent toujours parmi les meilleurs élèves-maîtres (instituteurs) d'écoles normales primaires qui depuis 1945 préparent au baccalauréat mais dont les pratiques réglementaires et disciplinaires sont d'un tout autre âge ¹, grands adolescents d'origine modeste très souvent encore sortis des cours complémentaires et passés par des khâgnes variées mais souvent figées « dans la patine des institutions pérennes » ². Les conditions matérielles sont médiocres dans ces couvents laïques que sont les ENS des « primaires d'élite », à l'éclairage électrique avare (surtout à Fontenay), la camaraderie et l'entraide importantes, la politisation se fait dans la sphère communiste ³, beaucoup plus qu'à la rue d'Ulm, elle s'intensifie et évolue à cause des guerres coloniales et de Budapest (1956). Ces « boursiers » de la République voient leur scolarité modernisée par René Vettier, angliciste directeur de Saint-Cloud et créateur du Centre audio-visuel, ainsi que par Gaston Mialaret (1918-2016), fondateur du laboratoire de psychopédagogie (1948). Le décret du 4 juillet 1956 allonge la scolarité à quatre ans, avec comme but la préparation de l'agrégation, « ou à défaut du CAPES » ; le couple d'ENS « inférieures » est aligné sur Ulm et Sèvres par un autre décret du même jour ; enfin, la réforme de 1956 donne aux élèves un statut de fonctionnaires-stagiaires et leur ouvre, avec encore de la parcimonie, les portes de l'enseignement supérieur, but pour lequel se bat le nouveau directeur de Saint-Cloud, Roger Ulrich ⁴. L'ascenseur social, le « sas d'ascension sociale » ⁵ que représentent ces ENS (beaucoup plus que pour la rue d'Ulm et Sèvres) est donc

1 Christian Nique, *L'Impossible gouvernement des esprits. Histoire politique des écoles normales primaires*, Nathan, 1991, 200 p., largement complété, pour les conditions de vie, par des témoignages. En matière de discipline, l'exclusion frappe dans chaque promotion de normaliens primaires, ainsi Marc Kravetz est-il exclu de l'EN de Versailles, prépare seul son baccalauréat, entre en hypokhâgne à Henri-IV et est reçu à Saint-Cloud en 1961, en option philosophie (H.Hamon & P.Rotman, *Génération. Les années de rêve*, Seuil, 1987, 615 p., p. 190-191). Gilbert D. avait été, lui, un peu avant, transféré d'office de la même EN à celle de Beauvais pour avoir refusé de dénoncer un camarade qui avait fait le mur. Le surveillant général, R., était le même.

2 La thèse de J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, publiée chez Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p. ne concerne que l'entre-deux-guerres et les khâgnes classiques. Mais des aperçus dans sa contribution J.-F.Sirinelli, « La khâgne », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/3, pp. 589-623 (d'où la formule citée) et dans J.-N.Luc & A.Barbé, *Des Normaliens. Histoire de l'ENS de Saint-Cloud*, FNSP, 1982, 324 p.

3 Jacques Delatour : « Staline est Dieu et Thorez est son prophète. »

4 J.-N.Luc & A.Barbé, *Des Normaliens...*, *op. cit.*, pp. 160-164 (pour tout ce passage).

5 J.-F.Sirinelli, « La khâgne », *loc. cit.*, p. 609.

accélééré et certains élèves réussissent ou réussiront à « percer » d'un point de vue professionnel : le littéraire Jean-Claude Carrière, fondateur de la FEMIS, le philosophe André Glücksmann, les historiens et géographes (élèves de Pierre Goubert en vue de l'agrégation) Michel Vovelle, Pierre Guillaume, Pierre-Yves Péchoux, Jacques Léonard, Jean Quéniart, Daniel Roche, Jean-Claude Hervé et Jean-Louis Biget, par exemple, mais surtout les élèves scientifiques. Le retard mental et sociétal de l'encadrement de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses est consternant : directrice 1 anachronique et méprisante jouant de fait le rôle d'une surveillante générale regrettant l'intégration d'élèves de « mauvais milieux », les visiteurs de sexe masculin bloqués dans le parloir, même le papa accompagnant sa fille élève de première année, même le frère débarquant de son train de nuit 2, surveillance des sorties (les travaux pratiques à la Sorbonne étant comptabilisés comme tels !), l'avant-dernier métro pour rentrer avant minuit, l'étroitesse d'esprit de l'intendante (*Alice*), des cours de maintien (jusqu'en 1968), des conditions (qui ne changeront qu'après 1961) telles que l'Embrunaise Thérèse Martin refuse en 1951 de faire à Fontenay une quatrième année pour préparer l'agrégation de sciences naturelles, qu'elle réussira hors de l'ENS ! 3

Sciences Po 4 est nationalisée à la Libération et devient l'Institut d'Études politiques (IEP) de Paris, autonome dans le cadre de la Fondation nationale des Sciences politiques (FNSP) créée par un deuxième décret, lui aussi de 1945. L'éditeur attitré de la FNSP est Armand Colin, maison dirigée par Jacques Leclerc puis, après sa mort en 1956, par son fils Jean-Max, avant que la FNSP ne fonde ses propres Presses. L'IEP est dirigé par un triumvirat, Jacques Chapsal (1909-1990), le directeur, René Henry-Gréard, le secrétaire général de l'IEP et Jean Meynaud, le secrétaire général de la FNSP, auquel succède Jean Touchard (1918-1971) en 1954. L'École nationale d'Administration (ENA) qu'elle abrite dans ses locaux apparaît « comme sa fille aînée et aimée » et les jeunes gens et les jeunes femmes (ces dernières sont 21,5 % des diplômés en 1955) issus de l'IEP de Paris et de l'ENA 5, principalement ceux qui sont sortis dans les premiers, vont peupler les cabinets ministériels de la IVe République et les grands corps de l'État. C'est ce que l'on appelle l'énarchie, à la nuance près qu'il y a une croissance des effectifs, qui passent de 2 172 à « Sciences Po » en 1947-1948

1 Louise Maugendre, ancienne Sévrienne, directrice de 1948 à 1961.

2 Témoignage de Thérèse Bouché-Picart.

3 Sources : les témoignages recueillis dans la série « Mémoire des ENS » poursuivie dans plusieurs numéros du *Bulletin* des anciens élèves des deux ENS. Épouse Lenain pour Thérèse Martin.

4 G.Vincent, *Sciences Po. Histoire d'une réussite*, Olivier Orban, 1987, 419 p.

5 Cf. A.Prost, « Une école pour les hauts fonctionnaires », *Le Monde de l'Éducation*, mars 2006, repris sous le même titre dans A.Prost, *Regards historiques sur l'éducation en France XIXe-XXe siècles*, Belin, 2007, 272 p., pp. 121-124.

(dont 289 étrangers) à 2 566 en 1961-1962 (dont 792 étrangers). Le recrutement reste très bourgeois et en marge de la relative démocratisation de l'Université, mais il se pique du « chic » du philo-communisme. Notons que la prééminence des « énarques » ne s'est imposée en France que progressivement, l'énarchie ne s'affirmant vraiment que sous la Ve République, faisant apparaître un « homme nouveau », dont Jacques Chirac offre l'exemple parfait.

Un exemple d'énarque des années 50, Jacques CHIRAC (NE EN 1932)

Aucun homme politique de la Ve République — exception faite, bien sûr de François Mitterrand — n'a été **autant de fois donné pour mort politiquement** au cours de son **long et ambitieux combat**, avant de l'emporter finalement et de se construire une dimension présidentielle, grâce à une **formidable énergie** et à des talents de combattant hors pair, ne serait-ce que pour lutter contre la piètre estime dans laquelle l'ont tenu des conseillers (ex. : Balladur) ou des prédécesseurs à l'Élysée (Valéry Giscard d'Estaing et Mitterrand).

Jacques Chirac est né à Paris en 1932 ; son père avait quitté sa Corrèze natale et son métier d'instituteur ; il était devenu employé de banque puis directeur de succursale bancaire et enfin **directeur général de la société aéronautique Potez**. Les deux grands-pères étaient instituteurs et radicaux-socialistes... Fils unique, Jacques Chirac, élève de Carnot puis de Louis-le-Grand, a fait la connaissance de **Marcel Dassault**, alors Marcel Bloch (voir p. XXX), ami de son père, et il bénéficiera toujours de l'amitié protectrice du riche industriel, qui financera le RPR, comme de nombreux autres partis politiques. Potez refuse de travailler pour les Allemands et s'installe dans le Var, invitant son personnel à le rejoindre, ce que font les Chirac. Après l'invasion de la zone Sud par les Allemands, le jeune Chirac est témoin du **sabordage de la flotte française à Toulon** (27 novembre 1942) puis coupe quelques fils téléphoniques ennemis. Il est ensuite témoin du **débarquement de Provence (août 1944)**, offre à boire aux troupes françaises et se prend d'admiration pour le jeune général commandant la 1^{ère} DFL (Division française libre) Diego Brosset (qui est tué dans un accident le 20 novembre 1944). Chirac fait **Sciences Po (où il côtoie Michel Rocard, 1930-2016) puis l'ENA**. À 15 ans, il avait adhéré au RPF, mais à 18 ans il signe *l'Appel de Stockholm* et début 1951 il est quelques semaines très vaguement proche du PC (vente de *L'Humanité Dimanche* devant l'église Saint-Sulpice !). En 1953, il fait un tour des États-Unis en auto-stop, étudie au passage le port de La Nouvelle-Orléans, sur lequel il rédige, au retour en France, un diplôme de géographie économique (1954, 182 p., nombreuses photos). Alors qu'il vient d'entrer à l'ENA, juste avant de partir à sa demande pour la guerre d'Algérie comme sous-lieutenant (mars 1956-juin 1957) ¹,

¹ Il songe un moment embrasser la carrière militaire.

il épouse **Bernadette Chodron de Courcel**, une « héritière » qu'il a rencontrée à Sciences Po et dont l'oncle a été résistant gaulliste de la première heure.

La Seconde Guerre mondiale, l'ENA, la guerre d'Algérie et le beau mariage : quatre caractéristiques essentielles pour la génération politique à laquelle Chirac appartient. Après un retour à l'ENA, **Chirac repart en Algérie (1959-1960)**, avec toute sa promotion, en « renfort administratif » destiné à mettre en œuvre les réformes promises par de Gaulle. Très « Algérie française » à ce moment, Chirac dira plus tard : « L'Algérie a été la période la plus passionnante de mon existence », mais il en parlera finalement très peu, malgré ses trois voyages en Algérie comme Président de la République. Il n'y aura, de toute façon, en France **pas vraiment, sur le plan politique, de « génération de la guerre d'Algérie »**. Entré à la **Cour des Comptes**, il s'ennuie ferme et rêve de politique. Il a un modèle, auquel il s'efforce de ressembler (physique d' « acteur de cinéma » — Bernadette *dixit* — compris) : le tout jeune et radical **Félix Gaillard**, qui était devenu en 1957 l'un des plus jeunes chefs de gouvernements de l'histoire de la République (voir p. XXX).

Irrésistible ascension ? Chirac passe par le Secrétariat général du Gouvernement puis s'arrange pour entrer en 1962 au **cabinet du Premier Ministre Georges Pompidou** ensuite pour se faire élire en 1967 dans une « belle circonscription ». Il a jeté son dévolu sur celle d'Ussel en **Corrèze**, la terre d'élection du « pape du radicalisme », Henri **Queuille**, trois fois président du Conseil et 25 fois ministre, qui a donné aux Corrèziens l'habitude d'être arrosés de subventions et couverts de décorations (voir p. XXX). Pourquoi ? l'imitation du radical Gaillard et les bons contacts avec le haut fonctionnaire Jérôme Monod — qui deviendra plus tard le secrétaire général du RPR et le grand conseiller de Chirac — qui est marié à la petite-fille de Queuille. Grand numéro de Chirac-Rastignac devant un Queuille *a priori* méfiant face à un gaulliste et un pompidolien, de surcroît « protégé » par l'autre grand homme du Massif central, Pompidou. Et l'itinéraire de carrière de Henri Queuille avait été exactement l'inverse de celui de Chirac : acquisition d'une « légitimité » de député, puis accession à des fonctions de secrétaire d'État, de ministre, et enfin de Président du Conseil. Bluffé, **Queuille adoube Chirac**, qui mène une campagne de bulldozer, visite toutes les localités, promet tout et salue tous et toutes et se fait puissamment aider par Marcel Dassault. **Il est élu, c'est la plus belle réussite gaulliste (UNR) des législatives de mars 1967, si disputées.** La suite est bien connue...

Enfin l'intervention de l'État se manifeste au niveau des programmes d'émission des timbres par le ministère des Postes. Ils sont bien académiques et traditionnels, en forme de continuité avec l'État français par moments d'ailleurs. Ces émissions sont considérables sur le plan quantitatif : en gros sortent autant de timbres-poste de la Libération à la fin de 1959 qu'entre 1849 et la Libération, un peu plus même si l'on tient compte des timbres de poste aérienne. Mais sur le plan

qualitatif, même si l'on ne peut guère critiquer le talent des dessinateurs et graveurs (à la différence des années 60) — le plus grand est Albert Decaris (1901-1988), peintre, décorateur et graveur, romantique et épique — il faut bien reconnaître que les thèmes sont très académiques. On trouve surtout, comme dans les années 30 et les années de Vichy, l'histoire : personnages célèbres, dans tous les domaines, souvent la médecine et l'hygiène, sites et monuments type Guide bleu... Certes « les métiers » sont beaucoup moins traités que dans l'Italie renaissante (quatre timbres seulement en 1949) mais les « métiers d'art » sont honorés par cinq timbres en 1954, auxquels s'ajoute (la chambre syndicale a dû réclamer !) la ganterie en 1955. Les sports n'ont droit qu'à une seule série de quatre valeurs, en 1956, année olympique ; mais, remarque plus surprenante, l'Union française n'est que très modestement évoquée, toutefois les débuts de la Ve République vont multiplier, brièvement, les timbres montrant l'Algérie française, dont le plan de Constantine. Les « héros de la Résistance » commencent seulement en 1957, avec des séries de quatre ou cinq valeurs par an, qui sont donc beaucoup plus Ve que IVe République et contribuent à enraciner la légende gaullienne que l'on sait. Bien sûr des inventions et nouveautés ont leurs timbres-poste : les savants et inventeurs fréquemment, la télévision en 1955, le pétrole de Parentis en 1955 et en 1957, le pont de Tancarville et une série « réalisations techniques » en 1959, les nouveaux avions et l'Alouette en poste aérienne...

Au fond, au sens propre du terme, la France culturelle des années 50 est celle d'André Claveau (1911-2003), chanteur de charme à la voix de velours qui ressurgit en 1947 à l'Alhambra après avoir été mis au ban des variétés pour avoir poursuivi ses activités pendant l'Occupation et gagne le concours de l'Eurovision en 1958. Elle est celle des chansonniers, René Dorin, Jacques Grello, Robert Rocca, Raymond Souplex, Jean Valton et d'autres ¹, du *Grenier de Montmartre* et du *Café du commerce*, qui ont certes leurs qualités, bien traditionnelles, celle de certaines politiques culturelles municipales qui s'inscrivent dans la ligne de la IIIe République et/ou du Front populaire, « volontarisme entre tradition et innovation » comme titre Françoise Taliano-des Garets ². Ce volontarisme républicain se manifeste bien à Strasbourg, Marseille, Lyon, Toulouse et Lille, c'est-à-dire dans des métropoles régionales, comme

¹ René Dorin : 1891-1969 ; Jacques Grello : Jacques Greslot, 1915-1978 ; Robert Rocca : Robert Canaveso, 1912-1994 ; Raymond Souplex : Raymond Guillermain, 1901-1972 ; Jean Valton : 1921-1980. « Le Caveau de la République », « La Boîte à sel », « Le Grenier de Montmartre »...

² Titre de la première partie de F.Taliano-des Garets, *Les métropoles régionales et la culture, 1945-2000*, La Documentation française, 2007, 300 p.

l'on va bientôt dire. C'est aussi le cas du « chabanisme culturel » à Bordeaux **1**. La culture des années 50 c'est donc partiellement poursuivre sur la lancée de la tradition culturelle. Ce peut être également retrouver, ressusciter une forme culturelle ou artistique ancienne, ainsi le 22 mars 1947 le mime Marcel Marceau **2**, après être passé à la télévision expérimentale juste après la Libération **3**, inaugure-t-il le personnage de Bip, remettant à l'honneur le jour de son 24^e anniversaire une forme d'art oubliée depuis Jean-Gaspard et Jean-Charles Debureau (1829-1873), le mimodrame, une forme suggérée à nouveau par le travail de Jacques Tati avant-guerre et signalée avec force et goût par le film *Les Enfants du Paradis*, de Marcel Carné (1945), dans lequel Jean-Louis Barrault incarne *Baptiste Debureau*, sur la toile de fond du boulevard du Temple, le boulevard du Crime. À Radio-Luxembourg **4**, qui n'est certes pas que cela, c'est-à-dire pas la radio poussiéreuse que beaucoup croient, caricature facilitée par la disparition de ses archives **5**, les grands noms du micro ce sont le chansonnier Ded Rysel **6**, Saint-Granier **7** et sa morale, « La minute de bon sens », sur Radio-Luxembourg, à partir de 1955, devenue ensuite « La minute de Saint-Granier ». Ce sont aussi Jean-Jacques Vital et Jean Nohain **8** (*Jaboune*), ses jeux et sa France bon enfant, peuplée de gens « gentils, simples, charmants », de « jeunes femmes méritantes », d'« enfants de Paris [qui] bravent l'hiver parisien avec une méchante chemisette », comme il écrit dans sa préface à un recueil de poèmes de Jean Donguès et de photos de Doisneau publié en 1956 et promis à la célébrité **9**, d'une société « bien de chez nous » répète-t-il sans cesse. C'est enfin l'ineffable et inusable nièce par alliance des frères Cambon de la Troisième République, épouse d'un

1 Cf. Françoise Taliano-des Garets, *La vie culturelle à Bordeaux (1945-1975)*, Presses universitaires de Bordeaux, 1995, 389 p., et « Un grand maire et la culture : le chabanisme culturel », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janv.-mars 1999, pp. 44-55. Pour Jacques Chaban-Delmas, revoir les pp. XXX.

2 Marcel Mangel, 1923-2007, Marceau était son pseudonyme de résistant

3 É.Cohen, *La télévision sur la scène du politique. Un service public pendant les Trente Glorieuses*, L'Harmattan, 2009, 202 p., p. 23.

4 D.Maréchal, *RTL. Histoire d'une radio populaire. De Radio Luxembourg à RTL.fr*, Nouveau Monde, 2010, 583 p. ; Denis Maréchal, *Radio-Luxembourg, 1933-1993. Un média au cœur de l'Europe*, Presses universitaires de Nancy, 1994, 266 p. ; D.Dominguez Muller, *Radio-Luxembourg. Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, 2007, 263 p.

5 Les seules archives subsistantes sont celles de son émission (des années 60) que Menie Grégoire a déposé aux Archives départementales de Tours.

6 André Adrien Granvalet, 1903-1975.

7 Jean de Granier de Cassagnac (1890-1976).

8 De son vrai nom Jean-Marie Legrand, il était le fils du poète Franc Nohain le frère de l'acteur Claude Dauphin. 1900-1980. Auteur d'opérettes, *Jaboune* avait été son pseudonyme de chanteur optimiste dans les années 30, sur des musiques écrites par Mireille (Mireille Hartuch, 1906-1996). Il s'était, comme son frère et son fils aîné, Dominique, engagé dans la 2^e D.B.

9 Jean Donguès, *Gosses de Paris. Préface de Jean Nohain. Photographies de Robert Doisneau*, Jeheber, 1956, 111 p.

administrateur de la société Radio-Luxembourg, Geneviève Tabouis **1** et ses « Dernières nouvelles de demain » (1949-1967). D'une voix autoritaire, elle commence invariablement ses chroniques par « Attendez-vous à savoir... », les scande par ses « J'ai encore appris... » et ses « Et vous saurez... », et G.Tabouis les achève par un « À dimanche prochain, (mes chers auditeurs) pour les dernières nouvelles de demain », prononcé sur un rythme syncopé. Mais dans les années 50, Tabouis conserve sa vieille grille de lecture politique et ne retrouve jamais le bonheur des « scoops » d'avant-guerre.

Comme l'a bien synthétisé Éric Mension-Rigau **2**, la culture des aristocrates et des « grands bourgeois », qui habitent dans les *beaux quartiers* **3**, continue, avec ses traditions, « forteresse familiale », sociabilité externe caractéristique, rallyes (qui naissent dans les années 50), cercles et vie mondaine, bridge et cours de danse, culte des ancêtres, fidélité à la terre, apprentissage de la distinction et du savoir-vivre, galanterie et anglophilie, rejet de la richesse trop récente, quête d'une excellence intemporelle, etc. La noblesse des années 50 est un « monde de mémoire », pour lequel le lignage est primordial et le château familial important. On est attaché aux souvenirs, à l'éducation et au beau langage. L'aristocratie est définitivement alliée à la haute bourgeoisie, au sein d'un même « milieu », qui dispose de son bon vieux répertoire, le *Bottin mondain*, dont la création remonte à la Belle Époque et, comme titre astucieusement Cyril Grange pour sa thèse remaniée, *Y être, c'est en être* **4**. Un autre répertoire, bien plus centré sur les carrières individuelles, sur le modèle anglo-saxon, le *Who's Who* voit le jour en 1953. La vènerie et la chasse à courre, « sport » on ne peut plus traditionnel, continuent après guerre, avec leur organisation et leur vocabulaire ancestraux, la communion des fidèles, le rituel de la mort, l'enracinement local, le poids de la noblesse, le comportement chevaleresque et des rapports sociaux paternalistes **5**. L'histoire académique perdure, incarnée, entre autres, par André Castelot **6**, secrétaire (entre 1933 et 1937) de l'écrivain d'extrême droite Alphonse de Châteaubriant qui l'engage dès juillet 1940 dans *La Gerbe*, hebdomadaire collaborationniste **7**. Après la guerre et ses deux années d'interdiction, Castelot imite

1 Née Le Quesne. 1892-1985. Biographie : D.Maréchal, *Geneviève Tabouis. Les dernières nouvelles de demain (1892-1985)*, Nouveau Monde, 2003, 289 p.

2 É.Mension-Rigau, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Plon, 1996, 514 p., réédition, Perrin, 1997, réédition, 2007, 606 p., *Singulière noblesse. L'héritage nobiliaire dans la France contemporaine*, Fayard, 2015, 377 p.

3 Titre, en référence à Aragon, bien sûr, de M. & M. Pinçon, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989, 257 p.

4 Cyril Grange, *Les gens du Bottin mondain. Y être, c'est en être*, thèse remaniée, Fayard, 1996, 573 p.

5 Bibliographie : M. & M. Pinçon, *La Chasse à courre*, Payot, 1994, réédition, 2003, 354 p.

6 André Storms (1911-2004). Né en Belgique, naturalisé français en 1961.

7 Alphonse Van Bredenbeck de Châteaubriant, né en 1877 et mort en 1951, au moment des débuts de « La Tribune de l'histoire ».

l'historien Georges Lenôtre ¹, l'inventeur explicite de la « petite histoire », avec des biographies, des collaborations à de nombreuses revues, « La Tribune de l'histoire » à la radio (1951-1997), en compagnie d'Alain Decaux et de Jean-François Chiappe (1931-2001), « La Caméra explore le temps » à la télévision, avec Decaux toujours, et Stelio Lorenzi (1956-1966) ² : une histoire strictement événementielle, qui irrite fort les historiens universitaires.

La littérature touristique des années 50, celle des Guides bleus et verts, continue sa route, tracée dans la culture la plus établie, celle de ce qu'il y a « à voir », une culture optimiste, avec des « lunettes roses », pour reprendre un titre de 1975 qui provoqua des protestations indignées et « antimarxistes » des responsables éditoriaux des deux collections ³. Les chiffres de vente montent, dans un contexte de tourisme automobile, qui pousse d'ailleurs les Eaux et Forêts à créer des circuits automobiles en pleines forêts domaniales, comme celle de Compiègne, avec de beaux panneaux indicateurs en béton armé émaillé. Les Guides bleus revendiquent explicitement un public cultivé et, implicitement, bourgeois ; les Guides verts cherchent à être à la portée « de tout le monde ». Le contenu est nourri de jugements de valeur et d'adjectifs, il est soumis au bon vieux mythe alpestre purificateur, il classe les « curiosités touristiques » avec des étoiles, qui portent au pinacle églises et musées, décrits dans les Guides bleus avec une minutie exhaustive, et, pour le Guide vert, offrent à l'automobiliste des « circuits » et des panoramas. Notons d'ailleurs que, dans le même temps, ou plutôt dès 1947, la route panoramique de la rive gauche des Gorges du Verdon est ouverte (la Route des Crêtes, sur la rive droite, du Chalet de la Maline à la cote 1320, sera tracée en 1973, abîmant le paysage et gênant la faune). Guides verts et bleus considèrent que l'histoire, entendons l'ancienneté et la successions des règnes, est un riche gage d'intérêt touristique ; leur langage abonde en vocabulaire du beau et du charmant, de l'« exaltation aristocratique » et du superlatif ; les guides expriment des impératifs, en faveur de ce qu'il « ne faut pas manquer ». Leur histoire, avec un bon demi-siècle de « retard », est typique de l'histoire « positiviste » de la fin du XIXe siècle ; ses carences, en ce début de Trente Glorieuses, sont presque totales en matière économique et sociale ; l'idéologie touristique des Guides valorise le passé, l'ordre et le monumental. Un monumental que Roland Barthes ⁴ définit ainsi :

1 Théodore Gosselin, 1855-1935.

2 Très exactement, le titre est la première année « Énigmes de l'histoire » et devient en 1957 « La caméra explore le temps ». Stelio Lorenzi : 1921-1990.

3 B.Lerivray, *Guides bleus, Guides verts et lunettes roses*, Cerf, 1975, 158 p.

4 Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., pp. 136 et suiv.

« La sélection des monuments supprime à la fois la réalité de la terre et celle des hommes, elle ne rend compte de rien de présent, c'est-à-dire d'historique, et par là, le monument lui-même devient indéchiffrable, donc stupide. [...] En réduisant la géographie à la description d'un monde monumental et inhabité, le *Guide bleu* traduit une mythologie dépassée par une partie de la bourgeoisie elle-même. »

La littérature érotique la plus traditionnelle se continue en la personne de Louis-Charles Royer (1885-1970), qui publiait déjà des best-sellers du genre avant guerre. Après guerre il persiste et signe notamment, en 1949, *Haras humain* ¹ dont le titre s'explique par une évocation érotique et germanophobe, mais un peu tardive, de certaines « mœurs nazies ». Titre encore plus explicite pour *La Vierge folle*, en 1952 ², roman dans lequel s'agitent, dans tous les sens du terme, des sortes de révolutionnaires des années 20, méditerranéens et balkaniques. Royer connaît une gloire finale en 1955 (*sic*) avec la réédition de son gros succès d'érotisme colonial, *La Maîtresse noire*, dont la première édition remontait à 1928 ³ : les cinq sens et toutes les directions possibles dans ce Paris-Dakar d'un autre âge... La même année 1955 Royer publie *Tyrolienne galante. Chronique d'une station de sports d'hiver*, qui s'ouvre par un avant-propos explicite : « Quand je vois que j'ai passé les plus belles années de ma vie à dessiner les parties charnues de la plus tendre moitié du genre humain... ». Ce roman s'engouffre dans la brèche aristocratique ouverte très peu auparavant par Michel de Saint-Pierre, mais (il faut bien vivre) y mêle « l'instinct de femelle » et la vogue « années 30 » des sports d'hiver. Royer finira par remplir dix pages du catalogue de la Bibliothèque nationale ! Pauvreté de l'érotisme des années 50 ? Certes, mais libertinage et photographies clandestines profitent du début des Trente Glorieuses ⁴.

¹ Louis-Charles Royer, *Haras humain*, Les Éditions de Paris, 1949, 293 p.

² Louis-Charles Royer, *La Vierge folle*, Les Éditions de Paris, 1952, 283 p.

³ Louis-Charles Royer, *La Maîtresse noire*, 1928, réédition, Éditions Constellation, 1955, 229 p.

⁴ Cf. Alexandre Dupouy, *Amateurs 1950. Images secrètes du libertinage des Trente Glorieuses*, Astarté, 2010, 96 p.

6.1.3. Controverses (des années 50) et discussions éventuelles

Les valeurs sûres, ce sont aussi la reprise des échanges culturels internationaux et des grandes rétrospectives en 1947. Cette année-là le Petit Palais abrite l'exposition des « Trésors du Musée de Vienne », en hommage sans doute à la pauvre Autriche, victime elle aussi de l'ogre germanique, dont la capitale a, comme Berlin, un secteur français d'occupation. La France envoie *La Dame à la Licorne* à l'allié américain, organise deux grandes rétrospectives, Van Gogh à l'Orangerie, hommage en ces temps de Guerre froide où il faut serrer les rangs (sous les auspices de Clemenceau ?) à l'amitié des France du Midi et de l'Oise avec les Pays-Bas, et Maillol (des formes qui font envie dans ces temps de rationnement ?) à l'assez discrète galerie Charpentier.

Il faut reconnaître de surcroît que, comme l'écrivent Pascale Goetschel et Emmanuelle Loyer ¹, le « surréalisme a perdu après 1945 sa charge de provocation sociale. » La peinture surréaliste, notamment, a été définitivement consacrée par l'Exposition internationale de 1938, suivie d'expositions françaises en 1947 et en 1959. Les mêmes auteurs ajoutent un peu plus loin qu'une autre peinture, la peinture abstraite, « devient maître des salons ». La décennie qui suit la Seconde Guerre mondiale est marquée par le règne de l'art abstrait, sous des formes variées.

« Au milieu des années cinquante, un tournant semble s'esquisser : la banalisation de l'abstrait, le réemploi de formes éculées, un certain reflux d'inventivité engagent l'abstraction sur la voie d'un nouvel académisme. C'est d'ailleurs ce que soupçonne dès 1950 le critique Charles Estienne en lançant son brûlot, *L'Art abstrait est-il un Académisme ?* »

Dans ce court pamphlet ² Estienne critique les « écoles » de peinture à cause de leur académisme, fait l'éloge des peintres « hors école », comme Charles Lapicque (1898-1988) ³, et au fond définit une critique réactionnaire au sens propre du terme, sans oser voguer trop ouvertement sur les flots de la droite culturelle de Guerre froide. D'ailleurs l'année 1947 voit trois grandes expositions, consacrées à Braque, Bonnard et Marc Chagall (1887-1985), installé à Paris en 1923, parti aux États-Unis en 1941 et qui revient en France définitivement l'année suivant son exposition. Cette année 1948 célèbre à nouveau Bonnard et Braque, elle honore Matisse, Picasso et Miró ! Peut-être retour à une peinture plus figurative, le Prix de la Critique 1948 est décerné à Bernard Buffet (1928-1999), au seuil d'une gloire fulgurante de jeune peintre figuratif, et à Bernard Lorjou (1908-1986). Toutefois on doit ajouter que si la peinture abstraite devient « classique » elle se renouvelle par l'« abstraction lyrique », syntagme qui naît en décembre 1947 à l'occasion d'une exposition intitulée

1 P.Goetschel & E.Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., réédition, 2005, 2011, 288 p., 2014, 292 p., p. 101

2 Charles Estienne, *L'Art abstrait est-il un Académisme ?*, Éditions de Beaune, 1950, 30 p.

3 Collectif, *Les années 50*, Catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1988, 640 p., pp. 130-134.

« L'Imaginaire », à la galerie du Luxembourg, et rassemblant, entre autres, Camille Bryen (C.Briand, 1907-1977), Georges Mathieu (1921-2012), Jean-Michel Atlan (1913-1960), Hans Hartung (1904-1989), Jean-Paul Riopelle (1923-2002) et Wols (Wolfgang Schulze, 1913-1951). En 1948, Auguste Herbin (1882-1960) publie *Le Manifeste des réalités nouvelles*. Roger Bissière (1886-1964) a joué un rôle fondateur dans l'abstraction lyrique, dont les artistes les plus célèbres sont Jean Bazaine (1904-2001), Jean Le Moal (1909-2007) et surtout Alfred Manessier (1911-1993), « qui peut être tenu pour le symbole de cette manière de peindre et accède rapidement à la notoriété. » 1

Typographe venu tôt au cinéma, influencé par Robert Flaherty et notamment par son *Nanouk l'Esquimau*, Georges Rouquier (1909-1989) avait réalisé pendant la guerre (en 1942 et en 1943) *Le Tonnelier* et *Le Charron*. Il sortira un autre film de la même veine artisanale en 1977, *Le Maréchal-Ferrant*. Veine artisanale ou « documentaire », discutée, mais chef-d'œuvre avec *Farrebique*, utilisé dans nos premiers chapitres : Rouquier passe à tort au moment du Festival pour être l'incarnation du néo-réalisme à la française... Avec le recul du temps on ne peut que dire de Rouquier qu'il est rebelle à toute définition. On a dit aussi qu'il est un « poète bucolique », avec une certaine exagération, quoiqu'il filme avec goût les éléments naturels. Le film est un « poème » qui a été comparé aux *Géorgiques*; la vie germe sur des images « macro » réalisées par Jean Painlevé et soutenues par la musique de Henri Sauguet 2. En 1983 Rouquier sortira un nouveau film, tourné dans les mêmes lieux mais de caractère bien différent, *Biquefarre*, du nom d'une autre ferme, rachetée par Farrebique. 3

Une autre controverse, devenue « affaire » célèbre, celle consacrée à Minou Drouet, permet d'opposer raisonnablement arguments et objections et le jugement de Roland Barthes 4 autorise à faire sens. Cette très jeune poétesse de sept ans suscite des polémiques au sujet de l'authenticité de ses œuvres, certains affirmant qu'en réalité ses poésies sont écrites par sa mère adoptive. Marie-Noëlle était née à Paris le 24 juillet 1947 ; enfant illégitime, elle est adoptée à un an et demi par Claude Drouet, professeure de lettres célibataire ; elle vit une enfance isolée en Bretagne (à La Guerche-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine) et est opérée de la vue en 1955 à Lyon. Les poèmes de *Minou* Drouet (ou ceux qui furent signés de son nom) sont publiés en

1 P. Avril et G. Vincent, *La IVe République. Histoire et société*, MA Éditions, 1988, 203 p., p. 10 (et pour ce passage).

2 Jean Painlevé (1902-1989) est le fils de Paul Painlevé (1863-1933), mathématicien et homme politique. Henri Sauguet = Henri-Pierre Poupard, 1901-1989.

3 D'après un article de Jacques Siclier dans *Le Monde* du 1er septembre 1983.

4 1915-1980. La grande biographie est celle de Tiphaine Samoyault, *Roland Barthes*, Seuil, 2015, 718 p.

1955, sous la forme d'un recueil, *Pour prendre date*, par l'éditeur René Julliard, blanchi depuis quelques années de son édition de cinq volumes Révolution nationale intitulés *La France nouvelle*. Au début de l'année suivante, le 14 janvier 1956, *Paris Match* fait la prépublication, au sein d'un gros article-reportage d'*Arbre, mon ami*, deuxième recueil qui sort en librairie quelques mois plus tard et connaît un gros succès mais suscite une vaste controverse, dont les chefs de file antagonistes sont *Le Figaro* (qui est pour la sincérité de Minou Drouet) et *Elle* (qui soutient que c'est la mère qui écrit). Jean Cocteau, qui a été reçu académicien en 1955, porte un jugement à l'emporte-pièce qui va passer à la postérité sous deux formes : « Tous les enfants sont poètes, sauf Minou Drouet » ou « Tous les enfants de neuf ans ont du génie, sauf Minou Drouet ». Heureusement, Roland Barthes analyse l'année suivante de manière plus subtile le « mythe » Minou Drouet dans un chapitre de *Mythologies* (1957), « La littérature selon Minou Drouet »¹. Il argumente avec « la tyrannie de la vraisemblance », « le mythe du génie », critique Cocteau, les « trouvailles » poétiques, ce que l'on appellerait dans le vocabulaire actuel les « ficelles » de Minou Drouet. Il conclut provisoirement ainsi : « et c'est cela qui rassure dans cette poésie. » Mais, surtout, Barthes permet de dépasser la notion d'« affaire », qui provoque des tests et l'entrée de Minou Drouet à la Société des auteurs, sans que le doute soit jamais complètement levé, mais n'intéresse plus grand-monde aujourd'hui, et de trancher dans le présent propos, consacré, en gros, au heurt entre tradition et modernité. Il fait le rapprochement avec des poètes « mineurs » de la Belle Époque : « Authentique ou non, cette poésie est donc datée — et lourdement. » Et Roland Barthes de conclure :

« le miracle de Minou Drouet, c'est de produire une poésie adulte, quoique enfant, c'est d'avoir fait descendre dans l'essence enfantine l'essence poétique. [...] C'est ce dont rend bien compte la notion toute bourgeoise d'*enfant-prodige* (Mozart, Rimbaud, Roberto Benzi) [...] »²

L'année de *Mythologies* (1957) Minou Drouet est actrice dans le film *Clara et les méchants*. Cette poésie du couple mère-fille, lourdement « datée » selon le mot de Barthes, produit de la plume de l'« enfant-prodige » ou de sa mère, peu importe, c'est encore, deux ans après l'analyse de Barthes, *Le Pêcheur de lune* (1959), qui connaît un succès d'estime, y compris de la part de certains instituteurs, puis après une longue interruption, ce sont trois recueils dans les années 60, *La Patte bleue* (1966, Minou Drouet a 19 ans), *La Flamme rousse* (1968) et *Du Brouillard dans les yeux* (1969). Entre-temps Minou Drouet avait publié de la musique, vite célèbre, ce qui la propulse dans d'autres paillettes : Minou Drouet se marie une première fois en 1970 avec Patrick Font, artiste de variétés, divorce en 1979, se remarie en 1993 à

¹ Pp. 172-179

² Roberto Benzi est un très jeune pianiste puis chef d'orchestre, effectivement présenté dans les médias, dont *Paris Match*, pour qui il est un très bon « sujet ». Franco-italien, né à Marseille en 1937.

Jean-Paul Le Canu et vit depuis retirée à La Guerche-de-Bretagne. Minou Drouet a eu une réplique anglaise, Madeline Jennings, morte à dix ans ¹. Il est nécessaire d'ajouter que Minou Drouet n'est pas le seul mythe français de « jeunisme » dans les années 50. Avant elle il y avait eu les deux jeunes acteurs de *Jeux interdits*, le film de René Clément (1951), Brigitte Fossey (six ans) et Georges Poujouly (1940-2000), « starisés » dans la presse populaire, tout au moins pour la première, qui en subira les conséquences par une longue interruption de sa carrière, commencée à quatre ans ². L'année d'*Arbre, mon ami* Marie-José Neuville (3), célèbre depuis l'année précédente avec « Une guitare, une vie », gagne la Kermesse des Étoiles (en octobre 1956). Elle est surnommée « la collégienne de la chanson » (elle a 18 ans...) mais aussi « Bonjour triste tresse », autre controverse... Surtout, Marie-Josée Neuville affirme l'éphémère règne des auteures-compositrices-interprètes qui se révoltent contre les oukazes des maisons de disques, quitte à y perdre le succès (et ses nattes pour M.-J.Neuville!). En 1958 Paul Anka devient à 17 ans l'idole de la jeunesse aisée avec *You are my Destiny*. Ajoutons encore qu'il y aura d'autres « jeunes poètes » dans les années 60 et 70, comme Pascal Perrot, « radioscopé » par Jacques Chancel le 5 octobre 1976 et qui devait se reconvertir dans le spiritisme.

Jusqu'en 1955, la géographie française ⁴ reste dominée par les monographies régionales héritées de Paul Vidal de la Blache (1845-1918) et dont Raoul Blanchard (1877-1965) continue à se faire l'avocat et le « patron » convaincu. Blanchard met un point final à l'étude de ses chères Alpes occidentales, commencée en 1937, d'une part par un septième tome, intitulé *Essai d'une synthèse* et publié en 1956 (⁵), d'autre part deux ans plus tard par *Les Alpes et leur destin* ⁶ : « le grand œuvre de Raoul Blanchard touche à son terme », dit Daniel-Rops, ancien étudiant de Blanchard, dans sa préface au *destin*. La pédagogie étant répétition, Blanchard insiste à nouveau sur le poids des contraintes physiques, sur l'opposition canonique entre Alpes du Nord et Alpes du Sud, et c'est même la dernière idée des deux volumes. Globalement sont exaltés par les épigones, comme à la Belle Époque, la géomorphologie, les liens entre la région géographique et son histoire, le paysage et les activités de production.

Où ranger l'ambivalente École universelle ? Cette dispensatrice de cours par correspondance avait été fondée en 1907 par Frédéric Ozil, qui la dirige jusqu'à sa

¹ *Paris Match*, 21 février 1959, p. 25.

² De surcroît, ils sont le numéro 326 de *Je me souviens* de Georges Perec...

³ Vrai nom : Josée Françoise Deneuille.

⁴ P.Claval & A.-L.Sanguin dir., *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, L'Harmattan, 1996, 346 p.

⁵ Raoul Blanchard, *Les Alpes occidentales*, tome VII, *Essai d'une synthèse*, Arthaud, 1956, 605 p.

⁶ Raoul Blanchard, *Les Alpes et leur destin*, Fayard, 1958, 282 p.

mort en 1963. Elle est installée au 59 boulevard Exelmans, dans le 16e arrondissement parisien, depuis 1923, et s'appuie dans les années 50 sur une publicité très importante, avec un slogan martelé « Ah ! si j'avais connu plus tôt l'École universelle... ». L'École universelle installe deux succursales, à Lyon et Nice.

6.2. Le « lectorat » traditionnel

Les premiers chapitres de ce livre ont présenté une France de gens modestes, simples, moyens, où les inégalités sociales sont beaucoup moins prononcées que de nos jours. Toute la culture « moderne », « en pointe », celle des chapitres suivants, n'est-elle pas, et excessivement, « parisienne » ? Un ouvrage régional bien informé comme celui d'Alain Trogneux sur Amiens et la Somme ¹ insiste au contraire sur les « différents niveaux de culture », comme dit le préfacier, Michel-Pierre Chélini, et sur l'importance du cinéma populaire, du théâtre, des récitals de chanteurs, du cirque, du cyclisme, des fêtes comme le Festival du Cinéma, les fêtes des écoles, les fêtes sportives et les fêtes religieuses, ou l'accueil triomphal de l'Amiénois Alain Bombard.

L'observateur amusé et un peu acide considère de modestes *beaufs*, à la fois anciens et modernes, dont Pierre Daninos se moque dans ses romans et qui sont à l'opposé de son premier héros, Dieu lui-même, dans son premier *opus*, au modeste succès, *Les Carnets du Bon Dieu* ². Sur le plan de la culture, pour ces modestes *beaufs* ces années 50 ne sont-elles pas « modestes » ou « simples », à l'aune de l'humour de Fernand Reynaud première manière, à la mesure du modeste lancement du tiercé en 1954 et des modestes colonies de vacances de la décennie, pas encore gentiment moquées par le chanteur Pierre Perret et illustrées avec amour et nostalgie par l'écrivain Daniel Picouly en 2006 ⁽³⁾ ? La Vendée en accueille un très grand nombre, installées par les comités d'entreprise et, plus anciennement, par les municipalités, communistes bien souvent, de la banlieue parisienne. L'Union française des Centres de Vacances (UFCV) débute ses « trente glorieuses » ⁴, elle développe son « école de cadres » pour former les moniteurs. Émerge en son sein la non-confessionnalité, et elle groupe des œuvres de plus en plus nombreuses : 3 606 en 1950, 3 583 en 1952, 3 779 en 1954, 4 184 en 1956, 4 253 en 1958, 4 384 en 1960. Les maires acquièrent assez facilement des terrains, ou en louent ; pour eux la publicité municipale est parfaite : défilé de « colons » au départ, journaux municipaux qui vantent les kilos gagnés, vérifiés par deux pesées successives, et souvent visite du maire et de son épouse sur place. Comité d'entreprise de Papa, trousseau, étiquettes, « partir, c'est mourir un peu », voyage, équipes, moniteurs et monitrices, dortoir ou tente, toilette, réfectoire, sieste, jeux, veillées et feux de camp, bobos, travaux manuels, parties de

1 Alain Trogneux, *Amiens, années 50. De la Libération à la Ve République*, Encrage, 1997, 222 p.

2 P. Daninos, *Les Carnets du Bon Dieu*, Plon, 1947, 154 p.

3 Daniel Picouly, *Les Colonies de Vacances*, Michel Lafon, 2006, 158 p.

4 Titre de chapitre dans O. Chovaux, *Des colonies de vacances à l'économie sociale : histoire de l'UFCV (1907-2007)*, Publications de l'INJEP, 2008, 191 p. Les chiffres qui suivent sont donnés p. 189.

foot, excursions, calot, béret ou chapeau de paille, coups de soleil, lettres aux parents, argent de poche, etc. Populaires ?

6.2.1. La culture et le sport populaires

Le programme du Conseil national de la Résistance et le préambule de la constitution ont rappelé le droit d'égal accès à la culture, le gouvernement provisoire a créé au sein du ministère de l'Éducation nationale une direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Éducation populaire, confiée à Jean Guéhenno (voir p. XXX). En 1948 elle devient Direction de la Jeunesse et des Sports. La Quatrième République est explicitement marquée du signe de l'éducation populaire et dérangée du souci de diffuser au sein du peuple le patrimoine culturel de la nation. Paternalisme, élitisme, idée qu'il faut faire monter le peuple vers la « grande » culture, la culture « noble » ? En réalité retour aux traditions bien rapidement, avec le rétablissement du secrétariat d'État aux Beaux-Arts et la faiblesse du budget culturel de l'État ¹. Alors que reste-t-il à la culture populaire ?

Certainement, parmi tous les vecteurs énumérés par René Vettier en 1958 (2), l'« âge d'or de la radio » : vive la radio, le « poste » ! La radio se banalise dans les années 50 et rares sont les familles qui n'en possèdent pas. De nombreux foyers détiennent, au contraire, deux postes, d'autant que des postes portables apparaissent au milieu de la décennie. Les postes de radio à lampes perdent dès la fin des années 40 de leur encombrement mais il faut encore les placer sur un meuble dans la cuisine ou la « salle à manger », que l'on n'appelle guère encore *living-room*, et ils rassemblent littéralement pour l'écoute la famille. Le « transistor », entendons le composant électronique mis au point en 1948 et que d'aucuns s'obstinent à appeler « transistance » ou « transistron », très vite, par métonymie, désigne un poste de radio petit et léger qui peut être transporté facilement, qui peut être écouté au sein de n'importe quelle activité, manuelle ou intellectuelle, dans la maison ou hors de celle-ci ³. Il permet en outre une écoute individuelle et non plus collective. Le transistor tient la vedette au Salon de la radio de mars 1955 avec le *Solistor* et son prix est vite abordable, beaucoup plus tôt que celui de l'autoradio, qui ne baissera, en termes relatifs, qu'à la fin des années 60.

Un autre élément de la culture populaire émane des « troubadours des temps modernes », comme Jacques Douai ⁴, chanteur et militant de la culture populaire. Il

¹ S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », tome III, pp. 223-224

² René Vettier, *Culture et démocratie. Comment devenir un homme cultivé*, Nathan, 1958, 188 p.

³ Cf. Elvina Fesneau, « Poste à transistors, la mobilité ou la question de l'offre radiophonique », dans Patrick Eveno & Denis Maréchal dir., *La culture audiovisuelle des années 1960-1970*, L'Harmattan, 2009, 192 p., pp. 41-52.

⁴ Gaston Tranchant, né à Douai en 1920, mort en 2004.

se produit dans les cabarets en s'accompagnant à la guitare, il est le premier interprète masculin des *Feuilles mortes* de Jacques Prévert (1900-1977) et Joseph Kosma, naturalisé en 1948 (1905-1969) ¹. Il met au point un mélange entre chansons traditionnelles et compositions contemporaines qui va faire son succès : *Colchiques dans les prés*, *File la laine* (écrite en 1949), textes d'Aragon, chansons de Léo Ferré. Jacques Douai remet au goût du jour les textes de poètes médiévaux, Rutebeuf et Villon surtout, et ne se départ jamais d'une grande sobriété musicale, se contentant d'accompagnements au piano ou à la guitare. En même temps, il devient un militant de la culture populaire, fondant l'association Chants et Danses de France puis le Théâtre populaire de la Chanson, et pourfendant l'emprise naissante des mass médias sur la chanson.

Ne peut-on risquer l'assertion selon laquelle la France des années 50 est celle de Radio-Luxembourg ², la principale station de radio, incontournable à Nouville, comme nous l'avons vu page XXX, et de son Zappy Max, figure de proue de l' « âge d'or de la radio » ? Tout à tour musicien, professeur de claquettes, chanteur fantaisiste dans le fameux orchestre de Jacques Hélian ³, Zappy Max ⁴ est surtout l'animateur vedette de *Radio Luxembourg*, la radio de Louis Merlin (1901-1976), ancien d'HEC ⁵. De son vrai nom Max Doucet, né en 1921, fils d'un expert comptable, il fréquenta les Jeunesses Patriotes et le lycée Louis le Grand, tira son pseudonyme du nom de l'usine où il a fait son STO, la *Zapp betriebe* près de Cologne. Il transforme un congé de convalescence dû à un accident en une désertion, vit dans une semi-clandestinité et participe à sa première émission de radio à la Libération. Il entre bientôt à la radio privée *Radio Luxembourg*, qui domine le paysage radiophonique des années 50 par ses émissions phares : « Sur le banc » (numéro 349 de *Je me souviens* de Georges Perec), « La famille Duraton » (produite par Jean-Jacques Vital ⁶), « Quitte ou double » (inspiré de l'américain *Doble or Nothing* ⁷), « Reine d'un

1 Cf. M.Fleuret dir., *Joseph Kosma. 1905-1969. Un homme, un musicien*, La Revue musicale/Éditions Richard Masse, 1989, 293 p.

2 D.Dominguez Muller, *Radio-Luxembourg. Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, 2007, 263 p.

3 Jacques Der Mikaëlian (1912-1986).

4 Zappy Max, *Mes quitte ou double*, autobiographie, Cheminements, 1998, réédition, 2008, 421 p. ; *Ça va bouillir !*, Les Presses du Midi, 2004, 448 p. ; *L'âge d'or de la radio*, Monaco, Éditions du Rocher, 2004, 312 p.

5 Mémoires en deux volumes, Louis Merlin, *J'en ai vu des choses*, Julliard, 1962, 462 p. et *C'était formidable !*, Julliard, 1966, 481 p.

6 Jean Léviton, 1913-1977. Il interprète, de surcroît, le fils Duraton.

7 Et évoqué dans *Les Diaboliques* de Clouzot (1954), dans lequel le jeu est écouté par un petit professeur maniaque, militaire et nécessaire, joué avec autodérision par un Noël Roquevert titulaire de la Croix de Guerre (Noël Bénévent, 1892-1973).

jour », « Vous êtes formidable ! », « Signé Furax » de Pierre Dac et Francis Blanche 1, « Sports et musique », « Le grenier de Montmartre », « Le masque et la plume », « Le petit conservatoire » de Mireille (1955) (2), « Dix millions d'auditeurs » de Jacques Antoine, etc. Zappy Max y anime avec talent — malheureusement la totalité des archives sonores de *Radio Luxembourg* a été détruite lors du passage à RTL — le « Quitte ou double ». La première émission, quelque peu arrangée à l'avance 3, a lieu à Chantilly le 29 mars 1952, le premier concurrent étant... l'abbé Pierre, dépenaillé, les chaussures toutes crottées et ainsi très photogénique : l'abbé gagne en onze questions sur l'actualité, faciles pour lui, la coquette somme de 256 000 F (5 376 €). Zappy Max est également le personnage clé (le reporter !) du feuilleton inextinguible (3 227 épisodes, à partir du 1er janvier 1957 jusqu'à la fin de *Radio Luxembourg* qui l'interrompt brutalement) « Ça va bouillir », patronné, bien sûr, par une grande marque de lessive 4. Zappy Max, qui a un rival, « plagiaire » se plaint-il, Marcel Fort, est aussi animateur du Salon de l'Enfance. Il faut dire que Zappy Max cultive sa popularité de titi parisien qui roule des yeux comme des billes de loto et que sa pratique du micro est quelque peu démagogique : « La bise à Zappy ! », « Vas-y Zappy ! », etc.

« Moi, mon truc, c'est le vélo ! » est le « refrain » d'un sketch célèbre et bien informé de Fernand Reynaud, dans lequel le vélo est présenté comme pièce maîtresse d'une culture authentiquement populaire. On songe tout naturellement aux ouvriers à sacoches, comme ceux de *La Belle Américaine*, aux banlieusards et au Tour de France. Philippe Gaboriau 5 précise que l'on assiste pour ce qui concerne l'histoire de la bicyclette à la fin du « deuxième âge », caractérisé par « la vitesse populaire », le cadeau de sortie de l'enfance, le moyen de transport qu'on se paie avec ses premiers salaires, le moyen de loisirs et la fête du Tour de France, carnaval populaire. Le Tour de France renaît en 1947 : le 13 juillet c'est le départ de Paris du 37e Tour de France et le public populaire renoue avec l'habitude d'assister au passage du Tour de France, la radio retransmet les étapes, les journaux dissertent, la France devient la nation de

1 Avec Maurice Biraud (1922-1982) dans plusieurs rôles. Pierre Dac est le pseudonyme d'André Isaac, 1893-1975. Une des voix de Radio-Londres, animateur de la célèbre émission « Les Français parlent aux Français ». Humoriste génial, doté d'une étonnante ressemblance avec Alfred Hitchcock. Publie *L'Os à moelle* de 1945 à 1947. Avec Francis Blanche, « Signé Furax » sur Europe n° 1 (à partir de 1956).

2 Mireille Hartuch (1906-1996), environ 600 chansons à son actif.

3 Semi-aveu écrit de Louis Merlin dans ses mémoires, tome II, pp. 255-259.

4 Autres personnages : Édith Jeanson, la figure féminine, le père Labise, le rédacteur en chef, Puced, la photographe, le méchant est l'ignoble Kurt von Straffenberg, *alias* Le Tonneau, et son bourreau le Chinois Li. Scénariste : Saint-Julien (Bob De Haan). C'est l'écrivain Gilbert Cesbron qui veille sur la cohérence et la fiabilité des feuilletons de Radio Luxembourg !

5 Philippe Gaboriau, « Les trois âges du vélo en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1991, pp. 17-34.

Louison Bobet 1, un Breton qui remporte le tour de France successivement en 1953, 1954 et 1955. De plus, les coureurs des Tours des années 50 sont fréquemment issus de milieux populaires : Bobet est apprenti boulanger, Jacques Anquetil ajusteur, comme Bernard Hinault plus tard.

Les années 50 sont aussi l'âge d'or d'un autre spectacle populaire et traditionnel à la fois, le catch, issu d'une tradition foraine, mais maintenant largement retransmis à la radio. Spectacle et non sport, aux yeux de Roland Barthes 2 :

« La vertu du catch, c'est d'être un spectacle excessif. [...] Le catch n'est pas un sport, c'est un spectacle [...]. Chaque signe du catch est donc doué d'une clarté totale puisqu'il faut toujours tout comprendre sur-le-champ. Dès que les adversaires sont sur le Ring, le public est investi par l'évidence des rôles. [...] ce que le catch est surtout chargé de mimer, c'est un concept purement moral : la justice. [...] Extrapolé, le catch régulier ne pourrait conduire qu'à la boxe ou au judo, alors que le catch véritable tient son originalité de tous les excès qui en font un spectacle et non un sport. »

La notion de justice dans le catch est illustrée par le *Bourreau de Béthune*, ancien haltérophile et chauffeur de taxi sous le patronyme réel de Jacques Ducrez, né à Béthune (1932-2009). Que le catch soit un spectacle permettra à certains de se reconverter au cinéma, c'est le cas de Lino Ventura, champion d'Europe en février 1950 qu'une mauvaise chute, le 31 mars 1950, contraint à cesser de combattre. René Ben Chemoul (1925-2010) 3 est une autre grande vedette du catch français des années 50, plus proche d'un véritable sport, après avoir disputé son premier combat en 1948, au Cirque d'Hiver. Il offre le spectacle d'un catch très aérien, grâce à sa rapidité et à sa souplesse, qui compensent sa relative petite taille. Pompier comme beaucoup — le catch ne nourrissant pas son homme, beaucoup de catcheurs sont pompiers professionnels — il montera avec son frère un magasin d'habillement, pour « grandes tailles » ! Autres étoiles du catch, goûtées partout en France, par exemple à Amiens, comme le souligne Alain Trogneux 4 : Delaporte, Chéri Bibi et Duranton. Ajoutons tous ceux (peut-être les mêmes !) qui adoptent un pseudonyme, souvent topique, à l'exception de « King-Kong » : « le vampire de Düsseldorf », « l'étrangleur de Vaucresson », « le Braconnier des Ardennes », « le Dragon d'Aubervilliers » et « le Dragon de Bagnolet » ... En 1958 arrive, aux accents du *Requiem* de Mozart, vêtu d'une cape de soie blanche, le justicier qui va punir les « méchants » et battre les « irréguliers » qui tentent, par exemple, les « fourches » dans les yeux, « l'Ange Blanc ». Réplique consciente ou inconsciente de De Gaulle sur le ring, il y garde sa cagoule, que tentent d'arracher quelques adversaires inconscients... Le *Bourreau de*

1 De son vrai prénom Louis, 1925-1983.

2 Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., pp. 11-21.

3 Fils de catcheur, juif, capturé par la Milice, il échappe à la Gestapo et s'engage dans la Résistance.

4 Alain Trogneux, *Amiens, années 50. De la Libération à la Ve République*, Encrage, 1997, 222 p., pp. 149-151.

Béthune, cagoulé lui aussi, incarne plutôt la crème de la méchanceté, les deux adversaires suprêmes feignent d'abord de se battre par avocats interposés mais bien entendu profitent tous les deux de cette réminiscence d'un Guignol d'ailleurs peu lyonnais. Quelques astucieux essaieront dans les années 60 de se faire passer pour « l'Ange Blanc », irrégularité suprême qui fait cette fois-ci penser aux aventures de Zorro, pour lesquelles les années 50 sont celles des derniers films en noir et blanc et de la première série télévisée (1957-1961). Francisco Pino Farina (c'est le vrai nom de l'Ange blanc), d'ailleurs en perte de popularité, jugulera la concurrence en ôtant sa cagoule à la fin des années 60. Les salles des combats sont nombreuses, la Mutualité, l'Élysée-Montmartre, Wagram, elles sont fréquentes en banlieue et en province, d'où les pseudonymes.

Les sports et loisirs traditionnels semblent subsister et vivoter ici et là, témoins la bourrée entre hommes de *Farrebique*, les cartes postales et la série de quatre timbres-poste émise en 1958, évoquant le jeu de boules, qui semble réellement très bien résister, voire se développer ¹, ce que montre à l'envi les exemples de toutes petites associations comme la Société du Jeu de Boules, SJB, voisine de la propriété d'Émile J. (voir p. XXX). Une Fédération française de Pétanque et de Jeu provençal (FFPJP) voit le jour en 1945 et une Fédération internationale naît en 1958 à Marseille. La pratique de la boule lyonnaise est bien vivante, non seulement dans l'agglomération de la métropole des Gaules mais aussi dans de petites villes comme Tarare, avec des records de participation aux concours annuels, notamment pour le Fanion ². La boule bretonne connaît l'« euphorie » ³, dans les Côtes-du-Nord comme à Paris. La joute nautique ⁴ se développe lentement dans les années 50, en rapport avec le développement du tourisme et une assez nette commercialisation. Des fédérations régionales naissent dans les années 50, dans le but de lutter contre la marchandisation de ce jeu qu'on veut transformer en véritable sport, mais il n'y a pas de Fédération nationale avant 1964. Six méthodes principales sont pratiquées, la languedocienne, la provençale, la givordine, la lyonnaise, la parisienne et l'alsacienne, cependant subsistent des méthodes locales, les joutes d'Ors, de Merville, de L'Isle-sur-la-Sorgue, de Clamecy et d'Arras. La pratique du tir à l'arc et à l'arbalète semble être dans les années 50 bien vivante dans le Nord et à Paris, grâce à l'adoption de matériaux nouveaux pour le matériel, au maintien de compagnies et de stands de tir,

1 R.Espana, *Sacrée pétanque. Le grand livre du jeu de boules*, Hatier/Rageot, 1988, 251 p.

2 C.Girardon, *La boule des Monts de Tarare. Un siècle d'histoire de 1900 à 2000*, Société d'histoire, d'archéologie et de généalogie des Monts de Tarare, 2006, 211 p.

3 T.Jigourel, *La boule bretonne dans les Côtes d'Armor*, Confédération FALSAB, 2007, 102 p., pp. 31 et suiv. Côtes-du-Nord est jusqu'en 1990 le nom des actuelles Côtes d'Armor.

4 P.Bertonèche, *Joutes nautiques en France. Des origines à nos jours*, Le Chasse Marée/ArMen, 1998, 211 p.

où sont pratiqués tir Beursault, tir à l'oiseau (à la verticale), tir au drapeau et tir positionné **1**. La lutte bretonne **2** évolue franchement vers une véritable pratique sportive, elle se dote d'un nouveau règlement en 1956.

Si le sport populaire est aussi traditionnel, c'est que, malgré les désirs et les espoirs de la Libération (*cf.* 2.2.6.) et les incantations de la IV^e République en faveur du sport, les engagements du régime et les résultats sportifs sont piètres. Telle est, comme l'écrivent pour un amusant intertitre Paul Dietschy et Patrick Clastres **3**, « entre dénuement financier et vieilles rengaines : la politique d'éducation physique et sportive de la Quatrième République ». C'est ainsi que la « commission de la hache » (voir p. XXX) frappe sans pitié sport et éducation physique ! Aux Jeux olympiques de Londres (1948), la France obtient la troisième place en nombre de médailles, derrière les États-Unis et la Suède. Micheline Ostermeyer (1922-2001) est double médaille d'or aux lancers du poids et du javelot, médaillée de bronze au saut en hauteur (elle est en plus premier prix de conservatoire au piano). Mais aux JO d'Helsinki en 1952 la France n'est plus que 7^e, elle n'émet une série de timbres-poste (six valeurs) qu'en 1953 d'ailleurs ; à Melbourne l'« érosion » — selon le mot des deux historiens — se poursuit : 11^e place... Aux JO d'hiver c'est pire : 5 médailles à Saint-Moritz en 1948, une seule en 1952 (Oslo), aucune à Cortina d'Ampezzo en 1956, JO qui voient la renaissance de l'Italie et l'irruption de l'Union soviétique... Quant aux organisations et associations de sport et de gymnastique catholiques elles se trouvent en état de déliquescence à la fin des années 40 et dans les années 50, à l'instar de la Fédération sportive et culturelle de France pour laquelle son historienne emploie le mot de « délégitimation » **4**.

1 R.Roth, *Histoire de l'Archerie. Arc et arbalète*, Max Chaleil, 2004, 262 p. ; B.Brassat, *La Belle Histoire du noble Jeu de l'Arc en pays de Brie*, Amatteis, 1991, 189 p.

2 A.Czornyj, *D'une pratique traditionnelle à un sport de combat. Ar Gouren ou la lutte bretonne*, L'Harmattan, 2012, 241 p.

3 Paul Dietschy et Patrick Clastres, *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Hachette, coll. « Carré », 2006, 256 p., p. 146.

4 Laurence Munoz, *Une histoire du sport catholique. La Fédération sportive et culturelle de France*, Thèse, L'Harmattan, 2003, 341 p., p. 178.

6.2.2. Le « caractère populaire et massif de la sortie du samedi soir » (Claude Forest) : la fréquentation des « petits cinés de quartier »

La fréquentation des cinémas connaît en France son maximum dans les années 50, toutefois d'une part elle se concentre au profit du « caractère populaire et massif de la sortie du samedi soir »¹ et, d'autre part, c'est entre 1945 et 1957 « l'apogée d'un commerce (1945-1957) », grâce au Centre national de la Cinématographie (CNC, créé le 25 octobre 1946), qui exerce sa tutelle et finance les travaux d'investissement. Cependant, les exploitants de salles privées se plaignent de la concurrence des ciné-clubs et du cinéma éducatif, et les nouveaux procédés comme le 70 mm, double du format habituel, échouent. Une crise de la fréquentation des cinémas (424 millions d'entrées dans les cinémas français en 1947, 328 millions en 1961) commence avant la généralisation de la télévision, car il y a baisse des chiffres dès 1948. Les petits cinés de quartier connaissent leur apogée de popularité et de fréquentation et commencent à péricliter. Le prix des places est taxé, sauf entre 1950 et 1952, le public va voir de plus en plus des films étrangers, anglais et italiens surtout, car les films américains baissent après 1949 (?). Patricia Hubert-Lacombe² précise largement cette dernière notation, assez commune. Une arrivée massive des films américains en France se produit à la faveur des accords Blum-Byrnes signés à Washington, le 28 mai 1946 (voir p. XXX). Après une diète de quatre ans, chacun court voir son premier film américain. La demande de films d'outre-Atlantique est sans aucun doute forte dès la Libération, après un sevrage de quatre années. Comme cette demande est largement satisfaite, les spectateurs français se précipitent dans les salles qui projettent ces films tant attendus. Pourtant, il apparaît nettement que les films américains, s'ils occupent une place prédominante dans la distribution (leur présence sur les écrans français est écrasante de 1946 à 1953), ne recueillent pas la majorité des suffrages du public français. L'engouement pour eux dans les années qui suivent la Libération est spontané mais cette demande de films américains n'est-elle pas gonflée par l'abondance de l'offre qui éliminerait peu ou prou la spontanéité initiale ? Néanmoins, il n'y a pas de raz-de-marée dans la fréquentation et un film français est en moyenne vu par un plus grand nombre de spectateurs que n'importe quel autre film : autrement dit, un film américain triomphe moins souvent qu'un film français mais son triomphe est plus éclatant. Une baisse sensible mais momentanée des films américains se produit en 1949, elle est la conséquence directe de l'application des

1 Claude Forest, « L'évolution de l'exploitation en France dans les années cinquante », dans P.-J. Benghozi & Chr. Delage dir., *Une histoire économique du cinéma français (1895-1995). Regards franco-américains*, L'Harmattan, 1997, 364 p., pp. 181-193.

2 Patricia Hubert-Lacombe, « L'accueil des films américains en France pendant la Guerre froide (1946-1953) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1986, pp. 301-313 et *Le cinéma français dans la guerre froide. 1946-1956*, L'Harmattan, 1996, 204 p.

accords Schuman-Caffery, dits accords de Paris, révisant les accords de 1946 (voir p. XXX). Parmi les grands triomphes américains figurent les superproductions en Technicolor (presque inusité encore en France), à sujets historico-bibliques : *Samson et Dalila* (Cecil B. DeMille, 1949), *David et Bethsabée* (Henry King, 1951), *Quo Vadis* (Mervyn LeRoy, 1951), *Salomé* (William Dieterle, 1953) et *La Tunique* (*The Robe*, Henry Koster, 1953, premier film en cinémascope). C'est à partir de 1953 que les films américains diminuent nettement, régression accentuée en 1956, ce qui autorise une ouverture du marché français à des films de provenances multiples, 30 films en 1953 puis 70 en 1956. Après 1953, on assiste à une forme de rééquilibrage de l'exploitation : les films français représenteront 30 %, les films américains ne dépasseront plus 40 %.

En 1949, les cinq premiers films américains (vus en moyenne par plus de 300 000 spectateurs à Paris) sont :

<i>Jeanne d'Arc</i>	418 038 entrées à Paris
<i>Don Juan</i>	305 084 entrées à Paris
<i>Duel au soleil</i>	291 622 entrées à Paris
<i>Capitaine de Castille</i>	249 011 entrées à Paris
<i>Les Trois Caballeros</i>	246 976 entrées à Paris

En 1949, les cinq premiers films français (vus en moyenne par 278 000 spectateurs à Paris) sont :

<i>Gigi</i>	347 796 entrées à Paris
<i>Manon</i>	336 707 entrées à Paris
<i>Jour de Fête</i>	255 387 entrées à Paris
<i>Jean de la lune</i>	235 706 entrées à Paris
<i>Au Royaume des deux</i>	218 083 entrées à Paris

En 1953, la situation est devenue très différente. Les quatre coproductions font à Paris :

<i>Le Salaire de la peur</i> (franco-italien)	497 209 entrées
<i>Le Retour de Don Camillo</i> (franco-italien)	548 587 entrées
<i>Lucrèce Borgia</i> (franco-italien)	368 117 entrées
<i>Les Orgueilleux</i> (franco-mexicain)	266 770 entrées

Les entrées parisiennes des trois films américains :

<i>Quo Vadis</i>	335 940
<i>Sous le plus grand chapiteau du monde</i>	485 534
<i>Ivanhoé</i>	318 912

Les cinq films français font :

<i>Les Vacances de M. Hulot</i>	301 606 entrées
---------------------------------	-----------------

<i>Violettes impériales</i>	229 574 entrées
<i>Manon des Sources</i>	206 980 entrées
<i>Thérèse Raquin</i>	206 478 entrées
<i>Le Boulanger de Valorgue</i>	205 674 entrées

Les films américains, par contre, sont les plus nombreux parmi ceux que l'on peut appeler les insuccès, même en tenant compte de leur importance quantitative globale. Ainsi, en 1949, ils représentent la moitié des films en première exclusivité parisienne et constituent les deux tiers des insuccès. La mauvaise fortune de nombreux films américains peut s'expliquer par la quantité : puisque aucun obstacle n'est dressé à leur distribution, il semble que parmi la masse des productions d'outre-Atlantique figurent un grand nombre de films médiocres, voire de navets. Parmi ces échecs figurent surtout des westerns, des « pirateries », pourtant très en vogue alors, et des séries comiques. La désaffection du public français à l'égard des films américains peut provenir également d'une désaffection générale ou d'une désertion volontaire en raison de leur médiocrité. C'est dans les accueils « tièdes » que l'on constate la force du film américain, car beaucoup de films ne sont ni applaudis, ni rejetés, aussi finissent-ils, grâce au nombre, par totaliser un ensemble important d'entrées ! Les films américains concurrencent les films français, non film par film, mais pris dans leur globalité. En revanche, les films français, toutes proportions gardées, sont peu nombreux à recevoir un accueil mitigé : environ un sur deux pour les films américains, contre un sur trois seulement pour les films français. L'année 1951 marque un début de progression des films étrangers non américains dans la distribution comme dans la fréquentation et en 1953 le film américain a perdu sa domination. La bipolarisation films américains / films français disparaît alors avec l'arrivée de films étrangers de provenance plus diversifiée.

L'étude de la fréquentation cinématographique montre l'impact sur le public français des films américains, tout au moins au cours d'une première phase qui couvre le début de la guerre froide, et malgré des nuances régionales. Le public serait-il rapidement, dès 1947, arrivé à un seuil de saturation et de lassitude ? Si les années suivantes indiquent un reflux, le cinéma américain occupe néanmoins toujours une place essentielle : il représente au moins 35 % de la fréquentation en 1953. L'image des films américains ne correspond d'ailleurs pas à l'image du pays : en 1953, 61 % des Français éprouvent de la sympathie à l'égard des États-Unis, 32 % de la gratitude et 19 % de l'admiration. Cependant, bien que minoritaire, un courant hostile se manifeste : 15 % des interrogés sont irrités par les États-Unis, 8 % ressentent de l'antipathie, 5 % du mépris et 1 % de la haine¹. Le revers de la

¹ Le total est supérieur à 100 en raison de la possibilité de réponses multiples.

médaille, pour le cinéma américain, consiste en une mauvaise image de marque qui ne correspond pas à celle exprimée à propos de la nation américaine. La domination n'engendre pas la sympathie ! Les Français, au temps de la Guerre froide, vont au cinéma pour rire, pour pleurer, et parmi les genres rejetés, nous trouvons les genres dans lesquels les films américains sont les plus nombreux, comme les films « anti-rouges » : exploités en France entre 1948 et 1951, ces films sont des échecs car la psychose anticommuniste fait commettre à Hollywood de sérieuses maladresses. En outre, le public rejette désormais les films de guerre. Enfin, est mise en lumière une antinomie explicite entre les habitudes des spectateurs français qui vont voir les films américains et leurs réactions, leurs jugements, très critiques à l'égard de ces mêmes films. Malgré une aversion pour certains, malgré une indifférence pour beaucoup d'autres, et un éloignement sensible pour l'ensemble, les Français continuent d'aller voir ces films, notamment par manque de choix ! Il s'agit au fond d'une résignation, d'une passivité résignée de la part du public, qui subit beaucoup plus qu'il ne l'accepte la projection massive des films américains. Si l'on considère enfin les préférences par autres nationalités, les résultats sont catégoriques : le public français préfère très nettement les films... français. Un spectateur sur quatre n'a visiblement jamais regardé, en 1954, un film britannique : les films anglais représentent 5 à 6 % seulement des films projetés. Les films soviétiques sont inconnus de deux spectateurs sur trois, ce qui s'explique par l'ostracisme pratiqué à leur égard mais aussi par la faiblesse numérique de la production soviétique stalinienne.

Par contre obtiennent de gros succès les navets franchouillards produits par Couzinet 1, *Un trou dans le mur* (1949), *Ce coquin d'Anatole* (1951), *Quand te tues-tu ?*, (1952), *La Famille Cucuroux* (1953), *Le Congrès des belles-mères* (1954), *Trois jours de bringue à Paris* (1954), *Trois marins en bordée* (1957), avec des dialogues lardés d'à-peu-près, de jeux de mots faciles, d'allusions coquines, etc. Il n'empêche, la fréquentation des cinémas est en crise. Le cinéma perd son public populaire, au profit d'un public jeune, plus cultivé. De *mass-medium* qu'il était à l'origine, le cinéma tend à devenir un *class-medium*, réservé aux privilégiés de la culture (les « héritiers » ou les étudiants) et le cinéma commence à perdre son public populaire 2. Le cinéma français brille pourtant avec, au-delà de la stérile opposition entre « qualité française » et Nouvelle Vague, des films dont beaucoup demeurent au Panthéon et une « starisation », de Jean Gabin et Gérard Philipe (1922-1959) à Brigitte Bardot (premier Festival de Cannes en 1953) et Alain Delon. Gabin est le pseudonyme, bien connu, de Jean Moncorgé (1904-1976), repris de son père. Gabin, que Roland Barthes compare

1 Émile Cousinet, 1896-1964.

2 G.Vincent, *Les Français. 1945-1975, op. cit.*, pp. 83-84 et 118

à de Gaulle, était déjà une star avant guerre mais il connaît à la fin des années 1940 une « traversée du désert »¹, une « période grise » qu'il appelait d'après sa fille l'époque où « le drapeau noir flottait sur la marmite ». Après 1955, c'est le « retour aux affaires » avec le développement du mythe... « Ce que la France reconnaît en Gabin [écrivent Brigitte Cornand et Bernard Marcadé²], c'est l'opiniâtreté, la simple honnêteté, la franchise du cœur. Même lorsqu'il est hors-la-loi, Gabin force le respect. C'est un "homme à poigne", un "brave type" qui sait ce qu'il veut. Un peu le Français moyen, légèrement idéalisé... » Donnons une idée du feu d'artifice dans lequel Gabin est une étoile, en se limitant, bien sûr, aux films français :

1956 : *Nuit et brouillard* (Resnais), *La Traversée de Paris* (Autant-Lara), *La Pointe courte* (Varda), *Et Dieu créa la femme* (Vadim) ; *Ballon rouge* (Albert Lamorisse, 1922-1970)

1958 : *Les Misérables* (Le Chanois), *Mon Oncle* (Tati), *En cas de malheur* (Autant-Lara)

1960 : *À bout de souffle* (Godard)

1961 : *L'année dernière à Marienbad* (Resnais)

1962 : *La Belle Américaine* (Dhéry)

1963 : *Le Journal d'une femme de chambre* (Buñuel), *Landru* (Chabrol)

1964 : *Les parapluies de Cherbourg* (Démy), *La peau douce* (Truffaut)

1965 : *Pierrot le fou* (Godard), *Viva Maria* (Malle), *La 317e Section* (Schoendoerffer)

1966 : *Un homme et une femme* (Lelouch)

1967 : *Belle de jour* (Buñuel), *Playtime* (Tati), *La Grande Vadrouille* (Oury), record d'entrées jusqu'aux *Ch'ti*

1968 : *Baisers volés* (Truffaut)

1 C'est l'intertitre de la page 45 de Cl.Gauteur & G.Vincendeau, *Jean Gabin. Anatomie d'un mythe*, Nathan-Université, 1993, 255 p. ; « période grise » est un titre de chapitre d'A.Brunelin, *Gabin*, Laffont, 1987, réédition, Ramsay, 1994, 634 p. La fille de Gabin est Florence Moncorgé-Gabin, sa formule est dans *Quitte à avoir un père, autant qu'il s'appelle Gabin...*, Le Cherche Midi, 2003, 184 p., p. 13. Le « retour aux affaires » est l'intertitre de la p. 53 de Cl.Gauteur & G.Vincendeau. Sur la starisation et le mythe, lire Cl.Gauteur & G.Vincendeau, *Jean Gabin. Anatomie d'un mythe*, Nathan-Université, 1993, 255 p. et J.-J.Jelot-Blanc, *Jean Gabin inconnu*, Flammarion, 2014, 474 p.

2 B.Cornand & B.Marcadé, *Les années 50 de A à Z*, Paris-Marseille, Rivages, 1988, 144 p., p. 71.

6.2.3. La contre-culture communiste

Avec la contre-culture communiste ¹ les années 50 voient l'apogée durable d'un « parti-société », avec une sorte d' « écosystème » communiste qui vise à établir une « maquette du bonheur », formule d'André Stil (1921-2004) dans *L'Humanité* du 7 septembre 1952. Le PCF développe en effet une culture stalinienne de Guerre froide : celle-ci entraîne une véritable « glaciation » de la culture communiste, la défense de l'Union soviétique impliquant aussi celle des démocraties populaires. « Voilà qui posait un problème embarrassant, que les intellectuels n'avaient pas encore eu à affronter. » ² Le Parti communiste français impose les canons du réalisme socialiste en vigueur en URSS depuis 1934. Théorisé par Andreï Jdanov (1896-1948), l'art réaliste socialiste a pour fonction de glorifier la classe ouvrière — travail, loyauté, abnégation et autres « vertus prolétariennes » — et d'exalter l'héroïsme du militant communiste : c'est le culte du « héros positif » et de l' « homme nouveau ». Les nouvelles normes auxquelles les artistes communistes doivent se conformer sont officialisées par Laurent Casanova, membre du Comité central, chargé des questions culturelles : « Lorsque les masses sont en mouvement, les valeurs culturelles essentielles ont leur source dans la lutte des masses », proclame-t-il lors du 11^e Congrès du PCF (juin 1947) ³. En août 1948, au « Congrès des intellectuels pour la paix » réuni à Wrocław, l'ancienne Breslau, désormais en Silésie polonaise, le romancier soviétique Alexandre Fadeïev (1901-1956), porte-parole du jdanovisme, s'en prend violemment aux écrivains « bourgeois », traités de « hyènes dactylographes » et « chacals munis d'un stylo », pour les opposer aux artistes communistes, ces « ingénieurs de l'âme ». Nizan, pour avoir condamné le pacte germano-soviétique de 1939, est voué aux gémonies par les communistes, qui le qualifient de « chien pourri » (Thorez). En 1947 il est défendu par Sartre, Aron, André

1 D'après Sophie Cœuré, « La contre-culture communiste : une maquette du bonheur ? », dans J.-J. Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *op. cit.*, pp. 81-94, David Caute, *Le communisme et les intellectuels français*, trad. fr., Gallimard, 1967, 450 p., D. Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p., P. Buton, *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1993, 352 p., et « Du parti légal à l'organisation clandestine », pp. 19-43 de J.-P. Rioux, A. Prost & J.-P. Azéma dir., *Les Communistes de Munich à Châteaubriant...*, *op. cit.*, Y. Siblot, *La formation politique de militants ouvriers. Les écoles élémentaires du Parti communiste français de leur constitution au Front populaire*, mémoire de maîtrise de sociologie dirigé par Marc Lazar, Université Paris X-Nanterre, prix Jean Maitron 1997, publié par la Fédération de l'Éducation nationale, 1998, Centre d'histoire sociale, de recherches, de formation et de documentation, 300 p., p. 99 ; Jeannine Verdès-Leroux, *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Fayard-Éditions de Minuit, 1983, 585 p. et J. Verdès-Leroux, *Le réveil des somnambules. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1956-1985)*, Fayard/Éditions de Minuit, 1987, 491 p. ; D. Berthet, *Le PCF, la culture et l'art (1947-1954)*, La Table ronde, 1990, 278 p. Aussi B. Chambaz, *Kinopanorama*, Éditions du Panama, 2005, 312 p., quoique commençant en 1962.

2 David Caute, *op. cit.*, p. 199.

3 Il sera exclu en 1961.

Breton, Julien Benda, Camus, Guéhenno et Mauriac, qui publient une déclaration intitulée « le cas Nizan ». Louis Aragon montre l'exemple en publiant *Les Communistes* (1949-1951), vaste fresque à la gloire du Parti. Le PC ne néglige aucun support de lutte idéologique : ni la bande dessinée (l'hebdomadaire pour la jeunesse *Vaillant*, très anti-américain), ni la presse sportive (le magazine *Miroir-Sprint*, tout acquis au « camarade » Vietto lors du Tour de France 1947 1), ni même la musique, comme le montre le drame lyrique *Fils du peuple* de Joseph Kosma (1905-1969) à la gloire de Thorez. C'est que les musiciens sont « au service du peuple » 2 ! Le Parti critique les œuvres trop libres avec les règles jdanoviennes, et, au premier degré, la contre-culture communiste française est pleine de canons jdanoviens et d'engouement pour la musique russe, mais elle a aussi le goût du jazz, au nom de la souffrance des noirs. Des musiciens « progressistes » se manifestent, Georges Auric (1899-1983), Serge Nigg (1924-2008), et d'autres. Les *Musiciens français dans la guerre froide* 3 ont le soutien de « Chant du Monde ». Des intellectuels sont ouvertement communistes ou sont « compagnons de route », attirés par un Louis Aragon qui dirige *Les Lettres françaises* avec sa ductilité habituelle 4 : le poète Paul Éluard, les savants Marcel Prenant (biologiste anti-lyssenkiste, député et membre du Comité central) 5, Irène (1897-1956) et Frédéric Joliot-Curie, Yves Montand, les peintres Pablo Picasso et André Fougeron. Entré au parti communiste en 1927, résistant, en couple avec Elsa Triolet depuis l'avant-guerre, Aragon symbolise à la Libération (qui voit la parution d'*Aurélien*) l'épuration intellectuelle communiste et il est, avec Elsa Triolet, l'un des couples mythiques de la politique et de la culture communistes. Répercutant les oukases jdanoviens, publiant entre 1949 et 1951 *Les Communistes*, mais en 1958 *La Semaine sainte* qui, sitôt parue, est un succès, Louis Aragon assouplit quand même quelque peu la politique culturelle du parti après 1954, sans jamais rompre avec l'URSS et en restant fidèle jusqu'à sa mort (1982) au PCF. Dominée par Louis Aragon, membre du comité central du PCF depuis 1950 et « grand prêtre du nouveau culte » 6, une *intelligentsia*, une THSC — « très haute société communiste », sur le modèle de la HSP, « haute société protestante » du XIXe siècle — règne sur les mondanités parisiennes : meetings au Vel'-d'Hiv', spectacles

1 René Vietto, 1914-1988.

2 Michèle Alten, « Le parti communiste français et la vie musicale de 1945 à 1954 : les musiciens au service du peuple », dans M. Alten, *La musique au cœur des enjeux de la société française (1896-1956)*, L'Harmattan, 2017, 142 p., pp. 28-41.

3 Cf. M. Alten, *Musiciens français dans la guerre froide (1945-1956). L'indépendance artistique face au politique*, L'Harmattan, 2000, 220 p.

4 La grande biographie est celle de Pierre Juquin, *Aragon. Un destin français*, La Martinière, 2012-2013, 2 vol., tome II, 2013, 701 p.

5 Une autobiographie, rapide sur les années 50, Marcel Prenant, *Toute une vie à gauche*, Encre, 1980, 334 p.

6 D. Caute, *op. cit.*, p. 191.

sportifs patronnés par *Miroir-Sprint*, vernissages, etc. « L'adulation la plus délirante [juge David Caute] fut sans doute accordée à une victime d'Auschwitz, Danielle Casanova (voir p. XXX), dont une rue de Paris porte le nom, constamment associé par les communistes à celui de Jeanne d'Arc. » Et les thuriféraires ne craignent pas de s'encenser les uns les autres ¹.

Le communisme rallie à sa cause, en une nébuleuse, nombre d'intellectuels. Ainsi le romancier Roger Vailland (1907-1965), prix Interallié 1945, « compagnon de route », adhère officiellement au PC en 1952, au plus fort de la répression anticommuniste, et met son art au service de la cause du peuple (*325 000 francs* paraît en feuilleton dans *L'Humanité* en 1955). Particulièrement significatif est l'itinéraire politique de Jean-Paul Sartre, alors l'intellectuel le plus influent. Il fonde en 1945 la revue *Les Temps modernes* dans un esprit progressiste mais indépendant, qui anime également son petit parti éphémère, le Rassemblement démocratique révolutionnaire (1948-1949), constitué avec David Rousset et plusieurs collaborateurs de *Franc-Tireur*, Jean Ferniot ², Bernard Lefort, Jean Rous, etc. D'abord Sartre et l'existentialisme sont abondamment éreintés par les intellectuels stalinien : il est « l'animal Sartre » (Jean Kanapa), avec sa « littérature de fossoyeurs » (Roger Garaudy). Mais le durcissement de la Guerre froide renforce l'anti-américanisme de Sartre et le rapproche du parti communiste qui représente à ses yeux la « classe ouvrière ». En janvier 1950, le philosophe déplore l'existence des camps de concentration soviétiques mais l'admet comme un moindre mal, car, écrit-il, « l'URSS se trouve *grosso modo* située, dans l'équilibre des forces, du côté de celles qui luttent contre les formes d'exploitation par nous dénoncées ». Sartre se rend en décembre 1952 à Vienne pour assister au Congrès du Mouvement mondial de la Paix. « L'ex-chacal, l'ex-hyène dactylographe donne l'accolade à Alexandre Fadeïev, salue Ehrenbourg, converse avec Jorge Amado et Pablo Neruda. En gage de bonne volonté, Sartre fait interdire toute représentation des *Mains Sales*. » ³ De 1952 à 1956, Sartre et *Les Temps modernes* rejoignent le camp des « compagnons de route » du PC, ralliement qui entraîne la rupture avec Albert Camus, hostile à toute forme de totalitarisme (*L'Homme révolté*, 1951), puis avec Maurice Merleau-Ponty, passé à l'antistalinisme (*Les Aventures de la dialectique*, 1955). Camus avait d'ailleurs été attaqué d'abord par la revue soviétique *Novy Mir* (août 1947), puis par Pierre Hervé et Pierre Courtade, puis par Roger Garaudy, et enfin Kanapa le range dans la

¹ D.Caute, *op. cit.*, p. 192.

² Élève de Georges Bidault au lycée Louis-le-Grand, journaliste, époux de la journaliste Christiane Collange (née en 1930) et beau-frère de Jean-Jacques Servan-Schreiber.

³ Ariane Chebel d'Appollonia, *Histoire politique des intellectuels en France. 1944-1954*, Complexe, 1991, 2 vol., 220 & 343 p., tome II, p. 145.

« bourgeoisie fascisante ». Sartre pratique pendant quatre ans un compagnonnage zélé en participant à toutes les grandes campagnes du Parti, en se rendant en URSS (1954) et même en Chine (1955), et en s'orientant vers un théâtre plus militant avec *Nekrassov* (1955). Il s'interdit toute critique à l'égard de l'Union soviétique au nom de ses deux formules célèbres, « un anticommuniste est un chien » et « ne pas désespérer Billancourt », la plus grande usine de la Régie nationale Renault (voir sous-chapitre 3.2.1.). La formule figure dans *Nekrassov* (1955), mais en des termes parfaitement contraires. Cette pièce de Sartre est en effet une vigoureuse satire de la presse bourgeoise qui, pour vendre du papier et nourrir l'anticommunisme primaire, organise l'imposture d'un pseudo ministre dissident, lequel « désespère Billancourt », fief et symbole du prolétariat français, qui fondait ses espoirs sur la réussite du socialisme en URSS, en proférant par deux fois « Désespérons Billancourt ! ».

Variable, le degré d'engagement aux côtés du Parti dessine différents cercles d'influence ¹. À l'extérieur du parti communiste gravitent les « compagnons de route » ou sympathisants, tels les écrivains Jean Cassou, Louis Martin-Chauffier, Julien Benda, Vercors, le cinéaste Claude Autant-Lara, les comédiens Yves Montand et Simone Signoret, le chanteur Francis Lemarque ²... À l'intérieur du PC, un premier cercle d'intellectuels et d'artistes est formé par ceux qui, en raison de leur notoriété, jouissent d'une grande indépendance. Parmi ces « illustrations » du Parti se trouvent des scientifiques de renom mondial (Paul Langevin, le prix Nobel de chimie Frédéric Joliot-Curie, le spécialiste de la psychologie infantile et philosophe Henri Wallon, Marcel Prenant), des peintres et des écrivains majeurs : Picasso, Fernand Léger (photo possible), Louis Aragon, Paul Éluard, Jean Cassou, Vercors, Jean-Paul Sartre, Roger Vailland. Possibilité de la chronologie de Arnauld Pierre, *Fernand Léger. Peindre la vie moderne*, Gallimard, coll. « Découvertes ». Le second noyau, plus militant, se compose d'intellectuels et d'artistes entièrement dévoués au Parti auquel ils doivent leur carrière et leur réputation. Ces intellectuels et artistes « organiques » ou « prolétaroides » (Jeannine Verdès-Leroux) sont des communistes de stricte obédience : ainsi le journaliste Pierre Daix, rédacteur en chef des *Lettres françaises*, les écrivains André Stil, Pierre Courtade ou Jean Laffitte, les peintres André Fougeron et Boris Taslitsky...

¹ Voir J. Verdès-Leroux, *Au service du Parti...*, op. cit., passim.

² Nathan Korb, 1917-2002. Juif, résistant, chanteur-auteur-compositeur du Paris populaire, grand représentant (près de mille chansons) de la chanson populaire française, aux tonalités de gauche, pacifistes et humanistes, Francis Lemarque ne suivra pas Yves Montand quand celui-ci s'éloignera du Parti communiste et dénoncera avec vigueur le stalinisme.

L'*intelligentsia* communiste s'appuie évidemment sur la puissance politique du PCF des « années Kominform », le premier de France, qui mobilise un électorat fidèle : plus de cinq millions d'électeurs, soit au moins un sur quatre. Le maximum historique est de 28,8 % des voix aux législatives de novembre 1946, et encore 25,4 % à celles de janvier 1956. Avec près de 180 députés, il dispose du groupe parlementaire le plus nombreux pendant la législature 1946-1951. La chute importante du nombre de ses adhérents — un demi-million à l'été 1947, moins de 200 000 après 1951 — est la contrepartie d'une cohésion sans faille des vrais militants rassemblés dans le culte de Staline et de l'URSS. La « chapelle » communiste française, qui se comporte en « fille aînée de l'Église communiste » (Annie Kriegel), vit à l'heure d'un stalinisme aussi dogmatique que fervent et le séjour de Thorez en URSS de 1939 à 1945 a resserré les liens de dépendance politique avec Moscou. La réalité sociologique du PCF est encore largement ouvrière, il y a un calendrier communiste et une topographie (municipale en particulier, cf. pp. XXX) communiste. *L'Humanité*, dirigée par Georges Cogniot puis par Étienne Fajon (de 1947 à 1974), est strictement contrôlée par la direction du PC ; son tirage n'est pas plus élevé qu'à l'époque du Front populaire, mais le quotidien communiste est au centre d'un vaste ensemble de presse, fort de 16 quotidiens provinciaux, de 58 hebdomadaires et même, jusqu'en 1953, d'un autre quotidien que *L'Humanité* : *Ce Soir* ! Les revues intellectuelles du parti — *La Nouvelle Critique* de Jean Kanapa, fondée en 1948 (1), *La Pensée* de René Maublanc — professent un dogmatisme rigide et agressif. Les scientifiques communistes doivent dénoncer la science « bourgeoise » et porter aux nues le « lyssenkisme », du nom de l'agronome soviétique Trofim Lyssenko (1898-1976), apôtre de la biologie « prolétarienne ». Un grand débat a lieu au sujet du lyssenkisme en 1948, surtout dans la presse de gauche 2. L'*intelligentsia* anticommuniste s'organise, elle aussi, autour de quelques revues. *Le Bulletin d'études et d'informations politiques et internationales* (BEIPI), créé en 1948 et animé par d'anciens communistes, autour de Boris Souvarine, reste confidentiel jusqu'en 1956, date à laquelle il prend le titre *Est et Ouest*.

En matière de création, le Parti communiste français impose les canons du réalisme socialiste en vigueur en URSS depuis 1934. Théorisé par Jdanov, l'art réaliste socialiste a pour fonction de glorifier la classe ouvrière — travail, loyauté, abnégation

1 André Fougeron y tient la rubrique « le peintre à son créneau ».

2 On peut lire à ce sujet l'article de Stéphane Tirard, « Les biologistes français et l'affaire Lyssenko, à l'automne 1948 », dans J.-J. Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *op. cit.*, pp. 95-106, et celui de F. Balibar dans Chr. Charle & L. Jeanpierre dir., *La Vie intellectuelle en France*, Seuil, 2016, tome II, 917 p., pp. 131-133. Bien entendu le CNRS condamne le lyssenkisme (cf. J.-F. Picard, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Flammarion, 1990, 339 p., pp. 137-139).

et autres « vertus prolétariennes » — et d'exalter l'héroïsme du militant communiste : c'est le culte du « héros positif » et de l'« homme nouveau ». De tous les viviers d'inspiration réaliste socialiste, le plus fréquent est le monde de la mine. Symboles épiques de l'exploitation de la classe ouvrière et des luttes du Parti, les mineurs font l'objet d'un véritable culte. Leur action lors des grandes grèves de 1947 et surtout 1948 (voir p. XXX) est célébrée par trois artistes communistes dans des formes d'expression différentes : André Stil et son recueil de nouvelles *Le Mot mineur, camarades*, le film de Louis Daquin, *Le Point du jour*, tous les deux datant de 1949 ; et l'exposition du peintre Fougeron en 1951. Fougeron (1913-1998) a d'ailleurs réellement débuté dans la vie comme ouvrier métallurgiste et s'est adonné à la peinture en autodidacte avant-guerre ; membre du PCF à partir de 1939, résistant, il devient après 1947 le peintre préféré du parti communiste, nettement avant Picasso et Léger (photo possible), et il incarne le réalisme socialiste. En 1948, ses *Parisiennes au marché* dénoncent la misère du peuple, et en 1949 *l'Hommage à André Houiller* célèbre un militant communiste tué par la police. Il s'installe à Lens en 1950 pour célébrer les mineurs, ce qui aboutit à la série du « Pays des mines » (une quarantaine de toiles et dessins à la galerie Bernheim-Jeune, en 1951), il critique vivement le portrait de Staline par Picasso en 1953, sans voir que l'heure n'est plus au jdanovisme pictural, ce que lui fait sentir quelques mois plus tard Aragon en critiquant sévèrement *Civilisation atlantique*. Alors que le PCF lui préfère désormais le trio Picasso, Léger (photo possible) et Pignon, Fougeron reste dans son orthodoxie artistique et politique mais dénonce la guerre d'Algérie en 1958 (*Triptyque de la honte*) et il évoluera dans les années 1970 vers plus d'abstraction. Ancien mineur lui-même, Édouard Pignon (1905-1993) peint d'ailleurs à cette époque son *Mineur mort* (1952), toile engagée mais indépendante de l'optique du réalisme socialiste.

Les nouvelles normes auxquelles les artistes communistes doivent se conformer sont officialisées par Laurent Casanova, membre du Comité central, chargé des questions culturelles jusqu'en 1952 (il sera exclu en 1961) : « Lorsque les masses sont en mouvement, les valeurs culturelles essentielles ont leur source dans la lutte des masses », proclame-t-il lors du 11e Congrès du PCF (juin 1947). Louis Aragon montre l'exemple en publiant *Les Communistes* (1949-1951), vaste fresque à la gloire du Parti. *Le Premier Choc*, d'André Stil, rejoint le soutien général au « marin de la liberté » Henri Martin et épaula la pièce de Roger Vailland, *Le colonel Forster plaidera coupable* (1952). Cependant la « culture communiste » (française) n'est pas une copie servile de la culture soviétique ou russe : le film russe *Quand passent les cigognes* (Mikhaïl Kalatozov) est Palme d'Or au Festival de Cannes 1957, il connaît un succès de

critique et un succès populaire **1**, mais les autres films soviétiques sont peu diffusés en France, malgré les efforts de la société et du cinéma Cosmos.

Il y a un théâtre communiste **2**, symbolisé par la pièce de Roger Vailland, *Le Colonel Forster plaidera coupable*. Elle est d'avril 1952 et Vailland entre au parti en juin. Les autres pièces dignes d'être mentionnées sont un autre *opus* de Roger Vailland, *Héloïse et Abélard*, de 1947, et une œuvre de Roger Garaudy (1913-2012), *Printemps des hommes*, pièce de 1948 sur la révolution de 1848. Des troupes jouent ces pièces, le « théâtre indépendant » de Clément Harari (1948) **3**, « les Pavés de Paris » de Claude Martin **4**. Tout un un réseau de diffusion existe, comme le Théâtre 51 de Malakoff **5** et la Fête de *L'Humanité*, mais le théâtre communiste se retrouve tôt très isolé, à partir de 1950. Le PCF rencontre incontestablement une culture populaire française, dont il reprend l'héritage, ainsi dans la sociabilité festive des cellules du parti. La Fête de *L'Humanité* **6** était née en 1932, dans les années 50 elle affirme une légitimité nationale, politique bien sûr, s'insère dans la guerre froide et exalte la « paix », mais aussi la « maquette du bonheur » d'André Stil dans *L'Humanité* du 7 septembre 1952. La Fête de *L'Humanité* n'a plus la concurrence de la fête du RPF après 1953, elle emprunte largement à la fête foraine (carnaval, tombola, jeux de force et d'adresse), au bal et au banquet ; elle évolue avec l'apparition d'aspects commerciaux, de vedettes « généralistes » comme Henri Salvador et les chansonniers. Le PC ne néglige aucun support de lutte idéologique : ni les « rubriques féminines » de la presse, ni la bande dessinée, surtout dans l'hebdomadaire pour la jeunesse *Vaillant*, très anti-américain, et à ne pas confondre avec le catholique *Cœurs vaillants* : c'est le « Petit Stalinien illustré » de Pascal Ory **7** ! Le parti ne néglige pas non plus la presse sportive (par exemple le magazine *Miroir-Sprint*, tout acquis au « camarade » Vietto lors du Tour de France 1947), ni même la musique, on l'a vu. Des maisons d'édition sont proches du parti, surtout les Éditions sociales, fondées en 1945 et dirigées jusqu'en 1955 par Joseph Ducroux. Mais le PC ne prend nullement le tournant du livre au format de poche, il entre à reculons dans l'« illustré », pas du

1 Près de 5,5 millions de spectateurs en France jusqu'en 2011 (Simon Simsi, *Ciné-passions. Le guide chiffré du cinéma en France*, Dixit, 2012, 384 p., p. 23).

2 P.Devaux, « Le théâtre communiste durant la Guerre froide », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janv.-mars 1997, pp. 86-108.

3 1919-2008.

4 Pseudonyme de Claude Rollin-Roth Le Gentil, 1912-1964.

5 Cf. L.Devaine, « Genèse des théâtres de banlieue rouge et paradoxes du communisme municipal. Le cas de Malakoff, le tournant des années 1960-1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2017, pp. 55-69

6 N.Gérôme & D.Tartakowsky, *La Fête de L'Humanité. Culture communiste, culture populaire*, Messidor- Les Éditions sociales, 1988, 340 p.

7 Une communication au colloque de 1981 sur le stalinisme, reprise dans P.Ory, *La Culture comme aventure. Treize exercices d'histoire culturelle*, Complexe, 2008, 300 p., pp. 139-153.

tout dans la presse « du cœur » (violemment critiquée), sa vision de la femme est très traditionaliste ; stratégiquement il est très gêné par sa vision misérabiliste de la classe ouvrière, en plein démarrage des Trente Glorieuses (cf. p. XXX), et par son antiaméricanisme, qui est en fait un antimodernisme et, en 1952, l'écrivain Roger Vailland va jusqu'à diaboliser le réfrigérateur (le « frigidaire ») comme un nouvel objet d'aliénation ! Les foudres du Parti s'abattent sur les œuvres trop libres avec les règles jdanoviennes, tel le célèbre portrait de Staline par Picasso, paru à la une des *Lettres françaises* au lendemain de la mort du dictateur et jugé impie par ce qu'il représente un Staline jeune, avec une grosse moustache et un maillot rayé style Arnaud Montebourg en 2014. Les lettres des militants critiquent cette « caricature », cette « fantaisie », cette « offense », mais Aragon maintient son soutien au peintre, avec l'appui de Thorez, alors soigné à Moscou.

Jamais le communisme n'avait rallié à sa cause autant de sympathies parmi les intellectuels qu'après la guerre, mais bien que le PC se proclame « le parti de l'intelligence française » — selon la formule de l'agrégé de lettres Georges Cogniot (1901-1978) au 10e Congrès du PCF en 1945 — il n'exerce pas de réelle hégémonie culturelle. La plupart des grands esprits de l'époque ne sont ni membres ni proches du Parti. Toutefois il est patent qu'il attire dans son orbite une partie importante de l'*intelligentsia*. À la fascination pour le parti de la Résistance et à la solidarité vis-à-vis du parti de la classe ouvrière s'ajoute l'attrait intellectuel du marxisme qualifié d'« horizon indépassable » par Sartre et de seule philosophie possible de l'histoire par Maurice Merleau-Ponty (*Humanisme et terreur*, 1947). Il séduit notamment l'élite étudiante, par exemple celle de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm 1, pépinière de célébrités. À la rue d'Ulm les communistes ne sont pas très nombreux, 15 % environ de chaque promotion, mais, leur présence remplit les fonctions de « serre intellectuelle » et de « caisse de résonance ». Des communistes étaient entrés à l'École ou des élèves y étaient devenus communistes dans les années 20 (Georges Cogniot, Jean Bruhat, Paul Nizan) mais en restant très peu nombreux, à la différence des « talas » (les catholiques), des élèves d'Alain et surtout des socialistes. Les socialistes sont beaucoup moins nombreux après-guerre et les « talas » sont politiquement hétérogènes, les MRP étant très rares et il y a un petit groupe RPF,

1 Les publications essentielles sont celles de J.-F. Sirinelli, « Les normaliens de la rue d'Ulm après 1945 : une génération communiste ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, oct.-déc. 1986, pp. 569 & suiv., et les autobiographies politiques des historiens E. Le Roy Ladurie, *Paris-Montpellier, PC-PSU 1945-1963*, Gallimard, 1982, 261 p., E. Le Roy Ladurie, *Une vie avec l'histoire*, Tallandier, 2014, 250 p. et M. Agulhon, *Histoire et politique à gauche. Réflexions et témoignages*, Perrin, 2005, 163 p. Plus traditionnel que Sirinelli : François Dufay et Pierre-Bertrand Dufort, *Les Normaliens. De Charles Péguy à Bernard-Henri Lévy, un siècle d'histoire*, JC Lattès, 1993, 356 p. À voir aussi L. Jalabert, *Le grand débat. Les universitaires français — historiens et géographes — et les pays communistes de 1945 à 1991*, Toulouse, Université du Mirail, 2001, 408 p., *passim*.

avec Robert Poujade et Jean Charbonnel. Autre raison de l'importance du pôle communiste à l'ENS : la grande étendue de la mouvance de sympathisants, qui englobe un Louis Althusser (1918-1990). À l'École normale supérieure aussi existe un « philocommunisme », né de l'effet Stalingrad mais qui recule avec l'anti-titisme intransigeant des communistes : le groupe communiste de la rue d'Ulm s'enfonce dans une « glaciation stalinienne », développant même un peu de lyssenkisme ! Le « Syndicat », né en 1946, restant au Snes-FEN après 1948 et adhérant à l'UNEF (cf. p. XXX), est une raison supplémentaire car les sections syndicales des cinq ENS sont regroupées dans le Cartel des ENS, solidement noyauté par les militants du Parti. Le Syndicat revendique pour les élèves le statut de fonctionnaire stagiaire, et non plus de boursiers : satisfaction partielle lui est donnée par la loi du 26 août 1948 (ce statut est donné aux élèves de 3e et 4e années), totale avec la loi Maurice Deixonne du 20 mars 1954 qui confère ce statut à toutes les promotions. Une dernière raison réside dans les conférences du Cercle Politzer : la philosophie et le marxisme jouent un rôle important à l'ENS des années 50. Les communistes de la rue d'Ulm, comme Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet, Michel Crouzet, Michel Foucault ¹, Louis Althusser et Maurice Agulhon ² ont, enfin, des formes d'action contestatrices, comme la dénonciation de la présence dans les murs de l'École du Laboratoire de physique dirigé par Yves Rocard (1903-1992), membre du CEA et accusé de travailler pour la Défense nationale ou pour les Américains car il instaure une coopération entre le CEA et le Laboratoire de la rue d'Ulm. Sont également contestées les cérémonies du centenaire de la révolution de 1848, y compris l'émission d'une série de huit timbres-poste, évoquant huit personnages historiques : certes le ministère des PTT a fait l'effort politique de choisir en majorité des républicains de gauche, avec « l'ouvrier Albert », les socialistes Louis Blanc et Proudhon (bien suspect aux yeux des communistes orthodoxes !), Blanqui et Armand Barbès, mais deux modérés sont quand même présents, et surtout Mgr Affre a droit à la plus forte valeur de la série (20 F + 8 F) qui est lourdement à surtaxe ! Toutefois certains, comme Paul Veyne, ont la carte du PCF très floue et l'activité militante molle et évanescence ³...

Les communistes et sympathisants ont plus de mal à mordre sur la Sorbonne car ils se heurtent à la résistance de l'aumônerie, dirigée de la Libération à 1959 par Maxime Charles ⁴, créateur du Centre Richelieu, activiste et très bon pédagogue,

¹ Premier livre de Michel Foucault : *Maladie mentale et personnalité*, PUF, 1954, 113 p. C'est le seul qu'il publie dans les années 50.

² 1926-2014. Notice dans P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 22-23.

³ Paul Veyne, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas...*, op. cit., pp. 77-98.

⁴ 1908-1993. S.Pruvot, *Monseigneur Charles, aumônier de la Sorbonne. 1944-1959*, Cerf, 2002, 332 p. et témoignage de Pierre Riché, dans *C'était un autre millénaire...*, op. cit., pp. 57-65.

organisateur de pèlerinages, à Chartres, à Rome et en Terre sainte. Charles essaie à de nombreuses reprises de « reprendre » la chapelle de la Sorbonne, il est vigoureusement anticommuniste et très méfiant vis-à-vis de la JEC. Il détient une grande influence sur la formation de Jean-Marie Lustiger (1926-2007), ordonné prêtre en 1954 et nommé aussitôt aumônier de la paroisse étudiante de Paris, et d'historiens universitaires comme Philippe Vigier (1924-1995) et Pierre Barral (né en 1925). Hors de l'ENS, de nombreux chrétiens n'hésitent pas à se considérer et à être considérés comme d'une *intelligentsia* proche du compagnonnage, ainsi Jean Lacroix (1900-1986), qui écrit dans *Esprit* en décembre 1944 :

« La véritable pensée engagée, c'est d'abord la pensée marxiste... c'est chez le communiste sans doute que l'union de la pensée et de l'action est la plus intime. Il ne peut comprendre Marx et Lénine qu'en militant dans une cellule communiste, il ne peut militer efficacement dans une cellule communiste qu'en comprenant Marx et Lénine. Aussi, contrairement à ce que l'on pense souvent, nulle hypocrisie dans son attitude. »¹

Il y a donc une véritable « mouvance » progressiste, mais l'anti-anticommunisme est un autre facteur de ralliement. Nous avons vu plus haut l'itinéraire politique de Jean-Paul Sartre, « l'animal Sartre » et sa « littérature de fossoyeurs » se rapprochent du parti communiste, Sartre et *Les Temps modernes* rejoignent le camp des « compagnons de route » car il ne faut pas « ne pas décourager Billancourt ». Nous avons présenté plus haut les deux cercles concentriques d'intellectuels proches du PCF. Le communisme attire les intellectuels par l'effet de puissance qu'il développe en tous les domaines. C'est la « poésie des statistiques de production », dont parle Michel Winock et que les manuels universitaires du géographe Pierre George développent. Déjà, dans la Résistance, on sait que le communisme n'était pas le seul, mais, dit-on, il a été le plus actif, le plus nombreux, le plus héroïque. Aux chiffres « soviétiques », typiques de l'URSS, celle-ci ajoute le prestige de l'Armée rouge, les hommes de Stalingrad, l'« effet Stalingrad », les partisans, les héros qui ont résisté à l'Allemagne nazie et vaincu Hitler. Quel parti peut rivaliser avec le PCF lui-même, capable de rassembler près de six millions d'électeurs sur ses listes, de remplir dix fois le Vel'd'Hiv' à Paris, de faire défiler des centaines de milliers de manifestants, etc. ? Le parti est une formidable machine qui embraye sur l'avenir, pour le bonheur des masses, une puissance prolétarienne qui séduit les chrétiens « progressistes ». Grand est le prestige intellectuel des « compagnons de route » et des membres du Parti communiste français. La nébuleuse de séduction du parti communiste va en outre du Mouvement de la Paix² à la résistance à la modernité, dite bourgeoise, y compris le réfrigérateur de Roger

¹ Cité dans J.Mathieux & G.Vincent, *Aujourd'hui. 1945-1975*, tome I, réédition de 1984, 476 p., p. 140.

² Ses dirigeants seront exclus en 1961.

Vailland ! Cette résistance a d'autres aspects ; le plus fameux est sans doute, dans les années 1950, la campagne, animée par Jeannette Vermeersch ¹, contre la contraception, considérée comme un produit de la morale bourgeoise. L'antiféminisme profond du parti communiste se révèle à travers ces condamnations orchestrées, se heurtant aux comportements réels des militants et des électeurs aussi sûrement que les homélies du pape Pie XII aux attitudes intimes des catholiques.

Marc Lazar, dans un article qui a fait date, précise les conditions de réalisation des *Batailles du Livre* du parti communiste ², il est contredit et complété par Jean-Yves Mollier ³. Au sein du parti, l'idée de ces batailles est attribuée à Elsa Triolet, non-adhérente du Parti mais qui joue un rôle incontestable dans leur organisation. Toutefois dans son ouvrage *Au service du Parti*, Jeannine Verdès-Leroux ⁴, s'appuyant sur un document du PCF, explique que ce parti ne fait qu'appliquer une directive du Kominform dans le cadre de « la lutte pour la paix », surexcitée par la constitution de l'OTAN en 1949. J.-Y. Mollier conclut qu'en fait le parti français reprend une tradition italienne apparue en 1926-1927 à l'initiative de la revue *Fiera Letteraria* et soutenue par la firme Mandadori, celle des « fêtes du livre » ou des « batailles » du même nom. Il ajoute le rapprochement nécessaire avec le travail de propagande pour les représentations du TNP opéré par Jean Vilar « aux portes des usines » et le foisonnement, lui aussi contemporain, des bibliothèques rurales. Le Kominform donne aux batailles françaises un sens plus politique et national : le souci d'Elsa Triolet du destin des œuvres littéraires, des siennes en particulier ⁵, et sa conception militante de la littérature sont très voisins du jdanovisme et de la « seconde glaciation stalinienne » (Edgar Morin, plus tard). Aligner les intellectuels sur une même position, les transformer en combattants disciplinés d'une cause unique, enrégimenter l'art au service du Parti, sont autant d'objectifs poursuivis par la direction. D'après Marc Lazar, un ensemble de présomptions permet de dire que l'impulsion des batailles du livre est donnée par le Kominform. Manifestement, lorsque le PCF décide d'appliquer la résolution du Kominform, il fait appel à Elsa Triolet en raison de la réflexion et de l'action sur le livre qu'elle avait entreprises auparavant et du fait de son aura dans certains cercles littéraires. Les objectifs des batailles du livre du PCF sont clairement

1 Voir pp. XXX et XXX.

2 Marc Lazar, « Les *Batailles du Livre* du PCF (1950-1952) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 10, avril-juin 1986.

3 J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., pp. 234-235. Sur l'édition en France, un ouvrage monumental, dirigé par P. Fouché, *L'Édition française depuis 1945*, Cercle de la Librairie, 1998, 929 p., notamment la contribution d'Anne Simonin, « L'édition littéraire », pp. 30-87.

4 Jeannine Verdès-Leroux, *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, *op. cit.*

5 Car celles qui suivent *Le premier accroc coûte deux cents francs* (voir p. XXX) connaissent des difficultés.

définis : s'opposer à la littérature « pourrie », « décadente », « belliciste » et « pornographique », le plus souvent venue d'outre-Atlantique, faire connaître une littérature progressiste, française ou étrangère, et, dans ce cas, essentiellement soviétique, « saine », favorable à la paix et à l'URSS. La pénétration culturelle américaine se manifeste dans le domaine littéraire (le policier américain, par exemple, connaît une vogue exceptionnelle) et elle ouvre un profond malaise. De larges secteurs de l'intelligentsia, et pas seulement ceux influencés par les communistes, redoutent une perte de l'identité nationale, l'affadissement de la langue et le déclin du rayonnement de la culture française : un « filon à exploiter » pour le PCF qui ne se prive pas au cours des seize batailles du livre qui s'intègrent dans « la lutte pour la paix », dont la dimension de défense de l'URSS est clairement revendiquée. Elles participent de l'âpre affrontement idéologique entre « les deux camps » et la popularisation de certains livres doit contribuer à jeter les fondements d'une culture nouvelle.

Les **batailles** se déroulent successivement dans les **départements** suivants :
en 1950, les Bouches-du-Rhône (19-25 mars), la Seine (24 avril-10 mai), la Corse (6-14 mai), le Nord (18-25 juin), le Pas-de-Calais (26 juin-2 juillet), les Alpes-Maritimes (13-20 août), le Gard (14-18 novembre), le Rhône (10 décembre)
en 1951, le Loir-et-Cher (15-21 janvier), la Loire (11-18 mars), la Haute-Garonne (31 mars-7 avril), le Vaucluse (29 avril-5 mai), les Pyrénées-Orientales (10 novembre)
enfin, en 1952, l'Indre (19-23 mars), l'Hérault (26 avril-4 mai) et la Meurthe-et-Moselle (7-15 juin).

Parmi les auteurs, André Wurmser (1899-1984) arrive en tête avec 13 batailles, suivi par Georges Soria (12), Pierre Daix (11), Pierre Abraham (9), Roger Garaudy et Jean Marcenac (8), Dominique Desanti, Pierre Gamarra, Fernand Grenier et Claude Morgan (7), Renaud de Jouvenel et Jean Kanapa (6), etc. Parmi les « stars » de la plume, Aragon, Eisa, Éluard et Tristan Tzara se déplacent moins, prestige oblige : chacun trois fois. La bataille se déroule toujours selon le même schéma : une exposition dans le chef-lieu, un meeting d'ouverture et un de clôture, des ventes dans les usines, les villages et les marchés, enfin, des réunions au cours desquelles les écrivains présentent leur œuvre. Certains auditoires, comme ceux de Marseille, Lille ou de la Faculté de Toulouse, sont nombreux et, semble-t-il, enthousiastes ; d'autres, plus fréquemment, sont clairsemés et peu réceptifs. Les batailles présentent, en fait, un curieux mélange de grandiose et d'inabouti. Très rapidement la direction du parti impose aussi des livres politiques. Les ouvrages mis en vente, tous publiés par les

éditions du PCF, relèvent globalement de la littérature « progressiste » française. On y trouve tous les romanciers communistes ou sympathisants, d'Aragon à Wurmser en passant par Daix, Laffitte, Stil, etc., qui, peu ou prou, font du réalisme socialiste, ainsi que de la littérature politique française, avec les ouvrages des dirigeants du PCF et ceux de ses publicistes. Sont proposés aussi des livres venus d'Amérique du Nord (avec Howard Fast, par exemple) ou du Sud (Amado, Neruda), la littérature russe, sélectionnée parmi Dostoïevski et Pouchkine, et surtout soviétique, avec Ehrenbourg, Fadeïev, Ostrovski, Polevoï, mais également, enfin, les « classiques du peuple français », c'est-à-dire Balzac, Alexandre Dumas, Flaubert (*L'Éducation sentimentale*), Victor Hugo, Maupassant, Mérimée, Romain Rolland, Eugène Le Roy, Jules Vallès, Jules Verne et Émile Zola. Ces « classiques du peuple » sont sur la lancée de ceux dont Thorez dit, dans *Fils du peuple*, s'être délecté dans son enfance.

Malgré tout le soin apporté dans l'organisation de ces batailles, celles-ci sont abandonnées deux ans après leur lancement : public raréfié, faible participation ouvrière et, à l'inverse, forte présence des enseignants (en particulier des instituteurs), manque de participation et de conviction des militants et la lassitude se manifeste également chez les écrivains. Enfin, si les batailles cessent, c'est aussi parce qu'elles ne paraissent pas avoir donné satisfaction du point de vue des ventes. Les intellectuels, pour leur part, ne tirent pas d'avantages matériels de leur participation à ce combat. Sans doute vendent-ils quelques exemplaires supplémentaires de leurs livres, mais leurs faibles droits d'auteurs leur sont irrégulièrement versés, dans le meilleur des cas. Les batailles permettent néanmoins de mieux comprendre leur comportement. Le bilan des batailles révèle en effet une « psychologie » des intellectuels communistes. En rencontrant « le peuple », ils établissent « le contact avec la réalité, la vie authentique » et se découvrent « une famille ». Non seulement leur solitude cesse, mais ils sont reconnus et acclamés. Les vivats de la foule compensent alors leur rupture avec la République des lettres, qu'ils en soient délibérément sortis ou qu'ils en aient été exclus pour de multiples raisons. Aussi rien d'étonnant à ce que nombre d'écrivains rendent hommage au public, en insistant sur l'émotion qui s'empare de certaines salles et provoque les larmes des romanciers.

Si les « batailles du livre » disparaissent en 1952, d'autres initiatives ont suivi. Dès le 5 avril 1951, *Les Lettres françaises* publient un article d'Elsa Triolet, illustré par des dessins de Jean Effel (François Lejeune, 1908-1982), qui donne de manière efficace et pédagogique des conseils pour la fondation de « bibliothèques de la bataille du livre », rapidement désignées par les initiales BBL. Constitués à l'instigation des cellules du PCF et des « organisations de masse », ce sont des bibliothèques de

prêt. Les ouvrages sont du même type que ceux mis en vente durant les « batailles ». Le Parti communiste a tendance à privilégier les romans réalistes socialistes de ses auteurs, ensuite « les classiques du peuple » et enfin la littérature soviétique. La création des BBL, largement soutenue par le PCF, bénéficie de l'aide des intellectuels qui honorent de leur présence l'inauguration d'une exposition, animent une réunion ou encore défilent dans les manifestations sous les panneaux des BBL symbolisées par des petits soleils. *Le Trait d'union des BBL* est lancé le 2 avril 1953, en supplément des *Lettres françaises*. Car malgré le triomphalisme de certains articles de la presse communiste annonçant une floraison de bibliothèques sur tout le territoire, leur essor est rapidement stoppé. À la fin de l'année 1953, l'échec est flagrant, malgré sans doute quelques réussites... Mais si le PCF délaisse les BBL, il ne renonce pas à promouvoir la diffusion de ses ouvrages par d'autres moyens. Pour ce qui est du parti, les batailles confirment l'idée que le combat politique et idéologique détermine toute son action, fut-elle culturelle, en particulier les BBL complètent les bibliothèques des cellules, au contenu plus politique.

Si, par le Parti, les intellectuels apportent leur nom et leur prestige, que le PCF a parfois fabriqués, afin de diffuser des livres, ils sont, quant à eux, tentés d'investir cette entreprise de leur propre préoccupation. Ainsi s'inventent-ils une légitimité et une problématique historiques et culturelles. Que signifie un livre « populaire » ? Faut-il suivre le public lorsqu'il dit se reconnaître uniquement dans les romans « réalistes » qui lui renvoient une image « positive » de lui-même ? Et que faire lorsqu'un ouvrage semble difficile à lire, ce qui est reproché de nombreuses fois aux *Communistes* d'Aragon ? Faut-il s'aligner sur le « langage populaire » ou sur la « demande » populaire ? Enfin, seul le Parti fixe les règles de conduite des militants et en aucun cas il ne peut admettre l'instauration d'un rapport de subordination des ouvriers envers les intellectuels. En communistes convaincus et disciplinés, ceux-ci tempèrent d'eux-mêmes leur ardeur missionnaire spécifique. Si néanmoins elle s'exprime, le PCF intervient.

6.2.4. Le scoutisme et la collection « Signe de piste »

Les organisations de jeunesse et d'éducation populaire ¹ connaissent une vitalité remarquable au cœur des années 1950, qu'elles soient confessionnelles (mouvement Cœurs vaillants/Âmes vaillantes, de 1936-1937, Scouts de France et Guides de France, catholiques, Éclaireurs unionistes, protestants, israélites), laïques (Éclaireurs de France), ou encore politisés comme les Clubs Léo Lagrange, par exemple, proches de la SFIO et qui sont regroupés en une fédération en 1951. Un sondage de 1958 sur les organisations confessionnelles (et autres) montre que 10 % des Français (davantage pour le sexe féminin) appartiennent ou ont appartenu à Cœurs vaillants/Âmes vaillantes. Le pourcentage monte à 14 % pour les mouvements scouts ², alors que les Jeunesses communistes ne « font » qu'un petit 2 %. C'est la poursuite d'un mouvement d'encadrement de la jeunesse débuté largement dans les années 20 et 30, comme dans les patronages, accéléré par le désir de « protéger » la jeunesse, comme le montre l'ordonnance de 1945, la loi de 1949 et certains faits divers des années 50 qui mettent en scène des « J3 continués ». Les Guides de France, dont les effectifs augmentent, voient un renouveau des programmes pédagogiques, pour elles le journal *Jeannette* est fondé en 1945 (3), mais la documentation administrative et photographique fait observer encore bien des noms à particule et des silhouettes désuètes et « maternalistes » parmi les cadres... Par rapport à ce que Robert Baden Powell a inventé, le scoutisme catholique français présente une profonde originalité : il est essentiellement et passionnément confessionnel. Créée en

¹ Collectif, *Le goût des autres. Notre vision de l'engagement*, sur la Fédération Léo Lagrange, Café Léo, 2014, 77 p. Il existe un guide bibliographique sur le scoutisme, J.-J.Gauthé, *Le scoutisme en France. Inventaire de la bibliographie et des sources*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1997, 444 p., mais en réalité la bibliographie sur le scoutisme en France est très décevante. Citons T.Scaillet & F.Rosart dir., *Scoutisme et guidisme en Belgique et en France. Regards croisés sur l'histoire d'un mouvement de jeunesse*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2004, 277 p. ; A.Baubérot & N.Duval dir., *Le Scoutisme entre guerre et paix au XXe siècle*, L'Harmattan, 2006, 244 p. ; V.Feroldi, *La Force des Enfants, des Cœurs Vaillants à l'A.C.E.*, Éditions ouvrières, 1987, 336 p. Christian Guérin, *L'utopie Scouts de France. Histoire d'une identité collective, catholique et sociale. 1920-1995*, Fayard, 1997, 583 p., est d'un historien qu'on sent constamment sur la défensive et dans l'hagiographie ; Christian Guérin, *Scouts : histoire d'une dérive*, Villeurbanne, Golias, 1999, 303 p. et « Le chef scout de France... », 52, 1985, pp. 79-93 et 1987/IV, pp. 67-81 ; P.Laneyrie, *Les Scouts de France. L'évolution du mouvement des origines aux années 80*, Le Cerf, 1985, 456 p., est très institutionnel, et D.Denis, « Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire », dans N.Bancel, D.Denis & Y.Fates dir., *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial (1940-1962)*, La Découverte, 2003, 347 p., pp. 195-209 traite d'un point particulier. Important : A.Michel, *Histoire des Éclaireurs et Éclaireuses israélites de France de 1923 aux années 1990*, 2003, 381 p. Sur l'ouverture au monde : C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse. De la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Cerf, 2010, 440 p. Un bon ouvrage régional : C.Carichon, *Scouts et Guides en Bretagne (1907-2007)*, Yotan Embanner, Fouesnant, 2007, 448 p.

² Sauf les Éclaireurs israélites, absents du questionnaire. J.Sutter, *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*, CNRS, 1984-1985, 2 vol., 1 350 p., p. 617.

³ Marie-Thérèse Cheroutre, *Le scoutisme au féminin. Les guides de France, 1923-1998*, Cerf, 2002, 628 p. (très hagiographique).

1920, la Fédération, puis l'Association nationale des Scouts de France s'inspire de la méthode britannique, plus qu'elle ne l'applique, pour « refaire chrétienne la France », selon une formule ancienne. Cela doit se comprendre dans un contexte où la « guerre » entre l'Église catholique et la République couve encore, la démocratie libérale étant accusée de développer un individualisme et un rationalisme contraires à la Cité terrestre préfigurant la Cité céleste. Une partie des catholiques français demeurent fidèles à la conception d'un ordre sociopolitique de plus en plus idéalisé à mesure que l'on s'en éloigne et que l'on rêve de retrouver en y adaptant le monde moderne parce qu'il est de nature à mettre sur la voie du salut, le thème de la chevalerie étant fondamental pour cette conception et dans l'« art scout »¹. La figure emblématique est celle du chevalier, un chevalier très peu historique, tout dévoué au service d'un ordre supérieur, structurant une société hiérarchiquement ordonnée où chacun tiendrait sa place par rapport aux autres en raison d'un plan divin auquel il est essentiel d'aliéner une liberté « mondaine » pour participer de la liberté transcendante. De la sorte, un certain projet catholique est, dans les années 50, profondément réactionnaire, puisqu'il se heurte aux valeurs de la République. Cette représentation globalisante refuse de s'inscrire dans un ou des partis, fors l'extrême droite des pages XXX ou de mythiques ligues, mais à condition que ces dernières soient autorisées par l'épiscopat et le Vatican. La seule véritable ligue dans les années 50, c'est le RPF, qui n'a pas grand-chose pour tenter ce courant... Le scout, consacré par Rome et l'archevêché de Paris, dans les années 1920, comme le « chevalier de l'Action catholique », ne peut qu'être totalement gagné à ce système de représentations et il fait l'apprentissage de la dimension communautaire, spirituelle et temporelle de la Cité catholique, en devenant le « croisé des temps nouveaux ». Mais dans les années 50 le scoutisme catholique prend conscience que le modèle chevaleresque bat de l'aile, il lui substitue le *Raider*, commando au service de la chrétienté, que les événements des années 1950 vont dangereusement transformer en prétorien de l'Occident².

Les années 50 sont la décennie où, sans doute, le scoutisme est le plus implanté dans la société française, le « progrès » dans le scoutisme des années 50 étant celui des effectifs, en métropole et en Afrique du Nord : dans certaines provinces, comme la Bretagne, on peut même parler de boom scout. Autre

1 Cf. Jean Pirotte, « L'expression artistique dans le mouvement scout catholique, 1930-1965 », dans T.Scaillet & F.Rosart dir., *Scoutisme et guidisme en Belgique et en France*, op. cit., pp. 79-118.

2 Voir l'article cité plus haut, N.Bancel et L.Callen, « Face au désastre. L'imaginaire colonial des raiders (1945-1956) », dans N.Bancel, D.Denis & Y.Fates dir., *De l'Indochine à l'Algérie*, op.cit., La Découverte, 2003, 347 p., pp. 226-237, et A.-P.Comor, « Le modèle commando dans la culture militaire française dans les guerres de décolonisation (1945-1962) », dans le même ouvrage collectif, pp. 238-247.

transformation, le scoutisme français œuvre au service de l'enfance défavorisée, handicapés physiques, handicapés mentaux et jeunes prédélinquants ; dès 1947 des sessions de formation pour les « chefs inter-mouvements » ont lieu sur ce thème, à Marly-le-Roi, et tout au long des années 50 des conférences sur le « scoutisme d'extension » (terme très vite consacré) sont organisées. Le 20 novembre 1954, soit trois semaines après la Toussaint rouge, une lettre ouverte au gouverneur général de l'Algérie, signée par le Scoutisme français et quinze autres mouvements de jeunesse, dénonce la situation « d'oppression » dans les trois départements algériens. Cette lettre provoque un véritable scandale. En 1957 la « branche aînée » des Scouts de France dénonce l'emploi de la torture en Algérie, c'est ce qui est appelée dans la « langue de bois » du scoutisme (et de ses historiographes) la « crise de la Route ». Elle conduit à la démission de l'équipe nationale. Trois ans plus tard les Scouts de France sont même signataires d'un appel à la paix en Algérie. Psychologiquement il reste au scoutisme à inventer son propre modernisme, car il reste attaché à de vieilles et anachroniques valeurs et à l' « orée des années soixante » la branche éclaireurs, par exemple, ne manifeste que « les prémices d'une transformation », selon le mot de Philippe Laneyrie. Le scoutisme catholique reste très traditionnel. Culturellement il l'est aussi...

On le voit bien avec la collection « Signe de piste », présentée de façon très favorable, voire hagiographique, par Christian Guérin ¹, ce qui oblige à corriger par une lecture exhaustive et raisonnablement critique. Avec la « saga » du *Prince Éric*, texte de Serge Dalens (1910-1998) et illustrations de Pierre Joubert (1910-2002), pour trois générations, cette collection incarne la culture du scoutisme catholique, spécialement dans les années 50. Parce qu'elle joue sur un système de représentations pourvu d'une grande cohérence mentale, elle imprègne tout un imaginaire catholique, individuel et collectif. La collection « Signe de piste » tient à ce propos une place tout à fait à part dans l'univers des collections romanesques destinées à la jeunesse. Elle avait été créée à la veille de la Seconde Guerre mondiale par Alsatia, une maison d'édition de Colmar fondée en 1887 par dix prêtres catholiques et réorganisée en société anonyme en 1915. Pendant la Seconde Guerre mondiale le chiffre d'affaires d'Alsatia s'était considérablement accru et la justice

¹ Christian Guérin, « La collection *Signe de piste*. Pour une histoire culturelle du scoutisme en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, oct.-déc. 1993, pp. 45-61. Il faut y joindre un autre article, plus ciblé et un peu moins complaisant, de C.Guérin, « Pédagogies de l'aventure, décolonisation et recomposition du projet éducatif des Scouts de France (1944-1964). Le raiderisme, entre succès et échec », dans N.Bancel, D.Denis & Y.Fates dir., *De l'Indochine à l'Algérie, op. cit.*, pp. 213-225. Il n'en demeure pas moins que C.Guérin pratique beaucoup le déni de réalités, dissimule les opinions et activités politiques (d'extrême droite) des dirigeants (nous avons tenté de les retrouver) et pratique encore une fois la victimisation inversée : toute critique de la collection émane, selon lui, de « marxistes »... Toujours la « peur du rouge » ?

demande à la Libération des explications sur cette croissance prodigieuse. Les dirigeants protestent de leur bonne foi et le dossier traîne jusqu'en 1949 (1). Alsatia se séparera à la fin des années 1960 de « Signe de piste », qui compte alors à son actif 201 romans, 305 si l'on y ajoute ceux des « collections-filles ». « Signe de piste » naît expressément dans le giron du scoutisme catholique mais en est officiellement exclu dans la seconde moitié des années 1950. Ses deux auteurs-phares, qui l'ont dirigée à parts égales, Serge Dalens (pseudonyme de Yves de Verdilhac) et Jean-Louis Foncine 2, peuvent sans doute se prévaloir d'être les écrivains français pour la jeunesse ayant réalisé de leur vivant les plus gros tirages, mais « Signe de piste » ne s'est jamais appuyé sur un réseau de distribution puissant et pas non plus sur une publicité « grand public ». Au contraire l'ambition est de forger un « esprit Signe de piste » animant une « grande famille » sinon un « clan », avec son langage codé, ses réactions d'isolement ou de défense, digne à la fin des années 50 d'une « citadelle assiégée » et « Signe de piste » se trouvera pris au début des années 1960 dans une vive polémique. Cette famille, Dalens et Foncine veulent explicitement la rassembler et l'organiser, à l'aide de bulletins de liaison (*Les Amis du Signe de piste*), de parutions périodiques (*La Fusée*), de concours... Mais s'il y eut par la suite une vogue bibliophilique de ces volumes brochés, surtout pour ceux illustrés par le principal imagier jusqu'à la fin des années 1950, Pierre Joubert, l'étude des sites Internet de ventes par correspondance montre des prix devenus faibles et des chiffres de ventes dérisoires après la mort du tandem Dalens-Joubert à la charnière des deux siècles.

L'aventure éditoriale est née en 1937 de la rencontre de trois scouts. Pierre Joubert, issu d'une famille de petits employés, d'abord « imagier » à *L'Illustration* puis à *Scout de France*, est proche de l'Action française et membre des Camelots du Roi. Pierre Lamoureux (1912-2005), qui signera Jean-Louis Foncine, est lui de bonne bourgeoisie lorraine et fréquente diverses ligues ; il adhéra au Mouvement social révolutionnaire, le MSR, d'Eugène Deloncle et Eugène Schueller, puis sera très proche du GRECE. Foncine a publié une autobiographie 3. Certes elle développe ce qu'il avait amorcé dans la *Fusée* 4 (voir plus loin) mais reste fort lacunaire, d'autant qu'elle s'arrête en 1945, mais elle est significative car Lamoureux évoque Georges Soulès (*Raymond Abellio*), membre du MSR, il voue aux gémonies les démocrates chrétiens et le scoutisme « modéré ». Quant à la Résistance... Le futur Serge Dalens, Yves de Verdilhac de son véritable nom, est le fils du colonel puis général comte de Verdilhac, il est magistrat et il deviendra membre du premier cercle du Front national, en tant

1 J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., p. 89.

2 Pseudonyme de Pierre Lamoureux, à ne pas confondre avec Robert Lamoureux, acteur, cinéaste, humoriste gouailleur et « bien de chez nous », cf. *Papa, Maman, la bonne et moi* (1920-2011).

3 J.-L. Foncine, *Un si long orage. Chronique d'une jeunesse*, Héron éditions, 1995, 2 vol., 237 & 301 p.

que président de la Commission de discipline et secrétaire de la Commission Justice et Sécurité. Le trio est en 1937 représentatif de la France anticonformiste de droite des années 30, anti-*Front popu*, très marquée par un catholicisme conservateur imprégné de scoutisme. Chefs de troupe scout tous les trois, ces hommes rencontrent en 1937 Maurice de Lansaye, Jacques Michel en littérature, et Madeleine Gilleron, qui dirige l'antenne d'Alsacia à Paris, mettant sur pied pour la maison d'édition de Colmar une collection de romans scouts que Lansaye dirigera et à laquelle Joubert donne aussitôt son nom, scout, de « Signe de piste ». Le premier roman, *Le Bracelet de vermeil*, mélange de rivalité adolescente, aryenne et rocambolesque, et d'amitié scout, tout aussi adolescente, rencontre un franc succès. La communauté de vues entre scoutisme catholique et « Signe de piste » devient pour tous évidence et elle est tacite coalition d'intérêts. Les publicités, d'ailleurs discrètes, du « Signe de piste » trouvent naturellement leur place dans les pages des revues scout, à côté d'avis très louangeurs émanant de l'équipe dirigeante de « Signe de piste ». Les bibliothèques de troupes scout, fort pauvres semble-t-il, outre les ouvrages techniques ou de référence, sont très bien pourvues en livres de la collection, tout comme celles des collèges catholiques, elles moins démunies... Vichy, qui survient peu de temps après la création de la collection, est bien entendu envisagé comme l'abolition d'une République vouée aux gémonies, moquée dans son parlementarisme et dénoncée avec force dans *La mort d'Éric* de Dalens, l'un des deux romans les plus politiques publiés par la collection ; au contraire l'« esprit Signe de piste » correspond bien à la Révolution nationale, établissement d'un ordre sociopolitique ardemment attendu.

Cette *mort d'Éric* est le dernier de quatre livres qui composent une véritable « saga » du *Prince Éric*, au succès considérable. Se suivent *Le Bracelet de vermeil* (1937, l'année de la fondation donc), *Le Prince Éric* (1940 1) et *La Mort d'Éric* (1943), *La Tache de vin* (1947) étant rétroactivement intercalée avant *La Mort*. Qu'est l'intrigue de cette « saga » du *Prince Éric*? Bertrand Poirot-Delpech, auteur sous un pseudonyme en 1957 d'un volume « Signe de piste », la résume ainsi, avec une certaine distanciation intellectuelle et amusée, permise par le temps, et assez riche en suggestions réalistes, dans sa nécrologie de Serge Dalens, publiée en 1998 dans *Le Monde* :

« [...] Au cours d'un camp en Alsace, des scouts parisiens découvrent qu'un des leurs, aux boucles blondes et aux origines mystérieuses, est l'héritier incognito d'une principauté imaginaire de Scandinavie, dont veulent l'évincer d'affreux intrigants liés au III^e Reich.

Au terme de péripéties propres au genre — visite de grottes, échanges de sosies, revanches rocambolesques des bons sur les méchants — , le bel Éric monte sur le trône de

1 La rédaction est achevée à Saint-Nicolas-de-Véroce en février 1939.

Swedenborg, entouré de ses petits sauveurs, dont son ami de cœur, le non moins noble Christian d'Ancourt. Pour le malheur de millions de lecteurs, et de la série qui ne retrouvera jamais une veine égale, l'auteur a fait mourir son héros sur les routes de l'exode français, en juin 1940. »

La collection poursuit sa montée en puissance, que ni la Libération et les temps de pénurie ne mettent sérieusement en cause. À la Libération, l'épuration ne frappe pas une collection demeurée en marge du collaborationnisme, en dépit d'une scène, totalement et explicitement plaquée sur l'intrigue, de fraternisation virile et laïque dans *Le prince Éric*, rédigée par Dalens en février 1939 (!) et illustrée par Joubert. Elle concerne pourtant la troupe de scouts français, admiratifs, vexés aussi, face à une splendide troupe *Hitlerjugend*. Les fonctionnaires en charge de l'application de la loi de 1949 sur la protection de la jeunesse ne s'intéressent pas non plus aux détails de cette scène de deux pages, pourtant très explicite, où l'on voit certes le regard des Français s'intéresser à la propreté des Allemands et à leurs « dents éclatantes » (*sic*) mais également le narrateur insister sur les « culottes courtes » des jeunes Allemands (*a posteriori* on se croit dans *Le Tambour*!) et remonter de leurs « bas immaculés » à leurs « genoux brunis ». La scène de fraternisation se termine, à l'invitation des Allemands, non dans la Baltique mais dans une piscine : on pense aux scènes très troubles, filmées quelques semaines plus tard par des militaires allemands au début de leur occupation de la France ! On peut quand même s'interroger sur les raisons de cette double immunité. Christian Guérin a avancé une première hypothèse convaincante, celle des excellentes relations nouées avec le général Leclerc (voir p. XXX) par Madeleine Gilleron, qui prend elle-même en charge la destinée de la collection, Maurice de Lansaye se consacrant à « sauver l'Action française » (*sic*). Il souligne que, de toutes manières, certains romans des années 50, notamment ceux rédigés par les nouveaux auteurs que sont Georges Ferney, Pierre Labat (1926-1955) et Bruno Saint-Hill (pseudonyme de Guy Joseph), s'inspirent de la mythologie de la 2e DB, du serment de Koufra à l'épopée de la chevauchée finale dans le sud de l'Allemagne. Jean-Yves Mollier¹ ajoute une deuxième explication, l'entrée au conseil d'administration d'Alsatia en 1949 de l'homme politique MRP et alsacien Pierre Pflimlin (voir p. XXX), ce qui pousse vraisemblablement le commissaire du gouvernement à évoquer le 10 juin 1949 le début de la guerre froide, clairement, et la rupture du tripartisme, assez nettement. On peut y ajouter une troisième explication, que les deux auteurs précédents pouvaient de prime abord trouver dans les publications rétrospectives et collectives du « Signe de Piste », les *Fusées* commémoratives et successives², le banquet organisé en 1945 par Alsatia avec des

1 J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, op. cit., p. 89.

2 Utilisée ici, la *Fusée 4. Signe de Piste. 40e anniversaire du signe de piste*, Épi, 1977, 220 p., pp. 16 et 24.

« personnalités diverses », Mgr Rhodain certes, mais aussi la générale de Lattre et les amiraux Joubert et Lacaze, et, par la suite, les invitations chez elle lancées par Mlle Gilleron, notamment au général de Lattre (voir p. XXX).

Un autre changement des années 50 est la coloration par l' « esprit Raider », rapidement évoqué plus haut. Concrètement cela signifie l'irruption, à partir du milieu des années 50, dans la collection « Signe de piste », de la Guerre froide, de la guerre de Corée, des parachutistes et commandos, du blocus de Berlin, du rideau de fer, les « méchants » étant désormais nettement orientaux (mais Européens !). Les lecteurs prennent de l'âge et sont parfois invités à se moquer gentiment des « jeux » et emblèmes mièvres de la branche dite « moyenne » du scoutisme français, qui d'ailleurs annonce *urbi et orbi* en 1956 le « divorce » d'avec « Signe de piste ». Les grands succès de la fin des années 40 et des années 50, outre les rééditions constantes de la « saga » (la dernière en 1991 !) ¹ sont *Le Prince des sables* (Georges Ferney, 1948), *L'étranger dans la patrouille* (Jean-Claude Alain ², 1948), *Le Manteau blanc* (Pierre Labat, 1950), *Deux rubans noirs* (ceux du béret des parachutistes, Labat aussi, 1951), *Patrouille ardente* (Philippe Avron ³, 1953), *Le Grand Duel* (Bruno Saint-Hill, 1955), *Yvan Pierre* (François Doris, 1955), *La Quête fantastique* (X.-B. Leprince, 1955-1956), *Les Enquêtes du chat-tigre* (Mik Fondal, pseudonyme collectif de Dalens et Foncine, 1957-1958) et *L'Étoile de pourpre* (Dalens, 1959). La fin des années 50 marque une baisse du tirage moyen des livres de la collection et un scandale éclate en 1962, celui de la publication d'*Aventure au Katanga*, roman signé Jean-Paul Jacques, exaltant la sécession de la province congolaise, l'assassinat d'un officier des Casques bleus par deux anciens scouts (un blanc et un noir, gagnés à cette cause), un roman qui s'égarait au point de laisser la parole, en préface, au chef des « affreux », le colonel Roger Trinquier (1908-1986)

Même pour ce qui concerne la coloration d'extrême droite — on songe aux personnages androgynes de l'imagerie du futurisme italien de la Belle Époque — l'esthétique des romans « Signe de piste » n'est pas très neuve. Elle doit beaucoup au cinéma populaire de l'entre-deux-guerres, et tout particulièrement à ces films « romanesques » à épisodes, dont Joubert dit qu'ils ont enchanté sa jeunesse. Sur ce point, le personnage d'Éric de Swedenborg des œuvres de Dalens emprunte, de

¹ Serge Dalens dédie les rééditions du *Prince Éric* à son ami Georges-Dominique Pesle (1916-2003), auteur en 1945 d'une thèse de médecine sur *L'Enfance délinquante vue d'un centre de triage* (67 p.), qui est très générale et bienveillante.

² Fondateur dix ans plus tard des Scouts d'Europe, de son vrai nom Jean Lionel Léopold (1916-2009), sa moralité est fort suspecte (Gabriel Matzneff, *Cette camisole de flammes. Journal (1953-1962)*, La Table ronde, 1976, 262 p., p. 115).

³ Éducateur spécialisé et futur acteur. 1928-2010.

l'aveu même de l'auteur, au jeune acteur français Robert Lynen (*Éducation de prince* sort presque en même temps que *Le bracelet de vermeil*)¹, et il est frappant de constater à quel point le début du *Prince Éric* s'inspire de la technique cinématographique du travelling. D'autre part, les romans du « Signe de piste » correspondent-ils à la définition donnée du roman catholique dans les années 1940 et 1950, dans ses multiples livres, par le père jésuite Alphonse de Parvillez, secrétaire du Comité d'action catholique du livre ? Non seulement le roman catholique doit défendre l'ordre et les fins de la Cité catholique qui préfigure l'autre, céleste, tout en réalisant au mieux les conditions requises pour que chaque croyant assure son salut, mais il doit militer pour en restaurer la primauté sociale et la faire triompher, la spiritualité n'étant pas ce sur quoi devra porter le plus explicitement le roman catholique. Dans les romans du « Signe de piste » si les références aux rites, aux prêtres, aux églises, à la morale ou à l'esthétique catholiques ne sont pas rares, surtout dans les premières années, elles ne sont pas en revanche systématiques ni précisément centrales. Au contraire, valeurs, comportements, situations sociales des jeunes héros, déroulement et aboutissement d'intrigues où l'aspect providentiel est omniprésent même lorsque la providence n'est pas explicitement invoquée, tout cela s'inscrit comme naturellement aux plans des représentations mentales souhaitées par la hiérarchie catholique. Dès lors, il n'est pas besoin de « sursignifier » son appartenance, le discours du prêtre, du professeur d'institution privée, voire des parents eux-mêmes, se retrouve amalgamé intimement dans l'aventure scoute, en jouissant de l'illusion de la liberté, d'autant plus que les romans du « Signe » cultivent le mythe de la jeunesse, comme de nombreuses couches de la société française dans les années 30, tandis que le monde adulte apparaît, et notamment sous la plume des illustrateurs, comme un monde laid, lourd et déchu. Michel Rigal, en 1956, souligne qu'il n'existe aucun lien institutionnel entre la collection et l'association des Scouts de France, dont la première se réclamait peu ou prou, et ses adversaires lui opposeront ce qu'ils jugent être la parfaite « orthodoxie » des apparitions scoutées dans « Signe de piste », y compris la branche « Raider » de Michel Menu, avec l'aval tacite de ce dernier. Les romans non « scouts » mettent en scène des « groupes » de jeunes (manécanterie, « équipe », bande...) s'inspirant du scoutisme pour beaucoup d'entre eux. Les romans du « Signe de piste » tendent au préadolescent et à l'adolescent un miroir idéalisé de lui-même, valable pour un garçon ayant entre 12 et 20 ans, plus généralement entre 14 et 18, idéalement 15 ans. Il est beau, et sa beauté est d'abord écrite avant d'être construite par l'illustration. Encore cette beauté est-elle celle, disent les hagiographes de la collection, d'un jeune *kouros*, d'un garçon vigoureux et agile

1 Autres films : *Poil de carotte* et *Carnet de bal*. C'est le numéro 221 de *Je me souviens* de Georges Perec.

qui emprunte à la virilité de l'homme fait tout en préservant quelque chose de la grâce infantile, dégagée de sa puérité. Ce garçon est, dans la majorité des cas, également un noble titré, ou se meut dans un monde où la noblesse titrée est présente. Mais dans tous les cas, le héros, « né » ou non, est un « aristocrate », et c'est bien là l'une des caractéristiques principales des romans de la collection : l'aventure y est soit proprement aristocratique, soit élitiste et elle exalte les vertus dites aristocratiques. Enfin, le garçon « SDP », prolongement d'une tradition née au XIXe siècle, est un orphelin dans presque six romans sur dix. Et il est scout, ou traversé par un système de représentation hérité du scoutisme catholique de l'avant et de l'immédiat après-guerre.

Ce héros fonctionne à l'amitié dans tous les cas, sans exception. Par amitié, il faut entendre amour entre garçons, amour pur, amour sublimé « cela va de soi » écrivent à satiété les défenseurs de la « citadelle », source de tous les dévouements, de tous les sacrifices, de tous les rêves, de tous les dépités aussi. Cette amitié-là, qui peut autrement se décliner en « fraternité d'âmes » avant la fraternité des armes, est le ressort fondamental, le « nerf de la guerre » qui tend et sous-tend toutes les intrigues romanesques du « Signe », à quelques rarissimes exceptions près. Elle permet de sublimer la réalité des années 40 et 50, en en proposant une autre, virtuelle, à constituer une culture-bulle qui est une culture d'opposition au temps présent. Car dans plus de huit romans sur dix, l'action est contemporaine. À peine un roman sur dix est historique, mais les références historiques sont nombreuses, les décors romanesques sont très souvent très typés historiquement ¹, et dans certains romans, comme *Le Prince Éric*, de longs et fastidieux placages servent de parallèles avec l'intrigue contemporaine, mais ne sont-ils pas « sautés » par plus d'un lecteur ? Le désir global est d'inscrire le passé dans le présent mais on peut se demander si le but a été atteint...

La nature est un cadre privilégié, elle est surtout montagnaise et/ou sylvestre, dégage un espace de liberté onirique et ludique par rapport à une ville où la contrainte pèse lourdement, et qui est souvent le lieu d'où l'on part. Une telle nature est généralement « romantique » : c'est le lieu privilégié de l'apprentissage, de l'initiation, car, aristocratique ou élitiste, l'aventure est avant tout initiatique, comme dans tous les romans de jeunesse, que l'on songe à Jules Verne. Mais, grosse différence avec l'œuvre de Jules Verne, les auteurs du « Signe » sont hostiles au monde adulte et ont, eux, le souci de préserver le jeune du monde tel qu'il est

¹ Burgs médiévaux, manoir ou vieille demeure familiale jouent un rôle non négligeable dans une quarantaine de romans, soit environ deux sur dix.

advenu. Il s'agit peut-être de dresser l'adolescent contre lui, en le portant à rêver d'un monde idéal et à y adhérer. C'est de la sorte une attitude étroitement réactionnaire : atteinte a été portée à l'ordre séculaire, une république ploutocratique, parlementaire et « cosmopolite » a triomphé, la ville industrielle a imposé sa tyrannie.

Seuls les rares adultes « élus » et demeurés fidèles à l'inspiration de leur jeune âge ne sont pas repoussants : ces adultes-là sont initiateurs, protecteurs, guides, et ils revêtent alors souvent l'uniforme ou la soutane, comme si l'institution à laquelle ils appartiennent les avait préservés de la corruption. Pour autant, il subsistera entre les garçons et eux-mêmes un contraste, une solution de continuité que l'illustrateur accuse, comme si la jeunesse constituait un état en lui-même, appelé à conserver éternellement la ligne juvénile, souple et pure de sa beauté, tandis que l'adulte appartiendrait à une autre « race », minée de l'intérieur par la dégénérescence, et pour laquelle le seul salut résiderait dans le report de soi sur l'éternellement jeune, attitude clairement et étymologiquement pédérastique, mais dans un sens non pas conservateur mais réactionnaire, voire d'extrême droite. Les adultes du « Signe » peuvent-ils s'auto-représenter comme les initiateurs, les protecteurs, les guides de temps nouveaux assurant leur « salut » ? Révéler à une jeunesse d'élite, par la naissance ou les qualités intrinsèques, ce que l'on croit être son royal partage s'affirme pour eux comme une tâche prioritaire, construisant une réalité virtuelle, une « machine à rêver ».

Le « Signe de piste » se développant à une époque où l'image, statique ou dynamique, n'a pas encore atteint le degré de diffusion et de banalisation qu'elle atteindra dans les années 60, les séduisantes illustrations, pour l'essentiel celles de Joubert et de Gourlier, déploient les potentialités du texte. Elles représentent le jeune héros, modèle à atteindre, les trois quarts du temps, mais dans une gloire de corps masculin adolescent, de jeune athlète physiquement prêt au combat, combat intérieur et combat avec le monde. Une variante est le « couple » adolescent, couple mâle, bien entendu, où le garçon brun et trapu est associé au garçon blond et fin, car sans conteste les blonds sont aryens dans l'iconographie du « Signe de piste ». Les illustrations donnent ce couple à voir à travers une large palette de situations qui rythment les développements romanesques : moment de la rencontre, du plaisir partagé de la presque nudité et des sports de plein air, de la confiance, de l'effusion, de la confrontation, de la séparation, aussi. L'érotisme est omniprésent, position des corps, figuration des gestes, expression des visages ne peuvent tromper l'observation la moins prévenue, d'autant que l'érotisme se complète éventuellement de nuances sadomasochistes : poignets liés, corps entravés, lutte au corps à corps, proximité du

poignard, généralement dans son étui. Il est extrêmement frappant de constater, en comparant avec les dessins livrés à d'autres publications, que le « style Joubert » distingué par les « bonnes âmes » n'existe pas : en effet Joubert réserve ses adolescents, qu'il faut être volontairement aveugle pour ne pas trouver fort équivoques, au « Signe de piste », ailleurs, ils sont parfaitement ordinaires, avec une pointe d'humour décalé assez souvent, ce qui ne se produit jamais pour les « Signe de piste ». Dans tous les cas, il s'agit de commandes : Joubert répond à la demande de l'écrivain ou d'Alsatia (mais c'est moins probable) et il est en conséquence parfaitement faux d'opposer dessins et textes, d'autant que ces derniers sont eux aussi équivoques. Volontairement ou non, Pierre Joubert en fera la démonstration très claire en 1986 dans ses *Souvenirs en vrac*¹, bien sûr politiquement édulcorés (Joubert serait sinon bien le seul à être sincère), en publiant de très nombreux de ses dessins.

Bertrand Poirot-Delpech (1929-2006), ancien scout et auteur en 1957 d'un volume du « Signe de piste », est bienveillant, mais sans plus, dans sa nécrologie de Pierre Joubert, publiée en 2002 dans *Le Monde*, se contentant de parler d'« adolescents gracieux typés par Joubert » et de style « unisexe »². Toutefois Poirot-Delpech, dans sa nécrologie de Serge Dalens, publiée en 1998 dans *Le Monde*, admet clairement que « l'ordre moral et la mystique du chef des années de guerre » se sont reconnus dans les romans de Serge Dalens. Il va même plus loin pour l'après-guerre :

« Avec cohérence et au risque de se faire tort, ce qu'il mettait un point d'honneur à dédaigner, l'auteur s'est situé dans les parages du pétainisme, de l'Algérie française, d'un certain intégrisme religieux et d'un nationalisme extrême. »

La représentation des adolescents en groupe tient aussi une grande place dans les illustrations du « Signe ». Si le garçon seul fixe un archétype, si le couple de garçons ouvre sur la dimension de l'intime, le groupe ménage celle de la socialisation. L'ordre dont on rêve est hiérarchiquement structuré : il y a les « chefs » et les « subordonnés », le but de tous étant d'accepter cette hiérarchie et d'y adhérer comme membres particuliers d'un même corps, d'où le fait que les « garçons-Joubert » se ressemblent tant d'un roman à un autre, lorsqu'ils sont positifs, tout

1 Pierre Joubert, *Souvenirs en vrac*, Éditions universitaires, 1986, 174 p., réédition, Fleurus-Mame, 2000, 174 p. Cédric Pietralunga est, sauf erreur, le premier journaliste à relever, bien tard, la diversité de l'art de Joubert (*Le Monde*, 27 juin 2015).

2 Et C.Guérin bien naïf et peu historien ici. Pourquoi toujours cet *a priori* de « victimisation », ce style enflammé et cette esquive des positions politiques des responsables de « Signe de Piste » ? Et faut-il que l'histoire critique soit systématiquement qualifiée (sur l'impayable notice de Wikipedia) de « marxiste » ? Non marxiste, ni même marxien, je me permets d'écrire que le roi est nu (si j'ose dire...). Dans d'autres ouvrages on trouve la formule codée : « ce travail très critique est marqué par l'époque à laquelle il a été soutenu » (J.-J.Gauthé, *Le scoutisme en France*, op. cit., p. 76).

comme les personnages androgynes de l'iconographie futuriste évoquée plus haut. La « jeune fille » est rare dans les illustrations « Signe de Piste » des années 50. D'abord sœur ou cousine fréquemment espiègle, souvent écervelée ou par trop jeune, la jeune fille ne deviendra gentille, mignonne même, que dans les années 60. Cette misogynie évidente et traditionnelle se double d'une autre. La Maman est parfois présente, mais à l'arrière-plan, sauf dans *Yvan Pierre* où elle est assez mystérieuse, en tout cas souffrante (depuis longtemps), vouvoyée et parfois en colère : elle traite ainsi ses fils d' « apaches » ! Jeanne d'Arc est bien sûr la grande « Sainte de la Patrie », traitée de « bidule » par Yvan (le brun) devant son frère Pierre (le blond).

Parmi les adultes, ceux qui sont féroce­ment croqués, et cela ne saurait surprendre, sont les crapules, les inférieurs, socialement parlant, et les « métèques ». Il faut être un commentateur d'une cécité stipendiée pour ne pas reconnaître la xénophobie et un antisémitisme très marqué, comme dans certaines *Aventures de Tintin*, dont l'auteur est lui aussi venu du scoutisme. Les aventures du « Signe de piste » mettent certes fréquemment sur le devant de la scène de jeunes Européens, Allemands, Autrichiens, Belges, Écossais, mais ce sont des Nordiques, peu différenciés par le dessin... C'est une dernière utopie, au sens fort du terme, prolongement par des moyens nouveaux d'une autre utopie, l'utopie des Scouts de France, à la pédagogie desquels le « Signe de Piste » contribue, une utopie en réaction contre une société et un régime qui doivent tant aux « convulsions révolutionnaires » ayant agité le pays depuis 1789.

6.3. Religions traditionnelles ou traditions religieuses ?

6.3.1. Déchristianisation ou apogée d'une France catholique, chrétienne ?

Le bilan religieux de la Seconde Guerre mondiale est mauvais, surtout pour l'Église catholique française. Certes il n'y a pas d'explosion anticléricale rappelant celle de 1830-1831 et seuls trois évêques sont à la Libération écartés de leur diocèse pour collaboration, alors que le gouvernement provisoire avait demandé soixante suspensions ! Mais une bonne partie des hommes qui prennent le pouvoir à l'automne 1944 tiennent l'Église catholique pour gravement compromise avec le régime de Vichy, y compris d'ailleurs certains résistants démocrates-chrétiens, comme Georges Bidault, qui en veulent beaucoup à l'institution ecclésiastique. La réalité est plus complexe, mais il est indéniable que certaines déclarations malheureuses, notamment d'adhésion à la Révolution nationale, ont pesé lourd. Vichy avait revendiqué des valeurs morales et un type d'organisation de la société, dont il n'était pas très difficile de démontrer la parenté avec certains enseignements de l'Église, surtout celle de Pie IX et de Pie X. Mais ce monde, que Léon XIII et Pie XI avaient tenté de faire évoluer, était loin d'avoir disparu. Le Pape de 1945, Pie XII, était l'ancien nonce apostolique à Berlin, il avait négocié le concordat de 1934 avec l'Allemagne nazie et son frère avait dirigé les négociations avec l'Italie mussolinienne en 1929, il était demeuré bien discret durant la guerre et ses silences sur le sort des juifs lui valent à la fin des années 40 des attaques extrêmement violentes, en France et ailleurs. Ce grand seigneur romain n'a pas le contact facile, et le décorum dont il s'entoure choque même parmi les catholiques ; en 1954 il fait canoniser Pie X, le Pape de la séparation de l'Église et de l'État et cette décision provoque en France un malaise particulier.

Le catholicisme n'apparaît-il pas comme une chose du passé en 1945, malgré la multiplication des paroisses dans les « banlieues rouges », le dynamisme de la JAC, de la JOC et de la JEC ? Un ouvrage publié en 1943 par deux aumôniers parisiens de la JOC, les abbés Henri Godin (1906-1944) et Yvan Daniel (1909-1986), fait beaucoup pour cette prise de conscience : il s'intitule significativement *France, terre de mission*. Le tableau d'ensemble y est très sombre : l'indifférence progresse, et après la parution de l'ouvrage si 66 % des Français, en 1947, et 73 % en 1958 (1) déclarent croire en Dieu, la pratique est en chute libre. Il n'y a plus que 51 % de « pascalisants », c'est-à-dire de Français qui se confessent et communient au moins une fois par an (« faire ses

1 J.Sutter, *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion* (1944-1976), CNRS, 1984-1985, 2 vol., 1 350 p., p. 950.

Pâques » dans le vocabulaire traditionnel), et 37 % de pratiquants hebdomadaires, dont deux tiers de femmes. Dès 1947, il n'y a plus que 58 % des Français à croire en l'immortalité de l'âme ¹ et 55 % seulement en 1958 à croire que « quelque chose survit après notre mort » ². Un des premiers sondages sur la religion pose en 1952 la question simple et, peut-on à priori penser, consensuelle, « Est-ce que vous considérez Jésus-Christ comme le plus grand guide spirituel de l'humanité ? ou l'un des plus grands ? » : seulement 35 % des sondés répondent par l'affirmative à l'une des deux questions, avec une égalité absolue entre les sexes, et 65 % ne répondent pas ³. Toutefois, si on leur demande s'ils appartiennent à une religion, la même année, ils répondent massivement par l'affirmative (83 %), en privilégiant la religion catholique (79 %), davantage pour les femmes bien sûr ⁴. Cinq ans plus tard, les pourcentages affirmatifs sont d'ailleurs légèrement supérieurs, les « sans religion » tombant à 11 % ⁵. En 1958, les pourcentages ont nettement baissé, mais ils « remontent » en 1959 (⁶). On doit donc considérer d'une part les pourcentages de 1952 comme moyens et d'autre part les Français, non pas comme versatiles, mais comme pudiques devant des sondages dans lesquels il n'y a pas de question filtre avant les années 70... Quant à l'influence de l'Église catholique en matière de lectures, spectacles et élections, elle est faible ou très faible ⁷... Concluons provisoirement avec l'euphémisme d'Étienne Fouilloux ⁸ : l'idée de « renaissance religieuse en France à la Libération » est « une problématique discutable »...

Il demeure des terres de chrétienté, comme la Flandre, la Savoie, le Pays basque, la Bretagne et l'ouest du Bassin parisien, le grand nord-est, et ce sont des régions où l'on vote à droite, la corrélation — bien ancienne d'ailleurs — avait été mise en évidence dès 1913 par le géographe et sociologue André Siegfried. Certes les formes populaires de religion, pour lesquelles l'Église avait toujours montré de la réticence, survivent mieux que les autres : fêtes patronales, pèlerinages, dévotions corporatistes... Mais il y a de « véritables Sibéries » en France, notamment dans le sud-est du Bassin Parisien et le nord-ouest du massif Central, dans le Mâconnais aussi ; certaines catégories de la population sont massivement déchristianisées,

¹ J.Sutter, *op. cit.*, p. 967.

² *Ibid.*, p. 968.

³ *Ibid.*, p. 616.

⁴ *Ibid.*, p. 623.

⁵ *Ibid.*, p. 624.

⁶ *Ibid.*, p. 624.

⁷ *Ibid.*, p. 673.

⁸ É.Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération. 1937-1947*, Le Seuil, 1997, 293 p., pp. 245-248. Un bon résumé de l'évolution d'ensemble dans Marcel Albert, *L'Église catholique en France sous la IV^e et la V^e République*, trad. fr., Le Cerf, 2004, 276 p., chapitre I.

comme les enseignants, les cheminots, les dockers et les mineurs. Certains immigrés, comme les Polonais, avaient fait remonter les chiffres de la pratique, mais ils repartent souvent en 1945-1946 (voir p. XXX). L'époque n'est pas au « retour » du religieux, à un nouveau « réveil », comme au XIXe siècle : on est à l'apogée de ce que Raymond Aron a appelé « les religions séculières ». La menace est bien plus rude que celle de l'anticléricisme et de l'occultisme du début du XXe siècle, en déclin, et que celle du prosélytisme protestant, qui n'avait guère eu de succès que dans une catégorie très particulière de la population, les Tsiganes. En France après 1945, il s'agit essentiellement du communisme, « l'opium des intellectuels » selon une autre formule célèbre d'Aron. Écrit en pleine Guerre froide (1955), l'essai d'Aron, *L'Opium des intellectuels*, s'adresse principalement aux compagnons de route. Il remporte un grand succès et suscite de vives critiques : « l'extrême droite [Emmanuel Beau de Loménie, Thierry Maulnier, Pierre Boutang, etc.] attaque R.Aron parce qu'il est libéral, juif (elle n'ose le dire) et anti-vichyssois », à gauche ce sont *Esprit* (Michel Crozier et Jean-Marie Domenach) et *Les Temps modernes* 1.

Certes, la Quatrième République n'est pas anticléricale au sens traditionnel du terme : le radicalisme est faible, le parti communiste indifférent, pour lui les questions essentielles sont ailleurs, et le rétablissement des aumôniers militaires en 1949 montre le bon sens officiel. Le MRP représente l'acceptation tardive par l'Église d'un parti démocrate chrétien important et l'arrivée au pouvoir d'une génération démocrate-chrétienne mais, passé les lendemains de la Libération, les catholiques français en reviennent à la tradition de la diversité politique, du pluralisme, le MRP prend ses distances vis-à-vis de l'Église et se cherche des idéologies du substitution (défense de la famille, de l'école privée, de l'empire colonial, être le « parti de l'Europe »), nous l'avons vu au sous-chapitre 5.3.3. Aucun de ces problèmes ne touche les autres religions, de sorte qu'il est possible à la France religieuse de se reconstruire après les chocs de la guerre. Le pèlerinage de La Salette continue 2, celui de Lourdes connaît une explosion et une internationalisation avec le centenaire des apparitions en 1958 et la construction de la basilique souterraine, Mgr Théas étant évêque de Lourdes et Tarbes 3. Lors du congrès marial, le cardinal Alfredo Ottaviani (1890-1979), prosecretaire du Saint-Office, va beaucoup plus loin que le « résistant anticommuniste » cardinal Tisserant et son « réseau » (pour reprendre les mots

1 Cité dans P.Avril et G.Vincent, *La IVe République. Histoire et société*, MA Éditions, 1988, 203 p., pp. 138-139.

2 Cf. F.Angelier & C.Langlois dir., *La Salette. Apocalypse, pèlerinage et littérature (1856-1996)*, Grenoble, Jérôme Millon, 2000, 220 p.

3 Pierre-Marie Théas (1894-1977), cf. S.Guinle-Lorinet, *Pierre-Marie Théas. Un évêque à la rencontre du XXe siècle*, Archives des Hautes-Pyrénées & Université de Toulouse-II, 1993, 540 p.

d'Étienne Fouilloux 1), il lance l'anathème contre le monde moderne, le péril atomique et le danger communiste :

« Le mal assume des proportions immenses et il prend un caractère apocalyptique. Jamais l'humanité n'avait connu un tel péril. D'une heure à l'autre, nous pouvons perdre non seulement la vie mais aussi la civilisation et toute espérance. Le présent peut nous échapper avec le futur. Nous ne risquons pas seulement la perte de nos richesses, mais la ruine des bases mêmes de la vie en société. La bombe atomique est capable de créer un désert moins atroce que celui qu'a produit la doctrine régnante dans une société sans Dieu : il existe un Sahara spirituel bien pire que le Sahara de l'Afrique. Les nouvelles armes peuvent écraser notre corps, mais les nouvelles doctrines cherchent à écraser notre esprit. [...] Nous n'en pouvons plus, ô Marie ! La génération humaine va périr si vous n'intervenez pas. Parlez pour nous, ô Silencieuse ! » 2

Le bruit ayant couru que les PTT allaient émettre un timbre commémorant le centenaire des apparitions, les laïques et les libres penseurs se mobilisent et le secrétaire d'État, Eugène Thomas, est obligé de répondre à une question écrite, en niant le projet et en rappelant la laïcité et la neutralité religieuse du régime. Toutefois, il insiste sur la construction d'un nouvel hôtel des Postes, destiné à faire face à l'afflux de pèlerins et de touristes (coût : 100 millions de francs), rappelle que Lourdes a été incluse dans la série touristique des timbres-poste de 1954 et annonce finement que le type du timbre « Lourdes » sera repris avec une nouvelle valeur et de nouvelles couleurs, ce qui sera effectivement fait 3.

Mais peut-on en définitive parler de déchristianisation ou d'apogée d'une France catholique ou chrétienne ? Une première réponse, tout à fait officielle, est la laïcité de la France, proclamée par les constitutions de 1956 et de 1958.

« La République, devenue constitutionnellement laïque en octobre 1946, garantit les convictions personnelles et incite à la tolérance, mais elle n'empêche pas un affrontement sur le terrain politique. De la laïcité "consensus républicain" à la laïcité pomme de discorde, la IV^e République connaît une agitation constante sur ce thème. » 4

Dans le vocabulaire de la Libération on a en effet parlé de « pacte républicain » et la laïcité est considérée comme une valeur républicaine par excellence. Mais dès 1948 une rupture majeure se produit dans cette nouvelle « robe sans couture », c'est le problème scolaire, que la commission parlementaire de 1944-1945 présidée par André Philip avait tenté de résoudre. Il est vrai que les débats dans les deux constituantes successives débordent vite du cadre de la traditionnelle « question

1 É. Fouilloux, *Eugène cardinal Tisserant, 1884-1972. Une biographie*, Desclée de Brouwer, 2011, 717 p.

2 Cité dans *Le Monde*, 18 septembre 1958. Les formules finales seront paraphrasées par Jean-Marie Le Pen dans son invocation à Jeanne (d'Arc) contre sa fille Marine le 1er mai 2015 (« Jeanne, au secours ! »).

3 *Le Monde*, 21 février 1958.

4 W. Guéraiche, « La laïcité : enjeux et affrontements politiques », dans J.-J. Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *op. cit.*, pp. 153-166. Pour les lignes qui suivent aussi. Lire le fondamental Émile Poulat, *Notre laïcité publique. « La France est une République laïque » (Constitutions de 1946 et 1958)*, Berg, 2003, 416 p. et aussi R. Rémond, *Le catholicisme français et la société politique. Écrits de circonstances, 1947-1991*, Éditions de l'Atelier, 1995, 248 p.

scolaire » pour déboucher sur un article premier de la nouvelle constitution adopté à une unanimité un peu forcée. La question scolaire subsiste mais elle se trouve en quelque sorte neutralisée à l'époque de la Troisième Force, qui associe les deux partis, par l'opposition à ce sujet entre MRP et SFIO, et elle est réglée sur le moyen terme par la victoire gaulliste et la loi Debré de 1959 (voir plus loin). La défense, vigoureuse, de l'école libre est l'occasion pour la vieille génération des évêques d'Action française, tous vichystes évidemment, comme Mgr Gabriel de Llobet (1872-1957) **1**, de glisser de l'intransigeance politique royaliste et antiparlementaire à l'action publique de défense de l'enseignement libre, une forme de politique adaptée aux années 1950.

Clairement et globalement, la religion dont il s'agit dans la France des années 50 est une religion au sujet de laquelle on ne se pose, parmi les fidèles, guère de questions **2**. La sclérose est bien illustrée, du côté catholique, par le catéchisme, qui fonctionne encore très largement avec des leçons, faites de questions-réponses, à apprendre par cœur. Il subsiste bien des archaïsmes dans les injonctions de l'Église et dans la pratique du culte catholique. C'est ainsi qu'avant la Toussaint 1947 le journal dominicain *Fêtes et Saisons* ressuscite la bonne vieille réticence ecclésiale devant... le fleurissement des cimetières en rappelant à ses lecteurs que, s'il est bien de fleurir les tombes, « c'est beaucoup mieux de prier pour les âmes » **3**. De plus de nombreux témoignages montrent de la part de l'Église catholique une hostilité entêtée envers le père Noël : la fête de Noël ne prend-elle pas dans les années 50 un tour commercial ? Cela va jusqu'à l'autodafé du père Noël devant la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon en 1951 (**4**). Et pourtant, l'Église n'est pas encore, dans les années 50, frappée par le vieillissement, il y a encore des prêtres de jeune âge mur — ainsi Maurice Lejeune a 42 ans quand il prend sa première cure, au Perray-en-Yvelines, dans le diocèse de Versailles, en 1954 —, les diacres sont extrêmement rares, etc. **5**

Un « type sacerdotal » **6** est d'ailleurs celui du jeune vicaire animateur de patronage, de « patro ». Toute une série de clichés existe à son sujet : habillé d'une

1 G. de Llobet, *Mgr de Llobet. Un pasteur intransigeant face aux défis de son temps (1872-1957)*, Presses universitaires de Limoges, 2012, 260 p.

2 Introduction, par le maître-d'œuvre, dans Y. Tranvouez dir., *La Décomposition des chrétientés occidentales, 1950-2010*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2013, 390 p.

3 Cité par J. Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Tallandier, 2010, 389 p., p. 88-89.

4 *Ibid.*, pp. 112-114.

5 Céline Béraud, « Le Catholicisme français à l'épreuve du vieillissement », pp. 55-69 de Y. Tranvouez dir., *La Décomposition des chrétientés occidentales, op. cit.* Sauf pour Maurice Lejeune (1912-1994), évidemment.

6 Le mot est d'Y. Tranvouez, « Un type sacerdotal : le vicaire de patro », pp. 305-322 de G. Cholvy & Y. Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 384 p., repris dans le premier chapitre de Y. Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011,

« soutane poussiéreuse sur la touche d'un terrain de football de quartier », il est aussi un « projectionniste affairé autour d'un Pathé-Baby dans une salle de cinéma de fortune... ». Mais grande est en réalité la diversité de ces prêtres, effectivement jeunes pour la plupart, d'autant qu'il y a deux types de patronage, selon le lieu : d'un côté il est le « dernier recours pastoral dans des régions à fort détachement religieux », mais ailleurs il est le « luxe des régions de chrétienté déjà largement pourvues en institutions chrétiennes de toute nature, à commencer par les écoles ». Globalement, les années 50 sont un apogée pour les patronages, mais faute de vicaires, il y a sous-encadrement : « Cette contrainte démographique fait qu'un peu partout le prêtre est obligé de s'en remettre à des auxiliaires laïcs pour l'animation des diverses branches de son patronage. Par la force des choses, le vicaire de *patro* devient peu à peu l'aumônier du *patro*, cantonné dans un rôle plus strictement spirituel qu'il ne l'était vingt ans plus tôt. »

6.3.2. Sociologie et géographie religieuses de la France des années 50

De grandes et célèbres enquêtes scientifiques renseignent sur la sociologie et la géographie religieuses de la France des années 50, tout au moins pour le catholicisme. Elles sont menées par Gabriel Le Bras (1891-1970), professeur de droit romain et de droit canon, et Fernand Boulard (1898-1977), curé de campagne ayant publié en 1941 un *Art d'être...* et devenu aumônier national de la JAC puis de la JACF (1931-1973). Précédées de *l'Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France* (1942-1945) et accompagnées de ses cours photocopiés, les *Études de sociologie religieuse* de Le Bras paraissent en deux volumes en 1955-1956, l'auteur formant des disciples dans le monde entier et multipliant les directions de thèse et les préfaces. *Essor ou déclin du clergé français* de Boulard paraît en 1950 (un gros volume de 480 pages), avec une préface de Mgr Maurice Feltin (1883-1975). Surtout *Essor ou déclin* est suivi en 1954 des *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, préfacés par Le Bras. Fernand Boulard supervise ensuite des recherches diocésaines et impulse toute une équipe, ce qui provoque la publication d'*Atlas* et de *Matériaux*. Ces sources fiables et bien commentées retiennent à l'époque l'attention de l'épiscopat mais l'Église des années 1940 et 1950 a du mal à s'adapter. Une partie de l'Église persiste à idéaliser un passé où la France était « la fille aînée de l'Église » et à accuser la « mauvaise presse » et l'école de la République laïque. La déchristianisation ouvrière est d'ailleurs surestimée, conséquence d'une lecture alarmée de *La France, pays de mission ?* des abbés Daniel et Godin, publication célèbre du temps de guerre (voir p. XXX) sur laquelle nous reviendrons. Longtemps axée sur l'archétype du métallurgiste de la région parisienne, cette vision sous-estime en réalité la diversité ouvrière. L'Ouest reste marqué par une forte pratique religieuse, par un recrutement sacerdotal important, par une presse catholique vivace, par la densité de la JAC, bien étudiée par un colloque dirigé par B. Waché¹. La JOC est très importante dans le Nord-Pas-de-Calais, région de forte pratique traditionnelle. L'Île-de-France est un foyer actif de renouveau religieux, une grande région de construction d'églises nouvelles, de grands établissements scolaires. Au contraire il existe des « pays de mission » : certaines zones du centre de la France, comme le Limousin, des portions du Midi également.

On a aperçu avec Michel de Bouard (voir p. XXX) des catholiques philo-communistes, nous retrouverons plus loin l'Union des Chrétiens progressistes, mais évidemment la large majorité des catholiques français sont anticomunistes. Une frange d'entre eux sont même d'un anticomunisme catholique virulent. Ce sont

¹ *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p.

ainsi les traditionalistes de *L'Homme nouveau*, et encore d'*Aspects de la France*, aux initiales volontairement identiques à celles de l'Action française ! Jean Ousset, qui fonde en 1945 la revue *La Pensée catholique*, lance en 1946 le Centre d'Études critiques et de Synthèse (CECS), qui prend en 1949 le nom de Cité catholique, national-catholique comme nous l'avons vu page XXX. Jean Madiran (pseudonyme de Jean Arfel, 1920-2013, cf. p. XXX), professeur de philosophie devenu journaliste, fondateur d'*Itinéraires* en 1956, se fait le défenseur laïque de l'Occident chrétien contre la soviétisation (cf. la Hongrie), et il défend l'Algérie française. Grande figure du national-catholicisme, Madiran collabore à *Rivarol* et est le fondateur, outre *Itinéraires*, de *Présent*. Citons aussi Pierre Lemaire, créateur en 1945-1946 du Comité des Parents pour la Réforme de l'Enseignement (revue *Paternité-Maternité*), et le soutien officiel en France des deux nonces successifs, Mgr Angelo Giuseppe Roncalli, futur Jean XXIII (1945-1953), et de Mgr Paolo Marella (1953-1959).

Pour le protestantisme continuent le temps de la « différence fragile » et de la « conquête par le barthisme » ¹, la théologie du Suisse de langue allemande Karl Barth (1886-1968), grâce au pasteur Maury (1890-1956), à Jean Bosc (1910-1969) ² et à l'hebdomadaire *Réforme*, fondé en 1945. La sociologie de la « différence protestante dans la France contemporaine » ³ est marquée par la stagnation numérique : 650 000 personnes dans la Fédération protestante, 70 000 à 100 000 en dehors. En période de croissance démographique, cela signifie un poids moins fort dans la population française. Les grandes familles de pasteurs déclinent ; les protestants restent nombreux dans les professions intellectuelles, chez les professeurs (exemple : le germaniste Edmond Vermeil), et même parmi les ministres. Nous en avons vu un certain nombre de ces protestants, toutefois on ne retrouve pas sous la IV^e et les débuts de la V^e République le nombre de ministres protestants des commencements de la III^e République et on n'atteint pas non plus le nombre de la période 1981-1986. Patrick Cabanel parle d'« éclipse du pouvoir » et il ajoute :

« Lorsque des protestants occupent des responsabilités militantes, ils le font généralement dans l'opposition, alors que leurs prédécesseurs s'étaient trouvés continûment associés au pouvoir sous la Troisième République. Les carrières d'un André Philip et d'un Gaston Defferre l'illustrent assez. [...] Il reste à s'interroger sur le mode d'appartenance des protestants à la gauche [...] Il n'est pas interdit de repérer dans les textes et les décisions de Philip une manière "protestante" d'appartenir au parti socialiste, et à tout parti politique. » ⁴
« Les forces nouvelles de la vie politique se situent à l'écart des fondamentaux du

¹ Respectivement titre du dernier chapitre et p. 172 de M. Carbonnier-Burkard & P. Cabanel, *Une histoire des protestants en France. XVI^e XX^e siècles*, Desclée de Brouwer, 1998, 217 p.

² Notice dans P. Cabanel & A. Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 396-397.

³ Titre du chapitre XIII de P. Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVI^e-XXI^e siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p.

⁴ P. Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p., pp. 198 & suiv.

protestantisme républicain, qu'il s'agisse du Parti communiste, d'une SFIO qui se prétend plus marxiste que jamais, des démocrates chrétiens (catholiques) du MRP, puis du gaullisme, en dépit d'une belle série de proches du général. » **1**

Le vote à gauche, canoniquement exposé par André Siegfried, recule, on ne peut plus guère parler que de « discret maintien d'une différence politique » **2** et de Gaulle plaît en 1958-1959. « Cette séduction du gaullisme sur l'électorat protestant s'exerce là où il apparaît comme un challenger crédible de la droite catholique, face à une gauche classique trop affaiblie pour jouer ce rôle. » **3** Cependant un glissement à gauche s'opérera dans les années 60. Les organisations protestantes sont continuées et développées, ainsi la Cimade, « au départ une affaire de femmes » **4**, qui change plusieurs fois de buts et d'orientations dans les années 40 et 50 : de l'accueil des habitants d'Alsace-Moselle à l'aide aux juifs et aux réfugiés antinazis, puis aux travailleurs immigrés.

Le judaïsme français **5**, il ne faut pas le mésestimer en dépit de la douleur des retours et des attentes vaines, renaît après la Shoah, qui l'a amputé d'un tiers ou d'un quart des juifs de 1939. Le judaïsme français traverse une crise profonde à la fin des années 40 et dans les années 50 : baisse de la pratique religieuse et des mariages religieux, faiblesse du recrutement du rabbinat, pauvreté culturelle, un peu plus de 2 000 changements de noms de 1947 à 1957, etc. De plus le judaïsme peine à clarifier son identité aux yeux des autres habitants : un sondage de 1946 pose la question suivante « À votre avis, est-ce que les juifs constituent surtout une race, ou un peuple, ou une religion, ou une nation ? » ; la « race » arrive en tête avec... 54 %, suivie par la religion (19 %) et le peuple (10 %), la « nation » restant à 2 % (on est avant la

1 P.Cabanel, *Histoire des protestants en France*, op. cit., p. 1 119.

2 D.Poton & P.Cabanel, *Les protestants français du XVIe au XXe siècle*, Nathan, 1995, 128 p., p. 104.

3 P.Cabanel, *Histoire des protestants en France*, op. cit., p. 1121.

4 Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises. 1810-1960*, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, 2003, 286 p., p. 139. Voir aussi P.Marx Berger, *Les Relations entre les juifs et les catholiques dans la France de l'après-guerre. 1945-1965*, Parole et Silence, 2009, 549 p., passim.

5 Bibliographie : Esther Benbassa, *Histoire des juifs de France*, Seuil, coll. « Points », 1997, 373 p., réédition, 2000, 404 p. ; P.Bourdrel, *Histoire des juifs de France*, Albin Michel, 1974, tome II, 624 p., réédition, 2004, 455 p. ; J.-J.Becker & A.Wieviorka dir., *Les juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p. ; Pierre Birnbaum dir., *Histoire politique des juifs de France. Entre universalisme et particularisme*, FNSP, 1990, 310 p. ; Maurice Szafran, *Les juifs dans la politique française de 1945 à nos jours*, Flammarion, 1990, 315 p. ; Doris Bensimon, *Les juifs de France et leurs relations avec Israël (1945-1988)*, L'Harmattan, 1989, 285 p. ; Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p. ; J.Laloum, *Les juifs dans la banlieue parisienne, des années 20 aux années 50. Montreuil, Bagnolet et Vincennes à l'heure de la solution finale*, CNRS Éditions, 1998, 448 p. ; F.Lustman, *Entre Shoah, communisme et sionisme. Les juifs yiddish de Paris et leur presse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale*, Honoré Champion, 2012, 313 p. ; P.Marx Berger, *Les Relations entre les juifs et les catholiques dans la France de l'après-guerre. 1945-1965*, Parole et Silence, 2009, 549 p. (thèse) ; Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992, réédition, Pluriel, 2013, 506 p., pp. 329 & suiv.

naissance de l'État d'Israël), et les sans réponse étant 15 % 1. Toutefois un Conseil représentatif des Israélites de France (CRIF, 1943) représente désormais le judaïsme face aux pouvoirs publics et aide les juifs spoliés dans leurs biens 2. L'UEJF (Union des Étudiants juifs de France) est créée en 1944, le FSJU (Fonds social juif unifié) en 1949 3 et une presse juive renaît.

1 J.Sutter, *op. cit.*, p. 791.

2 S.Ghiles-Meilhac, *Le CRIF. De la Résistance juive à la tentation du lobby, de 1943 à nos jours*, Robert Laffont, 2011, 354 p.

3 L.Hobson-Faure, *Un « plan Marshall juif ». La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, A.Colin, 2013, 318 p., chapitres 11 et 12.

6.3.3. « Un morceau de Moyen Âge égaré en plein siècle de l'atome » (Wladimir Rabinovitch) : l'affaire Finaly (1945-1953)

Confrontation brutale, dans un climat passionnel, entre certaines traditions canoniques de l'Église catholique et les réalités sociétales et religieuses issues de la Seconde Guerre mondiale, l'affaire Finaly n'est pas un simple fait divers mais une véritable tragédie ambiguë, révélatrice des divisions des Français, mettant aux prises, entre autres, l'Église et la communauté juive, une « affaire », un roman-feuilleton aux rebondissements rocambolesques, qui passionne l'opinion publique, suscite une bouffée d'hostilité à l'encontre de la congrégation de Notre-Dame de Sion, menace profondément les relations entre la Synagogue et l'Église et déclenche un accès brutal d'anticlérisme. Cette affaire, bien oubliée aujourd'hui, s'insère dans la tragédie de la destruction du peuple juif pendant la Seconde Guerre mondiale ¹.

À l'origine est Fritz Finaly, un juif autrichien, né en 1906 dans une famille respectueuse des pratiques et des croyances juives, que des études régulières et réussies ont conduit à la faculté de médecine de Vienne. Finaly, qui n'est pas très riche, doit travailler pour payer ses frais de scolarité, ce qui explique qu'il obtient en 1938 seulement son doctorat en médecine. Un mois plus tard, il se marie avec Anni Schwartz. La même année, l'Allemagne nazie absorbe l'Autriche. La persécution systématique des juifs suit l'Anschluss. Finaly perd le droit d'exercer son métier et il songe à émigrer. Fermés ou presque par des quotas d'immigration, les États-Unis sont inaccessibles. La Chine, elle, accueille des juifs, comme le beau-frère de Fritz ; la Bolivie ne refuse pas des visas. En fin de compte, les Finaly partent pour la Tchécoslovaquie, peu avant que la Bohême soit à son tour annexée par les Allemands. Ils ne tardent pas à retourner à Vienne et, par la Suisse, pénètrent en France le 24 avril 1939. Leur intention est de poursuivre le voyage vers l'Amérique, la Palestine ou la Nouvelle-Zélande. Ballottés par les événements, ils vivent à Paris avec des moyens précaires, d'autant plus qu'un médecin étranger ne peut alors pratiquer sa profession. Ils quittent d'ailleurs la capitale pour s'établir à La Tronche, commune limitrophe de Grenoble, où ils sont réduits aux expédients. Lorsque la guerre éclate, Fritz Finaly est interné comme « sujet allemand », puis libéré et réduit à donner, sans autorisation officielle, quelques consultations que couvrent un confrère compréhensif et un pharmacien complaisant. Le Dauphiné fait partie de la zone dite libre, ce qui est une faible protection pour les juifs qui ont fui la zone occupée. La vie

¹ André Kaspi, « L'affaire des enfants Finaly », dans *L'Histoire*, mars 1985, pp. 40-53 ; Germain Latour, *Les deux orphelins. L'affaire Finaly (1945-1953)*, Fayard, 2006, 570 p. ; Catherine Poujol, *Les enfants cachés. L'affaire Finaly*, Berg International, 2006, 320 p. ; F.Lacaf & C.Poujol, *Les enfants cachés, l'affaire Finaly*, bande dessinée, Berg, 2007, 48 p. ; Catherine Poujol, *L'Église de France et les enfants juifs. Des Missions vaticanes à l'affaire Finaly (1944-1953)*, PUF, 2013, 377 p. Et aussi : E.Marmursztejn, *Le Baptême forcé des enfants juifs. Question scolastique, enjeu politique, échos contemporains*, Les Belles Lettres, 2016, 558 p.

continue, dans la gêne, l'insécurité et le sentiment que le piège se referme. Fritz et Anni ont un premier enfant, le 14 avril 1941, qu'ils appellent Robert. Gérald vient au monde le 3 juillet 1942. Dans les deux cas, les parents accomplissent les gestes rituels et ancestraux : ils font appel au *mohel* qui circoncite les garçons. La circoncision en 1941 et 1942, c'est plus qu'un geste. C'est une décision mûrement réfléchie, un signe d'appartenance, une affirmation non équivoque de leur volonté d'élever leurs enfants dans le judaïsme et la volonté de croire en l'avenir. Le docteur Finaly accomplit une autre démarche. Il souscrit pour Robert une déclaration de nationalité française, de manière à placer l'enfant et sa famille sous la protection des lois de la France.

L'occupation allemande de novembre 1942, les activités des forces vichyssoises accroissent le danger. À la fin de 1943, les deux enfants sont placés à la pouponnière Saint-Vincent-de-Paul, à Meylan, non loin de La Tronche. Le 14 février 1944, Fritz Finaly et sa femme sont arrêtés par la Gestapo, transférés à Drancy puis déportés par le convoi n° 69 du 7 mars à Auschwitz, d'où ils ne reviendront pas. Robert et Gérald auraient subi le même sort que leurs parents si des amis et des institutions catholiques ne les avaient protégés, comme des milliers d'autres enfants et d'adultes qui doivent la vie sauve au curé qui a rédigé un faux certificat de baptême, au couvent qui a ouvert ses portes, aux organismes et associations qui, en dépit des périls, ont manifesté leur sens de la solidarité humaine et de la charité chrétienne. Robert et Gérald quittent la pouponnière de Meylan. Une amie de la famille, Mme Poupaert, les place chez les religieuses de Notre-Dame de Sion 1, mais ils sont trop jeunes pour y rester. Les religieuses les confient à Mlle Antoinette Brun, qui dirige la crèche municipale de Grenoble. En février 1945, le Dauphiné libéré mais la guerre continuant, les survivants de la famille Finaly s'inquiètent du sort des deux garçons. C'est qu'en effet, le docteur Finaly avait trois sœurs. Deux d'entre elles sont établies en Nouvelle-Zélande, la troisième, Hedwige Rosner, habite la Palestine. Margarete Fischl (née Finaly) écrit d'Auckland au maire de La Tronche. Elle demande des nouvelles de son frère, de sa belle-sœur et de ses neveux. Le maire lui apprend la déportation des époux Finaly et ajoute : « Le plus cher désir de votre frère était que vous preniez ses enfants en cas de malheur. » Mme Fischl entreprend alors les démarches nécessaires pour que ses neveux la rejoignent en Nouvelle-Zélande. Elle obtient un permis d'immigration le 15 mai 1945 et elle en informe Mme Poupaert. Réponse de celle-ci : il est prématuré de faire partir Robert et Gérald, « car rien jusqu'à présent n'est encore désespéré pour leurs parents ; tous les déportés ne sont pas encore rentrés » ; Mlle Brun montre beaucoup de tendresse pour eux et supplie « de vous demander de les lui laisser ».

1 Cette congrégation et son action sont longuement présentées dans la thèse de P.Marx Berger, *Les Relations entre les juifs et les catholiques dans la France de l'après-guerre. 1945-1965*, Parole et Silence, 2009, 549 p.

Du coup, Mme Fischl s'adresse à Mlle Brun, qui lui écrit au début de novembre 1945. Elle rappelle que la garde d'enfants juifs a entraîné des risques et des frais, qu'elle a assumé seule les uns et les autres, qu'au fond beaucoup aimeraient voir partir les enfants pour s'approprier les biens qui ont appartenu aux Finaly ; elle souligne qu'elle est « française et catholique », mais conclut : « vos neveux sont juifs ». L'ambiguïté s'en suit immédiatement car Antoinette Brun s'acharne à éloigner la famille naturelle. Elle commence par prendre des précautions juridiques. Devant le juge de paix du canton Sud de Grenoble, elle obtient la constitution d'un conseil de famille, formé le 12 novembre 1945, alors que la lettre destinée à Mme Fischl vient d'être expédiée ! Mlle Brun ne mentionne pas dans sa déclaration au juge l'existence des tantes et n'annonce pas à ces dernières la formation du conseil. Une précaution, toutefois : tous les membres du conseil sont juifs, à l'exception de Mlle Brun, qui se fait nommer tutrice à titre provisoire. Sans savoir ce qui se passe à Grenoble, Margarete Fischl ne renonce pas. Elle poursuit ses démarches auprès du représentant de la France en Nouvelle-Zélande, fait intervenir la Croix-Rouge, obtient que l'évêque d'Auckland s'adresse à l'évêque de Grenoble par l'intermédiaire de l'archevêque de Westminster. En vain, car Mlle Brun ne répond pas aux lettres. Contactée directement, « elle refuse catégoriquement de rendre les enfants Finaly », et l'évêque de Grenoble de préciser : « Son opposition est très nette. » Mme Fischl se décourage, en 1948, elle demande à sa jeune sœur d'Israël, Hedwige Rosner, de prendre l'affaire en main. Les Rosner donnent mandat à Moïse Keller qui habite Grenoble. Ingénieur chimiste, propriétaire d'une petite entreprise, actif dans les milieux juifs, bien implanté dans la société grenobloise, Keller, seul ou presque à mener le combat jusqu'en 1952, va de surprise en surprise. Il se rend chez Mlle Brun qui, « déchaînée, furieuse », lui déclare tout à trac :

« Vous, les juifs, vous êtes une bande de lâches. Au moment du danger, vous vous sauviez, battant la campagne, abandonnant vos enfants. Et maintenant, vous avez le toupet de les réclamer [...] Je ne les rendrai jamais [...] La seule chose que je puisse vous dire et qui vous fera certainement plaisir, c'est que je les ai fait baptiser, j'en ai fait des petits catholiques. »

Stupéfaction de Moïse Keller ! Ce baptême sans le consentement de la famille contredit les intentions des parents qui avaient fait circoncire les deux garçons. Il ne répond pas davantage aux exigences du droit canon. En réalité, Mlle Brun est violemment antisioniste mais elle n'est pas antisémite, car elle a caché, pour les protéger, des enfants juifs ¹. Toutefois, Mlle Brun serait-elle prête à tout pour conserver « ses petits » ? Mais en ce cas, pourquoi n'a-t-elle jamais engagé la moindre procédure d'adoption ? Pourquoi les enfants Finaly vivent-ils loin d'elle, au pensionnat du collège Saint-Michel de Grenoble, à l'institution Saint-Joseph de Voiron, à Lugano, au couvent des dominicains de Coulevie (Isère), sans oublier, en 1952, leur séjour en Alsace, à

¹ Idée de Catherine Poujol, *Les enfants cachés. L'affaire Finaly*, Berg International, 2006, 320 p., p. 55

Paris, à Marseille, enfin à Bayonne ? Pourquoi ce baptême à Vif, près de Grenoble, le 28 mars 1948 ? L'acharnement de Mlle Brun a de quoi surprendre. Son amour « maternel » ne l'empêche pas de supporter l'éloignement de Robert et de Gérald, âgés de six et cinq ans en 1947, de onze et dix ans en 1952. Reste l'explication de Maître Maurice Garçon (1889-1967), avocat de la famille : « C'est le seul fanatisme religieux qui la fait agir. Elle a recueilli deux juifs, les a fait baptiser, estime avoir ouvert à deux infidèles le chemin du salut et pousse l'intolérance religieuse jusqu'à braver les lois humaines et divines. »

Moïse Keller dépose une plainte auprès du parquet de Grenoble. Il lui est répondu en février 1949 que l'affaire est de la compétence du conseil de famille, constitué en 1945, dont Keller ignorait l'existence. Il y a plus grave encore : Mlle Brun a décidé de demander, et a obtenu le 24 janvier 1949, la constitution d'un deuxième conseil, dans lequel ne siège plus aucun juif. Tous ses membres sont évidemment acquis à « la bonne demoiselle ». Keller alerte les membres du premier conseil, qui protestent. Troisième conseil de famille le 28 juillet 1949 avec Keller, Mlle Brun et des amis de la famille Finaly. Mlle Brun reste la tutrice provisoire, à charge pour elle de remettre les enfants à Mme Rosner dans un délai d'un mois. Délibération sans valeur, s'écrie Mlle Brun, qui porte l'affaire devant le tribunal civil de Grenoble. Verdict le 8 juin 1950 : il faut constituer un quatrième conseil de famille. Le 5 décembre 1950, Hedwige Rosner est nommée tutrice définitive et les enfants doivent être remis sous quinzaine à la famille. Mlle Brun attaque en justice : le conseil, dit-elle, ne comprenait pas le frère d'Anni Finaly, Otto Schwartz, qui habite maintenant l'Autriche. Le tribunal lui donne raison le 15 novembre 1951, appel de la famille : la cour infirme le jugement du tribunal civil le 11 juin 1952 et somme Mlle Brun de remettre les enfants à leur tutrice avant un mois. Antoinette Brun ne désarme pas, sans doute n'est-elle plus tutrice, mais elle refuse de se plier au verdict de la cour. Le 19 septembre, elle est inculpée de non-représentation d'enfants, au terme de l'article 357 du code pénal. Le tribunal correctionnel entend les plaignants le 18 novembre, renvoie le jugement au 2 décembre, mais se prononce le 28 novembre : il n'y a pas délit, conclut le tribunal, car aucune décision judiciaire n'a jamais confié « la garde » des enfants à Mme Rosner. Mlle Brun est relaxée, la famille fait appel du jugement et la cour d'appel de Grenoble est appelée à se prononcer le 8 janvier 1953 : la procédure judiciaire est interminable...

De 1948 à 1953, les procès se sont succédés. Les tribunaux ne se sont saisis de l'affaire qu'après des mois d'attente. Il faut aller de jugement en appel, d'une instance à l'autre. La patience ne suffit pas, il faut de l'opiniâtreté. Somme toute, Antoinette Brun applique la stratégie de la lassitude, elle cherche à fatiguer ses adversaires et à les

égarer dans le maquis de la procédure. N'est-ce pas ce qui s'est produit en 1948 avec Margarete Fischl ? Peut-être Hedwige Rosner aurait-elle, comme sa sœur, cessé le combat, un combat mené de l'étranger dans des conditions difficiles, si Keller n'avait sur place manifesté un acharnement comparable à celui de Mlle Brun. Deux réflexions, d'ailleurs, confortent la détermination de Keller. Le temps passe et les enfants grandissent. Où sont-ils d'ailleurs ? Ils vivent la vie des orphelins de guerre, transférés d'une institution à l'autre, élevés dans la haine de ceux qui cherchent à les arracher à leur milieu d'adoption. Encore quelques années, et tout sera irrémédiable, les enfants Finaly ne seront plus des enfants, leur esprit sera définitivement modelé et ils connaîtront la seule vérité de Mlle Brun, non pas celle de leur famille naturelle. Non, il n'est pas possible de se laisser aller à la résignation et il faut faire vite. Et puis, Keller a su trouver de l'aide : en octobre 1952, la section française du Congrès juif mondial crée une commission pour la défense des enfants Finaly qui reçoit l'aide, dynamique et précieuse, de Maître David Lambert. Le 17 octobre, *Le Journal des communautés*, « organe du consistoire israélite de Paris », évoque « le cas douloureux [...] des jeunes Robert et Gérald Finaly ». Roger Berg, secrétaire général du consistoire central, pose la question : « Désire-t-on que les enfants ne soient pas rendus à leur famille pour qu'ils ne soient pas éduqués dans le judaïsme de leurs parents ? » L'affaire Finaly prend maintenant de nouvelles dimensions, d'autant plus que Maître Maurice Garçon a accepté d'assurer la défense de la famille devant la cour d'appel de Grenoble. Son plaidoyer du 8 janvier 1953 est solide, émouvant, convaincant. La cour rend son arrêt le 29 janvier. Elle estime qu'il ne s'agit pas d'un délit de non-représentation d'enfants, mais du crime de rapt : aux assises donc d'en juger. Entre-temps, pour éviter que la marche de la justice soit entravée, Antoinette Brun est placée sous mandat de dépôt et immédiatement incarcérée. Les événements se précipitent, car le 1er février, par hasard, les enfants sont retrouvés. Ils avaient été placés, sous un faux nom, au collège Saint-Louis-de-Gonzague, à Bayonne. Tout semble indiquer que le drame touche à sa fin. L'affaire sera classée dès que Keller se sera rendu à Bayonne pour prendre en charge Robert et Gérald.

Le 3 février 1953, voici Moïse Keller à Bayonne. Il frappe à la porte du collège : les enfants ont disparu, ils ont été enlevés. Personne ne sait officiellement où ils se trouvent. On croyait achevé le mauvais roman, il faudra cinq autres mois pour que les deux garçons rejoignent Moïse Keller et Hedwige Rosner, cinq mois de tractations, de polémiques, d'accusations, proférées ou murmurées, cinq mois au cours desquels l'affaire Finaly fait la une des journaux français. Sur une page entière, *La Croix* du 10 février expose « La vérité sur l'affaire des enfants Finaly ». Le père Émile Gabel condamne le refus de se soumettre à une décision d'un tribunal, mais,

« moralement, poursuit-il, c'est beaucoup plus complexe. Deux enfants, orphelins, qui sont baptisés, ont connu une affection, ont reçu une éducation, se sont enracinés, devraient, par décision de justice, être arrachés à celle qu'ils appellent leur maman et confiés à une tante qu'ils ne connaissent pas, transplantés en Israël contre la volonté de leur père disparu et mêlés à un milieu dont ils ne connaissent pas la langue ».

Il faut comprendre l'Église, conclut le père Gabel, et ne céder ni aux excès de l'anticléricalisme ni à ceux du sionisme. *Franc-Tireur* s'insurge contre « cette exégèse pour innocents au village » et rappelle que « nous ne sommes plus au Moyen Âge ». Les protestations, les communiqués, les reportages, les déclarations emplissent les colonnes du *Monde*, de *Paris-Presse*, de *L'Aurore* et du *Populaire*. *Réforme* s'interroge gravement, dans son numéro du 7 février, sur l'influence « des milieux sionistes dans cette affaire ». Dans *Le Journal du Dimanche* (8 février), Pierre Thibault dénonce « les voleurs d'âmes ». De son côté, Pierre Seize tranche dans *Le Figaro* (24 février) : « Fanatisme ? Complicité de rapt ? Mère Antonine (supérieure de l'institution des Dames de Sion à Grenoble) a plutôt voulu soustraire les deux enfants à d'affreuses chamailles. » La France du milieu des années 50 connaît avec l'affaire Finaly un climat passionnel, une réalité complexe que les journalistes déforment trop souvent, un fait divers qui fait remonter à la surface les divisions, les frustrations et les tragédies de la guerre... L'opinion s'enflamme ! Cette fois-ci, Mlle Brun ne joue plus aucun rôle, Keller lui-même quitte le devant de la scène, c'est l'Église catholique tout entière qui est placée en position d'accusée. En face d'elle, « la Synagogue », comme on dit encore, ce qui désigne le Grand-Rabbinat de France, et les organisations juives qui s'appuient sur les associations de défense de la laïcité et les partis de gauche. Au milieu, les pouvoirs publics, embarrassés et timorés, et la presse qui enquête, recueille les témoignages, analyse avec plus ou moins de bonheur une situation passablement embrouillée, ouvre ses colonnes aux arguments des uns et des autres. La France coupée en deux ? D'un côté des Français qui trouvent des circonstances atténuantes pour Antoinette Brun et des justifications à l'attitude de l'Église ; de l'autre côté, la grande majorité des Français, catholiques ou non, laïques ou non, qui n'admettent pas que la justice soit bafouée. Menaces sur l'autorité de l'État, mépris des décisions judiciaires, il suffit de lire quelques journaux pour se convaincre que ce sentiment est largement partagé.

Robert Escarpit dans *Le Monde* du 27 février 1953 : « Il s'agit du sort de deux enfants, de deux orphelins. Par-delà toutes les différences idéologiques et raciales, l'immense majorité de l'opinion est d'accord pour qu'il soit réglé en équité, charité et justice par les autorités légales. Force doit rester à la loi. [...] Le vrai point noir est l'existence à nous révélée d'une organisation efficace et silencieuse capable d'enlever et de faire disparaître sous le nez de la police deux enfants que la France entière recherchait. » Pour *Libération*, « le problème est maintenant [...] celui de la loi républicaine elle-même. Quand une décision de justice a été rendue régulièrement, elle s'impose à tous. Chacun a le droit de la critiquer comme d'en demander la révision par les procédures légales ; en attendant, chacun doit s'y soumettre ».

Robert Verdier tient le même langage dans *Le Populaire*. Un député socialiste interpelle le gouvernement. Le comité de défense des enfants Finaly s'élargit avec l'adhésion de l'Alliance israélite universelle et, phénomène encore plus significatif, avec celles de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Fédération de l'Éducation nationale, du Syndicat national des instituteurs, de la Fédération nationale des Conseils de Parents d'Élèves, de la Ligue française de l'Enseignement et de la Ligue internationale contre l'antisémitisme. Moins de deux ans après l'adoption de la loi d'aide à l'enseignement privé, plus connue sous le nom de loi Barangé (voir p. XXX et plus loin), les laïques reprennent le combat. Ils reprochent à l'Église catholique de ne pas protester contre le comportement criminel de certains des siens, en un mot de laisser faire la congrégation de Notre-Dame de Sion.

Au début de février 1953, en effet, la mère supérieure de Notre-Dame de Sion, à Grenoble, a été arrêtée en même temps qu'une des religieuses de son ordre. Elles sont accusées de complicité dans le rapt des enfants Finaly. Un peu plus tard, quatre prêtres basques ¹, une religieuse et deux abbés de Marseille se retrouvent, à leur tour, sous les verrous. On vient de découvrir que les deux garçons ont suivi la filière de Notre-Dame de Sion. Cachés sous des noms d'emprunt, ils sont passés d'une institution à l'autre jusqu'à Bayonne. Et leur soudaine disparition donne à penser que la même filière les a fait passer en Espagne. Sur leur nouvelle cachette, le secret est bien gardé, seuls sont au courant des responsables de Notre-Dame de Sion, une congrégation de religieuses qui a été fondée en 1843 par Théodore et Alphonse Ratisbonne, deux juifs convertis au catholicisme qui se sont donné pour mission de convertir leurs anciens coreligionnaires. Ce qui n'a pas empêché Notre-Dame de Sion de sauver des vies juives pendant la Seconde Guerre mondiale, sans chercher à faire des conversions systématiques ! En 1953, pourtant, la congrégation prend tous les risques ; vient-elle au secours de Mlle Brun ou bien Mlle Brun n'a-t-elle agi depuis 1945 qu'en complet accord avec Notre-Dame de Sion ? Quoi qu'il en soit, la congrégation viole la légalité, comme si elle formait un État dans l'État, comme si les lois de la République, sans parler de l'esprit de tolérance, ne s'appliquaient pas à elle. Intellectuel catholique, professeur à la Sorbonne, engagé syndicalement et civiquement, Henri-Irénée Marrou ² s'interroge dans *Esprit* d'avril 1953 :

« N'y a-t-il pas dans trop d'ordres religieux, ces ordres si fortement unis par une hiérarchie intérieure, une tendance à se sentir et à se penser au-dessus des lois et règlements des États dans lesquels ils exercent leur ministère [...] ? Il y a là une tendance, un état d'esprit, difficiles à définir avec précision et donc avec justice, mais dont tout citoyen a le droit de s'inquiéter. »

1 Cf. Xavier Itçaina, « Catholicisme et identité nationale en Pays basque (1950-2010) : entre sécularisation du politique et politisation du religieux », pp. 287-304 de Y. Tranvouez dir., *La Décomposition des chrétientés occidentales, 1950-2010*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2013, 390 p.

2 Pierre Riché, *Henri Irénée Marrou. Historien engagé*, Le Cerf, 2003, 418 p.

Et certains d'ajouter que l'illégalité, beaucoup l'ont apprise dans la Résistance et paraissent oublier qu'elle n'est plus légitime, ce qui se concevait contre l'occupant nazi est inadmissible à l'encontre de la République française ! Cette attitude de Notre-Dame de Sion, l'Église ne la désavoue pas, du moins officiellement. Tout au plus le 10 février, une semaine après le rapt, Mgr Caillot, évêque de Grenoble, publie-t-il un communiqué minimaliste, en accord avec le cardinal Gerlier, pour demander des informations « à toute personne ou tout groupement religieux ou laïque ». On dirait que l'Église désire régler le problème en son sein, avec discrétion, pour ne point effaroucher ses jusqu'aboutistes. Elle couvre leurs excès et cherche à réparer la faute par le biais d'un arrangement à l'amiable. Quant au gouvernement, que dirige René Mayer (voir p. XXX), il laisse faire avec un lâche soulagement et le ministre de la Justice, Léon Martinaud-Déplat (1899-1969, voir p. XXX), lance un appel... à l'esprit de conciliation. Quelques membres du cabinet sont des élus du Pays basque et transmettent à Paris les protestations qu'a suscitées l'arrestation des prêtres et des religieuses. Jean Ybarnegaray (1883-1956), ancien ministre de la Famille du gouvernement de Vichy, invite les Basques « à dresser autour de leurs prêtres l'infranchissable barrage de leurs poitrines ». Mais les milieux politiques sont surtout préoccupés par les prochaines élections municipales qui auront lieu le 26 avril. Pas question, bien sûr, pour les radicaux, de peiner en quoi que ce soit leurs alliés du MRP ! Il ne faut pas faire éclater la coalition centriste, fragile et indispensable, qui ne résisterait pas à une querelle sur l'affaire Finaly, que l'Église s'en préoccupe ! Mais le raisonnement est à courte vue car l'affaire Finaly, c'est beaucoup plus qu'un différend entre les modérés et les extrémistes de l'Église catholique. Elle menace la qualité des rapports entre la Synagogue et l'Église, et du coup suscite le doute sur l'esprit de tolérance du catholicisme. De là ce profond malaise qui s'empare des juifs. La communauté juive a perdu, au cours de la guerre, le tiers ou le quart de ses membres et elle ne forme pas un ensemble homogène. Divisée sur le plan politique et socio-économique, éclatée en groupes régionaux, encore peu sensible à l'attachement pour Israël, elle aspire à prendre sa place dans la société française et à se relever du malheur qui l'a frappée. Le Conseil représentatif des Institutions juives de France et le Fonds social juif unifié tiennent, tant bien que mal, le rôle d'agents coordinateurs de la communauté. Le consistoire central coiffe les associations culturelles, mais une bonne majorité des 200 000 juifs de l'époque ne sont pas croyants. Ce qui les unit, c'est sans doute le souvenir brûlant, ineffaçable, de la persécution. Et la question lancinante qu'ils se posent pourrait se résumer en une phrase : sont-ils maintenant considérés comme des Français à part entière, peuvent-ils compter, pour affirmer leur identité, sur la sympathie des autres, à commencer par les catholiques ?

Les pessimistes rappellent avec insistance l'affaire Mortara : dans les États pontificaux de 1858, un peu avant l'unification de l'Italie, un enfant juif avait été baptisé subrepticement par une servante, l'Église s'était emparée de lui et ne l'avait plus rendu à la famille. Ce fut alors un énorme scandale qui provoqua la création à Paris, en 1860, de l'Alliance israélite universelle, mais ne fit pas changer d'avis les autorités ecclésiastiques. Les Finaly font penser, non point à Dreyfus, mais au jeune Edgardo Mortara, et, au-delà de Mortara, aux discriminations de toutes sortes dont les juifs ont été victimes dans l'Europe chrétienne du Moyen Âge et des Temps modernes. Comment distinguer, parmi les enfants juifs convertis au catholicisme, ceux qui ont volontairement choisi la conversion et ceux qui ont cédé à la pression du conformisme ? Tous les prêtres, toutes les religieuses ont-ils respecté la liberté de chacun ? L'Église a-t-elle vraiment renoncé aux conversions forcées ? Beaucoup d'orphelins n'ont-ils pas été des proies faciles ? Les optimistes raisonnent autrement. Ils se souviennent du combat commun que les juifs, bon nombre de protestants et de catholiques ont mené contre le nazisme et le racisme. Jacob Kaplan (1895-1994), qui devient grand rabbin de France en 1955, évoque avec émotion les efforts de l'Amitié chrétienne, du père Pierre Chaillet (1900-1972) et du cardinal Pierre-Marie Gerlier (1880-1965) pour sauver, en août 1942, 120 enfants juifs de la région lyonnaise. Les mêmes hommes approuveraient-ils le rapt de Robert et de Gérald ? Le père Braun qui s'est dépensé sans compter « pour venir en aide aux juifs persécutés », Mgr Saliège, évêque de Toulouse ¹, Mgr Théas, évêque de Montauban ², Mgr Paul Rémond, évêque de Nice ³, le père Marie-Benoît et tant d'autres ecclésiastiques n'ont-ils pas publiquement, au pire moment de la persécution, dénoncé les mesures antisémites ? Leur attitude et leurs déclarations sont allées droit au cœur des juifs. De plus, une meilleure compréhension s'établit lentement entre les confessions chrétiennes et le judaïsme. La conférence de Seeligsberg qui se tient en 1947 à l'initiative de Jules Isaac (voir p. XXX) contribue à rapprocher les points de vue et à dissiper des méfiances. Bref, l'Église catholique ne serait-elle pas sur le point de prendre un tournant décisif ?

Ce n'est donc pas un hasard si, au lendemain du rapt de Bayonne, Jacob Kaplan qui assure alors avec Henri Schilli l'intérim du Grand Rabinat de France, devient l'interlocuteur principal de l'Église. Kaplan ne veut surtout pas d'une « guerre » et sa position se résume en peu de mots : « Justice pour la foi juive. » Ce qu'il réclame, c'est

¹ Jules-Géraud Saliège, 1870-1956. J.-L. Clément, *Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse (1929-1956)*, Beauchesne, 1994, 415 p.

² 1894-1977. S. Guinle-Lorinet, *Pierre-Marie Théas. Un évêque à la rencontre du XXe siècle*, Archives des Hautes-Pyrénées & Université de Toulouse-II, 1993, 540 p.

³ Biographie par R. Schor, *Un évêque dans le siècle : Mgr Paul Rémond (1873-1963)*, Nice, Serre, 1984, 213 p. Honneurs et vénération après la guerre, défense de l'enseignement libre...

que les enfants Finaly puissent pratiquer la foi de leurs parents, encore faut-il d'abord les retrouver et seule l'Église peut l'aider. Aussi signe-t-il avec le père Chaillet, qui agit au nom de l'Église de France, et avec Mme Rosner, l'accord secret du 6 mars 1953. Une fois que les enfants auront été rapatriés, ils seront hébergés à Saint-Léonard (Oise), dans la propriété d'André Weil, secrétaire général d'une association d'anciens résistants dont le président est le père Chaillet. Mme Rosner y sera entourée d'une assistante sociale, choisie par le grand rabbin de Paris, et d'un représentant des autorités catholiques. Les enfants resteront en France au moins quatre mois. Mais « dès l'arrivée des enfants, des efforts conjoints seront faits pour mettre un terme à toutes les procédures pénales ; tout ce qui a été dit et publié dans l'émotion d'événements douloureux sera oublié ». Jacob Kaplan plaide pour « l'apaisement, l'apaisement véritable ». Guy de Rothschild (1909-2007), qui préside à la fois l'assemblée générale du Fonds social juif unifié et le consistoire central, soutient la position de Kaplan, tout en déclarant avec une inébranlable fermeté : « Que l'on veuille bien ne pas feindre de croire que nous allons confirmer une conversion forcée ou la déchéance des droits d'une famille. Après avoir dissipé la fable du meurtre rituel, nous n'apprécions que médiocrement la réalité de l'enlèvement rituel. »

D'ailleurs, la signature d'un accord secret ne fait pas disparaître la nécessité de parler haut et clair, bien au contraire. Le premier jour de la Pâque, Kaplan ne mâche pas ses mots : « Ce qui est en cause, ce n'est rien de moins que de savoir si l'Église, se proclamant elle-même le champion des droits sacrés de la famille, peut impunément fouler aux pieds les droits sacrés de la famille juive ». Quant au comité Finaly, il n'est nullement tenu par les termes de l'accord du 6 mars. Il organise conférence sur conférence, fait signer des motions, encadre avec dynamisme un mouvement de protestation qui vise à accentuer la pression sur l'Église. Il n'empêche que la position de la hiérarchie catholique manque parfois de netteté. Le cardinal Gerlier tient sans doute à respecter l'accord, mais il agit avec prudence, il lui faut convaincre des jusqu'aboutistes et il tempore. Puisque l'arrêt de la Cour de Grenoble doit être soumis à la Cour de Cassation, Gerlier ne serait pas fâché de connaître d'abord l'opinion des juges avant d'exiger de Notre-Dame de Sion la restitution des enfants. Mlle Germaine Ribière, mandatée par l'archevêque de Lyon pour découvrir en Espagne la cachette des enfants, passe et repasse la frontière quatre mois durant ; la cachette reste introuvable et, de toute évidence, Mlle Ribière fait ce qu'elle peut, mais Notre-Dame de Sion ne l'aide guère. Quant à Franco, il est très content de l'affaire car elle embête à la fois la France et les Basques ! De plus il se pose en défenseur des chrétiens en Europe. La Cour de Cassation donne alors la priorité à l'affaire Finaly, se prononce le 23 juin et confirme

l'arrêt de la Cour d'Appel de Grenoble. Deux jours après, comme par miracle, Mlle Ribière retrouve les enfants Finaly au fond d'un couvent espagnol.

Ces hésitations de la hiérarchie catholique expliquent l'impatience croissante de la communauté juive et du comité Finaly. On se demande si l'on a eu raison de s'appuyer sur l'accord du 6 mars, et au début de juin, J.Kaplan publie une déclaration très vive qui met en cause la bonne volonté des négociateurs catholiques. Le comité Finaly veut aller plus loin encore. À vrai dire, ce qui embarrasse le plus l'opinion catholique, du sommet à la base, c'est le baptême. *La Croix* s'en explique avec franchise le 10 février 1953 : « L'Église a, par le baptême valide, engendré spirituellement un chrétien : cette maternité spirituelle lui impose des devoirs. L'Église est une société parfaite qui a autorité sur les hommes devenus ses membres par le baptême. » Somme toute, les enfants Finaly sont catholiques et cela confère des responsabilités particulières à l'Église et aux catholiques : comment oublier les effets du sacrement ? Cette conviction, dont on ne saurait mettre en doute la sincérité, n'emporte l'adhésion que des catholiques. Les protestants, les juifs et les athées restent de marbre. Néanmoins, lorsque Jacques Madaule (1898-1993), président des Amitiés judéo-chrétiennes, s'exprime, lorsque François Mauriac écrit un éditorial pour *Le Figaro* du 17 février, lorsque le théologien et sociologue laïc (il ne sera ordonné prêtre qu'en 1968) Joseph Folliet (1903-1972) ¹ donne son opinion dans *La Croix* du 21 mars, le baptême les obsède et les conduit à tenir des propos excessifs. Mauriac voudrait, par exemple, que l'on tînt compte du « point de vue des enfants ».

« Ces petits Finaly, note-t-il, ce sont de jeunes chiens mis à la fourrière pendant que les grandes personnes se disputent à leur sujet. Or, que sommes-nous réellement à dix et onze ans (et il est bien connu que les enfants juifs sont précoces) ? Que chacun s'interroge [...] Ni Mlle Brun ni les parents de Tel Aviv n'ont un droit sur leur âme. Ce sont des agneaux perdus entre deux bergeries. Écartez-vous un peu, laissez-les humer le vent, l'oreille dressée. Ils iront d'eux-mêmes là où ils doivent aller. »

Superbe style et texte extraordinaire, voire extravagant, d'une pensée médiocre en tout cas, car il faudrait d'abord les retrouver et les initier ensuite au judaïsme, pour que leur liberté de choix prenne une signification réelle. Quelques semaines plus tard, Mauriac reconnaîtra d'ailleurs l'absurdité de sa réflexion. Quant à Folliet, il dénonce « la justice commerciale et commutative qui habite l'âme d'Israël » et s'imagine que les juifs se sont aisément débarrassés du « fardeau de la reconnaissance ». Entendons : de la reconnaissance à l'égard de ceux qui les ont aidés pendant la guerre. Au fond, mis à part l'antisémitisme latent qui sous-tend les opinions de Mauriac et de Folliet,

¹ Biographie, étrangement lacunaire sur l'affaire Finaly : A.Deléry, *Joseph Folliet (1903-1972). Parcours d'un militant catholique*, Cerf, 2003, 484 p.

« Tout se passe comme si le droit de la famille, sacré aux yeux des catholiques quand il s'agit par exemple de combattre l'école publique, était sujet à d'étranges distinctions, conclut Paul Bénichou dans *Le Monde* du 2 mars 1953. La famille est famille de droit quand elle est catholique ; non catholique, c'est une sorte de groupement de fait, provisoire, sans légitimité, et que le baptême, même forcé, d'un de ses membres suffit à rompre. La famille catholique est sacrée ; la famille non catholique n'est rien : le sacrement du baptême en la touchant la pulvérise. Que peuvent signifier d'autre, en présence d'une atteinte flagrante aux lois, cette complaisante doctrinale sournoise dont nous voyons tant de signes [...] ? »

Rares, très rares, les catholiques, comme le père Démann qui, sans hésiter, condamne l'attitude de Mlle Brun et plus encore celle de Notre-Dame de Sion. Il est d'ailleurs difficile, en définitive, de tracer le portrait d'Antoinette Brun, d'autant que son comportement après 1945 et les polémiques qui l'ont accompagné contribuent à brouiller le regard, sans doute aussi à épaissir le mystère.

Le 28 juin 1953, le jour où Joseph Laniel succède à nouveau à René Mayer comme président du Conseil, les deux enfants, Robert et Gérald Finaly, rentrent en France après avoir franchi la frontière espagnole. Ils sont accompagnés par Mlle Germaine Ribière qui représente le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules. Ils se rendent en auto jusqu'à Saint-Léonard, dans l'Oise, pour rencontrer leur tante, Hedwige Rosner. L'affaire s'achève rapidement : Robert et Gérald Finaly séjournent un mois à Saint-Léonard. Puis, en compagnie de leur tante et d'une assistante sociale qui a pour mission de les aider à s'adapter à leur nouvelle vie, ils s'envolent pour Israël. Un départ « secret », « brusqué », écrit *Le Figaro* du 27 juillet, contraire à l'accord du 6 mars. *La Croix* le regrette : « Le Français moyen aime une certaine élégance, affirme le père Gabel. Il aime aussi que les choses soient franches. Il ne les aura pas trouvées telles dans le dénouement de cette affaire. » Pour *La Gazette de Lausanne* (4 août 1953), c'est « l'épilogue d'une lamentable affaire qui a opposé deux races et deux religions. Mais ce dénouement n'éteint pas toutes les passions ni les controverses ». Le journaliste suisse commet, pourtant, une erreur de jugement, car en fait la page est rapidement tournée, ce que montre bien le reportage apaisant que *Paris Match*, qui avait auparavant largement soufflé sur le feu, consacre aux deux garçons dans son numéro du 8 août 1953. Mais l'hebdomadaire en fait un autre début 1955 et le termine avec une flèche de Parthe : « Leur rêve : aller vivre en Amérique. »¹ Robert et Gérald s'installent dans leur nouveau pays, comblent les lacunes d'une instruction bousculée par les événements, et deviennent sans difficulté des citoyens israéliens à part entière. L'aîné devient chirurgien pédiatrique, le cadet, devenu Gad et officier de carrière, exerce ensuite le métier d'ingénieur mécanicien dans les télécommunications. L'un et l'autre se marient et fondent une famille, ils font tous les

¹ *Paris Match*, 15 janvier 1955, p. 30.

deux plusieurs courts voyages en France, notamment en octobre 2008 pour se recueillir devant le Mur des Noms du Mémorial de la Shoah à Paris. Entre-temps un non-lieu général est prononcé en France le 7 juin 1955 ¹.

Quant aux Français de 1953, d'autres sujets retiennent désormais leur attention. Staline est mort au début de mars et l'on évoque de plus en plus le « dégel ». Les Rosenberg, condamnés aux États-Unis pour espionnage atomique, sont exécutés en juin, malgré une campagne d'opinion internationale. Les émeutes de Berlin-Est viennent de secouer le calme apparent des démocraties dites populaires. La querelle de la CED divise la nation, la guerre d'Indochine prend des proportions inquiétantes, les services publics se mettent en grève au cours du mois d'août. L'antisémitisme soviétique et polonais, la situation des juifs en Égypte et en Afrique du Nord ont de quoi inquiéter la communauté juive de France et l'afflux des réfugiés ne tarde pas à la renforcer et à la diversifier. En un mot, l'affaire Finaly ressemble bien, suivant l'expression de Wladimir Rabinovitch ², à « un morceau de Moyen Âge égaré en plein siècle de l'atome ». Une regrettable péripétie, dont tous les esprits sensés sont heureux qu'elle ait pris fin. Mais elle n'est pas un fait divers comme un autre. Elle redonne confiance à la communauté juive, et notamment au Grand Rabbinat, promu par les circonstances au rôle de porte-parole et de défenseur des juifs de France. C'est aussi une étape importante sur le chemin qui conduit au concile de Vatican II. Bien sûr, elle ne finit pas de surprendre, d'indigner croyants et incroyants, de susciter des interrogations angoissées sur la survivance de certaines mentalités qu'on croyait disparues depuis longtemps. Et pourtant, son dénouement laisse surgir de nouvelles perspectives : entre deux communautés religieuses, une compréhension plus profonde ; pour tous un progrès de l'esprit de tolérance. L'affaire Finaly ne ressemble donc pas à l'affaire Mortara...

La France des années 50, encore très catholique, est fort embarrassée par une autre affaire, que la justice expédie, avec une très grande vélocité cette fois-ci, en deux jours de 1958, sous la forme du procès pour assassinat avec préméditation et d'infanticide, clôturant un fait divers atroce de la fin de 1956. Le 3 décembre 1956, Guy Desnoyers, curé du village d'Uruffe (Meurthe-et-Moselle), tue sa jeune maîtresse, « enceinte de ses œuvres » comme on disait au XIXe siècle, l'éventre, défigure le

¹ Mlle Brun est décédée en 1988.

² Wladimir Rabinovitch, *Rabi. L'affaire Finaly. Des faits, des textes, des dates*, Marseille, 1953, 79 p., réédition, Val-des-Prés, Transhumances, 2006, 49 p. *Rabi*, 1906-1981, avocat puis magistrat était juge d'instance à Briançon ; il devait devenir un grand spécialiste du droit de la montagne et de l'alpinisme (R.Leininger, *La Montagne & Alpinisme*, 1981/3, p. 182).

foetus (vivant), après l'avoir baptisé, et l'achève. Raison d'Église ? Folie d'un homme chez qui les psychiatres ne découvrent aucune tare ¹ ? Peur du scandale ? Régine Fays avait 16 ans au début de la liaison, le prêtre est né en 1920, il multiplie les séductions féminines, les rumeurs courent, Desnoyers les dément à ses supérieurs, prend Dieu à témoin quand les corps sont découverts, mais il a une 4 CV (et non une 2 CV), un revolver 6,35, et Uruffe, à 25 kms de Nancy, n'est pas La Grand-Terre des Dominicains (voir p. XXX). « Une main qui absout et l'autre qui tue », une pseudo réparation par les rites religieux, voilà qui scandalise les catholiques, écrit l'écrivain Gilbert Cesbron dans *L'Est républicain* du 20 janvier 1958. Les réflexes d'irresponsabilité des uns (Desnoyers le premier) et des autres seront déplorés en 1958. L'avocat rejette la faute, et c'est bien ce qui nous intéresse ici, sur le monde moderne, la famille du criminel et les jeunes paroissiennes, prétendues consentantes. Les rumeurs de pédophilie sont prestement évacuées, comme les problèmes de la formation des prêtres, des séminaires, des cures de campagne, de la soumission à la hiérarchie religieuse, le jury d'assises trouve des circonstances atténuantes, le tribunal condamne Desnoyers aux travaux forcés à perpétuité, dix heures de procès seulement au total ! Guy Desnoyers verra sa peine commuée en 1973 à vingt ans de réclusion criminelle et sera remis en liberté en 1978. Il finira ses jours (2010) dans un monastère où il s'était retiré en 1978. Mais l'Église de France n'en aura pas fini avec ses « prêtres à problème » encore au XXI^e siècle...

¹ Les aspects psychiatriques et la part de mystère sont développés par J.-P. Bigeault, *Le Double Crime de l'abbé Desnoyers, curé d'Uruffe*, L'Harmattan, 2008, 203 p.

Conclusion du chapitre 6 :

Quand le non-lieu général sur l'affaire Finaly est prononcé, le 7 juin 1955, quand l'horrible assassinat d'Uruffe est perpétré, le 3 décembre 1956, la France des années 40 a déjà considérablement changé. La fin des tickets de rationnement a été décrétée le 1er décembre 1949, et la reconstruction du pays est déjà largement entamée, au Havre, à Royan, à Lorient, à Saint-Malo et ailleurs. La « vieille France » et les traditions craquent de toutes leurs coutures et les chapitres suivants, consacrés aux modernités culturelles et révélant les « couleurs » des années 50, ne surprendront pas le lecteur. Toutefois, n'y a-t-il pas continuité dans le modernisme et l'innovation, et double continuité, vis-à-vis de l'avant-guerre républicain et vis-à-vis de Vichy, comme nous l'avons souvent noté, et d'abord pour la politique familiale ? Les aspects les plus durables de la politique culturelle de Vichy s'inscrivent dans un courant réformateur profond, amorcé avant lui et poursuivi après : le commissaire au Sport, Jean Borotra, développe l'éducation physique dans le sillage des ministres du Front populaire, Jean Zay et Léo Lagrange, et fait adopter en décembre 1940 la *Charte des Sports*, un tournant dans l'histoire du mouvement associatif sportif ; le ministre de l'Éducation nationale, Jérôme Carcopino, est à l'origine d'une grande réforme de l'enseignement secondaire (15 août 1941) qui reprend certains principes de l'école unique proposée par Jean Zay ; enfin, les milieux artistiques doivent à Vichy plusieurs innovations qui font date : le cinéma est doté d'une école professionnelle (l'IDHEC), la France d'une loi moderne sur l'archéologie et le théâtre se développe dans les régions grâce à l'association « Jeune France ».

Chapitre 7. Avant-gardes culturelles et aventuriers des années 50

Sommaire :

7.1. Saint-Germain-des-Prés et l'engagement des intellectuels

7.1.1. Un bouillon de culture

7.1.2. L'ère de l'engagement

7.1.3. Le mouvement culturel lancé par *Europe n° 1* et la télévision

7.2. L'aventure du TNP et les « avant-gardes des avant-gardes »

7.2.1. L'aventure du TNP

7.2.2. La modernité cinématographique : *Un jeune homme au fil des vagues*

7.2.3. La modernité architecturale

7.2.4. D'autres avant-gardes culturelles ?

7.3. *Vacances à tous prix* et *Premier 8 000*

7.3.1. Loisirs et sports : l'aventure hexagonale

7.3.2. L'aventure « au soleil » et la « terre en rond »

La véritable « Jeune France », au sens premier du substantif, à la différence de celle de la page XXX, c'est celle des années 50, qui rejette les principes traditionnels de la morale et de la société d'antan, d'« avant-guerre » comme il est souvent dit. La déploration de la disparition du respect de ces principes et des rituels les accompagnant forme le fond de nombreuses conversations des « Français moyens » des années 50 et Pierre Daninos se moque avec tendresse tant de ces principes que de cette déploration plusieurs fois dans ses romans ¹. La véritable « Jeune France », c'est celle des années 50 qui, dans le contexte des Trente Glorieuses la propulsant dans la « transition modernisatrice » ², est résolument moderniste. C'est la décennie des « grands chantiers », de l'épopée des barrages de montagne (qui font disparaître des villages comme Tignes ³), de Serre-Ponçon (où les travaux débutent en 1955), de l'usine marémotrice de la Rance (commencée aussi en 1955 ⁴) et des « grands

¹ Voir par exemple *Le Daninoscope*, Presses de la Cité, 1963, 447 p., pp. 271 & suiv.

² Michelle Zancarini-Fournel & Christian Delacroix, *La France du temps présent, 1945-2005*, Belin, 2010, 653 p., dans la coll. « Histoire de France », dirigée par Joël Cornette, p. 73

³ Bibliographie : Denis Varaschin, *Tignes : la naissance d'un géant*, Artois Presses Université, 2001, 240 p., réédition, Fondation Facim, 2011, 234 p. ; Virginie Bodon, *La Modernité au village : Tignes, Savines, Ubaye... La submersion de communes rurales au nom de l'intérêt général, 1920-1970*, thèse, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, 359 p. et Virginie Bodon, « EDF et la société française : étude comparée de l'aménagement des barrages de Tignes et de Serre-Ponçon », dans Collectif, *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, 386 p., pp. 361-374.

⁴ Cf. le chapitre 5 de Alain Beltran, Martine Burgener et Jean-François Picard, *Histoire de l'EDF. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Picard-Dunod, 1985, 266 p.

ensembles ». Le barrage de Tignes est inauguré officiellement par Vincent Auriol le 4 juillet 1953. C'est son dernier voyage officiel de président en exercice... Petits sabotages, recours judiciaires n'y ont rien fait : le 16 mars 1952 a sonné, dans une notoire et brutale précipitation, le glas de ce village pauvre de montagne de 432 habitants (les maisons et même l'église ont été dynamitées...). Tous les dix ans EDF vide la retenue, une occasion pour les Savoyards de retrouver les vestiges du village englouti. D'autres villages des Alpes françaises sont concernés, beaucoup moins brutalement, quelques années plus tard : Savines (à cause du barrage de Serre-Ponçon) et Ubaye. Dans de nombreuses villes de France, une « ville en relief » succède à la « ville en creux », des architectes visionnaires sont à pied d'œuvre, comme Fernand Pouillon dans le quartier du Vieux Port à Marseille. La question du modernisme, qui s'étend bien entendu aux mentalités, inclut la notion d'équipement du pays, largement médiatisée, qui s'approprie la ligne électrifiée Valenciennes-Thionville (1955) aussi bien que l'atome, le CEA (créé en 1945), la pile Zoé du fort de Châtillon, Marcoule, Saclay, autour du château d'eau d'Auguste Perret, etc.

Pour équiper, nous l'avons vu dans les chapitres 3 et 4, il faut prospector les richesses du territoire, prospection pétrolière (Parentis 1954, Hassi-Messaoud 1958), gazière (Lacq 1951, voir p. XXX) et atomique (uranium de La Crouzille dans le Puy-de-Dôme en 1949, Vendée quelques années plus tard). De nombreux livres de la fin du XXe siècle, comme celui d'Antoine Paucard¹, présenteront encore de façon hagiographique cette histoire comme une épopée ! La modernité française des années 50 va des porte-avions modernes comme le *Clemenceau* (mis à l'eau le 21 décembre 1957) et le *Foch* à l'accouchement sans douleur, en passant par l'« ordinateur », terme choisi par IBM en 1955 (voir p. XXX), et surtout, socialement, par la société de consommation, la voiture, le week-end, le Lundi de Pentecôte, les accidents aussi. Les records crépitent, records de vitesse, comme le train des Landes de 1955 (voir p. XXX), records de production comme celle du charbon en 1955 (voir p. XXX), records de taille et de puissance, et le paquebot *France* est commencé en 1957, records de simplicité « bien française » : la *Caravelle* (1955) comme le travail de l'affichiste Hervé Morvan (1917-1980). La modernité débouche sur des utopies, elle chuinte et tintinnabule dans le tableau de bord de l'automobile d'avant-garde, je veux dire la DS Citroën. Mais, au-delà des plus beaux objets industriels du XXe siècle, ce chapitre s'occupera des avant-gardes culturelles, des aventuriers de la culture et d'ailleurs...

¹ Antoine Paucard, *La mine et les mineurs de l'uranium français*, Parquet, 1994, 2 vol., tome II, 1994, 351 p.

7.1. Saint-Germain-des-Prés et l'engagement des intellectuels

7.1.1. Un bouillon de culture

Saint-Germain-des-Prés n'est plus après-guerre le faubourg, ou plutôt le quartier, des artisans et des libraires, c'est une rive gauche par excellence ¹, le mythique lieu de réunion de « plusieurs générations littéraires et politiques qui [partagent] les mêmes lieux, pas les mêmes idées » ², la bande « à Prévert », les existentialistes *lato sensu* (car Sartre et Beauvoir n'ont pas lancé cette sorte de « badge »), les communistes, à proximité de certaines des principales maisons d'édition, Grasset, Plon, Le Mercure de France, Julliard, Les Éditions de Minuit, Le Seuil et la revue *Esprit*, rue Jacob. Les locaux de la plus célèbre d'entre elles, Gallimard, hébergent *Les Temps modernes* et une forte demi-douzaine de grandes « plumes » : Marcel Arland, Roger Caillois, Malraux, Roger Martin du Gard, Paulhan, Raymond Queneau, Vercors. Albert Camus, membre du comité de lecture des *Temps modernes* est même de surcroît locataire rue Séguier de bureaux qu'il a fait aménager en appartement pour sa famille. L'appartement de Marguerite Duras (1914-1996), rue Saint-Benoît, est une « ruche » où passent Edgar Morin, Gilles Martinet, Jean-Toussaint Desanti, Merleau-Ponty, Claude Roy, Gilles Martinet et bien d'autres. La revue communiste *Europe*, dont le comité de rédaction assemble Aragon, Éluard, Vercors, mais aussi André Chamson et Louis Martin-Chauffier, a son siège rue Saint-André-des-Arts. Renouant avec une vieille tradition, artistes et hommes politiques se joignent aux écrivains dans le quartier Saint-Germain ; depuis l'entre-deux-guerres les grands cafés, Flore et Deux-Magots, sont des lieux de « rendez-vous de l'élite intellectuelle », où hommes et femmes de culture ont habitudes et ronds de serviette. Le principal pseudo « village » de l'élite culturelle, ce n'est plus dans les années 50 Montparnasse mais, avec un snobisme certain, relayé par les médias et la photographie, le « village » de Saint-Germain, de « Saint-Gé », « une île » disent certains. Un « village » d'homosexuels, voire de communistes, un lieu de débauche et d'ivresse publiques, disent la rumeur sociale, les rapports de police et, parfois, le cinéma ³. Le provincial et le touriste s'y font montrer par l'étudiant de Sciences-Po ou venu du Boul'Mich', par le garçon de café un brin condescendant, Sartre lisant le journal ou Juliette Gréco haïssant les dimanches. Un gentil microcosme *germanopratin*, au fond, qui démographiquement ne correspond nullement au *baby*

1 Cf. Herbert R. Lottman, *La Rive gauche. Du Front populaire à la guerre froide*, trad. fr., Seuil, 1981, réédition, coll. « Points », 1984, 560 p.

2 Ariane Chebel d'Appolonia, *Histoire politique des intellectuels en France. 1944-1954*, Complexe, 1991, 2 vol., tome I, p. 101.

3 Cf. É. Dussault, *L'Invention de Saint-Germain-des-Prés*, Vendémaire, 2014, 253 p., qui, à juste titre, signale l'importance des souvenirs de Daniel Gélin, *À bâtons rompus. Mémoires*, Éditions du Rocher, 2000, 400 p.

boom mais au contraire consacre les générations « de 1905 » et de l'entre-deux-guerres, avec une forte représentation, dans les caves et les clubs surtout, des « classes creuses » devenues de jeunes adultes, traumatisées par la Seconde Guerre mondiale.

Gaston Gallimard (1881-1975)

Après de nonchalantes et courtes études, Gaston Gallimard hérite d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne et devient le directeur de la *Nouvelle Revue française* (la *NRF*), à son lancement en 1909, et donc éditeur du groupe d'amis qui l'anime, Jacques Copeau, Jean Schlumberger, Henri Ghéon et, bien sûr, André Gide. Il se lie d'amitié avec Proust, Roger Martin du Gard et d'autres, dont il publie les livres, il dirige le Théâtre du Vieux-Colombier. Réformé, il ne fait pas la Grande Guerre, publie Péguy, Pierre Drieu La Rochelle, Paul Valéry, et en 1919 il fonde la Librairie Gallimard, André Gide et le frère de Gaston, Raymond, étant deux des quatre autres actionnaires. Raymond Gallimard, bon stratège et bon comptable, va jouer un rôle fondamental dans l'histoire de la maison d'édition, imposant le calcul du prix de revient de tout livre à publier, formant avec Gaston un tandem bien équilibré. Dans les années 20, Gallimard remporte son premier prix Goncourt avec *Les Jeunes Filles en fleur* de Proust, ouvre une librairie boulevard Raspail, codifie les prestigieux comités de lecture du mardi, lance la « Bibliothèques des idées », publie des auteurs fondamentaux, éventuellement débauchés de la concurrence, triomphe annuellement au Prix Goncourt, octroie un contrat à vie à Claudel. Dans les années trente, Gallimard lance *Marianne*, Gaston vit sur un grand pied tout en prêchant l'austérité, fait entrer dans la société son fils unique Claude. Face à la censure allemande, Gaston Gallimard est d'une grande prudence, à l'inverse de Bernard Grasset. Il arrête la *NRF*, enregistre le départ de Drieu ; à la Libération il est relativement peu inquiet par l'épuration intellectuelle et économique (voir p. XXX) et son cas est définitivement classé en 1948. Il obtient même, comme ses collègues, des dommages de guerre correspondant aux pertes subies ¹.

C'est chez Gallimard que paraissent *Les Temps modernes* (1945) et *La Revue du cinéma* (1946), mais Sartre s'en va pour Julliard en 1949. Par contre la maison Gallimard rachète les actions Denoël en 1951, édite la « Série noire », réunit par ses fameux cocktails le tout-Paris intellectuel, et réussit à ressusciter la *NRF* le 1er janvier 1953 en la rebaptisant... *Nouvelle Nouvelle Revue française*, sigle *NNRF*. Le fonds Gallimard représente un tiers des titres du Livre du Poche. Mais Gallimard, maison

1 J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., pp. 86 et 165.

familiale relativement divisée, penche de plus en plus à droite, surtout en protégeant le hussard Roger Nimier. Les années 50 sont aussi l'ère de la concentration : Gallimard absorbe Denoël, La Table ronde et le Mercure de France, prend des participations dans de petites maisons comme le Club du meilleur livre et dans des librairies comme Le Divan. ¹

Caves et clubs ? Jazz et danse, chansons... Mais qui débordent géographiquement du cadre du quartier de Saint-Germain... Le Lorientais, le Vieux Colombier, la Rose rouge, le Saint-Germain (tout simplement), le Bar vert, et, icône-sanctuaire, le Tabou, inauguré le 11 avril 1947, fréquenté par les « troglodytes » du tout-Saint-Gé et tout particulièrement animé par Boris Vian, à la « trompinette ». Ingénieur sorti de Centrale, jazzman, traducteur, critique musical (*Jazz-Hot...*), journaliste (*Combat*, *Les Temps modernes*), scénariste, acteur, compositeur, chanteur et poète, romancier (*L'Arrache-cœur*, 1953) et auteur dramatique, Vian publie en 1946, sous le pseudonyme de Vernon Sullivan, un roman qui fait scandale, *J'irai cracher sur vos tombes*. Huit ans plus tard, au moment de la fin de la guerre d'Indochine, il se fait chahuter sa chanson pacifiste et antimilitariste *Le Déserteur*, chantée par le « p'tit coqu'licot » Marcel Mouloudji (1922-1994), elle est censurée pendant la guerre d'Algérie, en 1958. Vian meurt brusquement, surmené, au crépuscule des années 50, en 1959, à 39 ans. Les caves, complaisamment décrites comme des endroits de perdition par les journalistes, sont fréquentées par les jeunes adultes et non par les auteurs « arrivés » et c'est à tort que Sartre est complaisamment présenté comme le « pape » des bacchanales « existentialistes » censées se dérouler dans ces nouveaux bas-fonds parisiens, dont la mode est, en réalité, courte : dès la fin des années 50 leur clientèle émigre vers l'est, au profit de la place de la Contrescarpe et la rue Mouffetard, jusque-là populaires et révolutionnaires, faisant naître le phénomène « bo-bo » bien avant que d'autres journalistes n'inventent le terme... Pour l'heure, tous préfèrent utiliser à tout va l'« existentialisme ».

Les principales publications de Boris Vian (1920-1959) ² :

1°) Romans :

Troubles dans les andains (1942-1943, mais publié posthume en 1966)

Conte de fées à l'usage des moyennes personnes (1943, inachevé)

Vercoquin et le plancton (1946)

¹ P.Assouline, *Gaston Gallimard. Un demi-siècle d'édition française*, Balland, 1984, 494 p. et J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., *passim*.

² Résumé de l'excellente et copieuse notice de Wikipedia. Je ne cite pas les nombreuses traductions.

J'irai cracher sur vos tombes (pseudonyme de Vernon Sullivan, 1946)

L'Écume des jours et *L'Automne à Pékin* (1947)

Les Morts ont tous la même peau (Vernon Sullivan, 1947)

Et on tuera tous les affreux (Vernon Sullivan, 1948)

L'Herbe rouge (1950)

Elles se rendent pas compte (Vernon Sullivan, 1950)

L'Arrache-cœur (1953)

2°) Recueil de nouvelles :

Les Fourmis (1949)

Les Lurettes fourrées (1948-1949, publié posthume en 1965)

Le Loup-garou (1945-1953, publié posthume en 1970)

Écrits pornographiques (1946-1956, publié posthume en 1980)

Le Ratichon baigneur (1946-1952, publié posthume en 1981)

3°) Théâtre et opéra :

L'Équarrissage pour tous (1947-1950)

Tête de méduse (1951)

Cinémassacre (1952)

Le Chevalier de neige (1953)

Le Chasseur français (1955)

Fiesta (1958)

Les Bâtisseurs d'empire ou le Schmürtz (1957-1959)

Le Goûter des généraux (posthume, 1964-1965)

4°) Poésies :

Cent sonnets (1944)

Barnum's digest (1946-1948)

Cantilènes en gelée (1946-1949)

Je voudrais pas crever (1951-1959, publié posthume en 1962)

Le temps de vivre (1954)

5°) Essais :

Manuel de Saint-Germain-des-Prés (1951)

En avant la zizique... et par ici les gros sous (1958)

6°) Principales chansons (sur 535...) :

Allons z'enfants (1952)

Le Déserteur (1954)

À tous les enfants (1954-1959)

J'suis snob (1954)

On n'est pas là pour se faire engueuler (1954)

Je bois, Arthur où t'as mis le corps ?, La Complainte du progrès, La Java des bombes atomiques, Le Petit commerce (1955)

Fais-moi mal, Johnny (1956)

Musique mécanique (1957)

La Marche des gosses (1958)

L'Arbre aux pendus (1959)

7°) Scénarios :

Saint-Tropez, devoir de vacances (1952, Paul Paviot)

La Joconde : histoire d'une obsession (1958, Henri Gruel)

J'irai cracher sur vos tombes (1959, Michel Gast)

On peut ironiser sur cette agitation, voire sur cette prétention au sein d'un microcosme, mais on doit penser qu'il n'y a pas de véritable hiatus entre les « germanopratiques », expression forgée par Pascal Ory, et la culture « savante ». En effet, et je suis toujours Pascal Ory :

« Mais l'époque est bien celle de Saint-Germain-des-Prés par la rencontre éphémère, l'équilibre nécessairement instable qui s'y opère entre un certain esprit de sérieux et un certain esprit de fantaisie. Et ce n'est sans doute pas un hasard si le titre choisi par un groupe de philosophes pour lancer la revue de référence de cette génération, *Les Temps modernes*, évoque Charlie Chaplin. » ¹

Débordant du « village », mais le fréquentant plus ou moins, quels sont les nouveaux auteurs et les pièces de théâtre novatrices à la Libération et à la fin des années 40 ? Paris compte alors une cinquantaine de théâtres, dont une bonne vingtaine accueillent, dans le risque financier permanent, les pièces de Jean Genet (1910-1986), Ghelderolde ou Federico García Lorca (1898-1936). Arthur Adamov ², Jacques Audiberti (1899-1965), Henri Pichette (1924-2000), Georges Schehadé (1905-1989) et Jean Vauthier (1910-1992) renouvellent les thématiques abordées au théâtre, mais sont moins connus que Sartre et Camus. En 1945, *Caligula*, qui révèle Gérard Philippe, puis en 1949 *Les Justes* de Camus sont montés. Sartre donne successivement *Morts sans sépulture* (1946), *La Putain respectueuse* (1946 aussi) et *Les Mains sales* (1948) ; Samuel Beckett débute avec *En attendant Godot* (1953), triomphe avec *Fin de partie* (1956) et *Oh, les beaux jours !* (1961). Montés par des pionniers comme Roger Blin ³, dans des salles de théâtre de la rive gauche (Noctambules, Babylone, Lancry, Lutèce...), les pièces de ce « nouveau théâtre » ont

¹ Pascal Ory, *L'aventure culturelle française, 1945-1989*, Flammarion, 1989, 241 p., pp. 138 & suiv.

² Pseudonyme d'Arthur Adamian, 1908-1970.

³ 1907-1984, de nombreuses pièces de Beckett, Jean-Marie Serreau, André Reybaz, Georges Vitaly, Jacques Mauclair, Claude Régy...

rapidement une notoriété qui place en tête Beckett. Eugène Ionesco (1909-1994), qualifié en 1955 par Jean-Jacques Gauthier (1908-1986) dans *Le Figaro*, de « plaisantin, mystificateur et fumiste », triomphe plus tard. Les influences étrangères ne sont pas négligeables : Harold Pinter (1930-2008) et Arthur Miller (1915-2005), ou encore Brecht, dont le Berliner Ensemble passe à l'Odéon en 1953. La dramaturgie brechtienne oriente toute une partie du monde théâtral français. Ces auteurs et ces pièces illustrent l' « esprit de sérieux » qui se rencontre, comme l'a noté Pascal Ory, avec l' « esprit de fantaisie ».

Le 22 mai 1957, dans *Le Monde*, Émile Henriot (1889-1961), critique littéraire et académicien, dans son feuilleton « La vie littéraire », consacré à *La Jalousie* d'Alain Robbe-Grillet et à *Tropismes* de Nathalie Sarraute, reprend de compte à demi l'expression « nouveau roman », inventée deux ans plus tôt par Bernard Dort (1929-1994), et qui sera vite consacrée. « Robbe-Grillet estime que le temps est fini du roman à l'ancienne mode, le roman à base de psychologie. [...] Mme Nathalie Sarraute ne croit pas non plus à la possibilité de créer des *personnages* [...] mais pour l'œil exercé du romancier nouveau il y aurait les *remous des profondeurs*, qui attestent la vie intérieure du sujet, plus intéressante que le sujet lui-même. » Les deux auteurs cités sont rejoints dans cette avant-garde, qu'Henriot a trouvé conventionnelle et qui est symbolisée par une photo de groupe prise devant les Éditions de Minuit en 1959, par Claude Simon (1913-2005), Claude Mauriac (1914-1996), Robert Pinget (1919-1997) et Claude Ollier (1922-2014).

7.1.2. L'ère de l'engagement

La Seconde Guerre mondiale a favorisé l'écllosion d'une notion d'engagement des intellectuels, préparée par les années 1930, refoulant le « moralisme » à la Julien Benda (1867-1956). Le slogan de *Combat*, « de la Résistance à la Révolution » (voir p. XXX), fait largement consensus et, comme dit ironiquement René Étiemble (1909-2002), « chacun *doit* s'engager ». Beaucoup d'intellectuels se sentent rattrapés par l'histoire, avec des espoirs humanistes, un vent de changement souffle, il atteint l'édition, ce que montre bien le cas des Éditions de Minuit, fondées en 1941 par Pierre de Lescure (1891-1963) et Jean Bruller (1902-1991) ¹, auteur sous le pseudonyme de Vercors du célèbre *Silence de la mer*, sorti en 1942. Le désir de changement concerne aussi le journalisme et provoque la naissance du *Monde* et de *Combat*.

Date essentielle, ou existentielle, le 1er octobre 1945 débute la parution des *Temps modernes* ². L'idée en était apparue en 1943, d'autant que la *NRF*, fondée en 1909 par Gide, avait été « dévoyée » dans la collaboration par Drieu La Rochelle. Sartre, qui avait omis de prendre rendez-vous avec l'histoire en 1936, puis en 1938, puis en 1939, puis encore pendant toute la guerre (n'a-t-il pas occupé le poste d'un professeur juif au lycée Condorcet ? ³) est le directeur des *Temps modernes*, son « petit camarade » Raymond Aron est de l'aventure, ainsi que Beauvoir, Merleau-Ponty, Michel Leiris, Jean Paulhan et Albert Ollivier, qui forment avec les deux premiers cités un comité de rédaction véritable, largement nourri de la fameuse « génération de 1905 », née à la Belle Époque. Une place éminente est rapidement acquise et *Les Temps modernes* incarnent l'ère de l' « engagement », incarnation qui va traverser toutes les années 50. Sous la plume de Jean Pouillon (1916-2002), y paraît dès 1946 le premier article de la presse française contre la guerre d'Indochine et la revue manifestera toujours une opposition radicale à la guerre d'Algérie. Pouvoir d'influence, pignon majeur dans le fameux quartier, appel aux clercs, trois coups annonce la naissance de la pièce de l'engagement. Mais point d'arrivée d'une longue histoire de réel engagement des intellectuels français, *Les Temps modernes* ont un titre qui est à la fois noir (pour nous la tradition, le passé) et rouge, une des couleurs de l'innovation et de la modernité, largement mythifiées par la suite, avec une surdétermination du rôle de Sartre. Présentant la nouvelle revue, qui sort en même

¹ Biblio. : Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955. Le devoir d'insoumission*, IMEC, 1994, 596 p., réédition, 2008, 509 p.

² A. Boschetti, *Sartre et « les Temps modernes », une entreprise intellectuelle*, Éditions de Minuit, 1985, 326 p., notice J.-F. Sirinelli, dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit., pp. 1192-1194.

³ P. Albertini, « Les juifs du lycée Condorcet dans la tourmente », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2006, pp. 81-100

temps que les deux premiers tomes de ses *Chemins de la liberté*, Jean-Paul Sartre écrit un véritable manifeste en faveur de la littérature engagée, associant le devoir d'engagement et l'intellectuel « en situation » :

« Tous les écrivains d'origine bourgeoise ont connu la tentation de l'irresponsabilité : depuis un siècle elle est de tradition dans la carrière des lettres. L'auteur établit rarement une liaison entre ses œuvres et leur rémunération en espèces. D'un côté il écrit, il chante, il soupire ; d'un autre côté, on lui donne de l'argent. Voilà deux faits sans relation apparente ; le mieux qu'il puisse faire est de se dire qu'on le pensionne pour qu'il soupire [...] Aujourd'hui, les choses en sont venues à ce point que l'on a vu des écrivains, blâmés ou punis parce qu'ils ont loué leur plume aux Allemands, faire montre d'étonnement douloureux. Ils disent "Eh quoi ? ça engage donc, ce qu'on écrit ?" [...] L'écrivain est *en situation* dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on ! Mais le procès de Calas était-il l'affaire de Voltaire ? La condamnation de Dreyfus était-ce l'affaire de Zola ? L'administration du Congo, était-ce l'affaire de Gide ? Chacun de ces auteurs, en une circonstance particulière de sa vie, a mesuré sa responsabilité d'écrivain. L'Occupation nous a appris la nôtre. Puisque nous agissons sur notre temps par notre existence même, nous décidons que cette action sera volontaire. [...] C'est à défendre l'autonomie et les droits de la personne que notre revue se consacrera. »

Alors que *L'Être et le Néant* était paru dans l'indifférence en 1943, très grande est dans les années 50 la notoriété de Sartre, qui devient le symbole de l'« existentialisme », défini au milieu d'une cohue touffue par sa conférence du 29 octobre 1945, quatre semaines après le premier numéro des *Temps modernes*, « L'existentialisme est un humanisme », publiée en brochure l'année suivante. Mi-prophète d'une philosophie de l'existence et d'une « doctrine d'action », mi-directeur de conscience, Sartre est taraudé par l'obsession de se positionner par rapport au marxisme (cf. la *Critique de la raison dialectique*). L'existentialisme, son mode de vie et sa célébrité valent à Sartre des injures nombreuses, venues du camp intellectuel communiste — son ancien élève Jean Kanapa le traite d'« animal dangereux », Roger Garaudy parle de « littérature de fossoyeurs », nous l'avons vu, il qualifie l'existentialisme de « fornications intellectuelles » et de « philosophie des épaves » — mais aussi de Mauriac qui traite Sartre de « rat visqueux ». « Peut-on expliquer un succès ? » se demande, pédagogiquement, Pascal Ory dans un titre 1 et il sous-titre aussitôt : « Sartre comme cas d'école » ...

Les autres publications de Sartre :

Huis Clos, 1944

Les Chemins de la liberté (L'Âge de raison et Le Sursis), 1945

Réflexions sur la question juive, 1946

Les Mains sales, 1948

1 P.Ory, *La Culture comme aventure. Treize exercices d'histoire culturelle*, Complexe, 2008, 300 p., pp. 217-225

Nekrassov, 1955

Les Séquestrés d'Altona, 1960

Jean-Paul Sartre, alors l'intellectuel le plus influent, publie en 1946 *Réflexions sur la question juive*, ouvrage rédigé en 1944, alors que l'horreur des camps n'a pas encore révélé au monde toute son ampleur, un livre dans lequel la destruction des juifs d'Europe n'est qu'extrêmement peu évoquée et où l'auteur procède par « figures » quelque peu datées. Sartre adhère au RDR (Rassemblement démocratique révolutionnaire), parti militant fondé, entre autres, par David Rousset et Georges Altman. Le RDR, plus mouvement que parti (il autorisait la double appartenance), aspirait à un socialisme révolutionnaire et démocratique qui rejetait à la fois le stalinisme du PCF et le réformisme des « sociaux-démocrates » de la SFIO : il s'agissait de créer une « troisième force » à gauche, à la fois plus révolutionnaire que la SFIO et plus démocratique que le PCF. Le RDR s'éteint en 1949 ¹.

SARTRE (1905-1980) & ARON (1905-1983), d'après Jean-François Sirinelli ²

Automne 1924, à Paris, la trentaine de jeunes gens qui ont passé victorieusement trois mois plus tôt le **concours littéraire de l'École normale supérieure** font leur entrée dans l'établissement. Cette **promotion** normalienne est sans doute celle dont la **photographie** a été le plus souvent reproduite dans la presse et les livres d'histoire au cours des dernières décennies. Elle compta en effet en son sein (outre Paul Nizan, Georges Canguilhem, Daniel Lagache...) les « petits camarades » Jean-Paul Sartre et Raymond Aron, aux **destins politiques bientôt opposés** et qui incarnèrent, de surcroît, après 1945, les deux versants antagonistes du **milieu intellectuel français** : à gauche, Jean-Paul Sartre, entretenant d'abord des rapports complexes avec le Parti communiste français, puis devenant un maître à penser de l'extrême gauche depuis la guerre d'Algérie jusqu'aux années d'effervescence de l'après – Mai 68 ; à droite, ou ailleurs (!), Raymond Aron, dont la voix fut longtemps assourdie par les courants idéologiques de gauche, dominants tout au long des trois décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, mais qui trouva, à la fin de sa vie, une audience considérable. L'intérêt de l'examen comparé de leurs traversées respectives du siècle français ne s'arrête toutefois pas à cette fonction de symboles et de porte-parole de deux camps intellectuels antagonistes. Leurs vies, en fait, constituèrent une sorte de **jeu de miroirs, reflétant des moments clés de l'histoire des intellectuels en France** du début du siècle à nos jours.

¹ Contribution d'A.Bastien, dans *La France en guerre froide. Nouvelles questions*, colloque de Fontainebleau (2011), Éditions universitaires de Dijon, 2015, 247 p., pp. 33-41.

² Chr.Delporte, J.-Y.Mollier & J.-F.Sirinelli, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, PUF, coll. « Quadrige », 2010, 960 p., J.-F.Sirinelli, *Deux intellectuels dans le siècle, Sartre et Aron*, Fayard, 1995, 395 p., ouvrages auxquels il faut joindre Nicolas Baverez, *Raymond Aron. Un moraliste au temps des idéologies*, Flammarion, 1993, 542 p.

Les deux philosophes, **nés l'un et l'autre en 1905** (la fameuse « génération de 1905 »), furent **d'abord amis**, à l'ENS, entre 1924 et 1928. Orphelin de père très tôt (officier de marine, son père avait contracté une maladie intestinale en Indochine), Jean-Paul Sartre avait vécu une enfance assez solitaire, d'abord chez son grand-père Schweitzer, professeur au lycée Janson-de-Sailly, à Paris, puis à La Rochelle avec sa mère (lorsqu'elle se remaria, en 1917). C'est là qu'il découvrit l'univers des livres. À partir de 1920, il est élève au lycée Louis-le-Grand et découvre en khâgne, en compagnie de Paul Nizan, la littérature contemporaine et la philosophie. C'est en lisant Bergson en khâgne que Sartre décide de sa vocation : enseigner la philosophie pour avoir le loisir de se consacrer à l'écriture. Par une sorte de clin d'œil de l'Histoire, **les engagements de Sartre et Aron étaient alors à l'opposé de ce qu'ils devinrent par la suite !** Le jeune Sartre, futur grand théoricien du devoir d'engagement, était à l'époque totalement **apolitique**. On pourrait lui appliquer, pour la période de l'entre-deux-guerres, la formule qu'il lança, 25 ans plus tard à l'adresse d'Albert Camus : « vous n'êtes ni à droite ni à gauche, vous êtes en l'air ». Pendant que la khâgne de Louis le Grand vibre pour ou contre le Cartel des Gauches en formation et en campagne en 1923-1924, l'élève Sartre ne participe guère, ni de près ni de loin, aux discussions qui divisent sa classe. D'autre part, à l'ENS, dont il est élève en toute convivialité, Jean-Paul Sartre ressent, comme un Claude Lévi-Strauss ou un Paul Nizan, les limites de la tradition universitaire française, en particulier de l'enseignement de la philosophie. Raymond Aron est, au contraire, déjà attentif à la vie politique, mais ses préférences vont alors vers le **socialisme** et le **pacifisme**.

Apolitisme de l'un, pacifisme de l'autre. Apparemment, les deux jeunes normaliens n'étaient guère armés pour penser le monde instable qui les entourait. Ils seront donc contraints à de **douloureuses remises en cause**. Bien plus, appartenant à la génération née entre 1900 et 1910, ils auront à affronter toutes les convulsions de ce siècle de fer : pacifisme des années 1920 broyé au cours de la décennie suivante, embrasement de la Seconde Guerre mondiale, rayonnement de la « grande lueur à l'Est », Guerre froide et guerres coloniales. Et **il ne restera rien, au bout du compte, de leur amitié de jeunesse, fracassée par leurs prises de positions bientôt divergentes**.

Dès avant 1939, leurs chemins avaient commencé à se séparer. Jean-Paul Sartre rencontre **Simone de Beauvoir en 1929** ; ils seront alors reçus ensemble (Sartre premier) à l'agrégation (Sartre avait été recalé en 1928, Aron étant reçu premier...). **Elle entre alors dans le groupe des « petits camarades » et ne quittera plus la vie de Sartre : ils formeront ce couple mythique en lequel toute une génération croira reconnaître ses valeurs**. Ils voyagent beaucoup ensemble (Italie, Espagne, Maroc...); après 18 mois de service militaire, Sartre devient professeur de philosophie au Havre. Pensionnaire de l'Institut français de Berlin en 1933-1934, Sartre s'intéresse à la phénoménologie qui s'affirme outre-Rhin et aide à la faire connaître en France. Si **Sartre** reste jusqu'à la guerre **peu attentif à la politique**, malgré un séjour d'une année à Berlin à l'époque du nazisme, **Raymond Aron**, au terme de trois années passées dans le même pays, publie en 1935 une *Étude sur la sociologie allemande contemporaine* et surtout il prend conscience de sa propre judaïté, connaît une profonde évolution et plusieurs de ses traits seront dès lors déterminés pour la vie. C'est, tout d'abord, **l'adieu au pacifisme de sa jeunesse** et le souci, désormais, de toujours regarder le monde en face. À cet effet, on observe chez le jeune philosophe le souci de **sortir de sa formation initiale** pour s'intéresser, notamment, à la sociologie (sous la houlette de Célestin Bouglé), à l'économie politique et aux relations internationales ; surtout, s'amorcent chez lui une

réflexion sur le phénomène totalitaire et, de là, une inflexion vers le **libéralisme** auquel il restera fidèle toute sa vie. Professeur au lycée du Havre pendant un an, comme Sartre, mais pas en même temps, Aron enseigne plusieurs années dans ce temple de la méritocratie républicaine qu'est l'**École normale supérieure de Saint-Cloud**. En 1936, s'il se dit « socialiste de cœur » et vote pour le Front populaire, Raymond Aron dénonce l'« absurdité » du programme économique de la coalition.

La **Seconde Guerre mondiale sera essentielle pour les deux hommes**. Raymond Aron passe à Londres, où il écrit dans la revue *La France Libre*. Jean-Paul Sartre, d'abord prisonnier, est libéré en 1941. Il enseigne au lycée Pasteur de Neuilly puis à Condorcet, où il remplace un professeur juif. S'il ne fait pas la Résistance brillante présentée ensuite par certains de ses zéloteurs, le choc de la défaite, l'apprentissage du collectif dans son camp de prisonniers et l'expérience de l'engagement à travers quelques actions de résistance intellectuelle produisent en lui une mutation déterminante. Jean-Paul Sartre, devenu entre-temps quadragénaire, se voudra désormais engagé. Bien plus, c'est lui qui formule en 1945, dans le **premier numéro de sa revue *Les temps modernes* (1er octobre 1945), la théorie du devoir d'engagement de l'intellectuel (voir p. XXX).**

L'**influence des idées de Jean-Paul Sartre est considérable** et le philosophe parvient à une **très grande notoriété**. Pendant la guerre, il avait publié, en effet, sa première œuvre marquante, *L'Être et le Néant*, et il avait fait jouer ses pièces, *Les Mouches* et *Huis clos*. Surtout, en 1945, il lance *Les Temps modernes*, publie les premiers tomes des *Chemins de la Liberté* et prononce une célèbre **conférence** : « L'existentialisme est-il un humanisme ? ». La presse de l'époque fera vite un **amalgame** entre l'« existentialisme » du philosophe et l'effervescence d'après-guerre qui règne à Saint-Germain-des-Prés, après le temps des *zazous* de l'Occupation, au son du jazz, dans les caves et les cafés (de Flore et des Deux Magots) : un lieu mythique... **Les années cinquante voient Sartre plus ou moins compagnon de route du Parti communiste français**, jusqu'à l'entrée des chars à Budapest en 1956. Il s'engage dans **tous les combats de l'époque** : Sartre milite pour la paix, prend position contre la guerre d'Algérie et le colonialisme, s'oppose à de Gaulle. Il est reçu dans de nombreux pays, en URSS et dans d'autres pays de l'Est, en ambassadeur de la pensée contestataire. Il **mène de front plusieurs vies**, celle de l'action politique et celle de l'écriture littéraire et philosophique. Il visite l'Italie, s'intéresse aux peintres de la Renaissance.

C'est à cette époque qu'intervient la **rupture Sartre-Aron**. Ce dernier avait pourtant, pendant quelques mois, figuré dans le comité de rédaction des *Temps modernes*. Mais la **Guerre froide** partage bientôt le monde en deux et l'*intelligentsia* française en ressent les retombées. **Jean-Paul Sartre entretient alors des relations complexes avec le Parti communiste français. D'abord violemment attaqué par ce parti, il s'en rapproche jusqu'à devenir, entre 1952 et 1956, un « compagnon de route »**. Or, ce sont précisément les intellectuels communistes et les « compagnons de route » que Raymond Aron dénonce à la même époque dans l'un de ses **essais les plus célèbres, *L'Opium des intellectuels* (1955)**. Il a fait un bref passage au cabinet d'André Malraux, ministre de l'Information de De Gaulle, a adhéré au RPF et il a commencé au *Figaro* sa carrière de commentateur engagé des événements politiques. Il y restera trente ans, avant de rejoindre *L'Express*.

Les deux hommes incarnent alors, en fait, **les deux versants du paysage idéologique français**, mais aussi la dissymétrie de ce paysage. Sartre devient proche du Parti communiste français en pleine Guerre froide, à un moment où ce parti exerce une **forte influence** sur le

milieu intellectuel français. Raymond Aron se retrouve au contraire, dans sa polémique avec les communistes et leurs « compagnons de route », **isolé et à contre-courant, « moraliste au temps des idéologies », « Thucydide au XXe siècle », pour reprendre les formules-titres de Nicolas Baverez.** Et les ébranlements de 1956 — le XXe Congrès et l'automne hongrois... — ne changeront guère, dans un premier temps, les rapports de forces. Les intellectuels de gauche restent en France largement majoritaires et le marxisme conserve pour des années encore une position dominante. De son côté, la droite intellectuelle reste cantonnée dans des combats défensifs.

Et, si les deux hommes défendent l'indépendance algérienne, c'est en fait, au terme d'analyses bien éloignées : Raymond Aron invoque notamment les nécessités démographiques qui condamnent, selon lui, à court terme le maintien de liens étroits entre la France et **l'Algérie** ; il est donc incompris par une bonne partie de la droite conservatrice, choquée par son engagement de la première heure en faveur de l'indépendance algérienne. En porte-à-faux avec *Le Figaro*, **Aron publie dans *Le Monde* les bonnes feuilles d'un essai proprement révolutionnaire, *La Tragédie algérienne* (1958).** Jean-Paul Sartre voit dans cette guerre de décolonisation non seulement le fruit d'aspirations nationalistes légitimes, mais aussi un combat du Tiers Monde contre l'« impérialisme » dans une lutte des classes qui aurait pris une dimension mondiale. **À partir de 1956, Sartre multiplie les interventions et les articles,** notamment dans *Les Temps modernes*, périodique qui est saisi à cinq reprises. Cette opposition vigoureuse à la politique algérienne du gouvernement trouve son point culminant lors du **procès des réseaux français de soutien au FLN** (1960). Sartre devient la « bête noire » des défenseurs de l'Algérie française : deux fois, en 1961 et en 1962, son appartement est plastiqué par l'OAS. En 1965, Sartre adoptera Arlette Elkäïm, critique cinématographique à la revue *Les Temps modernes*. En outre, Sartre voyage : à Cuba il est reçu en grande pompe par Fidel Castro et Che Guevara ; mêmes égards à Moscou.

La guerre d'Algérie se termine en 1962, mais **Sartre et Aron restent frères ennemis tout au long des années 1960, aussi bien au sujet de la guerre du Viêt Nam qu'au moment de la crise de mai 1968** : le premier soutint alors le mouvement, tandis que le second, qui enrage contre la « mise à mort » de l'Université et la déliquescence de l'État, devenait aux yeux de l'extrême gauche le symbole de l'Université « bourgeoise » et du libéralisme politique honni ! Mais **c'est précisément ce statut de penseur libéral qui, sur le tard, confèrera à Raymond Aron une grande notoriété** et une réelle influence. À partir de la deuxième partie des années 1970, le milieu intellectuel français connaît, en effet, une profonde crise idéologique : les modèles et les maîtres à penser de l'extrême gauche se retrouvent dévalués, et le marxisme voit une très forte érosion de ses positions. D'où un **chassé-croisé. Sartre, mort en 1980, sera au cours des années suivantes, à titre posthume, souvent attaqué** : lui qui incarna la position longtemps dominante de la gauche intellectuelle en France deviendra, d'une certaine façon, le responsable et le symbole des erreurs et des errances présumées de cette gauche. Dans le même temps, **Raymond Aron, jusqu'à sa mort, en 1983, se verra enfin largement reconnu par ses concitoyens et porté par la vague du libéralisme.** Il fait autorité à Sciences Po, à la Sorbonne et à l'École des hautes Études en Sciences sociales (EHESS), avant d'être intronisé au Collège de France (1970). Autour de lui gravitent des « aroniens », François Furet, Dominique Schnapper, Alain Besançon, François Fejtö, etc. **Quant à Sartre, il fait un long bout de chemin avec *La cause du peuple*, pour reprendre le titre du journal « gauchiste » dont il accepte en 1970 de devenir le directeur,**

au sens juridique du terme : il faut soutenir les luttes du prolétariat de la fin des Trente Glorieuses et du début de la Crise. **Il ne faut pas « désespérer Billancourt » (« mot » de Sartre faisant référence à l'usine phare de la Régie Renault, voir p. XXX).** Cependant, aux deux anciens « petits camarades » de l'École normale supérieure des années 1920 une occasion avait été donnée de se retrouver, brièvement, unis dans le même combat : le 26 juin 1979, les deux hommes, Sartre très malade, aveugle, et Aron vieillissant, s'étaient mobilisés pour la défense des *boat people*.

D'une certaine façon, au sein de la génération intellectuelle de 1905, à laquelle appartenaient Sartre et Aron, **les soubresauts du siècle n'ont guère laissé de chances à l'amitié.** Raymond Aron en faisait, du reste, le constat attristé dès 1956 : « Que, dans notre génération, aucune amitié n'ait résisté aux divergences d'opinion politique, que les amis aient dû politiquement changer ensemble pour ne pas se quitter, est à la fois explicable et triste » (« Aventures et mésaventures de la dialectique », *Preuves*, janvier 1956). L'allusion renvoyait plus précisément à la rupture entre Sartre et Merleau-Ponty, mais sans doute Aron songeait-il, également, à ses rapports avec Sartre. Cela étant, l'analyse comparée de deux trajectoires ne doit pas déboucher sur le seul constat d'une amitié brisée. **Le différentiel de rayonnement, par phases, entre les deux hommes est aussi le reflet de l'histoire des grandes houles en milieu intellectuel.**

Sartre et l'existentialisme sont d'abord éreintés par les intellectuels stalinien, on l'a vu. Mais de 1952 à 1956, Sartre et *Les Temps modernes* rejoignent le camp des « compagnons de route » du PCF (voir p. XXX). Corollaire de l'engagement, de l'existentialisme et du succès de Sartre, la littérature romanesque connaît une éclipse au profit de la littérature philosophique, consacrée par cinq Prix Nobel de Littérature entre 1944 et 1964 : Gide en 1947 ¹, Mauriac en 1952, Camus en 1957 (à 44 ans seulement, et encore, son nom circulait depuis dix ans !), Saint-John Perse en 1960 et Sartre lui-même en 1964, mais il refuse le prix, ce qui vaudra à la France culturelle une longue éclipse. Et Malraux est toujours recalé...

S'engager ? Où ? de quel côté ? La tentation communiste est grande pendant une dizaine d'années après la Libération. « Tel le phénix renaissant de ses cendres, le Parti communiste allait sortir de la guerre beaucoup plus puissant qu'il ne l'avait jamais été et, en quelques enjambées, devenir pendant les années 1945-1946 la formation politique française la plus importante par le nombre d'adhérents, d'électeurs et de parlementaires, par la presse diffusée, ainsi d'ailleurs que sur le plan syndical, en devenant le maître de la CGT. » ² À la Libération, le Parti communiste français n'est-il pas, un temps, le premier parti de France, un revenant, donc, et de très loin pour un parti supprimé en 1939. Lors de l'élection à l'Assemblée constituante, pour la première et dernière fois sous la Quatrième République,

¹ Voir pour les rapports avec le PCF David Cauter, *Le communisme et les intellectuels français*, trad. fr., Gallimard, 1967, 450 p., notamment pp. 292 & suiv.

² J.-J. Becker & S. Berstein, « L'anticommunisme en France », article cité, p. 21.

socialistes et communistes ont ensemble la majorité absolue des suffrages (50 %) et des sièges (302 sur 586), et le Parti communiste est le premier parti de gauche, le plus grand parti de France, avec à lui seul 26 % des suffrages et 160 sièges. Et nous venons de rappeler les 28,2 % des voix aux élections législatives du 10 novembre 1946. En 1944 et 1945, le prestige du parti, qui a joué un rôle déterminant dans la Résistance, est considérable. *L'Humanité* tire à 450 000 exemplaires en octobre 1945, et *Ce Soir*, lui aussi communiste, presque autant : 419 000 ; à la même date, *Le Figaro* n'atteint pas les 400 000 exemplaires (382 000) et *L'Aurore* est très loin derrière avec 101 000 exemplaires. Les membres du Parti communiste français sont un peu au-dessous du million à la Libération (907 000), soit bien plus qu'au moment du Pacte germano-soviétique (340 000) et à plus forte raison qu'en février 1934 : 45 000 ! En février 1958 plus d'un million de personnes suivent dans les rues de Paris le cercueil de Marcel Cachin, figure historique du parti. Et le communisme français, c'est une véritable nébuleuse, avec pour les citoyennes l'Union des Femmes françaises, pour les hommes l'Association républicaine des Anciens combattants (ARAC), etc. Il exerce une emprise exceptionnelle sur la société. Se déclarant à la Libération comme le « parti des 75 000 fusillés », ou, le chiffre n'étant pour personne crédible, le « parti des fusillés », ce qui demeure une exagération, le Parti communiste français n'a de cesse de se poser comme l'incarnation du peuple français résistant contre le nazisme. Il bénéficie de ce qu'on appelle l'« effet Stalingrad », de l'« effet » Armée rouge, c'est-à-dire du prestige de la victoire de l'Armée rouge, qui a lutté seule contre les nazis en Europe pendant des années et remporté la victoire de Stalingrad, ce qui a fait basculer la Seconde Guerre mondiale. Un « philo-communisme » règne et le parti dispose de toute une sphère d'influence. La stratégie du PCF n'est semble-t-il pas de prendre le pouvoir à la Libération, nous l'avons vu, mais au contraire d'être une composante essentielle d'une majorité de gauche, gage d'une France forte capable de tenir tête aux Américains, après avoir libéré le territoire, châtié les traîtres et donné la parole au peuple, selon la formule que le Comité central a utilisée le 31 août 1944 (1). Le parti communiste est espoir, mythe et utopie : n'y a-t-il pas une nouvelle société en URSS, un modèle soviétique dont le caractère contraint et artificiel ne sont guère aperçus par une large partie de la société française, le culte de la personnalité (Staline, « Maurice », etc.) est intense, le choc du *sputnik*, le premier satellite artificiel dans le monde (4 octobre 1957) sera grand 2. Dans *L'opium des intellectuels*, Raymond Aron (1955) définit le communisme comme une « religion séculière ». La séduction de

1 Voir aussi la bibliographie sur la Libération de la France, publiée par J.-P. Rioux dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3, pp. 142-144.

2 D'autant plus qu'on ignorera longtemps que, quelques jours auparavant, le 29 septembre, s'est produite dans l'Oural (Kitchim-Maïak) une catastrophe nucléaire, soupçonnée pour la première fois par le biologiste dissident Jaurès Medvedev en 1976.

l'URSS repose, comme dans l'entre-deux-guerres 1, sur des voyages « au pays de l'avenir radieux », comme titre François Hourmant 2 : quête de la « vérité » mais somnambulisme mental, « voyages d'amitié », voyage politique mais tourisme, récits de voyage et comparaison Est/Ouest, « croisières pour la paix », témoignages et « villages Potemkine », Éden rouge et « homme nouveau », tournées d'Yves Montand (avec Simone Signoret), de Serge Reggiani, de Sartre (avec Beauvoir) en 1954 et 1962, etc. Il y a trace dans les archives d'au moins un gros raté : en 1952 une délégation française, en route vers un kolkhoze modèle, passe à proximité d'un chantier où la main-d'œuvre est formée de zeks...

Variable, le degré d'engagement aux côtés du Parti dessine, nous l'avons vu, différents cercles d'influence 3. Entré au parti communiste à la fin de l'été 1944, Pablo Picasso a des relations complexes avec lui : rétif au réalisme socialiste il est néanmoins sensible au climat de l'époque, sa colombe symbolise le Mouvement de la Paix mais ses *Massacres en Corée* ne séduisent guère les critiques communistes, à la différence de *L'Homme au mouton*, statue glorifiée. Picasso est utile au PCF mais il est ombrageux et impossible à instrumentaliser, Fougeron est bien préférable car il est moins hors de la ligne. Le dessin fait par Picasso pour la mort de Staline dans *Les Lettres françaises* représente Staline jeune, ce qui aurait pu être compris, après tout, comme le symbole de l'éternelle jeunesse de Staline et de sa pensée. Mais ce serait trop heurter la représentation canonique et la vision émotionnelle et larmoyante qui est celle de la très grande majorité des militants. Condamné, Picasso recouvre sa pleine et entière liberté artistique et même politique : en 1956 il signe un manifeste au moment des événements de Pologne et de Hongrie, mais sans aller plus loin, aussi loin que certains communistes qui démissionnent. Lui reste membre du PC jusqu'à sa mort, en 1973. Les intellectuels et artistes « organiques » ou « prolétaroïdes » (J. Verdès-Leroux) sont des communistes de stricte obédience et d'une allégeance aveugle : ainsi le journaliste Pierre Daix (1922-2014), ancien résistant déporté, ancien membre du cabinet du communiste Charles Tillon, rédacteur en chef et critique littéraire des *Lettres françaises*, le grand hebdomadaire culturel du PCF, de 1947 à 1950, puis à nouveau de 1953 à 1972, après un passage de trois ans au quotidien *Ce*

1 Ce qu'ont bien montré F.Kupferman, *Au Pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique : 1913-1939*, Julliard-Gallimard, coll. « Archives », 1979, réédition, Tallandier, 2007, 173 p., S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p. (issu d'une thèse dirigée par J.-J.Becker), R.Mazuy et S.Cœuré, *Cousu de fil rouge : voyages des intellectuels français en Union soviétique*, CNRS, 2012, 381 p.

2 Fr.Hourmant, *Au pays de l'avenir radieux. Voyages des intellectuels français en URSS, à Cuba et en Chine populaire*, Flammarion, 2000, 282 p.

3 J. Verdès-Leroux, *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Fayard-Minuit, 1983

Soir. Pierre Daix traite d'affabulateurs ceux qui, comme David Rousset, essaient de révéler à un large public les camps soviétiques, mais il regimbe quelque peu devant le jdanovisme culturel. Il quittera le parti en 1974, après avoir pris des positions de plus en plus hétérodoxes et avoir polémique avec Roland Leroy. On doit citer aussi les écrivains André Stil, Pierre Courtade ou Jean Laffitte, les peintres André Fougeron et Boris Taslitsky... Les chocs négatifs viennent, entre autres, de la répression de Budapest en 1956, de l'intervention en France d'intellectuels exilés comme Czeslaw Milosz (1911-2004, *La Pensée captive*, 1953) et François Fejtö (1909-2008), directeur du bureau de presse de l'ambassade hongroise à Paris qui rompt avec la Hongrie socialiste en 1949 au moment de la condamnation à mort de son ami de jeunesse László Rajk (1909-1949), ministre des Affaires étrangères accusé de trahison ¹. Les doutes concernent tous les secteurs culturels mais dans le domaine de la musique le dogmatisme musical s'évanouit vite ².

Guère loin des compagnons de route ³ s'insinue brièvement le pseudo progressisme chrétien de *La Quinzaine* (1950-1953), qui est condamné par le Saint-Office en 1955 ⁴. Lancé en 1950 par des dominicains qui rêvent de refaire *Temps présent* ⁵, ce bimensuel est bien vite passé en des mains soupçonnées de progressisme. Ce progressisme refuse la politique des blocs, les rédacteurs de *La Quinzaine* s'accordent assez largement sur l'aspect négatif du camp occidental, sur la dépendance économique qui y serait imposée par les Américains, spécialement à la France, et, de plus, les États-Unis de la guerre de Corée sont considérés comme le pays qui menace le plus la paix mondiale, ce sur quoi insiste tout particulièrement Henri Hermand : ils sont soupçonnés de guerre microbienne, ce qui rapproche davantage *La Quinzaine* du camp communiste français. *La Quinzaine* lutte également, comme d'ailleurs la plupart des journaux français, pour sauver Ethel et Julius Rosenberg, en réclamant leur grâce et la révision de leur procès. Comprendre et expliquer : tels sont bien les deux mots qui résument le mieux l'objectif du journal en ce qui concerne les pays de l'Est. Comme leur volonté pacifique, l'efficacité économique et sociale des démocraties populaires est admise par tous les rédacteurs

¹ F.Fejtö & M.Serra, *Le passager du siècle*, Hachette, 1999, 374 p.

² M.Alten, *Musiciens français dans la guerre froide (1945-1956). L'indépendance artistique face au politique*, L'Harmattan, 2000, 220 p., *passim*.

³ Rappelons l'importance du livre de David Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p.

⁴ Yvon Tranvouez, « Guerre froide et progressisme chrétien. *La Quinzaine* (1950-1953) », *Vingtème Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1987, pp. 83-93 ; Y.Tranvouez, *Catholiques et communistes. La crise du progressisme chrétien (1950-1955)*, Le Cerf, 2000, 363 p., *passim*.

⁵ M.Sevegrand, « *Temps présent* » : *une aventure chrétienne (1937-1992)*, tome I, *Un hebdomadaire (1934-1947)*, Éditions du Temps présent, 2007, 323 p., et tome II, *Une avant-garde catholique. 1950-1968*, Temps présent, 2011, 344 p.

habituels de *La Quinzaine*, notamment Jacques Madaule (voir p. XXX). On ne s'en étonnera pas, c'est la question des libertés qui crée des difficultés et même, à partir de l'automne 1952, des divergences au sein de l'équipe de *La Quinzaine*. Georges Suffert, collaborateur occasionnel, s'éloigne vite, mais il faut attendre le procès de Rudolf Slánsky en 1951-1952 pour que la controverse éclate au grand jour, des lecteurs s'étonnant du silence de leur journal.

Tout ceci vient à l'instant de rappeler la Guerre froide, qui est également celle des intellectuels : il y a d'autres intellectuels que les communistes et les compagnons de route, y compris des intellectuels anticomunistes. Il y a une culture anticomuniste de guerre froide. Malgré la forte influence du PC sur l'*intelligentsia*, il existe une résistance culturelle au communisme, mais son audience est limitée. Les intellectuels anticomunistes viennent d'horizons très variés. L'anticommunisme est le cheval de bataille des intellectuels d'extrême droite (comme Lucien Rebatet, 1903-1972) qui retrouvent des lieux d'expression au début des années 1950, ainsi à l'hebdomadaire *Rivarol*, créé en 1951. À l'extrême gauche, Cornelius Castoriadis (1922-1997) et Claude Lefort (1924-2010), issus du trotskisme, fondent en 1949 la revue *Socialisme ou barbarie* qui opère la critique du totalitarisme soviétique en s'appuyant sur l'analyse marxiste. Les intellectuels « atlantistes », « de droite », partent, eux, en croisade contre le marxisme, formant un creuset idéologique. Certains viennent de la droite comme Thierry Maulnier ¹ qui fait figure d'anti-Sartre avec ses essais — *La Face de Méduse du communisme*, 1951 — et ses pièces à thèse (*La Maison de nuit*, 1953). D'autres sont d'anciens communistes, tels le sociologue Jules Monnerot ² ou l'écrivain et ex-militant du Komintern Manès Sperber (1905-1984) : *Et le buisson devient cendre* (1949) est le premier volet d'une trilogie romanesque antistalinienne. Le philosophe Raymond Aron (voir p. XXX), en position centriste, est le chef de file des intellectuels libéraux, à la pointe du combat antitotalitaire. Ses ouvrages — *Le Grand Schisme*, 1948 ; *Les Guerres en chaîne*, 1951 ; *L'Opium des intellectuels*, 1955 — fournissent un corps de doctrine français de l'anticommunisme.

L'*intelligentsia* anticomuniste s'organise autour de quelques revues et c'est là qu'on découvre un extraordinaire personnage, Georges Albertini (1911-1983), cas étonnant de rétablissement après la guerre ³. Membre de la SFIO, devenu en novembre 1941 le secrétaire général du Rassemblement national populaire (RNP) de

¹ Jacques Talagrand, 1909-1988.

² 1909-1995. *Sociologie du communisme*, Gallimard, 1949, 511 p.

³ L.Lemire, *L'Homme de l'ombre : Georges Albertini*, Balland, 1990, 264 p. ; J.Lévy, *Le dossier Albertini. Une intelligence avec l'ennemi*, L'Harmattan/Les éditions du pavillon, 1992, 280 p.

Marcel Déat (voir p. XXX), il est condamné à la Libération mais gracié en février 1948 par Vincent Auriol. Il entre à la banque Worms et monte avec d'anciens du RNP une entreprise de documentation politique anticommuniste : *Bulletin d'Études et d'Informations politiques internationales* (BEIPI, 1949), relayé en 1956 par la revue *Est et Ouest*, Centre d'archives (1951), Institut d'Histoire sociale (1954) de Souvarine (1935), dont Albertini est le trésorier, Bulletin d'Études et de Documentation économique et sociale (BEDES), qui aide Force ouvrière à naître, conseils en tous genres, en France — Guy Mollet, Edgar Faure, Georges Bidault, Louis Vallon, Jacques Baumel, Maurice Schumann, Georges Pompidou, etc. — et de par le monde. De plus, Georges Albertini aide Jean-Paul David... Boris Souvarine (B.Lifschitz), était né à Kiev en 1895, il était arrivé en 1898 en France, où il était devenu un des correspondants de Lénine avant la révolution bolchevique.

Mais le principal organe de l'anticommunisme intellectuel est la revue européenne *Preuves* (1951-1969) qui a son siège à Paris 1. Elle est l'expression francophone du Congrès pour la Liberté de la Culture, mouvement international lancé symboliquement à Berlin-Ouest en juin 1950 et que finance la CIA. Le premier numéro sort en mars 1951, avec un éditorial de Rémy Roure. Tous les grands intellectuels anticommunistes — de France et d'ailleurs — apportent leur signature, quelque soit leur sensibilité ou leur nationalité, à cette revue « pestiférée, ostracisée, haïe » : entre autres, Raymond Aron, Thierry Maulnier, Roger Caillois (auteur d'une *Description du marxisme*, 1950), Denis de Rougemont (*Les libertés que nous ne voulons pas perdre*, 1951), Hannah Arendt (*Les Origines du totalitarisme*, 1951), Milosz (voir p. XXX), Manès Sperber, François Bondy, Constantin Jelenski, Claude Mauriac, Robert Kanters, Pierre Pascal. On y trouve aussi des socialistes et syndicalistes comme André Philip (qui avait fondé à la Libération l'éphémère *Cité-Soir*, disparu en octobre 1946) et Daniel Mayer (voir p. XXX) ; la revue a l'appui du MRP et mène une guérilla avec *Esprit*. Dans *Preuves*, la dénonciation du totalitarisme soviétique s'accompagne d'une argumentation en faveur de l'atlantisme et de la construction européenne. *Preuves* dénonce les publications communistes, défend l'Europe, s'appuie sur les valeurs européennes dans le combat contre le stalinisme, dissocie culture russe et soviétisme, donne des « preuves » de la situation en URSS, pense le totalitarisme (l'œuvre de Hanna Arendt est tôt signalée), soutient la CED, proteste contre la chasse aux sorcières dans les milieux artistiques aux États-Unis et attaque le maccarthysme.

1 Pierre Grémion, « *Preuves* dans le Paris de Guerre froide », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1987, pp. 63-81.

On peut citer, enfin, une dernière revue contribuant à la culture anticommuniste de guerre froide : *La Table ronde*. Créée en 1948, sous le parrainage de François Mauriac et de Thierry Maulnier, elle réunit de jeunes écrivains foncièrement hostiles au marxisme et au « terrorisme » intellectuel du Parti communiste. Baptisés les « Hussards », Roger Nimier, Michel Déon, Jacques Laurent et Antoine Blondin récusent la « littérature engagée » au nom de la liberté absolue de l'écrivain. Dans son pamphlet *Paul et Jean-Paul* (1951), Jacques Laurent rapproche le marxiste Jean-Paul (Sartre) du traditionaliste Paul (Bourget) sur les critères d'un même dogmatisme et d'une même lourdeur d'écriture ¹. Nous l'avons vu pp. XXX, une organisation s'est spécialisée dans l'anticommunisme, « Paix et Liberté » fondée par Jean-Paul David, député radical de Seine-et-Oise ; culturellement, elle n'est pas un mouvement de masse, mais elle édite des brochures, des affiches dessinées par des artistes de talent comme Paul Colin (*Jo-Jo la colombe, Passez vos vacances en URSS, La Pelle de Stockholm*) ², elle opère des coups bas, etc. Y a-t-il une intelligentsia RPF ? Il y a bien *Le Rassemblement* et la revue *Liberté de l'esprit*, entre 1949 et 1953, financée par le RPF sous les auspices de Malraux et dirigée par Claude Mauriac. *Liberté de l'esprit* publie une vingtaine de textes de Raymond Aron, mais François Mauriac reste sourd aux invites. Et il n'y a pas d'intelligentsia démocrate-chrétienne. Il est difficile d'être neutre, « neutraliste », comme dit Sartre : « le choix est impossible », d'où les polémiques contre *Le Monde* de Hubert Beuve-Méry et *L'Observateur*. Le Rassemblement démocratique révolutionnaire (cf. p. XXX), neutraliste, de Jean Rous (1908-1985) et David Rousset, est laminé. L'opinion publique, quant à elle, est assez réceptive aux thèmes anti-américains. L'isolé le plus célèbre est Camus, qui refuse de s' « engager », reste silencieux, et meurt en 1960.

Logiquement, il se produit de grands affrontements entre intellectuels français, par exemple lors de la montée en puissance du Mouvement de la Paix, fondé à Wroclaw en 1948, association relais et grande centrale de propagande communiste. Les controverses continuent, avec les trois colombes successives de Picasso, les « caravanes de la paix », le rôle dans l'opposition à la CED, dans la manifestation contre Ridgway le 28 mai 1952 (voir p. XXX) ... De longs affrontements se produisent lors de l'affaire Joliot-Curie, du nom du haut-commissaire à l'énergie atomique (voir p. XXX) révoqué par le gouvernement Bidault le 28 avril 1950. De façon récurrente, se produisent de fréquentes attaques communistes contre la culture américaine, son cinéma et l' « obscène » Henry Miller (1891-1980). Bien entendu les accords Blum-

¹ Cf. F.Laroulandie, *La France des années 1940*, Ellipses, 1999, 319 p., pp. 269-270 et Jacques Laurent, *Les années 50*, La Manufacture, 1989, 235 p. (recueil d'articles).

² 1892-1985.

Byrnes (voir p. XXX) soulèvent des vagues chez les intellectuels, de même que l'affaire Rosenberg. Mais il y a également des troubles de conscience et des affrontements, politiques et intellectuels, à l'intérieur du « camp » communiste, beaucoup moins monolithique qu'il n'y paraît, surtout sur le plan intellectuel. Le schisme titiste provoque le premier grand trouble de l'après-guerre, il y a ensuite les contrecoups des purges, celles du rapport Khrouchtchév en 1956 et, la même année, les événements de Hongrie ¹.

Le contexte de guerre froide peut même être une source d'inspiration pour les artistes : le film de l'Anglais Carol Reed, *Le Troisième Homme*, obtient le Grand Prix du Festival de Cannes en 1949, tandis que le roman de l'Italien Giovanni Guareschi (1908-1968), *Le Petit Monde de don Camillo*, traduit en français en 1951, est un succès de librairie sans précédent depuis la Libération (cf. p. XXX) et il inspire à Julien Duvivier (1896-1967) une célèbre suite de films avec Fernandel ², à partir de 1952. La culture est surtout un des principaux champs de bataille de la guerre froide. La littérature, le cinéma, la peinture, la bande dessinée même, deviennent les vecteurs de l'affrontement idéologique. Secondaire sur le plan de la création, la « culture française de guerre froide » (Pascal Ory) domine la vie intellectuelle de l'époque, même pour les jeunes Français. Le régime juridique et commercial de la presse pour enfants est réglementé par la loi du 16 juillet 1949, qui, dans un contexte de Guerre froide, suivant la tradition établie par l'abbé Louis Bethléem (1869-1940) contre les illustrés étrangers ³ et après une lutte tenace menée par des ligues de moralité, comme la Ligue française pour le Relèvement de la Moralité publique (LFRMP), établit des clauses protectionnistes contre les bandes dessinées américaines et crée un label 100 % français ⁴. Conséquence immédiate, l'empire de Paul Winckler, très puissant avant-guerre, est considérablement réduit et le règne de l'école belge débute : Tintin d'Hergé, Spirou et Fantasio d'André Franquin (1924-1997), Blake et Mortimer d'Edgar P.Jacobs, Alix et la Bande des Castors... Ces héros incarnent au bon moment la pureté, l'humanisme, le « bon cœur » et la lutte pour le triomphe du bien. Certes, mais Tintin

1 Lire J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chapitre VIII.

2 Fernand Contandin, 1903-1971. *Le Petit Monde de Don Camillo* (1952) a enregistré 12 790 676 spectateurs jusqu'en 2011 (Simon Simsi, *Ciné-passions. Le guide chiffré du cinéma en France*, Dixit, 2012, 384 p., p. 17). *Le retour de Don Camillo* (1953) 7 425 550 (*Ibid.*, p. 18), etc.

3 J.-Y.Mollier, *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*, Fayard, 2014, 510 p. ; « Aux origines de la loi du 16 juillet 1949, la croisade de l'abbé Bethléem contre les illustrés étrangers », dans l'ouvrage collectif dirigé par T.Crépin & T.Groensteen, « On tue à chaque page ». *La loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse*, Éditions du Temps/Musée de la Bande dessinée, 1999, 253 p., pp. 17-34.

4 Cette loi a été étudiée par deux ouvrages exhaustifs, T.Crépin, « Haro sur le ganster ! » *La moralisation de la presse enfantine (1934-1954)*, CNRS, 2001, 493 p., et l'ouvrage collectif coordonné par T.Crépin & T.Groensteen cité à la note précédente.

n'incarne-t-il pas dans les années 50 au plus tard la déchristianisation de Hergé et de l'Europe occidentale, c'est l'une des grandes idées de F.Bouthillon ¹ ? La bande dessinée — en tant que telle la BD des années 50 et son lectorat seront développés plus loin — est bien entendu concernée par la Guerre froide, de manière biaisée semble-t-il au premier abord car la bande dessinée, qui était en France largement américanisée en 1939, est « désaméricanisée » par la loi de juillet 1949 sur les « publications destinées à la jeunesse », qui stoppe net l'entrée en France des bandes dessinées jugées « vulgaires » ou « immorales », la plupart se trouvant être d'origine américaine. Répétons que la toute jeune école belge « de la ligne claire » peut ainsi conquérir le marché français, par le biais du *Journal de Tintin* ² et du *Journal de Spirou*, mais le marché français de la BD n'est pas « soviétisé », tant s'en faut. La thématique idéologique utilisée est parfois importée des États-Unis, on le voit bien dans les aventures de *Buck Danny* et de ses collègues de l'USAF (l'*US Air Force*) dans *Spirou* à partir de 1947 (*sic*), comme dans celles, résolument « OTAN », du Canadien Dan Cooper dans *Le Journal de Tintin* (à partir de décembre 1954) puis en albums. Elle s'inspire de tout le monde anglo-saxon, ainsi dans les aventures de Blake et Mortimer d'Edgar P.Jacobs (1904-1987), belge. La première aventure, *Le Secret de l'Espadon*, paraît dans le tout neuf journal *Tintin* en 1946 et est publiée en trois albums entre 1950 et 1953. D'emblée la série est située dans un univers à la fois fictif et proche du réel : un « empire jaune » (peuplé explicitement de « Jaunes » !) soumet le reste du monde à l'issue d'une guerre éclair, c'est la IIIe Guerre mondiale ! Dans la *Marque jaune* (1953-1954, 1956 en album) le récit de Septimus est typique de l'importance délirante du texte sentencieux chez Jacobs. Comme dans les James Bond, le monde occidental est centré sur la Grande-Bretagne, *By Jove! L'Affaire Tournesol* de Hergé évoque en 1956 très clairement des nazis au crâne rasé d'Europe orientale qui peuvent très bien être en fait des Soviétiques pas très déstalinisés visant explicitement à détruire New York avec l'invention de Tryphon Tournesol et, implicitement, servir de modèle aux terroristes du 11 Septembre 2001.

Tous les événements coloniaux et post-coloniaux d'Afrique du Nord provoquent des divisions chez les intellectuels, ainsi que des reclassements, ce que montre bien l'évolution d'un Mauriac. La Guerre d'Algérie, surtout après 1956, engendre un surcroît d'engagement chez les intellectuels et de nouveaux affrontements entre eux, alors que l'essoufflement des courants d'après-guerre était patent et que l'Indochine n'avait pas provoqué de vifs débats. La droite est en 1956

¹ F.Bouthillon, « Des sommes et des dieux, ou comment la cantatrice sauve. *Tintin*, miroir de la décomposition de la chrétienté ? », pp. 341-361, de l'ouvrage collectif Y.Tranvouez dir., *La Décomposition des chrétientés occidentales, 1950-2010*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2013, 390 p.

² Collectif, *La Grande Aventure du journal « Tintin »*, Le Lombard/Moulinsart, 2016, 777 p.

toujours tenue en lisière chez les intellectuels, ce que symbolise bien l'échec de Paul Morand à l'Académie française en 1958 (il n'y entrera qu'en 1968 !). Sartre et Aron incarnent deux versants opposés de la pensée, une génération mendésiste parvient à maturité et une « nouvelle gauche », déçue par le parti communiste et le mollétisme, est fondée. La guerre d'Algérie est l'occasion d'un véritable apprentissage par de nombreux militants qui ont acquis de l'autonomie, voire de l'indépendance, vis-à-vis des appareils, en particulier celui du PC : quelque chose se brise en 1956 entre le PC, les étudiants et les intellectuels. Les hebdomadaires font écho aux débats, qui sont tout sauf feutrés mais avec une forte teneur intellectuelle, au premier chef *L'Observateur*, *L'Express*, *Témoignage chrétien* ¹ et *Combat*, c'est-à-dire les « quatre grands de la trahison », d'après Soustelle. Qui formule la condamnation la plus virulente de la guerre, avec d'ailleurs des objectifs hétéroclites ? Pierre Vidal-Naquet, dans un article canonique ² distingue d'abord la condamnation estudiantine, par basculement en 1956 de l'UNEF, l'Union nationale des Étudiants de France née en 1907 (voir p. XXX) : les « minoritaires » l'emportent. Toutefois la plupart des étudiants ne « basculent » qu'après la suspension des sursis. Une deuxième couleur de l'opposition à la guerre, vient d'un certain nombre de catholiques : Mgr Léon-Étienne Duval (1903-1996), archevêque d'Alger et l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*. Capitale pour notre présent propos est la condamnation de la guerre par des intellectuels. Il s'agit de Sartre, Louis Massignon, Pierre-Henri Simon, qui publie *Contre la torture*, « une des hontes de l'humanité », au Seuil, en 1957 (3), René Capitant, Pierre Vidal-Naquet, etc. Et bien sûr, la torture est un aspect moral qui rappelle l'affaire Dreyfus et elle interpelle les intellectuels. Mais tous les intellectuels ne condamnent pas la guerre, témoins l'Académie française, Jules Romains, Thierry Maulnier et d'autres, moins connus. Et beaucoup d'intellectuels ne voient-ils pas dans le conflit algérien uniquement l'occasion de rejouer une pièce — la Seconde Guerre mondiale — dont ils avaient été singulièrement absents (cf. Sartre) ? Le pouvoir politique exhale son mépris anti-intellectuel. Ainsi, Maurice Bourguès-Maunoury parle des « chers professeurs » après la « libre opinion » de Henri Irénée Marrou parue dans *Le Monde* du 5 avril 1956 (4), Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie du gouvernement Mollet, évoque en juillet 1957 des « exhibitionnistes du cœur et de l'intelligence ». Il y a pire avec l'affaire Audin. Maurice Audin, jeune professeur de mathématiques de la Faculté d'Alger et membre du PCA, est arrêté le 11 juin 1957 par

1 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 3-15.

2 Pierre Vidal-Naquet, « Une fidélité têtue. La résistance française à la Guerre d'Algérie », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°10 (avril-juin 1986), pp. 3-18.

3 Le texte de 1957 est réédité *in fine* du Colloque de Rome (1996) *Pierre-Henri Simon*, Cerf, 1999, 170 p.

4 Pierre Riché, *Henri Irénée Marrou. Historien engagé*, Le Cerf, 2003, 418 p., pp. 238-252.

des parachutistes, il meurt vraisemblablement sous la torture et l'armée fait disparaître son cadavre, qui ne sera jamais retrouvé. L'Université française s'honore en lui consacrant une soutenance *in absentia* de sa thèse sur *Les Équations linéaires dans un espace vectoriel* à la Sorbonne le 2 décembre 1957, quelques jours après la fondation, en novembre, d'un Comité Maurice Audin. Celui-ci s'appuie sur la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité de Résistance spirituelle et le Comité de Vigilance universitaire, fondé au printemps de 1957 par Madeleine Rebérioux (1920-2005), Bianca Lamblin (1921-2011), Andrée Tournès (1921-2012) et Geneviève Trémouille ¹. Le Comité Maurice Audin publie, en majorité aux Éditions de Minuit, un certain nombre de témoignages sur la torture et les « disparitions ». En 1961 son bureau est présidé successivement par les mathématiciens Albert Châtelet (1883-1960) et Laurent Schwartz (1915-2002), avec Jean Dresch ² et Henri-Irénée Marrou comme vice-présidents, Michel Crouzet, Jacques Panijel (1921-2010), Madeleine Rebérioux (1920-2005) et Pierre Vidal-Naquet comme secrétaires.

En mars 1958 est publié l'ouvrage *La Question* de Henri Alleg ³, membre du Parti communiste algérien (PCA) qui avait croisé Maurice Audin au centre de « tri » d'El-Biar et qui rapporte les tortures qu'il avait lui-même subies. Le livre est saisi. Henri Alleg adoptera la nationalité algérienne après l'indépendance, mais quittera le pays en 1965 pour s'installer en France. Francis Jeanson (collaborateur de Sartre aux *Temps Modernes*) noue des contacts avec le FLN à la fin de 1956 et il constitue un réseau d'aide (les « porteurs de valise », selon l'expression de Sartre) en 1957, avec des prêtres-ouvriers comme Jean Urvoas, des intellectuels communistes en rupture de parti (par exemple le philosophe Étienne Bolo, 1928-1985), des communistes étrangers, comme l'égyptien Henri Curiel. Curiel est représentatif des « tiers-mondistes » qui luttent contre la guerre d'Algérie (à partir de 1957) et sont, avec des intellectuels « dreyfusards » à l'origine du « manifeste des 121 » proclamant le « droit à l'insoumission » (6 septembre 1960). Les intellectuels sont ultra majoritaires à signer ce manifeste et des intellectuels de gauche seront à compter dans les victimes de l'OAS. Mais l'Algérie française a ses intellectuels, ce que démontre le colloque de Vincennes, antérieur au « manifeste des 121 », car du 20 juin 1960, et réunissant Girardet, Mousnier, Bidault, Bourguès-Maunoury, Lacoste, Lafay, Soustelle, etc.

¹ V. Duclert, R. Fabre et P. Fridenson, *Avenirs et avant-gardes en France. XIXe-XXe siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte, 1999, 439 p., pp. 17 & suiv.

² 1905-1994. Indéfectiblement fidèle au PCF, ce qui lui avait valu d'être exclu du corps professoral de l'ENA en 1954, mesure approuvée par un seul collègue, André Siegfried (A. Prost, « Les débuts difficiles de l'École nationale d'administration (1945-1958) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2017, pp. 65-83, p. 76).

³ De son vrai nom Harry Salem (1921-2013)

7.1.3. Le mouvement culturel lancé par *Europe n° 1* et la télévision

Bouillonnement culturel et engagement : est-elle en mouvement cette France qui, en, profondeur et dans le même temps, est celle de la toute nouvelle radio moderniste *Europe n° 1* et de la télévision naissante ? L'origine de la nouvelle station de radio remonte à l'immédiat après-guerre, avec le désir du financier Charles Michelson (1900-1970), ancien conseiller de Georges Mandel au ministère des Postes, Télégraphe et Téléphone (PTT) d'avant-guerre, de poursuivre ses investissements dans le secteur de la communication : concessionnaire depuis 1939 d'une radio francophone dans la zone internationale de Tanger au Maroc, Radio-Tanger, il avait dû la céder à l'État français. En 1945, le gouvernement français instaure un monopole d'État de la radio et de la télévision, sous l'appellation, reprise de l'avant-guerre, de Radiodiffusion française. Mais le territoire français reçoit les ondes (longues) de trois stations de radio privées dont les émetteurs sont implantés à l'étranger, *Radio Andorre*, *Radio Monte Carlo* et *Radio Luxembourg*. Michelson demande la première d'entre elles en dédommagement de la perte de Radio Tanger, ce qui se heurte à une forte opposition politique et, chose nouvelle, professionnelle, journalistique. En définitive Michelson obtient un dédommagement financier considérable (98 millions de francs, l'équivalent d'un peu plus de 12 millions d'euros) et le droit de diffuser *Radio Monte Carlo* en ondes courtes (OC) pendant une durée de cinq ans. Insatisfait car les ondes courtes ne concernent qu'un public très restreint et peu stable, Michelson échange auprès du ministre concerné (François Mitterrand) ce droit de diffusion de *RMC* en OC en une option de concession pour l'exploitation financière de la future chaîne de télévision *Télé Monte Carlo* (22 octobre 1949) ; il crée d'ailleurs dans ce but une société de droit monégasque, Image et Son. Mais Michelson est un capitaliste des Trente Glorieuses qui veut poursuivre ses investissements : il prépare le lancement d'une autre télévision périphérique, *Télé-Sarre*, et d'une autre radio, installée elle aussi en Sarre, « territoire » occupé par la France et pour l'heure encore distinct de la République fédérale d'Allemagne. Il lui donne un nom qui annonce clairement son intention d'en faire une radio essentiellement francophone, périphérique de la France elle aussi, c'est *Europe n° 1*. Le jeu aboutit à un beau coup : d'une part le monopole de la télévision et de la radiodiffusion en Sarre lui est attribué (1952), d'autre part, en contrepartie de la création d'une chaîne de télévision germanophone régionale baptisée *Télé Saar*, Michelson obtient des autorités sarroises la concession d'un émetteur de forte puissance pour une radio périphérique (de la France), ce qui permet de contourner le monopole français de la radiodiffusion. Enfin, il regroupe ses radios et télévisions dans la holding Image et Son. Mais il n'est

nullement homme de radio, alors pour concevoir les programmes de la nouvelle station, *Europe n° 1*, il fait appel à l'artisan du succès de... *Radio Luxembourg*, Louis Merlin (voir p. XXX), et pour diriger la rédaction il débauche... le créateur du journal télévisé français, Pierre Sabbagh (1918-1994), qui va aussi participer au lancement de Télé-Monte-Carlo. Pierre Delanoë ¹ va, lui, diriger les programmes de la station de radio, rompant ostensiblement avec toutes les traditions et privilégiant la modernité. Quant à la rédaction, elle ne s'installe nullement à proximité de l'émetteur, c'est-à-dire en Sarre, près de Sarrelouis, mais, en toute légalité, à Paris, dans les anciens studios de *Voice of America*, 26 bis rue François Ier ! Le grand jour est le 1er janvier 1955, mais le lancement de la station de radio *Europe n° 1* échoue lamentablement car des problèmes techniques immédiats et longs font que les vrais débuts n'interviendront qu'en avril 1955. En effet pendant trois mois *Europe n° 1* perturbe d'autres émetteurs, les changements de fréquence se traduisent par les mêmes problèmes et les autres stations européennes protestent évidemment ; ce n'est que le 3 avril qu'*Europe n° 1* réussit à trouver un créneau, en reprenant l'ancienne fréquence de *Radio Paris*, de sinistre mémoire (1 647 m, 182 kHz). Mais tout cela a coûté cher à Michelson et soulevé une tempête de protestations à l'Assemblée nationale : le gouvernement français contraint Michelson à revendre la seule radio, sous la forme de la société Europe n° 1, pour la somme de 245 millions de francs (l'équivalent de 5,2 millions d'euros, moins de la moitié de son indemnité de 1945, en pouvoir d'achat), à l'homme d'affaires *self-made man*, périgourdin et haut en couleurs, Sylvain Floirat (1899-1993), qui a « senti la truffe » (Floirat *dixit*), en septembre 1955, sous condition de prendre d'autres actionnaires dans le capital. En 1959 les difficultés financières de la station entraînent les récriminations de ces actionnaires, dont l'État rachète les actions, par l'intermédiaire de la société publique SOFIRAD, Société financière de Radiodiffusion, ce qui le met à hauteur de 35,76 % du capital.

Qu'est-ce qui fait la modernité, tant vantée sur le moment et par la suite, d'*Europe n° 1* ? D'abord le contexte technique ou, si l'on veut, les coïncidences, des Trente Glorieuses : la naissance de la station coïncide avec le surgissement de trois inventions, le magnétophone portable (à bande) Nagra, qui donne à partir de 1955 de l'autonomie aux reporters, grâce à ses piles et malgré son poids, le « transistor » qui favorise l'écoute de la radio individuellement et en mouvement (voir p. XXX), enfin le disque microsillon, économique, fiable et de qualité, orienté vers la rediffusion d'œuvres musicales ². Le microsillon permet de se délivrer du carcan du disque 78

¹ Pierre Leroyer (1918-2006).

² Lire le chapitre 3, « Les Trente Glorieuses du microsillon (1945-1982) », de Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3. XIXe-XXIe siècle. Une histoire de la musique enregistrée*, Autrement, 2008, 162 p.

tours, de faible durée (quatre minutes). En France le premier disque 33 tours est gravé à la fin de l'année 1949 par la nouvelle compagnie L'Oiseau-Lyre et, jusqu'à la fin des années 1970, le microsillon est le moteur de l'industrie mondiale du disque, qui connaît au cours des années 50 une croissance variant entre 10 et 20 % par l'an. En 1948, 7 millions de disque sont vendus en France, 18 le sont en 1956 et 41 le seront en 1963 (1). Le microsillon devient donc un produit de consommation courante.

« En France, le développement du marché du disque après 1945 s'accompagne d'un renouvellement du paysage industriel, où Pathé-Marconi était en situation de quasi-monopole depuis les années 1930. Immédiatement après la fin du conflit apparaissent de nouvelles firmes qui vont profiter de la croissance économique des années 1950 et, tout en restant pour l'essentiel cantonnées au marché français, vont s'y tailler une place de choix. Les principales sont Philips, Barclay et Vogue. » Mais on trouve aussi des petits labels « dont la durée de vie est très inégale » : Pacific, Ducretet-Thomson, L'Oiseau-Lyre, Erato, Le Chant du Monde, etc. 2

Deuxième élément de modernisme et d'originalité d'*Europe n° 1* par rapport aux radios concurrentes, Maurice Siegel, venu de *France-Soir* et directeur de l'information pendant près de vingt ans 3, modifie le style des journaux parlés : un ton moins compassé à l'antenne, les journalistes viennent eux-mêmes présenter leurs papiers, la liberté d'expression vis-à-vis des hommes politiques, ce qui provoque moult protestations, des flash infos, la rapidité d'intervention et de diffusion, des radio-reportages dont certains sont des *scoops*, des éditoriaux (Georges Altschuller, Claude Terrien...), des magazines, etc. La station se donne une grande liberté dans le choix des musiques, elle diffuse ainsi abondamment Georges Brassens, y compris ses chansons « osées » repoussées par les radios traditionnelles. D'ailleurs, parmi les programmes qui contribuent à la notoriété d'*Europe n° 1* dès 1955, figure l'émission « La question » consacrée à la torture en Algérie, un sujet refusé par les stations et chaînes publiques. La situation de l'émetteur en Sarre lui garantissant une certaine indépendance, la station de la rue François 1er traite des autres actualités tabous, à l'instar de sa concurrente directe *Radio Luxembourg*, elle aussi périphérique, on le constate en 1956 lors de l'insurrection hongroise (voir p. XXX). Enfin *Europe n° 1* bâtit son succès sur des émissions populaires, à grande écoute, situées ostensiblement « dans l'air du temps » : dès la première année « Pour ceux qui aiment le jazz » et le « Café de l'Europe », en 1956 « Vous êtes formidables ! » (*sic*) de Pierre Bellemare et Jacques Antoine, ainsi que le feuilleton « Signé Furax », à partir du 19 octobre 1959 l'émission (17 h-18 h) « Salut les copains ! », qui reprend un titre de chanson de

1 Chiffres de Olivier Wieviorka dir., *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Perrin, 2015, 667 p., p. 285.

2 L. Tournès, *op. cit.*, pp. 80-87.

3 D'où le titre de ses mémoires, M. Siegel, *Vingt ans ça suffit ! Dans les coulisses d'Europe n° 1*, Plon, 1975, 313 p.

Gilbert Bécaud 1, émission très vite culte, et la moins connue « Coupe des reporters ». « Vous êtes formidables ! » démontre le pouvoir de mobilisation de la radio, qui fait accourir les auditeurs, sur des appels lancés d'une voix sérieuse, presque sévère, par Pierre Bellemarre (26 ans en 1955), sur des thèmes sociaux, les plus massifs succès étant Budapest 1956, la catastrophe minière de Marcinelle (près de Charleroi) et celle de Fréjus. Toutefois, comme l'écrit Christian Brochand 2 « Ceux qui connaissent la radio d'avant-guerre savent qu'Europe N° 1 ne crée rien de véritablement nouveau. Toutes les formules radiophoniques ont d'ailleurs été inventées avant 1940 et le style "Merlin" n'est rien d'autre qu'un mélange ». *Radio-Luxembourg* réagit d'ailleurs en créant un grand nombre d'émissions nouvelles, surtout en octobre 1956 « Dix millions d'auditeurs » 3. D'autre part, le service public de la radio n'est ni nul ni traditionnel dans les années 50, notamment sous l'impulsion de Roland Dhordain (1924-2010), directeur de *Paris Inter* à partir de 1950 et un des pères de la radio moderne. Il n'en demeure pas moins qu'*Europe 1* (son nouveau nom) verra grimper son audience dans les années 60 et que cette radio est le terreau dans lequel nombre de belles carrières ont débuté. Celle de Pierre Bellemarre (87 ans en 2016) dure encore d'ailleurs...

La télévision a été évoquée indirectement à propos de l'empire, ou du royaume, de Charles Michelson, mais il faut la traiter directement en tant que lanceur d'un vaste mouvement culturel dans la France des années 50. Car c'est alors la période de ce que Umberto Eco a appelé la « paléo-télévision », Pascal Ory parlant lui de « premier âge télévisuel » 4, incarné par Jean d'Arcy (1913-1983), le grand stratège mettant sur pied une véritable politique de programmation, ancien résistant, chef de cabinet de plusieurs ministères et conseiller technique au cabinet du secrétaire d'État

1 François Silly, 1927-2001.

2 Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, thèse, La Documentation française, 1994, 2 vol., tome II, 1944-1974, 690 p., p. 361. Autre livre intéressant : Luc Bernard, *Europe 1, la grande histoire dans une grande radio*, Éditions Le Centurion, 1990, 756 p. Plus bref : P.Laforêt, *La prodigieuse aventure d'Europe 1*, Pierre Horay, 1960, 177 p.

3 D.Maréchal, *Radio-Luxembourg, 1933-1993. Un média au cœur de l'Europe*, Presses universitaires de Nancy, 1994, 266 p. ; D.Maréchal, *RTL. Histoire d'une radio populaire. De Radio Luxembourg à RTL.fr*, Nouveau Monde, 2010, 583 p. ; D.Dominguez Muller, *Radio-Luxembourg. Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, 2007, 263 p.

4 Pascal Ory, *L'aventure culturelle française*, op. cit., pp. 18 et suiv. Bibliographie : Henri Spade, *Histoire d'amour de la télévision française*, France-Empire, 1968, 303 p. ; Jérôme Bourdon, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Anthropos/INA, 1990, 359 p. ; Jérôme Bourdon, *Haute fidélité. Pouvoir et télévision. 1935-1994*, Seuil, 1994, 378 p. ; M.-Fr.Lévy dir., *La télévision dans la République (1945-1964)*, Bruxelles, Complexe, 1999, 242 p. ; M. de Bussière, C.Méadel & C.Ulmann-Mauriat dir., *Radios et télévision au temps des « événements d'Algérie », 1954-1962*, L'Harmattan, 1999, 298 p. ; É.Cohen & M.-F.Lévy dir., *La télévision des Trente Glorieuses. Culture et politique*, CNRS éditions, 2007, 318 p. ; J.-J.Ledos, *L'âge d'or de la télévision. 1945-1975. Histoire d'une ambition française*, L'Harmattan, 2007, 284 p. ; J.-J.Ledos, *Petite contribution à l'histoire de la télévision*, L'Harmattan, 2012, 196 p. ; *Dictionnaire historique de la télévision. De ABC à Zworykin*, L'Harmattan, 2013, 609 p.

à la présidence du conseil chargé de l'Information, François Mitterrand (1948-1949), aristocratique directeur des programmes de 1952 à 1959, « penseur » de la télévision ¹. L'âge de la « paléo-télévision » est marquée par le franchissement de la barre symbolique du million de postes récepteurs à la fin des années 50. Plus précisément, les récepteurs de TV déclarés sont :

3 794 au 31 décembre 1950
 10 558 au 31 décembre 1951
 24 209 au 31 décembre 1952
 59 971 au 31 décembre 1953
 125 088 au 31 décembre 1954
 260 508 au 31 décembre 1955
 442 433 au 31 décembre 1956
 683 229 au 31 décembre 1957
 988 594 au 31 décembre 1958
 1 368 145 au 31 décembre 1959
 1 901 946 au 31 décembre 1960 ²

L'« étrange lucarne » ³ de la télévision fait donc son apparition et se développe : 1 % des ménages français ont la télévision en 1954, 39,3 % l'auront en 1964. C'est une véritable épopée de la télévision, avec sa chaîne unique, en 819 lignes, le standard de Henri de France (au lieu des 625 du reste de l'Europe) ⁴, ce qui donne une image tout à fait excellente. Il faut des récepteurs et il existe une soixantaine de fabricants français en 1959, dont certains sont de très petite taille, mais ils sont tous protégés par l'exclusivité française du 819 lignes et la modestie de la taille ne devient gênante qu'à partir du moment où faire des économies d'échelle est rendu évident et nécessaire, c'est-à-dire en 1955 quand le nombre de récepteurs de TV double en douze mois ⁵. L'habitude de l'obsolescence dans le domaine de la réception télévisuelle devient elle aussi évidente pendant la même année 1955, ce que Nicolas Vichney note pour l'électronique dans *Le Monde* dès le numéro daté 27-28 mars 1955 : « Un appareillage sort-il en série d'une usine ? Aussitôt plane sur lui la menace des études que le concurrent est en train de parfaire et qui aboutiront, le temps du lancement de la fabrication en série, à rendre périmé le matériel livré

¹ Deux ouvrages lui ont été consacrés : Sylvie Pierre, *Jean d'Arcy, penseur et stratège de la télévision française*, INA, 2012, 296 p. et M.-F.Lévy dir., *Jean d'Arcy (1913-1983). Penser la communication au XXe siècle*, Publications de la Sorbonne, 2013, 285 p.,.

² Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, op. cit., tome II, pp. 501-502.

³ Cf. É.Cohen, *La télévision sur la scène du politique*, op. cit. ; *La télévision des Trente Glorieuses*, op. cit. Utile aussi : M.Sauvage & I.Veyrat-Masson, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, Nouveau Monde, 2012, 430 p.

⁴ 1911-1986. Par ailleurs inventeur du procédé Secam. À ne pas confondre avec le comte de Paris !

⁵ Parmi les firmes les plus durables, Schneider, Grandin, Ribet-Desjardins, Pizon Bros...

aujourd'hui. [...] Il en résulte pour les sociétés l'obligation d'entretenir dans leurs services de recherche un personnel qualifié et nombreux. » Il existe même un « matériel (électronique) amateur » recensé dans les statistiques officielles et qui se déprécie également très vite. En 1949, la Radiodiffusion-Télévision française (RTF) naît, en ajoutant la télévision à la Radiodiffusion d'avant-guerre. C'est une administration publique placée sous le contrôle de l'État, rattachée administrativement aux PTT (Postes, Télégraphe et Téléphone) et financée par la redevance ; succédant à la Radiodiffusion française (RDF), elle voit le jour dans un climat marqué par la libération de la France et les exigences de la reconstruction. Entre 1949 et 1974, elle accompagne et participe de l'évolution de la France des Trente Glorieuses, avec beaucoup d'ambition et de talents. La RTF devient un « établissement public » en 1959, en 1964, ce sera l'Office de Radiodiffusion-Télévision française (ORTF). La TV est un média national, elle utilise un « langage national », avec notamment la « rhétorique du journal télévisé », une idée lancée en 1948 par Wladimir Porché (1910-1984), président de la Radiodiffusion. Le premier journal est envoyé sur les ondes le 29 juin 1949, il devient régulièrement quotidien le 2 octobre 1949, innovation en Europe, mais pendant cinq ans le commentaire de ce journal d'un quart d'heure est « off », envoyé depuis la régie : les reporters commentant les images n'apparaissent à l'antenne que le 1er novembre 1954 (1). Il s'agit alors de Roger Debouzy et Georges de Caunes, puis de Claude Darget (2). Ceci signe, tardivement, les débuts de la professionnalisation d'une équipe dont le très jeune noyau (Pierre Sabbagh, Jacques Sallebert, Georges de Caunes, Pierre Dumayet, Roger Debouzy...) est venu de la radio (après le théâtre pour Sabbagh (3)) et s'est installé au cinquième étage de la RTF, à la place d'une résidence pour personnes âgées. Le décor du studio d'émissions se modifie assez peu, mais les journalistes apprennent à évoquer les différents studios d'enregistrement, à « rendre l'antenne », ces pionniers mettent en avant le dispositif scénique du reportage. C'est le changement de « visage » dont parle Michel Droit l'année suivante, dans *Le Monde* du 21 décembre 1955 :

« Il y a un an, subitement, le Journal télévisé changeait de visage. Tout d'abord, il en trouvait un ou, plus exactement, plusieurs : ceux de ses commentateurs qui désormais ne se contentaient plus d'être des "hommes invisibles" commentant les images projetées mais devenaient, sur l'écran, des réalités, des personnes. D'autre part ce qui n'avait été jusque-là que la version quotidienne des bandes d'actualités cinématographiques telles que nous les voyons

1 Le « conducteur » de ce 1er novembre, doublement historique, est reproduit dans M.-Fr.Lévy dir., *La télévision dans la République (1945-1964)*, op. cit., p. 51.

2 Christian Savarit, 1910-1992. Ennemi intime de Léon Zitron (1914-1995), critiqué pour sa « servilité ».

3 1918-1994. Il avait joué chez Dullin, avant de devenir affichiste, décorateur de théâtre, marionnettiste, photographe et reporter de guerre. Il devait à partir des années 60 faire une immense carrière à la télévision, interrompue deux fois par des sanctions. Autobiographie : Pierre Sabbagh, *Encore vous, Sabbagh !*, Stock, 1984, 166 p.

chaque semaine dans les salles, prenait une forme et un ton différents, du moins les recherchait. [...] Avant tout le Journal télévisé est devenu un "quotidien d'informations". [...] Ensuite le Journal télévisé est désormais composé, mis en page, en ondes si l'on préfère. Il a trouvé son cadre, c'est-à-dire son "format" : cette salle de rédaction d'où chaque soir ses commentateurs s'adressent à nous et qui, même si nous savons très bien qu'il s'agit d'un studio assorti d'un décor, nous devient familière — exactement comme le format d'un journal imprimé ou sa disposition — et facilite le contact. [...]. »

Dès le départ le ton des commentaires est à la bonne humeur, parfois totalement décalé, la « couleur » du JT (mot de Pierre Tchernia) est d'emblée différente de celle des actualités cinématographiques. Dans les premiers journaux télévisés, les nouvelles s'enchaînent sans que leur ordre de passage n'ait été annoncé : les sujets se suivent les uns après les autres, la seule hiérarchie implicite étant celle de l'ordre de présentation ¹. Mais, grosse supériorité sur les agences d'actualités cinématographiques, comme Gaumont et Pathé, qui ont besoin d'un délai minimum de trois jours entre l'événement et sa présentation en salle, la télévision peut montrer le soir un événement survenu le matin même, en Ile-de-France tout au moins. Les présentateurs abusent des entrées en matières brutales et des chevilles simples, du genre « voici deux nouvelles qui n'ont pas forcément de rapport avec ce qui précède » ! Les trois *speakerines* (« présentatrices » dans le français officiel, jamais utilisé) ! des années 50 sont les symboles d'une vie familiale digne et harmonieuse, toujours disponibles, bien habillées et correctement coiffées, elles accompagnent les soirées familiales jusqu'au « Bonne nuit... » des environs de 22 heures, calment le spectateur lors des fréquentes interruptions accidentelles de l'image et pendant les interludes, elles donnent l'exemple de la bonne mémoire et de la bonne diction, elles guident le choix des émissions en fonction des publics et des âges et, éventuellement, obtiennent le privilège de participer à une émission. La première speakerine est, en 1949, choisie à l'issue d'un concours aux 200 candidates. C'est Jacqueline Joubert (1921-2005), ancienne actrice et future épouse de Georges de Caunes, en 1953 ⁽²⁾. Deux ans plus tard elle devient productrice et réalisatrice de « Rendez-vous avec... », prototype des *talk-shows*, et elle créera par la suite (1972) le service des émissions pour la jeunesse d'Antenne 2 et produira de nombreuses émissions de télévision. Catherine Langeais ³, entrée à la RTF en 1950, speakerine

1 L'un des monteurs est Jacques Anjubault (1918-1988), futur journaliste et directeur des actualités télévisées, puis des émissions extérieures.

2 Pseudonyme de Jacqueline Pierre. De Caunes avait d'abord épousé Benoîte Groult (1920-2016). Cf. Georges et Antoine de Caunes, *Jacqueline Joubert, album de famille*, Denoël, 1996, 137 p. et Jacqueline Joubert, *Lettre à Emma*, Hachette, 1980, 221 p., autobiographique, sur la TV, la « lettre » est adressée à sa petite-fille.

3 Marie-Louis Terrasse 1923-1998. Elle publiera en 1968 un roman, *La rêveuse. L'histoire d'une jeune fille d'aujourd'hui face aux problèmes de l'amour*, Presses de la Cité, 253 p. C'est son fils qui inventera l'expression citée, pour une biographie très documentée, Jean-Marc Terrasse, *Catherine Langeais. La Fiancée des Français*, Livre de Poche, 2003, 570 p.

parfaite mais divorcée d'un premier mari, ex-fiancée renouant amicalement avec François Mitterrand, triomphant courageusement d'une sclérose en plaques, icône et star de la TV en 819 lignes, technique choisie par son ancien fiancé François Mitterrand (qui lui remettra les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur en 1987), épouse de Pierre Sabbagh, mère de trois enfants, *Fiancée des Français*, peut participer à l'animation de deux émissions hebdomadaires à la forte longévité, l'une consacrée à la cuisine (avec le chef Raymond Oliver, 1909-1990, propriétaire du *Grand Véfour*, où Cocteau a ses habitudes), l'autre au cinéma (*Séquence du Spectateur*). N'oublions pas Jacqueline Caurat (née en 1927), speakerine à partir de 1953, Arlette Accart 1, une des deux premières avec Jacqueline Joubert, Jacqueline Huet (1929-1986), ancienne actrice elle aussi, speakerine de 1958 à 1975. Mais les quelques télévisions régionales ont leurs speakerines, comme la toute première, en 1950, Nicole Gunderman, à Lille, ou la jeune Anne-Marie Peysson (1935-2015) à Télé-Marseille entre 1954 et 1958 (elle devient speakerine à l'ORTF en 1960).

Au cours de cette époque artisanale, le média crée son propre langage, invente de nouvelles formes de prise de parole, institue une écriture télévisuelle, qui suppose une certaine culture chez un téléspectateur auquel on s'adresse fréquemment, transforme, en se les appropriant, les spectacles et les rituels : journal télévisé, rock, sports, séries, jeux, paysages, entrent dans la vie des Français, émerveillés. Le premier vrai direct extérieur est de 1948 (transmission de la messe de minuit à Notre-Dame), un fragment d'étape du Tour de France est télévisé pour la première fois en 1949, les vœux du président Auriol sont retransmis en direct en 1952, et en 1956 ont lieu les premiers essais, par Cousteau, de télévision sous-marine en direct. Un véritable apprentissage de la télévision-spectacle se produit, les « marronniers » et des dramatiques naissent, des feuilletons aussi 2. Le Tour de France est suivi dès 1950, quelques images sont retransmises du col d'Aubisque, dans les Pyrénées, le 10 juillet 1958. Le premier véritable direct d'une étape du Tour est réalisé, avec l'aide d'un hélicoptère, au col de l'Iseran, dans les Alpes, le 14 juillet 1959. Tout cela, parmi nombre d'autres aspects, est à l'exemple de *Paris Match*, qui avait utilisé un hélicoptère Hiller pour un reportage photographique sur le Tour de France 1953. Le commentaire est assuré le 14 juillet 1959 par le journaliste Georges de Caunes, installé près du réémetteur, au col de l'Iseran même, et les longs plans panoramiques qui montrent la montagne, encore enneigée, marquent un véritable tournant dans la

1 Née en 1926, dépressive, elle est la première vedette de la télévision à se suicider (en 1957).

2 Lire Myriam Tsikounas, « Programmation des premiers feuilletons, 1950-1960 », dans Patrick Eveno & Denis Maréchal dir., *La culture audiovisuelle des années 1960-1970*, L'Harmattan, 2009, 192 p., pp. 107-125.

mise en scène du territoire français 1. La prouesse de 1959 est à l'aune d'un Georges de Caunes (1919-2004), ancien résistant à l'affût de toutes les aventures médiatiques depuis sa participation aux expéditions de Paul-Émile Victor 2. Le révérend père Raymond Pichard (1913-1992) lance l'idée de télé-clubs catholiques en 1949, à partir de 1955, la Confédération nationale de la Famille rurale (CNFR), membre de l'Union nationale des Associations familiales (UNAF) se lance dans le développement des télé-clubs. Les mouvements d'éducation populaire, qui sont une multitude d'associations, la plus importante étant Peuple et Culture, présidée par Joffre Dumazedier 3, le font aussi, pensant que c'est là un des meilleurs moyens de cultiver la population. Le premier ouvrage critique sur la télévision paraît en 1957, c'est le petit livre d'Étienne Lalou, publié dans la collection « Peuple et culture » et sous-titré « Miroir de l'homme ou miroir aux alouettes ? » 4.

Des émissions tiennent l'antenne pendant des années et composent la gloire de la télévision française, dans laquelle tout est alors possible. Ces grandes émissions, rencontrant un public réduit, ce sont *Lectures pour tous* (1949), émission au cours de laquelle Pierre Dumayet, le grand « lecteur » 5 reçoit de prestigieux écrivains en étant respectueux de la parole et des silences de ses invités, *Trente-Six Chandelles* de Jean Nohain (1952), *La vie des animaux* (1952, Frédéric Rossif), *La Séquence du Spectateur* (1953), *La Piste aux Étoiles* (1954), *Les Énigmes de l'histoire* (1956-1957) et *La Caméra explore le temps* (1957-1965) de Stelio Lorenzi, *En votre âme et conscience* (1956), *Les cinq dernières minutes* (policière, à partir de 1958), de Claude Loursais, *Télé-dimanche* (1959, Raymond Marcillac 6) et encore *Discorama* (Denise Glaser 7, 1959). *Cinq colonnes à la Une* (1959-1968) est le magazine le plus célèbre, le plus innovant et le plus indépendant, il est animé par Pierre Desgraupes (1918-1993) 8, Igor Barrère (1931-2001), Pierre Lazareff, Éliane Victor (née en 1918), Monique Wendling et Pierre Dumayet (1923-2011) 9. *Cinq colonnes à la Une* rencontre un succès d'écoute et de critique énorme, bénéficie des chemins ouverts par *Paris Match*, de la molle

1 Les retransmissions depuis la ville de Reims en 1956 et depuis deux cols des Pyrénées en 1958 avaient été courtes, très médiocres et quasi muettes (*La télévision des Trente Glorieuses*, *op. cit.*, *passim*).

2 Cf. le titre de sa biographie par V.Rousset, *Georges de Caunes l'aventurier. Biographie*, Ramsay, 2006, 301 p. Voir aussi Georges de Caunes, *Ma Part des choses. Mémoires pudiques*, Belfond/Le Pré aux Clercs, 1990, réédition, France-Loisirs, 1996, 332 p.

3 Cf. J.Dumazedier, « L'ambition de *culture populaire* : un projet inachevé », *Les Cahiers de l'animation*, 55, 1986 II, pp. 109-129.

4 Étienne Lalou, *Regards neufs sur la télévision*, Seuil, 1957, 194 p.

5 C'est le titre de son *Autobiographie d'un lecteur*, Pauvert, 2000, 223 p.

6 1917-2007.

7 1920-1983. L'émission devait légitimer l'« art mineur » qu'est la chanson.

8 D.Maréchal, « Pierre Desgraupes (1918-1993). La radio d'abord » et A.Grolleron, « Pierre Desgraupes dans les années 1970, une décennie en retrait(e) ? », dans Patrick Eveno & Denis Maréchal dir., *op. cit.*, pp. 171-192.

9 1923-2011. Venu de la radio il avait collaboré au journal télévisé.

médiocrité du journal télévisé, contrôlé par le gouvernement et discrédité, et de l'existence d'une seule chaîne jusqu'en 1964 (1). « Les dramatiques de cette époque sont réalisées par ce qu'on appelle l'école des Buttes-Chaumont, nom donné par Jean d'Arcy au service des émissions dramatiques dirigé par André Frank, installé tout d'abord à Cognacq-Jay, puis en 1956 aux Buttes-Chaumont, où il bénéficie des grands plateaux nouvellement installés. »² Quels sont le fonctionnement, les principes et le style de cette « école des Buttes-Chaumont » ? Elle est dirigée par André Frank puis Albert Ollivier et Jean d'Arcy, directeur des programmes de la télévision entre 1959 et 1964 et elle veut mettre les « grands sujets » à la portée de tous. Les « Buttes-Chaumont » insistent sur la fidélité au théâtre, les gros plans, donnent la priorité aux œuvres intimistes ; il faut jouer sur la profondeur, donner une place capitale du texte, dépouiller l'image, se soucier de l'unité entre texte, interprétation et décor. Une véritable révolution est introduite par Jean-Christophe Averty (1928-2017), nommé réalisateur à la télévision dans la deuxième moitié des années 50, qui bouscule le style Buttes-Chaumont et une télévision des feuilletons sentimentaux et comédies de mœurs, comme, en 1960, *42, rue Courte*, de Jean Canolle (1919-2009). Quatre magazines (écrits) anciens s'ouvrent à la télévision, *Mon Programme*, *La Semaine radiophonique*, *Radio 45* et *Radio Cinéma*, puis une véritable presse de télévision apparaît en 1955, avec *Télé-Magazine*. Des critiques s'orientent vers la télévision (André Brincourt au *Figaro*, Jacques Siclier au *Monde*) et jouent un rôle important dans le succès des dramatiques. Bien entendu des personnes et des personnages marquent ce « premier âge télévisuel », aux noms déjà cités ajoutons Jean Thévenot (1916-1983), journaliste, producteur de radio et de télévision³, les réalisateurs Stelio Lorenzi (*L'Affaire Lafarge*, 1954, *Crime et Châtiment*, 1955, *La Belle Hélène*, 1956, *Un chapeau de paille d'Italie* et *Thérèse Raquin*, 1957, *Marie Stuart*, 1959), Claude Barma (*Le Mariage de Figaro*, 1956, *Macbeth* et *Les Trois Mousquetaires*, 1959)⁴, Marcel Bluwal (*Le Baladin du monde occidental*, 1957), Claude Loursais, Claude Santelli, Pierre Badel, Jean Prat, Igor Barrère, Roger Benamou, Maurice Cazeneuve, Pierre Tchernia... Né en 1928, Tchernia, ce « saltimbanque »⁵ se lance comme tant d'autres dans la vie active à la Libération, en l'occurrence les

1 On lira avec l'intérêt les trois chapitres consacrés à *Cinq Colonnes* dans J.-N. Jeanneney & Monique Sauvage dir., *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage (1959-1968)*, INA-Le Seuil, 1982, 255 p., et le petit article de B.Fleury-Vilatte, « *Cinq Colonnes à la une* : de l'événement à l'histoire », dans M. de Bussière, C.Méadel & C.Ulmann-Mauriat dir., *Radios et télévision au temps des « événements d'Algérie »*, op. cit., pp. 133-145.

2 Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, op. cit., tome II, pp. 397-399.

3 Jean Thévenot, *Trente ans d'antenne. Ma radio et ma télé des années cinquante*, L'Harmattan, 2009, 344 p.

4 1918-1992.

5 À l'origine Tcherniakofsky, son père étant Ukrainien. Autobiographie : Pierre Tchernia, *Mon petit bonhomme de chemin. Souvenirs provisoires*, Stock, 1975, 271 p. Le mot de « saltimbanque » est de Jacqueline Joubert, *Lettre à Emma*, op. cit. Pierre Tchernia est décédé en 2016.

métiers du spectacle, noue moult connaissances et amitiés, et débute une magnifique carrière à la télévision. Il faut ajouter les journalistes, écrivains et producteurs qui apportent des idées et animent une émission, Pierre Bellemare, François Chalais (1919-1996), Roger Couderc¹, Claude Darget (1910-1992), les trois Pierre (Desgraupes, Dumayet et Lazareff), Jacques Sallebert, Roger Louis, Denise Glaser, Aimée Mortimer, Max-Pol Fouchet (1913-1980) ...

Petit à petit, la télévision devient un acteur central de la vie politique. Vincent Auriol n'en souffle mot dans son *Journal*, malgré ses vœux télévisés et la présence de caméras lors de l'élection de son successeur, mais dès 1953 un président du Conseil, Joseph Laniel, accorde un entretien en direct à l'antenne, Guy Mollet le fait une première fois, le 18 juin 1956, en traînant les pieds, selon le témoignage de Pierre Sabbagh, mais en profitant d'une véritable mise en scène à Matignon même, en parlant très peu de politique, suivant l'exemple américain et préfigurant les *Questions à domicile*. L'évolution est rapide : le 12 novembre de la même année Mollet intervient dans une édition spéciale du JT, et ce n'est plus une conversation, mais un véritable entretien entre un chef de gouvernement et un Sabbagh qui se fait l'interprète des téléspectateurs. Si l'empêchement d'une allocution télévisée de Mollet par une grève des techniciens n'est pas considéré comme affaire d'État (31 avril 1956), le chef du gouvernement, mécontent de la présentation de son voyage à Moscou par le JT, téléphone immédiatement le 20 mai ! Forte est l'utilisation de la télévision par la IV^e République, pendant laquelle les gouvernements successifs considèrent ce média comme un support de leur action, un véhicule de leur pensée, c'est par exemple l'attitude d'un Félix Gaillard, président du Conseil très à l'aise devant la caméra. *Face à l'opinion* accueille Robert Buron, ministre de l'Outre-Mer, le 20 octobre 1954, François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, le 4 janvier 1955, pour évoquer ce qui est déjà appelé « le problème algérien ». Les deux premières sanctions tombent, d'abord en raison de l'interview d'un député travailliste hostile à l'expédition de Suez puis à cause d'un supposé déséquilibre au détriment de la SFIO dans l'émission *Faisons le point*, en septembre 1956 puis le 7 février 1957. À la fin de l'année 1955 a lieu la première campagne télévisée pour les élections législatives : cinq minutes pour chaque parti, avant le journal. Les oppositions sont par ailleurs sous la IV^e interdites d'antenne, mais les allocutions présidentielles deviennent habituelles ou historiques avec de Gaulle, qui apprend très vite, dès 1958, à bien manier le média, aidé par Jacques Anjubault (responsable du JT) et Marcel Bleustein-Blanchet puis, l'année suivante, par Sabbagh, et de Gaulle est un téléspectateur

¹ 1918-1984. Lire V. Bonnet, « Roger Couderc, figure tutélaire et fondatrice du rugby télévisé », dans Patrick Eveno & Denis Maréchal dir., *op. cit.*, pp. 153-169.

assidu. La télévision joue aussi un rôle de politique extérieure : souvent cité au détriment de la couverture radio, qui fut pourtant très importante, le couronnement d'Elizabeth II est le prodrome de l'Eurovision, officiellement née en mars 1954 grâce à Jean d'Arcy, et les voyages officiels en France de la jeune reine du Royaume-Uni sont abondamment présentés ; d'autre part la TV œuvre dans le rapprochement franco-allemand.

Conclusion du 7.1.

En conclusion de ce sous-chapitre qui a vu la culture en mouvement bouillonner et s'engager, soulignons son contraste avec la très sage Marianne de Muller, le timbre d'usage courant adopté en 1954 (voir p. XXX). Ou alors il faut interpréter l'œuvre de Muller comme symbole de la République de l'espérance, la compagne des avant-gardes artistiques, la vierge sage fiancée à tous les jeunes qui fument, des femmes qui fument aussi. Par ailleurs le « style Braun » conquiert petit à petit la vie « quotidienne », faisant imiter la modernité américaine et la « révolution des années 50 »¹.

¹ Cf. David Halberstam, *Les fifties. La révolution américaine des années 50*, trad. fr., Seuil, 1995, 591 p.

7.2. L'aventure du TNP et les « avant-gardes des avant-gardes »

Je reprends cette expression à Pascal Ory, qui l'utilise au singulier — « l'avant-garde des avant-gardes » — et l'illustre ainsi : « En 1955, fait sans précédent, un film de diffusion commerciale rend compte d'un travail de peintre "en train de se faire", et il s'agit bien entendu de Pablo Picasso (Henri-Clouzot, *Le Mystère Picasso*). »¹ En réalité d'ailleurs, deux ans auparavant *Paris Match* avait réalisé un reportage photographique montrant les différentes étapes de la réalisation d'un dessin, aux craies de couleurs sur tableau noir, par Picasso². Trois avant-gardes surgissent à l'évidence, le Théâtre national populaire (TNP), le cinéma et l'architecture, mais nous nous interrogerons pour savoir s'il n'y a pas d'autres avant-gardes culturelles.

7.2.1. L'aventure du TNP

Aventure culturelle mise au service d'un projet social, le Théâtre national populaire (TNP) de Jean Vilar³ est un lieu d'engagement, à gauche, et de ferveur artistique passionnée. Aux deux créations de Jean Vilar, le festival d'Avignon⁴, à partir de 1947, et surtout le Théâtre national populaire, qu'il dirige du 1er septembre 1951 jusqu'en 1963, sont très vite discernées les appellations de « mission », de « théâtre civique » et de « théâtre citoyen ». Comment l'après-guerre invente-t-il une configuration culturelle où, de nouveau, le théâtre puisse vouloir rimer avec le peuple ? Les débuts du Théâtre national populaire sont, dans les années de fondation, d'invention culturelle et donc de difficultés économiques, d'arguties administratives, d'attaques politiques manichéennes : « théâtre rouge » d'un côté, « théâtre bourgeois » de l'autre. À partir du milieu des années 1950 (encore lui !) cela va mieux : nouvelles résolutions en 1955, représentations à 20 heures, refus des retardataires et des pourboires aux ouvreuses, nouvelle convivialité, réelle identité populaire pour un théâtre sis en plein seizième arrondissement... Les représentations

1 Pascal Ory, *L'aventure culturelle française, 1945-1989*, Flammarion, 1989, 241 p., pp. 171 & suiv. En réalité le film sort en 1956, cf. J.-L. Bocquet & M. Godin, *Clouzot cinéaste*, Horizon limité, 2002, 144 p., pp. 86 & suiv.

2 *Paris Match*, 28 mars 1953, donc en fait trois ans avant le film de Clouzot.

3 1912-1971. Bases : C. Roy, *Jean Vilar*, Calmann-Lévy, 1987, 330 p. ; J. Vilar, *Jean Vilar par lui-même*, Avignon, Maison Jean Vilar, 1991, réédition, 2003, 355 p. ; la thèse d'Emmanuelle Loyer, *Le théâtre citoyen de Jean Vilar. Une utopie d'après-guerre*, PUF, 1997, 253 p., son article « Le Théâtre national populaire au temps de Jean Vilar (1951-1963) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janv.-mars 1998, pp. 89-103 ; J. Lorcey, *Notre Jean Vilar*, Séguier, 2001, 374 p. ; la thèse de Pascale Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre. 1945-1981*, PUF, 2004, 503 p. ; la thèse de Laurent Fleury, *Le TNP de Vilar. Une expérience de démocratisation de la culture*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 278 p. ; J.-L. Fabiani, *L'Éducation populaire et le théâtre : le public d'Avignon en action*, Presses universitaires de Grenoble, 2008, 192 p. ; E. Ethis, J.-L. Fabiani & D. Malinas, *Avignon ou le public participant, une sociologie du spectateur réinventé*, L'Entretemps, 2008, 238 p. ; la Maison Jean Vilar d'Avignon.

4 Emmanuelle Loyer & Antoine De Baecque, *Histoire du Festival d'Avignon*, Gallimard, 2007, 607 p.

théâtrales, les concerts, les tournées nationales et internationales, le chiffre d'environ 500 000 spectateurs par saison et le sigle TNP inscrit au pochoir sur les affiches et programmes font partie du paysage parisien, tout comme les deux clés du festival d'Avignon résument la cité papale. Tout cela et le rythme de l'aventure sont autant de facteurs qui impressionnent André Malraux, le tout nouveau ministre des Affaires culturelles, prêt en 1959 à reconnaître officiellement dans le TNP la seule œuvre d'importance laissée en héritage par une Quatrième République minée, selon lui, par les hésitations et les démissions : en 1956, le TNP avait obtenu 62 millions de francs contre 405 pour la Comédie-Française 1 et le régime cherchait plutôt à décentraliser ! Toutefois Vilar répond en homme de théâtre à la conjoncture historique des premières années de la Cinquième République, celles de la guerre d'Algérie et de l'affirmation du pouvoir gaullien. Répétant l'exigence de « faire le théâtre de son temps », il se lance dans l'aventure du Théâtre Récamier (1959), où ne sont programmés que des textes exclusivement contemporains, et présente dans la grande salle de Chaillot un « répertoire civique » : *Arturo Ui*, *Antigone*, *L'Alcade de Zalamea* et *La Paix...* en pleine guerre d'Algérie. La pertinence de l'allusion politique fait mouche chaque soir dans des salles galvanisées, pour qui le théâtre est explicitement une des armes de la bataille « républicaine » qui s'engage dans cette France déroutée.

Emmanuelle Loyer replace l'histoire du TNP dans la tradition théâtrale française, notamment pour bien montrer les ambiguïtés de l'aventure. Le TNP renoue avec le Théâtre du Peuple de Bussang 2, fondé dans les Vosges en 1895 par Maurice Pottecher (1867-1960), ami de Romain Rolland et de Jules Renard. Il importe à nouveau l'idée dans la capitale, à la suite des nombreux Théâtres du Peuple ouverts dans le Paris populaire des premières années du XXe siècle, avec des enseignements et des espérances synthétisés par Romain Rolland dans *Le Théâtre du Peuple* paru en 1903 aux Cahiers de la Quinzaine. Firmin Gémier (1869-1933) avait créé en 1911 le Théâtre national ambulant, puis en 1920 le Théâtre national populaire dont il fut le directeur, négligent, de 1920 à 1933. Ces premières générations de théâtre populaire avaient abouti logiquement au Front populaire qui remet à l'honneur et en scène le cycle révolutionnaire de Romain Rolland. Mais le TNP, avant même d'être un théâtre populaire, se présente comme théâtre national. L'un ne va d'ailleurs pas sans l'autre pour Vilar, qui d'abord figure du destin dans *Les Portes de la nuit* de Marcel Carné, avait monté des pièces d'August Strindberg (1849-1912) et le *Don Juan* de Molière dans de petits théâtres et remporté ainsi uniquement des succès d'estime, puis

1 Respectivement 1 240 000 et 8 100 000 euros.

2 Cf. J.-M.Leveratto, « Le théâtre du peuple de Bussang. Histoire et sociologie d'une innovation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2004, pp. 5-19.

accédé à la célébrité en mettant en scène *Meurtre dans la cathédrale* de Thomas Stearns Eliot (1888-1965) au « Vieux Colombier ». Dès son arrivée en 1951 — il est nommé le 1er septembre — Vilar, qui avait été élève de Charles Dullin (1885-1949), rétablit le nom, hérité de Gémier, du Théâtre national populaire, qui s'était au cours des années transformé en Théâtre de Chaillot. Vilar impose ce choix au grand dam de ceux qui lui déconseillent d'émouvoir inutilement le bourgeois du 16e arrondissement avec cette dangereuse référence « populaire » dont il couronne son théâtre ! Mais pour Vilar, « s'il est populaire, il appartient aussi à la nation » : la souveraineté nationale prime toujours chez lui sur la souveraineté populaire. Le TNP, parce que populaire, est donc d'abord un théâtre national. « Théâtre national » signifie plusieurs choses. Tout d'abord, en 1951, « national » se comprend en relation avec la formation d'un nouveau secteur du théâtre public qui éclôt sous la houlette volontariste de Jeanne Laurent (1902-1989), ancienne chartiste, administratrice au ministère de l'Éducation nationale, résistante devenue sous-directeur des Spectacles et de la Musique à la Libération ¹, et grâce au travail enthousiaste de quelques jeunes professionnels avides de changements. Ils proposent un nouvel horizon théâtral qui, grâce à l'aide de l'État, peut envisager une action en dehors des strictes considérations mercantiles qui étaient le lot de l'art dramatique dans l'entre-deux-guerres. Le « théâtre service public » est d'abord l'exigence d'une relation étroite avec l'État, considérant que celui-ci a des devoirs envers la culture, et en particulier envers le théâtre. Cette exigence, essentielle et souvent occultée, est omniprésente dans les textes théoriques ou programmatiques de Vilar, mais aussi dans une pratique sourcilieuse de son métier, dans des détails significatifs de la vie du TNP. Elle apparaît de façon très précoce dans la pensée de Vilar, dès 1944. Il est à noter que ce n'est pas l'État qui place son action sous le signe du service public, mais Vilar qui en formule l'idée le premier, anticipant de plusieurs années sur les politiques à venir. Cette logique de service public va s'exprimer par un civisme laïque et républicain qui affirme un sens absolu de la mission, du contrat ainsi que des devoirs propres à un théâtre public.

Les termes de mission, de contrat, qui martèlent tous les discours de Vilar dessinent en creux non seulement la morale inflexible d'un homme de théâtre dans le siècle, d'une sorte de commissaire de la République des Lettres, mais un véritable modèle politique hérité des Lumières. L'État a donné au TNP une mission, de cette mission découle la notion de contrat, un « contrat social », dont on pourrait presque déceler une véritable théorie implicite, bien que Vilar ne soit pas un théoricien.

¹ Marion Denizot, *Jeanne Laurent : une fondatrice du service public pour la Culture, 1946-1952*, Thèse, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2005, 288 p.

Concrètement, c'est au nom de ce contrat avec le public, sacré entre tous, que Vilar, lors des grèves de novembre-décembre 1957, décide de faire jouer, en dépit de l'absence d'éclairage et du personnel de plateau nécessaire à la bonne tenue de la représentation. Sans décor, sans lumière, Vilar joue coûte que coûte, choisissant de privilégier les intérêts du public sur ceux de ses employés. Cette conception, très « républicaine », de la mission et du contrat, se double d'une conscience affirmée des devoirs qu'impose le caractère national du TNP. L'attention méticuleuse au civisme de son théâtre et de sa troupe se lit à plusieurs niveaux, par exemple dans les recommandations et les réprimandes faites aux comédiens lors de tournées à l'étranger ainsi que dans le souci de préserver une absolue neutralité politique à l'intérieur de Chaillot. Le TNP est le représentant de la France à l'étranger. Il l'est sur scène, il l'est également hors du plateau. Autrement dit, il l'est pour le meilleur et ne doit pas l'être pour le pire. C'est l'argumentation que répète Vilar à ses comédiens, de tournée en tournée, y accordant manifestement une extrême importance et prêt, éventuellement, à prendre des sanctions :

« Un hôtel est un lieu de repos pour les autres, et non pas les champs nocturnes d'un comédien français qu'un whisky désarçonne à Édimbourg, une bière à Berlin, un flacon de Bardolino à Venise... Un garçon de restaurant n'est pas votre larbin. L'êtes-vous pour moi ? » ¹

Représentant de la nation française à l'étranger, le TNP l'est davantage encore à Chaillot, et se doit donc de préserver la cohésion en respectant les opinions de tous ses membres et par conséquent il n'en affiche aucune qui ne soit pas strictement liée à la parole artistique. De ce point de vue, l'« enceinte » de Chaillot ressemble un peu à l'école laïque de la République et le directeur Vilar ne ferait pas rougir les « hussards noirs » tant son intransigeance en matière de « théâtre service public » et de neutralité est constante à cet égard. Vilar est persuadé que parmi les forces sociales constituées, seul l'État peut garantir le succès d'une aventure telle que celle du théâtre populaire. Est-ce seulement un sentiment très hexagonal, fondé sur une tradition vieille de trois siècles, selon lequel rien d'important ne peut se faire si l'initiative n'en est pas prise au sommet de l'État ? Ce sentiment est très certainement présent, réactivé par le contexte de la Libération, à quoi il faut ajouter la conscience très aiguë chez Vilar, que le problème de la démocratisation théâtrale, par son ampleur, par l'étendue de ses implications, nécessite de gros moyens, une forte volonté politique et ne peut s'accommoder d'un amateurisme individualiste, fût-il plein de bonne volonté. Il n'est pas étonnant que cette place idéalement assignée à l'État débouche sur la célèbre comparaison entre le TNP et les services publics du gaz, de l'eau et de l'électricité, dans une plaquette de 1953 : « Dieu merci, il y a encore certaines gens pour qui le théâtre est une nourriture aussi indispensable à la vie que

¹ Jean Vilar, septembre 1953, « Du tableau de service au théâtre », *Cahiers Théâtre Louvain*, 53, 1985, p. 32.

le pain et le vin. C'est à eux d'abord que s'adresse le Théâtre national populaire. Le TNP est donc, au premier chef, un service public. Tout comme le gaz, l'eau, l'électricité ». La nécessaire prise en charge de l'État découle de ce besoin vital de l'existence humaine, et il est intéressant de constater que ce sont EDF et GDF, modèles types des entreprises nationalisées en 1946, qui sont prises en exemple, avec la distribution de l'eau, pour illustrer ce que devrait être l'action du TNP. De même que l'État a jugé nécessaire de prendre en charge la reconstruction économique et sociale, il doit parallèlement, selon Vilar, s'impliquer pour favoriser l'activité du théâtre dans les endroits qui en sont totalement dénués. Ainsi, en banlieue, et Vilar insiste à de nombreuses reprises sur la faiblesse des équipements dans la périphérie de Paris, qui pourtant accueille désormais la majeure partie de la population parisienne.

Des foules joyeuses et plutôt jeunes attendent l'ouverture de la salle, dans le grand hall de Chaillot, l'émotion est partagée au cours de spectacles œcuméniques, où le lyrisme des grands textes est rehaussé par le jansénisme de la mise en scène : rideaux noirs, scène vide de tout artifice, décor restreint, costumes emblématiques. Au style élégant et intelligemment démonstratif des mises en scène de Vilar s'ajoute la passion investie dans le corps d'une troupe, fidèle pendant plusieurs années à un théâtre et à un public. Le comédien du TNP est le contraire d'un cabotin flamboyant, il n'existe qu'au sein d'une troupe dont l'homogénéité, non démentie pendant plusieurs saisons, est seule à même de créer une identité propre au théâtre et ressentie comme telle par le public. Vilar est extrêmement exigeant vis-à-vis des acteurs de la troupe, imposant un rythme de travail très intense, il reçoit les protestations et les revendications comme des crimes de lèse-majesté de la mission du TNP ! Au TNP, les visages de Christiane Minazzoli (1931-2014), Monique Chaumette (née en 1927), Georges Wilson (1921-2010), Daniel Sorano (1920-1962), Jean-Pierre Darras ¹, Charles Denner (1926-1995) et d'autres lui sont familiers et leur reconnaissance immédiate est décisive, aux yeux de Vilar, pour créer l'impression d'une communauté de pensée et l'unité d'un style subsumant la seule inspiration du metteur en scène. Et puis, contredisant mais aussi finalement réaffirmant cette profession de foi, il y a Gérard Philipe. Formidable atout pour le TNP, il chemine par la grâce de ce même théâtre, du statut de comédien célèbre à celui de véritable acteur populaire, transcendant l'enthousiasme du public. Acteur populaire au sens où Gérard Philipe est un « comédien-passeur », passeur du théâtre, mais aussi passeur de son époque. C'est en effet en tant que « héros de son temps » que Philipe draine les foules au TNP, il semble cristalliser en lui la fougue, la jeunesse, la fureur de vivre, mais aussi les contradictions, les frustrations qui furent celles de sa génération et des

¹ Jean-Pierre Dumontet, 1927-1999.

années 50. Né en 1921 (1), victime d'une pleurésie en 1940 et échappant ainsi au STO (il subira une rechute en 1950), il obtient son premier rôle en 1943, tandis que son père est collaborateur, ce qui le contraindra à se réfugier en Espagne, d'où il se verra condamné à mort par contumace à la Libération (il ne reviendra en France, amnistié, qu'en 1969). Gérard Philipe participe brièvement à la libération de Paris par la Résistance, devient un compagnon de route du parti communiste, s'engage totalement dans le Mouvement de la Paix, se marie en 1951 avec Nicole Fourcade 2, qui prend le nom d'Anne Philipe. Il mourra le 25 novembre 1959 d'un cancer et sera enterré à Ramatuelle dans le costume du Cid. Gérard Philipe est tour à tour l'impétueux Rodrigue du *Cid* (1951-1952), le somnambulique Prince de Hombourg (1951-1953), un Ruy Blas (1954) pourfendeur des justes causes et un Lorenzaccio (1952-1953) douloureusement décadent mais aussi l'Octave batifoleur de Musset, et combien d'autres figures universelles de la complexité humaine. Comme l'a déclaré Marc Fumaroli 3,

« Dans l'histoire de la réception du *Cid* en France, le moment extraordinaire, c'est l'adoption de la pièce comme emblème du Théâtre national populaire de Jean Vilar, et l'interprétation que Gérard Philipe a donnée du personnage. Philipe était à ce moment-là dans tout l'éclat de sa jeune gloire, il était le jeune premier idéal, il symbolisait — on est alors en 1951 — la volonté française de l'après-guerre de sortir de la mélancolie et du marasme de la guerre, de la défaite et de l'Occupation. Il a été plébiscité non seulement par la jeunesse, mais par l'ensemble du public français. Et cette interprétation de Vilar et de Philipe, transmise par ceux qui l'ont vue, a laissé une marque ineffaçable. »

Gérard Philipe est fondamentalement attaché, sinon au TNP, du moins à sa propre théâtralité : dans pas mal de ses films, il apparaît, comme l'a fait remarquer Jacques Siclier 4, « marqué par un jeu théâtral qui l'apparente plus aux "monstres sacrés" de l'avant-guerre qu'à ces comédiens "nouvelle vague" comme Alain Delon et Jean-Paul Belmondo qui allaient assurer le relais de la jeunesse. » J'ajouterai d'abord que sa « réception » (pour reprendre le mot de Fumaroli) est beaucoup plus le fait des « classes creuses » que de la première génération du baby-boom, qui a au plus 13 ans quand meurt Gérard Philipe. J'ajouterai aussi qu'il est capable, à l'instar de certaines stars de cinéma comme Gabin, de casser son mythe, de le noyer dans la boisson si l'on veut, dans le grand film d'Yves Allégret *Les Orgueilleux* (1953, Michèle Morgan le fait un peu aussi), ce que beaucoup de comédiens « nouvelle vague » seront impuissants à faire.

1 P.Cadars, *Gérard Philipe*, Henri Veyrier, 1984, réédition, Ramsay, 1990, 216 p. ; G.Bonal, *Gérard Philipe. Biographie*, Seuil, 1994, 336 p., réédition, 2009, 364 p. ; O.Barrot, *L'Ami posthume. Gérard Philipe. 1922-1959*, 2008, 212 p.

2 Née Anne Navaux, 1917-1990.

3 Déclaration au *Monde* du 18 novembre 2005, page 3.

4 *Le Monde*, 5 septembre 1983

Au TNP, sur les 57 pièces jouées de 1951 à 1963, on peut dénombrer 33 classiques (dont 24 français et 9 étrangers). En effet, les classiques sont censés replonger les spectateurs dans l'univers familier des « musées imaginaires ». Cette capacité des classiques de susciter l'intérêt d'un vaste public, intégrée dans le *logos* du théâtre populaire, est vue comme la conséquence de sa proximité naturelle et *a priori* à l'égard du peuple. Insistance est faite ici sur le caractère universel de ces œuvres, *Le Cid*, *Lorenzaccio*, *Macbeth*, *Ruy Blas*, ou *Le Triomphe de l'amour*, des pièces ancrées plus ou moins profondément dans la mémoire de tous, ce qui fonde en définitive « naturellement » le choix de ces pièces pour un théâtre populaire. Le « style TNP », d'un dépouillement menant à la légende, est fait de solennité, de simplicité, d'efficacité et finalement de lisibilité. Il s'agit de découvrir une esthétique théâtrale susceptible de s'adresser à tous. Et tout, dans la mise en scène de Vilar, est alors engagé à négocier cette traduction, cette médiation. Un tel projet ne va pas sans quelque didactisme. À l'heure où la France se reconstruit, Vilar sait développer une idéologie d'un théâtre qui rassemble. C'est par une vigoureuse stratégie de reconquête des publics populaires que le TNP comprend sa mission de démocratisation culturelle. Le primat constamment accordé au public est chez Vilar un véritable programme. En voulant instituer des rapports d'un type neuf entre un nouveau public et le théâtre, Vilar s'engage dans une véritable politique du public. Il a les audaces, le pragmatisme et la réflexion à long terme du vrai chef politique. Le temps joue en effet avec le TNP qui, en douze ans, invente des méthodes qui lui permettent de susciter, de rassembler puis de structurer un nouveau public autour des associations culturelles, des organisations de jeunesse et des comités d'entreprises, grâce auxquels le théâtre pénètre plus profondément dans la sphère sociale. Au TNP, la « Nuit Renault » succède à la « Matinée CEMEA » (il s'agit des Centres d'entraînement aux Méthodes d'Éducation active, fondés en 1937), lançant ainsi une véritable dynamique sociale relayée par les responsables d'associations. Un nouveau protocole est proposé au milieu des années 50 : accueil du public à 20 heures en musique, dîner froid possible sur place pour les travailleurs ne pouvant retourner manger chez eux, vente d'un livret-programme comprenant le texte de la pièce, pour la somme symbolique d'un franc, pas de pourboire pour les ouvreuses, exactitude requise dans les horaires... Ces quelques règles permettent de casser les rites du théâtre bourgeois et de mettre en confiance un public néophyte. Le TNP ne se contente pas — et là est l'innovation majeure — d'accueillir et de fidéliser son public, mais part à la recherche du public potentiel par une efficace politique de prospection où le groupement, l'association, le collectif, sont au cœur du dispositif. Grâce à Jean Rouvet (1917-1992), administrateur du TNP jusqu'en 1959, et Sonia Debeauvais, responsable depuis 1957 des rapports avec le public, le TNP et son

équipe inventent les moyens modernes de mener leur aventure populaire. Par de nouvelles formules, telles que les « week-ends », les « nuits », les « matinées étudiantes », par le système des avant-premières réservées aux groupements, systématisé à partir de 1957 en abonnements, les spectateurs, organisés en associations, deviennent moins les adhérents d'un théâtre que les protagonistes d'un grand mouvement culturel. Ces associations sont au nombre de 109 en 1958-1959, de 186 en 1959-1960, 221 en 1960-1961, et le public est au rendez-vous.

Cependant, a-t-on atteint le public populaire que visait explicitement, en 1951, le « Petit manifeste de Suresnes », Suresnes étant le premier lieu d'implantation du TNP, provisoire, au théâtre de la Cité-Jardin de Henri Sellier, en attendant que l'ONU libère le Palais de Chaillot 1 ? Plus qu'une divergence sur l'appréciation d'un bilan sociologique — du reste fort difficile à dresser à l'époque — une remise en cause est introduite dès 1955 par la querelle avec Jean-Paul Sartre 2 et la contestation par Jean-Louis Barrault deux ans plus tard 3. Elle oppose deux conceptions antagonistes de ce qu'est le public populaire, et par voie de conséquence, de ce que signifie le théâtre et la culture populaires. Sartre diagnostique un échec du TNP qui n'aurait pas réussi à conquérir le public populaire qu'il ambitionnait :

« En fait, le TNP n'a pas de public populaire, de public ouvrier. Son public, c'est un public petit-bourgeois, un public qui, sans le TNP et le prix relativement bas de ses places, n'irait pas ou fort peu au théâtre, mais pas un public ouvrier. Il y a des ouvriers qui viennent au TNP ; le TNP a donné des représentations pour des ouvriers, mais le TNP n'a pas de public ouvrier. Même quand il se déplace et va jouer dans la banlieue ».

Un bilan sociologique du public du TNP dément-il les propos de Sartre ? Il est très difficile de répondre à cette question, tant les éléments dont l'historien dispose sont lacunaires, plus qualitatifs que quantitatifs. Ce qui est certain, c'est que le public des années 1950 est composé majoritairement de jeunes et plus généralement de moins de 40 ans, nés dans les décennies de démographie française atone. Au-delà de ce renouvellement générationnel, la question essentielle reste évidemment celle de la composition sociale de ce nouveau public. Quelques indices peuvent être glanés ici ou là. Après les représentations du *Cid* et de *Mère Courage* à Gennevilliers du 3 au 16 février 1952, certains spectateurs écrivent au journal *Ce Soir*, communiste, qui avait organisé un des week-ends, au bénéfice de ses lecteurs. Vingt-six spectateurs déclinent 26 professions différentes, qui sont métallurgiste, photogaveur, petit

1 Cette libération est très indirectement célébrée par l'émission de deux timbres-poste en 1951, les seuls consacrés par la France à l'ONU dans les années 50. En fait ils traitent de la 6e session de l'Organisation, qui se tient à Paris. Sur Suresnes : A. Rustenholz, *De la banlieue rouge au Grand Paris. D'Ivry à Clichy et de Saint-Ouen à Charenton*, La Fabrique, 2015, 353 p., pp. 125-140.

2 Revue *Théâtre populaire*, n° 15, 1955, pp. 3-9.

3 Revue *Arts*, février 1957.

commerçant, ouvrière, conseillère d'orientation professionnelle, cigarière, ouvrier électricien, petit industriel, agent de maîtrise, assistante sociale, contrôleur-radio, professeur, comptable, infirmière, ménagère, magasinier, mécanographe, professeur de l'enseignement technique, artisan-peintre, ouvrier du bâtiment, dessinateur industriel, contrôleur des PTT, représentant, opérateur de radio, instituteur, boutiquier. C'est le public bigarré cher à Vilar, plus que celui réclamé par Sartre. Les plaintes, recueillies par voie de questionnaires, confirment l'existence d'un public populaire. Mais en est-il ainsi tous les jours, et à Paris ? La réponse est non. Guy Leclerc, critique dramatique de l'époque à *L'Humanité*, se fonde sur sa fréquentation assidue du TNP pendant douze ans et sur de nombreuses conversations avec Vilar et Rouvet pour avancer « que les ouvriers d'entreprise ne représentent pas plus de 2 à 3 % du public de ce théâtre, sauf dans les soirées réservées à leurs usines ». Le psychologue social René Kaës, étudiant la situation sur l'ensemble des théâtres publics, constate qu'au début des années 1960, la pyramide de fréquentation des salles, même populaires et décentralisées, renvoie encore une sorte d'image renversée de la pyramide sociale : « Les publics de travailleurs ne représentent que la plus faible partie de cette infime partie de la population (5 à 6 %) qui fréquente assez régulièrement le théâtre ». Le constat semble imparable après plus de dix ans d'activité du TNP : il y a encore discrimination par le théâtre. Vilar ne répond pas en termes sociologiques à Sartre qui, grossièrement, comme on peut le pressentir, a raison. Face à cette attaque frontale, Vilar réitère sa vision, largement héritée, de ce que doit signifier le théâtre populaire. Englobant la question du public dans une problématique plus large, Vilar, dans sa réponse à Sartre, réaffirme son inscription dans la tradition française du théâtre populaire héritée de la fin du XIXe siècle. Il en adopte les principaux articles de foi qui résonnent parfois comme autant de *topoi*. Le discours du théâtre populaire se présente comme l'historique d'un détournement, celui du théâtre par la bourgeoisie ayant confisqué à son profit un art par nature et originellement frère du peuple. Une telle vision des choses fonctionne à proprement parler comme une mythologie dont les rites fondateurs seraient à rechercher dans le théâtre de la cité grecque, les mystères médiévaux ou le théâtre élisabéthain. Dès lors, tout théâtre prétendant se désaliéner du joug esthétique et dramatique de la bourgeoisie doit rechercher l'esprit perdu de la communion populaire *via* la scène. Il est aisé de repérer dans les années 1950 des avatars de cette conception toujours active dans la représentation qu'on se fait d'un véritable théâtre populaire. Deux convictions fondent finalement l'essentiel de la réponse de Vilar à Sartre, entrelaçant intimement les problèmes du public et du répertoire. Premièrement, « Le théâtre populaire, cela veut dire théâtre universel. *Le Cid*, c'est du théâtre populaire, parce que *Le Cid* réussit partout ». En d'autres termes, et l'on retrouve ici cette culture universelle qui est aussi

celle de l'éducation populaire, il n'existe pas de cultures socialement ciblées, la culture bourgeoise n'étant finalement qu'une fausse culture. La culture, c'est-à-dire cet ensemble tangible et circonscrit constitué des chefs-d'œuvre classiques, du répertoire « de haute culture », est un bien à partager entre tous.

Contrairement à Sartre qui prône une littérature dramatique spécialement conçue et écrite pour la classe ouvrière, seule à même de l'intéresser, Vilar réaffirme sa foi en une culture universelle et émancipatrice, parlant d'une même voix, même si les timbres en sonnent différemment selon les publics auxquels elle s'adresse. Une telle vision est évidemment arc-boutée sur un imaginaire social qui n'a pas fait le deuil de la réconciliation entre classes sociales. Pour Vilar, deuxième pilier de l'argumentation, le « peuple » a un sens social très élargi, conforme à une pensée relevant davantage du XIXe que du XXe siècle. Le peuple n'est jamais, pour Vilar, confondu avec la classe ouvrière, il en défend une conception beaucoup plus large englobant sociologiquement d'autres catégories telles que les petits commerçants, les employés, les paysans unis par de lourds horaires de travail, des salaires modestes, des conditions de vie difficiles, une éducation scolaire écourtée... Le public populaire n'est donc nullement réductible au public prolétaire, le « peuple » de Vilar retrouve le « populus » romain ou, plus simplement et directement, le Peuple de Jules Michelet, et le TNP ne peut, parce qu'il n'atteint qu'un faible pourcentage d'ouvriers, se voir dénier le statut de théâtre populaire. Ce qu'il réalise, ce sont « la fabrication d'une identité collective », « la production d'un sentiment d'égalité », « la proposition d'espaces de sociabilité » et la réalisation d'une « fiction sociale »¹. Cet argumentaire s'inscrit pleinement dans la tradition réconciliatrice du théâtre populaire en France face à la critique marxisante de Sartre. Cependant, là où Vilar se montre peut-être le plus novateur, c'est lorsqu'il répond en artiste et metteur en scène de théâtre à la critique tout idéologique de Sartre. La position de Vilar est un plaidoyer pour la représentation des classiques qui, convenablement mis en scène, retrouvent toute leur actualité, mais c'est aussi la prise en compte de la « transaction » artistique qui fait exploser les rigidités sociales. Pendant le temps de la représentation, les inégalités socioculturelles ne constituent pas un obstacle à la perception pour des œuvres transcendant leurs destinations sociales. C'est aussi dans cette conviction que se comprend l'universalité du théâtre défendu par Vilar. Promouvant son théâtre au rang de théâtre national à part entière, installé au carrefour d'une tradition de rénovation artistique héritée de la « famille Copeau » et d'une ambition de recherche d'un Théâtre du Peuple des Romain Rolland, Maurice Pottecher ou Firmin Gémier du début du siècle, Jean Vilar a le génie de faire le théâtre de son temps. Dans une France

1 L.Fleury, *op. cit.*, pp. 193, 196, 198 et 201.

divisée par la guerre froide, déchirée par celle d'Algérie, le théâtre de Vilar est un de ces lieux où le vent de l'Histoire semble souffler dans le sens de la Raison, et non dans le sens royal d'*Ubu-roi*, pièce d'Alfred Jarry de 1896, montée par le TNP en 1958.

Capitale, l'aventure du TNP n'est pas toute la modernité théâtrale des années 50 en France. Il faut lui ajouter plusieurs associations « cousines », comme Peuple et Culture, fondée à Grenoble en novembre 1944 à l'initiative de Joffre Dumazedier (Simon Nora, Paul-Henry Chombart de Lauwe...). Travail & Culture et Tourisme & Travail ont aussi surgi de la Résistance. Cinq Centres dramatiques nationaux (CDN) sont créés par l'État entre 1946 et 1952, Jeanne Laurent jouant ici encore un rôle capital, sur la lancée du Théâtre du Peuple de Bussang fondé par Maurice Pottecher en 1895 (voir plus haut), et régionaux de fait : il s'agit de « construire le national en favorisant le local » 1. Jean Dasté (1904-1994) qui en 1945 avait été l'âme à Grenoble de la première « maison de la culture » de Peuple et Culture, est à la tête du premier CDN, la Comédie de Saint-Étienne. Les autres CDN sont le Centre dramatique de l'Est (Strasbourg), le Grenier de Toulouse (Maurice Sarrazin, né en 1925), le Centre dramatique de l'Ouest (à Rennes) et le Centre dramatique du Sud-Est, à Aix-en-Provence. Les CDN dressent des plans de tournées qu'ils s'efforcent de faire rationnels, eu égard aux densités de population, aux distances et à leur financement : ils sont par exemple denses dans les deux départements alsaciens pour le CD de l'Est, moins intenses dans les Vosges et la Meurthe-et-Moselle et la troupe de Strasbourg n'excursionne que rarement à Reims ou à Dijon 2.

« Le nom de Jeanne Laurent, qui fut sous-directeur des spectacles et de la musique à la direction générale des Arts et des Lettres, reste attaché à cette profonde révolution du paysage culturel français qu'on a coutume d'appeler la "décentralisation théâtrale". Moitié système, moitié improvisation, cette politique a conduit en l'espace d'une dizaine d'années seulement à la mise en place d'une structure dont le noyau central est demeuré solide jusqu'à nos jours. À la base figure une multitude de jeunes troupes théâtrales, du sein desquelles émergera désormais périodiquement un petit lot de subventionnés, grâce, à l'époque, à un concours prestigieux, le concours des jeunes compagnies. » 3

Enfin, La Guilde, troupe d'amateurs fondée au début des années 50 par Guy Rétoré, est le noyau du futur Théâtre de l'Est parisien (TEP, 1963), Roger Planchon démarre son aventure théâtrale, à Lyon, en 1951, Marcel Maréchal, né en 1937, prend la suite en 1960 (4).

1 P.Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre. 1945-1981*, PUF, 2004, 503 p., p. 42.

2 Cf. carte de 1957 dans P.Goetschel, p. 207.

3 Y.Lequin dir., *Histoire des Français*, Armand Colin, 3 vol., 1983-1984, tome III, p. 447. Sur Jeanne Laurent, Marion Denizot, *op. cit.*

4 Michel Pruner, *Marcel Maréchal, Cinquante ans de théâtre populaire. Chronique d'une aventure théâtrale*, L'Harmattan, 2014, 457 p.

7.2.2. La modernité cinématographique : *Un jeune homme au fil des vagues* 1

Le lecteur aura compris le jeu de mots, facile. Mais la Nouvelle Vague est plus tardive qu'on ne le croit généralement et la modernité cinématographique des vraies années 50 ce sont plutôt Tati, Varda, les cinémas d'Art et d'Essai, les ciné-clubs et la Cinémathèque. En fait c'est tout le cinéma français et l'industrie cinématographique qui vont « vers de nouveaux rivages », titre de chapitre de Raymond Chirat dans *La IVe République et ses films*². Dans mon introduction générale nous avons vu combien *Jour de fête* (1949) révèle par son procédé de colorisation la différence entre le Noir & Blanc et la Couleur, et combien il montre une France encore largement rurale. Plus tard j'ai jugé que l'autre film de Tati, *Les Vacances de Monsieur Hulot*, de 1953, correspond à un monde ancien, désuet et bon enfant, sauf que la stratification sociale et la reproduction des codes sociaux de la ville y sont nettement visibles. Un encadré (p. XXX) a fiché l'année 1958 comme celle du début de la « nouvelle vague » cinématographique mais aussi celle de la sortie de *Mon Oncle* de Jacques Tati, qui y oppose la modernité « gadget » des Arpel et la fable traditionaliste dans lesquels vit l'oncle.

Jacques Tatischeff, né en 1908, avait d'abord été mime et ses numéros d'imitation (le pêcheur, le tennisman, le boxeur, le cavalier, etc.) lui avaient valu un grand succès. Il joue dans des courts métrages des années 30, en scénarise d'autres, après la guerre il est acteur dans deux films de Claude Autant-Lara, *Sylvie et le fantôme* (1946) et *Le Diable au corps* (1947). Tati tourne *L'École des facteurs* en 1946, d'où il tire pendant l'été caniculaire de 1947, en l'amplifiant, *Jour de fête*, dont le succès (dans le seul noir et blanc !) lui permet de réaliser ensuite, à Saint-Marc-sur-Mer près de Saint-Nazaire, *Les Vacances de Monsieur Hulot* en 1953. Il retrouve ainsi le Sainte-Sévère du temps de la guerre, qu'il rebaptise Follainville dans le film de 1949. Tati regretta toujours de ne pas pouvoir présenter *Jour de fête* en couleur. Il avait pris soin lors du tournage de faire peindre les portes des maisons en gris et d'habiller les villageois de couleurs sombres : il comptait ainsi mettre en évidence l'arrivée des forains, qui apportaient gaité et couleur dans le village. Le succès des *Vacances de Monsieur Hulot*, cette fois-ci international, permet à Tati de tourner *Mon*

1 Yves Martin, *Le cinéma français. 1946-1966. Un jeune homme au fil des vagues*, Méréal, 1998, 349 p. Une lecture essentielle car stimulante.

2 Raymond Chirat, *La IVe République et ses films*, Hatier, 1985, 175 p., à compléter par *D'un cinéma à l'autre. Notes sur le cinéma français des années cinquante*, Éditions du Centre Pompidou, 1988, 128 p., par J.-Ch.Sabria, *Cinéma français. Les années 50. Les longs métrages réalisés de 1950 à 1959*, Éditions du Centre Pompidou, 1988, 512 p. Encyclopédie sous forme de fiches, très belle iconographie. Aussi, antérieur et plus large : J.-Ch.Sabria & J.P.Busca dir., *L'index du film français*, Denis Jacob, 1985, 923 p.

oncle en 1958 à Saint-Maur-des-Fossés, dans des conditions financières assez confortables, malgré un grave accident de voiture trois ans plus tôt. Cinéaste de la liberté artistique et du gag burlesque, Tati est le poète du son et de l'image, il parodie la société contemporaine, il est le narrateur du regard et l'artisan qui retouche sans cesse son œuvre et réemploie dans ses longs métrages des années 50 les gags de la fin des années 40 (1).

En 1954, donc l'année d'après *Les Vacances*, Agnès Varda, la photographe attirée du TNP, réalise *La Pointe courte*, son premier film, tourné avec un tout petit budget, en dehors du système de production classique, ce qui lui vaut d'être boycotté par les distributeurs. Avec l'équipe des *Cahiers du cinéma* — l'année 1954 a débuté avec un numéro des *Cahiers* qui publie l'article-manifeste de François Truffaut dont nous parlerons un peu plus loin — Agnès Varda vise à dégager la notion d'« auteur de film ». Cette contestation du cinéma occidental traditionnel signifie que des artistes seraient capables de prouver qu'ils peuvent s'exprimer cinématographiquement en dépit des contraintes de l'industrie et du commerce et elle est techniquement appuyée sur l'utilisation d'une caméra légère pourvue d'un son synchrone avec l'image. Cette direction est bientôt suivie par le cinéaste ethnologue Jean Rouch (1917-2004) qui réalise *Les Fils de l'eau* en 1955, *Les maîtres fous* en 1957 et *Moi, un noir* en 1958 (2).

En même temps qu'il y a crise de la fréquentation des cinémas, avec un recul du nombre des entrées dans les salles qui est approximativement d'un cinquième entre 1947 et 1961, la baisse commençant avant la généralisation de la télévision, le nombre des cinémas d'Art et d'Essai augmente, tout en restant modeste. Il y a, à Paris, cinq cinémas d'Art et d'Essai en 1955, quand est créée une Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), 11 en 1956, 14 en 1957, 19 en 1958 (3). Beaucoup vaste est le mouvement de création des « ciné-clubs », mot imaginé par Louis Delluc (1890-1924) en 1920 et associations relayant les clubs de cinéma de l'entre-deux-guerres, Vieux Colombier, Studio des Ursulines, Studio 28... Les ciné-clubs, en adaptant la programmation, en organisant le film, en animant une discussion après la projection, réussissent à dynamiser culturellement des quartiers, des villes et à gagner de nouvelles couches sociales ou intellectuelles au cinéma. Moyen de faire découvrir le cinéma à la jeunesse, instrument de formation du public,

1 Michel Chion, *Jacques Tati*, Petite bibliothèque des Cahiers du Cinéma, 1987, réédition, 2009, 144 p. ; J.-P. Guérand, *Jacques Tati*, Gallimard, 2007, 411 p. ; J. Kermabon, *Les Vacances de M. Hulot de Jacques Tati*, Yellow Now, 2009, 132 p. ; Francesca Boschetti, *Jacques Tati*, en italien, L'Epos, 2012, 221 p.

2 G. Vincent, *Les Français. 1945-1975, op. cit.*, p. 78.

3 *Ibid.*, p. 83.

le ciné-club est pédagogie. Un idéal démocratique est servi par des bénévoles, un dynamisme national est encadré par la Fédération française des cinés-clubs (FFCC), fondée dix ans avant l'AFCAE. Il est régional grâce à des autobus dédiés et à une circulation des projecteurs, des écrans et des bobines, ce qui permet d'organiser des séances de cinéma en pleine zone rurale et en montagne. Les cinés-clubs innervent toute une contre-culture « qui possède ses rites, ses temples et ses grands prêtres » 1, Truffaut, Godard, Rivette et Rohmer, avec un prurit d'érudition qui rappelle le jazz contemporain. Mais les ciné-clubs vont s'effacer, à la charnière entre les deux décennies, au profit des salles d'art et d'essai.

Les cinéphiles se forment à la Cinémathèque, dirigée par Henri Langlois (1914-1977) et réfléchissent grâce aux *Cahiers du Cinéma*, nés en avril 1951, animés par Joseph-Marie Lo Duca (1910-2004), puis Éric Rohmer (1920-2010) 2, Jacques Doniol-Valcroze (1920-1989) et André Bazin (1918-1958), et dans lesquels François Truffaut 3 publie, à 22 ans, son long brûlot, « Une certaine tendance du cinéma français », en janvier 1954 4. Dans ces *Cahiers* à couverture jaune, fiévreusement attendus par les cinéphiles d'avant-garde, les articles de Rohmer, de Chabrol, Godard, Jacques Rivette (1928-2016) et Alexandre Astruc (1923-2016) font date. Ils attaquent la qualité standard du cinéma français des années 50, la fameuse « qualité française », avec comme réalisateurs Clouzot, Autant-Lara, Becker, René Clair, etc., et comme auteurs de dialogues Henri Jeanson (1900-1970), Michel Audiard (1920-1985), etc. Les critiques sont souvent assassines et certains comptes rendus, paraissent maintenant, six décennies plus tard, stupéfiants, d'autant plus qu'au milieu des années 50 il y a déjà des francs-tireurs avec Alexandre Astruc, Jean-Pierre Melville, Alain Resnais (*Nuit et Brouillard*, 1956, *Hiroshima, mon amour*, 1958, *L'année dernière à Marienbad*, 1961) et Georges Franju (1912-1987). À la fin des années 50 les critiques et les animateurs des *Cahiers du Cinéma* commencent à devenir auteurs. Il s'agit de Louis Malle (*Ascenseur pour l'échafaud*, 1957), Claude Chabrol (*Le Beau Serge*, 1959), François Truffaut, Jean-Luc Godard (*À bout de souffle*, 1960) et Roger Vadim (*Et Dieu... créa la Femme*, 1956, *Les liaisons dangereuses*, 1959), qui cherchent d'abord la liberté, l'ambiguïté, l'ellipse, le plan-séquence, etc. 5 Ils ont trouvé aussi de nouveaux

1 P.Goetschel & E.Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, op. cit., p. 120, pour ce passage aussi.

2 Pseudonyme de Maurice Schérer.

3 1932-1984. Truffaut est présenté longuement dans A. De Baecque, *La Cinéphilie. Invention d'un regard, histoire d'une culture. 1944-1968*, Fayard, 2003, 406 p., *passim*.

4 Cité dans *Vive le cinéma français !*, tome II de l'anthologie des *Cahiers du Cinéma*, Cahiers du Cinéma, 2001, 251 p., pp. 17-35.

5 G.Vincent, *Les Français. 1945-1975*, op. cit., pp. 59, 78 et 106 ; P.Avril et G.Vincent, *La IVe République...*, op. cit., pp. 41-42.

acteurs ou plutôt une nouvelle forme de présence à l'écran, celle de Brigitte Bardot dans *Manina, la fille sans voiles* (Willy Rozier, 1952), dans *Et Dieu... créa la Femme*, dans *En cas de malheur* et dans *Babette s'en va-t-en guerre*. Comment ? la personnalité, le corps, mythique, les scènes « osées » et un érotisme tranquille reléguant Louis-Charles Royer (voir p. XXX), ainsi que les revues *Curiosa* et *Erotica* au magasin et au manteau des antiquités, la joie de la femme-enfant, la revendication et l'obtention de la liberté, y compris celle de la diction... La Nouvelle Vague prône un film personnel, subjectif, libre des studios, moins coûteux, proche de la réalité, réalisé avec la « caméra-stylo », terme inventé par Astruc en 1948. C'est dans le cinéma la révolution de la fameuse Nouvelle Vague, mais attention *Les 400 Coups* sont seulement de 1959, *À bout de souffle* de 1960. En marge du Festival de Cannes 1959, les jeunes cinéastes, phénomène de génération, choisissent de se réunir en colloque à La Napoule, l'ancienne Néapolis grecque, un nouveau cinéma dans une nouvelle ville ! Surtout le « nouvelle vague », qui a failli être littéraire avec Françoise Sagan, existe-t-elle vraiment, en tant qu' « école », dans le domaine cinématographique, eu égard à la variété des cinéastes et des films ainsi étiquetés, au caractère finalement traditionnel des films réalisés par les anciens féroces critiques des *Cahiers du Cinéma* : l'opposition avec la « vieille vague » n'est-elle pas artificielle ? Le terme de « nouvelle vague » a été inventé par Françoise Giroud dans *L'Express*, n° 328 de 1957, en publiant une vaste enquête de l'IFOP sur les huit millions de Français qui ont entre 18 et 30 ans. Il change donc ici de sens, certes, mais en conservant son interpellation sur la classe d'âge ! Les « quatre mousquetaires » (Truffaut, Chabrol, Godard et Rivette) sont jeunes et incarnent un phénomène de génération, lié aux débuts des Trente Glorieuses. Ils tissent un réseau de liens solides, mais appartiennent à différents cercles amicaux ; ils rejettent violemment leurs contemporains Henri Verneuil et Yves Robert. Ils ressentent l'influence du cinéma américain, tout libre et léger, en réaction à la « qualité française »¹. Ils récusent tous la notion d'école (« Il n'y a pas d'école dans le cinéma d'aujourd'hui », dit Chabrol) et, pour la plupart, l'appellation de Nouvelle Vague même, un « remous publicitaire » pour Georges Franju. René Clair fait remarquer que les méthodes employées sont celles du néoréalisme italien, antérieures de « quinze ans » ajoute-t-il : *Ossessione*, de Visconti, est de 1942, *Le Voleur de bicyclette*, de Vittorio de Sica, de 1948. Beaucoup plus tard, Jacques Siclier, journaliste aux *Cahiers du Cinéma* puis au *Monde*, verra dans *Le Silence de la mer* de Jean-Pierre Melville (1949) un film précurseur. Truffaut (1932-1984) met sur pied dès 1957, à l'occasion de la préparation des *Mistons*, une entreprise de production de

1 C.Capdenat, « Les enfants terribles de la Nouvelle Vague », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 45-51. Parmi une production historiographique abondante : J.Douchet, *Nouvelle Vague*, Cinémathèque française/Hazan, 1998, 358 p., réédition, 2004, 358 p.

taille réduite mais autosuffisante, « Les Films du Carrosse » (en hommage à Jean Renoir et à son *Carrosse d'or*) qui, durant une trentaine d'années, va financer ou co-financer tous ses projets personnels, sans exception, ainsi que quelques expériences de cinéastes proches 1.

Quelques textes extraits de l'anthologie des *Cahiers du Cinéma* :

François Truffaut, « Une certaine tendance du cinéma français » : « Si le cinéma français existe par une centaine de films chaque année, il est bien entendu que dix ou douze seulement méritent de retenir l'attention des critiques et des cinéphiles, l'attention donc de ces *Cahiers*. [...] À considérer l'uniformité et l'égale vilenie des scénarios d'aujourd'hui, l'on se prend à regretter les scénarios de Prévert. [...] les cent et quelques films français réalisés chaque année racontent la même histoire : il s'agit toujours d'une victime, en général un cocu. [...] Au terme de cette année 1953, s'il me fallait faire une manière de bilan des audaces du cinéma français, n'y trouveraient place ni le vomissement des *Orgueilleux*, ni le refus de Claude Leydu de prendre le goupillon dans *Le Bon Dieu sans confession*, non plus les rapports pédérastiques des personnages du *Salaire de la Peur*, mais bien plutôt la démarche de *Hulot*, les soliloques de la bonne de *La Rue de l'Estrapade*, la mise en scène du *Carrosse d'Or*, la direction d'acteurs dans *Madame de*, et aussi les essais de polyvision d'Abel Gance. On l'aura compris, ces audaces sont d'*hommes de cinéma* et non plus de scénaristes, de metteurs en scène et non plus de littérateurs. [...] » (janvier 1954) 2

Défense du Festival de Cannes : « Considéré de l'extérieur, un Festival et notamment celui de Cannes, apparaît comme une entreprise mondaine par excellence. Mais pour le festivalier, si j'ose dire, professionnel, comme sont justement les critiques, rien en réalité non seulement de plus sérieux, mais de moins "mondain" dans l'acception pascalienne du mot. [...] L'aspect le plus caractéristique de la vie festivalienne est l'obligation morale et la régularité des activités. [...] Quinze ou dix-huit jours de ce régime suffisent, je l'assure, à dépayser un critique parisien. Quand il réintègre son logement et reprend son travail habituel il lui semble bien, je l'assure, revenir de loin et avoir vécu longtemps dans un univers d'ordre, de rigueur, et d'obligation qui évoque bien davantage le souvenir d'une retraite à la fois brillante et studieuse dont le cinéma constituait l'unité spirituelle que d'avoir été l'heureux élu de l'immense

1 Antoine De Baecque, « La construction d'une indépendance : François Truffaut et les Films du Carrosse », dans P.-J. Benghozi & Chr. Delage dir., *Une histoire économique du cinéma français (1895-1995). Regards franco-américains*, L'Harmattan, 1997, 364 p., pp. 211-227.

2 Cité dans *Vive le cinéma français !*, tome II de l'anthologie des *Cahiers du Cinéma*, Cahiers du Cinéma, 2001, 251 p., pp. 17-35.

partouze dont il retrouvera avec ahurissement l'écho dans *Cinémonde* ou dans *Match*. » (André Bazin, juin 1955) 1

Rapidement acquitté à la Libération par le CNE et le CNC, Jean Cocteau (1889-1963) 2 devient avec *La Belle et la Bête* qu'il réalise en 1946 (voir p. XXX) une référence cinématographique, président deux fois le Festival de Cannes (1953 et 1954). Mais, outre des courts métrages comme *La Villa Santo Sospir* en 1951, il est scénariste des *Enfants terribles* de Jean-Pierre Melville (1950), dialoguiste des *Dames du Bois de Boulogne* de Robert Bresson (1945), directeur de la photographie d'*Un Chant d'amour* de Jean Genet (1950). En 1959 il décore la chapelle Saint-Blaise, dans le Jardin des Simples, de Milly-la-Forêt, où il habite, et il y sera enterré. En 1960 il tourne *Le Testament d'Orphée*, avec le soutien financier de François Truffaut. Parallèlement il décore la villa des Weisweller (Francine et Alec) à Saint-Jean-Cap-Ferrat, écrit des poésies. Les recueils s'appellent *Léone*, 1945 ; *La Crucifixion*, 1946 ; *Poèmes*, 1948 ; *Le Chiffre Sept* et *La Nappe du Catalan*, 1952 ; *Dentelles d'éternité* et *Appoggiatures* en 1953 ; *Clair-obscur* en 1954 ; *Paraprosodies* en 1958). Cocteau est présent dans le théâtre et la danse des années 50 : *Le Jeune Homme et la mort*, ballet de Roland Petit, en 1946 ; quatre recueils, *Théâtre I* et *Théâtre II* en 1948, *Bacchus* en 1951, le *Nouveau Théâtre de poche* en 1960. Il dessine même en 1960 un timbre-poste d'usage courant, une Marianne d'avant-garde, qui déclenche le scandale et n'aura qu'une brève existence.

1 Cité dans *Critique et Cinéphilie*, tome VI de l'anthologie des *Cahiers du Cinéma*, Cahiers du Cinéma, 2001, 254 p., pp. 17-22.

2 Christian Soleil, *Jean Cocteau, Action Graphique*, 3 vol., 1993-1996, 158, 221 & 221 p., C.Arnaud, *Cocteau*, Gallimard, 2003, 864 p., C.Soleil, *Jean Cocteau, un glorieux méconnu*, Édilivre, 2009, 88 p., D.Marny, *Jean Cocteau. Archéologue de sa nuit*, Textuel, 2010, 191 p., C.Soleil, *Fils de Cocteau. Raymond Radiguet, Jean Marais, Édouard Dermit et les autres*, Edilivre, 2010, 95 p., C.Soleil, *Dans les pas de Cocteau. Entretiens avec Édouard Dermit*, Edilivre, 2011, 117 p., D.Marny, *Jean Cocteau ou le roman d'un funambule*, Éditions du Rocher, 2013, 219 p., C.Weissweller, *Jean Cocteau. Les années Francine. 1950-1963*, Seuil, 2011, 176 p., E.Retaillaud-Bajac, *La pipe d'Orphée. Jean Cocteau et l'opium*, Hachette, 2003, 235 p.

7.2.3. La modernité architecturale

Nous avons constaté dans le premier chapitre le coup d'épaule donné à la Libération par le MRU (ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) aux cabinets d'architectes qui élaborent rapidement de véritables plans de reconstruction, mais cette œuvre, avons-nous dit, ne résout qu'à long terme la crise du logement ¹. Pour les années 50 proprement dites, on peut dire que la Reconstruction est vraiment pensée, avec une nette modernité intellectuelle : elle n'est pas seulement une reconstruction matérielle, une sortie du chaos., c'est une « aventure » intellectuelle et artistique dont les enjeux sont clairement pesés ². C'est très net à Royan ³, où la ville, reconstruite comme nous l'avons vu p. XXX, est (ré)inventée par une véritable « école de Royan » qui est un « écho du Brésil » et travaille à un « style Spirou », comme l'on dit vite. L'urbanisme et l'architecture y sont très différents de ceux du Havre (voir p. XXX), avec un front de mer, de nombreux bâtiments publics et de multiples villas. Au total, à Royan s'incarne la modernité des années 50, grâce à ses architectes : Claude Ferret (1907-1993), Marcel Hébrard (1909-1979), Guillaume Gillet (1912-1987), Pierre Marmouguet (né en 1923), Bernard Laffaille (1900-1955), André Morisseau (1907-1993), Marc Quentin (1921-1997), René Sarger (1917-1988), Louis Simon (1901-1965). Ils lèguent à Royan une architecture solaire, avec jeux de lumières, décrochements, galeries, claustras, escaliers extérieurs, portiques d'accès au front de mer... Les architectes construisent à Royan les églises Notre-Dame et du Parc, le temple protestant, le front de mer, la gare routière, le stade, le casino (détruit en 1985, comme le portique du front de mer)... Fruit de la collaboration entre le jeune architecte Guillaume Gillet et l'ingénieur Bernard Lafaille, Notre-Dame de Royan est le seul édifice entièrement en béton de la ville, mais le sable de la Gironde, trop salé, est malheureusement utilisé et l'édifice, sans doute construit trop rapidement et d'ailleurs inachevé, souffrira beaucoup au fil des décennies, comme l'église Notre-Dame du Raincy d'ailleurs ⁴. De même le front de mer et les avenues à l'arrière du front de mer pâtiront beaucoup des « extensions » commerciales et de la circulation automobile. Photos ND de Royan

¹ Une « somme », critique, B.Vayssière, *Reconstruction. Déconstruction. Le hard french ou l'architecture française des trente glorieuses*, Picard, 1988, 328 p. Pour Paris, il faut tenir compte de C.Sandrini, *Paris, politique urbaine et mémoire collective. La monumentalisation de l'image parisienne depuis l'Occupation*, L'Harmattan, 2014, 385 p.

² Le terme d' « aventure » se retrouve dans de nombreux ouvrages, le plus récent étant celui d'Yvan Delemontey, *Reconstruire la France : l'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, La Villette, 2015, 398 p. De surcroît le livre développe l'exemple d'Orléans (p. 161 & suiv.)

³ Gilles Ragot dir., *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Centre des monuments nationaux/Éditions du Patrimoine, 2003, 306 p. et Antoine-Marie Préaut, *Royan 1950. Guide architectural*, Bonne Anse, 2006, 266 p., réédition, 2012, 279 p.

⁴ Restauration XXIe siècle pour Royan, fin XXe siècle pour Le Raincy.

Nous avons vu le personnage politique du ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme qu'est Eugène Claudius-Petit (voir p. XXX). Pour ce qui concerne son rôle en architecture ¹, notons d'abord qu'il avait déjà été confronté aux problèmes de logement et d'urbanisme à Alger pendant la Seconde Guerre mondiale : il y a préparé la reconstruction métropolitaine, nouant de nouvelles amitiés et utilisant sa formation pratique de jeunesse. Il cultive à la fin des années 40 une amitié orageuse — d'autant qu'il n'est pas hostile à la maison individuelle — avec Le Corbusier, connu depuis 1945 lors d'un voyage commun aux États-Unis et se prononce très nettement à la Libération sur la question de la modernité architecturale : nous sommes à l'Assemblée consultative, le 5 mars 1945, lors d'un très long débat sur la reconstruction :

« Il ne faut pas se soumettre à la tradition. [...] Lorsque les bâtisseurs ont confiance en leur métier, la croyance en la beauté de leur métier, ils ne construisent jamais comme on faisait avant ; ils construisent comme on sait le faire à l'époque où l'on construit. [...] Est-ce qu'on va continuer selon les idées que Vichy avait établies et reconstruire nos petits villages de la Champagne comme des villages de poupées pour touristes en mal de dimanche ? [...] Il nous faut maintenant penser le problème en tenant compte de l'évolution des techniques. Il nous faut affirmer qu'avec le béton, l'acier, le verre, et bientôt les matières plastiques, on peut créer une beauté qui sera égale à celle d'autrefois. »

Eugène Claudius-Petit fait d'emblée partie du comité de rédaction de *L'Architecture d'aujourd'hui* qui paraît depuis mai 1945, affiche son soutien à des architectes comme Jean Prouvé, Marcel Lods, Bernard Zehrfuss et Fernand Pouillon, il joue un grand rôle dans la reconstruction de Firminy (Loire), dont il est le maire, avec le nouveau quartier de Firminy-Vert. Après son départ de la scène politique, Claudius-Petit devient président de la Sonacotral (devenue ensuite la Sonacotra), la société qui loge les travailleurs immigrés ; au début de la Ve République, il critique le gouvernement en matière d'urbanisme et construction, mais il est favorable à Delouvrier.

De quoi est constituée la modernité architecturale des années 50 ? Elle est faite de la modernité des programmes et des techniques, elle est à la fois « une culture technique appliquée à l'architecture » et une « synthèse des arts » ². La taille des chantiers a augmenté par rapport à l'avant-guerre, émergent puis se généralisent les méthodes de préfabrication, préfabrication qui permet de construire vite les villages du SHAPE à Saint-Germain-en-Laye (Félix Dumail et Jean Dubuisson) et à Fontainebleau. Le « SHAPE village » de Fontainebleau, édifié par Marcel Lods (1891-1978) et Maurice Cammas en moins d'un an (1951-1952) en utilisant le procédé de

1 Benoît Pouvreau, *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Le Moniteur, 2004, 358 p. La citation est pp. 91 et 290-311.

2 Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 483 p., chapitre V, « Nouveaux aspects de la modernité autour de 1950 ».

préfabrication breveté par l'ingénieur Raymond Camus, fait 280 logements, répartis en quatre barres (baptisées « Grande-Bretagne », « États-Unis », « Belgique » et « Canada ») : confort, appartements traversants, largement ouverts sur la forêt et le lycée, qui s'internationalise et devient une cité scolaire, etc. ¹

Tout cela engendre une transformation progressive des conditions dans lesquelles les projets sont élaborés, avec exacerbation petit à petit de la concurrence entre architectes et urbanistes, très liés ², d'une part, et les ingénieurs de l'autre. Il y a chez les architectes français relève des générations, de grands architectes achèvent ou commencent leur carrière : Émile Aillaud (1902-1988), Marcel Breuer (1902-1981), Pierre Dufau (1908-1985), Marcel Lods (1891-1978), Michel Roux-Spitz (1888-1957), Albert Laprade (1883-1978), Pierre Patout (1879-1965), Le Corbusier (1887-1965) bien sûr, Maurice Novarina (1907-2002), Jean Prouvé (1901-1984), et tant d'autres. Une véritable « esthétique de la technique » s'observe, mais également les problèmes posés par le logement de masse, avec des entassements de logements comme les 20 000 de la Pierre Collinet à Meaux, à proximité du bucolique canal de l'Ourcq. Deux barres du Haut-du-Lièvre près de Nancy (Bernard Zherfuss, 1911-1996, architecte) font 300 et 400 mètres de longueur ! Et, comme nous l'avons vu, Sarcelles, après un feu d'artifice enthousiaste, fera assez rapidement problème et polémique. Comme l'écrit avec euphémisme Joseph Abram ³ : « [...] Ginsberg ⁴ reprend les principes d'intégration de l'habitat dans la verdure. Mais la taille des immeubles crée un rapport plus abstrait à la nature. » ! L'Université de Caen est édifiée de 1948 à 1954 par les architectes Henry Bernard (1912-1994) et Édouard Hur (1903-1974). Le CNIT (Centre national des Industries et des Techniques) est édifié entre 1955 et 1958 (Robert Camelot ⁵, Jean de Mailly ⁶ et Bernard Zehrfuss ⁷) : c'est une immense voûte en béton, reposant sur trois points d'appui, reliés souterrainement par des câbles d'acier qui les empêchent de s'écarter les uns des autres. Le « gratte-ciel d'habitation n°1 » de la rue Croulebarbe (Paris, 13e), construit de 1958 à 1960 par Édouard Albert (1910-1968), Roger Boileau et Jacques Henri-Labourdette (1915-2003), haut de 22 étages et 67 mètres, est destiné à être relié à d'autres par une gigantesque passerelle.

¹ Le village, appelé Village de la Faisanderie après 1966, a été réhabilité en 2013-2015. Biblio. : Pieter Uyttenhove, *Marcel Lods. Action, architecture, histoire*, Verdier, 2009, 490 p., *passim* et Y. Delemontey, *Reconstruire la France : l'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, La Villette, 2015, 398 p., pp. 254 et suiv.

² Ce que Marcel Lods théorise un peu dans *Le métier d'architecte. Entretiens avec Hervé Le Boterf*, France-Empire, 1976, 213 p., p. 15. Sur Lods, lire l'ouvrage de Pieter Uyttenhove.

³ Joseph Abram, *Du chaos à la croissance, 1940-1966*, 1999, 327 p., p. 117.

⁴ Jean Ginsberg, 1905-1983.

⁵ 1903-1992.

⁶ 1911-1975.

⁷ 1911-1996.

Cette « tour » avant la lettre, qui précède celles de La Défense, restera longtemps seule en région parisienne. Le « village en barre » de Jean Dubuisson (1914-2001), le long des voies de la nouvelle gare Montparnasse, commence à être construit en 1960 et sera bientôt une star des films de la Nouvelle Vague.

Le grand nom de la modernité architecturale des années 50 est évidemment celui de Le Corbusier, pseudonyme d'un architecte qui s'installe dans la notoriété — certains disent la notabilité — précisément en 1945. Charles-Édouard Jeanneret (1887-1965) est né dans le Jura suisse, à La Chaux-de-Fonds. Il est à peu près contemporain de Pablo Picasso (1881-1973) et Walter Gropius (1883-1969) et s'est installé à Paris en 1917. Il a subi l'influence des constructivistes russes des années 20, Naoum Gabo ¹ et Vladimir Tatline ², il a construit dans l'entre-deux-guerres quelques prototypes, il a fréquenté la galaxie d'extrême droite et publié plusieurs ouvrages théoriques, mais connu une traversée du désert depuis le 6 février 1934, auquel il a participé. Le Corbusier ne prend pas sa place dans les équipes qui travaillent pour l'État français, qui le repousse dit Gérard Monnier ³, mais beaucoup d'historiens soulignent qu'il assiège le gouvernement et passe dix-huit mois à Vichy en 1941-1942. En tout cas il publie la *Charte d'Athènes*, son plus important ouvrage théorique, en 1943 ; certains historiens de l'art et historiens tout court la lisent comme une œuvre carrément fascisante, d'autres ont une lecture plus bienveillante. *Les trois établissements humains* paraissent en 1945, alors que Le Corbusier vient de franchir sans dommages la Libération, qui ne suscite en lui aucun enthousiasme. *Les trois établissements humains* ont une influence considérable et immédiate, ils posent les problèmes de la cité moderne et alignent les solutions : structures en béton ou en métal, immeubles sur pilotis, planchers portants (les « plans libres »), murs rideaux pour fermer les bâtiments, toits-terrasses... Suivent *Le Modulor* (1954) et *L'Art décoratif d'aujourd'hui* (1959). Le Corbusier devient une figure tutélaire de la reconstruction, travaille à nouveau beaucoup en France dans les années 50, c'est pour lui le temps des commandes publiques, de l'assagissement, du blanchiment et de la consécration, avec conception d'un véritable « service public de l'habitat ». Il dirige la construction (1945-1952), selon ses idées, de l'Unité d'Habitation de Marseille, boulevard Michelet, baptisée la « Cité radieuse » et dans l'édification de laquelle Le

1 Naoum Abramovitch Pevzner, 1890-1977.

2 1885-1953.

3 G.Monnier, *Le Corbusier*, La Manufacture, 1992, 216 p., et *Le Corbusier. Les unités d'habitation en France*, Belin-Herschler, 2002, 240 p. ; M.Perelman, *Le Corbusier. Une froide vision du monde*, Éditions de la Passion, 1986, réédition, Michalon, 2015, 255 p. ; F.Chaslin, *Un Corbusier*, Seuil, 2015, 528 p. ; X. de Jarcy, *Le Corbusier, un fascisme français*, Albin Michel, 2015, 287 p. (dernier mais non le moindre : très informé et réfléchi). Un passage de livre de « confrère » : Jacques Henri-Labourdette, *Jacques Henri-Labourdette. Une vie, une œuvre*, Giletta, 2002, 158 p., pp. 98-103.

Corbusier est soutenu constamment et vigoureusement par Claudius-Petit (voir plus haut). L'Unité d'Habitation-« Cité radieuse » de Marseille sert de modèle aux trois suivantes : Rezé (Loire-Atlantique, près de Nantes, 1954-1955), Briey-en-Forêt (Meurthe-et-Moselle, 1959-1961) et Firminy (Loire). Viennent entre-temps la chapelle de Ronchamp, le monastère de La Tourette (1953), pour lequel Le Corbusier s'inspire d'une chartreuse toscane du XVe siècle, archétype pour lui de la cité moderne, et il utilise dans tout l'édifice comme ailleurs son étalon, le « modulator », réincarnation de l'homme vitruvien. Vision grandiose de l'architecture et de l'urbanisme, constructions qui déroutent par leur taille et la richesse de vie proposée aux années 50, discours qui dérange par son ampleur ou sa phraséologie, mais Le Corbusier a une vie personnelle très simple, voire ascétique, comme le Catalan Antoni Gaudí (1852-1926). Il est extrêmement controversé, avec un feu d'artifice de jugements à l'emporte-pièce lors de chacune des grandes expositions qui lui sont consacrées, tous les dix ans, comme en 2015.

Roland Castro (né en 1940) : « Le Corbusier est un mauvais urbaniste, un urbaniste qui ne comprend rien à la ville » ; aux antipodes, Paul Chemetov : « Le Corbusier est l'un des grands architectes du XXe siècle, pour s'en rendre compte il suffit de découvrir ses maisons » !

Les frères Perret **1** terminent leurs carrières et leur entreprise, dont nous avons vu le rôle dans la reconstruction (chapitre 1). Auguste (1874-1954), Gustave (1896-1952) et Claude (1880-1962), nés à Bruxelles d'un Communard exilé, avaient à la mort de leur père, en 1905, fondé une structure qui est à la fois une agence d'architecture et une entreprise de bâtiment, « Perret frères », spécialisée dans le béton armé. Dans les années 40 et 50 Auguste est toujours le théoricien d'un nouveau classicisme, qui porte une grande attention à la texture urbaine. En 1954, à sa mort, il est au faite de la reconnaissance officielle. Son assistant Fernand Pouillon **2**, né en 1912, s'est largement et explicitement inspiré de l'art cistercien, en particulier par l'abbaye du Thoronet (Var), qui influence clairement son roman *Les Pierres sauvages*. Sa grande idée est de privilégier la beauté, la simplicité et l'économie, mais en ne sacrifiant pas le cadre de vie et les matériaux de construction des pauvres, d'où son célèbre plaidoyer *pro domo* :

« Il suffit de parcourir la périphérie de capitales, les villes de province, pour constater la laideur des façades sur des kilomètres. Les maisons des prolétaires, les écoles, les gares, les bureaux de poste, les hôpitaux ou les cliniques sont pour la plupart défavorisés, affreux, livides. [...] Je devais entreprendre ma révolution en solitaire, et attaquer. Je laisserai à mes maisons le

1 Collectif, *L'Encyclopédie Perret*, Éditions du Patrimoine/Le Moniteur, 2002, 445 p. ; Exposition de 2014 de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et de l'Institut français d'architecture au Conseil économique et social, ancien Musée des Travaux publics.

2 D.Voldman, *Fernand Pouillon, architecte*, Payot, 2006, 362 p. ; B.F.Dubor, *Fernand Pouillon*, Electa Moniteur, 1986, 189 p. ; G.Monnier, compte rendu du colloque Fernand Pouillon dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1996, pp. 128-130 ; F.Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Seuil, 1968, 481 p., réédition, Livre de Poche, 1973, 624 p. (mais Pouillon n'a laissé que peu d'archives).

soin de défendre mes théories. Je les voulais belles, nombreuses, meilleur marché que les moins chères. [...] Qu'y avait-il de fou dans ces projets ? En apparence, rien. En réalité, tout. » **1**

Que fait-il ? À Marseille l'Usine Nestlé (1948) et la reconstruction du quartier du Vieux Port (1949-1953), à laquelle il avait déjà réfléchi avant la guerre et avec de gros efforts pour résister au « néo-provençal ». À Aix-en Provence il construit les facultés des Lettres et de Droit (1952) et la Cité Universitaire (1955). Il édifie des villas et des logements populaires (qui lui valent la Légion d'honneur), à Aix, à Alger et ailleurs. D'importants chantiers de logements sociaux lui sont confiés en 1953 par le nouveau maire libéral d'Alger, Jacques Chevallier (1911-1971). Il construit à partir de 1954 pour l'État iranien de nombreux édifices publics, il opère la reconstruction du vieux port de Bastia, mais subit l'échec de son projet de logements à Ajaccio, il édifie la cité Victor Hugo de Pantin, le grand ensemble de Meudon-la-Forêt (1955-1962) et l'aérogare de Marignane (1955-1962 également). Il voit grand et monte le C.N.L. (Comptoir national du Logement), projet mégalomane destiné à produire 30 % de la construction de logements à Paris et en Île-de-France ; dans l'immédiat il s'agit d'édifier les grands ensembles du Point-du-Jour (1955-1962 aussi) et de Meudon-la-Forêt, « la cité heureuse, l'un des rares grands ensembles où la vie soit encore gaie, où les humbles sont traités en rois. » **2** Tout cela est trop grand, trop médiatisé (dans l'inévitable *Paris Match* par exemple) et trop rapide sans doute et en 1961 éclate le scandale financier du CNL : Pouillon est incarcéré à Fresnes le 5 mars et il est condamné en 1964 à trois ans de prison. Il commencera une nouvelle carrière depuis Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne) puis dans l'Algérie indépendante, toujours à l'initiative de Chevallier, et sera amnistié en 1971 par Pompidou, ce qui permettra son retour en France en 1974 (il mourra en 1986, après avoir réintégré la Légion d'honneur en 1984). Le scandale financier, bien réel, ne peut faire oublier, par amalgame **3**, que Fernand Pouillon a été un grand architecte, visionnaire.

Grande est l'importance des villas construites par les architectes des années 50 et étudiées par Raphaëlle Saint-Pierre **4** : Alfred Bernard à Pontault-Combault (à la place d'un château Second Empire de Seine-et-Marne), Le Corbusier à Neuilly (Villa Jaoul), André Lurçat (1894-1970) à Sceaux (Maison Albert Michaux), Claude Parent à Domont (la « maison triangulaire ») et Cap d'Antibes (pour André Bloc), Charlotte Perriand (1903-1999) à Méribel, Denys Pradelle à Courchevel (le « chalet à pattes »), Jean Prouvé (1901-1984) sur la Côte d'Azur (Guerrevieille, Saint-Clair, Beauvallon, La

1 F.Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, op. cit., pp. 34-35.

2 *Histoire générale des Églises de France*, Robert Laffont, 1966, 490 p., p. 437.

3 Je pense surtout à Y.Denoël & J.Garrigues dir., *Histoire secrète de la corruption sous la Ve République*, op. cit., pp. 80-83, J.Garrigues, *Les scandales de la République*, op. cit., pp. 239-249.

4 *Villas 50 en France*, Norma éditions, 2005, 224 p.

Croix-Valmer), etc. D'importance sont également certaines stations de ski, comme Courchevel, première station française bâtie en site vierge. C'est après avoir parcouru le futur domaine des Trois Vallées skis aux pieds que Laurent Chappis dessine en avril 1946 un plan d'urbanisme qui va demeurer une référence. Les constructions doivent s'inscrire dans le site sans le perturber, en ne dépassant pas le niveau des arbres. On remarque le chalet de Frédéric et Irène Joliot-Curie, l'église (Denys Pradelle et Jean Prouvé), le quartier des petits chalets, les « mazots » (dont celui d'Eugène Claudius-Petit) ...

En matière d'architecture religieuse, il faut d'abord faire face aux nécessités de la reconstruction, il y a même des églises provisoires et des églises « mobiles » ¹ et nous avons vu le cas de Notre-Dame de Royan ². Comme écrit Marcel Durliat (1917-2006) dans *l'Histoire générale des Églises de France* ³ :

« Pour la seconde fois en moins de cinquante ans, la France se trouve au lendemain de la Libération avec une importante tâche de reconstruction à effectuer. Elle connaît aussi un développement urbain considérable qui demeurera l'un des caractères essentiels du XXe siècle. Les architectes doivent trouver des solutions à des problèmes sans commune mesure avec ceux des époques antérieures.

En ce qui concerne l'orientation à donner à l'art religieux, un mouvement se dessine en faveur des formes les plus modernes. Il est dirigé avec vigueur par un groupe de Dominicains énergiques, le Père Régamey, le Père Couturier, qui trouvent une tribune dans la revue *L'Art Sacré*, naguère fondée par Joseph Pichard et désormais contrôlée par eux, et qui cherchent à substituer d'une manière définitive à l'ancien académisme et aux styles pseudo-historiques, un modernisme d'avant-garde.

Grâce à cette action, le catholicisme connaît auprès des artistes un prestige qu'il n'avait pas connu depuis longtemps. C'est ainsi que Fernand Léger et Bazaine collaborent au Sacré-Cœur d'Audincourt (Doubs), qu'Henri Matisse élève et décore la chapelle du Rosaire de Vence (Alpes-Maritimes) et que Le Corbusier se voit confier la reconstruction de la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Haute-Saône, 1951-1955). Cette œuvre est particulièrement importante car elle joue au maximum avec la plasticité du béton armé [...].

Allait-on assister à l'entrée au service de l'Église d'artistes choisis uniquement en considération de leur talent, abstraction faite de toute considération d'ordre politique, philosophique et même religieuse ? C'est ce que prétendit affirmer l'exemple de Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy (Haute-Savoie), où l'on vit collaborer des catholiques, des juifs, des agnostiques, des athées et même des communistes : Rouault et Bazaine, Lipchitz et Chagall, Bonnard et Matisse, Germaine Richier, Léger et Lurçat. »

On va être désormais bien loin de « l'ignominieuse basilique de Lisieux », terminée peu avant la Seconde Guerre mondiale et point touchée par les

1 Pierre Lebrun, *Le temps des églises mobiles. L'architecture religieuse des trente glorieuses*, Infolio, 2011, 345 p. L'ouvrage a des aperçus intéressants sur l'architecture religieuse « générale », comme le colloque J.Lalouette & C.Sorrel dir., *Les lieux de culte en France. 1905-2008*, Letouzey & Ané, 2008, 380 p.

2 D.Voldman, « De deux églises l'une. Les reconstructions de Sainte-Jeanne d'Arc de Gien et Notre-Dame de Royan en 1945 », dans *Écrire l'histoire du christianisme contemporain. Autour de l'œuvre d'Étienne Fouilloux*, Karthala, 2013, 445 p., pp. 185-197. Aussi Antoine-Marie Préaut, *Royan 1950. Guide architectural*, Bonne Anse, 2006, 266 p., réédition, 2012, 279 p.

3 *Op. cit.*, pp. 102-104.

bombardements. Si l'église Notre-Dame-de-France (1948-1953, à Tunis), de Jean Le Couteur, ressemble encore étonnamment à l'église Notre-Dame de la Consolation au Raincy, la revue bimensuelle *L'Art sacré* du père dominicain Couturier (1897-1954), auteur de la formule utilisée à l'instant 1 et les commissions diocésaines d'« art sacré » (comme celle de Besançon, très dynamique 2) font bouger les lignes, aidés par le renouveau dans les années 50, avec Max Ingrand 3 et d'autres artistes que nous citerons, du vitrail, un art ressuscité au XIXe siècle avec l'aide de la Grande-Bretagne. Fondée en 1935, la revue *L'Art sacré* avait comme ambitions d'ouvrir le clergé et le public à l'art contemporain et de nouer des liens avec le monde des artistes, deux ans plus tard les dominicains Marie Alain Couturier et Pie-Raymond Régamey (1900-1996), ce dernier membre du Conseil des Musées nationaux, en étaient devenus les directeurs. Madeleine Ochsé ajoute 4 :

« Il fallait aller droit au but, à l'essentiel, dans la simplicité et l'évidence des formes, l'éloquence des couleurs et la joie de la lumière : ce que fit Pierre Vago dans sa belle église provençale d'Arles-Trinquetaille (Bouches-du-Rhône). [...] L'union nécessaire de l'architecte et de l'ingénieur aboutit, en 1958, à cette basilique souterraine de Lourdes (Hautes-Pyrénées), [...] destinée] à accueillir 20 000 pèlerins. [...] Si le public s'accoutume difficilement à l'esthétique utilitaire et industrielle, il s'oppose également aux libres créations des novateurs, qui se manifestent dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. »

Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy est la troisième église de style régional construite par Maurice Novarina (1907-2002). Elle est commencée en 1937 à la demande du chanoine Jean Devémy (1896-1981), aumônier du sanatorium de Sancellemoz et qui sera enterré dans le porche de l'église. C'est, sur un plan très simple (une nef de quatre travées, deux bas-côtés, un chœur et un déambulatoire, une crypte) un sanctuaire de montagne, influencé par l'art roman sans être néo-roman, mêlant calcaire, granite, grès, épicéa et chêne, charpenté pour supporter de lourdes charges de neige, comme l'indique l'énorme toiture en bâtière qui recouvre tout l'édifice et s'intègre parfaitement dans le paysage dominé par la chaîne des Fiz. La « révolution d'Assy » commence dès avant la guerre lorsque le chanoine Devémy, entrant en relation avec le père dominicain Marie Alain Couturier, sollicite le concours d'artistes renommés, mais hétéroclites et pas forcément croyants. L'aventure commence avec Constant Demaison (1911-1999, les prophètes, évangélistes et docteurs de la charpente), Georges Rouault (1871-1958, vitrail de Véronique, le Christ souffrant et d'autres vitraux à l'ouest) puis Pierre Bonnard (1867-1947), se poursuit

1 Citée par F.Caussé, *La revue L'Art sacré. Le débat en France sur l'art et la religion (1945-1954)*, Le Cerf, 2010, 683 p., p. 129. Lisieux collectionne en effet tous les « savoir-faire » de « bon élève » (les arcs en particulier) et les fautes de goût... Une biographie de Couturier est pp. 223-246, une biographie de Régamey pp. 247-288.

2 Longuement analysée dans F.Caussé, *op. cit.*, pp. 338-411.

3 Maurice Max-Ingrand (1908-1969).

4 *Dictionnaire des Églises de France*, tome cité, pp. 434-437.

après le conflit mondial (le plateau d'Assy est un haut lieu de la Résistance) avec Jean Bazaine (1904-2001), Jean Lurçat (1892-1966) et Fernand Léger (1881-1955), Henri Matisse (1869-1954, le saint Dominique en céramique des religieux dominicains qui ont en charge l'église jusqu'en 1994), Georges Braque (1882-1963, symboliquement, la porte du tabernacle en bronze), Marc Chagall ¹ (tout aussi symboliquement les fonts baptismaux) et Jacques Lipchitz, aux côtés des amis du fondateur, des proches du plateau d'Assy et de Jacques Lipchitz (1891-1973), comme Ladislav Kijno (1921-2012), Germaine Richier (1902-1959) et Claude Mary, Théodore Strawinsky (1907-1989), Paul Berçot (1898-1970), Paul Bony, Maurice Brianchon (1899-1979), etc. C'est ainsi que Fernand Léger accepte de composer la grande mosaïque de la façade, « un puzzle aux couleurs violentes, où s'inscrivent schématiquement les symboles des litanies de la Vierge. Jean Lurçat, au même moment, compose la tapisserie de l'Apocalypse. » ² Pas à pas les fondateurs vont donc ouvrir l'Église au monde artistique contemporain, avec Marc Chagall et Jacob (Jacques) Lipchitz, tous deux de confession juive, avec Fernand Léger et Jean Lurçat, tous deux « compagnons de route » du PCF, etc. Par sa décoration, uniquement, l'édifice encourt le reproche d'être devenu un « musée » mais il ouvre en grand une porte dès le début des années 50 — l'église est consacrée le 4 août 1950 et la décoration achevée en 1961 — et opère une évidente réconciliation entre l'Église et l'art. La question des thèmes est importante car, si les artistes sont choisis pour la qualité de leur œuvre, il s'agit de respecter la fonction première de l'église et de traduire des thèmes chrétiens. Chaque rencontre fait ainsi l'objet d'un débat nourri et de longues discussions. Dans tous les cas le choix du thème est cohérent avec le choix de l'artiste. Pierre Bonnard, peintre des scènes intimistes, place saint François de Sales avec les malades de son neveu, le docteur Jean Terrasse, co-fondateur de Sancellemoz ; Fernand Léger, défenseur de l'objet, illustre les litanies de la Vierge en façade de l'église ; Lipchitz dédie Notre-Dame de Liesse à « la bonne entente entre les hommes sur la terre ». Si Couturier, qui réalise lui-même deux vitraux majeurs (Sainte Thérèse et l'archange Raphaël), est à l'origine de nombreux contacts, le rôle du chanoine Devémy dans la responsabilité des choix a été capital. Des relations de famille sont également utilisées, ainsi pour Pierre Bonnard. Théodore Strawinsky (les mosaïques de la crypte) fait de nombreux séjours à Assy et Ladislav Kijno (la Cène de la crypte) passe une dizaine d'années de sa vie en traitement dans un sanatorium. La consécration de l'église coïncide avec le

¹ Moïche Chagalov, 1887-1985.

² Jean Lurçat (1892-1966), frère aîné d'André, architecte (voir p. XXX), a sauvé l'art de la tapisserie au XXe siècle. F. Caussé, *op. cit.*, pp. 311-326, M. Ochsé, notice dans le *Dictionnaire des Églises de France*, Robert Laffont, 1966-1971, 17 vol., tome II D, p. 21, diverses brochures, dont Anne Tobé, *Passy, Plateau d'Assy. Montagne magique. L'art inspiré. Itinéraire culturel*, Centre de recherche et d'étude sur l'histoire d'Assy, 2007, 93 p.

début de la guerre de Corée et des voix s'élèvent contre la présence de « communistes », surtout en pleine façade sur 152 m² pour Léger. La querelle vire au scandale à propos de la tapisserie de l'Apocalypse de Lurçat, pourtant conforme au texte du 12e chapitre de Jean (les concepteurs tiennent bon), et quant au crucifix de bronze sculpté pour le maître autel par Germaine Richier (1902-1959), prétendument hérétique et qui pendant huit années (1951-1959) sera relégué sur injonction de l'évêque d'Annecy, point mécontent d'imposer sa volonté à des réguliers ¹. La misogynie n'est d'ailleurs pas absente des protestations car les maîtres d'œuvre font appel à cinq femmes : outre Germaine Richier et son assistante Claude Mary, Marcelle Lecamp, Adeline Hébert-Stevens (1917-1999, Notre-Dame des Sept Douleurs) et Marguerite Huré (1895-1967, fumeuse de pipe de surcroît) pour des vitraux sur des thèmes... eucharistiques : quel scandale ² !

Il est aussi fait appel à des artistes renommés pour la décoration du Sacré-Cœur d'Audincourt (Doubs, près de Montbéliard) et il s'agit encore de Bazaine et Fernand Léger. L'église du Sacré-Cœur a été construite comme Notre-Dame d'Assy par Novarina et des ouvriers bénévoles de 1949 à 1951, avec un parti très sobre. Qu'ajouter comme autres édifices religieux ? La chapelle des Dominicaines du Rosaire à Vence (1948-1951) ³ que Henri Matisse décore et, surtout, la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Haute-Saône). C'est Le Corbusier qui l'édifie, entre 1951 et 1955, appuyé sur la commission d'art sacré du Doubs, le département voisin, qui joue un rôle tout à fait en flèche. Les plans de Le Corbusier n'ont rien de commun avec ceux de Saint-Joseph du Havre, édifiée par le complice pourtant, Auguste Perret lui-même : courbes et contre-courbes plastifient littéralement le béton et le toit ne repose pas sur les parois. La décennie s'achève avec la basilique souterraine Saint Pie X construite à Lourdes par Pierre Vago (1910-2002), en 1958, Lourdes accueillant cinq millions de pèlerins cette année-là !

¹ Voir aussi É.Fouilloux, *Les Chrétiens français entre guerre d'Algérie et mai 68*, Parole et silence, 2008, 360 p., pp. 290-297 et sa notice dans A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p., pp. 358-359.

² Les « débats et querelles » au sujet de l'art sacré occupent toute la troisième partie de F.Caussé, *op. cit.*

³ *Ibid.*, pp. 326-338.

7.2.4. D'autres avant-gardes culturelles ?

Il y a toute une modernité musicale des années 50, même au sein de la musique dite « classique » : ainsi Henri Dutilleux (1916-2013), 1 époux de la pianiste Geneviève Joy (1919-2009), écrit en 1948 sa *Sonate pour piano*, en 1951 sa *Symphonie n° 1*, en 1959 sa *Symphonie n° 2*, avant un changement de style dans les années 1960, et le pianiste Aldo Ciccolini (1925-2015) débute sa remarquable carrière en juin 1949 en remportant le concours Marguerite Long. Pierre Schaeffer (1910-1995), à la base Polytechnicien, ingénieur des PTT détaché au service de la Radiodiffusion, réalise en 1948 son *Concert de bruits* dans les studios de la RTF, voulant « recueillir le concret sonore d'où qu'il vienne » : c'est la naissance de la « musique concrète », fondée sur l'écoute et l'acoustique. Cette musique trouve son public grâce à Maurice Béjart 2 qui chorégraphie *La Symphonie pour un homme seul* en 1955. Dès 1950 la Radiodiffusion nationale donne le premier concert de musique concrète, née des travaux de Schaeffer mais aussi de Pierre Henry (1927-2017). La fin des années 50 voit l'avènement public de la musique concrète, rebaptisée « expérimentale », avant de devenir « électroacoustique » puis « acousmatique » : Journées internationales de Bruxelles en 1958, cinq concerts à Paris en 1959, création du service de la Recherche au sein de la RTF au 1er janvier 1960. Le dodécaphonisme commence à étendre son audience. Le terrain, préparé par Olivier Messiaen (1908-1992), qui avait inauguré sa classe d'esthétique au Conservatoire de Paris en 1947 et ouvre de vastes horizons à Boulez, notamment avec son *Premier Livre des structures pour deux pianos* (1952) 3, est labouré par Pierre Boulez (1925-2016) qui veut éliminer de la musique française toutes traces de classicisme. Boulez est influencé par la musique de l'école de Vienne, qu'il a connue grâce au compositeur et théoricien René Leibowitz (1913-1972) : le dodécaphonisme d'Arnold Schoenberg (1874-1951), d'Alban Berg (1885-1935) et d'Anton Webern (1885-1935, *Sonates*, 1946), alors peu joués en France. Il devient le chef de file des musiciens « post-wébérniens », compose *Trois Psalmodies pour piano* (1945), *Première Sonate pour piano* (1946-1951), *Sonatine pour flûte et piano* (1946), *Deuxième Sonate pour piano* (1947-1948), *Le Soleil des eaux* (1948), *Livre pour quatuor* (1948-1949), *Polyphonie pour 18*

1 N.Darbon dir., *Henri Dutilleux. Entre le cristal et la nuée*, Centre de Documentation de la Musique contemporaine, 2010, 163 p., et la somme considérable sortie pour le centenaire de la naissance de Henri Dutilleux, P.Gervasoni, *Henri Dutilleux*, Actes Sud/Cité de la musique, 2016, 1 770 p.

2 Maurice-Jean Berger, 1927-2007.

3 Ses archives sont à la BnF depuis 2015. À partir des années 50, les chants d'oiseaux occupent une place de plus en plus importante dans la musique d'Olivier Messiaen. Les premiers « cahiers » de chants d'oiseaux datent de mai 1952, suite à la première visite chez l'ornithologue Jacques Delamin. En 1953, en randonnant au-dessus de La Grave-en-Oisans, le compositeur note ses premiers chants de chocard à bec jaune, ce qui va constituer la première des treize pièces du *Catalogue d'oiseaux* (1956-1958), un recueil qui regroupe le chant de 77 oiseaux notés dans différentes régions françaises.

instruments (1951), *Deux études de musique concrète pour bande magnétique* et le *Premier Livre des Structures* (1951-1952), *Le marteau sans maître* sur des textes de Char (1953-1955), *La Symphonie mécanique* (1955), *Le visage nuptial* (1947 puis 1951-1952), inspiré par la découverte de la poésie de René Char (1907-1988) et qu'il dirige lui-même en 1957, opérant une révolution dans la direction d'orchestre qu'il va appliquer au *Sacre du printemps*. Le *Deuxième Livre des Structures* pour deux pianos introduit à partir de 1956 une dose de liberté dans le parcours de l'œuvre, à la disposition des interprètes, comme dans la *Troisième Sonate pour piano* (1955-1957). Boulez fonde en 1954 l'Association culturelle du Domaine musical, alors qu'il est directeur musical de la troupe de Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, qui s'associent à lui et mettent à sa disposition le théâtre Marigny 1. En 1957, Boulez entame le cycle, sans cesse révisé, des pièces du *Pli selon pli*, influencé par Mallarmé. Boulez façonne un second XXe siècle musical, avec d'autres compositeurs, nés comme lui dans les années 1920 : les Italiens Bruno Maderna (1920-1973), Luigi Nono (1924-1990) et Luciano Berio (1925-2003), l'Allemand Karlheinz Stockhausen (1928-2007), l'Autrichien d'origine hongroise György Ligeti (1923-2006) et le Belge Henri Pousseur (1929-2009).

« À l'exception de Ligeti, ils avaient tous adhéré à un langage qui remettait en question les acquis fondamentaux de l'harmonie classique et s'étaient, dans un premier temps, conformés aux lois du dodécaphonisme — réorganisation par "séries" des degrés de la gamme chromatique — puis du sérialisme intégral — application de ces principes sériels à tous les paramètres musicaux : hauteur, durée, timbre, intensité. Avant, chacun à leur manière, de s'en dégager. » 2

En même temps que l'évolution « post-wébernienne » représentée par Boulez, un autre type de modernité musicale s'ébauche avec la musique concrète, rapidement relayée par la musique électroacoustique. La première est l'enregistrement des sons naturels permis par le développement des magnétophones à bande, cf. Pierre Schaeffer 3. La musique électronique travaille sur la base de sons artificiellement créés, transformés voire déformés, elle finit par s'unir avec la musique concrète dans la musique électroacoustique 4. Le 2 décembre 1954 sont créés par l'Orchestre national de France au Théâtre des Champs-Élysées et retransmis en direct

1 Collectif, *Les années 50*, Catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1988, 640 p., pp. 594-597.

2 *Le Monde*, 8 janvier 2016, p. 17.

3 Son histoire est narrée dans le chapitre 3, « Les Trente Glorieuses du microsillon (1945-1982) », de Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3. XIXe-XXIe siècle. Une histoire de la musique enregistrée*, Autrement, 2008, 162 p. L'auteur a le tort, eu égard au prix de l'appareil (voir p. XXX), de le ranger naïvement dans un passage sur « l'implantation de la musique enregistrée dans les foyers ». On lira aussi de lui sa contribution, « Reproduire l'œuvre : la nouvelle économie musicale », pp. 220-258 de J.-P. Rioux & J.-Fr. Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p.

4 J. Mathieu, « Transgressions impossibles ? L'avant-garde atonale et le champ musical parisien en 1954 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2004, pp. 39-51.

par la RTF les *Déserts* d'Edgar Varèse (1883-1965). L'événement musical provoque de sérieux remous et c'est même l'un des plus grands scandales musicaux du XXe siècle ! Le programme comportait d'abord *La Grande Ouverture en si bémol majeur* de Mozart et la *Symphonie pathétique* de Tchaïkowsky mais quand arrive la musique de Varèse éclatent les cris de « C'est un scandale ! », « Décadence ! », « Arrêtez, quoi ! », « À l'asile ! », « Pendez-le ! » et même « Bande de salauds ! »... 1 Plus généralement, les nouvelles formes musicales ont suscité moult protestations et débats dans les années 50.

Le jazz, lui, obtient plein droit de cité en France à la fin des années 40 et Boris Vian (voir p. XXX) lance la mode des caves de Saint-Germain-des-Prés. Un milieu français du jazz, nourri par une très forte immigration, vit à l'heure de La Nouvelle-Orléans, il a son pape sourcilleux et conservateur en la personne d'Hugues Panassié (1912-1974). Mais à Saint-Germain-des-Prés, autour de Juliette Gréco et de Boris Vian, au club Saint-Germain, du jazz plus moderne est joué, et Django Reinhardt continue à jouer un rôle capital dans la popularisation du jazz, jusqu'à sa mort, en 1953. Les premiers disques, enregistrés chez Blue Star et Vogue, sont ceux d'« anciens », Louis Armstrong, Duke Ellington, Sidney Bechet avec l'orchestre de Claude Luter, Kenny Clarke... La révolution du be-bop arrive en 1948 à Paris, avec Dizzy Gillespie à la salle Pleyel. En 1948 a lieu la première semaine du jazz, l'année suivante naît le Festival international du jazz, avec Sidney Bechet (qui s'installe bientôt à Paris), Miles Davis et Charlie Parker. Le jazz cesse dans les années 50 d'être élitiste et confidentiel : les disques sont nombreux, le public a rajeuni, une culture du jazz se développe autour de *Jazz-Hot*, les émissions de radio se multiplient : « Jazz aux Champs-Élysées » sur la radio nationale, « Pour ceux qui aiment le jazz » chez Europe n° 1, avec Daniel Filipacchi (né en 1928). Des Français jouent du jazz et accèdent à la notoriété, le plus célèbre étant le pianiste Martial Solal (né en 1927), devenu professionnel en 1945. André Hodeir (1921-2011) devient un véritable compositeur de jazz, renouvelant le langage musical. Les variétés reçoivent la greffe du jazz, à la scène et dans les sillons des disques. Des mélanges s'opèrent entre le jazz et d'autres musiques, le jazz a suscité la naissance d'une véritable industrie culturelle, il a conquis les médias, un jazz français s'est affirmé et s'est installé dans le patrimoine culturel. « À la fin des années cinquante, même si son auditoire n'est pas universel, le jazz a définitivement établi sa légitimité artistique. » 2 Le 8 novembre 1956 est la date de la

1 J.Mathieu, « Un mythe fondateur de la musique contemporaine : le scandale provoqué en 1954 par la création de *Déserts* d'Edgar Varèse », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janv.-mars 2004, pp. 129-152.

2 P.Gœtschel & E.Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, op. cit., p. 122. Lire aussi et surtout Ludovic Tournès, *New Orleans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Fayard, 1999, 501 p. et Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3*, op. cit., pp. 99-108.

sortie en France du film de Bill Haley, *Rock around the clock*: le rock'n roll arrive (discrètement) en France ! Au-delà des disques-pastiches enregistrés par Boris Vian et Henri Salvador ¹ (avec le pseudonyme de Henry Cording !), le rock explose brusquement en 1958 avec deux chanteurs. Rocker apparu brusquement cette année-là, Vince Taylor ² ne frappe pas seulement le public par ses rythmes et ses sons, mais aussi par sa « dégainé » : blouson noir, pantalon de cuir et chaînes. Richard Anthony ³ était arrivé en France en 1951, en 1958, il enregistre deux titres du répertoire rock naissant, *You are my Destiny*, du très jeune Paul Anka (17 ans), et *Peggy Sue*, de Buddy Holly. Le succès arrive pour lui avec *Nouvelle Vague*, adaptée de *Three Cool Cats*, des Coasters.

Serge Lifar (1904-1986), souplement rentré en grâce dès 1947 après son attitude très pro-allemande sous l'Occupation ⁴, monte à l'Opéra de Paris en 1948 *Zadig* et *Divertissement*. Roland Petit (1924-2011) crée la même année *La femme et son ombre*, d'après Paul Claudel, au théâtre Marigny, et il monte, toujours en 1948, plusieurs ballets fastueux au Théâtre des Champs-Élysées, avec des costumes de Christian Dior. Sous l'impulsion de l'Américaine Martha Graham (1894-1991), qui se produit en France en 1954, la *moderne dance* diffuse en France un style chorégraphique totalement renouvelé, le ballet abstrait. Maurice Béjart (1927-2007) associe les apports de la modernité à une base classique, tout en rencontrant la musique de Pierre Schaeffer, témoin le ballet de 1955, *Symphonie pour un homme seul*.

Principal art « mineur », la chanson est l'une des fulgurances principales des années 1950, avec quelques nuances. C'est la prodigieuse décennie de Barbara, Aznavour, Brassens, Léo Ferré et tant d'autres ⁵. Pour s'intéresser à un aspect peu connu mais typique, notons le cas du chanteur Georges Brassens (1921-1981). Il avait fondé en 1945 le Parti préhistorique et un journal, *Le Cri des Gueux*, jamais mis en vente. Entre 1945 et 1947, il collabore au *Libertaire*, hebdomadaire de la Fédération anarchiste, sous la signature de Gilles Colin. Il y est l'ennemi virulent des hommes politiques, malfaiteurs nés, enfermant le peuple dans les mensonges. Il s'en prend aussi à *L'Humanité* et aux compagnons de route du PCF, titrant certaines de ses

¹ 1917-2008.

² Maurice Brian Holden, né 1939, mort en 1991.

³ Ricardo Btsh, né au Caire en 1938, mort en 2015.

⁴ Cf. M.Franko, « Serge Lifar et la question de la collaboration avec les autorités allemandes sous l'Occupation (1940-1949) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2016, pp. 27-41.

⁵ De nombreux ouvrages ont été consacrés à Ferré, notamment celui de Françoise Travelet, *Dis donc, Ferré...*, Pasma, 1980, 263 p. Barbara (Monique Cerf, 1930-1997) des années 50 fait les cabarets et se fixe à L'Écluse en 1958.

chroniques : « Quand les bas bleus voient rouge » ! Le cœur de Brassens penche vers le pacifisme extrême et il stigmatisera toujours les excès de la Libération ; dès les lendemains du procès de Nuremberg, le poète s'en était pris à l'éditorialiste de *L'Humanité*, qui s'indignait de la clémence des juges envers les criminels nazis ¹. Georges Brassens est découvert comme chanteur en 1952 par le chansonnier Jacques Grello. Sa carrière musicale est lancée par Patachou ² (interprète de caractère, muse et découvreuse de talents), Jacques Canetti et René Fallet en 1952-1953. Brassens est l'auteur de disques « à scandale » dans les années 50, le succès auprès du public est continu, en dépit des réticences des médias, presse écrite et radios, offusqués par l'audace et la « vulgarité » des chansons de Brassens, qui dans ses chansons des années 50 apparaît effectivement iconoclaste, car il n'aime pas l'ordre social et son pacifisme choque dans le monde bipolaire de la Guerre froide. Mais le chanteur Brassens, qui triomphe à l'Olympia en 1961, est beaucoup moins violent que l'auteur Colin d'articles anarchistes...

Les grandes chansons de Georges Brassens dans les années 50 :

- *La mauvaise réputation, Le parapluie, Le fossoyeur, Le gorille, Hécatombe, Le petit cheval*, 1952
- *J'ai rendez-vous avec vous, Les Amoureux des bancs publics, Ballade des dames du temps jadis, Comme hier, Pauvre Martin, Brave Margot, Il suffit de passer le pont, La cane de Jeanne, Il n'y a pas d'amour heureux, La marine, Le vent*, 1953
- *Chanson pour l'Auvergnat, La première fille, La prière, Une jolie fleur (dans une peau de vache), Gastibelza (l'homme à la carabine), Je suis un voyou (la tramontane), La mauvaise herbe, Le mauvais sujet repentant, P... de toi, Les sabots d'Hélène*, 1954
- *La chasse aux papillons, Corne d'auroch*, 1955
- *Auprès de mon arbre, Je me suis fait tout petit, Les croquants, Marinette (j'avais l'air d'un con), Le testament, La légende de la nonne, Le nombril des femmes d'agents, Colombine*, 1956
- *Oncle Archibald, La marche nuptiale, Au bois de mon cœur, Celui qui a mal tourné, Grand-père, Les lilas, Les Philistins, Le vin*, 1957
- *La Femme d'Hector, Le vieux Léon, Le pornographe, A l'ombre du cœur de ma mie, Le cocu, La ronde des jurons, Comme une sœur, Bonhomme*, 1958
- *Les funérailles d'antan, Le mécréant, Embrasse-les tous, Le Père Noël et la petite fille, Le bistrot, L'orage, Pénélope, Le verger du roi Louis*, 1960

¹ Nicolas Six, *Brassens et la politique*, mémoire de Sciences politiques (Lille II), consultable sur le site Internet brassenspolitique.free.fr.

² Henriette Lesser, épouse Ragon, 1918-2015. Cette formidable découvreuse lance ou contribue à lancer aussi Jacques Brel, Charles Aznavour, Jean-Claude Darnal (1929-2011), Maurice Fanon (1929-1991), Hugues Aufray (Hugues Aufray, né en 1929), Frida Boccara (1940-1996), Nicole Croisille (née en 1936) ...

Est-ce la décennie de Brel ? Né près de Bruxelles en 1929, issu comme on sait de la très scoute Franche Cordée 1, qu'il préside en 1949 et au sein de laquelle il s'est marié en 1950, Jacques Brel, sentant qu'il ne peut percer à Bruxelles, abandonne le pseudonyme de Bérel et arrive, *Don Quijote* anticipé, dans un Paris qu'il ne connaît pas, en 1953, appelé par Jacques Canetti qui l'engage finalement aux Trois Baudets. Brel rencontre Georges Brassens, Raymond Devos, Francis Lemarque et Catherine Sauvage, cette dernière utilement fort critique à son égard. Canetti enregistre en 1954 un album de huit chansons d'un Brel pas encore tout à fait dégagé de la Franche Cordée ni de l'influence de Charles Trenet (*Il peut pleuvoir*, surtout au refrain), une influence explicitement reconnue par Brel, comme celle de Henri Salvador. Complet échec de l'album. Éreinté par la critique, l'« abbé Brel » est néanmoins soutenu par Canetti, qui le fait passer à l'Olympia en juillet et l'engage pour une tournée d'août 1954. L'année suivante Brel fait les cabarets parisiens et belges, une tournée d'été à travers la France, noue une amitié très forte avec Georges Pasquier (*Jojo*), ingénieur mendésiste à l'Institut français des Pétroles et une liaison passionnée de cinq ans avec Suzanne Gabriello (*Zizou*) 2. Refusé comme vedette à l'Olympia par Bruno Coquatrix, qu'on connaîtra plus avisé, la baryton Martin qu'est Brel retient la leçon de Montand : le corps parle aussi sur scène. Jacques Brel travaille en collaboration avec le fabuleux orchestrateur François Rauber (1933-2003), découvre les ondes Martenot — un instrument à clavier dont le son est produit par un oscillateur électronique, mis au point dans les années 1920 par Maurice Martenot — jouées par Sylvette Allart et touche à la célébrité en 1957, avec son troisième disque, pour le public centré sur *Quand on n'a que l'amour* et sur *L'Air de la bêtise*. 1958 marque la rencontre décisive avec le pianiste Gérard Jouannest (né en 1933), l'Olympia en première partie avantageuse de Philippe Clay et le début des années les plus créatrices, qui font voler de succès en succès, de Bobino en tournée, avec une voix désormais parfaitement chaude et convaincante, avec une gestuelle définitivement expressive et dégagée de la guitare. Brel, qui *valse à mille temps* en 1959, est de plus en plus anticlérical et anticonformiste, rencontre l'accordéoniste Jean Corti (né en 1929) en 1960 et chante *Les bourgeois* en 1961. Charley Marouani (1926-2017) devient son imprésario, la vie matérielle est beaucoup plus facile et Brel est le premier chanteur belge de l'espace francophone, réclamé et applaudi partout en France, en Suisse et au Canada. En 1961, Jacques Brel est tête d'affiche à Bobino, en remplacement de Marlène Dietrich, défaillante, les années 60 verront sa montée en puissance et en gloire vers l'acmé de la Manche du *Quijote* (1968-1969), en passant par le port d'Amsterdam (1964).

1 Olivier Todd, *Jacques Brel, une vie*, Robert Laffont, 1984, dernière réédition en 2008, 456 p. Une biographie très précise et des rééditions fort sérieuses.

2 Suzanne Galopet, 1932-1992. Fille d'André Galopet (1896-1975), Gabriello tout court à la scène.

Les grandes chansons de Brel dans les années 50 1 :

- *Il y a, La foire, L'accordéon de la vie, Ballade, De deux vieilles notes, Les deux fauteuils, Les gens, Ne pensez pas, L'orage, Les pavés, Suis l'ombre des chansons, Toi et moi, Tous les enfants du roi, Le Troubadour, L'ange déchu, C'est comme ça*, 1953
- *La Haine, Grand Jacques (c'est trop facile), Il pleut (les carreaux), Le Diable (ça va), Il peut pleuvoir, Le fou du roi, Sur la place, Départs*, 1954
- *Il nous faut regarder, La Bastille, S'il te faut*, 1955
- *Ce qu'il vous faut, Les pieds dans le ruisseau*, 1956
- *L'air de la bêtise, Qu'avons-nous fait, bonnes gens, Pardons, Saint-Pierre, La bourrée du célibataire, J'en appelle, Heureux, Quand on n'a que l'amour, Les Blés, Demain l'on se marie, Prière païenne*, 1957
- *Au printemps, Je ne sais pas, La lumière jaillira, L'aventure, On n'oublie rien, Le Colonel, Dis-moi tambour, Dites, si c'était vrai, Dors ma mie, L'homme dans la cité, Litanies pour un retour, Voici*, 1958
- *Ne me quitte pas, La valse à mille temps, Seul, Je t'aime, Les Flamandes, Isabelle, La tendresse, La Tendresse, Voir*, 1959
- *La dame patronnesse, La mort, La colombe*, 1960
- *Sur la place, Le plat pays, Je t'aime, L'ivrogne, Marieke, Le moribond, Le prochain amour, Vivre debout, Les prénoms de Paris, Clara, Les singes*, 1961

Les années 50 ne sont pas encore le temps de Serge Gainsbourg 2, qui ne rencontre qu'un succès confidentiel : *Le Poinçonneur des Lilas* (1958) ne connaît le succès, notamment à la radio, qu'interprété par les Frères Jacques et Michèle Arnaud 3. Sa deuxième chanson, *L'eau à la bouche* est composée pour le film éponyme (1960). Gainsbourg ne décollera vraiment que grâce à son passage à l'émission « Discorama » de la subtile Denise Glaser (1920-1983), le 16 juin 1963. Cette laborieuse première partie de sa carrière va se terminer en 1964 avec *New York U.S.A.* et *Pauvre Lola*. Les années 50 voient le lent déclin des cabarets à chanteurs, malgré Juliette Gréco, Brel, Barbara, Ferrat, Brassens, Boris Vian, les frères Jacques, Cora Vaucaire, la « dame blanche de Saint-Germain-des-Prés » 4, Catherine Sauvage 5, Aznavour, Francis Lemarque et Ferré, à *L'Écluse*, au *Milord l'Arsouille*, au

1 Les dates sont celles des copyrights, en Belgique ou en France, non de la composition. N'ont pas été retenus les inédits, sauf exception.

2 Lucien Ginsburg, 1928-1991.

3 Micheline Caré (1919-1998). Elle est par ailleurs une très grande introductrice de talents, grâce à son impressionnant réseau, composé, notamment, d'hommes politiques.

4 Une grande artiste interprète, mettant en lumière cinq siècles de chansons françaises. Geneviève Collin, épouse Vaucaire, 1918-2011. « Les Feuilles mortes » (1948), etc.

5 Jeanine Saunier, 1929-1998. « Paris Canaille » (de Ferré, 1953), etc.

Tabou, à la *Rose rouge*, au *Mephisto* et à *l'Échelle de Jacob*. Par contre grande devient l'importance des chanteurs à récitals et à disques : Charles Trenet, célèbre depuis 1933 et « fou chantant », Jacques Brel ici également, Léo Ferré, chanteur de cabaret lui aussi, peu connu jusque-là, révélé au grand public en 1961, et dont la gloire de contestataire avant la lettre ne cessera de grandir. Gloire plus discrète mais efficace, celle de Jacques Canetti (1909-1997), immense et éclectique découvreur de vrais talents avant l'ère de la musique commerciale à tout va, fondateur éclairé des Trois Baudets, animateur de radio, directeur artistique de la maison de disques Polydor puis responsable de la politique éditoriale de Philips et menacé par la concurrence d'Eddie Barclay ¹. Le nouveau directeur de l'Olympia, Bruno Coquatrix (1910-1979), l'a relancé en 1954, l'établissement devient le lieu du baptême des étoiles montantes du monde du spectacle, peu avant l'apparition chez la nouvelle station Europe n° 1 de « Musicorama », la grande émission de mise sur orbite des vedettes de la chanson ².

C'est à « La Rose rouge » que Jean Ferrat ³, se faisant alors appeler Jean Laroche, auditionne pour la première fois et à « L'Échelle de Jacob » qu'il se fait remarquer. Après avoir tâté du jazz et du théâtre, cet ingénieur chimiste laborantin quitte son emploi en 1954 pour se lancer définitivement dans la chanson : il continue le cabaret, met en musique en 1956 *Les Yeux d'Elsa*, le célèbre poème d'Aragon — c'est André Claveau (voir p. XXX) qui chante —, il s'efforce de se démarquer d'Yves Montand et de Francis Lemarque (voir p. XXX) et sort en 1958 son premier disque, qui ne connaît guère le succès. En 1959 il fait la connaissance de Gérard Meys, employé dans une filiale de Philips et qui le recommande à Daniel Filipacchi en 1960. Cette année voit éclore, à la radio surtout, *Ma même*, *Federico García Lorca*, et Ferrat commence une fructueuse collaboration avec Alain Goraguer, orchestrateur né en 1931. On peut dire aussi que c'est son passage risqué à l'Alhambra en 1960 qui permet à Charles Aznavour de vaincre le public et d'être enfin « en haut de l'affiche », au bout d'années de vaches très maigres. On peut ajouter que c'est seulement en 1960-1961, avec l'enregistrement de deux disques et son rôle dans *Tirez sur le pianiste* de François Truffaut que Bobby Lapointe ⁴ perce vraiment, beaucoup plus qu'avec *Aragon et Castille* (1954).

¹ De son vrai nom Édouard Ruault. 1921-2005. Américanisé à la Libération, avec une moustache à la Clark Gable, il devient dans les années 50 un grand producteur de musique, lançant le label vu p. XXX et de très nombreux artistes.

² Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3*, op. cit., p. 95.

³ Jean Tenenbaum, 1930-2010.

⁴ Robert Lapointe, 1922-1972.

L'« art brut » est théorisé puis finalement créé par Jean Dubuffet (1901-1985) ¹, il privilégie le marginal ainsi que l'indépendance par rapport aux conventions culturelles et sociales. : l'art doit « naître du matériau », il doit « se nourrir des inscriptions, des tracés instinctifs » ². Dubuffet rassemble en 1944 une importante collection d'œuvres dans les sous-sols de la Galerie René Drouin à Paris ; en 1948 il crée, avec le concours de Jean Paulhan et d'André Breton, la Compagnie de l'Art Brut ; il organise à Paris en 1949 la première exposition d'art brut, « des productions de toute espèce [...] ayant pour auteurs des personnes obscures, étrangères aux milieux artistiques et professionnels ». Dans les années 50 proprement dites il multiplie les séries : *Mirobolus, Macadam et Cie* (1945-1956), *Plus beaux qu'ils croient* (1946-1947), *Roses d'Allah* (1947-1949), *Paysages grotesques* (1949-1950), *Corps de dames* (1950-1951), *Tables...* (1950-1952), *Lieux...* (1952-1953), etc. jusqu'aux *Célébrations du sol*, I et II (1957-1959).

Au sein de la peinture d'avant-garde, le pop'art apparaît dans la deuxième moitié des années 50, phénomène américain et anglais qui réagit à l'essoufflement de la peinture abstraite et peine à s'implanter en France avant 1960. Il faut également citer le peintre Nicolas de Staël (1914-1955), enfin en contrat avec une galerie à partir de 1946 et doté de la nationalité française en 1948. Sa peinture est fiévreuse, multiforme, angoissée et d'une production considérable mais avec beaucoup de destructions. Les supports et les techniques sont variés, la palette s'éclaircit, s'ouvre aux couleurs du Midi et les ventes aux collectionneurs américains se multiplient, mais, pour des raisons sentimentales de Staël se suicide en 1955.

La fausse monnaie est-elle un art ? Peut-être dans les années 50 avec Czeslaw Bojarski (1912-2003) qui, depuis le sous-sol de son petit pavillon de Montgeron, dans la banlieue sud de Paris, met la police sur les dents de 1951 à 1964 : au total 300 millions d'anciens francs de faux billets, remarquablement imités, un talent qui le propulse vers le Panthéon des faux-monnayeurs, une tranquillité d'artiste petit-bourgeois qui continuera en prison et lui vaudra d'être libéré en 1977 pour bonne conduite, ce qui lui permettra de faire exploiter son invention... des dosettes de café.

D'autres artistes d'avant-garde dans les années 50 (la dernière date est celle de la première exposition ou de la première participation à un salon)

¹ Les livres de Laurent Danchin, *Art brut. L'instinct créateur*, Gallimard, coll. « Découvertes », 2006, 160 p. ; *Aux frontières de l'art brut. Un parcours dans l'art des marges*, Lelivredart, 2013, 639 p. ; Jean Dubuffet, 2001, 207 p., et B.Gilardet, *Réinventer le musée. François Mathey, un précurseur méconnu (1953-1985)*, Les Presses du Réel, 2014, 549 p., chapitre 5.

² Dubuffet, *Notes pour les fins lettrés*, 1946.

Agam (Yaacov Gipstein, né en 1928), 1953
Arden-Quin (Carmelo, 1913-2010), 1948
Arman (Armand Fernandez, 1928-2005), 1956
Atlan Jean-Michel (1913-1960), 1944
Balthus (Balthazar Klossowski, 1908-2001), 1934
Bazaine Jean (1904-2001), 1932
Bissière Roger (1886-1964), 1920
Bryen Camille (Camille Briand, 1907-1977), 1934
Bury Pol (1922-2005), 1953
César (César Baldaccini, 1921-1998), 1954
Chaissac Gaston (1910-1964), 1938
Christo (Christo Vladimoroff Javacheff, né en 1935), 1958 (premiers « objets emballés »)
Olivier Debré (1920-1999), 1949
Degottex Jean (1918-1988), 1955
Deschamps Gérard (né en 1937), 1956
Dewasne Jean (1921-1999), 1945
Domela César (César Nieuwenhuis, 1900-1992), 1923 (à Berlin), premier salon à Paris en 1946
Estève Maurice (1904-2001), 1930
Fautrier Jean (1898-1964), 1924
Fougeron André : voir p. XXX
Gorin Jean-Albert (1899-1981), 1928
Hains Raymond (1926-2005), 1948
Hantaï Simon (1922-2008), 1953
Hartung Hans (1904-1989), 1947 (1)
Héliou Jean (Jean Bichier, 1904-1987), 1928
Herbin Auguste (1882-1960), 1930
Hosiasson Philippe (1898-1978), 1920
Jacobsen Robert (1912-1993), 1940
Klein Yves (1928-1962), 1955
Lanskoy André (1902-1976), 1925
Lardera Berto (1911-1989), 1948
Léger Fernand : voir p. XXX
Magnelli Alberto (1888-1971), 1934
Manessier Alfred (1911-1993), 1941
Mason Raymond (1922-2010), 1947
Masson André (1896-1987), 1923
Mathieu Georges (1921-2012), 1950
Michaux Henri (1899-1984), 1951
Music Zoran (1909-2005), 1948 (Biennale de Venise)

1 Voir *Les années 50*, Catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1988, 640 p., pp. 74-79.

Nemours Aurélie (Marcelle Baron, 1910-2005), 1949
 Pevsner Anton (1884-1962), 1920
 Pignon Édouard : voir p. XXX
 Poliakoff Serge (1900-1969), 1931
 Raysse Martial (né en 1936), 1957
 Riopelle Jean-Paul (1923-2002), 1947
 Rouault Georges : voir p. XXX
 Saint-Phalle Niki de (Catherine Fal de Saint-Phalle 1930-2002), 1956 (1)
 Schöffer Nicolas (1912-1992), 1948
 Soulages Pierre (né en 1919), 1947
 Soto Jesùs Rafaël (1923-2005), 1958 (Biennale de Venise)
 Staël Nicolas de (1914-1955), 1944
 Szenes Arpad (1897-1985), 1939
 Taslitzky Boris (1911-2005), 1946
 Tinguely Jean (1925-1991), 1955 2
 Ubac Raoul (Rudolf Ubach, 1910-1985), 1951
 Vasarely Victor (1906-1997), 1955
 Velde Bram van (Abraham van Velde, 1895-1981), 1946 (3)
 Vieira da Silva Maria Helena (1908-1992), 1933
 Villeglé Jacques (Jacques Mahé de la Villeglé, né en 1926), 1957
 Villon Jacques (Gaston Duchamp, 1875-1963), 1943
 Zao Wou-Ki (1920-2013), 1949

Le structuralisme est une autre avant-garde des années 50. Comme écrit Gérard Vincent 4, « l'approche structuraliste vide les éléments de leur substance, de leur signification, de leur message afin de saisir leurs relations et la théorie qui les explique. » *Le Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1857-1913) est beaucoup lu. Claude Lévi-Strauss 5, de retour du Nouveau Monde et pour qui sonne le temps de l'écriture de l'œuvre mûre, publie sa thèse, *Les Structures élémentaires de la parenté*, en 1949, puis *Tristes Tropiques*, en 1955, et *L'Anthropologie structurale*, en 1958, un livre qui va contribuer à libérer la pensée

1 Le rapport à la violence : L.Bertrand Dorléac, *L'ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Gallimard, 2004, 408 p., chapitre 6.

2 *Les années 50*, op. cit., pp. 306-311. Les expositions de Tinguely se multiplient en 1958 et 1959 et en 1959 il réalise le « Meta Matic », une « sculpture machine animée » faite de métal de récupération et qui dessine au feutre.

3 *Les années 50*, op. cit., pp. 104-109.

4 Gérard Vincent, *Les Français. 1945-1975*, op. cit., p. 65.

5 Gustave Claude Lévi, 1908-2009. La grande biographie est celle d'Emmanuelle Loyer, qui a utilisé les archives personnelles de Lévi-Strauss, *Lévi-Strauss*, Flammarion, 2015, 910 p. À la liste d'œuvres qui va suivre il faut ajouter *L'Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss* (PUF, 1950). *Les Structures élémentaires* ont été rééditées en 1967 chez Mouton. *Les Tristes Tropiques* ont été publiés chez Plon.

occidentale de l'eurocéocentrisme qui la dominait depuis longtemps. Il est élu en 1959 au Collège de France, à la Chaire d'anthropologie sociale. Cependant Claude Lévi-Strauss n'utilisera le mot de structuralisme dans un titre d'article qu'en 1972 et le définira ainsi gaiement en 1985 : « Comme on l'entend, une mode parisienne comme il en surgit tous les cinq ans, et qui a eu sa tranche quinquennale. » ¹

La recherche scientifique évolue dans une voie bien moderne, d'avant-garde, surtout avec le Centre national de la Recherche scientifique. Le CNRS est l'héritier de la Caisse de Recherches scientifiques (1901), de la Caisse nationale des Sciences (1930) et de la Caisse nationale de la Recherche scientifique (1935). Il naît en 1939. À la Libération, le désir d'utiliser puissamment la science française au relèvement du pays est très net et capital est en ce sens le rôle de Frédéric Joliot-Curie ². Sous la IV^e République, le CNRS, présidé par le physicien Gaston Dupouy (1900-1985), le « Napoléon de la recherche », connaît un essor remarquable : le personnel double, passant de 3 000 à 6 000 personnes environ, et le budget fait plus que doubler. Si la physique est reine au CNRS, les sciences humaines y tiennent une place croissante, c'est ainsi qu'est créé en son sein, en 1946, un CES (Centre d'Études sociologiques), présidé par Georges Gurvitch (1894-1965). Le CNRS organise des colloques, le plus célèbre, qui prend un net recul réflexif, est le colloque de Caen de 1956, certains sont payés par la fondation Rockefeller, le CNRS finance des laboratoires et des thèses. Pierre Mendès France, dont le rôle est capital ³, institue en juin 1954 un secrétariat d'État à la Recherche scientifique et au Progrès technique, qu'il confie au chimiste Henri Longchambon (1896-1969), également président du Conseil supérieur de la Recherche scientifique et du Progrès technique, ancien ministre et Conseiller de la République. Il existe aussi une Association d'étude pour l'Expansion de la Recherche scientifique, dont Jean-Louis Crémieux-Brilhac est le secrétaire général puis le vice-président. À la fin de l'année 1958, donc au tout début de la Cinquième République, est créée la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique (DGRST, voir p. XXX) et le CNRS est réformé l'année suivante. En 1956 meurt Henri Chrétien, né en 1879, astronome, physicien, inventeur d'appareils d'optique (télescopes en particulier) et du cinémascope. Comment ne pas citer, parallèlement, le génial jeune mathématicien Alexandre Grothendieck, né à Berlin en 1928, décédé en 2014 ? Grâce

¹ Cité dans P.Ory & J.-F.Sirinelli, *Les Intellectuels en France...*, op. cit., p. 322.

² Cf. M.Pinault, *Frédéric Joliot-Curie*, Odile Jacob, 2000, 712 p., pp. 300 & suiv.

³ Cf. A.Chatriot & V.Duclert dir., *Le Gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle (1953-1969)*, La Découverte, 2006, 428 p. et le colloque *La Quatrième République. Des témoins pour l'histoire. 1947-1997*, Honoré Champion, 1999, 253 p., pp. 131-163. Pour ce paragraphe, D.Guthleben, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Armand Colin, 2009, 480 p. et J.-F.Picard, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Flammarion, 1990, 339 p.

à une bourse puis un poste au CNRS, il abat auprès de Laurent Schwartz et Jean Dieudonné un énorme travail de thèse, qu'apatride il ne peut pas concrétiser dans la fonction publique française, c'est pourquoi il travaille quelques années au Brésil puis aux États-Unis. Il est un champion scientifique de l'analyse fonctionnelle, de la géométrie algébrique et de la théorie des groupes. Principal chercheur de l'Institut des Hautes Études scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette, sponsorisé par le riche industriel Léon Motchane (1900-1990), il recevra la médaille Fields en 1966.

Les *Annales*, citées dans le sous-chapitre 4.1.4. pour leur attitude complaisante envers le progrès économique, sont-elles toujours dans les années 50 une revue d'avant-garde historique, comme elles l'avaient été dans leurs jeunes années ? Marc Bloch, fusillé par les Allemands le 16 juin 1944, et Lucien Febvre (1878-1956) les avaient fondées en 1929 sous le premier titre d'*Annales d'histoire économique et sociale*, abordant quantité de nouvelles problématiques, proclamant le désir de décloisonnement de l'histoire et d'ouverture de la notion de source historique. La revue continue après guerre sous le titre d'*Annales. Économies, sociétés, civilisations*, qu'elle conserve de 1946 à 1993. Le changement de titre, qui fait disparaître le mot « histoire », manifeste le souci d'aller plus avant dans le rapprochement avec les autres sciences sociales. La revue est dirigée par Lucien Febvre, secondé par Fernand Braudel, Georges Friedmann, Charles Morazé et Paul Leuilliot, puis à partir de 1956 par Fernand Braudel seul. Institutionnellement, les *Annales. ESC* s'appuient sur la VIe section de l'École pratique des Hautes Études (EPHE), créée en 1946, traduisant les idées des *Annales* en programmes de recherche et d'enseignements (elle deviendra l'EHESS en 1974). L'influence des *Annales* est dans les années 50 beaucoup plus internationale qu'auparavant : l'histoire des *Annales* sort de l'Hexagone, attirant une élite cosmopolite, d'historiens allemands, italiens, britanniques (ex. : Eric J. Hobsbawm, 1917-2012), américains, russes, polonais (Bronislaw Geremek, 1932-2008), etc. Quels sont les « nouveaux objets »¹ abordés par l'« école des *Annales* » ? L'histoire économique toujours, mais en proportion beaucoup moins importante qu'avant-guerre, l'histoire sérielle (des prix en particulier), celle des crises économiques, des banques, du problème de la croissance, dans un sens vu page XXX ; l'histoire des *Annales* insiste sur la longue durée, la démographie, notamment avec Jean Meuvret, Pierre Goubert, Louis Henry et Michel Fleury, mais Philippe Ariès (1914-1984) reste en marge malgré son *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle* (1948), en dépit du *Temps de l'Histoire* (1954) et de *L'enfant*

1 Cf. J. Le Goff et P. Nora, *Faire de l'histoire*, Gallimard, 1974, 3 vol., tome III : *Nouveaux objets*.

et la vie familiale sous l'Ancien Régime (1960) 1. Un compte rendu de l'*Histoire des populations françaises* n'est publié dans les *Annales* qu'en 1964 et c'est la première fois qu'Ariès est cité ! L'histoire des *Annales* s'annexe l'histoire des mentalités ; autres objets de la « nouvelle histoire », le climat, l'anthropologie historique, de nouveaux objets en matière d'histoire religieuse. L'historien Jacques Le Goff (1924-2015) appartient bien au milieu des *Annales*, en ces années 50. Après la Résistance, la khâgne de Louis le Grand, le séjour à Prague de 1946 à 1948, l'École française de Rome et l'agrégation (1950), ce sont les deux petits livres fondateurs et très lus, *Marchands et banquiers du Moyen Âge* (un « Que sais-je ? » de 1956) et, l'année suivante, dans la collection « Petite Planète », *Les Intellectuels au Moyen Âge* 2. Pierre Vilar (1906-2003), disciple d'Ernest Labrousse, auquel il succédera en 1965, professeur à l'EPHE puis à l'EHESS, spécialiste de l'histoire de l'Espagne, est à la fois marxiste et membre de l'école des *Annales*. Dans les années 50, il travaille sa thèse sur la Catalogne, qu'il soutiendra en 1962.

Fernand Braudel (1902-1985) a un rôle capital dans la revue, qui manifeste une volonté de briser tous les carcans, de faire une « histoire totale », de rapprocher encore plus l'histoire et les autres sciences humaines. Braudel a codifié, notamment dans sa thèse, soutenue en 1947 et publiée en 1949, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, le problème des rapports entre structures et conjoncture, en distinguant trois plans successifs, la « géohistoire » et ses très longues permanences, les lentes transformations des structures économiques, sociales et culturelles (un « temps social ») et l'« écume » des événements. Dès 1950 Braudel entre au Collège de France, de 1949 à 1955 il préside le jury de l'agrégation d'histoire, dont il fait un « tribunal » au nom des critères des *Annales*. Lui, à la différence de Febvre et Bloch, et en pleine ère de l'« engagement » (voir chap. 7.1.2.), n'est pas du tout engagé et constitue dès lors une référence pour la droite aussi bien que la gauche... Sur les marges de l'« École des *Annales* », Georges Lefebvre (1874-1959) continue dans les années 50 à être le grand-maître de l'historiographie de la Révolution française, ce qu'il est depuis 1932. Lui aussi met l'accent sur les phénomènes de psychologie collective et de mentalité collective. Son collègue à la Sorbonne Ernest Labrousse (1895-1988) occupe la chaire d'histoire économique et sociale et fonde en 1959 la Société d'Études jaurésiennes.

1 On lira avec plaisir Ph.Ariès, *Essais de mémoire. 1943-1983*, Seuil, 1993, 375 p. et G.Gros, *Philippe Ariès. Un traditionaliste non-conformiste, de l'Action française à l'École des hautes études en sciences sociales (1914-1984)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 346 p.

2 Dernier ouvrage en date : J.Revel et J.-C.Schmitt dir., *Une autre histoire. Jacques Le Goff (1924-2014)*, EHESS, 2016, 224 p.

La souveraineté des *Annales* n'est pas aussi complète que l'on prétend, la « nouvelle histoire » délaisse des territoires et cesse sans doute d'être pionnière en matière d'histoire économique, témoins les recherches réellement pionnières, en marge de la « nouvelle histoire », de Georges Dumézil (1898-1986), Moses I. Finley (1912-1986) et Pierre Léon (1914-1976), dans des domaines variés, témoins aussi les travaux des historiens nés dans les années 20, Jean Bouvier (1920-1987), Maurice Lévy-Leboyer (1920-2014), François Crouzet (1922-2010) et Claude Mossé (née en 1924). Autres historiens en dehors de la « nouvelle histoire » que trois brillants et prometteurs étudiants en histoire nés en 1930-1931, Claude Nicolet (1930-2010), Paul Veyne, né en 1930, et François Caron (1931-2014). Et l'histoire politique se renouvelle totalement dans les années 50, sans la complicité des *Annales*, avec René Rémond et Albert Soboul, historien des « sans-culottes », communiste discrètement critique. Que représente René Rémond (1918-2007) dans l'historiographie des années 50 (1) ? Sa pleine stature intellectuelle, distincte de l'école des *Annales* et, ô combien, de l'historiographie marxiste, émerge alors qu'il a 35 ans, lors de la publication en 1954 d'un ouvrage que j'ai souvent cité plus haut, *La Droite en France...* 2.

« De 1948 à 1954, pris par son engagement militant d'intellectuel catholique, ses débuts dans l'enseignement supérieur et les premières recherches de la thèse, sans publication d'articles liminaires, comme le voulait alors la bienséance universitaire, René Rémond ne publie rien ou presque. À partir de la publication de l'*Histoire de la droite en France (sic)*, des articles et des comptes rendus de René Rémond commencent à paraître et en particulier dans la *Revue française de science politique*. » 3

Je peux ajouter les scrupuleux et copieux comptes rendus de soutenance de thèses en Sorbonne dont Rémond est devenu le responsable officieux et quasi exclusif dans la *Revue historique* ! Ancien résistant (réseau Jade-Fitzroy), ce qu'il taira presque toujours à ses étudiants, khâgneux et normalien très littéraire mais agrégé d'histoire (en 1945), intellectuel de la JEC et de l'ACJF, ancien « disciple » de Charles-Hippolyte Pouthas, auquel il doit la publication de son premier livre, sur Lamennais, dans le cadre de la célébration du centenaire de la révolution de 1848 (4), Rémond a été influencé également par les historiens Georges Weill (1865-1944) et Charles Seignobos (1854-1942), mais aussi par ses lectures de Daniel Halévy, Albert Thibaudet, André Siegfried, François Goguel, et même Marc Bloch et Lucien Febvre.

1 J.-N. Jeanneney & J.-F. Sirinelli dir., *René Rémond historien*, Presses de Sciences Po, 2014, 152 p. ; R. Rémond, *Vivre notre histoire. Aimé Savard interroge René Rémond*, Le Centurion, 1976, 392 p. ; Charles Mercier, *Autonomie, autonomies. René Rémond et la politique universitaire aux lendemains de mai 1968*, Publications de la Sorbonne, 2015, 283 p. Les débuts de Rémond sont ralentis par son « bicatage » à Condorcet et la Seconde Guerre mondiale. Il se marie en 1946, l'année suivant l'agrégation.

2 R. Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Aubier, 1954, 323 p.

3 Olivier Lévy-Dumoulin, p. 18 de *René Rémond historien*, op. cit.

4 R. Rémond, *Lamennais et la Démocratie*, PUF, 1948

André Siegfried (1875-1969), géographe et sociologue, continue ses publications dans les années 50 : *L'Âme des peuples* et *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, en 1949 ; en collaboration avec André Latreille, *Les forces religieuses et la vie politique : le catholicisme et le protestantisme*, en 1951 ; *Tableau des États-Unis*, en 1954 ; *Aspects du XXe siècle*, en 1955 ; *De la IIIe à la IVe République*, en 1956, et... *De la IVe à la Ve République au jour le jour*, en 1958. Les livres de Siegfried sont en plus fréquemment réédités, par exemple sa canonique *crise britannique au XXe siècle*, publiée dans la collection Armand Colin en 1931, est rééditée en 1952 (1).

Lucien Febvre contacte d'ailleurs, sur les conseils de l'oncle, Mgr Paul Rémond, évêque de Nice de 1930 à 1963, en vue d'un poste à l'EPHE, le jeune René Rémond, qui préfère enseigner à l'ENS, à l'IEP et à la Sorbonne, où il est nommé assistant en 1949, mais il soulignera toujours la connivence de fait qu'il y a entre l'histoire de la Sorbonne telle qu'il la rêve et l'école des *Annales*. Il est ensuite attaché de recherche au CNRS, de manière à avancer sa thèse, mais il rédige et publie *La Droite en France*, ce dont il dira avec humour plus tard 2 : « Tout le temps que je travaillais à mon livre sur la droite, je n'osais jamais en parler à mes maîtres ; à peine si j'eus l'audace d'en avouer la paternité lors de sa parution en 1954... ». En 1958 Rémond soutient sa thèse, *Les États-Unis devant l'opinion française de 1814 à 1852*, qui sera publiée chez Armand Colin en 1962 (3). L'année suivante paraît son « Que sais-je ? » sur *l'Histoire des États-Unis*, qu'il devait rééditer un grand nombre de fois. Mais entre-temps Rémond a commencé à intervenir dans les médias, la première occurrence concernant une présentation, très classique, de *La Droite en France*, avec des réponses en trois parties équilibrées, à la télévision, émission du 17 août 1954 enregistrée et rediffusée en 2006 lors du colloque d'hommage à Rémond à la Bibliothèque nationale de France, un an avant sa mort. Cette émission montre d'ailleurs l'incompréhension des historiens et politologues de 1954 devant les trois droites de Rémond, ce que confirme la lecture des comptes rendus publiés à l'époque dans les revues d'histoire 4 ! En 1960 sort son premier ouvrage écrit en collaboration, ici avec Aline Coutrot (1926-1987), *Les Catholiques, le communisme et les crises* 5.

1 A.-L.Sanguin, *André Siegfried. Un visionnaire humaniste entre géographie et politique*, L'Harmattan, 2010, 263 p.

2 Cité par Charles Mercier dans *René Rémond historien*, *op. cit.*, p. 32.

3 R.Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française de 1814 à 1852*, Armand Colin, 1962, X+968 p. Récurrentes erreurs de date pour la soutenance dans *René Rémond historien*, *op. cit.*

4 On peut ajouter le contraste entre le négatif de l'avis devant la caméra (ou ce qui en est retenu par les producteurs de la RTF) et le positif du compte rendu écrit (cf. Maurice Duverger et Raymond Aron, en particulier). Michel Winock, à juste titre, me semble-t-il, propose de porter à quatre le nombre des droites, tout au moins pour le XXe siècle (M.Winock, *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, 2012, 272 p.).

5 *Les Catholiques, le communisme et les crises (1929-1939)*, A.Colin, 1960, 288 p.

Qu'est encore l'historien René Rémond ? En débordant révérencieusement des années 50, un remarquable « éveilleur », un intellectuel catholique affiché, un enseignant magistral, un superbe professeur-directeur de mémoires et de thèses, capable de réunir les candidats à un mémoire sous sa direction un 20 mai 1968, après avoir interrompu ses cours le 2 pour aller en Italie, un « patron » de séminaire souvent chaleureux et décontracté, quelquefois acide, un style d'écriture et de cours limpide, avec parfois des « ficelles », bien connues de étudiants attentifs et amusés.

Pierre Goubert (1915-2012) ¹ n'est que très indirectement, de manière anachronique si l'on veut, de l'école des *Annales*, en ce sens qu'il a été auditeur des conférences de Marc Bloch quand il était élève de l'ENS de Saint-Cloud entre 1935 et 1937. Dans les années 50 il joue un rôle capital dans la naissance de la démographie historique française, par des articles, par ses cours de préparation à l'agrégation à l'ENS de Saint-Cloud (1953), par sa participation au Congrès international de Rome en 1955 et surtout par sa thèse, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730 : contribution à l'histoire sociale de la France au XVIIIe siècle*, soutenue en 1958 (le jury est présidé par Labrousse) et publiée au SEVPEN en 1960. Certes Braudel en fait un compte rendu élogieux dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, mais en... 1963 (2). Goubert renouvelle l'approche de la monographie historique régionale, il fait une « histoire par le bas », basée sur beaucoup de travail, le dépouillement massif de registres paroissiaux, de mercuriales, d'archives religieuses et notariales, l'apprentissage pragmatique de la méthode, avec constamment l'admiration pour Marc Bloch et Lucien Febvre. Goubert souscrit au programme des *Annales* sans sacrifier ce qu'il y a de meilleur dans la tradition contestée par elles. Il enseigne à l'Université de Rennes à partir de 1958, avant de passer à Nanterre (1965-1969), puis à la Sorbonne. Robert Schnerb (1900-1962) ³ est, lui, totalement en marge. Né dans une famille juive, militant antifasciste et pacifiste, professeur au lycée Lakanal à la fin des années 30, il avait fait sa thèse sous la direction d'Albert Mathiez, *Les contributions directes à l'époque de la Révolution dans le département du Puy-de-Dôme*. Il l'avait soutenue en 1933, dans des conditions très difficiles, à cause de l'hostilité de Henri Hauser, conditions qui, peut-être liées à de l'antisémitisme, ferment à Schnerb l'accès à l'Université. Professeur d'hypokhâgne et de khâgne au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand à partir de 1945, il ne réussit pas à être

1 Autobiographie (volontairement lacunaire) : Pierre Goubert, *Un parcours d'historien. Souvenirs, 1915-1995*, Fayard, 1996, 315 p. Diverses notices nécrologiques, dont celles du *Bulletin des Anciens Élèves des ENS de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses*.

2 Elle a eu une belle réédition, aux Presses de la Sorbonne, en 2013, 771 p., avec une préface de Daniel Roche

3 C.Hérodry-Pierre, *Robert Schnerb, un historien dans le siècle (1900-1962). Une vie autour d'une thèse*, L'Harmattan, 2011, 292 p.

nommé à l'Université, où il n'est que chargé de cours entre 1948 et 1956 (en propédeutique). Il perd d'ailleurs sa charge de cours car il est soupçonné d'avoir communiqué un sujet à ses khâgneux passant l'examen. Ses désillusions et avatars ne l'empêchent pas de mener une intense activité de recherches, qui aboutit à la publication de *Rouher et le Second Empire* (1949), de participer à la résurrection de la Société de l'histoire de la révolution de 1848, d'occuper une place centrale à *L'Information historique*, de publier une biographie de Ledru-Rollin (1948), le tome XIXe siècle de l'« Histoire générale des Civilisations » (1955) et de rédiger le « Que sais-je ? » *Libre échange et protectionnisme*, publié l'année d'après sa mort.

Toujours liée dans l'enseignement français à l'histoire, la géographie et son enseignement font eux aussi des progrès substantiels et il y a un enseignement géographique d'avant-garde dans les années 50, une géographie et des géographes modernes ¹. Quels sont les raisons de cette modernisation de la géographie ? Une première est évidente, c'est le contexte de l'Aménagement du territoire (voir p. XXX), l'exemple de la technocratie, la vogue de la notion d'espace, désormais largement admise dans la société et dilatée par l'unification européenne à ses débuts. Une deuxième est à la fois cause et conséquence : le nombre de postes d'enseignement et les effectifs d'étudiants gonflent rapidement, cependant la géographie est concurrencée par les sciences humaines. Mais justement les géographes et la géographie françaises sont influencés et vivifiés par la lecture et l'étude de Jacques Ancel (1882-1943), sur la lancée de sa *Géographie politique*, petit livre publié en 1936, et de ses *Balkans* ², dans ses manuels, publiés hors des « grilles universitaires » (Pierre George) par ce professeur à la Sorbonne, surtout son *Manuel de politique européenne*, en trois volumes (1936-1945). Et André Siegfried (voir p. XXX) ouvre aux géographes français bien d'autres perspectives... Enfin André Cholley (1886-1968), dans son *Guide de l'étudiant en géographie*, publié pendant l'Occupation ³ orientait les étudiants vers l'organisation de l'espace et la notion de milieu, vers une géographie centrée sur l'homme et la notion d'universel. Son guide est un véritable « bréviaire » des études de géographie dans les années 50, comme les *Fondements de la géographie humaine* (1942-1953) de Maximilien Sorre (1882-1962) ⁴. Autre livre très lu par le géographe en formation, *La géographie humaine* (1949) de Maurice Le Lannou (1906-1992). D'autre part Raoul Blanchard, poussé par le terme qu'il avait

¹ P.Claval & A.-L.Sanguin dir., *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, L'Harmattan, 1996, 346 p.

² Jacques Ancel, *Peuples et nations des Balkans. Géographie politique*, Armand Colin, 1930, réédition par Pierre George, CTHS, 1992, 220 p.

³ PUF, 1942, 231 p.

⁴ Notice Numa Broc dans *Les cahiers de médiologie. Une anthologie*, CNRS, 2009, 800 p., pp. 301-302.

déjà mis à son étude de géographie physique des Alpes en achevant dans un tome de *synthèse des Alpes occidentales*, sa « somme » 1, insiste dans *Les Alpes et leur destin* 2 sur l'industrie « alpestre », sur le peuplement et le « décor humain », sur l'émigration, sur le tourisme, dont il s'était toujours méfié, au fond, notamment à propos de son cher Queyras, meurtri à jamais par les destructions de la Seconde Guerre mondiale 3. On peut sourire de son étude des « tempéraments » des « Alpains », mais Pierre Renouvin (1893-1974) ne fait pas autrement à la même époque, pour les divers peuples européens, dans ses cours photocopiés et ses manuels universitaires, et Blanchard manifeste à la fin de sa vie (il meurt en 1965) une relative méfiance vis-à-vis du déterminisme physique. Enfin, dans *Naissance et développement d'Annecy* 4, il envisage qu'Annecy et Annecy-le-Vieux puissent devenir jointifs, ce qui va leur arriver en moins de deux décennies.

Pierre George (1909-2006) a été évoqué très rapidement plus haut pour la géographie industrielle (cf. p. XXX). Ancien membre du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes (CVIA), dès 1934, il avait adhéré au PCF en 1936 et, dès ses premiers cours à l'Institut de Géographie de la Sorbonne, en 1948, il donne à la géographie « une toute autre dimension, en accordant une importance fondamentale au plan mondial à ce qu'il [appelle] les "systèmes économiques et sociaux", ceux du système capitaliste et ceux du système socialiste. Il [traite] aussi des villes, des industries et des différences, selon les pays, des structures économiques et sociales. » 5. Il suscite un grand intérêt parmi les étudiants, d'autant plus qu'il publie toute une série de « Que sais-je ? », aux titres et aux contenus tout à fait novateurs, *Géographie sociale du monde* (1945), *Économie de l'URSS* (1945), *Économie des États-Unis* (1946), *Géographie agricole du monde* (1946), *Géographie industrielle du monde* (1947), tous constamment réédités. George oriente les recherches vers les grandes industries, les phénomènes urbains, la démographie, la géographie urbaine, etc. Il publie dès 1952 un ouvrage de synthèse intitulé *La ville. Le fait urbain à travers le monde* 6, livre centré sur le « fait urbain » et le « phénomène urbain ». Constamment il insiste sur la géographie industrielle et les banlieues (cf. ses *Études*

1 Raoul Blanchard, *Les Alpes occidentales*, tome VII, *Essai d'une synthèse*, Arthaud, 1956, 605 p.

2 Raoul Blanchard, *Les Alpes et leur destin*, Fayard, 1958, 282 p.

3 Idée très intéressante, à comparer au développement touristique actuel, du préfacer J.-G. Lapacherie, dans Raoul Blanchard, *Cinq études sur le Queyras*, réédition d'articles, Éditions Transhumances, 2014, 127 p.

4 Raoul Blanchard, *Naissance et développement d'Annecy*, Société des Amis du Vieil Annecy, 1958, réédition, 1977, 96 p., p. 94.

5 Yves Lacoste, biographie de Pierre George (1910-2006), *Historiens & Géographes*, juillet-août 2008, pp. 10-12, pour ce qui suit aussi. Intéressant aussi, L. Jalabert, *Le grand débat. Les universitaires français — historiens et géographes — et les pays communistes de 1945 à 1991*, Toulouse, Université du Mirail, 2001, 408 p., *passim*.

6 Pierre George, *La ville. Le fait urbain à travers le monde*, PUF, 1952, 399 p.

sur la banlieue de Paris). Associé avec Pierre Randet, et avec la collaboration de Jean Bastié, il publie dans la collection *France de demain une région parisienne* 1, dans laquelle les difficultés de transport 2 sont vues de façon très moderne, voire prémonitoire ; cette géographie est parfois écologique, notamment en évoquant les terres retirées à l'agriculture par la croissance urbaine et par les autoroutes, la protection de la forêt est désirée : « On comprend les disputes qui se sont élevées au sujet du tracé de l'autoroute du Sud-Est au voisinage de la forêt de Fontainebleau » 3, la forêt de Rambouillet est « un cadre à protéger » (commentaire de photo 4). D'ailleurs le poète Blaise Cendrars écrit en juillet-août 1949 *La banlieue de Paris*, puisant dans un demi-siècle de souvenirs et les photos de Robert Doisneau, et donnant à son œuvre, publiée chez Denoël quelques mois plus tard, un caractère géographique : il s'agit pour lui aussi de dire l'urbain.

Philippe Pinchemel (1923-2008), dont on a vu p. XXX la critique implicite d'Alfred Sauvy, est un autre pionnier, plus jeune. Pinchemel 5 publie dès 1947 dans *L'Information géographique* ses premières impressions de professeur de géographie (dans le secondaire) : il veut moderniser cet enseignement, suggère une réorganisation des salles dans un lycée, plaide pour une géographie active et conclut ainsi : « C'est précisément à la géographie qu'il appartient d'initier aux grands problèmes de la vie du globe [...] ». En 1959, il est élu président de la Régionale de Lille de l'APHG, l'Association des Professeurs d'histoire-géographie, il organise des réunions, des visites, etc. Jean Gottmann (1915-1994) plaide à Sciences Po et dans ses livres (surtout *La politique des États et leur géographie*, issu d'un cours de Sciences Po 6) pour une réorganisation conceptuelle de la géographie humaine, pour des principes généraux, pour la géographie politique, la Mégalopolis, les liens avec les pays anglo-saxons, etc. Éric Dardel (1899-1967) dans sa *réalité géographique* de 1952 (7) fait une phénoménologie des perceptions et des représentations par les hommes de leur environnement terrestre, mais il n'est guère lu et compris dans les années 50. Les livres de Roger Dion (1896-1981) publiés dans les années 30 (surtout son *Essai sur la formation du paysage rural français*, 1934) sont devenus canoniques

1 Pierre George & Pierre Randet, avec la collaboration de Jean Bastié, *La région parisienne*, collection *France de demain*, PUF, 1959, 160 p.

2 *Ibid.*, *passim*

3 *Ibid.*, p. 116.

4 *Ibid.*, p. 145

5 M.-C.Robic & J.-L.Tissier, « Philippe Pinchemel, une intelligence géographique contemporaine », *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 2009, pp. 31-40 ; G. & Ph.Pinchemel, *Géographes. Une intelligence de la terre*, Arguments éditions, 2005, 296 p.

6 Armand Colin, 1952, réédition, CTHS, 2007, 261 p.

7 Éric Dardel, *L'Homme et la Terre. Nature de la réalité géographique*, PUF, 1952, réédition CTHS par Philippe Pinchemel, 1990, 199 p.

dans les années 50 et ils sont poursuivis par *La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication du paysage rural du bassin parisien* (1946), *Les frontières de la France* (1947, au moment des traités de paix), et surtout *Histoire de la vigne et du vin en France* (1959, réédité fréquemment jusqu'en 2010). Abel Chatelain (1910-1971) publie un nombre considérable d'articles dans la *Revue de Géographie de Lyon*, ils sont d'une très grande variété, allant de l'analyse démographique de la banlieue, dans deux articles de 1946 et 1950, au bâtiment et aux travaux publics (1959), avec des cartes montrant bien l'opposition entre deux moitiés de la France, quant à la consommation de ciment, à l'activité, etc. : une France des Trente Glorieuses et l'autre... Jean Tricart (1920-2003) publie *Les Sources d'énergie. Le blé et le riz en 1947* (1), le réédite, puis un cours de géographie urbaine en 1951. La thèse, dirigée par Pierre George, de Jean Bastié, *La Croissance de la banlieue parisienne*, publiée en 1964 (2), est extrêmement novatrice et, au fond, très en avance sur son temps, dépassant la mentalité des aménageurs et renvoyant J.-F.Gravier (voir p. XXX) à des études plus sérieuses, apolitiques et poussées, non seulement dans le texte (une véritable géographie humaine, attentive au « temps présent » avant la lettre, aux lotissements, aux grands ensembles, aux activités professionnelles, etc.), mais aussi dans les cartes, les croquis et les photos. D'ailleurs, dans la collection *France de demain*, publiée aux PUF, la réédition de *La région parisienne* se fait en 1964 avec promotion de Jean Bastié au rang d'auteur, ce qui accentue les aspects vus plus haut 3, notamment dans la conclusion.

En matière d'éducation nationale, question culturelle primordiale en cette décennie de *baby boom* et de volonté de démocratie, il faut présenter le très novateur « plan » Langevin-Wallon 4. Une Commission d'études pour la réforme de l'enseignement, dirigée par Langevin puis Wallon et qui comprend entre autres Lucien Febvre, Émile Coornaert, Marcel Durry, Pierre George, des enseignants de divers degrés et deux syndicalistes, est chargée en novembre 1944 d'élaborer un projet de réforme de l'enseignement, prolongement de l'œuvre de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire. Elle a deux présidents successifs, le physicien de sensibilité socialiste Paul Langevin (né en 1872, il meurt en décembre

1 Jean Tricart, *Les Sources d'énergie. Le blé et le riz*, polycopié CDU, 1947, réédition, 1951, 87 p. dactyl.

2 Jean Bastié, *La Croissance de la banlieue parisienne*, PUF, 1964, 624 p.

3 Pierre George, Pierre Randet et Jean Bastié, *La région parisienne*, collection *France de demain*, PUF, réédition, 1964, 192 p.

4 A.Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, tome IV, *Depuis 1930*, Nouvelle Librairie de France, 1981, réédition, Perrin, coll. « Tempus », 2004, 808 p., pp. 263-267, A.Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2013, 390 p., et A.Prost, « La Commission Langevin-Wallon : l'espoir tué dans l'œuf », dans *Le Monde de l'Éducation*, février 2007, repris avec le même titre dans *Regards historiques sur l'éducation en France XIXe-XXe siècles*, Belin, 2007, 272 p., pp. 191-194.

1946), puis le philosophe et président de la Société française de Pédagogie Henri Wallon (très à gauche, 1879-1962), qui remet le « plan » au ministre de l'Éducation nationale en juin 1947, donc après la démission des ministres communistes. Quatre ou cinq grands principes structurent le contenu du texte 1. D'abord la démocratie. Il faut, contre la tradition de Jules Ferry, unifier socialement l'enseignement, créer l'« école unique », une idée développée dans l'entre-deux-guerres, d'abord par des universitaires anciens combattants comme Ludovic Zoretti. La juxtaposition d'une école des notables et d'une école du peuple avait eu sa (longue) heure de justification, mais le développement des classes moyennes dans la société posait problème. De plus le Secondaire avait son « primaire » et le Primaire son « secondaire », avec les Écoles primaires supérieures (EPS), ce qui avait posé pendant l'entre-deux-guerres un problème de stratégie : fallait-il unifier par le Primaire ou par le Secondaire ? Fallait-il organiser des « écoles moyennes » intermédiaires, à l'allemande ? Édouard Herriot, ministre de l'Instruction publique en 1926, avait tenté des « amalgames » locaux entre une EPS et les classes du lycée, un échec que Jean Zay avait tenté de relever, par un alignement des programmes, sans disparition des classes primaires de lycées d'ailleurs. Dans le plan Langevin-Wallon le principe est poussé jusqu'au bout : il même est proposé d'intégrer les Grandes Écoles aux Universités ! Deuxième principe : l'examen des aptitudes des enfants permettra une spécialisation, au cours de « degrés » et de « cycles » successifs. Des psychologues scolaires seront institués, la scolarité obligatoire (14 ans depuis 1936) sera prolongée jusqu'à 18 ans (elle le sera jusqu'à 16 ans en 1967), la formation des différentes catégories d'enseignants sera rapprochée et l'EPS, cette fois-ci au sens d'éducation physique et sportive, sera développée 2. Ce plan révolutionnaire ne reçoit pas même un début d'application, car en juin 1947, l'enthousiasme de la Libération, propice aux réformes d'envergure, est retombé. De plus, Wallon est communiste et la vieille rivalité entre instituteurs et professeurs paralyse les tentatives de réformes. Le plan devint donc une simple référence, quasi mythique, pour tout projet éducatif « de gauche », jusqu'à Lionel Jospin et les IUFM (1990). On peut signaler enfin la nationalisation, contemporaine, des écoles des houillères, surtout celles, nombreuses, des Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (cf. p. XXX).

En dépit de ce refus du bouleversement qu'aurait provoqué l'application du plan Langevin-Wallon, l'école change d'échelle par voie d'explosion scolaire. Antoine Prost 3 donne les chiffres suivants pour les effectifs scolaires :

1 Texte avec quelques suppléments dans G.Mialaret, *Le Plan Langevin-Wallon*, PUF, 1997, 128 p.

2 Cf. M.Attali & J. Saint-Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, 2004, 327 p., pp. 21-23.

3 A.Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, tome IV, *op. cit.*, pp. 16 et 200.

en maternelle : 418 000 enfants en 1948-1949, 806 000 en 1958-1959
primaire : 4 641 000, 6 023 000 pour les mêmes dates
cours complémentaires puis CEG : 241 000, 514 000
lycées et collèges : 729 000, 1 196 000
Universités : 127 000, 189 000 (pour mémoire : 580 000 en 1968-1969)

Et Antoine Prost ajoute que les instituteurs sont 160 000 en 1951-1952 et 230 800 en 1960-1961. Un très gros et diversifié effort scolaire est fait par la IV^e République, qui a de grands ministres, comme André Marie, René Billères **1** et Jean Berthoin. Le régime développe les classes et écoles maternelles, les centres d'apprentissage, les cours complémentaires, avec substitution au Brevet élémentaire du Brevet d'Études du Premier Cycle du Second Degré (BEPC) en 1947. Billères recrute pour son cabinet un ancien conseiller technique de Pierre Mendès France, Jean-Louis Crémieux-Brilhac **2**, qui donne à la Documentation française, qu'il avait fondée à la Libération, une orientation plus pédagogique et scolaire. Les années 1950 voient le développement de l'enseignement scientifique. Dès le 1^{er} avril 1950, avec effet à partir de 1952, le CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire) est créé, eu égard au trop faible nombre de postes ouverts aux agrégations. Le concours lui-même ne comporte que des épreuves « académiques » mais la titularisation n'est acquise qu'après une année dans un des Centres pédagogiques régionaux (CPR), créés en même temps. Cinq ans plus tard ce sont les IPPES (Instituts préparatoires au Professorat de l'Enseignement secondaire), bientôt simplifiés en IPES. Pour multiplier les thèses et soulager les années de recherche des thésards est créé en 1954 le doctorat de III^e cycle, de manière significative uniquement scientifique d'abord, puis en 1958 le bénéfice en est étendu aux littéraires. Pour moderniser les études préparant à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, l'agrégation de lettres modernes est instituée en 1959, scandalisant les défenseurs les plus fanatiques du latin et du grec. Peut-on, en définitive, parler de « révolution dans l'école sous la Quatrième République », pour reprendre le titre d'un intéressant article de J.-M.Chapoulie **3** ? Mesure moins connue que les précédentes mais précoce (1949), les cours professionnels sont modernisés en Centres d'apprentissage et Collèges techniques ; leurs enseignants sortent des Écoles normales nationales d'Apprentissage (ENNA), ils doivent préparer aux CAP (Certificats

1 Cf. A.Prost, « Billères, grand réformateur, grand oublié », *Le Monde de l'Éducation*, décembre 2004, pp. 74-75, repris dans « Le moment Billères (1956) : entre démocratisation et éducation permanente », pp. 73-76 de *Regards historiques sur l'éducation en France XIX^e-XX^e siècles*, Belin, 2007, 272 p.

2 Grand résistant, 1917-2015.

3 J.-M.Chapoulie, « Une révolution dans l'école sous la Quatrième République ? La scolarisation post-obligatoire, le Plan et les finalités de l'école », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2007, pp. 7-38.

d'Aptitude professionnelle), et les effectifs croissent. Cela est fait en fonction, notamment, d'une recommandation d'Alfred Sauvy à la Commission de la Main-d'Œuvre du Plan en 1946 :

« La répartition professionnelle actuelle est défectueuse et accentue encore l'insuffisance quantitative. On constate en effet une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreuses professions manuelles et un encombrement dans certaines professions non manuelles (commerce, professions libérales, fonctions publiques, etc.). »

Mais la Commission de la Main-d'Œuvre craint à juste titre en 1954 le manque à l'avenir de cadres et de techniciens, alors qu'elle prévoit une stagnation du nombre des ouvriers qualifiés. Les cours complémentaires sont modernisés : la durée des études est de quatre ans, comme dans le premier cycle des lycées, les appellations et la numérotation des classes sont copiées sur les classes de lycées, les études débouchent sur le BEPC, est créée dans les lycées une section M' pour ceux des élèves de cours complémentaires qui continuent leurs études après la Troisième, avec des matières scientifiques à la place de la seconde langue de la section M. Certes les cours complémentaires et les collèges techniques reprennent la place occupée avant la guerre par les EPS (Écoles primaires supérieures) et les EPCI (Écoles pratiques du Commerce et de l'Industrie), mais il y a de nombreuses créations de cours complémentaires, aboutissant à un réseau beaucoup plus dense dès 1958 que celui des lycées et collèges classiques. Autre modernisme, les fusions d'établissements et de catégories d'enseignants, en application du statut de la fonction publique, par exemple professeurs de Paris et professeurs de province ne forment plus qu'un seul corps dans la France de la fin des années 50. Les carrières sont donc réorganisées, en fonction de la catégorie (agrégé, certifié, c'est-à-dire titulaire du CAPES, ou autre) et non plus du lieu d'exercice et du statut de l'établissement. Dès l'époque du IIe Plan on va craindre le manque d'ingénieurs et de chercheurs et le colloque de Caen « conclut à la nécessité urgente d'un investissement dans la recherche scientifique qui impliquerait le doublement en dix ans du nombre d'étudiants en sciences, le triplement du nombre d'ingénieurs formés et la multiplication par 10 du nombre des scientifiques. »¹ Jean-Louis Crémieux-Brilhac est l'un des hommes-orchestres de ce colloque, organisé en 1956 sous la houlette de trois scientifiques de renom, Étienne Bauer, André Lichnérowicz et Jacques Monod, avec l'appui déterminant de Mendès France (voir p. XXX). L'action de René Billères, ministre de l'Éducation nationale du Front républicain, s'inscrit dans ce contexte de débats sur les impératifs du développement scientifique. Quant à Jean Berthoin, il prépare en 1955 un projet qu'il ne pourra concrétiser qu'en 1959, quand il sera ministre de l'Éducation nationale (ordonnance du 6 janvier 1959) : prolongement de la scolarité obligatoire à 16 ans,

¹ J.-F. Picard, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Flammarion, 1990, 339 p., *passim*.

changement des noms des établissements, par exemple Collège d'Enseignement général (CEG) pour les cours complémentaires, etc. Enfin l'éducation permanente apparaît officiellement en 1954-1955, elle est développée, entre autres, par la Ligue de l'Enseignement 1.

L'année 1959 voit la discussion de la fameuse loi Debré (31 décembre 1959), annoncée dans la biographie du premier ministre (*cf.* p. XXX) 2. Causes, buts et contexte sont simples à trouver. Il s'agit d'abord d'établir de nouveaux rapports entre l'État et l'enseignement privé pour trois raisons : d'abord la récompense d'un appui, d'autre part de Gaulle veut apparaître comme le réconciliateur, sa République doit éteindre définitivement la guerre scolaire, traditionnelle mais envenimée par les lois Marie et Barangé (des 21 et 28 septembre 1951, voir p. XXX), et enfin, en raison de la pleine expansion démographique, à laquelle l'État ne peut faire face à lui seul. Des pressions s'exercent, surtout celles des Associations de Parents de l'Enseignement libre (APEL), qui regroupent 600 000 familles et jouent un véritable rôle de groupe de pression. De grandes manifestations sont organisées dans les deux camps, dans un contexte politique très particulier : forte domination de la droite et du centre, mais résistance des laïcs et le ministre de l'Éducation nationale en personne, André Boulloche (1915-1978), ne pouvant accepter, à cause de ses convictions laïques, les amendements au projet de loi, démissionne au tout début des débats, le 23 décembre, et c'est pour cela que la loi se retrouvera baptisée du nom de Debré... Elle est votée à une majorité écrasante (427 contre 71), la frontière de la laïcité passant (comme en 1951) à l'intérieur du parti radical. 3

La loi Debré reconnaît le « caractère propre » de l'enseignement privé, mais sans le définir, puis lui propose quatre types d'avenirs. Le premier est la pure et simple intégration à l'enseignement public, ce que seules quelques écoles d'entreprises choisiront au cours de la République gaullienne. La deuxième solution

1 Pp. 42-43 de A.Prost, *Regards historiques sur l'éducation en France XIXe-XXe siècles*, *op. cit.* Sur les animateurs, lire Geneviève Poujol, *Le métier d'animateur, entre la tâche professionnelle et l'action militante : l'animation et les animateurs d'aujourd'hui*, Privat, 1978, 216 p. et l'ouvrage collectif dirigé par G.Poujol, *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles de l'éducation populaire à l'animation culturelle*, L'Harmattan, 1996, 411 p.

2 Outre tous les ouvrages d'histoire de l'enseignement (comme A.Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, tome IV, *op. cit.*) : B.Poucet dir., *La loi Debré. Paradoxes de l'État éducateur ?*, Colloque d'Amiens 1999, Amiens, CRDPAmiens, 2001, 273 p. ; A.Prost, « La loi Debré, juste un compromis », dans *Le Monde de l'Éducation*, octobre 2007, repris sous le titre « La loi Debré : un compromis », dans A.Prost, *Regards historiques sur l'éducation*, *op. cit.*, pp. 225 & suiv. et A.Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2013, 390 p., chapitre 4.

3 *Cf.* William Guéraiche, « La laïcité : enjeux et affrontements politiques », dans J.-J.Becker dir., « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 153-167, et pour une mise en situation historique Émile Poulat, *Notre laïcité publique. « La France est une République laïque » (Constitutions de 1946 et 1958)*, Berg, 2003, 416 p.

est le maintien de l'indépendance et du *statu quo*, en termes clairs l'application des lois Marie et Barangé, plus un contrôle de l'État sur la situation sanitaire et en matière de bonnes mœurs. Cette deuxième solution sera choisie par la majorité des établissements privés non-confessionnels. Le troisième avenir proposé consiste à souscrire un « contrat simple », dans lequel l'État prend en charge le traitement des « maîtres », les enseignants, qui restent soumis à un statut de droit privé, mais pas les frais de fonctionnement (toutefois les municipalités peuvent subventionner). Les « contrats simples » sont prévus initialement pour neuf ans seulement, ils seront prorogés deux fois pour un an, puis en 1971 pérennisés pour le primaire (cas très majoritaire) et prolongés jusqu'en 1980 pour le secondaire (situation très rare), le contrat devant obligatoirement être changé en « association ». Le dernier statut est le « contrat d'association » : l'État prend en charge le traitement des enseignants et une partie des frais de fonctionnement, le « forfait d'externat », proportionnel au nombre d'élèves ; en contrepartie, les établissements (surtout du secondaire dans ce dernier cas) doivent se conformer aux règlements de l'enseignement public (horaires, programmes, etc.). La Ve République naissante prend trois autres décisions en matière d'enseignement. Elle porte le 6 janvier 1959 l'obligation scolaire de 14 ans (résultat du passage de Jean Zay au ministère en 1936) à 16 ans. Elle institue le « cycle d'observation », groupant les classes de 6e et de 5e. Elle crée de nouvelles dénominations pour les centres d'apprentissage, qui deviennent des collèges d'enseignement technique (CET), et pour les cours complémentaires, transformés en collèges d'enseignement secondaire (CEG). Dans les années 1960 tous les CEG et tous les premiers cycles de lycées deviendront des collèges d'enseignement secondaire (CES) et les CET des lycées d'enseignement professionnels (LEP). Dans le premier cas c'est le résultat de la première réforme Fouchet (1963), étape essentielle avant la réforme Haby de 1975 créant le collège unique.

Entre-temps l'inspecteur général Louis François (1904-2002), que nous avons aperçu à propos en tant qu'inspecteur novateur à propos du Groupe français de l'Éducation nouvelle (voir p. XXX), a œuvré et modernisé l'enseignement secondaire ¹. Venu du scoutisme laïc, résistant et déporté, il est Inspecteur général de 1945 à 1973, soit pendant 28 ans. Il met d'abord en œuvre les arrêtés de 1945 et 1948 sur l'instruction civique (il a largement rédigé le second) et recommande de faire appel aux professeurs les plus qualifiés par leur passé de résistant, par leurs recherches et l'orientation de leurs travaux. Ensuite il supervise la création des « responsables de classe » ; passionné de méthodes actives, il recommande très tôt l'usage de

¹ A.Zweyacker, « Louis François (1904-2002) », *Historiens & Géographes*, octobre 2002, pp. 9-15 et Collectif, « Louis François et les frontières scolaires », *Historiens & Géographes*, novembre 2013, pp. 123-127.

l'audiovisuel. Louis François dirige une collection de manuels de géographie pour toutes les classes du primaire et rédige des manuels de géographie pour la collection Demangeon chez Hachette ; il joue un rôle actif à l'UNESCO, à une époque où la Commission française est un des piliers de l'organisation (1946-1957). En 1959 il fait concrétiser par son ami le ministre de l'Éducation nationale André Boulloche la place de l'instruction civique : désormais il y aura un « bloc » histoire-géographie-instruction civique.

Je voudrais terminer en soulignant combien l'histoire académique peut, elle aussi, se renouveler dès la fin des années 50. D'une part Alain Decaux (1925-2016) s'évade de l'académisme événementiel de ses débuts (*cf.* ses livres *Louis XVII retrouvé* en 1947 et *La Belle Histoire de Versailles* en 1954) grâce à ses talents pédagogiques et surtout par le caractère très novateur de ses deux livres sur Offenbach, publiés tous deux en 1958 (1). D'autre part le couple Anne et Serge Golon 2 commence en 1956 la publication de la série des gros volumes des *Angélique* 3. Bien loin des futures représentations cinématographiques, simplement érotiques, Angélique de Sancé de Monteloup, comtesse de Peyrac, marquise de Plessis-Bellière, est une femme affranchie, gravissant les échelons de la réussite sociale : servante, puis commerçante, grande bourgeoise, et, pour finir, dame de la cour de Louis XIV. Enfin les persécutions anti-protestantes de la saga sont l'image des persécutions antisémites.

1 *Offenbach, roi du Second Empire*, chez Amiot, et *Le Siècle d'Offenbach*, chez Julliard.

2 Nés Simone Changeux (1921-2017) et Svevolod Goloubinoff (1903-1972). Notice « Angélique », pp. 21-22 de D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p. Anne a signé des « Signe de Piste » sous le pseudonyme de Joëlle Danterne.

3 *Angélique* ; *Angélique, marquise des Anges* (près de 500 pages...) ; *Angélique : le chemin de Versailles* ; *Angélique et le roi* ; *Indomptable Angélique* (1960).

7.3. *Vacances à tous prix* et *Premier 8 000*

7.3.1. Loisirs et sports : l'aventure hexagonale

La décennie 50 se livre au tourisme, le tourisme des étrangers en France, le tourisme des Français à l'intérieur et, prudemment, à l'extérieur des frontières de ce que l'on commence à appeler l'hexagone. Les années 50 voient la naissance de la civilisation des loisirs, dont l'écrivain Pierre Daninos (1913-2005) se moque souvent, par exemple dans *Vacances à tous prix*, de 1958, où tourisme est mis au pluriel, depuis « Jojo, mets ta laine ! » jusqu'au tourisme « bourgeois ». Daninos consacra au tourisme tout un volume en 1974, *Les Touristocrates*, consacré aux voyages au long cours, notamment sur le paquebot *France*, avec un ton beaucoup moins humoristique qu'autrefois, à cause de l'évolution personnelle de l'auteur, à la suite de sa dépression *Pyjama*, titre de son roman de 1972. Dans l'œuvre de Daninos les loisirs et les voyages « petits bourgeois », mais aussi les loisirs de masse, sont souvent évoqués, par l'intermédiaire des guides touristiques, des petits manuels de conversation, des tics de langage, comme « *faire l'Italie* », des rubriques et publicités, comme « Hôtel (simple mais confortable) ». Les congés payés sont définitivement un droit, que plus personne ne critique ou ne moque en tant que tels. Après cette sorte de répétition générale involontaire qu'ont été les années 1936-1939, les années 50 voient le vrai démarrage des congés payés et des vacances.

Comme la carte de famille nombreuse, les congés payés ouvrent le droit à une importante réduction sur les billets de chemin de fer, la SNCF étant dans les années 50 le vecteur essentiel des loisirs au long cours. Mais, civilisation de l'automobile et chiffres de production des autos (2 et 4 CV, Dauphine et autres) aidant, la Nationale 7 devient pour la durée d'une génération la grande route des vacances. Charles Trenet (1913-2001) la chante en 1955, après avoir glorifié « La Mer » en 1946. Elle est, dit le vocabulaire des années 50, la « route bleue » (nom de l'association regroupant les professionnels depuis les années 30 et c'est écrit sur des pancartes !), la route des vacances avec sa petite sœur, son annexe, la Route nationale 6, qui traverse la Bourgogne, elle, contrairement à ce que chante Trenet ¹.

Comme écrit avec talent Jacques Potherat (1942-2001) en préface à l'un des ouvrages de Thierry Dubois : « Années 50 ou 60, les vacances sont encore avantages acquis, le soleil du Midi un luxe. Descendre vers Cannes, Nice, Saint-Tropez, c'est briser la barrière sociale.

¹ Cf. les ouvrages de Thierry Dubois, dessinateur passionné de voitures pour la presse (*La Vie de l'Auto*, *L'Argus de la miniature*, *Retromobilia*, etc.), aimant par-dessus tout restituer l'atmosphère nostalgique des années 50 et 60. Surtout, *La Route Paris-Côte d'Azur. Petite histoire des Nationales 5, 6, 7 et de la Route Bleue entre Paris et Menton*, Drivers, 2003, 158 p. et *C'était la Nationale 7. La Route bleue. La Route Nationale 6*, Drivers, 2010, 207 p.

Scénario à la joie, mise en scène d'exode. La Bardot de Prisunic somnole en 3e classe. Ceux du train jalouent ceux sur la 6 ou la 7. Le rail longeant parfois la route, aux passages à niveau les files sont autant de mesquines revanches.

Côté route, l'auto-stoppeur est le paria des vacanciers, bagnole trop cher payée pour partager avec des impécunieux. Les cyclotouristes peinent en danseuse dans le Morvan. Les bielles coulent dans la vallée du Rhône et les radiateurs des autos vaporisent dans l'Esterel. Les mauvais pneus crèvent sur les mauvaises routes. Pain béni des garagistes embusqués de Paris à Menton. Autoproclamés rois de la route, les poids lourds emmerdent tout le monde. Les caravanes aussi.

On saucissonne au ras du bitume, découvre les routiers. Les gamins attrapent la chiasse avec les fruits verts chapardés.

À l'arrivée, point de palaces : pension des Mimosas, camping des Flots Bleus. Route du bonheur, la Nationale 7 mène aux coups de soleil, aux piqûres de moustiques, aux chi-chi beignets, au rosé de Provence...

Elle mène tout simplement aux vacances... »

La même année 1955 Tino Rossi (1907-1983) porte au pinacle la « Méditerranée ». Le camping se développe, perd sa coloration « Front popu » et prend le bleu des « Flots bleus », le summum en est le caravaning, les fabricants de caravanes se bousculent, certains salariés habiles fabriquent la leur dans le jardin de leur pavillon et apparaissent dans une naissante presse de loisirs des articles et courriers de lecteurs d' « entraide caravanière ».

Avec un humour caustique ou tendre Daninos évoque la photographie avec un « petit Kodak », l'automobile, le ski, etc. Le touriste photographie effectivement, grâce à une démocratisation des appareils, encore fabriqués par une kyrielle d'industriels ou d'artisans français. D'autres, comme Angénieux, fabriquent des objectifs photo et ciné, des lyonnais fabriquent du film, *cf.* p. XXX) Les prix s'abaissent et les volumes des ventes enflent pour les films photographiques, dits encore « pellicules », dont beaucoup sont encore fabriqués en France, par des producteurs nationaux ou étrangers, comme à Sevrans (banlieue nord-est de Paris) Kodak, qui entreprend en 1955 une stratégie mondiale : vendre à bas prix des appareils de manière à faire consommer du film, plus rentable. L'arme de cette stratégie est en France un petit appareil cubique, simple, à visée par le dessus, fiable et bon marché : le Brownie à 2 400 francs (51 euros) seulement, sans la taxe locale, fabriqué en France et aux antipodes de l'appareil à développement « instantané » Polaroid, inventé aux États-Unis en 1948 et distribué en France à partir de 1956. Certes le flash, accessoire indispensable, coûte plus de la moitié du prix du Brownie et cette « boîte » (*box*) sera facilement copiée par la concurrence, mais Kodak abat sa carte maîtresse en fin de publicité : « Bien entendu (*sic*) exigez le film KODAK PLUS-X en boîte jaune », un négatif papier 6X6 (il s'agit de centimètres !). Le photographe amateur et sa famille sont attirés par la publicité, non seulement des grandes sociétés, mais aussi de sociétés à succursales comme Photo-Hall et de commerçants avisés comme Gaston

Grenier et Marcel Natkin, installés respectivement rue du Cherche-Midi (6e) et avenue Victor Hugo (16e), qui s'associent pour publier chaque année un petit catalogue généreusement distribué, le *Cinéphotoguide*, et pour pousser la clientèle vers le 24X36 (des millimètres cette fois-ci). Mais le prix plancher d'un appareil 24X36 est de 21 000 francs en 1955, deux tiers du prix d'un VéloSolex 1. Les commerçants avisés poussent la clientèle vers le Reflex 6X6 (prix de base pour un Semflex : 20 000 francs), vers le film couleur (une cartouche de Kodachrome 36 poses — 24X36 — coûte le dixième de l'appareil de base) et vers le cinéma 8 mm. La FNAC (Fédération nationale d'Achat des Cadres) est créée en avril 1954 par deux associés venus de l'extrême gauche et du consumérisme naissant, Max Théret (1913-2009) et André Essel (1918-2005). Le principe de cette centrale d'achat, cantonnée d'abord aux appareils photographiques, est d'obtenir de grosses remises des fournisseurs grâce au volume des commandes et des ventes. Après avoir transformé un appartement du boulevard de Sébastol en point de vente, le premier véritable magasin est ouvert en 1957. Vincent Chabault ajoute 2 :

« Le conseil est réalisé par un personnel souvent très diplômé et passionné d'art. Recrutées par Essel sur des critères liés à la participation à des mouvements de jeunesse, les premières générations de vendeurs témoignent de conditions de travail favorables, de la qualité des relations hiérarchiques, de l'absence d'objectifs commerciaux et de l'autonomie dans le travail, notamment pour la sélection de l'offre. La médiation s'effectue également par le journal des adhérents, *Contact*, lancé au mois d'août 1954. Avec ce bulletin qui s'inspire de celui créé par l'Économie nouvelle, la FNAC participe au "mouvement consommateur" porté par les pouvoirs publics et l'action associative depuis les années 50. À côté des éditoriaux d'Essel dénonçant la vie chère et le pouvoir des fabricants, les adhérents trouvent les détails techniques des produits distribués sous la forme de tableaux comparatifs. La mauvaise qualité de fabrication est également dénoncée, l'enseigne allant jusqu'à établir des listes noires. »

Philippe Bouvard a une heureuse formule rétrospective : « La civilisation des loisirs frappait à la porte de la France mais elle n'était pas encore entrée dans les mœurs. » 3 Dans cette ère naissante des loisirs, des congés payés qui s'allongent, des vacances, du week-end, qui aura en 1967 son film grâce à Jean-Luc Godard, de la « bagnole », tend à émerger un nouvel *homo ludens*, expression forgée par Johan Huizinga (1872-1945), l'historien des confins entre le Bas Moyen Âge et la Renaissance, pour son grand livre, *Homo ludens*, publié à Amsterdam en 1939 mais dont la traduction française sort en 1951, et qui constitue un véritable hymne à la culture du sport 4. Joffre Dumazedier écrit à la fin des années 50 *Vers une Civilisation*

1 Qui paierait de nos jours un Reflex numérique de base 451 euros ? Les premiers 24X36 abordables ne verront le jour qu'au début des années 60.

2 Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 275-276.

3 Philippe Bouvard, *Je crois me souvenir... 60 ans de journalisme*, Flammarion, 2013, réédition, J'ai lu, 349 p., p. 87.

4 Trad. fr., *Homo ludens, Essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, 1951, réédition, 1988, 341 p.

des loisirs, qui sortira en 1962 (1). Au même moment commence à se poser la question de l'étalement des vacances... La *Civilisation* est celle des loisirs dans toutes les acceptions, de *Terre des jeunes*, magazine de la Ligue de l'Enseignement fondé en 1948 et qui se passionne pour les sujets touchant aux grands espaces 2, au premier Son et Lumière, au château du Lude, en 1957, en passant par les chefs cuisiniers pionniers, Fernand Point (1897-1955), Raymond Oliver (1909-1990) et Paul Bocuse (né en 1926). De nouvelles formes de patronages laïques naissent après la guerre : les premiers centres aérés, les Francs et Franches Camarades (FFC, les *Franças*) 3. Fondé à la fin du XIXe siècle, le Touring Club de France connaît avec les années 50 sa grande époque. Il est totalement démocratisé, ouvrant en 1951 le camping international du Bois de Boulogne. En histoire sociale et mentale, comment ne pas évoquer le Club Méd' ?

Le Club Méditerranée est fondé en 1949 par Gérard Blitz (né en 1912), un ancien résistant, qui loue des tentes à Gilbert Trigano (1920-2001), ancien résistant lui aussi, militant communiste et journaliste de la presse du parti, qui devient trésorier du Club Méd' en 1954, la firme familiale de toile de tentes étant reprise par son frère cadet André 4. En 1957 le Club devient une société anonyme, dont Trigano est actionnaire, il en sera PDG en 1963, théoriquement en alternance avec Gérard Blitz, qui ne prendra jamais son tour de présidence. Comme on sait, la principale innovation du Club Méd' est de regrouper Gentils Membres (GM) et Gentils Organisateurs (GO), en villages, huit en 1955, dix en 1956 (dont le premier « village de neige »), 18 en 1960, sous la souple houlette d'un « chef de village ». Musique, chansons, danse, chasse sous-marine et autres sports, de plage ou autres... Cette vie « villageoise » est une utopie, sous la forme d'une société de vacances « sans classes », cependant il n'y a semble-t-il pas de véritable brassage social : les employés sont un tiers des GM du village de Palinuro en 1959, mais les étudiants sont près d'un dixième et les sans professions un sixième... Un organe de presse, *Le Trident*, entretient l'état d'esprit de cette « contre-société », formule de Gérard Blitz, il s'agit, comme écrit le premier éditorial (décembre 1950), de

« Partir, tout quitter, ranger ses souliers cirés et les cols glacés, ne plus ouvrir un journal, ne plus écouter la radio, dire adieu aux pesantes conventions, tout laisser et devenir un autre pendant deux semaines, loin des autres et près de ceux qui aussi ont senti l'irrésistible envie

1 Joffre Dumazedier, *Vers une Civilisation des loisirs*, Seuil, 1962, 319 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1972, 315 p.

2 Noté par Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard, 2007, 498 p., p. 39.

3 F. Lebon, *Une politique de l'enfance. Du patronage au centre de loisirs*, L'Harmattan, 2005, 265 p.

4 G. et S. Trigano, *La saga du club*, Bernard Grasset, 1998, 350 p. ; notice par Bertrand Réau, dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français, op.cit.*, pp. 682-683. Le livre de J.-J. Manceau, *Le Club Méd. Réinventer la machine à rêves*, Perrin, 2010, 227 p., est consacré exclusivement au XXe siècle.

d'un doux exil, d'une profonde bouffée d'air... Prendre le train, puis le bateau, aller loin, et s'arrêter là où tout est si différent. Et vivre enfin, mais alors ce qui s'appelle vivre, face au soleil et à la mer, au vent, et rire et chanter et pêcher et nager... » **1**

Le succès est considérable, le Club étant, malgré la multiplication des villages, obligé de refuser des inscriptions pendant toutes les années 50, à la fin desquelles on aboutit à plus de 200 000 GM. À ses inconditionnels le Club propose également une diversification de l'alimentation « franchouillarde », des paysages nouveaux et pas seulement méditerranéens, le rêve et le « partage » (le mot apparaît grâce à lui). Enfin, le Club Méditerranée joue un rôle important dans la vogue du bronzage, en récupérant (inconsciemment ?) le naturisme, qui, en France, ne réussit pas à sortir de ses exigües « zones réservées », fréquentées de manière assez confidentielle. Les magasins La Hutte, fondés par les Scouts de France en 1924, se développent, créent un groupement d'achat en 1949 et totalisent 145 magasins en 1957. Enfin, le Vieux Campeur, fondé par le scout Roger de Rorthays de Saint-Hilaire et son épouse Solange en 1941 dans le Quartier latin, se développe et commence à se trouver à l'étroit dans le petit magasin du 48 rue des Écoles.

L'association Tourisme et Travail **2** montre la grande importance de la contribution du mouvement syndical à l'essor des loisirs et des vacances, car Tourisme et Travail est proche de la CGT, de FO et de la CFTC, puis uniquement de la CGT. Il s'agit d'une forme de culture populaire, liée aux confédérations syndicales, avec des « vases communicants », expression du militant Livio Mascarello (1919-2007) en 2004. Tourisme et Travail naît en janvier 1944, avec dépôt des statuts et obtention du soutien du gouvernement dès 1945. Un éclatement temporaire est provoqué par la Guerre froide et Sylvain Pattieu titre « De 1944 à 1954, plusieurs Tourisme et Travail ». S'exprime la volonté de réaliser « une unité populaire par les vacances », la fraternité, de « légitimer les tourisme populaires et (d')en fixer les normes », mais aussi le « refus de vacances au rabais ». Il faut démocratiser certains sports traditionnellement élitistes, comme le ski ou l'équitation, concrétiser de véritables vacances familiales. Les vacances en Espagne apparaissent seulement à partir de 1955 : elles « aident à comprendre la misère du peuple espagnol, sous la botte de Franco », formule de 1964 seulement. Tourisme et Travail (TT) réunit un petit noyau de dirigeants et un grand nombre de militants, s'exprimant dans les « associations

1 Cité dans *La saga du club*, op. cit., pp. 35-36 (sic).

2 S.Pattieu, *Tourisme et Travail. De l'éducation populaire au secteur marchand (1945-1985)*, Presses de Sciences Po, 2009, 385 p. (thèse), S.Pattieu, « Le groupe dirigeant de Tourisme et travail, du consensus de la Libération à la scission idéologique (1944-1954) », dans le Colloque *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire (1918-1971)*, La Documentation française, 2010, 330 p., pp. 136-144, et S.Pattieu, « La vie de château ou les gains symboliques du tourisme populaire. France, 1945-années 1980 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2009, pp 52-78.

locales » de « TT » et animant les centres de vacances, ce qui aboutit à une « promotion d'une élite locale d'origine populaire ».

Le Comité national des Sentiers de Grande Randonnée est constitué à l'été 1947 et le balisage blanc et rouge est inventé par Jean Loiseau (1896-1982), créateur du CNSGR. L'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF) prend en charge l'année suivante les sentiers de promenade pédestre ouverts par Claude François Denecourt (1788-1875) puis Charles Colinet (1839-1905) au XIXe siècle, et entretenus par le Touring Club de France dans l'entre-deux-guerres. Les AFF les remettent en état, le premier *Guide des sentiers* paraîtra en 1963 (1). L'Association joue un rôle décisif dans la fondation, à Fontainebleau, le 5 octobre 1948, de l'Union internationale pour la Protection de la Nature, à la suite de la réunion d'une Conférence internationale pour la Protection de la Nature. Les AFF s'occupent du nettoyage de la Forêt, envahie par ce « fléau moderne » que sont, d'après leur président, le journaliste et romancier André Billy (1882-1971) 2, les « papiers gras » ; ils organisent une Journée de l'Arbre en 1953 et leur publication, *La Voix de la forêt*, lutte contre un autre fléau, le bruit dans la forêt. Bien qu'ils soient encore très mondains par leur recrutement et leurs cérémonies, les AFF s'efforcent d'ouvrir la forêt au plus grand nombre et de moderniser la pédagogie des « sylvains » d'autrefois. Pour cela il faut procéder à la réfection de sentiers envahis par la végétation, faute d'entretien suivi pendant la guerre, ou détruits par les incendies. Dans ce but les AFF créent en leur sein une « commission sentiers », avec, en particulier le vice-président Clément Ballén de Guzmán (1887-1968), retour de déportation, le secrétaire général, Henry Flon (1909-1980), et le journaliste local Pierre Doignon. Après des enquêtes sur le terrain, à partir de mai 1951 les sentiers sont dégagés, les itinéraires et les dénominations sont simplifiés et un nouveau balisage, avec des signes conventionnels à la peinture bleue, est employé. Deux ans plus tard, le président, André Billy se félicite de l'œuvre accomplie, avant que ses deux successeurs à la présidence ne lancent la rédaction d'un guide des promenades et l'ouverture de nouveaux sentiers. Les AFF et Billy prennent de plein fouet l'acquisition par le ministère de la Défense nationale, en 1952-1953, d'un vaste secteur des Trois

1 Il sera réédité plusieurs fois jusqu'à nos jours. Jean-Claude Polton, *Claude-François Denecourt (1788-1875). L'amant de la forêt de Fontainebleau*, Fontainebleau, Éditions des Sentiers bleus, 2011, 280 p. et « Histoire des sentiers de la forêt de Fontainebleau. Renouveau et essor », *La Voix de la Forêt*, 2013, pp. 43-50 ; J.-J.Évein, « Création des sentiers du syndicat d'initiative de Bois-le-Roi (de 1947 à 1950) », *La Voix de la Forêt*, 2014, pp. 17-19. Bien vieillis : Bernard Kalaora, *Le Musée vert ou le tourisme en forêt. Naissance et développement d'un loisir urbain, le cas de la forêt de Fontainebleau*, Anthropos, 1981, 304 p., réédition, L'Harmattan, 1993, 304 p. sous le titre *Le Musée vert. Radiographie du loisir en forêt* et Bernard Kalaora & A.Savoye, *La Forêt pacifiée. Sylviculture et sociologie au dix-neuvième siècle*, L'Harmattan, 1986, 135 p. ; Henri Deroy, *La Voix de la forêt*, 1977, pp. 8-10.

2 A.Billy, « Un fléau moderne : les papiers gras », *Le Figaro*, 26 juin 1953.

Pignons, et, nous l'avons vu, les projets de construction de l'Autoroute du Sud (voir p. XXX). Entre-temps le syndicat d'initiative de Bois-le-Roi élabore un nouveau sentier, lui aussi peint en bleu et long de 17 kms, et l'Association des Amis de Samoïs inaugure en 1960 quatre sentiers balisés, eux, en jaune. Mais Fontainebleau, *Bleau* pour les initiés, c'est aussi l'escalade des rochers de grès. Les « écoles » d'escalade prennent leur essor dans les années 50, c'est le cas du Cuvier Academic Club (*sic*) de Pierre Allain (1904-2000), avec des grimpeurs comme René Ferlet (1920-1989) et Guy Poulet (1924-2009). Est aussi très actif Maurice Martin (1910-1983), par ailleurs secrétaire du Club Alpin français et de la Fédération française de la Montagne (1953) et rédacteur en chef de *La Montagne et l'Alpinisme* (1955). Des itinéraires d'escalade sont balisés, à l'initiative de Maurice Martin et d'autres, le premier circuit naissant en juin 1947 (au « Rempart » du Cuvier) grâce à Fred Bernick, suivent, entre autres, la « Fraise écrasée » d'Apremont en 1956, le « Blanc » du Bas Cuvier en 1960. Pour pratiquer l'escalade sur le grès, Pierre Allain met au point en 1948 des chaussons d'escalade à semelles de caoutchouc, ce sont les fameux « P.A. » (initiales de leur concepteur), qu'il vend dans son petit magasin de la rue Saint-Sulpice, à Paris. Enfin, il faut pour les circuits des guides, des « topos », le premier « topo » d'escalade (pour le Bas-Cuvier et le Rempart) est rédigé et dessiné par Maurice Martin, en 1953. L'ambiance est joyeuse, une publication irrégulière et persifleuse, *Le Bleausard*, est rédigée, on bivouaque beaucoup en forêt, on polémique avec le pauvre et académique André Billy. Les écoles d'escalade et la « grimpe » se développent bien entendu en dehors de « Bleau », dans les Ardennes belges, les Calanques, le Saussois, Saffres, Cormot, le Baou et le Caroux ¹. Les mises au point techniques s'enchaînent : la corde de nylon en 1947, le mousqueton léger pour l'escalade artificielle (Pierre Allain) en 1948, le mousqueton en zicral (Pierre Allain toujours) pour l'escalade libre en 1958, mais le début des coinçeurs, en Grande-Bretagne et non en France, se produira en 1960 seulement. La première grande escalade en artificielle, à la face ouest du Grand Capucin, est de 1951, celle de la face ouest des Drus de 1952, le Pilier Bonatti (pilier sud-ouest du Petit Dru) est vaincu en 1955. Les grandes premières en artificielle des Dolomites italiennes sont faites en 1958 et 1959.

La « civilisation des loisirs » concerne aussi la jeunesse, sans doute est-elle prioritaire, pensent certains pédagogues de métier ou de fait, et il en est ainsi dans l'escalade. C'est aussi le cas dans le loisir plus calme et plus proche de l'École qu'est la philatélie. De même que le catalogue Grenier-Natkin contient des recommandations pour les néophytes, des conseils philatéliques d'utilité pratique figurent longuement

¹ Ouvrage fondamental (et beau livre) : G.Modica & J.Godoffe, *Fontainebleau. 100 ans d'escalade*, Les Éditions du Mont-Blanc, 2017, 320 p.

dans de petits livres, comme celui de C.Deloste ¹. Une « démocratisation de l'EPS » (l'éducation physique et sportive) se produit à l'École, ainsi qu'une « laborieuse renaissance des pratiques corporelles », avec une « EPS plurielle » ². La naissance de la « civilisation des loisirs » se fait, et puissamment, sur fond d'émergence de la jeunesse : des générations nouvelles surgissent, bénéficiant, il faut bien le reconnaître, d'une entrée facile « en carrière ». Certes, souvenir des « J3 » de la guerre mais aussi d'une loi de 1902 sur la justice des mineurs, les délinquants et les mineurs (de moins de 21 ans) sont surveillés par la législation et la justice des mineurs est désormais régie par l'ordonnance du 2 février 1945. Mais des politiques de la jeunesse sont le fait des deux Républiques successives, qui ont besoin de la jeunesse pour mener à bien la guerre d'Algérie. On lui fait d'ailleurs apprendre la guerre, y compris par des films, l'« ensauvagement » de la jeunesse étant un phénomène mondial : on a vu plus haut la « nouvelle classe dangereuse », qu'est la jeunesse, menant le pays des J3 aux blousons noirs : c'est, rappelons-le, le chapitre IV de la thèse remaniée de Ludivine Bantigny ³. La jeunesse est érigée en centre d'intérêt au cours des années 50, Alfred Sauvy publie en 1958 *La Montée des jeunes*, à l'hiver 1958, l'escapade d'un lycéen de Saint-Germain-en-Laye, parti découvrir l'Amérique en montant clandestinement à bord d'un cargo, fait les beaux titres de la presse qui le baptise « le collégien de l'Atlantique » : les jeunes sont un « problème », ils inquiètent par leurs « chants d'ombre » et leurs « danses maudites » (!). La jeunesse « sort », en effet, car le temps de la mixité commence, elle va dans les « surprises-parties », mais craintes et conformisme culturel aidant, sans passage à « l'acte » la plupart du temps. Les jeunes ont leurs problèmes, manque de salles et de place dans les lycées et bientôt à l'Université, manque de place dans la société. Mais, *a contrario*, le thème de la jeunesse est allié à ceux du progrès, des « grandes réalisations », de l'accélération de l'histoire, en opposition, relevée par les enquêtes, aux « croulants », aux « PPH » (« Passera pas l'hiver »). La jeunesse a ses « figures » : Françoise Sagan, James Dean et les personnages du film *Les Tricheurs* de Marcel Carné (sorti en octobre 1958), mais aussi Brigitte Bardot (née en 1934), Françoise Arnoul (née en 1931), la romancière Christine Arnothy (née en 1930) ⁴, Cécile Aubry (née en 1928) ¹ et Roger Vadim (né la

¹ C.Deloste, *Le timbre-poste. Plaisirs et profits du collectionneur*, Thiaude, 1957, 150 p.

² La même année ont été publiés deux ouvrages intéressants sur l'EPS : M.Attali & J. Saint-Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, 2004, 327 p. et P.Sarreméjane, *L'EPS depuis 1945. Histoire des théories et des méthodes*, Vuibert, 2004, 304 p.

³ Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard, 2007, 498 p. Aussi L.Bantigny, « Avoir vingt ans sous Guy Mollet », dans L.Bantigny, A.Benain & M.Le Roux dir., *Printemps d'histoire. La khâgne et le métier d'historien. Pour Hélène Rioux*, Perrin, 2004, 375 p., pp. 251-261. Au total l'auteure accorde de nombreuses pages à la guerre d'Algérie.

⁴ Irène Kovach de Szendrő (1930-2015), qui a fuit la Hongrie avec ses parents en 1948 : *J'ai quinze ans et je ne veux pas mourir* (Fayard, 1955), *Dieu est en retard* (Gallimard, 1956), *Il n'est pas si facile de vivre* (Fayard, 1957).

même année 1928) 2, et même la toujours jeune Simone Simon (pourtant née en 1910). Mendès France se donne un principe d'action, accorder une place à la jeunesse (cf. p. XXX) ; Edgar Faure prend le relais avec la constitution d'un Haut-Comité de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer (juin 1955), rattaché à la présidence du Conseil. La jeunesse se politise par la guerre d'Algérie, mais aussi par le mendésisme : PMF, on l'a vu, est très populaire auprès de la jeunesse.

L'allongement des loisirs profite aux sports, mais aussi le travail du législateur et des ministères. De plus il faut améliorer moralement la catégorie d'âge des « J3 », qui défraient la chronique : ce désir national réalise une véritable union sacrée autour du sport éducatif, ce que montre bien le plan éducatif Langevin-Wallon élaboré entre 1944 et 1947 (3). Certes, des impulsions décisives en faveur du sport scolaire avaient été la politique sportive du Front populaire puis celle de Vichy, cette dernière incarnée par Jean Borotra (1898-1994), mais encore dans les instructions officielles du 1er octobre 1945, en France, « la leçon d'éducation physique ne fait aucune place à un enseignement sportif et seule la demi-journée de plein air peut devenir le prétexte à une initiative sportive. » Le véritable artisan de cette rénovation sportive et éducative est, comme le souligne Pierre Arnaud, Maurice Baquet (1911-2005), dont les travaux sont repris à partir de 1945, dans le cadre de l'Institut national du Sport et inspirent *La méthode sportive* de Justin Teissié 4. À la Libération (elle sera supprimée en 1947), est créée une Direction générale des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation populaire, pour poursuivre dans la voie ouverte par Léo Lagrange et Borotra. Elle est confiée à Jean Guéhenno qui, dans *Caliban parle* (1928), avait formulé un messianique espoir de foyers lumineux et de centres de rencontre.

Six ministères, peu ou prou, s'occupent de la Jeunesse sous la Quatrième République, l'octroi de la troisième semaine de congés payés en 1956 ouvre des perspectives de pratique sportive accrue, la législation s'intensifie : création des CREPS (Centres régionaux d'Éducation physique et sportive), pour former les professeurs à la Libération, loi du 18 février 1948 sur les professions de guide de montagne et de moniteur de ski, loi du 24 mai 1951 sur les maîtres-nageurs et les sauveteurs, loi du 28 novembre 1955 sur les professeurs de judo, fondation de l'École

1 Anne-José Bénard, 1928-2010.

2 Roger Vladimir Plémiannikov (1928-2000).

3 M. Amar, *op. cit.*, pp. 10-12.

4 P. Arnaud, « Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire », pp. 11-39 de P. Arnaud et Th. Terret dir., *Éducation et politiques sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., spécialement pp. 30 & 32.

nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) en 1955 (1). Dans les années 50 sont multipliés les Offices municipaux des Sports (OMS)... Les Jeux olympiques ? La France remporte 32 médailles (dont 10 d'or) à Londres en 1948 (mais beaucoup de pays sont absents...), 18 dont 6 d'or à Helsinki en 1952, 14 dont 4 d'or en 1956 à Melbourne, où triomphe Mimoun (au marathon, Zatopek 6e). Le Tour de France ? Les équipes sont nationales pendant les années 50 et l'équipe de France s'illustre avec les divers maillots ; quatre Français gagnent le Tour : Robic en 1947, Bobet trois fois (1953, 1954 et 1955), Roger Walkowiak (1956, il est le *Je me souviens* numéro 127 de Georges Perec), Jacques Anquetil (1957, il sera encore vainqueur en 1961, 1962, 1963 et 1964). Les sports connaissent la professionnalisation, une voie ouverte par le football en 1932, la médiatisation et la sponsorisation. Le sport devient un véritable métier, il a une presse, sa presse ; à certains titres d'avant-guerre s'ajoute en 1946 *L'Équipe*, fondé par Jacques Goddet (1905-2000), fils de Victor Goddet, fondateur du journal *L'Auto*. Jacques Goddet est également directeur du Tour de France (le directeur adjoint étant Félix Lévitan, 1911-2006). La radio joue un rôle très important en matière de sport, mais la télévision est encore très faible. Le métier sportif a son vedettariat, avec un Raymond Kopa (encore un exemple d'intégration), avec les équipes de Reims et de Lens, il connaît déjà le dopage (*cf.* Anquetil) mais il y a encore peu de marchandisation du sport. Après 1945 débute l'ère du « footballeur populaire », pour reprendre le titre d'une partie du livre d'Alfred Wahl et Pierre Lanfranchi 2 : le recrutement est moins empirique, le footballeur professionnel est désormais très majoritairement issu de la classe ouvrière, du Nord et de la Lorraine, la vie matérielle n'est pas celle de la richesse pour eux, mais le montant des transferts augmente beaucoup plus que les salaires. La popularité des vedettes et des clubs est grande, malgré leur manque de « viabilité ». La fin des années 50 marque l'apogée de la grande équipe de football du Stade de Reims, avec des joueurs comme Just Fontaine (né en 1933 au Maroc, 13 buts en six matches de la Coupe du Monde 1958), Raymond Kopa (1931-2017), Roger Piantoni (né aussi en 1931) et Jean Vincent (1930-2013). Les joueurs de football issu de l'Union française sont nombreux, avec un apogée en 1954 et 1955, mais sans l'emporter numériquement sur les Polonais et les fils de Polonais : outre Kopa, François Ludwikowski, dit Ludo, et Léon Glowacki (1928-2009) sont à noter. À la retraite, qui arrive de plus en plus tôt, on se reconvertit en devenant entraîneur ou commerçant, si possible dans un magasin d'articles de sport, mais le « bar-tabac » est plutôt un mythe.

1 Où enseignent des alpinistes chevronnés comme André Contamine, fils d'agriculteurs de Tarentaise. Pour aller plus loin, Renaud de Bellefon, *Histoire des guides de montagne. Alpes, Pyrénées (1760-1980)*, Cairn/Milan, 2003, 551 p., pp. 440-456.

2 A.Wahl & P.Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1995, 290 p.

Né le 13 octobre 1931, Kopa (Kopaszewski de son nom d'origine) joue dès l'âge de 11 ans dans l'équipe des cadets de Nœux-les-Mines. Il n'obtiendra la nationalité française qu'à sa majorité. Kopa (et son père) sont exigeants en matière financière : Kopa est ainsi « acheté » 100 000 francs par Angers ; il passe à Reims le 1er août 1951. « Au cours des années 1950, alors que l'équipe de France inflige trois défaites consécutives à sa rivale, un joueur symbolise le génie français [constate André Wahl] : Raymond Kopa, qui débute en sélection à l'occasion du premier France-Allemagne de l'après-guerre. Le "Napoléon du football" draine des flots d'éloges dithyrambiques. »¹ Kopa, en outre, a très vite gagné de l'argent avec les contrats publicitaires ; dès 1958 la publicité lui assure des revenus supérieurs à ceux du football lui-même.

« Son retrait symbolise la fin d'une étape de l'histoire du football [écrit Alfred Wahl 2], celle durant laquelle la technique et la finesse ont tenté de résister à la montée irrésistible du jeu rude et impitoyable. Du beau jeu, il ne reste que la nostalgie ; elle s'identifie au souvenir de Raymond Kopa dont le mythe est ainsi ravivé et prolongé. [...] Le mythe Kopa est né aussi de la spécificité de son milieu : son origine polonaise, son appartenance à une famille de mineurs et le fait qu'il soit lui-même descendu au fond. Le père et la mère du joueur sont Polonais tous les deux. François Kopaszewski, son père, est venu en France, à Nœux-les-Mines en 1919, à l'âge de 13 ans en compagnie de ses parents. La famille de la mère de Raymond s'installe au même moment à Mazingarbe. Durant sa jeunesse, Raymond Kopa parle la langue polonaise avec ses parents. Coquetterie ou volonté de prouver son identité française ? Il avoue volontiers qu'il maîtrise [maintenant] mal la langue de son pays d'origine. »

Pour quelles raisons les zones minières et industrielles, très prolétaires, de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais ont-elles été des pépinières de joueurs de football de talent ? À la rareté des distractions, au désir, manifesté très jeune, d'échapper à la mine et à l'usine, s'ajoutent l'importance du réseau associatif d'immigrés, particulièrement en milieu polonais, l'importance des relations confiantes entre le fils et le père — parfois entraîneur de son fils, comme plus tard dans le cas des Platini — et, bien sûr, le désir d'ascension sociale³. Évidemment, l'effondrement de ces régions industrielles dans les trente dernières années du XXe siècle y tarira ce recrutement immigré du football français, au profit d'autres régions et pays.

L'athlétisme a ses vedettes, dont l'ascétisme et la maigreur sont à l'image des corps européens des premières années 50. Tels sont Mimoun et le Tchèque Zatopek,

1 A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sports et relations internationales*, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Université de Metz, 1994, 286 p., p. 123.

2 Alfred Wahl, « Raymond Kopa : une vedette du football, un mythe », pp. 83-96 de *Sport-Histoire*, n° 2, 1988. Raymond Kopa est mort en 2017.

3 Cf. D.Braun, « Football et immigration », *L'Équipe*, 28-31 janvier 1986 & S.Beaud et G.Noiriel, « L'immigration dans le football », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1990, pp. 83-96. Ces derniers auteurs ajoutent : « Dans beaucoup de corons miniers et de cités-usines, les ouvriers italiens et polonais sont largement majoritaires dans la population locale. Dans ces conditions, leur présence massive au sein des clubs de football n'est pas surprenante. »

aperçus dans le paragraphe 2.2.6. Une véritable course aux médailles entre les deux camps de la Guerre froide commence aux Jeux olympiques d'Helsinki (1952) et l'opposition entre les deux blocs empoisonne — parfois au sens propre — le sport pendant quarante ans. Les Jeux olympiques de Londres (1948) se déroulent sous le signe de l'austérité. L'URSS, bien qu'ayant participé aux championnats européens d'athlétisme d'Oslo en 1946, ne vient pas. Sur proposition anglaise on pense dans un premier temps exclure l'Italie, ancien pays de l'Axe, mais on y renonce. Par contre, bien sûr, Allemagne et Japon ne sont pas invités. Ces Jeux sont la révélation de Zatopek, médaille d'or aux 10 000 m, d'argent aux 5 000 m et vainqueur, en outre, du marathon en battant le record olympique de six minutes. Sa femme Dana, lanceuse du javelot, devint championne olympique le jour de ce marathon, le 27 juillet 1952. D'autre part, peut-être est-ce la relative étroitesse de la concurrence internationale qui explique l'inattendu succès des athlètes français : les 32 médailles obtenues par la France aux JO de Londres « symbolisent le rapide relèvement d'un pays vaincu » 1.

C'est par contre à Helsinki, en 1952, dans une Finlande à demi vassalisée par l'URSS, que les Jeux olympiques retrouvent leur dimension de véritable rendez-vous sportif universel. Ils sont une illustration de la rivalité entre l'Union soviétique et les États-Unis, dans le cadre de la Guerre froide. En URSS, on met sur pied de longues préparations sportives, parfaitement programmées et le sport devient un terrain de lutte entre les deux grandes puissances. Le modèle sportif soviétique est reproduit à l'identique dans tous les autres pays du bloc communiste et Emil Zatopek est accueilli en triomphateur à son retour à Prague après les Jeux d'Helsinki où la « locomotive tchèque » ne remporte pas moins de trois titres olympiques (5 000 m, 10 000 m, et marathon). Il y a en conséquence une véritable course aux médailles entre l'Union soviétique et les États-Unis, une course de Guerre froide, allongée par le fait qu'après ses adieux à la course à pied (11 juin 1957), Zatopek exerce pleinement les fonctions de son grade de colonel, membre du Parti communiste de surcroît, au ministère de la défense tchécoslovaque. Partisan des idées libérales d'Alexandre Dubcek, Zatopek proteste publiquement contre l'entrée des chars soviétiques en Tchécoslovaquie pour réprimer le « printemps de Prague » de 1968, ce qui lui vaut d'être exclu de l'armée et du parti, contraint à faire son autocritique il surveille les forages dans une mine d'uranium tchèque. Son « purgatoire » se termine en 1975 par l'attribution d'un poste au Centre d'information des sports à Prague.

1 J.Durry, R.Hubscher & B.Jeu, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, 1992, 560 p., p. 203.

Jacques Anquetil, Normand, issu d'une famille rurale qui cultive les fraises, est ajusteur-fraiseur et coureur cycliste amateur de talent. Il passe professionnel fin 1953, à 19 ans, est le premier champion cycliste à remporter cinq fois le Tour de France, entre 1957 et 1964. Il incarne le vainqueur absolu, très intéressé par l'argent, bigame dopé décomplexé, à la différence du très sérieux *Poupou* (Raymond Poulidor) 1. Son premier grand coup d'éclat international est en 1956, à Milan, le record du monde de l'heure, détenu depuis 1942 par l'Italien Fausto Coppi (né en 1919), très populaire en France. S'enchaînent ensuite près de 200 victoires, dont cinq Tours de France (1957, 1961, 1962, 1963 et 1964), deux Tours d'Italie (1960 et 1964), un Tour d'Espagne (1963), neuf Grands Prix des Nations, dont six d'affilée (1953 à 1958, 1961, 1965 et 1966), cinq Paris-Nice. Tout cela grâce à une gestion très soignée de sa carrière, avec beaucoup de panache : en 1961 il porte le maillot jaune du premier au dernier jour du Tour de France et il est l'un des premiers patrons d'équipe à reverser toutes ses primes à ses coéquipiers. Il faut dire qu'Anquetil gagne beaucoup d'argent, et il achète un château normand qui a appartenu aux Maupassant, à La Neuville-Chant-d'Oissel. Le panache s'accompagne de dopage, clairement avoué, mais dans les années 60. André Darrigade (né en 1929), très complémentaire, est le grand compagnon, le grand ami, des premières années 2 ; Anquetil cultive d'ailleurs de nombreuses amitiés. Son directeur sportif est le flamboyant et retors Raphaël Geminiani (né en 1925) qui crée sa propre marque de cycles dès 1953, et en 1960 ouvre une brasserie-hôtel place de Jaude à Clermont-Ferrand (le directeur sportif de Poulidor est Antonin Magne, aux antipodes de Geminiani). La première femme d'Anquetil, épousée à la fin de 1958, est Janine, dite Nanou, plus âgée de sept ans, épouse de son médecin, le docteur Boeda, qui avait deux enfants, une fille et un garçon. Pour le suivre en course et dans l'entraînement, la « dame blanche » conduit la voiture. Anquetil l'impose dans le Tour de France, milieu plutôt méfiant vis-à-vis des femmes. Mais désireux avoir un enfant à lui, Anquetil à la retraite en fait un à Annie, sa belle-fille, faisant d'elle une « mère porteuse » 3. Sophie est déclarée aux yeux de tous comme la fille de Janine ! La bigamie tient peu de temps : Janine demande le divorce, mais Jacques se remarie avec Dominique, l'ex-femme de son beau-fils... Anquetil meurt en 1987 d'un cancer à l'estomac, à 53 ans (Louison Bobet à 58 ans, Laurent Fignon à 50, Coppi à 41, Hugo Koblet à 39, mais Michel Rousseau, Roger Walkowiak et Raymond Poulidor sont toujours parmi nous...).

1 La meilleure biographie : Paul Fournel (président de l'OuLiPo), *Anquetil tout seul*, Seuil, 2012, 149 p.

2 Il est le *Je me souviens* numéro 158 de Georges Perec, le précédent étant Darry Cowl, de son vrai nom André Darrigaud, ce qui permet à Perec d'écrire au 158, pour une fois, « Et cela me fait me souvenir... ».

3 L'expression est de Sophie Anquetil elle-même, dans *Pour l'amour de Jacques*, Grasset, 2004, 197 p., p. 12.

D'autres champions cyclistes marquent les années 50. Cité à l'instant, le Suisse Hugo Koblet (1925-1964) vainqueur du tour de France 1951, est le « pédaleur de charme », comme l'avait surnommé le chansonnier Jacques Grello ¹, en référence à son élégance à toute épreuve. Dopé forcené lui aussi, Koblet meurt à 39 ans, dans un accident de voiture. Jean Robic (1921-1980), Breton, est le vainqueur du premier Tour de France de l'après-guerre (1947). Mesurant 1,57m ou 1,61m, selon les sources, « petit de taille, grand du vélo, le populaire Robic », comme écrit *L'Équipe* du 3 juillet 1947, en page 2, il est surnommé « Biquet », c'est le teigneux, le porte-parole des sans-grades. Louis, dit Louison, Bobet prend en 1948 la place de Robic dans le cœur des foules. Breton, comme Robic, né en 1925, fils de boulanger, passé cycliste professionnel en 1947, il confie son corps de sportif à un kinésithérapeute, Raymond Le Bert, et s'entraîne avec rigueur. Louison Bobet fait le grand triplé des années 50 en gagnant le Tour de France en 1953, 1954 et 1955. Il gagne, enfin, Paris-Roubaix en 1956. Il met un terme à sa carrière en 1961 et crée des instituts de thalassothérapie, à Quiberon et Biarritz. Bobet meurt en 1983, à 58 ans. On peut encore citer Michel Rousseau, né en 1936, champion du monde de vitesse amateurs en 1956, Roger Walkowiak, né en 1927, vainqueur du tour de France 1956, malgré l'équipe la plus faible de toutes, Jean Stablinski ², fils d'immigrés polonais qui avait préféré « être en haut du Galibier qu'au fond de la mine », quatre fois champion de France, champion du monde en 1962. Grand adjoint d'Anquetil, il est pour beaucoup dans ses victoires des tours de France, d'Italie et d'Espagne. Roger Rivière (1936-1976), professionnel en 1957, participe à son premier tour de France en 1959, il termine à la belle place de 4e. Mais dans le Tour 1960, une chute très grave le handicape à vie, interrompant définitivement sa carrière.

Le Tour de France génère « les structures du récit journalistique » ³, la première « image », selon le terme choisi par Philippe Gaboriau, étant « la route du Tour est un espace en marche ». Les « grands » sont vulnérables, les « petits », au sens figuré ou au sens propre comme Robic, sont courageux et peuvent renverser l'ordre en place, telle est la « deuxième image ». Troisième « image de la course : les forces vives de l'avenir sont plus fortes que le vieux monde en place qui commence à décliner » : chaque édition du Tour de France est envisagée comme un Tour de mutation, le jeune champion du moment pouvant devenir le chef de file de la nouvelle génération, c'est le cas d'Anquetil en 1957. La quatrième et dernière « image » focalise sur le roi de la fête, qui est un « champion exemplaire », et

¹ Jacques Greslot, 1915-1978.

² Jean Stablewski, 1932-2007.

³ Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1995, 218 p., chap. 2.

distingue des « époques », marquées par des personnalités de champions (Coppi, Bobet et Anquetil pour les années 50).

Le Tour de France d'après Aragon 1

« Le Tour... C'est la fête d'un été d'hommes, et c'est aussi la fête de tout notre pays, d'une passion singulièrement française : tant pis pour ceux qui ne savent pas en partager les émotions, les folies, les espoirs ! Je n'ai pas perdu cet attrait de mon enfance pour ce grand rite tous les ans renouvelé. Mai sj'ai appris à y voir, à y lire autre chose : autre chose qui est écrit dans les yeux anxieux des coureurs, dans l'effort de leurs muscles, dans la sueur et la douleur volontaire des coureurs. La leçon de l'énergie nationale, le goût violent de vaincre la nature et son propre corps, l'exaltation de tous pour les meilleurs... La leçon de tous les ans renouvelée et qui manifeste que la France est vivante, et que le Tour est bien le Tour de France. »

L'Italien Fausto Coppi, vainqueur des Tours de France 1949 et 1952, apparaît, dans tous les médias, comme un véritable ascète du vélo, à la pointe du progrès technique et diététique. Il est un des premiers à utiliser des gants de course, un collant en peau de chamois, des cales, de la colle à boyaux, des vélos légers dans les courses contre la montre, des blocages rapides. Il lit des revues médicales et se tient au courant des progrès en matière de diététique et d'alimentation sportive. La première dénonciation du dopage se produit lors du Tour de France 1955, c'est l'affaire Malléjac. Jean Malléjac (1929-2000), deuxième du Tour 1953 derrière Bobet, est, pendant l'édition de 1955, victime en faisant l'ascension du Ventoux d'un malaise dû à un abus d'amphétamines, ce qui le force à abandonner. Cet « incident » entraîne l'exclusion de son soigneur, qui est aussi celui du champion luxembourgeois Charly Gaul. C'est le premier cas d'exclusion pour dopage sur le Tour de France, mais Malléjac continue sa carrière jusqu'en 1958...

La course cycliste n'est pas la seule épreuve de vitesse dans les années 50. Le pilote automobile Maurice Trintignant (1917-2005) est le premier Français à remporter un grand prix de Formule 1, le Grand Prix de Monaco, en 1955. Il récidive d'ailleurs trois ans plus tard. Petit gabarit plein d'élégance, coureur plus régulier que spectaculaire, Trintignant participe au total à 82 épreuves. Né le 30 octobre 1917 à Sainte-Cécile-les-Vignes, dans le Vaucluse, il débute les courses le 10 avril 1938, prenant le relais de son frère aîné Louis, mort lors d'essais cinq ans plus tôt. Maurice Trintignant participe à la Coupe de la Libération, courue... dans le bois de Boulogne, en septembre 1945, mais sa Bugatti avait été mal entreposée pendant l'Occupation : des rats avait alors élu, paraît-il, domicile dans le réservoir d'essence et la carburation

¹ *Miroir-Sprint*, hebdomadaire (1946-1971) proche du PCF, numéro spécial sur le Tour 1947, juillet 1947, p. 19, cité par Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine*, L'Harmattan, coll. "Espaces et Temps du Sport", 1995, 218 p., p. 49.

déclare forfait pendant la course. Cela vaut au pilote le surnom légendaire et inusable de *Pétoulet*, littéralement « crotte de rat ». Galéjade ? D'autres légendes, moins pittoresques, attribuent l'explication au bruit de l'échappement... En 1948, peu avant le Grand Prix de Suisse, sur le circuit de Berne, il échappe à la mort et reste huit jours dans le coma. Après quatre ans de repos, il reprend la compétition au sein de l'écurie d'Amédée Gordini (1899-1979) et participe à cinq grands prix : en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie. En 1954, il rejoint Ferrari, puis Cooper-Climax en 1962. Il termine sa carrière deux ans plus tard, se retirant dans le village de Vergèze, dans le Gard, dont il sera un temps maire et où il donnera naissance à un petit Côte-du-Ventoux, dénommé « Le Pétoulet » ! Il est l'oncle de l'acteur Jean-Louis Trintignant.

Quel est le tableau des performances athlétiques 1958 ? Le record français du 100 mètres appartient à Jocelyn Delecour, né en 1935 ; il est de 10 secondes et 3 dixièmes, à deux dixièmes du record du monde. Le record français du 1 500 m est la propriété de Michel Jazy, né en 1936, avec 3 minutes, 42 secondes et 5 dixièmes, à 6 secondes du record du monde. Autre coureur à s'illustrer, Raphaël Pujazon (1918-2000). Et un certain... Ramadier est recordman de la perche en Bretagne, avec 4 m, à 78 cm du record du monde ¹. Aux Jeux olympiques d'hiver 1948, James Couttet (1921-1997) gagne le slalom, Henri Oreiller (1925-1962) la descente ². Les skieurs français sont d'ailleurs les seuls sportifs à jouer un rôle d'entraînement et d'exemple pour les Français, aisés, en vacances de sports d'hivers, profitant du relatif développement des stations dans les Alpes et les Pyrénées ³. Aux stations de « première génération » commencent à s'ajouter dans les Alpes Courchevel, Chamrousse et Méribel-les-Allues, avant les stations intégrées de la « troisième génération ».

Par contre, c'est la grande misère en matière de piscines... Jean Boiteux (1933-2010) est le premier nageur français à décrocher l'or olympique, à Helsinki, en 1952. Il y a de grandes nageuses françaises dans les années 50, Monique Berlioux (née en 1925) et Marie-Hélène André. La boxe connaît un âge d'or dans la France des années 50. Né Marcellin Cerdan à Sidi Bel Abbès en 1916, surnommé le « bombardier marocain », le boxeur Marcel Cerdan devient champion du monde des poids moyens en battant Tony Zale (Anthony Zaleski, 1913-1997) le 21 septembre 1948 aux États-Unis. À la même époque il devient l'amant d'Édith Piaf. Marcel Cerdan trouve la mort

¹ Il s'agit de Pierre Ramadier, 1902-1983.

² Dans ses mémoires (*Guide*, texte écrit par Anne Sauvy, Arthaud, 1989, 247 p., p. 18), Pierre Leroux remarque qu'outre lui-même et Couttet de nombreux alpinistes sont nés en 1921 : ainsi Rébuffat, Terray et Lachenal.

³ Cf. R.Knafou, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*, Masson, 1978, 319 p.

le 28 octobre 1949 dans un accident d'avion, en même temps que la violoniste Ginette Neveu, née en 1919. Deux autres boxeurs français prennent la relève : Charles Humez (1927-1979), ancien mineur, champion d'Europe des poids moyens en 1956, et Alphonse Halimi (1932-2006), champion du monde de boxe (catégorie coq) le 1er avril 1957.

Quelles sont les autres grandes illustrations sportives des années 50 ? Alain Giletti, né en 1939, est l'enfant prodige du patinage, avec une carrière débutée très tôt. Il est dix fois champion de France, cinq fois champion d'Europe, champion du monde en 1960, mais jamais il ne sera champion olympique. Avec un extraordinaire sens de l'autodérision, Maurice Baquet (1911-2005), que nous avons déjà cité pour son œuvre de renaissance du sport à la Libération (voir p. XXX), est à la fois alpiniste, violoncelliste, comédien et humoriste. D'abord comédien, il est ami de Doisneau, qui l'a souvent photographié, compagnon de cordée de Gaston Rébuffat, notamment pour l'ouverture de la voie « Rébuffat » au Piton sud de l'Aiguille du Midi. Il participe à des films de montagne : *Premier de cordée* de Louis Daquin (1943), *Étoiles et tempêtes* (Georges Tairraz, 1956), où il joue en tandem avec Rébuffat¹. L'escrime française des années 50, c'est Christian d'Oriola (1928-2007), dont le cousin par alliance et d'extrême droite, Pierre Jonquères d'Oriola (1920-2011), fait de l'équitation. Le parachutisme sportif, c'est Colette Duval (1930-1988). Enfin, la spéléologie s'illustre tout au long des années 50 avec l'exploration du gouffre de la Pierre Saint-Martin, dans les Pyrénées atlantiques, à partir de 1950 (avec un drame mortel en 1952) et du gouffre Berger, dans le Vercors, découvert en 1953 et considéré jusqu'en 1963 comme le plus profond du monde.

Terminons par une nouvelle forme de loisir qui, contrairement à une légende dont on voit mal le but, décolle dans les années 50, le tiercé. Le premier « pari tiercé » est couru le 22 janvier 1954, sur l'hippodrome d'Enghien, avec 24 partants seulement et un maigre nombre de parieurs (pour l'instant). *Écho* gagne devant *Captivation H* et *Evera*... Les premiers tiercés sont limités au département de la Seine, au bout de deux mois, le tiercé est étendu à la France entière ; 56 tiercés se courent la première année, en 1954. On dit toujours que le tiercé n'a vraiment pris son essor que dans les années 60 ; en fait si on considère les sommes en jeu² et leur progression relative, on s'aperçoit qu'elle est plus rapide dans les années 50 que dans les années 60. Le pari hippique a ses passionnés, ses hurluberlus et ses drames familiaux. Hurluberlu ruiné à coup sûr, que la rumeur publique prétendait échappé d'un asile, le comte Émile Ferré

¹ H. Bodeau, *Maurice Baquet, portrait avec violoncelle*, Guérin-Paulsen, 2017, 2 vol., 171 p.

² Tableau de la page 22 de Paul Yonnet, *Jeux, modes et masses. La société française et le moderne (1945-1985)*, recueil d'articles publiés dans *Le Débat*, Gallimard, 1985, 380 p.

de Courcy, né en 1900, « fils de l'agent voyer cantonal de Saint-Germain-en-Laye, [...] chef de service à la Société générale de Saint-Germain-en-Laye, [...] retiré au château des Ormes, à Montfermeil », un hôpital de moyen et long séjour-maison de retraite ! « Fervent turfiste », selon ses propres termes, l'esprit fortement chaviré par ses pertes aux paris hippiques, déambulant dans l'avenue de la Résistance de la ville voisine du Raincy en costume de chasse ou coiffé d'un haut-de-forme, « attaché par ses convictions à la république », il est vainement candidat à l'élection présidentielle de 1953 (1) !

1 Sources : lettre du comte en page 7 de *Paris Match*, 26 décembre 1954, photo d'hurluberlu jointe, souvenirs d'enfance de l'auteur.

7.3.2. L'aventure « au soleil » et la « terre en rond »

À l'orée des années 50 naissent les Expéditions polaires françaises de Paul-Émile Victor, la décennie voit se dérouler d'autres expéditions, plusieurs véritables aventures, collectives ou individuelles, de par le monde, des tours du monde en 2 CV, des périple circumméditerranéens en voiture ou même en vélomoteur : certains Français sortent de l'hexagone et d'eux-mêmes, ils parcourent, ce qui n'est pas sans risque, la « terre en rond ». Les grandes expéditions officielles, par exemple celles de Paul-Émile Victor et la victoire française sur l'Annapurna en 1950 servent à la gloire nationale, comme autrefois les expositions universelles à Paris, elles montrent le relèvement de la France après la Deuxième Guerre mondiale, comme l'exposition de 1878 après la défaite de l'« année terrible » de 1870-1871 (Victor Hugo). Comme écrit Vincent Auriol dans son journal en 1950 : « Tous les jours des explorateurs français vont à travers le monde porter dans des points encore inconnus ou mal connus le drapeau français. »

Le 28 février 1947, le Conseil des ministres décide d'organiser des expéditions en Antarctique et de les confier à Paul-Émile Victor (1907-1995), en raison de son expérience des années 30 (1). À cause du déclenchement de la Guerre froide, le théâtre d'opérations, le « terrain de jeu », des Expéditions polaires françaises (EPF) est vite élargi, au Groenland en 1948 et en fait aux deux zones polaires. Chef des EPF jusqu'en 1976, Victor le bien nommé remporte succès sur succès, notamment avec la grande expédition en Terre Adélie en 1956, ce qui le pousse à publier plusieurs livres dès les années 50, dont *Pôle Sud* en 1958 chez Hachette. Les expéditions de PEV (ce sigle est lui aussi utilisé !), typiques de la première période des Trente Glorieuses sont célébrées par un timbre-poste à 15 francs dès 1949. Parallèlement la France crée les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) par la loi du 5 août 1955, elle participe à l'année géophysique internationale de 1957-1958 et signe avec onze autres pays à Washington le 1er décembre 1959 le traité de l'Antarctique, qui neutralise ce continent et le réserve à des activités scientifiques. Membre de l'expédition de Paul-Émile Victor au Groenland en 1948 à titre de cameraman et réalisateur du film officiel, Samivel 2 est ensuite dessinateur et poète humoristique, alpiniste retrouvant la veine de son premier livre, *Sous l'œil des choucas*, publié en 1937. Ses dessins et ses textes de poésie exaltent l'aventure, l'écologie avant la lettre,

1 F.Garde, *Paul-Émile Victor et la France de l'Antarctique*, Audibert, 2006, 267 p. ; D.Victor & S.Dugast, *Paul-Émile Victor, une biographie : « j'ai toujours vécu demain*, Robert Laffont, 2015, 422 p., compte rendu dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 210-211.

2 Paul Gayet, 1907-1992. Le pseudonyme de Samivel est pris dans l'œuvre de Dickens. J.-P.Coutaz, *Samivel. Prince des hauteurs*, Glénat, 2012, 176 p.

la pureté de la montagne, contre la « chienlit touristique », ainsi que la Grèce et l'Égypte.

En 1950 reviennent de la conquête française de l'Annapurna 1 des héros souffrants couverts de gloire, notamment Maurice Herzog, le chef de l'expédition, et Louis Lachenal, l'autre vainqueur du sommet. Cette victoire française donne un supplément d'âme à un pays qui commence à se lasser de l'Amérique libératrice. Soucieux de se faire des amis contre son puissant voisin du sud, l'Inde, indépendante depuis 1947, le Népal autorise aux Français l'accès à la zone du Dhaulagiri (8 167 m), le septième sommet du monde, le plus haut sommet entièrement situé au Népal, et de l'Annapurna, le dixième sommet du monde, alors estimé à 8 075 m (8 091 m en réalité). L'alpiniste Robert Tézenas du Montcel (1902-1986), conseiller à Delhi, et Francis Deloche de Noyelle (1919-2017), également alpiniste et second secrétaire, ancien résistant comme Herzog, préviennent les organismes français en charge de l'alpinisme, le Club alpin français (CAF, présidé par Lucien Devies, 1910-1980, qui exercera encore deux mandats par la suite 2), la Fédération française de la Montagne (FFM), le Groupe de Haute Montagne et le Comité de l'Himalaya, constitué en 1936 pour tenter le Hidden Peak (Gasherbrum I, 8 068 m), dans le Karakorum, et qui avait échoué. Aucun des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres n'a encore été vaincu, au milieu du XXe siècle, malgré une bonne centaine d'expéditions anglaises, allemandes, américaines, italiennes et suisses. La FFM, dirigée aussi par Lucien Devies (de 1948 à 1973), sélectionne, en privilégiant la jeunesse de ces alpinistes, trois

1 D.Lejeune, « Les vainqueurs de l'Annapurna », *L'Histoire*, n° 105 (novembre 1987), pp. 18-26. On peut ajouter la réédition de L.Lachenal, *Carnets du vertige*, textes de Louis Lachenal et Gérard Herzog, Pierre Horay, 1956, réédition de 1996, Chamonix, Michel Guérin, 377 p. Le texte de 1996, paraît-il plus fidèle au manuscrit, est certes plus copieux mais il n'est guère devenu « révisionniste », contrairement à ce qu'il a été prétendu ici et là. La communication du manuscrit m'avait été refusée sèchement, sans explication, par les fils de Lachenal pour mon article de 1987, on comprend mieux maintenant pourquoi... D'après le témoignage de Gérard Herzog, le frère de Maurice Herzog, dans *La Montagne & Alpinisme*, 1982/1, p. 301, les droits d'auteur des *Carnets* ont été intégralement versés à la famille de Louis Lachenal, décédé quelques mois avant la sortie du livre et c'est Maurice Herzog qui a pris en charge matériellement les deux fils de Lachenal. Un ouvrage « révisionniste » à considérer malgré ses multiples déterminismes, anachronismes et téléologies : D.Robert, *Annapurna, une affaire de cordée*, Guérin, 2000, 365 p. La biographie de Herzog par sa fille n'a rien à voir avec le présent propos, sauf si on lui joint, en revers, la lecture des livres de Catherine de Baecque, ancienne athlète de haut niveau, la première à dénoncer publiquement les violences dans le milieu sportif, combattues aussi en l'occurrence par Herzog, *La Médaille et son revers*, Albin Michel, 1997, 197 p., et *Maurice Herzog. Le survivant de l'Annapurna*, Arthaud, 2013, 404 p. Marcel Schatz est décédé en 1988.

2 Lucien Devies a fait toute sa carrière de cadre supérieur et d'entrepreneur dans de grandes sociétés industrielles et de transport, Société de Transports et Manutentions industriels (STEMI, 1960-1980), REMAFER, dont il a été le président, Société de Gérance de Wagons de Grande Capacité (SGW), pour terminer (1977-1980) président de l'Union internationale d'Associations de Propriétaires de Wagons de Particuliers. Source : Raymond de Blegiers, article dans la plaquette *Lucien Devies*, éditée par le GHM, le CAF, la FFM et la STEMI après le décès de Devies, 44 p., pp. 41-44. Je peux ajouter que Lucien Devies, protestant rigoureux et conservateur intransigeant, élitiste autoritaire, rétif à toute discussion à propos de ses a-priori, fut scandalisé par ma thèse de 3e cycle et que l'ouvrage dirigé par L.Hoibian, *Lucien Devies. La montagne pour vocation*, L'Harmattan, 2004, 189 p., est hagiographique et lacunaire.

« amateurs » — le chef d'expédition Maurice Herzog, ingénieur, et les « rochassiers » Marcel Schatz (physicien) et Jean Couzy (lui aussi ingénieur) — , trois guides de montagne — Louis Lachenal, Lionel Terray (qui a fait la première ascension du Fitz-Roy l'année précédente) et Gaston Rébuffat — , et trois membres spécialisés — de Noyelle, qui sera l'officier de liaison polyglotte, Marcel Ichac, cinéaste et photographe déjà membre de l'expédition de 1936 au Hidden Peak, et le médecin Jacques Oudot. Le financement est modeste, un peu plus de 13 millions de francs (390 000 euros !), dont pas même la moitié de la part de l'État, le reste vient d'associations et de sociétés privées, dont Kléber-Colombes, manufacturier de pneumatiques et employeur de Herzog (1919-2012), qui y est cadre ¹. Hommes et matériel pénètrent au Népal le 5 avril 1950, il faut deux semaines de marche pour remonter vers les hautes vallées et constituer une équipe de sept sherpas, dirigée par le « sirdar » Ang-Tharkey, des « petits hommes jaunes, aux muscles rebondis, [...] dont la fidélité et l'abnégation sont proverbiales » note Herzog qui ajoute que ces « compagnons de course » seront « traités comme tels ». Une véritable exploration de trois semaines fait découvrir que les cartes britanniques sont fausses et l'accès au Dhaulagiri est beaucoup plus délicat que prévu, alors que la période de la mousson se rapproche. Cette véritable exploration du milieu du XXe siècle n'est pas dépourvue d'un caractère « colonial » inconscient et elle rappelle le XIXe siècle avec ses armes et ses sherpas qui montent la garde, ses alpinistes à cheval, d'allure très militaire avec leur sac et leur piolet, ses sacro-saintes cartes, ses levers quotidiens des drapeaux français et népalais, sa troupe de 200 coolies qui portent vivres et matériel, et un matin se mettent en grève afin d'être payés davantage. Les « sahibs », démangés par la curiosité ethnographique, photographient des « types » népalais et de pittoresques villages dont ils se flattent d'être les premiers Européens à fouler le sol. Plus prosaïque et populaire, le fils d'épicier Lachenal note dans ses carnets : « Nous croisons les premiers Tibétains avec des caravanes d'ânes transportant du sel. Ces Tibétains sont très sales, mais ne manquent pas d'une certaine gueule. » L'expédition est très isolée mais apprend par la radio la proposition du Pool Charbon-Acier de Robert Schuman le 9 mai 1950 (voir p. XXX). Toutes les voies d'accès au Dhaulagiri se révélant impraticables, une reconnaissance de la face nord de l'Annapurna est décidée, après une longue période de tensions entre les membres de l'expédition. La voie d'assaut définitive, reconnue par Lachenal et Rébuffat, passera par le glacier de l'Annapurna. Au-delà d'un camp de base à 4 400 m l'expédition établit plusieurs camps étagés, qui permettent de tenter de s'acclimater, de vaincre les nuits difficiles

¹ Né d'une mère française mais d'un père suisse engagé dans la Légion étrangère pour combattre en France, Maurice Herzog est sorti diplômé d'HEC en 1944, il devenu aussitôt officier dans un BCA (bataillon de chasseurs alpins), issu des FTP.

et les montées dans une neige trop molle. Un bulletin météorologique annonçant que la mousson a une semaine d'avance pousse à brusquer les choses : à partir du camp V, installé le 2 juin vers 7 500 m, Herzog et Lachenal tenteront l'ascension du sommet le lendemain. Ils le font dans des conditions difficiles, les pieds de Lachenal commençant à geler, les alpinistes parviennent au sommet de l'Annapurna le 3 juin 1950 à 14 heures, le chef d'expédition se fait photographier par Lachenal qui utilise l'appareil Foca d'Ichac : cinq photos, dont trois drapeaux, le français, le fanion du CAF et celui de... Kléber-Colombes. C'est Lachenal qui pousse un Herzog hébété par l'anoxie, le manque d'oxygène, à redescendre au plus vite, Herzog perd ses gants, Lachenal dépasse dans le brouillard le camp V et chute de 150 mètres. Doigts gelés pour les deux hommes, Lachenal ayant en plus les pieds décidément gelés, ils sont recueillis par Terray et Rébuffat, mais les quatre hommes sont victimes d'une tempête, passent la nuit dans une crevasse, ensevelie pendant la nuit par une avalanche : ophtalmie pour Terray et Rébuffat, qui guérit au camp II, mais Rébuffat est victime de gelures ; Oudot inspecte les gelures, légères seulement pour Rébuffat. Les trois blessés sont redescendus en traîneau, puis à dos d'hommes par leurs camarades valides et par les sherpas : kilomètres de glacier à parcourir, barres et parois rocheuses à descendre, interminables moraines et pierriers à longer ou à traverser. Suit un fastidieux portage de Lachenal et Herzog en cacolet vers les basses vallées, alors que la mousson déclenche ses cataractes ; portage entrecoupé de perfusions, marqué par l'annonce du déclenchement de la guerre de Corée le 25 juin 1950. La caravane, dont la marche est fonction de l'état des blessés, processionne dans les rizières. Le docteur Oudot, qui la dirige, soigne au passage les populations locales, injecte de la pénicilline à haute dose aux blessés et pratique, lors des haltes, les premières amputations, qu'il poursuivra dans le wagon spécial du retour.

Tous souhaitent rentrer en France au plus vite, mais ils doivent se plier aux réceptions officielles, au Népal puis à Delhi, avec le *pandit* Nehru. L'expédition embarque enfin à bord d'un Constellation d'Air France, en provenance de l'Indochine et de sa « sale guerre ». Le 17 juillet 1950, elle est à Orly ; une foule occupe le tarmac ; sortent Herzog, puis Rébuffat et Couzy, puis Terray qui porte dans ses bras son compagnon de cordée habituel Lachenal. La France de la Quatrième République a grand besoin de héros : quelques jours plus tard, André Morice (1900-1990), secrétaire d'État en charge des Sports, rend visite aux membres de l'expédition, regroupés à l'hôpital autour des deux mutilés et épingle la Légion d'Honneur sur les pyjamas : la France a triomphé dans la course aux sommets de 8 000 m ! Dans les domaines scientifiques les apports de l'expédition sont intéressants, ils font progresser la carte géologique du Népal et Oudot publie une plaquette intitulée

L'Expédition française de l'Himalaya, certes humoristique mais dotée de recommandations qui serviront à des générations d'alpinistes. Surtout, l'expédition ramène en France de vrais héros positifs et pendant trois ans au moins l'opinion s'apitoiera sur les nombreux et douloureux séjours hospitaliers de Herzog et Lachenal, fertiles en greffes et amputations. Comme l'écrit Charlie Buffet dans sa nécrologie de Herzog en 2012 (1) : « Maurice Herzog souffre dans sa chair pour que le pays retrouve sa fierté, dix ans après la débâcle ».

Autre contexte, à l'automne, le 3 novembre 1950, se produit l'accident d'avion du Constellation d'Air India *Malabar Princess*, qui s'écrase sur le mont Blanc et fait 48 morts. Les vaines tentatives de sauvetage causent la mort d'un grand guide chamoniard, René Payot, héros positif lui aussi et collègue de Lachenal, Terray et Rébuffat. Henri Troyat² transposera en 1952 cet accident dans son roman *La Neige en deuil*. Le « succès » de l'expédition de l'Annapurna permet d'oublier la « troisième guerre mondiale » dans la péninsule coréenne et le borbier indochinois, avec ses grandes défaites-évacuations d'octobre 1950. Le succès collectif des héros français de l'Himalaya s'intègre dans le contexte de l'essor des sports d'hiver et des séjours d'été dans les stations de Savoie et du Dauphiné (voir p. XXX), des projets de percement du tunnel sous la chaîne du mont Blanc et de téléphérique jusqu'à l'Aiguille du Midi (voir p. XXX). Sur une idée de Marcel Ichac, les sept membres de l'expédition se lancent dans les conférences ; annoncée par les articles de Lionel Terray dans *Le Monde*, la première a lieu au moment où d'importantes avalanches font 150 morts en Autriche : l'« Alpe homicide »³ a encore frappé et draine une foule émue et intéressée vers la salle Pleyel, où se tient le gala du 24 janvier 1951. Le président de la République, Vincent Auriol, est présent, avec cinq ministres, mais n'en dit mot dans son journal. Après une minute de silence en hommage aux amputés, l'ingénieur Herzog raconte l'expédition, dont tous les participants français sont sur scène ; suivent les projections de diapositives et du film *Victoire sur l'Annapurna*, réalisé par Ichac. Il faudra organiser 31 autres grand-messes de communion nationale et mettre sur pied de très nombreuses autres conférences en province et à l'étranger pour satisfaire la demande et en juin 1952 le cap des 600 conférences est dépassé. Émouvantes, mais aussi éprouvantes pour les deux mutilés, elles font voyager par procuration le public et remplissent les caisses de la FFM puisque tous les bénéficiaires lui sont versés, une fois les frais réglés et les conférenciers défrayés. Maurice Herzog publie chez Arthaud *Annapurna. Premier 8 000*, récit qu'il a d'abord dicté à l'hôpital puis mis au point avec

1 Charlie Buffet, *Le Monde*, 16-17 décembre 2012, p. 25.

2 Lev Tarassov, 1911-2007.

3 Expression-titre de Paul Hervieu (A.Laurent, 1886, 297 p.)

son frère Gérard, aidé par Paul-Émile Victor, vraisemblablement sollicité par son ami Lucien Devies : il loge dans un hôtel de Saint-Paul-de-Vence Herzog retour de l'Annapurna, ce qui permet à Herzog de rédiger le livre 1. L'éditeur de Grenoble fait le pari de tirer d'emblée à 100 000 exemplaires, en décembre 1951, alors que le retour de l'expédition remonte à un an et demi et que les galas de Pleyel sont achevés. Le premier tirage est épuisé en moins d'un mois, Arthaud en fait plusieurs autres et en 1954 le cap du demi-million d'exemplaires est franchi ; l'ouvrage sera réédité plusieurs fois chez divers éditeurs et sortira dans le Livre de Poche, sous le numéro 1550, sans attendre le 1950. Le livre de Herzog, les conférences et un album de photos (*Regards vers l'Annapurna*) rapportent 87 580 000 francs de 1951 à 1955, ce qui permettra de financer toutes les expéditions françaises ultérieures : l'Annapurna, même en tenant compte de l'inflation, est une bonne affaire financière !

Vincent Auriol avait rédigé fin septembre et début octobre 1950 un mémorandum « sur la situation internationale », qu'il adresse au président du Conseil, René Pleven, le 3 octobre, et auquel il joint une « note sur la propagande », sous-titrée « pour l'enthousiasme national » 2 ; dans les « projets » un point IV (le plus long) concerne l'expédition de l'Annapurna (et Paul-Émile Victor) :

« Rendre la *propagande totalement apolitique*, c'est là le point le plus important. Ne pas attaquer le régime soviétique, ne pas défendre le Parlement, ne pas glorifier le régime américain, mais prendre des faits concrets comme ceux-ci : deux expéditions viennent d'être réalisées par des Français, l'une Herzog, l'autre Paul-Émile Victor. Tous les jours des explorateurs français vont à travers le monde porter dans des points encore inconnus ou mal connus le drapeau français.

Les faire interroger à la radio non pas par des gens froids ou académiques, mais par des reporters vivants et sensibles qui, par des phrases simples, communiqueront à la jeunesse française la passion des grandes initiatives créatrices. Faire connaître aux Français toutes les découvertes françaises qui sont très souvent exploitées par l'étranger. [...] »

En octobre 1950, donc juste après le mémorandum, Auriol reçoit à l'Élysée les membres de l'expédition de l'Annapurna ; son discours d'accueil est en partie dans l'extrait sonore du Cédérom accompagnant le *Journal*, avec une formidable erreur de titre : « Everest... et 22 juillet 1953 » (les deux victoires, française et néo-zélandaise, népalaises dans les deux cas, ont été confondues) ! L'important est qu'Auriol adresse « la gratitude de la nation » aux alpinistes, dont il rappelle les souffrances, mais malheureusement il ne note rien dans son *Journal* sur la réception...

Le guide Lionel Terray, qui n'est pas allé au sommet de l'Annapurna, participera à sept autres expéditions hors d'Europe, dans les Andes et l'Himalaya et il

1 F.Garde, *Paul-Émile Victor et la France de l'Antarctique*, Audibert, 2006, 267 p., p. 250. Herzog poursuivra la rédaction avec *L'autre Annapurna*, Robert Laffont, 1998, 284 p.

2 V.Auriol, *Journal...*, 1950, pp. 488 et 705-719.

sera l'acteur principal du film de Marcel Ichac *Les Étoiles de Midi* (1958), un « brave documentaire, un peu ennuyeux, pas trop insupportable », selon la formule d'Yves Martin ¹. Malgré amputations, greffes multiples et usage de substances prohibées, Lachenal deviendra directeur de l'équipe française de descente et slalom. Gaston Rébuffat ouvre des voies en montagne, devient auteur et conférencier, personnage principal (vêtu de magnifiques pull-overs de marque ERAM très photogéniques) de nombreux reportages photographiques ², au centre d'un véritable circuit livre-film-cycle de conférences ; grâce à Beuve-Méry, depuis longtemps féru de randonnées à partir d'Arêches, dans le Beaufortain, il tient longtemps la rubrique « alpinisme » du *Monde* et fait faire au patron du *Monde* des courses dans le massif du mont Blanc. Il est réputé s'être brouillé immédiatement avec Herzog, ce qui ne tient pas si l'on reconstitue le calendrier des courses et rencontres communes, les ressentiments n'apparaîtront que tard. Pour ce qui concerne les livres, Rébuffat enchaîne les succès de librairie à partir de 1954 :

Étoiles et tempêtes, Arthaud, 1954 (réédité en 1958)
Du Mont Blanc à l'Himalaya, Arthaud, 1955
 réédition de *Calanques*, livre écrit en collaboration avec Gabriel Ollive et publié en 1949, Arthaud, 1957
Neige et Roc, Hachette, 1959
La Piste des Cimes, SPES, 1961

Jean Couzy, alpiniste amateur, lui, participe avec Terray aux expéditions françaises au Makalu, en 1954 et 1955, dirigées par Jean Franco, et menant en mai 1955 toute l'expédition au sommet ³ ! Il fait de grandes premières dans les Alpes avec René Desmason. En réalisant *Victoire sur l'Annapurna* Marcel Ichac est devenu la grande figure du documentaire français d'alpinisme ; le succès commercial des *Étoiles de Midi*, en 1958, le consacre définitivement. Après avoir rédigé un rapport de fin de mission pour le Quai d'Orsay, Francis de Noyelle poursuivra sa carrière de diplomate et il reviendra au Népal comme ambassadeur. Maurice Herzog deviendra PDG de nombreuses sociétés, Haut-Commissaire puis secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports (1958-1966), député UDR du Rhône (1962-1963), député de Haute-Savoie (1967-1978), maire de Chamonix (1968-1977) et membre du CIO (1970-1994), sans compter le Conseil économique et social et Radio-France international. Marcel Schatz abandonnera très vite l'alpinisme pour se consacrer entièrement à la physique et

¹ Une formule que j'approuve. Mais Terray n'était pas un acteur professionnel ; Ichac, lui, était réalisateur de métier... Y.Martin, *Le cinéma français. 1946-1966. Un jeune homme au fil des vagues*, Méréal, 1998, 349 p., p. 105, avec une erreur de date sur le film.

² Ainsi dans *Paris Match*, 20 février et 6 novembre 1954. Une biographie de Rébuffat, Yves Ballu, *Gaston Rébuffat. La montagne pour amie*, Hoëbeke, 2011, 319 p.

³ Pierre Leroux, *Guide*, texte écrit par Anne Sauvy, Arthaud, 1989, 247 p.

participer à la mise au point de la première bombe atomique française. L' « Alpe homicide » devait continuer de frapper parmi ces hommes. Première victime, Jacques Oudot, après être retourné à la chirurgie vasculaire, se tue, le 13 juillet 1953, dans un accident de voiture sur la route de Chamonix ; Lachenal se tue à skis dans une Vallée blanche automnale, en novembre 1955, Couzy dans un accident de montagne dans le Dévoluy en novembre 1958, Terray dans une escalade au Vercors en septembre 1965. Invité à Paris en 1953, le sherpa Ang-Tharkey revoit tous les « sahibs », découvre les Champs-Élysées et la tour Eiffel. Dix-neuf ans avant le premier pas de l'homme sur la Lune, la première de l'Annapurna contribue à donner à la nation française un supplément d'âme, exotique. Comme écrit le romancier et journaliste Max Aldebert **1** dans *Le Monde* du 19 juillet 1950, en regrettant les carences des officiels lors de l'accueil à Orly,

« Ces hommes ont découvert une nouvelle Amérique ; non pas un continent peuplé, immense et gorgé d'avenir, mais un monde d'en haut, désert et fantastique, un monde nu, premier, dont l'homme ne peut pas plus se passer que des riches contrées. La planète n'est pas qu'en surface : elle est aussi en hauteur comme elle est en profondeur. Les premiers, des Français, viennent de conquérir un monde nouveau au-dessus de notre monde d'hommes. »

La gloire française du premier 8 000 et le supplément d'âme ne vont durer qu'un état de grâce de moins de trois ans : le 29 mai 1953 le Néo-Zélandais Edmund Hillary (1919-2008) et le sherpa Tensing Norgay (1914-1986) arrivent au sommet du « toit du monde », l'Everest ; quelques semaines plus tard une expédition austro-allemande, menée par Hermann Buhl (1924-1957), triomphe du Nanga Parbat (8 125 m). Le 31 juillet 1954 c'est le tour du deuxième sommet du monde, le Chogori (K2, 8 611 m), à être vaincu, par une expédition italienne, encore très patriotique et militaire. Le 9 mai 1956 la première du Manaslu (8 163 m) est le fait d'une expédition japonaise. En 1959, l'expédition française au Jannu (7 710 m), dirigée par Jean Franco, échoue (le Jannu sera vaincu en 1962 par une expédition dirigée par Lionel Terray, menant tous les membres au sommet **2**). C'est seulement en 1978 que des Français, Jean Afanassieff, Nicolas Jaeger et Pierre Mazeaud, vaincront l'Everest, le 15 octobre. Dix-huit ans plus tôt, en mai 1960, une expédition chinoise avait vaincu le Qomolungma (Everest). Pratiquement au même moment, le 13 mai 1960 se produit la première du Dhaulagiri, par une expédition... suisse **3**. Nuançons ces douches froides sur l'enthousiasme national : en 1954 l'expédition française à la face sud de l'Aconcagua, le plus haut sommet d'Amérique — 6 962 m, la face nord avait été vaincue dès 1897 par un Suisse — , triomphe le 23 février. Cette expédition est composée d'alpinistes français, jeunes une nouvelle fois, en l'occurrence René Ferlet

1 Max Chamson, 1917-2000.

2 Pierre Leroux, *Guide, op. cit.*

3 La première victoire féminine sur l'Annapurna (c'est la sixième ascension) aura lieu en 1978.

(1920-1989), le chef, Robert Paragot (né en 1927), Lucien Bérardini (1930-2005), Pierre Lesueur, Edmond Denis, Guy Poulet et Adrien Dagory ¹. Après le sommet, où six alpinistes sont allés, ce qui a été extrêmement difficile, cinq d'entre eux ont des gelures, qui sont soignées dans un hôpital militaire argentin. Fusion en quelque sorte des expéditions de l'Annapurna et de l'Aconcagua, effet Pygmalion si l'on préfère, 55 jeunes alpinistes amateurs partent, pour les vacances de Noël 1957, sur les sommets du Hoggar, sous la conduite d'alpinistes chevronnés dirigés par Herzog, Terray et Bérardini.

L'aventure et l'expédition dans une montagne du monde, quand bien même elle serait en France — où se tuent Lachenal, Couzy et Terray ? — posent donc la question du risque, de la prudence et de l'accident. Pigiste, comme nous l'avons vu grâce à Beuve-Méry, Gaston Rébuffat avertit : il faut « aimer la montagne, mais ne pas jouer avec la vie », dans *Le Monde* du 5 juillet 1955 et conclut, avec l'orthographe ancienne de Montanvers et d'une manière qui sera souvent répétée :

« [...] alors qu'il y a des massifs très beaux et sauvages totalement délaissés, les touristes sont déversés par les cars pour remplir le train du Montanvers ou le téléphérique du Brévent. [...] Il ne s'agit pas de vivre dangereusement, mais de vivre. L'alpinisme n'est pas un jeu entre la vie et la mort. Notion de danger et notion de difficulté sont deux choses bien différentes, que l'on confond facilement ; autant la première est morbide et condamnable, autant la seconde est saine et virile. [...] Ce n'est pas l'alpe qui est homicide, mais c'est l'homme qui a bien souvent la mort à portée de la main. [...] Dans tous les jeux il y a des règles. Pour l'alpinisme, la tempête, l'avalanche, en font partie tout autant que le rocher ou la glace, ou encore le soleil et la façon dont il provoque la fonte de la neige et les chutes de pierre. [...] Jeunes gens, jeunes amis, aimez la montagne, mais ne jouez pas avec la vie ! »

Surtout, l'année suivante, donc après la mort de Lachenal — la Vallée blanche en novembre... — les Français suivent la tragédie de Vincendon et Henry, naufragés du mont Blanc à la fin de décembre 1956, abandonnés vers 4 000 m d'altitude après deux tentatives de sauvetage infructueuses. Jean Vincendon, aspirant-guide, 23 ans, étudiant en physique à Paris, et François Henry, 22 ans, étudiant en géologie à Bruxelles, tous deux expérimentés, font une tentative d'ascension hivernale, rare à l'époque, et traditionnellement mal vue des guides de montagne de la compagnie de Chamonix. Il s'agit de l'ascension du mont Blanc par l'éperon de la Brenva, performance réalisée pour la première fois l'hiver précédent par Jean Couzy (voir p. XXX) et André Vialatte. La France entière est tenue en haleine pendant six jours par les médias, avec une centaine d'envoyés spéciaux, dont ceux de la toute jeune Europe n° 1. Journalistes et auditeurs observent à distance la terrible lutte contre la mort de Vincendon et Henry, bloqués sur le Grand Plateau (visible de la vallée de Chamonix) et progressivement gelés, ils discutent l'attentisme des sauveteurs, dénoncé par

¹ L.Bérardini & R.Paragot, *Vingt ans de cordée*, Flammarion, 1974, 226 p., réédition, Arthaud, 1998, 216 p.

Lionel Terray le 29. La machine miracle, un hélicoptère de secours, s'écrase à proximité, la priorité devenant pour le commandant de l'opération de sauvetage de secourir les sauveteurs, en particulier les pilotes, précieux aux yeux de l'armée, engagée dans la guerre d'Algérie... Il a l'appui du secrétaire d'État à l'Air du gouvernement Guy Mollet, Henri Laforest (1904-1989), radical, venu superviser les opérations à Chamonix. Herzog, alors président du Club alpin français (CAF), fustige cette attitude : « La tradition la plus noble et la plus sacrée est de ne pas laisser les hommes à la montagne. » Terray démissionne de la Compagnie des Guides de Chamonix ; l'indignation se fait internationale. Lamentable épilogue, les corps de Vincendon et Henry ne seront redescendus à Chamonix que le 20 mars 1957. Leur agonie a révélé les énormes carences des secours en montagne, la leçon est tirée : désormais dans les accidents de montagne l'État se substitue aux bénévoles et aux associations ; la Protection civile est créée le 21 août 1958 et elle est dotée d'hélicoptères Alouette, très supérieurs en montagne aux Sikorsky 1. L'année qui suit, en 1959, se produit la mort lointaine de « la femme la plus haute », l'alpiniste Claude Kogan 2, qui avait vaincu le Cho Oyu en 1955 : en 1959 elle mène une expédition internationale entièrement féminine au même Cho Oyu (Claudine van der Stratten, Jeanne Franco...) mais meurt ensevelie par une avalanche.

Loin des projets et des expéditions étatiques ou associatifs, loin des participations de Français, éventuellement des militaires, à des rallyes internationaux comme Alger-Le Cap (1951, 1953, 1956 avec parcours inversé, 1959 et 1961), des Français parcourent le vaste monde et, malgré leurs faibles moyens, parviennent à le rétrécir. En 1952 un vendeur de la grosse concession Citroën Luchard de l'avenue de Neuilly, Michel Bernier, se lance dans un tour de la Méditerranée en 2 CV (13 588 km en 37 jours), avec le chirurgien qui l'a opéré de la colonne vertébrale quelques mois plus tôt, le professeur Jacques Huguier, disciple d'Henri Mondor (1885-1962). À la fin de l'année suivante, Bernier repart pour un Le Cap-Alger, avec son collègue de l'agence Citroën de Puteaux, Jacques Duvey, voyage de 17 500 km tellement couronné de succès que les deux vendeurs Citroën enchaînent sur le Rallye de Monte-Carlo. Le photographe Pierre Duvergier traverse le sud de l'Afrique (17 000 km) en 1957-1958, toujours en 2 CV. En 1953-1954, quatre jeunes gens d'une vingtaine d'années, Guy Viau, Jean-François de Boissezon, Claude Vogel et Jean

1 D'après la presse, les articles publiés a posteriori dans les revues d'alpinisme, notamment par Yves Ballu, qui, en outre, a publié *Nauffrage au mont Blanc*, Glénat, 1997, 431 p., gâté par un style très « journalistique » et sans grande prise de recul, et l'article de Patricia Jolly, « Les naufragés du mont Blanc », *Le Monde*, 23 décembre 2016, pp. 14-15. .

2 Née Claude Trouillet en 1919.

Vinatier font le tour de l'Afrique en 2 CV 1 ; en 1953-1954 toujours deux Français de trente ans, représentants de maisons de films, Jacques Cornet et Henri Lochon, parcourent 52 000 kms, sur deux continents, au volant d'une autre 2 CV Citroën 2. Le premier tour du monde dans cette déjà mythique 2 CV est réalisé en 1958-1959 par deux étudiants de 24 ans, amis d'enfance, Jean-Claude Baudot et Jacques Séguéla 3, une aventure de 100 000 kms et 2 247 heures au volant qui connaît une grande notoriété grâce à leur sens de la publicité — déjà — et au livre à gros succès qu'ils en tirent, dans une collection intitulée « L'Aventure vécue ». Baudot et Séguéla avaient réalisé un prélude, un prototype, en menant à bien un raid Perpignan-Karachi en 2 CV (1955). Leur tour du monde démontre que la 2 CV est une remarquable petite voiture, qu'ils ont achetée sur leurs économies et immatriculée 437 BM 66, il prouve une amitié indéfectible, un solide courage et l'existence de frontières qui, dans leur majorité, se franchissent plus facilement en 1958-1959 qu'au début du XXIe siècle : au fond, seules l'URSS et la Chine populaire sont rétives au passage, d'où une traversée du Pacifique en bateau, de Los Angeles à Yokohama. Le trio, si je puis dire, traverse cinq continents, huit déserts et connaît moult aventures, dont certaines auraient pu tourner au tragique. « C'est la "nouvelle vague" de l'aventure », conclut la quatrième page de couverture, avec un sens éditorial de la formule. En un an et un mois d'odyssée, les deux amis passent des précautions initiales qui leur font emporter deux fusils de chasse, deux pistolets, deux poignards, deux paires de pantoufles et le récent tome IV de *l'Histoire du peuple français* de l'historien Georges Duveau (1903-1958) à un vrai regard sur le monde et sur eux-mêmes. Beaucoup moins jeunes *beaufs* que Lachenal au Népal en 1950, plus modestes que Maurice Herzog, Baudot et Séguéla s'intéressent aux gens, à la santé (Séguéla est alors étudiant en pharmacie), aux paysages, aux différences de langues et de cultures, aux animaux, découvrent le sous-développement et les réalités des différents ordres coloniaux, le pragmatisme de Citroën qui ne les sponsorise pas mais les aide après leur retour puis profitera de ce premier tour du monde pour organiser dans les années 70 les raids Paris-Kaboul et Paris-Pékin. Les deux compères relaient peu les clichés et stéréotypes des magazines,

¹ Guy Viau, *Le Tour d'Afrique en 2 CV de quatre jeunes français*, Amiot-Dumont, 1956, 205 p. Jean Vinatier devait devenir un grand coureur automobile.

² Cf. J.Cornet & H.Lochon, *Deux hommes, 2 CV, deux continents*, P.Horay, 1954, 255 p., réédition Jacques Cornet, *2 hommes, 2 CV en Asie. Paris-Tokio et retour*, Horay, 1957, 214 p., réédition, F.O.T., 1963, 255 p. Jacques Cornet devait accomplir six autres périple à travers le monde : en 1953 en 2 CV, Canada-Terre de Feu-Sahara, 52 000 kms en 367 jours, en 1956-1957, avec un nouvel équipier, Georges Kihm, Paris-Tôkyô et retour en 9 mois et 45 000 kms, toujours en 2 CV. Cf. Jacques Cornet, Georges Kihm et Henri Lochon *Autour du monde. L'Amérique, l'Afrique, l'Asie*, F.O.T., 1974, 351 p. Henri Lochon devait vivre en 1956 une autre aventure, cf. H.Lochon, *En 2 CV chez les primitifs Indiens Tarahumaras de la Sierra mexicaine*, Horay, 1956, 224 p.

³ Jean-Claude Baudot & Jacques Séguéla, *La Terre en rond*, Flammarion, coll. « L'Aventure vécue », 1960, 282 p., réédition, Ouest-France, 1990, 304 p.

ils savent compter leurs kilomètres, leurs anciens francs et leurs 80 030 NF au total (128 000 euros environ), démonter et remonter leur moteur, ils sont capables de sourire (après coup) de leurs mésaventures, accidents, kidnapping, tentative de double mariage forcé, etc. Émaillé d'incidents, de vols et même d'accidents, charpenté par un grand sens de l'observation et en général un indéniable esprit critique, enjolivé sans doute par la rédaction finale, moins littéraire d'ailleurs que celle de Jean Portelle que je vais bientôt évoquer, l'exploit de Baudot et Séguéla a un but ou des buts visibles, des utilités explicites, et il est un formidable voyage par procuration pour la génération du baby-boom, dont les représentants les plus âgés entrent dans l'adolescence. Il permet à ces jeunes de dépasser la géographie scolaire, les contraintes familiales et la petite voiture de l'abbé ou du tonton. Il est aussi un exemple, sportif, moral et intellectuel, le texte se concluant par « Ce long voyage nous a surtout appris que l'aventure est, en fin de compte, intérieure. »...

D'autres voyages aventureux du type de *La Terre en rond* sortent certains Français d'eux-mêmes et offrent des voyages par procuration. En 1950-1951 Jacques Gautho-Lapeyre, 24 ans, ancien résistant et combattant de la Première Armée, fait le tour de la Méditerranée en Solex, traversant Italie, Grèce, Égypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Espagne. Cela représente 9 000 kms, pour quatre mois ; Gautho-Lapeyre devait devenir militaire de carrière ¹. On peut citer un périple à scooter de 52 000 kms par Michel Brunelat, en 1956-1957, la traversée du Sahara en 2 CV par Xavier Defos du Rau et Henri Saut, dans le but de faire de l'alpinisme dans le Hoggar, le raid, plus officiel et médiatisé, de la Laponie au Cap de Bonne-Espérance, dans une Renault Frégate Transfluide (à boîte automatique) par quatre sous-officiers en 1958, et d'autres... Nettement plus célèbre est le cas d'Alain Bombard (1924-2005), médecin, devenu salarié du Musée océanographique de Monaco. Il veut prouver, par une expérience sur lui-même, qu'un naufragé a des chances raisonnables de survivre en ne s'alimentant que de plancton. À ceci, qui est bien connu, il faut ajouter qu'Alain Bombard connaît manifestement non seulement le naufrage de *La Méduse*, qu'il cite dans son récit, mais aussi la thèse de médecine (1818) de Jean-Baptiste Henri Savigny (1793-1843), un des rescapés, d'où l'importance qu'il accorde aux phénomènes psychologiques et aux stratégies mentales. Il fait un premier essai en Méditerranée puis une expérience décisive de *Naufragé volontaire*² sur *L'Hérétique*, canot pneumatique de 4,65 m sur 1,90 m, de mai à décembre 1952, de Toulon à La

¹ *Gazoline*, août-septembre 2014, p. 63

² Titre de son petit livre, Alain Bombard, *Naufragé volontaire*, Éditions de Paris, 1953, rééditions (années 50) en 1956 (Hachette, Bibliothèque verte, 256 p.) et 1958 (Les Éditions de Paris, 276 p.). La dernière réédition (chez Arthaud) est de 2015. La supériorité des canots pneumatiques avait été largement démontrée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Barbade. Cultivant son moral, entraîné, Alain Bombard ne se nourrit que de plancton et de poisson et perd 25 kgs. Il prouve donc qu'un naufragé sans vivres peut survivre avec seulement les produits de la mer mais arrive cependant sur le continent américain extrêmement affaibli. En 1955 la Marine nationale refait avec succès l'expérience de Bombard en rade de Brest, sur six jours et avec onze marins. De nouvelles expérimentations ont lieu en 1956 au large de Quiberon. Toutefois, le 3 octobre 1958, Bombard veut tester son radeau pneumatique de survie, cette fois-ci, à la barre d'Étel, mais il se renverse, ainsi que le canot de sauvetage municipal qui s'est porté à son secours. Le bilan est de neuf morts et cet accident entachera durablement la réputation d'Alain Bombard, survivant et pour l'heure piètre « communicant ». En parallèle mais avec des buts différents sont les traversées en radeaux de l'Atlantique (par *L'Égaré II* en 1956) et du Pacifique, par le *Kon Tiki* de l'anthropologue norvégien Thor Heyerdahl (1914-2002, 1), par les deux *Tahiti-Nui* d'Éric de Bisschop (1891-1958), Vichyste du Pacifique reconverti, en 1956-1958, avec écoute par le radio amateur, pharmacien de son état, André Jacob, de Pavillons-sous-Bois. Ces deux océans plus l'océan Indien sont traversés par le voilier *Moana* en 1954-1957. Quant à Marcel Bardiaux (1910-2000), il fait une croisière de huit ans (1950-1958) à travers les océans et les mers, à bord du *Quatre-Vents*, bâti de ses propres mains dans son jardin, au Perreux, exploit plus difficile que la construction des caravanes de la page XXX !

Jean Raspail, né en 1925, maintenant connu surtout comme écrivain, est dans les années 50 l'auteur de plusieurs voyages d'exploration, par exemple en Amérique latine en 1954, avec Guy Morance et Didier Tarot 2. Ces voyages donnent lieu à la rédaction de livres, ils sont filmés et les films sont projetés au retour au public, dont le public scolaire, intéressé mais amusé, entre autres, par le Lac Titicaca, il m'en souvient, au grand dam d'un Raspail terriblement sérieux et ayant du mal à faire passer sa louable volonté de défense du peuple amérindien, même auprès des adultes. Albert Mahuzier s'avère faire preuve d'une bien meilleure « communication », il est vrai pour des aventures moins risquées, que films et livres popularisent. Albert Mahuzier (1907-1980), ancien employé de banque, ancien boutiquier d'articles de sport, résistant, avait filmé dans le maquis et tourné clandestinement avec Robert Gudin dans la capitale occupée au printemps 1944. Il réalise, d'abord seul (1947-1952) puis avec sa grande famille de neuf enfants (l'aîné était né en 1929), pendant les années 50, toute une série de voyages autour du monde, qui donnent lieu à des conférences Connaissance du Monde (dont dans des écoles primaires), des films et des livres

1 Il est le *Je me souviens* numéro 131 de Georges Perec.

2 Cf. Jean Raspail, *Terres et peuples Incas. Équipe Marquette 1954*, René Julliard, 1954, 262 p.

« grand public » qui « donnent à voir » et offrent des « voyages par procuration » : *Grandes chasses en Afrique centrale* et *Tornades et chasses tragiques* (1950), *Aventures au soleil*, *Aventures au Tchad*, *À la poursuite des gorilles*, *Au pays des kangourous* ¹. Puis ce sont *Les Mahuzier au Canada* ² et *Les Mahuzier dans l'enfer vert du delta de l'Orénoque* ³ car Albert Mahuzier est, reconnaît-il, « un malade de la présence familiale et ne travaille convenablement qu'au milieu des cris de joie ou des hurlements de souffrance d'une famille nombreuse, particulièrement bruyante [...] » ⁴. La relève est là, pour les années 60 : deux des enfants rééditeront *Les Mahuzier au Canada*, ce volume étant orienté « jeunesse », ce que montre bien le choix de la collection « Rouge & Or » ⁵, l'aîné, Louis, réalisera ensuite des films, en commençant par Israël. Foncièrement tragique, est au contraire l'aventure de Raymond Maufrais en 1949-1950, explorateur sans guère d'expérience de l'Amazonie — il rêve d'être le premier Blanc à traverser seul les monts Tumuc-Humac pour relier le Maroni à l'Amazone — qui, disparu à 24 ans, est recherché à plusieurs reprises par son père Edgar, en vain ⁶. Les carnets de Raymond Maufrais, retrouvés dans son dernier camp connu, ont été publiés sous le titre *Aventures en Guyane* chez Julliard en 1952 ; leur rédaction les rend très suspects. Edgar Maufrais a été interviewé et aidé par Georges de Caunes (voir p. XXX), toujours intéressé par l'aventure ⁷.

Une pédagogie du voyage en direction de la jeunesse, ainsi que l'exaltation du « caractère » et de l'esprit d'aventure, sont le fait des bourses Zellidja ⁸, créées par Jean Walter (1883-1957), fils de pasteur, architecte, constructeur d'HBM et de cités-jardins, fondateur de la Société des Mines de Zellidja (« mosaïque » en arabe), au Maroc, en 1929, grosses productrices de plomb et de zinc ⁹. En 1939, la société institue des bourses de voyage, octroyées à des lycéens par une première Fondation, les candidats étant sélectionnés par l'Éducation nationale (Jean Zay est alors ministre) ; les ressources de la Fondation sont fournies par les dividendes des actions

1 Bibliothèque Amiot Dumont, 1956, 243 p.

2 Le Livre contemporain, 1958, 219 p.

3 Le Livre contemporain, 1960, 319 p.

4 *Les Mahuzier au Canada*, Le Livre contemporain, 1958, 219 p., p. 10.

5 Aux Éditions G.P., dans la coll. « Rouge & Or », 1964, 188 p. Albert a publié *Caméra sous la botte*, Le livre contemporain, 1961, 250 p., *Quarante ans d'aventure* (Presses de la Cité, 1976, 282 p.) et un *Livre d'or des Mahuzier*, sorti aux Presses de la Cité juste après son décès (1980, 125 p.).

6 Jean-Louis Marzorati, *C'étaient les années 50*, L'Archipel, 2010, 417 p., pp. 309-312.

7 *Amazone 52*, film muet en 16 mm. Autre explorateur français de l'Amazonie : Michel Perrin.

8 É.Passavant, « La pédagogie du voyage et les ambitions coloniales de la Fondation Zellidja », dans N.Bancel, D.Denis & Y.Fates dir., *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial (1940-1962)*, La Découverte, 2003, 347 p., pp. 288-298 et exposition 2013 à la BnF.

9 À ce titre les Mines de Zellidja sont évoquées pages 29 et 175-194 de D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p.

de la Société des Mines de Zellidja. Des rapports écrits sont exigés des boursiers à partir de 1942, ils doivent comporter trois parties : journal de route, rapport d'étude et carnet de comptes. Après la Seconde Guerre mondiale la mine et la société prennent leur essor, avec notamment la construction d'une ville de 15 000 habitants et la société semble avoir financé l'Istiqlal, probablement pour tenter de préserver ses intérêts économiques lors de l'indépendance. Quant aux bourses, elles connaissent un nouveau départ en 1945, avec la collaboration de l'Inspecteur général Louis François (voir p. XXX), protestant et ancien scout : les jeunes prennent le départ avec une somme modique, les meilleurs rapports sont récompensés par l'octroi d'une deuxième bourse, le nom de l'institution est transformé en Fondation nationale des Bourses Zellidja en 1948, Louis François étant vice-président, c'est la deuxième Fondation Zellidja. Le nombre des bourses augmente considérablement : 100 bourses en 1947, 160 en 1950, 240 en 1952, 300 en 1955, un maximum de 400 à la fin des années 50. Le but explicite de Walter est de sélectionner une « élite » qui contribuera au relèvement du pays et au développement de l'Union française, mais François insiste sur la valeur pédagogique, le caractère et le triomphe des difficultés, l'esprit d'aventure et la capacité à faire face aux épreuves, tempéré par la modestie et la raison. La cérémonie de remise des bourses est d'ailleurs jumelée avec la cérémonie de distribution des prix du concours général. Si on observe les thèmes étudiés par les boursiers des années 50 on s'aperçoit que sont choisis, dans l'ordre d'importance décroissante les régions françaises à forte identité (Pays basque, Bretagne...), les grands barrages, la Scandinavie, l'archéologie, la peinture, la question noire aux États-Unis, etc. En 1956, Jean Walter confie la gestion de la fondation à l'Académie française, l'année suivante il meurt dans un accident de la circulation, laissant la société entre les mains de son beau-frère, Jean Lacaze. Dans les années 60, le nombre des candidatures déclinera lentement, malgré l'intégration des Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices dans le dispositif, toute activité cessera en 1972, et dissolution sera prononcée en 1974.

Un jeune journaliste met en 1958-1959 « le monde dans sa poche en 98 jours » et gagne ainsi un grand concours radiophonique organisé par l'incontournable Europe n° 1. Il s'agit de Jean Portelle ¹, 23 ans, journaliste à l'hebdomadaire catholique *Panorama*, auteur d'un petit roman en 1957, *Le Fou perché* ². Europe n° 1 organise en 1958 une compétition radiophonique d'ampleur, le « Tour du Monde en 98 jours », mettant aux prises sept radio-globe-trotters, choisis parmi 5 000 jeunes

1 J.Portelle, *Le monde dans ma poche en 98 jours*, Denoël, 1959, 175 p.

2 Denoël, 190 p. Il publiera chez le même éditeur en 1960 un second roman, *Janitzia ou la dernière qui aime d'amour*, 217 p., et chez Fayard peu avant sa mort *Sueurs chaudes*, 1962, 222 p., qui revient largement sur l'aventure du tour du monde.

Français. Parmi eux une femme, Hélène Fageol, 23 ans. Il s'agit de traverser le plus grand nombre de frontières, les franchissements étant prouvés par des coups de tampons sur un carnet de contrôle, mais il faut en plus téléphoner à Paris chaque vendredi entre 18h30 et 20h30 GMT, les conversations étant, bien entendu, suivies en direct par les auditeurs de la station. Les candidats pour qui le « jeu » est un formidable dépassement, se financent avec des reportages, qui leur rapportent des points. Les concurrents rencontrent toutes sortes d'aventures, dont certaines servent à leurs reportages : chasses à l'homme, arrestations mouvementées, tentative de viol pour Hélène Fageol, accidents d'automobiles, etc. Le 6 février 1959 est proclamée la victoire de Jean Portelle, avec 49 frontières franchies, Portelle en tire un petit livre, *Le monde dans ma poche en 98 jours*. Avec un autre concurrent de 1958, Claude de Chaliès, il organisera en 1962 une expédition aux Iles Cocos, dans l'océan Pacifique, pour tenter de retrouver un trésor, mais cette nouvelle aventure se terminera tragiquement à la suite d'un chavirage et les deux amis se noient.

Conclusion du chapitre 7 :

L'après-guerre et la pénurie sont terminés. Les mots qui viennent à l'esprit, en conclusion de ce chapitre ? Aventure et aventuriers, avant-gardes et précurseurs, modernité et service public, comme au TNP, dynamisme et joie de vivre, dans le contexte d'une véritable résurrection culturelle d'une France qui, par ailleurs se reconstruit matériellement. Gloire culturelle, mentale, de la France, dans la mandorle des Trente Glorieuses et la fin des années 50, dans ce domaine comme dans d'autres, ouvre sur les années 60 : Europe n° 1 va connaître sa décennie de gloire, Jacques Brel sa montée en puissance et en gloire, Anquetil va avouer son dopage...

Chapitre 8. Des industries culturelles naissantes et des usages modernes

Sommaire :

- 8.1. Panorama d'ensemble d'une culture soi-disant américanisée**
 - 8.1.1. Une éloquente chronologie
 - 8.1.2. Renouveau des pratiques et des médias
 - 8.1.3. Une culture américanisée ?
 - 8.1.4. Les « publications destinées à la jeunesse »
- 8.2. Édition et littérature des années 50**
 - 8.2.1. Nouveaux éditeurs et nouvelles collections
 - 8.2.2. Nouvelles tendances de la littérature
 - 8.2.3. Espions, science-fiction et littérature populaire
- 8.3. La presse française des années 50**
 - 8.3.1. La presse, fille de la Libération
 - 8.3.2. Des adolescences contrastées dans la presse
- 8.4. Écouter et voir (cinéma, radio, télévision...)**
 - 8.4.1. La Libération et l'État : une libération ?
 - 8.4.2. Donner à comprendre
 - 8.4.3. Fernand et les Français modestes
 - 8.4.4. Consommer de la culture
 - 8.4.5. Des stars au féminin

La lecture est facilitée par les progrès de la scolarisation, l'accroissement et la féminisation des personnels de l'Éducation nationale ¹, l'accès élargi au lycée, l'entassement des étudiants à la Sorbonne et ailleurs, le très relatif développement des bibliothèques municipales, à l'instigation d'un État qui a déjà fort à faire avec les bibliothèques universitaires ². La « puissance de l'économie » ³ se manifeste-t-elle dans la culture et mène-t-elle à la concentration ? Les industries culturelles n'ont été découvertes qu'au milieu des années 1970 ⁴ mais l'expression, au singulier, est le titre d'un chapitre (le deuxième) du livre d'Edgar Morin de 1962 intitulé *L'Esprit du temps* ⁵. Il parle de « tierce culture » pour cette culture de masse autorisée par la radio, le microsillon, le livre de poche, les « digests » comme *Sélection du Reader's*

1 Cf. M.Cacouault-Bitaud, *Professeurs... mais femmes, carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXe siècle*, La Découverte, 2007, 320 p.

2 A.-M.Bertrand, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider (1945-1985)*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1999, 324 p.

3 Titre du premier chapitre de Pascal Ory, *L'aventure culturelle française*, op. cit.

4 J.Marseille & P.Éveno dir., *Histoire des industries culturelles en France. XIXe-XXe siècles*, Association pour le développement de l'histoire économique, 2002, 477 p., passim.

5 Edgar Morin, *L'Esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Grasset, 1962, 279 p.

Digest, version française du *Digest* américain, une acculturation au modèle américain au fond. Ces notions d'industries culturelles et de culture de masse s'appliquent-elles aux années 50, en France ? Pour la production livresque, une fois de plus, les chiffres sont les chiffres. Le dépôt légal ne montre qu'une progression faible (13 714 dépôts en 1946, 15 174 en 1959), la Bibliographie de la France la même chose : 14 746 notices en 1947, ce qui est un rattrapage, comme dans les deux années suivantes, mais 11 849 en 1950, 12 032 en 1959 (1). Et pourtant, qui ne connaît « La révolution du poche », « Le phénomène des clubs » (d'édition et de lecture) et l'essor du « livre pratique » ? « L'édition scientifique de vulgarisation » se développe dans les années 50, les « Encyclopédies et dictionnaires encyclopédiques » continuent leur progression, bon signe d'une société dont le niveau culturel se développe et a soif d'apprendre davantage. Il s'agit surtout à ce dernier égard des rééditions du *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, en 6 volumes plus deux suppléments, et du *Larousse du XXe siècle* en six volumes, qui sortent en 1953 toutes les deux 2. Les tirages des dictionnaires de la paternaliste maison Larousse, qui fête son centenaire en 1952, sont exceptionnels à la fin des années 40 et au début des années 50 : 2,3 millions d'exemplaires pour le *Petit Dictionnaire français*, 1,3 pour *Le Plus Petit Larousse*, 1,9 million d'exemplaires pour le *Nouveau Petit Larousse*, 1,1 pour le *Larousse classique* et 900 000 pour le *Larousse élémentaire*. Les dictionnaires bilingues et en langues étrangères connaissent également des tirages élevés 3.

« Il faut avoir un certain cran et croire profondément en sa bonne étoile pour se lancer sur le marché du dictionnaire, comme le fait Paul Robert en 1950 avec son *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* en six volumes (1950-1957) et un *Supplément*, tant le marché des dictionnaires et encyclopédies est contrôlé à cette époque par la librairie Larousse. [...] Une brèche vient de s'ouvrir au sein de l'empire dictionnaire laroussien, qui prouve qu'une idée neuve — offrir un nouveau dictionnaire de langue aux élites et au public cultivé — peut susciter un réel engouement [...]. » 4

Mais le culturel, ce ne sont pas seulement les livres et le quantitatif...

1 H. Renard et F. Rouet, « L'économie du livre... », pp. 640-738 de P. Fouché dir., *L'Édition française depuis 1945*, Cercle de la Librairie, 1998, 929 p.

2 Dans P. Fouché dir., *L'Édition française depuis 1945*, op. cit. : O. Bessard-Banquy, « La révolution du poche », pp. 168-199 ; F. Richaudeau, « Le phénomène des clubs », pp. 118-167 ; A. Morand, « Le livre pratique », pp. 370-387 ; N. Witkowski, « L'édition scientifique de vulgarisation », pp. 362-369 ; Y. Garnier, « Encyclopédies et dictionnaires encyclopédiques », pp. 394-407.

3 B. Dubot & J.-Y. Mollier, *Histoire de la Librairie Larousse (1852-2010)*, Fayard, 2012, 736 p., pp. 499-500.

4 *Ibid.*, pp. 561-562. Paul Robert : 1910-1980.

8.1. Panorama d'ensemble d'une culture soi-disant américanisée

8.1.1. Une éloquente chronologie

La chronologie est éloquente, qu'on en juge :

20-25 septembre 1946 : 1er Festival de Cannes, marqué par les susceptibilités nationales et de nombreux cafouillages techniques. Le Festival avait été institué par Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, mais la première édition, prévue le 1er septembre 1939, n'avait pu avoir lieu ¹

14 juillet 1948 : ouverture au public de la grotte de Lascaux, qui sera fermée, à cause des ravages provoqués par sa très importante fréquentation, en 1963

16 juillet 1949 : loi sur la presse des jeunes

25 juillet 1951 : 1er disque 45 tours pressé en France

15 novembre 1951 : Jean Giono, *Le Hussard sur le toit*

3 décembre 1951 : Julien Gracq (Louis Poirier, 1910-2007) refuse le prix Goncourt

1951 : création du rôle du *Prince de Hombourg* par Gérard Philipe

22 avril 1953 : sortie du *Salair de la peur* (Henri-Georges Clouzot)

14 octobre 1952 : achèvement de la Cité radieuse de Le Corbusier à Marseille

9 février 1953 : lancement par la Librairie Hachette et Henri Filipacchi des trois premiers volumes du Livre de Poche

1953 : création du rôle de *Lorrenzaccio* par Gérard Philipe

22 janvier 1954 : 1er « pari tiercé », sur l'hippodrome d'Enghien

1954 : création du rôle de *Ruy Blas* par Gérard Philipe ; lancement par André Baudry (né en 1922) de la revue homosexuelle, prudemment militante, *Arcadie*.

C'est en 1953 et 1954 que, sous la pression de la concurrence américaine, le cinéma français se décide à passer réellement à la couleur : Jean Renoir, *Le Carrosse d'or*, S.Guitry, *Si Versailles m'était conté*, Autant-Lara, *Le Rouge et le Noir*, Renoir, *French Cancan*, René Clair ², *Les Grandes Manœuvres*, « soit une majorité de films en costumes, grosses productions auxquelles le public mord immédiatement et qui sont autant de succès commerciaux, avec les plus grandes vedettes du moment » ³

6 octobre 1955 : création de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE)

1er décembre 1956 : Alain Mimoun champion olympique du marathon à Melbourne

27 février 1957 : création des Instituts de préparation aux Enseignements du Second Degré (IPES), pour remédier à la pénurie de professeurs

20 juillet 1957 : Jacques Anquetil gagne le premier de ses cinq Tours de France (il sera encore vainqueur en 1961, 1962, 1963 et 1964)

17 octobre 1957 : Albert Camus prix Nobel de littérature

¹ Cf. O.Loubes, *Cannes 1939. Le festival qui n'a pas eu lieu*, Armand Colin, 2016, 288 p.

² Pseudonyme de René Chomette (1898-1981). Entre à l'Académie française en 1960.

³ Philippe d'Hugues, *Chronique buissonnière des années cinquante*, De Fallois, 2008, 197 p., p. 77.

1957 : 1er magasin de la FNAC

1958 : début de la « nouvelle vague » cinématographique mais *Mon Oncle* de Jacques Tati est en marge ; *L'Eau vive* de Guy Béart (1930-2015)

19 octobre 1959 : lancement de l'émission « Salut les copains » (*Europe n° 1*), au *jingle* et à l'impact encore sensibles actuellement

29 octobre 1959 : lancement de l'hebdomadaire pour adolescents *Pilote*, avec dès ce premier numéro la première planche de la bande dessinée *Astérix le Gaulois*

1959 : François Truffaut, *Les 400 coups*

4 janvier 1960 : mort d'Albert Camus dans un accident de voiture à Villeblevin (Yonne), sur la Nationale 5 (maintenant D 606). Il avait pris place dans la Facel Vega FV3 de Michel Gallimard, directeur de la collection « La Pléiade ».

1961 : René Goscinny & Albert Uderzo, *Astérix le Gaulois*, en album, avec un tirage (6 000 exemplaires) et un succès limité (quinze ans plus tard, les albums seront d'abord tirés à 1,5 million d'exemplaires)

8.1.2. Renouveau des pratiques et des médias

Cette chronologie sous-tend un double renouveau, renouveau des pratiques et renouveau des médias. La Libération s'inscrit dans le contexte d'essor de la culture de masse, amorcé dans les années 1930 et poursuivi pendant la guerre. Cette notion de *culture de masse*, selon l'expression d'Edgar Morin ¹, sous-titre du livre *L'Esprit du temps* cité p. XXX, est en réalité un concept inventé par des sociologues américains de la Seconde Guerre mondiale et des années Cinquante ². Elle est aussi culture de loisir, avec dès la Libération de grands succès, comme *Les Enfants du Paradis* de Marcel Carné (1945), *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau (1946) et *La Bataille du Rail* de René Clément (1946). Dans une grande symbiose des talents, *Les Enfants du Paradis* est un hymne aux comédiens et aux différentes formes de théâtre, le film célèbre l'amour, les amours, après l'Occupation, notamment avec le célèbre pied de nez à la société d'Arletty (Garance), mais aussi celui de Marcel Herrand (1897-1953), tout juste sorti de la Résistance et qui casse son personnage de héros en incarnant Pierre-François Lacenaire (1803-1836), dandy assassin et anarchiste, homosexuel manipulateur. Le film *Les Enfants du Paradis* est un formidable message d'espoir et d'enthousiasme, un pied-de-nez aux circonstances : avec ce film, les années 50 commencent, et en couleurs, comme sur le brouillon initial de Jacques Prévert ³. La plupart des productions de l'époque portent la marque d'un « néo-classicisme » qu'illustre parfaitement *La Symphonie pastorale* de Jean Delannoy (1908-2008), Grand Prix du premier festival de Cannes de septembre 1946. De nouveaux jeunes premiers apparaissent comme Yves Montand dans *Les Portes de la Nuit* de Carné et Prévert (1946), Gérard Philipe dans *Le Diable au Corps* (1947). Le théâtre connaît également un nouvel afflux de spectateurs, en 1945, Marcel Duhamel lance la « Série Noire » chez Gallimard, et Hélène Gordon-Lazareff fonde le magazine féminin *Elle*. Les médias, sortant du conflit mondial profondément transformés, connaissent un large renouvellement. La radio devient un monopole d'État en 1945 sous le nom de Radiodiffusion française. Presque toute la presse écrite d'avant-guerre disparaît sous l'effet de l'interdiction qui frappe les journaux qui ont continué à paraître sous l'occupation allemande, soit après le 15 juin 1940 en zone nord et après le 26 novembre 1942 en zone sud. Malgré les contraintes (manque de papier, maintien d'une autorisation préalable de publication jusqu'en 1947), la Libération voit

¹ Edgar Morin, *L'Esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, op. cit.

² M.Horkheimer, article dans les *Studies in Philosophy and Social Sciences*, 1941 ; D.Macdonald, article de *Diogenes*, 1953 ; D.W.Brogan, article de *Diogenes*, 1954 ; B.Rosenberg et D.M.White, *Mass-Culture*, 1957 ; E.Larrabee et R.Meyersohn, *Mass-Leisure*, 1958.

³ Une restauration, en 2010-2012, pour bien rendre les nuances du Noir et Blanc, utilise la numérisation en 4K (4 096 X 2 160 pixels par image, plus de 45 Mo par image).

l'éclosion d'une presse nouvelle qui se veut indépendante et intègre, presse politique ressuscitée (*L'Humanité* pour le PC, *Le Populaire* pour la SFIO, *L'Aube* pour le MRP), *Le Figaro*, journaux directement issus de la Résistance (*Défense de la France*, *Franc-Tireur*, *Libération* et surtout *Combat*), nouveaux journaux comme *Le Parisien libéré* qui prend la place du *Petit Parisien*. Paradoxalement, alors que toute la presse résistante disparaît peu à peu — c'est le cas de *Franc-Tireur* ou de *Libération* mais aussi de *Défense de la France* devenu *France-Soir* en novembre 1944 et de *Combat* racheté en 1947 par l'homme d'affaires de Tunisie Henri Smadja — , c'est un quotidien apparu plusieurs mois après la Libération (en décembre 1944) et sous l'impulsion du gouvernement de Gaulle, qui maintient le mieux l'exigence d'un journalisme de haute tenue revendiquée par la presse libérée : *Le Monde*, sous la houlette d'Hubert Beuve-Méry, devient le nouveau journal de référence. *Combat* passe pour avoir été de 1944 à 1947 le journal de Camus, celui-ci n'en a pourtant été que le rédacteur en chef, mais il a signé les brillants éditoriaux qui font la réputation du journal. *Combat* entend exprimer la mystique de la Résistance intérieure, sans être inféodé à aucune organisation. Il est un môle de résistance à l'hégémonie intellectuelle du PC, il trouve son équilibre au centre gauche, mais l'audience est d'abord culturelle, « rive gauche ».

À ce double renouveau des pratiques et des médias, s'ajoutent un changement dans les idées et l'éclosion de capacités nouvelles. Certes, on l'a vu dans le chapitre 6, il y a des traditions mentales et la « vieille France culturelle » continue : *La Folle de Chaillot*, pièce posthume de Jean Giraudoux, mort en 1944, est représentée avec succès, Paul Claudel (1868-1955) est élu à l'Académie française en 1946, le prix Nobel de littérature est octroyé en 1947 à André Gide (1869-1951), l'intellectuel de référence entre les deux guerres et la plupart des écrivains inquiétés à la Libération, voire emprisonnés (Giono, Guitry...), reprennent rapidement leur activité créatrice. Mais l'intelligentsia, longtemps orientée à droite, est désormais majoritairement à gauche et « l'engagement » est la règle d'or, comme on l'a vu au chapitre 7.1.2. Surtout, une nouvelle génération d'écrivains arrive sur le devant de la scène intellectuelle et multiplie les productions tous azimuts, dans tous les genres, à l'imitation de Camus et Sartre, voire dans le cadre de l'existentialisme et les caves du « village existentialiste » de Saint-Germain.

Les pouvoirs publics interviennent bien plus qu'avant-guerre dans le champ de la culture. Une Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Éducation populaire est créée en 1944 et confiée pendant près d'un an à Jean Guéhenno (voir p. XXX). L'expérience se termine en 1946. Un éphémère ministère de la Jeunesse, des Arts et

des Lettres existe en 1947 et le secrétariat aux Beaux-Arts renaît en 1951. La Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique continue, mais dirigée par Julien Cain (1887-1974). L'Institut des Hautes Études cinématographiques (IDHEC) est fondé en 1944. Des organismes paritaires jouent un rôle important, ainsi le Centre national des Lettres et le Centre national du Cinéma (né le 26 octobre 1946), aux pouvoirs considérables.

8.1.3. Une culture américanisée ?

Mais cela se fait-il dans un cadre « occidental », américanisé, comme il a été souvent et longuement prétendu, à l'époque et depuis ? Une « américanisation progressive, mais incertaine » s'était déjà produite avant 1945, de la part d'États-Unis isolationnistes seulement au plan de la légende. Surtout, la question a été clairement posée et résolue pour les années 50 par Ludovic Tournès et un colloque ¹. Au lendemain de la Première Guerre mondiale une première génération de produits culturels venus d'outre-Atlantique parvient en France et y éclot : jazz, bande dessinée, cinéma, etc. Un premier anti-américanisme culturel est incarné par Georges Duhamel (1884-1966) et ses *Scènes de la vie future* (1930), il se manifeste aussi chez de jeunes intellectuels tels que Robert Aron et Arnaud Dandieu (1897-1933), qui publie en 1931 *Le cancer américain*. Après la Seconde Guerre mondiale une deuxième vague d'américanisation, plus importante et contemporaine d'une grande modernisation du pays, aborde la France : la société de consommation, calquée sur le modèle américain qui fait son apparition dans les *fifties* à la française, se traduit non seulement par des mutations fondamentales dans la vie quotidienne des Français mais aussi par l'importation d'une culture de masse qui existe aux États-Unis depuis le début du XXe siècle, y est étudiée (voir p. XXX) et se diffuse en Europe après 1945. Cette diffusion pose la question de l'américanisation de la culture française, qui doit être résolue en distinguant deux formes d'américanisation. Une première américanisation est l'américanisation « en terre vierge », c'est-à-dire dans un domaine de la culture où n'existe pas d'équivalent national préalable au produit importé, ainsi le jazz, qui connaît une grande vogue après 1945 : Sidney Bechet triomphe au festival de jazz de Paris en 1949, s'installe en France et y connaît un grand succès jusqu'à sa mort en 1959 et des centaines de musiciens de jazz français (Martial Solal, né en 1927, Claude Bolling, né en 1930) illustrent cette américanisation musicale. Deuxième domaine culturel où s'exerce cette première forme d'américanisation, la littérature, en particulier la littérature policière : en 1945 est fondée chez Gallimard la « Série noire », dirigée par Marcel Duhamel (1900-1977). Cette collection de romans policiers comporte d'abord dans son catalogue beaucoup de titres américains ou anglais, traduits en français, notamment par Duhamel lui-même ou Boris Vian. Les deux premiers romans publiés sont écrits par le Britannique Peter Cheyney (1896-1951) ; les auteurs français font une « percée » à partir de 1953-1954 (²). La science-fiction

1 L.Tournès, « L'américanisation de la culture française ou la rencontre d'un modèle conquérant et d'un pays au seuil de la modernité », *Historiens et Géographes*, juillet-août 1997, pp. 65-79 ; D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p.

2 F.Lhomeau & A.Cerisier dir., *C'est l'histoire de la « Série noire », 1945-2015*, Gallimard, 2015, 264 p.

est, partiellement, un cas analogue que je détaillerai plus loin. Deuxième et très différente forme d'américanisation, le changement d'hégémonie au sein d'un secteur de la production culturelle se manifeste dans le cinéma, la peinture et les sciences sociales. Pour ce qui concerne le cinéma, il s'agit bien sûr des accords Blum-Byrnes du 28 mai 1946 (1), déjà évoqués deux fois, mais rappelons qu'ils sont, sans que les États-Unis soulèvent des difficultés, révisés en 1948 par les « accords de Paris » (cf. p. XXX). Rappelons aussi les statistiques faites et commentées par Patricia Hubert-Lacombe 2 : les films américains importés appartiennent en général à des genres de films méprisés par l'intelligentsia, comédies, films de guerre et westerns ; rappelons encore que la propagande idéologique par le cinéma ne fait guère recette. Dans le champ de la peinture l'École de Paris, qui dominait la création picturale depuis le début du siècle cède le pas à l'École de New York et à l'expressionnisme abstrait. Dès 1950, le mouvement, bien engagé, s'accompagne d'un déplacement du centre de gravité du marché de l'art de Paris à New York. Enfin, pour les sciences sociales l'américanisation de la culture française se concrétise ou se concrétiserait par les séjours aux États-Unis d'universitaires français, surtout des sociologues, Jean Stoetzel (1910-1987), Michel Crozier 3, Alain Touraine (né en 1925), Henri Mendras (1927-2003) ... Le jeune sociologue Michel Crozier (1922-2013) « découvre l'Amérique » en 1947, y fait une enquête sur les syndicalistes américains, visite les *States*, s'intéresse aux usines, dont les usines automobiles de Detroit.

Oui, mais s'agit-il d'américanisation au sens fort ou d'évolution de langages artistiques français ? Examinons le cas de la chanson. L'influence du jazz, commencée dans les années 30 (cf. Charles Trenet et Jean Sablon), renouvelle la chanson française. C'est net au moins chez Yves Montand, Charles Aznavour et Gilbert Bécaud,

1 Fondamentaux, les articles de Jacques Portes, « Les origines de la légende noire des accords Blum-Byrnes sur le cinéma », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1986 et d'Erwin M. Wall, « Les accords Blum-Byrnes... », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 13, janvier-mars 1987, pp. 45-62 et *erratum* de détail, dans n° 15 (juillet-septembre 1987), p. 161.

2 Cf. p. XXX. « L'accueil des films américains en France pendant la Guerre froide (1946-1953) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1986, pp. 301-313 et *Le cinéma français dans la guerre froide. 1946-1956*, L'Harmattan, 1996, 204 p.

3 Cf. Michel Crozier, *Ma Belle Époque. Mémoires*, Fayard, tome I, 2002, 390 p. et F. Chaubet, « Michel Crozier entre la France et les États-Unis. Parcours international d'un sociologue », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2013, pp. 71-84. Il ajoutera plus tard le concept de « société bloquée », titre de son livre de 1970 (Seuil, 252 p., réédition, 1994, 206 p.). Il fustige une société fondée sur la peur du face-à-face, le manque de lien social (cf. Pierre Rosanvallon), l'innovation corsetée (l'adaptation aux changements se fait très mal), la conception très hiérarchique de l'autorité, le rôle du pouvoir, le fossé dirigeants-exécutants, le poids et le malaise de l'administration, il souligne les problèmes induits par l'introduction de l'informatique (la 3e révolution industrielle) et la difficulté à lancer une action collective, cf. mai 68, expression de la société bloquée, mais aussi les « fractures » de décembre 1995 (un an après la réédition) et 1997, ajoutons-nous. Il dénonce un système, économique, social et politique, de pouvoir à la française qui est un système de castes : le recrutement du personnel dirigeant se fait dans les grandes écoles (l' ENA, l'X, etc.), au recrutement social très sélectif.

songeons pour ce dernier à l'influence mélodique et à l'accompagnement par des musiciens de jazz. Des chanteurs français sont d'anciens musiciens de jazz, le plus bel exemple étant Sacha Distel (1933-2004), guitariste qui connaît le succès en chanson avec *Scoubidou* en 1959. Mais Sidney Bechet intègre le jazz aux mélodies françaises, l'arrivée du *rock'n'roll* en France en 1956 est un échec (voir plus haut) : il faut attendre 1960 et une version francisée du *rock*, interprétée par de très jeunes chanteurs, Johnny Hallyday, révélé le 30 décembre 1959 par un passage dans l'émission « Paris-cocktail » et dont le premier 45 tours, avec « Laisse les filles », est de janvier 1960, Françoise Hardy, Sylvie Vartan, inaugurant tous la mode *yé-yé*¹. Imprégné de culture « états-unienne », Boris Vian illustre un autre cas d'américanisation/francisisation. Il est non seulement un des plus actifs propagandistes du jazz en France, mais aussi un ardent défenseur du cinéma et de la littérature des États-Unis et son œuvre littéraire porte la marque de cette fascination jamais démentie. Y a-t-il un impérialisme culturel américain ? Il y a un rôle culturel indirect des bases américaines, que nous développerons un peu plus loin : elles sont des vitrines de l'*American way of life*, elles véhiculent la radio *Voice of America*, elles accueillent des orchestres venus des États-Unis, le *Special Service* engage des musiciens français pour animer des bals militaires ou se produire dans certaines bases. Quant aux accords Blum-Byrnes du 28 mai 1946, ils sont stigmatisés par le PCF, mais leur révision en 1948 fait reculer la part américaine, comme nous l'avons démontré plusieurs fois.

Initialement, les États-Unis n'ont pas vraiment de politique culturelle bien définie vis-à-vis de la France, contrairement à leur attitude vis-à-vis de l'Allemagne. À partir de 1948, ils ont une véritable action culturelle, dans une optique de *containment* : un service de presse, la publication de bulletins d'information, des bourses d'études pour des étudiants français, des bibliothèques américaines à Paris, dans cinq villes de province et à Alger, le soutien à *Sélection du Reader's Digest*, l'appel à des Américains vivant en France, comme Sim Copans, numéro 190 de *Je me souviens* de Georges Perec. Copans était venu à Paris dans les années trente pour travailler à sa thèse sur les relations franco-américaine sous le Second Empire ; il revient en 1944 comme « délégué » de *Voice of America* ; il présente des émissions de jazz dès 1947 à la Radiodiffusion française et quitte définitivement son employeur américain en 1954 pour entrer à l'ORTF où il va rester jusqu'à sa retraite ; il prononce de nombreuses conférences à travers toute la France. Jouent aussi un rôle d'autres individualités, comme les organisateurs de concerts. La question de l'américanisation de la culture française en induit une dernière : s'agit-il d'américanisation ou de modernisation ? Cette question est biaisée par le fait que la modernisation française

¹ Jean-Philippe Smet est né en 1943 ; F.Hardy et S.Vartan sont nées en 1944.

se fait en partie sur le modèle américain, avec le plan Marshall qui produit « un résistant rattrapage » (avec un point d'interrogation, ajoutent d'autres auteurs ¹) vis-à-vis des États-Unis : gains de productivité, transferts technologiques, consommation de masse, développement de la grande entreprise, publicité, avec un impact inégal, des modalités différentes selon les branches. Prenons garde qu'il s'agit d'une aide publique, les capitaux privés américains prenant le relais à partir des années 60, et attention au mythe, évidemment ! Le modèle américain appelle les « missions de productivité » aux États-Unis (voir p. XXX), provoque une « nouvelle idéologie industrielle » (Luc Boltansky), sans oublier le rôle des cadres, qui ont leur périodique, *L'Express*, fondé en 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber sur le modèle des hebdomadaires américains, et à partir de 1955 leur radio, Europe n° 1. L'influence des États-Unis se manifeste sur les radios privées françaises, surtout Europe n° 1, et sur des magazines modernes (*Paris Match* né en 1949, *L'Observateur* fondé en 1950...). L'américanisation est également la société de consommation et la culture de masse immédiate par le biais de la publicité, du marketing et du libre service. La société de consommation à l'américaine est symbolisée facilement par le Coca-Cola, boisson née à Atlanta en 1885 et dont la notoriété est portée par les armées américaines dans toute l'Europe des années 40. Le Coca-Cola est implanté définitivement en France en 1953, après une longue bataille juridico-politique, commencée en 1950 par l'Union des Producteurs de jus de fruit et de boissons non alcoolisées, et où s'illustre le PCF, mais surtout le ministre des finances René Mayer (voir p. XXX) qui s'inquiète pour les balances commerciales de la France ². C'est qu'on reproche en France au Coca-Cola, c'est de contenir de la caféine, de l'acide phosphorique et de mystérieux ingrédients, au nom, bien souvent, de stéréotypes nationaux. Forme de consommation culturelle que le Livre de Poche (1953 chez Hachette), peut-on dire : est-il imité des États-Unis ? Le microsillon (33 et 45 tours) est lancé en 1950 aux États-Unis, la France presse son premier 45 tours le 25 juillet 1951 ³... Mais les États-Unis n'ont pas tout inventé, pas, en particulier, les festivals de jazz, le premier étant organisé à Nice en 1948. Quant à l'antiaméricanisme ⁴, il est le fait des gaullistes, de la droite colonialiste, des « neutralistes » et surtout des communistes, agitant le thème de la colonisation par

1 Colloque *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle*, op. cit., p. 12.

2 Même Vincent Auriol s'inquiète, en bon méridional, dans son *Journal...*, cf. 17 mars 1950 : « il importe que les services techniques vérifient si elle [cette boisson] satisfait ou non aux prescriptions en vigueur ». La controverse est évoquée par Jean-Louis Marzorati, *C'étaient les années 50*, L'Archipel, 2010, 417 p., pp. 143-146. La bouteille de Coca-Cola d'avant-guerre n'était pas capsulée, elle avait une fermeture à levier, comme les bouteilles de limonade. Elle est redessinée par le designer franco-américain Raymond Loewy (1893-1986) à la fin des années 1940 et capsulée.

3 Il s'agit d'un petit « vinyle » de deux chansons du *Rico's creole band*.

4 Avec le renfort du chapitre X du livre de Tony Judt, *Un passé imparfait. Les intellectuels en France, 1944-1956*, trad. fr., Fayard, 1992, 404 p. : « Monde occidental, tu es condamné à mort. L'anti-américanisme dans une perspective historique ».

les États-Unis, écrivant le slogan *US go home !* et organisant les « batailles du livre » du PCF (voir p. XXX). Cependant les sondages montrent que les Français ne redoutent guère la colonisation culturelle américaine...

Détaillons, enfin grâce à deux autres auteurs ¹ le rôle des bases américaines en France. Plusieurs accords bilatéraux régissent le statut de ces bases, dont l'accord sur les bases aériennes de 1952 et celui sur le pipe-line en 1953 (les Américains avaient d'abord mis en place pour ravitailler leurs militaires une ligne de communication, dont le *Red Ball Express*). Au total leurs bases abritent 2 100 hommes seulement en décembre 1950, mais les effectifs augmentent ensuite et l'apogée semble être situé entre 1953 et 1959, avec un total de 61 000 militaires américains cette dernière année, déclinant ensuite, avec cependant des différenciations locales importantes, surtout par rapport à la population française du lieu — à Fontainebleau, il y aura 12 000 civils et militaires alliés en 1966 pour 24 000 Français — et un *turn over* important, peu propice à l'établissement de relations durables avec les Français. Pour les Américains, il s'agit, après la loi de 1948, d'une armée de volontaires, complétés par un tirage au sort. Des Canadiens arrivent en 1952 ; la base aérienne de Châteauroux est d'une très grande importance. De nombreuses entreprises de BTP travaillent pour la construction des bases nord-américaines, qui sont d'importants employeurs, jusqu'à 30 000 personnes au total, mais il s'agit d'emplois précaires et peu qualifiés, soumis au droit du travail français. Des entreprises françaises hésitent à s'installer dans les villes voisines des bases, à cause des salaires qui ont monté du fait des Américains. Les entreprises sous-traitantes sont également nombreuses ; c'est l'âge d'or des bars et des cafés. Pour loger ces milliers de Nord-Américains, des cités se construisent, des lotissements et des « camps » américains et des quartiers US s'étalent, des « parcelles de rêve », gigantesques dans certains cas ! Les PX (magasins de l'Armée de terre) fournissent ces consommateurs venus d'outre-Atlantique, réticents à acheter français, mais les bases ont un impact important pour les entrepreneurs français, d'autant que les Américains participent à une amélioration des infrastructures autour des bases. Surtout — quant au présent propos sur l'américanisation ou non de la culture française — la présence des bases américaines provoque une étrange cohabitation de deux mondes, un choc de civilisations, qui retentit sur les mentalités. L'*American way of life* en France est montrée, pour faciliter les contacts, lors de journées « portes ouvertes ». Gérard Depardieu a toujours dit l'importance culturelle de la base américaine proche pour lui, adolescent (né en 1948)

¹ Olivier Pottier, *Les bases américaines en France (1950-1967)*, L'Harmattan, 2003, 376 p. et Axelle Bergeret-Cassagne, *Les bases américaines en France : impacts matériels et culturels. 1950-1967. Au seuil d'un nouveau monde*, L'Harmattan, 2008, 276 p.

d'une famille ouvrière de la ville de Châteauroux. Mais les protestations sont nombreuses devant le « mépris » manifesté par les Américains, l'activité syndicale s'exerce difficilement dans les bases, qui sont au fond un monde à l'écart, une organisation en vase clos, avec son type de vie, son hygiène, son système scolaire, ses boutiques, ses radios, sa musique et sa sociabilité. Les préjugés et stéréotypes sont réciproques, la méfiance américaine (très mal ressentie par les Français) est vive : les Français manquent d'hygiène, leur nourriture est déplorée, la crainte de l'espionnage est grande, le complexe de supériorité est inévitable. À l'inverse, la population française critique le « danger américain », le danger sexuel, comme pendant la Première et la Seconde Guerres Mondiales, qui provoque la prostitution, des Français protestent aussi contre les violences, la pollution, par les déchets des Américains, les crash d'avions, les Américains qui sont impliqués dans un grand nombre d'accidents automobiles, la délinquance américaine, petite et grande (vols, une grande variété de trafics, racisme, drogue, alcoolisme) et l'accentuation de la crise du logement en France. Certes du côté français on se flatte d'arnaquer les Américains, « si naïfs », si « grands enfants » et qui tiennent mal l'alcool, mais il y a véritablement plus sérieux et délictueux... Le PCF en rajoute vis-à-vis des bases, parlant d'« occupation américaine », il exagère le danger social et le danger nucléaire ; le fameux slogan *US go home !* est fréquemment tracé à la peinture, en gros caractères, sur murs et ponts, et même sur la carrosserie de la « Belle Américaine », dans le film de Robert Dhéry (voir p. XXX). Toutefois de multiples organismes de contact, par exemple la Mission centrale de Liaison pour l'Assistance aux Armées alliées, sont mis sur pied, des classes bilingues sont créées, des mariages franco-américains sont célébrés, et l'importance de cette forme de présence dans la mémoire collective française est grande.

8.1.4. Les « publications destinées à la jeunesse »

Le slogan *US go home !*, dont la célébrité a été évoquée à la fin du sous-chapitre précédent, est pastiché dans le titre que Pascal Ory a donné à son article de 1984 sur la désaméricanisation de la bande dessinée, repris dans un ouvrage collectif de 1999 (1). La production américaine avait été introduite en force depuis 1934 par le double biais du groupe Paul Winckler (*Mickey, Robinson, Hop là !*), articulé sur la commercialisation des bandes du syndicat américain King Features, et du groupe italo-français Cino del Duca (*Hurrah !, L'Aventureux*). Seule survivait encore en 1939 une production périphérique, préservée par la fidélité d'un public prédéterminé. La presse « aristocratique », de vieille extraction (par exemple *La Semaine de Suzette*, 1905), imitait souvent la présentation de la presse adulte (cf. *Benjamin*, 1929) ; elle maintenait la bande dessinée dans un rôle accessoire. Plus populaire mais tout aussi sérieuse, la presse catholique éditée par la vénérable Bonne Presse 2 (*Bernadette*, 1914, *Bayard*, 1936) et les Éditions de Fleurus (*Cœurs vaillants*, 1927, *Âmes vaillantes*, 1938) bénéficiait d'un réseau de propagande, de diffusion et de légitimation suffisamment étendu pour lui assurer des tirages honorables. Toute autre est la situation, une quinzaine d'années plus tard. Sans doute les deux groupes catholiques (enrichis, en 1945, de *Fripounet et Marisette*, pour les milieux ruraux) résistent-ils de plus en plus mal à la déconfessionnalisation générale. Mais c'est au cœur même du dispositif, occupé par les hebdomadaires à grand tirage et, par la forte influence graphique, que s'est opéré le bouleversement des rapports de force. Une presse communiste pour la jeunesse s'affirme. Son principal fleuron, *Vaillant*, « hebdomadaire 100 % français », comme le veut sa publicité, a une diffusion (sans doute moins de 100 000 exemplaires) qui reste confinée, à cette époque, à un réseau clairement assimilé par les contemporains à la zone d'influence communiste. Du brillant empire Winckler ne subsiste plus qu'un seul titre, limité à la classe d'âge, peu référentielle, de la préadolescence : *le Journal de Mickey* nouvelle série (1952). Les deux publications Del Duca (*L'Intrépide* nouvelle série, 1949 et *Hurrah !* nouvelle série, 1951) sont sur le déclin et n'ont plus que quelques années à vivre. Deux David belges ont renversé la tendance en faveur de la création francophone : *Tintin* édition française et *Spirou* (ventes sur la France à cette époque : environ 500 000 exemplaires). Le succès

1 Pascal Ory, « Mickey Go Home ! La désaméricanisation de la bande dessinée (1945-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre 1984, pp. 77-88, repris dans l'ouvrage coordonnée par T.Crépin & T.Groensteen, « *On tue à chaque page* ». *La loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse*, Éditions du Temps/Musée de la Bande dessinée, 1999, 253 p., pp. 71-86, et dans P.Ory, *La Culture comme aventure. Treize exercices d'histoire culturelle*, Complexe, 2008, 300 p., pp. 227-244. Voir aussi J.Perrot, « L'édition pour la jeunesse de l'écrit aux écrans », pp. 226-249 et P.Gaumer, « L'édition de bande dessinée », pp. 250-277 de P.Fouché dir., *L'Édition française depuis 1945*, op. cit.

2 J. & Ph.Godfrin, *Une Centrale de la presse catholique. La maison de la Bonne Presse et ses publications*, PUF, 1965, 238 p.

est prolongé sur le terrain prestigieux des albums par ceux d'Hergé 1 (*Les aventures de Tintin*), Franquin (*Les aventures de Spirou et Fantasio*), Morris 2 (*Lucky Luke*), Edgar P. Jacobs 3 (*Blake et Mortimer*), etc. Il se parachève par l'effacement des vieux groupes français populaires comme Offenstadt (une nouvelle série de *L'Épatant*, en 1951, ne dépasse pas les six mois) et par l'échec de la tentative très personnelle du principal journaliste-dessinateur issu de la Résistance, Marijac 4, pour en rénover les recettes (*Coq hardi*, puis *Pierrot*). Les frais d'édition d'une page de bande dessinée d'origine française sont, en 1948, de 40 000 francs (1 400 euros), quand il n'en coûte que 5 à 10 000 francs à un importateur de flans étrangers, qu'elle est même gratuite si l'éditeur-relais opère sur plusieurs pays à la fois, ce que font Winckler et Del Duca.

La « loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse » (en fait « à l'enfance et à l'adolescence ») est, à elle seule, un bel exemple de l'entrée en Guerre froide des sociétés occidentales. Le texte est voté le 3 juillet 1949 par 422 voix contre 181 (communistes et apparentés). Les mesures antidumping proposées sont radicales et dans le texte de la loi, des vocables tels que « paresse », « débauche », « immoralité », « haine » et « lâcheté » sont subtilement pesés : son article 2 est une mention obligatoire à faire figurer sur chacune des publications. La loi soumet l'importation des publications étrangères destinées à la jeunesse à un contrôle du contenu *a priori*, plus sévère donc que la répression *a posteriori* prévue pour les publications françaises. La morale est sauve, mais la liberté commerciale aussi ! L'essentiel du travail se déroulera au niveau de la commission de surveillance et de contrôle, installée auprès de la... Direction de l'Éducation surveillée. Quels sont les effets ? Del Duca sacrifie sa presse enfantine ; chez Winckler (Edimonde), le résultat est net. *Le Journal de Mickey* ne recueille que les plus anodines productions d'outre-Atlantique, qui se trouvent être par la même occasion, en termes graphiques, parmi les plus médiocres. La bataille pour l'occupation du terrain adolescent est perdue pour lui. Le flot de bandes dessinées américaines est effectivement plus que contenu, presque tari, canalisé qu'il est vers de rares journaux pour adultes comme *l'Aurore*. Une littérature enfantine selon son cœur tient le haut du pavé ; elle se situe à tous points de vue aux antipodes du style américain. La percée sociale en terrain français des deux grands hebdomadaires belges pour la jeunesse commence au début de 1946 avec l'entrée systématique en France du *Journal de Spirou*, qui n'aura jamais à proprement parler, sauf de 1946 à 1948, d'édition française et qui, dès octobre 1944, avait pu reprendre à Marcinelle (dans la banlieue de Charleroi) une parution

1 Georges Remi, 1907-1983.

2 Maurice de Bevere, 1923-2001.

3 1904-1987.

4 Jacques Dumas, 1908-1994.

commencée en 1938 et interrompue pendant treize mois seulement. En juin 1946, un nouveau dessinateur signe pour la première fois les aventures du héros éponyme : André Franquin. La présence belge s'affirme en ces années de transition par la diffusion, désormais massive au-delà des frontières originelles, des premiers albums en couleurs des *Aventures de Tintin*, jusque-là restreints au noir et blanc : 1942, *L'étoile mystérieuse* ; 1943, *L'oreille cassée*, *L'île noire*, *Le crabe aux pinces d'or* et *Le secret de la licorne* ; 1944, *Le trésor de Rackham le rouge* ; 1946, *Tintin en Amérique*, *Tintin au Congo* et *Le lotus bleu* ; 1947, *Le sceptre d'Ottokar* ; 1948, *Les sept boules de cristal* ; 1949, *Le temple du soleil* ; 1950, *Au pays de l'or noir*. Le jeune Raymond Leblanc (1915-2008) et ses Éditions du Lombard s'en font les promoteurs. *Le Journal de Tintin*, né en septembre 1946 à Tournai, connaît très vite un large succès. Un autre représentant des jeunes générations éditoriales, Georges Dargaud (1911-1990), décide dès mars 1948 de tenter l'aventure d'une édition française. Si un problème de concurrence se pose dans les premiers mois, c'est avec *Cœurs vaillants*. Annonçant la couleur, le premier numéro de l'édition française (28 octobre 1948) titre sur « Le colonel Leclerc pendant la bataille de Fezzan » et propose d'emblée à ses lecteurs « de 7 à 77 ans » trois des quatre ou cinq séries dominantes de la décennie à venir : outre *Tintin* (Hergé), *Alix* (Jacques Martin, 1921-2010) et *Blake et Mortimer* (Jacobs). Dans *Spirou*, les rares bandes américaines de la Libération disparaissent entre 1947 et 1953. Dès le début, signatures françaises et belges se côtoient : une véritable école est bien en train de naître. Son succès culturel s'éclaire par le rapprochement avec *Cœurs vaillants*, qui apporte l'ampleur et la cohérence du discours catholique en direction de la jeunesse, langage aguerrri depuis plusieurs décennies par la pratique des patronages et autres mouvements. La nouvelle école propose un système de valeurs nettement identifiable à un public qu'elle ne cherchera plus, en revanche, à saisir comme explicitement confessionnel, au contraire des publications des rues Bayard ou de Fleurus. Ce n'est évidemment pas un hasard si les maisons d'édition chargées de diffuser respectivement *Spirou* et les albums de Tintin, à savoir Dupuis et Casterman, sont traditionnellement liées aux autorités ecclésiastiques belges, si l'œuvre d'un Hergé, ancien scout catholique, est apparue, en 1929, dans un journal « catholique et national de doctrine et d'information », *Le XXe siècle*, dirigé par un prêtre conservateur, si enfin elle est d'abord passée en France par l'intermédiaire de *Cœurs vaillants*. Une analyse, même succincte, du contenu des deux hebdomadaires irait dans le même sens. L'allusion au catholicisme reste nécessairement discrète, même si la série à succès de *Spirou* dans l'immédiat après-guerre (1946-1948) est *Don Bosco, ami des jeunes*, de Jijé (Joseph Gillain, 1914-1980). Mais l'armature idéologique est bien en place : spiritualisme, moralisme et conservatisme en sont les trois valeurs essentielles, celles que l'on retrouve sans difficulté dans l'autre grand périodique de la maison Dupuis à

l'époque : *Bonnes soirées*. Le héros « belge » défend la veuve et l'orphelin au sein d'un univers de bon ton, à prédominance rurale, nourri de références historiques. Il est, bien entendu, toujours masculin, conformément à la répartition globale de la diffusion. Il est culturellement vertébré par le didactisme des *Belles histoires de l'oncle Paul* et coloré par la claire nostalgie d'un monde aristocratique, dont le château de Moulinsart ou le comte de Champignac sont, au même titre que le châtelain de Grosbois (premier épisode de la très conformiste *Patrouille des castors*, 1954), les représentations avantageuses. Culture scout, en effet : sur ce point, le rapprochement est évident avec la politique contemporaine de cette autre centrale catholique juvénile, la collection *Signe de piste* des Éditions Alsatia, semblable et différente à la fois, nous l'avons vu (voir p. XXX).

La production belge va-t-elle se confondre avec le conservatisme, pour ne pas dire plus, du *Signe de Piste* ? Elle est au contraire moderne, par la place accordée à la bande dessinée dans l'ensemble de la surface totale du périodique, qui structure chaque numéro et mobilise l'image de marque, par le volume octroyé dans les intrigues aux échos du monde contemporain, en refusant tout infantilisme. L'esthétique belge est celle de « la ligne claire », réalisme simplifié, à égale distance de la déformation burlesque, issue des traditions de la caricature, style français à peu près unique jusque dans les années trente, et du naturalisme violent de la révolution graphique américaine. Se trouvent ainsi a priori exclus fantastique et science-fiction mais aussi, dans la veine comique, parodie et dérision. La ligne claire met à plat un univers de passions contenues et d'affrontements réglés. Preuves a contrario de la cohérence de ce système graphique et philosophique, des œuvres en marge comme les *Blake et Mortimer* (vers la science-fiction) ou les *Buck Danny* (vers le réalisme documentaire de la Guerre froide) montrent aisément tout ce qui les distingue des séries les plus proches élaborées chez *Vaillant* ou publiées par *Donald*. Vers 1955 encore, l'influence américaine persiste dans une propension au démarquage, plus ou moins discret, des grands genres narratifs et caractérologiques imposés aux consommateurs et aux producteurs européens dans les années trente. Il est facile de reconnaître *Flash Gordon* derrière *Les pionniers de l'espérance* (*Vaillant*, 1945) ou *Terry et les pirates* derrière *Buck Danny* (*Spirou*, 1947). Cependant, comme toujours en histoire, ce qui compte n'est pas l'instantané mais la tendance : sur la moyenne durée 1950-1970, ces esthétiques sont en déclin continu.

La bande dessinée n'est pas le seul type de publication destinée à la jeunesse. Les bons vieux livres des bibliothèques verte et rose d'Hachette continuent à se vendre, mais ils sont concurrencés dans les années 50 par cinq séries traduites et publiées par

Hachette. Les deux séries de l'Anglaise Enid Blyton (1897-1968), *Le Club des cinq* et *Le Clan des Sept* paraissent en français à partir de 1955 pour *Le Club* et de 1956 pour *Le Clan*. Les dates sont très concordantes car la série des *Alice*, écrite sous le pseudonyme collectif de Caroline Quine, est publiée en français, à partir de 1955, Georges Bayard (1918-2004) signe en 1957 son contrat pour la série des *Michel* et, enfin, la même année 1957 commence la parution de la série de *L'Étalon noir* de l'Américain Walter Farley (1915-1989). On doit ajouter que l'année 1956 voit commencer à paraître, toujours chez Hachette, les romans d'Olivier Séchan (1911-2006).

Attardons un instant sur **Georges Bayard** (1918-2004), qui signe donc en 1957 chez Hachette son contrat pour la série des *Michel*, en « Bibliothèque verte »¹. Les premiers titres sortent à partir de l'année suivante, deux en 1958 (*Michel mène l'enquête*, *Michel et la falaise mystérieuse*), deux en 1959 (*Les étranges vacances de Michel*, *Michel fait mouche*), rythme qui sera conservé jusqu'en 1965. Cette série est en effet typique de la dualité des années 50, car certains thèmes — Michel Forcheron² fait une analyse thématique des romans — sont très modernes, d'autres appartiennent au contraire au gris des années 50. Dans *Michel et la falaise mystérieuse* « Martine, jeune fille de quinze ans, part seule avec un bellâtre inconnu, et même suspect, qui a une voiture de sport et qui conduit sans avoir bien assimilé les conseils de la sécurité routière ». Dans *Michel et la falaise mystérieuse* la grève des transports publics de 1953, qui gêne beaucoup pour rentrer de Grande-Bretagne (comme elle a gêné ma sœur aînée...) est la racine de l'intrigue. Dans *Michel mène l'enquête* il y a des plans de sous-marin atomique, et dans *Les étranges vacances de Michel* les dangers de la radioactivité tiennent une place centrale. Dans *Michel fait mouche* ce sont les travaux du tunnel de la Manche qui tiennent le haut du pavé.

Les quatre premiers titres révèlent la bonne éducation du héros, élève de troisième à Corbie (le village picard d'origine de Georges Bayard, qui est PEGC dans la banlieue sud de Paris), un monde largement rural, limité à la Somme pour les quatre premiers romans, inévitablement manichéen, sans guère de Trente Glorieuses (Corbie, qui a une place centrale dans *Michel mène l'enquête*, n'est guère concernée par le progrès économique des années 50), « socialement correct ». L'arrière-plan est catholique, on va à la messe, dans des romans écrits en bon français, avec une bonne dose de didactisme et de morale, le vélomoteur n'apparaîtra que dans les titres des années 60, c'est un des rares traits de changements dans la série, qui se termine

¹ Biblio. : Michel Forcheron, « Michel » de Georges Bayard. Une série emblématique des Trente Glorieuses, Éditions Coëtquen, 2013, 297 p.

² Op. cit.

encore largement, à l'initiative de Hachette, sans doute lassé, dans une France faisant penser aux années 50 (*Michel fait surface*).

Ce panorama d'ensemble d'une culture soi-disant américanisée (chapitre 8.1.) ne se termine-t-il pas par, une nouvelle fois, la notion de modernisme ?

8.2. Édition et littérature des années 50

8.2.1. Nouveaux éditeurs et nouvelles collections

Le « non-renouveau de l'édition française en 1945-1948 » a été bien montré par Jean-Yves Mollier : d'une part les « éditeurs de la nuit » voient leurs rêves se briser, d'autre part, quelqu'un comme Vercors lit peu de manuscrits. à la différence de Jérôme Lindon ¹. Mais de nouveaux éditeurs viennent d'entrer ou entrent au Comité des éditeurs, comme Robert Laffont ², René Julliard (1900-1962), Michel Gründ, Roger Magnard, Le Seuil et Pierre Seghers (1906-1987). Il y a surproduction relative de livres en 1946-1947, avec, rappelons-le, 13 714 dépôts légaux (1946) et 14 746 notices dans la Bibliographie de la France (1947). La publication par les Éditions du Seuil de *La Politique des partis sous la IIIe République* de François Goguel (1909-1999) symbolise le nouveau visage de l'édition française et c'est la sortie du *Petit Monde de Don Camillo* en 1951 qui permet à la maison de la rue Jacob de s'évader de l'amateurisme et de l'artisanat, le chiffre d'affaires doublant cette année-là. Le Seuil invente pour 1950 la campagne publicitaire « Mieux qu'un cadeau, un livre » ³. L'entrée dans l'ère de la communication de masse, c'est bien sûr le Livre de Poche, mais le redémarrage, antérieur, de la collection « Pourpre » représente une diffusion très importante et des bénéfices substantiels, jusqu'à sa disparition en 1958. Et de nouvelles collections « au format de poche », apparaissent, « J'ai lu » en 1958 et « Pocket » en 1960, mais la Librairie Hachette gagne aussi beaucoup d'argent. La loi de mars 1957 sur la propriété littéraire représente certes une avancée pour les auteurs et leurs droits, mais les éditeurs gardent des possibilités de tourner les concessions faites, c'est ainsi que les Presses universitaires de France (PUF) limitent la rémunération des auteurs de « Que sais-je ? », « la collection née en 1941 se voulant une encyclopédie dont chaque titre [n'est] qu'un chapitre » ⁴. L'éditeur René Julliard sent bien les marchés potentiels, crée le « prix des lecteurs » en 1952, déploie la séduction des dîners de sa femme, Gisèle d'Assailly (1904-1969), soutient Mendès France comme les indépendances marocaine et tunisienne et découvre Françoise Quoirez (Sagan).

« Les 500 000 exemplaires de *Bonjour Tristesse* en 1954, la traduction en plus de vingt langues puis la gloire à sept ans et demi de Minou Drouet en 1956 ont cependant tourné la tête d'un éditeur qui prétend bientôt publier les romans d'une bergère de quinze ans sachant à peine lire et écrire. Cette supercherie, dénoncée par la presse en 1957, éclaire les dessous de l'édition

1 Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955. Le devoir d'insoumission*, IMEC, 1994, 596 p., réédition, 2008, 509 p., *passim*.

2 Lire son autobiographie, Robert Laffont, *Éditeur*, Robert Laffont, 1974, 378 p. 1916-2010.

3 J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., *passim*.

4 *Ibid.*, p. 231.

quand elle se laisse aller à publier des nègres qui arrangent les confidences de leurs voisins ou protégés. » 1

Les Prix littéraires, les vrais, orientent les lecteurs et l'on sait que leurs jurys sont très perméables aux pressions, amicales ou autres 2. Loin des prix littéraires, une maison d'édition est toujours dans les années 50 « à la recherche de nouveaux terrains médiatiques », c'est Tallandier 3. La maison Tallandier, sous ses divers noms, incarne « un siècle de transition vers une culture de masse », elle est en constante évolution, sait s'adapter ; entreprise d'édition moderne à chacune des étapes, elle a été plusieurs fois pionnière, en matière de format de poche et de bandes dessinées, par exemple. Tallandier vulgarise et les auteurs réhabilitent cette notion, ainsi que sa sœur la littérature populaire, en de belles pages, et ce ne sont pas les moindres de leurs mérites. Une constante de l'éditeur a toujours été la création, le développement, la transformation, voire la mise à mort, de collections, dont certaines demeurent célèbres. Tallandier sait généralement trouver des auteurs et vendre des livres 4. Le temps du roman d'aventures géographiques est terminé à la Libération, mais la littérature sentimentale connaît le succès. Surtout, la principale source de revenus est constituée par la revue *Historia*, ressuscitée en 1946 et qui vogue, sous la direction de Christian Melchior-Bonnet, compagnon de route du royalisme et de l'Algérie française, vers un succès rapide et phénoménal : de 30 000 exemplaires pour le premier numéro à 300 000 exemplaires pour celui de Noël 1956. Il s'agit dans les livraisons des années 50 d'une histoire très traditionnelle, narrative et événementielle, biographique, monarchique sinon monarchiste, proche du romanesque comme chez le Prosper Brugière de Barante du siècle précédent. D'autres périodiques de vulgarisation, exaltant moins la France d'Ancien Régime, et pour cause, sont lancés, surtout *Le Jardin des arts* en 1954 ; la vente par correspondance est pratiquée sur grande échelle.

Mais la grande aventure, à laquelle il a été fait plusieurs fois référence plus haut, est celle du Livre de Poche 5. Henri Filipacchi 6 adopte pour Hachette l'idée de

1 *Ibid.*, pp. 239-240. On lira avec profit tout le chapitre 6, ainsi que J.-C.Lamy, *René Julliard*, Julliard, 1992, 313 p.

2 Très copieux sont les travaux de Sylvie Ducas, dont *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, La Découverte, 2013, 245 p.

3 D'après M.Letourneux & J.-Y.Mollier, *La Librairie Tallandier. Histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000)*, Nouveau Monde éditions, 2011, 624 p.

4 Compte rendu par mes soins de l'ouvrage précédent dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, p. 309.

5 Guillemette de Sairigné, *L'aventure du « Livre de Poche ». L'enfant de Gutenberg et du XXe siècle*, Livre de Poche, 1983, 128 p. Un livre publié pour le 30e anniversaire du Livre de poche. Il n'y a plus eu ensuite de monographie similaire, mais des passages intéressants dans les études historiques générales consacrées à l'édition et à la littérature, comme les livres de J.-Y.Mollier.

6 Né à Smyrne en 1900, il est mort en 1961.

la réédition en « poche » d'œuvres célèbres, sur le modèle des tentatives françaises de l'entre-deux-guerres, comme la collection, déjà ainsi nommée, fondée par Tallandier en 1916 et la collection « Pourpre », éditée depuis 1939 par la Librairie générale française et la maison d'édition Calmann-Lévy, mais avec une couverture colorée, comme il est fait aux États-Unis. « Livre de Poche » est une marque déposée, l'aventure est dirigée par une équipe de quatre personnes, Guy Schoeller (1915-2001), André Lautier, Jacqueline de Casamajor et François Monod. Trois titres sortent, à grand renfort de publicité, le 9 février 1953, à 150 francs l'un (l'équivalent de 3,3 euros), *L'Invitation à la valse*, de Rosamond Lehmann, *Kœnigsmark*, de Pierre Benoît, et *Vol de nuit*, de Saint-Exupéry. Le succès est immédiat et immense. Puis ce sera *Les Clefs du Royaume*, de A.J.Cronin ¹. Jean-Yves Mollier ², moins hagiographique, ajoute que les volumes doubles apparaissent en avril 1953, que Le Livre de Poche privilégie les succès avérés, du type prix Goncourt des années 1930 ou pris dans les listes des très gros tirages de l'après-guerre, ce qui explique la priorité donnée aux romans parus d'abord chez Gallimard. Et j'ajoute que les collections de l'éditeur belge Marabout sont beaucoup plus innovantes. En 1955, le Livre de Poche sort quatre nouveaux titres par an, ensuite, c'est l'âge d'or, jusqu'en 1961, avec 55 millions de volumes vendus entre 1953 et 1961, 8 millions d'exemplaires chaque année à la fin de la décennie ; cette aventure du « Livre de Poche » est saluée par Giono.

¹ Rectification des erreurs courantes par J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France*, op. cit, p. 235. Archibald Joseph Cronin, 1896-1981.

² *Ibid.*, p. 235

8.2.2. Nouvelles tendances de la littérature

Les nouvelles tendances de la littérature à la fin des années 40 et au début des années 50 ont été résumées par un article de Frédéric Gaussen en 1985 (1), dont voici les passages essentiels :

« Foisonnement, innovation, éclatement... les années d'après-guerre sont marquées, dans la littérature et le théâtre, par le surgissement de nouvelles tendances qui expriment à la fois le désarroi de l'époque et la force créatrice de personnalités éclatantes. Un débat domine cette période : celui sur l'engagement politique en littérature, mené par Jean-Paul Sartre et Albert Camus. [...]

La philosophie de l'absurde qui hante ces années meurtries par le souvenir des drames récents est exprimée de façon beaucoup plus neuve par Samuel Beckett, dont les premiers romans — *Murphy* (1947), *Molloy* (1951), *Malone meurt* (1952), *L'Innommable* — passent pratiquement inaperçus, mais dont *En attendant Godot* (1953) constitue un événement théâtral. Autres nouveaux venus qui bouleversent durablement l'art théâtral, en cassant les représentations traditionnelles du personnage et du dialogue : Ionesco, avec *La Cantatrice chauve* (1950), *La Leçon* (1951), *Les Chaises* (1952), *Amédée ou comment s'en débarrasser* (1954) ; Adamov [avec] *La Grande et la Petite Manœuvre* (1950), *Le Professeur Taranne* (1953) ; Jean Genet [avec] *Les Bonnes* (1947), *Haute Surveillance* (1949), qui se voit sacré par Jean-Paul Sartre, dans *Saint Genet comédien et martyr* (1952), comme un héros de la conscience malheureuse des temps modernes.

Autour du courant dit du "nouveau roman" se regroupent des écrivains qui entendent rompre avec les techniques traditionnelles du récit et inventer une nouvelle écriture romanesque : Nathalie Sarraute publie *Mortereau* (1953), Robbe-Grillet *Les Gommages* (1952), Michel Butor *Passage de Milan* (1954). Plus solitaires, plus originaux aussi dans leurs démarches, d'autres auteurs poursuivent, dans l'esprit du surréalisme, des recherches plus radicales encore sur le travail de l'écriture, comme Georges Bataille (*L'Abbé C*, 1950), Michel Leiris (*La Règle du jeu*, 1948), Maurice Blanchot (*La Part du feu*, 1949), Julien Gracq (qui refuse le prix Goncourt pour *Le Rivage des Syrtes*, en 1951), Klossowski (*Sade mon prochain*, 1949, *Roberte ce soir*, 1954).

D'une inspiration moins sévère, mais tout aussi irrespectueux des conventions littéraires, certains mêlent l'humour à une vision très subversive de l'ordre social et culturel, comme Jacques Prévert (*Paroles*, 1946), Boris Vian (*L'Automne à Pékin*, *L'Écume des jours*, 1947), Raymond Queneau (*Exercices de style*, 1947), Jean Tardieu (*Un mot pour un autre*, 1950, *Monsieur, Monsieur*, 1951). [...]

Et l'année 1954 sera marquée par deux événements où se mêlent la littérature et la révolution des mœurs : l'apparition scandaleuse de deux jeunes inconnues. L'une deviendra célèbre, Françoise Sagan (*Bonjour tristesse*), l'autre demeurera entourée de mystère, Pauline Réage (*Histoire d'O*). »

Complétons un peu cette citation. Samuel Beckett (1906-1989) publie *Molloy* en 1950 ; *En attendant Godot* est joué au théâtre le 3 janvier 1953 ; Beckett publie *L'Innommable* un peu plus tard dans l'année : le narrateur se confond avec l'auteur. *Fin de partie* est de 1956, *Oh les beaux jours !* De 1961. *Les rois maudits* sont de 1955 ; Alain Robbe-Grillet (1922-2008) publie *Le voyeur* en 1955, *La jalousie* en 1957 ; il commence à être connu à cette date. *Les nègres* de Jean Genet (1910-1990) sont montés au théâtre de Lutèce le 28 octobre 1959 (mise en scène de Roger Blin, 1907-

1 Frédéric Gaussen, dans *Le Monde*, février 1985, cité p. 195 d'*Histoire au jour le jour*, 1er vol., 1944-1954.

1984), dans lesquels Genet dissimule son admiration pour l'aventure fasciste dans sa haine de l'Occident démocratique. Michel Butor (1926-2016) publie *La Modification* en 1957. Adamov : *L'Invasion* (1949), *La Grande et la petite manœuvre* (1950). *Histoire d'O...*, publié en 1954 par Jean-Jacques Pauvert (1926-2014), en même temps éditeur « scandaleux » de Sade, est écrit (sous le pseudonyme de Pauline Réage) par Dominique Aury (autre pseudonyme d'Anne Desclos), maîtresse de Jean Paulhan (1884-1968) et secrétaire générale de la NRF. Bien loin de la littérature érotique la plus traditionnelle qui se continue avec Louis-Charles Royer (voir p. XXX), et proche d'*Histoire d'O...*, publié en 1954 sous le pseudonyme de Pauline Réage (voir p. XXX) est Pierre Klossowski (1905-2001) : *Les Lois de l'hospitalité* (*Roberte ce soir*, 1953, *La Révocation de l'Édit de Nantes*, 1959, *Le Souffleur, ou un théâtre de société*, 1960).

Le prix Goncourt 1954 va à Simone de Beauvoir (1908-1986) pour *Les Mandarins*. Roland Dorgelès ¹ devient président de l'Académie Goncourt en cette année 1954 et la préside jusqu'à sa mort. Sous sa présidence les prix Goncourt sont :

1955 : Roger Ikor (1912-1986) pour *Les Eaux mêlées*
 1956 : Romain Gary ² pour *Les Racines du ciel*
 1957 : Roger Vailland (1907-1965) pour *La Loi*
 1958 : Francis Walder ³ pour *Saint-Germain ou la Négociation*
 1959 : André Schwarz-Bart (1928-2006) pour *Le Dernier des justes*
 1960 : pas de prix décerné, à cause de la controverse sur ses écrits pendant la guerre du lauréat Vintila Horia (1915-1992), auteur de *Dieu est né en exil*
 Les prix Renaudot notables : Célia Bertin ⁴, prix Renaudot 1953 pour *La dernière Innocence*, Michel Butor (né en 1926), *La Modification* en 1957, Édouard Glissant (1928-2011) en 1958 pour *La Lézarde*.

Mirifique aventure et comète des années 50 que Françoise Sagan, « l'art d'être soi », « L'élégance, l'humour et la légèreté » ⁵. Françoise Sagan est née Françoise Quoirez — le pseudonyme est dans Proust : « la tante Sagan », dans *Du côté de Guermantes* — à Cajarc (Lot) en 1935. Elle naît une deuxième fois, sous son pseudonyme et en littérature, avec *Bonjour Tristesse*, publié par René Julliard trois ans après l'édition du *Rempart des Béguines* de Françoise Mallet-Joris ⁶, et sorti en février 1954, alors qu'elle a à peine 19 ans. Le titre vient d'un vers de Paul Éluard, dans

¹ 1885-1973, pseudonyme de Roland Lecavelé.

² Roman Kacew, 1914-1980.

³ Francis Waldburger, 1906-1997.

⁴ 1920-2014. Résistante, premier roman en 1946. Carrière brillante, dont des biographies.

⁵ « Sagan, l'art d'être soi » (B.Poirot-Delpech, *Le Monde*, 26-27 septembre 2004, p. 14), « L'élégance, l'humour et la légèreté » (Josyane Savigneau, *Le Monde*, 26-27 septembre 2004, p. 15). Françoise Sagan est morte en 2004.

⁶ Françoise Lilar (1930-2016).

le poème *À peine défigurée*, inclus dans *La Vie immédiate*. Les 188 pages du roman concernent un monde de loisirs et d'oisiveté, en contraste avec la « modestie » des années 50, mais elles sont d'une belle écriture ; l'atmosphère et l'intrigue inspireront nombre de cinéastes. Françoise Sagan récidive dans le prodige de la jeunesse avec *Un certain sourire*, toujours publié par René Julliard, en 1956, avec exactement le même nombre de pages **1**, mais peut-être une qualité moindre... En tout cas, la promotion est très subtile dans le *Paris Match* du 20 octobre 1956, insistant sur la... conduite apaisée qui serait désormais celle de Sagan au volant ! Suit, en 1957, *Dans un mois, dans un an* puis, en 1959, *Aimez-vous Brahms...*, toujours chez Julliard et avec le même nombre de pages **2**. Tous ses livres sont de gros succès, Sagan écrit des chansons, mène une vie trépidante, a plusieurs accidents de voiture, l'un avec une vélocité et luxueuse Aston-Martin, près de Milly-la-Forêt, en avril 1957. Que serait-elle devenue, sans addictions, avec ses vrai(e)s ami(e)s, mais sans les parasites et les dérisoires pique-assiettes qui ont profité d'elle ? Les années 50 connaissent, d'ailleurs avec un premier roman qui devance celui de Sagan, une autre très jeune romancière prodige, Sonia Fournier, née en 1937, d'un père (Eliezer) anarchiste et auteur (1906-1978), et elle est également traductrice.

Poupée de Chine, Tallandier, 1953, 253 p.
L'Inconnue de Séoul, Tallandier, 1954, 255 p.
Nicole et Josiane, Tallandier, 1954, 255 p.
La Belle de Lusignan, Flammarion, 1955, 221 p.
Les Yeux d'émeraude, Tallandier, 1955, 255 p.
Les Tulipes de cristal, Tallandier, 1956, 255 p.
Aïcha, fille du désert, Tallandier, 1957, 253 p.
d'autres titres et rééditions jusqu'en 1962

Frédéric Gausson nous a présenté plus haut les nouvelles tendances de la littérature à la fin des années 40 et au début des années 50, voici celles de la littérature à la fin des années 50, d'après Pierre Lepape, en 1985 toujours **3** :

« En littérature, l'après-guerre aura duré dix ans ; une décennie dominée par les problématiques, somme toute assez proches, proposées par les marxistes et les existentialistes. À partir des années 55, la forteresse du roman engagé se fissure, minée de l'intérieur par ses propres contradictions et soumise du dehors au feu roulant de jeunes écrivains qui n'acceptent plus d'être des porteurs de messages ni les serviteurs d'une littérature sérieuse, édifiante et humanitaire.

En 1956, Nathalie Sarraute publie *L'Ère du soupçon*, Françoise Sagan, *Un certain sourire*, Antoine Blondin, *L'Humeur vagabonde* et Alain Robbe-Grillet son premier texte théorique, *Une voie pour le roman futur*. L'année suivante, Michel Butor va obtenir le prix

1 189 pages, en fait, mais...

2 187 pages...

3 Article de Pierre Lepape, dans *Le Monde*, octobre 1985, cité p. 203 d'*Histoire au jour le jour*, 2e vol., 1955-1962

Médicis pour *La Modification*, Duras, son premier grand succès avec *Moderato Cantabile* et Aragon abandonner avec panache le corset du réalisme socialiste dans lequel il s'était emprisonné pour retrouver avec *La Semaine sainte* son plaisir d'écrire et de briller. [...]

Mais pour être générale la réaction à l'esthétique sartrienne est loin d'être unie. [...] Du côté des "hussards", en effet, ce refus est de pure opportunité [...]; en luttant contre la domination sartrienne, les "hussards" — Déon, Nimier, Blondin, l'équipe des Cahiers de la table ronde et leur vieux parrain, Jacques Chardonne — cherchent, souvent avec succès, à redonner un espace à la droite littéraire. [...] Cet esprit de réaction politique, les jeunes écrivains du nouveau roman ne le partagent en aucune manière. Robbe-Grillet, Butor, Sarraute ou Claude Simon sont, en tant que citoyens des écrivains de gauche. [...] Mais ils ont une idée trop exigeante de la littérature pour accepter de la mettre au service de quoi que ce soit. [...] Le nouveau roman n'a jamais été une école. Il se trouve que tous les dynamiteurs de la narration traditionnelle ont été accueillis par un éditeur courageux, Jérôme Lindon, qui dirigeait les éditions de Minuit. [...] Le nouveau roman était lancé et recueillait rapidement les faveurs du public intellectuel, sinon celles de la masse des lecteurs désorientés par les hardiesses techniques et les audaces narratives de Butor ou de Simon. [...] Ce qui rassemble pourtant "hussards" et néo-romanciers, c'est le goût commun qu'ils ont hérité de Sartre pour l'écrit polémique, la tentation théorisante, le sens du clan, le sentiment de livrer bataille. [...]

Et puis, entre ces citadelles qui se mitraillent, quelques cheveu-légers, solitaires, incongrus, qui font des livres avec des manières d'enfants pris en faute par les adultes. Il est vrai qu'ils sont déjà de la génération suivante : ils se nomment Françoise Sagan, Bertrand Poirot-Delpech, Christiane Rochefort, Philippe Sollers, Jean-Marie Le Clézio. »

Complétons aussi cette citation. On peut parler de « magistère sartrien » **1**, pour cette pensée dans le siècle, à cause de l'engagement (voir p. XXX) et de l'hégémonie des *Temps modernes* (voir p. XXX) : Sartre, professeur et écrivain, est un intellectuel « total ». L'« éditeur courageux » (aux Éditions de Minuit **2**) Jérôme Lindon est né en 1925 et décédé en 2001.

Surtout, il faut expliciter le cas des « hussards ». L'appellation « hussards » vient, grâce à Bernard Frank (1929-2006), du titre du roman de Roger Nimier publié en 1950, *Le Hussard bleu*. Elle associe des personnalités très différentes : surtout Roger Nimier (1925-1962), Jacques Laurent (écrivain souvent sous le pseudonyme de Cecil Saint-Laurent **3**), Antoine Blondin (1922-1991), Jean-Louis Curtis **4**, Michel Déon **5** et Kléber Haedens (1913-1976). Ces auteurs ont un éditeur commun, La Table ronde, éditeur très à droite qui s'engagera « avec entrain dans la défense de l'Algérie française » **6** . Ils ont un certain nombre de traits fondamentaux communs, l'anticommunisme et la haine de la littérature à thèse et de l'engagement ; ils produisent une littérature « dégagée », mais... ils flirtent avec l'extrême droite au

1 P.Gaëtschel & E.Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., réédition, 2005, 2011, 288 p., 2014, 292 p., p. 106

2 Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit, op. cit.*

3 1919-2000.

4 Louis Laffitte, 1917-1995.

5 Pseudonyme d'Édouard Michel, né en 1919.

6 J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France, op. cit.*, p. 275.

moment de la guerre d'Algérie et François Dufay¹ a eu raison d'employer l'expression de « guerre froide des hussards » (titre de son chapitre 5). Roger Nimier s'engage, peu après la Libération, au 2e régiment de... Hussards, son œuvre dénote une hautaine et anarchique solitude et il devient le chef de file de ceux qu'on a appelés les « hussards », refusant la « littérature engagée » selon Sartre. Conseiller littéraire chez Gallimard, il cesse d'écrire des romans en 1953, à 28 ans et se tue sur l'autoroute de l'Ouest, à 36 ans, au volant de son Aston-Martin DB4 (2).

On pourrait conclure provisoirement en soulignant combien la vénérable publication de Hachette, *Lectures pour tous*, née en 1894 et publiée à partir du 7 novembre 1954 par Edi-Monde, une filiale 3, sait non seulement élargir son public dans les années 50, jusqu'à toucher des couches très modestes de la population, mais également présenter chaque semaine (c'est un hebdomadaire) de « bonnes feuilles » d'auteurs nouveaux. Quelques livres publiés à la fin des années 50 devaient faire une belle carrière pendant la suite des Trente Glorieuses 4 :

Joseph Kessel, *Le Lion*, 1958, 1 771 000 ex.

Hervé Bazin, *Qui j'ose aimer*, 1956, 1 407 000 ex.

Françoise Sagan, *Un certain sourire*, 1956, 1 320 000

Guy des Cars et San Antonio, tous leurs titres dépassent le million

Christiane Rochefort, *Le Repos du guerrier*, 1958, 948 000

Françoise Sagan, *Dans un mois, dans un an*, 1957, 854 000

Albert Camus, *L'Exil et le royaume*, 1957, 785 000

Charles de Gaulle, *L'Unité* (tome II des *Mémoires de guerre*), 1956, 774 500

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 761 000

Bernard Clavel, *L'Espagnol*, 1959, 724 000

1 François Dufay, *Le soufre et le moisi. La droite littéraire après 1945. Chardonne, Morand et les Hussards*, Perrin, 2006, 240 p.

2 O.Frébourg, *Roger Nimier. Trafiquant d'insolence*, Éditions du Rocher, 1989, 173 p.

3 Elle n'a rien à voir avec l'émission de TV évoquée p. XXX. L'hebdomadaire disparaît en 1974.

4 D'après P.Avril et G.Vincent, *La IVe République. Hommes et société, op. cit.*, pp. 34-36.

8.2.3. Espions, science-fiction et littérature populaire

Le fulgurant succès commercial de la littérature d'espionnage ¹ tire profit de la vague du roman noir amorcée par les GI's à la Libération et plus encore de la tension Est-Ouest naissante. La vision dominante de la société internationale dans le roman d'espionnage est celle d'un siège par l'adversaire du monde libre, le camp de l'Est. Les Éditions du Fleuve noir se créent en 1949. La plupart des séries vedettes de l'espionnage français sont lancées dans les années qui suivent (OSS 117, Coplan, Force M, Gaunce...). La période 1950-1964 représente l'âge d'or du roman d'espionnage populaire en France. Si la consécration culturelle et la légitimité littéraire sont refusées au genre, c'est un plébiscite permanent que lui offrent ses lecteurs. Chaque titre du Fleuve noir se vend à 80 000 exemplaires, parfois 200 000 pour les séries vedettes, le lectorat demeurant jusqu'à une date récente majoritairement populaire, fait exceptionnel dans le domaine de la consommation du livre.

Le terme de « science-fiction » est popularisé par *Le Figaro* en 1950 et *France-Dimanche* en 1952. La science-fiction en France dans les années 50 (2) ne part pas d'une table rase, elle est au contraire un « hybride » : certes il y a eu pendant la Seconde Guerre mondiale coupure vis-à-vis de la science-fiction américaine, notamment carence totale de *pulp magazines*, mais d'une part il existait avant-guerre une longue tradition de SF française — et Barjavel publie son premier roman d'anticipation sous l'Occupation — , d'autre part la présence militaire américaine sur le sol français renoue vite le contact. La science-fiction est dans la France des années 50 illustrée par les traductions (notamment par Boris Vian) d'auteurs « anglo-saxons », américains et britanniques — Howard Phillips Lovecraft (1890-1937), Clive Staples Lewis (1898-1963), John Wyndham (1903-1969), John Russell Fearn (1908-1960, sous les pseudonymes de Vargo Statten et Volsted Gridban), John Wood Campbell (1910-1971), Arthur Charles Clarke (1917-2008), Ray Bradbury (1920-2012), John Christopher (Sam Youd, 1922-2012), Richard Burton Matheson (1926-2013), Philip K. Dick (1928-1982) — , et par la réintroduction en France des revues américaines et britanniques de science-fiction. Toutefois la science-fiction de langue française connaît un véritable « boom » dans les années 50, avec d'abord la naissance de la collection « Anticipation » qui, à la différence du « Fleuve noir », publie principalement des auteurs français, puis les débuts de la collection « Présence du

1 Erik Neveu, « Trente ans de littérature d'espionnage en France (1950-1980) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 10, avril-juin 1986, pp. 51-66.

2 J.Gattégno, *La science-fiction*, Que sais-je?, 1971, plus. réédit. ; J.Baudou, *La science-fiction*, Que sais-je ?, 2003, 128 p. ; D.Guiot, J.-P.Andrevon & G.Barlow, *La science-fiction*, MA Éditions, 1987, 285 p.

futur » chez Denoël, la chalandise de la librairie « La Balance » et surtout toute une génération d'auteurs, qui bénéficient d'« une esthétique des couvertures », selon l'heureuse expression de Gérard Klein ¹. Ils se nomment Francis Carsac ², Jacques Sternberg (1923-2006), Philippe Curval ³, Kurt Steiner ⁴, Stefan Wul ⁵, B.R.Bruss ⁶ et Daniel Drode ⁷. Le plus prolifique des auteurs est René Barjavel (1911-1985) : *Ravages* (1943), *Le Voyageur imprudent* (1944), *Tarendol* (1946), *Le Diable l'emporte* (1948, voir p. XXX) et *Jour de Feu* (1957). Le plus jeune auteur, appartenant à la génération des « classes creuses », est Gérard Klein, né en 1937, qui publie *Le Gambit des étoiles*, roman, en 1958, *Les Perles du temps*, recueil de nouvelles, la même année, puis sous le pseudonyme de Gilles d'Argyre, *Chirurgiens d'une planète*, en 1960, dans la collection « Fleuve noir ». Enfin, il ne faut pas mésestimer l'impact, transgénérationnel et de long terme, de la suite lunaire (1950-1953, les albums en 1953 et 1954) de Hergé, formée d'*Objectif Lune* et d'*On a marché sur la Lune*, à laquelle il est nécessaire de joindre *L'affaire Tournesol* (1956), pré-publication dans l'hebdomadaire *Le journal de Tintin* et album dans lesquels il y a d'ailleurs une préfiguration des attentats du 11 septembre 2001. Classiquement Hergé place dans la Guerre froide ces trois albums, il continue avec, dans *Coke en stock* (1958), la rédemption du Letton Piotr Szut et l'intervention du croiseur *Los Angeles*...

Quant à la littérature populaire, elle me semble dans la réalité lectorale illustrée par trois courants, le premier étant la continuation du succès des livres de Delly, toujours méprisés par l'Université et les romanciers contemporains, de bons et mauvais tons. Les années 50 *stricto sensu* voient 87 rééditions d'ouvrages écrits (depuis 1903) sous pseudonyme commun et édités par ce couple d'une sœur et d'un frère, Marie et Frédéric Petitjean de La Rosière, décédés respectivement en 1947 et 1949 et restés totalement inconnus du public jusqu'à la mort de Marie. En dépit ou en raison du succès de lecture pérennisé de ces 70 romans et 6 nouvelles, en 13 cycles, qui peignent un monde européen des années 1900 totalement manichéen et idéalisé, très catholique traditionaliste, les qualificatifs fleurissent et deviennent « officiels » dans les années 50 : « littérature à l'eau de rose », « romans de gare », « guimauve »,

1 G.Klein, article sur la science-fiction dans *Les années 50*, Catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1988, 640 p., pp. 436-437, « La science-fiction française des années 50 : rupture ou hybridation ? », contribution au colloque sur la science-fiction à l'Université Montaigne de Bordeaux, novembre 2012.

2 François Bordes, 1919-1981.

3 Philippe Tronche, né en 1929.

4 André Ruellan, 1922-2016 : entre 1955 et 1960, 29 volumes dans les collections « Angoisse » et « Anticipation », dont *Fenêtre sur l'obscur* (1956), *Le Seuil du vide* (1956), *Les dents froides* (1957), *Les Pourvoyeurs* (1957), *Syncope blanche* (1958), *Le Masque des regrets* (1960)...

5 Pierre Pairault, 1922-2003.

6 René Bonnefoy, 1895-1980.

7 1932-1984, son livre le plus connu est *Surface de la planète*, 1959.

romans d'amour « à la fleur d'oranger » ... Ces qualificatifs sont très réducteurs, tout au moins en un sens : loin de s'appuyer sur cette sorte de catéchisme de persévérance en le commentant, l'Église catholique maintient dans les années 50 sa condamnation méprisante ; le monarchisme des années 50 et l'Action française eussent pu, tactiquement, utiliser Delly au lieu d'en railler l'œuvre... Le deuxième courant de littérature populaire, en termes de ventes et de lectorat, très différent du premier, est le succès des traductions et rééditions en français, toutes les premières sont des années 50, de l'œuvre de la Canadienne Mazo de la Roche ¹, la série *Les Jalna*, qui raconte la saga séculaire de la famille Whiteoak. Enfin et intrinsèquement, la littérature populaire des années 50 est la continuation d'une tradition de littérature « prolétarienne » comme dit Michel Ragon ². Henry Poulaille (1896-1980) se survit par des travaux d'érudition, fondant aussi une nouvelle revue, qui n'existe que quelques années, *Maintenant* (1945-1948). Éphémère est également la Direction de l'Éducation populaire du Ministère de l'Éducation nationale, dont Jean Guéhenno (voir p. XXX) est en charge à la Libération. Mais d'autres revues permettent de publier ou de republier, *Peuple et Culture*, fondée en 1946 par Benigno Cacérès, *Les Cahiers du Peuple* de Michel Ragon (né en 1924), fondés aussi en 1946 et ne vivant que le temps de trois numéros. Le même Ragon publie son livre-manifeste, *Les Écrivains du Peuple*, en 1947, qu'il poursuit par une première « somme », *Histoire de la littérature ouvrière*, en 1953. En 1948 apparaît la revue *Peuple et poésie*, l'année suivante *Faubourgs*, en 1953 *Après l'boulot* (1953-1956) et en 1954 *Par le livre et la plume*.

Les auteurs et leurs œuvres :

Tristan Rémy (Raymond Desprez, 1897-1977), employé de chemin de fer : roman *L'Homme du canal* (1947), petits travaux historiques sur le cirque, le mime et la Commune.

Marc Bernard (1900-1983) : *La Bonne Humeur* (1946), *La Cendre* (1949), *Une journée toute simple* (1950), *Salut, Camarades* (1955).

Louis Guilloux (1899-1980) : *Le jeu de patience* (1949), *Absent de Paris* (1952), *Les Batailles perdues* (1960).

Jean Meckert (1910-1995) : *La Ville de plomb* (1949), *Je suis un monstre* (1952), *Nous sommes tous des assassins* (1952), *Justice est faite* (1954).

Benigno Cacérès (1916-1991), charpentier et compagnon du Devoir : *La Rencontre des Hommes* (1950), *Regards neufs sur Paris* (1952), *Regards neufs sur les autodidactes* (1960).

Louis Calaferte (1928-1994) : *Requiem des innocents* (1952), *Partage des vivants* (1953).

¹ Mazo Roche, 1879-1961.

² M. Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005 ; D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p.

Bernard Clavel (1923-2010) : *L'Ouvrier de la nuit* (1956), *Pirates du Rhône* (1957), *Qui m'emporte* (= *Le Tonnerre de Dieu*, 1958), *L'Espagnol* (1959).

Georges Navel (1904-1993) : *Travaux* (1945), *Parcours* (1950), *Sable et limon* (1952), *Chacun son royaume* (1960).

Alphonse Narcisse (né en 1909), mineur : *L'ombre de la morte* (1954), *Les cités mourantes* (1959).

Marie Noël (Marie Rouget, 1883-1967), un cas particulier puisque catholique « en quête de Dieu » : *Contes en prose* (1945), *Chants et Psaumes d'automne* (1947), *L'Âme en peine* (1954), *Notes intimes* (1959), *La Rose rouge* (1960).

Michel Ragon (né en 1924) lui-même : *Drôles de métiers* (1953), *Drôles de voyages* (1954), *Une place au soleil* (1955), *Trompe-l'œil* (1956), *Les Américains* (1959).

Mais la « littérature prolétarienne » ne se fond-elle pas, grâce aux Trente Glorieuses et au progrès général de la société dans la littérature sans adjectif qualificatif, pour le pire et surtout le meilleur ¹ ? Et de gros succès de lecture sont indéniablement populaires sans être le moins du monde « prolétariens ». C'est le cas de ceux d'André Soubiran (1910-1999), médecin et fier de l'être, qui publie de 1949 à 1958 les six volumes des *Hommes en blanc*, succès phénoménal qui détermine l'auteur à entamer une véritable saga, qui « fascine un lectorat populaire » ² et préfigure nombre de séries télévisées à succès.

¹ D'où les courageuses contorsions d'écriture de M.Ragon dans les rééditions de son *Histoire de la littérature prolétarienne...*

² Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, op. cit., p. 408.

8.3. La presse française des années 50

8.3.1. La presse, fille de la Libération

La IV^e République naît en même temps qu'une presse nouvelle ¹. L'une et l'autre sont filles de la Libération : la presse qui surgit alors en remplace une autre. Unique par son ampleur, si l'on excepte l'épisode de 1789-1792, unique sans exception par les formes qu'il prend, le phénomène de remplacement d'une presse par une autre dépasse par sa signification le seul domaine de l'histoire de la presse. Il confirme le rapport étroit, qu'il y a en France, entre l'histoire politique et celle de la presse, plus généralement celle de l'appareil d'information. Mais rarement la relation a été aussi éclatante et aussi directe. Cette liaison est encore consolidée par l'instauration progressive d'un ensemble de dispositions destinées à assurer aux journaux et aux périodiques des conditions d'exploitation privilégiées. Car cette presse, nouvelle par ses titres, doit aussi l'être, dans l'esprit de la plupart de ses fondateurs, par sa manière d'informer, par son indépendance à l'égard de l'argent, sa rigueur et son honnêteté, au fond par son attachement à sa fonction civique. À la Libération, la presse de la collaboration subit une épuration rigoureuse. Les décisions qui fixent son sort ont été inspirées principalement par les réflexions au sein de la Résistance intérieure. Dans la clandestinité Pierre-Henri Teitgen (voir p. XXX) a dirigé l'élaboration du compromis entre les propositions des différents mouvements. Plusieurs textes sont publiés concernant la presse au cours des mois qui précèdent et suivent la Libération. L'ordonnance du 6 mai 1944 rétablit la liberté de la presse et de l'information. Affirmation théorique — car jusqu'en 1947 toute publication doit obtenir une autorisation préalable et le gouvernement conserve le droit de l'interdire — mais qui souligne le poids symbolique des principes en ce domaine. Deux textes essentiels assurent ensuite la réorganisation de la presse : un recueil d'instructions transmis dans la clandestinité à ceux qui seront chargés de l'assurer, *Le Cahier bleu*, et l'ordonnance prise à Alger le 22 juin 1944 qui en reprend le contenu.

En premier lieu, sont suspendus tous les titres ayant paru sous le contrôle de l'occupant c'est à dire les journaux qui ont été publiés ouvertement plus de quinze jours après l'arrivée de l'armée allemande, après le 25 juin 1940 pour la zone Nord, et après le 26 novembre 1942 pour la zone de Vichy. Environ 600 titres qui paraissaient en 1939, plus tous ceux créés pendant l'Occupation, sont ainsi condamnés.

¹ Tout ce 8.3. s'inspire de l'article capital et synthétique de Marc Martin, « La presse sous la IV^e République », *Historiens & Géographes*, juill.-août 1997, pp. 127-139. Les éventuels compléments sont référencés mais il faut connaître dès à présent M.Martin dir., *Histoire et médias, journalisme et journalistes français (1950-1990)*, Albin Michel, 1991, 306 p.

Initialement, les titres de la collaboration ne sont que suspendus. Une ordonnance du 17 février 1945 les interdit définitivement. L'ordonnance du 22 juin 1944 met également sous séquestre tous les biens des entreprises éditrices des journaux autorisés sous l'Occupation. Enfin, troisième volet, elle définit les conditions d'autorisation des nouveaux titres. Sont autorisés de plein droit les journaux publiés par des mouvements de Résistance et ceux parus clandestinement avant le 1er janvier 1944 ; également ceux qui avaient suspendu volontairement leur publication avant le 25 juin 1940 et le 26 novembre 1942. Des autorisations pourront en outre être accordées à des journaux fondés par des résistants, ou encore qui représenteront un courant d'opinion ou répondront aux besoins du public. Ces autorisations sont données, non à des mouvements ou à des organisations, mais à une ou plusieurs personnes physiques, une disposition qui affirme nettement la volonté d'inscrire cette réorganisation dans un régime d'économie libérale et manifeste la méfiance du courant gaulliste à l'égard des mouvements de Résistance. La mise en oeuvre de ces mesures a été assurée par le secrétaire d'État à l'Information du GPRF, le démocrate-chrétien Pierre-Henri Teitgen et son adjoint, Jean Guignebert (1897-1958). Dans les différentes régions, les dispositions sont en réalité prises par les commissaires de la République jusqu'à ce que, à l'automne 1944, le rétablissement progressif des communications concentre les décisions dans la capitale. L'ordonnance du 30 septembre 1944 confirme le séquestre judiciaire des biens des entreprises de presse, mais, en subordonnant le maintien des décisions à l'issue des poursuites engagées à l'encontre de leurs dirigeants pour collaboration, elle ouvre la porte à des contestations ultérieures innombrables.

À Paris, seuls subsistent cinq quotidiens d'avant-guerre. *L'Aube*, qui devient bientôt l'organe du MRP, s'était interrompu en juin 1940. *Ce Soir*, que dirigeait Aragon, avait été interdit avec la presse communiste au lendemain du pacte germano-soviétique ; il retrouve son ancien directeur. *Le Figaro*, replié à Lyon en 1940, s'était sabordé le 12 novembre 1942 et échappe au sort du *Temps* : Pierre Brisson (1896-1964) le fait reparaître. *Le Populaire de Paris*, le quotidien national de la SFIO, avait cessé sa publication à l'arrivée des Allemands ; il était devenu par la suite clandestin. *L'Humanité*, l'organe central du Parti communiste, interdit lui aussi en août 1939, avait paru clandestinement ensuite et durant toute l'Occupation. Plus nombreux sont les journaux nés dans la Résistance comme organes d'un mouvement. *Défense de la France* porte le nom du grand mouvement gaulliste de la zone Nord mais l'abandonne dès novembre 1944 pour devenir *France-Soir*. *Libération*, issu du mouvement du même nom de la zone Sud, devient le quotidien d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie (1900-1969). *Franc-Tireur* est dominé par la personnalité d'Albert Bayet

(1880-1961). *Combat* a pour directeur Pascal Pia ¹ et pour rédacteur en chef Albert Camus. Parmi les titres créés pour représenter un courant d'opinion, *L'Aurore* de Paul Bastid (1892-1974) s'affirme comme le porte-parole du courant radical ². *Le Parisien Libéré* de Maxime Blocq-Mascart (1894-1965), Émilien Amaury (1909-1977) et Claude Bellanger (1910-1978), ainsi que *Paris-Presse*, journal du soir créé quelques mois après la Libération par Philippe Barrès (1896-1975), sont censés répondre aux besoins du public.

Le Monde offre le cas unique d'une création suscitée par le pouvoir politique ³. Le général de Gaulle souhaite qu'existe un organe qui reprenne les rôles autrefois tenus par *Le Temps*, c'est-à-dire être un journal de référence pour les élites de la nation et le véhicule officieux des points de vue de la France en politique étrangère, et il désire qu'il ne soit lié à aucun parti. Voir naître un grand quotidien d'information et de réflexion, de prestige et concurrent du *Figaro*, fait approcher Hubert Beuve-Méry (1902-1989), ancien correspondant du *Temps* à Prague, qui avait démissionné de ce journal pour protester contre Munich. L'autorisation de publication est accordée à ce résistant, ancien de la direction de l'école d'Uriage. Hubert Beuve-Méry ⁴, rédacteur en chef de *Temps présent* ⁵ en octobre 1944, reçoit du ministère de l'Information l'offre de participer à la direction d'un grand quotidien indépendant qui succéderait au *Temps*, interdit de parution. Il accepte et devient un des trois principaux associés de la société *Le Monde*, le gérant du journal et le détenteur de l'autorisation de paraître. Mais le contrôle de la ligne du journal appartient à un comité de direction où siègent aussi René Courtin (1900-1964) et Christian Funck-Brentano (1894-1966). Cependant, doté d'une position juridique prépondérante, Beuve-Méry s'impose, par sa compétence, son travail acharné et son autorité morale, comme le « patron » de l'équipe du quotidien. Le premier numéro, daté du 19

¹ Pierre Durand, 1903-1979.

² Ancien professeur de droit, il a épousé Suzanne Basdevant, née en 1906, la première enseignante de droit à la Faculté de Paris (1946), après l'avoir été à Lyon (1933-1946). Cf. C.Charle, « Les femmes dans l'enseignement supérieur. Dynamiques et freins d'une présence. 1946-1992 », dans V.Duclert, R.Fabre et P.Fridenson, *Avenirs et avant-gardes en France. XIXe-XXe siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte, 1999, 439 p., pp. 84-105, p. 89.

³ Logiquement, sur l'histoire du *Monde*, la bibliographie est copieuse : Jacques Thibau, *Le Monde, histoire d'un journal, un journal dans l'histoire*, Simoën, 1978, 474 p., réédition, Plon, 1996, 539 p. ; J.-N.Jeanneney & J.Julliard, *Le Monde de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste*, Seuil, 1979, 383 p. ; Patrick Éveno, *Le Monde. Histoire d'une entreprise de presse. 1944-1995*, Le Monde Éditions, coll. « Mémoire d'entreprise », 1996, 540 p., thèse remaniée ; Patrick Éveno, *Le journal Le Monde. Une histoire d'indépendance*, Odile Jacob, 2001, 295 p. ; Patrick Éveno, *Histoire du journal Le Monde. 1944-2004*, Albin Michel, 2004, 718 p. ;

⁴ J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française, op.cit.*, pp. 136-138 ; L.Greilsamer, *Hubert Beuve-Méry. 1902-1989*, Fayard, 1990, 687 p.

⁵ M.Sevégrand, « *Temps présent* » : *une aventure chrétienne (1937-1992)*, tome I, *Un hebdomadaire (1934-1947)*, Éditions du Temps présent, 2007, 323 p., et tome II, *Une avant-garde catholique. 1950-1968*, Temps présent, 2011, 344 p.

décembre 1944, paraît la veille au soir, une habitude qui sera conservée et décalée au début d'après-midi. À peine né, *Le Monde* est violemment dénoncé par la presse parisienne déjà en place, notamment la presse communiste mais aussi *Combat* et *Franc-Tireur*, comme constituant à la fois la résurrection du *Temps* et l'instrument du grand capital, alors que sa présence garantit au contraire que l'ancien titre est irrévocablement condamné. En dépit de ces attaques, en décembre 1945 *Le Monde* tire à 108 000 exemplaires et en 1946 à 160 000.

En province, où presque tous les anciens quotidiens avaient continué à paraître sous l'Occupation, le renouvellement est encore plus radical. Mais *Le Bien Public*, à Dijon, *La Croix du Nord*, à Lille, *L'Est Républicain*, à Nancy, *Le Populaire du Centre*, à Limoges, qui s'étaient sabordés en 1940, reparaissent, tout comme *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, à Strasbourg et *Le Républicain Lorrain*, à Metz, qui avaient été supprimés en tant que titres français dans des territoires annexés au Reich. *Le Progrès de Lyon* s'était interrompu assez tôt pour ressusciter. *La Montagne*, de Clermont-Ferrand, est le seul titre à être autorisé bien qu'ayant paru jusqu'en août 1943, à cause de l'aide que le journal a apportée à la Résistance. Dans chaque grande ville de l'après-guerre, en raison des fondations, on compte plusieurs titres. Il y en a six à Toulouse, un communiste, un communiste, un MRP et trois socialistes ou socialisants ; un grand absent est à remarquer à Toulouse : le titre radical *La Dépêche*, qui a paru pendant toute l'Occupation et n'a bénéficié d'aucune mansuétude, malgré ses nombreux ennuis avec la censure, malgré l'assassinat de son directeur Maurice Sarraut par la Milice et la déportation de son successeur Jean Baylet (1904-1959). À Grenoble, paraissent initialement un quotidien communiste, un catholique, et *Les Allobroges*, organe commun au Front National, communiste, et au Mouvement de Libération Nationale, socialisant ; mais des divergences conduisent en septembre 1945 le courant socialiste à lancer *Le Dauphiné Libéré*, tandis que *Les Allobroges* deviennent le seul organe communiste. Par la suite, deux titres seulement ont bénéficié d'indulgences, d'abord en février 1945 l'autorisation de *La Croix*, qui avait paru à Limoges jusqu'en juin 1944, est un geste en direction de l'Église avant les élections municipales, les premières où votent les femmes. Ensuite, en novembre 1947, *La Dépêche* de Toulouse obtient le droit de reparaître quand, après la rupture avec les communistes, socialistes et MRP cherchent à élargir leur majorité au centre ; elle aménage seulement son titre et devient *La Dépêche du Midi*. Il y aura même une éphémère *Dépêche de Paris* (1945-1947).

Au début de 1946, on recense à Paris 28 quotidiens et 175 en province, à peu près comme en 1939. Mais les tirages sont très supérieurs, avec plus de 15 millions

d'exemplaires contre 11, soit 370 exemplaires pour mille habitants : la France n'a jamais connu et ne connaîtra plus une telle abondance. Mais l'équilibre ancien entre la presse quotidienne parisienne et celle de province est rompu : de 50 % du total des tirages en 1939, avec 5,9 millions d'exemplaires, les quotidiens parisiens n'en représentent plus que 39,4 %. Cette primauté de la presse provinciale (7,9 millions d'exemplaires) met un terme à une longue progression, accélérée par l'Occupation. La presse parisienne ne se remettra jamais de l'habitude que ses lecteurs des départements ont prise après 1940 de se passer d'elle. Elle est aussi victime de la place tenue désormais par la radio dans l'information nationale et internationale. Au contraire les journaux de province conservent le monopole exclusif de l'information locale, ce qui leur assure un rôle essentiel pour l'information politique, dans un système où toutes les élections se déroulent dans des cadres locaux ou régionaux.

Aucun autre pays d'Europe occidentale n'a adopté des dispositions aussi rigoureuses et seule la presse professionnelle échappe, en partie, à ce bouleversement. Balayer les journaux de la collaboration est le moyen d'affirmer avec éclat la rupture vis-à-vis de Vichy : la presse qui a continué à paraître a été une déplorable déviation, comme l'État français a été une parenthèse entre deux Républiques. Cette épuration participe d'un effacement de l'histoire des années sombres et l'épisode, car c'en est un, façonne de façon durable l'espace public et ne se comprend qu'à la lumière de la place essentielle que la presse tient dans la symbolique républicaine depuis les débuts de la Troisième République. Instrument privilégié de la vie démocratique, de l'information et de la formation des citoyens, elle doit être lavée des stigmates de la trahison. Derrière l'apparente négation de la tradition républicaine que représente l'autorisation préalable, les dispositions de la Libération renouent au contraire avec elle : la presse nouvelle naît en effet comme un signe de la République restaurée dans son essence. En outre, l'autorisation, en plus des titres de la clandestinité, de journaux représentatifs de courants d'opinion restitués à la presse une autre fonction essentielle, celle d'incarner le pluralisme républicain, en face de la radio qui porte la voix de l'État. De sorte que cette révolution dans la presse est une pierre dans la reconstruction de l'État républicain. Le renouvellement des journaux est aussi un aspect du renouvellement des élites. Comme le dit *Combat*, qui se veut le mentor de la presse nouvelle, il est indispensable de réussir l'accouchement d'une nouvelle génération de dirigeants et de se débarrasser de « ces hommes anciens », de « ces octogénaires de la politique [...] toujours pressés d'assurer leur place et âpres à la défendre ». Liquidier les anciens journaux permet, en éliminant leurs anciens patrons, de démanteler les réseaux d'amitiés et de connivence dont ces « hommes anciens » disposaient et de les affaiblir. Cette épuration est donc

indissociable de l'aspiration d'une grande partie des hommes de la Résistance à réduire la place des anciens partis. À l'inverse pourtant, le Parti socialiste et le Parti communiste, qui sortent confortés de la Résistance, voient ici l'occasion de se faire une meilleure place en prenant celle des autres : ainsi se conjuguent bien des motivations ! Si le même sacrifice expiatoire ne se retrouve pas dans les autres pays d'Europe, c'est aussi qu'il n'y a pas chez eux l'équivalent des guerres « franco-françaises »¹. La presse de la collaboration est aussi condamnée parce qu'elle jugée comme une « presse pourrie ». C'est parce qu'elle était pourrie qu'elle a glissé si vite vers la trahison, elle est « la honte de ce pays » écrit Albert Camus dans *Combat*. On retrouve ici le thème des attaques des années 1920 et 1930, venues avant tout de la gauche, contre la corruption et la dépendance à l'égard de l'argent de tant de journaux. Cette dénonciation a pour beaucoup un caractère anticapitaliste, mais elle a aussi un caractère moral, sur lequel insiste Camus. Le corollaire est la mise sous séquestre des biens de la presse collaborationniste. La condamnation des liens entre la presse et l'argent inspire encore l'ordonnance du 26 août 1944, qui exige la transparence des nouvelles entreprises, la publication des tirages, des bilans, des noms des actionnaires, et qui interdit à un même propriétaire de posséder ou diriger plus d'un titre tirant à plus de 10 000 exemplaires. Peut-être est-ce cette coloration trop à gauche qui explique que de Gaulle n'ait pas contresigné ces ordonnances. La presse issue de la Libération est d'abord une presse très politisée, mais avec une redistribution majeure des engagements. Les grands bénéficiaires sont les chrétiens-démocrates du nouveau parti du MRP, le Parti socialiste et le Parti communiste. Pour la première fois, socialistes et communistes disposent, avec leurs journaux, d'une influence équivalente à leurs résultats électoraux. Par contre la part des quotidiens radicalisants est réduite des trois quarts, même en y joignant la tendance UDSR, comme celle des journaux de droite, bien en-deçà de l'influence électorale que conservent ces courants, démonstration que la presse ne fait pas l'élection, ou du moins n'y suffit pas. La suite a montré que la préférence politique des électeurs ne suffisait pas non plus à leur faire lire une presse engagée. On retrouve dans la presse hebdomadaire politique les mêmes caractères : les socialistes ont *Gavroche*, les communistes *Action*, qui s'adresse aux intellectuels, « compagnons de route », le MRP *Carrefour*, qui est en tête des tirages. Il faut attendre 1947 pour que paraisse un premier titre d'extrême droite, *Aspects de la France*, héritier de *L'Action française* (cf. p. XXX).

Dans un éditorial du *Populaire* de 1928, cité par Maurice Martin, Léon Blum avait imaginé qu'un jour, pour libérer la presse des pressions de l'argent, « le service

¹ Cf. *Les guerres franco-françaises*, n° 5 (janvier-mars 1985) de *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*.

public fournirait des locaux, le matériel d'impression [...] assurerait également le transport, la distribution, la vente au détail des journaux », tout en ajoutant : « qu'on me pardonne cette vision utopique ». La presse de la IV^e République bénéficie d'un ensemble d'aides de l'État qui vont dans ce sens et lui assurent des conditions d'exploitation exceptionnelles. La première de ces aides est l'installation des nouveaux journaux dans les locaux et les meubles des anciens. La Libération a été une époque unique où des journaux ont pu se créer sans mise de fonds, et même avec un prêt de l'État pour démarrer. Pour gérer les biens de la défunte presse de la collaboration, la loi du 11 mai 1946 crée la SNEP (Société Nationale des Entreprises de Presse) qui est, en définitive, la concrétisation d'une des idées émises par Blum. La SNEP accorde des tarifs de location avantageux, qui parfois ne tiennent pas compte des frais d'amortissement du matériel. Elle tolère d'importants retards de paiement et certains journaux disparaîtront en laissant des impayés considérables. Du fait de son rôle, la direction de la SNEP présente un intérêt politique évident. À sa création elle est confiée au socialiste Jean-Pierre-Bloch (1905-1999) ; il est prorogé en juin 1951 huit jours avant les élections législatives, par le seul ministre de l'Information qu'aient eu les socialistes depuis 1947 !

Les ordonnances de la Libération annoncent un statut de la presse qui doit lui garantir les moyens de remplir ce que les hommes de la Résistance considèrent comme sa mission. L'ordonnance du 26 août 1944 ébauchant un statut juridique spécifique de l'entreprise de presse en est un premier élément, or les textes d'application ne seront jamais publiés. Par la suite, plusieurs projets de statut seront discutés à l'Assemblée Nationale, sans qu'aucun dépasse le stade des commissions. Par contre une série de mesures particulières a progressivement été mise en place. Quelques-unes sont des aides directes, c'est à dire inscrites au budget et représentées par des subventions versées à la presse ou à ses prestataires de services ; la plupart sont des aides indirectes. Les tarifs postaux préférentiels étaient anciens : deux lois de 1930 et 1934 en avaient précisé les conditions, redéfinies par la loi du 8 août 1950. En mai 1951 et avril 1953, deux textes accordent une réduction de 50 % sur les communications téléphoniques et sur les liaisons télégraphiques à destination des journaux et agences de presse. Les tarifs spéciaux pour le transport de la presse, consentis par la SNCF en 1937, supprimés en 1941, sont rétablis le 15 mai 1948. Les entreprises de presse reçoivent de nombreux avantages et privilèges fiscaux. À l'exonération de la patente, qui datait du milieu du XIX^e siècle, s'en ajoutent d'autres. La loi du 31 décembre 1945 exempte les journaux de l'impôt sur les bénéfices, pourvu que ceux-ci soient investis, dans les cinq ans, pour l'achat de matériels. Prévue à l'origine pour deux ans, cette disposition sera constamment reconduite. La loi du 14

août 1954 y ajoute une subvention de 15 % pour tout achat de matériel de composition et d'impression. La même année est prévue l'exemption de la TVA lors de sa mise en place (voir p. XXX). L'État verse encore des subventions pour abaisser le prix des papiers de presse. Elles sont gérées par la Société Professionnelle des Papiers de Presse, créée en 1947, et qui assure la péréquation du prix des papiers français, plus chers vis-à-vis des prix mondiaux, et écrête les hausses du marché international. Une aide à l'exportation des publications périodiques est instituée par la loi de Finances de 1956. La fourniture des nouvelles, enfin, est assurée avec le concours financier de l'État. À la Libération, la branche Information de l'Agence Havas est devenue en effet l'Agence Française de Presse (AFP), transformée en 1947 en établissement public industriel et commercial. Or, l'État assure la majeure partie de son financement par le biais des abonnements de ses services administratifs. Les journaux ne supportent donc pas le coût réel de l'information. La contrepartie est une dépendance de l'Agence à l'égard du pouvoir politique, qui cesse quand son nouveau président, Jean Marin ¹, nommé par le ministre Mendès France en 1954, réussit à négocier avec la profession un projet de statut, avalisé par la loi du 10 janvier 1957 : les représentants de la presse ont désormais la majorité dans le conseil d'administration de l'AFP.

Aux aides qui existaient avant la guerre, reconduites ou améliorées, la IV^e République en a donc ajouté d'autres. La somme des avantages est considérable, mais au cours des guerres coloniales, de la guerre d'Algérie surtout, les gouvernements successifs font saisir des journaux qui contestent leur politique. Ces saisies sont particulièrement nombreuses après la loi du 3 avril 1955 définissant l'état d'urgence. *L'Express*, *France-Observateur*, *Le Monde* et *Témoignage Chrétien* sont les plus frappés et certains de leurs journalistes poursuivis. Au lendemain du 13 mai, la censure est même établie par le régime moribond et certains journaux paraissent avec des blancs. Néanmoins, jamais les aides à la presse ne sont sérieusement menacées. Aussi peut-on dire que la IV^e République reconnaît, suivant la tradition républicaine, mais mieux encore que l'avait fait la III^e, une place privilégiée à la presse dans l'appareil d'information, en dépit du rôle nouveau de la radio. Il est vrai que la presse constitue un groupe de pression redouté. Ce dernier, constamment représenté à l'Assemblée nationale par plusieurs patrons de la presse provinciale et mené par ses organismes patronaux, notamment la Fédération nationale de la Presse française, réussit encore à exclure légalement la publicité des ondes de la radio nationale, puis

¹ Yves Morvan, 1909-1995. Il est nommé à la suite d'un scandale : son prédécesseur avait été augmenté de 100 000 francs par mois et, en même temps, 25 rédacteurs avaient été licenciés pour raisons économiques, l'un d'eux se suicidant.

de celles de la télévision naissante. Mais le groupe de pression ne peut empêcher les émetteurs périphériques de capter, après 1950, une partie de plus en plus grande des crédits des annonceurs.

8.3.2. Des adolescences contrastées dans la presse

Après l'euphorie qui suit la Libération, les difficultés s'amoncellent pour la presse, dès 1946. Des titres disparaissent : on n'en compte plus que 14 à Paris et 117 en province en 1952 ; ils sont respectivement 13 et 110 en 1958. À partir de 1947, les tirages connaissent une chute rapide : 9,6 millions d'exemplaires en 1952. Ensuite ils remontent lentement, jusqu'à 11,6 millions en 1958, soit à peu près le chiffre de 1939. Tous les secteurs ne connaissent d'ailleurs pas la même évolution. Les quotidiens de province sont moins touchés et leur prépondérance s'accroît. Le changement le plus radical est l'effondrement des quotidiens partisans et le retour en force d'une presse d'information apolitique, ou du moins qui évite les prises de position. Rapidement sonne le glas des feuilles démocrates-chrétiennes. *L'Éclair* de Clermont-Ferrand devient une édition de *La Dépêche* de Saint-Étienne dès 1947, *Le Courrier français du Sud-Ouest*, de Bordeaux, se transforme en hebdomadaire en 1949 ; à Grenoble, *Le Réveil* tient jusqu'en 1952. *L'Aube*, le quotidien national du MRP, disparaît le 20 octobre 1951. Désormais, l'absence d'un titre catholique, dans la plupart des métropoles de province est une des grandes nouveautés par rapport à l'avant-guerre. Localement, la presse catholique n'est souvent plus représentée que par les suppléments hebdomadaires départementaux de *La Croix*.

La plupart des journaux socialisants apparus à la Libération cessent de paraître ou se reconvertissent en journaux d'information. L'une des disparitions les plus marquantes est celle de *La République du Sud-Ouest*, de Toulouse, qui cesse sa publication à la fin de 1947, quand elle doit rendre à *La Dépêche du Midi* son imprimerie. Toujours dans le Sud-Ouest, *La Nouvelle République de Bordeaux* change de mains en 1950 et devient un organe modéré. Le Parti socialiste conserve quelques titres dans ses bastions : *Le Populaire du Centre* à Limoges, *Nord-Matin*, le quotidien de la puissante Fédération du Nord ; le plus prospère est *Le Provençal*, qui, en 1958, avec ses 310 000 exemplaires, est au nombre des très grands journaux provinciaux, mais c'est le porte-parole de Gaston Defferre (1910-1986) plutôt que de la SFIO. Quant au *Populaire*, l'organe central du parti, qui avait tiré jusqu'à 275 000 exemplaires en 1945, il est tombé à 13 500 en 1958... La presse communiste subit la même érosion. En province, une première vague de disparitions suit 1947, quand l'isolement du parti qu'entraîne la Guerre froide éclaircit les rangs de ses lecteurs. La seconde accompagne le recul de l'influence communiste dans les dernières années de la IV^e République, et ses effets s'accroissent dans les premiers mois de la Ve. À Paris, *Ce Soir*, après être tombé de 425 000 exemplaires en 1946 à 120 000 en 1952, cesse de paraître le 1^{er} mars 1953. *L'Humanité*, qui avait atteint 450 000 exemplaires en 1946, ne tire plus qu'à 226 000 exemplaires au début de 1958 ; son recul est ralenti

car *L'Humanité* s'adresse au noyau dur des militants. La presse quotidienne communiste, qui ne compte plus alors que 6 titres, contre 27 en 1946, représente désormais, avec 500 000 exemplaires, moins de 5 % des tirages, six fois moins qu'à la Libération. Les modestes progrès de *L'Humanité Dimanche* ne compensent pas ce déclin global. De grands titres de la clandestinité qui survivent dans la presse parisienne perdent eux aussi du terrain. En 1958, *Franc-Tireur*, socialisant, tire à moins de 100 000 exemplaires, *Combat*, plombé par les contradictions internes quant à la guerre d'Algérie ¹, à 60 000 ; *Libération*, soutenu par le Parti communiste, est encore à 125 000.

Les deux grands titres qui dominent la presse parisienne de qualité ne sont liés à aucun parti. *Le Figaro*, avec 480 000 exemplaires à la fin de la IV^e République, reste le grand quotidien modéré. Il maintient sa tradition de journal d'information et de culture, grâce à ses rubriques sur les spectacles, la vie littéraire et artistique, et à la collaboration d'intellectuels de renom, comme François Mauriac et Raymond Aron. Son directeur, Pierre Brisson (voir p. XXX), contrôle la société fermière exploitant le titre, malgré la restauration dans ses droits en 1948 de la propriétaire d'avant-guerre, Madame Cotnareanu, veuve de François Coty ², et l'arrivée de Jean Prouvost (1885-1978) comme actionnaire. « Grand, svelte, tiré à quatre épingles, [...] visage marmoréen », d'après les souvenirs de Philippe Bouvard ³, il emploie comme chroniqueurs réguliers des « immortels », mais il sait aussi enrôler de jeunes journalistes enthousiastes et conservateurs, voire transformer un petit « grouillot » débrouillard et entreprenant en journaliste. C'est le cas de Philippe Bouvard ⁴, né en 1929, passé par le Centre de Formation des Journalistes (CFJ), fondé en 1946, installé provisoirement dans une école du XIX^e arrondissement (parmi ses condisciples, Georgette Elgey ⁵). Engagé au *Figaro* comme garçon de course du service photo, dirigé par Raymond Manevy, Bouvard grimpe vite dans la hiérarchie de la maison en cultivant la proximité avec le directeur, Pierre Brisson. Il parvient à la « chronique parisienne ».

Le Monde, cas unique de création suscitée par le pouvoir politique (de Gaulle pour remplacer *Le Temps*), au profit de Hubert Beuve-Méry, construit sa réputation

1 A.-M. Duranton-Crabol, « *Combat* et la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, oct.-déc. 1993, pp. 86-96.

2 Joseph Spoturno, 1874-1934.

3 Philippe Bouvard, *Je crois me souvenir... 60 ans de journalisme*, Flammarion, 2013, réédition, J'ai lu, 349 p., p. 49.

4 *Ibid.*

5 Georgette Lacour-Gayet ; née elle aussi en 1929, « héritière » d'une famille intellectuelle et intégrée au monde des affaires.

de journal de référence et double à l'adolescence son tirage. Ce dernier stagne à 150 000 pendant longtemps, mais une augmentation se produit à la fin de la Guerre d'Algérie : 220 000 exemplaires sont imprimés chaque jour de 1958 à 1960. La crise de 1951 est pour *Le Monde*, qui est né dans l'ombre du pouvoir, un épisode décisif. Elle éclate en pleine guerre froide à la suite d'articles mettant en cause la politique atlantique de la France et suggérant un neutralisme entre les blocs. Les deux autres membres du comité de direction exigent la démission de Beuve-Méry. Celui-ci est sauvé par le soutien résolu de la rédaction, celui des lecteurs, et le revirement de l'homme du général de Gaulle au sein du comité de direction, Funck-Brentano. En dépit de la création d'une Société de rédacteurs qui reçoit 28 % des parts de la SARL « Le Monde » et un droit de veto sur les décisions engageant son avenir, Beuve-Méry devient désormais le patron indiscuté du journal. Avec la solidarité des journalistes et des lecteurs, il résiste aux campagnes hostiles et aux entreprises concurrentes, et il reste après 1951 le seul maître du journal, dans le capital duquel il a fait place à une société formée par les journalistes. L'influence du directeur croît avec le tirage et le prestige du journal, les raisons personnelles s'appellent qualités professionnelles indéniables, rigueur intellectuelle et morale, indépendance farouche face aux forces politiques et aux intérêts économiques, au prix de la pauvreté matérielle, vite légendaire, dévouement à la cause de la « libre information » et à une « sorte de service public ». Beuve-Méry impose une rigueur rédactionnelle qui fait le renom du *Monde*, et une austérité qui lui assure l'équilibre financier et l'indépendance économique. *Le Monde* est aussi un lieu d'élaborations de propositions politiques. *Le Monde* devient une référence par la fiabilité de ses informations et la qualité de ses commentaires. Beuve-Méry rédige ses éditoriaux sous le pseudonyme de « Sirius », il critique tous les gouvernements, surtout ceux dirigés par un démocrate chrétien, sensibilité dont il est certainement proche, il soutient PMF, se rallie au général de Gaulle à partir du 27 mai 1958, avec réticence et réserve, avant de s'opposer à lui à partir de 1962. Beuve-Méry est responsable de l'octroi d'une tribune au « neutralisme », de la faveur du journal envers les prêtres-ouvriers et de la dénonciation de la torture en Algérie. Il est hostile au communisme et le PCF ne ménage pas *Le Monde* ; après avoir quelque peu louvoyé dans les premières années, il est favorable à la décolonisation. Le quotidien résiste sans peine en 1956 à la tentative, soutenue par de puissants intérêts et par des forces politiques modérées, de lancer contre lui *Le Temps de Paris*, qui disparaît au bout de 66 jours. *Le Monde* est le journal des étudiants, il attire les catégories sociales nouvelles, en particulier les cadres, son taux de pénétration est particulièrement élevé chez les professions libérales, les cadres supérieurs, les chefs d'entreprise, et il est original par sa société de rédacteurs, par sa présentation austère, héritée du *Temps*, et son style cultivant la

litote. *Le Monde* contribue à modeler les futurs cadres de la nation, notamment à Sciences Po et à l'ENA. Un grand souci d'objectivité, mais également des « libres opinions », l'accueil en 1952 (Beuve-Méry pardonne facilement) de l'ancien collaborationniste et antisémite, condamné à la Libération à dix ans de travaux forcés, Robert J. Courtine (1910-1998) qui, sous le pseudonyme de La Reynière, tient la rubrique gastronomique jusqu'en 1993, et une orientation générale plutôt de gauche, ce qui permet, selon la formule de Bruno Rémond, à « *L'Aurore*, dans un portrait cinglant de Sirius par André Frossard, [d'attaquer] les méandres de cette objectivité qui trouve toujours à critiquer ce que l'opinion commune approuve ou à défendre ce qu'elle réfute » ! 1

Le déclin de la presse de parti touche aussi les hebdomadaires. *Gavroche* disparaît en 1948. *Action* est sacrifié en 1952 par le Parti communiste à la politique de fermeture du temps de guerre froide. *Carrefour* prend une orientation gaulliste, mais perd en quelques années les trois-quarts de ses lecteurs. *Le Canard enchaîné*, qui s'était à la Libération rapproché des communistes, s'en écarte à partir de 1946 sous la direction nouvelle de Robert Tréno 2 ; celui-ci en fait un journal d'indiscrétions recueillies dans les couloirs du Parlement et le lectorat double d'ici à 1958. La conjoncture de la IV^e République, où la gauche est coupée en deux, où une partie de la gauche est souvent au pouvoir, n'est pas très favorable à un journal satirique qui se veut de gauche. Les débuts de la Ve République mènent, au contraire à l'âge d'or. Les vraies réussites dans ce secteur sont deux périodiques très engagés mais sans lien avec aucun parti. *L'Observateur* est fondé en 1949 ; il combat les guerres coloniales, avec *Témoignage chrétien* 3 et *Le Monde*, défend le neutralisme, mais dénonce aussi fermement le totalitarisme soviétique. Les hebdomadaires français font peau neuve dans les années 50, ils se diversifient, se spécialisent et les « hebdos », inspirés des *news-magazines* américains, visent la clientèle des classes moyennes 4. Le premier d'entre eux, chronologiquement, est *L'Observateur*, fondé fin 1949 par Roger Stéphane 5 et Gilles Martinet 6, Claude Bourdet 7 étant directeur politique. Le premier numéro paraît effectivement le 13 avril 1950, les suivants montrent un journal

1 Bruno Rémond, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française*, op. cit., p. 809.

2 Ernest Raynaud, 1902-1969.

3 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 3-15.

4 Cf. Sylvie Guillaume, *Les classes moyennes au cœur du politique sous la IV^e République*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 252 p.

5 Roger Worms, 1919-1944.

6 1916-2006.

7 1909-1996. Il est donc le plus âgé. Sur l'hebdomadaire : Ph.Tétart, *Histoire politique et culturelle de France Observateur. 1950-1964. Aux origines du Nouvel Observateur*, L'Harmattan, 2000, 2 vol., 252 & 250 p.

austère, dans la mouvance de la gauche, avec un désir de regroupement des « nouvelles gauches », la plupart des collaborateurs de l'hebdomadaire ont d'ailleurs une sensibilité de gauche ; François Furet (1927-1997) y signe André Delcroix ses papiers. Le titre est changé en *France-Observateur* en avril 1954 car on s'aperçoit alors que le titre était déjà pris par une compagnie d'assurances, puis ce sera *Le Nouvel Observateur* en 1964. *L'Observateur* dénonce les politiques de la IV^e République, tire à 70 000 exemplaires en 1958, survit grâce à ses lecteurs et à la constitution du PSA et du PSU au retour de De Gaulle ; en son sein le rôle de Jean Daniel ¹, le rédacteur en chef, est très important. Il aspire à reconstruire une gauche qui à la fois rejette le communisme et refuse les abandons de la SFIO, comme, dans un autre horizon, la revue *Esprit*. À la mort de Mounier, en 1950, Albert Béguin prend le relais, jusqu'à sa mort en 1957. Jean-Marie Domenach (1922-1997), rédacteur en chef depuis 1949, lui succède et donne pendant vingt ans à *Esprit* sa vitesse de croisière (1957-1976). La revue, pauvre, a des liens intellectuels et éditoriaux avec les Éditions du Seuil.

L'Express est lancé le 16 mai 1953, avec une brillante équipe de collaborateurs, où coexistent François Mauriac et Albert Camus, par Jean-Jacques Servan-Schreiber (JJSS) ² et Françoise Giroud ³. L'objectif est de soutenir Pierre Mendès France pour l'amener au pouvoir (voir p. XXX) ; JJSS lui rédige son discours d'investiture de 1953 ; *L'Express* devient un « organe de défense du mendésisme » et un « cénacle » ⁴. La diffusion monte à 110 000 exemplaires avec l'arrivée de PMF à la tête du gouvernement et l'arrêt de la guerre d'Indochine, contre laquelle l'hebdomadaire s'était prononcé, mais la transformation en quotidien avant les législatives de 1956 est un échec. Redevenu hebdomadaire, avec une diffusion de 111 000 exemplaires en 1956, *L'Express* accroît son audience dans les difficultés finales du régime, il lutte contre la guerre d'Algérie et accorde une grande attention à la culture : le tirage est de 150 000 en 1958. La collaboration de François Mauriac, initiée en novembre 1953, poursuivie avec son « bloc-notes », à partir du 10 avril 1954, jusqu'en 1959, conforte le succès de *L'Express*. Le rédacteur en chef est Pierre Viannson, qui ajoutera bientôt « -Ponté » à son nom. L'influence immédiate de *L'Express* a été grande, mais son legs idéologique moindre que celui de *France-Observateur* qui, dans un public peu nombreux mais comptant beaucoup d'étudiants, a jeté les germes d'une réflexion qui

¹ Jean Bensaïd, né en 1920.

² 1924-2006, d'abord marié à Madeleine Chapsal, née en 1925.

³ 1916-2003. Née Léa Gourdjji, elle a pris le pseudonyme de Giroud quand elle était script de cinéma, il deviendra son nom officiel en 1964. Elle a commencé sa carrière à *Elle*.

⁴ Laure Adler, *Françoise (Giroud)*, Grasset, 2011, 492 p., pp. 114 et 116.

aidera à l'arrivée d'une nouvelle gauche. D'autres hebdomadaires sont remarquables, comme *Caliban* (1947-1951), revue très intellectuelle ¹.

Parallèlement à l'affaissement de la presse engagée, on observe la montée de la presse d'information, dont la réussite de *France-Soir* offre l'exemple éblouissant. Sa rédaction est prise en mains par Pierre Lazareff, l'ancien bras droit de Jean Prouvost (voir p. XXX) à *Paris-Soir* avant-guerre, en tant que directeur de la rédaction de *Paris-Soir* (1931-1939). Le titre tombé aux mains d'Hachette au début de 1947, *France-Soir* retourne au journalisme populaire d'avant 1939 que les fondateurs de *Défense de la France* avaient condamné : prédilection pour le fait divers, le sensationnel, primauté au dramatique et à la distraction plutôt qu'à l'information politique et à l'analyse. Le tirage de *France-Soir* croît régulièrement, partant de 264 000 exemplaires en 1944, il franchit la barre du million d'exemplaires en juillet 1953 et atteint 1 365 000 en 1956, puis il plafonne. Fils d'un émigré juif russe fuyant les persécutions antisémites, Pierre Lazareff (1907-1972) ², avait fait de modestes études au collège Chaptal. Il avait épousé en 1939 Hélène Gordon (1909-1988), née en Russie en 1909, ethnologue et journaliste (voir p. XXX), et s'était réfugié aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale. Là il est chef des services français de l'Office d'information et de presse à New York (*War Information Bureau*) puis passe à Londres. Au lendemain de la guerre, Hélène fonde avec Marcelle Auclair (1899-1983) *Elle* (le premier numéro est du 21 novembre 1945), tandis que « Pierrot-les-Bretelles » ³ prend en mains *France-Soir*. Parmi les journalistes, on trouve, entre autres, Françoise Giroud et à partir de 1947 Edmonde Charles-Roux (1920-2016), valeureuse résistante et assistante sociale dans la Première Armée qui passe deux ans chez *Elle* avant de travailler à l'édition française de *Vogue* (1950), dont elle deviendra rédactrice en chef et qu'elle ne quittera qu'en 1966, l'année de son prix Goncourt pour *Oublier Palerme* ⁴. Le couple Gordon-Lazareff est célèbre dans les années 50 pour ses réceptions dans sa grande maison de Louveciennes, la « Grille royale » et pour son amitié avec les Pompidou. Pierre Lazareff, après avoir pris la tête de *France-Soir*, dirigera tout un groupe de presse (*Le Journal du dimanche*, *France-Dimanche*, *Paris-Presse*, etc.). Dans la presse parisienne du matin, le public populaire, y compris dans les banlieues rouges, va au *Parisien-Libéré* d'Émilien Amaury, très conservateur, mais qui sacrifie la politique à

¹ Cf. C.Renou, « *Caliban*, une revue de vulgarisation intellectuelle ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, oct.-déc. 1993, pp. 75-85

² Y.Courrière, *Pierre Lazareff ou le vagabond de l'actualité*, Gallimard, 1995, 810 p.

³ D'après Philippe Bouvard, *op. cit.*

⁴ Dans les années 50 elle aide au lancement du Festival d'Aix-en-Provence et est aussi nègre de Maurice Druon pour *Les Rois maudits*. Elle épousera Gaston Defferre en 1973.

l'information sur la vie quotidienne et le sport. Émilien Amaury 1 s'est fait lui-même : né en 1909 à Étampes, il n'a que le certificat d'études ; plongeur dans le restaurant d'une société coopérative de consommation, il est remarqué par Marc Sangnier (1873-1950), le fondateur du Sillon, qui en fait son secrétaire puis le charge de démarcher les annonceurs pour la presse démocrate chrétienne. En 1931, il fonde une agence de publicité ; il se lie pendant l'Occupation avec Claude Bellanger (1910-1978), ancien secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement ; résistant, il fournit en papier la presse de la Résistance ; à la Libération il est, avec Bellanger, un des principaux actionnaires du *Parisien libéré*. Ayant racheté des parts, il devient en 1947 le président du *Parisien*, Bellanger étant directeur général. Par ailleurs, en 1944 il a fondé l'hebdomadaire *Carrefour* ; grâce aux bénéfiques dégagés des deux côtés, il parvient à la tête d'un véritable empire de presse : *Marie-France*, *Point de vue-Images du monde*, etc. Il se heurtera à une grève très dure en 1974, et il décédera accidentellement en 1977.

En province, le succès va, de même, aux journaux qui choisissent de ne pas paraître engagés, bien qu'ils se rangent fermement, dans les moments de crise ou de tension, aux points de vue de l'opinion majoritaire. Cette reconversion en journal d'information faiblement coloré permet à *Ouest-France*, nettement attaché au MRP à l'origine, d'éliminer ses concurrents Rennais et de devenir très vite le premier tirage des quotidiens de province (561 000 exemplaires en 1958). À Grenoble, *Le Dauphiné Libéré* abandonne le drapeau socialiste et, grâce à l'abondance de sa pagination et à la richesse de son information locale, grignote le public des autres titres qui disparaissent successivement, le dernier, *Les Allobroges*, en décembre 1958. À cette date, les situations de monopole ne sont pourtant pas encore la règle et la presse provinciale comme la presse parisienne restent peu concentrées.

Le dessin de presse connaît une effervescence unanimiste à la Libération, mais rapidement les vieux clivages sont ranimés, ce que montre assez bien l'opposition entre Sennep 2 au *Figaro* et Gassier à *L'Humanité*. Les années 50 sont pour le dessin de presse un âge d'or, avec Gus (1911-1997), Tetsu (Roger Testu, 1913-2008, avec une noirceur cachée), Chaval (Yvan Le Louarn, 1915-1968), Jean Bellus (1911-1967),

1 Notice par Patrick Eveno dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, op. cit., pp. 23-24.

2 Pseudonyme de Jean-Jacques Pennès, 1894-1982, et numéro 221 de *Je me souviens* de Georges Perec. Lire C. Delporte, « On ne se relève pas d'un dessin de Sennep ! », dans *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, coll. "Points", 1995, 414 p., pp. 171-176.

Mose (Moïse Depond, 1917-2003), Malo, Bosc 1, Jacques Faizant (1918-2006), Siné (Maurice Sinet, 1928-2016), Sempé (Jean-Jacques Sempé, né en 1932), Bernard Aldebert, etc.

Les presses non politiques prennent une place de plus en plus grande. La presse sportive a son quotidien, *L'Équipe*, depuis février 1946. De nombreuses publications spécialisées naissent dans les années 50, ainsi *L'Auto-Journal*. Le titre est fondé en décembre 1950 par Robert Hersant (1920-1996), un journaliste normand au passé trouble, arrêté pour collaboration à la Libération. Personnellement peu passionné par l'automobile, toujours doté de voitures obsolètes, Hersant conçoit la publication comme démagogique et rentable, voire juteuse. Dressé contre les constructeurs et la fiscalité, *L'Auto-Journal* fonctionne bien, malgré le refus de toutes les marques de prêter des véhicules pour faire des essais et un nombre conséquent de procès. Recherchant le sensationnel, le *scoop* comme on ne dit pas encore, réussissant de beaux « coups », comme la révélation aux lecteurs de la Citroën DS 19, réalisant des bancs d'essai proclamés impitoyables et utilisant des *paparazzi* chanceux, choisissant le scandale dont on parle au café du commerce, confondant patriotisme protectionniste avec nationalisme franchouillard, démagogie avec populisme et poujadisme, *L'Auto-Journal* voit son tirage augmenter, avec des pointes lors de la sortie de modèles nouveaux, et son bilan financier est très positif. D'une façon globale on assiste au retour de la presse de distraction : *France-Dimanche*, de Hachette, renoue avec une formule qui exploite la fascination populaire pour les stars et les princesses. Des modèles plus sérieux mêlent reportages et récits. Dans les années d'après-guerre, *Sélection du Reader's Digest*, version française du mensuel américain *Reader's Digest*, est vendu à plus d'un million d'exemplaires. Mais il est dépassé quand Jean Prouvost, ressuscite puis développe son magazine d'actualité photographique d'avant-guerre, sous le titre à peine modifié de *Paris Match*. L'hebdomadaire est lancé par Jean Prouvost le 25 mars 1949, en « fusionnant » de manière posthume et grâce à une autorisation de (re)paraître ainsi qu'au soutien des anciens propriétaires du *Match* d'avant-guerre, dont les Béghin, gros industriels du sucre de betterave, les deux titres qu'il avait possédés avant-guerre, *Paris-Soir* et *Match* et il n'hésite pas à accueillir très souvent de la publicité pour son concurrent Boussac (voir p. XXX). Après des débuts difficiles, *Paris Match* est la plus spectaculaire réussite de la presse française, avec 8 millions de lecteurs vers 1960 (mais très peu d'abonnés) : « le poids des mots, le choc des photos » est sa devise. Bien au-delà de

1 Jean-Maurice Bosc, 1924-1973. Notice dans P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 391-392.

l'anecdote selon laquelle Prouvost n'avait de contact avec les goûts du public populaire qu'au travers de son chauffeur, il sait s'entourer et recruter de nouvelles têtes, constituant une véritable équipe de rédaction, avec sa hiérarchie, peu intéressée par la politique politicienne 1.

Tirages moyens de l'hebdomadaire *Paris Match* 2 :

- 1949 : 226 537
- 1950 : 282 342
- mai 1951 : 406 325
- 1951 : 426 661
- mai 1952 : 686 066
- 1952 : 707 175
- mai 1953 : 872 318
- 1953 : 920 595
- mai 1954 : 1 133 000. On entre dans la période de rédaction de *Mythologies* (entre 1954 et 1956) et il faut noter que la réflexion de Roland Barthes part souvent de *Paris Match* 3
- 1954 : 1 144 167
- 1955 : 1 382 399
- avril 1956 : 1 674 091
- 1956 : 1 600 417 (la première baisse, légère)
- janvier 1957 : 1 784 467

La presse féminine se diversifie. La formule mêlant conseils pratiques, modèles de couture et lectures perdure avec *Modes et Travaux*, né en 1919, et *Le Petit Écho de la Mode*, encore plus vieux puisqu'apparu en 1880. Ces deux titres tirent chacun à plus d'un million d'exemplaires en 1958. Par contre, le succès auprès des lectrices aisées de la formule de luxe est nouveau. Hachette, en confiant les rênes à Hélène Gordon-Lazareff, lance *Elle* en 1945. L'hebdomadaire contribue à diffuser le modèle de l'*american way of life*. En 1954 Prouvost ressuscite *Marie-Claire*, qui avait introduit le genre en France à la veille de la guerre. Le premier titre dépasse 800 000 exemplaires et le second 1 200 000 en 1958. La presse du cœur de Cino Del Duca (1899-1967) conquiert un public dans les milieux populaires : *Intimité* et *Nous Deux*,

1 Plusieurs publications hagiographiques, dont Guillaume Hanoteau, *La Fabuleuse Aventure de « Paris Match »*, Plon, 1976, 199 p., abondamment complétées par la lecture intégrale de la collection de *Paris Match* pendant les années 50, amicalement prêtée par Sylvie et Pierre Pellet.

2 *Paris Match* 278, 409 & 371.

3 Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p. Plus modestement, l'hebdomadaire a été très souvent utilisé dans ce livre, le lecteur l'aura remarqué.

tous deux créés en 1946, tirent, le premier à plus de 700 000, le second, battant tous les records, à plus de 1 500 000 en 1958.

Durant les dix dernières années de la IV^e République, les espoirs et les ambitions de la Libération subissent l'épreuve des réalités. Mais la presse née à la Libération est en plein repli quatorze ans après. Certaines causes sont conjoncturelles, ce sont les grèves des imprimeries de presse, à Paris essentiellement, qui s'échelonnent depuis la fin de 1945 sur un an et demi et sont donc antérieures au grand mouvement social de 1947. Ce sont des grèves courtes et répétées, dont la multiplication provoque le *lock-out* des ateliers en janvier 1947, ce qui déclenche une grève nationale des ouvriers du Livre de quinze jours. À peine le travail a-t-il repris qu'une grève totale démarre à Paris ; elle dure plus d'un mois. C'est le plus long conflit qu'ait connu la presse française. Il se termine par la victoire du personnel ouvrier. Tous les avantages de la profession, majorés pendant l'Occupation par la réduction de la durée de la journée quand le travail était rare, sont confirmés. Alors que le gouvernement a bloqué les salaires, ceux du Livre sont augmentés de 17 %. La vie chère est la raison du mouvement mise en avant par les grévistes, on y a vu aussi la main des anciens patrons ou celle des trotskystes. En arrière-plan, il y a en réalité l'inquiétude du personnel ouvrier. Au lendemain de la création de la SNEP, il redoute d'être fonctionnarisé : au moment où la CGT réclame des nationalisations, sa section du Livre n'est pas persuadée que l'État lui assurerait d'aussi bonnes conditions que celles obtenues depuis des lustres de la part du patronat privé. Les effets sont désastreux pour la presse parisienne. Son recul dans les départements s'accroît. Les titres lancés sans assises financières, privés de recettes pendant plusieurs mois, sont aux abois et la moitié d'entre eux disparaissent. *Combat* doit chercher un mécène ; il trouve le financier Henri Smadja (1897-1974), mais Albert Camus, fidèle à son idéal d'une presse indépendante, quitte *Combat* en 1947. *France-Soir* tombe dans l'escarcelle d'Hachette. La société coopérative de messageries créée par la presse nouvelle est ruinée, et, au printemps 1947, sont créées les Nouvelles Messageries de la Presse parisienne (NMPP), qui reprennent ses activités, mais où les coopératives de presse doivent accepter, à leur côté, le retour de la maison Hachette avec 49 % du capital. En dehors de cette crise, qui d'ailleurs affecte peu les journaux de province, des facteurs agissent durablement. La presse nouvelle doit en effet se plier aux contraintes de l'entreprise et aux lois du marché, auxquelles ses fondateurs avaient cru échapper. Un épisode marque clairement le passage d'une presse entretenue à une presse d'entrepreneurs, c'est le vote, sous le ministère Mendès France, de la loi du 2 août 1954, dite « loi de dévolution ». Elle fixe les conditions du transfert des biens de presse : conditions de rachat, par les utilisateurs, à la SNEP ou aux anciens

propriétaires qui n'ont pas été condamnés pour collaboration. C'est donc la liquidation à terme de la SNEP, la reconversion de l'ensemble des entreprises de presse en sociétés possédant un important capital fixe. La loi de dévolution marque leur retour dans une logique d'économie libérale. Sans doute les aides de l'État se maintiennent-elles et conservent-elles en vie bien des titres, malgré leurs effets pervers, puisque plus un journal est prospère, plus il se vend et reçoit de publicité, plus il fait de bénéficiaires et peut profiter de remises d'impôts. Mais, aussi importantes soient-elles, ces aides n'apportent qu'un correctif.

Malgré la croissance démographique et les progrès de la scolarisation, la presse quotidienne entre progressivement en crise, provoquant la diminution du nombre des titres et la baisse des tirages, malgré des tarifs réduits de Poste et de transport. Les quotidiens représentant les idées d'un parti politique s'évanouissent, à l'exception de *L'Humanité*, et *La Nation*, journal du parti gaulliste ne vivra guère. Cela n'empêche pas des innovations, par exemple le format « tabloïd » est inauguré par *Paris-Jour* en 1959, sous la houlette de Cino Del Duca, naturalisé français depuis deux ans (1899-1967). Désormais, un facteur contribue grandement à la sélection des titres, la distribution des recettes publicitaires. C'est en effet le moment où la France aborde le plein de la société de consommation. L'activité publicitaire en est stimulée, comblant progressivement son retard sur nos grands voisins. La part de la presse, bien que se réduisant, est encore essentielle, avec environ 50 % du total des dépenses publicitaires en 1955. En 1957, la publicité et les petites annonces représentent 35 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de la presse. C'est à peu près une fois et demie les sommes économisées ou reçues du fait des aides de l'État. Or, cette manne est très irrégulièrement répartie, elle va aux journaux qui touchent le plus large public. La politique rédactionnelle, le choix d'un contenu politique relativement neutre, constituent des moyens de conquérir les lecteurs qui attirent les annonceurs. À Grenoble, *Le Dauphiné-Libéré*, par le choix d'une orientation modérée et d'une abondante mais coûteuse information locale, élargit son public, attirant ainsi à lui la publicité destinée au marché de la région dauphinoise. Désormais, la logique d'entreprise devient donc dominante. Les presses et les titres qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont ceux qui adoptent une gestion rigoureuse et qui se plient aux règles du marché, ce qui est le cas de la presse féminine. Dans la presse quotidienne, l'insuffisance du nouveau patronat est pour une part dans la fragilité de cette presse, car il est souvent ignorant des problèmes de gestion et il est d'autant moins incité à leur accorder de l'importance que les mises de fonds initiales ont été faibles. Au contraire, les titres rescapés d'avant-guerre, parisiens ou provinciaux, dont les patrons connaissaient déjà les réalités économiques sont tous en bonne santé, ainsi *Le Figaro*,

La Dépêche du Midi, La Montagne, L'Est Républicain ou *Le Progrès. Ouest-France*, dont l'entreprise prolonge celle de *L'Ouest-Éclair*, devient vite le premier régional. Parmi les nouveaux venus, ceux qui choisissent une gestion efficace font leur place : *Le Parisien-Libéré* et *Le Provençal* sont parmi les premiers à recourir aux sondages pour connaître leur public et se valoriser auprès des annonceurs. Beuve-Méry consolide *Le Monde* en y compressant les dépenses et en imposant l'austérité à ses journalistes.

1958 est une date dans l'histoire politique mais n'en est pas une dans celle de la presse. La sélection des titres, qui a déjà commencé sous l'effet des lois du marché, se poursuit ensuite. Les tirages de la presse quotidienne évoluent dans le même sens qu'auparavant. La prospérité des presses spécialisées et professionnelles continue. La Ve République conserve à la presse les aides mises en place par la IVe. Pour l'histoire de la presse, la charnière se situe plus tard, vers 1965-1970, quand la concentration s'accélère, qu'une nouvelle génération de patrons, plus gestionnaire, prend le relais, quand la primauté de la télévision s'affirme au sein de l'appareil d'information et que la maladie de langueur de la presse quotidienne se transforme en crise. Mais dès 1958, il apparaît que la réforme de la presse tentée à la Libération a en grande partie échoué. Les journaux, créés sans argent en 1944-1945, en dépit des aides mises en place, ont dû s'insérer dans une économie de marché.

Ceux des journaux qui n'ont pas trouvé un public assez nombreux et ont été délaissés par les annonceurs ont capoté, quand ils n'avaient pas pour les soutenir une puissante organisation ou un mécène. Le journal est redevenu un produit, mais qui reste d'une sorte particulière. Il y a encore des titres qui demeurent fidèles aux ambitions qu'en 1944 *Combat* prêtait à la presse, cultiver l'indépendance et le rôle d'auxiliaire de la vie civique : *Le Monde* en est l'exemple le meilleur, même s'il a connu quelques dérapages. Avec le recul, se révèle l'ambiguïté de l'œuvre de la Libération : mettre la presse à l'abri des contraintes de l'argent, tout en la maintenant dans un système d'économie libérale, cela pouvait-il permettre d'espérer mieux qu'un résultat en demi-teinte ? Il reste un point au moins à l'actif de cette tentative : l'image de la presse, tellement détériorée avant 1939 par sa compromission dans des scandales financiers, et plus encore par le soutien qu'elle avait ensuite apporté au régime de Vichy et à l'occupant, a été restaurée, et cette restauration a contribué à la reconstruction d'un espace public républicain. La presse de 1958 n'est pas une presse discréditée. Sans doute elle n'a pas toujours, les quotidiens surtout, les qualités d'innovation qu'il lui faudrait dans une société qui bouge. Son avenir est incertain mais il n'est pas encore trop sombre.

8.4. Écouter et voir (cinéma, radio, télévision...)

8.4.1. La Libération et l'État : une libération ?

Nous avons vu qu'à la radio et pour la radio se manifeste à la Libération et à la fin des années quarante une « exigence de liberté et de démocratie », qui tourne court ¹. Les radios privées sont momentanément condamnées et l'équilibre précaire du tripartisme est une garantie d'objectivité de l'information, comme en témoigne la série « Les temps modernes », consacrée aux auteurs de l'« engagement », qui commence en avril 1945, et l'émission « La tribune des journalistes parlementaires », qui débute en février 1946, une émission-débat à laquelle participent des journalistes de la presse écrite d'opinions diverses. Les émissions d'actualités littéraires sont nombreuses, Raymond Aron intervient souvent à la radio d'alors, Albert Camus lit des extraits de *La Peste*, qui, sous une forme allégorique classique, prône l'engagement « sceptique » : le héros, le docteur Rieux « s'engage » pour lutter contre la peste (qui symbolise l'occupation allemande), il fait « comme si », mais ne croit pas ou ne croit plus aux « lendemains qui chantent », en optant pour une morale solidariste. Cependant les décisions libérales trouvent vite leurs limites, Ramadier (voir p. XXX) utilise les ondes pour expliquer l'action gouvernementale et dénoncer le péril communiste, qui est une véritable hantise. En octobre 1947, l'équipe de la revue *Les Temps modernes* se voit proposer de réaliser une émission hebdomadaire de 25 minutes, « La tribune des *Temps modernes* ». L'émission connaît un grand succès, mais... par le scandale qu'elle cause ! Les critiques émises par l'équipe à l'encontre du général de Gaulle et du RPF, alors en plein essor, soulèvent des protestations très violentes et l'émission est déprogrammée dès le début de décembre 1947.

Écouter et voir : quelle est la place de l'État ? La Seconde Guerre mondiale a montré une ambivalence et une aporie : Liberté sacrée mais l'État doit maîtriser l'outil médiatique, notamment pour pallier le risque de dictature. Il y a certes débat politique à la Libération, cependant la Radiodiffusion passe sous la tutelle de la présidence du Conseil, sans statut particulier, mais avec un « directeur », qui est longtemps Wladimir Porché (voir p. XXX). Domine l'idée qu'il faut expliquer les activités du gouvernement, « éclairer l'opinion », au fond l'idée — « quaranthuitarde » et l'on va fêter le centenaire de la révolution de 1848 — que toute démocratie est pédagogie. En tant que service public la Radio fait place à « l'information gouvernementale », avec en compensation la création de l'émission

¹ Hélène Eck, « Radio, culture et démocratie en France : une ambition mort-née (1944-1949) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1991, pp. 55-67 et « La question de l'information radiophonique de 1946 à 1950 », dans J.-J. Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *loc. cit.*, pp. 117-126.

« La tribune des journalistes parlementaires » (voir plus haut). Tous les présidents du Conseil utilisent la Radio pour s'adresser au pays, parfois à plusieurs reprises, notamment pour évoquer les problèmes du ravitaillement et expliquer les questions financières, ce dont Jacques Tati se moque dans *Les Vacances de Monsieur Hulot*. On peut ajouter que la radio est mise à contribution pour populariser le plan Marshall et qu'accorder à la Radiodiffusion nationale un lieu et un bâtiment digne d'elle et de sa mission est tôt à l'ordre du jour : un projet de Maison de la Radio est présenté au public dès octobre 1953, mais la construction définitive ne sera inaugurée que dix ans plus tard, sous la République gaullienne, le 14 décembre 1963.

Cela signifie-t-il qu'il y a censure ? Quelle est le visage de l'Anastasia des années 50 ? On le connaît bien pour le cinéma grâce à Frédéric Hervé ¹. Il existe une censure étatique depuis 1916, c'est la Commission de Contrôle des Films, uniquement laïque, c'est-à-dire sans les catholiques (avant 1961). Parallèlement existe en effet depuis 1927 une censure catholique, incarnée en la personne de Pierre l'Ermitte, pseudonyme d'Edmond Loutil (1863-1959), prêtre du diocèse de Paris de 1888 (son ordination) à sa mort, en 1959, journaliste de *La Croix* donnant aussi des avis à d'autres publications catholiques ². Il publie, non seulement des chroniques cinématographiques mais encore et toujours des livres, comme avant la guerre, en suivant la voie ouverte par l'abbé Louis Bethléem, mort en 1940 ³. Encore parallèlement, en 1955 l'abbé Ambert Gau (1910-1993), député MRP, lance une campagne contre « le crime et la sensualité qui sont les deux mamelles avachies du cinéma français expirant ». Des députés MRP demandent l'interdiction du *Blé en herbe* de Claude Autant-Lara et d'*Avant le déluge* d'André Cayatte et de nombreux maires interdisent ces films. Pèse sur la Commission de contrôle des Films le poids des proscriptions politiques pendant les premières années suivant 1947. Elle exerce une censure sexuelle très forte mais elle introduit une innovation en examinant *Et Dieu créa la femme* (1956) : certes il y a interdiction totale en l'état, mais la Commission dresse la liste des scènes « osées » qui, après leur suppression, permettrait la sortie

1 F.Hervé, *La censure du cinéma en France à la Libération (1944-1950)*, ADHE, coll. « Historiens de demain », 2001, 256 p. et « Anastasia, fille aînée de l'Église et de l'État ? Censure étatique et cotation catholique des films en France (1945-1966) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2014, pp.121-134. Je rappelle l'importance pratique du livre d'Y.Martin, *Le cinéma français. 1946-1966. Un jeune homme au fil des vagues*, Méréal, 1998, 349 p., à lire et à relire, ainsi que de J.-Ch.Sabria, *Cinéma français. Les années 50. Les longs métrages réalisés de 1950 à 1959*, Éditions du Centre Pompidou, 1988, 512 p. ; J.-Ch.Sabria & J.P.Busca dir., *L'index du film français*, Denis Jacob, 1985, 923 p. Encyclopédie sous forme de fiches, très belle iconographie.

2 Y.Poncelet, *Pierre l'Ermitte (1863-1959). Prêtre, journaliste à « La Croix » et romancier. Présence catholique à la culture de masse*, Cerf, 2011, 663 p.

3 J.-Y.Mollier, *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*, Fayard, 2014, 510 p. ; « Aux origines de la loi du 16 juillet 1949, la croisade de l'abbé Bethléem contre les illustrés étrangers », dans l'ouvrage collectif dirigé par T.Crépin & T.Groensteen, « On tue à chaque page », *op. cit.*, pp. 17-34.

du film, ce qui crée un précédent. Troisième champ des interdictions : 54 % des films interdits par la commission présidée par Georges Huisman (jusqu'en 1950) sont des films américains.

8.4.2. Donner à comprendre

Les journaux d'enfants sont très didactiques et relaient l'école sans en exagérer et moquer les insuffisances : les « histoires de l'oncle Paul », avec comme adjectifs, « belles », vraies » ou « merveilleuses », sont là, dans *Spirou*, à partir de 1951, pour instruire, avec d'énormes bulles de texte ; Mickey Mouse, dans « Mickey à travers les siècles », un feuilleton de vingt ans spécifiquement français, reçoit des coups sur la tête, ce qui le propulse dans le passé, prétexte à de robustes « tartines » d'histoire et tous les magazines pour la jeunesse sont zébrés de rubriques « Vrai ou faux ? », « Le saviez-vous ? », « Incroyable mais vrai », rubriques tellement inscrites dans la mémoire qu'elles sont même le *Je me souviens* numéro de 70 de Georges Perec. Donner à voir est aussi donner à voir et comprendre les problèmes de société. Un exemple cinématographique très caractéristique est l'excellent film (1955) de Henri Decoin (1890-1969), d'après le roman d'Auguste Le Breton 1, *Razzia sur la Chnouf*. La drogue, l'argent, la peur et le sexe (dont l'homosexualité) y sont des révélateurs des oppositions sociales (et morales). L'approche est documentaire, vériste, sur un sujet qui intrigue le public, elle embrasse les ravages divers de la drogue, des différents types de drogue (et l'acteur fumeur de marijuana est un vrai drogué !), elle décrit un laboratoire, à la campagne, elle traite de la police, dans une ambiance « série noire », de la *French Connection* et des liens avec les États-Unis, par Le Havre, et la peinture sociale est très large, descendant jusqu'aux petits revendeurs et leurs clients. Jean Gabin incarne avec un grand professionnalisme le personnage principal, policier infiltré, « jouant » un personnage de caïd, Henri Ferré, dit « le Nantais », pour démanteler le réseau de *chnouf*. Gabin prend le risque d'apparaître comme un « traître » pour le public et on peut faire une comparaison avec le film, sorti le 13 avril 1956, de Julien Duvivier, *Voici le temps des assassins* : Gabin casse dramatiquement son personnage et la drogue est évoquée ici aussi de manière très réaliste 2. D'ailleurs dans *Le Désordre et la nuit*, de Gilles Grangier (1958) Gabin jouera à nouveau le policier, cette fois-ci fatigué et tombant amoureux d'une toxicomane n'ayant que la moitié de son âge. Dans le film de Decoin *Razzia sur la Chnouf* la violence est omniprésentes, les gifles infligées par Jean Gabin, la violence des seconds couteaux, comme Lino Ventura (1919-1987) et Albert Rémy (1915-1967) et celle de la police, qui « passe à tabac ». Marcel Dalio 3 incarne, comme souvent, un personnage

1 Auguste Montfort, 1913-1999. E.Retaillaud-Bajac, *Les drogues. Une passion maudite*, Découvertes-Gallimard, 2002, 128 p. et *La pipe d'Orphée. Jean Cocteau et l'opium*, Hachette, 2003, 235 p. Un des rares artistes à évoquer la drogue, dont il a fait usage : Daniel Gélin, *À bâtons rompus. Mémoires*, Éditions du Rocher, 2000, 400 p.

2 C'est aussi un des grands rôles tenus par Danièle Delorme (Gabrielle Girard, 1926-2015).

3 Israël Moschét Blauschild, 1899-1983. Une autobiographie, *Mes années folles*, J.-C.Lattès, 1976, 319 p.

de juif très peu sympathique ; Lila Kedrova (1908-2000) joue, avec une stupéfiante (*sic*) intensité une figure de droguée au dernier degré de la déchéance. Parmi les autres thèmes de ce film très riche sont évoqués incidemment : le jeu dans un tripot, les grèves de 1953, la virginité de Magali Noël ¹, l'argot des années 50, la musique et la danse, la prostitution, etc.

Plus sagement, si l'on veut, plus durablement en tout cas, la muséographie se trouve renouvelée par François Mathey (1917-1993) ², Inspecteur des Monuments historiques jusqu'en 1953 puis, surtout, conservateur en chef du musée des Arts décoratifs de Paris de 1953 à 1985. Une carrière atypique, une action originale et audacieuse, une empreinte profonde sur une génération de jeunes conservateurs, de critiques et de responsables de l'action culturelle : Mathey contribue à la construction par Le Corbusier de la chapelle de Ronchamp (voir p. XXX), d'où il était natif, il expose dans son musée le *Guernica* de Picasso en 1955, puis Léger, Matisse, Chagall et Dubuffet. Enfin il est l'un des rares promoteurs de l'art populaire dans les années 1950.

L'art populaire nous emmène sur le terrain de l'éducation populaire ³, que nous n'avons fait qu'effleurer, avec Tourisme et Travail par exemple (voir p. XXX) et dont les archives ont été largement sauvegardées par le Pôle de conservation des archives des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire (PAJEP). Sans encore de diplôme avant 1971, des « cadres » (on ne dit plus guère « chef » dans l'éducation populaire) tiennent, pour se former et réfléchir, session en Île-de-France, à Chamarande, Champrosay, Marly-le-Roi, ou, en province, à Uriage. L'État a, après la Libération, besoin des mouvements d'éducation populaire et c'est pour cela qu'est nommé Jean Guéhenno (voir p. XXX) dans une agrégation des termes « jeunesse » et « éducation populaire ». Cette situation a conduit les mouvements à se fédérer sous forme de plates-formes, l'Union patriotique des Organisations de Jeunesse (UPOJ) dès 1944, et le Groupe d'Études et de Rencontres des Organisations de Jeunesse et d'Éducation populaire (GEROJEP) en 1958. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'Éducation active (CEMÉA) sont constitués dès le 16 septembre 1944, ressuscitant à

1 Magali-Noëlle Guiffroy, 1931-2015. Elle était également chanteuse (cf. le *Fais-moi mal*, Johnny de Boris Vian).

2 B.Gilardet, *Réinventer le musée. François Mathey, un précurseur méconnu (1953-1985)*, Les Presses du Réel, 2014, 549 p.

3 G.Poujol, *L'Éducation populaire. Histoires et pouvoirs*, Éditions ouvrières, 1981, 230 p. (s'arrête à la Belle Époque) ; Geneviève Poujol dir., *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles de l'éducation populaire à l'animation culturelle*, L'Harmattan, 1996, 411 p. ; Colloque *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire (1918-1971)*, La Documentation française, 2010, 330 p. et « Des militants culturels », dans *Les Cahiers de l'animation*, 1987/IV (63), pp. 53-64 ; L.Besse, *Construire l'éducation populaire. Naissance d'une politique de jeunesse (1958-1970)*, La Documentation française, 2014, 102 p.

la Libération une association de 1938 dissoute par Vichy... au lendemain du débarquement de Normandie. Les Cœurs Vaillants et les Âmes vaillantes sont relancés en 1945 par l'abbé Jean Pihan (né en 1912), qui devient deux ans plus tard administrateur de l'Union française des Centres de vacances (UFCV), poste qu'il occupe jusqu'en 1961 (même date pour la direction de Cœurs Vaillants, *Âmes vaillantes* continue à éduquer, de même que *Fripounet et Marisette*, ainsi que *Perlin et Pinpin*, des personnages d'*Âmes vaillantes* qui obtiennent leur indépendance sous forme d'albums publiés à partir de 1954. À la Libération les chorales « À Cœur Joie » sont définitivement fondées, elles sont fédérées officiellement à l'été et à l'automne 1948 (1), de nombreuses associations apparaissent dans les départements et les régions, l'occupation française en Allemagne est un « laboratoire d'expériences », notamment avec Joseph Rovin (*cf.* p. XXX).

¹ Michèle Alten, « À Cœur Joie : du chant scout à l'ambition polyphonique (1945-1946) », dans M. Alten, *La musique au cœur des enjeux de la société française (1896-1956)*, L'Harmattan, 2017, 142 p., pp. 67-88.

8.4.3. Fernand et les Français modestes

Donner à voir est également tendre un miroir aux Français. Beaucoup de films le font, des « séries familiales » s'y exercent à la radio, comme *La Famille Duraton* à Radio-Luxembourg, triomphe au long cours (1937-1966) de la tranche de vie, d'une famille de Français moyens qui commente l'actualité « autour de la table » (premier titre de l'émission), les acteurs (Jean-Jacques Vital, Ded Rysel, Jean Carmet...) enregistrant à midi les douze minutes de l'émission du soir. Miroir divertissant tendu aux Français, phénomène de société, exaltation de la famille et de la natalité, mais recette radiophonique facile et soporifique. Cela n'empêche pas, parce que les auditeurs se reconnaissent dans le personnage de Français moyen qui leur est proposé sur les ondes, les Duraton de se multiplier selon les stations de radio et de s'appeler ici Piédalu, là Flûte, ou ailleurs Prudent, Leguignon ou encore Jaudru. Un « comique », qui traite d'ailleurs longuement de ce « métier » dans l'un de ses sketches, le fait, c'est Fernand Raynaud (1926-1973), comique populaire novateur, annonçant Coluche. Issu d'une famille ouvrière Michelin de Clermont-Ferrand ¹, il institue un véritable dialogue avec le public et peint, non pas les Français moyens dévots du commissaire Bourrel (voir p. XXX), comme il a été souvent dit, à cause du sketch *On peut rêver*, mais la France et les Français « modestes » des années 50, de Gennevilliers (où il habitait) et d'ailleurs. Les sketches de Fernand Raynaud évoquent avec beaucoup de gentillesse leur vie de famille, leur service militaire ², leurs demandes d'augmentation au patron, leurs loisirs, modestes eux aussi (*Vive le camping*), leur vélo, leur auto ou leur désir d'auto, leur attente du téléphone, et leur culture (ah, la cathédrale de Chartres, « ville bien-pensante », visitée avec Les Joyeux Pinsonnets du Dimanche...), ce que manifestement, si l'on en juge par les enregistrements des années 50, le public sent très bien, en pardonnant les caricatures (le camping coincé entre voie ferrée et nationale, les vacances à Melun avec sa sœur...). Mais Fernand Raynaud va plus loin et incite à réfléchir, en étant très en avance sur son temps. Certes on pourrait dire que sa dénonciation de l'américanisation, dans « Restons français ! », sketch de 1957, est dans l'air du temps, que son souci de protection de l'enfance, avec son fameux « Bourreau d'enfant ! », sketch de 1954, ne va pas loin et ne dépasse guère l'ordonnance de 1945 (voir p. XXX), mais n'incite-t-il pas à réfléchir sur la progression historique de la réflexion

¹ Les publications, récentes, sont très anecdotiques : Michel Vocoret, *Mon ami Fernand Raynaud*, Michel Lafon, 2006, 215 p., Étienne Meunier (le secrétaire, sous le pseudonyme d'André Clary), *Fernand Raynaud. Mon ami, mon frère*, La plume éditions, 2011, 90 p., Pierre Koulak, *Fernand Raynaud*, Sigest, 2013, 157 p.... Rien ne vaut les textes de Fernand Raynaud : « *J'm'amuse* ». *Sketches classiques et inédits*, Flammarion, 1999, 178 p. et *Heureux ! L'intégrale de ses sketches*, Flammarion, 2000, 319 p.

² Un sketch s'appelle d'ailleurs *Mon service militaire*. Plus célèbre est *Le fût du canon*, qui met « un certain temps à refroidir ».

chez l'enfant dans « C'est étudié pour... », sketch de 1955 ? Il est indéniable qu'il y a chez Fernand Raynaud dénonciation de la xénophobie (le douanier qui n'aime pas les étrangers, l'étranger expulsé qui se trouve être le seul boulanger de la localité, le crémier nationaliste, le franglais, etc.), du racisme (*Le raciste*) et des bas salaires dans « L'augmentation », sketch de 1957. Mais on reste dans le conformisme des années 50 et Raynaud n'est pas Aznavour : l'homophobie, peut-être due à sa première tentative de cabaret, est récurrente, cf. *Le tweed*, sketch de 1955, et d'autres comme *Aux Deux Folles*, sans compter des bribes censées pimenter d'autres sketches.

Extraits de sketches de Fernand Raynaud

C'est étudié pour... :

« Toto (dix ans) : Papa !

Le Père : Quoi ?

Toto : Je voudrais te demander : les sous-marins atomiques, comment ils peuvent fonctionner dans l'eau ? Parce que, il paraît que d'un côté, il n'y a pas de moteur Diesel, il n'y a pas de moteur électrique... On en parlait justement encore à la récréation... Comment ils peuvent fonctionner dans l'eau, dis papa, les sous-marins atomiques ?

Le Père : Hum... hum... Mon vieux... C'est... c'est étudié pour... C'est étudié pour ! [etc., etc.] »

Le tweed :

« [Claudin] me dit : « Oh ! Cette folle ! Regarde la Fernande ! Elle a pris une veste en tweed !... Non ! Quelle horreur ! [...] Pourquoi pas des boucles d'oreilles aussi !

Des boucles d'oreilles ? Avec du tweed ! »

Moi, mon truc, c'est le vélo :

« [...] C'est chouette le vélo... Là, tu vois, il fait un peu sombre, parce que le soleil ne s'est pas encore levé, mais quand on va arriver dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, d'un seul coup, le soleil apparaîtra et on va être riche. D'un seul coup, nous aurons des milliers de perles sur nous, c'est la rosée du matin qui va venir sur nos pulls, tu vas voir comme c'est joli Et puis, d'un seul coup, il y aura un parfum qui viendra de la forêt... Ah ! C'est chouette ! Moi, mon truc, c'est le vélo ! Pas vrai Marcel ?

Marcel : Ah ! Oui Roro !

Roro : [...] Moi, le dimanche soir, j'arrive à la maison, dans mon parpaing, je démonte mon vélo tout de suite. Le lundi, je le passe au pétrole, je le démonte entièrement : les bielles, les clavettes, le pédalier... Je mets un pétrole spécial que je fais venir directement d'Irak ! Le mardi j'essuie bien toutes les pièces Moi, mon truc

c'est le vélo ! [...] c'est chouette et puis, tu sais, ce qu'il y a de bien dans mon histoire de vélo, c'est qu'il n'y a pas de chute ! »

J'suis pas un imbécile ! :

« Moi, j'aime pas les étrangers ! Non ! Parce qu'ils viennent manger le pain des Français ! Oui ! J'aime pas les étrangers ! C'est vrai, c'est comme ça, c'est physique ! Et pourtant, c'est curieux, parce que, comme profession, je suis douanier ! Alors, on devrait être aimable et gentil avec les étrangers qui arrivent ! Mais moi, j'aime pas les étrangers ! Ils viennent manger le pain des Français ! Et j'suis pas un imbécile ! Puisque je suis douanier ! [...] Et je suis fier d'être Français ! Mon nom, c'est Koulakerstersky du côté de ma mère et Piazanobenditti, du côté d'un copain à mon père !

Dans le village où j'habite, on a un étranger. On l'appelle pas par son nom ! [...] Souvent, j'lui dis : « Fous le camp ! Pourquoi qu'tu viens manger le pain des Français ? » [...] Un jour, il nous a dit : « J'en ai ras le bol ! Vous, vos Français, votre pain et pas votre pain... Je m'en vais ! »

Alors, il est parti, avec sa femme et ses enfants. Il est monté dans un bateau, il est allé loin au-delà des mers. Et, depuis ce jour-là, on ne mange plus de pain... Il était boulanger ! »

8.4.4. Consommer de la culture

Écouter et voir, c'est aussi consommer, consommer de la culture. Les années 50 voient la prolifération des revues de cinéma, dont c'est la période faste. Il s'agit, bien sûr, des *Cahiers du cinéma*, mais aussi de *Positif*, fondé en 1952 par quatre khâgneux du lycée du Parc à Lyon, et caractérisé par un style agressif, polémiste, péremptoire et passionné. Le transfert à Paris renouvelle le comité de rédaction, ce qui, en conséquence, systématise la révolte contre l'ordre et les bien-pensants, contre les gaullistes et les staliniens, la revue exaltant un art engagé, l'anticolonialisme et l'anticléricalisme, et négligeant... la Nouvelle Vague !¹ Même si les années 50 sont marquées par la renaissance de la Fédération musicale populaire il se produit une révolution dans la « consommation musicale ». L'après-guerre est marqué par une révolution dans cette forme de consommation culturelle, grâce aux révolutions techniques produites par la modulation de fréquence, le disque microsillon, la fondation d'une chaîne de radio exclusivement consacrée à la musique, etc. : le mélomane écoute de la musique de qualité, enregistrée et souvent déjà écoutée par lui, il devient un « écouteur de musique ». Il y a donc explosion numérique de la catégorie des amateurs de musique, avec généralisation virtuelle à l'ensemble de la société. Autre conséquence, à côté des « grand classiques », souvent proposés désormais en disques, on enregistre des œuvres peu ou jamais écoutées avant les années 50. Redécouvert dans les années 30, Vivaldi et ses *Quatre Saisons* devient ainsi très largement diffusé dans les années 50 ; les œuvres de Gustav Mahler sont intégralement diffusées en modulation de fréquence du 26 juin au 8 juillet 1960.² Évidemment, la multiplication des festivals renforce le phénomène social. L'exemple d'Avignon est contagieux : la fièvre festivalière gagne Angers, la Bourgogne, la Franche-Comté, Vaison-la-Romaine, Arles, Saintes, Annecy, Bellac, Sarlat... Au total, les années 50 voient le début de la « fin des "arts mineurs" »³ car ils rejoignent les arts « majeurs ».

Les grands phénomènes culturels de masse provoquent, dans le contexte des Trente Glorieuses, de la société de consommation, de la fin de la société rurale et du développement rapide des classes moyennes, au budget disponible, une homogénéisation culturelle croissante, une massification de la culture, dès la deuxième moitié des années 50, mais ces traits avaient été précédés par ceux du cinéma populaire, de la TSF et des magazines de l'entre-deux-guerres. L'« étrange

1 T. Frémaux, « L'aventure cinéphilique de *Positif* (1952-1989) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juill.-sept. 1989, pp. 21-34

2 Noté par Gérard Vincent, *Les Français. 1945-1975*, op. cit., pp. 119-120.

3 Pascal Ory, *L'aventure culturelle française, 1945-1989*, Flammarion, 1989, 241 p., pp. 70 & suiv.

lucarne » 1 de la télévision a fait son apparition, se développe et joue un rôle grandissant au milieu des années 60 : 1 % des ménages français ont la télévision en 1954, 39,3 % en 1964 et 82,4 % en 1974. La Radiodiffusion-Télévision française (RTF) est une administration publique placée sous le contrôle de l'État, en réaction à une offensive du privé depuis la Libération : la radio est très convoitée ! Dans les années 50 il faut pour irriguer une partie du territoire des émetteurs et réémetteurs, qui en 1957 renvoient les ondes parisiennes jusqu'à Rennes et Nantes à l'ouest, Lille, le premier gagné (en 1951), au nord, Strasbourg et Mulhouse à l'est, Lyon, Marseille et Nice au sud, mais le gros problème est un grand Sud-Ouest où l'on ne peut pas recevoir la TV. En 1958-1959 la RTF est reprise en mains par les gaullistes : « ainsi, loin de remédier aux tares de la RTF sous la IVe République, alors qu'ils possèdent tous les moyens nécessaires pour cela, les hommes du nouveau régime adoptent les mêmes méthodes, considèrent la radio-télévision comme une chasse gardée, sous le prétexte de défendre l'intérêt national dont ils s'affirment apparemment les seuls gardiens. La RTF est un organe au service du nouveau parti dominant. » 2. Le 31 décembre 1974, l'ORTF éclatera en sept sociétés.

La TV est un média national, elle utilise un « langage national », avec notamment la « rhétorique du journal télévisé ». Le média invente de nouvelles formes de prise de parole. À la fin des années 1950, outre les informations, les documentaires et les variétés, le programme télévisé se compose de fictions, qui se présentent sous la forme de dramatiques, c'est-à-dire d'émissions unitaires et dont le format correspond plus ou moins à celui d'un film de cinéma. Sous l'impulsion de Jean d'Arcy notamment, directeur des programmes de 1952 à 1959 (voir p. XXX), s'engage une politique d'adaptation de nouvelles littéraires, en même temps qu'est promu le développement d'œuvres écrites spécialement pour la télévision. Une telle idée n'est pas neuve : on la trouve dans le roman policier de l'entre-deux-guerres, avec le roman-jeu ou le roman d'énigme, et dans le cinéma en 1937 dans un film de Charles Vidor, *La Voix qui accuse (The Great Gambini)*. Elle paraît cependant particulièrement en vogue dans les années 1950, où elle est appliquée à la radio : en 1954, le Club d'essai de la RTF, qui réalise les premières expériences de modulation de fréquence et cherche à dénombrier les auditeurs, imagine de forcer ceux-ci à téléphoner en diffusant des histoires policières, les investigations du commissaire Maquet, dont l'épilogue est passé sous silence ; en 1957 Europe n° 1 lance une émission fondée sur le même principe, *Les Auditeurs mènent l'enquête*, dans laquelle

1 Cf. Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, op. cit., tome II,; É.Cohen, *La télévision sur la scène du politique*, op. cit. ; *La télévision des Trente Glorieuses*, op. cit.

2 Christian Brochand, op. cit., p. 89.

les auditeurs suivent l'enquête du commissaire François et de l'inspecteur Piju puis appellent la station pour désigner le coupable présumé, la solution et le nom du gagnant n'étant donnés qu'une heure plus tard. La formule adoptée par Claude Loursais n'en reste pas moins novatrice pour la télévision d'autant plus qu'elle a un caractère récurrent : avec trois émissions créées plus ou moins simultanément, *Les Énigmes de l'histoire/La Caméra explore le temps* de Stelio Lorenzi, Alain Decaux et André Castelot (1956-1965), *En votre âme et conscience* de Claude Barma, Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet (1954) et *Si c'était vous* de Marcel Bluwal et Marcel Moussy (1957), *Les Cinq Dernières Minutes* inaugure en effet un genre nouveau, celui des séries télévisées.

L'émission *Les Cinq Dernières Minutes*, de Claude Loursais 1,, policière, diffusée à partir de 1958, offre aux téléspectateurs français des Trente Glorieuses l'image rassurante d'une police paternelle qui se situe aux antipodes des « flics » à l'américaine représentés par un Lemmy Caution : peut-être s'agit-il d'un antidote ? L'émission *Les Cinq Dernières Minutes* met en scène un tandem de policiers, l'inspecteur puis le commissaire Bourrel, secondé par l'inspecteur Dupuy. Loursais, par Bourrel interposé, propose un jeu : le téléspectateur est invité à suivre attentivement chez lui l'enquête menée par Bourrel et Dupuy et à rechercher les indices, visuels ou sonores, qui lui permettront de découvrir l'identité du meurtrier avant que celle-ci ne soit révélée. Cette formule ludique est très tôt complétée puis finalement remplacée par une vraie étude socioprofessionnelle : les épisodes se déroulent dans un milieu à chaque fois différent et décrit minutieusement : haute-couture, courses automobiles, casseurs de voitures, chauffeurs de taxis... Le premier épisode (« La clé de l'énigme ») est diffusé le 1er janvier 1958 à 20 h 35. Coécrit par Claude Loursais et Fred Kassak 2, romancier policier, il met en scène un policier interprété par Raymond Souplex, l'inspecteur Sommet, qui devient l'inspecteur Bourrel dès le deuxième épisode. Pour l'essentiel, les fondations de l'émission, la collaboration entre un réalisateur, des auteurs et un acteur, sont posées. Claude Loursais, est l'une des figures marquantes de la télévision des années 1950 et 1960. Entré à la Radiodiffusion française (RDF) en 1944 comme journaliste, il participe en 1949 aux débuts du journal télévisé aux côtés de Pierre Sabbagh, de Pierre Tchernia et de quelques autres pionniers (cf. p. XXX), et collabore à de nombreuses reprises à *Cinq colonnes à la une* en tant que grand reporter. C'est d'abord au titre de producteur qu'il est responsable des *Cinq Dernières Minutes* : il en promeut l'idée et se charge d'établir avec l'administration de la

1 Muriel Favre, « Enquête sur une émission légendaire de la télévision française : *Les cinq dernières minutes* (1958-1973) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juill.-sept. 1997, pp. 101-111.

2 Pierre Humblot, né en 1928.

télévision le devis des épisodes. Mais il en est également le réalisateur principal : il écrit le scénario, l'adaptation ou les dialogues de quelques émissions mais la charge étant trop lourde, il recourt le plus souvent à des auteurs à part entière. À une époque où la priorité est donnée aux œuvres originales, l'émission *Les Cinq Dernières Minutes* devient ainsi un vivier d'auteurs de télévision. Un acteur, enfin, incarne *Les Cinq Dernières Minutes* : Raymond Souplex ¹. Devenu extrêmement populaire grâce à *Sur le banc*, une série de sketches diffusée quotidiennement sur les ondes de Radio Cité à partir de 1937 puis sur celles de *Radio Luxembourg* après la guerre, également présent dans les années 1950 dans plusieurs autres émissions humoristiques radiodiffusées et télévisées (*Le Grenier de Montmartre*, *La Boîte à sel*), etc., et sur diverses scènes de théâtre, ce chansonnier montmartrois a été choisi par Claude Loursais après que celui-ci l'eut vu au cinéma dans le rôle d'un policier (*Identité judiciaire*, 1950). À ses côtés, Jean Daurand ² incarne l'inspecteur Dupuy à partir du quatrième épisode et Pierre Collet est le planton de la PJ. Pour les personnages secondaires, criminels, victimes ou témoins, qui varient d'une histoire à l'autre, Claude Loursais engage Pierre Brasseur, Pierre Tornade ou Paul Préboist.

Le policier étant l'une des figures les plus classiques de la fiction télévisée, à travers *Les Cinq Dernières Minutes*, une certaine conception de la société des années 50 transparait. La police, dans *Les Cinq Dernières Minutes*, se résume peu ou prou à Bourrel, qui possède quatre caractéristiques principales. En premier lieu, il est facilement identifiable : il porte l'« uniforme » des policiers en civil, composé d'un costume strict, d'un pardessus et d'un feutre, il parle une langue remplie d'expressions typiques de l'univers policier (« boucler un suspect », « le cueillir », « l'embarquer », etc.), il est entouré de divers experts de la police scientifique, le spécialiste des relevés d'empreintes par exemple. Son apparence suffit à faire de lui le représentant de l'autorité. Il n'en est pas pour autant un « super héros », le peu qu'on parvient à connaître de sa personnalité incite davantage à le classer dans la catégorie du « Français moyen » : il aime la pêche, redoute les visites chez le dentiste, est d'une amusante gourmandise... En troisième lieu, il se révèle être foncièrement archaïque et, en ce sens il incarne le versant « noir et blanc » des années 50. Enfin, Bourrel est le policier paternel, la société, quant à elle, est une grande famille conservatrice, dont la police maintient la cohésion et qu'elle protège et remet dans le droit chemin lorsque cela est nécessaire. Au total, une impression de profond décalage surgit de la comparaison des *Cinq Dernières Minutes* avec les films policiers qui lui sont contemporains : où sont l'action et l'humour symbolisés par Eddie Constantine *alias*

¹ Raymond Guillermain, 1901-1972.

² Jean Barniaud, 1913-1989.

Lemmy Caution, où est la teinte « Série noire », peinte au cinéma dans les films où jouent Jean Gabin et Lino Ventura ? Où est la sortie des conventions de la série, comme dans *Touchez pas au grisbi*, la première rencontre de Gabin, dont c'est l'immense retour, et de Lino Ventura (1919-1987), dont ce sont, un peu par hasard, les débuts, un film de Jacques Becker (1954) adapté d'un roman d'Albert Simonin publié dans la « Série noire », aux éditions Gallimard ? La figure du policier-père incarnée par Bourrel est absente de ce cinéma-là, comme elle est absente d'un autre film consacré à la Police judiciaire : *Quai des Orfèvres* de Henri-Georges Clouzot (1947, voir p. XXX). Ce décalage s'explique par le fait que peut-être davantage que le cinéma, la télévision joue sur les attentes moyennes du public, et dans le cas de la série, c'est l'adhésion du public le plus large possible qui est recherchée. Aussi l'émission *Les Cinq Dernières Minutes* peut-elle être finalement considérée comme un indicateur de l'état culturel et mental de la société française : au cœur des Trente Glorieuses, alors que la société est bouleversée par le phénomène de la croissance économique et démographique et qu'elle entre dans l'ère de la technologie et de la consommation, l'auditoire qui se passionne pour *Les Cinq Dernières Minutes* et fait de Bourrel son héros apparaît comme une société quelque peu frileuse, ayant besoin d'être rassurée quant à son propre fonctionnement et hésitant à s'engager dans la voie de la modernité.

8.4.5. Des stars au féminin (à développer)

Enfin, les industries culturelles promeuvent des femmes, on en a déjà vu pour ce qui concerne le cinéma. Quatre autres femmes, très différentes les unes des autres, deviennent stars du spectacle. Gloria Lasso **1** est la grande vedette de la chanson exotique dans les années 50. D'origine espagnole, née à Barcelone, elle arrive à Paris en 1954 ; elle y multiplie les « tubes » exotiques, à partir de « Comment vas-tu ? Hola, que tal ? » et « L'Étranger au paradis » (1955), et gagne en France une immense popularité, notamment grâce aux tournées du cirque Pinder. Elle est très prolifique : 82 titres pour la période quadriennale 1956-1959 ! Son étoile d'idole latine aux chansons d'amour et au fort accent pâlera, malgré sa justesse et sa puissance vocales, au début des années 60 avec l'ascension de Dalida ; elle s'exilera au Mexique, et entamera une deuxième carrière en Amérique latine. Dalida, née Yolanda Gigliotti en 1933 dans un quartier nord du Caire d'une famille d'origine calabraise, Miss Égypte 1954, vient à Paris à la fin de 1954, quelques mois après Gloria Lasso. Elle enregistre en 1956 grâce à Lucien Morisse, directeur artistique d'Europe n° 1, et à « l'empereur du microsillon », Eddie Barclay **2** : créé en 1956, tube de l'été 1957, *Bambino* est « matraqué » sur l'antenne d'Europe n° 1. Elle enchaîne ensuite des tubes à répétition, *Gondolier* (1957) *Aie, mon cœur !*, *Les Gitans* **3**, *Come prima* (1958) et d'autres, fait son premier Olympia en 1957, surfe sur les vogues des chanteuses à accent (comme Petula Clark **4**) et de la chanson italienne, cette dernière étant incarnée aussi par Luis Mariano (voir p. XXX) et Francis(co) Lopez (1916-1995). D'ailleurs Dalida fait une première tournée, triomphale, en Italie, en 1959. Elle profite du 45 tours et du juke-box, elle est fort sexy, incarne de façon impériale la pin-up occidentale des années 50, elle tire la chanson française vers le monde entier, incarne la France des immigrés et des pieds-noirs, met le pays face à son histoire coloniale, celle du XIXe siècle mais aussi celle de la guerre d'Algérie — Dalida va chanter *Bambino* pour les soldats — qui a commencé un mois avant son arrivée au Bourget, elle incarne la France de la crise de Suez mais débute l'enthousiasme des *sixties* à la française dès 1960 avec *T'Aimer follement* **5**. Troisième star à être « donnée à voir », largement photographiée pour

1 Rosa Figueiras, 1922-2005. Cf. Gloria Lasso, *Je plaide coupable*, Carrère/Michel Lafon, 1985, 313 p., et *Mes maris et les autres*, Édition n° 1, 1987, 256 p. Site www.glorialasso.com

2 Édouard Ruault, fils de bistrot auvergnat, a créé en 1949 avec sa femme Nicole le label de jazz Blue Star. Né en 1921, mort en 2005.

3 Paroles de Pierre Cour (1916-1995), Hubert Giraud (1920-2016) compositeur, Juan Catalano premier interprète.

4 Née en 1932, elle débute à l'Olympia en 1957. Par opposition aux chanteurs « méditerranéens », elle est *so british*... Un peu plus tard débutera, grâce à Eddie Barclay, Rika Zarai (Rika Gozman), née en 1938.

5 On connaît la suite de sa carrière, interrompue par son décès en 1987. La bibliographie sur Dalida est très abondante. Parmi les titres les plus récents : B.Pascuitot, *Dalida, une vie brûlée*, Archipoche, 2007, 282 p., J.-M.Gabert, *Dalida. Le profil perdu*, La légende de Montmartre, 2009, 120 p. ; C.Fellous, *Pour Dalida*,

ses jambes d'ailleurs, Zizi Jeanmaire 1. D'abord danseuse classique, elle change de carrière en 1954 — toujours cette année ! — en se consacrant désormais au music-hall et aux revues avec son mari, Roland Petit (1924-2011), chorégraphe, épousé en décembre 1954, un mariage largement médiatisé, d'autant qu'il intervient après une séparation de deux ans. Zizi Jeanmaire a une carrière internationale, joue dans plusieurs films, le plus connu étant *Folies Bergère* de Henri Decoin (1957). La quatrième star féminine, que le public écoute et regarde, est éternelle, c'est une légende vivante, c'est Édith Piaf 2. Personnage médiatisé depuis longtemps, Piaf, qui a soigneusement préparé sa défense, est blanchie sans difficulté à la Libération, devient idole, star des médias, personnification du courage et du renouveau de la France d'après-guerre. Elle renouvelle complètement son style de chansons, chante le « Ça ira ! » dans le film de Guitry *Si Versailles m'était conté*, en 1953, passe pour la première fois à l'Olympia en 1955, découvre également de nombreux talents de premier plan : Aznavour, Gilbert Bécaud (1927-2001) 3, Montand, Les Compagnons de la Chanson, Moustaki 4, etc. Édith Piaf chante *Milord* en 1959, sur des paroles de Georges Moustaki, ce qui lui permet de tourner définitivement le dos au style et aux contenus « années 30 ». Elle fête son millionième disque vendu le 4 janvier 1954 et commence le même jour sa deuxième cure de désintoxication 5.

À ces quatre stars à la française, on pourrait adjoindre de petites étoiles. J'en cite six, en allant des aînées aux plus jeunes : Gaby Morlay, Yvonne Printemps (Yvonne Wignolle, 1894-1977), Ginette Leclerc, Suzy Delair (Suzanne Delaire, née en 1917 et revenue d'une simple suspension de trois mois à la Libération, prononcée pour son attitude sous l'Occupation : 12 films pour notre période), Micheline Presle (Micheline Chassagne, née en 1922 6) et Emmanuelle Riva (Paulette Riva, 1927-2017). Gaby Morlay (Blanche Fumoleau, 1893-1964) 7 est toujours dans les années 50 la fidèle

Flammarion, 2010, 137 p., S.Haddad, *Dalida. Une histoire vraie*, City, 2012, 268 p., D.Lelait-Helo, *Dalida, d'une rive à l'autre*, J'ai lu, 2012, 287 p.

1 Renée Jeanmaire, née en 1924. Autobiographies de Zizi Jeanmaire, *Zizi*, Assouline, 2002, 147 p., *Et le souvenir que je garde au cœur*, Les Arènes /Bel Air, 2008, 223 p.

2 Giovanna Édith Gassion, 1915-1963.

3 Pseudonyme de François Silly, monté à Paris à la Libération et faisant ses grands débuts en 1954. Des records de popularité, de passages à l'Olympia, de récitals très physiques, de chansons-fétiches et cultes.

4 Georges Moustaki (Giuseppe Mustacchi, 1934-2013, d'une famille juive grecque, venu d'Égypte, installé à Paris en 1951) écrit plusieurs chansons pour Piaf, dont *Milord*.

5 Les ouvrages les plus sérieux, sortis pour le 50e anniversaire de sa disparition : R.Belleret, *Piaf, un mythe français*, Fayard, 2013, 799 p., A.Bensoussan, *Édith Piaf*, Gallimard, 2013, 224 p., B.Marchois, *La vraie Piaf. Témoignages et portraits inédits*, Didier Carpentier, 2013, 559 p.

6 Une carrière très riche, internationale et contrastée, au cinéma, un mariage avec Bill Marshall, la collectionniste, le refus des décorations, etc. Bibliographie : M.Presle, *L'arrière-mémoire. Conversation avec Serge Toubiana*, Flammarion, 1994, 237 p., M.Presle, *Di(s)gressions. Conversations avec Stéphane Lambert*, Stock, 2007, 197 p., C.Dureau, *Micheline Presle. La belle de Paris*, Éditions Didier Carpentier, 2013, 144 p.

7 G.Debot, *Gaby Morlay, du rire aux larmes*, France-Empire, 1987, 221 p.

maîtresse de Max Bonnafous, secrétaire d'État à l'Agriculture de Pétain, elle incarne pour tous la star très professionnelle et très riche, vivant dans la datcha de Tourgueniev, *Le Voile bleu* continue à faire verser des torrents de larmes, Gaby Morlay joue au théâtre *Lorsque l'enfant paraît* pendant sept années d'affilée et elle tourne dans 45 films pour notre période. Elle est la revanche des petits (elle mesure 1,52 m), l'artiste la plus cambriolée de France et la cliente la plus célèbre du Crédit municipal de Paris. Ginette Leclerc (Geneviève Menut, 1912-1992) ¹, certes un peu moins petite, incarne au contraire la femme libre, la mauvaise fille depuis ses 14 ans, avec la mauvaise affaire sous l'Occupation. Sa carrière redémarre avec le film noir de Marcel Pagliero *Un Homme marche dans la ville*, sorti en 1950, culmine avec *Le Plaisir* de Max Ophüls (1951) ², elle retrouve le music-hall et le théâtre. Ginette Leclerc continue dans les années 50 d'alimenter les gazettes où sa vie privée est abondamment illustrée.

¹ G.Leclerc, *Ma vie privée*, La Table ronde, 1963, 227 p. ; C.Gilles, *Ginette Leclerc. Le désir des hommes*, L'Harmattan, 2000, 172 p.

² Y joue aussi une autre grande actrice ayant débuté à 14 ans, une épouse ayant racheté son Dominicain de mari aux Allemands et qui s'était fait pour cela mitrailler sa voiture en 1944, Danielle Darrieux (1917-2017).

Chapitre 9. Modernités spirituelles et mentales des années 50

Sommaire :

9.1. Reconstruction, sondages et spiritualités

9.1.1. Reconstruction religieuse mais déclin des principes

9.1.2. Le déclin de l'anticléricisme

9.2. L'explosion de vitalité religieuse des années 50

9.2.1. Réorganisation et rechristianisation

9.2.2. Vitalité des mouvements religieux

9.3. Progressismes et prêtres-ouvriers, des aventures modernes ou des voies sans issue ?

9.3.1. Les chrétiens progressistes

9.3.2. La crise des prêtres-ouvriers

9.4. L'impact de la guerre d'Algérie

9.4.1. L'aumônerie militaire française en guerre d'Algérie

9.4.2. La Mission de France et la guerre d'Algérie

9.4.3. Figures marquantes de clercs

Comme a écrit Marc Fumaroli à propos de la réception du *Cid* et de l'interprétation que Gérard Philipe en a donnée, il fallait « sortir de la mélancolie et du marasme de la guerre, de la défaite et de l'Occupation. » (*cf.* p. XXX)

9.1. Reconstruction, sondages et spiritualités

9.1.1. Reconstruction religieuse mais déclin des principes

Par de nombreux aspects, la reconstruction religieuse d'après-guerre participe des Trente Glorieuses : un des trois partis de gouvernement, le MRP, est confessionnel, René Coty est le premier président de la République ouvertement catholique depuis fort longtemps et les associations religieuses sont très actives dès la Libération elle-même. Le judaïsme français renaît après la Shoah, qui a tué le tiers ou le quart des juifs résidant en France en 1939. Après des retours douloureux, tandis que le Congrès juif mondial poursuit ses activités ¹, un Conseil représentatif des Israélites de France (CRIF, il deviendra le Conseil représentatif des Institutions juives de France) est fondé (1943) dans la clandestinité, il représente désormais le judaïsme

¹ Le Congrès juif mondial avait été fondé en 1936 aux États-Unis par Stephen Wise et Nahum Goldmann. Il se fixe pour objectif de regrouper l'ensemble des communautés juives dans le monde pour faire face à la menace nazie. Il poursuit ses activités au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en défendant les droits « du peuple juif ».

face aux pouvoirs publics, en rassemblant les représentants des organisations juives de France, et il aide les juifs spoliés dans leurs biens 1.

Il « a pour objet de défendre les droits de la communauté juive de France et de ses membres, et de faire connaître, tant devant les pouvoirs publics et l'opinion que devant les organisations et instances internationales, sa position à l'égard de tous les problèmes intéressant les juifs ».

L'année 1944 voit la création de l'UEJF (Union des Étudiants juifs de France) ; cinq ans plus tard, c'est le FSJU (Fonds social juif unifié), qui a pour mission de stimuler et de subventionner les activités sociales, éducatives, culturelles et philanthropiques de la communauté, contribuant « par son action au maintien et au développement de la vie juive en France », tandis qu'une presse juive renaît. L'architecture religieuse est très vivace, et la mentalité collective l'intègre immédiatement dans la notion de Reconstruction. Elle est très novatrice à cause des nécessités de la reconstruction — celle de Royan amène à concevoir un bâtiment révolutionnaire, l'église Notre-Dame, cf. p. XXX — mais aussi et surtout grâce à la revue *L'Art sacré* du père dominicain Couturier, aux commissions diocésaines d' « art sacré », comme celle de Besançon (voir p. XXX). Pour l'édification de Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy, Couturier en personne fait appel à des artistes renommés, mais hétéroclites, pas forcément croyants, ce qui lui vaut des accusations religieuses et le reproche de créer un « musée », nous l'avons vu 2. Il est aussi fait appel à des artistes renommés pour la décoration du Sacré-Cœur d'Audincourt (Doubs), Henri Matisse travaille à la chapelle des Dominicaines du Rosaire à Vence (1948-1951), Le Corbusier édifie la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Haute-Saône), de 1951 à 1955, Auguste Perret réalise un nouveau chef-d'œuvre, Saint-Joseph du Havre, et il est entrepris, pour fêter le centenaire des apparitions de Lourdes, la basilique souterraine Saint-Pie-X, inaugurée en 1958, avec cinq millions de pèlerins cette année-là (voir p. XXX). C'est aussi, grâce à Max Ingrand, le renouveau du vitrail, art ressuscité au XIXe siècle avec l'aide de la Grande-Bretagne.

Mais quelle est la foi des croyants, de ces cinq millions de pèlerins à Lourdes en 1958, par exemple ? Nous sommes bien renseignés par les sondages en matière religieuse collationnés par Jacques Sutter 3 et tout à fait édifiants par les progrès de l'indifférence religieuse et le modernisme spirituel qu'ils révèlent. Ils montrent d'abord la certitude classique, consensuelle, que des sanctions doivent être prises contre les

1 S.Ghiles-Meilhac, *Le CRIF. De la Résistance juive à la tentation du lobby, de 1943 à nos jours*, Robert Laffont, 2011, 354 p.

2 Voir p. XXX.

3 J.Sutter, *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*, CNRS, 1984-1985, 2 vol., 1 350 p., pp. 717, 721, 712, 815, 783, 801, 765 et 773.

évêques collaborateurs (novembre 1944), puis une grande indifférence quant à la nationalité du futur Pape (1946), nouvel Italien qui ne sera élu que douze ans plus tard, puis l'aveu, par 56-58 % des Français, qu'ils ne vont pas à la messe régulièrement, en 1946-1947. Le concept de « directeur de conscience » est abandonné par 87 % des Français dès 1952, en 1957 une forte minorité des Français, 26 %, considère dans l'éducation religieuse surtout la formation morale. Si, dans leur majorité, les Français ne se prononcent pas quant aux prêtres-ouvriers, ce qui peut signifier l'indifférence tant face au problème qu'envers l'inutilité de la question, dès 1961 49 % des Français jugent « anormal » le célibat des prêtres. Et bien sûr, c'est le *Crépuscule du Purgatoire*, par « dépassement de la croyance » 1.

Toutes les sources, écrites et orales, suggèrent le déclin des principes et le progrès de l'audience des avant-gardes religieuses, dont le renouveau complet de l'« art sacré », la sécularisation mais le militantisme catholique, l'importance des « réseaux catholiques » et des « figures » de catholiques, ce phénomène du militantisme ayant été particulièrement étudié pour certaines régions comme l'Ouest 2. Le jeune chrétien est un « témoin engagé » 3 ; cependant que les années 50 puissent être un âge d'or du sport catholique est douteux : des sociétés sportives se désaffilient. La presse catholique est très importante encore, un débat sur l'amour conjugal naît, un autre sur les rapports entre religion et science se renouvelle par le péril atomique. Nous avons vu le personnage, christique, ascétique, populaire et moderne, de l'abbé Pierre, il faut lui adjoindre celui du chanoine Félix Kir (1876-1968) 4, lui truculent et non dénué de démagogie. D'abord vicaire à Dijon, puis curé de campagne, déjà personnage hors du commun, résistant, maire de Dijon de la Libération à sa mort, député de la Côte-d'Or, doyen de l'Assemblée nationale de 1953 à 1967, avec un style très personnel, Kir est en politique un Indépendant qui « siphonne » tous les électeurs et militants MRP du département de Côte-d'Or, et qui est soutenu à fond par l'Église. Le chanoine Kir finit par être battu par le gaulliste Robert Poujade (né en 1928) en 1967. Il meurt le 26 avril 1968.

1 G.Cuchet, *Le Crépuscule du Purgatoire*, Armand Colin, 2005, 254 p. L'ouvrage s'arrête à la Première Guerre mondiale.

2 Cf. le colloque dirigé par B.Waché, *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p.

3 Titre de chapitre dans *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Éditions ouvrières, 1991, 174 p.

4 Louis Muron, *Le chanoine Kir*, Presses de la Renaissance, 2004, 237 p. ; Gilles Richard, « Le centre départemental des Républicains indépendants de Côte-d'Or sous la IVe République : un modèle pour le CNIP ? », dans *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 281-290 ; J.-O.Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007, 256 p., p. 183.

Les relations entre IVe République et Vatican sont relativement exemptes de tensions, l'Action catholique spécialisée domine, avec, parmi les créations, les « Raiders » (1948). Volonté de « conquête » ? Progression des effectifs... « L'Église n'est pas cléricale » — titre de chapitre dans les *Écrits de circonstances* de René Rémond ¹ — , ou plutôt elle l'est moins, et le *Directoire Pastoral en matière sociale*, publié en 1954 par la Bonne Presse ², montre à l'évidence la volonté de réconcilier le clergé catholique avec le monde moderne. Dès 1949 naît à la télévision l'émission *Le Jour du Seigneur* et trois ans plus tard le prix Goncourt est décerné à Béatrice Beck (1914-2008) pour *Léon Morin, prêtre*. Et il y a tout un travail, ou une tentative, de reconquête des villes et des banlieues, par exemple à Brest, sans doute « pays de mission » ³, sur lequel nous reviendrons plus loin.

¹ R.Rémond, *Le catholicisme français et la société politique. Écrits de circonstances, 1947-1991*, Éditions de l'Atelier, 1995, 248 p. Un bon résumé de l'évolution d'ensemble dans Marcel Albert, *L'Église catholique en France sous la IVe et la Ve République*, trad. fr., Le Cerf, 2004, 276 p., chapitre I.

² *Directoire Pastoral en matière sociale à l'usage du clergé adopté par l'Assemblée plénière de l'Épiscopat, le 27 avril 1954 pour les diocèses de France*, Bonne Presse, 118 p.

³ Cf. Y.Tranvouez, « Brest 1944-1958 : pays de mission ? », dans Collectif, *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1970*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, 2001, 352 p., pp. 31-46.

9.1.2. Le déclin de l'anticléréalisme

Enfin, et ce changement est fondamental, l'anticléréalisme décline en France ¹. Ni la compromission des autorités religieuses avec le régime de Vichy, ni le parfum d'ordre moral et clérical qui imprègne la Révolution nationale n'ont provoqué en 1944-1945 l'explosion d'anticléréalisme qu'on aurait pu prédire si les mêmes causes produisaient toujours les mêmes effets. Au contraire, en 1945 l'anticléréalisme paraît faire partie de ce passé que le pays presque unanime rejette, solidaire de la IIIe République et d'un style de vie politique qu'il réprouve. Est-ce donc le terme de cette longue histoire. Même s'il subsiste, l'anticléréalisme est en recul : il n'est que de comparer sous ce rapport les professions de foi des candidats, les programmes des partis et les thèmes des campagnes électorales, sauf, exception capitale, pour ce qui concerne la question scolaire. Mais, cette question exceptée, l'anticléréalisme cesse d'être un sentiment politiquement mobilisateur. Il n'est même plus que rarement le ciment qui unit l'ensemble des forces de gauche parce qu'il a cessé d'être la pierre de touche départageant comme jadis droite et gauche. Aussi cette forme longtemps si vivace de l'anticléréalisme qu'était l'anticléréalisme politique est-elle en perte de vitesse.

Les formes traditionnelles de l'anticléréalisme ne sont pas disparues pour autant : les thèmes classiques sont cultivés dans quelques conservatoires de l'idéologie anticlérical. Mais elles sont reléguées au rang de curiosités pour les amateurs de survivances idéologiques. Les congrès de la Ligue des libres penseurs ne soulèvent qu'un intérêt limité et n'ont droit dans la presse qu'à de brèves relations. Mais ce constat de déclin n'est qu'un volet du tableau d'ensemble. En regard des formes qui se survivent tant bien que mal, il semble que d'autres pointent, plus originales et peut-être appelées à prendre le relais des variétés qui s'essouffent. N'est-ce pas le cas pour cet anticléréalisme culturel, qui se situe sur le terrain de la création artistique ? Il poursuit de la même détestation morale et religion, censure politique et tutelle clérical, surtout s'il a le sentiment que les deux ordres d'autorité ont partie liée, à plus forte raison s'il peut avoir des raisons de penser que le pouvoir politique se laisse dicter ses décisions par le cléricalisme. Autre anticléréalisme, dont la courbe paraît également ascendante, celui de l'ordre établi. À mesure que les tentations de cléricalisme se reportent du camp de la conservation à celui de la contestation, se réveille un anticléréalisme de droite. Si les défenseurs de l'ordre, si les responsables du pouvoir, au lieu de pouvoir compter sur l'appui du clergé, doivent trouver les clercs dans les rangs de leurs adversaires, à leur tour de combattre le cléricalisme. Enfin, dernier avatar de l'anticléréalisme, et loin d'être le moins important,

¹ Cf. René Rémond, *L'anticléréalisme en France de 1815 à nos jours*, Fayard, 1976, 375 p., pp. 283-284.

l'anticlérisme qui sourd du sein même de l'Église, que professent indistinctement clercs et laïcs, et qui a pour caractéristique propre d'obéir à des considérations essentiellement religieuses.

9.2. L'explosion de vitalité religieuse des années 50

Au moins pour les organisations catholiques, les temps sont ceux d'une véritable « explosion de vitalité », expression que René Rémond employait souvent en cours et en séminaire. C'est aussi la continuation, peut-être le culmen de l'engagement des catholiques, ce que montrent bien les exemples évidents d'un Rémond lui-même et de Mauriac.

9.2.1. Réorganisation et rechristianisation

L'Église de France est réorganisée, après les secousses de la guerre, les craintes et les élans de la Libération. Les évêques de France, assez âgés, tiennent des assemblées régulières à partir de 1951, font des déclarations collectives — on en a vu à propos de la défense de l'école libre — et travaillent en commissions entre les convocations des assemblées. Les mouvements de jeunesse sont eux aussi réorganisés, avec disparition de la vieille Action catholique de la Jeunesse de France (ACJF) en 1956 et montée en puissance de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), dotée dans les faits d'une grande importance, par le nombre de ses adhérents, la réflexion interne et la formation d'une élite, par exemple Jean-Marie Lustiger (1926-2007), futur archevêque de Paris (1981-2005) et cardinal, ce dont témoigne bien le toujours incontournable Rémond ¹. L'ACJF, soupçonnée de vouloir faire trop de politique, était tenue en grande méfiance, comme la JOC dont une partie dérive dans les années 50 vers le « compagnonnage de route » avec les communistes. Cette attitude choque ceux qui, sans être communistes, trouvent que l'Église continue à négliger l'idéal de justice, et qu'il est temps de ne plus laisser en jachère des vertus chrétiennes dont l'ennemi a fini par s'emparer. C'était déjà le thème du livre de Henri Guillemin (1903-1992) *Par notre faute*, paru en 1937. On pourrait donner d'autres exemples mais le plus important est de souligner le très vif désir des mouvements de jeunesse de prendre des positions, ce qui provoque des réactions de la part des évêques, désir d'autant plus vif que la Guerre d'Algérie est un problème touchant toute la population, particulièrement les jeunes, dont les jeunes chrétiens, scouts compris (voir p. XXX).

Aux yeux de certains, il ne s'agit pas seulement de réorganiser, mais essentiellement de rechristianiser le pays. Les efforts en ce sens ont commencé avant la Libération. En 1941, donc sous le régime de Vichy, Mgr Emmanuel Suhard (1874-

¹ Cf. R. Rémond, *Vivre notre histoire. Aimé Savard interroge René Rémond*, Le Centurion, 1976, 392 p.

1949), archevêque de Paris, cardinal, « cardinal du clair-obscur » 1, mais « évêque du renouveau missionnaire en France » 2, avait fondé la Mission de France, un organisme destiné à former un clergé spécialisé dans l'évangélisation des zones déchristianisées ou des milieux où tous les repères chrétiens avaient été perdus. Elle existe toujours dans les années 50 : beaucoup des prêtres qui en sont membres exercent ou ont exercé une activité professionnelle, mais seul Henri Barreau a été ouvrier. En 1943 ou 1944, une Mission de Paris apparut dans la lancée de l'émotion provoquée par la parution de *France, terre de mission ?* (voir p. XXX), et à peu près à l'époque de l'apparition des premiers prêtres-ouvriers. Les « foyers sociaux », dont les premiers avaient vu le jour dans l'entre-deux-guerres, se développent, d'autant qu'ils sont rendus indispensables par les problèmes des bas salaires et du logement ainsi que par le boom démographique. Les patronages ont été « revitalisés » avant-guerre, notamment par la fondation de l'illustré *Cœurs vaillants* en 1927, qui continue dans les années 50. Ils connaissent sans doute dans les années 50 un âge d'or, avec un apogée numérique. Ils essaient dans les campagnes, ce que montrent bien plusieurs contributions au colloque de 1987 *Le patronage, ghetto ou vivier ?* 3 *Cœurs vaillants* est depuis l'avant-guerre doublé d'un hebdomadaire pour les filles, *Âmes vaillantes*. En 1945, c'est le véritable début de *Fripounet et Marisette*, destiné aux enfants de la campagne. De grandes concentrations de *Cœurs vaillants* et d'*Âmes vaillantes* sont organisées. Il résulte de ces publications et de ces réunions la naissance d'un véritable mouvement, qui concurrence les autres mouvements de jeunesse catholiques et essaime dans les colonies. Il deviendra dans les années 60 l'Action catholique de l'Enfance (ACE). Forme très différente et appelée à un grand avenir sur mer, l'action d'aumônerie du père jésuite Michel Jaouen (1920-2016). Ordonné prêtre en 1951 il

1 F. Le Moigne, « Suhard entre histoire et mémoire. Le cardinal du clair-obscur », dans *Écrire l'histoire du christianisme contemporain. Autour de l'œuvre d'Étienne Fouilloux*, Karthala, 2013, 445 p., pp. 173-184.

2 J. Vinatier, *Le Cardinal Suhard (1874-1949). L'évêque du renouveau missionnaire en France*, Le Centurion, 1983, 448 p., J.-P. Guérend, *Cardinal Emmanuel Suhard. Archevêque de Paris (1940-1949). Temps de guerre, temps de paix, passion pour la Mission*, Cerf, 2011, 370 p., C. Roucou, « La Mission de France », dans *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1970*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, 2001, 352 p., pp. 100-114. Les archives de la Mission ont été déposées au Centre national des Archives du Travail de Roubaix. D'une manière générale les biographies d'évêques français des années 50 sont assez nombreuses ; à toutes celles déjà citées on peut ajouter : J. Chevrot, *Mgr Georges Chevrot (1879-1958). Un acteur de l'histoire religieuse contemporaine. Un demi-siècle d'un catholicisme d'ouverture*, Publisud, 1994, 306 p. ; S. Guinle-Lorinet, *Pierre-Marie Théas. Un évêque à la rencontre du XXe siècle*, Archives des Hautes-Pyrénées & Université de Toulouse-II, 1993, 540 p. ; A. Wenger, *Le cardinal Jean Villot (1905-1979). Secrétaire d'État de trois papes*, Desclée de Brouwer, 1989, 301 p. Mgr Villot inspira largement les articles de *La Croix*, notamment l'article d'explicitation des premiers articles du texte constitutionnel à approuver en 1958.

3 Colloque *Le patronage, ghetto ou vivier ?* (Paris, 1987), Nouvelle Cité, 1988, 369 p. Autre ouvrages : Y. Tranvouez, « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2006, pp. 171-180 ; V. Feroldi, *La Force des Enfants, des Cœurs Vaillants à l'A.C.E.*, Éditions ouvrières, 1987, 336 p. ; J.-M. Jouaret, *La fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998. Que sont les patros devenus ?*, L'Harmattan, 2012, 245 p.

crée son association, l'Aumônerie des jeunes délinquants, qui deviendra bientôt les Amis du Jeudi-Dimanche. Ces jeunes délinquants, on ne peut dire ses « ouailles », car il est très discret sur la religion d'après les divers témoignages, il les emmène au bord de la mer. En 1954 Jaouen devient aumônier des mineurs à la prison de Fresnes, dans la banlieue parisienne, un milieu carcéral criminogène qui le révolte, d'où la force de son désir de réinsérer les jeunes.

Sur ses marges, le christianisme accueille des chrétiens compagnons de route du PCF, à l'exemple d'André Mandouze (1916-2006) ou encore du médiéviste Michel de Bouïard (voir p. XXX). Le rappelle un bulletin tiré à 5 000 exemplaires, *Des chrétiens prennent position* ; le Mouvement populaire des Familles (MPF) donne naissance au Mouvement de Libération du Peuple (MLP), avec un hebdomadaire, *Monde ouvrier*, et une grande proximité avec le PCF, du moins jusqu'en 1956. En 1957 le MLP se fond dans l'Union de la Gauche socialiste (UGS), qui est en 1960 une des composantes fondatrices du PSU. Le journal *La Quinzaine* est lancé en 1950 par Ella Sauvageot (1900-1962), ancienne administratrice de *Temps présent*¹ : c'est un « carrefour » de chrétiens soucieux de rester en contact avec le parti communiste. La question de la lutte contre l'arme atomique offre une bonne illustration de ce rapprochement entre catholiques et communistes, d'autant mieux qu'elle s'inscrit dans le prolongement des réflexions nées dans la Résistance. L'une des chevilles ouvrières du Mouvement de la Paix est l'abbé Boulier ; cependant l'épiscopat dissuade les catholiques de se rallier à l'appel de Stockholm et même des publications comme *Esprit* et *TC* sont réticentes, craignant d'être manipulées par les communistes. La hiérarchie catholique soutient, au contraire, Pax Christi, lancé en 1949 à l'initiative du Pape et dont le cardinal Maurice Feltin (1883-1975), archevêque de Paris à partir de 1949, est la cheville ouvrière. En mai 1950, 46 personnalités signent le *Manifeste des chrétiens contre la bombe atomique* : André Mandouze, le philosophe Jean Lacroix² (*Esprit*), Georges Montaron³ (*Témoignage chrétien*), le père Marie-Dominique Chenu⁴... Revue fondée en 1932 et dirigée par Emmanuel Mounier, *Esprit* connaît un véritable renouveau, grâce à une nouvelle recrue, Jean-Marie Domenach (1922-1997), et à d'anciens résistants, et entame une brève lune de miel avec le communisme jusqu'en 1949. Sur les marges des bas-côtés, en 1950 Claude Bourdet (1909-1996), ancien collaborateur des *Temps modernes*, fonde avec Gilles Martinet (1916-2006)

¹ M. Sevegrand, « *Temps présent* » : une aventure chrétienne (1937-1992), tome I, *Un hebdomadaire (1934-1947)*, Éditions du Temps présent, 2007, 323 p., et tome II, *Une avant-garde catholique. 1950-1968*, Temps présent, 2011, 344 p.

² 1900-1986.

³ 1921-1997.

⁴ Marcel Chenu, 1895-1990. Colloque *Marie-Dominique Chenu, Moyen Âge et modernité*, Centre d'études du Saulchoir, 1997, diffusion Cerf, 213 p.

L'Observateur, un hebdomadaire hostile à l'unification européenne naissante et anticolonialiste.

Quels changements affectent le protestantisme français ? Les protestants sont de plus en plus citadins, ils ont tendance à l'embourgeoisement, au profit des classes moyennes plutôt que de la HSP (la Haute Société protestante), laquelle n'est plus qu'une petite minorité, avec des industriels et des banquiers protestants en déclin. Professeur à la Sorbonne depuis 1934, destitué par Vichy, à la retraite dans les années 50, Edmond Vermeil 1 joue néanmoins un grand rôle dans la réorganisation des études allemandes en France. Artisan du dialogue franco-allemand depuis l'entre-deux-guerres, il préside la Commission de Rééducation du peuple allemand en 1945-1946, puis il est membre du directoire de fondation du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle (Alfred Grosser étant secrétaire général). Edmond Vermeil est le maître d'Alfred Grosser (né en 1925) et de Joseph Rovan (1918-2004), par la suite tous deux critiques à son égard, de François-Georges Dreyfus, (1928-2011), Pierre Ayçoberry (1925-2012) et Rita Thalmann (1926-2013). Débute en 1952, en Bretagne, l'évangélisation pentecôtiste de la communauté tzigane, puis la Mission évangélique tzigane (MET) essaime dans le sud-ouest et en Île-de-France, Clément Le Cossec, fondateur en 1947 du périodique *Lumière du monde*, devenu par la suite *Vie et lumière*, devenant en 1958, à 37 ans, le premier pasteur à plein temps, pour une communauté de 4 000 adultes en 1959 (2). Les protestants français sont de plus en plus concernés par l'œcuménisme, dont le « héraut » à l'« humble grandeur » est le pasteur Marc Boegner (1881-1970), président de la Fédération protestante de France de 1929 à 1961 et du Conseil national de l'Église réformée de France (ERF) 3, et y compris sous la forme offerte par la communauté de Taizé (Saône-et-Loire), fondée par le pasteur Roger Schutz-Marsauche à la Libération. Rapidement Taizé grossit, s'ouvre à des nationalités et des familles religieuses différentes et pour elle Schutz (voir p. XXX) rédige la règle de Taizé en 1952-1953 (4). « Les femmes osent l'œcuménisme », écrit Geneviève Poujol 5 : très tôt, le rôle des jeunes filles et jeunes

1 J.Meine dir., *Edmond Vermeil, le germaniste (1878-1964). Du Languedocien à l'Européen*, Colloque de 2011, L'Harmattan, 2012, 287 p.

2 Notice dans J.-M.Mayeur & Y.-M.Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A.Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., pp. 289-290.

3 R.Mehl, *Le pasteur Marc Boegner, 1881-1970. Une humble grandeur*, Plon, 1987, 346 p. Notice par P.Bolle dans J.-M.Mayeur & Y.-M.Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A.Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., pp. 77-79 et dans P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 333-334.

4 Né en Suisse en 1915, il avait accueilli des réfugiés et des juifs à Taizé, il y était revenu en 1944. Cf. J.-M.Mayeur & Y.-M.Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A.Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., pp. 453-455.

5 Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle*, op. cit., pp. 134-139.

femmes est important. Mais d'une part le rapprochement entre protestants et catholiques ne viendra qu'après le concile Vatican II et, d'autre part, si un certain œcuménisme concerne aussi les juifs, il s'agit davantage de rapprochement, dans le « légendaire du bien » incarné par Le Chambon-sur-Lignon, le village de Haute-Loire qui avait sauvé tant de juifs pendant la guerre : l'Amitié judéo-chrétienne est fondée en 1948 (1).

Le judaïsme est vivifié de plusieurs façons différentes. Le Centre de Documentation juive contemporaine (CDJC), fondé dans la clandestinité en 1943, est transféré à Paris en 1944 ; il veille à ce que s'écrive l'histoire du génocide et de la persécution des juifs de France, publiant une revue, *Le Monde juif*, et de nombreux ouvrages ; un bâtiment, rue Geoffroy-l'Asnier, abrite à partir de 1956 archives, bibliothèque, salle d'exposition et Mémorial. Le premier Colloque des Intellectuels juifs de Langue française se tient à Versailles le 24 mai 1957. D'autre part l'opinion publique est fortement choquée par les pérégrinations dramatiques du bateau *Exodus* entre les côtes françaises et la Palestine, encore sous un mandat britannique hostile au sionisme, le gouvernement français étant très embarrassé à la veille du traité de Dunkerque avec le Royaume-Uni (voir p. XXX). Des « passerelles » sont lancées ou réactivées entre juifs et chrétiens, outre la Cimade citée plus haut, les Amitiés judéo-chrétiennes, et le rôle considérable de Jules Isaac (1877-1963) 2 et du franciscain Marie-Benoît de Bourg d'Iré (1895-1990) 3. La communauté juive, surtout celle de la région parisienne, se renouvelle par l'immigration, de par l'indépendance du Maroc et de la Tunisie (1956), l'antisémitisme de Nasser puis les venues depuis l'Algérie, dès avant 1962. Le poids des Séfarades s'accroît, provoquant une relance de la vie religieuse (avec une religion populaire, très attachée aux rites, aux fêtes, etc.).

1 P.Cabanel, *Juifs et protestants en France. Les affinités électives. XVIe-XXIe siècles*, Fayard, 2004, 351 p. Autres ouvrages sur les protestants : Jean Baubérot, *Le retour des Huguenots. La vitalité protestante. XIXe-XXe siècles*, Paris-Genève, Cerf/Labor et Fides, 1985, 332 p. ; du même : *Le protestantisme doit-il mourir ? La différence protestante dans une France pluriculturelle*, Seuil, 1988, 283 p. ; J.Vermeil, *Histoire personnelle du protestantisme*, Éditions du Félin, 1999, 327 p. ; J.Meine dir., *Edmond Vermeil, le germaniste (1878-1964). Du Languedocien à l'Européen*, Colloque de 2011, L'Harmattan, 2012, 287 p.

2 Il avait été nommé Inspecteur général par Jean Zay. A.Kaspi, *Jules Isaac. Historien, acteur du rapprochement judéo-chrétien ou la passion de la vérité*, Plon, 2002, 258 p.

3 Pierre Péteul. Cf. G.Cholvy, *Marie-Benoît de Bourg d'Iré (1895-1990). Un fils de Saint-François « Juste des Nations »*, Le Cerf, 2010, 420 p.

9.2.2. Vitalité des mouvements religieux

Les mouvements religieux — l'expression est très couramment utilisée — sont dotés d'une grande vitalité dans les années 50, tant les mouvements généralistes que les mouvements spécialisés, tant les œuvres anciennes que les nouveaux mouvements. C'est l'apogée des Semaines sociales, nées à l'initiative de Marius Gonin (1873-1937) et qui réunissent depuis 1904 des laïcs pour instruire, voire former, les militants des œuvres. Désormais ce mouvement promeut la réflexion sur la société, à la lumière de l'Évangile et des enseignements pontificaux, et il devient une sorte d'université itinérante. Œuvres et actions caritatives persistent, dans le contexte de la reconstruction et de la pénurie, mais aussi dans celui du déficit en prêtres : certes il y a un « pic » d'ordinations en 1948 (1 800), mais les chiffres retombent rapidement. Raoul Follereau (1903-1977), proche de l'Action française et nullement repent, Révolution nationale et antisémite virulent quelque peu assagi, continue son action contre la lèpre, commencée pendant la guerre ; il se compose un personnage plus lisse et dissimulé derrière une lavallière ; il découvrira dans les années 60 le parti qu'il peut en tirer dans les médias. Armand Marquiset (1900-1981) fonde les Petits Frères des Pauvres en 1946 (1) ; Mgr Jean Rodhain (1900-1977) crée le Secours catholique en 1946. Andrée Butillard (1881-1955) continue jusqu'à son décès l'Union féminine, civique et sociale (UFCS), qu'elle avait fondée en 1925 et qui est reconnue d'utilité publique en 1947 : il s'agit de rebondir sur l'octroi du suffrage féminin et de mener l'action d'une nouvelle manière, surtout après le décès de la fondatrice 2. Quant à l'abbé Pierre (Henri Grouès), qui fonde les Compagnons d'Emmaüs, avec la bénédiction de la hiérarchie, nous l'avons présenté à son heure (voir chap. 2.3.1.). Son cas et d'autres posent le problème de la place dans les mouvements de l'ecclésiastique, jugée ainsi par René Rémond, secrétaire général de la JEC en 1945-1946 :

« Pour nous, l'aumônier était un membre de l'équipe comme les autres, à cette différence près qu'en certains domaines il avait une responsabilité spécifique. [...] L'aumônier n'était ni le représentant de l'épiscopat auprès du mouvement, ni le porte-parole du mouvement auprès de l'Église. Il était associé à la direction collégiale. [...] Les aumôniers l'ont toujours compris ; ils ont joué le jeu de l'équipe. » 3 Ces aumôniers étaient à la JEC souvent des jésuites, marqués par l'expérience de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'en 1957.

Notre tableau se doit d'être nuancé, en commençant par la JEC, traitée à l'instant : certes elle se veut novatrice en matière d'enseignement, demandant une formation pédagogique pour tous les maîtres et l'institution du professeur principal

1 Il fondera Frères des Hommes en 1965.

2 T.Doneau & C.Guérin, *Les Femmes agissent, le monde change. Histoire inédite de l'Union féminine civique et sociale*, Cerf, 2005, 270 p.

3 R.Rémond, *Vivre notre histoire, op. cit.*, pp. 92-93.

dans toutes les classes du premier cycle, elle est en réalité profondément divisée à cause de la guerre d'Algérie, ce qui provoque la démission collective des équipes nationales de la JEC et de la JECF le 12 mai 1957. Après, la JEC rejoint l'UNEF dans le soutien à l'autodétermination algérienne. Explosion de vitalité des mouvements à la Libération et dans les années qui suivent, mais remise en question, notamment des œuvres paroissiales, et ce sont les « derniers beaux jours de l'ACJF » : le congrès confédéral de 1947 veut transformer l'Association en mouvement unifié et le rapport présenté par René Rémond invite à une « action collective dépassant les intérêts particuliers de chaque mouvement »¹ mais l'ACJF éclate en 1956, face à la résistance de la JOC et de la hiérarchie catholique. Des divisions se manifestent aussi au sein de la JIC (Jeunesse indépendante chrétienne) et de la JICF, la « branche féminine », et nous avons vu la crise du scoutisme.

Échappant largement à la crise, la Jeunesse agricole chrétienne (JAC), issue (17 mars 1929) de l'ACJF (Action catholique de la Jeunesse française, créée en 1933), et la JACF jouent dans les années 50 un rôle particulièrement important, notamment sur le plan de la formation et de la promotion. C'est la belle époque d'un mouvement de masse qui « fait le pari du progrès agricole »² et de la modernité des Trente Glorieuses ; la JAC s'insère dans la « révolution silencieuse » narrée par Michel Debatisse (voir p. XXX) et fait entrer en force nombre de ses militants dans le Centre national des Jeunes Agriculteurs (CNJA) en 1958. Nous retrouvons Marie-Thérèse Lacombe pour mieux comprendre le rôle et la place des jeunes filles et jeunes femmes du monde paysan, militant dans la JACF, « grand mouvement de jeunesse pour les filles »³.

« Dans ce département [de l'Aveyron] très marqué par la religion catholique, la morale est dictée par la voix de l'Église. Celle-ci s'adresse en priorité aux femmes. [...] La religion avec ses pratiques et ses fêtes marquait notre vie. [...] Quels souvenirs d'ennui lors de ces messes anniversaires ou de neuvaines pour les défunts ! [...] Les congrégations religieuses se préoccupaient de la formation des femmes. [...] Le mouvement ACJF va avoir une influence déterminante et capitale auprès des jeunes filles. Il leur permettra de réfléchir sur leurs conditions de vie et leur donnera la volonté de changer. »

1 G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p., pp. 297-299. Lire aussi C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse. De la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Cerf, 2010, 440 p.

2 G.Cholvy, *op. cit.*, p. 295. On peut lire aussi J.-P.Houssel, « La place de la jeunesse agricole catholique (JAC) dans le passage de la société paysanne à la modernité », dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, pp. 189-196, et le témoignage du Dauphinois Richard Didier, *Paysans pendant les Trente Glorieuses. Vécu et réflexions*, préface de Xavier Beulin, La Fontaine de Siloé, 2016, 340 p. Pour ce dernier la JAC a été une « deuxième famille ».

3 M.-T.Lacombe, *Pionnières ! Les femmes dans la modernisation des campagnes de l'Aveyron de 1945 à nos jours*, Éditions Rouergue, 2009, 192 p. Je rappelle qu'elle a été agricultrice à Combaluzet.

Le grand rôle, dans les années 50, est celui de la JACF (la mixité de la JAC ne se fera que dans les 60, donnant le MJRC). « C'est véritablement après la Libération que le mouvement JACF va exploser et devenir "acteur" avec les jeunes filles du milieu rural. » Il est lieu de rencontres et de discussions, il provoque réunions, « papiers », fêtes de la terre, messes des paysans, sessions de formation et « journées rurales », il organise un véritable apprentissage de la vie sociale, donnant aux jeunes filles « l'envie d'être un peu plus modernes que les parents, un peu "sorties" selon leur expression » et grand est pour elles l'avantage du vélo qui leur permet de se déplacer. Mais il faut prendre le train pour aller aux congrès de Lourdes (pour l'Auvergne) en 1948, de Paris (1950), de Rodez en 1954. Les filles lisent la presse de l'ACJF : *Jeunes rurales*, *Promesses*, d'abord bimensuel puis mensuel, *Semeuse*, *Militante*; en 1959 naît *Rallye jeunesse*, pour les adolescents des deux sexes. La JACF se fait l'écho d'audaces, comme en 1957 la proposition d'un patron pour faire une « cotte », c'est-à-dire une salopette (non moulante !), pour le travail des filles. Elle s'attaque à la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit, la plaie rurale pour ces filles et jeunes femmes du Rouergue. Un peu d'information sur la contraception apparaît à partir de 1955, il s'agit de la méthode des températures et de la méthode Ogino-Knaus. Promesse d'avenir et de glissement vers le syndicalisme agricole, « en 1956, une réforme des statuts du syndicat FNSEA reconnaît une place aux femmes dans ses instances, en même temps qu'une place pour les jeunes. »

Un cas particulier est celui du Centre catholique des Intellectuels français (CCIF) ¹. Issu du Centre universitaire catholique, détaché de la Paroisse universitaire, le CCIF est créé en 1945, en tant que section française du Mouvement international des Intellectuels catholiques (MIIC) et que membre de la fédération des associations catholiques françaises. Il a pour buts et activités la vulgarisation, la formation continue, l'organisation de Semaines, l'engagement dans le siècle... À ce dernier titre, le CCIF est l'un des premiers groupes catholiques à s'opposer à certaines méthodes employées par le gouvernement français dans les colonies : déjà la répression sanglante de Casablanca le 8 décembre 1952 provoque une condamnation vigoureuse de sa part, malgré une réunion houleuse, des réticences et des démissions, mais l'attitude du Centre est couverte par Mgr Maurice Feltin. Le CCIF dénonce l'exécution aux États-Unis des époux Rosenberg en 1953, lance en novembre 1955 une pétition contre la persécution des catholiques en Chine. Toutefois le Centre est avec netteté politiquement divisé, ce qui se voit bien quand il

1 C.Guyot, « Entre morale et politique. Le Centre catholique des Intellectuels français face à la décolonisation (1952-1966) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juill.-sept. 1999, pp. 75-86, C.Toupin-Guyot, *Les intellectuels catholiques dans la société française. Le Centre catholique des intellectuels français (1941-1976)*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2002, 369 p.

lance en 1954 une réflexion sur l'Algérie qui aboutit à une condamnation vigoureuse de la torture en 1957. Entre 1954 et 1958, le CCIF participe pleinement au mouvement protestataire des intellectuels. Il apparaît, avec d'autres groupes catholiques (*Esprit* ou *Témoignage chrétien*) comme une tribune pour les adversaires de l'Algérie française. C'est la raison pour laquelle il subit plusieurs fois les exactions de mouvements d'extrême droite : en février 1958, lors d'une conférence consacrée au père de Foucauld, Louis Massignon est pris à partie et perd l'usage d'un œil. Mais à partir de 1959 le Centre cesse de s'intéresser aux aspects politiques de l'affaire algérienne, malgré les efforts de François Bédarida (1926-2001), un retrait qui s'explique par la division des intellectuels catholiques au sein du CCIF et le ralliement global à de Gaulle. En conséquence, la part des sujets théologiques et philosophiques prend à nouveau la première place dans les débats et les cahiers.

Il y a une sorte de « *plan Marshall juif* »¹, dû à la forte présence américaine. Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, les juifs américains participent à la mobilisation en faveur de l'Europe occidentale, avec un objectif spécifique, reconstruire la vie juive en France après la Shoah. Paris devient le siège de plusieurs organisations philanthropiques juives américaines, en particulier l'American Joint Distribution Committee, dit couramment le *Joint*, qui, dirigé par Laura Margolis de 1946 à 1953, se consacre à l'aide sociale. Le Synagogue Council of America, le World Union for Progressive Judaism et la Vaad Hatzala Rescue Committee se mobilisent pour favoriser la renaissance religieuse des différentes tendances du judaïsme. La HIAS (Hebrew Sheltering and Immigrant Aid Society) s'occupe des réfugiés juifs, le Jewish Labor Committee (JLC) des maisons d'enfants.

¹ L.Hobson-Faure, *Un « plan Marshall juif »*. *La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, A.Colin, 2013, 318 p. Thèse remaniée.

9.3. Progressismes et prêtres-ouvriers, des aventures modernes ou des voies sans issue ?

9.3.1. Les chrétiens progressistes

Un christianisme de gauche, sur les marges (9.2.1.), est dans les années 50 hérité des mouvements d'avant-guerre, de la guerre mondiale et de l'esprit de la Libération. On trouve les chrétiens progressistes **1** au sein de la revue *Esprit*, fondée en 1932 et dirigée par Emmanuel Mounier, de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, sous réserve de l'inventaire récemment dressé par Étienne Fouilloux **2**, des journaux *Les Chrétiens prennent position* et de *La Quinzaine*. Le cas de Michel de Boüard (voir p. XXX) nous a permis d'apercevoir l'Union des chrétiens progressistes, où l'autre grande figure est André Mandouze, que nous avons vu page XXX signataire du *Manifeste des chrétiens contre la bombe atomique*. En fait, comme l'a bien montré Fouilloux, la ligne éditoriale de *Témoignage chrétien* n'est pas restée identique sur le moyen terme et cet historien a distingué au total cinq étapes, dont trois intéressent les années 50 : à la clandestinité des origines succède, entre la Libération et 1956, un réformisme tempéré, politique et religieux, auquel le refus de la guerre d'Algérie puis l'enthousiasme conciliaire impriment une radicalité inédite, à partir de 1957. Après la clandestinité, *Témoignage chrétien* reparaît le 2 septembre 1944 à Paris en tant qu'hebdomadaire. André Mandouze, nommé assistant de latin à la Sorbonne à la rentrée 1944, en est la cheville ouvrière en tant que rédacteur en chef. Ce jeune *Témoignage chrétien* est réduit au catholicisme par l'apparition en mars 1945 de l'hebdomadaire protestant d'actualité *Réforme*, fondé par des disciples parisiens de Karl Barth (1886-1968).

D'autre part la ligne Mandouze, très à gauche, est critiquée par les conseillers jésuites du père Chaillet (*cf.* p. XXX), Jean Daniélou (*cf.* p. XXX) et Henri de Lubac **3**, et Mandouze démissionne de *Témoignage chrétien* à la fin de 1945 pour s'investir dans l'Union des Chrétiens progressistes. En conséquence et contrairement à ce qu'affirme

1 Y. Tranvouez, *Catholiques et communistes. La crise du progressisme chrétien (1950-1955)*, Le Cerf, 2000, 363 p. ; Y. Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p. ; D. Pelletier & J.-L. Schlegel, *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Seuil, 2012, 614 p. ; Y. Tranvouez, « Un cryptocommunisme catholique ? Les chrétiens progressistes en France, du début de la guerre froide à la mort de Staline (1947-1953) », dans J. Delmas & J. Kessler dir., *Renseignement et propagande pendant la guerre froide. 1947-1953*, Complexe, 1999, 320 p., pp. 227-239

2 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 3-15.

3 Henri Sonier de Lubac (1896-1991).

dans sa thèse de l'Institut d'Études politiques (1961) Jean-Pierre Gault ¹, dans cette seconde étape *Témoignage Chrétien*, sous la conduite de Georges Montaron (1921-1997) et Georges Suffert (1927-2012), n'est nullement progressiste, mais réformiste, sur les plans politique, religieux et social. C'est ainsi qu'il est très louvoyant et timide lors de la discussion de la loi Barangé (voir p. XXX), mais Gilbert Cesbron publie *Les Saints vont en enfer* en feuilleton dans *Témoignage Chrétien*. Sur le troisième plan, le social, les lecteurs sont interpellés par Clara Candiani ², à la tête du service « SOS-Fraternité agissante » et par ailleurs journaliste de radio (« Les Français donnent aux Français »), et les lecteurs appuient l'abbé Pierre (voir p. XXX). *Témoignage Chrétien* fait face à *La France catholique*, hebdomadaire catholique de droite dirigée par Jean de Fabrègues (1906-1983), non à *L'Homme nouveau*, traditionaliste (voir p. XXX). *Témoignage Chrétien* n'épargne pas les renoncements du MRP et en « divorce » en 1954, en soutenant PMF, puis en 1956, en défendant le Front républicain. *Témoignage Chrétien* est attentif aux juifs après la guerre, ce que montre bien l'épisode d'« Exodus » (voir p. XXX), il combat vigoureusement le stalinisme et le Mouvement de la Paix, il flirte avec la nouvelle gauche : Georges Montaron milite à la Jeune République, qui regroupe les démocrates chrétiens qui ont refusé de rejoindre le MRP (voir p. XXX). Les lecteurs sont très souvent des employés et des gens du peuple, beaucoup sont engagés dans l'action familiale et dans l'action syndicale (à la CFTC très fréquemment), très peu adhérent à un parti politique. *Témoignage Chrétien* est révolté par l'affaire Finaly, au nom des principes de liberté, de respect de la volonté des parents et de la conscience des deux enfants ; il éprouve pour Jean Vilar et le TNP une sympathie enthousiaste.

La radicalisation, qui va durer jusqu'en 1967, est due, pour l'essentiel à la guerre d'Algérie : *Témoignage Chrétien* se fait l'écho des critiques du scout Jean Muller contre la répression policière et militaire, il fait campagne contre l'utilisation de la torture, pour la négociation avec le FLN. Bien qu'il n'y ait pas de « porteurs de valises » dans la rédaction de *Témoignage Chrétien* ni de signataire de l'appel des 121 pour l'insoumission (1961, voir p. XXX), l'hebdomadaire soulève la colère des pouvoirs publics, Soustelle en tête (voir p. XXX), ainsi que des milieux catholiques favorables à l'Algérie française. Les jésuites intiment en décembre 1956 au père Chaillet l'ordre de s'éloigner, ce qu'il fait avec tristesse, Rome le fait en 1958 pour Suffert. *Témoignage Chrétien* appelle à voter « non » au référendum de 1958, le tirage baisse beaucoup à la fin des années 50 mais le concile Vatican II va permettre

¹ J.-P.Gault, *Histoire d'une fidélité. « Témoignage Chrétien ». 1944-1956*, Éditions du Témoignage chrétien, s.d. (1963), 413 p. L'ouvrage est néanmoins utile sur plus d'un point, de même que *Témoignage chrétien, 50 ans d'histoire (1941-1991)*, Éditions du Témoignage chrétien, 1991, 196 p.

² Claire Mille, 1902-1996.

de remonter la pente. « Loin d'être les dupes ou les instruments du parti communiste, les chrétiens progressistes ont été avant tout les éléments avancés d'une recomposition du catholicisme français [écrit Fouilloux]. » Globalement, le progressisme chrétien, malgré son désir affiché de collaboration, suscite peu d'intérêt de la part du PCF, mais de vives et précoces critiques de la part de l'Église ; dès 1949 il y a crise et déclin ; cependant le progressisme chrétien, vivier de la JAC, est relancé par l'intérêt qu'il porte aux prêtres-ouvriers, puis au gouvernement PMF. La guerre d'Algérie est une question véritablement refondatrice, un « dreyfusisme chrétien » (Jérôme Bocquet), ressemblant au désir de rénovation du courant « Renouveau » au sein de la CFTC et les progressistes sont aussi les minoritaires du groupe Reconstruction au sein de la CFTC (voir p. XXX). Les catholiques de gauche s'opposent d'ailleurs à ce que la CFTC se lie au MRP.

9.3.2. La crise des prêtres-ouvriers

Un des signes avant-coureurs de la crise des Églises à la charnière des années 50 et des années 60, la crise des prêtres-ouvriers naît d'une forte ambiguïté, d'une incompréhension entre le mouvement et le Vatican. Le 1er mars 1954 prend fin officiellement, à la demande de Rome, ce qu'on avait appelé d'une formule diplomatique l'« expérience des prêtres-ouvriers ». L'historiographie de cette « expérience », de cette crise, en fait, et des prêtres-ouvriers eux-mêmes est marquée par les ouvrages de référence que leur a consacrés en 1965 puis en 1999 le sociologue Émile Poulat (1920-2014), ancien prêtre devenu en 1955 sociologue du CNRS 1. Entre les deux livres de Poulat était paru le gros ouvrage de François Leprieur sur les dominicains ouvriers 2. Les recherches les plus récentes ont globalement confirmé les analyses de Poulat ; il y a eu un gros travail de publication d'autobiographies de prêtres-ouvriers 3 et en 2004 la sortie d'un livre important, qui rompt « avec les images d'Épinal du prêtre-ouvrier », celui de Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule 4. Ces témoignages ont le principal mérite de donner une vision très concrète et humaine de l'aventure des prêtres-ouvriers. Une grande majorité des prêtres-ouvriers sont d'origine populaire, mais il y a un certain nombre de fils de la grande bourgeoisie, comme Bernard Tiberghien (1912-1994), qui appartient à une grande famille du textile du Nord. Né en 1912, il est nettement plus âgé que les autres prêtres-ouvriers qui ont donné leur témoignage et il est guidé par le vieux thème du « rachat » 5.

1 Émile Poulat, *Naissance des prêtres-ouvriers*, Casterman, 1965, 538 p., et *Les prêtres-ouvriers. Naissance et fin*, Cerf, 1999, 648 p. Entre les deux éditions, É.Poulat avait publié *Église contre Bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme actuel*, Casterman, 1977, 291 p., réédition, Berg International, 2006, 300 p. À lire aussi G.Cuchet, « Nouvelles perspectives historiographiques sur les prêtres-ouvriers (1943-1954) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2005, pp. 177-187.

2 F.Leprieur, *Quand Rome condamne. Dominicains et prêtres-ouvriers*, Plon/Cerf, 1989, 785 p. ; Colloque Marie-Dominique Chenu, *Moyen Âge et modernité*, Centre d'études du Saulchoir, 1997, diffusion Cerf, 213 p.

3 On verra notamment Jean-Marie Marzio (né en 1916), Marie Barreau (épouse de Henri Barreau), Yvonne Besnard (pour René Besnard), Jean Olhagaray (né en 1920) et Jean Desailly (né en 1921), *La Mission de Paris. Cinq prêtres-ouvriers insoumis témoignent*, Nathalie Viet-Depaule (éd.), Paris, Karthala, 2002, 358 p., J.Desailly, *Prêtre-ouvrier. Mission de Paris, 1946-1954*, L'Harmattan, 1997, 463 p. et P.Carré & J.Domenichino, *Un parcours de prêtre-ouvrier*, L'Harmattan, 1999, 159 p. P.Carré est « PO » à partir des années 60.

4 C.Suaud et N.Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve (1944-1969)*, Karthala, 2004, 597 p. L'ouvrage comporte plusieurs copieuses bibliographies et la formule citée est p. 80. On peut joindre à ce livre la contribution de N.Viet-Depaule, pp. 253-262 de l'ouvrage collectif, *Les catholiques dans la République. 1905-2005*, Éditions de l'Atelier, 2005, 365 p., une autre de N.Viet-Depaule dans *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1970*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, 2001, 352 p., pp. 117-131, une autre de C.Suaud dans le même colloque, pp. 132-143, et la thèse de Robert Wattebled, *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France d'après-guerre*, Éditions ouvrières, 1990, 310 p.

5 Cf. A.Caudron, dans *Chrétiens et ouvriers en France...*, *op. cit.*, pp. 144-156.

Au point de départ est un livre célèbre, *La France, pays de mission ?*, des abbés Daniel et Godin (cf. p. XXX), dont la sortie en librairie le 12 septembre 1943 a, au dire des contemporains, éclaté comme une « bombe » dans le milieu catholique. En quatre ans 100 000 exemplaires sont vendus et l'ouvrage structure d'emblée, et pour plusieurs années, le débat religieux et missionnaire. Le 50e anniversaire de cette parution a d'ailleurs été célébré à Montreuil, en présence de l'historien Pierre Pierrard (1920-2005), d'Émile Poulat, de Georges Montaron (voir p. XXX), directeur de *Témoignage chrétien*, d'André Depierre (né en 1920), l'un des premiers prêtres-ouvriers, et de cinq évêques. Le livre, on l'oublie souvent, respirait encore à cette date un parfum très caractérisé de Révolution nationale, avec ses références positives à la Charte du travail, à certains discours de Pétain ou aux analyses du philosophe conservateur Gustave Thibon (1903-2001). Il constatait (voir p. XXX) que des secteurs entiers de la France urbaine et prolétarienne étaient devenus de véritables « pays de mission ». D'où une démoralisation massive des milieux populaires, surtout des générations nées après 1919. Mais le diagnostic de *La France, pays de mission ?* valait surtout constat d'échec global pour la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), fondée en 1927 (cf. p. XXX), dont seule la « rumeur » semblait avoir pénétré le monde ouvrier. Godin et Daniel étaient eux-mêmes d'anciens responsables du mouvement et leur livre était préfacé par l'abbé Georges Guérin (1891-1972), qui l'avait fondé en 1927 et dont il est après 1950 la « conscience vivante », après en avoir été l'aumônier général¹. La guerre et la mobilisation de 1939 avaient créé un choc, en ramenant tout le monde à la réalité. À la différence de ce qui s'était produit dans les premiers mois de la guerre de 1914, elles ne s'accompagnèrent d'aucun sursaut religieux collectif et les chrétiens mobilisés constatèrent au contraire combien ils étaient isolés. La guerre a transformé profondément les conditions et la conception de l'apostolat. Les militants sont frappés par l'image négative de l'Église, cette « puissance d'argent » qui s'accommode de tous les pouvoirs, dans les milieux populaires. Plus de 4 000 prêtres français, sans compter les séminaristes, sont prisonniers en Allemagne pendant cinq ans, dans les oflags (*Offizierlager*), pour les officiers de réserve, les stalags (*Stammlager*) et les *Kommandos* de travail disséminés. Pour une partie d'entre eux, c'est l'occasion de mieux connaître leurs contemporains et de faire de nouvelles expériences apostoliques. D'autres ecclésiastiques sont déportés, d'autres enfin partent accompagner les quelque 700 000 Français qui travaillent en Allemagne pendant la guerre. Faute d'accord, le 9 mars 1943 l'Assemblée des cardinaux et archevêques autorise secrètement 25 prêtres à s'embaucher clandestinement pour l'Allemagne (deux d'entre eux seulement échappent à la Gestapo), il faut leur ajouter

1 P. Pierrard, *Georges Guérin. Une vie pour la JOC*, Les éditions de l'Atelier, 1997, 320 p. L'expression de « conscience vivante » est le titre de la dernière partie.

quelques raflés, des jeunes prêtres requis au titre du STO et des prisonniers de stalags « transformés ».

La France, pays de mission ? a fait l'objet de critiques : sous-estimation des ressources « missionnaires » de la paroisse, sur lesquelles insistera au contraire avec succès un abbé Georges Michonneau (1899-1983), curé du Sacré-Cœur de Colombes, dans un épais livre de format de poche, muni de tous les imprimatur et préfacé par le cardinal Suhard ¹. Surtout Émile Poulat a montré que le diagnostic de Godin et Daniel était moins neuf qu'on ne l'a dit alors et souvent répété depuis. C'était même depuis la fin du XIXe siècle une sorte de lieu commun dans une frange éclairée du clergé que de parler d'« apostasie des masses ». Entre 1943 et 1950, plusieurs ouvrages jalonnent et entretiennent la prise de conscience provoquée par *La France, pays de mission ?* et la guerre. Ce sont les nombreuses publications de l'abbé Georges Michonneau ², de Jacques Loew, Fernand Boulard (voir p. XXX), René Voillaume ³ et les grandes lettres pastorales de Mgr Emmanuel Suhard (voir p. XXX). Tout cela est symptomatique de la nouvelle mentalité « missionnaire » qui caractérise les lendemains de la Libération. Quant à l'ouvrage de Daniel et Godin, *La France, pays de mission ?* il est directement à l'origine de la Mission de Paris qui va jouer un rôle matriciel dans l'histoire des prêtres-ouvriers. Le cardinal Suhard, archevêque de Paris depuis 1940, est depuis longtemps préoccupé par le problème de la déchristianisation. Il avait fondé la Mission de France le 24 juillet 1941, dans le but de fournir des prêtres aux diocèses les plus dépourvus et de les former pour ce genre d'apostolat. Après avoir lu et encouragé la publication du mémoire des abbés Godin et Daniel, il accepte le 1er juillet 1943 de patronner la naissance de la Mission de Paris, dont il confie la direction à l'abbé Jacques Hollande (1901-1991). Il étend la Mission à Marseille et à l'Allemagne, cas particulier qui est l'occasion de la publication par Henri Perrin (1914-1954) de son *Journal d'un prêtre-ouvrier en Allemagne* ⁴, qui remporte le succès puisque 30 000 exemplaires sont vendus. À partir de 1944 quelques prêtres et quelques congréganistes vont régulièrement travailler en usine. À Marseille c'est le cas d'un Dominicain, le père Jacques Loew (1908-1999), de famille bourgeoise, d'abord avocat, puis docker et prêtre-ouvrier. Il s'engage comme docker sur le port phocéen en 1944. Son but est à la fois de vivre de l'intérieur la condition

1 G.Michonneau, *Paroisse, communauté missionnaire. Conclusions de cinq ans d'expérience en milieu populaire*, Cerf, 1946, 493 p.

2 Outre le précédent, *Fêtes populaires et missionnaires*, un missel, un catéchisme de persévérance, et six ouvrages de « liturgie vivante », sur les sacrements...

3 1905-2003. Il publie en 1950 un gros volume au titre significatif, *Au cœur des masses. La vie religieuse des petits frères du père de Foucauld*, Éditions du Cerf, 545 p. Il ajoute, toujours au Cerf, un « supplément » de 92 pages en 1952, alors qu'il est prieur des Petits Frères de Jésus, *Qu'ils soient un*.

4 Henri Perrin, *Journal d'un prêtre-ouvrier en Allemagne*, Seuil, 1945, 301 p.

des ouvriers et de développer l'action religieuse hors du cadre paroissial, qui ne les atteint plus. Il s'agit au fond d'insérer un christianisme « très pur » dans la culture ouvrière pour la « surélever » et inciter la communauté chrétienne à purifier son propre christianisme, la mise au travail s'imposant comme une nécessité pour établir le contact avec la classe ouvrière ¹. Henri Barreau (1912-1997), ancien prisonnier de guerre, fils d'ouvrier et ouvrier lui-même avant son ordination, est un des premiers, en 1946, à annoncer son intention de rester à l'usine toute sa vie. 1947 est l'année décisive qui voit des initiatives semblables se multiplier sur plusieurs points du territoire, la cause du travail permanent l'emportant vraiment en 1948-1949.

Le dominicain Jacques Loew, un des pionniers de l'expérience à Marseille, a fort bien décrit le choc ressenti par ses premiers acteurs : ils prennent rapidement la mesure de l'incroyance du milieu ouvrier, qui se révèle très différente, par-delà les analogies superficielles, du paganisme des indigènes des colonies, chez lesquels il y avait eu « mission » et missionnaires depuis le XIXe siècle. L'anticléricalisme, qui fait partie de la culture du mouvement ouvrier, fait barrage à la réception du message religieux des nouveaux missionnaires. Émile Poulat a souligné l'importance de ce choc des premières expériences apostoliques sur la culture religieuse de prêtres qui prennent conscience que l'évangélisation de la classe ouvrière exigera d'eux des ruptures profondes, tant avec les formes traditionnelles du sacerdoce qu'avec les cadres d'une chrétienté traditionnelle dans lesquels il serait vain d'espérer la ramener. Les ouvriers font-ils bien la distinction entre les prêtres-ouvriers et l'Église institutionnelle. L'intégration passe par le travail, souvent dans l'industrie lourde ou les docks des grands ports, par la découverte de la condition ouvrière, avec ses difficultés (niveau des salaires, cadences, accidents, licenciements, amendes, etc.) et sa camaraderie, essentielle. Les prêtres-ouvriers s'insèrent dans la communauté d'habitat et de quartier mais participent aussi au « mouvement ouvrier », aux manifestations, aux grèves, au Secours populaire, à la vie syndicale, le plus souvent dans les rangs de la CGT parce que la CFTC paraît trop marginale, cléricale et réformiste. Dans ces conditions, ils sont amenés à participer, à partir de novembre-décembre 1947, aux grandes grèves sur fond de Guerre froide (*cf.* p. XXX). Ils prennent des responsabilités au sein du syndicat, ainsi Henri Barreau à Montrouge, ils militent souvent dans le Mouvement de la Paix, soutiennent l'appel de Stockholm contre la bombe atomique (19 mars 1950), protestent contre la guerre d'Indochine et pour la libération d'Henri Martin (voir p. XXX). En 1953 il y a en France une centaine de prêtres-ouvriers ; le

¹ Loew est violemment critiqué par Charles Monier, né en 1908, prêtre en 1939, qui lui reproche d'être resté bourgeois et d'être hypocrite (Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve (1944-1969)*, Karthala, 2004, 597 p., pp. 123-128).

romancier Gilbert Cesbron (1913-1979) popularise leur figure dans *Les Saints vont en enfer*, écrit en mai 1951 et paru en 1952. Il met en scène, sur plusieurs plans qui s'entremêlent, le sacerdoce, la vie ouvrière, les luttes ouvrières et politiques, la vie de quartier, le « cardinal-archevêque », etc. François Mauriac, qui a visité l'expérience de Montreuil, mise en scène par Cesbron dans son roman de 1951-1952, écrit un article élogieux pour *Le Figaro* des 25 et 26 décembre 1948. Il faut dire que le climat culturel est favorable à l'évocation de catholicismes marginaux : *Monsieur Vincent*, de Maurice Cloche (1907-1990), encore bien orthodoxe (mais Saint Vincent-de-Paul est joué par Pierre Fresnay), est sur les écrans dès 1947 ; le 7 février 1951 sort *Le Journal d'un curé de campagne* de Robert Bresson (1901-1999), inspiré d'un roman de Bernanos, le film provoque un vif débat sur la vocation ecclésiastique. Jean Vilar met en scène *Le Diable et le Bon Dieu* de Sartre en 1951 ; Béatrix Beck (1914-2008) obtient le prix Goncourt 1952 avec *Léon Morin prêtre* ; la même année Jean Anglade (né en 1915) publie *Le Chien du Seigneur*, son premier roman, et Jacques Hébertot¹ adapte pour le théâtre *Le Dialogue des Carmélites* de Georges Bernanos, mort depuis quatre ans².

Les prêtres-ouvriers manifestent donc leur solidarité avec le mouvement syndical. Mais un certain nombre de prêtres ouvriers dérivent vers des formes d'action inacceptables par l'Église de ces temps de Guerre froide : ils s'encartent à la CGT, font campagne pour le Mouvement de la Paix ; on en arrête même deux lors de la manifestation contre « Rigdway-la- peste » ... Cela provoque l'inquiétude de quelques évêques, comme Mgr Jules Saliège (1870-1956) et s'ajoute à un double contexte extérieur à la France, le climat de Guerre froide et le caractère de « monarchie pontificale » que donne le pape Pie XII à son pontificat. Il est inévitable que l'expérience des prêtres-ouvriers suscite les critiques des milieux dont elle bouleverse la culture, les habitudes et parfois les intérêts... Certes Rome n'est pas hostile d'emblée au mouvement : dans les premières années, le Vatican a globalement soutenu l'expérience, même si les milieux les plus conservateurs de la Curie ne cachaient pas leurs inquiétudes. Mais à partir de 1949, il devient clair que Rome est de plus en plus hostile à ce qu'elle considère pragmatiquement comme une simple « expérience », qu'on peut interrompre si elle ne donne pas satisfaction. Cette année-là, deux événements majeurs se produisent. D'abord la disparition, le 30 mai, du protecteur par excellence des prêtres-ouvriers, le cardinal Suhard, auquel ses trois

1 André Daviel, 1886-1970.

2 F.Gugelot, « Naissance et mort d'un mythe romanesque. La messe sur la table de cuisine (sur les prêtres-ouvriers) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2011, pp. 27-40. C'est Francis Poulenc qui mettra en musique *Les Dialogues des carmélites* en 1957, à l'Opéra de Paris, en écrivant le rôle de Blanche de la Force pour la cantatrice Denise Duval (1921-2016).

grandes lettres pastorales des années 1947-1949 ont donné une stature internationale. Ensuite le décret du Saint-Office du 1er juillet interdit aux catholiques la collaboration avec les partis communistes. Dans ce contexte, la presse populaire et l'opinion publique découvrent les prêtres-ouvriers. *Paris-Presse*, *Paris Match*, *France-Soir* publient des reportages sur ces « commandos de l'Église » et autres « chrétiens de choc ». En 1952, deux événements accroissent encore leur notoriété : le succès du roman de Gilbert Cesbron, *Les Saints vont en enfer*, sorti au printemps, qui s'inspire de la vie de la communauté de Montreuil (qui devient Sagny dans le roman), et l'arrestation le 28 mai, lors de la manifestation contre la venue à Paris du général américain Ridgway, de deux prêtres-ouvriers, qui sont molestés par la police. Deux problèmes naissent en même temps. Le premier dossier sensible concerne l'identité du prêtre : est-elle compatible avec la condition ouvrière et ses engagements « temporels », syndicaux voire politiques ? Le second problème est lié à l'attitude des prêtres-ouvriers face au communisme dans le contexte de la Guerre froide. De façon significative, la condamnation romaine interviendra un an après la mort de Staline, au terme de la période de fascination maximale du marxisme sur les esprits. Le pape Pie XII campe sur des positions d'autant plus fermes qu'il évalue les risques à l'aune de la situation italienne (plus ou moins fantasmée) et des persécutions contre l'« Église du silence », dans les démocraties populaires d'Europe centrale et orientale. On a souligné avec raison qu'aucun prêtre-ouvrier n'avait adhéré au PCF avant 1954, même si un certain nombre des « restés au travail » franchiront le pas après la condamnation. Pour autant, l'« imprégnation marxiste » dénoncée à l'époque n'est pas, ou pas seulement, un mythe romain. Un bon nombre d'entre eux ont adopté tout ou partie du vocabulaire, des analyses et des grandes causes du Parti communiste, manifestant un marxisme syndical et militant, assez élémentaire, mais est-il plus philosophique chez le militant PCF moyen ? Beaucoup de prêtres-ouvriers, qui sont conscients des risques de récupération, se sentent d'abord solidaires des luttes ouvrières, ou partent tout simplement du constat que le communisme étant devenu l'idéal d'une grande partie des classes populaires, on peut difficilement aller contre sans se séparer d'elles. L'évolution de l'expérience et le durcissement des autorités romaines conduisent celles-ci à considérer que l'entreprise est finalement plus dangereuse qu'utile. D'où l'idée d'à la fois limiter le recrutement — le 20 juin 1951, le Saint-Siège défend d'accroître leur nombre mais il n'est pas vraiment entendu — et de recadrer les hommes et les méthodes. La décision de mettre un terme à l'expérience suit et sa mise en œuvre, qu'on aurait voulu discrète, est confiée au nouveau nonce à Paris, Mgr Paolo Marella (1895-1984), arrivé le 1er juin 1953, qui succède au prudent Mgr Angelo Giuseppe Roncalli (1881-1963), le futur Jean XXIII. Le 27 juillet 1953, Rome interdit aux séminaristes les stages en usine. Le 29 août, la

décision de rappeler les prêtres-ouvriers religieux est prise et les jésuites, qui avaient fondé une Mission ouvrière jésuite en 1944 (1), sont les premiers à obtempérer, le 28 décembre. Le 6 septembre, le cardinal Liénart annonce la fermeture du séminaire de la Mission de France. Surtout, le 23 septembre 1953, Mgr Marella réunit à l'archevêché de Paris les responsables des prêtres-ouvriers et leur communique les instructions du Saint-Siège qui scellent, en pratique, la fin de l'expérience. « C'est une catastrophe pour l'Église de France » déclare à chaud le cardinal Liénart. C'est alors, les fuites aidant, que commence véritablement l'« affaire des prêtres-ouvriers ». Trois des cinq cardinaux français, Liénart, Feltin et Gerlier (Saliège et Grente sont défavorables aux prêtres-ouvriers) vont à Rome plaider leur cause : ils sont reçus fraîchement par Pie XII le 5 novembre, sans rien obtenir. Le 19 janvier 1954, une lettre-circulaire aux prêtres-ouvriers fixe le 1er mars comme ultime délai pour accepter les conditions posées, en particulier l'interdiction de travailler plus de trois heures par jour, d'adhérer à quelque organisation que ce soit et d'y accepter des responsabilités. Les amis des prêtres-ouvriers, militants catholiques, intellectuels et personnalités diverses se mobilisent, d'autant plus que le 8 février 1954, sous la pression de Rome, une « purge » frappe les dominicains de France, soupçonnés, entre autres choses, d'inciter les prêtres-ouvriers à la résistance. Certains défenseurs des prêtres-ouvriers tablent tacitement sur la mort de Pie XII, alors gravement malade, pour sortir de l'impasse. Reste pour les intéressés eux-mêmes un « choix impossible » entre deux fidélités, ce qui les brise individuellement et qui a raison de leur unité. Il existe en effet, au moins depuis 1950, un clivage qui va croissant au sein du mouvement. Pour autant, on ne peut pas se contenter d'opposer frontalement « soumis » et « insoumis ». Surtout, aucun des « soumis » de 1954 ne retrouve ensuite une situation ecclésiastique « normale ». La plupart en fait reprennent très vite le travail, dans des entreprises de taille plus modeste, sans activité syndicale, avec la bénédiction discrète ou l'accord tacite de leurs évêques. De sorte qu'en toute rigueur on ne peut parler d'une véritable « condamnation » en 1954 sans guillemets, puisque Rome laisse tout de même une marge de manœuvre et surtout que, sur le terrain, les choses se passent de telle façon qu'il y aura finalement plus de prêtres au travail entre 1954 et 1965, date de la reprise officielle, qu'avant 1954 ! La condamnation de 1959, en revanche, Jean XXIII régnant, est beaucoup plus absolue ; même si elle est moins connue et qu'en pratique, elle ne semble pas non plus avoir été suivie de beaucoup d'effets.

1 Cf. Noël Barré, prêtre-ouvrier jésuite lui-même, *Jésuites et Ouvriers. La mission ouvrière jésuite de 1944 à la fin des années 1990*, Karthala, 2014, 447 p.

Le recrutement des prêtres-ouvriers est donc arrêté en 1951 et la situation romaine évolue vers le désir de faire cesser l'expérience, « objet de scandale », juge deux ans plus tard le Vatican. En 1954, Rome les déclare *suspens* 1 ; en septembre 1959, dans une lettre solennelle, le pape Jean XXIII condamne explicitement l'expérience des prêtres ouvriers. Entre-temps, la majorité des prêtres-ouvriers, dès 1954, avaient refusé de se soumettre, et ils avaient été appuyés par *Témoignage chrétien*, hebdomadaire issu de la Résistance, dirigé par Georges Montaron, deuxième « aile marchante du catholicisme français » (François Mauriac) avec *Esprit* 2. En fait les pontificats de Jean XXIII et Paul VI se traduisent par un *modus vivendi* et en 1965 la hiérarchie autorise l'exercice d'une activité professionnelle, les prêtres étant qualifiés de « prêtres au travail », appellation qui ne revient pas explicitement sur la condamnation des prêtres-ouvriers ! Des « prêtres au travail » iront dans le tiers-monde, ce sera le cas, au Brésil, de Jacques Loew qui en outre publiera de très nombreux écrits.

Quelques extraits de témoignages 3

Bernard Chauveau : « Mes parents ont consacré toute leur vie à l'enseignement libre et ont toujours connu, à cause de cela, des conditions de vie difficiles avec des curés comme patrons directs et des bourgeois comme bienfaiteurs et conseillers. [...] J'ai normalement suivi les rails du collège et du grand séminaire mais, dès que j'ai envisagé de devenir prêtre, j'ai su que je voulais pas l'être comme l'étaient tous ceux de mon diocèse. J'ai été plus marqué par les livres du Père Lhande que par les récits des missionnaires de tout poil qui venaient à la maison [...].

J'ai débarqué [en 1949] à Billancourt et me suis mis au travail. En 1950 je suis entré chez Renault, j'en ai été licencié en 1952 et y suis resté comme permanent syndical pendant dix-huit mois. Depuis 1953, j'ai fait huit entreprises et j'ai été de nouveau licencié quatre fois. [...]

Je voudrais souligner plusieurs convictions qui me semblent aujourd'hui déterminantes dans ma vie, et aussi poser une question que nous pourrions peut-être aborder par la suite. Tout d'abord une évidence s'est imposée à moi entre 1952 et 1960 ; elle est devenue une constatation, c'est-à-dire une certitude : des hommes et des femmes autour de nous, inéluctablement, ont été forcés de supprimer toute référence à l'institution ecclésiale (certains même

1 C'est-à-dire qu'ils perdent le droit d'administrer les sacrements de mariage et de pénitence (la confession). Un évêque *suspens* perd ses fonctions diocésaines.

2 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *loc. cit.*, pp. 3-15.

3 Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve (1944-1969)*, Karthala, 2004, 597 p., *passim*.

appellent cela avoir perdu la foi) pour pouvoir vivre selon un idéal qu'ils avaient découvert dans l'Évangile.

Il me semble que cela n'est pas aussi absolu pour moi (et probablement pour la plupart d'entre nous). Cela tient, à mon avis, à notre passé autant qu'à l'ambiguïté des notions sacerdoce-laïcat où nous avons baigné. [...] Partis en mission pour « *évangéliser* », nous en sommes arrivés à *vouloir vivre d'abord une situation d'ouvriers*. [...]

Et pour terminer, une question. [...] nous constatons dans nos vies, où les rapports avec les institutions ont beaucoup varié suivant les années et les régions mais sont le plus souvent rares ou nulles, mauvaises ou superficielles, [que] nous continuons cependant à vivre ensemble de l'Église, au moins à un certain niveau. Est-il possible que nous nous « retrouvions » parfois à ce niveau où chacun de nous vit « le mystère profond de l'Église » ? Est-ce nécessaire ? prématuré ? Impossible ? »

Jacques Vivez (né en 1922, prêtre en 1950, diocèse de Paris) : « Il y a deux choses qui sont importantes, c'est que je sois né à Argenteuil, et que mes copains n'ont jamais été ceux du collège religieux où j'allais mais les copains du catéchisme et de la première vague des jocistes. Deuxièmement le personnage de ma grand-mère qui habitait dans l'usine, une entreprise familiale fondée par mon grand-père, qui avait été enfant de troupe en Algérie, puis dessinateur industriel. Il a démarré petit, tout petit, sur Paris, quai de la Rapée je crois, puis il a émigré sur Argenteuil.

À Argenteuil, ce qui a été aussi dans mon désir d'être ouvrier, c'est certainement les conditions de travail de l'usine, qui étaient comme elles étaient à l'époque, c'est-à-dire avant la guerre. [...] Je veux dire que, dès le collège, j'ai senti que les conditions de travail étaient ce qui me payait mes études, mon confort. [...]

J'ai pris ma carte CGT en 1946. On me l'a proposé, je l'ai prise. Du point de vue humoristique, le pont [d'Argenteuil] où je travaillais se trouvait en face de l'usine paternelle. Il y avait mon nom écrit en grosse lettre sur le mur en briques de l'usine, juste en face de la baraque de chantier. Jamais mon chef de chantier n'a fait le moindre rapprochement entre mon nom et celui qui était sur le mur. »

9.4. L'impact de la guerre d'Algérie

Globalement, la décolonisation (*cf.* le chap. 5.4.) a un impact sur la vie religieuse, d'abord lors de la guerre d'Indochine, contre laquelle s'insurgent des catholiques et des protestants, au nom de la conscience individuelle, de la solidarité, du sens des responsabilités et du respect des principes de l'Église. Lettres ouvertes et pétitions, journées d'étude et veillées de prière, manifestations et délégations mobilisent des intellectuels, comme Joseph Folliet, Jacques Madaule, Jean Chesneaux, François Mauriac et Jean-Marie Domenach, des publications comme *Témoignage chrétien* et *Esprit*, des prêtres-ouvriers, des chrétiens progressistes et la Jeune République. Pour ces hommes il s'agit d'un « engagement » de conscience, de solidarité, de responsabilité et d'obédience, contre l'Église et le MRP ¹. Le deuxième point de contact est ensuite la question marocaine, qui provoque les protestations de Mauriac (voir p. XXX). Les évêques d'Afrique subsaharienne française sont « africanisés » en 1955, et les conséquences religieuses s'en feront sentir encore soixante ans plus tard, face au pape François. Mgr Duval (*cf.* p. XXX) pose dès janvier 1955 la question de la torture en Algérie, sur laquelle interviennent Marrou (voir p. XXX), Mauriac à nouveau, Pierre-Henri Simon (voir p. XXX) et d'autres. À l'occasion de la guerre d'indépendance de l'Algérie, une extrême droite chrétienne et un intégrisme catholique renaissent : nous avons vu, ainsi, le cas du national-catholicisme de la Cité Catholique (p. XXX). Cette guerre pose en effet bien des problèmes au christianisme, d'autant que celui-ci est coincé entre traditions et modernité. Comme tous les Français, les chrétiens métropolitains et leurs Églises sont, pendant le conflit, profondément divisés.

9.4.1. L'aumônerie militaire française en guerre d'Algérie

L'aumônerie militaire était en France devenue permanente en 1945, elle le reste d'autant que la France est constamment en guerre jusqu'en 1962 ². Sans « rang ni grade », il y a au total, en 1960 dans l'armée française, 124 prêtres, une douzaine de pasteurs, une dizaine de rabbins ; le cardinal Maurice Feltin (voir p. XXX) est « Vicaire aux armées ». La question d'une aumônerie musulmane a été posée, elle a été résolue par la négative. Face à la « guerre sans nom » ³, puisqu'officiellement

1 S.Rousseau, *La Colombe et le Napalm. Des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945-1975*, CNRS Éditions, 2002, 370 p.

2 X.Boniface, « L'aumônerie militaire française en guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janv.-mars 2003, pp. 47-58 & *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Le Cerf, 2001, 596 p.

3 Titre du film documentaire de Bertrand Tavernier, 1992.

baptisée « événements d'Algérie », se pose la question de la légitimité de la guerre. Pour Mgr Maurice Feltin les critères de Saint Thomas sont respectés, la « pacification » est une condition préalable à toute transformation de l'Algérie. L'aumônerie suit, ainsi que les aumôniers protestants, qui s'expriment peu. L'aumônerie israélite ne s'exprime pas du tout. Toutefois la formule « il faut respecter l'islam » devient un élément de la pastorale en direction de la jeunesse, d'autant plus que le contingent est envoyé en Algérie à partir de 1956. Un peu dans la même ligne, dans la Zone d'occupation en Allemagne une pastorale de la réconciliation est mise sur pied. Mais surtout l'homogénéité officielle dissimule mal à l'historien le trouble de l'aumônerie catholique : les prélats français sont en fait divisés (Saliège et Feltin sont pour le maintien de l'Algérie dans le giron de la France, Gerlier et Liénart sont pour une évolution). La question centrale est celle du respect de la morale et du droit : les aumôniers n'approuvent pas les exactions et les sévices, en avertissent parfois les officiers (directement), mais ils le font très peu avant 1956, alors que Claude Bourdet et François Mauriac ont dénoncé dans la presse dès janvier 1955 la pratique de la torture ; les aumôniers rendent souvent compte à leur hiérarchie des « cas de conscience » des officiers. La phase de l' « interpellation » (1957-1958) a pour causes la bataille d'Alger (janvier-octobre 1957), le dossier de *Témoignage chrétien* du 15 février 1957, les états d'âme du général Jacques Pâris de Bollardière (cf. p. XXX), et la publication par Pierre-Henri Simon le 12 mars 1957 de « Contre la torture » (cf. p. XXX). Mais, en sens inverse, fin mars 1957, le père oblat Louis Delarue (OMI), aumônier de la 10e Division parachutiste (DP), rédige ses « Réflexions d'un prêtre sur le terrorisme urbain », prise de position spectaculaire que le général Jacques Massu (voir p. XXX) fait diffuser et que la presse révèle à partir de juin : exemples de châtiments donnés par l'Ancien Testament, nécessité d'obtenir des renseignements, plaidoyer pour « un interrogatoire sans sadisme, mais efficace » ... Les résultats, ce sont le silence et les atermoiements de l'Église catholique devant un nouveau type de guerre, d'autant que le catholicisme est très divisé à propos de l'Algérie : se sont développés à la fois un catholicisme intégriste centré sur la Cité catholique, à laquelle adhèrent de nombreux officiers, et une mouvance progressiste, autour de *Témoignage chrétien* 1, interdit dans les casernes à partir du 5 octobre 1955. Les protestants sont divisés, eux aussi, avec des remises en cause plus tardives.

En 1959 débute la phase que Xavier Boniface appelle « le si difficile enseignement moral » et qui dure jusqu'à la fin de la guerre d'indépendance de l'Algérie. À la suite de la proposition par de Gaulle de la « paix des braves » (23 octobre 1958) et des libérations massives de janvier 1959, l'épiscopat fait paraître (17

1 Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *loc. cit.*, pp. 3-15.

février 1959) *Étude d'un comportement moral en face d'une guerre subversive*, texte modéré mais interdit de diffusion par l'état-major. En avril 1959, l'abbé Henri Péninou (?-2012), aumônier de la 25e DP, rédige pour ses parachutistes *Notre vie chrétienne en Algérie*, qui condamne sans ambages la torture et appelle au respect de l'adversaire. Au contraire, au cours d'une messe célébrée devant de Gaulle, le Père Delarue exprime le 30 août 1959 l'amertume des cadres de l'armée vis-à-vis des ambiguïtés du chef de l'État sur l'Algérie ! En mars et octobre 1960, deux lettres de Feltin, vagues et tardives, sont publiées. Xavier Boniface, que je suis, conclut à une tension permanente, à des atermoiements, et il souligne qu'il n'y a eu aucune intervention officielle des rabbins.

9.4.2. La Mission de France et la guerre d'Algérie

L'attitude des chrétiens français pendant la guerre d'Algérie a été bien étudiée ¹ et tout particulièrement l'action de la Mission de France ², dont nous avons vu plus haut la fondation. Dans les résistances chrétiennes à la guerre d'Algérie, la Mission de France (MDF) constitue un observatoire privilégié contribuant à éclairer l'histoire du catholicisme français face à la décolonisation. La MDF s'établit dès 1949 dans deux paroisses algériennes, Hussein-Dey (diocèse d'Alger) et Souk Ahras (diocèse de Constantine), grâce à Jean Scotto (1913-1993) ³ ; ce curé de Hussein-Dey, fils d'un cafetier de la localité, responsable régional de la MDF, est convaincu que le sacerdoce doit évoluer et se tourne vers les incroyants et les démunis. Une troisième équipe est créée ultérieurement, en 1958, sur le port d'Alger. Les membres de la Mission ne pèsent que d'un faible poids dans le clergé d'Algérie, fort d'un millier de prêtres, pour 800 000 catholiques. Les prêtres de Hussein-Dey manifestent immédiatement, de diverses façons, leur souci d'entraide et de service envers les plus pauvres et leur volonté de créer une « communauté de destin » avec eux : apprentissage de l'arabe, implantation dans les bidonvilles, ouverture du presbytère, enquête sociologique, création d'un foyer d'accueil, véritable centre de soins et secrétariat social... À Souk Ahras, l'équipe est composée de fortes personnalités, assez jeunes pour vouloir inventer une nouvelle façon d'être prêtre et suffisamment mûres pour oser l'imposer. Nommé à sa demande à Souk Ahras après son ordination, Jobic Kerlan (né en 1918), se lie, dès 1953, avec Badji Mokhtar (1919-1954), responsable de l'Organisation spéciale (l'OS) de la région, qui avait été le 1er avril 1950 arrêté, torturé et condamné à trois ans de prison, et qui sera l'un des premiers grands dirigeants à trouver la mort au combat. Avant même la Toussaint tragique du 1er novembre 1954, le père Kerlan est conscient de ce qui va se produire. Il est expulsé dans les premiers mois de la guerre.

Avec le rappel en mai et en septembre 1955, puis en avril et mai 1956, de plusieurs classes de réservistes ayant terminé leur service militaire depuis moins de trois ans, l'envoi du contingent en Algérie et l'allongement de la durée du service militaire, séminaristes et religieux sont de plus en plus nombreux à servir dans l'armée française d'Algérie — en 1958 ils sont 1 450 — et la guerre ne peut plus être ignorée

¹ É. Fouilloux, *Les Chrétiens français entre guerre d'Algérie et mai 68*, Parole et silence, 2008, 360 p.

² Surtout la thèse (2002) de Sybille Chapeu, *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la Mission de France*, Éditions de L'Atelier/Témoignage chrétien, 2004, 270 p. Aussi : Sybille Chapeu, « L'Église de France dans la guerre d'Algérie. L'exemple des prêtres de la Mission de France », dans Séverine Blenner-Michel & Jacqueline Lalouette dir., *Servir Dieu en temps de guerre. Guerre et clergés à l'époque contemporaine*, Armand Colin, 2013, 377 p., pp. 279-294, résumant sa thèse.

³ Sous forme d'entretiens, Jean Scotto, *Curé pied-noir, évêque algérien*, Desclée de Brouwer, 1991, 283 p.

de l'opinion chrétienne métropolitaine. Au printemps 1956, des prêtres de la MDF se réunissent dans la chambre de Bernard Boudouresques (1923-2013), Polytechnicien et prêtre, ingénieur anti-bombe au Commissariat à l'énergie atomique de Saclay depuis 1953. Le plus mobilisé est Jean Urvoas, qui a été prêtre-ouvrier dans une briqueterie en Algérie en 1953-1954, avant de rejoindre l'équipe de la Mission de France de Puteaux dans la banlieue parisienne. Proche des ouvriers algériens parisiens engagés dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, il crée, dès le printemps 1955, un réseau d'aide concrète au FLN. C'est lui qui reçoit des lettres de soldats et notamment de deux officiers rappelés en Algérie et rentrés depuis plusieurs mois : Stanislas Hutin, séminariste de la Compagnie de Jésus, petit-fils d'Emmanuel Desgrées du Loû 1, et Jean-Pierre Voreux, dominicain. Au même moment d'autres prêtres prennent position et certains prêtres s'engagent dans l'aide concrète au FLN, souvent de façon ponctuelle, en hébergeant, en imprimant et en distribuant des tracts, d'autres prenant de plus grands risques sur le long terme. C'est le cas de Jean Urvoas (1922-1988) qui, dès le printemps 1955, crée son propre réseau d'aide au FLN. La « commission urbaine » de la Mission de France est interpellée, dès février 1955, par un groupe de prêtres parisiens, issus des équipes de communes des banlieues sud-ouest, sud et nord-ouest de Paris et des XIIIe, XVe, XVIIIe et XIXe arrondissements de la capitale, proches des Algériens musulmans. Une « sous-commission » chargée des Nord-Africains est créée sous la direction de Jean Urvoas, elle est formée d'une minorité de prêtres désireux de faire basculer l'institution dans l'opposition à la guerre d'Algérie ; en février 1955, ils rédigent un texte intitulé « Les Nord-Africains en France » demandant à la « commission urbaine » de s'intéresser à ces hommes.

Au sein de la MDF, des opinions, non univoques, se font entendre sur la guerre d'Algérie : avec elle « la politique force la porte ». Le débat sur la torture qui émerge dans la société y est déjà largement engagé. Achille Liénart (1928-1968), évêque de Lille pendant quarante ans 2, accepte, le 10 octobre 1956, de rédiger une lettre pastorale. Il y invite les prêtres à ne pas agir précipitamment et à regarder l'Algérie dans une perspective française. En se référant aux valeurs évangéliques de paix et de réconciliation, il rappelle le rôle de l'Église. Il ne satisfait guère les prêtres les plus engagés dans l'opposition à la guerre d'Algérie et Jean Urvoas démissionne de son poste de permanent de la commission urbaine le 5 novembre 1957. Au sujet de la torture, les chrétiens, en dehors des aumôniers (voir plus haut), sont parmi les

1 Stanislas Hutin, *Journal de bord. Algérie. Novembre 1955-mars 1956*, GRHI, Université de Toulouse, 2002, 119 p.

2 C.Masson, *Le cardinal Liénart, évêque de Lille, 1928-1968*, Thèse, Le Cerf, 2001, 769 p.

premiers à se mobiliser pour la dénoncer, à l'image du « Comité de Résistance spirituelle » qui publie *Des rappelés témoignent...* L'Église de France sort de son silence le 14 mars 1957. Le général Jacques Pâris de Bollardière (voir p. XXX) demande à être relevé de son commandement le 28 mars 1957 ; Pierre-Henri Simon publie *Contre la torture* (voir p. XXX) ; mais une simple dénonciation de la torture ne satisfait pas les prêtres les plus engagés : ils opposent au silence de l'épiscopat un souci constant d'assurer une présence auprès des Algériens musulmans. Jean Urvoas crée donc dès 1955 son propre réseau de soutien au FLN, il mobilise des prêtres de la MDF, qui recrutent eux-mêmes parmi leurs camarades. Francis Jeanson (voir pp. XXX et XXX), philosophe sartrien, anime lui aussi son propre réseau à partir de 1956. Le nouveau responsable de la Fédération de France du FLN, Omar Boudaoud, né en 1924, arrive à Paris en juillet 1957, et Francis Jeanson s'entend avec lui sur le principe d'un réseau de soutien français qui, sans intervenir sur les décisions politiques du FLN, apportera une aide matérielle aux nationalistes algériens. Jean-Claude Barthez, né en 1928, vicaire dans la banlieue d'Alger, est accusé d'avoir caché une ronéo destinée à imprimer des tracts pour la résistance algérienne et d'avoir protégé la fuite de Raymonde Peschard, une pied-noire de trente ans accusée injustement d'avoir aidé un attentat à la bombe et qui devait être tuée au combat, quelques mois plus tard. Il comparaît, le 22 juillet 1957, à Alger, devant le Tribunal permanent des forces armées.

À l'automne 1957, les éléments les plus déterminés de la Mission envoient aux 74 équipes MDF, un questionnaire sur les problèmes posés par la guerre d'Algérie ; les réponses permettent de distinguer trois groupes de missionnaires. Un premier groupe, le plus politisé, est celui des « précurseurs ». À l'occasion de cette consultation nationale, ils expriment leur opposition à l'immobilisme de leur hiérarchie. Le second groupe rassemble les prêtres mobilisés par la question de la torture et des soldats psychologiquement détruits par cette violence et frappés par l'indifférence des Français. Le troisième groupe réunit les membres d'équipes rurales, intéressés par le travail de la sous-commission et favorables à un texte collectif, mais faiblement concernés par la question algérienne. Une dynamique est enclenchée au début de 1958 : forte des résultats de cette enquête, la sous-commission convoque à Paris, du 20 au 22 janvier 1958, un représentant de chaque équipe à une session de travail et de réflexion sur la guerre d'Algérie. Après l'attentat manqué contre Jacques Soustelle (voir p. XXX), ministre de l'Information, le 15 septembre 1958, l'enquête s'oriente vers la MDF car Mouloud Ouraghi, l'un des membres du commando, a livré, sous la torture, les noms de ceux chez qui il a dormi. Le père Boudouresques, Geneviève et Jean Davezies, sœur et frère de Robert Davezies (1923-2007), sont

arrêtés, au début d'octobre 1958. Jean Urvoas est au même moment interpellé, puis relâché. Les responsables de la MDF multiplient les conseils de prudence. Les autorités françaises recherchent Robert Davezies, qui dirige la filière espagnole par laquelle a transité le commando qui a tiré sur Jacques Soustelle. Prêtre du diocèse de Tarbes-Lourdes, rattaché à la Mission de France au sein d'une équipe de recherche scientifique, il travaille comme physicien dans les laboratoires de l'ENS à Paris. Animateur du Comité de Résistance spirituelle, Robert Davezies a été recruté par Jean Urvoas, dès le 1er juin 1957, pour participer à son réseau d'aide au FLN et s'est vite spécialisé dans les passages de frontières et les transferts jusqu'à Paris.

D'autre part, cinq prêtres et deux séminaristes, mobilisés en Algérie au début de 1958, refusent de participer à la guerre ; la hiérarchie tente d'éviter leur départ. Nicolas Obermayer, à Marseille, envisage même de désertir et de fuir en Tunisie. Sur les cinq prêtres, deux acceptent finalement de partir : Nicolas Obermayer et Gilles Ruffenach (1926-1993) qui rejoignent leurs bases en août 1958 ; le second rédige un journal dans lequel il raconte les atrocités dont il est témoin et fait savoir au cardinal Liénart qu'il souhaite donner sa démission aux autorités militaires. Le cardinal, qui craint une nouvelle interdiction, refuse. Le père Ruffenach sera l'un des 35 signataires d'une lettre aux évêques de France, au début de mars 1959, dans laquelle les auteurs dénoncent « les problèmes de conscience des prêtres rappelés en Algérie ». Le rappel militaire des prêtres pose la question de la participation, en tant que telle, à la guerre d'Algérie : le cardinal Liénart leur recommande d'accepter leur mobilisation, tout en gardant le droit de refuser de participer à des actions si des faits précis heurtent les consciences ; le refus de la désertion est posé d'emblée comme un principe intangible. Des prêtres renvoient leur livret militaire, ce qui leur vaut des condamnations à un mois d'emprisonnement avec sursis. C'est dans ce climat particulièrement tendu que Christien Corre, né en 1923, vicaire à Montluçon, est arrêté le 8 mars 1960, pour avoir fourni à un jeune appelé des renseignements sur un réseau d'aide à la désertion et à l'insoumission. Ce réseau, appelé Jeune Résistance, avait été créé en mai 1959, pour faire passer à l'étranger les insoumis ou les déserteurs refusant de servir en Algérie. L'arrestation du père Corre correspond à l'émergence médiatique des porteurs de valises, comme le couple catholique social Chaullet 1, ainsi que du réseau Jeune Résistance. Laissé en liberté provisoire, Corre comparait les 7 et 8 juillet 1960 devant le Tribunal permanent des Forces armées de Lyon. Il est condamné à une année de prison pour incitation de militaires à la désobéissance. C'est dans un contexte algérois de fortes tensions que survient une nouvelle affaire impliquant Jobic Kerlan. Ce vicaire d'Hussein-Dey, aumônier du port,

1 Claudine (1931-2015), née Guillot, sociologue, et Pierre (mort en 2012), mariés à Alger en 1955.

est arrêté le 2 janvier 1960 pour intelligence avec le FLN, pour avoir dactylographié et fait ronéotyper un tract reproduisant un message de Krim Belkacem (voir p. XXX), vice-président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), aux populations d'Algérie. Parmi les prêtres qui se sont engagés aux côtés du FLN, Robert Davezies est le plus connu et le seul à défendre ses choix publiquement. Invoquant avant tout l'Évangile et s'identifiant aux plus pauvres, il choisit sans retour les Algériens et tire toute la force de sa contestation de la solidarité avec les opprimés. Il considère la colonisation comme une œuvre d'exploitation et d'oppression : pour lui, l'Algérie sera ce que les Algériens décideront qu'elle soit, c'est-à-dire indépendante. En exil et recherché par la police française, il est condamné par défaut, le 16 avril 1960, à dix ans de réclusion et à vingt ans d'interdiction de séjour lors du procès de l'organisation spéciale du FLN (1962) ¹.

¹ S.Hutin témoigne pour lui (cf. Stanislas Hutin, *Journal de bord. Algérie. Novembre 1955-mars 1956*, GRHI, Université de Toulouse, 2002, 119 p., p. 95).

9.4.3. Figures marquantes de clercs

Quel est le contexte mental de ces clercs qui marquent l'histoire du pacifisme religieux ? Pierre Lorson, né Sarrois en 1897, jésuite, avait été naturalisé français en 1926 (1). Délégué de *Pax Christi* (voir p. XXX), il rappelle dans son principal écrit, « Refuser la guerre au temps de la guerre froide » que le cardinal Enrico Gasparri (1871-1946) avait, au nom du pape Benoît XV, condamné le service militaire. Il rappelle la tradition des théologiens de la « guerre juste » dans les années 30 et souligne que Pie XII a qualifié la guerre moderne d'immorale. Lorson argumente avec la notion récente de « crimes de guerre » et le cas dramatique des « malgré-nous » d'Oradour. Son petit livre est publié en 1950, il tombera dans l'oubli après la mort de Lorson en 1954. À l'autre extrémité chronologique du contexte on trouve le statut d'objecteur de conscience adopté par le législateur après la fin de la guerre d'Algérie, en 1963. Sybille Chapeu compte *Trois prêtres et un pasteur dans la guerre d'Algérie* puis allonge la liste deux décennies plus tard 2. Le premier texte, extrêmement modéré, de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France sur l'Algérie date du 14 octobre 1955 et l'épiscopat garde le silence pendant l'année 1956. Les premiers signes d'engagement de chrétiens opposés à la guerre se manifestent en 1956, comme nous venons de le voir.

« Ces chrétiens trouvent un soutien dans la Mission de France. Le cardinal Liénart — son responsable et ancien *defensor civitatis* de 1940 honoré par la IIIe République finissante — défendra avec opiniâtreté, sans pour autant les approuver, les prêtres de la Mission accusés de collusion avec le FLN, tels les abbés Boudouresques, Corre, Davezies et Kerlan. Monseigneur Chappoulie, évêque d'Angers et Monseigneur Duval, archevêque d'Alger, prennent ouvertement position contre les exactions et la torture. Il s'agit là de cas d'exception. La hiérarchie adopte, en effet, face au problème algérien, une ligne des plus prudentes. » 3

À l'inverse, un militantisme des chrétiens partisans de l'Algérie française se développe : une dissidence de la démocratie chrétienne (l'hebdomadaire *Carrefour*), l'extrême droite catholique (*Verbe...*) qui évoque « Mohamed Duval », etc. La première figure marquante est celle du pasteur Étienne Mathiot : luthérien, originaire de Belfort, âgé de 49 ans, ancien résistant, il s'est déjà engagé pour la paix dans le Mouvement de la Paix, ainsi qu'en Indochine, au Maroc et en Tunisie. Mathiot a hébergé un responsable FLN. Il est arrêté le 12 décembre 1957, un comité de soutien se forme, le procès a lieu à Besançon en mars 1958. Parmi les témoins on constate la

1 Philippe Rocher, « Refuser la guerre au temps de la guerre froide : *Un chrétien peut-il être objecteur de conscience ?* de Pierre Lorson (s.j.) », dans Séverine Blenner-Michel & Jacqueline Lalouette dir., *Servir Dieu en temps de guerre*, op. cit., pp. 249-264.

2 S.Chapeu, *Trois prêtres et un pasteur dans la guerre d'Algérie*, éditions du GRHI, Université de Toulouse, 1996, 303 p. & S.Chapeu, « Des prêtres français aux côtés des nationalistes algériens (1954-1962) », dans *Mémoire des luttes de l'immigration en France*, GISTI, 2014, 215 p., pp. 55-60.

3 S.Chapeu, *Trois prêtres et un pasteur...*, p. 42.

présence du philosophe Paul Ricœur (1913-2005) ¹, alors connu pour deux livres (sur Karl Jaspers et Gabriel Marcel), une traduction (d'Edmund Husserl), ses cours et le tome I de sa *Philosophie de la volonté*, d'André Mandouze (voir p. XXX) et d'André Philip (voir p. XXX). Étienne Mathiot est condamné à huit mois de prison ferme ².

Nous l'avons annoncé, l'abbé Jobic Kerlan, né en 1918, ancien résistant lui aussi, est prêtre de la Mission de France à Souk-Ahras. Il est accusé d'avoir livré des produits pharmaceutiques à des « rebelles » et d'avoir organisé une œuvre de bienfaisance. Expulsion en 1956 et l'affaire prend une dimension importante en montrant les divisions de l'Église. L'enquête est confiée à... Maurice Papon (voir p. XXX), qui conclut que rien n'étaye la matérialité des faits. Kerlan est arrêté en 1960 pour « intelligence avec le FLN » et comparaît devant le Tribunal permanent des Forces armées d'Alger, qui le condamne à cinq ans de prison avec sursis. L'abbé Christien Corre, né en 1923, vicaire de Montluçon, est accusé en 1959 d'avoir gardé de l'argent et du matériel et d'avoir fourni à un appelé des renseignements sur le réseau de désertion Jeune Résistance (voir p. XXX). Condamnation à un an de prison. Robert Davezies, né en 1923 aussi, est formé par à la fois par la Mission de France (voir p. XXX) et la Sorbonne, où il poursuit des études scientifiques. Il entre en 1955 au laboratoire d'Yves Rocard (1903-1992) à l'ENS. Il polycopie des tracts et fait passer des FLN en Espagne (par le réseau Jeanson), en lien avec l'abbé Bernard Boudouresques (voir plus haut). Ses motivations sont évangéliques, ce sont l'aspiration à la paix, l'opposition à la torture, la lutte anticolonialiste, il souligne la nécessité d'informer l'opinion publique et les appelés, il s'agit au total pour Davezies de sauver l'honneur de la France. Il a le soutien total de *Témoignage chrétien*, de *Libération* et de *L'Humanité*, mais *L'Express* est réservé à son égard. À une toute autre échelle, le frère Michel Froidure, s'inspirant d'un propos de François Mauriac, use de son grade d'aspirant pour tempérer les relations de certains sous-officiers avec la population locale et éviter à tout prix torture et répressions aveugles ³.

Les protestants et leurs publications sont loin d'avoir une position commune face aux problèmes politiques et moraux soulevés par la guerre d'Algérie, en particulier par la question du droit à l'insoumission. On trouve des protestants connus parmi les signataires des trois grands manifestes de 1960. L'appel des 121, la

¹ F. Dosse, *Paul Ricœur et Michel de Certeau. L'histoire : entre le dire et le faire*, L'Herne, 2006, 141 p., *Paul Ricœur. Le sens d'une vie (1913-2005)*, La Découverte, 2001, réédition, 2008, 712 p., *Paul Ricœur. Un philosophe dans son siècle*, Armand Colin, 2012, 256 p.

² Notice dans J.-M. Mayeur & Y.-M. Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A. Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., p. 322.

³ Y. Raison du Cleuziou, p. 300 et 302 de Séverine Blenner-Michel & Jacqueline Lalouette dir., *Servir Dieu en temps de guerre...*, op. cit.

« Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie », évoquée p. XXX, est signé par de nombreux protestants, dont le pasteur Roger Parmentier (né en 1918) ¹. N'ignorant pas que son choix peut ne pas être partagé par tous ses proches, il adresse une circulaire à ses amis pour les avertir de son opinion et leur en faire connaître les fondements : il faut « lutter contre la poursuite d'une guerre aussi injuste et aussi sauvage [...]. Ma foi n'est pas étrangère à la décision que j'ai prise. Je crois m'inspirer des recommandations de Karl Barth dans sa Dogmatique [...] ». Parmentier reçoit en réponse 29 lettres, en majorité défavorables à sa position, ou l'esquivant. Un demi-siècle plus tard, il reviendra sur ses raisons dans un texte intitulé « L'Algérie m'a transformé » ².

De son côté, *Réforme* a des articles et un courrier des lecteurs très partagé. « Pourquoi j'ai signé le manifeste des 121 », écrit Théodore Monod (1902-2000) dans *Afrique nouvelle*, le 23 novembre 1960 ³ : « [...] si le Pouvoir veut être respecté, il lui faut, d'abord, se montrer respectable. [...] Un gouvernement qui couvre systématiquement les tortionnaires — quand il ne les récompense pas par des décorations et des galons — est un gouvernement qui se déshonore et a perdu par là même le pouvoir d'exiger l'approbation de nos consciences. »

¹ R.Parmentier, *Durant la guerre d'Algérie, protestants français devant « l'appel des 121 »*. Pour la justice et la paix et contre les tortures un Pasteur prend parti pour le droit à l'insoumission, L'Harmattan, 2008, 134 p. L'Appel des 121 est reproduit pp. 131-134.

² Cité dans R.Parmentier, *op. cit.*, pp. 113-127.

³ Cité dans R.Parmentier, *op. cit.*, pp. 17-19.

Conclusion du chapitre 9

L'intensité de la vie religieuse des années 50 est favorisée par le nombre et la maturité de théologiens comme Barth, Chenu, Daniélou et Lubac, déjà cités, ou le dominicain œcuménique Yves Congar (1904-1995) ¹, suspect aux yeux de la Curie romaine. Congar publie son maître livre, *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, en 1950 ⁽²⁾, *Jalons pour une théologie du laïc*, trois ans plus tard ³, ces deux ouvrages étant réédités à plusieurs reprises dès les années 50. L'Église catholique s'occupe aussi de reconquérir les élites : dans l'après-guerre, les structures éducatives catholiques redeviennent, après une éclipse d'une cinquantaine d'années, l'un des principaux viviers de cadres de la nation, notamment l'enseignement privé (par les Maristes, les Oratoriens, les Jésuites...) et le scoutisme. Les catholiques tentent de réinvestir le politique dans le cadre de la démocratie, mais le MRP est l'échec que nous avons vu ; il est vrai que l'ensemble des partis de droite se réclame de valeurs chrétiennes. L'Église tente aussi de peser sur l'opinion par les médias ; *La Croix* décline, mais la *Vie catholique illustrée* — fondée en 1945 par Georges Hourdin (1899-1999) et le lyonnais Joseph Folliet ⁴, journaliste engagé depuis les années trente, artisan du renouveau du catholicisme social, pionnier du rapprochement franco-allemand — progresse ; *Ouest-France* est devenu le premier quotidien français, mais les références aux enseignements de l'Église y sont de moins en moins explicites. Parmi les instruments de reconquête de la jeunesse, il faut évoquer aussi le succès ambigu des journaux de bandes dessinées belges francophones, largement diffusés en France à partir de 1950 : *Tintin* et *Spirou* (voir p. XXX), très liés aux milieux cléricaux jusqu'aux années 1960, servent en fait davantage le Neuvième art que l'Église. Enfin le syndicalisme paysan français est issu en grande partie de la JAC, comme je l'ai relevé plus haut ; la CFTC demeure puissante, jusqu'à la scission de la grande majorité, qui formera la CFDT en 1964 (voir p. XXX). Dans le domaine de la culture, l'après-1945 est riche en figures catholiques. Rappelons François Mauriac, prix Nobel 1952, la revue *Esprit*, de gauche extrême, le musicien Olivier Messiaen. Rappelons Bernanos et Claudel, ainsi que Gilbert Cesbron : *Notre prison est un royaume*, écrit en 1947, publié en 1952, *Il est minuit, docteur Schweitzer*, de 1950, *Les Saints vont en enfer*, de 1952, *Chiens perdus sans collier*, de 1954. Ajoutons Francis Poulenc (1899-1963). Le peintre Henri Matisse décore la chapelle de Vence, en Provence, Braque, Matisse et Rouault participent à la décoration de l'église du plateau d'Assy, on l'a vu...

1 Y. Congar, *Journal d'un théologien. 1946-1956*, Le Cerf, 2000, 462 p.

2 Au Cerf, 648 p.

3 Toujours au Cerf, 685 p.

4 A. Deléry, *Joseph Folliet (1903-1972). Parcours d'un militant catholique*, Cerf, 2003, 484 p.

Jean Calvet, proche de l'Action française et épuré à la Libération, reste l'ombre tutélaire de l'Institut catholique ¹. L'encadrement spirituel des étudiants et chercheurs est fait par la Paroisse universitaire, le Centre catholique des Intellectuels français (CCIF, cf. p. XXX), l'Union catholique des scientifiques français, présidée de 1946 à 1966 par Louis Leprince-Ringuet (voir p. XXX), etc. Le rôle des enseignants ouvertement chrétiens n'est pas négligeable : André Latreille (professeur d'histoire religieuse à Lyon), Jean Lacroix (voir p. XXX) et Étienne Borne (voir p. XXX), professeurs de philosophie en khâgne respectivement à Lyon et à Louis-le-Grand, Gabriel Le Bras (promoteur de la sociologie religieuse à la Faculté de Droit de Paris, cf. p. XXX), Henri-Irénée Marrou, professeur d'histoire du christianisme à la Sorbonne, de nombreuses fois cité dans ce livre ². Le philosophe thomiste Jacques Maritain (1882-1973) ³, cédant à la Libération aux instances du général de Gaulle, accepte le poste d'ambassadeur auprès du Saint-Siège (1945-1948), qu'il occupe avec éclat, jouant un rôle médiateur entre Rome et un catholicisme français effervescent. Il suit les efforts internationaux en faveur de la paix et des droits de l'homme. Les lectures religieuses sont favorisées par de nouvelles traductions de la Bible, surtout la *Bible de Jérusalem*, par la présentation que fait le père Jean Daniélou (voir p. XXX) en 1957 des *Manuscrits de la Mer morte*, et par les best-sellers historiques de Daniel-Rops, entré à l'Académie française en 1955, le même jour que Cocteau ⁴ : *Jésus en son temps*, en 1945 (cf. p. XXX), *Histoire sainte de mes filleuls* (1946), *Sept Portraits de femmes* (1947), plusieurs biographies de Saint Paul, les premiers tomes de ses deux histoires de l'Église, à partir de 1946, la plus monumentale étant l'*Histoire de l'Église du Christ*, et... cinquante autres ouvrages.

L'historien Michel Lagrée (1946-2001) a ouvert un autre chantier historique, celui des rapports entre christianisme et modernisme scientifique et technique ⁵. Pie XII lui-même exalte la technique et la vitesse, certains prêtres-ouvriers sont favorables à la machine et à la révolution industrielle, qui libèrent l'ouvrier. Cependant l'Église se pose encore la question du travail dominical à la campagne, danger aigu en période de moisson et accru par la mécanisation, et elle a de multiples contradictions face à

1 C.Gallot, *Un maître d'autrefois : Monseigneur Jean Calvet (1874-1965). Recteur émérite de l'Institut catholique de Paris*, L'Harmattan, 2015, 205 p.

2 Pierre Riché, *Henri Irénée Marrou. Historien engagé*, Le Cerf, 2003, 418 p. et, bien sûr, H.-I.Marrou, *Crise de notre temps et réflexion chrétienne (de 1930 à 1975)*, Beauchesne, 1978, 471 p.

3 G. De Thieulloy, *Le Chevalier de l'absolu. Jacques Maritain entre mystique et politique*, Gallimard, 2005, 299 p. ; B.Ubert & Y.Floucat dir., *Jacques Maritain et ses contemporains*, Desclée, 1991, 406 p.

4 Henri Petiot, 1901-1965. Le décompte que j'ai fait est peut-être sous-estimé...

5 Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie*, Fayard, 1999, 438 p. Pour le clergé lui-même on peut lire la subtile contribution à Anne-Françoise Garçon dir., *L'automobile, son monde et ses réseaux*, Presses universitaires de Rennes, 1998, 162 p., intitulée « Le clergé catholique devant le développement de l'automobile (vers 1900- vers 1960) », pp. 89-100.

l'énergie nucléaire, ce que reflète bien le dossier de Pax Christi publié en 1958, *L'Atome pour ou contre l'homme*. Par contre, l'Église de France sent très vite l'intérêt du média qu'est la télévision et la première messe télévisée, depuis Notre-Dame de Paris, est retransmise en 1948 (voir p. XXX). En tout cas, c'est l'apogée du cinéma de patronage ¹, et c'est même la partie la plus visible du patronage : « on peut à bon droit considérer la décennie 1950 comme l'âge d'or du cinéma de patronage. [...] Le cinéma paroissial était devenu un lieu de forte sociabilité, en fait l'héritier avéré des veillées du siècle dernier. [...] Tout devait s'affaïsser rapidement après 1960. »

Pour clore l'étude de ce qui concerne l'Église officielle, en tant que hiérarchie, il faut connaître quelques extraits du *Directoire Pastoral en matière sociale*, rédigé par l'Assemblée plénière de l'Épiscopat et édité en 1954 par la Bonne Presse et quelques éditeurs régionaux ².

« Le bon pasteur connaît ses brebis. [...] Il n'y a pas lieu de réduire le ministère ecclésiastique à la solution de la question sociale [évidente allusion à l'« expérience » des prêtres-ouvriers]. Mais il est impossible de remplir, d'une manière complète et adaptée, l'important ministère de l'enseignement religieux et de la direction spirituelle sans tenir compte de la vie sociale. » (pp. 9-10)

« Les prêtres, au surplus, éclaireront les laïques sur le devoir qui s'impose à eux de prendre un ENGAGEMENT TEMPOREL, c'est-à-dire de participer à des activités d'ordre général, familiales, syndicales, économiques ou politiques [en note : une référence à Léon XIII, une à Pie XI et une à une lettre de Mgr Montini, futur Paul VI, de 1945].

Cette participation peut se présenter sous des formes diverses : depuis la simple adhésion, qui apporte l'appui moral, numérique et financier, jusqu'à la participation active qui comporte un réel don de soi et constitue le véritable engagement. [...] c'est pour les militants chrétiens une excellente occasion de donner un témoignage évangélique devant les autres hommes. » (p. 21) ³

Il est plus loin clairement édicté en direction du clergé : « Le prêtre devra donc SAISIR EXACTEMENT EN QUOI CONSISTE LE MOUVEMENT OUVRIER : appel à plus de justice et idéal collectif. » (p. 69). Bien entendu le texte condamne le communisme, « matérialiste et athée », et donne la « priorité [à] la famille ». La grève est admise, du bout des lèvres, mais celle des services publics, « fait social très complexe », suscite des réserves (pp. 66-69). Un long passage concerne les travailleurs immigrés, dont

1 Lagrée y revient dans sa contribution au colloque *Le patronage, ghetto ou vivier ?* (Paris, 1987), Nouvelle Cité, 1988, 369 p., « Les trois âges du cinéma de patronage », pp. 215 & suiv. (repris dans *Religion et modernité. France, XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2002, 314 p., pp. 191-202), et dans « Les patronages catholiques et le développement du cinéma », pp. 271-284 de G.Cholvy & Y.Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 384 p.

2 *Directoire Pastoral en matière sociale à l'usage du clergé adopté par l'Assemblée plénière de l'Épiscopat, le 27 avril 1954 pour les diocèses de France*, Bonne Presse, 118 p. Italique et majuscules respectés.

3 Souligné (et marqué d'un ticket de métro usagé) dans l'exemplaire de Robert Lejeune (1910-1968), qui s'en servit dans ses discussions, orageuses, avec le curé de sa paroisse, l'abbé Billard.

l'accueil bienveillant est un « devoir social » (pp. 82-84) et la brochure se termine avec une vaste bibliographie sur la doctrine sociale de l'Église, actualisée 1.

Trois membres de l'Église, deux prêtres et une religieuse, se situent volontairement aux marges de la modernité religieuse, voire de l'Église, de deux façons différentes. Le Père Duval, Aimé Duval (1918-1984), prêtre issu du milieu rural des Vosges, jésuite, est un prêtre-guitariste-chanteur des années 50, gentiment moqué par Brassens dans *Les trompettes de la renommée*. Il se donne entièrement à la chanson à partir de 1953, multiplie les tournées et sombre dans l'alcoolisme, ce qui est, en laissant l'ironie à Brassens, aller nettement plus loin que les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, fondés dans l'entre-deux-guerres par l'abbé Fernand Maillot (1896-1963), devenu évêque en 1951 (2). Auxiliatrice des Âmes du Purgatoire, Françoise Vandermeersch (1917-1997) 3 est d'abord, en 1951, chargée dans sa maison mère d'un bulletin interne, *Échanges*, vite ouvert sur les problèmes de société : « Vocation de la femme » pour l'Assomption 1952, « Femmes en usine » pour Pâques 1953, « L'homme et l'argent » pour Noël 1954, « Promotion de la femme », pour l'Assomption 1955, « Jeunesse délinquante » pour Noël 1956, « Sortants de prison » pour Pâques 1959, « Aspects de l'Islam », à la Pentecôte 1959, « L'esclavage de la femme » (Toussaint 1959) et « Classes sociales, paix sociale » (Noël 1959). Cette religieuse fait partie de plusieurs centres de réflexion et préfigure le concile Vatican II et les évolutions de la société dans les années 60 par sa contestation de l'institution ecclésiale et sa lutte pour l'émancipation des femmes. Enfin le père Jules Monchanin (1895-1957) initie en Inde, où il était arrivé en 1939, pourtant donc à un moment de déclin du foyer missionnaire lyonnais, un nouveau type de mission chrétienne dans l'âshram du *Saccidânda*, où il meurt 4. Il adopte la couleur orange des ermites indiens et mène, avec Henri Le Saux, une vie de contemplation et d'étude, combinant le principe (*sat*), le « logos » (*sît*), la béatitude d'amour et de beauté (*ânanda*). Cette vie est explicitée dans un livre écrit à deux voix, celle des deux « ermites » 5, tandis qu'un autre ouvrage, publié après la mort de Monchanin, est beaucoup plus général

1 Le gros livre de Jean Villain, *La doctrine sociale de l'Église*, Spes, 1953, 3 vol. est indiqué.

2 J.Rolland, *Monseigneur Maillot et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois*, Cerf, 2001, 150 p.

3 S.Rousseau, *Françoise Vandermeersch : l'émancipation d'une religieuse*, Karthala, 2012, 280 p. et notice dans A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p., pp. 429-430.

4 J.-M.Julia, *L'Œuvre missionnaire de Jules Monchanin en Inde, 1938-1957*, thèse, Lyon-III, 1983 ; H. de Lubac, *Images de l'Abbé Monchanin*, Aubier, 1967, 156 p. ; Françoise Jacquin, *Jules Monchanin prêtre. 1895-1957*, Cerf, 1996, 329 p. ; Françoise Jacquin, *L'abbé Monchanin. À l'écoute d'un prophète contemporain*, Collège des Bernardins, 2012, 136 p. ; Y.Essertel, *L'aventure missionnaire lyonnaise. 1815-1962. De Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Cerf, 2001, 427 p.

5 H.Le Saux & J.Monchanin, *Ermite du saccidânda*, Casterman, 1956, 207 p.

et théologique, l'essentiel étant consacré à la « spiritualité missionnaire chrétienne » 1.

Dans le protestantisme français le courant barthien acquiert une situation dominante. Karl Barth (1886-1968), « sorti de la Seconde Guerre mondiale auréolé d'une image de théologien existentialiste et résistant », acquiert une « nouvelle stature » 2, et il y a une « barthisation » de l'Église réformée, avec des messages de plus en plus politisés : paix, anticolonialisme, tiers-mondisme, etc. La Haute banque protestante est mise en péril du fait de ses faiblesses structurelles, mais subsistent les Peugeot et les Hermès. Le pastorat connaît une relative féminisation et il y a d'ailleurs féminisme « social » du protestantisme français, cf. *Jeunes Femmes*. Certes le courant barthien a une situation dominante, mais Albert Schweitzer (1875-1965) est le très médiatisé représentant du courant « libéral », traditionnel, et du courant pacifiste. Il obtient le prix Nobel de la Paix en 1953, et il est très célèbre, y compris chez les catholiques.

Le débat sur l'amour conjugal 3 va encore plus loin et est davantage « pré-conciliaire ». Depuis la veille de la Deuxième Guerre mondiale, un courant de spiritualité cherche à recentrer la morale conjugale sur le couple. Les Équipes Notre-Dame, créées en 1939 par un groupe de laïcs et un prêtre, l'abbé Caffarel, en sont l'émanation : leur but est de renouveler les représentations conjugales catholiques. Les couples, formés de personnes souvent venues des mouvements catholiques, réfléchissent en petits groupes à toutes les fins du mariage au-delà de la fondation d'une famille et de la procréation d'enfants. La revue, *L'Anneau d'or*, développe une spiritualité conjugale nouvelle dans la quelle l'acte sexuel, dépassant le traditionnel « devoir conjugal », est l'expression et l'accomplissement de l'amour. Le débat sur l'amour conjugal va vite se nourrir de la question sur la limitation des naissances et ses moyens. Paul Chanson, patron catholique social de Calais, publie en 1949 un essai intitulé *L'Art d'aimer*, dans lequel il prône comme technique conjugale de régulation des naissances l'« étreinte réservée », rapport sexuel sans éjaculation 4. Le livre est réédité l'année suivante, avec une postface par le R.P. H.-M.Féret, sous le titre *Art d'aimer et continence conjugale*, chez le même éditeur, avec le même nombre de pages. La publication entraîne des remous, les ecclésiastiques en charge des Équipes Notre-Dame répondent en défendant la règle de la « tempérance chrétienne »,

1 J.Monchanin, *Théologie et spiritualité missionnaires*, Beauchesne, 1985, 214 p.

2 P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p., p. 1128. Pour ce qui suit aussi.

3 Sabine Rousseau, pp. 190-192, dans l'ouvrage collectif, *Les catholiques dans la République. 1905-2005*, Éditions de l'Atelier, 2005, 365 p.

4 Éditions familiales de France, 160 p.

l'épiscopat, dès le début de l'année 1950, refuse l'imprimatur à Chanson et interdit la publicité pour son essai dans les publications catholiques. Quelques mois plus tard le Saint-Office condamne *L'Art d'aimer*, sans parler de certains médecins qui évoquent la possibilité de conséquences psychologiques néfastes de l'« étroite réservée ». Toutefois cette dernière offre une telle solution provisoire à la question de société que de nombreux ecclésiastiques français la recommandent implicitement, mais elle semble à beaucoup de fidèles anachronique par rapport au coin enfoncé dans l'entre-deux-guerres par la méthode des températures et la méthode Ogino, anachronique également vis-à-vis des habitudes de la société déchristianisée ambiante, qui a le comportement nataliste mesuré que l'on a vu au chapitre 1.3. Et puis, il y a, à la marge, les pratiques des jeunes militaires étrangers présents sur le sol français. Au fond la méthode Chanson est attaquée à la fois par les moralistes familiaux qui rejettent le plaisir sexuel et par ceux (et celles) qui veulent aller à moins contraignant et ouvertement catholique. Ceci d'autant plus que Rome se crispe sur des positions réactionnaires, dénonçant même en 1951 la littérature catholique d'initiation sexuelle qui, sous couvert de conseils techniques, pourrait constituer une incitation à la « débauche ». La crise de conscience est donc vive chez beaucoup de catholiques français, elle pose la question de l'obéissance aux clercs, de la vie en paroisse, des rapports entre générations aussi... Il faudra attendre la constitution *Gaudium et spes* du concile Vatican II (1966) et surtout les polémiques sur les moyens contraceptifs modernes dans les années 60 cette fois-ci pour faire avancer la question et soulager les consciences, dans le cadre d'une société française nettement plus déchristianisée. « En 1956, dans *Marie-Claire*, la journaliste catholique Marcelle Auclair, mère de trois enfants, défendait sans réserve la position de l'Église. En 1961, ce n'est plus le cas. Critiquant la méthode Ogino comme peu sûre, elle écrit : " Et puis, sur une population adulte de vingt millions d'habitants, combien sont capables de cette maîtrise sans que l'accord charnel en pâtisse ? " [remarque Bertrand Legendre 1] ».

1 B.Le Gendre, 1962, *l'année prodigieuse*, Denoël, 2012, 297 p., p. 45.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Mot-valise tant de fois prononcé que celui d' « avant-guerre » ! Comme l'écrit Érik Orsenna, déjà convoqué dans l'introduction : « Allez vous y retrouver dans les sentiments d'après-guerre. Une fois éteintes les marseillaises, embrassés et rembarqués les GI's, revenus les déportés, poussés les cris d'horreur, notre pays redevint tellement silencieux, le moindre sourire résonnait, prenait valeur de serment, de point d'orgue. » ¹ ! Voici qui caractérise les années d'après-guerre les années de pénurie et d'ombre portée de la Seconde Guerre mondiale, la fin des années 40. Encore que ce ne soit pas l'atmosphère des *Triplettes de Belleville*, film d'animation de Sylvain Chomet (2003), qui évoque le Paris d'après-guerre et rend hommage à *Jour de fête*...

Mais les années 50, ce sont autre chose. Le film *Les Enfants du Paradis* est un formidable message d'espoir et d'enthousiasme, un pied-de-nez aux circonstances : avec ce film, les années 50 commencent, et en couleurs, comme sur le tournage de *Jour de fête* et le brouillon initial de Jacques Prévert (voir p. XXX). Le film de Chris Marker et Pierre Lhomme, *Le Joli Mai* (1962), offre un mélange de **Noir & Blanc** et de **Couleurs** typique des années 50. Mais ce mélange est-il satisfaisant ? L'auteur du présent livre, qui, à titre de premier nom d'histoire, a péniblement déchiffré, malgré l'absence vraisemblable d'accents, Diên Biên Phu sur la première page d'un journal, évitera le « chèvre-chou », mi-grises, mi-couleurs, les années 50 ! Cette décennie n'est-elle pas une nouvelle Belle Époque ? Dominique Kalifa, qui s'est fait avec talent l'historien de l'expression de « Belle Époque » ², écrit qu'elle n'a « aucun mal à s'adapter au contexte de la Libération » et il ajoute :

« Et c'est dans la France de la IV^e République qu'elle connaît ses plus grandes heures et forge les traits durables de son identité. [...] La] vogue des films *en costumes* explose véritablement à partir de 1945 pour atteindre son apogée au milieu des années 1950. [...] Aux avant-gardes artistiques de la Belle Époque] Paris libéré offre une pleine et entière reconnaissance. Le symbole en est assurément Picasso, vilipendé par la Révolution nationale, mais qui devient dès 1944 une grande figure de la France retrouvée. [...] C'est] le retour en grâce des lieux traditionnels [, Maxim's, le Moulin-Rouge...] Tandis que se confirme l'immense succès d'Édith Piaf, dont l'inspiration renouvelle pour partie la tradition *réaliste*, d'innombrables compilations se contentent de reprendre les grands airs 1900 : *Reviens, Fascination, La valse brune* ou *Frou-Frou*. En 1954, *Tino Rossi chante la Belle Époque*, suivi par Méthé Altéry, qui offre en 1957 *Treize mélodies de la Belle Époque* ³. »

¹ Érik Orsenna, *Une comédie française*, Seuil, 1980, 321 p., p. 13.

² Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p. Je fais référence ici à la deuxième partie.

³ J'ajoute dans la série dite des « Treize ».

Et D.Kalifa termine sa deuxième partie avec « la déferlante mémorielle », « la très âpre nostalgie engendrée par les transformations de Paris », les plus de 60 films français à « l'esprit 1900 », les « grandes fresques » et « synthèses historiques qui paraissent en ces années d'après-guerre », celles de Jacques Chastenet (1893-1978) et de Gilbert Guilleminault (1914-1990), le *Paris en 1900* de Robert Burnand, l'histoire savante de la Belle Époque de Georges Bonnefous (1867-1956) et de Jacques Gouault, le tome VI de la grande *Histoire des relations internationales* de Pierre Renouvin, les grandes expositions...

Changeons de plan. Qui peut encore aimer la « mal-aimée » de Joseph Barsalou ? mais la période des années 50, c'est tout différent... Elle est, au fond, peuplée par des gens « modestes », peut-être un peu complexés, au bureau, en amour, et ailleurs, comme le personnage principal de *L'Éternel second* de Pierre Daninos (1952). Comme écrit *Télérama* dans un numéro de 2013 (1) :

« C'était à la fin des années 1950. Les garçonnetts étaient sages et bien coiffés. Maman s'habillait pour les soirs de fête. Papa aussi avait sa cravate. Mais on ne le voit pas, derrière le gros paquet à nœud rouge : de l'électroménager tout nouveau, tout beau pour soulager maman à la cuisine ? Pourquoi a-t-on la nostalgie amusée de ces années-là, malgré leurs conformismes à peine cachés ? Après les horreurs de la guerre, la société occidentale semblait y chercher obstinément la paix, un progrès neuf, une abondance retrouvée. »

Changeons encore de plan : l'état d'esprit des contemporains. Les Français s'inquiètent, ce que montrent bien les sondages, plaçant le chômage au premier plan de leurs soucis, mais cette France est celle de l'abbé Pierre et, d'une certaine façon, une France écologique, déjà ou encore, sans le savoir, bien sûr, la plupart du temps. Une France tranquille malgré les guerres coloniales et la Guerre froide, pas terminées en 1960. La « conversion » au bonheur se fera ultérieurement, avec l'allongement de l'existence humaine, l'amélioration des conditions de travail, la libération des femmes, Mai 68, une demande sociale de bonheur, les changements normatifs, notamment dans les religions, la création du ministère de la Qualité de la vie par Valéry Giscard d'Estaing en 1974, le bonheur devient un créneau porteur, qui suscite la publication de nombreux ouvrages, la publicité s'en empare, la « hantise du déclin » devient pour un (long) temps moins prégnante, l'Église catholique rénove son image autour du bonheur, et la France est désormais peuplée d'une société de la mobilité.

Autre plan : les années 50 voient l'invention de la modernité et peut-être sont-elles une autre Belle Époque, avec nostalgie, comme pour les années 1900 ? « Un monde que nous avons perdu », selon la formule de Peter Laslett 2 ? « La nostalgie

1 *Télérama*, 27 novembre 2013, p. 15. C'est le commentaire de la couverture.

2 *The World we have lost*, Methuen and C°, 1965, 280 p., trad. fr., *Un monde que nous perdu*, Flammarion, 1969, 299 p.

du temps qui passe est une émotion délicieuse, réservée à l'homme mûr. Délicieuse et même enrichissante, à condition de ne pas se transformer en une sorte d'aigreur qui paralyserait l'adaptation au monde d'aujourd'hui, ou aveuglerait sur les avantages des temps actuels. [...] L'âge d'or n'existe pas, ni derrière soi ni devant soi. »¹ C'est bien le tempo de Georges Perec dans *Je me souviens*.

Français, comme vous avez changé! comme titrent un livre, il est vrai pour une période plus vaste, Henri Mendras et Laurence Duboys Fresney², « métamorphose des modes de vie » comme ils nomment la IIIe Partie. Oui, mais les résistances et les critiques à la modernité ont commencé nettement avant les années 60, et pas seulement avec Jacques Tati ! Certes, la dénonciation de la mystique de la croissance « à 5 % » n'interviendra qu'en 1972 (avec le rapport d'Edmond Maire), *Les Dégâts du Progrès* sont publiés par la CFDT en 1977 : n'a-t-il pas fallu attendre la crise de la fin du siècle, essentiellement sociale ? En tout cas c'est le passage définitif de l'économie politique à l'économie tout court, impérialiste de surcroît, la « science sans entrailles » de Flaubert (*Dictionnaire des idées reçues*). Cependant on est encore dans l'économie réelle. Bourrel (voir p. XXX) se révèle être foncièrement archaïque et, en ce sens il incarne le versant « noir et blanc » des années 50. L'émission *Les Cinq Dernières Minutes* peut être finalement considérée comme un indicateur de l'état culturel et mental de la société française : au cœur des Trente Glorieuses, alors que la société est bouleversée par le phénomène de la croissance économique et démographique et qu'elle entre dans l'ère de la technologie et de la consommation, l'auditoire qui se passionne pour *Les Cinq Dernières Minutes* et fait de Bourrel son héros apparaît comme une société quelque peu frileuse, ayant besoin d'être rassurée quant à son propre fonctionnement et hésitant à s'engager dans la voie de la modernité. La modernité des années 50 n'exclut pas la présence en leur sein de nombreux vichystes recyclés, blanchis, congédiant le réel (je ne vais pas en donner une liste récapitulative), désinformant et invisibles parce que devenus acteurs clés des Trente Glorieuses, placés très en vue, comme écrit Alexandre Jardin³ « dans une lumière éblouissante qui les rend presque invisibles. » Le même poursuit (p. 147) en évoquant la Quatrième République : « Se montrer d'une certaine façon, dans les coulisses feutrées du nouveau pouvoir, c'était se rendre invisible. Quand on veut échapper à un cyclone meurtrier, on se place dans son œil. » Pourquoi autant de Vichystes facilement recyclés ? En raison de leurs qualités intrinsèques ? Une réponse affirmative serait ironique... C'est bien plutôt l'éternel phénomène des classes creuses

1 Philippe Braud, *Saint-Hilaire-du-Bois, village d'Anjou. Chronique des années 50*, L'Harmattan, 2012, 181 p., p. 173.

2 Sous-titre *Histoire des Français depuis 1945*, Tallandier, 2004, réédition, Éditions de l'Aube, 2007, 397 p.

3 *Des gens très bien*, réédition en Livre de Poche, 2012, p. 14.

qui est la base de l'explication, non pas seulement les classes creuses des années 1930 et qui arrivent à l'âge adulte dans les années 50, mais toutes les classes creuses depuis la Belle Époque. Les individus qui atteignent leurs trente ou quarante ans dans les années 40 et 50 sont peu nombreux et il faut aussi considérer que les études supérieures ne profitent qu'à peu de gens jusque dans les années 40, les années 50 amorçant un vif changement, comme nous l'avons vu. D'autre part, une classe d'âge se trouve, pour notre propos, divisée en deux par la supériorité masculine dans l'accès aux carrières. Peu nombreux, les « post-vichystes » se retrouvent dans les années 50 avec une concurrence faible... On peut ajouter, pour clore ce sujet scabreux, que ces vichystes ont leurs cousins hors des frontières, ainsi Avery Brundage, chef de la délégation américaine aux JO de Berlin en 1936, pro-allemand, antisémite, auteur d'une ignoble formule sur « la proposition juive de boycotter les jeux » qui poursuivra benoîtement sa carrière de directeur du Comité international olympique (CIO) jusqu'en 1972.

Qu'est devenu le « village agricole » de Roussillon, *alias* Peyrane, dans le Vaucluse, décrit par l'équipe de Laurence Wylie, en 1950 (1) ? : « [certes] La vie à Peyrane est centrée autour de la famille, et la famille est un organisme saint et solide. [...] Peyrane est une communauté laborieuse et productive. [...] Comparé à la plupart des communautés du monde, Peyrane paraît plutôt bien placé. [...] » Certes, mais « Au cours de l'été 1959, nous sommes retournés à Peyrane. » Travaux d'aménagement divers, installation d'étrangers à la commune (voire à la France), départ des artisans, motorisation des agriculteurs, pensions de famille, télévision, automobiles modernes, mais « malgré tous les changements intervenus, sur le plan des rapports humains, la vie à Peyrane est restée identique à ce qu'elle était dix ans auparavant. Le même Laurence Wylie, maître d'œuvre de *Chanzeaux, village d'Anjou* 2, montre bien que désormais les habitants sont des Français à part entière qui voyagent et que les vieux clichés s'estompent, mais il raisonne sur « la tradition bien établie à Chanzeaux de n'accepter le changement que s'il est graduel, et patronné par les réseaux dominants » ... Ici et ailleurs en France, tout n'est donc pas joué en 1960 et *Jules et Jim*, le film de François Truffaut qui sort en salle en janvier 1962, « est incontestablement un film *Belle Époque* », comme l'a noté Dominique Kalifa 3. Deux courts termes jouent au début des années 60. 1962 est-elle vraiment « l'année prodigieuse » 4 ? (parce qu'elle est « la plus glorieuse des Trente

1 Laurence Wylie, *Un village du Vaucluse*, trad. fr., Gallimard, 1957, réédition, 1979, 432 p. En « miroir », décalé, l'étude de Roussillon fut « poursuivie », de 1984 à 2007 par le sociologue Jean-Pierre Le Goff et le résultat a donné *La Fin du village. Une histoire française*, Gallimard, 2012, 577 p., réédition, 2017, 771 p.

2 Laurence Wylie et alii, *Chanzeaux, village d'Anjou*, Gallimard, 1970, 494 p.

3 D.Kalifa, *La véritable histoire...*, *op. cit.*, p. 154.

4 Bertrand Le Gendre, *1962, l'année prodigieuse*, Denoël, 2012, 297 p.

Glorieuses »...), cependant, justement, le propre des années 50 est de n'être pas totalement des années « glorieuses » et 1962 est une année de « rupture » : fin de la guerre d'Algérie, référendum constitutionnel, mais comment dater préciser les changements sociaux et culturels, les ruptures surtout ? Le premier roman de JMG Le Clézio, *Le Procès-Verbal*, est de 1963 seulement. Datons correctement, également et c'est plus facile, les chansons de Jacques Brel (voir p. XXX)...

Bibliographie

Généralités sur les années 50 ou davantage

Vues d'ensemble

- Parce que les chiffres sont les chiffres : *Annuaire statistique rétrospectif de la France. Séries longues. 1948-1988*, INSEE, 1990, 658 p.
- C.Pessis, S.Topçu & C.Bonneuil dir., *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, La Découverte, 2013, 309 p.
- J.-J.Becker dir., « La IV^e République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, pp. 97 & suiv., juill.-août 1997, pp. 63-264 & mars-avril 1998, pp. 141-406
- V.Duclert & Chr.Prochasson dir., *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2002, 1 341 p.
- P. Goetschel & B.Touchebœuf, *La IV^e République. La France de la Libération à 1958*, Livre de Poche, 2004, 574 p.
- P.Guillaume, *Histoire sociale de la France au XX^e siècle*, Masson, 1993, 240 p
- S.Guillaume, *La France contemporaine. Chronologie commentée (1946-1990)*, tome I, *La IV^e République*, Perrin, 1990, 327 p.
- Fred Kupferman, *Les Premiers Beaux Jours. 1944-1946*, Calmann-Lévy, 1985, 208 p., réédition, Tallandier, 2007, 224 p.
- F.Laroulandie, *La France des années 1940*, Ellipses, 1999, 319 p.
- D.Lejeune, *La France des Trente Glorieuses, 1945-1974*, Armand Colin, 2015, collection « Coursus », 192 p.
- Philip Nord, *Le New Deal français*, Princeton University Press, 2010, trad. fr., Perrin, 2016, 453 p.
- P.Pinchemel, *Géographie de la France*, Armand Colin, 1964, 2 vol., 661 p.
- R.Rémond, *Regard sur le siècle*, Presses de Sciences Po, 2000, 113 p., réédition, 2007, 128 p.
- J.-P.Rioux, *La France de la Quatrième République*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C. (tomes 15 & 16), 1980-1983, 309 & 382 p., réédit. du 1^{er} tome en 1982
- Michelle Zancarini-Fournel & Christian Delacroix, *La France du temps présent, 1945-2005*, Belin, 2010, 653 p. Dans la coll. « Histoire de France », dirigée par Joël Cornette

Albums

- Anne Bony, *Les Années 50*, gros album très artistique de photos, thématique et exhaustif, dans une série sur les *Années...*, entièrement dirigée par A.Bony
- Jean-Claude Carrière & Yves Manciet, *Les belles années 50*, Le Cherche Midi, 2003, 130 p. Très belles photos, assez *people*
- Bernard Chambaz & Paul Almasy, *Les Vingt Glorieuses. La vie quotidienne en France, 1950-1970*, Seuil, 2007, 257 p.
- Collectif, *Les années 50*, Catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1988, 640 p.
- Marc Combiér & Laurent Cabrol, *La France des années 60 vue d'en haut*, Desingé et Hugo et Cie, 2011, 260 p. Exclusivement vues aériennes, commentées, avec quelques erreurs. En fait aussi années 50.
- B.Cornand & B.Marcadé, *Les années 50 de A à Z*, Paris-Marseille, Rivages, 1988, 144 p.
- Anne Crestani (pharmacienne et journaliste), *Se souvenir des années 50. 365 jours en France*, photographies très nombreuses et intéressantes, rapidement mais assez bien commentées, avec quelques erreurs monumentales, Geste éditions, 2008, 720 p.
- Claude Faber, *La France de Papa*, Terre éditions, 2009, 336 p.
- Massin, *La Beauce des années cinquante*, Éditions Jacques Marseille, 2003, 127 p. Recueil de photos
- Gilbert Siou, *Mon Brest des années 50*, Éditions Le Télégramme, 2004, 116 p. Des prises de recul sur la vie quotidienne en France, les vêtements, l'école, les loisirs, etc.

Économie, société et vie quotidienne

- Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *Les Nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Presses de la FNSP, 1987, 392 p.

- P. Avril et G. Vincent, *La IVe République. Histoire et société*, MA Éditions, 1988, 203 p.
- É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006, 605 p., réédition, 2009, coll. « Tempus », 605 p.
- Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard, 2007, 498 p.
- Chr. Bard, *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2001, 240 p., réédition, 2003, 285 p.
- Colette Bec, *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 2014, 328 p.
- Lucien Bernot & René Blancart, *Nouvelle, un village français*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1953, 447 p., réédition, Éditions des archives contemporaines, 1995, 447 p. Commune de Seine-Maritime
- François Bloch-Lainé & Jean Bouvier, *La France restaurée (1944-1954). Dialogue sur les choix d'une modernisation*, Fayard, 1986, 338 p.
- Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p.
- Hubert Bonin, *Histoire économique de la IVe République*, Economica, 1987, 447 p.
- D. Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1988, 192 p.
- Dominique Borne, *Petits bourgeois en révolte ? Le mouvement Poujade*, Flammarion, 1977, 250 p.
- Philippe Braud, *Saint-Hilaire-du-Bois, village d'Anjou. Chronique des années 50*, L'Harmattan, 2012, 181 p.
- Axelle Brodriez, *Le Secours populaire français. 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2006, 365 p.
- Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Presses de Sciences Po, 2008, 378 p.
- Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p.
- Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, 672 p.
- Paul-Henry Chombart de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Éditions du CNRS, réédition, 1977, 256 p.
- Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Un anthropologue dans le siècle*, Descartes et Cie, 1996, 324 p.
- Paul-Henry Chombart de Lauwe dir., *Images de la femme dans la société*, Les éditions ouvrières, enquête internationale publiée en plusieurs vol., tome I, 1964
- Collectif (Groupe d'Ethnologie sociale), *La Femme dans la société. Son image dans différents milieux sociaux*, CNRS, 1963, 439 p. Concerne une enquête de 1958
- Collectif (Groupe d'Ethnologie sociale), *Famille et habitation*, CNRS, 2 vol., 1959-1960, 218 & 360 p.
- Collectif, *La CGT dans les années 1950*, Presses universitaires de Rennes, 2005, 488 p.
- Jacques Cousin, *Un village pas si tranquille ! En Mayenne dans les années 50*, Éditions du petit pavé, 2011, 269 p. Roman, assez inspiré de *La guerre des boutons* et des *Disparus de Saint-Agil*
- M. Debatisse, *La révolution silencieuse, le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, 1963, 275 p.
- J. Dupâquier dir., *Histoire de la population française*, tome IV (depuis 1914), PUF, 1988, 590 p.
- Sabine Effosse, *L'invention du logement aidé en France. L'immobilier au temps des Trente Glorieuses*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, 736 p. Thèse sous la direction d'Alain Plessis
- Sabine Effosse, *Le Crédit à la consommation en France, 1947-1965. De la stigmatisation à la réglementation*, CHEFF, 2014, 318 p.
- A. Gagnieux, *Mimi en bonneterie. Une vie d'ouvrière du textile dans l'Aube entre 1950 et 2000*, L'Harmattan, 2014, 84 p.
- Annie Gay, *Enfance villageoise dans les années cinquante. Le curé et l'institut*, Cabédita, 2006, 164 p. Concerne un village de Haute-Marne, Latrecey
- P. Gauchon, *Le modèle français depuis 1945*, Que sais-je? n° 3649, 2002, 128 p.
- P. Goetschel & E. Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994, 187 p., réédition, 2005, 2011, 288 p., 2014, 292 p.
- André Gueslin, *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, 457 p., réédition, Pluriel, 2013, 469 p.
- O. Marchand & Cl. Thélot, *Deux siècles de travail en France*, INSEE, 1991, 202 p. [surtout emploi, chômage, XXe siècle]

- O. Marchand & Cl. Thélot, *Le travail en France (1800-2000)*, Nathan, coll. "Essais et recherches", 1997, 270 p., *idem*
- Henri Mendras & Laurence Duboys Fresney, *Français, comme vous avez changé. Histoire des Français depuis 1945*, Tallandier, 2004, réédition, Éditions de l'Aube, 2007, 397 p.
- Maurice Parodi & alii, *L'économie et la société françaises au second XXe siècle*, Armand Colin, 2 vol., 1994-1998, 483 p. & 463 p.
- Rémy Pawin, *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Robert Laffont, 2013, 380 p.
- Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Fayard, 2003, réédition, Pluriel, 2007, 325 p.
- Romain Souillac, *Le Mouvement Poujade. De la défense professionnelle au populisme nationaliste (1953-1962)*, Presses de Sciences Po, 2007, 416 p.
- Jean Steunou, *Les Trente Glorieuses en Mayenne. Évolution économique et sociale d'un département de l'Ouest entre 1945 et 1975*, Archives départementales de la Mayenne, 2005, 168 p.
- Claude Taudin, *Trois mois de vacances dans les années 50 (La batteuse... la colo...)*, Brive, Éditions Encre Violette, 2008, 200 p. Roman, pour faire revivre le « paradis perdu », mais pas inintéressant
- Alain Trogneux, *Amiens, années 50. De la Libération à la Ve République*, Encrage, 1997, 222 p. Très bonne monographie
- M. Verret, *L'ouvrier français. L'espace ouvrier*, Armand Colin, coll. U, 1979, 232 p. Ressemble à Chombart. Réédition, L'Harmattan, 1995, 261 p.
- Gérard Vincent, *Les Français. 1945-1975. Chronologie et structures d'une société*, Masson, 1977, 383 p.
- Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, L'Harmattan, 1997, 487 p.
- Laurence Wylie, *Un village du Vaucluse*, trad. fr., Gallimard, 1957, réédition, 1979, 432 p.
- Laurence Wylie et alii, *Chanzeaux, village d'Anjou*, Enquête américaine de 1957 à 1965, Gallimard, 1970, 494 p.

Politique intérieure et extérieure

- Vincent Auriol, *Journal du Septennat. 1947-1954*, Édité par P. Nora, Armand Colin, 7 vol. prévus, incomplet, 1970-1980, dernier volume (1950) chez Tallandier, 2004, 796 p., réédition des 7 vol. en Cédérom
- Vincent Auriol, *Mon Septennat, 1947-1954. Notes de Journal présentées par Pierre Nora et Jacques Ozouf*, Gallimard, 1970, 606 p. Édition abrégée du *Journal*
- S. Berstein, *Histoire du gaullisme*, Perrin, 2001, 576 p., réédition en « Tempus » en 2002
- S. Berstein & M. Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p.
- Colloque *De Gaulle et le Rassemblement du Peuple français (1947-1955)*, Armand Colin, 1998, 864 p.
- St. Courtois & M. Lazar, *Histoire du parti communiste français*, PUF, coll. « Thémis », 1995, 431 p.
- J. Garrigues, *Les scandales de la République. De Panama à Elf*, Robert Laffont, 2004, 492 p., réédition avec le titre ... à l'affaire Cahuzac, Nouveau Monde éditions, 2013, 639 p.
- Ch. de Gaulle, *Mémoires*, Gallimard, La Pléiade, 2000, 1 504 p.
- Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, Plon, 1980-1988, réédition, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010
- P. Gerbet, *Le relèvement. 1944-1949*, Imprimerie nationale, 1991, 481 p.
- J. Julliard, *La Quatrième République*, Paris, 1968, réédition, coll. « Pluriel », 351 p.
- P. Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome III, *De 1940 à nos jours*, 1997, 512 p.
- Séverine Liatard, *Les Femmes politiques. En France de 1945 à nos jours*, Complexe, 2008, 230 p.
- J.-P. Rioux dir., *La guerre d'Algérie et les Français*, Colloque IHTP, Fayard, 1990, 700 p.
- Hugues Tertrais, *La Piastre et le fusil. Le coût de la guerre d'Indochine. 1945-1954*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, 634 p.
- Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005, 303 p.
- M. Winock, *La République se meurt. 1956-1958*, Réédition, Folio-Histoire, 1985, 286 p.
- M. Winock, *L'agonie de la IVe République. 13 mai 1958*, Gallimard, 2006, 384 p.

Culture

- Marcel Albert, *L'Église catholique en France sous la IVe et la Ve République*, Le Cerf, 2004, 276 p.
- M. Alten, *Musiciens français dans la guerre froide (1945-1956). L'indépendance artistique face au politique*, L'Harmattan, 2000, 220 p.
- M. Attali & J. Saint-Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, 2004, 327 p.
- F. Azouvi, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Fayard, 2012, réédition, Gallimard, 2015, 695 p.
- D. Barjot & C. Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p.
- N. Barré, *Jésuites et Ouvriers. La mission ouvrière jésuite de 1944 à la fin des années 1990*, Karthala, 2014, 447 p.
- Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957, 270 p., réédition, 1970, 252 p.
- Jean Baubérot, *Le retour des Huguenots. La vitalité protestante. XIXe-XXe siècles*, Paris-Genève, Cerf/Labor et fides, 1985, 332 p.
- Esther Benbassa, *Histoire des juifs de France*, Seuil, coll. « Points », 1997, 373 p., réédition, 2000, 404 p.
- Axelle Bergeret-Cassagne, *Les bases américaines en France : impacts matériels et culturels. 1950-1967. Au seuil d'un nouveau monde*, L'Harmattan, 2008, 276 p.
- Pierre Birnbaum dir., *Histoire politique des Juifs de France. Entre universalisme et particularisme*, FNSP, 1990, 310 p.
- Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, thèse, La Documentation française, 1994, 2 vol., tome II, 1944-1974, 690 p.
- P. Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p.
- Patrick Cabanel, *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIXe-XXe siècles)*, Belin, 2002, 320 p.
- David Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p.
- Chr. Charle & L. Jeanpierre dir., *La Vie intellectuelle en France*, Seuil, 2016, 2 vol., 660 et 924 p.
- Ariane Chebel d'Appolonia, *Histoire politique des intellectuels en France. 1944-1954*, Complexe, 1991, 2 vol., 220 & 343 p.
- É. Cohen, *La télévision sur la scène du politique. Un service public pendant les Trente Glorieuses*, L'Harmattan, 2009, 202 p.
- É. Cohen & M.-F. Lévy dir., *La télévision des Trente Glorieuses. Culture et politique*, CNRS éditions, 2007, 318 p.
- Collectif, *Vive le cinéma français !*, tome II de l'anthologie des *Cahiers du Cinéma*, Cahiers du Cinéma, 2001, 251 p.
- D. Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p.
- Antoine De Baecque, *La Nouvelle Vague. Portrait d'une jeunesse*, Flammarion, 1998, 160 p., réédition, 2009, 126 p.
- Antoine De Baecque, *La Cinéphilie. Invention d'un regard, histoire d'une culture. 1944-1968*, Fayard, 2003, 406 p.
- Chr. Delporte, J.-Y. Mollier & J.-F. Sirinelli dir., *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, PUF, coll. « Quadrige », 2010, 900 p.
- Paul Dietschy & Patrick Clastres, *Sport, société et culture en France du XIXe siècle à nos jours*, Hachette, coll. « Carré », 2006, 256 p.
- B. Dubot & J.-Y. Mollier, *Histoire de la Librairie Larousse (1852-2010)*, Fayard, 2012, 736 p.
- Sylvie Ducas, *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, La Découverte, 2013, 245 p.
- François Dufay, *Le soufre et le moisi. La droite littéraire après 1945. Chardonne, Morand et les Hussards*, Perrin, 2006, 240 p.
- É. Dussault, *L'Invention de Saint-Germain-des-Prés*, Vendémaire, 2014, 253 p.
- D. Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, 611 p.
- P. Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre. 1945-1981*, PUF, 2004, 503 p.
- Patricia Hubert-Lacombe, *Le cinéma français dans la guerre froide. 1946-1956*, L'Harmattan, 1996, 204 p.
- J.-N. Jeanneney, *L'écho du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Hachette/Arte/La 5, 1999, 606 p., réédition, 2001, 815 p.

- M.Lagrée, *Religion et modernité. France, XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2002, 314 p.
- Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie*, Fayard, 1999, 438 p.
- D.Maréchal, *RTL. Histoire d'une radio populaire. De Radio Luxembourg à RTL.fr*, Nouveau Monde, 2010, 583 p.
- J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p.
- Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 483 p.
- G.Monnier dir., *L'architecture moderne en France*, Picard, 1997-2000, 3 vol., tome II, par Joseph Abram, *Du chaos à la croissance, 1940-1966*, 1999, 327 p.
- Pascal Ory, *L'aventure culturelle française, 1945-1989*, Flammarion, 1989, 241 p.
- P.Ory & J.-F.Sirinelli, *Les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Coll. U, 1986, 261 p., réédition, 1992, 272 p., réédition, 2004, Perrin, coll. « Tempus », 435 p.
- D.Pelletier & J.-L.Schlegel, *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Seuil, 2012, 614 p.
- Georges Perec, *Je me souviens*, Hachette, 1978, 147 p., réédition, Fayard, 2013, 170 p.
- O.Pottier, *Les bases américaines en France (1950-1967)*, L'Harmattan, 2003, 376 p.
- N.Racine & M.Trebitch, *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Complexe/IHTP, 2004, 347 p.
- M. Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005
- E.Retaillaud-Bajac, *Les drogues. Une passion maudite*, Découvertes-Gallimard, 2002, 128 p.
- R.Révenin, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après guerre*, Vendémiaire, 2015, 351 p.
- J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli dir., *Histoire culturelle de la France du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, tome 4, *Le temps des masses. Le vingtième siècle*, Seuil, 1998, 403 p., réédition en coll. « Points », 2005, 510 p.
- J.-P.Rioux & J.-Fr.Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p.
- M.Sauvage & I.Veyrat-Masson, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, Nouveau Monde, 2012, 430 p.
- Y.Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p.
- Y.Tranvouez, *Catholiques et communistes. La crise du progressisme chrétien (1950-1955)*, Le Cerf, 2000, 363 p.
- Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992, réédition, Pluriel, 2013, 506 p.

Table des matières

Introduction générale

Chapitre 1er. L'ombre grise de la guerre et la démographie de l'après-1945

1.1. Après l'apocalypse, le traumatisme

1.1.1. Brutalité, femmes « tondues », épuration

1.1.2. Une nation et des habitants épuisés, dans la grisaille de la fin des années 40

1.1.3. Le désenchantement

1.2. La remise en route du pays

1.2.1. L'ordre politique

1.2.2. Un élan vital et les débuts de la reconstruction proprement dite

1.2.3. Fêter la Deuxième Guerre mondiale ? Histoire et mémoires

1.3. La démographie : un pays vieilli ?

1.3.1. Le choc du recensement de 1946

1.3.2. Remise en cause de deux idées reçues, largement répétées

1.3.3. Une politique de la population

1.3.4. Les résultats. Le nombre et la fable sont « deux grands amis »

(Alfred Sauvy)

1.3.5. Les immigrations

Chapitre 2. France rurale, France bourgeoise, nation inégalitaire

2.1. Une France encore largement rurale

2.1.1. « Un monde qui va tout doucement disparaître »

2.1.2. Les mutations rurales des années 50 : « l'ouverture au progrès »

2.1.3. Études de cas

2.2. Diversité : la France des Dominici, du béret basque, d'Émile J. et de Mimoun

2.2.1. L'affaire Dominici, un révélateur d'une certaine ruralité

2.2.2. Une société contrastée : l'irréel amphithéâtre de *Réalités*

2.2.3. Dimorphisme sexuel

2.2.4. Une société contrastée en ville et dans les loisirs

2.2.5. Béret basque, veston et blouse grise

2.2.6. La maigreur, comme celle de Mimoun et Zatopek

2.2.7. Croissance différentielle, publicité et consommation

2.3. Plus qu'une diversité, des inégalités nettes

2.3.1. Le « problème du logement » et l'abbé Pierre

2.3.2. Inégalités sociales et inégalités géographiques

2.3.3. Les femmes des années 50

2.3.4. Le poujadisme

Chapitre 3. Le néo-libéralisme et la pauvreté des années 50

3.1. La question du « modèle français »

- 3.1.1. Les nationalisations
- 3.1.2. La planification
- 3.1.3. La fiscalité directe et la population active

3.2. Il y a encore un prolétariat

- 3.2.1. Billancourt, « métallo » et amiante
- 3.2.2. La « question sociale » des années 50

3.3. Combattre le malheur et la pauvreté

- 3.3.1. « Poches de pauvreté » et Secours populaire
- 3.3.2. Les grèves, par vagues : l'« insurrection froide » de 1947
- 3.3.3. 1948 : grèves dans les mines
- 3.3.4. La vague de grèves de 1953
- 3.3.5. Les grèves de types nouveaux de 1955 et le retour au calme social
- 3.3.6. Syndicalisme et syndicats

Chapitre 4. Les couleurs des Trente Glorieuses : le changement économique et social**4.1. Du rose aux joues : vers la gloire économique ?**

- 4.1.1. La « flamme de la victoire »
- 4.1.2. Les « entrepreneurs ragaillardis » des années 50
- 4.1.3. Un financement (occidental) de la croissance française
- 4.1.4. Croissance, défauts et critiques

4.2. Nouveau « contrat social » et progrès du niveau de vie

4.2.1. Un nouveau « contrat social » : la Sécurité sociale et les comités d'entreprise

- 4.2.2. Progrès du niveau de vie, consommation et publicité
- 4.2.3. Questions et nuances
- 4.2.4. Bonheur et représentations

4.3. Fée du logis ou femme libérée ?

- 4.3.1. Mentalités et conditionnement
- 4.3.2. Les agricultrices
- 4.3.3. Les féminismes
- 4.3.4. Politique et culture

Chapitre 5. Deux (ou trois ?) régimes politiques, dans le « dedans » et le « dehors »**5.1. L'établissement de la IV^e République**

5.1.1. Quelle République ?
5.1.2. La première assemblée constituante et la première constitution
5.1.3. La deuxième Constituante, la constitution de la IV^e République et le tripartisme

5.2. « Dedans » et « dehors » de la IV^e République

- 5.2.1. La chaîne de l'événementiel (intérieur et extérieur)
- 5.2.2. La grande crise de 1947 et la naissance de la Troisième Force
- 5.2.3. Le président Auriol et l'instabilité gouvernementale

5.3. Les forces et les hommes politiques de la IVe République

5.3.1. Le PCF, « citadelle assiégée », un temps premier parti de France, et les communistes français

5.3.2. La SFIO et les socialistes français des années 50

5.3.3. MRP et démocrates chrétiens

5.3.4. Radicalisme(s), radicaux et UDSR

5.3.5. La place particulière de Pierre Mendès France et du mendésisme

5.3.6. Les droites classiques et le gaullisme de la IVe République

5.3.7. Extrême droite et autres extrêmes

5.4. Guerre froide et construction européenne ; vers la fin des colonies françaises

5.4.1. La France de la fin des années 40 est-elle encore, ou à nouveau, une grande puissance ?

5.4.2. Guerre froide, OTAN et échec de la CED

5.4.3. Union française, Afrique subsaharienne et Madagascar

5.4.4. La guerre d'Indochine

5.4.5. La décolonisation du Maroc et de la Tunisie

5.4.6. La guerre d'Algérie de la IVe République

5.4.7. Colonialisme passif ou anticolonialisme ?

5.4.8. La France dans les débuts de la construction européenne

5.4.9. La politique extérieure gaullienne de la fin des années 50

5.5. Mai 58 et les débuts de la Ve République

5.5.1. Mai 58, fin et bilan de la IVe République

5.5.2. Un nouveau régime politique, la Ve République

Chapitre 6. Traditions mentales : une « vieille France » culturelle ?

6.1. La production culturelle traditionnelle

6.1.1. Ombre de la guerre et persistance d'une « vieille France » culturelle

6.1.2. Traditions, belles lettres, littérature académique et « culture établie »

6.1.3. Controverses (des années 50) et discussions éventuelles

6.2. Le « lectorat » traditionnel

6.2.1. La culture et le sport populaires

6.2.2. Le « caractère populaire et massif de la sortie du samedi soir » (Claude Forest) : la fréquentation des « petits cinés de quartier »

6.2.3. La contre-culture communiste

6.2.4. Le scoutisme et la collection « Signe de piste »

6.3. Religions traditionnelles ou traditions religieuses ?

6.3.1. Déchristianisation ou apogée d'une France catholique chrétienne ?

6.3.2. Sociologie et géographie religieuses de la France des années 50

6.3.3. « Un morceau de Moyen Âge égaré en plein siècle de l'atome » (Wladimir Rabinovitch) : l'affaire Finaly (1945-1953)

Chapitre 7. Avant-gardes culturelles et aventuriers des années 50

7.1. Saint-Germain-des-Prés et l'engagement des intellectuels

7.1.1. Un bouillon de culture

7.1.2. L'ère de l'engagement

7.1.3. Le mouvement culturel lancé par *Europe n° 1* et la télévision

7.2. L'aventure du TNP et les « avant-gardes des avant-gardes »

7.2.1. L'aventure du TNP

7.2.2. La modernité cinématographique : *Un jeune homme au fil des vagues*

7.2.3. La modernité architecturale

7.2.4. D'autres avant-gardes culturelles ?

7.3. *Vacances à tous prix* et *Premier 8 000*

7.3.1. Loisirs et sports : l'aventure hexagonale

7.3.2. L'aventure « au soleil » et la « terre en rond »

Chapitre 8. Des industries culturelles naissantes et des usages modernes

8.1. Panorama d'ensemble d'une culture soi-disant américanisée

8.1.1. Une éloquente chronologie

8.1.2. Renouveau des pratiques et des médias

8.1.3. Une culture américanisée ?

8.1.4. Les « publications destinées à la jeunesse »

8.2. Édition et littérature des années 50

8.2.1. Nouveaux éditeurs et nouvelles collections

8.2.2. Nouvelles tendances de la littérature

8.2.3. Espions, science-fiction et littérature populaire

8.3. La presse française des années 50

8.3.1. La presse, fille de la Libération

8.3.2. Des adolescences contrastées dans la presse

8.4. Écouter et voir (cinéma, radio, télévision...)

8.4.1. La Libération et l'État : une libération ?

8.4.2. Donner à comprendre

8.4.3. Fernand et les Français modestes

8.4.4. Consommer de la culture

8.4.5. Des stars au féminin

Chapitre 9. Modernités spirituelles et mentales des années 50

9.1. Reconstruction, sondages et spiritualités

9.1.1. Reconstruction religieuse mais déclin des principes

9.1.2. Le déclin de l'antichléricisme

9.2. L'explosion de vitalité religieuse des années 50

9.2.1. Réorganisation et rechristianisation

9.2.2. Vitalité des mouvements religieux

9.3. Progressismes et prêtres-ouvriers, des aventures modernes ou des voies sans issue ?

9.3.1. Les chrétiens progressistes

9.3.2. La crise des prêtres-ouvriers

9.4. L'impact de la guerre d'Algérie

9.4.1. L'aumônerie militaire française en guerre d'Algérie

9.4.2. La Mission de France et la guerre d'Algérie

9.4.3. Figures marquantes de clercs

Conclusion générale